MASTER
NEGATIVE
NO. 92-81054-1

MICROFILMED 1993

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States - Title 17, United States Code - concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material.

Under certain conditions specified in the law, libraries and archives are authorized to furnish a photocopy or other reproduction. One of these specified conditions is that the photocopy or other reproduction is not to be "used for any purpose other than private study, scholarship, or research." If a user makes a request for, or later uses, a photocopy or reproduction for purposes in excess of "fair use," that user may be liable for copyright infringement.

This institution reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR: AUTON, JEHAN D'

TITLE: CHRONIQUES

PLACE: PARIS

DATE: 1834-1835

Master Negative #

92-81054-1

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

944.027
Au8

Auton, Jehan d', *ca.* 1466–1527.

Chroniques de Jean d'Auton, publiées pour la première fois en entier, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, avec une notice et des notes. par Paul L. Jacob, bibliophile ... Paris, Silvestre, 1834–35.

4 v. 21cm. (*Half-title:* Chroniques, mémoires et documents de l'histoire de France. Seizième siècle)

"Chronique abrégée de Humbert Vellay": t. 4, p. 213-302.
"Discours prononcé en 1507 pour le roi Louis XII, par Guillaume Briçonnet, devant Jules II et le Sacré-collège": t. 4, p. 303-[365]

Subject entries: France—Hist.—Louis XII, 1498-1515.

3-2241

Library of Congress, no. DC108.A2A9.

Re

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11X

IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 2-2-93 INITIALS M.D.C.

FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: AUTON, JEHAN D'

Bibliographic Irregularities in the Original Document

List volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

______ Page(s) missing/not available: ______

______ Volumes(s) missing/not available: ______

______ Illegible and/or damaged page(s): ______

______ Page(s) or volumes(s) misnumbered: ______

______ Bound out of sequence: ______

______ Page(s) or illustration(s) filmed from copy borrowed from: ______

✓ Other: V.1 → IN ROMAN NUMBERED PAGES j SUBSTITUTED FOR i IN SOME CASES

VOLUME 1

AIIM

Association for Information and Image Management

1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

301/587-8202

Centimeter

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 mm

1 2 3 4 5

Inches

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

944.027 Au8

Columbia University
in the City of New York
Library

Bought from the
F. A. Schermerhorn
Fund
1899

1274
4

CHRONIQUES,

MÉMOIRES ET DOCUMENS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

Seizième siècle.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR
Rue de la Vieille-Monnoie, n° 12.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON,

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ENTIER,

D'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi,

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES,

PAR

PAUL L. JACOB, BIBLIOPHILE.

Livres nouveaulx, livres vieilz et antiques.
ÉTIENNE DOLET.

TOME PREMIER.

PARIS.
SILVESTRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES BONS-ENFANS, N° 30.

1834.

PRÉFACE.

On ne saurait absolument rien de la vie de Jean d'Auton, si son élève et ami Jean Bouchet ne lui avait fait, dans le goût de son siècle, une épitaphe en vers assez semblable à une notice biographique; malgré cela, on est encore réduit à des suppositions sur sa famille, sur sa naissance et même sur son nom.

En effet plusieurs maisons d'Anthon, ou d'Authon, ou d'Auton, existaient à cette époque, l'une en Dauphiné, l'autre en Beauce, une troisième en Flandre, une quatrième en Saintonge; une seigneurie d'Auton était à la maison du Bouchage, une autre à la maison du Bosc; il y avait une baronnie et un marquisat du même titre: les généalogies de ces maisons différentes n'ayant point été publiées, il est impossible de découvrir à laquelle appartenait l'historien Jean d'Auton, qui n'avait peut-être pas d'autre noblesse que celle de son mérite, et qui se nommerait alors roturièrement *Dauton*, comme on le trouve dans le catalogue des abbés d'Angle, au tome II de *Gallia Christiana;* ou *Danthon*, comme l'écrit Lacroix du Maine dans sa *Bibliothèque Françoise*. Au reste, il cite plusieurs fois dans sa chronique des hommes d'armes nommés de même que lui et surtout un seigneur d'Auton en Saintonge, dont il raconte en détail les pirateries, sous l'année 1507: *de quoi le roi fut si très-mal content, qu'il dit que, s'il le pouvoit tenir, qu'il en feroit belle justice que ce seroit à l'exemple de tous autres;* mais Jean d'Auton ne dit nulle part que ce seigneur ou ces hommes d'armes fussent ses parens, et l'on peut croire

JUN 2 1899
271555

qu'il n'eût pas omis cette particularité dans son livre, si fidèle pour les généalogies.

Théodore Godefroy, son premier éditeur, l'appelle *d'Auton*; Guy Allard, *d'Authon*, dans la *Bibliothèque du Dauphiné*; Roquefort, *d'Autun*, on ne sait pourquoi, dans la *Biographie Universelle*. Les manuscrits et les imprimés faits sous ses yeux le nomment tantôt *d'Auton*, tantôt *d'Anton*.

On lit dans la 67^e^ des *Épîtres Familières* de Jean Bouchet :

> Georges avoit une veine élégante,
> Grave et hardie, et frère Jean d'*Authon*
> Douce et venuste, et Lemaire abondante ;
> Le Charretier prose avoit de *haut ton*...

mais on lit son nom *équivoqué* d'une autre manière dans une épître de Guillaume Crétin :

> Et si l'écrit, comme on le voit issu
> De moi, n'est tel que si l'avoit tissu
> Le révérend abbé, le bon d'*Anton* :
> Merveille n'est, car il abonde *en ton*
> D'harmonieux ou suave langage.

Guy Allard le fait naître à Beaurepaire en Viennois; l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque Françoise*, à Poitiers; Dreux du Radier, dans sa *Bibliothèque de Poitou*, en Saintonge : cette opinion est la plus accréditée.

Jean d'Auton était sans doute un moine très-obscur (non pas de l'ordre de St-Augustin, comme on l'a prétendu, mais de l'ordre de St-Benoît, comme il le dit lui-même au prologue du troisième livre de sa chronique), lorsqu'il écrivit, en 1499, son poëme des *Alarmes de Mars sur le voyage de Milan* et sa chronique du *Voyage de Milan*, ces deux ouvrages qui ne portent pas son nom, mais qui sont incontestablement sortis de sa

plume; quoiqu'il eût la modestie de se dire dans le prologue *très-lointain imitateur de l'art oratoire*, il fut sans doute distingué et encouragé par la reine Anne de Bretagne, qui se faisait une cour de poëtes et de savans. « Je qui suis des petits le moindre, dit-il dans une dédicace à cette princesse, il vous a plu me faire élargir et disperser des miettes tombantes de votre table pour la substantion de ma pauvre humanité. »

Il devint *historiographe et chroniqueur* du roi, qui lui donna en récompense l'abbaye d'Angle en Poitou, outre les pensions et les dons attribués à chaque nouvelle besogne poétique ou historique. Jean d'Auton accompagnait partout Louis XII, dont il *rédigeoit par lettres les louables œuvres* : en 1501, quand le roi était à Lyon, Jean d'Auton, qui *lors suivoit la cour pour savoir des nouvelles et icelles rédiger par écrit,* après avoir raconté l'aventure d'un *gobelin*, ajoute : « De ce suis-je sûr ; car j'étois lors logé vis-à-vis l'hôtellerie de l'Aigle où cela étoit, que je vis par maintes fois avec plusieurs autres. » En 1502, lorsque le roi alla visiter la ville de Gênes, Jean d'Auton, *qui lors étoit audit lieu de Félissan pour voir et savoir ce qui se feroit de nouveau et le tout par écrit rédiger*, offrit un rondeau à la reine de Hongrie, Anne de Foix, qui se rendait auprès de son mari Ladislas. Pendant le même voyage, quand le duc de Valentinois arriva incognito et à franc étrier de Rome à Milan, et rencontra dans la rue un soir le roi qui revenait aux flambeaux, Jean d'Auton, *qui lors étoit logé en cette même rue, ainsi que le bruit des chevaux se faisoit, sortit pour les voir passer.* En 1503, après les défaites de Seminara et de Cérignoles, Jean d'Auton, qui était alors à Mâcon *pour savoir des nouvelles et les recueillir en sa tablette, pour ce que d'autre service que de sa plume ne pouvoit aider* son maître, lui *bailla* une ballade et un rondeau *pour lui donner moyen de divers sou-*

las et pouvoir de remédier à son affaire. En 1505, Thomassine Spinola, étant morte de chagrin à la fausse nouvelle de la mort du roi son *intendio*, celui-ci ordonna à Jean d'Auton de *publier la vertu* de cette dame, et Jean d'Auton composa une élégie qu'il présenta au roi *pour lui donner moyen d'agréable passe-temps.* En 1507, comme le roi, qui allait à Gênes, se reposait à Ast, Jean d'Auton *entra en sa chambre pour lui vouloir bailler quelque peu d'écrit joyeux,* et il déplia son papier, en disant : — *Sire, j'ai fait une petite ballade touchant les Génois; s'il est votre plaisir de l'ouïr, je l'ai ici.* Louis XII voulut bien l'entendre pendant qu'il se faisait armer par son grand-écuyer, Galéas de Saint-Severin. Tels sont à peu près les seuls endroits de la chronique de Jean d'Auton où l'auteur se met en scène à côté de ses personnages.

Dans un autre passage il nous apprend avec quelle conscience il remplissait sa charge d'historien, lorsqu'il n'avait pu *à l'œil voir et connoître une partie des choses :* c'était après le retour des capitaines et des gentilshommes qui avaient survécu à la désastreuse campagne de Naples, en 1503. « J'étois lors à Blois, dit d'Auton, pour savoir au vrai des nouvelles; à la fois m'en allois dîner ou souper au logis du seigneur d'Aubigny, à l'autre chez le seigneur de La Palice, puis aux banquets que se faisoient les autres capitaines et gentilshommes qui aux affaires du royaume de Naples avoient été, et là écoutois chacun parler, qui d'autre chose que de la guerre ne tenoient propos, et aussi je mettois en mon papier ce que je voyois débattre entre les capitaines et les gens d'armes; et ce fait, à part, à l'un et à l'autre m'en enquérois à toute heure, des plus grands jusqu'aux moindres, pour savoir si le commun rapport s'accorderoit aux maîtres de l'artillerie et aux varlets canonniers que par prière je menois à la fois dîner ou souper à mon logis qui lors étoit près

de leur quartier; m'enquerrois aussi combien de pièces d'artillerie y avoit eu, des poudres, et autres munitions, ne quel exploit elle avoit fait, et de toutes autres choses qui ne se doivent oublier à mettre par écrit : à quoi j'ai plus travaillé de savoir que je n'ai mis de peine à écrire. » Ainsi furent *compilées* les chroniques de Froissart et de Monstrelet.

Jean d'Auton, qui ne se bornait pas à *donner secours d'encre et de papier* à la renommée du *triomphant roi très-chrétien*, et qui lui apportait des ballades, des héroïdes, des *étrennes*, ou *quelque diverse nouvelleté*, ne fut pas oublié dans la distribution des bénéfices que le roi accordait, *de son propre motif, à ceux des siens qui n'avoient encore amis pour les avancer ou audace pour en demander.* Il reçut en 1505 le prieuré de Clermont-de-Lodève, en Languedoc : *ce qui de moult renforça l'entretiennement de mon état,* dit-il, *et m'obligea de plus à prier Dieu pour la prospérité du donneur.*

Jean d'Auton, que sa robe d'abbé n'empêchait pas d'être sensible aux charmes du sexe féminin, avait, peu de temps auparavant, attiré sur soi de nouvelles faveurs de la reine, *sa très-honorée maîtresse*, en entreprenant, *selon son grossier et rural métier, de forger et marteler sur l'enclume de son insuffisance, les harnois, estocs, lances et écus servant à la défense, louange et victoire de l'honneur des dames, et au reboutement, confusion, envahissement et totale défaite de leurs ennemis.* La poésie entonnait un hymne perpétuel de respect et d'amour aux pieds d'Anne de Bretagne.

Les Chroniques de Jean d'Auton étaient fort estimées autrefois :

> Et toi, d'Auton, car la tienne écriture
> Et ta Chronique à toujours florira,

Dit Jean Lemaire, qui l'appelle ailleurs *très-authen-*

tique seigneur prieur frère Jean d'Auton, illustrateur des Chroniques de France. Son exactitude et son impartialité méritaient cette estime. « Je n'ai eu tant de courage noirci de vicieux vouloir, dit-il, que j'aie les bienfaits des moindres, par nonchaloir dédaigneux, voulu taire et arrière laisser, ne les gestes des plus grands, par attention favorable, élargir et magnifier. » La crainte ou l'adulation n'avait pas d'empire sur son jugement, franc jusqu'à l'audace. Quand Yves d'Alègre se retire avec ses gens, sans combattre, du champ de bataille de Cérignoles, où il laissait périr le duc de Nemours et la chevalerie française, Jean d'Auton s'écrie : « Oh! les méchans! si, du temps des Pères-Conscrits romains, eussent été atteints d'un défaut tant vicieux, jamais plus n'eussent, à leurs gages, monté à cheval, mais de pionniers ou de quelque vil office ou bas métier eussent servi! » Ce caractère loyal et probe de Jean d'Auton apparaît tout entier dans cet exorde philosophique de la disgrâce du maréchal de Gyé : « Je ne sais que dire de la riante entrée de madame la Cour, du variable gouvernement d'icelle, de son entretenement douteux, ne de sa périlleuse issue, si n'est qu'à peine y peut nul longue autorité avoir, ne toujours y être le bien-venu ; car, de sa commune manière, à tel montre bien bon visage, à qui demain tournera le dos; et l'accointance de ses auteurs est de telle nature, que nul n'y veut compagnon endurer, ne pair souffrir ; comme c'est un si dangereux labyrinthe, que bien souvent les plus avisés se trouvent égarés. » N'était-ce pas hardi et généreux que de paraître seulement plaindre l'infortune de Pierre de Rohan, sacrifié à la vengeance de la reine?

Jean Bouchet, à qui Jean d'Auton avait enseigné l'*art de rhétorique et de poésie*, fait souvent dans ses livres le panégyrique de son maître avec tout l'enthousiasme de

l'amitié. Dans sa 67[e] épître adressée à l'abbé de Fontaine-le-Comte :

Très-révérend Père, ne craindrois prendre
Plume et papier, pour te donner entendre
Le grand regret de l'un de nos amis
Et monseigneur, le corps duquel est mis
Sous une tombe en la sienne abbaye.
L'âme n'en soit par péchés ébahie :
Son nom ne peut de ma bouche en haut ton
Sortir sans pleurs : c'est frère Jean d'Auton,
Lequel étoit, lui vivant, abbé d'Angle,
Et dont on doit, non en coignet ou angle,
Mais devant tous en lieu public parler,
Et son renom faire voler par l'air.

Où est celui qui, en langue vulgaire,
Ait mieux écrit pour les lecteurs attraire?
Qui proposa plus que lui doucement?
Qui prouva mieux et plus subtilement?
Qui excita par plus grand'véhémence,
Ne qui tenta par plus douce éloquence?
En grave prose il couchoit tous ses vers,
Sans rien contraindre à l'endroit ou envers.

Il étoit bref, ressemblant à Salluste,
Sec, florissant, aucunes fois aduste,
Fort abondant, comme Pline fécond,
Et copieux comme Tulle, et facond;
Il étoit grave en parole et facile,
Et Saint-Gelais et lui n'avoient qu'un style :
Et, n'en déplaise aux François orateurs,
Qui sont de prose et vers compositeurs,
Onc n'en connut de plus douce élégance,
Mieux écrivant sans tache d'arrogance.

Métamorphose autrefois a traduit
Succinctement, et l'ouvrage conduit
Si doucement, qu'on diroit que les nymphes,
Les semi-dieux, muses et paranymphes,
Sont entre humains, ainsi comme vifs vents,
Et que les dieux des Gentils sont vivans.

De *dix vertus* il a fait les ballades
En si haut style et beau, que les malades
Se guériroient en icelles lisant,
Tant est l'auteur affable et bien disant...
Il fut droit homme et de grand'amitié,
Très-libéral et rempli de pitié;
Mais ses vertus n'ont empêché qu'en l'âge
De soixante ans n'ait payé le péage
Au pas de mort. . . . .

Dans une autre épître, Jean Bouchet revient avec complaisance sur les mêmes éloges :

Un mot dirai de ballades, rondeaux,
Épîtres, lais et autres faits si beaux,
Par toi tissus en douce consonnance,
Qu'ils ont si haute et douce résonnance,
Qu'ils ne fut onc langage plus friant,
Si très-aisé : car il est attrayant,
Et si fluant, que tes mètres font prose;
Il n'y a mot sur lequel faille glose.

Jean Bouchet se fait gloire d'être élève de Jean d'Auton, dans une épître à Louis XII, *où*, disait-il, *j'ai écrit*

Maints préceptes qu'ai quis
A tous les rois pour bien régner requis,
Par moi cotés devant votre abbé d'Angle,
Lequel vous suit souvent en robbe-sangle
Pour mettre au vrai par écrit vos hauts faits,
Qu'il sait bien faire, et ne lui est grand faix.

Jean Gervaise, un des poètes correspondans de Jean Bouchet, dans une épître au *Traverseur des voies périlleuses*, lui parle de son ami pour lequel il partage son admiration :

Vois-tu pas là le très-humble abbé d'Angle
Qui est mussé dedans ce coin ou angle,
Qui du feu roi Louis fut chroniqueur,
Auquel nom art florit par grand'liqueur,

Tant doucement par bref et doux langage,
Que vis jadis en son saint hermitage,
De l'origine composer maints beaux faits,
Qu'il a laissés comme tous imparfaits.

On voit que la Chronique de Jean d'Auton, quoique inédite, était appréciée dans la littérature comme à la cour : il semblerait, d'après ce passage, que cette Chronique ne fût jamais achevée, ou bien que Jean d'Auton ait voulu la commencer depuis l'*origine* des Français.

C'est encore Jean Bouchet qui nous fait connaître la vie édifiante que mena l'abbé d'Angle depuis la perte du roi, son bienfaiteur, jusqu'à ce qu'il mourut, âgé d'environ soixante ans, dans son abbaye, au mois de janvier 1528. Son épitaphe est d'autant plus précieuse, que ses contemporains semblent l'avoir mis en oubli aussitôt qu'il eut passé de la cour dans la retraite du cloître.

Ci-dessous gît en ce bien étroit angle,
Un bon seigneur autrefois abbé d'Angle,
Religieux : c'est frère Jean d'Auton,
Noble de sang, qui vécut, ce dit-on,
Par soixante ans et plus en bonne estime :
Grand orateur, tant en prose qu'en rime,
Il ordonnoit comme en prose ses vers,
Sans rien contraindre à l'endroit ou envers;
Il étoit grave en son mètre et facile :
Bref, on ne vit jamais de plus grand style.

Plusieurs traités en rime composa,
Où le sien sens et savoir exposa;
Du roi Louis de ce nom le douzième,
Tant qu'il porta le royal diadème,
Fut chroniqueur, et en prose a écrit
Ses nobles faits où montra son esprit.

En rime a fait trois épîtres moult belles,
Des Trois-États contenant les querelles;
Et ce bon roi voyant que moine étoit,
Et que très-bien être abbé méritoit,

Le fit pourvoir de cette prélature,
En attendant plus féconde aventure :
Car il eût eu chose de plus haut prix,
Si fière mort n'eût ce bon roi surpris.

Dix ans avant que mourût ce bon père,
Austère vie il tint en monastère,
En méprisant, par merveilleux dédain,
Les gens du monde et tout honneur mondain ;
Il ne dormoit en mol lit, sous courtines,
Toujours étoit le premier à matines :
Il se rendoit si très-humble et abject,
Qu'il ne sembloit être abbé, mais sujet,
Et tellement, qu'on ne l'eût pu connoître
Entre les siens religieux en cloître.

Par lui étoient grands boubans reboutés,
Combien qu'il fût noble des deux côtés ;
Il ne vouloit chasse ni vénerie,
Riches habits, ni pompeuse écurie :
En solitude il vivoit tout seulet,
Se contentant d'un prêtre et d'un varlet ;
Il ne vouloit compagnée pompeuse,
De conscience étoit fort timoreuse.

Puis, en janvier mil cinq cent et vingt-sept (1528),
Il trépassa disant maint beau verset.
Le corps duquel repose sous la lame :
Priez à Dieu que pardon fasse à l'âme.

Jean d'Auton n'est pas un bon écrivain ; mais, comme chroniqueur, il pourrait se placer à côté de Froissart, n'était son style entortillé, gêné, et martyrisé dans le moule de la phrase latine, hérissé de néologismes et de tournures bizarres, incorrect, pénible, lourd et prétentieux, surtout dans ses prologues, où il s'épuise à formuler des idées vagues et abstraites : on voit que la langue n'était pas encore assez malléable pour se prêter à ces artifices de phraséologie qui donnent du corps à la pensée la plus indécise et la plus fugace. Mais lorsqu'il décrit,

Jean d'Auton devient grand peintre : il y a de la vie, de la force et du coloris dans son expression ; il cesse de bégayer, le voilà éloquent. On ne conçoit pas l'étrange appréciation de l'historien Garnier, qui n'a vu dans Jean d'Auton qu'*un froid bel esprit, fastidieux dans le détail des petits faits, stérile ou aveugle dans le développement des causes* (Hist. de France, t. XXII, in-12, p. 545). Fallait-il que l'historiographe du bon roi Louis XII fût un philosophe du XVIIIe siècle? Dreux du Radier, pour venger Jean d'Auton de ce dédain philosophique, a publié un extrait de la partie inédite, qui montre assez *de quelle considération ses ouvrages doivent être chez les savans.* « D'Auton est un auteur judicieux dans le choix de ses matières, ajoute Dreux du Radier, toujours prêt à blâmer le vice, et toujours prêt à louer la vertu, quelque part où elle se trouve ; exact dans les faits, dont il s'informait avec beaucoup de soin ; net dans sa narration, précis dans son exposé. » Dreux du Radier va trop loin en avançant que *peu d'auteurs, de son temps, ont écrit avec plus d'aisance et de pureté.* Jean d'Auton était au contraire un des chefs de l'école équivoqueuse que Jean Molinet avait fondée, et que Guillaume Crétin soutenait avec la rime plutôt que la raison. Jean d'Auton, comme poète, serait même audessous du médiocre, si parfois des vers spirituels, enfermant une idée nette et proverbiale, ne surnageaient au milieu de sa versification creuse et enflée. On aura un type des ridicules tours de force de la poésie équivoquée, dans ce huitain singulier qu'on lit à la fin de la première partie des chroniques de Jean d'Auton, et dans lequel un simple déplacement de lettres produit le son, sinon le sens des vers latins.

Ora per duces consors ter regens et posses Syon,
Or a perdu ses consorts, terres, gens et possession,

Ludo vicia fui demi lana Germanie,
Ludovic y a fui de Milan à Germanie,
En male fortune laxa vie preter ira,
En male fortune là sa vie prétérira,
Par miles deducas ne sera jam es remissus;
Par mille de ducats ne sera jamais remis sus;
De celere gyon fert ille tante sub erant,
De celle région fertile et tant exubérant',
Ave que est radios galeas es femine fuit;
Avec estradiots Galéas efféminé fuit;
Nostre lysya cum quis domi natione terne,
Notre lis y a conquis domination éterne:
Quem dira morte legent vi vel ovis tres christi en!
Qu'en dira mortelle gent? Vive Louis très-chrétien!

Voici la liste des ouvrages imprimés et manuscrits de Jean d'Auton:

1° Deux *Épîtres* en vers: l'une dans le *Panégyric du Chevalier sans reproche*, de Jean Bouchet, in-4°; l'autre dans le *Labyrinthe de fortune*, du même.

2° *Épîtres envoyées au roi très-chrétien, delà les monts, par les États de France*, avec certaines ballades et rondeaux sur le fait de la guerre de Venise. Lyon, 1509, gothique, petit in-4°.

3° *L'Exil de Gênes la Superbe*, précédé d'une *Épître aux Romains*. Petit in-4°, gothique, sans date. La première de ces deux pièces se retrouve dans la Chronique.

4° *Histoire de Louis XII* et des choses mémorables advenues de son règne, ès années 1499, 1500, 1501 et 1502; tant en France qu'au recouvrement du duché de Milan, en la conquête de Naples et autres lieux. Paccard, in-4°, 1620.

5° *Histoire de Louis XII* et des choses mémorables advenues de son règne, dès l'an 1506 jusqu'en 1508. Paccard, in-4°, 1615.

Théodore Godefroy, qui avait publié séparément des fragmens de Jean d'Auton, entre autres l'*Entrevue de*

Louis XII et de Ferdinand à Savone, fut invité par les savans à mettre au jour cette intéressante Chronique; et sans doute, si son fils Denis eût vécu plus long-temps, il aurait réuni en un seul volume in-folio, de l'Imprimerie royale, toutes les histoires contemporaines de Louis XII, comme il a fait pour les règnes de Charles VI, Charles VII, Louis XI et Charles VIII. D'ailleurs le travail de Théodore Godefroy n'était pas complet, et laissait beaucoup à désirer sous le rapport de la correction du texte; car il a retranché sans scrupule des chapitres entiers, et partout il a rajeuni le langage et les tournures, sans penser que, pour faciliter l'intelligence de l'auteur, il lui enlevait son cachet particulier de style et toute son originalité.

Les poésies de Jean d'Auton, excepté *la Métamorphose*, qui ne se trouve plus, sont conservées à la Bibliothèque du Roi sous le numéro 7899, en un manuscrit unique, du format petit in-4°, deux tomes de différente écriture, contenant: l'*Épître du preux Hector, transmise au roi Louis XII;* la *Vrai-disant Avocate des dames*, imprimée sous le nom de Jean Marot; *Complainte de feue madame Marguerite d'Écosse, dauphine de Viennois;* autre *Complainte* de la même mort, avec une réponse en consolation; *Ballade* et complainte d'amour; *Complainte de maître Alain; Histoire de la constance merveilleuse d'une femme*, translatée en prose de l'italien de Pétrarque; *Épître à la reine; Épître de Clériades la Romaine à Reginus, son amant*, translatée du latin, et présentée au roi *un jour de l'an; Chansons envoyées par un à sa dame; Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux*, imprimé dans les œuvres de G. Crétin avec le même titre.

Il y a plusieurs manuscrits du *Défaut du Garillan*, de l'*Exil de Gênes la Superbe*, et des poésies historiques qui sont comprises dans la Chronique.

Le n° 9707, autrefois coté 1406, petit in-folio, demi-

reliure, est assurément le premier volume de la Chronique de Jean d'Auton. Fevret de Fontette, qui l'avait d'abord cité dans la *Bibliothèque de France* sous le n° 17410, ne le connaissait pas; Dupuy, qui l'avait fait copier dans son volume CXXII, en ignorait l'auteur. Cependant on pouvait soupçonner l'existence d'une partie inconnue de la Chronique, d'après ce passage du prologue de l'année 1500 : « Veux donner œuvre à la continuation de mon premier propos, et revenir à la sequence des histoires ultramontaines, auxquelles, l'an précédent, au chef de la réduction de Milan, je mis une paille jusques à temps. » La découverte de ce *premier propos* fut le résultat de mes recherches, et l'inspection du manuscrit, évidemment détaché des suivans, 9700 et 9701, avait suffi pour m'ôter toute espèce de doute à ce sujet, avant que le style de Jean d'Auton, avec sa néologie, son allure baroque et ses mots d'habitude, eût appuyé d'un témoignage irrécusable mes conjectures, qu'un examen plus approfondi devait changer en certitudes.

Ce manuscrit, sur la garde duquel on lit encore : *Ce livre appartient au roi Louis douzième*, commence par un poème intitulé *les Alarmes de Mars*, qui n'a pas le moindre intérêt historique, et que nous ne publierons pas, quoiqu'il se rattache à l'expédition du Milanais, et qu'il soit du même auteur que le *Voyage et conquête de Milan*. Ce sont douze ou quinze cents vers en strophes bourrées de noms mythologiques, et toutes retentissantes de cris de guerre. Louis XII avait bien à cœur de recouvrer son duché, et ses poètes s'animaient de son ardeur belliqueuse. Quelques strophes ont du mouvement, de l'harmonie même et des images, à la manière de Jean d'Auton.

Trois manuscrits, sous les numéros 9700, 9701 et 8421, renferment la suite de la Chronique; ils sont écrits sur vélin, avec de belles miniatures et des majuscules dorées; une reliure en maroquin jaune et rouge a remplacé l'an-

cienne reliure de bois à fermoir : car ils ont appartenu à Louis XII, qui les tenait sans doute des mains de son historiographe. Le troisième volume fut égaré après que Godefroy eut publié son édition; mais il est rentré depuis à la Bibliothèque, qui ne possède de cette Chronique qu'un autre manuscrit incomplet, venant de la bibliothèque Saint-Germain-des-Prés, et portant le n° 1543. Godefroy, outre des omissions considérables, n'a pas fait paraître les années 1503, 1504 et 1505, qui occupent les deux tiers du volume n° 9701, le plus gros des trois : la moitié de cette Chronique est donc inédite, et le reste peut passer pour nouveau, à cause des mutilations de l'ancien éditeur. Jean d'Auton a dû continuer son ouvrage au-delà de l'année 1507, peut-être jusqu'à la mort de Louis XII; nous espérons qu'un heureux hasard fera retrouver la suite de sa Chronique, que nous avons cherchée et que nous cherchons encore. Cette suite serait un trésor pour l'histoire, qui, à cette seule époque du XVI^e^ siècle, déguise à peine sa pauvreté en mémoires contemporains.

Les notes que j'ai ajoutées au texte sont la plupart généalogiques et fort courtes; elles suffisent pour empêcher les quiproquos résultant des similitudes et des variantes de noms, le même personnage étant souvent nommé de plusieurs façons, selon ses offices et ses seigneuries. Quelques notes expliquent des mots et des passages tout-à-fait inintelligibles; d'autres renvoient le lecteur à des autorités et à des preuves.

L'orthographe moderne que j'ai adoptée, malgré l'anathème de quelques bibliophiles routiniers, a pour but de faciliter les études historiques, et non de faire injure à la philologie, qui se complaît dans les arcanes étymologiques de l'orthographe de Rabelais. Ce n'est pas de ma part une résolution prise à la légère, ni une concession faite à l'ignorance : il y a des années que je médite le

choix d'une orthographe à suivre pour la réimpression des vieux manuscrits ; et c'est en tête des Chroniques de Saint-Denis que j'essaierai de discuter cette question avec moins d'érudition que de logique. Au reste, les manuscrits, les vieilles éditions, les éditions nouvelles *fac simile*, viendront à l'appui de mon opinion contre l'ancienne orthographe. Quant à Jean d'Auton, on ne pouvait hésiter, au risque d'augmenter l'obscurité du style, déjà trop enchevêtré de latinisme et de pédanterie ; il fallait éclaircir le texte sans l'altérer, et, pour ainsi dire, le dérouiller, sans le fourbir à neuf.

Qu'importent un peu de scandale chez les bibliophiles, et le mauvais vouloir d'aucuns, si, par cette innovation tant soit peu révolutionnaire, je réussis à rendre abordables, sinon populaires, les sources de notre histoire nationale? N'imitons pas Fontenelle, qui, la main pleine de vérités, n'osait en laisser échapper une.

P. L. JACOB.

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARY

CHRONIQUES DE JEAN D'AUTON.

PREMIÈRE PARTIE.

LA CONQUÊTE DE MILAN.

I.

Prologue.

Considérant l'exceltation et gloire des humains antiques au noble exercice des armes avoir eu commencement et moyen et perpétué leur fin, et en la riche mine de vertueuse prouesse, les incomparables trésors d'honneur immortel et heureuse renommée encherchés et trouvés, et les faits commémorables d'iceux par les écrits des historiographes et chroniqueurs aux yeux des vivants clairement démontrés, et aussi au service de l'affaire commun le glaive m'être interdit et mis hors la main ; pour toutefois à vie oiseuse vouloir tourner le dos et faire quelque recueil et amas du relief et remanent du los victorieux que par les Itales les François auroient semé, vu que par

effort de main armée favoriser ne les peux : d'encre et de papier ai selon mon pouvoir délibéré leur donner quelque secours, sachant, selon la teneur des histoires grecques et romaines, la plume des poètes diserts et élégants orateurs d'Athènes et de Rome moins d'aide n'avoir fait à la chose publique que la lance des plus hardis combatteurs. A celle fin donc que la mémoire des faits louables et gestes reluisans des hommes vertueux, par longue succession de temps ou défaut de mettre main à la plume, ne soit obscurcie ou du tout éteinte, tant que clairement à la connoissance des humains futurs apparoître ne puisse, je, très-lointain imitateur de l'art oratoire, ai osé présumer d'écrire et rédiger par lettres partie des actes florissants et œuvres recommandables des victorieux François, par eux faites en la conquête de la duché de Milan.

En l'an de grâce mil quatre cent quatre-vingt-dix-neuf, tout ainsi comme à l'œil j'ai pu voir et connoître une partie des choses, et l'autre entendre et savoir par le rapport des conducteurs et acteurs des œuvres militaires, pour icelles découvrir aux vivants qui ne les sauront, et aux futurs qui ne les auront vues éclaircir, tant que l'exaltation du royaume très-pieux et triomphe du sceptre liligérant de France soit en commémoration éterne, et aussi pour perpétuer un spectacle apparent des

collaudables labeurs de ceux qui de titres d'honneur sont dignes, afin que leurs bienfaits puissent à eux profiter et exemplifier aux autres (car louanges honorables se doivent seulement attribuer à ceux dûment les méritant), et ouvrir le passage d'honneur à ceux qui les chemins de vertus voudront ensuivre, et aussi la mémoire de ceux qui en silence passent leur temps, avec sons de cloches faire dépérir. Or, afin que continuation de paroles empruntées tant ne m'écarte ou transporte le sens que syncoper me fasse le récit de la Conquête par ci-devant encommencé, mais, pour rentrer au propos afférent à la matière sur ce requise et démontrer clairement le droit et titre que ceux de la maison d'Orléans sur la duché de Milan demandent, quelque peu de la généalogie d'iceux toucher est requis, combien que la chose soit tant éclaircie et de preuve n'ait nul besoin. Sans plus allonger le compte de mots perdus ne plus bas en chercher la tige où les ceps et rais des antiques lignées des prétérits ont pris origine; ains, pour accélérer mon œuvre et pour suivre le propos de mon intention à bref parler, chacun doit savoir que feu monseigneur le duc Louis d'Orléans, frère du roi Charles sixième, aïeul du roi Louis douzième qui à présent est, dame Valentine, fille du duc Jehan Galéas, premier duc de Milan, épousa, à laquelle par con-

trat de mariage donna celui Galéas quatre cent mille ducats et la comté d'Ast, et avec ce, voulut et ordonna que s'il décédoit sans hoirs mâles de lui procréés, que, de la duché de Milan, à cause d'icelui mariage, à monseigneur le duc d'Orléans et aux siens fût fait domaine propriétaire. Toutefois eut celui duc Galéas un fils nommé Philippe-Marie, lequel, par décès paternel, à la duché succéda, et sans aucuns hoirs légitimes ne autres, fors une seule fille dégénérée descendue de lui inféconde, décéda; après la mort duquel les Vénitiens, comme ambitieux de seigneurir, cuidant la duché, de prince dénuée, voulurent sur elle prendre tout le droit que force leur y pourroit donner, supposé qu'à la maison d'Orléans dûment en appartînt le jouir.

Or advint, après le décès du duc Philippe, ainsi que Venise voulut gagner pays sur Milan, que, par subtile usurpation et voie hostile, un nommé Francisque Sforce, du vil métier de toucher le haras de muleterie, sous le potestat des Vénitiens, monte au degré de général capitanéat (de la lignée duquel soit dit être venu le seigneur Ludovic); sous ombre de vouloir subjuguer la duché de Milan à la seigneurie de Venise, partie des villes et châteaux à son profit conquit et à poste mit gens d'armes et garnisons dedans; et le remanent des places et pays de la duché à lui se rendit,

moyennant ce qu'il épousât Blanche, fille bâtarde du duc Philippe-Marie, laquelle ne devoit selon tout droit à la duché de Milan succéder, mais seulement appartenoit à monseigneur le duc d'Orléans, à cause de madame Valentine, fille du duc Jehan Galéas, duc de Milan, comme ci-dessus est récité. Toutefois Francisque Sforce et les siens, par l'espace de soixante ans ou plus, en fausses enseignes ont la duché possédée et maintenue; mais n'eussent été les cruentes et luctueuses guerres que les Anglois, ennemis anciens de la France, faisoient lors en Normandie, en Guyenne et par toute la Gaule, et aussi l'empêchement de la longue prison en quoi fut par ôtage en Angleterre détenu monseigneur le duc Charles d'Orléans dernier mort, père du roi vivant, par les prédécesseurs du seigneur Ludovic, si longs jours n'eût été la duché de Milan en paix occupée. Mais Fortune perverse, qui toujours décheville l'axil de sa roue contre l'heur des plus vertueux, voulut les ans florissants du tant noble et excellent prince en captivité prétérir; par quoi les usurpateurs, durant ce temps, eurent le don de tranquille repos, et jusques à ce que le roi moderne qui de la maison d'Orléans est issu vînt par la mort de son feu père à icelle succéder, lequel depuis, moult vigoureusement, et lui étant seulement simple duc, a souventes fois bonne guerre faite

à ses ennemis, et comme un preux Annibal, nonobstant les assauts de fortune, les monts passés et repassés.

Après que l'ordonnance divine eut par les Fatales mandé son pouvoir irrévocable sur l'intérit décessif du feu roi Charles magnanime exécuter, et que le sceptre royal de France en la main du roi Louis le Triomphant fut mis, comme de celui qui directement porter le devoit et à la couronne succéder, les États tenus et arrêtés, l'Église unie et pacifiée, Noblesse exhaussée et magnifiée, Labeur soulagé et soutenu, et en somme, tous les impétueux vents de guerre en France tranquillisés et adoucis, par le vouloir et commandement du roi et l'avis et conseil des sages; pour la conquête de Milan finir et terminer, fut transmis et envoyé outre les monts le très-noble exercite de France, et pour icelui conduire et mener sous la charge du comte de Ligny, du seigneur Jehan Jacques et du seigneur d'Aubigny, lieutenants-généraux du roi, furent ordonnés plusieurs bons capitaines, lieutenants, commissaires, hérauts d'armes, et autres officiers très-excellents et bien instruits et exercités aux armes, et aussi pour la conduite de l'artillerie et autres charrois, tant d'autres maîtres, chefs, prevôts, contrôleurs et gouverneurs suffisants à ce que le voyage par défaut de bonnes guides ne pouvoit

en arrière demeurer. Moult étoit belle chose à voir et merveilleuse à imaginer la puissance de France, où tant de jeunes gentilshommes et autres forts et adroits voulant leur valeur amplifier et à qui mieux pour honneur acquérir, au service du roi leur pouvoir évertuer! Comme il n'y avoit nul qui en cette affaire n'eût parfaite envie de soi bien montrer, et pensant avoir la bataille, chacun s'étoit mis à l'avantage en point, ce que faire devoient; car, aux hommes armés, à fortes places et cauteleux ennemi avoient à besogner. Description plus ample devrois bien faire de la quantité de l'armée, mais non ferai, doutant, par trop élargir le conte, les oyants à ennui provoquer.

Mais que que soit, seize cents hommes d'armes d'ordonnance y avoit, tous les pensionnaires-gentilshommes, archers de la garde du roi, et ceux de l'hôtel de la reine en moult triomphant arroi, et y étoit en somme toute la fleur de la chevalerie et noblesse de France avec telle bande de Normands, Picards, Suisses, Gascons, Savoisiens et autres nations de Gaule, que qui à un les eût voulu tous nombrer, plutôt eût trouvé commencement d'ennui que fin de compte; et qui aux rais du soleil eût vu les armes reluire, les étendards au vent branler, les gros chevaux aux champs bondir, et faire carrière à toutes mains, tant de lances,

piques, hallebardes et autres enseignes de guerre par chemin, tant de gens d'armes, piétons, artillerie et charrois en avant marcher, bien eût pu dire sûrement qu'assez de force y avoit pour tout le monde conquérir.

Le roi, voulant voir passer ses gens d'armes et mettre l'armée aux champs, sur la fin du mois de juin, entra dans la ville de Lyon sur le Rhône, où illec vit l'ordre et police de son ost, la montre de ses soudards et nombre d'iceux, et premier qu'il départit de la ville, tout son arroi fut à chemin; et puis sur la fin du mois de juillet s'en retourna en poste à Romorantin pour voir la reine qui là étoit.

Ores s'en va la bruyant' gendarmée de France, les dangereux détroits des hauts monts de Savoie traversant, faisant des lieux inaccessibles chemins errants, les fins et mètes de la duché de Milan toujours approchant, en tel arroi que désordre n'y avoit lieu; et bien fut une chose prochaine de merveilles, le charroi de tant et si grosses pièces d'artillerie qui par-dessus la croupe des montagnes si sainement fut conduit que par défaut de marcher l'ost un tout seul jour n'en retarda. Que dirai-je de plus, si ce n'est que le voyage fut si brief qu'en moins de quinze jours, de Lyon en Ast, fut l'armée avec tout son arroi.

II.

La prise de La Roque.

Long-temps d'avant que les François fussent aux champs, bien étoit le seigneur Ludovic averti de la venue d'iceux, et bonne peine avoit prise à bien fortifier et remparer ses villes, places, et mêmement La Roque, Non, Valence, Tortone, Alexandrie, et autres de frontière où grosses garnisons de soudards avoit mis avec force traits et bonne artillerie et tant de boulevards, tours, fossés, palis et autres défenses nécessaires pour attendre et soutenir siéges et assauts, que bien pensoit Ludovic les places et forts à tous humains être inexpugnables; et avec ce, telle puissance de Lombards, Albanois, Bourguignons, Allemands et autres nations étranges avoit à sa paie, que bien se vantoit toute l'armée de France aux champs attendre, à la force d'icelle résister.

Ores mets-je le compte du More et de ses estradiots à part, et m'en reviens à l'armée des François, qui en la ville d'Ast tenoit consistoire sur l'affaire de la guerre, où maint différent propos est mis sur le bureau. Toutefois par conclusion fut dit et avisé que, premier que mettre le glaive en œuvre, on envoieroit

sommer La Roque, assez bonne ville et château moult fort, laquelle ville étoit d'Ast la plus prochaine, et de fait y fut transmis un héraut d'armes, lequel très-bien fit son message selon ce qu'en charge lui étoit, auquel pour toute réponse fut dit par ceux du dedans que bien se garderoient de la fureur des François, et que si nuls d'eux étoient si osés les guerroyer, que tellement pensoient soi gouverner et en manière garder leur place que les assaillants y auroient honte et dommage, et les défendeurs honneur et profit. Ainsi s'en revint le héraut vers les lieutenants du roi et capitaines de l'armée pour iceux avertir de la réponse, laquelle, faite et ouïe, fut par le conseil ordonné que le jour ensuivant on se mettroit aux champs, et que La Roque seroit assiégée. Le sire d'Aubigny, qui l'un des chefs de l'armée étoit, tant grief et mal de sa personne pour lors se trouvoit, que sans grand hasard, sur sa vie aventurer, ne pouvoit à cheval monter ne suivre l'ost; par quoi, malgré lui et contre son vouloir, entre les mains des médecins en Ast fut contraint de demeurer, et là pria Charles d'Amboise, grand-maître de France, que durant sa maladie du faix de la guerre le voulsît décharger, ce que volontiers voulut faire, voyant la charge plus honorable que pondéreuse. Or, revenons à l'armée, qui n'attendoit que la nuit à passer pour ouvrir l'huis à la guerre et l'envoyer aux champs.

Sitôt que ténèbre nocturne eut donné lieu à clarté matutine et le jour parut, trompettes sonnèrent, artillerie et autre charroi se mit à chemin ; et sur le point de huit heures, étendards furent dépliés et mis au vent, gens d'armes montés à cheval, et l'armée prit la voie droit à La Roque, et entour onze ou douze heures de jour, fut le camp si près logé de la ville, que un archer d'illec tout à l'aise eût tiré dedans une flèche.

Ceux de la place, voyant la manière des François qui tant près de leur fort si soudain avoient planté leurs étendards et assis leur camp, trouvèrent la façon bien étrange et moult différente à la coutume des siéges des Itales, qui grandes admirations et longues cérémonies ont pour telles choses faire, et ne furent pas bien du tout assurés. Toutefois tinrent bon semblant, et tirèrent quelques faucons à la volée par-dessus le camp et au travers sans faire que bien peu de mal; et aussi tirèrent les canonniers françois quelques moyennes pièces d'artillerie, en attendant la nuit à venir pour le surplus approcher et asseoir. Ainsi se passa le jour tant que le soleil retira ses rais en la région d'Occident, et sur l'heure du premier gallicante, que toutes choses tiennent silence, furent faites les approches et assise l'artillerie si près des fossés de la

ville, qu'on eût pu de là, avec la main, jeter une pierre dedans, et avec ce, bonnes tranchées et forts taudis furent faits pour la sûreté de l'artillerie. Sitôt qu'il fut jour éclairci, canonniers commencèrent à décharger canons et faucons contre murs et boulevards, et ceux de la place à tirer aussi moult aigrement au travers du camp et par-dessus les tranchées. Somme, d'un côté et d'autre y eut bonne batterie, mais non pas d'une égale force; car en moins de cinq heures plus de soixante brasses de leurs murailles furent ruées par terre, et leurs forts et défenses percés en tous endroits. Voyant ceux de la ville que plus ne pouvoient soutenir ne porter les grands coups qu'on leur donnoit, doutant aussi que la place d'assaut on n'emportât, sur les deux heures après midi parlementèrent; et, ainsi qu'on traitoit de l'entrée, soudainement les gens de pied se jetèrent à la brèche, et tous à la foule entrèrent dedans, et eux ainsi entrés prirent le château d'assaut et tuèrent tous les soudards de Ludovic et grand' partie de ceux de la ville, et après ce, pillèrent tout, puis firent courir le feu par les maisons, et s'en retournèrent au camp avec leur butin, et de ce lieu pour ce jour ne délogèrent les gens d'armes.

III.

Comment Non fut prise.

Après la prise de La Roque, fut pareillement envoyé sommer Non, une autre très-bonne ville et forte, et château moult avantageux, près de deux milles entour de La Roque : laquelle ne se voulut pareillement rendre ne soumettre en l'obéissance du roi. Mais avec moult fière contenance dirent ceux qui la place gardoient, que rien ne doutoient le pouvoir des François, et que qui les assaûdroit, telle diligence mettroient à eux si bien défendre et garder, que la force leur en demeureroit. Ainsi donc, ouï le dire affectueux, et connue l'obstination de leur propos, là droit à chemin se mit l'armée, et passa une petite rivière qui à demi-mille de la ville étoit, et là séjourna jusques au lendemain, qui étoit la vigile de l'Assomption Notre-Dame; et ce jour fut assis le camp au plein d'une petite vallée, dedans un marais presque à touchant de la ville, et la nuit après, furent faites les approches et affutée l'artillerie si près des murailles, qu'on pouvoit ouïr tout à clair ce que les guets du dedans disoient l'un à l'autre.

Le jour ensuivant, qui étoit la fête solennelle de Notre-Dame, pour l'honneur d'icelle

ne fut oncques tiré, ou que que soit bien peu. Le lendemain au plus matin, le tonnerre de l'artillerie commença à bruire et tempêter par la région de l'air, et comme un tourbillon voragineux à sous-marcher et mettre par terre tout ce qui au-devant se trouve, et tellement que tours, boulevards, murailles et créneaux, à force de tous côtés trébuchèrent, et si menu, qu'entour trois heures après midi fut la batterie tant avancée, que chacun se mit à porter fagots pour combler les fossés et donner l'assaut; car l'ouverture étoit si grande et la muraille battue si près de terre, qu'on pouvoit clairement du dehors voir aller et venir les gens par les rues.

Toujours tinrent ceux du château, et faisoient bonne défense, ce que de léger pouvoient bien faire; car leur fort étoit assis sur un haut mont et tant avantageux qu'à bien de tous côtés l'aviser, à malaisée place à prendre ressembloit. Grand' force artillerie et plus de quatre cents soudards dedans y avoit, et avec ce, l'avenue et entrée d'icelui si très-pénible, que avec cordes et autres aides ou que que soit, seul à seul par un chemin étroit et droit comme une muraille monter y falloit. Somme, c'étoit l'une des plus fortes places de la duché de Milan.

Pour ensuivre mon propos, à l'heure qu'on voulut donner l'assaut, voyant ceux de la ville

que plus n'en pouvoient, comme gens qui veulent défier fortune et désespérés, soufflèrent le feu par leurs maisons, puis se cuidèrent retirer au château pour eux sauver. Mais la bande du seigneur de Normanville et aucuns Picards avec les cent Allemands du roi, les archers d'Aubert du Rousset, et autres armés légèrement, par la brèche entrèrent dans la ville et sitôt poursuivirent ceux qui vers le fort s'enfuyoient, que à l'entrée du premier pont les attendirent. Toutefois gagnèrent ceux de la ville la place et fermèrent les portes. Les François qui, de si près qu'avez ouï, les chassoient avec lances, piques, haches, hallebardes et autre force de guerre, commencèrent à rompre portes et fenêtres, couper chaînes et barrières et faire grands efforts contre la place; ceux de l'autre part, à tirer grosses pierres et tirer force traits et artillerie contre ceux qui ainsi les assailloient. Le maître de l'artillerie de France, qui l'assaut regardoit, voyant que ceux du dedans défendoient l'entrée, vint affuter quatre ou cinq faucons contre leurs défenses, et là commencer à tirer de telle sorte que nul d'eux n'osoit l'œil montrer qui ne fût emporté. Ainsi furent contraints à abandonner leurs repaires et le demeurant de leur affaire mettre entre les mains de malheureuse destinée. Somme, eux voyant défiés et assaillis de danger tant mortel, ne surent que faire, si n'est

soi jeter par les fenêtres et avec cordes et échelles descendre et crier : France ! France ! pour cuider la dureté du glaive amollir et leurs vies respiter. Mais le château fut pris d'assaut, et tous ceux qui dedans étoient découpés et tranchés, sans qu'un tout seul en réchappât, hors le capitaine de la place, qui fut pris par ceux d'Aubert du Rousset, et envoyé en Ast prisonnier. Après la prise de la ville et château, et occision faite, fut dit par commune estimation que de huit à neuf cents hommes lombards avoient ce jour été mis à l'épée. Ainsi fut la ville de Non prise d'assaut, pillée, détruite et mise en cendres. A six ou sept milles de Non étoit une autre bonne ville nommée Valence, grande et bien peuplée, de gros boulevards de terre massifs et bien percés, de bonnes grosses tours et fortes murailles, de grands fossés profonds, d'artillerie, vivres, soudards et toute défense de guerre moult bien fortifiée, qui en trois ou quatre heures pouvoit d'Alexandrie avoir secours; et presque à mi-voie des deux villes de Valence et Alexandrie, un assez fort château et grosse bourgade y avoit sur une petite rivière où la garnison d'Alexandrie pouvoit faire embûches et retraites, et souvent aux François donner alarmes et escarmouches. Par quoi fut avisé que celui château, premier que aller en avant, seroit assiégé, ce qui fut fait; et sitôt que le camp fut logé devant la

place, estradiots commencèrent à buffeter autour de l'ost, mais tantôt furent si rudement envoyés, que bien métier leur fut que leurs chevaux eussent bon éperon, et que point ne fussent rétifs. Ceux de la place voyant le siége si près d'eux et le hasard de leurs vies entre les mains de perverse Fortune, doutant aussi qu'on ne les traitât comme ceux de La Roque et de Non, apportèrent les clefs du château et furent pour l'heure bons François. Là séjourna l'ost pour la nuit, et le lendemain vers Valence prit la voie. Ce jour, sur les neuf ou dix heures, ainsi que l'armée marchoit en avant et approchoit Valence, sept ou huit cents chevaux, estradiots, et autres qui d'Alexandrie étoient sortis, se vinrent présenter devant la bataille que le comte de Ligny conduisoit, près de la longueur deux fois d'une pique, en bon ordre et faisant mine assurée, et prêts de ceux adresser qui désordre voudroient tenir. Toutefois voyant, le comte de Ligny qui chef de l'armée étoit, la manière de ces Albanois, et que sans escarmoucher ne les falloit laisser, ordonna que le seigneur de La Palice avec cinquante hommes d'armes des siens et ceux du seigneur de Myolans donneroient dedans, et tout en l'heure, fut faite la charge si rude, qu'estradiots prirent chemin, et pour tirer au loin ceux qui les suivoient, firent long-temps manière de fuite; et eux voyant leur avantage,

tous ensemble tournèrent sur queue, et bientôt retournèrent ceux qui les avoient chassés, et fut illec le lieutenant du seigneur de Myolans, de deux estradiots tellement pressé, que si tôt n'eût été secouru, en grand hasard étoit de faire un voyage en Albanie. Toujours escarmouchoient estradiots à force avec les François, lesquels aussi à la pointe de leur lance et de si près les cherchoient, que pour fuir le choc ne savoient de quel côté tourner le pavois. Toutefois si bien savoient iceux Albanois leurs fuites et recharges conduire et mener (supposé que vêtus fussent légèrement), qu'à la fois aux mieux armés montroient le chemin de la retraite; et vue leur façon de faire, fut par le comte de Ligny avisé qu'on leur donneroit bien étroit, et lui avec le surplus de la bataille là se vient adresser; mais sitôt qu'estradiots virent donner des éperons et baisser lances, sans coup attendre, tournèrent le dos et prirent la fuite. Comme on leur donna la chasse moult tôt, et furent suivis plus d'un mille et demi et faisant toujours fuite de loup; car à leur retraite, donnoient souvent sur quelqu'un, et au fuir si légèrement jouoient du pied leurs chevaux, que grand excès étoit à ceux de France d'entreprendre leur couper chemin; toutefois aucuns estradiots y demeurèrent, et quelques-uns des manents furent blessés. Ainsi se départirent

François et Albanois, sans guère de perte et moins de gain y avoir. Toujours marchoit l'armée, et Valence approchoit, et tant que bientôt après midi gens d'armes et artillerie à un jet d'arc de la ville arrivèrent, et là furent assis et affûtés cinq ou six canons et faucons, et tirés contre la place quelques coups; mais ceux du dedans ne voulurent attendre que autres assauts on leur fît, et doutant plus grand dommage encourir, sur le soir parlementèrent, et au matin se rendirent les soudards à la volonté des lieutenants du roi, lesquels un bâton blanc au poing les envoyèrent, et ceux de la ville baillèrent les clefs, et, leurs bagues sauves, se soumirent sans nulle autre défense faire.

Pour toujours à la conquête de Milan brièvement procéder, et ensuivre le commencement d'icelle à qui assez douce et favorable avoit été dame Fortune, après la réduction de Valence, l'armée prit les champs en adressant son arroi vers la cité de Tortone, laquelle trouva par saine opinion que attendre le siége des François et l'assaut d'iceux, plus dommageable assez lui seroit, que pour soi rendre à eux, reproche diffamable.

Ainsi donc comme ceux qui sur toutes choses ont leur profit pour recommandé, querant avoir leur robe en sûreté et vies sauves, les plus solennels messires de la ville envoyè-

rent faire l'obéissance et rendre les clefs. Après que Tortone fut soumise, plusieurs autres bonnes villes et châteaux, comme Encise, Solère, Fulgurose, Monte, Castel, Voguère, Nove, et autres fortes places de la duché, sans autrement attendre d'eux approcher l'armée, au roi se rendirent, et de là en avant, grand'force vivres apportèrent en l'ost.

Souventesfois firent nos gens courses et algarades devant la cité d'Alexandrie pour voir et connoître la manière et puissance de ceux qui dedans étoient, lesquels sortoient souvent, mais guère n'éloignoient l'ombre de leurs barrières pour doute d'embûche, et aussi que par soin laborieux à la garde et fortification de leur place avoient à entendre, comme de celle qui après Milan extrême refuge et attente singulière du seigneur Ludovic étoit. De jour en jour marchoit l'ost en avant, et par le marquisat de Montferrat branloit son charroi, où aucunes des villes firent refus de l'entrée et différence de bailler vivres; par quoi fut parler au marquis le comte de Ligny, qui en telle sorte lui bailla son défaut pour entendre, que de là en avant eut plus de crainte de déplaire aux François que volonté d'ennui leur prochasser.

Ainsi passa l'exercite de Gaule par le pays du marquisat, tirant à quartier d'Alexandrie, et outre cinq ou six milles où illec aucunes

places, qui entre Pavie et Alexandrie étoient, se rendirent et apportèrent les clefs.

Afin que les vivres qui de Valence, Tortone et autres villes conquises alloient à l'ost, et les passages des environs, par les gens d'armes d'Alexandrie ne fussent empêchés, dedans une ville du marquisat, nommée Félissan, furent laissés le grand-écuyer, le seigneur de Châtillon, le sénéchal d'Armagnac, avec leurs bandes, où par un temps séjournèrent, et n'étoit jour qu'on fît saillies et escarmouches, et à toutes heures étoient estradiots sur les champs, qui nuit et jour comme corps fantastiques branloient en l'air, et prenoient parfois quelques gens de pied ou autres mal accompagnés.

Au déloger de Félissan, ne furent gens d'armes si tôt à chemin, que cinq ou six cents Albanois ne fussent sur les champs, et voulurent adresser vers le bagage; mais on leur envoya au devant cent ou six vingts hommes d'armes, lesquels ne leur firent rien : car, sans coup donner, s'en allèrent Albanois, et gens d'armes prirent la voie droit au camp qui à cinq ou six milles loin d'Alexandrie étoit logé; et là fut mis en conseil par messeigneurs les lieutenants du roi et autres capitaines, l'affaire de la fin de la conquête, sur laquelle fut l'opinion et avis du seigneur Jean-Jacques, et par lui proposé que, selon ce qu'il pouvoit

savoir et entendre du fait de la guerre, que premier que assaillir Alexandrie, Milan devoit être assiégée, disant que tant que Milan tiendroit, nulle des autres villes et places pour être subverties se rendroient, mais en espérant de jour en jour de Ludovic secours avoir, jusques au dernier jour tiendroient, et que si Alexandrie étoit premier assiégée, que de Milan et Pavie d'heure en heure auroient les assiégés renforts et secours, et que qui tôt ne les prendroit (qui malaisée chose étoit à faire), les autres villes tenant se renforceroient, et les rendues à l'aventure se rebelleroient, par quoi l'entreprise de la conquête se pourroit moult désavancer, les gens d'armes du faix de la guerre à la longue ennuyer, les trésors et finances dépendre et diminuer, les vivres enchérir et appetisser, voire et la froide saison de l'hiver qui jà approchoit sur ce intervenir, qui moult gréveroit l'armée et charroi d'icelle détourberoit; et aussi si Milan étoit une fois soumise et domptée, que sans aucune défense toutes les autres places et villes de la duché seroient en un moment réduites et mises en l'obéissance du roi; et sur ce, mit le seigneur Jean-Jacques fin à l'oraison. Mais autre pensée, lointaine de ce, propose le comte de Ligny, disant tels mots ou paroles semblables, que puisque la conquête de la duché de Milan avoit été si bien encommencée, conduite et pour-

suivie, et que depuis La Roque, première ville assiégée et prise par les François, jusques au lieu où lors étoit le camp, et outre plus de six milles, place nulle étoit demeurée en reste qui rendue et prise ne fût, et aussi que par ce moyen toujours on avoit les passages au délivre, vivres en abondance, et de jour en jour nouvelles du roi, tenu en crainte les ennemis, reposé en bonne sûreté, et en somme, heureuse et prospère fortune en toutes affaires eue et trouvée, que, selon son avis et opinion, ne devoit en arrière demeurer la cité d'Alexandrie, car les passages et chemins pouvoit détenir et empêcher, les vivres diminuer et enchérir, les postes et courriers prendre et arrêter, donner aide et secours aux ennemis, garder souvent de dormir ceux qui bon métier en auroient, courir, prendre, et piller sur les villes et places réduites et rendues; et que, sans grosses et bonnes garnisons mettre autour de la place d'Alexandrie (qui sans diminuer et par trop amoindrir l'armée ne se pouvoit faire), cent mille autres empêchements et ennuis de jour en jour aux gens d'armes pouvoient donner: par quelles raisons et causes et autres opinions afférents au propos de l'affaire du bien public, d'un côté et d'autre allégués et mis en avant, fut arrêté et dit par conclusion que la cité d'Alexandrie seroit premier que Milan assiégée.

IV.

La prise d'Alexandrie.

Pour mettre à exécution l'ordonnance arrêtée du conseil sur le siége d'Alexandrie, un dimanche matin, sur les neuf ou dix heures, fut l'armée à un mille ou près de la ville approchée, et le camp logé sur une rivière, laquelle parfois pouvoit à gué se passer, et puis en un moment soudain tant impétueuse et enflée devenoit, que nul sans bateau au grand péril de sa vie pouvoit aller outre, dont au passer et repasser furent beaucoup de gens noyés et perdus.

Au déloger du camp se partirent trois gentilshommes nommés Citran, Aubigny et Chavannes, et dix hommes d'armes, et prirent le chemin du Castellat, assez forte place, prochaine d'Alexandrie de deux milles environ ou entour, laquelle n'étoit encore rendue, et à l'entrée d'icelle eurent quelque légère escarmouche; toutefois prirent la ville et château, et quatre ou cinq des meilleurs prisonniers, par un nommé le Bâtard de Loudières accompagné de cinq ou six archers, devers le seigneur Jean-Jacques en envoyèrent; et ce fait, demeurèrent aucuns François dedans la place, et les autres s'en retournèrent où étoit le camp.

Ouï avez par ci-devant comme l'ost près de la ville d'Alexandrie jà étoit approché, à la venue duquel fut par les soudards de la place faite une saillie de soixante ou quatre-vingts estradiots et cinquante ou soixante hommes d'armes avec une grosse embûche de gens de pied, qui tout au couvert auprès d'une chapelle entre la ville et une saussaie étoient, si qu'on ne les pouvoit de l'ost aviser ne voir. Les gens de cheval avoient en outre passé le bois, et dedans une belle et grande prairie vis-à-vis de l'armée, la rivière entre deux, tenoient ordre de bataille. Les François, qui encore n'étoient descendus de cheval, voyant la manière d'iceux Albanois et autres gens d'armes qui si près du camp faisoient leurs montres, conclurent leur donner une légère escarmouche; et se mirent à passer le gué aucuns de ceux du baron de Beart, et autres jusques au nombre de trente-cinq ou quarante chevaux, lesquels à l'issue de la rivière commencèrent à donner sur estradiots et les presser bien rudement; mais furent bien recueillis et tôt reboutés jusques sur le bord du gué; et puis Albanois rechargés et chassés plus d'un jet d'arc, de rechef recommence la mêlée bien à point, et là fut tué un archer de ceux du baron, nommé Le Commandire; un homme d'armes françois, nommé le Basque, si adroit un estradiot asséna, que plus d'une

toise au travers du corps lui mit le fer de la lance. Toutefois ne débranla onc de cheval l'Albanois, mais jusques à la ville tout blessé se retira. L'escarmouche de tous côtés se renforce, et font merveilles Albanois de François charger, lesquels aussi à coups de lances et épées souvent percent leurs jacques embourrées. Somme, chacun à cette venue avoit envie de montrer ce qu'il savoit faire, et bien métier le fut aux François; car il n'y avoit nul d'eux qui seul contre trois estradiots n'eût à besogner. Le Bâtard de Laon fut illec blessé bien étroit, lequel très-bien se montra. Aussi firent Pierre de la Boucherie, de Luppe, Arnault de Vidache, les Masparrotes, et tous les autres, dont s'en trouvèrent très-bien. Illec fut au Basque tué un très-bon cheval, et puis sur un estradiot en reconquit un autre. Ainsi duroit toujours l'escarmouche où à l'une fois François chassoient, à l'autre étoient rechassés. Le comte de Ligny qui sur le bord de la rivière étoit, voyant l'escarmouche pour les François dangereuse, pour iceux secourir, cinq ou six faucons fit illec affûter, et transmit Louis d'Ars outre la rivière avec dix hommes d'armes pour à la retraite les recueillir. Ainsi se mirent iceux à passer l'eau, et des premiers un des cent gentilshommes du roi étant sous la charge du sieur d'Alègre, nommé le Basque, et ainsi qu'il sortoit le gué,

François étoient rechassés moult tôt; mais nonobstant, gagna celui Basque un pas étroit sur les estradiots, et là soutint seul tout le faix jusque les autres de la suite fussent passés, lesquels firent le moins de séjour qu'ils purent, et à leur venue furent tout court Albanois et Lombards arrêtés; et voyant le comte de Ligny qu'il étoit heure de les renvoyer, fit sur eux décharger cinq ou six pièces d'artillerie, et tout en l'heure Louis d'Ars, le Basque, et ceux qui derniers étoient venus avec les autres, tous ensemble recommencèrent la charge, et si adroit donnèrent sur estradiots que contraints furent prendre chemin tout le court vers Alexandrie, lesquels furent convoyés et poursuivis à bride abattue jusques à leurs embûches, et à la chasse plusieurs d'iceux occis et blessés; et après ce, chacun se mit à la retraite avec le gain et perte qu'avez ouï.

Ce même jour entour l'heure de vêpres, le grand-maître de France qui l'avant-garde conduisoit, pour commencer à faire les approches, le capitaine Audet, le chevalier de Louvain, Louis de Saint-Simon, avec leurs bandes et les Allemands du roi outre la rivière transmit, et étoit avec iceux le vicomte de Rohan et plusieurs autres gentilshommes, à la venue desquels fut par ceux de la place tiré maints coups d'artillerie, et aucuns blessés, entre autres le chevalier de Louvain, qui se retira à sa tente.

Le capitaine Audet et Louis de Saint-Simon, nonobstant l'artillerie de la ville qui fort les battoit, approchèrent et gagnèrent une chapelle près de demi-jet d'arc de la muraille, et avec les bandes dessusdites au dos d'icelle chapelle attendirent la nuit à venir pour approcher de plus. Tantôt après le soleil couchant, le grand-maître de France, le seigneur d'Aubijoux, le seigneur d'Auzon, Aubert du Rousset, le capitaine Ymbault, avec leurs gens d'armes passèrent la rivière; et y furent aussi des pensionnaires et gentilshommes du roi, Saint-Vallier, Ravel, Mortemart, Estissac, Boisy, les deux Tournons et le seigneur du Fou; et eux passés, commencèrent piétons à faire tranchées et mettre charroi en avant; et ainsi que chacun faisoit son dû, sur les dix ou onze heures de nuit commença la pluie si forte, qu'en moins de deux heures les tranchées furent tant pleines d'eau que nul ne pouvoit dedans faire retraite, et dura la pluie jusques au matin, qui moult gréva les gentilshommes : car plusieurs avoient renvoyé leurs chevaux de çà l'eau, et toute nuit demeurèrent armés et à pied par les champs, qui tant étoient fangeux et amollis, que nul, fors à toute peine, d'illec pouvoit sortir; et si à l'heure fussent ceux de la place sortis, long-temps a que de François et d'artillerie ne trouvèrent si bon marché. Toutefois, nonobstant tous les ennuis,

chacun mit si à point la main à l'œuvre, que avant le jour l'artillerie à moins de quatre-vingts pas des fossés de la ville fut taudissée, chargée, assise et affûtée. Le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, quelque ennuyeux temps qu'il fît, toute la nuit avec canonniers et piétons furent sur bout, et n'y avoit nul des autres capitaines et gentilshommes qui ne fît tel devoir, que la peine des moindres n'en eût été allégée.

Le lundi, peu après soleil levant, le surplus de l'armée passa la rivière, et le plus près qu'on put loger le camp de la ville, fut trouvé le meilleur avis. Le comte de Ligny, avec les capitaines qui sous lui étoient, un peu à quartier et près d'un jet d'arc de la ville prit son logis. Le seigneur de Chaumont, grand-maître de France, avec ceux qu'il conduisoit, un autre logis près de la place avoit pris. Le seigneur Jean-Jacques avec les siens, vis-à-vis de la citadelle, dedans une saussaie avoit son quartier. Une partie des gens de pied dedans les tranchées, l'autre au dos d'une chapelle près de l'artillerie, et le surplus d'iceux tout autour du camp et de la place; et si à point fut le siége ordonné et assis, que nul du fort pouvoit sortir qui tôt ne fût aperçu par ceux du dehors, comme presque de tous côtés étoit le camp en manière que tentes, pavillons et loges en plusieurs lieux étoient au découvert. Ainsi qu'on

asseoit le siége, artillerie de tous côtés envoyoit messages de dommageux rapport; les canonniers françois, sans autrement prendre terme d'avis, fors à tout instant exécuter leur ruineuse commission, autre œuvre ne donnoient à passe-temps que charger artillerie et décharger contre tours et murailles, et le plus contre un boulevard qui près du château de la citadelle étoit, et si roidement qu'en moins de quatre heures fut mis par terre, et les murailles endommagées en plusieurs lieux. Ceux de la place qui tel prochas d'artillerie avoient fait qu'à l'avantage en étoient provus, sans repos au travers du camp de tous côtés tant impétueusement déchargeoient, qu'il n'y avoit homme si assuré qui hors de danger se cuidât; car leurs coups alloient si près de terre, que nulle fois ou bien tard tomboient à bas, que quelqu'un ne sentît le choc ou le vent. Un homme d'armes, lieutenant de la compagnie du seigneur de Chandée, nommé Châtellart, tant prochain de celui danger se trouva, qu'à la descente du cheval l'arçon de la selle d'un coup de faucon lui fut emporté. Un autre gentilhomme, nommé Grammont, étant dedans sa tente, d'une autre pièce d'artillerie eut tout le mou de la cuisse mis au vent. De rechef à un autre, nommé Collomat, furent d'un coup tués deux chevaux de prix. A l'une fois deux ou trois hommes, à l'autre trois ou quatre chevaux étoient morts

ou affollés, et à l'autre fois les gros arbres arrachés et foudroyés, tentes et pavillons parmi le camp percés et abattus, et tellement qu'en tout ce quartier n'étoit question que de faire le chien couchant, et soi garder, sur la vie, de ne tenir par les chemins parlement. Quoi plus, si n'est que moult grand échec y eut sur l'armée, et le plus sur le quartier du seigneur Jean-Jacques qui au front et à la visée de l'artillerie de la ville étoit logé.

Le mardi ensuivant, une heure ou deux avant le jour, toute la grosse artillerie fut assise, chargée et taudissée devant les fossés de la ville, et sitôt que l'aube parut, commencèrent canonniers à décharger gros canons, faucons, autre artillerie avantageuse, contre les murailles et au travers de la ville et faire un bruit comme si les Furies infernales fussent hors de leurs stigies, voire et de telle sorte que au réveil fut à chacun avis que sous les tentes et pavillons et plus d'une lieue autour y eut terremote impétueux. Chacun laissoit loges et repaires pour aller voir la batterie, qui étoit de telle condition, que tout à tour de la citadelle à rien ne vouloit pardonner; car, où passoit l'artillerie, tout aux environs on ne voyoit d'en bas que feu sortir et fumée, poudre et ciment voler à monts, tours et créneaux rués par terre, et en l'air tonner et tempêter comme si Vulcan eût mis en besogne tous les marteaux

de sa forge; et pourtant ne laissoient à tirer ceux de la ville au travers du camp, où à toutes mains tuoient gens et chevaux. Mais guère n'eurent duré leurs efforts, que de leurs défenses ne fussent tôt délogés; car sitôt que par une canonnière ou passée avoient une pièce déchargée, par la même tout en l'heure on les alloit chercher, et de si près que nul d'eux aux repaires s'osoit montrer ou tenir, qui de peine mortelle encourir ne fût assuré. Tout jour, sans œuvre donner à repos, dura le tonnerre, tant épouvantable et turbineux, que plus d'un jet d'arc au-dedans de la ville du côté de la batterie homme ne femme osoient habiter. Ce jour, après dîner, fut le grand-maître de France voir tirer l'artillerie, et, en regardant vers la ville, vit un des canonniers du dedans, lequel affûtoit un faucon pour tirer contre le camp; dont il avertit le maître de l'artillerie, qui tout en l'heure un canon vers ce quartier vint décharger, et si adroit, que murailles, artillerie et canonnier en envoya par terre tout en un mont, dont furent moult ceux du dedans affoiblis; car tant étoit juste et au métier bien appris que jamais n'éloignoit son coup de lui, que le dommage de quelqu'un n'approchât. Sur l'heure de vêpres, ainsi que chacun pensoit du souper, firent ceux de la garnison une saillie et se mirent aux champs. Sept ou huit vingts estradiots, et cent ou six

vingts hommes armés, et tout-à-coup fut fait l'alarme sur le quartier du seigneur Jean-Jacques, qui tout à la vue de la ville étoit, et tout soudain furent plus de deux cents chevaux hors du camp, et ceux qui les premiers furent en point donnèrent des éperons et tirèrent celle part. Ceux de la ville, voyant sortir François de tous côtés, commencèrent contre iceux décharger artillerie si menu, que l'un coup n'attendoit l'autre, et bien fut de merveille que plusieurs n'y demeurèrent : car à la plus populeuse turbe adressoient toujours leur visée; toutefois pour ce, s'ensuivit peu de perte. Un jeune gentilhomme, nommé Chavannes, de la compagnie du seigneur de Chandée, longtemps avec un sien compagnon contre les Albanois de la place, sur le bord d'un fossé, à coups de lance soutint l'escarmouche; toutefois à la parfin fut mis par terre et emmené prisonnier, et le cheval de son compagnon, tué. Le sénéchal d'Armagnac des premiers se trouva au champ, lequel donna bien à point sur Albanois, et furent aucuns des siens blessés.

Le seigneur de Châtillon, avec sept ou huit hommes d'armes, jusques à l'entrée de la ville fut aucun d'iceux rembarrer, et si rudement, qu'un des siens nommé Castelbayard, à touchant des murailles, à coups de lance un Albanois dedans un fossé renversa. Un homme d'armes françois, nommé Jean

Duboys, fut mis par terre, et secouru par un archer, nommé Libourne, de ceux de Châtillon, auquel fut d'un coup de trait tué un cheval; un autre, nommé Bertrand de Bayonne, perdit pareillement à la mêlée un cheval et fut fort blessé. Le hutin assez bien sentoit à la fumée de la guerre; et ainsi, comme les premiers assemblés, entr'eux exercitoient le métier gladiatoire, là demeurèrent des gens d'armes en bon ordre et tôt marchèrent vers où le bruit se faisoit; et conduisoient iceux le seigneur de Chandée, le comte de Misoc, Robinet de Fremezelles, la baron de Béart, Saint-Priest, Lalande, le commissaire Châtellart, Château-villain, Quinquempoix, Bernard de Mons et autres chefs et lieutenants de la bande. Et, ainsi qu'on approchoit, les Albanois et Lombards et aucuns François faisoient entre eux bonne mêlée, et de si près se cherchoient que chacun de sa part avoit assez à faire; car il n'y avoit nul qui, pour son ennemi mater, à toute force ne mît le glaive en besogne. Sitôt que ceux qui en bataille se tenoient, furent approchés chacun commence à donner des éperons, et vers estradiots adresser le fer de la lance; à cette charge étoient des pensionnaires du roi, Fromentes Castelferrus et Estinville, en sorte de vouloir ayant au service de leur prince leur honneur pour recommandé. Ainsi chacun commence à son ennemi montrer par effet ce que le courage avoit en pensée. Les François de tous côtés chargent estradiots, lesquels, à leur désavantage voyant la chance tourner, vers la ville prennent leur adresse, et si rudement jusque dedans leurs barrières furent chassés et poursuivis que ceux de la garde de la place, qui sur les murailles étoient pour leurs gens au besoin recueillir, cuidant que les François qui sitôt poursuivoient estradiots et Lombards voulussent avec eux entrer en la ville, comme efféminés et refroidis, un seul coup d'artillerie ne de trait ne furent adroits contre leurs ennemis décharger, et n'avoient défense que de pierres que, à clos yeux et à la volée, jetoient par-dessus les murailles. Somme, si près de leur retraite furent ramenés et conduits, qu'au dedans du boulevard de la ville, par un nommé Gaspard, de la compagnie du baron de Béart, et un autre, appelé Jean Duboys, de ceux du seigneur de Chandée, un homme d'armes milanois fut sur le bord du pont, homme et cheval, tout en un mont renversé, dont pouvoient ceux de la place penser que, puisque si mortellement au-dedans de leur fort et en leurs dangers étoient par les François assaillis, à la merci d'iceux ne seroient en bonne sûreté. Après que Albanois et autres gens d'armes moriens furent ainsi retournés en leur garnison, François se mettent à chemin, et au plus court de la retraite chacun en avant met la marche.

Le mercredi ensuivant, sur le point de six heures au matin ou peu après, de plus en plus fort de chacun côté recommença la batterie; et entre le château de la citadelle et un boulevard rompu, qui à mi-jet d'arc l'un de l'autre étoient, quelque partie de la muraille et un portail étoient encore sur bout, et par là pouvoient ceux de la place tirer contre le camp: ce jour furent jusqu'à terre rasés et abattus. Souvent alloient vers l'artillerie et tranchées le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques et le grand-maître de France, qui volontiers donnoient le vin aux compagnies pour toujours mieux affûter leurs engins et amorcer leurs couleuvrines. Les canonniers de la ville, comme ceux qui de haine mortelle aux nôtres en vouloient, contre leurs taudis et tranchées presque toujours tenoient la visée, dont extrême besoin avoient François de bonne sûreté; car de tous côtés de la place contre leurs repaires venaient patacs, tant que si à point couvrir ne taudisser ne se purent que deux ou trois des plus hardis, morts et blessés ne demeurassent aux tranchées. Un des cent Allemands du roi, nommé Piètre, fut, ce jour, d'un coup d'artillerie tué; un des archers de la garde et plusieurs autres y demeurèrent : si n'élargirai-je plus de cette perte la marge de mon papier, mais reviendrai à l'effort de notre artillerie, qui ruoit tout par terre et sans cesser donnoit

coups, et tant que ceux de la ville ne les pouvoient plus porter; car bien souvent à l'échappée des murailles au travers de la ville passoit, et comme tempête affamée, tout ce qu'elle atteignoit étoit foudroyé et emporté. Jà presque sur le point de trois heures après midi étoit qu'on commença à battre le haut du château de la citadelle; et si grand'brèche dedans les murailles y avoit, que trois cents hommes de front y eussent pu passer. Au rempart mettoient ceux de la ville souvent la main; mais tout ce qu'un jour pouvoient mettre sus, à un seul trait d'artillerie étoit anéanti.

La batterie ainsi avancée qu'avez ouï, qui lors eût vu à cent et à milliers dedans les fossés porter rames et fagots eût bien pu cuider la chose pour une merveille; car pour coups d'artillerie ne de trait qui de la ville fussent contre nos gens tirés, nul pourtant son chemin détournoit ne sa charge laissoit à porter, voire et plusieurs serviteurs et laquais sur le bord des fossés faisoient sauts et gambades, et à coups de main jetoient pierres en la ville, supposé que toujours tirassent ceux du dedans qui tuoient gens à force.

Oïant le peuple de la ville et les soudards de Ludovic l'assurée manière des François, qui de volonté délibérée mettoient main à l'œuvre, et que l'heure de leur destruction tant prochaine leur étoit, que de moment en autre n'atten-

doient que le cri de l'assaut et fureur de la guerre sur eux par glaive à la rigueur exécuter : par toute la ville commencèrent à branler cloches et beffrois, faire cris et huées, tracer et courir de rues en rues, remuer et ôter le plus portatif de leurs bagues, et tout bellement dedans un des forts de la ville, nommé La Roque, de bonne heure se retirer; et les soudards, tout autour des murailles abattues, grand'force enseignes déplier, et montrer tenir bon semblant et manière assurée, comme pour vouloir attendre et bien défendre l'assaut. Mais bien autre pensée avoit monseigneur Galéas, qui n'attendoit que l'obscure ténèbre pour plus au couvert vider la place et prendre chemin, ce qu'il fit; car pour exécuter l'intention de son propos, sur l'heure de la minuit ou peu plus tôt, avec un guide et quelques autres ses privés, par voies obliques et chemins écartés vers Milan prit son adresse. Les estradiots et autres soudards qui par compte étoient douze cents hommes d'armes, quatorze cents chevau-légers et quatre mille hommes de pied, voyant Galéas, qui leur chef étoit, à la fuite, tous à la foule se mirent à sortir de la ville. Le capitaine Fontrailles, qui en ce quartier étoit logé, ouït le bruit des chevaux qui jà étoient hors la porte, et avec sa bande, où pouvoient être cinq ou six cents laquais gascons, vint donner dessus, et à grands coups de traits les rebouter jusques au portail

de la ville, où long-temps fut escarmouche d'un côté et d'autre; mais estradiots et Lombards, qui ne demandoient que les champs, doutant d'hostile poursuite par chemin être rencontrés, tous ensemble donnèrent des éperons, et au travers des Gascons passèrent, et sur eux firent quelque échec; toutefois emportèrent iceux Lombards leur part de la perte. Dedans Alexandrie étoient encore mille ou douze cents Allemands demeurés avec le Bâtard de Nensot, leur capitaine, qui cette nuit avec un cordelier et deux citoyens de la ville sortit dehors, et trouvèrent le seigneur de La Palice sur bout, qui pour l'heure étoit du guet, et avec lui un nommé Conty, des gentilshommes de chez le roi, et plusieurs autres, auxquels le cordelier et ceux de la ville dirent que, supposé que force les soumît (n'eussent été les soudards de Ludovic qui tenoient le peuple sous main), long-temps avoit, eussent été François, et qu'à eux ne tenoit que la place plus tôt n'eût été rendue; par quoi demandoient leur cité, commencée à dévaster, du tout n'être désolée. Les Allemands, bagues sauves, demandèrent chemin; lesquels ainsi furent envoyés. Toutefois les Normands et Gascons en détroussèrent plusieurs, et le plus légèrement qu'ils purent les mirent aux champs. Tantôt furent parmi l'ost nouvelles semées que Galéas et les soudards d'Alexandrie avoient la ville

abandonnée, et pris pays, dont le seigneur Jean-Jacques envoya ses gens au-dedans pour prendre garde à la place. Le seigneur d'Alègre, qui jà avec sa bande étoit sur les champs pour donner la chasse à Galéas, fut par les lieutenants du roi mandé venir à la ville et icelle garder; le vidame de Chartres, Jacques Guibé, Saint-Amadour et plusieurs autres capitaines entrèrent dedans; et pour garder que les gens de pied, qui ne demandoient que le pillage, ne fissent violence, se mirent aux portes. Toutefois, voyant, iceux piétons qui près de la brèche étoient, que les premiers entrés avoient mis la main aux boutiques, et que de bourdons, lances, harnois, hardes, chevaux en main, malles, boîtes et autres bagues légères, sortoient chargés, tous ensemble se mutinèrent, et par l'ouverture des murailles sept ou huit mille à la foule au-dedans entrèrent, disant qu'ils auroient du butin comme les autres. Voyant le comte de Ligny iceux en chemin de dévoy, et que en propos dissolu étoient aheurtés, leur vint au-devant l'épée au poing, sur eux chargeant à tour de bras, en leur faisant défense, sur ce que plus cher devoient avoir, que outre ne missent la marche, et que si nulle force ou pillage faisoient, que la corde telle raison en feroit, que nouvelles partout en seroient semées. Mais tant mal fut la défense autorisée, et la menace de Louis de Saint-

Simon qui d'une fenêtre à eux parloit, peu estimée, que pourtant ne cessèrent, mais lâchèrent un trait ou deux contre le comte de Ligny et ceux qui leur désordre vouloient empêcher. Ainsi, les arbalètes bandées, les piques et hallebardes au poing, passèrent outre, et partout commencèrent à rompre et briser portes et prendre bagues et marchandises à tel prix qu'ils les pouvoient avoir. La chose étoit bien de peu d'estime, pesante ou chaude, qui après eux fut mise en reste; et faut croire que si les reliques de leurs prédécesseurs qui jadis en Alexandrie furent occis eussent en argent été enchâssées, que en grand hasard étoient les charniers de demeurer vides. Somme, tout ce qu'ils purent par force prendre et emporter leur sembla loyal acquêt; et pour mieux la solennité de guerre célébrer, après le pillage fait, par les maisons soufflèrent le feu. Toutefois, afin que du tout ne demeurât justice irritée, les principaux auteurs du hutin furent pendus.

A la poursuite de Galéas et de ses estradiots, furent le grand-maître de France, le seigneur d'Aubijoux, le seigneur de Chandée, La Palice, le comte de Misoc, le seigneur de Châtillon, le sénéchal d'Armagnac, le baron de Béart, Robinet de Fremezelles, Louis d'Ars, le commissaire Saint-Priest, Robert Stuard, Aubert du Rousset, le capitaine Ymbault, avec leurs

bandes, et tant d'autres capitaines et lieutenants, que assez gens de bien y avoit pour mettre une meilleure besogne à fin. Ainsi chacun se mit sur le trac des fuyants, et prit chemin par où mieux pensoit trouver aventure. Mais jà avoient la plupart des Lombards passés la rivière du Pô, qui grand avantage sur la poursuite leur fut. Toutefois tant furent hâtés et tenus de près que, par les chemins, leurs lances et bourdons, coffres, malles, harnois et plus de cent chevaux arrecrûs et hors d'haleine demeurèrent; et n'entendoient à autre chose que au plus bref finir leur course, qui si longue leur fut que, premier que sûres retraites eussent été trouvées, les uns étoient par les sentiers et voies atteints et pris, les autres à compagnies comme perdreaux mussés par les bois, et les autres par les champs comme peureux et transis demeurés et arrêtés. Fin de compte, tant étoient éperdus et affollés, qu'ils ne tenoient chemin ne voie, et comme amollis et efféminés, prendre et emmener plus doucement que brebis se laissoient. Tel homme d'armes françois y avoit qui cinq ou six Lombards à sa merci tenoit prisonniers; tel archer, quatre ou cinq; coûtilleurs et varlets, deux ou trois : à celle chasse qui plus de vingt-quatre milles eut de cours, maints prisonniers et chevaux furent conquis et gagnés, et plusieurs villes et places prises et soumises.

Le seigneur de Saint-Vallier et le vicomte de Rohan, avec vingt-cinq ou trente hommes d'armes, prirent Vigève, bonne ville et forte. Robert Stuard, lieutenant de la compagnie du seigneur d'Auzon, accompagné de dix hommes d'armes, prit Galiole et Byogras, deux assez bonnes villes, avec grand'force prisonniers. Maintes autres choses dignes de mémoire par les François furent faites, lesquelles par défaut de toutes ne les avoir au répertoire de mémoire enregistrées, au bout de ma plume et hors mon papier sont en leur être demeurées. Mais toutefois j'en laisse le recueil au rapport de ceux qui mieux les sauront à la vérité commemorer.

V.

La mort de l'argentier.

Durant le siége d'Alexandrie, le seigneur Ludovic, connoissant mieux à l'œil que par augure l'avenue de son extermination, voulant pourvoir au besoin futur, délibéra, pour sa dernière main, sur la ville de Milan faire tout l'emprunt que possible pourroit porter, et pour ce, transmit querir tous les plus suffisants de la cité, lesquels, entrés au château, furent par lui avertis de son intention, en leur remontrant que, de deux côtés, d'ennemis étoit

environné : des François qui jà la plupart des villes et places de la duché avoient conquises, des Vénitiens qui aussi par force tenoient la comté de Crémone, auxquels impossible étoit résister sans grand'finance pour soudoyer et mettre sus grosse armée; par quoi requit iceux de telle somme de ducats en l'heure lui fournir, que de la payer leur étoit pour l'heure chose trop difficile. Toutefois, pour éloigner sa présence, lui demandèrent deux heures de terme, en lui promettant tout ce qu'il demandoit, et sur cette condition les en envoya; lesquels étant hors de ses dangers, en lieu de lui faire prochas d'argent, contre lui firent insulte et embûche de gens armés. L'argentier de Ludovic, ayant la ruineuse commission de demander les deniers, voulut icelle exercer, dont par tant lui mésadvint que par aucuns gentilshommes et autres de la ville, lesquels de tous subsides soi disoient francs, fut soudainement occis, et ses compagnons chassés et suivis jusques près du château. Voyant le More la mort de son serviteur, l'empêchement de la denare et le tumulte du peuple, et que pour l'heure autre chose n'en pouvoit, ne sut que faire, fors en accumulant doute sur doute, soi plus défier et garder d'ennemis familiers que de ceux qui lui faisoient guerre ouverte.

Après que la cité d'Alexandrie fut, comme j'ai décrit, au sceptre de France subjuguée, les citoyens de Pavie, de Parme, de Plaisance, de Gênes et de toutes les autres places et villes de la duché, hors la ville et château de Milan et une autre seule place sur les fins d'Allemagne, nommée Tyzan, apportèrent les clefs aux lieutenants du roi et firent l'obéissance.

VI.

La fuite de Ludovic.

Le seigneur Ludovic, qui sur les champs grand'puissance de gens d'armes pour aller secourir ceux qui soutenoient le siége avoit mis, voyant la fuite de ses soudards et par eux sachant la prise d'Alexandrie, s'il eut deuil extrême, à nul devoit sembler cas de nouvelleté; car si à l'humain fault, pour perte avoir à courroux, être provoqué, exempt de douleur ne vide de souci ne devoit cettui être : aussi n'étoit-il; car, les nouvelles ouïes, comme en deuil amer transporté et de fureur épris, par grand reproche dit à Galéas qu'il étoit cause de la perte de son pays et moyen de l'exil de lui et ses enfants; auquel fit messire Galéas réponse, que si, en Alexandrie assiégée en son lieu eût été, point la force des murailles et puissance des gens d'armes de la ville n'eût été tant assurée, que plus de quatre fois le jour, au plus fort château d'Allemagne ne se fût souhaité, et

que plus besoin ne lui étoit pour avoir libere franchise, ville ne place en Lombardie chercher; car au pouvoir des François nulle défense avoit lieu, mais les choses, aux autres impossibles, du tout à eux étoient faciles, et que s'ils vouloient d'assaut prendre la ténébreuse cité d'Enfer et aller querir Proserpine et Eurydice, que Cerbérus ne Pluton ne leur feroient résistance, et que le plus tôt que, ses bagues sauves, pourroit le pays vider, lui sembloit être le meilleur avis; car jà étoient aux champs les François et à chemin pour aller mettre le siége à Milan. Oïant le seigneur Ludovic à son désavantage ainsi parler Galéas, comme épris de somme léthargieux, incliné le chef vers la terre, et sans un seul mot dire, ainsi pensif moult long-temps demeura; toutefois ne fut de deuil tant perturbé, que ce jour ne fît trousser son bagage, charger son charroi, bien ferrer ses chevaux, encoffrer ses ducats, dont il avoit plus de trente mulets chargés; et, en somme, son train apprêter pour le lendemain au plus matin déloger; et soi voyant des fléaux de fortune tant aigrement persécuté que du pays où toute mondaine félicité florit étoit exilé et profugue; comme moins doutant le pouvoir de ses ennemis que l'aguêt haineux de ses sujets, sur lesquels, comme patricide tyran, avoit maintes exactions imposées, à son extrême affaire et dernière nécessité n'osa la clef

de la duché de Milan (qui est le château de la ville) laisser entre les mains de ses plus proches et connus, mais en bailla la garde à un chevalier de Pavie, nommé messire Bertrand de Court, et pour la défense de la place, plus de trois mille soudards, payés pour six mois, lui laissa avec force vivres et bonne artillerie, en lui priant sur toutes choses, qu'aux François ne autres ses ennemis, pour rien du monde ne rendît la place, et que, sans point de faute, un mois ne resteroit que, avec plus de trente mille Allemands, ne vînt à son secours.

Ainsi donna ordre à la garde du château et au demeurant de son affaire, au mieux qu'il put. Après que la nuit eut son cours revolu et donné place à la solaire lumière, le seigneur Ludovic, avec deux petits enfants qu'il avoit et le surplus de son arroi, où pouvoient être deux mille chevaux, se mit en voie et prit son adresse vers Coni, bonne ville et forte étant sur le passage d'Allemagne, où illec un jour seulement demeura, et tout son charroi le plus tôt qu'il pût d'avant en envoya. A son départ fut par les plus estimés messires de la ville jusque dehors convoyé; et lui, soi voyant à l'issue du pays où naissance, nourriture et félicitante vie avoit eues, et à l'entrée de l'exil douloureux où ennuyeuse fin lui falloit prendre, comme tourmenté de peine mentale, à voix désolée et regard éploré, dit à ceux qui accompagner

l'étoient venus : que, puisqu'aux embûches de fortune ne pouvoit plus fuir, et que par malheur contingent étoit du tout déshérité, mieux lui venoit à gré par le glaive des François être vaincu et chassé, que par la force des Vénitiens perdre un seul pied de terre, et que si les gens d'armes de Venise leur faisoient la guerre, que, pour mourir, à eux ne se rendissent, et qu'aux François sans faire défense de bon vouloir se soumissent; vu que le demeurant de la duché étoit entre leurs mains, et que à la puissance d'iceux longuement ne pourroient durer. Et tout ce dit avec autres paroles lamentables et extrêmes regrets, prit congé de la gent et du pays, tout le long du lac, tirant vers les fins des Allemagnes.

Or a vidé le seigneur Ludovic,
Après avoir fait et plié son pac,
Et pris pays par un chemin oblic
Aux Allemagnes outre les fins du lac;
Et pour doute qu'on ne suivît le trac
De son charroi, voulant sauver son bloc,
Un bien matin avant le chant du coq,
Voulut broyer le terrain à pied sec,
Comme fuitif suivant l'ombre d'un roc :
Puisqu'il est mat, il perd le jeu d'échec.

Duc de Milan fut par hec et par hic,
Dont il est hors, qu'est un mauvais redac;
Car exilé l'ont François ric à ric,
Sans lui laisser de terre un plein bissac.
L'eau et le feu vouloit porter à rac,
Disant avoir tout de hanche ou de croc;

Mais Fortune voulant vider son broc
Et feu éteindre, l'a du tout mis à sec,
Sans résister pouvoir contre le choc :
Puisqu'il est mat, il perd le jeu d'échec.

S'il en devient triste et mérancolic,
Contre lui-même a lâché le détrac;
Car aux siens fut tant rude et coléric,
Qu'à son besoin l'ont laissé tout à trac,
Et que pis est, tant foible d'estomac,
Que soutenir n'a pu taille n'estoc;
Dont conviendra qu'il en demeure au croc,
Sous main étrange asservi comme un Grec;
Plus n'a pion, chevalier, roi ne roc :
Puisqu'il est mat, il perd le jeu d'échec.

Prince, on lui a donné si grand patac,
Qu'on l'a mis jus à l'envers comme un sac
Sans lui laisser puissance que de bec,
Tant qu'il n'y a régime d'almanac
Qui relever le puisse de ce flac :
Puisqu'il est mat, il perd le jeu d'échec.

Bientôt après le départ du seigneur Ludovic, par toute l'armée en furent nouvelles épandues : dont furent après envoyés le comte de Misoc, le grand-écuyer, Châtillon, le sénéchal d'Armagnac et Saint-Priest, avec leurs gens d'armes, qui plus de vingt et cinq milles le long du lac lui donnèrent la chasse; mais si tôt et de si bonne heure délogea, que à temps gagna les Allemagnes; toutefois fut de si près poursuivi que plusieurs des siens furent par les chemins pris et emmenés; et voyant les François que autre

chose ne pouvoient faire, se mirent au retour avec leur butin.

Après qu'Alexandrie fut soumise et domptée, et que Ludovic à ses ennemis eût tourné le dos, droit à Pavie se mit l'armée, et fut logée sur la rivière du Pô, laquelle avoit de lez demi-mille en plus, et moult parfonde et impétueuse étoit: dont fallut, à tout grands bateaux foncés et unis et bien sûrement ancrés et attachés, icelle planchoyer et ponter.

Les lieutenants du roi, ayant la charge et maniement de tout l'affaire de la guerre, firent la chose si à point, qu'en moins d'un jour et demi, gens d'armes, artillerie et tout le charroi à bonne sûreté passèrent outre; ainsi tout alloit de tel poids, mesure et ordre, que défaut de chose, qui à l'affaire publique eût besoin, n'y avoit. Discipline de chevalerie si bien étoit menée et conduite, que murmure, contents ne autre désordre entre les gens d'armes n'avoient place autorisée; justice sévère si bien exécutée, qu'il n'y avoit nul, tant influé fût-il de sidere pervers, qui contre sa complexion ne soi gardât de méprendre; et tant étoit la corde prête à punir les malfaiteurs, que pour avoir, contre l'édit général, deux ou trois poules et quelque autre menu fourrage pris et ravis, deux gens d'armes lombards et vingt varlets par la mort du méfait portèrent les peines.

Ouï avez comment la rivière du Pô fut pontée, et durant ce, l'armée faisoit séjour, et illec vint à l'ost l'ambassade de Milan apporter les clefs, lesquelles, par les plus suffisans de la ville, furent mises entre les mains des lieutenants du roi, et firent l'obéissance avec les serments sur ce requis; et ce fait, gens d'armes délogèrent, droit à Pavie, prenant la voie; toutefois nuls des piétons entrèrent dedans, mais avec la plupart de l'armée passèrent outre. Le seigneur Jean-Jacques, le vidame de Chartres, le seigneur d'Aubijoux et quelques autres capitaines et gentilshommes de la maison du roi furent en la ville et eurent le château et le surplus de la place entre les mains.

Le comte de Ligny étoit logé hors la ville à la Chartreuse, l'un des plus beaux et excellents colléges du monde, que fonda jadis Jean Galéas, duc de Milan, duquel est faite mention, Le surplus de l'ost étoit au parc de Pavie, auquel furent par les François plus de cinquante bêtes fauves et rousses, à course de cheval, prises et tuées; et tant y en avoit que, à grands compagnies et troupes, comme brebis, en tous les lieux du parc on les voyoit marcher et courir. De tant de bois de haute futaie, de champs fleuris, de prés verdoyants, de courants ruisseaux, de claires fontaines, de maisons et jardins de plaisance, étoit celui parc paré et embelli, que mieux sembloit un Éden paradi-

sique qu'un domaine terrestre. Le jour ensuivant, droit à Milan fut l'ost acheminé, et à mi-voie de Pavie et de la cité populeuse, une nuit seulement, demeura l'armée, et au matin délogèrent gens d'armes et tous en arroi se mirent au chemin de la ville, et sur l'heure du midi furent les uns logés à un mille près, les autres à demi, et les autres à touchant du parc et entour des faubourgs; tant que toute la place étoit de François environnée. Sachant ceux de la ville la venue de l'armée françoise, le comte Gayas, le comte Bernardin, le seigneur Frocasse et plus de trois cents chevaux de la ville des mieux en point, à un mille ou près vint au-devant, et au logis du comte de Ligny et du seigneur Jean-Jacques allèrent pour parler et traiter de la façon d'entrer en la ville; et fut, par ceux qui de Milan étoient venus, proposé que les marchands, banquiers et autres plus riches doutoient que, quand l'armée seroit entrée, que les gens de pied ne leur fissent quelque force ou violent excès : par quoi supplièrent les lieutenants du roi que, pour éviter insurrection populaire, iceux piétons et partie des gens d'armes pour l'heure n'entrassent, et que vivres assez et autres choses nécessaires leur envoieroient : ce qui leur fut volontiers accordé, et avec ce, l'armée à cinq ou six milles de la ville éloignée. Le seigneur Jean-Jacques, accompagné de plusieurs des gentilshommes de chez le roi et d'autres gens d'armes, entra ce jour en la ville; et là fut, de ses parents et autres ses connus, honorablement reçu. Autour de Milan quatre ou cinq jours séjournèrent les François, et cependant, on livroit les garnisons; gens d'armes et piétons entroient en la ville; on charrioit l'artillerie; on faisoit tranchées et approches autour du château; on parlementoit avec ceux qui étoient dedans, lesquels toujours pour Ludovic tenoient bon et souvent contre les François déchargeoient artillerie, disant que bien garderoient la place, et que vivant, sans leur merci, n'y entreroit; et de vrai, si leurs estomacs efféminés eussent été enflés de cœurs virils, bien pouvoient exécuter de fait ce qu'ils disoient de bouche, et contre le pouvoir de tous humains avoir longue tenue, car ils tenoient bien sous main l'une des plus avantageuses places du monde, dont, la forteresse, des larges fossés, des tours, boulevards, murs, avant-murs, forts, contre-forts, saillies, retraites, contre-mines, poternes et autres défenses et repaires avec le fort de la Roquette, je remets au dire de ceux qui mieux les lieux auront visités; mais que que soit, plus de douze cents pièces d'artillerie et plus de trois mille soudards avec vivres pour plus de deux ans, y avoit. Devant la place étoient les tranchées commencées, et assise l'artillerie pour battre

le premier fort, et jà étoient logés dedans la ville les lieutenants du roi, plusieurs autres capitaines et plus de douze cents hommes d'armes avec quinze ou seize mille piétons, lesquels toujours la place approchoient. Et bonne manière de défense tenoient les soudards du seigneur Ludovic; toutefois tant furent à la parfin de divers coups assaillis, qu'on leur fit envie de rendre ce que par force pouvoient garder, et prendre ce que pour honneur laisser devoient; et ainsi par un beau matin le châtelain et ses soudards vidèrent la place, et dedans entrèrent le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques, le chevalier de Louvain, Poquedenare, avec leurs bandes, et tant d'autres gens d'armes de France, que trop plus difficile seroit à Ludovic la reconquérir qu'elle n'a été aux François facile à prendre; et faut croire qu'en telle garde est ores ladite place et en si forte main que, malgré tous les vents, en tous les anglets de son jardin, pour un jamais le noble lis florira.

Toutes ces choses mises à fin et terminées, furent les garnisons ordonnées être mises aux passages limitrophes et places de frontière de la duché de Milan.

La ville et château, et tout le pays ainsi rendus et soumis en l'obéissance du roi, par toutes les rues et places chacun crioit : France, France ! et de l'enseigne de la croix blanche,

grands et petits étoient parés, et des armes du roi la plupart des maisons ornées et décorées, et n'y avoit ne Guelfe ne Gibelin, qui pour l'heure ne fussent bons François; mais si, par crainte qu'ils avoient de perdre leur robe, ou par amour que de nouveau vouloient avoir aux François, ou bien pour haine qu'ils avoient à Ludovic, le faisoient, j'en laisse le déterminer à ceux qui la fin en verront.

Le roi, par un temps, ayant avec la reine en France pris joyeux séjour, voulant, au plus vrai, savoir de l'état de la conquête de sa duché de Milan, eut de passer les monts propos délibéré, et sur la fin du mois d'août se mit en voie avec son arroi, et tant avança ses erres, que plus de huit jours devant la Saint-Michel en la ville de Novare fut à séjour, et de là peu après s'en alla à Vigève, où voulut quelques jours faire demeure. Pour vouloir commencer à prendre seigneurie possessive de ses pays conquis, dedans la cité de Pavie où l'exercite studieux de toutes les Itales florit, un mardi, premier jour du mois d'octobre, fit son entrée tant triomphale et solennelle, que à toujours est digne de commémoration. Les docteurs régents et écoliers de l'université, gouverneurs et potestats, avec toute la commune de la ville, à telle festivité et recueil honorable le reçurent, que la marge de mon papier, pour au long la chose décrire, ne seroit suffisante; outre le lac, à

l'entrée des Allemagnes, avoit une moult forte place, nommée Tiràn, de la duché de Milan, qui encore tenoit pour le seigneur Ludovic, et étoit icelle bien garnie d'artillerie et de soudards, avec vivres pour bien long-temps; pour laquelle soumettre, le roi envoya le grand-maître de France avec cinq cents hommes d'armes et dix mille Suisses et grand charroi d'artillerie. Le siége fut mis devant, et coups d'artillerie ruès encontre; et après que par aucun temps se furent ceux de dedans défendus, rendirent la place et prirent chemin.

VII.

L'entrée de Milan.

Le dimanche, sixième jour d'octobre, entour les trois heures après midi, dedans la populeuse ville de Milan, avec arroi triomphant et honorable réception fit le roi son entrée magnifique, et au-devant de lui furent le cardinal-légat Petri-ad-Vincula, avec huit ou dix évêques; le général des Humiliés et tous les colléges de la cité en procession solennelle; le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, le marquis de Coutronne, le comte Gayas, le comte Bernardin, le comte Guybert, le comte Philippe, le comte Ludovic, le comte Lancelot, le seigneur Frocasse, le seigneur

Guybert da Carpy, le seigneur Nicolas de Correse, le seigneur Lunel et tous les magnats et principaux gubernateurs, avec toute la noblesse du pays, en ordonnance embellie de pompeuse magnificence, lesquels, à un mille ou près hors la ville, rencontrèrent le roi si bien accompagné, que le pouvoir de ma plume plie sous la description de ce; mais que que ce soit, illec étoient le cardinal d'Amboise, l'évêque de Bayeux et de Palluau et plusieurs autres prélats et personnages dignes de très-révérends saluts; le duc de Savoie, le duc de Valentinois, le duc d'Albanie, messeigneurs Philippe de Ravestain, le comte de Guise, le comte de Ligny, l'infant de Foix, le comte de Dunois, le sire de la Trimoille, le seigneur d'Avanes, le marquis de Rothelin, le maréchal de Gyé, le seigneur de Lautrec, les bâtards Mathieu et Charles de Bourbon, et tant d'autres comtes, barons, chevaliers, gens d'armes et soudards, que la noblesse et nombre d'iceux toute admiration d'excellente estime donnoient aux yeux qui le triomphe vouloient regarder.

Les rues et faubourgs de la ville par où le roi devoit passer étoient honorablement tendues et parées, et entre autres choses dignes de vue, de deux singulières, aornées: l'une, du lis verdoyant qui de l'entrée de la cité jusques à la grande église de Notre-Dame-du-Dôme par toutes les places florissoit; l'autre, d'une lé-

gion de dames, de beauté tant excessive enrichies, qui de la hauteur des fenêtres et ouvertures des maisons jetoient regard tant luciférant, queaux yeux d'iceux étoit objet plus délectable que le rais du soleil qui à l'heure matutine resplendit. De leurs curres triomphants et habillements de drap d'or et de soie partout découpés, et plains-passées et chemins accessibles de leurs chevelures artificiellement sur le visage semées et éparses; de leurs manteaux, de riches bordures et ouvrages de variants couleurs tissus et décorés, et en somme, du surplus de leurs diverses parures et accoutremens nouveaux, autre description par moi n'en sera faite, sachant la chose, par l'avis de plusieurs autres en mémoire être mieux enregistrée.

A la porte de la ville par où le roi devoit entrer, étoient les fleurs-de-lis partout semées, et à la sommité du portail l'image de saint Ambroise, patron et défenseur du pays, hautement élevée.

Au-dessous, les armes de France et de Bretagne mi-parties, de grands hommes sauvages et monstrueux armées et gardées. Au travers de l'écu en lettres romaines y avoit écrit : *Louis, roi des François, duc de Milan*. Le dedans du portail tout paré desdites armes; toutes les rues tapissées et couvertes de blanche draperie, à laquelle de tous côtés pendoient

grands écus environnés de chapelets de verdure, et semés de fleurs-de-lis et hermines. Pour tenir manière d'ordre triomphal, furent à l'entrer les seigneurs et citoyens de la ville mis devant, lesquels en moult grand nombre et honorablement arroyés étoient. Les cent Allemands du roi, armés de leurs halecrets, les piques au poing, marchoient après en bon ordre et fière contenance. Les quatre cents archers de la garde et ceux de la reine, avec leurs hoquetons de livrée et habillements de guerre, à pied marchoient aussi. Le seigneur de Crussol, Claude de La Châtre, Saint-Amadour et Georges Coquebourne, capitaines à pied, conduisoient les archers. Les trompettes, rois et hérauts d'armes après, en ensuivant deux cents gentilshommes de la maison du roi et ceux de la reine, qui sur gros chevaux le long des rues faisoient carrière à toutes mains. Le comte de Guise, sur un coursier gris qui adroit marchoit le pavé, suivoit après. Le comte de Ligny, sur un roussin bayart qui à tous détours avoit corps à main, avec un riche accoutrement de velours cramoisi et houssure pareille, suivoit. Le duc de Valentinois, en état moult seigneurieux, avec les autres princes accompagnoit le roi. Le seigneur infant de Foix, le comte de Dunois, le sire de la Trimoille, les maréchaux de Gyé et de Bourgogne alloient après. Monseigneur Jean

Guybé après portoit l'épée royale; les vingt-quatre archers de la garde du corps. Et puis le roi couvert d'un poêle blanc tout semé de fleurs-de-lis, vêtu d'une robe blanche avec une toque royale de même, monté sur un cheval d'Espagne moult avantageux, en triomphe somptueux marchoit le long de la ville.

Le cardinal-légat Petri-ad-Vincula, le cardinal d'Amboise, le duc de Savoie, le duc d'Albanie, le sire de Ravestain, avec plusieurs autres grands seigneurs et prélats alloient après le roi. Les autres deux cents gentilshommes et pensionnaires faisoient l'arrière-garde, avec une telle suite d'autres gens de fête et peuple innumérable, que mon sens imaginatif défaut à dûment solenniser le triomphe; et ainsi que par les rues passoit le roi, grands et petits à haute voix crioient : France! France! en faisant fête si grande et tant joyeuse chère, qu'il n'y avoit cœur si endurci qui en état de douce nature n'en fût réduit.

Ainsi chevaucha le roi le long de la ville jusques à l'entrée de l'église Notre-Dame-du-Dôme, où illec, pour faire oraison à Dieu et autres cérémonies dues, descendit; puis vers le château, pour prendre entière possession de sa duché de Milan, prit son chemin, et ainsi accompagné avec sons et clangueurs de trompettes, buccines, cors et tabourins, dedans la forte place de La Roquette s'en entra, où par les

siens à moult grand triomphe fut conduit, et à telle révérence par ceux de la ville reçu, lesquels, de tant honorables services et dons d'acceptable munificence lui firent présent et entremets, que qui d'autant ne se contenteroit, peu d'autres mondains objets à son appétit donneroient parfaite réfection; si mets-je en reste les banquets somptueux qui, chez les comtes Borromées, à la maison du Dôme et au logis du seigneur Jean-Jacques, furent faits au roi : qui tant en excellence furent excessifs que le plus n'est au pouvoir humain possible. Toutefois ne voulut le roi, à convis épulaires et féminins blandisses, comme Sardanapalus, prêter l'oreille, mais seulement donner œuvre à l'ordre politique, et faire arrêt sur le nombre des deniers dus à lui à cause de sa duché de Milan, et icelle mettre en garde sous le pouvoir de main armée. Et toutes ces choses dûment exécutées, désir de voir la reine et vouloir d'approcher son très-heureux royaume de France le mirent hâtivement au retour; et tant que de Milan à Romorantin, où la reine étoit, eurent de chemin les postes sur lui peu d'avantage, et à tant ferai période. Toutefois si, les œuvres méritoires de ceux qui de labeurs recommandables doivent être célébrés, je n'ai par mes écrits, selon dû, solennisées, ou que des noms et gestes d'iceux ostension particulière en mon papier ne soit faite, je prie hu-

maine condition que, entre mon défaut ignorant et le motif irascible des intéressés, daigne moyenner; car je n'ai eu tant le courage noirci de vicieux vouloir, que j'aie les bienfaits des moindres par nonchaloir dédaïgneux voulu taire, et arrière laisser, ne les gestes des plus grands par attention favorable élargir et magnifier; et supposé que, par les syncopes de mon langage maternel, j'aie les termes de la guerre divertis et dégénérés, si ai-je, selon mon pouvoir, au plus près de la vérité, des mérites de chacun, faite description; toutefois, si le défaut excédoit le surplus, pourtant ne veux-je avoir laissé tomber ce peu que j'en ai pu recueillir, et si mon écrit entre les autres devoit être colloqué par un chiffre de nul estime, si l'aimé-je mieux en vain que nul, sachant aussi l'omission et le surplus de ce par la plume du chroniqueur en mieux être rédigé.

CHRONIQUES DE JEAN D'AUTON.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Prologue.

Considérant, par les écrits antiques,
Les dignes faits et œuvres authentiques
Des prétérits triomphateurs humains,
Assyriens, Persans, Grecs et Romains,
Lesquels jadis soumirent et domptèrent
Princes et rois, et leur sceptre augmentèrent
Tant, que sur tous furent les souverains
Impérateurs, monarques, primerains,
Dont les clairs gestes, et reluisants exemples,
Sont découverts, apparents et très-amples,
Par élégies, titres et épitaphes,
Et les volumes des historiographes,
Sous les fables des poëtes acteurs,
Et les dictés des fluents orateurs
Qui tant en ont mis au long et au large
Que dûment ont remplie la marge,
Dont aucun d'eux vraie histoire en raconte,
Et les autres ont enrichi le conte
Et embelli d'impossibles merveilles,
Si que, à l'ouïe des plus sourdes oreilles,
Causent propos de pensée admirable;

Quoi plus! le sort de Fortune muable,
Qui les plus grands à bas fait trébucher,
Et les moindres hautement entrucher,
Après avoir ceux tant favorisés,
Que devant tous furent autorisés
Et sublimés en hautesse suprême,
A la parfin, sous un tribut extrême,
Les asservit et tant voulut outrer,
Qu'ils se virent de leur règne frustrer,
Et leur puissance sousmarchée et fléchie,
De main en main passer la monarchie
Par trait de temps et terme dévolu,
Ainsi que Dieu l'a permis et voulu,
Jusques à ce que les Romains déchurent,
Et qu'aux François les titres en échurent,
Qui à leur rang ont au droit succédé,
Et jà long-temps tenu et possédé
Comme leur chose due et propriétaire,
Sans que nul autre ait, par sort militaire,
Leur excellent' seigneurie occupée
Au fer de lance et tranchant de l'épée,
Par les climats et anglets de la terre
Ont semée la fureur de la guerre,
Et fait sentir leur pouvoir et leur style
A tous venants à coups de main hostile,
Tant que partout, de çà, de là la mer,
Se sont à clair fait connoître et nommer
Par leurs conquêtes, triomphes et victoires,
Et hauts labeurs dignes et méritoires,
Comme il appert par histoire et chronique:
Or, à la fin que partie ou relique
Des faits louables de nos François modernes
Puissent durer immortels et éternes,
Par vrais écrits, en convient mention
Faire aux futurs, et claire ostension,
Et tant à plein leurs bienfaits publier
Qu'on ne puisse jamais les oublier,
Comme jadis ont été plus d'un cent

D'hommes dignes de renom florissant;
Voire de tels qui, de fraîche mémoire,
Ont à la mort perdu louange et gloire,
Pour n'avoir mis pour eux main à la plume.
Afin doncques que mon propos résume
En ensuivant ma Chronique première,
Par laquelle j'ai laissée en lumière
La Conquête de Milan et la prise,
Par ci-dessous sera dit de l'emprise,
Que sur le roi, par un chemin oblic,
Voulut poursuivre le seigneur Ludovic,
Et de plusieurs pays pris et conquis
Sur les Itales, et autres droits acquis
Par les prochas des François et efforts
Des armées, des secours, des renforts,
Des rencontres, des courses, des saillies,
Et des places durement assaillies,
Des victoires, des vertueuses gestes;
Et en somme, de tous faits manifestes
Qui ne doivent en reste demourer,
Mais amplement sont à commémorer.

Jaçoit ce que plusieurs historiographes et chroniqueurs, à plein volume, aient ample description faite des louables œuvres du triomphant roi très-chrétien Louis XII^{e} de ce nom, et que, par le trait de leur dorée plume, les reluisans gestes des François soient à conte aorné commémorés; ce néanmoins, afin que le fruit de leurs labeurs ne puisse de mon côté tomber à terre, ou, par longue révolution de jours, de la connoissance des humains être frustré, de ce que j'en ai pu ouïr et savoir par le dire des auteurs de cour et le rapport

des ducteurs des armes, à la vérité ou au plus près d'icelle, en ai voulu faire un abrégé recueil; non présumant, sur ceux à qui par raison l'office en appartient, entreprendre, mais sachant que œuvre taillé assez y a pour eux et pour moi, et que, de plus riches écrits, ne peux décorer la marge de mon papier. Aucuns jours, d'autres affaires soustraits, à celui passe-temps ai voulu employer, et aussi, en ensuivant la Chronique par moi faite sur la première conquête de la duché de Milan, montrer aux François, par lettres, les actes recommandables qui à la pointe du glaive par leurs mains ont été mis, en être perdurables, pour leur mettre en vue apparente la souvenance de leurs bien-faits, et donner vouloir de persévérer de bien en mieux; tant que la louange de leurs vertus puisse de tous titres d'honneur eux enrichir et aux autres être exemple de glorieuse renommée. Donc me faut passer outre, tant pour la doute que labile mémoire tournant soudain souvenance en oubli, à temps ne s'éloigne de la vérité de ce, que aussi pour l'exaltation des hommes collaudables magnifier. Toutefois si, en donnant portion de louange à chacun selon la due desserte, mes écrits n'étoient, à l'intention de tous, imprimés, à penser est que le vice d'ambition ne doit posséder le loyer de vertus; ne l'appetit insatiable, de gloire mondaine affamé, engorger

tous les fruits de laborieux mérite : veuillent donc les plus grands, sans appetisser leur prix, souffrir les moindres vertueux avoir part congrue au relief d'honneur; et les moindres, en accroissant leur valeur, des plus hauts dignes de gloire publier le bruit heureux, et à eux désirer prospérité de los; et ainsi chacun, élevant soi et autrui, sera du sien content et sans déception parti. Plus ne veux de ce conte ennuyer les oyants, mais donner œuvre à la continuation de mon premier propos, et revenir à la séquence des histoires ultramontaines auxquelles, l'an précédent, au chef de la réduction de Milan je mis une paille jusques à temps, et pour donner face d'ordonnée forme à mon écrit, pour ce que la conquête de la comté d'Imole en Italie doit ici tenir son rang et avoir lieu en cet endroit : à ce faire, ma main garnie de plume et d'encre lui prêtera son aide.

II.

De la conquête de la comté d'Imole.

Pour entrer donc en matière, après que, au tranchant de l'épée, par la force des François, fut soumise et conquêtée la duché de Milan, et le seigneur Ludovic, usurpateur d'icelle, chassé et débouté jusques aux Allemagnes; voulant le roi, premier que retourner de

Lombardie en France, faire flamboyer les armes et fleurir le lis, quatre cents hommes d'armes, trois mille cinq cents Allemands, douze cents Gascons et Normands, et vingt et une pièces d'artillerie mit en avant, et au duc de Valentinois bailla ledit exercite pour aller conquêter la comté d'Imole, et la soumettre au pape, à qui de droit elle appartenoit, à cause des clefs apostoliques. Et tenoit icelle comté dame Catherine Sforze, sœur bâtarde du seigneur Ludovic et veuve du comte Hiéronyme, auquel avait le feu pape Sixte, dernier mort, donné ladite comté. Et étoit dedans une moult forte place nommée Forli, icelle comtesse, et avec elle étoient le comte Alexandre et le comte de Merse, ses frères, et un jeune gentilhomme, nommé Jean de Casal, son bien familier, lesquels avoient si à point pourvu aux villes et places de celui pays, de soudards, vivres et artillerie, que des assauts de la main armée du pape avoient peu de crainte. Toutefois sachant entre le pape et le roi être amitié formée, au moyen de ce, doutoient la venue des François, dont à l'avantage tous les lieux défensables de la comté avoient réparés et fortifiés.

Pour la conduite des gens d'armes et adresse du charroi de l'artillerie de France, le roi ordonna le seigneur d'Alègre pour être en cette besogne son lieutenant, le seigneur de Chandée, le capitaine seigneur de Saint-Priest, messire Antoine de Bessey, baillif de Dijon, le seigneur de Montoison, le Pannetier, fils du maître de l'artillerie, le maître d'hôtel Concressault. Et avec iceux, furent trois gentilshommes pensionnaires du roi, nommés Adrien de Brimeu, Antoine de Castelferrus, et Louis de Malestroit, lesquels avoient voué le voyage de Rome, et se voulurent trouver à cet affaire, avec tant d'autres assurés hommes contre l'effort de la guerre, que pour le détour de la froide saison, qui pour lors étoit en vigueur, ne doute des ennemis, ne retardèrent leur voyage. Mais le douzième jour de novembre, en l'an 1499, prirent leur chemin droit à Parme, au bourg Saint-Denis, à Fornoue et à Boulogne-la-Grasse; et tant marchèrent, que sur la fin du mois de novembre devant la ville d'Imole arrivèrent : auxquels furent sans contredit les portes de la ville ouvertes et logis offert. Et là-dedans gens d'armes et artillerie firent demeure. Le château étoit moult avantageux; car avec ce qu'il étoit de fortes murailles et larges fossés enceint, de trois cents Allemands et de deux cents Bourguignons, bons soldats, étoit garni, avec force vivres, bonne artillerie, et canonniers, au métier tant appris, que peu de meilleurs en étoit. Mais ce néanmoins, pour ce ne resta que toute nuit les pionniers ne missent les mains aux tranchées,

et que le lendemain, au plus matin, devant la place ne fût l'artillerie chargée et affûtée, et de toutes parts mis le siége. Sur les six heures au matin commença la batterie tant démesurée, qu'il sembloit que vents et tonnerres fussent déliés. Quatre jours, sans cesser, dura la tempête tant impétueuse, que tout autour terre trembloit. Défenses et repaires demeuroient souvent au dépourvu; car nul les habitoit qui à danger mortel ne se soumît. Ainsi étoient à la rigueur traités les soldats de la place. Mais tant y a, que, si rigoureusement on les assailloit, vigoureusement se défendoient; car au-dedans du fort étoient plus de vingt-cinq bons canonniers, qui aux François donnoient si adroit, que nul n'osoit l'œil découvrir qu'il ne fût atteint; tant que plusieurs devant la place leur mansion perpétuèrent. Un gentilhomme, nommé Adrien de Brimeu, étant au derrière d'une chapelle, avec grand nombre d'autres, eut sur lui tout le derrière de sa brigandine emporté d'une pierre d'artillerie, et fut moult foulé et étonné du coup; toutefois ne fut guère blessé. Mais à touchant de lui, un sien varlet du même coup eut la tête emportée, et un jeune page, serviteur du maître d'hôtel Concressault, fut de ce coup pareillement occis. Pour abréger, tel échec fut fait sur les François, que du sang d'iceux au-devant de la place en plusieurs lieux fut la terre teinte et enrougie. Quoi plus? si n'est que tant fut mortelle la batterie du dedans, que chacun coup d'artillerie, qu'ils déchargeoient, portoit la mort d'un ou de plusieurs François. Mais pourtant ne cessoient nos canonniers de donner coups et patacs contre murailles et boulevards, et ruer tout par terre; et après que la batterie fut si grande, que suffisante brèche leur sembla pour donner l'assaut, en avisant le moyen pour ce faire, virent que les fossés étoient moult profonds, larges et pleins d'eau, et du lez de la place la montée si haute et tant malaisée, que impossible chose sembloit à prendre par celui côté; dont fut avisé entre les capitaines et maîtres de l'artillerie, qu'on battroit un boulevard qui étoit à l'entrée de la place, et que par là pourroit-on plus à gré donner l'assaut.

III.

Comment le château d'Imole fut pris.

La nuit ensuivant, fut la grosse artillerie chargée et atîtrée devant celui boulevard, et au plus matin, donné au travers; mais non de première avenue, car tant étoit ouvré de forte matière, et artificieuse, que trois pierres des plus grosses pièces, quand vint au donner, demeurèrent plantées moitié dedans la muraille et moitié dehors. Entre ce boulevard et

le château avoit un pont-levis à mont, par où l'on entroit de l'un à l'autre; et avisèrent canonniers que si celui pont pouvoit être mis à bas, que par là pourroient François avoir entrée; et grands coups d'artillerie celle part envoyèrent, et si adroit, que tôt fut une des chaînes qui tenoient le pont froissée et mise en pièces. Ainsi ne tenoit plus la force de la place, ne la vie des soudards qui dedans étoient, qu'au pouvoir d'un seul crampon, qui de tous côtés de coups d'artillerie étoit assailli. A celle heure, les laquais et pionniers qui étoient aux tranchées, voyant que d'approcher étoit temps, sans demander à nul obéissance qu'à leurs premiers motifs, saillirent des tranchées et, à bannière déployée, donnèrent sur le boulevard. Ceux de la place voyant que défense leur étoit nécessaire, nuls coups d'artillerie et de trait par eux furent mis en épargne, mais déchargés si menu sur les assaillants, que plus de trente à l'entrée y demeurèrent. Celui qui portoit l'enseigne approcha de tant que, joignant du boulevard, se mit à pied ferme, et nonobstant coups d'artillerie et de pierres dont il étoit battu de toutes parts, ne voulut démarcher ne reculer un seul pas par crainte de mort, dont à la fin ne fut exempt, car il mourut sur-le-champ, avec assez d'autres. Mais pour ce ne cessa l'assaut; car un autre, nommé Jannot, Gascon, reprint

l'enseigne, et, assuré contre mortelle menace, de tout ce qu'il montoit remplit la périlleuse place, et là, de plus en plus fort, iceux pionniers et laquais assaillirent le fort, et si chaudement poursuivirent leur emprise, que en moins d'une heure eurent le boulevard entre mains, et couchèrent la nuit dedans; mais leur fallut avec tables, portes et autre couverture, le jour durant, fermer le dessus de leur fort, pour eux assurer contre le danger des pierres; ce que ne put être fait que plusieurs n'en eussent à besogner; car nul d'eux pouvoit sortir au découvert pour faire prochas de ce que leur faisoit métier, que du château ne fussent atteints, ou faillis de bien près; toutefois leur demeura le logis. Les soudards de la place eurent à celle heure la meilleure part de leur sûreté perdue; et voyant que de ceux dont ils avoient le pouvoir en estime de rien et que moins redoutoient, étoient les plus assaillis, eurent si grand doute du surplus, que les plus hardis n'étoient assurés; la nuit, voulurent mettre la main au rempart, et eux renforcer de plus; mais la lune, qui celle nuit avoit mis ses rais aux champs, découvrit leur embûche; tellement que, par la guide de sa lumière, canonniers françois à coups d'artillerie leur imposèrent silence; et voyant iceux Sforzians que plus n'en pouvoient, sur la minuit parlementèrent, et baillèrent pour ôtage

le frère du capitaine de la place, et le lendemain au matin, leurs bagues sauves, se rendirent. Les François entrés séjournèrent là depuis celui jour, qui étoit un dimanche, premier jour de décembre, jusques au vendredi ensuivant, que l'ost prit son chemin vers Forli, où étoit dame Catherine Sforze avec ses gens; et ainsi que l'armée de France marchoit, les potestats et seigneurs des villes et places des environs apportèrent les clefs, et se soumirent à obéissance. Ainsi marchèrent gens d'armes en avant, en approchant la ville de Forli, et logèrent deux jours en la terre de Saint-Marc.

IV.

Du siége de Forli.

Le lundi, neuvième jour de décembre, sur les dix heures du matin, arrivèrent les François devant la ville de Forli, laquelle n'eut semblant de défense, mais à portes ouvertes et manière tranquille, reçut l'exercite françois. Après que chacun fut au couvert, par les capitaines de l'armée et les maîtres de l'artillerie fut le château de toutes parts mis en avis; et après que tout fut en vue, fut trouvé que par le dehors de la ville seroit le siége plus à main, et que par là étoit le château plus foible. Toutefois les ennuis de la froidure et empêchements de la pluie qui pour l'heure

avoient cours, défendirent par celui côté ladite place aux François n'assaillir, mais du lez de la ville, supposé que ce fût le plus fort; car plus à plaisir se pourroient faire les tranchées, et plus à sûreté conduire et affûter l'artillerie; et aussi que les gens d'armes seroient toujours à couvert eux et leurs chevaux (qui en tel affaire est un avantage, lequel se fait moult à louer). Et tout ce considéré, fut l'avis mis à effet. Et la nuit commencèrent les pionniers à faire fossés et tranchées, canonnières à taudir, et charger leurs menues pièces, pour battre les créneaux et défenses de la place, afin que le charroi de la grosse artillerie ne fût par ceux du dedans empêché; car, de l'entrée d'une plaine, qui étoit entre la ville et le château, laquelle avoit de large plus d'un jet d'arc, jusque près des fossés de la place falloit aller au découvert; et aussi que les pionniers à l'affaire des tranchées, qui plus de demi-mille avoient d'œuvre, ne fussent détourbés. Ainsi battirent créneaux et défenses, jusque tranchées fussent faites et toute l'artillerie mise à point. Tant de coups venoient de la place, qu'homme n'osoit montrer le doigt, qu'il ne fût rencontré; tant que moult de François y demeurèrent. Mais sitôt que les plus grosses pièces furent assises et chargées, le bruit du terremote voragineux commença tant impétueux et épouvantable, que les ver-

rières et tuiles des maisons prochaines alloient à bas; et avoient les canonniers françois tant approché la place, que la bouche de leur artillerie au-dedans des fossés plus d'une brasse apparoissoit. Et voyant ceux du fort qu'ils étoient ainsi malmenés, adressèrent leurs canons vers l'artillerie, qui du dedans des fossés leur tiroit; et donnèrent tant près d'icelle, que sur le bord de la bouche d'une grosse coulevrine assenèrent un coup tel, que tout le long du dos de la pièce fit une passée suffisante à coucher le bras d'un homme. Les autres pièces, étant au découvert, se trouvèrent à telle presse, qu'à leur dos apparoissoit clairement qu'à rencontre de coups s'étoient trouvées. Et ne furent tant à couvert ceux qui étoient aux tranchées enterrés, que plusieurs ne fussent à plus de six pieds de profond par les coups de ceux de la place rencontrés et atteints. Somme, la batterie des deux partis étoit si chaudement menée, que l'un coup n'attendoit l'autre. Et est à penser que, où tant de gens avoit, qu'à fête funérale plusieurs étoient souvent conviés. Que dirai-je? L'orage turbineux dura plus de dix-huit heures, que nuit, que jour; si que, par la continuation de la jacture, les murailles furent tant battues, que l'assaut se pouvoit donner. Donc chacun se mit à jeter fagots, tables, portes, charrettes et autres aides dedans les fossés, qui étoient

pleins d'eau et moult profonds. Et ne furent iceux de beaucoup près que d'assez comblés et remplis, qu'on ne se mît au travers. Un Maure, serviteur du duc de Valentinois, entra le premier; après, le seigneur d'Alègre, Louis de Malestroit et un archer gascon de ceux du comte de Ligny, nommé Fortune. A celle entrée se montrèrent ceux qui plus avoient leur honneur pour recommandé, que crainte de leur vie.

Le duc de Valentinois, voyant les capitaines et hommes plus estimés, des premiers à la charge, ne voulut tant son honneur laisser écarter, qu'à l'affaire ne se trouvât, tant qu'à la foule se mit au travers des fossés. Mais deux pas n'eut cheminé en avant, qu'en l'eau ne se trouvât jusqu'au-dessus des genoux; ce qui moult le refroidit. Auprès de lui étoit un des gentilshommes de la maison du roi, nommé Castelferrus, qui à ce besoin lui fut si propice, que tout le travers de l'eau à son col l'emporta. Chacun faisoit tel devoir, que nul de lâcheté pouvoit être atteint. Les canonniers de la place, voyant que nécessité leur apprenoit à défendre leur vie, nulle pièce d'artillerie eurent en réserve, mais à tel affaire mirent tout leur pouvoir en œuvre; tant que pour la peste de leurs coups, plus de vingt-cinq François furent à l'entrée ensevelis. Un archer gascon, nommé Fortune, qui

des premiers s'étoit mis au fossé, au travers de sa brigandine eut deux coups de hacquebute tels, que les deux pierres lui demeurèrent dedans le corps; lequel, pour l'angoisse des coups mortels, étant en butte et visée des ennemis, après grande effusion de sang, se trouva débilité du pouvoir et offusqué de la vue, et laborant en ce douloureux travail, ainsi que je lui ai ouï dire, se voua à Notre-Dame de Hautefaye, et tout soudain reprit lumière oculaire, et force corporelle recouvra, tant qu'à la fin de l'assaut se trouva, et depuis, sain et haitié, fut à son voyage. Pour rentrer, l'assaut fut moult dur, et la défense vigoureuse; mais tant se montrèrent les François gens de bien à cette besogne, que, pour les coups d'artillerie du dedans, ne l'empêche des fossés (lesquels, nonobstant les planches, falloit à plusieurs, pour passer, outrenager), ne toute la défense des soldats du château, ne demeura qu'à vive force d'assaut ne fût emporté. Je ne veux au long décrire le mérite de tous ceux qui à cet affaire firent chose digne de los, car par trop en serait la marge de mon papier élargie; toutefois l'assaut fut tel, que la place, qui semblait inexpugnable, fut gagnée en peu de temps.

V.

Comment dame Catherine Sforze fut prise.

Entre les périlleux dangers de tant durs assauts, dame Catherine Sforze vigoureusement se maintenoit, et aux plus devoyés ennemis de sa perverse fortune, d'une joyeuse chère couvrant le deuil de son infélicité, donnoit à ses gens cœur et hardiement par audacieux langage, comme une preuse Thamyris; et voyant les François par force gagner le château, de rien ne se mit en effroi; mais avec les siens, contre ses ennemis, jusques à ce que pouvoir défaillit à la volonté, tint illec le fort. Les canonniers de France, en tous les lieux où gens de défense pouvoient aviser, adressoient là leurs coups, sans épargner le repaire où étoit icelle dame. Deux ou trois fois donnèrent encontre d'elle, au travers des créneaux, dont la plupart de ses aides, comme lâches et arrecrûs, abandonnèrent leurs défenses; et elle, sous corps féminin, montra cœur viril et vertueux; car onc pour nul danger, tant lui fût-il proche, ne mit en arrière la marche. Mais elle, soi voyant des siens abandonnée, et assaillie des ennemis, sans espérance de recœuvre, avec ses plus privés, gagna un ravelin étant derrière la citadelle, et là,

soi voyant sur le bord de la fosse de son exil, et le prochain intérit sanglant de ses soudards connoissant, montrant avoir moins de regret de la perte de son pays, que douleur de la mort de ses gens, sur la muraille se mit toute en vue, et là vint résumer constance, et dire aux François en langage italien : « O vous belliqueux François, qui, à la secousse de votre dure main, toute la terre des Itales faites plier et trembler, puisque Fortune incertaine m'a par votre pouvoir au joug de captivité soumise et domptée, suffise vous à tant, et ne veuillez la pauvre déshéritée et tant désolée veuve à mort persécuter; car ce seroit œuvre contre la propriété recommandée de votre noble nature; et si vous avez la gent superbe de ce pays matée, pardonnez aux humbles; et si rigueur de guerre vous apprend être cruels aux rebelles, humain remords vous commande être piteux aux vaincus; car tout pouvoir est instabile, qui est vide de clémence. Ne semez donc le sang de ceux dont la mort ne vous peut donner titre de louanges, ne la vie empêcher le moyen de votre profit. » Maintes autres douces paroles eut aux François, lesquels pour ce ne cessoient; mais entendoient à mettre du tout le château et la citadelle entre leurs mains, et traiter les soudards selon la coutume de prise d'assaut. Un capitaine de laquais, Gascon, nommé Bertrand,

avoit été des premiers à la prise du château, et voyant qu'au fort, où étoit la comtesse Sforze, devoit avoir quelques gens de bonne prise, avec douze laquais gascons et huit allemands, entra dedans, et prit la foi de la dame. Les Allemands eurent la foi de ses frères et de Jean du Casal, et tuèrent douze ou treize Italiens qui là se trouvèrent. Ce durant, le duc de Valentinois, le seigneur d'Alègre, le seigneur de Castelferrus, et un nommé le petit Aubigny entrèrent dedans le ravelin où étoit la comtesse, et la prit le duc de Valentinois. Le comte de Merse, le comte Alexandre et Jean du Casal furent mis entre les mains du bailli de Dijon, capitaine des Allemands.

Le duc de Valentinois en emmena la comtesse Sforze au château, avec une sienne dame d'honneur, nommée Argentine, et sept ou huit autres damoiselles. Le capitaine Bertrand, qui la foi de la dame avoit premier eue, fut par le duc de Valentinois contenté. Tous les Allemands, Bourguignons, et autres soldats de la place, furent abandonnés au tranchant du glaive, qui tant cruel leur fut, qu'un tout seul d'iceux n'eut répit de mort, si n'est autant que fuite de clos pourpris devant leurs ennemis leur en put donner. Et fut le chaplis si sanglant, que plus de sept cents hommes furent illec mis à l'épée.

Tout ce fait, le duc de Valentinois, lequel était las, pour se vouloir désarmer et prendre repos, dedans une chambre haute se retira. Mais bon besoin lui fut de tôt déloger de ce lieu : car au-dessous de lui, dedans une salle basse, pleine de poudre de canon et d'artillerie, étoient entrés vingt-cinq ou trente Allemands, avec du feu, pour visiter le logis; et ainsi qu'ils faisoient leur recherche, trouvèrent du vin, et là se mirent à dringuer, tant que la douceur du breuvage leur fit oublier le danger du feu et de la poudre. Un des gens du duc de Valentinois, voyant ce péril imminent, promptement l'en avertit, lequel ne séjourna plus à mont, mais tôt se retira autre part loin d'illec. Bientôt après qu'il se fut ôté du chemin, les Allemands firent si bon feu, que la poudre qui étoit dedans la salle fut soudainement toute en flamme, et la chambre dont étoit sorti le duc de Valentinois toute embrasée. Une partie de ceux qui le plus près furent de la porte, de feu et de soufre les visages et les mains tout enfumés, teints et noircis, se sauvèrent; les autres furent sans secours éteints et brûlés.

Cette nuit couchèrent les François dedans le château; et le lendemain, à ceux qui voulurent sortir, fallut faire ponts et planches, car tant étoit forte la place, qu'au lieu même où avoit été donné l'assaut, sembloit la passée

tant douteuse, que nul sans aide osoit par là repasser. Après celle défaite et prise, l'armée séjourna dedans Forli quinze jours, et premier que partir, bonne garde fut laissée pour la sûreté de la place. Et puis se mit l'ost au chemin droit à Pesaro, une forte ville sur le chemin de Rome, laquelle étoit du Papat, à cause d'Imole. Et lorsque les gens du pays surent la venue des François, par une nuit tous les blés des environs, vins, foins, bois, maisons, loges, et toutes autres choses nécessaires pour soutenir ost, par les montagnes et autres lieux prochains de la ville, mirent au danger du feu, qui tellement sur ce mit son pouvoir en œuvre, que depuis le temps que, selon les poëtes, Phaéton versa le curre de Phébus sur la terre, n'apparut si grande flamme; et de vrai, si nul de ceux qui virent le spectacle au mont Etna avoit été à l'heure, lui en pouvoit souvenir : car à val, à mont, et sur la croupe des montagnes, plus de quatre mille de pays autour de Pesaro n'apparoissoit que feu et fumée. Et tout ce avoient fait les paysans, pour mettre l'ost en disette de vivres et découvre de logis. Ainsi que l'armée marchoit pour aller assiéger Pesaro, vinrent lettres du roi au seigneur d'Alègre, par lesquelles lui étoit mandé, à toute diligence vers la duché de Milan faire retourner les gens d'armes, et que besoin en étoit tel, que, sans brief secours,

était icelle duché en voie d'être reconquêtée par le seigneur Ludovic. Et à ce mandement, sans marcher outre, se mirent François au retour. Le duc de Valentinois, avec les trois gentilshommes pensionnaires dessus dits, prit le chemin de Rome, et avec lui en emmena prisonnière dame Catherine Sforze.

VI.

Du commencement de la rebellion de Milan.

Ici est à dire que le roi étoit jà de retour en France, lequel n'eut sitôt de Milan désemparé la duché, que secrète mutinerie et rebellion célée, de jour en autre, en Lombardie ne se forgeât. Et comme chose difficile est entre les humains pouvoir assouvir commun appétit, tant n'avoit su le roi adhérer au vouloir de tous, que plusieurs ne se cuidassent mal partis; et entre autres, un nommé messire Jacomo André, valet de chambre du seigneur Ludovic, duquel avoit donné le roi la confiscation à maître Théodore, son médecin; et un autre, nommé Nicolas, barbier et chirurgien de la ville de Milan, lesquels s'en allèrent en Allemagne devers le seigneur Ludovic, auquel dirent et promirent maintes belles choses. Et lui promit, celui Jacomo André, que quinze jours ne seroient révolus, que sa main n'eût pre-

mier baigné au sang du seigneur Jean-Jacques, et que mort ne l'eût rendu. Nicolas le chirurgien se fit fort, envers le seigneur Ludovic, de faire insulter la commune de Milan contre les François qui étoient logés dedans, et d'aller de maison en maison suader et induire chaque Milanois de tuer son hôte et d'occire tous ceux qui au dépourvu se pourroient trouver, sans en prendre un tout seul à merci. Le seigneur Ludovic de ce remercia très-amplement iceux transfuges, et plus affectueusement leur recommanda le proditieux affaire; auxquels dit que hardiment missent la main à la besogne, et que, pour les secourir tôt, avec grosse armée se mettroit sus, et que, pour ce faire, avoit jà toute la Lombardie et la plupart des Itales à poste. Et tout ce fait et dit, droit à Milan s'en retournèrent les compagnons. Sur le cœur, tristes et pensifs, gardoient cette crimineuse entreprise, en attendant l'heure opportune pour icelle exécuter; mais Celui qui des choses mal proposées dûment dispose, autrement en ordonna : car ceux qui la machinée promesse devoient pour leur profit mettre sous la clef à leur dam, le vingt-deuxième jour de décembre, dedans l'église des Cordeliers de Milan, à un nommé Antoine Viscomte, compère dudit Jacomo André, leur affaire communiquèrent, pensant qu'il fût des malcontents, et que des conjurés de la

rebelle insurrection voulût être. Toutefois, comme celui qui de tache de trahison ne vouloit sa renommée noircir, le fit autrement; car après que les uns des autres furent séparés, secrètement au château de Milan il s'en alla, et les capitaines de la place dûment avertit de la machination susdite. Et tout en l'heure furent iceux traîtres envoyés prendre, lesquels furent mis dedans la Roquette, et bien gardés, jusqu'à temps que telle punition d'eux seroit faite, que leur démérite le requéroit.

VII.

Comment le seigneur Ludovic se mit aux champs.

Par messagers secrets et lettres closes avoit le seigneur Ludovic, envers le peuple de Lombardie et aucunes villes d'Italie, si bien ouvré, que de la faveur et aide d'iceux se tenoit pour assuré; dont avoit fait tel amas de soldats, que assez fort se cuidoit pour la duché de Milan reconquêter. Et voulant mettre en lumière son dessein et exécuter son vouloir, sur la fin du mois de janvier, avec son ost, prit les champs et commença bien à point à mettre main à l'œuvre et assiéger aucunes villes et places limitrophes et confines des Allemagnes; et, voyant les garnisons qui dedans étoient pour le roi, que longuement ne pourroient

tenir, et secours leur être en arrière main, par composition se rendirent et, leurs bagues sauves, vidèrent les places. Ainsi commençoit bel et bien le seigneur Ludovic de recouvrer pays, et cuidoit, premier que fût fini l'hiver, avoir toute Lombardie et les pays des environs reconquis, et à son obéissance réduits; et pensant du tout la chose au vrai future à son avantage, de nouvelle devise voulut user, et l'eau et le feu de sa première devise voyant asséchés et éteints, prit un tabourin, disant: Je sonnerai l'hiver pour danser l'été. Mais par Celui qui victoires et triomphes donne à qui lui plaît, autrement en fut disposé, et de plus de moitié à chef de l'emprise fut celui Ludovic déçu de son propos, comme ci-dessous apperra par écrit. Le roi, étant lors à Loches, en l'entrant du mois de février, sut au vrai que avec grosse gendarmerie le seigneur Ludovic s'étoit mis aux champs, plein de délibéré vouloir de par force reconquêter la duché de Milan, ou à la poursuite demeurer, et pour son emprise perfinir, la vie de maints soudards aux périls de la guerre du tout abandonner; et que, pour ce déduire comme à l'extrême besoin et dernière nécessité de son plus urgent affaire, le prix des trésors, le secours des amis, le pouvoir de la force, le savoir des esprits et tous les moyens de remèdes dont aider se pouvoit, avoit mis en avant et fait tel prochas de

gens d'armes, que, de plus de vingt mille soudards allemands, bourguignons, suisses, albanois, lombards et romains prêts d'exposer leurs corps à effusion de sang pour son vouloir exécuter, se trouvoit accompagné, avec le secours des nobles et la faveur populaire de toute la Lombardie, et l'appui des principales villes des Itales, auxquelles avoit par subtils moyens surée intelligence, fermée et confédérée alliance : ce qui, aux champs et à la maison, au penser du roi fit soucieuse compagnie, jusque si dûment y eût pourvu, que par la force des siens lui sembla le pouvoir de ses ennemis savoir dompter; ce qu'il fit, ainsi que par après en écrit sera rédigé.

VIII.

Comment le roi transmit de là les monts le seigneur de la Trimoille, avec cinq cents hommes d'armes.

A l'affaire de Milan me faut revenir, et à l'armée de France qui dedans étoit, mais tant affoiblie pour la séparation susdite, que bon métier avoit de renfort; et pensoit bien le seigneur Ludovic en briefs jours venir à chef de son entreprise; et est à croire qu'ainsi fût-il, si le roi par secours diligent n'y eût pourvu, ainsi qu'il fit: car sachant le besoin extrême des siens,

voulant mettre barre de sûreté entre le pouvoir de son exercite ultramontain et les assauts de ses ennemis, hâtivement transmit outre les monts le sire de la Trimoille, avec cinq cents hommes d'armes; et furent sous sa charge les capitaines qui s'ensuivent, avec leurs compagnies : le seigneur de Mauléon, le seigneur de Beaumont, le seigneur de Sandricourt, le seigneur de Lanque, le bailli de la Montagne, le seigneur de la Fayette, lieutenant de la compagnie de l'amiral de France; le seigneur de Mauvoisin, lieutenant des gens d'armes du bâtard Mathieu de Bourbon; Olivier de Plonet, lieutenant de ceux du maréchal de Gyé, et plusieurs autres bons conducteurs et chefs de guerre, lesquels tirèrent vers Lyon sur le Rhône; et là furent quelque peu de temps à séjour, en attendant tout le nombre de leurs gens à venir. Au sire de la Trimoille tardoit jà qu'il n'étoit en Lombardie, pour échauffer la guerre contre les Lombards et lansquenets, et bonne envie avoit de les assembler aux plaines, et de faire au roi, à ce besoin, quelque bon service. Le seigneur de Sandricourt, qui avec le sire de la Trimoille n'étoit parti, après avoir disposé de son affaire, sachant que l'armée s'assembloit à Lyon, pour non être des derniers, de son hôtel jusque là courut la poste, de l'un à l'autre distant de plus de cent lieues, et là arriva à heure due.

Sitôt que tout fut assemblé et que heure de partir sembla au sire de la Trimoille, avec son armée se mit aux champs, pour accomplir son voyage; et à voir la manière, l'ordre et l'arroi de ses gens, bien sembloit exercite conduit sous main impérieuse : car tout alloit de poids par compas et de mesure, et sous le châti de discipline de chevalerie.

IX.

Comment le comte de Ligny fut à Côme, au-devant de l'armée du seigneur Ludovic.

Ici sont à commémorer les faits jà commencés par le seigneur Ludovic, sur la reprise de Milan, et suivre le moyen pour tirer à la fin, qui fut telle que, après que ledit seigneur Ludovic eut pris le vent et abordé la Lombardie, le comte de Ligny, lieutenant du roi delà les monts, ayant le maniement de la chose militaire, sachant l'armée dudit Ludovic avec lui marcher en avant, sans avoir, de sa part, égard au peu de nombre de gens qu'il avoit, ne doute de la force de ses ennemis, avec deux cents hommes d'armes saillit de Milan et se mit en voie vers Côme, pour aller secourir la garnison qui etoit dedans, et pour les ennemis rebouter, et aussi pour garder le passage, qui

étoit la principale entrée de la duché devers les Allemagnes.

Tantôt après qu'il fut en la ville de Côme, nouvelles furent que Belinsone s'étoit rebellée, qui est une ville moult forte entre les montagnes d'Allemagne, en laquelle avoit garnison de François. Et pour icelle renforcer, transmit le comte de Ligny un gentilhomme de Savoie, avec cinquante chevaux et cent piétons. Mais les gens de la ville, sachant la venue du seigneur Ludovic, et son armée prochaine, fermèrent les portes aux François, et commencèrent à tirer grands coups de traits et d'artillerie contre eux. Et sachant le comte de Ligny la diversité des querelles, de rechef là transmit Louis d'Ars, son lieutenant, avec quarante hommes d'armes et cent archers, lesquels se mirent à passer le travers des montagnes, où n'avoient chemins accessibles, fors petits sentiers pour la passée d'un seul homme à la fois; et au bas de la montagne étoit une rivière courant, nommée la Trèze, roide, tant impétueuse et bruyant, qu'il n'y avoit cœur tant assuré qui là n'eût occasion de frayeur; toutefois pour ce, ne retarda la passée; mais tant errèrent François par ces voies scabreuses que tôt approchèrent Belinsone. Dedans la ville étoit demeuré un gouverneur pour le roi, lequel avoit baillé à un sien frère en garde un des châteaux de la ville, avec bonne garnison

de François, et autres défenses, pour servir à l'affaire de la place. Or avisèrent les Lombards qu'ils prendroient celui gouverneur, et que tellement le traiteroient, que si sondit frère, capitaine du château, n'aimoit mieux le voir cruellement mourir que rendre la place, bientôt l'auroient entre mains; et ainsi le firent: car le gouverneur, qui, pour quelques affaires, étoit allé, trois ou quatre jours devant, à Milan, fut, à sa venue, par ceux de la ville pris et arrêté; auquel, sans autre propos lui tenir, dirent que, s'il ne faisoit à son frère, qui avoit le château en garde, que tôt en l'heure entre leurs mains ne fût mis, que, premier que jour couchât, au pouvoir de la corde abandonneroient sa vie; et afin qu'il ne mît la chose en doute, en la place de la ville, aux enseignes des justices plantées, lui montrèrent le mortel apprêt de son intérit prochain. Voyant celui gouverneur le tumulte à ville, la rebellion du peuple, et la menace des grands, contre lui préparer tels efforts, ne sut contre ce danger à quel appui se tenir, si n'est à une pensée d'espoir qui à mémoire lui ramenoit que pour le rachat de sa vie son frère rendroit cette place; auquel manda son extrême nécessité, lui priant que, pour le refus de la place, ne voulut sa mort consentir; lequel, pour ce, ne voulut vider ne rendre le fort, jusqu'à ce que, par le patibulaire dressé, eut claire

connoissance de la mort jugée de son frère, qui tant lui amollit la dureté du cœur, que fraternelle pitié lui fit tourner le dos à tout droit de sévérité. Les soldats de la garnison, sachant la chose, voulurent aller recourir celui gouverneur et donner sur les vilains; mais le capitaine, doutant qu'ils ne faillissent à leur entreprise, et que son frère ne fût secouru, ne voulut permettre à nul d'entre eux y aller, mais rendit la place et retira sondit frère d'entre les griffes des Lombards.

Dedans la ville avoit encore un fort, que tenoient des laquais gascons, desquels étoit capitaine un nommé le bâtard de Montcassin, et contre toute la commune de la ville gardoient iceux laquais une galerie assez forte, et la défendoient si à point, que Lombard n'en approchoit qui à coups de trait ne fût renvoyé.

Le capitaine Louis d'Ars fut, à sa venue, averti comment la place étoit rendue aux Lombards, et de la rebellion du peuple, et sans délai se mit à regarder tout autour de la ville, pour voir si par quelque lieu on la pourroit assaillir. Mais ceux de dedans sans cesse tiroient trait et artillerie en sorte que nul n'osoit approcher. Ainsi se retira avec ses gens dedans la place que tenoient les laquais, et le lendemain se mit aux champs vers le pays de Suisse, et trouva que renfort pour le seigneur Ludovic venoit de tous côtés, et avec ceux fallut

avoir mêlée, qui fut telle que, deux ou trois jours suivants, ne furent qu'escarmouches : car les gens du pays à cheval et à pied avec Allemands et Suisses étoient à toute heure en armes sur les chemins et passages ; mais, par le secours de ceux, ne fut l'ost du seigneur Ludovic renforcé : car les uns furent pris, les autres tués et les autres tant écartés qu'onc puis tous ne se rassemblèrent.

X.

De la rebellion de Milan.

J'ai dit que sur la fin du mois de janvier le seigneur Ludovic avec main armée tenoit les champs ; reste, de la rebellion de Milan, qui en ce temps fut découverte, faire en abrégé quelque récit, et dire que lors dedans la ville de Côme étoit le comte de Ligny, avec soixante hommes d'armes des siens, et la compagnie des Écossois, qu'un nommé Robert Stuard, lieutenant du seigneur d'Auzon, conduisoit; et là furent nouvelles que l'armée du seigneur Ludovic approchoit, et de tant que, à dix milles près de la ville, étoit sur le lac embarquée. Et voyant le comte de Ligny la ville mal garnie de François, manda venir Louis d'Ars, avec ses gens, et que le plus tôt qu'il pourroit se retirât dedans Côme pour le renfort d'icelle : car besoin

étoit de ce; et que d'heure pensât du retour, qui en brief lui fut chose nécessaire; car toute la duché de Milan étoit couvertement contre les François conjurée, et les Lombards, enflés de poison comme vipères, pour plus cautement vomir le venin de leur mortelle trahison, aucuns des potestats et seigneurs de la ville de Milan, avec le frère du trésorier du seigneur Ludovic, lequel, durant la première conquête de Milan, avoit au pourchas des emprunts par ceux de la ville été tué, feignant iceux Lombards ne vouloir obéir au seigneur Jean-Jacques, comme non suffisant au gouvernement politique, brigues haineuses et vulgaires murmures contre lui insultèrent, et, sous le tapis de celle division, peu à peu toutes leurs maisons cèlement garnirent de gens armés; et tant couvertement firent leur menée, que au savoir des François fut la chose inconnue. Mais tant alla le fait en avant, que le jour de la Conversion-saint-Paul, au seigneur Jean-Jacques, étant en la maison de la ville, près le Dôme, donnèrent un alarme tumultueux, et cuidoient les François que le débat survînt à cause de division civile; mais bien autrement alloit de la chose : car les traîtres avoient secrète intelligence et promesse jurée au seigneur Ludovic, de mettre, le jour de la Purification-Notre-Dame, tous les François qui étoient en Lombardie à sacquement ; et voyant

les conjurés le terme de leur emprise approcher, la duché de Milan désarmée de François, et le seigneur Ludovic avec toute force marcher avant, cuidant le pouvoir de France foible pour à lui résister, de plus se renforcèrent; et le seigneur Jean-Jacques d'autre part : tellement qu'après ces efforts, les François logés dedans la ville se doutèrent, et pour obvier à tous dangers, trois jours ensuivant, eurent le harnois sur le dos; et voyant les Milanois la ville mal accompagnée de François, et le comte de Ligny avec ses gens à Côme, pour autres affaires assez embesogné, le jour de la fête Notre-Dame-de-Chandeleur, donnèrent l'assaut au seigneur Jean-Jacques, lequel eut bon besoin de soi bien défendre et du secours qui lui fut proche : car, durant le débat, un gentilhomme nommé Coursinge, lieutenant du duc de Savoie, survint avec soixante chevaux, et tout le long de la grand'rue et le travers de la place du Dôme, qui toutes pleines étoient de Lombards en armes, passa, et jusques au travers de la presse des Milanois, la lance sur la cuisse, fut jusques devant la porte de la maison-de-ville ; et au-dedans étoit le seigneur Jean-Jacques, armé de toutes pièces, lequel, de sa part, à tour de bras défendoit l'entrée. Mais contre tant de peuple n'eût longuement soutenu l'escarmouche ; et si le capitaine Coursinge ne l'eût recous, sa vie étoit

en dangereux hasard ; car de haine mortelle l'assailloient iceux Lombards. Toutefois telle aide lui donna ledit Coursinge, que voulussent ou non Milanois, du danger de leurs mains furieuses en la sûreté du château l'en emmena, voire en telle heure, que bien lui fut de saison : car premier qu'ils entrassent en la place, commotion de commune eut par toute la cité pour l'heure contre les François audience autorisée ; et n'y eut ne grand, ne petit, qui parler sût, qui à haute voix ne criât : *More! More!* Plus de trois heures durèrent leurs cris et huées ; et avec ce, plus de cent mille hommes armés se mirent en place. Sur l'heure du midi étoit quand le tumulte commença, et dura jusques grosses pierres d'artillerie leur fussent transmises du château : ce que firent le seigneur de l'Espy et messire Codebecarre, capitaines de la place; car oyant ce bruit, firent à coup mettre hors huit des plus grosses pièces d'artillerie qui fussent au-dedans, et décharger coups au travers des maisons et des rues, tant horribles, qu'on eût dit que toute la cité devoit profonder aux abîmes. Somme, la batterie et tonnerre de l'artillerie dura dès une heure après midi jusques au soir, et fit sur la ville tel échec, que plus de trente fortes maisons et somptueux édifices furent percés et mis par terre ; et tant d'hommes, femmes et petits enfans morts et acravantés, que l'horreur de

ce me défend n'en dire le nombre; mais que que soit, si cher comparèrent Milanois leur défaut, que une autre fois, premier que rebellion commencer, leur devroit venir la chose à mémoire. Jusques au milieu de la place, qui est entre le château et la ville, escarmoucher avec nos gens furent les Lombards; et tant approchèrent, que main à main se rencontrèrent. Si à point se montra le seigneur de l'Espy à cette affaire, que à la défense de l'artillerie y parut jusques à l'effusion de son sang. Qui eût lors vu faire taûdis et barrières au travers des rues, et autour de la place escarmoucher, eût bien pu dire à certes, que guerre mortelle avoit là trouvé l'huis ouvert; car tant que le soleil donna lumière à ce jour, le tonnerre de l'artillerie ne le bruit de la cité eurent silence. Que dirai-je? Sitôt que l'heure tarde fut venue, Lombards bruits et cris tranquillisèrent, et François, eux et leur artillerie, se retirèrent au château.

XI.

Comment les vivres du château se cuidèrent perdre.

Avec les soldats de la place étoit lors un Milanois, nommé messire Louis de Pors, de grand âge et bien emparlé, aux gages du château, servant de truchement pour avitailler la garnison, avec un François, nommé Pierre

Bordier, commissaire, pour le roi, sur le fait du sel à Milan; lequel de Pors, pour découvrir son double courage, après que chacun fut retiré secrètement, abandonna le fort, et dedans la ville s'en alla, et du pouvoir de la garde, des vivres, de l'artillerie, et en somme de toutes les autres choses qu'il avoit pu voir et connoître au château, avertit ceux de la ville, et fit une autre chose qui de plus cuida nuire aux François; car lui qui tous les secrets du château, lui étant dedans, avoit connus et avisés, par une nuit ouvrit les bondes et passées de l'eau qui abreuvoit les fossés de dedans la place: tellement que le moulin qui est contre les murs de la Roquette, devers l'entrée du parc, fut inondé et tout couvert d'eau. Les caves où étoient les farines, blés, vins, lards, huiles, graisses et autres choses nécessaires pour le soutien des soldats de la place, furent noyées et toutes remplies d'eau; tant que à toute peine purent être sauvés les vivres qui étoient dedans.

Dedans la ville de Milan ne fut seulement ce jour fait le hutin, mais par toutes les autres villes, places et bourgades de la duché, lesquelles, toutes à une voix et à une heure, comme entrepris étoit, remplirent l'air de cris moriens, dont tous les François, qui après ce se trouvèrent désaccompagnés ou écartés, se trouvèrent mal traités.

XII.

Comment l'armée du seigneur Ludovic fut à Côme.

Le premier jour de février, sur les deux heures après midi, étant le comte de Ligny à Côme, avec ce qu'il avoit de gens, après avoir long-temps attendu l'armée du seigneur Ludovic, put voir par vraie expérience ce que par imagination attendoit; car le long d'un lac qui des Allemagnes jusques à touchant la ville de Côme reflue, plus de deux milles de pays par eau, à combles barques et pleines gabares, lui furent en barbe gens armés, qui ne demandoient que la guerre; et pour leur en donner, le comte de Ligny, avec partie de ses gens, leur fut au-devant, jusque sur le bord du lac, au droit de leur descente, et là fit arranger et charger son artillerie, et eux conviés à ce banquet, quatre faucons leur mit à mont, qui pour rivière firent tel vol, que qui toute leur prise eût voulu mettre en carbonnade, divers entremets s'y fussent trouvés. Pour revenir au parfait, si rudement furent reboutés, que plus de demi-mille furent contraints reculer pour gagner une abbaye qui étoit au bord du lac; et en eux retirant, sans cesse tiroient canonniers au travers la greigneure presse, et

ne fut coup déchargé, que quelqu'un n'en prît le bond ou la volée; et de si près fut failli le cardinal Ascaigne, que le bord de sa barque, à deux pieds près de lui, fut emporté d'un coup d'artillerie; et eux retirés à sûreté, prirent logis pour passer la nuit dedans celle abbaye.

Voyant le comte de Ligny qu'il ne leur pouvoit faire autre ennui, avec gens d'armes et artillerie dedans la ville se retira, laquelle il avoit si à point remparée et fortifiée de toutes choses nécessaires pour attendre siéges et assauts, que tout assuré se cuidoit de la maîtrise du passage contre le pouvoir du seigneur Ludovic et ses lansquenets, jusques à la venue du secours de France, si plus de deux mois n'eût été en demeure; et bien donna le jour de devant à connoître à ses ennemis, que par défaut de soudards étrangers peu les doutoit, car six cents Lombards et Piémontois étant aux gages du roi, il en avoit envoyés et cassés, sachant aussi que de sûre fidélité entre eux est peu de nouvelles.

XIII.

Comment Côme fut rendu au seigneur Ludovic.

La nuit, vigile de la Purification-Notre-Dame, le seigneur Jean-Jacques étant dedans

le château de Milan, jà averti des approches du seigneur Ludovic, pensant le pouvoir des François, qui étoient à Côme, n'avoir durée contre les assauts d'icelle, et sachant que quelque peu de force qu'ils eussent, pour doute de mourir n'abandonneroient la ville, et aussi que bon besoin avoit le surplus de la duché de leur secours, trois messagers coup sur coup transmit au comte de Ligny, auquel mandoit par lettres, que si pour l'honneur et profit du roi se vouloit employer, que incontinent se retirât à Milan, et qu'il en étoit heure. Mais pourtant ne voulut désemparer. Tantôt après vint second message, et lettres contenant que si la duché de Milan se perdoit pour le roi, que la défense et tenue de Côme en serait le seul moyen, vu qu'elle ne pouvoit, selon son avis, à Ludovic résister, et que les gens d'armes, qui dedans étoient, étoient l'espoir de l'appui du faix de la guerre; par quoi étoit métier de laisser la place, qui tout à temps se pouvoit recouvrer, et subvenir à l'affaire du plus, qui du secours ne se pouvoit passer. Toutefois ne fut celle remontrance occasion de retour au comte de Ligny; mais dit de rechef qu'il s'essaieroit de garder la place, tant que vivres et soudards pourroient durer : et lui sembloit bien que moult longuement pourroit attendre le siége; car la ville étoit pour l'heure assez fortifiée; et pensoit que si à la fin, par

défaut de vivres, ou force d'assauts d'ennemis étoit pressé, que sans danger se pourroit retirer à Milan, ou ailleurs, à sûreté; vu qu'il n'avoit affaire qu'à gens de pied, et aussi qu'il avoit l'issue du côté de Milan toute au délivre. Ainsi eut propos délibéré de demeurer, et jusques à la fin défendre la place; et pour ce, mit gens d'armes et artillerie sur les murailles de tous côtés, si à point, que aux assauts des ennemis défense mortelle avoit préparée. Dernières lettres vinrent, par lesquelles étoit dit au comte de Ligny, que, sur toute l'obéissance qu'il devoit au roi, et toute la crainte qu'il avoit de l'offenser, il se retirât à Milan, et pour cause; ou sinon, qu'il feroit en sorte qu'envers le roi se pourroit mal trouver; et en laissant la place, de rien ne pouvoit amoindrir le prix de son honneur : car mieux étoit se retirer d'heure, pour l'accroissement du commun profit, que à la longue tenue d'honneur singulier s'arrêter, et hasarder le tout à perdition irrecouvrable.

Voyant le comte de Ligny, que si plus tenoit la ville, et que par aventure inconvénient en advînt, que par le seigneur Jean-Jacques envers le roi ne seroit épargné, et aussi que mieux se pouvoit trouver aux affaires du roi en liberté des champs, qu'en subjection de place assiégée, supposé que ce fût contre son vouloir de laisser la place; ce néanmoins pour

déloger, fit armer ses gens, et mettre en charroi son artillerie, et ne voulut partir de la ville, que ne fussent plus de huit heures du matin, en attendant sur la place la venue du seigneur Ludovic, et son armée, pour leur vouloir au départir donner une escarmouche. Mais onc un seul de l'abbaye, où ils avoient celle nuit couché, pour l'heure ne sortit. Ainsi se mirent François à chemin droit à Milan. Tout ce jour chevauchèrent jusques au soir, et par les chemins rencontrèrent plus de quatre mille Lombards en armes, criant: *More! More!* à pleine voix. Et moult ennuyèrent les gens d'armes, car toujours étoient au derrière et aux côtés, en aguet d'atteindre quelqu'un. Mais tant en fut étendu par les chemins, que de leur sang étoient tous enfondus. Entre les cinq et six heures du soir, tant approchèrent la ville de Milan, que à l'entrée du parc se trouvèrent. A leur venue fut sonné un alarme en la ville; et tantôt furent en place plus de quatre mille Lombards, et au-dedans du parc contre les François levèrent une escarmouche. Voyant le comte de Ligny, qui encore ne savoit de la rebellion, que sur ces Milanois falloit charger, leur envoya au-devant deux faucons, qui les chassèrent sitôt, qu'ils n'eurent ailleurs à penser qu'à trouver leurs maisons pour le plus sûr. Après qu'ils eurent vidé, le comte de Ligny entra avec ses gens dedans le château, auquel fallut pour celle nuit loger gens et chevaux; car la ville étoit pour l'heure empêchée, voire tant émue, que dès le soir jusques au matin, les Milanois ne cessèrent de branler beffrois et crier alarmes. Cette nuit-là se mirent en armes plus de deux cent mille hommes, car toutes les rues et places de la ville étoient tant pleines de gens armés, que terre sous eux n'apparoissoit. C'était bien merveilles de voir l'émotion civile; car elle étoit tant impétueuse qu'onc depuis le temps de Marius et de Lucius-Sylla Romains, n'en fut vue de pareille.

XIV.

Comment le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques sortirent du château de Milan et se mirent aux champs.

A tous efforts se réveillait guerre mortelle en Lombardie, et à ruineux effet préparoit haineuse discorde; mais contre ce, que pouvoient les François? A certes tout bien aviser, peu de chose; mais pourtant ne furent cœurs virils efféminés : ains avisèrent celle nuit que au meilleur remède falloit avoir recours, et si à point mirent l'affaire en conseil, que à l'essai de nécessité urgente

fut mis en œuvre le pouvoir de vertueux courage; et connoissant le comte de Ligny, qui à la peine de son honneur avoit le faix de la guerre à soutenir, la rebellion de toute la Lombardie contre lui, l'insurrection du peuple de Milan en vue, la venue de l'armée du seigneur Ludovic prochaine, le secours de France lointain, soi mal accompagné de soudards, et le château de Milan, pour longuement soutenir tous les gens d'armes qui étoient dedans, mal avitaillé, fut d'avis, avec quelque nombre de gens, de prendre les champs, doutant que par siége ne fût illec arrêté. Au reste, voyant aussi que la place, à plus peu de garde, par long-temps contre la puissance du seigneur Ludovic, se pouvoit défendre, et que toutes les autres places tenant pour le roi étoient bien en voie d'avoir tôt besoin de bon secours; et tout ce mis en avant, chacun connut que c'étoit le moyen dont mieux se pourroient trouver.

Le troisième jour de février, sur les cinq heures du matin, sortirent de la place le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques, le seigneur d'Auzon et le capitaine Coursinge, avec trois cents hommes d'armes et deux cents Suisses. Pour la garde du château demeurèrent cinq cents soudards, sous la charge du seigneur de l'Espy et de messire Codebecarre, capitaines de la place, avec grand'force d'artillerie et vivres, pour bien long-temps; et avec eux demeurèrent le cardinal de Côme, l'évêque de Luçon, chancelier de Milan; l'évêque de Novare, un ambassadeur de Venise, lequel mouroit de peur; messire Claude d'Ais et messire Geoffroy Carles, docteurs; la comtesse de Misoc, femme du seigneur Jean-Jacques, et une sienne fille. Après que tout fut mis en ordonnée police, au partir pria le comte de Ligny les capitaines de la place, que à la garde d'icelle eussent le profit du roi et leur honneur pour recommandés; et que de danger n'eussent doute, car leur secours étoit en voie, qui assez d'heure leur viendroit à besoin. Et ce dit, aux champs se mirent les François; et à l'entrée du parc tinrent ordre de bataille, les piétons devant, marchant le droit chemin de Novare. Au déloger alarmes de toutes parts parmi la ville furent criés, et les Lombards à tourbes et à tas, sur pied. Toujours marchoient les gens d'armes françois en si bon ordre, que, par défaut de ce, rien n'alloit en arrière. Aussi n'étoit pour l'heure le desroi de saison, ne l'écart profitable; car la nuit de devant, les gens du pays avoient fait tranchées et fossés par les chemins et sentiers, abattu ponts et planches, grands arbres entraversé en la voie, et sur les passages fait tant d'autres empêchements, que moult fut difficile la passée. Toutefois chacun

comme il put se mit outre. Sur queue étoient toujours mille ou douze cents Lombards, avec grands piques et partizanes, en leur effort de trouver quelqu'un à l'écart; mais, après tous leurs détours, la plupart de la perte fut pour eux : car si à profit, à chef de fois furent par les François rechargés, que plus de cent y demeurèrent. Moult eurent ce jour les François à besogner, car onc ne mirent pied à terre; et leur fut la repue si tarde, que à ventre vide passèrent le jour jusques à cinq heures du soir; et ne fut sans avoir maints ennuyeux alarmes, car, entre Milan et Novare, falloit passer par six ou sept bourgades, nommées Saint-Pierre d'Oulme, Sedriane, Magente, Corbete, Cast, Castan, l'abbaye de Brena, et le port de Gaia sur le Tésin, lesquelles n'étoient fermées, mais de barrières, taûdis, remparts et fossés, fortifiées si à point que, à gent désarmée de vertueux courage, devoient iceux passages sembler inaccessibles. Mais nécessité qui aussi les foibles renforce, mit là son pouvoir en avant, tellement que, pour l'empêche des chemins, ne l'embûche des Lombards, qui sans nombre étoient illec en armes, ne demeura que François ne tirassent outre, mais non sans avoir escarmouches et alarmes. Toutefois les Lombards y eurent si peu d'avantage, que leurs villes furent prises, et aucunes d'icelles données au feu; et même-

ment Corbete et Castan, qui à tous défens le passage empêchoient. Dedans Corbete fut trouvé un François prisonnier, nommé Simon Noyer, clerc d'un des trésoriers des guerres, nommé Geoffroy de la Croix; et se sauva icelui clerc par une fenêtre, à la venue des François, lesquels firent là courir la flamme, qui tantôt fut si grande, que tout fut épris. Les François, avec tous leurs ennuis, voyant que le déluge du feu ne pardonnoit à nul sexe, et que les femmes et petits enfants, pour crainte du glaive, se laissoient abbraser, mus de pitié, donnoient aide à ceux qu'ils voient au danger du feu; et même le comte de Ligny, par une corde qu'il tenoit d'un côté, des femmes et petits enfants qui jà sentoient l'arsure, par une fenêtre fit descendre, et mit à sauveté. Toutefois les maisons furent brûlées, et tant de sang effus, que par les rues et chemins, montjoies de morts servoient de brisées à ceux qui les François eussent voulu suivre. Tout ce jour autre métier ne firent les gens d'armes françois, jusque sur le soir, qu'il fut droite heure de loger, et question de repaître. Dedans une petite ville, nommée Gaia, étant à trois milles près de Novare, fallut aux François prendre logis, laquelle pour l'heure ne dit mot. Mais pour ce, ne fut l'armée tant assurée, que gens d'armes toute nuit n'eussent l'œil au guet; supposé que besoin

extrême eussent de repos. Après la repue, que chacun étoit en garde, sur l'heure de minuit, fut crié par la ville *More! More!* dont gens d'armes se tinrent serrés, sans faire bruit; et défendit le comte de Ligny que, pour faire occision ou rupture, nul ne fût en désarroi, doutant que renfort de Lombards ne fut illec survenu; toutefois, si par les rues nuls épars ou écartés se trouvoient, ce n'étoit seulement qu'à la peine de leur vie.

XV.

Comment le capitaine Louis d'Ars, avec quarante hommes d'armes et quatre-vingts archers, passa tout à travers de la Lombardie.

A Belinsone avoit été transmis Louis d'Ars, pour icelle garder, qui, après avoir avitaillé le château que tenoient les laquais, et fait plusieurs courses et escarmouches sur les Allemands et Suisses, qui venoient au secours du seigneur Ludovic, voyant qu'il étoit heure de se retirer, ainsi qu'il lui étoit mandé, le jour de Notre-Dame-de-Chandeleur prit le chemin de Côme, cuidant là trouver le comte de Ligny. Devant avoit envoyé vingt archers pour cuider prendre le logis; mais eux approchés à quatre milles près de Côme, surent que le comte de Ligny étoit parti pour aller à

Milan, et que le seigneur Ludovic et le cardinal Ascaigne, avec grosse armée, étoient dedans. Et, sans plus marcher en avant, tournèrent bride vers le quartier où avoient laissé leur capitaine; mais par défaut de guide s'écartèrent, et ne le trouvèrent point, dont furent moult soucieux de son éloing, et voyant qu'il n'en étoit autres nouvelles, pensant qu'il avoit su la venue du seigneur Ludovic et qu'il s'étoit retiré vers Milan, prirent celle part. Tout ce jour furent à cheval, et de toutes parts avoient Lombards en queue, qui moult leur firent d'ahan. Plusieurs en occirent, et malgré eux passèrent leur chemin. Plus de cinquante milles de pays firent ce jour sans repaître; et tant furent à la parfin mal menés, que la plupart d'eux perdirent leurs chevaux. Car la doute de la fureur des vilains, qui partout étoient en armes, leur avoit interdit l'entrée des villes et villages, dont n'avoient retraite, fors les champs et les bois, qui trois ou quatre jours leur furent de saison, où là furent repus de peu de provisions. Ils ne tenoient chemin et voie, et n'alloient que de nuit, et eux étant en tel affaire, et voyant le pays plain pour le seigneur Ludovic, pensèrent que Milan n'en faisoit pas moins : dont conclurent qu'ils se retireroient au mieux qu'ils pourroient à Novare. Somme, si bien avisèrent à leurs besogne ceux que, qui avoient pu garder leurs

chevaux, se retirèrent à Novare, et les autres, en habits déguisés, l'un après l'autre, quatre ou cinq jours après la Notre-Dame, tous lassés et affamés, s'y rendirent. Louis d'Ars, qui ses gens vers Côme avait envoyés, comme dit est, voyant leur longue demeure, ne sut que penser d'eux, si n'est que par embûches de Lombards fussent défaits au dévoi de chemins éloignés, dont se hâta de marcher pour en ouïr quelques nouvelles; mais il ne sut d'eux autre chose pour l'heure. Et fut, en tirant vers Côme, averti du partement du comte de Ligny, et de la venue des ennemis. Jà étoit sur le vêpre, et temps de chercher logis. Toutefois pour l'heure ne lui fut illec sain le séjour; dont prit son adresse vers Milan. Près de là, lui et ses gens prirent une légère repue, puis montèrent à cheval. Toute celle nuit et le lendemain, jusque sur le soir, furent en voie et à toutes mains, courses et saillies que faisoient les Lombards. Mais si à droit étoient rechargés, et en tel ordre tenoit icelui capitaine ses gens, et si à point conduisoit son affaire, que à chef de besogne étoient ses ennemis toujours reboutés, et les siens mis en délivre, en sorte que d'un tout seul ne fut son nombre amoindri. En approchant la ville de Milan, de huit milles près, sut par aucuns paysans que le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques tenoient les champs, et que la ville s'étoit rebellée con-

tr'eux, et que vers Novare se retiroient: dont lui fallut à quartier retourner plus de quatre milles pour gagner le droit chemin. Ce jour, troisième février, lui et ses gens sans désemparer le chemin furent à cheval. De Lombards en armes étoit la voie toute remplie, qui à tour de bras à la passée donnoient aux François coups et horions et leur faisoient le comble du pis qu'ils pouvoient. Mais à l'expirer, de si mal leur servit leur aguet apensé, que des ennuis dont ils cuidoient les gens d'armes fatiguer, furent pressés et atteints, et, comme ceux qui choient en la fosse que pour la mort d'autrui préparent, dedans leurs mêmes embûches et détroits furent assommés et défaits. De l'intérit et nombre d'iceux ne ferai aucun compte, si n'est que par les chemins, haies, buissons par où avoient les François passé, tant de Lombards et autres moriens soudards furent aplatis et étendus, que à ces enseignes on eût pu dire que guerre affamée avoit illec fait une repue. Toujours marchoient François pour approcher Novare, et sur l'heure de vêpres, dedans une bourgade, nommée Buffalore, pour repaître descendirent; car besoin en avoient, comme ceux qui de tout ce jour n'avoient descendu de cheval. Mais sitôt n'eurent chevaux établés et la première viande à la bouche, que les Lombards du bourg et des environs ne fussent sur le passage en armes,

voire en tel nombre, que assez sembloient être pour tenir contre dure main longue bataille. Hâtivement remontèrent les François à cheval pour gagner pays; avec piques et rançons, se trouvèrent iceux Lombards hors du village, pour aux François clore le chemin; mais au joindre, connurent que à leur désavantage tournoit leur entreprise. Car là n'y eut François, nonobstant les travaux et ennuis que, deux jours et deux nuits, avoient jà soutenus, qui à cet affaire ne se montrât si vigoureux, que qui les eût lors vus en besogne n'eût pensé que de lasseté ou de famine eussent été atteints. Si avoient-ils ce jour fait sans repaître plus de quatre-vingts milles de terre. Que dirai-je? Chacun faisoit ce qui est au pouvoir du grand possible humain. Car nonobstant que à plus de quatre mille hommes armés eussent affaire, toutefois à toutes heurtes avoient-ils l'avantage, et mettoient leurs ennemis à bas. Bien ce fait à commémorer que le chef fut de telle conduite, que, entre tant de périlleux dangers et mortelles embûches, un seul des siens ne perdit; car toujours avoit l'avis et la main à la défense de ceux qui besoin avoient d'aide. Somme, si des trésors de louange voulois par mes écrits aucuns enrichir, à cestui en oserois si largement départir, que jamais n'en seroit diseteux, voire et n'aurois pas peur que par satire future j'en fusse repris; et à

tant je m'en tais, laissant le surplus au penser de ceux qui plus à plein le labeur et mérite des œuvres militaires peuvent savoir. Et pour rentrer, malgré toute la puissance des Lombards, icelui capitaine, avec quarante hommes d'armes et quatre-vingts archers, passa tout le travers de la duché de Milan, et la rivière de Tésin, entre Milan et Novare, et approcha le bord d'un des autres côtés de celle rivière à deux milles près de Gaia. Et se pouvoit icelle rivière passer à gué : mais pour ce qu'il étoit de nuit, et que nul ne connoissoit le passage, et aussi que les paysans d'autour avoient rompu et abattu tous les ponts et planches, ne surent les François outre passer, car voie assurée n'apparoissoit. Toutefois un Albanois, qui étoit de la compagnie, se mit à traverser le gué, et passa outre; lequel d'aventure se mit au chemin de Gaia, et fit tant qu'il vint à la ville, où trouva le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, auxquels conta comment Louis d'Ars et ses gens étoient hors du détroit des montagnes et du danger des Lombards, qui, deux jours et deux nuits, sans cesser leur avoient donné la chasse, et comment à deux milles près, entre deux rivières, les avoit tous ensemble laissés, et que pour l'heure n'avoient défaut que de guide, avec métier de vivres et besoin de repos.

Le comte de Ligny, et le seigneur Jean-Jac-

ques, et tous les oyants, eurent à l'imaginer merveilles et joie au cœur de la venue d'iceux, comme de nouveau rapport d'amis morts ressuscités. Tôt furent gens envoyés au-devant pour leur montrer la passée du gué et le chemin de la ville; mais jà étoient hors de la rivière et avoyés droit à Gaia. Entre six et sept heures au matin, entra Louis d'Ars avec ses gens dedans la ville de Gaia, où trouva le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques et plusieurs autres tant joyeux de leur venue, que plus ne pourroit.

Ce jour, qui fut un mardi, quatrième de février, les seigneurs de la ville de Novare, pour montrer que vivre vouloient en l'amour des François, et pour leur querelle mourir, et à besoin extrême service secourable leur donner, nonobstant la grosse puissance du seigneur Ludovic et la rebellion de toutes les autres villes de Lombardie, aux lieutenants du roi présentèrent leur cité, demandant secours contre la force dudit seigneur Ludovic, qui la ruine désolable d'icelle et occision du peuple avoit juré, lesquels furent amiablement reçus, et de leur requête assurés.

Ce même jour, transmit le comte de Ligny une poste devers le roi, qui lors étoit à Blois, pour l'avertir des efforts du seigneur Ludovic et des prises qu'il avoit fait sur la duché de Milan, et des places qui encore étoient entre

les mains des François, desquelles ne falloit jusques à long-temps avoir nul doute, et que sur ce à son plaisir avisât.

De ce avoit jà le roi été averti, et mis son armée sus pour aller celle part, laquelle conduisoit le sire de la Trimoille, qui à toute peine mettoit diligence de mettre son voyage à fin.

Le mercredi, cinquième jour de février, le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, avec leurs gens d'armes, entrèrent dedans la ville de Novare, et là séjournèrent dix ou douze jours, en attendant la venue de l'armée, qui étoit allée à Forli, laquelle approchoit et étoit sur les champs.

XVI.

Comment le seigneur Ludovic fut de Côme à Milan.

Le jeudi, sixième jour de février, le seigneur Ludovic, voulant gagner pays, avec son armée de Côme sortit, et se mit en voie droit à Milan, où avoit, le jour de devant, envoyé le cardinal Ascaigne et messire Galéas pour prendre logis et voir la contenance du peuple, auquel bonnement ne se fioit. Toutefois avec partie de ses gens entra dedans la ville; mais tant ne se voulut arrêter à la sûreté des citoyens, que

plus d'un jour y voulût faire demeure ; ains y laissa le cardinal son frère, et à tout son ost prit le chemin de Pavie, en laquelle fut de ceux de la ville honorablement reçu. Dedans le château avoit garnison de François, lesquels furent assiégés et battus d'artillerie longuement; mais voyant que assez forte n'étoit la place, et que de secours n'étoit pour eux nouvelles, parlementèrent; et après maints bons partis que leur promit le seigneur Ludovic, leurs bagues sauves se rendirent, et dedans fut dix jours à séjour ledit seigneur Ludovic, et puis s'en alla à Vigève.

Dedans Novare étoient lors le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, avec les autres capitaines et gens d'armes, qui sans cesser pensoient de l'affaire de la guerre: et eux, sachant l'armée du seigneur Ludovic tant prochaine d'eux, que d'heure en autre n'en attendoient que la vue; tout le peuple de Lombardie branler sous la main du seigneur Ludovic; leur secours épars et écarté; leur pouvoir mal appuyé, pour longuement pondereux faix de la guerre soutenir; leurs vivres enchérir et apetisser, et maintes autres menaces que la main tournante de Fortune incertaine leur faisoit; si de penser soucieux furent souvent assaillis, merveille ne fut. Toutefois, pour mettre la chose en mieux, sur ce voulurent, à porte close, conseil célébrer, qui de divers propos

fut tenu, dont aucuns d'eux furent d'avis que, sans autre renfort, la venue du seigneur Ludovic attendre, c'étoit œuvre à l'aventure, attendu que leur pouvoir n'étoit suffisant pour lui résister, et mieux étoit se retirer à Versel, en Piémont, en attendant leur secours.

Le comte de Ligny, qui à ce fil voyoit l'honneur des François branler, eut pensée moult différente à ce propos, et dit que désemparer la place étoit ouvrir le chemin de sûreté aux ennemis, et clore le pas de retraite à leur secours; par quoi n'étoit d'opinion d'abandonner le fort, et que de sa part plutôt demeureroit seul aux périls de fortune, que un seul pas reculer en sûreté reprochable. Et ce dit, plus question ne fut de retraite.

Après ce, furent nouvelles que le seigneur d'Alègre, avec ses gens d'armes, approchoit la Lombardie, dont fut avisé que le comte de Ligny iroit au-devant, lequel, sans avoir doute des embûches de l'armée du seigneur Ludovic, saillit avec soixante chevaux de Novare, et prit le chemin du Casal, qui est une ville du marquisat de Montferrat, sur la voie par où devoit passer le seigneur d'Alègre avec ses gens. Sitôt qu'il fut en la ville, il sut que le seigneur d'Alègre marchoit; et afin que pour l'empêche de la rivière du Pô, que passer falloit à l'armée, elle ne fût en demeure, avec bateaux attachés l'un à l'autre, bien foncés et ancrés au

fond de l'eau, fit le comte de Ligny ponter icelle rivière, qui moult étoit large et profonde, et fit le passage tant accessible, que gens d'armes à cheval et le charroi de l'artillerie y pouvoient passer aussi sûrement que par un chemin errant.

XVII.

Du retour de l'armée qui étoit allée à Forli.

L'armée que conduisoit le seigneur d'Alègre s'étoit, comme est écrit, mise au retour, pour venir la duché de Milan secourir, laquelle prit son adresse vers Bologne-la-Grasse, qui est une ville moult grande, forte et bien peuplée ; et sachant icelle la venue des François, devant le pouvoir desquels les plus fortes places d'Italie n'avoient eu tenue, à leur vue voulut mettre sa force en place : et pour montrer de quoi, plus de trente mille hommes devant et dedans ladite ville furent à la venue desdits François mis en armes. A l'approcher, voyant gens d'armes françois si grande puissance tenir arroi, sur ce ne surent que penser, si n'est que pour le seigneur Ludovic contre eux voulussent garder le passage, ou que pour doute de pillage, ou d'autre force, se fussent ainsi iceux Bolonois armés. Toutefois, sachant que par là falloit passer, les hommes d'armes prirent

leurs armets et mirent la lance sur la cuisse, canonniers chargèrent artillerie, Allemands hacquebutes et piques apprêtèrent et Gascons bandèrent arbalètes; somme, chacun se disposa au combat, si besoin en étoit, et en bataille l'armée, tout le long des murailles et devant les portes de la ville, marcha aussi fièrement que si de cent cinquante mille hommes eût été renforcée ; et entre tous les gens d'armes françois avoit un édit, que si une pièce d'artillerie, ou un homme seul par inconvénient étoit arrêté, que chacun s'arrêtoit, jusques à ce que tout fût à point, et ainsi rien par désordre ne se perdoit.

C'étoit chose bien étrange de voir d'une seule ville issir tant de puissance. Tout le dessus des murailles étoit couvert de têtes armées devant chacune des portes, dont il y en avait huit ou dix : plus de quatre mille hommes armés étoient; et tout le long des rues, par la vue des portes qui à demi étoient entr'ouvertes, n'apparoissoit que gens d'armes, qui, à la passée, sans faire nul semblant d'empêcher l'armée, crioient *France! France!* Autre ennui ne donnèrent aux François. Mais voyant le peu de nombre d'iceux au regard de leur pouvoir, disoient l'un à l'autre, que à celui jour acquéroient les Itales le plus grand reproche de lâcheté que fit onc région, et que c'étoit grand'honte à tout le pays d'Italie,

laisser à si peu de François charroyer le curre triomphal, dont furent jadis les chevaliers romains sur tous autres héritiers et possesseurs; que le pusillanime vouloir des Italiens modernes laissoit bien éteindre et anéantir la glorieuse renommée des prétérits triomphateurs de Rome; avec plusieurs autres paroles envieuses du los françois, laissèrent ainsi passer l'armée, laquelle se mit en voie vers la duché de Ferrare, où bien pensoit trouver l'ost du seigneur Ludovic, qui avoit épousé la sœur du duc de Ferrare. Toutefois autre rencontre n'y trouva, fors de deux cents estradiots et quelque nombre de gens de pied, qui lui voulurent empêcher la voie et charger sur l'arrière-garde. Mais tant à profit rechargés furent, que plus de vingt Albanois demeurèrent sur le champ, et à coups de trait plusieurs de leurs chevaux furent tués; les autres gagnèrent à fuir. Sur l'infanterie fut fait tel chapplis, que plus de deux cents passèrent par la pointe de l'épée. Et pensoit-on que le duc de Ferrare eût fait faire l'escarmouche; toutefois il désavoua le fait, dont occasion n'eurent les François lui courir sus, mais prirent le chemin de Parme et Plaisance, lesquelles reçurent l'armée sans contredit. Après, fut fait le logis à une petite ville nommée Stadelle-l'Estradelle. Et au déloger eurent les François sur les champs quatre cents estradiots en barbe, qui de la longueur

d'une pique l'arrière-garde et les ailes de la bataille souvent approchoient, mais aux lances baissées tournoient le dos, et dès ce qu'on marchoit, derechef revenoient : et ainsi conduisirent l'armée de là jusques à un pont, un mille près d'une ville nommée Voguère, en la duché de Milan. Et pour le danger des embûches, les capitaines avoient défendu aux gens d'armes que, pour suivre iceux estradiots, homme ne prît l'écart. Et ainsi que les François passoient celui pont à la file, sur les derniers voulurent charger estradiots et empêcher le pas. Là fut un jeune homme d'armes, nommé Chavannes, guidon de la compagnie du seigneur de Chandée, qui, voyant l'ennuyeux passetemps de ces coureurs, avec vingt hommes d'armes se vint mêler avec eux si rudement, que dix de ces Albanois furent emportés par terre en l'heure, que jamais plus n'en relevèrent. Les autres, voyant que pour eux peu de gain avoit là, se mirent au retour. Droit à Voguère prit l'armée son chemin et ne voulurent là gens d'armes arrêter; mais à trois milles outre furent loger.

Le lendemain, devant Tortone, entre six et sept heures du matin, fut l'armée en arrêt; car les gens de la ville avoient fermé les portes et ne vouloient à nuls donner l'entrée. Le seigneur de Chandée, qui lors étoit de l'avant-garde, voyant qu'il n'étoit heure d'at-

tente, commanda, après plusieurs refus, que chacun fît effort de gagner le logis. Et tôt en l'heure, hallebardes, haches, piques et coignées furent mises en besogne, tellement que chaînes furent coupées, ponts abattus, portes et murailles rompues, et faite ouverture si ample que à tous venans fut commun le passage.

XVIII.

Comment Tortone fut pillée par les François.

Les pauvres gens d'armes, qui moult longtemps parmi les dangers de la guerre sans rien prendre avoient été à la chasse, voyant leur gibier pour l'heure en main, comme ceux qui d'appétit délibéré vouloient repaître, donnèrent vivement sur la proie, et là prirent une si chaude curée, que c'étoit assez pour remettre sus les plus rebutés. Que fut-ce, à l'entrée de la cité, les Lombards qui premiers furent là trouvés en armes, furent par les piétons atournés. En manière, que telle frayeur donnèrent au surplus, que hommes, et femmes, et petits enfants, cuidant que tout fût abandonné au pouvoir du glaive, maisons et biens à la merci de leurs ennemis laissèrent, et, pour la sûreté de leur vie, prirent les églises. Toutefois par les capitaines de l'armée furent le feu et le sang défendus, mais la voie

du pillage aux pélerins de Mars amplifiée. Quoi plus? Les portes closes des maisons furent froissées, coffres brisés, boutiques ouvertes, armoires et écrins encherchés, caves et poternes visitées, et en somme tous les lieux secrets, où chose de value se pouvoit musser, dénués et découverts. Et là les Allemands et Gascons, et autres gens de pied, qui des premiers étoient entrés, fourrèrent leurs mitaines. Chacun y fit tel devoir, que dedans la ville chose de prise qui trouver se put ne demeura, si n'est ce qui ne se put emporter, voire et telle marche y avoit de metridal que à souhait y purent triacleurs faire leurs besognes.

Après que le butin fut mis en place, nouvelles furent que le seigneur Ludovic devoit la nuit ensuivant entrer dedans Alexandrie, dont convint aux François déloger et tirer celle part. Le seigneur d'Alègre avec bonne garde transmit en Ast le butin de Tortone, pour le faire vendrè et, à temps, le départir en commun.

Plusieurs de ceux qui au pillage avoient fait leur paquet, voyant qu'ils avoient leur charge, comme ceux qui au partial profit plus entendoient qu'au dû acquit de loyal service, laissèrent l'armée et secrètement se retirèrent.

De Tortone prit l'armée son chemin vers Alexandrie, où trois milles près de là fut loger celle nuit. Et le lendemain, gens d'armes tant

matin délogèrent, que à l'aube du jour furent devant les portes de la ville, lesquelles furent ouvertes; et sans autre contraire entrèrent dedans. Et voyant que là n'étoit de la venue du seigneur Ludovic nouvelles, après avoir fait une repue, délogèrent et tirèrent droit au Casal, où étoit le comte de Ligny, lequel avoit fait ponter la rivière du Pô, pour passer l'armée.

Lorsque gens d'armes et artillerie furent arrivés au Casal, chacun prit logis. Et là grande chère se firent le comte de Ligny, et le seigneur d'Alègre, et tous les autres capitaines et gens d'armes, qui, deux jours durant, là tous ensemble séjournèrent, parlant de l'affaire de la guerre et du seigneur Ludovic, qui étoit à Vigève avec grosse armée. Le treizième jour du mois de février, le comte de Ligny et le seigneur d'Alègre sortirent avec leurs gens d'armes du Casal et s'acheminèrent droit à Morterre.

Le seigneur Jean-Jacques, qui étoit demeuré à Novare avec trois cents hommes d'armes, après que le comte de Ligny fut parti pour aller au Casal, dedans Novare laissa garnison; et avec le surplus de ses gens, dedans une autre ville de la duché de Milan, nommée Palestre, s'en alla, en laquelle demeura, jusques à ce que de la venue du seigneur d'Alègre et de son armée eût nouvelles. Entre le Casal et Morterre étoient le comte de Ligny et le seigneur d'Alègre, à tout leurs gens. Et sitôt que le seigneur Jean-Jacques sut leur approche, avec ce qu'il avoit de gens marcha au devant, et à dix milles près de Morterre s'assemblèrent, dont à cette venue, entre les uns et les autres, eut joyeuse fête. Ensemble marchèrent vers le logis sept cents hommes d'armes et trois mille piétons, sans avoir doute de l'effort du seigneur Ludovic; et de tel arroi, que bien leur sembloit sans arrêt devoir passer par toute l'Italie.

XIX.

Comment les François coururent devant Vigève, en laquelle étoit le seigneur Ludovic avec son armée.

Après que l'armée des François fut à Morterre, celle nuit conclurent les capitaines que le lendemain au matin, quatorzième jour de février, pour voir la contenance des gens d'armes du seigneur Ludovic, qui étoient à Vigève, coureurs seroient devant envoyés pour y donner quelque alarme; dont au point du jour furent quatre cents hommes d'armes à cheval, et mis en voie. Pour iceux conduire, furent ordonnés le comte de Misoc, le seigneur d'Alègre, Louis d'Ars, Aubert du Rousset, Châtellart et le capitaine Fontrailles. Et eux

étant aux champs, avisèrent que pour la découvre du pays seroit bon mettre en chemin quelques avant-coureurs. Et eurent la charge de ce, deux gentilshommes, nommés le Petit-Seigneur, guidon de la compagnie du duc de Valentinois, et Antoine de Chavannes, guidon de la compagnie du seigneur de Chandée; lesquels avec soixante chevaux s'adressèrent vers Vigève; et tant s'avancèrent, que en moins d'une heure, de plus de trois milles de pays éloignèrent leur bataille. Entre laquelle, et eux, étoit le capitaine Fontrailles, avec quarante hommes d'armes, qui, à demi mille près d'iceux, le grand trot marchoit sur queue, afin que, si d'aventure étoient reboutés, au besoin de renfort leur servît. Tant se hâtèrent iceux avant-coureurs, que hors de la vue de leur suite, à deux milles près de Vigève se trouvèrent; et là eurent en barbe le comte Mainfroy, qui du guet de l'armée du seigneur Ludovic avoit ce jour la charge, et étoit accompagné de six-vingts chevaux; et voyant icelui Mainfroy le peu de nombre de François qui contre lui marchoient, n'en eut estime de tant que ses gens daignât mettre en ordre, disant que pour iceux n'étoit métier tenir autre arroi. Et voyant les avant-coureurs françois le désordre de leurs ennemis et qu'il étoit heure d'assembler, couchèrent lances et donnèrent des éperons si vivement, que tous

à la fois chargèrent sur le guet. Au rencontrer, fut le comte Mainfroy mis par terre, avec plusieurs des siens; ainsi fut pris et quelques autres bons prisonniers. Du surplus les uns furent tués, et les autres chassés jusque devant les portes de Vigève. Ainsi que ce hutin duroit, le capitaine Fontrailles, avec ses quarante hommes d'armes, s'en vint assembler aux avant-coureurs et derechef recommencer la mêlée. Voyant les capitaines de l'armée du seigneur Ludovic, que à renfort venoient les François, trois mille chevau-légers mirent aux champs qui tôt aux nôtres adressèrent. Et ainsi que l'escarmouche de tous côtés s'élevoit, les quatre cents hommes d'armes qui au derrière tenoient bataille survinrent, et passèrent un petit pont, à demi-mille près de la ville, marchant vers où étoit le bruit.

Le seigneur Ludovic, voyant gens d'armes françois à grand nombre tant approcher, pensant que la ville voulussent assiéger, se retira jusques à une des portes de l'autre lez de la ville, disant qu'il valoit mieux retourner à Pavie, jusques à ce que tout son secours fût venu. Messire Galéas et les autres capitaines, voyant que le seigneur Ludovic n'étoit assuré, et que d'abandonner la ville tenoit propos, lui remontrèrent que les François n'étoient là venus que par une manière de course, et que pour mettre siége n'avoient

artillerie, ne gens de pied; dont n'étoit besoin de se retirer. Ainsi fut le propos de son éloing remis en demeure. Dedans la ville de Vigève, entre les François et estradiots de plus en plus fort se recommençoit l'escarmouche; car dix à dix, vingt à vingt, par escoadres d'un côté et d'autre sortoient en place. Parmi les compagnées de France avoit aucuns estradiots, lesquels, avec grand nombre de François armés à l'aise, souvent assemblèrent les Albanois du seigneur Ludovic. A la fois étoient les François reboutés, et puis les estradiots moriens si tôt rechassés, que pour leur mieux étoit heure de montrer la vitesse de leurs chevaux. Entre les deux partis étoit un assez large fossé, mais si peu profond, que, sans autre empêchement, de léger se pouvoit passer sur le bord; duquel tout ce jour main à main fut combattu, et plus de quatre fois gagné par les Albanois du seigneur Ludovic, et par les François regagné; et ne fut sans que d'un côté et d'autre aux sûres enseignes de la guerre plusieurs ne fussent connus.

La plupart des hommes d'armes françois tenoient batailles sans marcher, par quelque affaire que leurs gens eussent, pensant que si les Allemands qui étoient dedans la ville faisoient saillie, que tout à temps pourroient être au combat, et aussi que au besoin nécessaire épargne est de saison. Toutefois de la

ville ne saillirent aucuns gens de pied. Toujours duroit l'escarmouche devant Vigève, et souvent alloient les estradiots du seigneur Ludovic jusques près de ceux qui ensemble tenoient bataille. Mais au lances-baisser, à coup soudain tournoient bride iceux estradiots, et si vîtement se retiroient, que de les attendre n'étoit nouvelles; par quoi peu d'ennui leur pouvoit-on faire. Toutefois ceux qui tant près approchoient qu'on les pouvoit choquer, étoient assurés d'aller par terre, au danger de plus ne relever. Je ne veux plus agrandir ce compte, ne découvrir les œuvres qui, à l'imaginer de ceux qui à tels affaires se sont trouvés, sont clairement amplifiées: maintes lances rompues, courses, saillies et combats dignes de los furent illec; car sans autre œuvre mettre à effet, tout ce jour dura l'escarmouche. Sur le vêpre, les estradiots se retirèrent à Vigève, désaccompagnés du comte Mainfroy et de plusieurs leurs consorts. Les François, avec peu de perte et grand butin, tout le pas prirent le retour de Morterre.

En celui même jour, au bailli de Dijon furent nouvelles du roi, pour aller en Suisse faire amas de quatorze ou quinze mille soldats, pour renforcer son armée : lequel sans autre demeure se mit à chemin; et tant mit la chose en avant, que, bientôt après le mandement royal exécuta la teneur d'icelui, et eut

le nombre accompli prêt de partir, sitôt que premier paiement auroient reçu.

Les François qui étoient à Novare, en attendant le sire de la Trimoille et son armée, et le bailli de Dijon, qui au pays des Ligues étoit allé querir renfort, huit ou dix jours durant, ne firent que saillies et courses; et à toutes fois Albanois, Lombards et Romains se trouvoient aux champs : tant que les fourrageurs de Morterre n'osoient sans bonne garde sortir un mille de la garnison; car jà plusieurs y étoient demeurés. Ainsi falloit que gens d'armes françois à toute heure fussent à cheval.

Durant ce, vinrent au secours du seigneur Ludovic quatre cents hommes d'armes bourguignons, que conduisoient Louis de Vauldray, Alvarade, Jannot des Prés, et un nommé Le Cousturier, avec plus de dix mille Allemands et lansquenets, lesquels sans séjour étoient par pays.

Le quinzième jour de février, le lieutenant du seigneur de Chandée, nommé Châtellart, avec cinquante hommes d'armes, fut aux champs conduire les fourrageurs de Morterre, jusques à cinq milles loin sur le chemin de Vigève, dont étoient ce jour sortis messire Bernardin Cazache, capitaine des Albanois du seigneur Ludovic, messire Cyerve, romain Colonnois, et le frère du marquis de Man-

toue, accompagnés de quatre cents chevaux; lesquels rencontra en pleine campagne, en bon ordre, et fière marche; mais pour ce, ne resta que à iceux n'en voulut, et sitôt que d'assez les approcha, lui et les siens à course de cheval et pointe de lance, leur firent pour entendre que guerre dépiteuse avoit entre eux mortels défis publiés, car tant rudement leur coururent, que, au rencontrer des lances, plusieurs d'iceux allèrent par terre.

Le capitaine Bernardin et ses estradiots, voyant leurs jacques embourrées en danger d'être percées, n'attendirent le choc, mais tout à temps se retirèrent. Le frère du marquis de Mantoue, doutant que de plus lui mésadvînt, ne fit illec long séjour; et, voyant messire Bernardin Cazache à la retraite, se tint à son opinion, et sans plus se mit à chemin vers Vigève, laissant le débat aux François et aux Romains, qui moult long-temps se combattirent; et comme ceux qui de longue main entre eux ont pour le triomphe militaire cruente guerre encommencée, firent les uns contre les autres tels efforts d'armes, que pouvoir savoit porter. Et voulut là bien montrer messire Cyerve, que de la valeureuse gent romaine étoit issu : car tant vigoureusement se défendit, que plus d'une heure, sans rien perdre du sien, soutint le heurt du combat; et voyant à la fois par la force des François ses gens

épartis et déroyés, à point les mit en ordre et rallia, et de lui faisoit d'armes ce que preux chevalier pouvoit faire.

Après que d'une part et d'autre, sans savoir qui avoit du mieux, longuement eut duré l'escarmouche, doutant le seigneur de Châtellart, que de renfort de Bourguignons ou Allemands lui et les siens ne fussent ennuyés, et voyant que sans donner à droit n'auroient part à ce butin, dit à ses gens d'armes : « Qu'est ceci, François? trouverons hui en cet affaire moyen avantageux, puisque, si à grand labeur l'avons encommencé, et à tant dur travail poursuivi, reste à toute peine à fin honorable le réduire : ce que ferons, si par ordre, diligence et vertu, mettons main à la besogne; donnons donc au travers et à droit, que homme à la peine de honteux vitupère encourir ne se feigne. » A chef de ces paroles, les François, comme lions affamés, de rechef tous ensemble avec leurs ennemis se mêlèrent; et à celle fois fut messire Cyerve mis par terre, et la plupart de ses gens défaits. Ainsi fut pris et emmené avec quarante hommes des siens; aucuns des autres se sauvèrent à fuir, et les autres demeurèrent sur le champ. Après celle défaite, les François, avec leur prise, se retirèrent à Morterre.

Le roi, qui lors étoit à Blois, de jour en jour avoit la poste, et à toutes heures nouvelles de tout ce que delà les monts se faisoit; et là fut averti comment les gens d'armes qui étoient allés à Forli pour le duc de Valentinois, et ceux qui en la duché de Milan étoient demeurés, s'étoient rassemblés, et des courses et saillies qu'ils faisoient tous les jours sur l'armée du seigneur Ludovic; et pour faire payer trois mille cinq cents Suisses de ceux qui de Forli étoient retournés à Morterre, transmit en poste un nommé François Doulcet, contrôleur extraordinaire des guerres.

Le seizième jour de février, fut à Morterre faite la montre d'iceux Suisses; et leur voulut-on faire paiement du service d'un mois qui leur étoit dû; lesquels firent de leur argent refus, disant que paie de six semaines leur étoit due; et tout ce faisoient, pensant que l'affaire de gens, en quoi le roi pour l'heure se trouvoit, préfourniroit leur intention. Toutefois par un nommé Courcou, commissaire de gens d'armes, et le contrôleur Doulcet, leur fut dit qu'ils ne seroient payés que pour un mois, et que plus n'avoient servi. Sur ce, dirent les Suisses que, sans ce qu'ils demandoient, étoient délibérés de prendre parti. Lesdits commissaire et contrôleur, voyant le déraisonnable propos de ces Suisses, étant sur terme de eux en aller, l'affaire que le roi avoit de soldats, le renfort qu'ils pourroient don-

ner au seigneur Ludovic, s'ils prenoient son parti, et l'appetissement du nombre de gens dont ils affoibliroient l'armée de France, d'autant qu'ils étoient par compte trois mille cinq cents, ne surent à quel remède attacher leur pensée, si n'est de trouver moyen pour adoucir la chose; et pour ce, devers les capitaines de ces Suisses se retirèrent, et avec douces paroles et quelques dons et promesses qu'ils leur firent, de parler à iceux et les arrêter, si possible étoit, eurent des capitaines jurées promesses.

A la montre fut à tous faite offre de paiement pour un mois, et à ceux qui s'en voudroient aller, donné sauf-conduit; et sur ce eurent conseil tous ensemble. Les capitaines, qui avoient promis de bien faire la besogne, en acquittant leurs promesses, après diverses opinions, dirent à leurs gens : « Compagnons, on peut à temps faire des choses tant mal ordonnées, que jamais plus ne se peuvent ramender. Vous pouvez voir que ce que nous débattons choit en déraison, car par autant n'avons servi que de salaire demandons. Pour ce, premier que désemparer, pensons quel meilleur parti pourrons choisir que celui du roi, qui par nos régions sème l'argent en abondance, qui la gent de nos pays tient tant en estime, qu'à la défense de ses terres et garde de son corps sur toutes autres l'a élue.

Considérons aussi que, sans autre achoison et à besoin, faire un tant déloyal tour au roi, que à toujours envers lui et les siens, pourrions non-seulement nous, mais toute notre nation demeurer en haineux mépris. »

Après ces remontrances et autres paroles au propos afférentes, tous ensemble firent conclusion de demeure, sans plus faire refus de l'argent qu'on leur présentoit.

Pour plus souvent avoir nouvelles de l'affaire de la duché de Milan, et au besoin d'icelle prestement subvenir, le dix-huitième jour de février, partit le roi de la ville de Blois et prit le chemin de Lyon sur le Rhône; et là fut le dix-neuvième jour de mars. La reine, qui à Saint-Claude devoit un voyage, sachant que à passer par Lyon n'avoit grand éloing de son droit chemin, tira celle part. Le roi, étant à Lyon, d'heure en autre envoyoit chevaucheurs et postes; et sitôt que chose de nouveau lui survenoit de quelque affaire que ce fut, tout en l'heure, ainsi que possible lui étoit, vouloit à tout mettre provision; le travers du Dauphiné et la côte des montagnes de Savoie souvent chevauchoit, prêt à aller outre si besoin en étoit. Son affaire, par défaut d'argent ne tardive diligence, n'étoit en arrêt; car à toute heure étoient trésoriers en voie, et postes à la course.

XX.

Comment le roi transmit le cardinal d'Amboise de là les monts.

Sachant le roi que l'armée que le sire de la Trimoille conduisoit, approchoit la Lombardie, et la venue des Suisses que le bailli de Dijon amenoit des Ligues, pensant qu'eux assemblés avec les François qui étoient en la duché de Milan, auroient tôt fait ou failli; afin qu'entre ses lieutenants et chefs de son armée, pour le gouvernement d'icelle vouloir avoir, controversité envieuse ne se conçût; pour obvier à ce, et moyenner entre paix heureuse et ruineuse discorde, et aussi pour traiter dûment la réconciliation des villes rebelles de Lombardie, delà les monts transmit le cardinal d'Amboise, lequel autorisa de pouvoir royal, sur ce et toutes ses autres affaires, pour encommencer, moyenner et définir, comme lui-même en propre. Avec ledit cardinal furent le seigneur de Grammont, le seigneur de Neufchâtel, maître Jacques Hurault, trésorier, et plusieurs autres.

XXI.

Du conseil qui fut tenu à Morterre entre les lieutenants du roi et les capitaines de l'armée, et de l'opinion d'aucun d'iceulx.

A Vigève étoit lors le seigneur Ludovic avec son armée, auquel de jour en jour venoient renforts, et tant, que de plus de trente mille soudards se vit illec accompagné; et voyant que le plus tôt que pour son affaire pourroit ses gens embesogner seroit son mieux, eut propos d'aller mettre le siége à Morterre, où étoient les François, ou à Novare, qui étoit leur retraite et passage de leur secours. Les François qui là étoient, avertis de ce, mirent la chose en conseil, et fut par le seigneur Jean-Jacques aux capitaines de l'armée, sur ce, demandé leur opinion. Et premier à messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon, auquel dit le seigneur Jean-Jacques : « Le louable rapport du savoir affluent et fame très heureuse de vous, seigneur bailli de Dijon, vers votre domination me fait adresser, pour avoir, du fond de votre clair avis, provision de conseil secourable sur le profitable salut de notre présent affaire, lequel touche l'augmentation de la seigneurie du roi, le prix de notre honneur et le danger de nos vies. Et pour ce que

en maintes batailles, journées, rencontres, courses, saillies et assauts, avez exploité les armes, les seigneurs présents et moi avec eux, vous requérons nous en tenir afférent propos. »

Et ce dit, telle réponse fit le bailli de Dijon : « Seigneurs, pour avoir due raison de telle demande, mal adressé vous êtes à moi. Toutefois, puisque excuse n'a lieu où autorité commande, et que, par le pouvoir de ce, besoin m'est dire mon avis de la chose que chacun de vous, messeigneurs, plus à clair entendez; pour ouvrir seulement quelque passée du chemin de sûreté où tendre nous est besoin, deux mots de ce que j'en peux entendre présentement vous en dirai. A notre savoir n'est chose inconnue que le seigneur Ludovic, avec son armée, ne soit en branle de ci venir mettre le siége, ou bien à Novare. Or avons nous à savoir le lieu des deux où mieux pourrons servir le roi, assurer notre armée et résister aux ennemis. Nous voyons à l'œil que cette ville de Morterre est moult foible et dépourvue de vivres, et que à moult grande puissance avons affaire. Pourquoi demeurer et attendre le siége et les assauts des ennemis, est, ce me semble, hasarder par trop tous ceux qui sont dedans, avec l'artillerie, qui est une des meilleures pièces de notre harnois. Mal sommes accompagnés pour contre nos adversaires tenir le combat. Notre secours tant proche ne

nous est, que, sous l'espérance de sa venue, plus forts, pour cette heure, tenir nous devions. Penser ici longuement arrêter sans être assiégés de nos ennemis, est ignorer vérité et le détroit du lieu : le séjour ample nous prohibe l'approche de la guerre, nous semond d'éloigner la paix, et contre tous hostiles efforts préparer vertueuse défense. Quoi plus? Armée à nôtre invincible combattre nous faut, ou à faim canine dompter notre appétit, et si Fortune mobile vouloit que nous fussions défaits, aussi tard viendroit notre renfort que le secours d'Espagne dont se pourroient contre le roi mutiner les Itales; qui moult désavanceroit sa conquête. Avec ce, en laissant cette ville, n'est chose perdre que, nous rassemblés, en trois heures n'ayons reconquêtée. Novare est une bonne ville, forte et bien avitaillée, près de nos marches, dont nous pourront venir vivres et secours d'heure en moment; et avec ce, y a château moult avantageux et fort, pour à besoin retirer notre artillerie. Ainsi, sauf meilleur avis, bon seroit, ce me semble, nous mettre dedans, en attendant notre secours. »
Les paroles du bailli de Dijon finies, aux autres capitaines, sur ce qu'il avait opiné, fut demandé avis; lesquels furent tous de son parti, réservés le comte de Ligny et le seigneur de Chandée.

Après que chacun eut avisé, le seigneur

Jean-Jacques dit au comte de Ligny : « Ainsi qu'à bonne bouche se doivent garder friands morceaux, à vous est réservée la conclusion de cette matière douteuse, seigneur comte de Ligny, qui jouxte la raison en saurez pleinement décider, et au droit point de son arrêt dûment la ramener. Ouï avez par ci-devant l'opinion de chacun; reste de nous dire la vôtre.» Ce dit, le comte de Ligny, adressant la parole au seigneur Jean-Jacques : « Seigneur, j'ai bien peu vu du fait de la guerre, et ne m'a tant instruit aux armes l'expérience, que à l'opinion de tant de chevalerie, sur la chose militaire dusse contrarier; toutefois, sans vouloir empêcher l'arrêt de la plus saine part, mais seulement afin que de rechef chacun puisse à clair débattre et sainement éclaircir notre affaire, tant que la vérité mieux se puisse atteindre, et nous trouver chemin qui sûrement nous puisse adresser; voyant aussi que l'œuvre de la guerre encommencée n'est à refaire, et que ramender ne se peut, et qu'à la fin de ce, doit-on prévenir de mûre pensée premier que au principe mettre la main : à l'opposite de ce que paravant a été allégué, par une manière de dire, me veux tenir; et la raison? s'il est ainsi que la disette de vivres, et foiblesse de cette ville de Morterre, et le détroit d'icelle, nous défende le demeurer, au regard des vivres, tant que le marquisat de Montferrat sera pour nous, qui jà ne nous

faudra, défaut n'en aurons : car nos ennemis, qui au regard de nous sont peu à cheval, tant enserrer ne nous sauront, que, malgré leur pouvoir, ne sortions aux champs, et que ne soyons souvent avitaillés. Si la ville, pour attendre la puissance et longuement soutenir les assauts de nos ennemis, n'est dûment fortifiée, il n'est muraille sûre que d'hommes vertueux, qui par nuls efforts d'adversité surmontés ne peuvent être. Si en ce lieu sont nos corps à détroit, en ampliation de vigueur nous faut les cœurs élargir, et avoir espérance de bonne Fortune, qui toujours a la main prête pour les audacieux aider. Couvrons-nous hardiment des assurés écus de constance immobile; car, au pis aller, si, pour l'ennuyeux faix de la guerre longuement supporter, ou par trop dur siége ou maigre famine endurer, à l'extrême refuge de retraite nous faut avoir recours, quand ores sur notre ost échec pourroit advenir, rien ou bien peu de perte y pourroit avoir le roi. Quant est des gens de cheval, la voie de sûreté, par le détour de l'armée du seigneur Ludovic, ne leur pourroit être empêchée, vu que la plupart de ses gens est en piétons. Au regard de l'artillerie, tant à main lui est le charroi, que de léger sauver se pourra; et quand elle sera mise devant, assez bons gens d'armes françois avons pour la garder, et conduire jusques à Novare ou ailleurs, malgré le

pouvoir de nos ennemis. S'il advenoit qu'affaire nous survînt, ce ne pourroit être que sur une partie de notre gent de pied, dont le roi peu seroit endommagé, et du sien guère n'auroit à dire; car autres piétons n'avons que Suisses et Piémontois, et peu de nombre de Gascons: ainsi grande perte ne s'en pourroit ensuivre. Si nous désemparons la place, elle est pour nous perdue, et les vivres du marquisat de Montferrat arrêtés; et diront nos ennemis que sommes chassés et profugues: par quoi prendront cœur assuré et audacieux vouloir contre nous. Milan, qui espère la venue de notre infortune, pour le seigneur Ludovic se mettra tout en armes. Nous perdrons la réputation; ce qui élèvera le courage à nos ennemis, et rabaissera notre bruit, dont sur nous crieront toutes les Itales. Les Vénitiens, qui autre chose n'attendent que voir qui aura du mieux pour tenir ce parti, se pourront déclarer contre nous. Si l'armée du seigneur Ludovic marche vers Novare, nous y envoierons partie de nos gens d'armes, avec bon nombre de gens de pied, lesquels pourront, à l'aide de la ville, tenir moult longuement, et nous, à besoin, les secourir. Pour ce, seront toujours nos ennemis en douteuse pensée, et nos gens en propos assuré. Ainsi me semble que pied coi devons tenir ici pour le mieux. »

L'opinion du comte de Ligny ouïe, sans au-

tre réplique à ce contraire, fut par le seigneur Jean-Jacques et autres capitaines approuvée; et sur l'heure appointé, pour mettre barrières au-devant de l'armée du seigneur Ludovic, que dedans Novare garnison de François seroit envoyée; et là fut transmis le seigneur d'Alègre, avec cent hommes d'armes, mille Piémontois et cinq cents Gascons.

Le cinquième jour de mars, le seigneur Ludovic partit avec son ost de Vigève, et pour la garde d'icelle laissa huit cents Allemands et quatre cents chevau-légers, sous la charge d'un gentilhomme lombard nommé Jean du Casal, qui, à la prise d'Imole, avoit été prisonnier du bailli de Dijon; et s'en alla ledit seigneur Ludovic loger dedans une petite ville nommée Trecas, à six milles près de Novare.

XXII.

Du renfort de Novare et du siége d'icelle.

Le seigneur d'Alègre, étant dedans Novare, sachant la venue du seigneur Ludovic et son armée, et lui, pour longuement contre telle puissance garder la ville, mal apparenté, manda au comte de Ligny que secours lui envoyât; dont fut avisé que Aubert du Rousset, Robert Stuart et le seigneur de Coursinge, avec deux cents hommes d'armes, seroient là transmis.

Le septième jour de mars, fut ledit renfort transmis à Novare; et pour doute que, des embûches de l'armée du seigneur Ludovic par les chemins, ne fussent, ceux qui audit renfort de Novare alloient, rencontrés, le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, avec trois cents hommes d'armes, les conduisirent; lesquels ne furent sitôt par une des portes de la ville entrés, que le seigneur Ludovic, avec son armée, devant l'autre n'eût mis le siége; et tout en l'heure fit faire tranchées, taudis, et charger son artillerie, et commencer la batterie tant aigre et dépiteuse, que sur la muraille homme ne s'osoit découvrir qui tôt ne se trouvât par terre; et tant continuèrent coups, qu'en cinq heures telle passée au travers des murs fut faite, qu'elle suffisoit aux assaillants pour leur devoir donner entrée. Au désavantage des François sembloit bien être la chose; car, avec peu de gens contre grosse armée, grande place et foible leur falloit garder; et autour de la muraille n'avoit nuls fossés qui empêchement leur fissent.

XXIII.

De l'assaut que l'armée du seigneur Ludovic donna à Novare, et comment plusieurs Bourguignons et Allemands y demeurèrent.

Voyant le seigneur Ludovic et les capitaines de son armée, que par force entrer leur falloit, et que, pour ce faire, assez leur sembloit avoir ouverture et pouvoir, commandèrent que chacun approchât la brèche, laquelle fut en un moment soudain de plus de dix mille Allemands et douze cents Bourguignons environnée. Au-dedans de la ville, tout autour de la rompture, tous en armes étoient les François en tel arroi, que l'un n'empêchoit l'autre, et tel ordre étoit gardé entre eux, que pour coup d'artillerie, ou autre danger, nul de son lieu débranloit.

Les capitaines françois, voyant l'assaut tant apprêté que de ce ne restoit que l'assembler, enhortèrent leurs gens de montrer aux ennemis que la dureté du fer par fer falloit amortir. Chacun des capitaines remontroit aux siens par paroles ce que par la main devoit être exécuté; entre autres, le seigneur d'Alègre eut à tous cette oraison : « Pour ce que, en multiplication de langage, ne gît tout l'effet de vertueux vouloir, et que, aux ennemis qui nous

sont en vue prochaine, grand procès sans coups donner ne pouvons avoir, long sermon n'est à nous, pour l'heure, de saison, seigneurs françois; mais savoir nous faut que si, en courage, en audace, en nature ou en mœurs, les hommes ont valeur nulle, aux armes se doit démontrer; pour ce, si jamais voulons avoir notre honneur, le service du roi et nos vies pour recommandés, à ce besoin le nous faut par effet mettre en place; et si nos ennemis hardiment, comme lions, nous assaillent, défense furieuse de sanglier nous faut contre eux avoir; et si de murailles sommes dépourvus, audace de ce nous servira, voire de telle sûreté que, par nuls coups de main hostiles, seront froissés nos écus. Périls ne gloire ne nous excitent, mais seule vertu qui contre tous efforts glorieusement triomphe. Assurons notre vouloir contre les dangers de fortune, et en laborieux travail renforçons notre pouvoir, et aux premiers coups donner mettons les armes à l'exploit pour résister aux ennemis; car si, à cette fois, par nos dextres sont vigoureusement reboutés, d'ici en avant douteront de tant nous approcher. O François ! tels que nous fûmes, soyons, et gardons à la peine d'immortel reproche que la reluisant' mémoire de nos pères antiques, desquels les noms tinrent jadis toutes autres nations en crainte, ne soit par nous, sous l'ombre ténébreux de lâcheté réprouvée,

honteusement obscurcie. Faisons donc, à la pointe du glaive, sentir aux assaillants des places que aux vainqueurs des terres ont à besogner, et ajoutons aux paternels mérites nouveaux titres de glorieuse renommée. » A ces mots, furent François renforcés de doubles armes; car tant furent les cœurs endurcis de tant furieux vouloir, que plutôt eût été le harnois amolli que le courage vaincu, et n'y eût celui à qui ne tardât la venue de l'assaut, lequel fut si soudain, qu'on ne se donna garde que l'enseigne des Bourguignons fût plantée joignant la brèche; car, pour vouloir avoir l'honneur de l'assaut et profit de la prise, s'étoient iceux Bourguignons mis des premiers; et à celui honorable affaire les hommes plus estimés et la fleur de toute leur bande étoient en place. Quoi plus ? L'assaut fut donné moult rudement, et tant que, pour le bruit des coups d'artillerie et de main, qui d'une part et d'autre se faisoit, un mille autour de la place le tonnerre n'eût été ouï. Main à main commença le combat si dur, que à la fois étoient François par force reculés, et puis les Bourguignons et Allemands vigoureusement rechassés. Moult hardiment assailloient; car pour poulx de lances, ne coups de trait et d'artillerie qu'on leur donnât, n'éloignoient la passée, et tant approcha celui qui portoit l'enseigne des Bourguignons, que un pied au-dedans de la brèche mit à ferme; et là il

y eut merveilleuse foule; car les assaillants de plus en plus se renforçoient, et supposé que plusieurs d'iceux fussent mortellement menés, pourtant ne laissoient l'ombre de leur enseigne. Les François, voyant que pour les coups mortels de leurs ennemis rabattre, le tout de leur défense falloit avancer, chacun d'eux tant aigrement mit le fer en besogne, que de sang humain tout autour d'eux étoit la terre teinte et enrougie, et comme ceux que nécessité évertuoit, faisoient merveilles d'armes. Un jeune gentilhomme françois, nommé le bâtard d'Amenzay, tant avança la marche, que avec celui qui portoit l'enseigne des Bourguignons, main à main eut la mêlée telle, qu'après que le combat singulier des deux champions fut encommencé, à grands coups d'épée par le François fut l'enseigne mise par terre. Le Bourguignon la tenoit d'un côté et le François de l'autre; et ainsi que eux se combattoient à qui elle demeureroit, les Bourguignons et Allemands, voyant leur affaire tant rabaisser, à tous efforts vinrent secourir leur enseigne. Onc tant de dards ne furent tirés pour une heure, qu'à celle fois, contre celui François, de coups de trait et hacquebutes furent déchargés, et tant mortellement, que tout au travers du corps, par le dégout du sang, en apparoissoit en plusieurs lieux la vraie enseigne. Mais pour ce, ne lâcha sa prise, ains du

poing du Bourguignon l'arracha à vive force, et tout autour de son bras, malgré ses ennemis, la plia. N'étoit-ce bien légitimer dégénérée nature? Si étoit; car, encore comme un autre Épaminondas, duc de Thèbes, qui joyeusement, en mourant, baisa l'écu dont il avoit vigoureusement la chose publique défendue; pareillement, nonobstant les extrêmes sanglots dont étoit celui François atteint, jusques à son logis emporta l'enseigne, sans montrer visage triste par proximité de fin, sachant heureuse renommée de vertus embellie, après mort temporelle, porter le triomphe de louange éterne. Or, afin que par le trop long récit des louables œuvres et faits méritoires des moindres, à l'ouïr des grands ne soit mon compte ennuyeux, de cettui ne dis autre chose, si n'est que le vol de la mémoire de tels devroit tout le monde environner. Long seroit mon écrit, si tous ceux qui à cette affaire élargirent vertus, selon due desserte, voulois collauder. Ayant tout ce mis à part, à l'assaut dont j'ai propos encommencé me faut revenir, lequel duroit sans cesse moult âpre et cruel, et n'y avoit François qui ne dût être las; car le combat avoit jà bien duré quatre heures, et avoient, à tous coups, ennemis rafraîchis et à relais; mais chacun faisoit ce que pouvoir savoit: les capitaines étoient toujours devant; les hommes d'armes et archers, par crainte de mort,

ne reculoient un seul pas; les gens de pied se montroient moult fièrement, et mêmement les Gascons; car de leur part si à point défendoient l'assaut, que homme n'approchoit la brèche, pour cuider entrer, qu'il ne fût empenné. Au derrière d'un créneau demi abattu étoient soixante hommes d'armes bourguignons, pour, au besoin, renforcer l'assaut, sans faire bruit. Un François avisa leur embûche, lequel monta secrètement sur la muraille, au droit d'icelui créneau, et l'ébranla; en sorte que sur iceux Bourguignons le vint adresser, dont les uns furent assommés et les autres affolés, tellement que de tant près plus n'approchèrent. Autour de la muraille où l'assaut se donnoit avoit tant de morts, qu'aux autres empêchoient le chemin; car plus de cent Bourguignons des plus gens de bien y demeurèrent, et plus de six vingts Allemands, avec deux de leurs enseignes. Des François y moururent : ledit bâtard d'Amenzay, un homme d'armes de la compagnie d'Aubert du Rousset, nommé Cyprien d'Auton, deux archers et quatre laquais. Mais à la parfin l'assaut fut cessé, au dommage des Bourguignons et Allemands, et au désavantage du seigneur Ludovic. Ainsi, loin de leur propos et frustrés de leur attente, furent envoyés.

Sitôt que chacun fut retiré, les Bourguignons, qui plusieurs gens de bonne estime à

l'assaut avoient perdu, à la ville transmirent un de leurs trompettes, ayant charge de prier les capitaines françois permettre enterrer les morts. Les François, voyant la demande d'iceux Bourguignons, ne voulurent, comme les Thébains, aux corps exanimés refuser sépulture; mais furent contents que l'un après l'autre, avec peu de gens, sans danger on les emportât. Et afin que sous ombre de ce, machination ne fût occulte, fut dit que, à la peine d'un coup d'artillerie ou de trait, plus de deux ou trois à la fois n'approchassent la muraille. Après que les morts furent mis hors de la place, et chacun retiré à son logis, au rempart de la rompture fut mise la main en manière que, tout autour de la ville, n'avoit de plus sûr endroit. Les François, voyant qu'au long aller seroient de secours besogneux, au comte de Ligny et au seigneur Jean-Jacques mandèrent leur affaire; lesquels de rechef leur envoyèrent deux cents hommes d'armes; et menèrent iceux le comte de Misoc, fils du seigneur Jean-Jacques; messire Aymar de Prie, Louis d'Ars, le capitaine Saint-Priest et le seigneur de Châtelart, lesquels renforcèrent la place de tant, que leurs ennemis n'en approchèrent fois, que la retraite ne fût à leur désavantage; et ne fut jour, durant ce temps, que par les François saillies et escarmouches ne fussent faites. Louis d'Ars, Robert Stuart,

le seigneur de Châtelart et les autres capitaines françois réveillèrent souvent l'ost du seigneur Ludovic, et tant y firent de cris, et alarmes y donnèrent, que, si ceux de la place étoient bien lassés, à repos n'étoient ceux du dehors.

L'artillerie du seigneur Ludovic étoit sans séjour mise à l'exploit, tel que murailles, boulevards, défenses, repaires et créneaux, devant ses coups, n'avoient durée. Tant fut la batterie continuée, qu'en cinq jours la passée fut si grande, et la rompture tant près de terre, qu'en tous endroits gens d'armes françois étoient en vue et au découvert dedans la place, où jour et nuit, le harnois sur le dos, aux brèches et passées de la muraille, plus de quinze jours durant, leur fallut tenir pied ferme, sans que nul osât abandonner sa place. La nuit remparoient et faisoient fossés et taudis, pour le jour eux garantir; et n'y avoit ne grand ne petit qui à l'œuvre ne mît la main. Entre eux étoient les cérémonies de guerre si bien gardées, que pour doute de coups d'artillerie, d'assaut ou d'autre danger, nul ne démarchoit de son ordre; voire à la peine d'aussi grand reproche encourir, comme si d'une bataille honteusement s'en fût fui. A bien penser la chose, c'étoit bien mis aux champs les rais luisants de louables vertus, et amplifier le chemin errant de glorieuse prouesse

à ceux qui au triomphe d'honneur veulent parvenir. Pour au propos retourner, à ce besoin, servirent les hommes vertueux de mur inexpugnable. De jour en jour donnoient Bourguignons et Allemands assauts moult furieux aux François, non-seulement en un lieu, mais souventes fois en trois ou en quatre; et plusieurs fois furent cinq boulevards à un coup tous assaillis; mais, par les François, toujours défendus tant vigoureusement, que leurs ennemis ne gagnèrent sur eux, par force, pied de terre.

Le seigneur Ludovic fut moult émerveillé de la longue tenue et ferme résistance des François, qui, au regard de la multitude des siens, n'étoient qu'une poignée de gens. Pensant que si leur secours, qui venoit de France, étoit du vouloir d'iceux, et que ensemble se pussent joindre, moult loin se trouveroit de la fin de son entreprise. Mais tout ce dissimulé, il fit continuer la batterie et les assauts, de plus en plus fort; et eut délibéré propos de tôt prendre la ville de Novare d'assaut, ou que à la poursuite seroit défaite son armée. Bien étoit averti par ses espies que le sire de la Trimoille, avec grande puissance, étoit sur les champs, et qu'il approchoit à toute diligence pour les François secourir; et entendoit bien que, si la place n'étoit prise premier que eux fussent assemblés, que tout son affaire

étoit en demeure : dont à tous efforts mettoit peine à gagner le logis et défaire les hôtes qui étoient dedans, lesquels avoient jà tant enduré d'ennuis, soutenu d'assauts, en nuit et jour cris et alarmes, travaux sans repos, disette de vivres, et tant, au froid et à la pluie, de harnois été endossés, que plus ne pouvoient; leurs murailles et remparts ne leur servoient plus, car tout étoit par terre.

XXIV.

Comment les François rendirent Novare au seigneur Ludovic par composition.

Le samedi, vingt et unième jour de mars, avisèrent les capitaines et gens d'armes françois, que plus longuement soutenir le siége, vu leur ennuyeux fatigue, et avantageux arroi de leur ennemi, c'étoit mettre en douteuse aventure tant de gens de bien; que si Fortune, qui tourne à tous vents, vouloit permettre leur défaite, que trop grand défaut en pourroit avoir le surplus de l'armée de France, et que mieux étoit avec honorable composition rendre la place, qui à temps se pouvoit recouvrer, que, pour la vouloir garder, eux vouloir aventurer à perte trop dommageable; et aussi que cinq cents hommes d'armes bien montés étoient là-dedans, qui par défaut de vivres, si

plus duroit le siége, pourroient s'affoiblir et perdre leurs chevaux; lesquels, après ce, ne sauroient à quelque bataille ou autre grande affaire tenir lieu que de varlets. Et sur ce parlementèrent, et au seigneur Ludovic telle composition demandèrent : Que tous, à cheval, en armes, la lance sur la cuisse, sortiroient, et tous leurs piétons devant eux, la pique au poing ou arbalètes bandées, et que leur artillerie seroit retirée dedans le château, lequel, de trois jours après leur partement, n'assaûdroient; ce qui leur fut accordé et tenu.

Le dimanche, vingt-deuxième jour de mars, de Novare sortirent les François, tous en armes, avec leurs gens de pied; et tous ceux de la ville, qui suivre les voulurent, eurent de ce liberté. Toute l'armée du seigneur Ludovic devant la ville se mit en ordre pour les voir passer. Plus de deux milles de pays, avec les François chevauchèrent deux cents hommes d'armes bourguignons, lesquels eurent avec les François, sur le fait de la guerre, plusieurs paroles, puis se retirèrent chacun à son quartier. Les Bourguignons retournèrent à Novare, et droit à Morterre prirent les François leur adresse.

XXV.

Comment six cents Allemands de ceux du seigneur Ludovic furent défaits par les François entre Morterre et Vigève.

Le même jour, le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques étoient sortis de Morterre, cuidant aller renforcer la garnison de Novare, et marchèrent jusques à un bourg nommé Robu, à quatre milles près; mais jà se retiroient ceux de la garnison par un autre chemin, dont ne se rencontrèrent. Au partir de Morterre avoit, le comte de Ligny, envoyé un capitaine gascon, nommé Perot de Payennes, à tout cent hommes d'armes, pour garder une ville près de là, nommée Vessepola; mais tantôt qu'ils furent à chemin, remanda iceux par une trompette hâtivement retourner à Morterre, doutant que les Allemands et autres gens d'armes, qui pour le seigneur Ludovic gardoient Vigève, n'allassent prendre le logis, qui pour l'heure de François étoit dépourvu, et aussi renvoya celle part un gentilhomme, nommé Roquebertin, avec vingt chevaux, pour être des premiers à l'entrée. Droit à Morterre se mirent les uns et les autres au retour, et tant piquèrent, que sur les dix heures du matin tous ensemble devant les portes de la-

dite ville de Morterre se trouvèrent. La garnison de Vigève avoit bien su comment les François, pour aller secourir Novare, avoient laissé Morterre; dont s'étoient mis aux champs six cents Allemands et deux cents chevau-légers, que conduisoit un Lombard, nommé Jean du Casal, dont j'ai parlé ci-dessus, avec quelques autres capitaines, pour le seigneur Ludovic; et cuidoient iceux, sans faillir, gagner la ville de Morterre; mais à eux et aux François furent les portes fermées. Toutefois, par douces paroles, eurent les François ouverture, et entrèrent. Sitôt que chevaux furent établés, et que gens d'armes commencèrent à repaître, nouvelles furent que sur les fossés et devant les portes de la ville étoient les Allemands du seigneur Ludovic à grand nombre; et tout-à-l'heure les François, qui n'étoient encore désarmés, remontèrent à cheval, et marchèrent tout à la file vers la porte où étoient iceux Allemands, et là eurent entre eux quelques paroles de rigueur. Mais tôt après injurieux langages et défis haineux, effet de main mise vint en jeu; car les François firent ouvrir les portes, et sur leurs ennemis saillirent moult rudement.

Le capitaine Perot de Payennes, soi doutant de quelque embûche, et voyant sans ordre ses gens à la saillie, voulut eux arrêter, et fit fermer les portes; toutefois plus de soixante

chevaux se mirent hors, et commencèrent à charger si rudement, qu'au rencontrer, dedans de petits gués et ruisseaux qui là couroient, plus de quarante de ceux lansquenets et Allemands furent plongés et noyés, et les autres chassés plus d'un trait d'arc. Voyant le capitaine Perot la charge que faisoient ses gens du dehors, et que jà fort éloignoient la ville, doutant qu'affaire leur survînt, ne les voulut sans lui plus laisser écarter; mais avec le surplus de ses gens, et enseigne déployée, se mit après si vite, que tôt les eut atteints. A l'assembler, furent les Allemands à leur perte emmenés jusques à une chapelle à demi-mille loin de la ville, en laquelle et tout autour d'icelle étoit une embûche de deux cents chevaux et de cinq cent soixante Allemands, lesquels, tous ensemble et en démarche ordonnée, saillirent sur les François, et là d'un et d'autre côté commença l'escarmouche telle, que besoin étoit à chacun d'avoir l'œil à son affaire. Les gens d'armes françois se tenoient ensemble, et quant aux ennemis assembler leur falloit, tous à la fois donnoient la charge, sans ce que nul en queue demeurât ou se mît à l'écart, afin que, entre les gens de pied et les chevaux, ne fût enclos. Souvent furent estradiots assaillis, mais à nuls coups attendoient le heurt; et quand ils étoient pressés, à leurs piétons se retiroient, qui, tant serrés et en si bon

ordre se tenoient, qu'on ne les pouvoit rompre ne désassembler; mais les écartés étoient à coup rembarrés et mis à la raison. Voyant iceux Allemands et autres soudards moriens, que à leur trop dommageuse perte tournoit leur entreprise, et que pour le mieux retraite leur étoit profitable, en eux défendant à tour de bras, prirent le chemin de Vigève, et plus de deux milles de pays, en eux retirant, ainsi reculèrent. Toujours en demeuroit quelqu'un en reste, et aussi à coups de piques et haquebutes blessoient gens et chevaux.

Les François, qui ce jour étoient saillis de Novare, en approchant la ville de Morterre, surent par aventure la mêlée, et là le plus tôt qu'ils purent se trouvèrent. A leur venue, fut derechef l'escarmouche recommencée, d'un côté et d'autre moult dure; car les Allemands et gens de cheval du seigneur Ludovic, voyant leurs ennemis de nombre renforcés, de vertueux courage firent leurs écus, et si adroit se défendirent, pour autant qu'ils étoient, que nul d'eux faisoit à reprendre. Messire Aymar de Prye sut bien à quoi s'en tenir; car cuidant avec eux avoir mêlée, tant empêché entre eux se trouva, que, nonobstant qu'à toutes mains défense lui fût secourable, chargé fut de toutes parts, et lui promptement rebouté avec un coup de haquebute que au travers de la cuisse en emporta. Le capitaine

seigneur de Saint-Priest les approcha de tant, qu'au travers du gantelet, d'un coup de pique eut la main percée. Somme, nul les approchoit de longueur de pique qu'il ne fût atteint; et de quelque part qu'on les assailloit, sur leurs sûres gardes et rusées défenses tenoient l'œil, le pied et la main, en manière qu'on ne les pouvoit défaire. Quand on chargeoit leurs gens de cheval, ils s'ouvroient par le devant, et entre eux les recueilloient; et en reculant, ceux de derrière se retournoient contre les François, et nulle fois failloient d'atteindre quelqu'un.

De leur rim sortoient huit à huit, dix à dix, si très-hardiment qu'on ne sauroit plus, et à grands coups de piques et hallebardes faisoient d'eux telles merveilles, que homme ne les voyoit qu'il n'en eût frayeur. Un entre les autres fut, qui, pour mieux donner coups à l'aise du corps, en plain champ et hors sa bataille, comme s'il eût voulu jouer des souplesses, lâcha son pourpoint, et en donnant le branle aux épaules, à deux mains prit la hallebarde pour ruer patacs; et, comme celui qui pour le prix de la mort d'autrui voulut sa vie mettre en vente, contre tous ceux qui à ce marché se vouloient trouver, tenoit pied ferme. Toutefois à la fin du jeu lui mésavint; car lui et tous ceux qui prirent ce parti s'écartèrent de tant, que plus ne trouvèrent le chemin du retour. Les autres se retirèrent vers Vigève, faisant fuite de loup; mais, nonobstant leur défense, on les chargeoit de si près, qu'ils ne savoient tour donner qui de mort les sût garantir. En eux retirant, trouvèrent sur le chemin un petit bois assez fort, et eux cuidant illec mieux sauver, se désordonnèrent, et pour gagner le fort, levèrent leurs piques.

Voyant les François le désordre de ceux Allemands, avec quelque gent de pied qu'ils avoient, se mirent après, et de toutes parts les envahirent; lesquels, voyant sur eux tomber le faix de la défortune, voulurent aux ennemis laisser sanglante et luctueuse victoire; car à tous efforts leurs vies défendirent.

A l'entrée de ce bouquet dont j'ai parlé, un nommé Georges Rudich, capitaine d'une bande de Suisses du parti du roi, se mit après en l'heure qu'onc puis ne revint; car tant se hâta, que premier qu'il pût être recous, les Allemands l'eurent occis. Un archer de la compagnie du seigneur de Saint-Priest, à tout une arbalète bandée, pour plus droit assener quelqu'un de iceux Allemands, lacha la rêne de la bride de son cheval, et là tant hasarda sa vie sous la sûreté de la conduite d'icelui, que entre ses ennemis soudainement l'en emmena, lequel à coups de hallebardes fut illec assommé. Assez d'autres François blessèrent iceux Allemands, et eussent plus; mais l'empêchement

des branches et des arbres du bois où ils étoient leur nuisoit de tant, que leurs piques et hallebardes ne purent plus embesogner, ne eux rallier; par quoi furent tous en ce lieu tués et défaits, et en mourut par compte cinq cents, et cinquante furent pris, lesquels furent par les Suisses, qui à celle défaite avoient perdu leur capitaine, entre les mains des François tous occis. Les gens de cheval se défendirent longuement; leur capitaine, nommé Jean du Casal, eut un coup de lance en la cuisse, et fut au bras blessé en deux lieux; lequel pourtant ne voulut onc abandonner ses gens, supposé que à l'avantage fût monté, pour soi retirer d'heure s'il eût voulu : ainsi fut pris avec la plupart des siens. Les autres se sauvèrent comme ils surent; et après ce, droit à Morterre se retirèrent les François, sans avoir perdu que deux hommes.

Le lendemain, vingt et troisième jour de mars, le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, avec leurs gens d'armes, retournèrent à Morterre, et fit le comte de Ligny ensevelir les morts, qui encore étoient étendus sur terre; lesquels, selon le rapport de ceux qui les virent, furent bien des plus beaux hommes que nature puisse ouvrer, et tous remplis de cœurs virils : dont après la mort louer les dusse, si présomptif outrecuider n'eût voulu le terme de leur vie anticiper; car le capitaine

de leurs gens de cheval disoit : Que tant étoient au partir de Vigève enflés de fierté, que toute l'armée de France, selon leur dire, n'eût eu pouvoir pour les défaire. Toutefois trop présumer, qui les fols hardis souvent déçoit, les mit en voie prochaine de mauvaise fin. Ainsi qu'on les mettoit en terre, un trompette du seigneur Ludovic vint sur le lieu pour demander un gentilhomme lombard qui avec les Allemands avoit été tué; mais on ne le put connoître entre les morts, tant avoient les visages détranchés. Les corps furent mis en terre, et, pour les péchés d'iceux, le comte de Ligny fit à Morterre faire obsèque solennel.

XXVI.

Comment le seigneur Ludovic, après que les François eurent rendu Novare, fit son entrée à Milan.

Dedans la ville de Novare étoit le seigneur Ludovic avec son armée, moult joyeux de la réduction d'icelle, pensant que les François, après avoir fait celle perte, se trouveroient hors du chemin de sûre retraite, et que par les autres villes de la duché de Milan seroient tant mal reçus, qu'ils n'auroient cause d'y faire long séjour, et qu'aussi toute la Lombardie crieroit sur eux *Ville gagnée!* ce qui pourroit

leur fureur adoucir et amollir leur courage. Et après ce, cuidant de ses ennemis être le vainqueur, comme celui qui de victoires heureuses et glorieux labeurs vouloit la palme de triomphe recevoir, avec ses plus solennels complices et quelque nombre de gens d'armes, dedans la ville de Milan s'en alla, et là fit son entrée pompeuse.

La réception que les seigneurs et peuple de la ville lui firent, fut tant magnifique, qu'à ceux qui étoient au spectacle, pouvoit sembler que Dieu fût illec descendu. Tant fut en honneur avancé et hautement reçu, que, de tous saluts amiables et humbles révérences de grands et de petits, de toutes parts fut seigneurieusement accueilli; et, pour le monter en gloire caduque, à peu près le voulurent iceux Lombards divinement adorer. Quoi plus? Eux cuidant le pouvoir des François du tout abattu, comme ceux qui toujours aux plus forts tendent la main, après ce recueil tant somptueux, les trésors de la ville lui ouvrirent, pour en prendre à son vouloir, lui priant que, le plus tôt qu'il pourroit, eût à chasser de Lombardie tous les François qui là étoient, si loin que jamais un tout seul n'en pussent voir; lequel leur promit que sans faillir leur requête seroit en brief exécutée, si Fortune ne lui tournoit le dos. Et pour à ce de plus se vouloir à eux obliger, de leurs deniers si à plein garnit ses

coffres, que de plus de deux cent mille ducats empira leurs boutiques; et comme non assouvi de l'avoir de tant de bourses déliées, au sanctuaire de Dieu osa mettre la main, et approprier à son mondain usage ce qui au service divin étoit ordonné, sans avoir doute de la punition amère encourir, dont jadis sa divine vengeance voulut les sacrilègues et expoliateurs des temples cruellement châtier. Mais tôt après ce grief forfait, comme la roue, qui devant un bouffement venteux tourne du haut en bas, ainsi, du plus sublime degré de la gloire instable, applati et assoupi, dedans la fange de misère se trouva. Guère ne séjourna dedans Milan après qu'il eut ainsi exploité, ains s'en retourna à Novare, où étoit son armée.

XXVII.

Comment le sire de la Trimoille arriva à Morterre en Lombardie, et du renfort qu'il donna aux François qui là étoient.

Le vingt-quatrième jour de mars, le sire de la Trimoille, avec son armée, partit de Verceil; et encore non sachant la ville de Novare être au seigneur Ludovic rendue, et cuidant trouver le siége devant, pour secourir les assiégés marchoit le plus tôt qu'il pouvoit celle part, pensant que si d'heure s'assembloit avec eux,

que, à quelque prix que ce fût, à ses ennemis feroit un alarme, voire si bon lui sembloit le combat, sans autre renfort attendre et chaudement, leur donneroit la bataille. Ainsi qu'il approchoit Novare, par les gens du pays fut averti que les François avoient rendu la ville au seigneur Ludovic, et qu'à Morterre s'étoient retirés, dont prit le chemin de Morterre; et là sur les six heures du soir arriva avec ses gens d'armes. A celle venue fut l'exercite de France contre le pouvoir du seigneur Ludovic moult renforcée, et de tant qu'assez puissans se cuidoient les François pour l'attendre en plaine avec son ost. Le sire de la Trimoille fut maintes fois d'avis que si la demeure de leurs Suisses étoit plus guère retardée, que la bataille fût donnée promptement aux ennemis, afin que de plus ne se renforçassent; et que les François, qui ensemble étoient douze cents hommes d'armes, avec quatre mille piétons et bonne artillerie, étoient assez forts pour le combattre et défaire; et que sur ce, ne restoit que vigoureusement besogner et donner à droit.

Toutefois, pour ce que les Suisses, qu'on attendoit, étoient à chemin, et de jour en jour arrivoient par compagnies, fut dit qu'on ne combattroit jusqu'à leur venue. Ils reçurent à Verceil leur paiement, et, étant tous prêts à mettre en besogne, furent à

Morterre le troisième d'avril. Durant le temps de leur attente, à l'affaire de la guerre eut toujours l'œil le sire de la Trimoille, comme celui qui sur tous autres l'avoit en mémoire pour recommandée : à toutes heures visitoit les gens d'armes, ayant avis à la manière d'iceux, pourvoyance de chevaux et accoutrement de harnois; en manière que si quelque pauvre soldat étoit par inconvénient démonté, ou par défaut d'argent, d'armures dénué, pour le secourir et remettre sus, son écurie étoit ouverte et sa bourse déliée. Rien n'avoit en épargne pour savoir par sûrs et diligentes espies les affaires et entreprises des ennemis; sur les chemins et passages par où pouvoient venir secourables aides et renfort d'armes au seigneur Ludovic, avoit grosses embûches et découvreurs de pays. En ordonnée police tenoit tous les gens d'armes françois, et avec propos délibéré de loyaument servir le roi et vigoureusement combattre leurs ennemis; et avec assuré maintien et chère joyeuse, à chacun donnoit fermeté de courage et espérance de victoire. Avec le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques et autres capitaines de l'armée, consultoit souvent sur ce qui au mieux de la guerre pouvoit servir, remontrant à iceux que tant vertueusement par ci-devant la besogne encommencée et poursuivie avoient, qu'à fin honorable ne pouvoient faillir. Quoi

plus? Tant montroit son vouloir au service du roi affectueux, que le tout de son pouvoir y étoit au large employé. Et plus n'en dirai, si n'est qu'à cette conclusion veux ajouter, que à sa venue désirée moult joyeux furent les François, et, sous l'ombre de l'étendard de son heureux renom, plus assurés.

A Verceil étoit lors le cardinal d'Amboise, qui d'heure en autre avoit la poste et nouvelles du roi, pour entendre aux affaires d'icelui et l'avertir du démené de ces choses.

Du renfort et secours de France par toute l'Italie furent tôt nouvelles semées, dont avant la main, tels y avoit qui, pour la perte des François parier, avoient hasardé leur argent, et leur foi engagée, qui, après ce, du marché se repentirent; et tels qui à bride abattue couroient à la perte d'iceux, qui tout court furent arrêtés. Et voyant le seigneur Ludovic les François rassemblés et unis, et de jour en jour de plus en plus fort leur puissance agrandir, ne fut pas certain de mettre à fin son entreprise jouxte le vouloir de son désir : dont au lever et au coucher, de divers propos et pensées étranges eut continuelle compagnie; et pour décharger la hotte de son cœur de faix tant pesant, à ses privés capitaines et amis familiers, voulut publier le secret de son affaire, auxquels voulut tenir propos.

XXVIII.

D'une oraison que dedans la ville de Novare le seigneur Ludovic eut à ses capitaines, sur le traité de son affaire.

« Si au temps d'heureuse prospérité, la connoissance des amis par fortune conciliés m'a été difficile, au besoin extrême d'adversité amère, pourront être facilement mis à la preuve, seigneurs; pour ce, le dis, que aux ans florissans de ma félicité d'aucuns de ceux qui plus beau visage m'ont montré, à mon plus grand affaire moins de secours en eux ai trouvé. Mais au fort, ce n'est qu'un des moindres tours de lutte, dont Fortune abat les plus roides, et ceux qui plus à elle se cuident attacher; car ceux qu'elle fait amis, infidélité les rend ennemis. Et pour ce que vous, mes bons et fidèles amis, au plus haut degré de mon seigneurieux état, et au plus bas étage de la fosse de ma dolente extermination, en tout temps m'avez accompagné et suivi, et aussi qu'expériment m'a votre loyal vouloir découvert, à vous, comme aux sûres gardes et jurés concierges de la porte de mon cœur, et fermes appuis de toutes mes charges, l'intention de mon courage veux donner à connoître, et, en mes choses adverses, provision de conseil et remède de

secours demander; sachant que, en la loyauté des conseillers, gît la sûreté des princes et le salut de la chose publique.

« Vous savez comment, par plusieurs ans, du titre seigneurieux de la duché de Milan j'ai pacifiquement joui, et à la principauté ducale d'icelle directement succédé; et comment, par l'empereur Maximilien moderne, de la seigneurie duquel dépend ladite duché, à la succession héréditaire, comme vrai seigneur, j'ai été reçu et, au droit qui à la famille des Sforzes peut appartenir, substitué; et qu'aux jours luisans de ma puissante domination, j'ai tant magnifié mon état, que entre tous les princes du monde, j'ai été l'un des plus redoutés; tellement que toute l'Italie et autres circonvoisines régions plioient sous le pouvoir de ma main; et que tant me suis trouvé par la vertu de force hautement autorisé, que onc ne me vis en branle d'être submarché, jusqu'à ce que par la menée d'aucuns mes haineux sujets, et consentement du vouloir populaire, qui ne demande que nouvelletés et mutations de princes, depuis un an en çà, les François par armes sont venus courir mes pays, désoler mes cités, dévaster mes places, et me débouter et chasser jusqu'aux Allemagnes, sans avoir sur moi droit, si ce n'est autant que force leur en donne : dont une chose sur ce amèrement me cuit; car en toute l'adversité de ma fortune

le comble de mon malheur gît en l'infélicité future de mon heur prétérit.

« Or ai-je tant fait, à l'aide de mes alliés et amis, et par subtils moyens, que pour chasser mes ennemis et recouvrer mes terres, grosse armée ai mise sus, et regagné le cri du peuple de Lombardie, avec la faveur couverte et secrète intelligence des plus renommées villes des Itales, et de tant mon entreprise avancé, que, réservé le château de Milan, toute la duché en mon obéissance ai réduite, et de tant mes ennemis pressé, que, de toutes les villes de Lombardie que encore n'a deux mois passés paisiblement occupoient, ne leur reste que Morterre pour leur extrême refuge. Puisqu'ainsi donc que tourne leur chance, et que Fortune nous rit, prestement les nous faut poursuivre, et à mort persécuter. Reste au surplus aviser la manière comment à leur totale défaite plus avantageusement pourrons procéder. Grand renfort leur est venu, ces jours, de France, et à toute heure leur viennent Suisses à légions. Savoir pouvez quels ils sont aux armes; car souvent les avez vus aux coups départir, et le plus de fois à notre perte et désavantage. Jà ont-ils défait la garnison de Vigève, où avons perdu beaucoup de bons soldats, et de jour en jour nous endommagent. Perte qu'ils fassent ne les appauvrit; car tant plus sont et ont été assaillis, de plus ont évertué et éver-

tuent leur courage. Toutefois, à ce ne nous faut plus arrêter, mais vigoureusement les assaillir, et leur donner sanglante bataille. Ainsi pourront, selon mon avis, être domptés. Pour nous, avons le plus sûr parti, car si aux armes sont avantageux, de double nombre contre eux sommes renforcés; grande puissance d'Allemands forts et batailleux avons, grosse compagnie d'hommes d'armes bourguignons, qui savent leur mode de combattre; Albanois et estradiots à grande multitude, pour les rassembler s'ils prennent l'écart; force escadres de Lombards, qui haine mortelle leur veulent, et toute la commune du pays en armes et en aguet sur les passages, pour leur trancher le chemin, s'il advient qu'ils soient défaits ou mis à la chasse, afin que d'eux un seul ne réchappe. Parquoi si, par lâcheté de cœurs efféminés, débilitées ne sont nos dextres, louable victoire contre nos ennemis obtiendrons. Nous sommes dedans nos terres et régions, que toute loi nous commande de défendre jusqu'à la mort; dont nous doivent les cœurs évertuer et la force accroître, comme à ceux qui, pour leur pays, parens et libertés, d'armes doivent ouvrer.

« Pour ce, veux-je bien à la discrétion de vos esprits ouvrir le répertoire de mes secrets, et prier vos seigneuries, sur ce, me donner tel aide et avis qu'à ma nécessité pourrez reconnoître

plus secourables, sachant qu'en ce hasard gît le recouvrement de ma soudaine ressource, ou le moyen de mon perpétuel exil. »

Les capitaines de l'armée du seigneur Ludovic, ouïs ses remontrances et propos, et autres ouvertures et moyens sur le fait de leur entreprise débattus et mis en avant, eurent tous un vouloir unanime de donner aux François la bataille, et à pied ferme aux champs les attendre, ou assaillir. Et à ce ne pouvoient faillir; car autant en pensoient les François, qui n'attendoient que la venue de leurs Suisses, pour assaillir leurs ennemis et la guerre leur donner.

Le roi, qui lors étoit à Lyon sur le Rhône, averti de ces nouvelles, plusieurs jours ensuivans, pour la conservation de son bon droit, prospérité de son exercite et octroi de la paix heureuse, processions générales et humbles prières au Défenseur des justes querelles, fit continuellement présenter, et lui-même avec offrandes et voyages méritoires voulut, sur ce, la grâce du Donneur des victoires dévotement implorer.

XXIX.

Comment grand nombre de gentilshommes de la maison du roi partirent de Lyon en poste, pour vouloir être à la bataille.

Plusieurs jeunes gentilshommes et autres de la maison du roi, oyant nouvelles de la bataille, et sachant qu'à plus honorable affaire ne pourroient mettre leur valeur en vue, ne leur force employer, pour avoir part à l'honneur du triomphe, ou à la perte de la défortune, eurent délibération d'eux trouver à celle besogne. Et furent de ceux : le marquis de Bade, le comte de Roussillon; Jacques, monseigneur de Rohan ; Louis de Bourbon, bâtard de Liége; le bâtard de Vendôme, Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse ; Germain de Bonneval, gouverneur de Limousin; Louis des Barres, pannetier du roi; le seigneur de Beaudîner, le seigneur d'Arpajon, le baron de Béarn, le seigneur de Listenay, le seigneur de Fromentes et le fils du bâtard de Cardonne, lesquels partirent de Lyon en poste le pénultième jour de mars, et tant avancèrent, qu'en trois jours et demi passèrent tous les monts de Savoie et les terres de Piémont, qui près de cent lieues de pays contiennent, et

à chef de temps arrivèrent à Morterre en Lombardie, et là trouvèrent le comte de Ligny, le sire de la Trimoille, le seigneur Jean-Jacques, le bailli de Dijon, et toute l'armée de France en branle de marcher en avant et prendre les champs. Trois gentilshommes, pensionnaires du roi, dessus nommés, qui avec le duc de Valentinois étoient allés à l'an jubilé, oyant à Rome paroles de la bataille, pour ne faillir à tel affaire, se voulurent mettre au retour, et, pour avancer leur voyage, s'embarquèrent à Ostie, un port de mer près de Rome. Mais pour l'ennui de la tourmente, ne purent à la voile donner vent à gré, dont prirent terre, et de là coururent l'Italie jusqu'à Gênes, et tant hâtèrent leur cours, que de Rome en quatre jours furent à Morterre, en Lombardie, assemblés avec l'armée de France.

XXX.

Comment l'armée de France saillit de Morterre pour aller donner la bataille à l'armée du seigneur Ludovic.

Un dimanche, cinquième avril, en l'an mil cinq cent, les François, tous en armes, saillirent de Morterre, avec tous leurs Suisses en point et apprêtés pour le combat. Le sire de la Trimoille, avec cinq cents hommes d'armes,

faisoit l'avant-garde, lequel étoit monté sur un coursier moult avantageux, prompt à l'éperon et léger à la main; et, armé de toutes pièces, chevauchoit de rang à rang, pour aviser à la manière et police de ses gens d'armes, lesquels conduisoit si adroit, que nul ne démarchoit de son ordre.

Le comte de Ligny avoit la bataille, où y avoit quatorze mille Suisses, et toute l'artillerie. Et, pour mieux ses gens acheminer, avec eux se mit à pied, la hallebarde au poing, vêtu d'un pourpoint de drap d'or, mi-parti de damas blanc, bandé au travers de violet, le halecret dessus, un chapeau jaune sur sa tête, garni de plumes blanches.

La plupart des gentilshommes de la maison du roi, qui là étoient allés en poste, et plusieurs autres lui firent là compagnie, lesquels mit avec lui au front de la bataille : entre deux Suisses un François, tous vêtus de sa livrée, et armés à la mode d'Allemagne.

Le seigneur Jean-Jacques, à tout cinq cents hommes d'armes, conduisoit l'arrière-garde, lequel ne tenoit brin de désordre.

Ainsi commença l'armée de France à marcher et prendre l'adresse vers la ville de Novare, devant laquelle étoit le seigneur Ludovic avec ses soudards, dont il avoit plus de trente mille.

De toutes parts avoient les lieutenants du roi

mis sur les champs guets et coureurs pour découvrir le pays, afin qu'au dépourvu ne fût surprise l'armée, et avoient envoyé espions pour savoir la manière des ennemis, qui jà tenoient les champs, lesquels on attendoit de moment en autre avoir en barbe, dont chacun se tenoit sur garde. Les hommes d'armes avoient leurs armets en tête et la lance sur la cuisse, et archers et arbalétriers, les arcs tendus; les Suisses, piques, hallebardes et haquebutes prêtes à mettre en œuvre, et les canonniers toute leur artillerie chargée et atîtrée; et tout étoit si à point dressé selon l'ordre de la guerre, qu'il n'y avoit que redire. Chose bien merveilleuse à imaginer, et plus épouvantable à regarder, étoit la rencontre de main armée tant furieuse, où force tant immodérée sembloit avoir, que au pouvoir de toutes les Itales n'étoit de la savoir dompter. Ce jour, sur l'heure de vêpres, fut l'armée devant une petite ville nommée Vessepola, à trois milles près de Morterre, à côté de Novare, et là pour passer la nuit firent les gens d'armes leur logis.

Le lendemain, sixième jour d'avril, au plus matin se mit l'armée aux champs, tout le pas marchant le droit chemin de Novare, et pour découvrir le pays, avec les coureurs furent envoyés le seigneur de Beaumont et le seigneur de Sandricourt. Le comte de Ligny marchoit

pied à pied avec les Suisses, lesquels tenoient ordre que l'un ne passât l'autre.

Le sire de la Trimoille, qui la nuit devant avoit eu nouvelles du roi, pour avancer l'œuvre, ne regardoit qui le suivoit; mais comme celui qui sans différer à l'exécution de la guerre entendoit, hâtoit son train, et moult lui ennuyoit que jà aux ennemis n'avoit mêlée. Tant marcha ce jour l'armée de France, que, sur le point du midi, à un mille près de Novare prit logis. De tous côtés fut mis le guet aux champs; et pour icelui de plus fortifier et supporter l'armée, le seigneur de Sandricourt, qui ce jour n'étoit de guet, avec partie de ses gens d'armes fut à cheval. A la venue des François, les gens du seigneur Ludovic par compagnies furent à l'estrade, et les François d'autre part; et là se commencèrent les uns les autres mettre à l'essai, tant que des deux partis, plusieurs fois, y eut ce jour rencontre, jusqu'à la mort de maints soudards. Les estradiots du seigneur Ludovic n'étoient par les François mis à l'épargne; aussi n'étoient les François par les Moriens laissés à repos. Là fut tué un jeune gendarme gascon, de la compagnie du seigneur de Châtillon, nommé François de Odaulx, lequel ce jour fit assez pour y avoir ici une assiette de mansion éterne: car à tous heurts avoit su par expérience comment les premiers coups s'étoient donnés, et à la retraite des derniers soutint la

mêlée; tant que, pour montrer de quoi, la mortelle enseigne en apporta. Jusques au soir dura l'escarmouche, et sitôt que lumière fit place aux ténèbres, chacun se retira à son quartier.

Le lendemain, un mardi, septième jour d'avril, Bourguignons et Albanois, et autres soudards du seigneur Ludovic, au plus matin furent à grosses bandes à la course, lesquels ne séjournèrent guère sur le champ sans avoir les François aux coups départir, qui de leurs compagnies étoient sortis six à six, dix à dix, pour eux essayer et mettre leurs chevaux à l'épreuve. Tant approchèrent, que entre eux se commença chaude mêlée. Un homme d'armes, de ceux du seigneur de Lanque, nommé Bernard de Scénon, voyant les escarmoucheurs françois par les Bourguignons et estradiots outrés, à force de cheval et pointe de lance, pour supporter les foulés, se mit au travers des ennemis, tant que souvent rompit la presse, et long-temps soutint le faix. Mais à la parfin tant se trouva pressé, que entre les jambes lui fut tué son cheval; et lui, avec l'aide qu'il se fit, et le secours de ses compagnons, se remit sus. Un autre François, nommé Yves de Malherbe, capitaine d'aventuriers, se trouva à cet affaire, lequel eut avec les estradiots telle mêlée, que deux de leurs chevaux en emmena. A tous efforts venoient soudards moriens à l'escarmouche; et voyant les François que là

trouver se falloit, trente hommes de renfort se mirent en avant, et des premiers fut un nommé Imbercourt, des pensionnaires du roi, lequel, sans aviser qui le suivoit, donna des éperons, et tout seul avec trois cents Allemands se vint mêler tant rudement, qu'il perça la presse; et tant hardiment le fit, que ce fut par trop : car à grands coups de piques et hallebardes fut son cheval tué, et lui blessé et mis par terre; et si de ses compagnons n'eût eu bref secours, illec eût été assommé et occis. Durant ladite escarmouche la nuit survint, et chacun se retira.

XXXI.

Comment les seigneurs des Ligues voulurent empêcher la bataille.

Durant ce temps, les seigneurs et gouverneurs des Ligues, comme ceux qui pour vouloir avoir part à la prise en eau trouble jettent leurs rets, pensant que, au moyen de cette division sur la duché de Milan, quelques pays ou places pourroient conquêter, voulurent empêcher la bataille, et la guerre prolonger, et pour ce, transmirent leurs postes devers les Suisses soudoyers du roi, leur mandant expressément qu'à combattre n'eussent, jusques à ce que par autres ambassadeurs eussent d'eux

plus amples nouvelles. Les François, qui de toutes parts avoient guets et espies, surent la chose, de laquelle fut premier averti le cardinal d'Amboise, par un nommé François Doulcet, lequel, après avoir su le cas, partit d'une ville nommée Ivrée, et de là fut en poste jusques à Verceil, où étoit ledit cardinal, pour l'avertir du fait; et tout en l'heure qu'il eut fait son rapport, ledit cardinal le renvoya à l'ost pour asavanter les lieutenants du roi et le bailli de Dijon, capitaine des Suisses, de l'intention d'iceux; pour obvier à ce détour, et sur ce, trouver moyen de remède, et que le vouloir du roi étoit que, le plus tôt que possible seroit, on les mît en besogne; et tout ce mis en avis, fut ordonné par les lieutenants du roi et les capitaines de l'armée, que le jour ensuivant seroit donnée la bataille aux ennemis.

Le jour d'après, qui fut un mercredi, huitième d'avril, au plus matin l'armée prit les champs droit à Novare, dont étoit sailli le seigneur Ludovic avec toute sa gent.

Au partir du logis commença l'armée de France à tenir bataille ordonnée, et à marcher moult tôt, et tant, que, entre le comte de Ligny, qui étoit chef des gens de pied, et le sire de la Trimoille, qui les gens d'armes de cheval conduisoit, y eut étrif à qui marcheroit devant. Toutefois chacun tint si bon ordre, que déroi n'y eut lieu. Tous les piétons et le charroi

de l'artillerie branloient sous la main du comte de Ligny ; et afin que nul allât côtier, et que chacun marchât droit, toujours, comme guide et à pied, des premiers étoit à chemin, et en marchant dit aux siens : « Seigneurs, l'heure est venue que chacun doit penser à son affaire ; car nos ennemis avons en vue, qui nous présentent bataille. Ne refusons ce parti, sachant le prix de la valeur des hommes être du tout aux faits des armes mis à l'estime. Hâtons-nous pour donner des premiers, et que nul de nous ait le cœur amolli de crainte reprochable ; car en bataille toujours est le plus de péril à ceux qui plus craignent : audace est un écu de sûreté dont Fortune couvre les aventureux. Mettons donc en la sauvegarde de la main armée le prix de l'honneur et la teneur de la vie. »

Le sire de la Trimoille marchoit en manière tant assurée, et en tel ordre conduisoit ses gens d'armes, que bien sembloit ducteur d'exercite belliqueux ; et tant se hâtoit, que à ceux qui le suivoient donnoit bien à entendre qu'aux ennemis ne vouloit marchander. Le seigneur Jean-Jacques, auquel la chose touchoit de si près, que à la peine de sa vie branloit ce hasard, si à point conduisoit sa charge, que bien sembloit avoir la chose pour recommandée.

XXXII.

Comment l'armée de France approcha l'armée du seigneur Ludovic.

Lorsque les François approchèrent Novare, de tant que les deux armées se purent voir, chacun se hâta pour donner dedans. Les gens de cheval ne se pouvoient avancer, pour l'empêchement des clôtures et fossés qui là étoient ; toutefois cela ne les retarda, que tôt ne fussent prêts de choquer leurs ennemis. En approchant Novare, l'armée de France sut que dedans une abbaye assez forte, étant à demi-mille de la ville, y avoit embûche d'Allemands et de Lombards, et là s'adressa. Les soudards du seigneur Ludovic, qui là étoient, voyant les François et Suisses contre eux venir à bataille rangée, n'attendirent plus, mais se retirèrent à leur armée, qui étoit entre la ville et cette abbaye, en bel arroi et nombre moult grand. A l'un des côtés de leur bataille étoient quatre cents hommes d'armes bourguignons et huit cents lombards; à l'autre, quatre mille chevau-légers; au milieu, tous leurs Allemands et lansquenets, dont il y en avoit de dix-huit à vingt mille, toute l'artillerie chargée et atîtrée à la venue des François, et en outre, estradiots et escarmoucheurs, à grosses bandes et

compagnies, sur les champs, pour commencer le hutin. Voyant le sire de la Trimoille que temps étoit d'exploiter les armes, pour avoir parole à ses gens, un peu se mit à quartier et en vue de tous, auxquels il dit : « Seigneurs, tant avons quis nos ennemis, que les avons trouvés; voire en telle puissance, que le nombre d'iceux excède le nôtre de moitié près. Mais savoir nous faut que tout l'avantage de la guerre ne gît en multitude de légions d'hommes armés, ne en tourbe innombrable de gens, mais seulement en la sûre conduite des sages capitaines, droite exécution des preux soldats, et vigoureuse défense de juste querelle, dont à suffire sommes pourvus. Donnons donc au travers hardiment et tôt; car par le vrai corps de Dieu, si nous les assenons à droit, à l'aide de Dieu et de la force de nos bras, sans faillir, sur eux, à notre vouloir, obtiendrons louable victoire; car je connois le pouvoir d'iceux être du tout à notre merci. « Après ces paroles, le sire de la Trimoille mit cent hommes d'armes des plus adroits au front de la bataille, pour donner le premier choc et faire ouverture; et à leur queue mit quatre cents autres hommes d'armes pour supporter les premiers, et entrer dedans les ennemis. Et ce fait, demanda si là étoient nuls gentilshommes qui l'ordre de chevalerie voulussent prendre, dont grand nombre de gens d'armes françois, qui ce jour à l'exercice

des armes vouloient la force de leurs bras déployer, et perpétuer leurs noms, se voulurent enrichir, pour ouvrir au courage le chemin de prouesse, du titre de chevalerie. Les François, qui étoient à la vue de leurs ennemis, hâtèrent leur train, avancèrent leur artillerie et mirent leurs coureurs en place, lesquels commencèrent la charge sur les escarmoucheurs du seigneur Ludovic. L'artillerie des deux partis fut déchargée, et rués coups. Les capitaines françois commencèrent, de plus, de mettre leurs gens en ordonnée marche, et les semondre de montrer à ce jour aux ennemis, à force de bras, le vouloir que aux armes hommes chevaleureux doivent avoir, et faire œuvres tant vertueuses, que à l'honneur des acteurs, au plaisir du prince, et à l'exemple des futurs, pussent servir à toujours mais. Ainsi que l'armée de France approchoit ses ennemis, et que gens d'armes et piétons voulurent branler pour donner le combat, les Allemands du seigneur Ludovic, voyant les François en barbe et propos délibéré de donner la bataille, pensèrent que pour celle fois le combat ne leur étoit de saison, et tout soudain eurent opinion arrêtée de non attendre la mêlée, et se retirèrent tous ensemble à Novare. Deux blanches enseignes de gens de cheval du seigneur Ludovic tournèrent le dos, et amoindrirent le nombre de son armée de deux cents chevaux. Le seigneur

de Beaumont, le seigneur de Sandricourt, et un capitaine françois, nommé Perot de Payennes, avec soixante hommes d'armes, poursuivirent iceux fugitifs jusque sur le bord de la rivière du Tésin, lesquels ne furent atteints; car tant se hâtèrent, que d'heure gagnèrent le passage.

Les Bourguignons, Albanois et Lombards, après ce, ne firent sur le champ long séjour; mais le plus tôt qu'ils purent se retirèrent. Les François, voyant celle retraite, s'arrêtèrent, et tout autour de la ville mirent le siége.

Le comte de Ligny se mit dedans l'abbaye dont j'ai parlé par ci-devant, et coucha celle nuit dedans, sans guère dormir. Le sire de la Trimoille, avec ses gens d'armes, prit le quartier en approchant la ville; lequel, de sa part, faisoit si bon guet, que homme par là ne se pouvoit sans sa merci sauver. Le seigneur Jean-Jacques étoit de l'autre part de la ville avec ses gens. Les Suisses et l'artillerie autour de l'abbaye étoient. Somme, chacun fit celle nuit devant la place et aux passages prochains de là, guets et gardes, afin que nul d'emblée se retirât.

Le seigneur d'Alègre, avec deux cents hommes d'armes, fut transmis sur la rivière du Tésin, pour garder le passage. Celle nuit commencèrent François et Bourguignons à parlementer. Les Allemands du seigneur Ludovic

et les Suisses du parti du roi alloient et venoient ensemble, comme si entre eux fût la trève. Un nommé, le capitaine des Piètres du parti du seigneur Ludovic, se rendit celle nuit au comte de Ligny, dont furent les Bourguignons mal contents; car ils cuidoient celui capitaine l'un de tous ceux de leur parti plus assuré pour le seigneur Ludovic. Toutefois en ce furent déçus. Ainsi peu à peu chacun venoit à la raison.

Le lendemain, jeudi, neuvième jour d'avril, les Allemands du seigneur Ludovic avec les François eurent sur leur affaire parlement, disant que si bagues sauves on les vouloit laisser aller et donner passage, que volontiers en leur pays s'en iroient.

Les Bourguignons pareillement demandèrent aux lieutenants du roi sauf-conduit, pour eux retirer avec leurs bagues, et demandoient que les Lombards fussent compris au sauf-conduit; ce que permettre ne voulurent les lieutenants du roi, disant que le démérite de leur trahison et foi faussée, de ce et toute autre grâce les devoit frustrer. Leur sauf-conduit fut à tous efforts de langage débattu; mais à la fin en demeurèrent privés.

Les Albanois aussi requirent avoir sauf-conduit pour eux retirer; toutefois, comme à ceux qui, de gaîté de cœur, pour piquer les François, de pays lointain s'étoient par trop

de fois essorés, leur demande fut éconduite.

Les Allemands et Bourguignons, qui étoient tout l'appui du pouvoir du seigneur Ludovic, demandèrent, comme j'ai dit, leur sauf-conduit, promettant aux François, en ce faisant, que, le lendemain au matin, tous désarmés, videroient la place et le pays, sans donner au seigneur Ludovic autre confort ne aide, ou, si ce parti leur étoit refusé, que, sans faillir, donneroient la bataille.

Les lieutenants du roi et les capitaines de l'armée, considérant l'offre pour eux avantageuse, et du tout à l'honneur et profit du roi, pensèrent que, pour avoir refusé humains partis, plusieurs, soutenant justes querelles, ont encouru le flagel divin et perdu maintes batailles et journées, à la requête susdite prêtèrent l'oreille, et différèrent le conflit. Toutefois, les lieutenants du roi, premier que livrer le sauf-conduit, demandoient que le seigneur Ludovic, en ce faisant, fût mis entre leurs mains. Sur ce, firent les Bourguignons et Allemands réponse, que jà par eux ne seroit livré; mais que si entre eux se pouvoit trouver, sans empêchement se pourroit prendre: dont fut appointé que, le lendemain au matin, tous les Allemands, désarmés, deux à deux passeroient entre l'armée de France, afin que si ledit seigneur Ludovic, en état dissimulé, entre eux se cuidoit sauver, tout à clair pût être

avisé, et que les Bourguignons, désarmés aussi, seroient mis en vue, et tous les autres visités. Ainsi fut la bataille arrêtée.

Le seigneur Ludovic, connoissant par ce traité son entreprise demeurée en arrière, et du tout anéantie, de passion d'esprit fut tout épris, sachant que, après cette déchue, espoir de ressource ne pouvoit plus avoir; et pour cuider rompre le coup, avec requêtes, dons et promesses, pria les capitaines des Allemands, et tous ses autres soudards, donner aux François la bataille, disant que facilement pourroient être défaits, comme ceux qui avec leurs chevaux étoient à demi combattus de travail continuel et de famine, et que de leur part ils étoient frais et recréés, avec la place qu'ils avoient à l'avantage, et de soudards deux contre un. Plusieurs autres remontrances leur fit; mais, pour ce, autre chose ne voulurent faire. Ainsi ne sut le seigneur Ludovic à quel remède avoir recours, si n'est abandonner son malheureux affaire au vouloir de dure destinée.

De François et de Suisses fut la ville de Novare cette nuit de toutes parts environnée, si que nuls de ceux qui étoient dedans eussent pu sortir sans être clairement avisés. Souvent parloient ensemble François et Bourguignons. Les Suisses et Allemands à toutes heures se sonnoient. Les Albanois, pour mieux déloger,

avoient l'œil aux pieds, à la bouche et au dos de leurs chevaux. Les Lombards, plus de menues conclusions imaginoient qu'il n'y a d'atomes en l'air. Somme, chacun pensoit à son affaire ; car temps en étoit. Durant ce, le comte de Ligny, doutant que, par chemins écartés ou autres moyens, le seigneur Ludovic ne s'éloignât, et pour ce que le dire d'aucuns étoit que pays avoit pris, voulant de lui savoir le vrai, et par attrait le mettre entre les mains du roi, devers lui transmit le capitaine Louis d'Ars, et un autre gentilhomme nommé Roquebertin, lui dire que, si volontiers se vouloit rendre au roi et soumettre à la raison, que de tout son pouvoir s'efforceroit envers le roi le faire en France si bien traiter, que cause n'auroit de soi douloir; lequel, après avoir ouï la parole desdits messagers, voyant la raisonnable semonce, promesse acceptable, et l'appareil de son exil imminent, à ce propos voulut entendre, et au conclure prendre ce parti, et sous sauf-conduit, avec lesdits messagers, se mit à la voie. Voyant les Allemands qu'ainsi s'en alloit le seigneur Ludovic, l'arrêtèrent, et le mirent hors de la vue desdits messagers.

XXXIII.

Comment les Allemands et Bourguignons vidèrent Novare, et de la prise du seigneur Ludovic, avec la défaite des Lombards et estradiots.

Le lendemain, vendredi, dixième jour d'avril, deux heures avant le jour, les Allemands du seigneur Ludovic saillirent de Novare tous en armes. Le sire de la Trimoille, qui avec ses gens étoit à cheval, à la saillie desdits Allemands devant les portes de Novare se trouva, et voyant iceux Allemands sortir en armes, avec ses gens d'armes près de la porte de leur issue se tint, pour regarder leur manière, et leur donner sur queue si besoin en étoit; lesquels Allemands, devant la ville, dedans une prairie, se mirent en bataille.

Le capitaine Louis d'Ars, qui encore étoit dedans la ville, dont avoit vu sortir les Allemands en point et en propos de combattre, manda au comte de Ligny qu'à ce matin auroient les François la bataille; car jà étoient iceux Allemands aux champs, et les Bourguignons avec, les estradiots et Lombards prêts de saillir, et tous en armes. Sachant le comte de Ligny ces nouvelles, pour montrer que l'armée de France étoit sur pieds, deux pièces d'artillerie par-dessus la ville fit décharger,

qui firent tel tonnerre, qu'il sembloit que la région de l'air éclatât. De l'autre part étoit le seigneur de la Trimoille tout prêt de faire mêlée avec ses ennemis. Le seigneur Jean-Jacques étoit sur pied aussi avec ses gens. Sur l'aube du jour fut en l'ost des François fait un alarme, pour émouvoir le camp, et chacun mettre en point, et tout en l'heure devant la ville de Novare fut l'armée de France en arroi, pour attendre la saillie des gens de cheval du seigneur Ludovic.

Entre les cinq et six heures du matin, les Lombards, qui n'avoient sauf-conduit, se mirent hors la ville en armes, lesquels furent par les François choqués moult rudement, et poursuivis, et chassés plus de quatre milles de pays, et tant mal menés, que plusieurs y demeurèrent. Les uns furent pris et les autres tués, et les autres, le fer au dos, convoyés longue traite. Tant en fut rué par terre, que le chemin de leur retraite étoit tout semé de morts, de lances, et de bourdons, et de harnois; que, pour mieux au délivre fuir, jetoient de tous côtés empêche. A l'issue de la ville fut le seigneur Frocasse pris par ceux de la garnison du château, et à la chasse furent pris plusieurs autres bons prisonniers. Après la défaite des Lombards, les Bourguignons vidèrent la place, tous en armes, avec enseignes déployées.

Le sire de la Trimoille, voyant iceux Bourguignons en armes, leur transmit au-devant un capitaine françois, nommé Hector de Salazar, et le bâtard de Cardonne, pour leur dire qu'ils se désarmassent, et leur remontrer que, en l'état qu'ils sortoient, que de bonne guerre étoient de prise, et que leur sauf-conduit étoit enfreint. Iceux Bourguignons, sans plus attendre, plièrent leurs enseignes, jetèrent leurs lances et ôtèrent leurs armets, et plusieurs d'iceux furent à la saillie par les François choqués et rembarrés jusque dedans la ville.

Les estradiots, lesquels aussi n'avoient sauf-conduit, firent là le moins de séjour qu'ils purent; et ceux qui eurent les champs, au délivre adressèrent leurs cours vers la rivière du Tésin, pour cuider gagner le passage, lequel étoit clos : car le seigneur d'Alègre, avec deux cents hommes d'armes, y étoit; et voyant iceux Albanois que autre part, pour à sûreté passer, leur falloit chercher issue, éloignèrent le passage, et se mirent à guéer la rivière. Les uns allèrent outre, les autres demeurèrent à mi-gué, et les autres furent par les François fait noyer à la rive. Ceux qui gardèrent terre au danger des laquais et varlets se trouvèrent, et tous ceux qui purent être atteints et arrêtés furent sans merci occis et assommés. Les Allemands, voyant leurs gens de cheval défaits, jetèrent leurs piques et hallebardes, et, tous

désarmés, deux à deux, trois à trois, sous les piques des Suisses, et entre l'armée de France, passèrent; et étoient iceux Allemands tant mis au découvert, que, sous ombre d'eux, nul, sans être connu, eût su passer. Après que sept ou huit mille d'iceux furent passés, et que nouvelles n'étoit du seigneur Ludovic, le sire de la Trimoille manda à ceux qui étoient encore à passer qu'ils le rendissent, ou sinon qu'avec eux auroit mêlée; et tel avantage avoit sur eux, qu'entre les deux batailles avoit fait mettre et charger l'artillerie de France. Dedans la bataille des Allemands étoient plusieurs gens d'armes françois, pour cuider du seigneur Ludovic savoir nouvelles; et doutant les Allemands que les François les voulussent désordonner et courir sus, se serrèrent, et dirent aux François qu'ils se retirassent. Alors fit le seigneur de la Trimoille sonner à l'étendard, pour rassembler ses gens, et, ce fait, voulut donner au travers de la bataille des Allemands; et, pour ce faire, avoient jà les gens d'armes la lance sur la cuisse et la tête en l'armet, et étoient les enseignes en branle de marcher.

Les Suisses du parti du roi, qui tenoient bataille, sachant que le sire de la Trimoille sur les Allemands du seigneur Ludovic vouloit charger, tout soudain lui mandèrent qu'il ne se hâtât de ce faire, et que, s'il marchoit

en avant pour exécuter son entreprise, qu'avec eux auroient à besogner, et qu'ils lui donneroient sur queue. Ainsi fut ce propos différé et remis, qui moult déplut aux François; mais autre chose n'en surent faire, si n'est penser qu'en peu de sûreté est celui qui d'armes tant pesantes se saisit, que, au besoin, ne s'en peut aider. Pour au propos revenir, après la sommation du sire de la Trimoille, les Allemands du seigneur Ludovic promirent de rendre ledit Ludovic; et pour ce, vers iceux Allemands furent transmis le seigneur de Mauléon et le bailli de Dijon, qui bonne diligence mirent pour le trouver; et telle poursuite en fit le bailli de Dijon, que par aucuns des Allemands, auxquels il donna deux cents écus, sut où il étoit; et là prit son adresse, où prit le seigneur Galéas. Il voulut prendre le seigneur Ludovic, lequel ne lui vouloit bailler la foi; et ainsi qu'ils étrivoient, arriva le comte de Ligny parmi la presse, et là le vint trouver à tout ses cheveux troussés sous une coiffe, une gorgerette autour du col, un pourpoint de satin cramoisi, et des chausses d'écarlate, la hallebarde au poing; et en ce point le prit le comte de Ligny, et le fit monter sur un courtaud que lui bailla le seigneur de la Palice. Après ce qu'il fut ainsi monté, le comte de Ligny lui demanda s'il vouloit voir le seigneur Jean-Jacques, lequel dit que non : car de la

vue de celui qui tant de dommage lui avoit pourchassé, ne pourroit qu'augmenter le grief accès de sa douleur amère; et de vrai, assez en avoit fait pour n'avoir cause de le vouloir rencontrer. Somme, si le pauvre seigneur captif de deuil inconsolable avoit le cœur serré, à nul devoit sembler merveilles; car lui, qui sous dorés âges avoit les ans fleurissants de sa vie en félicité prétérits, le remenant des jours ennuyeux de sa chenue vieillesse voyoit aller en exil, pour douloureux passe-temps et fin désespérée lui préparer. Ainsi est l'heur des plus hauts peignés au berlan de Fortune souvent mis en hasard. Pour retourner, afin que la prise du seigneur Ludovic à la vue commune fût découverte, le comte de Ligny avec lui le fit marcher tout le long de la bataille des Suisses; lesquels furent en propos de le vouloir avoir, disant entre eux qu'ils étoient cause de sa prise : toutefois, sans autre effroi, fut passé outre jusques au quartier du sire de la Trimoille, qui lui fit bonne chère, en lui disant : « Seigneur, soyez le bienvenu. Puisque en cet état nous venez voir, de grandes mises avez exempté le roi, et nous gardez de longues peines. » Après ce, le comte de Ligny l'emmena dedans le château de Novare, et en la garde du chevalier de Louvain le mit.

XXXIV.

De la prise du cardinal Ascaigne.

Le cardinal Ascaigne, qui lors étoit à Milan, sachant la prise du seigneur Ludovic, son frère, avec quatre cents chevaux se mit aux champs, et prit le chemin de Bologne-la-Grasse; lequel, en passant près de Plaisance, par une bande de François et quelque nombre de Vénitiens, qui là étoient, fut assailli, et tant rudement mené, que ses gens furent défaits, et lui chassé jusque dedans un château nommé Rivole, près de là, où fut assiégé et pris. Après la prise du seigneur Ludovic, les Suisses du roi voulurent eux en aller et avoir leur paiement; lesquels furent transmis à Verceil, pour illec recevoir leur argent. Et pour iceux faire payer, étoient là logés, à l'enseigne de l'Étoile, le bailli de Dijon, un nommé Fougely, capitaine de la garde des Cent-Suisses du roi, avec les commissaires et contrôleurs de la guerre, lesquels eurent moult à faire à contenter iceux Suisses, car ils vouloient être tous payés en écus au soleil, avoir des sommiers pour emporter leurs bagues, et, pour la prise du seigneur Ludovic, paie pour un mois d'avantage. Auxquels fut, sur ce, faite réponse par un contrôleur nom-

mé François Doulcet, que ce qu'ils demandoient ne leur étoit dû, ne en la charge des trésoriers et clercs des finances, et que le roi ne l'entendoit, mais les payer comme de raison, et que leur argent étoit prêt, sans rien vouloir retenir des gages qui leur étoient dus, et qu'autre chose n'en auroient. Lesquels dirent que par amour ou par force auroient ce qu'ils demandoient, et que bien savoient à qui ils s'en devoient prendre. Et, sur ce, chacun alla repaître. Après que Suisses eurent bien drinqué, entre eux fut question de leur litigieux propos; et tout chaudement, à l'appetit d'un capitaine nommé Heuryfer, et d'un nommé Chuentz, l'un des capitaines de la Ligue-Grise, cent Suisses en armes s'en allèrent au logis où étoient le bailli de Dijon et les autres François, délibérés de les tuer. Mais iceux Suisses furent arrêtés par un capitaine de Schwitz, qui avec ses gens étoit, au plus haut des degrés, à l'attente de recevoir son argent. Derechef furent envoyés quatre cents Suisses pour assaillir le logis, et tuer ceux qui au-devant se mettroient. Plus ne leur fut l'entrée défendue; car ledit de Schwitz et ses gens se retirèrent dedans une salle qui là étoit. A grands coups de pied et de hallebardes donnèrent iceux Suisses contre la porte de la chambre en laquelle étoient les François, et commencèrent à faire rupture.

Le bailli de Dijon, et ceux qui au-dedans

de la chambre étoient, avoient telle frayeur, que le plus assuré trembloit. Les uns se mirent contre la porte pour la fermer; les autres se jetèrent par les fenêtres; et les autres, tous jugés et transis, pied coi en la place tenoient silence. Le contrôleur, qui à la demande desdits Suisses avoit contrarié, voyant le bruit, tout assommé de peur, cuidant l'heure de sa mort tant prochaine que la pointe du glaive dont il cuidoit mourir lui étoit, par les fentes de la porte brisée, en vue, eut avis de prendre la robe d'un valet, et, sous un bonnet déguisé, trousser ses cheveux, et tant étrangement dissimuler son état, que ceux mêmes qui par continuelle habitude le hantoient, de prime face ne l'avisoient; et tant subtilisa son cas, qu'après que les Suisses, qui de tous côtés le cherchoient, eurent la porte mise en pièces et furent au-dedans de la chambre entrés, entre eux se sauva, et gagna le logis où étoit le capitaine de Schwitz. Les Suisses qui étoient entrés dedans la chambre où étoit le bailli de Dijon, sur lui commencèrent à charger, tant que par plusieurs fois faillirent à le tuer à coups de partisannes, mais sous les autres se garantissait. A la parfin, le prirent par les cheveux, et lui donnèrent tant de coups de poing par le nez et sur le visage, que ils le mirent par terre. Somme, tant mal fut mené, et mis en tel état, que à peine lui demeura poil en tête. Puis

l'emmenèrent à leur rim, disant qu'il répondroit de ce qu'ils demandoient. Toutefois, par belles paroles et subtils moyens échappa d'entre leurs mains, bien dépit de l'outrage qu'ils lui avoient fait, et joyeux d'être hors de leurs dangers, disant en lui-même que celui qui tels pensionnaires prend en charge, de commission ruineuse s'entremet, et qu'une autre fois de léger se déporteroit de telle charge vouloir avoir. Après toutes ces choses, eurent iceux Suisses leur argent; et, pour les contenter, furent presque tous payés en écus au soleil. Partie de leurs capitaines eurent des sommiers pour emporter leurs bagues jusques en leur pays. Ainsi s'en allèrent bien payés et mal contents; et, en eux retirant, prirent une ville de la duché de Milan sur leurs marches, nommée Belinsone.

Le jour que le seigneur Ludovic fut pris, le roi, étant à La Tour-du-Pin, au Dauphiné, sur les six heures du vêpre, eut la poste du comte de Ligny, disant que le seigneur Ludovic étoit assiégé à Novare par les François, et qu'il ne pouvoit échapper, que tôt ne fût entre leurs mains. Le lendemain, onzième avril, vigile de Pâques-fleuries, ainsi que le roi étoit aux champs entre Lyon et un village nommé Saint-Laurent, à trois lieues près dudit lieu de Lyon, sur les trois heures après-midi, arriva devers le roi la poste, et lettres du cardinal d'Amboise,

par lesquelles eut le roi certaines nouvelles de la prise du seigneur Ludovic, desquelles fut le roi moult joyeux; et pour icelles notifier par tout le royaume de France, fit faire les feux de joie, avec dévotes processions et suffrages ecclésiaux; et lui-même en personne en fit plusieurs voyages et oraisons à Notre-Dame-de-Confort, et autres églises de Lyon, en toute humilité, regraciant le Prince des princes de la victoire heureuse que, moyennant son aide divine, avoit contre ses ennemis obtenue.

De la prise du seigneur Ludovic par toute la duché de Milan furent soudainement nouvelles semées, dont furent les Lombards moult étonnés, mais ceux plus ébahis qui de la rebellion avoient été moyens. Un Lombard, nommé messire Louis de Pors, dont j'ai parlé ci-dessus, lequel avoit le jour de la Purification-Notre-Dame abandonné le château de Milan, et sa foi faussée, et cuidé noyer les caves et moulin de ladite place, pour cuider satisfaire à ce forfait, un dimanche de Pâques-fleuries, douzième jour d'avril, devant la porte du château se transporta, et, avec un grand brochet et une grosse truite, voulut au-dedans aller faire son banquet. La porte lui fut ouverte, et lui mis au-dedans, et de son poisson déchargé, et après enfermé dedans la prison de la Roquette avec plusieurs.

XXXV.

Comment le cardinal d'Amboise, après la prise du seigneur Ludovic, partit de Verceil pour aller à Milan.

Un jour après la prise du seigneur Ludovic, le cardinal d'Amboise partit de Verceil, et ce jour fut à Novare. Le lendemain prit son chemin droit à Gayace, une petite ville fermée, dont étoit, deux jours devant, délogée une garnison d'estradiots que le seigneur Ludovic avoit là laissée pour la garde de la ville, lesquels avoient sur la muraille de la ville et aux défenses du château laissé l'artillerie toute chargée. Après que le cardinal d'Amboise et ses gens furent illec logés, les pages et laquais toute nuit firent bruire et tonner canons et haquebutes, comme si le siége eût été devant la ville. Sur le soir, que chacun fut retiré pour vouloir reposer, un laquais et un page, serviteurs du seigneur de Neufchâtel, entrèrent dedans une des chambres hautes du château, en laquelle avoit deux barils de poudre à canon tous pleins, et de celle poudre firent sur une table une traînée; puis mirent le feu dedans, qui soudainement se prit aux barils, et tout à coup mit en flamme tout le dessus du château : et là furent par leur défaut le

page et le laquais aussi follement brûlés que papillons à la chandelle.

En grand danger fut le cardinal d'Amboise, avec tous ceux qui au château étoient logés; si n'est qu'ils étoient au-dessous du feu, et que d'heure se retirèrent : car le feu fut si grand, que, par sa chaleur et force de la flamme, une partie de la muraille et la couverture du château tomba dedans les fossés.

Le quatorzième jour d'avril, les seigneurs et potestats de Milan se rendirent à Vigève, au-devant du cardinal d'Amboise, pour le supplier très-humblement que son plaisir fût aller prendre logis dedans la ville de Milan, et regarder le peuple d'icelle en pitié, sans le vouloir du tout punir, selon le démérite de son forfait; auxquels fit réponse ledit cardinal, que, pour l'heure, en la ville souillée de vice tant prodigieux n'entreroit, mais au château, qui toujours avoit tenu bon pour le roi, s'en alloit loger : ce qu'il fit.

XXXVI.

Comment le cardinal d'Amboise reçut l'amende honorable pour le roi, que ceux de la ville de Milan firent pour satisfaire à leur rebellion.

Le jour du saint-vendredi, dix-septième d'avril, à la prière et supplication des seigneurs

et du peuple de Milan, lesquels se soumettoient à la miséricorde du roi et au plaisir et vouloir du cardinal d'Amboise, comme lieutenant-général dudit seigneur, promettant, de corps et de biens, à leurs méfaits et défauts du tout satisfaire, pour recevoir l'amende honorable d'iceux, et aussi pour traiter de la profitable due au roi, à cause des frais et mises que, au moyen de leur rebellion, avoit avancés, en la maison de la ville se transporta ledit cardinal d'Amboise, accompagné de l'évêque de Luçon, chancelier de Milan, du maréchal de Trévolce, du seigneur de Grammont, du seigneur de Neufchâtel et de plusieurs grands personnages.

Les plus solennels missères et autre menu peuple de la ville, avec quatre mille petits enfants, à chefs découverts, et vêtus de robes d'humilité, en procession générale, avec l'image de notre Seigneur Jésus-Christ en croix, illec à la venue dudit cardinal d'Amboise s'assemblèrent; et par un docteur firent proposer maintes belles choses, promettant de non jamais commettre rebellion, ne faire chose contre la sacrée majesté de France, ne faire chose contre leur honneur, dont ils pussent de nul reproche ou diffame être notés ou atteints, et que de là en avant sembleroient à saint Pierre, lequel, pour avoir son Seigneur Jésus-Christ renié, eut de ce méfait tant amère douleur, que tout son temps, après ce délit, plus fervent

en fut en son service; et sur ce, fit le cardinal réponse, que saint Pierre avoit trois fois renié son maître, et que eux d'ainsi le faire se donnassent bien garde. Après ce, demandèrent humblement pardon de leur déloyauté et rebellion, en obligeant eux et leurs biens, pour les mises et dépenses que le roi avoit, à ce moyen, faites pour mettre sus son armée, à la somme de trois cent mille écus, requerrant audit cardinal, que l'armée de France, qui encore étoit en Lombardie, fût, le plus tôt que faire se pourroit, renvoyée en France, pour alléger le pays, qui plus sans désertion ne la pouvoit soutenir, et puis que chacun fût réintégré en son office. Plusieurs autres requêtes mirent sus, qui trop longues seroient à décrire. Leur propos mis à fin, ledit cardinal d'Amboise la réponse consulter voulut avec l'évêque de Luçon, le maréchal de Trévolce, le seigneur de Grammont, et autres chambellans et conseillers du roi, qui là étoient, et fut avisé qu'un nommé Michel Ris, docteur en chacun droit, feroit la réponse, par laquelle montra clairement aux Milanois leur déloyauté damnable, inexcusable trahison et irréparables défauts; et ce néanmoins, pour démontrer à iceux iniques, que le pouvoir de douce miséricorde amollit le glaive de rigoureuse justice, supposé que, par leur démérite, eussent mortelle punition desservie; ce nonobs-

tant leur donna, de par le roi, ledit cardinal, leurs vies et biens sauves, les exhortant, une fois pour toutes, de non jamais commettre crime de rebellion mémoriale, à peine de punition à toujours-mais encourir; et au regard de leurs requêtes, fut dit qu'ils les bailleroient par écrit, et que réponse telle leur seroit faite, que contenter se devroient, en exceptant toutefois de la rémission les auteurs principaux de la rebellion; et ce fait, tous les petits enfants passèrent en procession devant le cardinal d'Amboise, en criant à haute voix : *France! France! miséricorde!*

Le vingt-troisième jour d'avril, un gentilhomme nommé Carbon de Luppe, maître d'hôtel ordinaire du roi, avec cinquante archers, fut envoyé au château de Tretz, sur les frontières de Saint-Marc, pour prendre un nommé Alain, Gascon, capitaine de ladite place, laquelle ledit capitaine avoit vendue aux Vénitiens quinze cents ducats; et pour ce, fut mené au château de Milan, et là dedans, avec plusieurs autres prisonniers, enclos.

XXXVII.

Comment une grosse armée fut mise sus pour envoyer soumettre la cité de Pise à la seigneurie de Florence.

Après toutes ces choses, le cardinal d'Amboise, par le vouloir du roi, mit sus une grosse armée, pour envoyer soumettre la cité de Pise à la seigneurie de Florence; et fut baillée la charge de celle armée au seigneur de Beaumont, lieutenant, pour le roi, sur cinq cents hommes d'armes, trois mille cinq cents Gascons et autant d'Allemands; et là furent transmis les capitaines qui s'ensuivent : Hector de Montenart, gouverneur d'Ast; le seigneur de Coursinge, lieutenant du duc de Savoie; le seigneur d'Auzon, Écossois; le seigneur de Saint-Priest, Aubert du Rousset, Jannet d'Arbouville, messire Galéas Palvesin, et messire Antoine de Trévolce, Lombards, avec dix-neuf pièces d'artillerie.

Le dix-neuvième jour du mois de mai, le cardinal d'Amboise transmit Carbon de Luppe et un nommé Pierre Bordier, avec bon nombre de gens d'armes, soumettre à l'obéissance du roi la seigneurie de Tourcelles, près Crémone, que tenoit une dame nommée Camille

d'Aragon, sœur du feu roi Ferrand, roi de Naples; et après la réduction d'icelle, furent laissés, par provision, à dame Camille, quatre mille ducats sur ladite seigneurie.

XXXVIII.

Comment l'armée, qui étoit ordonnée pour aller à Pise, se mit aux champs.

Le quinzième jour du mois de mai, l'armée dessus dite partit de Parme pour aller commencer le voyage de Pise; et sitôt que gens d'armes marchèrent, toutes les villes des Itales qui contre le roi avoient le seigneur Ludovic favorisé, devers le cardinal d'Amboise transmirent leurs ambassadeurs, pour avec lui faire composition et bailler argent pour le défrai de l'armée de France; et pour ce que un nommé Bentivole, gouverneur de Bologne, avoit au seigneur Ludovic baillé quelque aide, à cinquante mille ducats composèrent les Bolonois. Sienne, Lucques, et plusieurs autres villes hors la duché de Milan, se soumirent aussi à la raison; et, pour satisfaire à leur défaut, si avant boutèrent la main aux ducats, que grâce leur en fut élargie. Tous les conjurés et auteurs de la rebellion qui purent être pris, et mis sous la main de justice, encoururent sentence capitale, et, dans la place du château de Milan, publiquement furent exécutés; desquels furent messire Jacomo André, Nicolas le chirurgien, messire Louis de Pors et le capitaine de Tretz. Leur procès fut fait par messire Michel de Ris, docteur, et par le capitaine de la justice de la ville; et fit iceux exécuter le sire de la Trimoille, lieutenant du roi.

XXXIX.

Comment le seigneur Ludovic et le cardinal Ascaigne furent amenés prisonniers en France.

Toutes ces choses expirées, le seigneur Ludovic fut amené en France, et fut icelui conduit par le seigneur de Ligny jusques à Suse, en Savoie, et de là s'en retourna à Pavie, où fut quelque temps; puis s'en revint à Lyon, sur le Rhône, où étoit le roi, lequel lui fit si bonne chère, que assez étoit pour se devoir contenter.

De Suse jusques à Lyon fut le seigneur Ludovic conduit par le seigneur de Crussol, accompagné de deux cents archers de la garde et de plusieurs autres gentilshommes. A l'entrée de Lyon, grand nombre de gentilshommes de chez le roi lui furent au-devant. Le prevôt de l'hôtel le conduisit tout le long de

la grand' rue jusques au château de Pierre-Encise, et là fut logé et mis en garde sûre. A séjour fut illec quinze jours, durant lequel temps, par les seigneurs du grand-conseil du roi de plusieurs choses fut interrogé; lequel, supposé qu'il eût fait que fol, toutefois moult sagement parloit. Après ce, fut transmis au château du Lis-Saint-Georges, en Berry, et à un gentilhomme, nommé Gilbert Bertrand, baillé en garde. Le cardinal Ascaigne fut pareillement amené à Lyon par le seigneur de Sandricourt, et de là envoyé en la grosse tour de Bourges; et ainsi fut la duché de Milan, en sept mois et demi, deux fois conquêtée par les François, et pour celle fois finie la guerre de Lombardie, et les auteurs d'icelle captifs et exilés.

Peu fait d'acquêts, qui tant travaille et vaque
Aux biens mondains et son sens y applique,
Quand si soudain puissance humaine vaque
De jour en jour sans terme de réplique,
L'effet en est mis en vue publique
Par Fortune, qui avecque tels blocque
Qu'elle deçoit et de tant les démoque;
Que, après avoir donné mantel et hucque,
Tous nuds les rend sans couvre-chef ne toque:
Gloire mondaine est fragile et caduque.

Plusieurs cuidant le cercle zodiaque
Rétrograder par une voie oblique,
Soudainement, au bas centre et opaque,
Se sont trouvés lointains du pôle arctique;

De ce, nous ont laissé pour tout relique
La mémoire qui à deuil nous provoque.
Si mon dire nul en doute révoque,
Bocace et autre en ont bien traité juque
A suffire en prose et équivoque :
Gloire mondaine est fragile et caduque.

Si Ludovic, qui jadis pleine caque
Eut de ducats et pouvoir magnifique,
Est en exil, sans targe, écu ne plaque,
Captif, afflict plus mausain qu'un étique,
Et que de main hostile et inimique,
Malheur le fière rudement et estoque,
Ambition qui son possesseur choque,
A rabaissé sa peignée perruque,
Comme celle qui les plus forts défroque :
Gloire mondaine est fragile et caduque.

Prince, qui veux à tous prendre la pique,
Garde le choc de la lance ou la pique;
Car maints ont eu par ce moyen la cruque,
Tel a conquis Asie, Europe, Afrique,
Qui n'en est pas demeuré pacifique :
Gloire mondaine est fragile et caduque.

Après donc que le seigneur Ludovic et le cardinal Ascaigne furent logés, comme ouï avez, tous les jours du mois de mai et de juin, dedans la ville de Lyon, sur le Rhône, et devant l'abbaye d'Ainai, se firent combats et tournois, et tant d'autres bonnes chères, que les plus petits en eurent souvent bonne part.

XL.

Comment la reine fut en voyage à Saint-Claude, et d'un tournoi qui fut fait à Lyon à sa venue.

En l'entrant du mois de mai, la reine fut en voyage à Saint-Claude, et de là à Lyon-le-Saunier, en Bourgogne, tenir un fils du prince d'Orange. Avec elle furent les seigneurs de la Roche de Bretagne, de Tournon, de Châtillon, et plusieurs gentilshommes de la maison du roi, les Cent-Suisses de la garde, et trois cents hommes d'armes.

Des danses, banquets, ébats et joyeux passe-temps, qui à ce voyage furent faits, ne ferai autre compte, si n'est que peu durèrent les jours à ceux qui là se trouvèrent; car onc ne fut vue meilleure dame, tant honorable, ne si délibérée, que pour lors étoit la reine.

A son retour de Bourgogne, voulut que dedans Lyon, à Ainai, fût fait un tournois de sept gentilshommes de sa part contre sept autres de ceux du roi; et fut, le vingt-deuxième jour de mai, audit lieu d'Ainai, ordonné le tournoi.

Du parti du roi furent le seigneur Infant de Navarre, frère du comte de Foix, le seigneur d'Avênes, le seigneur de Bonneval, le seigneur de la Rochepot, le seigneur des Barres,

le seigneur de Verdusant, et le seigneur de Ravel, nommé Poquedenare.

Du côté de la reine, le seigneur de la Roche de Bretagne, le seigneur de Châtillon, le seigneur de Fremente, le seigneur de Saint-Amadour, François de Cours, Maugeron, et un nommé le jeune Camicant, lesquels se trouvèrent sur les rangs, au jour entrepris, tous en armes et bien montés.

Ceux qui étoient du parti du roi entrèrent les premiers aux lices, l'armet en tête et la lance sur la cuisse, vêtus sur le harnois d'un blanc saye, et bardés de pareille couleur. De l'autre côté des lices entrèrent ceux de la reine, chacun avec son serviteur et sa dame, en habillemens de bleu, bordés de jaune, et semés de petites patenôtres de bois; et eux ainsi entrés en la lice, leurs dames mirent pied à terre et s'en allèrent à l'échafaud de la reine.

De l'autre part étoit le roi en son échafaud, accompagné du comte de Foix, du prince d'Orange, du comte de Dunois, du duc d'Albanie, du maréchal de Rieux et du maréchal de Gyé, et plusieurs autres grands seigneurs. Avec la reine étoient la princesse de Tarente, la comtesse de Gayace, mademoiselle de Candale, et grand nombre d'autres dames et damoiselles. Lorsque chacun fut prêt, trompettes et tabourins sonnèrent pour faire commencer le tournoi. Le seigneur Infant et le sei-

gneur de Fremente firent la course première, lesquels marchèrent si rudement le long des lices, que sous les pieds de leurs chevaux sembloit que terre dût profonder. Au joindre, l'Infant de Navarre fut de la lance atteint, par la vue de son armet, si rudement, que sur les arçons fut renversé, et blessé au visage; et tant fut étonné du coup, que de long-temps après ne put redresser la tête. Joûtèrent après les seigneurs d'Avênes et de la Roche de Bretagne, et ne se rencontrèrent des lances, mais se combattirent à l'épée. Aux premiers coups perdit le seigneur d'Avênes son épée, puis la reprit; et très-bien, à celle fois, se trouva au combat. Après ce, laissèrent courir le seigneur de Châtillon et Poquedenare si rudement, que, au choquer, les lances allèrent par éclats; et fut Poquedenare asséné si à droit, que, pour la force du harnois, ne demeura que au travers du bras dextre ne lui demeurât le tronçon de la lance. Toutefois pour ce ne s'arrêta, mais de son bras arracha le tronçon, et tant aida d'une main à l'autre, qu'il tint l'épée en serre, et dix ou douze coups en donna si rudement, que tout au délivre sembloit avoir le bras blessé, dont, à chacun coup qu'il ruoit, sailloit le sang jusques à terre. Le seigneur de la Rochepot, Bonneval, Saint-Amadour, et les autres, firent si bien, qu'il n'y eut à redire. Le sieur des Barres, du parti du roi, et François

de Cours, de celui de la reine, finirent le tournoi, lesquels se rencontrèrent à la course si à droit, que, à l'assembler, les lances furent brisées par pièces. Au combat de l'épée, François de Cours fut désarmé de la sienne par le seigneur des Barres.

Le seigneur de Fremente, qui, au premier coup de lance, avoit tant foulé son homme, que à l'épée n'avoit su combattre, contre le seigneur des Barres fut mis en place, lequel Fremente fut pareillement dessaisi de son épée. Ainsi fut le tournoi mis à fin. Quoi plus? Ce jour, plusieurs lances furent rompues, et mains coups d'épées donnés; et, après que le tournoi fut fini, le roi et la reine s'en retournèrent au logis. Plus de quinze jours après ensuivant se continuèrent joûtes et combats, où maintes bonnes courses et faits chevaleureux furent mis en avant.

En ce temps, furent devers le roi, à Lyon, les ambassadeurs du pape, des rois d'Espagne et d'Angleterre, de la seigneurie de Venise, et de l'archiduc. Le grand-maître de Rhodes, ces jours, transmit au roi lettres qu'il avoit reçues du Grand-Turc, par lesquelles étoit contenu le sauf-conduit d'un nommé Montjoie-Saint-Denis, roi d'armes, et autres ambassades que le roi envoyoit en Turquie.

Le cardinal d'Amboise, après avoir reçu les deniers que les villes de Lombardie et des Itales

avoient par composition promis de bailler au roi, mis en ordonnée police l'affaire politique, établi juges et gouverneurs suffisants pour l'entretenement du pays, laissé garnisons et mortes-paies dedans les villes et châteaux, et dûment pourvu au bien de la chose publique de la duché de Milan, s'en voulut retourner en France, et droit à Lyon, sur le Rhône, prit son chemin le travers des montagnes. Avec lui retournèrent le sire de la Trimoille, le seigneur Jean-Jacques, le seigneur de Mauléon, et plusieurs autres capitaines et gentilshommes; lesquels furent à Lyon le vingt-troisième jour de juin, et arrivèrent ainsi que le roi oyoit la messe à l'église de Notre-Dame-de-Confort. Au cardinal d'Amboise fit illec tant amiable chère, que de toute familiarité privée le voulut fêtoyer, et, pour ses agréables services, lui donna la comté de Sartirane, en Lombardie; et encore, au sire de la Trimoille, et à tous les autres susdits, élargit de tant sa munificence, et tant joyeux recueil leur fit, que tout à clair purent connoître que très-content se tenoit de leur service.

XLI.

Comment la tempête chut dedans la salle du palais du pape.

Le vingt-huitième jour de juin, le pape Alexandre VI, étant en l'église de Saint-Pierre de Rome, soi pourmenant avec le cardinal Coppoue, un des chandeliers de l'église, pesant cent livres ou plus, chut entre eux deux, et tant près du pape, que son habillement, depuis le chef jusques aux pieds, fut dérompu et déchiré.

Le lendemain, jour de la fête solennelle de saint Pierre et saint Paul, patrons et chefs de l'Église militante, sur les deux heures après-midi, étant le pape en son palais, assis en une chaire élevée sur douze degrés, au-devant de lui, contre une fenêtre verrinée, un tourbillon ventueux vint tant impétueusement heurter, que, par le croulis de l'orage, fut la fenêtre entr'ouverte et le verre brisé; et voyant le Père-Saint que le pouvoir du vent forçoit la fenêtre, pour icelle appuyer, transmit le cardinal Coppoue, lequel n'eut pouvoir de résister au bouffement du vent: mais malgré lui alla la verrerie par terre; et voyant celui cardinal qu'à la rencontre de ce vent n'y avoit sûreté laissa le pape en sa chaire, et droit se mit à la porte à la fuite, et n'eut le pied si tôt hors la

salle, que la tempête tomba dedans, et à la chute brisa cinq voûtes, et là tua cinq hommes. Le pape eut telle peur de ce cas, qu'il chut de sa chaire le long des degrés, et se blessa en la tête et aux mains en six lieux. Toutefois, au derrière d'une tapisserie, dedans un arceau de muraille qui là étoit, tout foulé et blessé, au mieux qu'il put, se retira et garantit; et là demeura jusqu'à ce que ses gens et le peuple de Rome, qui tôt y accoururent, eussent d'autour de lui, des bois et pierres qui là étoient tombés, la place désempêchée. Tout sanglant et poudreux fut levé de ce lieu, et emporté en sa chambre, et visité par les médecins, lesquels, pour le nettoyer et purger, de son corps tirèrent treize onces de sang; et tellement le secoururent, que peu à peu se revint, moyennant l'aide du Mire souverain, qui, pour magnifier sa puissance, ceux qu'il prend en main, guérit de maux incurables, et les autres soudainement accouche au grabat de percussion, pour leur donner purgation de vie présente, ou commencement de peine future. Ainsi fut percus le souverain pasteur, qui peut être indice de la dispersion de ses brebis, ou persécution d'icelles.

XLII.

Comment Pise fut assiégée par les François.

J'ai dit ci-devant que l'armée, que conduisoit le seigneur de Beaumont, étoit partie de Parme pour aller à Pise. Mais, pour la description abréger, j'oublie les quantièmes jours, les repues, le combien de séjour, et la cause de la demeure que l'armée eut entre Parme et la cité de Pise; pour ce que je n'ai su que, durant ce temps, chose qui à commémorer se fasse ait été faite par les François. Toutefois, pour mettre brisées au chemin de ceux qui une autre fois voudroient faire le voyage, ai-je bien voulu nommer les logis où l'armée voulut se reposer. Et premièrement, de Parme au Bourg-Saint-Denis; du Bourg-Saint-Denis à Fornoue; de Fornoue à Therencie; de Therencie à Bercie; de Bercie à Pontremole; de Pontremole à la Gulle; à Saint-Étienne; à la Masse-de-la-Marchese; à Pont; à Chappezano; à Pont-Asserchio, où fallut faire un pont neuf, pour passer l'artillerie; de là à Saint-Jean de la Vene; à Campo, qui est une petite villette du comté de Pise, à quatre milles près; et là fut l'armée le vingt-quatrième jour de juin.

Le seigneur de Beaumont, lieutenant du

roi, premier qu'approcher de plus, voulut envoyer sommer les seigneurs et le peuple de la ville de Pise; et pour cela transmit deux capitaines de l'armée, nommés Jannet d'Arbouville et Hector de Montenart, lesquels se mirent à chemin tirant vers Pise; et à l'heure de vêpres furent à la vue de la ville, dont issirent deux Pisains, nommés messire Francisque Pitta, docteur, et François de Vivario, hommes bien enseignés, lesquels firent demeurer leurs gens à la garde des portes, et au-devant des François furent avec toute révérence. Après le salut fait, Jannet d'Arbouville, qui avoit la charge de porter la parole, fit ce qui lui étoit commandé, en sommant iceux Pisains de rendre la ville et la mettre entre les mains du roi, pour en faire à son plaisir; autrement que de siége et guerre mortelle dedans deux jours avoir fussent assurés. A la sommation des François, les Pisains ne voulurent avoir pour l'heure paroles contraires; mais affirmérent être tous bons et loyaux François, et que tels vouloient vivre et mourir, sans jamais éloigner leur vouloir de ce propos; et que toutes les fois que l'armée de France voudroit entrer dedans la ville, toutes les portes lui seroient ouvertes, et les biens d'icelle abandonnés; pourvu que le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, leur promettroit de ne les mettre entre les mains des Florentins. Sur ce

firent réponse les messagers françois, qu'ils n'avoient pouvoir de rien arrêter avec eux, mais de les sommer comme ils avoient fait, et faire réponse de ce que d'eux auroient ouï, requérant sur ce avoir briève dépêche. Autre réponse ne voulurent faire pour l'heure les Pisains; mais prièrent les François de vouloir le lendemain retourner à Pise, pour parler aux seigneurs et peuple de la ville, et ouïr d'eux telle réponse que, cependant, tous ensemble aviseroient.

Sur ces paroles se mirent les François au retour, et du dire des Pisains avertirent le seigneur de Beaumont, lequel permit qu'iceux François retournassent derechef à la ville.

Le jour ensuivant, vingt-cinquième de juin, retournèrent à Pise les messagers susdits, avec quatre archers seulement. A l'approcher de la ville et à l'entrée trouvèrent les Gascons et autres François dix à dix, vingt à vingt, qui entroient et sailloient, et apportoient vivres à l'ost, et toutes autres choses dont les gens d'armes avoient métier, comme si paix finale eût entre eux été criée. Sitôt que les messagers françois furent entrés en la ville, dedans le palais d'icelle, qui tout étoit plein de peuple, furent honorablement convoyés, et par les citoyens et commune de la ville là joyeusement reçus, et humainement traités; et pour montrer qu'en singulière révérence et souve-

nance recommandée avoient eu de nouveau le sceptre françois, au plus haut lieu de leur palais étoit l'image du roi Charles VIII, dernier mort, pourtraite et figurée tant au vif, qu'à l'imaginer de ceux qui autrefois l'avoient vu, en apparoissoit l'humaine forme.

Les François, pour accomplir leur message, devant tous les seigneurs et le peuple de la ville qui là étoient, exécutèrent leur charge, sommant derechef iceux de faire la volonté du roi et se soumettre à son vouloir, en leur disant que, si volontiers ne le vouloient, la main armée de France, contre laquelle leur force ne pourroit durer, en feroit tôt la raison; leur remontrant aussi que les approches de la ruineuse désolation de leur cité étoient faites, et de leur mort inhumaine et effusion de sang la conclusion arrêtée; et que la manière des François étoit telle, que toutes les villes et places par eux prises d'assaut au feu et au glaive étoient abandonnées : toutefois, pour les vouloir aviser de prévoir à leur danger futur, et les sommer de penser à leur affaire présent, de ce les vouloient bien les François avertir et les requérir que d'eux-mêmes voulussent avoir pitié, sans être cause de la dévastation de leur ville et moyen de leur occision cruelle. Oyant les Pisains la sommation et les remontrances que les François leur faisoient, voulurent sur ce rendre réponse,

laquelle fit pour tous messire Francisque Pitta, dessus nommé, lequel eut les paroles qui s'ensuivent, ou semblables :

« Puisque perverse Fortune nous chasse de si près, que de ceux qui à notre défense et garde, comme à leur chose propre, devroient employer leurs dextres, nous faut mortellement être assaillis, à nul autre humain espoir avons recours, fors à trois petites requêtes que voulons, avant que donner réponse, faire à vous, seigneurs françois.

« La première est qu'il plaise à la sacrée majesté du roi, notre souverain seigneur, nous mettre et réduire en sa seigneurie et duché de Milan, ainsi que jadis ont été nos devanciers antiques, comme est notoire par les chroniques des ducs de Milan, desquels fut le très-hardi et preux Jean Galéas, en son temps duc de Milan, père du duc Philippe-Marie et de dame Valentine, grand'mère du roi, notre seigneur souverain. Icelui duc Galéas laissa après sa mort, à ses successeurs, vingt-neuf cités, dont lui et ses prédécesseurs avoient pacifiquement joui, desquelles Pise en étoit une des mieux estimées, laquelle depuis la mort du duc Philippe-Marie, par le pouvoir des plus forts, de son propre corps a été démembré; toutefois onc par long trait de temps, ne continuels ennuis, ne fut tant dégénérée, que jusques à ores dedans tous les

anglets de son jardin naît la fleur du lis semée et répandue, espérant que tant une fois y florira, qu'à temps perpétuel les branches ou rameaux garderont le pourpris.

«L'autre est qu'il plaise au roi, notre prince souverain, ne nous mettre entre les mains des Florentins, nos ennemis mortels, qui notre entière destruction ont juré, et la défloration des vierges et pucelles de la tant désolée cité : ce que vous, nobles François, entre autres bonnes grâces et louables vertus avez en singulière recommandation.

«La dernière requête que nous faisons est que, si le roi, à qui nous sommes corps et biens, avoit aux Florentins fait promesse de nous subjuguer à leur seigneurie, en gardant sa promesse, que premier lui plaise nous donner lieu et place en sa duché de Milan, ou ailleurs, pour prendre et faire nouvelle habitation, et nous donner terme de retirer nos biens; voulant mieux en pauvreté honteuse tenir les champs, qu'à la merci de ceux qui cherchent nous tyranniser, passer nos ans en clôture de cité captive.»

Le propos des Pisains fini, les François, comme ceux qui n'avoient connoissance de cause, dirent qu'en leur charge n'étoit de leur promettre, ne accorder aucune chose, mais de les sommer, comme dit est, de rendre la ville et la soumettre au vouloir du roi. Dont

ne surent plus les Pisains de quelle réplique devoir user, si n'est dire que, puisque de toutes leurs requêtes étoient frustrés, à l'aide de Dieu et de Notre-Dame, dont ils portent l'enseigne, jusques à la mort contre les Florentins défendroient leur franchise. Toutefois avertirent les François que les eaux des puits et des fontaines d'autour de Pise étoient toutes empoisonnées et corrompues, et qu'ils se gardassent d'en boire, mais sûrement bussent de l'eau du fleuve; et aussi requirent aux François qu'il leur plût ne se trouver contre eux à l'assaut, mais à eux, aux Allemands, et aux Florentins, s'il y en avoit, laissassent la mêlée.

Après que les Pisains eurent fait leurs requêtes, et dit tout ce qu'ils voulurent, ils se mirent à part; et ce fait, dedans le palais entrèrent cinq ou six cents jeunes filles, toutes vêtues de robes blanches, et avec elles étoient deux femmes vieilles qui les conduisoient, lesquelles firent aux François telles harangues et pareilles requêtes que les hommes leur avoient devant faites; et sur toutes prières dignes d'écout, aux François, comme tuteurs des orphelins, défenseurs des veuves et champions des dames, la pudicité recommandable de tant de pauvres pucelles baillèrent en garde, leur priant humblement que si rigueur à tous œuvres de mérite leur faisoit tourner le dos;

que, comme mus de pitié, en cette occasion daignassent prêter l'oreille. Assez d'autres piteuses paroles et lacrimables termes touchant leur affaire eurent aux François, lesquels tant ne s'arrêtèrent à féminines persuasions, qu'au vouloir du roi ne voulussent sur toutes choses obéir; et d'autre langage ne leur tinrent propos, fors de rendre la ville pour le mieux. Voyant lesdites pucelles, que réponse comme elles désiroient n'auroient des François, toutes éplorées les supplièrent, qu'au moins, puisque toutes prières humaines avoient en dédain, que, en reconnoissant la Divinité, leur plût ouïr une laude faite à l'honneur de Notre-Dame, que par chacun soir chantoient devant son image. Les François à ce n'inclin rent seulement le chef, mais jusques en terre ployèrent les genoux. Devant l'image de Notre-Dame commencèrent les pucelles à chanter tant piteusement et de voix si très-lamentable, que là n'y eut François, ne autre, à qui du plus profond endroit du cœur jusques aux yeux ne montassent les chaudes larmes. De ce ne dirai plus, doutant à deuil provoquer les oyans. Toutefois, le salut fini, les François prirent congé des Pisains, et s'en retournèrent à l'ost, qui encore étoit à Campo; et là racontèrent au seigneur de Beaumont, et aux autres capitaines de l'armée de France, ce qu'ils avoient fait, vu et ouï. Aucuns eurent pitié de l'affaire des

Pisains, et les autres furent contre eux endurcis. Somme, appointé fut, que le lendemain l'armée marcheroit pour aller les assiéger; et au plus matin se mirent les gens d'armes françois à la voie, tirant au quartier de Pise, le long de la côte des montagnes de Lucques; et avoit l'armée pris l'écart pour mettre le siége mieux à plaisir: car par le droit chemin approcher la ville étoit chose malaisée et de forte avenue.

Ce jour, fut le camp logé à une autre bourgade nommée Androne, à quartier de Pise, deux milles près. Le jour ensuivant, vingt-septième de juin, fut l'armée à un lieu nommé Campo, prochain de Pise de demi-mille, et là demeura le surplus de ce jour et tout le lendemain, durant lequel temps les Pisains parlementèrent avec le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, auquel remontrèrent plusieurs belles choses qui longues seroient à raconter. Toutefois la fin de leur propos tendoit toujours à ne vouloir, pour mourir, être soumis aux Florentins; et pour ce que c'étoit la seule cause qui là menoit les François, furent appointés contraires, tant que guerre ouverte fut déclarée entre eux. Ainsi s'en retournèrent les Pisains à la garde de leur ville, bien ébahis et étonnés.

XLIII.

Du siége de Pise, et de l'assaut que les François y donnèrent.

Le vingt-neuvième jour de juin, furent les François devant la ville de Pise, et tout autour d'icelle mirent le siége. L'artillerie fut assise en plain champ, sans aucunes tranchées, et toute l'armée logée au découvert, en la vue de la ville.

Le lendemain, trentième jour de juin, à l'éclairci du temps, commença l'artillerie de France à tirer coups contre la ville, et ruer par terre défenses et créneaux, et au travers des murailles faire ouverture. Les Pisains, pour l'heure, n'eurent grande manière de défense, et peu de coups d'artillerie et de trait tirèrent contre les François; mais, durant la batterie, invoquèrent Dieu et Notre-Dame, et crioient miséricorde à haute voix. Je ne veux mettre en silence un cas bien étrange à raconter, et plus merveilleux à ouïr, qui là advint tel, que, ainsi que les canonniers françois, contre les murs de la ville, par la bouche de leurs plus avantageuses pièces d'artillerie, grosses boules de fonte déchargeoient, le fer, à l'assembler

des pierres, contre l'ordre de nature, en plusieurs pièces écarteloit. Et plus; car, après que les murs furent abattus, voulant les canonniers faire l'entrée unie, et du tout aplanir le passage, ruèrent coups, qui firent chose non ouïe; car les pierres de fer, poussées par un vent tempétueux, à l'atteindre, ressortissoient, en arrière de la brèche de la muraille, jusques outre l'artillerie, et par-dessus plus de quatre toises de loin, dont il y avoit de l'un à l'autre plus de quatre cents pas. Toutefois, tant fut la batterie continuée, que tout fut mis à bas, et faite voie si ample, que l'assaut fut commandé à donner. Autour de la brèche voulurent les Pisains déployer quatre enseignes, et, sous l'ombre d'icelles, jusques à la mort leur querelle défendre. Dedans une de leurs enseignes était pourtraite l'image de notre Seigneur Jésus-Christ en croix, et en l'autre l'image de Notre-Dame, lesquelles mirent vis-à-vis de la rupture, et à l'un des côtés les armes du roi, et à l'autre les armes de la reine; et, premier que déployer leurs enseignes, ne que la batterie se commençât, les Pisains montèrent sur les murailles de la ville, et là, si haut que les François le purent entendre, firent protestation, disant que contre le roi et son armée n'entendoient eux défendre, ni avoir quelque querelle; mais seulement contre les Florentins, qui, sans juste cause ne droit qu'ils eus-

sent sur eux, les vouloient subjuguer et dompter à nouvelle servitude; et que pour cette querelle seule mettoient la main aux armes. Les François n'entendoient à autre chose qu'à exécuter le vouloir du roi, et tant avoient approché la ville, que encontre la brèche avoient planté leurs enseignes, et tel avantage avoient sur les Pisains, que entre eux et la muraille nuls fossés y avoit qui ennui leur fissent.

L'assaut commencèrent à donner les François si rudement, que onc en telle presse ne se trouvèrent les Pisains, que tout autour de l'ouverture étoient hommes et femmes, les uns en armes, et les autres vêtus de robes de toile blanche, criant tout d'une voix : *France! France!* Mais toutefois si à point défendoient la muraille, que François n'en approchoit qu'il ne fût repoussé bien rudement. A coups de piques, de ronçons et de traits gardoient le passage, en criant : *Pise! France!* et avoient iceux Pisains des pommes de chaux ensulfurées, lesquelles jetoient contre le visage des François, qui les empoudroient et brûloient, en manière que celui qui en étoit atteint n'avoit plus pouvoir de faire armes. Toutefois tant fièrement combattoient les François, qu'il n'y avoit coup tant mortel qui un seul pas les fît démarcher. Main à main avoient les uns et les autres à besogner; et tant furent les Pisains cherchés de près, que au-dedans de la brèche,

entre les mains leur furent, par les François, à grands coups d'épées, coupés deux ronçons, et deux d'iceux Pisains tués, et une femme blessée, qui portoit des pierres pour défendre l'entrée, dont ils battoient les François; tant qu'ils étoient tout étonnés de porter les coups. Toutefois, force de harnois, contre ce, de moult les servoit; mais ils ne pouvoient supporter la chaleur. Moult fut dur l'assaut : car les capitaines françois, pour soutenir la charge et recréer les lassés, long-temps à la brèche tinrent le pied ferme, et tant, que à cette charge furent là blessés Aubert du Rousset, le seigneur de Saint-Priest et Jannot d'Arbouville, capitaines; et est à penser que avec eux plusieurs autres se trouvèrent aux coups rencontrer. Que dirai-je? Plus de trois heures dura l'assaut moult rudement donné par les François, mais tant vigoureusement défendu par les Pisains, que aux François donnèrent à connoître que, pour ce jour, ne vouloient que les Florentins criassent sur iceux *Ville gagnée!* et voyant les François que le désavantage leur tournoit sur le dos, cessèrent l'assaut.

La nuit ensuivant, au rempart mirent les Pisains la main tant à profit, que premier que jour éclaircît, autour de la ville n'y avoit de plus sûr endroit. Le lendemain commencèrent les canonniers françois derechef à faire une autre batterie plus grande que la première, et

de plus en plus fort assaillir la ville, délibérant de jamais de là ne désemparer que entre leurs mains ne l'eussent mise. Mais autrement en fut ; car les Suisses, qui là étoient pour le roi, voulurent soudainement avoir argent (ce que pour l'heure ne fut prêt). Comme ceux qui à leur vouloir sont sujets, sans vouloir avoir un seul jour d'attente, tous ensemble prirent pays, et s'en allèrent ; et au déloger, les François que par les chemins trouvoient à l'écart tuoient et assommoient, comme si guerre ouverte leur eût donné pouvoir de ce faire ; ce qui étoit bien à eux fait un si mauvais tour, que c'étoit assez pour devoir dégoûter le roi de leur service. Les Gascons pareillement se mutinèrent, et la plupart d'iceux abandonnèrent le siége.

Les Florentins, qui avoient promis d'avitailler l'armée, et fournir l'artillerie d'affûtage et autres nécessités de tout, n'en firent rien, si n'est que au siége envoyèrent des vins poussés, tant aigres et rebouillis, que nul n'en pouvoit boire ; et si de Lucques ou de Pise même les François n'eussent eu vivres, au danger de mortelle famine étoient abandonnés. Le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, considérant tous ces détours, et soi doutant de l'artillerie, avec les capitaines de l'armée voulut l'affaire consulter; lesquels furent tous d'avis de lever le siége, vu que l'armée de plus

de la tierce partie de soudards étoit amoindrie, et que les Florentins, pour lesquels ils étoient là allés, leur failloient à toutes promesses ; et aussi que les Pisains, qui de tout ce étoient avertis, s'évertuoient de plus en plus ; et pour ce, fut avisé que l'armée se mettroit au retour ; et le jour ensuivant, sixième de juillet, les François levèrent leur siége, et se mirent à chemin pour retourner droit à Milan.

Plusieurs laquais, las et altérés pour la grande chaleur qu'il faisoit lors, et autres qui à l'assaut de Pise avoient été blessés, ne purent suivre le train de l'armée, mais demeurèrent là couchés et étendus, à la merci de leurs ennemis, lesquels ils attendoient d'heure en autre pour les venir assommer et leur couper les gorges. Mais mieux leur fut ; car, après que l'armée fut éloignée, sur le soir saillirent de Pise, avec torches et falots, les femmes de la ville, faisant la recherche par les haies et buissons, pour trouver les malades et blessés, et tous ceux qu'elles purent voir et rencontrer, amiablement prirent par les mains et doucement les levèrent ; puis par sous les bras les emmenèrent peu à peu jusques à la ville, et dedans leurs hôtels les logèrent, où furent tant traités à souhait et soigneusement pansés, que onc ne furent mieux venus ; et tels y avoit qui dedans leurs maisons ne se fussent si bien trouvés de moitié près, car de toutes viandes

et médecines qui leur étoient saines et nécessaires, leur faisoient pourchas et administroient, voire continuellement, jusques à ce que en santé fussent du tout revenus; et après ce qu'ils furent en bon point, et qu'ils s'en voulurent retourner, pour assouvir leur appétit, de plus, de l'argent leur donnèrent assez pour faire plus de chemin que à eux, pour l'heure, ne restoit, ce qui fut œuvre tant humain, que plus de recommandation mérite que d'être en mon papier décrit. L'armée fit par les chemins peu de séjour, et sitôt qu'elle fut en la duché de Milan de retour, par les villes et châteaux furent les gens d'armes mis en garnison. Après toutes ces choses, le roi voulut retourner au pays de France; mais avant ce, voulant toujours de plus renforcer sa duché de Milan, et pourvoir au gouvernement d'icelle, Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, grand-maître de France, transmit celle part, et messire Berault Stuard, seigneur d'Aubigny, lesquels, en cet affaire, ordonna ses lieutenans.

Le vingt-unième jour de juillet, le roi et la reine partirent de Lyon et se mirent à chemin vers Roanne; de Roanne à Marcillé-les-Nonnains, à Pierrefitte, à Cône-sur-Loire; et là se mit la reine sur la rivière de Loire, et par eau descendit jusques à Blois. Le roi tira outre droit à Châtillon, à Montargis, à Courtempierre, et là séjourna par l'espace de quinze jours, passant le temps à la chasse des cerfs.

Le douzième jour du mois d'août, le roi fut aux champs chasser un grand cerf, lequel courut moult tôt, et en le chassant à bride abattue, tomba son cheval sous lui si rudement, que, par la roideur du cours et force dudit cheval, à la chute se rompit une épaule, dont fut grièvement malade, et fut adoubé par un nommé Louis Saint-Pic. Après qu'il fut revenu en santé, vers le Puiseau se mit à la voie, à Milly et à Melun, où séjourna jusques à la fin du mois d'août; et en l'entrant de septembre, s'en revint à Blois, où étoit la reine; et là tout le mois de septembre fut à séjour; et à la fin dudit mois eut vouloir de visiter sa duché de Bretagne, et pour y aller mieux à l'aise, lui et la reine se mirent sur la rivière de Loire, dedans une galiote, et ainsi furent jusques à Nantes, où séjournèrent quinze jours; et après ce, délogèrent, et prirent le chemin de Montaigu, et par le Bas-Poitou tirèrent à Thouars, à Chinon et à L'Ile-Bouchard.

Le vingt-quatrième jour de novembre, fit le roi, dedans la ville de Tours, son entrée tant magnifique, que long papier faudroit pour en faire entière description. Le vingt-sixième jour dudit mois de novembre, la reine entra dedans ladite ville de Tours, qui tant honorable réception lui fit, que bien lui montra le peuple

d'icelle, que cœur, corps et biens vouloient du tout mettre sous la sauvegarde de sa main. Les ambassades d'Allemagne furent là reçues, ouïes et dépêchées. L'affaire des ambassades d'Espagne, de Venise, de Florence et de Pise fut pareillement là mis en conseil.

Tous les rois chrétiens furent en ce temps sur le trait de mettre gens d'armes sus, et faire grosses armées, pour envoyer contre les infidèles Turcs, qui, pour usurper la terre chrétienne, la loi divine anéantir, et les suppôts d'icelle tyranniser, étoient saillis de leur pays à multitude si grande, que le nombre d'iceux ne pouvoit être de nul estimé; et jà avoient couru la terre de Saint-Marc, et pris une ville nommée Modon, laquelle avoient mise à feu et à sang, et fait maintes inhumanités sur le peuple chrétien. Parquoi le pape, chef de l'Église, voyant que le bras séculier à soutenir si pesant faix pourroit par trop être foulé, et que l'affaire touchoit généralement toute la chrétienté, voulut que les membres de l'Église supportassent une partie du poids de cette charge; parquoi fut la décime mise sus et payée; et avec ce, à la requête du roi, pour subvenir à la croisade, le pape transmit en France le jubilé, voulant que l'argent qui là seroit donné fût employé pour la solde des gens d'armes qui seroient ordonnés pour aller sur lesdits Infidèles. Le roi y élargit tant son pouvoir, que

les canaux de la mer remplit de nefs et navires de guerre; et par la terre des Itales et de Saint-Marc fit marcher si grosse armée, que ce fut jusques à la merveille des chrétiens et épouvantement des Infidèles. Plusieurs gentilshommes de la maison du roi et autres se convièrent et vouèrent à faire le voyage, sachant que en plus juste guerre ne pourroient exploiter les armes, ne pour autre querelle défendre, vivre plus à honneur, ne tant glorieusement mourir.

Après que le roi eut à Tours séjourné dix jours, lui et la reine délogèrent, et de là s'en allèrent à Amboise, où ne furent que deux jours, puis tirèrent droit à Blois, et là séjournèrent les mois de janvier et de février; durant lequel temps les États furent tenus et les ambassades ouïes.

Le troisième jour du mois de février, un chevaucheur d'écurie, nommé Patris Kalenda, Écossois, dedans la ville de Blois fut déposé de son office, et sur un échafaud, par un des autres chevaucheurs, lui fut arraché le royal émail, et lui banni du royaume de France, pour avoir falsifié les lettres du roi.

Sur la fin du mois de février, le roi partit de Blois, et de là fut à Loches, où peu de temps séjourna; de Loches prit son chemin droit à Moulins, en Bourbonnois, et la reine quant et lui, où jusques à la fête de Notre-

Dame de mars demeurèrent; et, durant ce, furent faites les noces du duc d'Alençon et de madamoiselle Susanne de Bourbon; les ambassadeurs, qui là étoient, dépêchés; tenu parlement sur l'affaire de l'armée que le roi mettoit sus pour envoyer sur les Turcs, qui à tous efforts assailloient la chrétienne gent, et au parsus, les urgens affaires du royaume dûment avisés.

Or, avez vous sur tous excellent bruit,
Seigneurs François, la voix comme le bruit :
Par les anglets de tous les sept climats
Los vous accroît, prospérité vous suit,
Bonheur vous quiert, adversité vous fuit,
Renom vous fait d'honneur tous les amas.
Quoi plus? la mer met ses voiles et mats
Pour vous au vent, et ses ports vous prépare;
La terre à vous se soumet et se pare;
Le ciel vous doint la saison opportune,
Nulle autre gent à vous ne se compare :
Louez-en Dieu, et merciez Fortune.

Hercules a maint fier monstre détruit;
Hector sur tous fut aux armes instruit;
Alexandre eut du monde les primats;
César conquit royaumes plus de huit;
Pompée, en faits de triomphes reluit;
Et Scipion, Carthagiens mit mats;
Ores ont-ils, par procès contumas,
Perdu leur sceptre, sans que nul les répare.
Qui a ce fait? La mort, qui les sépare
De ce monde, comme très-importune;
Mais puisqu'à tant force vous en empare,
Louez-en Dieu, et merciez Fortune.

Si le détour de Circès ne vous nuit,
Vous pouvez bien sûrement, jour et nuit,
Aller aux Indes voir le corps saint Thomas;
Vous avez jà submises à déduit
Les Itales et Naples, dont s'ensuit
Que bruit en est au Caire et à Damas.
Chassez les Turcs, comme vent le brumas,
Si en terre les trouvez ou en mare,
Envoyez-les exilés à Mégare,
Ou les menez battants jusques en Tune;
Et si à fin mettez la gent barbare,
Louez-en Dieu, et merciez Fortune.

Prince, prenez le divin sauf-conduit,
Pour délivrer votre empire séduit,
Constantinople; vous avez forte hune,
Et si votre ost peut être là conduit,
Et le peuple à notre foi réduit,
Louez-en Dieu, et merciez Fortune.

A tous efforts d'armes et de soudards,
Terres et mers sous lances et sous dards,
Vous faut courir et soutenir les hurts
De Fortune, comme fermes et durs,
Sans vous douter d'enchantements ne d'arts.

Vous avez tant de sagettes et d'arcs,
De palefrois, de coursiers et hédards,
Que c'est assez pour assaillir les Turcs
A tous efforts.

Mettez avant carnequins et guindards,
Et ruez tant sur les païens pendards,
Qu'il en soit bruit à tous les temps futurs;

Mettez à bas leurs bastilles et murs;
Et dépliez sur eux vos étendards
A tous efforts.

Ci finit la chronique du roi très-chrétien, Louis douzième de ce nom, de l'an mil cinq cent.

CHRONIQUES
DE
JEAN D'AUTON.

TROISIÈME PARTIE.

L'exorde de ce présent livre.

Afin que tous les faits de notre temps,
Par un décours de mille ou de cent ans,
Hors le savoir de mémoire future
Ne demeurent, et sous la sépulture,
Des vertueux ne soit pas consommée,
Comme le corps, l'heureuse renommée :
Pour en vouloir mettre en vue et lumière
Quelque relief sous l'œuvre coutumière
Des orateurs qui jadis écrivirent
Les dignes faits qu'ils ouïrent et virent;
Voulant aux bons, après la mort des corps,
Perpétuer honorables recors;
En ensuivant celle fluant' doctrine
Qui ne laisse nul bienfait en ruine,
J'ai mis à part tout otieux repos,
Et présumé poursuivre le propos
Dont j'ai devant touché sur les chroniques
De nos François, et œuvres magnifiques
Du roi Louis douzième de ce nom,
Heureux en faits de louable renom,
Où j'ai osé mettre main à la plume

Pour en faire quelque abrégé volume,
A mon pouvoir, contenant vérité,
Louant celui qui los a mérité,
Sans oublier le vicieux méfait
D'aucun, s'il est découvert en effet;
Sachant aussi que rien ne se peut faire
Dont plusieurs font un même commentaire,
Et ce, pour mieux ouvrir le chemin ample
Des vertueux et suivre leur exemple,
Et ès autres clore les appétits
Des réprouvés, en voyant leurs pâtis.
Ainsi se doit dire du bien le bien,
Et du défaut, s'il y en a, combien:
La Fortune, male ou bonne aventure,
Ne doit avoir de faveur couverture;
Mais tout ainsi qu'elle advient, est notoire
Qu'elle se doit réciter par histoire,
Comme furent les gestes des Romains,
Dont la gloire reluit sur les humains,
Qui à la fois furent dits les plus forts,
Et puis défaits par hostiles efforts,
Ores soumis par malheureuses courses,
Ores ayant vertueuses ressources:
Ce qui plus haut fit pendre leurs écus,
Que s'ils n'eussent oncques été vaincus;
Car si toujours eussent eu l'avantage
Sur les Gaules, sur Numance et Carthage,
Et soumarchés sans coup leurs ennemis,
A Fortune plus tôt seroit commis
Le triomphe dont leur nom fut vêtu,
Qu'il ne seroit aux efforts de vertu:
Car homme n'est en los avantageux,
S'il n'a vaincu ennemi outrageux,
Ou s'il n'a fait en dommageuse perte
Sa ressource par vertus recouverte;
C'est ce qui fait les preux commémorer,
Et leurs bienfaits en gloire demeurer,
Que celui doit enchercher et querir

Qui les titres d'honneur veut acquérir.
A tant ferai fin à ces petits vers,
Pour commencer autre propos divers
Touchant les faits de France mis au large,
Ici dedans le long de cette marge.

Prologue.

La description des œuvres recommandables et commémorables gestes de très-chrétien roi de France Louis douzième de ce nom, rédigée en écrit et mise en lumière par moi, frère Jean d'Auton, de l'ordre de saint Benoît, historiographe du roi, mondit souverain seigneur. Après avoir, par volumes abrégés, ostension faite des actes gallicanes et ultramontanes, choses encommencées à la fin de l'an mil quatre cent quatre-vingt-dix-huit, et icelles continuées selon les exploits des acteurs et la révolution du temps, en ensuivant le propos susdit par manière de sûre chronique et vraie histoire; ai, sur ce, entre mes mains voulu recueillir, et au répertoire de ma mémoire maintes bonnes choses enregistrer, dont la déchue eût été au royaume très-chrétien de France perte de louable réputation, à plusieurs vertueux amortissement d'heureuse renommée, à maints vicieux couverture de méfaits, et à tous nos historiographes reproche d'odieuse négligence. Parquoi, et à la fin que à la vue des futurs les faits modernes ne fus-

sent inconnus ne rédigés en ombre, la plume sur ce ai mise en œuvre, et attaché à ce papier ce que j'en ai pu voir à l'œil, et par la voix de vérité savoir.

I.

Comment le roi fut visiter ses pays de Bourgogne, et d'aucuns traîtres qui furent lors exécutés à Dijon et à Lyon sur le Rhône.

A la fin de ma chronique de l'an 1500 j'ai laissé le roi à Moulins, en Bourbonnois, où avoit ordonné de ses affaires, et grosse armée par terre mise sus, pour aller à Naples, et grand navigage en mer apprêté, pour aller guerroyer les Turcs, qui lors étoient descendus en Grèce et couroient la chrétienté, comme plus au long après sera dit. Pour continuer propos, donc est à dire que le vingt-cinquième jour du mois de mars, en l'an mil cinq cent un, le roi, voulant visiter ses pays, partit de Moulins, en Bourbonnois, et prit le chemin de la Bourgogne, en laquelle séjourna les mois d'avril et de mai, dedans ses villes de Dijon, de Beaune, d'Autun, d'Aussonne, de Tournus et de Mâcon. Durant lequel temps, il mit ordre et police au fait politique de sondit pays, et à la garde d'icelui provision de sûreté. Un gentilhomme fut lors de la Franche-Comté, nommé Jacques de Lay, lequel s'en alla secrètement devers maître Georges, cardinal d'Amboise, et messire Guy de Rochefort, chancelier de France, et iceux avertit que deux marchands de Beaune, nommés Jean Peluchot et Jean Courtois, avoient voulu vendre et livrer ladite ville de Beaune à Maximilien, roi des Romains; et ce avoit su au vrai celui gentilhomme par un homme de la Franche-Comté, nommé Petit-Jean Toetors, dit d'Aspremont, messager d'un capitaine de gens de guerre pour le roi des Romains, nommé ledit capitaine Chantrans, lequel par plusieurs fois avoit envoyé sondit messager à Beaune, pour parler auxdits Peluchot et Courtois, touchant le traité de ladite trahison; et, ce propos mis en avant, pour avérer le fait plus à clair, le roi fut de ce averti, par quoi transmit secrètement le gentilhomme qui la chose avoit découverte, en la Franche-Comté, pour prendre le messager, qui la machination avoit pourchassée; et, pour conduire l'œuvre plus sûrement, adressa ledit gentilhomme au prince d'Orange, qui lors étoit à Lyon-le-Saunier, ès marches de la Franche-Comté, auquel manda par lettres que en cet affaire le voulût servir. Ce qu'il fit : car, au moyen de son secours, et pourchas du gentilhomme, fut ledit messager bourguignon pris, et mené à Dijon prisonnier; et là fut, par les seigneurs du

grand-conseil du roi, sur ce cas, interrogé; lequel, après plusieurs négations et excuses, confessa la chose être vraie, et comment lesdits Peluchot et Courtois lui avoient promis, par plusieurs fois, que à leur pouvoir mettroient peine et trouveroient moyen de mettre ladite ville de Beaune entre les mains du roi des Romains, et que, pour ce faire, emploieroient avoir et amis, sans faillir à leur promesse, que par serment solennel avoient ensemble conjurée. La confession de celui messager ouïe, le roi transmit hâtivement le prevôt de son hôtel à Beaune, pour prendre iceux traîtres, et manda au châtelain de ladite ville que en ce lui fit aide et service : en quoi volontiers s'employa. Toutefois un d'iceux traîtres, nommé Peluchot, se douta de l'aventure, ou fut par aucuns de ses amis averti du cas, dont hâtivement prit de ses bagues les meilleures et plus portatives, et, après avoir désemparé la ville, s'enfuit en la Franche-Comté pour le plus sûr. Après ce qu'il eut vidé, de la cause de sa fuite fut douté et accusé envers le roi ledit châtelain de Beaune, et de ce lui fut faite question : lequel si à point s'en excusa, que il fut trouvé sans coulpe quitte et déchargé. Jean Courtois fut, par le prevôt de l'hôtel, pris et mené à Dijon, et là avec ledit d'Aspremont, messager, confronté et enquis sur le fait de ladite trahison, lesquels d'Aspremont

et Courtois, ainsi confrontés, reconnurent le traité plein de trahison par leur confession propre; et eux, ainsi atteints du cas, furent par sentence de justice condamnés d'encourir peine capitale. Si fut ledit d'Aspremont envoyé exécuter à Lyon sur le Rhône, et Jean Courtois écartelé à Dijon, dont les membres furent mis devant les portes de quatre villes de Bourgogne; c'est à savoir : à Aussonne un des bras, à la porte dont l'on va droit à Dôle; à Dijon, l'autre des bras et le corps; à Beaune, la tête; et le demeurant, aux faubourgs de Châlons dedans la Franche-Comté. Ainsi furent les traîtres payés selon la desserte de leurs démérites. A la fin de ce propos me faut commencer à dire de l'armée que le roi avoit ordonnée pour aller conquêter le royaume de Naples, qui lui appartenoit.

II.

Comment le roi mit son armée sus, et du nombre de gens d'armes ordonnés pour aller au voyage de Naples.

Le roi, étant lors en son pays de Bourgogne, comme j'ai dit, en l'entrant du mois de mai, transmit la poste delà les monts, devers messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, et son lieutenant en Lombardie, pour

mettre ordre en l'affaire de la guerre; et aussi envoya vers messire Berault Stuard, Écossois, capitaine des Cent archers écossois de sa garde, et aux autres capitaines de ses gens de delà les monts, pour iceux avancer de faire leur montre, et eux acheminer au voyage de Naples; lesquels, après avoir eu le mandement du roi, tant exploitèrent, que, le vingt-cinquième jour du mois de mai, chacun à sa garnison, firent leur montre, et furent payés pour trois mois le nombre de gens d'armes qui s'ensuivent : les cent hommes d'armes du duc Philibert de Savoie, sous la charge d'Aimer de Coursinge; cent hommes d'armes, dont étoit chef César Borgia, duc de Valentinois et neveu du frère du pape Alexandre VI; cent hommes d'armes, sous messire Jean Francisque de Saint-Séverin, Italien, comte de Gayace; cent hommes d'armes de messire Berault Stuard, chevalier écossois, seigneur d'Aubigny; cinquante hommes d'armes, sous messire François de la Trimoille, seigneur de Mauléon; cinquante hommes d'armes, sous messire Pierre d'Urfé, grand-écuyer de France; cinquante hommes d'armes de messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice; cinquante de ceux de messire Yves d'Alègre; cinquante de ceux de messire Aimar de Prye; cinquante sous le seigneur de Chandée; cinquante sous la charge de Jacques de Silly, bailli de Caen; cinquante

sous la charge du seigneur de Saint-Priest; cinquante à messire Antoine Palvesin, en la conduite d'Aimer de Villars, dit Poquedenare; et cinquante de ceux de Jean de la Lande : lesquels étoient par nombre neuf cents hommes d'armes françois; et pour iceux de plus renforcer, le roi mit sus sept mille hommes de pied Normands, Picards, Gascons et Allemands, lesquels avoit fait payer et envoyer delà les monts, pour servir à ladite conquête, et conduire le charroi de son artillerie, dont il y avoit vingt-quatre faucons et douze gros canons, sous la charge de Jacques de Silly, bailli de Caen. Pour le gouvernement et conduite de tout l'ost et ordonnance de la guerre de Naples, le roi fit son lieutenant-général et grand-capitaine messire Berault Stuard, Écossois, avec lui le duc de Valentinois et le comte de Gayace, lesquels savoient les pays, villes et châteaux du royaume de Naples où premier falloit besogner, et les plus sûres entrées dudit pays; et ainsi furent les François apprêtés pour prendre les champs. Le vingt-sixième jour dudit mois de mai, gens d'armes sortirent de leurs garnisons, piétons s'acheminèrent, et artillerie fut mise au charroi, pour tirer droit à Parme, à la duché de Milan, où, le pénultième jour dudit mois de mai tous ensemble se trouvèrent prêts de commencer leur voyage. Jusques à temps je laisserai ce propos, et dirai

du roi, qui lors étoit parti de Bourgogne, pour tirer à Lyon sur le Rhône, où fut le deuxième jour du mois de juin.

III.

Comment le roi mit sur mer gros navigage pour aller guerroyer les Turcs qui étoient en Grèce, où la reine déploya grand trésor, et fit plusieurs navires cingler celle part.

Sitôt que le roi fut à Lyon, comme j'ai dit, sans autre séjour faire, voulant donner secours à la chrétienté contre les Infidèles, transmit postes à ses ports de mer, pour hâter son navigage, dont la plupart tira vers le port de Toulon, en Provence; attendant illec nouvelles du bon vouloir du roi, pour mettre, sur ce, mains en besogne, et tendre voiles celle part où son bon plaisir seroit de les envoyer. La reine aussi, madame Anne de Bretagne, comme très-catholique, à l'affaire de ce voyage n'eut le vouloir amolli, ne la main close; mais voulant employer le possible de sa force pour exaucer la foi chrétienne, déploya ses trésors et iceux élargit, pour soudoyer grand nombre de gens d'armes et équiper force navires; et entre autres voulut que sa grosse carraque, nommée la Cordelière, et plusieurs autres, fissent le voyage; et lors que l'heure fut de

tirer au vent, grande flotte de navires de Normandie furent au port de Brest, en Bretagne, querir icelle Cordelière et les autres de sa suite qui là étoient. Dedans lesdits navires étoient grand nombre de gentilshommes, et entre autres messire Jacques Guybé, messire Guillaume Cadore, messire Guillaume de Boisboissel, Guyon Bertrand, François de l'Épinay, Hervé de Malestroit, Jean Grimault, seigneur de Procex; François de Quellenec, Gilles Meschinot, le vicomte de Rhodez, Pierre Choque, dit Bretagne, premier hérault de la reine, laquelle l'y avoit envoyé pour lui en faire le rapport. Aussi y furent Jean Bigot, seigneur de Bourgueil; Pierre de Quosquier et plusieurs autres. Ainsi partirent du port de Brest et furent passer le long de la côte d'Espagne et de Portugal, et par les détroits de Gibraltar, où prirent deux brigantins de juifs et Sarrasins venant de Lisbonne en Portugal, lesquels furent laissés aller, pour ce qu'il y avoit tout plein de petits enfans, qui par aventure eussent été chrétiennés; toutefois leurs biens furent saisis et leurs livres brûlés. En ensuivant, rangèrent les chrétiens la côte de Grenade, et entre le royaume de Tunis et ladite côte de Grenade, emprès d'un hâvre nommé Carthagène, trouvèrent force navires du roi Frédéric, chargés de salpêtres et poudres à canon, lesquelles furent prises, et par

iceux Bretons déchargées, et les corps seulement rendus; et ce fait, cinglèrent vers le port de Toulon, où les autres étoient. D'icelle armée et navigage fit le roi conducteur et son lieutenant-général messire Philippe de Ravestain, qui lors étoit à Gênes gouverneur pour le roi, auquel bailla en gouvernement, et sous sa charge, les nefs et galées ci-dessous nommées. C'est à savoir la grand'nef ou carraque, nommée la Charante, l'une des plus avantageuses pour la guerre de toute la mer. Pour décrire la grandeur, la largeur, la force et équipage d'icelle, ce seroit pour trop allonger le compte et donner merveille aux oyans. Que que soit, elle étoit armée de douze cents hommes de guerre, sans les aides; de deux cents pièces d'artillerie, desquelles y en avoit quatorze à roues, tirant grosses pierres de fonte et boulets serpentins, avitaillée pour neuf mois, et avoit voile tant à gré, qu'en mer n'étoient pirates ne écumeurs qui devant elle tinssent vent. Dedans étoit un gentilhomme de Bretagne, capitaine d'icelle, nommé messire Jean de Porcon, seigneur de Beaumont, et lieutenant du roi en la mer de Normandie. Aussi furent ordonnés pour le roi messire Jacques Guybé, chef de la grand'nef de la reine, nommée Marie-la-Cordelière, et de six autres grosses nefs de Bretagne. Le marquis de Bade étoit capitaine de la nef

nommée le Marais. Le petit Porcon avoit la charge de six navires de Normandie. Jean d'Auzis fut capitaine d'une nef, nommée la Marquise. Émar de Vescq, seigneur de Monjou, fut chef de la nef appelée le Lion; et un gentilhomme gascon nommé messire Prégent de Bidoulx, capitaine de quatre galères, par force moult vites, bien équipées et fort redoutées en mer : et étoient lesdites nefs et galères de soldats et de vivres garnies à suffire, et armées et artillées de gros canons, coulevrines et faucons, poudre à canon, boulets, serpentins, pierres de grès, plomb, fers, barres, piques, pelles, tranches, pinces, têtes de chevrettes, traits, arbalètes, hallebardes, lances, piques et pavois à main, et, en somme, de toutes autres choses requises et nécessaires pour la garde et défense desdites nefs et galères, et conduite d'icelles. Icelles, après avoir reçu le mandement du roi, firent voile et tranchèrent les ondes du Levant, droit au port de Gênes, lequel abordèrent sur la fin du mois de juin, et là s'assemblèrent avec les grosses carraques et navires génoises, qui pareillement étoient armées et équipées, et toutes prêtes pour commencer ledit voyage. Les rois d'Espagne, d'Angleterre et de Portugal, et le grand-maître de Rhodes, nommé frère Pierre d'Aubusson, long-temps devant ce, avoient juré et promis de leur part, chacun à

son pouvoir, pour secourir la chrétienté, mettre en mer leur navigage, et à la Saint-Barthélemy ensuivant, ou entour ce temps, faire assembler leurs gens au port de Corso, terre de Saint-Marc, ès parties de Grèce; lesquels s'en acquittèrent, comme vous orrez, quand l'heure d'en parler en sera. Que que soit, par toute la chrétienté, de ce furent amples nouvelles, dont plusieurs vertueux gentilshommes françois et autres entreprirent ce lointain voyage, et voulurent à tant juste querelle les armes exploiter : desquels furent Jean Stuart, duc d'Albanie, neveu du roi d'Écosse, qui lors étoit en France, de la maison du roi; le seigneur infant de Foix, oncle de la reine; Louis de Bourbon, comte de Roussillon; Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon; René d'Anjou, seigneur de Maizières; Jacques Galiot, sénéchal d'Armagnac; messire Jean de Tinteville, messire Jean de Lavedan, Jean de Saints, échanson du roi; Jean Chapperon, Aimon de Vivonne, seigneur de La Châtaigneraie; Jean de Mouy; Gilbert des Serpens, seigneur de Cytain; Philebert de Damas, seigneur de Saint-Amour, en la duché de Bourgogne; Gilbert de Châteauvert, seigneur dudit lieu; le sieur de Cerance, Louis de Castelbayart, et grande compagnie d'autres gentilshommes françois, lesquels, par le congé du roi, s'en allèrent delà les monts, par terre, et se rendirent à Savone, terre des Génois, assise entre Ast et ladite ville de Gênes, près des montagnes et de la mer de Levant. Aussi furent ordonnés à faire icelui voyage trente hommes d'armes de ceux de la compagnie du seigneur de Châtillon, et vingt-cinq de ceux du sénéchal d'Armagnac, lesquels étoient lors en garnison au duché de Milan; et sitôt qu'ils surent la venue de leurs capitaines, et que avec eux leur falloit voyager, vendirent tous leurs chevaux, réservé à chacun un courtaut, pour les porter jusques à Savone, où là étoient leurs capitaines et les autres François dessus nommés, lesquels tous assemblés montèrent sur mer, et voyagèrent droit au port de Gênes, où trouvèrent l'armée de France et de Gênes prête de tendre voiles.

IV.

D'une réformation faite sur les Vaudois du Dauphiné, et comment un nommé frère Laurent Bureau, confesseur du roi, accompagné de plusieurs grands clercs, fut iceux Vaudois prêcher et réformer.

En celui temps le roi fut par aucuns averti que en son pays du Dauphiné étoient grand nombre d'hérétiques erronés et sectateurs

réprouvés, et mêmement en la Vau-Loise, dite la Vau-Pute, en la Vau de la Fraisinière, à Pregela, et en l'Argentière. Parquoi envoya devers le Saint-Père, le pape Alexandre sixième, duquel obtint bulles apostoliques pour iceux Vaudois visiter et réformer. Lesquels Vaudois, au moyen du bruit de leur erreur, par aucuns seigneurs du pays de Dauphiné, avoient été paravant occis à martyre, et cruellement tyrannisés; et les vouloient iceux seigneurs déposséder de leurs terres, et chasser du pays. Donc, voulant le roi pourvoir à ce, transmit sur les lieux frère Laurent Bureau, son confesseur, évêque de Cisteron, et docteur en théologie, et messire Thomas Pascal, docteur régent en l'université d'Orléans, et official dudit lieu, pour eux enquérir, et besogner sur ce. Et iceux, ayant bulles expresses du pape et mandement du roi, partirent de Lyon sur le Rhône, le cinquième jour de juillet, l'an susdit; et avec eux, par l'ordonnance du roi, fut un chevaucheur d'écurie, nommé Guy de Villars, pour présenter à Grenoble, à Gap et à Embrun, certaines lettres missives du roi. Si s'en allèrent iceux à Grenoble, où là, aux seigneurs de la cour de parlement dudit lieu, présenta ledit chevaucheur les lettres du roi. Et après la présentation et réception d'icelles lettres, les délégués susdits furent en la Cour, et là montrèrent leurs bulles et mandement, pour avoir, voir et visiter certains procès faits desdits Vaudois, pendants en ladite cour de Grenoble; ce qui leur fut octroyé; et furent portés iceux procès au logis desdits délégués, à l'enseigne du Bœuf, où furent mis en un coffre, et bien scellés, pour là demeurer pendant le temps que lesdits délégués iroient à Gap, à Embrun, et sur les lieux susdits, pour iceux procès, au retour, visiter tout à loisir; et ce fait, partirent iceux de Grenoble, et s'en allèrent à Gap, où le chevaucheur présenta les lettres du roi à l'évêque dudit lieu, pour montrer les procès qui là étoient desdits Vaudois; lesquels procès furent vus et visités par les susdits délégués. De là s'en allèrent à Embrun, et présentèrent leurs lettres à l'archevêque; lequel, après avoir vu lesdites lettres, s'en alla, à tout son clergé, au logis d'iceux délégués, et là tous ensemble conférèrent de leur affaire, et ordonnèrent que, le lendemain, seroient visités les lieux, et les Vaudois prêchés, et sur leur cas information faite par lesdits délégués; lesquels s'en allèrent, comme avait été dit, à la Vau de la Fraisinière et à la Vau-Pute, où furent par eux examinés et ouïs plusieurs témoins, prêtres, laboureurs et marchands, sur la vie d'iceux Vaudois; et là, après ce, frère Laurent Bureau, principal délégué, lequel étoit grand clerc et bon prêcheur, fit devant iceux Vau-

dois plusieurs beaux sermons, et en leur présence déclara tous les articles de la foi catholique par ordre. Lesquels Vaudois, hommes et femmes, et petits enfants qui pouvoient parler, sur chacun des articles de notre foi, dirent plusieurs fois, tous à haute voix : *Credo, Credo, Credo*. Quoi plus? En commun et particulier s'enquit icelui prêcheur à ceux Vaudois, de leur foi et créance ; lesquels il trouva fermes en la loi divine, et croyants en la foi catholique. De quoi loua Dieu dévotement, et s'en retourna, avec ledit official d'Orléans et ses gens, à Grenoble, où par subtils moyens retira les procès des Vaudois du coffre où avoient été mis, et, par le chevaucheur, les envoya à Lyon devers messire Guy de Rochefort, chancelier de France ; et ce fait, lui et ledit official, feignant aller à l'ébat hors la ville, voir la Chartreuse, vidèrent par le quartier de la Savoie, et s'en retournèrent à Lyon, où par le chancelier furent vus lesdits procès, informations, et les bons rapports desdits délégués ouïs, en manière que les pauvres Vaudois eurent arrêt contre ceux qui d'erreur les accusoient, et occupoient leurs biens.

V.

Comment le roi envoya maître Georges, cardinal d'Amboise, delà les monts, pour traiter de ses affaires.

Le roi, voulant de plus pourvoir à ses affaires, après avoir par mer et par terre ses armées acheminé, et le peuple de la Vau-Doute, comme avez ouï, salutairement fait visiter, transmit delà les monts maître Georges, cardinal d'Amboise, en qui avoit parfait amour et singulière fiance, comme en celui qui tous temps à son service avoit dûment plié le dos, et au profit de la chose publique loyaument employé son pouvoir : auquel, delà les monts, donna charge de tous ses affaires, et pouvoir autorisé sur iceux, pour en faire et ordonner comme si par lui-même en étoit disposé ; et, pour icelui cardinal conduire, lui bailla le roi les deux cents gentilshommes de sa maison, pour l'accompagner et suivre quelque part qu'il iroit, et faire ce que par lui leur seroit commandé. Ainsi se mit ledit cardinal en voie pour tirer en Lombardie, et tant avança, que en moins de douze jours traversa les hauts monts de Savoie et la terre de Piémont, sans un tout seul jour vouloir séjourner, que premier ne

fût en la ville de Milan ; en laquelle, à sa venue, par le sieur de Chaumont, son neveu, nommé messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi delà les monts, fut, avec toute révérence et joyeuse chère, amiablement recueilli, et des seigneurs et peuple de ladite ville tant honorablement reçu, que ce fut jusques à y efforcer tout l'exploit de leur grand possible. Pour mettre en ordre le remanent du récit de ma chronique, et suivre le propos des choses selon le décours du temps, ici me faut mettre paille, pour retourner à parler de la gendarmerie ordonnée pour aller au voyage de Naples, laquelle j'ai ci-dessus laissée à Parme, à la fin dudit mois de mai.

VI.

De l'armée de France ordonnée pour aller à Naples, et du voyage d'icelle.

De la ville de Parme, en Lombardie, étoit l'armée de France délogée dès le premier jour du mois de juin, laquelle marchoit en ordre tant assuré, que bien sembloit être conduite par chefs expérimentés aux armes. Le charroi de l'artillerie et la gent de pied furent mis devant; le comte de Gayas, avec quatre cents hommes d'armes françois, faisoit l'avant-garde des gens de cheval ; le seigneur d'Aubigny,

lieutenant du roi, avec trois cents hommes d'armes, conduisoit la bataille; et le duc de Valentinois faisoit l'arrière-garde, où étoient trois cents hommes d'armes. Grand nombre d'avant-coureurs et découvreurs de pays étoient en voie, alors que l'armée marchoit; aux côtés et au derrière de ladite armée, à deux milles loin, y avoit deux ou trois cents chevau-légers par pays, pour rapporter au besoin ce qui pourroit, par embûches d'ennemis, survenir à ladite armée ; et ainsi se mirent les François à chemin par la Lombardie. Des repues et logis qu'ils firent de Parme jusques à Rome ferai peu de compte, pour ce que je n'ai point su que, ce temps durant, aucune chose de grand effet fût par iceux François exécutée; si n'est que, nonobstant l'empêchement des Alpes et détroits des chemins de Rome, l'armée françoise, avec soigneuse diligence, fut si bien ordonnée, et tant à droit mise en marche, que la conduite d'icelle donna titre d'honneur aux capitaines, sûreté de courage aux soudards, facilité de chemin au charroi, merveilles d'armes aux voyants, et crainte de mort aux ennemis. Quoi plus? L'exercite françois fut de Parme à Fornoue, à Pontrème, à Sienne et à Pise; et ainsi que l'armée approchoit de Pise à cinq milles près, grand'route de Pisains et Lucquois là se trouvèrent, lesquels moult honorablement reçurent les François, et

iceux conduisirent jusques à deux milles près de Pise, entre Lucques et ladite ville de Pise. Là séjourna l'armée par deux jours entiers, aux dépens et frais des Pisains et Lucquois, lesquels de toute leur puissance traitèrent lesdits François, et sans rien y épargner, et iceux fournirent de vivres et toutes autres choses à eux nécessaires. Plusieurs capitaines et gens d'armes françois furent dedans Pise et Lucques, et là tant doucement accueillis, que chacun au départir fit bon rapport du traitement. Aussi devoient-ils; car iceux Pisains et Lucquois s'efforçoient à l'envi à qui mieux festoieroit lesdits François, comme ceux qui, long-temps avoit, désiroient avoir confédérée alliance, pour leur pays tenir en franchise, et qui avoient contre leurs ennemis en eux attente de secours.

Toutes ces choses achevées, l'armée de France prit pays par les Itales, en adressant ses erres vers la cité de Rome, et tant hâta son train, que de Pise à Rome ne fit de demeure que cinq journées, sans ce que le charroi de l'artillerie fit détour ou empêchement au demeurant de ladite armée; et fut faite celle diligence tant extrême, pour approcher les pays contraires premier que de soudards et vivres fussent pourvus, et aussi pour prévenir les ennemis : qui est une stratagême de guerre tant avantageuse, que souvent à petite main

armée donne pouvoir sur grandes légions, et tant sûrement conduit ceux qui son droit chemin ensuivent, que de louable victoire les fait possesseurs. Tout à clair est la chose exemplifiée par les Romains contre ceux de Carthage, et Léonidas, duc de Lacédémone, contre les Spartains, et par plusieurs autres, dont n'est requis pour le présent faire mention, mais suivre mon propos, et dire que les François, dont j'ai ores écrit, en allant leur voyage droit à Rome, passèrent par la terre des Ursins romains, étant lors du parti du roi et bons François; au pays desquels trouvèrent le seigneur Jean-Jourdain Ursin, ayant pour le roi charge de gens d'armes delà les monts, lequel reçut à grand honneur l'armée de France, et moult de services fit et de secours donna auxdits François, tant de provisions de vivres, que de renfort de gens, et ouvertures de passages, et de toutes autres aides, dont en cettui pays avoit grand pouvoir, comme celui qui, entre tous ceux de la seigneurieuse partiauté des Ursins, avoit puissance autorisée; et par lui furent les François avertis que messire Fabrice Colonne avec sept mille Colonnois étoit parti de Rome pour aller au secours de don Frédéric contre le roi; parquoi n'étoit heure de retarder l'entreprise, mais sur ce mettre promptement provision de remède. De jour en autre avoient les lieutenants du roi courriers et nou-

velles du vouloir du roi, qui étoit surtout de hâter l'armée, et le plus tôt que possible seroit; parquoi ne firent les François par chemin autre demeure, ains à toute diligence tirèrent vers Rome, et tant errèrent, que, un vendredi, vingt-cinquième jour du mois de juin, devant Rome arrivèrent, deux milles près de la ville; et pour eux un peu rafraîchir, et aviser sur l'affaire de leur conquête, et mieux ordonner de leurs besognes, voulurent illec arrêter le camp et prendre logis. Plusieurs grands seigneurs et citoyens de Rome se trouvèrent audevant de l'armée de France, pour icelle doucement recueillir et amiablement traiter, en offrant au roi service de corps, secours de biens, passage ouvert par leur cité de Rome, et par leur pays adresse de chemin de sûreté; et, pour commencer à montrer de quoi, grand' force de pain, vin, chairs fraîches et salées, foin, paille, et toutes autres choses nécessaires pour soutenir ost, avoient iceux Romains, pour la venue des François, fait illec charroyer. Ainsi fut devant Rome l'ost de France à séjour par l'espace de trois jours seulement; c'est à savoir le vendredi, le samedi et le dimanche. Ces jours durant, plusieurs gens d'armes françois et allemands furent voir Rome, visiter les saints lieux, et là querre ce que besoin leur faisoit. Le duc de Valentinois, avec grosse garnison de gens d'armes, s'en alla

dedans le château Saint-Ange, lequel il gardoit pour le pape. Ce dimanche, entour les deux heures après midi, grand nombre de François et Allemands se trouvèrent en la place du camp de Flour; aussi firent plusieurs Espagnols, dont à Rome avoit grand nombre; car le pape Alexandre sixième, qui en ce temps possédoit le saint-siége apostolique, étoit de la nation d'Espagne, lequel en avoit grosse garde et fait grand amas, pour être le plus fort dedans Rome. Sur ladite place du camp de Flour commencèrent iceux Espagnols à gronder et murmurer contre les François, de ce qu'ils vouloient conquêter le royaume de Naples, disant que au roi d'Espagne appartenoit mieux que au roi de France. Les François et Allemands, qui étoient fiers comme lions, dirent que non, et qu'au roi seul appartenoit ledit royaume de Naples; et ainsi s'en aigrit la querelle de plus en plus fort, laquelle les François et Allemands, la main sur l'épée, soutinrent contre les Espagnols. De cet affaire eurent entre eux contentieux propos, rudes paroles et grosses menaces, et tant, que de mots de langue à coups de main vint la chose; et ainsi commença la mêlée bien à point. Plusieurs mécaniques et ruffiens de Rome se rallièrent avec les Espagnols, et sortirent en armes sur les François et Allemands, qui bien les recueillirent à grands coups d'épée et de hallebarde.

Tous les François, qui là étoient par les rues et en la ville de Rome, accoururent à ce bruit; et quand tous furent assemblés, douze cents se trouvèrent du parti de France, et là fut à tous venants convi funéral apprêté; si que, d'un côté et d'autre, plusieurs sur le pavé furent morts et étendus. Un Espagnol illec se trouva, qui fit merveilles, à tout une rapière en main, dont il asséna tel coup sur le col d'un Allemand du parti des François, que la tête lui fit voler par terre. Mais de ce fut payé sur-le-champ; car un autre Allemand lui rua une hallebarde sur la tête de telle force, que jusques à la croisée de l'échine le foudroya. Assez d'autres eurent là sanglante journée, dont autre mention ne ferai, pour passer outre. Mais, quoi que ce soit, le bruit fut si grand par tout Rome, que jusques aux oreilles du pape en furent les nouvelles; lequel, pour rapaiser la noise, là transmit aucuns de ses gens et le comte de Gayas, qui lors étoit avec lui, lesquels, à toute peine, adoucirent le tumulte, et firent cesser le débat.

VII.

Comment les lieutenants du roi et aucuns capitaines de l'armée furent voir le pape au palais de Rome, et d'un banquet que le cardinal de Saint-Severin fit auxdits capitaines.

Ce propre jour, les lieutenants du roi et plusieurs des capitaines de l'armée de France furent voir le pape dedans le palais de Rome, ou trouvèrent grand nombre de cardinaux et seigneurs de la ville; et là étoit lors le seigneur de Grammont, ambassadeur pour le roi. Le pape, nonobstant qu'il fût Espagnol et mauvais François, toutefois dissimula son vouloir, et avec joyeuse chère reçut les capitaines françois de l'armée de France, et de plusieurs choses joyeuses leur tint propos. A messire Berault Stuart, lieutenant-général du roi, donna un coursier gris, bien puissant, moult vite, et très-léger à la main, avec les bardes tant riches et belles, que chacun en fit spectacle de merveilles. En divers passe-temps illec finit ce jour, jusques au soir, que le cardinal de Saint-Severin, évêque de Maillezais, et frère du comte de Gayas, fit auxdits capitaines françois un banquet tant solennel, que de toutes viandes exquises et plaisants déduits furent repus et festoyés. Dedans un jardin qui étoit au

cardinal Ascaigne fut fait celui banquet, auquel étoient orangers, citronniers et grenadiers, et autres arbres fruitiers de singulière estime, et fleurs odorantes de diverses espèces; et les chantres, ménétriers, tragédiques et comédiens, tous par ordre, y exercèrent leur métier. Celui banquet fini, les François allèrent prendre congé du Saint-Père, et dirent adieu à leur hôte; et ce fait, retournèrent au camp, qui encore étoit devant Rome à séjour. Dès le vendredi devant celle nuit, conclurent et ordonnèrent que, le lendemain au matin, l'armée délogeroit pour aller en avant, droit à Naples, et que, sans autre séjour faire, jouxte leur possible continueroient l'œuvre encommencé, selon l'entreprise et vouloir du roi, qui étoit surtout de hâter la chose à toute diligence.

VIII.

Comment l'armée de France partit de devant Rome pour aller à la conquête du royaume de Naples, et comment elle passa par la ville de Rome, à grand triomphe et en armes.

Le vingt-huitième jour du mois de juin, l'an susdit, et vigile de Saint-Pierre et Saint-Paul, apôtres, de devant Rome délogèrent les François, et au partir mirent piétons et artillerie devant, avec le train des sommiers et charroi du bagage de l'armée; ce qui tenoit de long plus de deux milles de pays. Les gens d'armes, en bon ordre et bel arroi, marchèrent après, montés et armés, la lance sur la cuisse et la tête en l'armet, tous en point, comme pour devoir combattre. Ainsi passèrent par la ville de Rome, sonnant trompettes et clairons, et gros tabours de Suisses, si, que tonnerre n'eût là été ouï; dont aucuns Romains, et autres tenant le parti contraire aux François, comme envieux de la gloire d'iceux, disoient l'un à l'autre: « Oh! que grand'honte, vergogne et déshonneur est à tous les Italiens, de laisser ainsi passer à main armée les François, lesquels pillent nos biens, désirent nos femmes, occupent nos seigneuries, et à toute heure courent nos pays, et, à la fin, tendent de tous points nous soumarcher! » Autres alarmes n'eurent d'iceux les François, fors regards haineux, ennuyeuses paroles, et menaces secrètes. Les autres Romains montroient chère joyeuse pour leur venue, louant l'heureuse prospérité des François et leurs recommandables gestes. Devant le château de Saint-Ange, aux créneaux d'une basse galerie, étoit le pape, accompagné de grand nombre de cardinaux, d'archevêques et évêques, et aussi avec lui étoient le duc de Valentinois et plusieurs seigneurs de Rome; et au passage de

l'armée ledit Saint-Père donna bénédiction apostolique et le jubilé à tous les François et Allemands qui là étoient; et après ce, l'armée issit de Rome, et adressa vers le royaume de Naples, en cheminant toujours le grand pas, sans désordre, et de si bon branle, que, par défaut de conduite, nulle chose demeuroit en arrière. Celui jour les François furent au logis, à quatre milles de Rome, en une ville nommée Marin, terre des Colonnois, lesquels étoient dedans Capoue, à grand effort, au secours du roi don Frédéric. Les François, au moyen de ce, prirent ladite ville de Marin sans empêchement; car dedans n'étoit demeuré homme, ne femme, ne enfant, que tous ne fussent fuis, réservé un vieil homme de l'âge de cent ans, qui, par défaut de ne pouvoir aller, étoit là demeuré. Les François y séjournèrent trois jours et pillèrent tout, puis firent porter ce bon vieillard hors la ville, et mirent le feu dedans. De là tirèrent à Belletri, ville qui est au pape, où demeurèrent deux jours; et au partir de là prirent la voie de Rocquesecque; et là firent les capitaines serrer l'armée, et chacun se tenir sur sa garde, et marcher en ordre assuré. Aussi temps et heure en étoit; car de là au pas de Saint-Germain, qui est l'entrée du royaume de Naples, n'avoit que huit milles de pays : qui est une place forte et malaisée, et devant passe un fleuve

nommé le Garillan; et audit pas de Saint-Germain pensoient les François avoir le combat, et là rencontrer leurs ennemis, vu que c'étoit lieu avantageux, et la première entrée du passage du pays contraire là où il falloit passer; pensant aussi que les Napolitains devoient, par raison, défendre l'entrée de leurs terres, si gens de cœur et vertueux étoient. Toutefois le firent autrement, comme pourrez ouïr ci-après. A Rocquesecque fut assis le camp des François, et là demeura jusques au lendemain. La nuit fut fait bon guet, et écoutes mises sus. Il n'y avoit nul qui ne pensât à son affaire, et chacun se disposoit pour combattre, comme ceux qui pensoient le lendemain rencontrer leurs ennemis aux champs. Ainsi étoient chevaux lors de saison, et harnois en requête : dont chacun, selon son pouvoir, en faisoit pourchas avantageux. A ce logis vinrent de renfort et en poste le seigneur de Montpensier, le seigneur de Mauléon, le capitaine Maunourry, le prince de Salerne, et grand nombre de gentilshommes de la maison du roi, lesquels se voulurent exploiter à l'exercice de la guerre, et à la perte et au gain d'icelle abutiner. De Rocquesecque prit l'armée de France le chemin droit au pas de Saint-Germain; et, au partir du logis, furent mis avant-coureurs sur les champs, pour découvrir le pays, et obvier aux embûches, les-

quels ne trouvèrent en voie empêchement ne détour qui ennuyer sût l'armée, laquelle se tenoit toujours serrée, et marchoit moult fièrement, et tôt; si que, audit pas de Saint-Germain, sans trouver aucune résistance, fut celui jour au gîte, et à séjour, et là-dedans demeurèrent un jour les gens d'armes françois. De celui pas de Saint-Germain adressa l'ost de France vers la ville de Capoue, pour y mettre le siége, laquelle étoit moult forte et bien avitaillée. Dedans étoient sept mille Colonnois romains, et bien six mille autres hommes de guerre, pour icelle défendre et garder, lesquels à toute heure exploitoient leur pouvoir pour icelle remparer et fortifier. Grand'force de bonne artillerie y avoit, et mêmement de celle que le roi Charles huitième avoit laissée à Naples, laquelle fut gagnée par le roi Frédéric sur les François, après que ledit roi Charles fut retourné de Naples en France. Je mettrai ce propos en arrière, pour parler des François, qui étoient jà partis du pas de Saint-Germain pour approcher la ville de Capoue. Au partir du logis, le sire d'Aubigny, lieutenant-général du roi, envoya un capitaine, nommé Aubert du Rousset, avec quatre-vingts chevau-légers, pour découvrir et aviser le pays; lequel ne trouva sur les chemins nulles embûches, ne autre empêchement d'ennemis, qui l'arrêtât que le logis ne fît pour

l'armée de France, dedans une villette étant à six milles près de Capoue, où furent pour ce jour logés les François.

IX.

Comment messire Berault Stuart, lieutenant du roi, transmit deux hérauts d'armes sommer la ville de Capoue de faire obéissance au roi; et de la réponse de ceux de Capoue.

Tantôt que les François furent logés, l'heure vint que, pour vouloir traiter de la paix avec les Napolitains et soudards de la ville de Capoue, ou, en cas de refus, leur annoncer le défi de la guerre, le sire d'Aubigny, lieutenant du roi, transmit deux hérauts d'armes audit lieu de Capoue, pour sommer les gouverneurs de ladite ville de rendre icelle, et la mettre entre les mains et à l'obéissance du roi; autrement les avertir d'avoir en brief le siége devant leur ville, et entre eux et les François la guerre ouverte. Iceux hérauts, tout ainsi que enchargé leur étoit, accomplirent leur message, et firent leur sommation comme devoient, en remontrant à ceux de Capoue le droit que le roi avoit au royaume de Naples, le pouvoir des François, les cruels excès qui surviennent de la guerre, et le danger où ils étoient si Fortune vouloit que, par force d'assaut, fus-

sent pris et conquêtés, et comment si d'aventure venoit à tant, le glaive ne pardonneroit à nul sexe. Plusieurs autres remontrances leur firent lesdits hérauts, à la sommation et remontrance desquels les gouverneurs et potestats, avec les soudards et le peuple de la ville, firent réponse que, au regard de la ville de Capoue, elle étoit au roi don Frédéric, et que eux, comme ses sujets, vassaux et soudards, contre la puissance de France se mettroient tous en armes et défense, pour icelle querelle maintenir et garder, et que, à la poursuite de ce, ne gagneroient les François autre chose que la mort ou perpétuel exil; et aussi que du siége, des assauts et de tous efforts d'iceux François, n'avoient aucune crainte, ne nulle doute, et que si bien à point, à coups de main et d'artillerie les recueilleroient, qu'ils n'auroient cause d'en faire bon rapport; et sur ce, firent conclusion de toute réponse, disant que autre chose n'auroient pour l'heure présente, si n'est que lesdits hérauts eussent à l'heure à vider la place, à peine d'être mis à mort sur-le-champ. A celle réponse ne répliquèrent rien iceux hérauts, mais s'en retournèrent à l'armée de France, et là firent aux lieutenants du roi le rapport de la réponse de ceux de Capoue, et du vouloir qu'ils avoient de la défendre et garder, laquelle étoit forte à l'avantage, et bien garnie de toutes pièces requises pour

attendre long siége et soutenir divers assauts. Le rapport d'iceux hérauts ouï par les lieutenants du roi et capitaines de l'armée, fut dit et arrêté qu'on iroit mettre le siége devant Capoue, et que le lendemain, septième jour du mois de juillet, se mettroient les François à chemin et en armes, pour mettre sur ce les mains en besogne.

X.

Comment le duc de Valentinois, avec quatre cents hommes de pied, se rendit en l'armée de France, et des approches que l'on fit à Capoue.

Ce même jour, sixième de juillet, le duc de Valentinois survint à l'ost du roi, et avoit avec lui quatre cents piétons, tous accoutrés de damas jaune et de cramoisi; et lui, étoit vêtu d'un saie mi-partie de drap d'or et de velours cramoisi, et aussi avoit autour de lui quatre laquais et plusieurs gentilshommes, tous vêtus et habillés de soie mi-partie de drap d'or et de velours cramoisi, lesquels portoient tous la livrée du roi.

Le septième jour du mois de juillet, dudit lieu délogèrent les François, lesquels ne prirent le droit chemin de Capoue, pour ce que devant la ville, et entre l'armée du roi, pas-

soit un gros fleuve, qui trop eût empêché le train du charroi de l'artillerie, et arrêté le passage des gens de cheval; dont tirèrent à quartier vers une ville nommée Matalon, qui est du royaume de Naples, à l'un des seigneurs Caraffes dudit lieu de Naples, comte dudit Matalon; et là fut devant envoyé un capitaine nommé Jacques de Silly, bailli de Caen, et maître de l'artillerie de France, avec quatre mille Allemands, et quarante hommes d'armes des siens, et un homme d'armes de la compagnie du comte de Gayas, nommé Bernard de Mons, lesquels se mirent à chemin, et tant, que ladite ville approchèrent d'un mille près; et de là le bailli de Caen transmit celui Bernard de Mons, avec deux archers seulement, parler à ceux qui tenoient le château de Matalon, et iceux semondre de le rendre, et bailler les clefs aux gens du roi. Ainsi s'en alla ledit Bernard de Mons celle part, et fit tant, que à sa semonce les gardes de ladite place la rendirent, et icelle mirent entre ses mains. La ville pareillement se rendit au bailli de Caen sans coup férir, et lui, avec ses gens, se mit dedans. L'armée de France arriva là sur le vêpre, où demeura jusques au lendemain matin, qui fut le huitième jour du mois de juillet, que l'armée délogea, et prit les champs, pour de plus approcher Capoue; et tant alla en avant, que dedans le parc de Nole, où est un beau bois

de haute-futaie, avec grandes prairies et belles fontaines, à huit milles de ladite ville de Capoue, fut mettre le camp, lequel fut illec assis huit jours durant; et ce pendant les gens d'armes et chevaux se rafraîchirent, les vivres furent charroyés au camp, le conseil tenu sur le mieux de cet affaire, et pris places et châteaux, qui autour de Capoue étoient, pour ôter l'ennui et le danger des alarmes qui, durant le siége, eussent pu être données aux François; et, entre autres, fut rendue, par composition, la ville de Verse, et les clefs mises entre les mains des lieutenants du roi. Du câmp furent après envoyés messire Jacques de Silly, messire François de la Trimoille, messire Jacques de Chabannes, avec trois mille Allemands et quatre cents hommes d'armes, et quelques pièces d'artillerie, assiéger une ville nommée Mérillane, à quatre milles du camp, laquelle se rendit volontiers. Mais le château ne se voulut, de première venue, rendre, ains attendit à mettre le siége et asseoir l'artillerie; et voyant que c'étoit, à tout parlementèrent, et se rendirent à la volonté des capitaines françois, dont leur en mésavint: car, pour eux être rebellés, tous les soudards, dont y en avoit deux cents, furent aux créneaux de la place, avec leurs capitaines, pendus, et n'en demeura de tous que le capitaine de ladite place, lequel avoit là-dedans sa

femme, belle à merveilles; et elle, voyant son mari près de l'attache, toute échevelée et pleine de larmes, se mit aux pieds du seigneur de Mauléon, qui lui sembloit des plus apparens, et icelui requit tant doucement, et tant lui fit de son gré, que gracieux lui fut jusques à répiter de mort son mari, qui avoit la hart au col, lequel se pouvoit lors vanter de ce que plusieurs taisent. Là fut, entre les autres, un des soudards de la place mis au vent, lequel, en le jetant bas, appela doucement Notre-Dame, et de bon cœur à elle se voua; ce nonobstant fut guindé : tellement que une grosse heure fut branlant à un créneau, comme s'il fût mort. Si avint que, par miracle, la corde dont il étoit attaché s'élargit au droit du nœud de la gorge, en sorte que la tête passa parmi, et chut à bas dedans les fossés, et la corde amont demeura attachée; lequel, à la chute, se froissa une cuisse, et se prit à plaindre pour l'angoisse de son mal : tant, qu'un varlet nommé Louis Froisseau, serviteur d'un gentilhomme de chez le roi, nommé Henri de Maunourry, en pansant ses chevaux près d'illec, ouït celui pauvre soudard là plaindre et crier, dont s'en alla auxdits fossés, et le trouva gisant à terre tout affolé; lequel le leva à quelque peine, et l'amena à son logis, où fut pansé, et envoyé à sa maison sain et guéri. Sur ce, se peut dire que la corde soumit l'exécution de la

rigueur de justice à l'obéissance de la pitié, mère de miséricorde, qui jamais, au besoin, n'oublie ceux qui dévotement la servent et justement la prient.

En suivant ce propos, fut vrai que le dix-septième jour de juillet, sur l'aube du jour, délogèrent les François de celui bois, où avoit été leur camp, et tirèrent droit à Capoue tout le plein pas, et sans déroi, si que nul d'eux sortoit de son ordre, mais alloit chacun en marche bien arrangée, sans qu'un tout seul se mît à l'écart, réservés les avant-coureurs, et ceux qui étoient ordonnés pour découvrir le pays. Tant marchèrent les François, que sur le point de dix heures au matin, à quatre milles près de Capoue furent à la repue, et là fut avisé que le camp séjourneroit pour ce jour audit lieu, et que ce pendant coureurs seroient envoyés devant Capoue, pour voir la manière et connoître la puissance des soldats qui dedans étoient, et aussi pour aviser les sûres entrées, et lieux plus avantageux et propices pour y mettre le siége; et pour ce faire, furent ordonnés le duc de Valentinois, le seigneur d'Alègre, et quelques autres capitaines, bons canonniers, et vieux routiers de guerre, lesquels avec quatre cents hommes d'armes et trois mille piétons partirent du camp, et devant Capoue adressèrent leur cours. Tantôt qu'ils furent aux champs, et que deux milles

de pays eurent marché, six cents Colonnois, qui ce jour en armes étoient saillis de Capoue, leur furent en barbe, tous en bon ordre, bien armés et montés à l'avantage, tenant assuré maintien et hardie contenance. Mais pour ce, ne demeura que les François ne les approchassent de tant, que ce fut aux lances baisser, et à donner dedans. Le duc de Valentinois se trouva des premiers à la charge, qui moult enhardit ses gens, en leur disant : « Seigneurs François, le dire est commun que à votre première pointe nulle puissance résiste. Montrez donc à cette première rencontre la vertu de vos cœurs et la force de vos bras, tant que la louable réputation de vos efforts donne à vous augmentation d'honneur, et à vos ennemis craintif ébahissement. » A chef de ces paroles, les François se mêlèrent avec les Colonnois, lesquels vigoureusement se défendirent, et tant, que pour attendre le choc tinrent pied ferme, dont plusieurs allèrent par terre, qui depuis sains ne se relevèrent. Après assez long combat, iceux Colonnois se doutèrent de recharge, et des gens de pied, parquoi reculèrent et se mirent à la fuite. Les François leur donnèrent la chasse, et les menèrent battans jusques dedans leurs barrières, où furent recueillis par ceux de la ville, qui là se trouvèrent en grand nombre. Après la retraite d'iceux Colonnois, le duc de Valentinois voulut sommer

les capitaines et soldats de la ville de Capoue de la rendre, et icelle mettre en l'obéissance du roi; lesquels ne voulurent écouter ne ouïr sa semonce, mais l'outragèrent de paroles injurieuses et de langage haineux, en l'appelant fils de putain et marrane, en lui faisant de grosses menaces; lequel de tout ce ne fit semblant. Mais quand il vit que, pour l'heure, autre chose ne leur pouvoit faire, il, et le seigneur d'Alègre, et aucuns bons canonniers et sages capitaines de guerre, se prirent à regarder la ville, et icelle tournoyer et environner, pour aviser les lieux propices pour asseoir le siége, faire les tranchées, atîtrer l'artillerie, battre les murailles et donner l'assaut, si à tant venoit; et tout ce mis en avis, le duc de Valentinois et le seigneur d'Alègre, avec leurs gens, se retirèrent au camp; et là rapportèrent tout ce qu'ils avoient pu voir, aviser et connoître devant la ville de Capoue, tant de la force d'icelle que de l'avantage du siége. Parquoi fut appointé et dit que, le lendemain bien matin, l'armée marcheroit pour aller assiéger ladite ville de Capoue. La nuit tira outre, et le jour éclaircit, trompettes et tabours sonnèrent, artillerie et gens d'armes furent avoyés et mis à l'erre; et ainsi s'en va l'exercite de France droit à Capoue, pour y mettre le siége, celui jour dix-huitième de juillet. Ainsi que l'armée marchoit pour approcher ladite

ville, à un mille près d'icelle, furent aux champs quatre cents coureurs napolitains, lesquels étoient allés brûler tous les logis des environs, et jà avoient mis à feu une abbaye, et un ermitage assez près de la ville, avec toutes les loges et maisons, bois, pailles et retoubles de deux milles près; et ce avoient fait, afin que les François ne trouvassent là logis à couvert, ne de quoi en savoir faire.

XI.

Comment les François assiégèrent la ville de Capoue, et des escarmouches qui là furent faites, et de la batterie et des assauts qui là furent donnés.

Après que les gens d'armes françois furent acheminés, comme j'ai dit, le comte de Gayas, qui étoit chef de l'avant-garde, où étoient quatre cents hommes d'armes, à deux milles près de Capoue rencontra les coureurs dont j'ai parlé ci-dessus; et voyant iceux faire empêche sur le chemin, pour adresser à eux, sortit de la bataille avec trente hommes d'armes, qui de plusieurs compagnies étoient issus pour escarmoucher, et aussi avec douze hommes d'armes des siens, desquels étoient le seigneur de Grigny, son lieutenant; Pierre de

la Rivière, dit Puyberland; Jean du Courret; Colin de Bourdelaye; Philippe Pouvreau; le Monteil; Raquebidal et cinq autres des siens, lesquels chargèrent sur lesdits coureurs napolitains, desquels la plupart étoit infanterie, et commune de pays. Quoi que ce soit, tant rudement furent pourmenés, que plus de la moitié d'iceux furent jonchés sur les chemins morts et affollés. Ainsi commençoit Mars le cruel à ouvrir sa sanglante boucherie. Quoi plus? Qui fut mort si fut mort, et qui put fuir mit jambes à exploit droit à Capoue. Mais par les François furent suivis le glaive au dos jusques dedans les barrières de la ville, où furent recueillis des soldats napolitains, qui là étoient en armes à grand'puissance. Les coureurs françois étoient entrés dedans les barrières avec ceux auxquels ils donnoient la chasse, et jà avoient commencé bonne escarmouche avec les Napolitains, lesquels à tour de bras donnoient sur eux. Le comte de Gayas entre autres se montra bien à cet affaire; car à tous heurts se trouvoit aux coups départir, et à tout besoin mettoit droitement ses gens en besogne, et bien à point les rallioit. Durant ce bruit, grand'foule de François survint au renfort du comte de Gayas et des siens, et besoin en étoit; car contre un François étoient plusieurs Napolitains. Entre les boulevards de la ville et les barrières fut l'escarmouche dure

et sanglante, et à la fois les Napolitains étoient chassés par les François jusques encontre leurs boulevards, et puis les François étoient reboutés à puissance de gens et coups d'artillerie jusques aux barrières. D'un et d'autre parti furent blessés et occis plusieurs, entre autres un homme d'armes françois de ceux du seigneur de Saint-Priest, lequel à cette charge fut tué d'un coup d'artillerie encontre les barrières. Grande fut la noise; car de plus en plus fort se renforçoit le bruit. Les François de l'avant-garde à grosses bandes se mirent dedans les barrières, pour soutenir le faix des lassés. Les garnisons de la ville pareillement sortoient à la file pour secourir leurs compagnons. Là vissiez ruer gens et chevaux par terre, éclater bourdons et lances, rebondir épées et pertuisanes sur le harnois, peter artillerie de la ville, faire courses, charger et recharger; bref, à la rigueur exécuter la guerre. Que fut ce? Ladite escarmouche dura bien trois heures, et ce pendant les gens d'armes françois s'assemblèrent. Le camp se logeoit, et l'artillerie fut approchée; et, à sa venue, pour départir les escarmoucheurs, quatre gros faucons furent mis en place, et déchargés sur les Napolitains qui étoient entre les barrières et la ville, et si à droit donné dedans, que sur la place furent plusieurs étendus, et à grand'hâte les autres se retirèrent dedans la place. Du nombre

de ceux qui là furent morts n'ai su autre chose, si ce n'est que d'un côté et d'autre y eut grand' perte de gens, et plusieurs bons chevaux furent tués et blessés. Après celle escarmouche, et la retraite faite, les soldats du roi Frédéric ne sortirent plus pour ce jour, mais se tinrent tout cois dedans la ville, dont chacun des François, ainsi que ordonné fut, prit son logis. L'artillerie et les gens de pied eurent lieux assignés encontre des barrières, et tant près de la ville, qu'un archer eut pu tirer une flèche de trousse jusques au-dedans des murailles. Les hommes d'armes et archers furent logés près de l'artillerie et des piétons, à un jet d'arc, ou environ. L'avant-garde d'un côté de la ville, la bataille de l'autre, et l'arrière-garde de l'autre; en manière comme pour vouloir environner ladite ville. D'un côté et d'autre étoit un fleuve, nommé le Vulturne, entre la ville et le siége, par où se pouvoient retirer ceux de Capoue, ou faire saillies et courses à la campagne, sans savoir toutefois faire ennui au siége des François; lequel côté fut assiégé à temps, et d'heure, comme je dirai ci-après. Le duc de Valentinois et le comte de Gayas trouvèrent là près deux petites maisonnettes échappées à la flamme des boutefeux de Capoue, et là dedans se mirent iceux à couvert. Celle nuit les pionniers mirent la main à l'œuvre tant à point, que, devant le jour, les tran-

chées furent faites, et l'artillerie assise, chargée, et toute prête à ruer coups.

Le lendemain, dix-neuvième jour du mois de juillet, entre les quatre à cinq heures du matin, commença l'artillerie à tonner et bruire devant et dedans la ville de Capoue, tant horriblement, qu'il sembloit à ceux qui là étoient, que tout autour d'eux terre tremblât. Ceux du dedans tiroient coups sans cesser, et si à droit, que homme françois n'osoit l'œil découvrir, sans être tout assuré d'être atteint ou de bond ou de volée : car tant étoient iceux canonniers justes, et si bonne artillerie avoient, que nuls de leurs coups alloient en vain, mais rencontroient toujours gens ou chevaux ; et ainsi ennuyoient par trop l'ost des François à coups d'artillerie et de trait, que le plus souvent tiroient de deux boulevards, lesquels étoient vis-à-vis du siége, et percés d'un et d'autre côté, pour tirer à toutes mains. Les canonniers françois, voyant le dommage et ennui que par iceux boulevards se faisoit à nos gens, adressèrent là coups forcenés, tant et si menu, que à l'atteindre tout alloit par terre; si que nul des ennemis n'osoit garder son repaire, ne soi montrer aux créneaux, ne les canonniers napolitains tirer deux coups ensuivans par une même passée, que tôt en l'heure ne fussent foudroyés : car tant justement tiroient nos canonniers, que bien souvent, et le plus de fois, par le passage où tiroient ceux du dedans, par le même donnoient sans faillir à rencontrer la bouche de leur artillerie, tant que plusieurs de leurs pièces furent rompues et brisées, et eux morts et rués par terre. Quoi plus ? Ce bruit diabolique dura quatre jours sans cesser, tel que oncques mais n'avoient les Napolitains vu batterie pareille. Et de vrai, d'autant que celui siége eut de durée, la guerre y fut des deux partis chaudement et à tous efforts démenée ; car, pendant six jours entiers que le siége fut là, toute l'artillerie fut mise à exploit, et ne fut jour, ce nonobstant, que saillies, courses et escarmouches ne se fissent devant la place. Bonne gent de guerre, et exercitée aux armes, se montrèrent lors ceux de dedans : car, si dix, vingt, trente, cent ou mille François à pied ou à cheval entroient dedans les barrières pour escarmoucher, en pareil nombre et même arroi se trouvoient en place les soldats de la ville, et les uns contre les autres faisoient merveilles d'armes ; et tant, que premier que départ se fît, le lieu où le combat se faisoit étoit tout semé de morts. Nul mettoit en épargne ce que le pouvoir savoit faire ; car chacun à cet affaire envioit le bon bruit, et s'efforçoit de l'acquérir. Le seigneur de Montpensier, lequel étoit jeune, hardi et bien adroit, là se trouvoit à tous heurts, à la fois à cheval, à la

fois à pied, et là fit dure guerre aux Napolitains, comme à ceux sur lesquels il vouloit par armes venger la mort de son père, que par poison avoient traîtreusement fait mourir; dont plusieurs d'iceux sous le branle de sa main passèrent par la pointe du glaive. Un capitaine de gens de pied, nommé Malherbe, avec grand nombre d'aventuriers, se trouva souventes fois sur les rangs entre lesdites barrières: aussi firent plusieurs autres; et tant que mortel chapplis se faisoit devant la ville de Capoue, laquelle fut battue et guerroyée par les François, sans séjour, dès le lundi dixneuvième jour du mois de juillet, jusques au vendredi ensuivant sur les trois heures après midi, que les deux boulevards dont j'ai cidessus écrit, furent abattus et atterrés. Et à celle heure, messire Bérault Stuart, qui étoit demeuré malade à Verse, vint au siége, et fut voir les canonniers et la batterie, et donna cent écus auxdits canonniers, pour leur donner vouloir de bien faire, lesquels firent grande rupture au milieu au travers desdits boulevards, et tant qu'il fut dit et arrêté que l'assaut se donneroit. Et pour ce faire, furent ordonnés le seigneur de Mauléon, Jacques de Silly, bailli de Caen, et plusieurs autres capitaines, avec cent hommes d'armes à pied et trois mille piétons. Ainsi furent gens d'armes apprêtés pour donner dedans: l'assaut sonna,

et chacun approcha la brèche des boulevards, et là commencèrent à donner l'assaut moult aigre et dur; car, de première avenue, les hommes d'armes dressèrent leurs échelles, et montèrent sus, et par force. Le seigneur de Montpensier monta si hardiment, que avec les mains s'attacha à une pipe du rempart, et, l'épée au poing, combattit main à main avec ses ennemis, et reçut plusieurs coups de pique et de hallebarde, sans jamais lâcher sa prise; et tant, que des premiers fut au dedans dudit boulevard. Le capitaine Malherbe fut là blessé d'un coup de trait en la cuisse; tellement que l'os lui fut mis en pièces, dont fut emporté malade en sa tente. Les autres piétons renforcèrent l'assaut, et entrèrent par les brèches et passages qu'avoient faits les coups de l'artillerie de France. Mais, en ce faisant, les gardes des boulevards, voyant que à cette défortune branloit leur mortel danger, pour obvier à ce, jouxte leur possible, mirent audevant tous efforts à coups d'artillerie et de trait, avec grands poux de lances, et coups de haches, et jets de grosses pierres; de quoi tuèrent prou de gens, et entre autres un chevalier écossais nommé messire Bides Afflich. Toutefois, à la parfin, d'assaut furent emportés iceux boulevards, et deux cents hommes de guerre trouvés dedans, lesquels furent tous mis à l'épée, sans ce qu'un tout seul d'eux

fût répité de mort. A l'heure que l'assaut se donnoit, le duc de Valentinois et le comte de Gayas, voyant que ceux de la ville entendoient à cette besogne, et pour ce étoient bien empêchés, prirent quatre cents hommes d'armes et grand nombre d'aventuriers françois, qui là étoient, et se mirent à passer la rivière, qui étoit entre l'armée et la ville; et icelle rivière passèrent en bateaux; et traversant ladite rivière, force coups d'artillerie leur furent envoyés de la ville, dont plusieurs furent blessés et tués : toutefois passèrent outre, et là prirent logis. Tantôt qu'ils eurent gagné place, à leur renfort vinrent quatre cents hommes d'armes, Ursins romains, lesquels conduisoit le seigneur Jean Jourdain; et au devant d'eux furent le duc de Valentinois et le comte de Gayas, pour les recueillir et conduire où métier étoit. Lorsqu'ils furent arrivés, l'un des côtés de la ville delà la rivière eurent à garder, et deux mille François aventuriers, pour les secourir à ce besoin, leur furent baillés. Les quatre cents hommes d'armes françois qui étoient passés outre ladite rivière, assiégèrent la ville d'une autre part; et alors furent les Napolitains de tous côtés enclos, et la ville tout autour environnée de François et de Romains. Ce propre jour aussi, sur l'heure de vêpres, le seigneur de La Palice

fut au siége, lequel y alla en poste, avec plusieurs autres gentilshommes de France.

XII.

Comment la ville de Capoue fut prise d'assaut par les François, détruite et pillée, et les soldats qui étoient dedans mis à sang avec grand nombre de peuple.

Après la prise des boulevards, dont j'ai fait mention ci-dessus, grand' compagnie de François se logèrent dedans; et celle nuit, sur le point de l'heure de minuit, toute l'artillerie du roi qui là étoit fut charriée, atîtrée et assise sur le bord des fossés de la ville, et là chargée, taudissée, et mise à point pour besogner; laquelle, sitôt que jour éclaircit, commença meute de guerre, à tonner et tempêter, par tel effort que tout autour sembloit que foudre et orage dussent fendre les élémens et subvertir la terre. Tant de traits et de pierres d'artillerie venoient de la ville contre les François, que nuls d'iceux osoient désemparer les tranchées, et sitôt qu'ils se découvroient, sans faillir étoient rencontrés : car les canonniers de la ville étoient tant experts à leur métier, que rien, que voir eussent pu, n'échappoit à leurs coups; et ainsi donnoient merveilleux

ennui et dommage irréparable à l'ost françois; et eussent de plus, si les canonniers du roi qui là étoient n'eussent rabattu leurs coups : ce qu'ils firent, car, en moins de six heures, tant menu et si à droit déchargèrent contre la muraille de la ville, que plus de demi-jet d'arc de long n'y eut tour, repaire, défense ne créneau qui ne fussent mis à bas, canonniers et artillerie rués jus, et plus de vingt toises de muraille atterrées tout à ras. A la chute des murs, qui étoient hauts et épais, les fossés furent comblés et emplis; tellement que, tant que la brèche contenoit de long, gens à pied et à cheval, au besoin et sans autre détour, y eussent pu passer. Les soudards et le peuple de la ville virent que c'étoit à tout, et que les François avoient entrée sur eux, et vouloir délibéré d'y exploiter leur pouvoir, dont amollirent leur fureur, et eurent doute sur leur affaire; car jà devant, par effet aux courses et assauts, avoient connu la force et volonté d'iceux, qui contre eux étoient mortellement animés, et avantageux aux armes. Toutefois, pour vouloir montrer que à grand besoin cœur viril doit délier vertu et en nécessité urgente fortifier son pouvoir, au danger de fortune soumirent leur affaire, et tous ensemble s'arrangèrent en armes et bel arroi devant la brèche de la muraille, par le dedans, et là tinrent pied ferme. Les seigneurs et mar-

chands de la ville, qui plus avoient à perdre, doutèrent du malheur, et voyant leur muraille rompue, leurs soudards affoiblis, leurs ennemis branler pour leur donner l'assaut, et leur vie en dangereux hasard, voulurent parlementer et demander être ouïs. Audience leur fut donnée par les lieutenants du roi, et leur parlement ouï, par lequel vouloient rendre la ville au roi; et pour les frais et mises de l'armée, et la dépense de la poudre de l'artillerie, qui là avoit été gâtée durant le siége, trente mille ducats vouloient ieeux donner, requérant, en ce faisant, que leur ville, avec leurs corps et biens, fussent saufs et garantis. Ainsi demandèrent les Capouans composition. Mais, pour garder que durant ledit parlement les gens de pied françois ne fissent effort pour entrer, toujours tiroit leur artillerie contre l'armée de France. Dedans la composition n'étoient compris les Colonnois, qui de ce ne furent pas bien contents, et si de la ville eussent pu lors saillir, leurs vies sauves, volontiers eussent pris ce parti, mais loisir n'eurent de ce faire; car, nonobstant ledit parlement, et aussi que durant icelui l'artillerie de la ville tiroit sur les François, l'assaut, comme je dirai ci-dessous, fut donné, voire sanglant et luctueux; car à grand nombre, et bien délibérés, étoient là les François, envieux de combattre et soigneux de gagner,

sachant que ladite ville de Capoue étoit garnie de bons soudards et remplie de richesses; car, de tout le royaume de Naples et de Rome, étoient là venus gens d'armes à puissance, pour défendre la ville, et aussi tous les nobles et riches marchands des villes et villages des environs s'étoient là-dedans retirés, et avec eux apporté leurs trésors et chevances, cuidant être en ce lieu assurés contre le pouvoir de tout le monde, dont leur en advint ce que ouïr pourrez ci-dessous. Après que la muraille fut rasée, et bréchée suffisamment pour donner l'assaut, les lieutenants du roi firent sonner force trompettes, clairons et gros tabours de Suisses pour réveiller l'armée; et aussi firent mettre pipes et tonneaux de vin sur le cul, et là boire gens d'armes à défroi; et ce fait, pour donner cœur à chacun, les lieutenants du roi et capitaines de son armée enhortèrent leurs gens de bien faire, et de montrer, à celui grand besoin, aux ennemis, que la force de France peut dompter l'orgueil d'Italie. Ainsi chacun chef de guerre donnoit aux siens semonce de vertueusement ouvrer, et vouloir d'honneur acquérir. Messire Berault Stuart, lieutenant-général du roi, voyant que, en cet affaire, branloit l'augmentation du prix des François ou le rabais de leur bonne réputation, pour évertuer leurs cœurs, et affermir le vouloir des oyants, dit ce qui s'ensuit, ou paroles vraisemblables : « L'heure est venue que, au service du roi, à l'accroissement de notre gloire, et pour la sûreté de nos vies, nous faut la force de nos corps et la valeur de nos courages éprouver. Messeigneurs et amis, ayons mémoire que le nom redouté des Gaules, dont nous sommes issus, a jadis fait trembler toutes les nations du monde. En ensuivant donc leurs faits chevaleureux, et en ajoutant aux nôtres nouveaux titres de florissante renommée, montrons-nous, par effet, vrais imitateurs de leurs bien-faits; et, pour commencer, mettons à cette besogne le tout de notre pouvoir en avant, et soyons assurés que si, à cette fois, nous sommes vainqueurs, nos ennemis, au demeurant de notre guerre, n'auront vouloir de nous plus combattre, ne pouvoir de nous résister. Sus donc, que chacun de nous mette la main à l'œuvre, par telle condition que le péril où nous sommes, ne la gloire que nous espérons, à ce seulement ne nous excitent, mais seule vertu, qui par nuls assauts d'adversité peut être affoiblie, ne pour aucuns efforts de fortune vaincue. »

A fin de ces paroles furent les François engrossés de courage vertueux, et en propos constant affermis, pour à temps marcher, et demeurer pied ferme au milieu des terribles aventures de la guerre, et là vivre et mourir, pour soutenir le droit de la querelle du roi.

Que dirai-je plus? si n'est que les François étoient prêts de donner l'assaut, et les Napolitains délibérés de le défendre, et tous arrangés autour du passage, en armes et à grand nombre, voire tel, que assez puissants sembloient être pour devoir être saillis aux champs et donner la bataille aux François : car autant ou plus d'hommes armés étoient dedans que dehors; et ainsi attendirent l'assaut, lequel fut donné sur les onze heures du matin, le vingt-cinquième jour du mois de juillet, et commencé par les gens de pied, qui, de première venue, plantèrent leurs étendards joignant la brèche; et là main à main commença le combat des deux partis, tel, que c'étoit chose étrange à regarder et dangereuse à assister; car, autour où étoit ce bruit, en l'air n'apparoissoient que traits et dards, coups, feu et fumée d'artillerie; par terre trancher têtes et mains; dedans la ville trébucher gens morts et affolés, ruer coups de lances, piques et hallebardes, et faire tout le sanglant pis que guerre pouvoit. Moult rudement fut donné celui assaut, mais tant vigoureusement défendu, que, en moins de demi-heure, furent étendus devant le passage plus de deux cents Allemands et François; et est à penser que, en ce faisant, ceux de don Frédéric eurent portion des coups et partie au dommage; car deçà et delà sonnoit le dieu des batailles : tellement, que nul repos fut là donné

aux hommes, mais continuel étrif, lequel n'eût été avantageux pour les François, si les hommes d'armes de leur parti ne leur fussent venus à renfort, lesquels, tous à pied et légèrement armés, se mirent au travers de la presse pour les lassés supporter. A leur venue recommença le chapplis, plus aigre que devant, et tel, que, deux heures durant, ne firent autre métier qu'épandre sang humain au tranchant de l'épée et à la pointe de la lance; et à ce montrèrent les capitaines et lieutenants et autres François plus estimés, la valeur de leurs personnes, sans rien y épargner, ce qui de plus enhardia les autres. Napolitains et Colonnois soutinrent leur querelle jusques à y répandre maintes gouttes de sueur et grande effusion de sang; et tant furent à la parfin par la force des François outrés, qu'ils ne surent à quel remède avoir recours, si n'est à la fuite. Ainsi commencèrent à reculer, et les François à gagner la brèche, et les uns et les autres à écheller la muraille. Les Colonnois romains, lesquels avoient leurs chevaux en la ville, se retirèrent de là pour eux cuider sauver, et sortir par les fausses poternes de la ville; lesquels, à l'issue, furent pris et tués par les Ursins et les François, qui gardoient ce quartier. Les aucuns d'eux gagnèrent la campagne, et se mirent sur le chemin de Naples, desquels étoit messire Fabrice Colonne, capitaine des

Colonnois, lequel, avec tous ses gens, fut pris sur les chemins par les gens d'armes du seigneur de Mauléon, qui étoient du guet, et embusqués sur la passée de la voie de Naples; et icelui prirent trois hommes d'armes nommés le chevalier de la Mondie, Louiset, et un autre appelé Chardonnet, auxquels il promit sept cents ducats; et après la prise de Capoue, amenèrent ledit messire Fabrice, avec grande compagnée d'autres prisonniers, dedans ladite ville de Capoue.

Pour revenir à mon assaut, je dis que devant la fuite et prise des Colonnois, que ceux de Capoue soutinrent le faix de l'assaut tant qu'ils le purent supporter; mais quand plus ne purent, les aucuns abandonnèrent la place où il y avoit brèche, et les autres tinrent pied ferme. Toutefois, les François emportèrent la ville d'assaut, et entrèrent dedans, avec bruit tumultueux, occision de peuple et effusion de sang. Les gens de pied, qui des premiers entrèrent, comme les plus légèrement armés, mirent à saquement tous ceux que devant eux trouvèrent, par les rues, en armes, et mussés par les maisons, sans pardonner à nul, de quelque état qu'il fût, et tant, que le long des rues, à grands ruisseaux, couroit le sang des morts. Je ne veux déclarer les piteux plaints et cris lamentables des femmes désolées, et des petits enfans, qui

devant eux voyoient meurtrir leurs maris et leurs pères, et occire leurs parens et amis, piller leurs biens, et détruire leur cité; mais dirai que, avec la tuerie des hommes, furent maintes filles et femmes violées et forcées, ce qui est le comble du pis de tous les excès de la guerre. Les gens de pied de la bande du duc de Valentinois s'en acquittèrent tellement, que trente des plus belles de la ville emmenèrent à Rome prisonnières. Durant ce conflit, une dame de la ville, se voyant poursuivie et pressée desdits laquais, qui par force la vouloient prendre, s'enfuit dedans une haute chambre de sa maison, et là, du haut en bas, par une fenêtre se jeta en la rue : mieux voulant mourre de telle mort, que de ses ennemis être ahontée. Je n'en dirai plus, sinon que les maisons furent brisées, portes rompues de toutes parts, et les trésors tous pris et abutinés, à qui en put avoir; si que plusieurs François et Allemands, qui là étoient, en furent enrichis à jamais; car tant de biens y avoit, que chacun en put avoir bonne part : ce qui de là en avant les mit en appétit de combattre, et fil de guerroyer. La boucherie des morts fut là si sanglante, que de sept à huit mille assommés fut fait un nombre. Le rémanent des hommes et des femmes, et les gens d'Église, s'enfuirent les uns sur les voûtes des moûtiers, et par les clochers et

tours des églises; les autres se mussèrent dedans les caves, roches et citernes, et par les lieux où ils se pensoient mieux garantir, lesquels furent le lendemain cherchés, et trouvés, et tous mis à rançon. Dedans ladite ville furent aussi trouvées dix-huit pièces de bonne artillerie, que le roi Charles huitième avait laissées à Naples, comme j'ai dit ci-dessus.

Tout ce fait, comme ouï avez, chacun des François prit logis pour se reposer, car temps en étoit. Les uns serrèrent leur butin, les autres composèrent avec leurs prisonniers, les autres firent enterrer leurs amis, et les autres pansèrent leurs plaies; somme, il n'y eut nul qui n'eût l'œil à ses besognes, selon ce que mieux lui sembloit. Messire Fabrice Colonne, qui lors étoit prisonnier entre les mains de ses ennemis, étoit épris de courroux, et à bonne cause, vu la domination et l'état seigneurieux auquel peu de jours devant s'étoit trouvé, connoissant lors son honneur rabaissé et son pouvoir anéanti. Toutefois tellement en advint, que le seigneur de Mauléon le retira des mains de ceux qui prisonnier le tenoient, moyennant douze cents ducats qu'il leur bailla, et si n'y perdit rien au marché; car pour la rançon dudit Fabrice en eut quatorze mille ducats, dont cetui Fabrice romain se trouva moult empêché et nécessiteux, pour ce que devant et

durant le siége de Capoue, il avait fait grande avance pour le roi don Frédéric au paiement de ses soldats : ce qui lui est ores et toujours sera de reste, et à bon droit; car à ses dépens de gaîté de cœur, sans propos raisonnable, juste querelle, ne à ce faire être obligé, de l'affaire d'autrui se voulut entremettre.

Le seigneur Jean Jourdain, capitaine des Ursins, qui lors ennemi de celui Fabrice étoit, voyant que pour sa délivrance argent ne pouvoit finer, et que en arrière de paiement du tout se trouvoit, lui dit : « Seigneur Fabrice, pour ce que aux vaincus pitié se doit offrir, et aux affligés donner refrigère, je, toutefois ton ennemi, toi voyant être captif entre les mains de tes adverses, et dénué d'argent, pour moyenner ta délivrance, afin que tu prennes connoissance que je veux user envers toi plus d'humanité que de vengeance, je supplierai ceux qui te détiennent prisonnier, qu'ils te veuillent doucement traiter, et ferai pour toi l'avance de ce qui reste pour le paiement de ta rançon : or avise donc si tu veux accepter l'offre qui par moi t'est présentée? » A ces paroles fit réponse messire Fabrice Colonne, disant tels mots au seigneur Jean Jourdain : « Du moyen de la prière de tes paroles, pour mon bon traitement, ne de l'aide du prêt de ton argent pour ma délivrance, n'ai que besongner, seigneur Jean Jourdain ;

car, quant au premier point, les François, qui prisonnier me tiennent, ne sont coutumiers de mal traiter ceux qui sous leur main tiennent prison; au surplus, j'ai encore à Rome vaisselle d'argent, et meubles assez pour suffire au paiement de ma rançon. Pour ce, je m'essaierai pour cette fois de non être tenu à toi en rien, et saches en outre que, pour le malheur de cette mienne défortune, jà pourtant ne sera mon vouloir rabaissé, mon courage amolli, ni mon espérance perdue. » Ainsi parla en homme de grand cœur le dit messire Fabrice Colonne, et transmit à Rome vendre et engager de sa vaisselle d'argent, et ce qu'il avoit jusques à la somme de ce que montoit le taux de sa rançon; laquelle paya au seigneur de Mauléon, qui l'avoit entre ses mains.

Le roi, qui étoit à Lyon sur le Rhône, eut la poste le pénultième jour du mois de juillet, et lettres du seigneur d'Aubigny, et de ses autres lieutenants en la guerre de Naples, dont fut acertainé du vrai de la prise de Capoue, et de la défaite des Colonnois; desquelles nouvelles fut moult joyeux, et fit icelles publier partout; et, au moyen de ce, fit, dedans ladite ville de Lyon, faire les feux de joie, et le lendemain fut ouïr la messe en grande dévotion, et fut en voyage à Notre-Dame de Confort, dedans ladite ville de Lyon, et là très-humblement regracier Dieu et Notre-Dame

de la bonne victoire que contre ses ennemis avait obtenue. Dedans la ville de Capoue, après la prise d'icelle, reposèrent les François deux jours seulement; et ce pendant entre les capitaines fut tenu conseil sur le surplus de leur affaire, et propos débattu sur ce que aucuns furent d'avis que la ville de Capoue devoit être brûlée, et du tout être mise en ruine, comme celle qui de tout temps étoit ennemie des François, et qui maintes fois avoit iceux détroussés, et à eux empêché le passage de Naples, et que, par ses embûches et efforts, et aussi pour icelle réduire, étoient morts plusieurs François, et que tant qu'elle seroit en être et en puissance, que jamais en sûreté par là ne passeroient: dont, pour obvier à ce, falloit qu'elle fût brûlée et détruite. Les autres furent d'avis différent, disant que du tout ne devoit être dévastée, et que, si elle l'étoit, dommage s'en ensuivroit pour le roi; car elle pouvoit de là en avant donner sûreté aux François, qui maîtres en étoient, et service au soutien de bonnes et grosses garnisons pour le roi, qui, sans bonnes places, et bien fortifiées, ne pouvoit seulement posséder ne garder le royaume de Naples, dont Capoue étoit l'une des plus propices et secourables pour ce faire. Parquoi fut conclu que elle ne seroit brûlée ne détruite; mais seroit mise dedans grosse garnison de François pour la

garder, et, pour ce faire, furent ordonnés soixante hommes d'armes de ceux de Jacques de Silly et de messire Aymar de Prye, avec quelque nombre de gens de pied; et pour le gouvernement d'icelle, le seigneur d'Aubigny y mit un gentilhomme des siens, nommé Maulevrier, du pays d'Anjou, auquel la bailla en garde, sur sa vie.

La ville de Capoue mise en sûre main, et les François un peu rafraîchis, se mirent aux champs, et tirèrent vers Naples; et tant marchèrent ce jour, que à huit milles de pays loin de leur logis s'arrêtèrent, qui est à mi-voie de Capoue et de Naples, et là furent à séjour l'espace de huit jours. Ledit temps durant, l'artillerie fut envoyée au château de Verse, et, par ambassades, parlement tenu entre le roi don Frédéric et les lieutenants du roi. Ledit Frédéric transmit ses ambassades vers iceux lieutenants pour le roi, pour les avertir de son vouloir, et demander à eux composition telle, que ledit Frédéric, dedans huit jours après ce, promettoit vuider la ville de Naples, et lui, et sa femme, et ses enfants, avec toutes ses bagues, se retireroient dedans l'île d'Isque, qui est moult forte, et garnie de bonnes places, et environnée de mer de tous côtés, bien avant en mer, et est du royaume de Naples. Et outre demandoit Frédéric avoir six mois de terme pour envoyer ambassades en France devers le

roi, et demander appointement tel, que par son conseil seroit sur ce avisé, et couché par articles; et les six mois passés, si l'offre que le roi lui auroit faite n'étoit à son plaisir, ou que assez raisonnable ne lui semblât, vouloit après ce qu'il pût se mettre en effort de défendre sa querelle comme il pourroit; et pour celui appointement mieux assurer, bailleroit bons ôtages et suffisants. Les lieutenants du roi voyant le traité du parlement, et le proposé de don Frédéric, qui vouloit vider Naples, et icelle mettre entre les mains des François, et en l'obéissance du roi, et que, en ce faisant, se soumettoit à due raison, furent d'avis que la composition étoit à l'avantage du roi, et au profit de son armée; vu que, si Naples étoit rendue, que le surplus du royaume ne feroit résistance contre les François; et que durant les six mois qu'il demandoit pour envoyer devers le roi, les François se fortifieroient, et tiendroient villes et châteaux, par si bonnes et grosses garnisons, que s'il advenoit que appointement ne se fît, et que derechef guerre s'émût, que ce seroit pour soutenir le faix de la charge, et rabattre les coups de tous les efforts de la puissance du roi don Frédéric; et tout ce considéré, le sire d'Aubigny, le duc de Valentinois et le comte de Gayas, lieutenants du roi, signèrent ledit appointement; et eurent pour ôtages le frère bâtard du roi Frédéric,

et deux des seigneurs principaux de la ville de Naples, lesquels furent envoyés au château de Verse, et mis en garde entre les mains d'un capitaine françois nommé Lalande, et d'un autre nommé Bernard de Mons, gouverneur de ladite ville de Verse, pour le roi; et ce fait, le roi Frédéric plia ses bagues, et se voulut retirer dedans l'île d'Isque, comme avoit promis aux lieutenants du roi; et à son départ prit congé de ses familiers et amis, et du peuple de Naples, les larmes aux yeux, en leur disant telles paroles : « Ores ai-je assez vu pour bien connoître que en ce monde muable y a peu de sûreté; et moult de variation, mes amis, et sachez que ce qui me le fait dire est l'essai de la propriété du casqui en très-amère perplexité et douloureux exil me veut charrier et conduire, si par le pouvoir de vertu je ne soumets les embûches de Fortune, qui de ruineux appareil contre moi fait effort. Oh! que mal felicites sont ceux qui après la haute montée de bonheur choient dedans la basse vallée de misère! Hélas, Fortune envieuse de mon bien, et ennemie de ma prospérité, me pousse et ébranle, et me met jusque sur le bord de ce chemin très-ennuyeux, sans me laisser autre conduite que soucieuse pensée, qui continuelle compagnie me fait, tant que sous le poids de cette griève charge mon pouvoir est recru et arrêté; et ne sais à quoi plus me tenir ou affermir, si ce

n'est au frêle bâton d'espérance incertaine; sur lequel, mal assuré, je m'appuie et soutiens, comme sur la glace d'une nuit; ainsi que me pourmène ma dure destinée. De léger, pourrez atteindre la fiction de ma piteuse élégie, si de mon malheureux affaire avez claire connoissance, qui de tant me persécute que par les efforts des François mes ennemis, auxquels Fortune contre moi de tant lève la main, que par eux me convient abandonner mes terres et seigneuries, et perdre le titre et profit du royaume de Naples, dont je dusse être, ce me semble, seigneur-propriétaire; et faut que par l'autorité de la force j'en sois déchassé! Toutefois, seul ne pâtirai-je à cette perte; car la mienne femme désolée, et mes petits enfants déshérités en auront égale portion. Quoi plus? Pour le long plaindre de ma perte, n'en abrége le terme de mon malheur. Parquoi au surplus de mon affaire et au mieux d'icelui, me faut donner offre. Ores ne puis-je plus ici demeurer; car la composition par moi faite avec les François me le défend. Donc vider me faut la terre très-douce et fertile, et l'excellente et gentille ville de Naples, pour monter sur mer amère et chercher îles odieuses. » A bout de ces complaintes, ses privés et amis se montrèrent de son ennui compatients, et au mieux que purent faire, le repurent de paroles consolables, tant que les esprits lui réveillèrent;

et ce fait, avec tout son charroi, son train, ses bagues, et se mit en voie vers l'île d'Isque, dedans laquelle s'en alla pour là attendre la fin de sa fortune.

XIII.

Comment les lieutenants du roi entrèrent à Naples, où furent honorablement reçus.

Tous les faits susdits résolus, les lieutenants du roi eurent obéissance de ceux de Naples, et de toute la Terre de Labour, tant que les clefs des villes dudit pays leur furent apportées jusques à une ville nommée Marsignis, huit milles près de Naples, où là le sire d'Aubigny, lieutenant-général du roi, reçut la foi, les fiefs et hommages des seigneurs dudit pays; et là firent composition de rendre les châteaux de Naples, Gayette, et les autres places fortes, lesquels soumirent au roi. Dont iceux lieutenants, bien accompagnés de gens d'armes et autres, s'en allèrent dedans Naples, et là entrèrent à grand honneur et triomphe magnifique, et leur furent les châteaux baillés et mis entre les mains. Ce fait, les garnisons furent dispersées autour de Naples; et le seigneur de La Palice envoyé vice-roi en l'Abruzze, avec deux cents hommes d'armes et deux mille hommes de pied; lequel pays étoit bon Arragonois; et

mêmement une ville, nommée L'Aigle, qui est communauté sujette à la souveraineté de Naples, laquelle, et toutes les autres, furent par ledit sieur de La Palice conquêtées et soumises en l'obéissance du roi, et lui bien obéi, et moult aimé du peuple de celui pays.

Louis de Bourbon, comte de Montpensier, après ce, s'en alla en une petite villette près d'illec, nommée Piccol, où, après la conquête que le roi Charles huitième fit à Naples, avoit été enterré le père dudit comte de Montpensier; et là anciennement soûloit avoir une belle cité, nommée Bayes, qui pour l'abominable péché sodomitique autrefois périt et abîma, réservé ledit lieu de Piccol, qui est à dire en vulgaire italique *petit*, et est tout un même terme *pichenin* et *piccol*, fors que les Lombards disent *pichenin* et les Italiens *piccol*. Que que soit, à la requête d'une dévote femme dudit lieu, fut préservé de submersion; et là ledit comte de Montpensier fit ouvrir le tombeau où étoit enseveli le corps de son père; et sitôt que ce tombeau fut ouvert, et que le fils vif vit le père mort, il transit tout de frayeur, tellement que la fièvre le prit, dont peu de jours après mourut sans remède.

Les choses exploitées par le sire d'Aubigny, comme dit est, quelque peu de temps après, le roi envoya à Naples messire Étienne de Vèse, sénéchal de Beaucaire, et messire Raoul de

Lannoy, bailli d'Amiens, pour donner et pourvoir des offices, et ordonner des finances; et supposé ores que ledit sire d'Aubigny en eût fait la conquête, et suffire dût au surplus; toutefois, pour obéir au roi, reçut iceux très-amiablement, et dedans le château de Capouane de Naples, les traita honorablement et leur fit joyeuse chère; et là étoit le comte de Gayas malade, qui s'efforça de bien traiter les susdits. Aussi étoit là le duc de Valentinois, et grande noblesse dudit pays. Bientôt après ce, une fièvre prit audit sire d'Aubigny, lequel, pour changer d'air, avec les gens de sa maison s'en alla à la Tour du Grec, sept milles près de Naples, et, ayant pris audit lieu huit jours de séjour, s'en alla à Nocère, ville de Labour, sujette au comte de Montorio, où demeura trois semaines à repos. Durant lequel temps il fut sain et bien guéri, parquoi il s'en voulut retourner à Naples, pour subvenir aux affaires du roi; et le sénéchal de Beaucaire, qui là étoit envoyé de par le roi, fut atteint de maladie : tellement que guère n'exploita son office, que la mort ne le saisît. Le roi Frédéric transmit lors devers le roi le double de la composition et appointement qu'il avoit fait avec le sire d'Aubigny et ses autres lieutenants, avec les articles faits sur ce qu'il demandoit au roi, premier que se vouloit désister du droit qu'il disoit avoir au royaume de

Naples, desquelles choses le roi fut moult joyeux; et pour solenniser les bonnes nouvelles, commanda icelles publier par tout le royaume de France, et, pour cela, faire en tous ses pays les feux de joie. Ce qui fut fait. Les articles de la demande de don Frédéric furent mis en conseil, pour y aviser jouxte la raison, et en ordonner selon équité.

XIV.

Comment messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes et lieutenant du roi sur l'armée de mer, fut à Naples, et ne voulut tenir l'appointement fait entre les lieutenants du roi d'une part, et le roi don Frédéric d'autre; et comment fut transmis ledit roi Frédéric en France, à la sûreté du roi.

Messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi en l'armée de mer, étoit lors parti de Gênes, avec vingt voiles tant seulement, et tant avoit cinglé par mer, que sans détour avoit approché le port de Naples, de deux milles près. A sa venue, les autres lieutenants du roi, qui lors étoient à Naples, transmirent au-devant de lui messagers, pour lui dire et signifier l'appointement qu'ils avoient fait avec le roi don Frédéric, qui étoit tel, que, après

que la ville de Naples auroit vidée, et icelle laissée entre les mains des François, qu'il se retireroit en l'île d'Isque, ce que déjà avoit fait; et que en outre auroit six mois de terme pour envoyer devers le roi, et traiter de son affaire; et les six mois passés, si l'appointement que le roi lui voudroit faire ne lui sembloit bon, pourroit ledit Frédéric défendre sa querelle comme il sauroit. Ainsi fut averti ledit sieur de Ravestain du traité et conclusion de l'appointement susdit, et requis par les autres lieutenants du roi de donner à ce, consentement, et icelui avoir agréable. Ce qu'il ne voulut, disant que celui appointement lui sembloit du tout au désavantage du roi, et au profit de don Frédéric; et aussi que sans lui l'avoient fait, ce qu'ils ne pouvoient, ni ne devoient, vu qu'il étoit lieutenant du roi comme eux, et en outre amiral : parquoi ne consentiroit audit traité, mais sur ce feroit ce qu'il devroit; aussi que de ce, devoit avoir la connoissance, vu que don Frédéric étoit lors en l'île d'Isque sur mer, et en ses dangers. Et ce dit, marcha outre jusques à Naples; et là de cette matière entre eux fut grande question, et le propos débattu selon l'opinion de chacun : et pour conclusion faire, messire Philippe de Ravestain dit que la composition étoit à la foule du roi, et selon l'intention de Frédéric; et la raison, car durant le terme de six mois

que pour penser à ses besognes il avoit, l'armée de France ce pendant pourroit dépenser grand argent, et perdre prou de gens, et le roi Frédéric se pourvoir d'avoir, acquérir amis, et faire alliances; et aussi que, ce pendant, le roi d'Espagne, duquel il se disoit parent, et autres, lui pourroient donner tel secours, que en fin de cause, les François n'auroient pas du meilleur : dont l'entreprise du roi se pourroit par ce moyen de moult retarder, et par aventure du tout empêcher; vu qu'aide d'argent et secours de soudards ne pouvoir sommairement à besoin subvenir à cet affaire pour la lointaineté du lieu, comme autrefois et de fraîche mémoire, en cas semblable, aux François du temps du roi Charles VIII^{e}, après la conquête qu'il fit dudit royaume de Naples, en étoit advenu. Plusieurs autres remontrances fit messire Philippe de Ravestain sur le défaut de ce, tant que le duc de Valentinois dit que ses autres compagnons avoient fait la chose outre son vouloir, et que, s'il l'avoit signée, ce avoit fait à leur appétit seulement. Mais quoi que ce soit, en ce faisant et en ce cas, mal autorisé et bien inconstant il se montra. Je mets ce compte à part, pour dire que messire Philippe de Ravestain, mal content de ce que sans lui sur l'affaire de Frédéric composition avoit été faite, dit à messire Berault Stuart, et à ses autres compagnons, que plus ne demeureroit avec eux

à Naples : mais s'en vouloit aller sur mer, pour faire ce qu'il devoit, et accomplir son voyage de Turquie, comme par le roi lui avoit été commandé. Toutefois fut arrêté, par prières pour huit jours seulement; et en ce terme les navires et galères du roi, qui étoient partis du port de Toulon, en Provence, avec les carraques de Gênes, arrivèrent à Naples armés et équipés dûment. Le roi Frédéric, qui lors étoit en l'île d'Isque, sut la venue de messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi en son armée de mer, et que grand navigage avoit avec lui; et aussi fut averti de ce que l'appointement fait par lui avec les autres lieutenants du roi, ne vouloit tenir : mais lui vouloit courir sus, et faire guerre par mer. Parquoi lui envoya un chevalier, nommé messire Antoine Grison, pour lui dire et le prier que de sa part voulût avoir agréable et signer ledit appointement, comme avoient fait les autres lieutenants du roi : ce que ne voulut faire ledit seigneur de Ravestain, mais lui manda par sondit messager, que s'il ne vidoit le lieu où il étoit, ou qu'il ne se rendît, qu'il l'iroit assiéger et prendre quelque part qu'il le trouveroit. Dont de rechef revint icelui messire Antoine Grison devers messire Philippe de Ravestain, pour le prier amiablement de par le roi don Frédéric, que le plus loyalement que faire se pourroit, lui voulût sur son

malheureux affaire donner provision de conseil, et que à icelui du tout se tiendroit. Oyant la prière du roi Frédéric messire Philippe de Ravestain, et voyant que par icelle faisoit offre de raison et présentoit humain parti, lui prêta l'oreille, et, pour plus en savoir, lui transmit un sien maître d'hôtel, nommé Antoine de Créquy, pour lui dire et répondre, sur ce qu'il demandoit, que si en vie prospère le savoit, que de lui n'auroit aucun conseil; mais pour ce que en misérable adversité le voyoit, et que en ce détroit les ennemis qui ont l'avantage se doivent montrer humains aux affligés, sur son affaire volontiers le conseilleroit; et pour le mieux, selon son avis, lui manda que, sans autre question, le plus profitable de son cas étoit de soi mettre et rendre entre les bras du roi, et se soumettre à son vouloir; et en ce, tant sage et débonnaire le trouveroit, et tel appointement auroit de lui, que ce seroit jusques à devoir être content; et que meilleur ne plus sûr conseil pour lui ne savoit; vu aussi que Naples et la plus grande partie du royaume étoient entre les mains des François, et que contre eux ne pourroit avoir durée, ne à leur pouvoir résister. Le roi don Frédéric, oyant ladite remontrance de messire Philippe de Ravestain, pensa sur ce au plus profitable de son mieux; et la chose en conseil et en soi-même débattit en disant : « Ores est-il l'heure que de

deux mauvais partis je choisisse l'un. Toutefois le pire me convient délaisser, et jusques à temps à l'autre me tenir. Je vois la sûreté mienne tant mal appuyée par la controversité des lieutenants du roi de France, sur la composition par aucuns d'eux et moi faite, ne m'est que trop peu secourable, et en rien comptée. Donc faut ici que, pour honte échever, me défende, ce que longuement ne puis, ou que au roi de France me rende, ce que pour honneur suivre promptement ne dois. Que ferai-je donc? Ou si j'efforcerai mon pouvoir à ce résister, pour me mettre au hasard de perpétuel exil, ou si, en la fiance de la promesse de mes ennemis au vouloir du roi de France je soumettrai mon affaire pour ne perdre tout? Que dirai-je sur ce? si ce n'est que encore entre douteuse espérance de peu de bien avoir, et sûre défiance de grand dommage encourir, a moult différent propos; parquoi n'ahurterai mon vouloir au danger d'une île ébranlée, mais sur l'appui de la ferme bonté du roi très-chrétien fonderai le sort de mon aventure : vu aussi que à prince très-humain, piteux, sage et débonnaire, ai à besogner. Donc fais-je ce que je dois, en advienne ce que pourra. » Ainsi se consentit le roi don Frédéric de s'en aller rendre au roi, et pour ce, prit sauf-conduit de messire Philippe de Ravestain et de messire Berault Stuart, lieutenants du roi, pour s'en

aller en France. Toutefois, dedans ladite île d'Isque laissa le marquis de Pescare, sien serviteur, auquel bailla sûres enseignes pour rendre ladite île à qui bon lui sembleroit, en lui envoyant sur ce lettres contre-signées; aussi laissa audit lieu dame Isabelle sa femme, laquelle étoit fille du prince d'Altamore, et avec elle demeurèrent deux petits enfans et deux filles, et aussi laissa dedans Tarente un sien fils aîné, nommé don Ferrand, avec deux cents hommes d'armes, pour garder ladite ville. Ores se dût bien plaindre le pauvre prince des dons labiles de Fortune variable; mais tant fut enrichi des biens de nature, que la perte de ses pays lui fut récompensée en lignée; car lui seul avoit lors trois enfants mâles, où nul des rois chrétiens et princes infidèles n'en avait nuls. Or disons, le pauvre prince, après lesdits saufs-conduits pris, demanda audit sieur de Ravestain un jeune gentilhomme françois, nommé Antoine de Castelferrus, des pensionnaires du roi, pour le conduire et mener jusques en France : lequel le lui bailla; et tout ce fait, fit équiper huit galères, une fuste et un brigantin, et se mit en mer avec cinq cents gentilshommes des siens, pour tirer vers Marseille, en Provence.

XV.

Comment Louis d'Armagnac, duc de Nemours, fut, par le vouloir du roi, envoyé à Naples, pour être chef et vice-roi audit royaume de Naples.

Le roi, qui lors étoit à Lyon sur le Rhône, fut par ses postes assuré de tout ce qui delà les monts avoit par ses gens été fait; tant de la conquête de Naples, que de la venue de Frédéric. Donc, comme celui qui toujours avoit l'œil, l'avis et la main en besogne pour secourir à ses affaires, voyant aussi que audit royaume falloit chef sur tous autorisé, là transmit Louis d'Armagnac, duc de Nemours, jeune prince de qualité, bien grand en savoir, très-magnanime en vouloir, et plus excessif en vertus; lequel ordonna être seul vice-roi, et général gouverneur en toutes choses audit royaume de Naples. Ainsi prit congé du roi, de la reine et des seigneurs de France, et se mit en bateaux sur le Rhône, accompagné de grand nombre de seigneurs et gentilshommes de la maison du roi, qui par eau le conduisirent jusques à Vienne en Dauphiné, cinq lieues delà Lyon : et de là se mit en voie par eau et tira jusques à Marseille, en Provence, où monta sur mer, et fit cingler vers Gênes, et de là à Naples. Le sire d'Aubigny, qui lors

étoit à Naples, sut la venue du duc de Nemours, et comment le roi l'envoyoit vice-roi de par-delà : dont envoya au-devant de lui grand nombre de gens jusques à Piccol, à sept milles de Naples; et lui, fut, pour le recueillir, jusques à Notre-Dame-de-Pie de Crote, à deux milles près de la ville. Et là est la montagne percée que Virgile, par art diabolique ou autrement, perça tout au travers, laquelle dure un mille de pays, ou environ; et est le trou si grand, qu'un homme à cheval y peut aisément passer. Par là passa le vice-roi avec toute sa route; et ainsi le conduisit le seigneur d'Aubigny, avec les seigneurs de la ville, jusque dedans, où furent tendues les rues, et partout garnies de tables rondes couvertes de vins et viandes, à qui en vouloit. Dedans le château de Capouane s'en alla loger le vice-roi avec le sire d'Aubigny. Obéissance fut faite totalement audit vice-roi, sans qu'autre s'entremît des affaires de Naples; dont le sire d'Aubigny, voyant la peine qu'il avoit eue et la diligence qu'il avoit mise à conquêter ledit pays, ne se put bonnement contenter : qui fut jà un commencement de division entre les chefs de l'armée; ce qui est une chose si dangereuse à soutenir, que, à ce moyen, toutes entreprises de guerre viennent à malheureux effet. Or s'en alla ledit sire d'Aubigny en la comté de Venafro, près de Capoue, la-

quelle le roi lui avoit donnée, et là fut par l'espace de six semaines; et ce pendant transmit devers le roi, pour avoir congé de s'en retourner en France, ce que le roi ne permit; ains lui manda le roi retourner à Naples vers le vice-roi, pour consulter sur leurs affaires, où fut avisé que ledit vice-roi s'en iroit en Pouille, où lors étoit Gonsales Ferrand, pour départir le Capitanat et le Principat, terres de Naples indivisées entre le roi de France et le roi d'Espagne, et que là diviseroient ledit pays, *citrà et ultrà*, et que le sire d'Aubigny demeureroit à Naples, pour ce que bien-voulu étoit des seigneurs et du peuple : ce qui fut fait.

XVI.

Comment les ambassadeurs de l'archiduc vinrent devers le roi à Lyon, pour traiter du mariage de Madame Claude de France et du fils dudit archiduc.

En celui temps le roi étoit à Lyon sur le Rhône, et la reine quant et lui, et plusieurs grands seigneurs de France; et là arrivèrent les ambassadeurs de Philippe d'Autriche, archiduc et comte de Flandre, lesquels ambassadeurs vinrent pour traiter du mariage de Madame Claude de France, fille du roi, laquelle étoit lors en l'âge de trois ans ou environ, et du fils de l'archiduc, petit enfant aussi : lequel mariage fut traité par le Digne de Besançon et autres ambassadeurs dudit archiduc; et tellement que, le dixième jour du mois d'août, en l'an mil cinq cent un, fut celui mariage accordé par le vouloir du roi, lui présent et la reine et tout le conseil. Le roi et la reine furent moult éjouis de ce mariage, pensant par ce moyen avoir paix durable avec le roi des Romains, père de l'archiduc, et au roi d'Espagne, père de l'archiduchesse : parquoi la fête fut grande du roi et de la reine; et tant, que chacun d'eux fit convis et banquets aux ambassadeurs, moult solennels, auxquels furent faites maintes nouvelletés et étranges momeries; et, entre autres, la reine fit un banquet auxdits ambassadeurs, où fut faite une danse en barboire, en laquelle fut dansé à la mode de France, d'Allemagne, d'Espagne et de Lombardie, et à la fin en la manière de Poitou. Le comte de Nevers et madamoiselle de Châteaubriant dansèrent à la mode d'Allemagne; le seigneur d'Avênes et une damoiselle nommée Anne de Foix, autrement Candale, firent à l'espagnole; le prince de Tallemont et une autre des damoiselles de la reine, nommée La Grange, dansèrent à la françoise; le bâtard de Vendôme et une demoiselle nommée Belle-Joie dansèrent la lombarde; Artus Gouffier, sire de Boisy, et une

autre damoiselle, nommée La Tour, dansèrent la poitevine; lesquels étoient tous habillés à la sorte du pays dont ils dansèrent à la mode. Grande foison de draps d'or et de soie fut là déchiquetée, dont la reine fit l'avance; et fut une chose bien nouvelle et plus étrange : car chacun des danseurs en droit soi le fit si à point, qu'on eût dit, à les voir branler, que c'étoient gens nés au pays dont ils contrefaisoient la manière. Après que chacun eut fait son tour, un nommé François de Néri fut en la salle, lequel étoit habillé à la turque, et avoit regardé chacun des autres par ordre faire leurs danses, lequel voulut pareillement soi mettre en danse, et avec toutes lesdites dames, l'une après l'autre, et par ordre, se voulut joindre pour danser; lesquelles le refusèrent toutes, et ne tinrent compte de lui, ne semblant n'en firent, mais le repoussèrent le plus rudement qu'elles purent; et ce fait, comme triste et dépiteux, un arc turquois qu'il tenoit au poing jeta contre la terre, et vida la salle, tout ébahi et mal content desdites alliances qu'il voyoit être toutes bandées contre lui.

XVII.

D'aucunes merveilles qui advinrent en ce temps au royaume de France et en plusieurs lieux de la chrétienté.

Pour faire incident en la narration de mon historial conte, me faut ici dire qu'au temps que le roi étoit à Lyon, du pays de Liége lui fut transmise la semblance d'une croix tombée des cieux, toute teinte de sang, et enrougie, et environnée d'un cercle semblant à l'arc fédéral; d'un lez au bas semé de petites croix rouges, et de l'autre avait une épée flamboyante, et au-dessus était la forme de la couronne d'épines, et des clous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec un écrit de lettres entremêlées et inconnues. Et tomboient icelles croix sur les couvre-chefs des femmes et vêtures des hommes, et tant plus on lavoit le linge ou drap où icelles étoient tombées, plus y apparoissoient.

En ce même temps fut dit et acertainé au roi, par gens dignes de foi et croyables, qu'en la cité de Ferrare, au pays d'Italie, au monastère des Augustins, y avoit une dame recluse, laquelle avoit aux pieds, aux mains et aux côtés, les cinq stigmates de Notre-Seigneur,

et que de sa chemise issoit vrai sang, et en grande abondance.

Un nommé Jean de Paris, peintre du roi, dit aussi avoir vu à Milan, peu de jours devant, la semblance d'un enfant monstrueux, mort n'avoit guère, lequel étoit né de la femme d'un maréchal de ladite ville de Milan; et avoit icelui enfant tout le corps assez bien organisé, avec deux visages, l'un devant, l'autre derrière; et celui de devant n'avoit yeux, nez, ne bouche, mais avoit sur le front un vit et deux couillons; au visage de derrière, avoit aussi au menton un vit et deux couillons : et au lieu de la bouche, un petit trou tout rond; au milieu de ce visage, avoit un nez aplati contre la chair, et deux semblances d'yeux sans vue, et à chacun œil, deux paupières, l'une dessus, l'autre dessous : lequel enfant, ainsi monstrueux, sitôt qu'il fut né, et baptisé en poêle, par l'avis des parens, tout épouvantés de cette horreur, fut éteint, et enterré en terre sainte. Mais la chose par les matrones, qui parlent volontiers, fut découverte, et semée partout; tellement que plusieurs voulurent voir ce monstre. Et de fait, fut déterré, et vu de chacun, dont fut à Milan, pour ce, tenu conseil, où plusieurs grands clercs et autres se trouvèrent, lesquels dirent, pour conclusion, que cette étrange merveille démontroit au pays de Lombardie, que les hommes de cette terre étoient tant tachés du très-horrible péché sodomitique, que mieux devoient porter en la face les secrets virils, pour l'impropère de leurs vices, que les tenir en lieu couvert pour en abuser contre nature, et prépostérer son droit. Or, avoit cetui Jean de Paris pourtrait la figure dudit monstre, après le naturel; laquelle montra au roi, et à plusieurs autres du nombre desquels je fus, comme celui qui lors suivoit la cour pour savoir des nouvelles et icelles rédiger par écrit.

Un autre jeune gentilhomme, nommé Ysant Guyaut, de la nation de Hainault, et homme d'armes, en la compagnie du comte de Nevers, étoit lors à Lyon sur le Rhône, logé à l'hôtellerie de l'Aigle d'Or, près l'enseigne de Sainte-Barbe, lequel avoit avec lui un esprit pythonique, que les aucuns appellent gobelin, lutin ou follet. Quoi que ce soit, celui esprit privé suivoit ledit gentilhomme en toutes parts, sans jamais le laisser, qu'il ne fût avec lui, ou dedans son logis; mais je crois que plus à sûr eût été seul, qu'en telle compagnie. Toutefois, de tel passe-temps le servoit, que la nuit lui peignoit les cheveux, les pieds lui grattoit, découvroit et battoit ceux qui couchoient avec lui, au matin éveilloit ses varlets, et à la fois les battoit bien lourdement, et souventes fois, au soir, souffloit la chandelle,

entre les mains de ceux qui la tenoient. Et advint que lors, icelui Ysant Guyaut, avec sept ou huit gentilshommes de ceux du comte de Nevers, s'en allèrent de Lyon, à pied, en voyage à Saint-Claude; lesquels passèrent par une petite ville nommée Alban, à six lieues près de Lyon, et là soupèrent, et burent bien, et, après souper, jouèrent. Ce fait, chacun va se reposer, fors le joueur de tabourin, qui fut des derniers en place; lequel, après qu'il eût soufflé en la flûte, se mit à corner au gobelet, et nettoyer la vaisselle, si adroit qu'il ne lui souvint de se déshabiller; mais, tout vêtu, s'étendit le long du banc, son tabourin sur le buffet auprès de lui. Si advint que, sur la minuit, maître gobelin fut en la chambre des compagnons qui jouoient à la ronfle, auquel donna tantôt le réveil : car il prit le tabourin en mains, commença à battre la suisse si très-fort, que les plus endormis s'éveillèrent; et eux pensant que ce fût leur tabourin même, lui dirent qu'il se tût, de par le diable : aussi faisoit-il, car il s'étoit jà caché sous le banc, où ne disoit un seul mot; et voyant iceux gentilshommes que leur tabourin ne parloit, se défièrent du gobelin : car ils étoient accoutumés de ses jeux; toutefois, les uns se cachèrent sous leurs draps, les autres écoutèrent le rabat, et les autres furent étonnés, réservé l'un d'eux, qui tout en chemise se leva, et

prit une des flûtes du tabourin, et se mit à sonner la suisse avec celui gobelin, tant que eux deux ensemble jouèrent près d'une heure. A la parfin, celui gentilhomme pensa en cette diablerie, et eut frayeur telle, que soudainement la flûte lui chut de la main, et lui, tout morfondu de peur, se retira en son gîte, et tout en l'heure celui gobelin laissa le tabourin et s'en alla autre part. De plusieurs autres passe-temps servoit ce diable privé à Ysant Guyaut, son maître, tellement que, après que de son voyage fut retourné à Lyon, souventes fois, sur l'heure tarde, alors qu'à la fois étoit chez le roi ou au logis du comte de Nevers son maître, à la fenêtre de la chambre où étoit logé celui gentilhomme, se montroit ledit esprit en semblance d'une blanche lueur ou clarté grande, selon la stature et forme d'un homme; et là apparut en plusieurs soirs ensuivants, et tant que chacun de celle rue y accouroit pour voir la merveille.

De ce suis-je sûr, car j'étois lors logé vis-à-vis de l'hôtellerie de l'Aigle, où cela étoit, que je vis par maintes fois avec plusieurs autres; et ce durant, à mon logis vint un frère des Minimes, docteur en théologie, lequel trouva la chose moult étrange, et de ce ne sut que dire, si n'est que c'étoit un esprit maligne, lequel aussi, pour décevoir les hommes, se peut transférer en ange de lumière.

En ces mêmes jours couroit par tout le monde une maladie, nommée la grosse vérole, autrement appelée la maladie de Naples; et ce, pour ce que durant le voyage du roi Charles huitième, qu'il fit audit lieu de Naples, cette maladie eut premièrement cours, et étoit telle, que à gros boutons et larges rognes sortoit au front, autour la bouche, aux jambes et aux pieds, et en tous les endroits du corps à ceux qui l'avoient, aux uns plus, et aux autres moins, et survenoit le plus souvent de cohabiter avec femmes dissolues; toutefois, j'en ai vu de petites filles et jeunes enfans entachés, qui la prenoient de boire et manger, ou dormir avec ceux qui l'avoient. Et à ce ne pouvoient nuls médecins donner remède si bon, que plusieurs grands personnages et autres n'en mourussent. Toutefois, à force de suer et prendre étuves chaudes, plusieurs guérissoient; et les autres, qui, pour cuider plus tôt guérir, ou de honte qu'ils avoient de leur mal, la faisoient par médecine retourner au corps, en mouroient presque tous de languison ou étiques.

Le seizième jour du mois d'août, messire Philippe de Ravestain partit de Naples avec tout son navigage, et se mit en mer pour aller à son voyage de Turquie, lequel je laisserai pour cette heure, pour à temps y revenir, et

dirai d'une course que firent lors les Suisses en Lombardie.

XVIII.

D'une descente que firent lors les Suisses en Lombardie sur les pays du roi.

En icelle année mil cinq cent un, le roi eut moult d'affaires à mener et plusieurs griefs faits à supporter, et tant, qu'au royaume de Naples, en la duché de Milan, et en la mer de Grèce, lui convint avoir grosses armées et grand nombre de gens d'armes: ce qui, sans ordonnée police et frais excessifs, ne se pouvoit entretenir ni déduire. Toutefois, sur ce, mit telle provision de conseil, et pourvoyance de finances, que toutes ses entreprises furent par voie de sûreté conduites, et son argent exploité à profit, si à point, que la plupart de son intention fut exécutée au plus près de son vouloir, à l'honneur des acteurs, et au profit de la chose publique. Quoi plus? Pour ensuivre le propos de ma matière, j'ai ici à dire que, environ la mi-août, du pays des Ligues descendirent en armes dedans la duché de Milan sept mille Suisses, lesquels, selon le rapport de plusieurs, vinrent illec à l'appétit et suasion de sept à huit cents Lombards qui avoient été bannis de la duché de Milan, pour

ce qu'ils s'étoient rebellés contre le roi, après la conquête de la Lombardie, et avoient tenu le parti du seigneur Ludovic. Et, ainsi eux voyant exilés, et chassés de leur pays, et voulant jouer à quitte ou à double, et faire du pis ce qu'ils pourroient, furent querir iceux Suisses jusques en leur pays, en leur promettant de les mettre dedans plusieurs villes et places de la duché, et de les guider jusqu'à leur donner moyen de sûrement parachever leur emprise, et sur ce, de leur pouvoir les aider. Par quoi se mirent lesdits Suisses tout secrètement en voie, comme ceux qui, d'emblée, leur vouloir vouloient exécuter; et s'assemblèrent dedans une ville de la duché de Milan, nommée Belinsone, sur l'entrée du lac Major, laquelle avoient iceux Suisses surprise sur ladite duché de Milan, après la prise dudit Ludovic. Quoi que ce soit, là tinrent leur conseil sur leur affaire, et conclurent de marcher outre : ce qu'ils firent; et tant cheminèrent, que, d'une traite, de Belinsone furent jusqu'au bourg de Lugan, distant de l'un à l'autre de seize à dix-huit milles de pays. Et s'étoient iceux Suisses ainsi avancés, pour au dépourvu prendre le château de Lugan, dedans lequel étoit messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon, avec quelque nombre de gens d'armes françois; et jà avoit ouï quelque rapport de cette venue; dont avoit mis sur les

champs, droit à leur chemin, douze hommes coureurs à cheval, pour savoir nouvelles et découvrir le pays : lesquels coureurs françois chevauchèrent tant, que entre deux bourgs, nommés les Chapelles et Sonvic, rencontrèrent iceux Suisses cheminant à la file le long d'un chemin creux et bien fort étroit, et au rencontrer, commencèrent les François à charger sur les premiers de ceux, lesquels repoussèrent les François et se mêlèrent avec eux; tellement que sept desdits François furent enclos entre eux, et là assommés, et occis. Les autres gagnèrent à fuir, et à bride abattue retournèrent jusqu'au bourg de Lugan, où étoient lors plusieurs François de la garnison, qui de nul danger se doutoient. Toutefois, par ceux qui d'effroi se retiroient, surent la venue desdits Suisses, qui jà étoient si près, que, ains que les François fussent hors du bourg pour eux vouloir retirer au château qui à un jet d'arc de là étoit, iceux Suisses, à coups de haquebutes, leur donnèrent la chasse jusqu'à l'entrée du château, et là se tinrent longuement en bataille. Les François retirés là-dedans, voyant iceux Suisses en arrêt devant la place, leur voulurent dresser une escarmouche; et pour ce, mirent la main aux armes, et montèrent à cheval jusqu'au nombre de quarante hommes de guerre, la plupart desquels prirent grosses arbalètes bandées,

et le trait dessus. Et ce fait, firent ouvrir la porte pour sortir; et eux hors, furent voir lesdits Suisses de si près, que de la longueur des piques les approchèrent, le trait en visée. Lesdits Suisses délachèrent plusieurs haquebutes sur les François, qui de rien ne les endommagèrent: car leurs coups passèrent par-dessus; mais eux, à coups de trait, furent chargés de tant, que six d'iceux furent mortellement empennés et arrêtés en la place; les autres n'attendirent plus, mais se retirèrent au bourg de Lugan, sans plus retourner devant ledit château. La venue desdits Suisses fut tant soudaine, que, par les garnisons des François, n'étoit d'eux ailleurs aucunes nouvelles; car encore n'avoient ceux de Lugan fait rapport commun de ce, pensant que chacun en fût averti, et que par toute Lombardie en fussent nouvelles, dont ne pensèrent à autre chose qu'à sûrement garder leur place. Toutefois, jà avoient été iceux Suisses découverts par un apothicaire de Varais, en Lombardie, lequel étoit à Belinsone pour ses affaires, alors que lesdits Suisses y arrivèrent; et là, voyant leur assemblée, s'en revint à Varais à toute diligence; et là, de ce avertit un archer de la compagnie de l'amiral de France, nommé ledit archer Jean de Saint-Jean, lequel pareillement le dit à un chef de bande de ladite compagnie, nommé Bauldichon du Cuvillier;

lequel envoya en poste un autre archer, nommé Mathieu Meuze, devers Antoine de la Fayette, lieutenant de la compagnie de l'amiral de France, pour avertir, de ce, messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, et lieutenant du roi en Lombardie, qui lors étoit à Milan, pour le gouvernement du pays; et le cardinal d'Amboise aussi, qui des affaires du roi avoit tout le maniement. Tant furent les nouvelles aventées, que ledit cardinal d'Amboise et le seigneur de Chaumont en furent acertainés, dont par la poste en avertirent le roi; et à toute diligence firent retourner ledit Antoine de la Fayette, et le sieur de Lanque, auxquels baillèrent dix hommes d'armes, pour aller audit lieu de Varais, et là, savoir le tout de ce cas et le nombre d'iceux Suisses. Ainsi se mirent iceux à chemin, pour faire ce qui leur étoit enchargé. Le roi, qui lors étoit à Lyon, sitôt que de ce fut averti, nonobstant les grosses armées qu'il avoit sur mer et à Naples, de ce fit peu de mention; mais pour, au plus de ses affaires, de plus fort évertuer son pouvoir, transmit là grosse gendarmée, le comte de Dunois envoya là, pour être conducteur et chef de ses gentilshommes, qui là étoient, et messire Jacques de Crussol, avec deux cents archers de la garde; aussi fut là envoyé messire Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt, lesquels arrivèrent à Milan, à

heure de servir le roi en cet affaire. Le cardinal d'Amboise, qui en la duché de Milan avoit générale autorité pour le roi, et qui ses choses avoit en recommandation affectueuse, voulut là employer ce qu'il pouvoit, et en ce servir de ce qu'il devoit, sans toutefois se mêler de l'exécutif effet de la guerre, si n'est par autant que métier étoit pour paix acquérir, et pour ce, sachant l'intention hostile desdits Suisses, et leurs conducteurs, lesquels, couroient jà les pays du roi, et faisoient du mal tout ce qu'ils pouvoient, pour iceux rebouter et obvier à leur entreprise, fit soudainement mettre sus quatre mille hommes de pied lombards et piémontois, et assembler les gens d'armes des garnisons de la duché de Milan, pour servir le roi en cette besogne : lesquels furent à coup tous prêts et appareillés pour mettre la main à l'œuvre, et en ce, ne restoit qu'à l'avance d'argent pour la solde des piétons, qui, pour ce, nouvellement avoient été mis sus.

Le roi, qui bien se doutoit de ce, et jà savoit la descente d'iceux Suisses, avoit envoyé trésoriers et clercs des finances, celle part, pour subvenir à ce besoin; toutefois, pour l'empêchement de longue traite, et détour d'ennuyeux chemin, et pour la survenue hâtive des ennemis, l'argent ne fut prêt à l'heure due; parquoi le cardinal d'Amboise voulut

mettre sur ce, à l'essai aucuns riches Lombards de la ville de Milan; lesquels avoient fait plusieurs fois offres, de bouche, pour le roi de faire avance de cinquante mille ducats, ou de plus, si métier étoit. Toutesfois, au prefournissement de ce, haussèrent les épaules, baissèrent le nez, et dirent myngue. Mais pour ce défaut, ne retarda l'affaire; car ledit cardinal d'Amboise y mit du sien ce qu'il avoit, et aussi firent des autres François, qui là étoient : tant que ce fut jusques au suffire du paiement desdits soudards. Et ce fait, le cardinal, avec deux cents archers de la garde du roi, et cinquante hommes d'armes de ceux d'un nommé Hector de Montenart, gouverneur d'Ast, partit de Milan, et s'en alla à Côme, pour illec être plus près des ennemis, et mieux à main pour aviser les capitaines de l'armée de France du vouloir du roi, dont d'heure en autre étoit par postes asavanté; et là se tint tout le temps que lesdits Suisses furent en Lombardie, où là ordonna des affaires du roi, et mit moyen de conseil, et ordonnée police en toutes choses, de ce besogneuses; et en ce, fut obéi de tous les capitaines et autres François qui là étoient, comme la personne du roi, laquelle il représentoit. Tantôt qu'il fut arrivé à Côme, ceux qui pour le roi tenoient Sonvic se tirèrent par devers lui, pour avoir secours contre les efforts desdits Suisses, qui étoient envieux de

leur dite place, et puissants pour la prendre, si de secours n'étoient pourvus : dont ledit cardinal leur fit bailler un nommé Marzolles, avec dix hommes d'armes françois, lesquels s'en allèrent renforcer la garnison du château de Sonvic, et là firent plusieurs saillies et escarmouches sur lesdits Suisses.

Le seigneur Antoine de la Fayette, et le seigneur de Lanque, qui avoient paravant été envoyés à Varais, étoient au pourchas de savoir nouvelles des ennemis, et pour mieux au sûr exploiter leur commission, prirent six-vingts hommes d'armes, et tirèrent jusques à un bourg nommé Marquireuil, à trois milles près de Lugan, où étoient les Suisses fortifiés. Alors que les François approchèrent de Marquireuil, transmirent à Lugan un nommé Bernard de Scenon, Gascon, avec douze archers coureurs, pour aller savoir la manière et fortification d'iceux Suisses; et ainsi se mirent les coureurs françois à marcher vers Lugan, et les autres se logèrent audit lieu de Marquireuil. Tantôt furent les coureurs françois près de Lugan de deux jets d'arc, ou environ, et de plus eussent approché, n'eût été l'empêchement des chemins, de tranchées, larges fossés, de gros arbres entraversés, et de barrières closes fortifiés : dont leur convint là demeurer, sans pouvoir passer outre, ne faire autre chose; si n'est illec long-temps arrêter,

pour voir si aucun des Suisses sailliroit aux champs, et aviser leur manière, et quel ordre ils tiendroient; afin qu'une autre fois, pour la connoissance de leur arroi, on pût trouver sur eux moyen avantageux. Toutefois pour l'heure pourvurent à ce tellement, que hors de leur place François n'eut vue de leur effort; ce qui les fit retourner à Marquireuil, où étoit la grand'bande, et là rapportèrent ce qu'ils avoient vu et trouvé. Ce fait, le sieur de la Fayette, lieutenant de l'amiral de France, transmit messages vers le seigneur de Chaumont, lieutenant du roi, pour lui signifier et dire au vrai que lesdits Suisses étoient à Lugan très-bien fortifiés, et à grand nombre; et que, pour leur tenir frontière, étoit métier que les François qui étoient à Marquireuil demeurassent là, en attendant renfort : ce qu'ils firent, où huit jours durant tinrent pied ferme contre la puissance desdits Suisses, qui souvent furent courir devant leur place; et là furent faites durant ce temps courses, saillies, escarmouches et exploits de guerre, et avec ce, lesdits Suisses coururent le pays des environs; et pour ce que les François n'étoient encore aux champs à nombre suffisant pour les combattre, alloient tous ensemble : parquoi prirent par les montagnes et ailleurs bestial, et prisonniers, qu'ils emmenèrent à Lugan et à Belinsone, et furent courir jusques devant Sonvic,

où là autour prirent, pillèrent et brûlèrent bourgs, villages et maisons, en faisant des maux autant que leur force pouvoit exploiter; et après ce qu'ils eurent fait leurs courses et prises, dedans le bourg de Lugan, qu'ils avoient fortifié, se retirèrent.

XIX.

Comment messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont et lieutenant du roi delà les monts, fut de Milan à Marquireuil, avec quatre cents hommes d'armes, les gentilshommes de la maison du roi, quatre mille hommes de pied, deux cents archers de la garde et grande force d'artillerie, pour faire la guerre auxdits Suisses.

Pour abréger le conte, les gens d'armes françois des garnisons de Lombardie furent assemblés, quatre mille Lombards et piétons, payés, et prêts de cheminer, et messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, délibéré d'approcher les ennemis : dont ainsi accompagné, avec les deux cents gentilshommes de la maison du roi, sous la charge du comte de Dunois, et deux cents archers de la garde, sous la charge de messire Jacques de Crussol, se mit aux champs, et fit mettre au charroi quatre pièces d'artillerie, prises au château de

Milan ; et en cet arroi, le vingt-sixième jour de août, s'en alla droit à Marquireuil, où trouva le sieur de la Fayette et le seigneur de Lanque, à tout six-vingts hommes d'armes françois; et tout autour dudit lieu de Marquireuil fit asseoir le camp des François, où se tint par aucuns jours, et de là envoya vivres et gens d'armes dedans les châteaux plus prochains du fort des ennemis : c'est à savoir au château de Lugan, à Sonvic, à Mozcou, à Lucarne, et au pont de la Trèze, où fut envoyé le seigneur Jean-Jacques avec cent hommes d'armes, et quatre mille hommes de pied, lombards et piémontois, sous la conduite d'un Espagnol nommé Roque-Martin, gouverneur de Plaisance pour le roi; et avoit aussi ledit seigneur Jean-Jacques une partie de l'artillerie; laquelle fit asseoir sur le passage des ennemis, et tout autour de là faire bon guet et sûre garde. De tous lez furent lesdits Suisses environnés et enclos des François, et souvent buffetés et escarmouchés, et tenus de si court, que de long-temps n'osèrent saillir de leur fort, que tôt à leur dommage ou désavantage ne fussent reboutés.

Entre le bourg de Lugan et le camp des François, sur un lac qui là étoit, avoit des moulins garnis de chaussées, ponts et planches, par où pouvoient passer lesdits Suisses, et donner quelques alarmes aux François, et

là prendre blés et farines, et eux avitailler, dont fut avisé que iceux moulins seroient rompus; et pour ce fait exécuter, furent là envoyés un nommé Jean de Fontenay, lieutenant de la compagnie de messire Louis de Hedouville, seigneur de Sandricourt, et un autre appelé Greffin, lieutenant du seigneur de Myolans, accompagnés de quarante archers; lesquels se mirent à chemin, et tirèrent tant qu'ils furent au bord du lac de Lugan, et là passèrent à un passage nommé le Pas de la Treille; et de là transmirent leur guet vers Lugan, pour découvrir et voir si aucuns d'iceux Suisses sortiroient; et ce fait, laissèrent au Pas de la Treille une partie de leurs gens, pour icelui garder, et les recevoir à la retraite, si métier en étoit; et ainsi s'en allèrent droit aux moulins que rompre devoient. Tantôt que là furent arrivés, mirent pied à terre et main en besogne; et tant que iceux moulins, ponts, planches et chaussées furent en peu d'heures démolis et rompus.

Les Suisses qui étoient à Lugan furent par aucuns passants avertis de l'exploit, dont se mirent aux champs quatre cents en armes, et par un chemin hors de la vue du guet des François, tirèrent vers le Pas de la Treille, entre lequel et les moulins coupèrent chemin au guet et à ceux qui lesdits moulins étoient allés rompre, et gagnèrent le passage sur ceux qui

le gardoient, lesquels se retirèrent à Marquireuil, où étoit le camp des François; et là rapportèrent au seigneur de Chaumont, lieutenant du roi, comment les ponts étoient rompus, et comment les Suisses avoient gagné sur eux le Pas de la Treille, et là coupé le chemin à ceux qui étoient allés rompre lesdits ponts, et à leur guet, lesquels, asavantés de leur empêchement, se retirèrent, par une autre voie, au château de Sonvic, et là demeurèrent huit jours. Messire Louis de Hedouville, seigneur de Sandricourt, sachant son lieutenant et celui du seigneur de Myolans, avec plusieurs de leurs gens dedans ledit château de Sonvic arrêtés par les ennemis, prit deux cents hommes d'armes, et s'en alla querir ses gens et les autres qui étoient là en arrêt; et sans trouver par les chemins ne aux passages rencontre ou embûches d'ennemis, au camp des François s'en retourna avec tous les siens.

XX.

Du comte François d'Orléans, comte de Dunois, et de la maison ouverte qu'il tint à tous venans au camp de Marquireuil en Lombardie, quinze jours durant que les François furent là.

Le comte François d'Orléans, comte de Dunois, chef des deux cents gentilshommes

de la maison du roi, étoit lors au camp; lequel fit là attacher et tendre ses tentes, où, quinze jours durant que le camp fut assis audit lieu de Marquireuil, tint maison ouverte à tous venans tant excessive, que dedans ses tentes, à toutes les heures du jour, à tables couvertes de viandes exquises étoient allans et venans reçus et repus. Les gentilshommes de chez le roi, et la plupart des capitaines de l'armée, tenoient là leur ordinaire dépense; et pour ce que la spaciosité et grandeur du logis ne pouvoient suffire à tous recevoir, au dehors et près de ses tentes avoit fait asseoir, sur pipes debout et autres appuis de bois, une table longue de plus de cent pas, sur laquelle jamais vivres ne failloient, et là avoient loi de repaître tous ceux qui la main jusques au plat pouvoient étendre. Maîtres d'hôtel, bouteillers, cuisiniers et serviteurs propices étoient illec ordonnés, pour convier, recevoir, festoyer et servir tous ceux qui là se vouloient trouver: et si la table étoit de trop de gens empêchée, à pleine terre, et sur le cul des charrettes étoient étendus nappes et manteaux, et là traités et repus les survenans, et tous de viandes chaudes: ce qui donna grand secours à plusieurs pauvres mordans, qui bon métier en avoient. Ce fut bien chose merveilleuse à imaginer, mais plus étrange à regarder, vu la stérilité du lieu, qui étoit maigre

et affamé, pour le fournissement des victuailles, et la difficulté du prochas, que au plus près de l'impossible falloit exécuter. Toutefois, à tout ce, tel supplément fut donné, que moyen d'abondance de vivres, manière de les plus apprêter, et temps de les user furent là trouvés. Quoi plus? si n'est que le très-noble et gentil comte de Dunois, entre ses autres bonnes grâces, fut pour sa recommandée libéralité loué de chacun et aimé de tous. Pour rentrer en propos, je vais dire que dedans le bourg de Lugan étoient lors les Suisses tous ensemble, et ne sortissoient de leur fort, mais demeuroient là tout cois, sans faire bruit: lesquels tinrent là conseil et parlèrent de leurs besognes, tellement que, par conclusion, arrêtèrent qu'ils prendroient les champs, et que dedans leurs pays s'en iroient avec leur butin, si par l'effort des François le chemin ne leur étoit défendu; vu aussi que de tous côtés étoient au danger desdits François, et que sur eux ne pouvoient plus rien conquêter pour l'heure; et ainsi proposèrent de déloger un samedi onzième jour du mois de septembre; et premier que vouloir désemparer, mirent leur guet sur le haut d'une montagne qui près de là étoit, de laquelle on pouvoit voir tout à clair sortir les François un à un de leur camp. Ainsi assirent leur guet; et ce fait, pillèrent le bourg de Lugan, et prirent

hommes et femmes et enfans, et à tout leur butin se mirent à la file hors le bourg, cuidant prendre le chemin de Belinsone.

Ce même jour s'étoit mis aux champs le seigneur de Chaumont, lieutenant du roi, avec six cents hommes d'armes; et étoit jà au chemin pour s'en aller vers ledit bourg de Lugan, pour aller icelui visiter, et assiéger lesdits Suisses; et sitôt que le guet d'iceux Suisses fut sur la montagne, avisa les François, lesquels marchoient tous en armes vers Lugan : parquoi descendit de la montagne, et iceux avertit de ladite venue de l'armée françoise, qui jà étoit aux champs, et que vers Lugan adressoit en très-bon ordre, et moult grand nombre, et que tant tôt marchoit, que sans nulle faute une heure ne demeureroit qu'ils ne l'eussent en barbe : dont s'arrêtèrent iceux Suisses tout court; et sur ce firent à briefs mots conclusion de propos, disant que le mieux de leur affaire étoit retourner dedans Lugan; ce qu'ils firent, cent d'iceux exceptés, qui ne voulurent retourner, mais avec leur part de butin, hors la vue et rencontre des François qui alloient à Lugan, prirent un chemin à quartier, et tant cherchèrent voie celée, que de l'armée de France ne furent aperçus.

XXI.

Comment un capitaine françois, nommé Bernard de Ricault, avec vingt-cinq hommes à cheval, rencontra lesdits cent Suisses, et les défit tous.

Ce propre jour que les Suisses étoient saillis aux champs, et, comme j'ai dit, avoient exploité, un capitaine françois, nommé Bernard de Ricault, étoit parti de Sonvic, et étoit allé courir sur le chemin de Belinsone, avec vingt-cinq chevaux seulement; et, en faisant chemin auprès d'un village nommé les Tavernettes, rencontra les cent Suisses qui de ceux de Lugan s'étoient départis, comme j'ai dit, lesquels marchoient fièrement, et bonne ordonnance tenoient, comme ceux qui n'étoient bien assurés de leurs ennemis; et tant tôt que le capitaine Ricault les avisa, mit ses gens en ordre, et leur dit : « Messeigneurs, à cette rencontre nul de nous mette en épargne, par lâcheté de cœur, ce que pour honneur acquérir se doit exploiter; mais chacun de nous se montre tel par effet comme louable renommée le récite. Si nos ennemis sont quatre contre un de nous, évertuons sur eux nos courages, renforçons nos vouloirs, et exploitons nos bras, et leur donnons à droit, et que chacun

ait bon pied, bonne main et bon œil en cet affaire; et, sans faillir, en ce faisant, victoire nous est préparée.» Sur quoi chacun des François se mit à charger son ennemi, et si à point, que, au premier choc, plus de vingt d'iceux Suisses allèrent par terre, morts ou affolés; les autres se désarroyèrent, pour cuider gagner place avantageuse, lesquels furent derechef par les François rechargés et rompus, et tant rudement pourmenés, que par trois ou quatre telles recharges furent tous atterrés, douze réservés, lesquels furent emmenés par ledit Ricault tous prisonniers au château de Sonvic. Messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, avec six cents hommes d'armes, étoit lors devant le bourg de Lugan, où s'étoient retirés les Suisses, lesquels ne firent semblant de saillir de leur fort, ne manière de vouloir faire guerre : dont se mit ledit lieutenant du roi à regarder le fort des ennemis, et par les capitaines des gens d'armes et maîtres de l'artillerie fit aviser et visiter les lieux plus propices pour assiéger et assaillir iceux Suisses, lesquels ne sonnoient mot, mais se tenoient sur leurs gardes. Parquoi le seigneur de Chaumont, après avoir avisé et visité les passages, pour entrer sur les ennemis avec ses gens d'armes, s'en retourna au camp, délibéré de déloger le lendemain avec toute l'armée et l'artillerie, pour aller assiéger lesdits Suisses.

XXII.

Comment les Suisses, qui étoient à Lugan, délogèrent dudit lieu et se retirèrent à Belinsone, et des escarmouches que leur donnèrent les François.

Un dimanche, douzième jour du mois de septembre, une bonne heure devant le jour, les Suisses qui étoient à Lugan, eux doutant d'être par les François assiégés, pour obvier à ce, délogèrent, et emmenèrent hommes, femmes et enfants, comme devant avoient voulu faire, avec tout leur pillage; et ainsi tous à la file se mirent à chemin pour eux retirer à Belinsone; et entour l'heure qu'iceux étoient issus de leur fort, le seigneur de Chaumont fit déloger son camp pour les aller assiéger, et mit piétons et artillerie devant, et les gens d'armes après; et ainsi, premier que déloger, avoit transmis coureurs sur les champs, que conduisoit un homme d'armes gascon nommé Bernard de Scenon, lequel, avec ses gens, marcha hâtivement vers Lugan pour découvrir et savoir des nouvelles. Lorsque les coureurs françois furent à demi-mille près de Lugan, ils rencontrèrent lesdits Suisses en armes, et bien ordonnés, avec leur butin, lesquels ne

s'avancèrent pour courir sus auxdits François, mais avec eux paisiblement parlèrent, en disant qu'ils étoient tous bons François, et pour montrer entrée de quoi, de grandes croix blanches étoient tous signés; et disoient aussi qu'ils n'étoient illec venus pour guerroyer le roi, mais seulement pour demander le reste de leur paiement, qui encore leur étoit dû du temps que le roi Charles huitième étoit allé au voyage de Naples, avec lequel avoient été sans avoir eu fin de paiement; et aussi que de la prise du seigneur Ludovic, où ils étoient, leur étoit encore dû reste de gages. Plusieurs autres choses alléguèrent et demandèrent iceux Suisses; mais, toutefois, de leur différend le lieutenant du roi et les autres capitaines de l'armée de France faisoient juges et arbitres. Et, ce dit, les coureurs françois retournèrent en arrière, et trouvèrent aux champs l'armée, pour aller assiéger Lugan. Du dire et demander desdits Suisses embouchèrent iceux coureurs le seigneur de Chaumont, et de la saillie et retraite d'iceux, lesquels, ce pendant, marchèrent jusques entre le pont de la Trèze et le bourg de Sonvic, à deux milles loin de Lugan, sur le chemin de Belinsone; et là, dedans un long pré, au pied des montagnes, se mirent tous ensemble en bataille. Qui me demanderoit que faisoit lors le seigneur Jean-Jacques, lequel, comme dessus est dit, avoit été

envoyé avec grand effort audit pont de la Trèze, je dis que deux jours devant, par le mandement du seigneur de Chaumont, qui de la retraite des ennemis ne se doutoit, s'étoit rendu au camp, pour à temps aller au siége et celui renforcer. Or, après, le seigneur de Chaumont sachant lesdits Suisses eux en aller, avec prisonniers et pillages ravis par les pays du roi, et aussi étant averti de la demande qu'ils faisoient, et de ce que, nonobstant leurs excès, se disoient tous bons François, premier que de plus avancer l'affaire, le voulut mettre en conseil; auquel furent appelés le comte de Dunois, le seigneur Jean-Jacques, messire Louis de Hedouville, le seigneur de Saint-Vallier, messire Gabriel de Montfaucon, le bâtard de la Clayette, et plusieurs autres; lesquels, tous à cheval et à briéves paroles, débattirent la chose en plusieurs manières et divers propos. Et dirent les uns que si quelque argent étoit dû auxdits Suisses, que demander le pouvoient. Les autres proposèrent contre ce, disant que la demande qu'ils faisoient n'étoit en raison fondée, ne faisoit à recevoir, et que au roi n'étoit de payer les dettes inconnues de ses prédécesseurs, et mêmement celles dont lors étoit question, vu que, de ce, n'en apparoissoit que la simple demande de ceux qui avoient, sans défi et d'emblée, couru les pays du roi et ouvert la guerre;

et qu'aussi s'ils se disoient François, et que de leur demande se vouloient, selon leur dire, rapporter à l'ordonnance du lieutenant du roi et autres capitaines de l'armée de France, ce faisoient-ils pour échapper et emporter leur butin : ce qui eût été au déshonneur et désavantage des François; et que, après leur retraite, ils eussent pu dire que, malgré la puissance de France, ils avoient pillé et couru la Lombardie, et puis s'étoient, sans être combattus, avec le peu de nombre de gens qu'ils étoient, à la vue de l'armée de France, retirés; dont au pays des Ligues eussent pu être et seroient mal renommés les François, si que, une autre fois, de léger et sans crainte se fussent iceux ou autres Suisses mis en avant pour autant en faire, ou peut-être plus. Parquoi, ce propos ouï, le seigneur Jean-Jacques, messire Louis de Hedouville, le seigneur de Saint-Vallier et plusieurs autres, furent d'avis que auxdits Suisses se devoit donner le combat; vu aussi qu'ils étoient en pays assez raisonnable, et que là se présentoient pour attendre le choc; et que, pour mieux leur donner, on devoit faire marcher l'artillerie et les gens de pied d'un côté, les gens d'armes et les archers de l'autre, pour les charger à deux rangs et les rompre.

XXIII.

Comment messire Gabriel de Montfaucon fut d'opinion que le combat ne se devoit donner auxdits Suisses, pour plusieurs raisons.

Les choses dessus alléguées, messire Gabriel de Montfaucon, lieutenant de cent gentilshommes de la maison du roi, reprit le propos, en disant : « Messeigneurs, chacun de vous tous ensemble avez plusieurs bonnes et justes raisons allégué, si, selon notre intention, la chose pouvoit sortir son effet à notre honneur et avantage, et au dommage et perte de nos ennemis; ce que, selon mon avis, ne se peut, à l'heure présente, sûrement exécuter, ne facilement faire, pour plusieurs empêches. Vous voyez nos ennemis, en place choisie et à leur requête en bataille, délibérés, à tous efforts, de défendre leur querelle, laquelle ils disent être bonne et juste, et de laquelle ils nous veulent faire juges et arbitres; ce qui est, quant à ce, à eux ouvré au plus près de la raison. Ils sont de six à sept mille bons combattants, avec sept ou huit cents Lombards bannis de leur pays, lesquels, sous le malheur de nécessité urgente, se couvriront des écus de vertueux courage, comme ceux qui, par raison, doivent plutôt chercher la mort honorable que la vie en-

nuyeuse. Nous n'avons gens de pied en qui nous puissions avoir sûre fiance. Si nous combattons, et que ores ayons du mieux, les Ligues se pourront, pour leurs gens revenger, contre le roi déclarer, et à plus grande puissance descendre en Lombardie, qui, pour cette heure, est mal garnie de soudards françois, pour garder le pays et soutenir grands faix de guerre? Si nous les assaillons, et que Fortune, qui de girouettes venteuses fait son appui, nous veuille contrarier, à ce moyen pourra naître rébellion en la duché de Milan, qui ne demande sur nous que quelque point de malheureux hasard pour nous donner échec? Ceux aussi qui sont pour le roi, au royaume de Naples, en bonne et louable réputation, pourroient, pour notre intérit, être dédaignés et mis à dépris. Sur nos ennemis a si peu d'acquêt, que, pour les vouloir défaire, aventurer tant de gens de bien, comme ici peuvent être, seroit, ce me semble, commencer une chose sans aviser la fin ; et ainsi l'envie du peu de gain nous pourroit venir à effet de grand'perte. Nous ne sommes certains à quelle fin pourra tourner la chose. Au pouvoir des hommes est d'entreprendre guerres, et batailles encommencer; mais au vouloir de Dieu est d'ordonner des victoires et donner les triomphes. Ainsi pouvions-nous assaillir nos ennemis, et le combat leur donner; mais à notre

connoissance n'est de savoir l'effet de l'aventure future. Donc nous est requis sur ce tellement pourvoir, que, par défaut de bon conseil et ordonnance de sûre conduite, notre entreprise ne soit empêchée, ne l'affaire du roi retardé, ne l'honneur de nous amoindri; et toutefois, si quelqu'un pense que, pour me vouloir exempter du danger de la guerre, ou crainte de me trouver aux horions départir, par remontrances de diverses allégations je veuille la bataille différer, non fais; mais aussi que chacun de nous veuille penser au mieux de cette besogne; et pour plus sûrement y ouvrer, sur ce aviser que tout imprévu commencement de combat est hors de remède de ressource, et en arrêt final de confuse perdition; car à recommencer ne se fait. Quoi plus? si ce n'est que tout magnanime ne doit les périls appéter, comme fol aventurier, ni la rencontre d'iceux fuir, comme efféminé craintif. Pour ce le dis-je, que, s'il est ordonné qu'on doive combattre nos ennemis, ce ne doit être à leur entreprise, ne sur leur délibéré propos, mais à notre heure due, et en place pour nous plus avantageuse; encore ne sont-ils hors nos dangers, ni ne seront que premier ne les puissions rencontrer en lieu convenable, pour aisément les submarcher et mettre à la raison. Nous enverrons nos piétons sur les montagnes pour leur couper chemin, et les arrêter s'ils

se mettent à la file ou en désarroi; les gens de cheval leur marcheront en queue et sur les ailes, et à temps leur donneront la charge; et suis d'avis qu'on envoie quelqu'un des capitaines de l'armée, derechef devers eux, pour voir leur manière et savoir qu'ils veulent dire; et quelques coureurs sur leur marche, pour les amuser, jusques à ce que toute l'armée, à leur déloger, se puisse joindre à eux; et ainsi, sans faillir et à notre sûreté, les pourrons endommager et à nous soumettre. » A l'opposite de la conclusion de ce propos, aucuns des autres capitaines françois répliquèrent, et dirent que les laisser ainsi aller, sans leur donner le combat, seroit donner occasion à plusieurs de murmurer contre le los de la valeur des François, et aux ennemis renforcement de courage : parquoi on leur devoit, sans différer, courir sus, et livrer la bataille. D'autres raisons assez furent illec, sur ce, mises sus. Toutefois, tout ce nonobstant, la chose fut pour l'heure différée, et selon l'opinion de messire Gabriel de Montfaucon en fut arrêté, et transmis sur les montagnes les gens de pied, pour gagner sur eux le chemin, et leur défendre le passage. Aussi leur fut envoyé le seigneur de Lanques, à tout six archers, pour parler avec eux, et voir leur contenance; lequel tout droit au lieu où ils étoient s'en alla; lesquels trouva tous en bataille, et bien arrangés avec leur

artillerie, dont ils n'avoient que six ou sept moyennes pièces; lesquels étoient dedans un long pré et étroit, au pied d'une montagne, laquelle ils avoient au dos; et tantôt qu'iceux virent vers eux marcher ledit seigneur de Lanques, de peu de gens accompagné, trois de leurs capitaines, parlant françois, sortirent de leur bataille, loin d'un jet de pierre ou environ, et furent parler avec lui; lequel leur demanda pourquoi ils étoient là venus courir la terre du roi et lui faire la guerre; lesquels répondirent que pour courir les pays du roi ne le guerroyer n'étoient illec assemblés, mais pour demander de l'argent qui leur étoit dû, pour avoir servi le roi Charles à sa conquête de Naples, et le roi présent à la prise du seigneur Ludovic, et en ses guerres de Lombardie, sans en avoir eu fin de paie; et que de ce vouloient faire dûment apparoir et montrer aux lieutenant du roi et capitaines de l'armée de France, lesquels ils vouloient faire juges de leur différend; et en outre disoient qu'ils étoient tous bons François, et prêts de servir le roi en tous autres affaires, pourvu toutefois qu'ils eussent ce qu'ils demandoient. Et sur ce, se mit au retour le seigneur de Lanques, et fit vrai rapport au lieutenant du roi de la demande et réponse d'iceux Suisses; lesquels, après avoir été en bataille dedans le pré susdit l'espace de six heures ou plus, et avoir fait

parlement avec le seigneur de Lanques, à la vue de toute l'armée de France, se retirèrent dedans un village près de là, contre la montagne, et là couchèrent celle nuit.

Par le rapport du seigneur de Lanques, messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, se pensa que lesdits Suisses ne demandoient que moyen pour gagner pays, et eux retirer, leurs bagues sauves. Donc, sitôt qu'ils furent délogés du pré où ils avoient tenu bataille, leur mit en suite le chevalier de Louvain, avec soixante hommes d'armes, pour les chevaucher, et ennuyer par les chemins, jusques à ce que toute l'armée les pût approcher pour les pouvoir joindre. Ainsi furent poursuivis jusque près du village où ils s'étoient retirés. Chacun exploita cette nuit au mieux que faire le sut. Bon guet et écoutes furent faits cette nuit des deux partis. Le lendemain, qui fut le treizième jour du mois de septembre, deux heures avant le jour, iceux Suisses délogèrent; et, le plus tôt qu'ils purent, pour gagner avantage de chemin sur les François, qui de près les suivoient, se hâtèrent, et tant que jambes pouvoient tirer, marchèrent avant. Le chevalier de Louvain, avec ses gens d'armes, les poursuivit pas à pas, à leur déloger, et tant de court, que, dès leur partement, qui fut deux heures avant le jour, leur fut toujours sur marche, sans leur vouloir donner la charge

jusque la clarté apparût. Iceux Suisses marchèrent à toute diligence; et supposé que bien fussent avertis que les François les suivissent, et que après eux en ouïssent le bruit, toutefois de ce ne s'effrayèrent, mais avec tout leur butin toujours gagnèrent pays; et tant, qu'à l'aube du jour furent près d'un bourg nommé les Chapelles, sur le chemin de Belinsone, à trois milles loin de Lugan. Le chevalier de Louvain là les approcha, et commença à leur donner escarmouches; ce qui les fit mettre en ordre et arrêter tout court. Les uns avec les autres essayèrent leurs glaives jusques au dégout du sang de plusieurs; et, comme j'ai su par aucuns de ceux qui là furent présens, l'escarmouche fut moult sanglante et dommageable pour les Suisses; car tous ceux qui, au premier choc, furent rencontrés, et les tenant désordre, furent par les François mis à sac, sans que nul des François fût là occis, mais quatre ou cinq de leurs chevaux blessés à coups de pique.

Très-bien fit le chevalier de Louvain et ses gens leur devoir de les arrêter et ennuyer; car depuis l'éclairci du jour jusques au soleil levant, les tinrent en arrêt et escarmouchèrent; et lorsque le jour fut clair, les Suisses, voyant qu'ils n'avoient prochaine poursuite que de ceux, et doutant aussi la venue de l'armée françoise, que proche savoient, au meilleur

ordre que faire purent se mirent à marcher le chemin de Belinsone. Les coureurs françois les chassèrent, en leur faisant le plus d'ennui qu'ils pouvoient pour les amuser, et donner temps au demeurant de leur armée pour les atteindre et rencontrer, et souvent les faisoient serrer et tenir en ordre; et tant les approchèrent, que, à l'issue dudit village des Chapelles, dedans un détroit, se mêlèrent avec eux; lesquels bien à point se défendirent, et occirent deux des archers du seigneur de Chaumont, lesquels s'étoient mis à pied pour entrer dedans une place encombreuse où étoient lesdits Suisses, et là furent assommés lesdits archers sans recousse, pour trop follement hasarder le sort de la guerre, dont l'un d'iceux étoit nommé Bertrand, lequel, au partir du logis, avoit dit à ses compagnons, que, la nuit de devant, avoit songé que ce jour devoit être tué; et afin que, si le cas mortel de son malheureux songe advenoit, il pût être connu entre les morts, il avoit par le dedans de sa chausse, sur sa jambe nue, mis une jarretière. Ainsi usoit le malheureux d'imagination, qui souvent aide au cas. Que fût-ce, ainsi en advint que songé l'avoit. Ores ne sais-je que dire de ce, si ce n'est que tout songe n'est mensonge. Pour rentrer donc, lorsque lesdits Suisses ainsi se retiroient, eux et leurs bagues, au renfort du chevalier

de Louvain vinrent quatre-vingts chevau-légers, que conduisoient le seigneur de Lanques, Ferry de Mailly, baron de Conti, et un nommé Adrien de Brimeu, seigneur de Humbercourt, lesquels avoit là envoyés le seigneur de Chaumont, lieutenant du roi, lequel marchoit après avec toute l'armée; et tant chevauchèrent iceux coureurs, que, à l'issue du bourg des Chapelles, demi-heure après soleil levant, se joignirent avec le chevalier de Louvain, et là derechef recommencèrent l'escarmouche sur lesdits Suisses; lesquels, toujours en eux défendant, marchoient le plein pas et se retiroient. Par maintes fois furent chargés, et plusieurs d'eux blessés et occis; mais très-bien se défendirent, et tant, que, après coups rechargés et escarmouches, sans ce que le surplus de l'armée de France les approchât jusques à joindre, ne que les gens de pied qui étoient sur les montagnes leur empêchassent le passage, avec tout leur butin à Belinsone se retirèrent; et ce fait, voyant les François que autre chose ne leur pouvoient faire, tous ensemble se retirèrent vers Milan, et de là furent renvoyés à leurs garnisons. Le cardinal d'Amboise, qui étoit encore à Côme, sachant que lesdits Suisses s'étoient retirés, voulut déloger; et sitôt que l'heure lui sembla bonne de ce faire, se mit aux champs, et prit le chemin

droit pour tirer à Lumel, une comté de la duché de Milan, que le roi autrefois lui avoit donnée, auquel lieu se reposa jusques à ce que, pour les affaires du roi, lui convînt déloger.

FIN DU TOME PREMIER.

NOTES.

Page 3. Les droits de Louis XII sur le duché de Milan sont consignés dans le *Traité des droits du roi*, par Dupuy, in-f. Les historiens du seizième siècle, Nicole Gilles, Gaguin, Leferron, Belleforêt, Guicciardin, rapportent tous plus ou moins longuement l'origine des prétentions du roi sur ce duché.

Page 6. Louis de Luxembourg, comte de Ligny, l'un des fils du connétable de Saint-Pol décapité sous Louis XI. — Jean-Jacques Trivulce, appelé ordinairement le *seigneur Jean-Jacques*, Milanais banni de son pays, comme Guelfe, et attaché depuis le règne de Charles VIII au service de France. — Beraud ou Eberard Stuart d'Aubigny, de la maison royale d'Écosse, capitaine des cent archers écossais du roi.

Page 9. La Rocca d'Arrazzo. — Rocca di Annone, vulgairement *Nono*, en français Anon.

Ibidem. Le More était le surnom de Ludovic, soit à cause de la couleur basanée de son visage, soit à cause du mûrier, *moro*, symbole de la prudence, qu'il avait pris pour devise.

Page 10. Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, neveu du cardinal d'Amboise; l'*Histoire des grands officiers* dit qu'il fut créé grand-maître de France en 1502; mais ce passage prouve qu'il l'était déjà en 1499.

Page 15. Les *cent Allemands* du roi sont les Cent-Suisses de la garde institués par Charles VIII. Jean d'Auton et les historiens de son temps nomment souvent *Allemands* les Suisses qui servaient dans les armées.

Page 17. Les *estradiots* étaient des cavaliers bien montés, avec des étriers longs, et armés à la légère, la plupart Grecs et Albanais, qui prenaient du service dans toutes les guerres d'Italie, et qui *battaient l'estrade*, ou allaient à la découverte pour reconnaître le pays.

Page 20. Incisa; Solaro; Voghero ou Vogheira; Novi.

Page 21. Felizzano.

Ibidem. Le grand-écuyer de France était Pierre d'Urfé, que Charles VIII avait pourvu de cette charge en 1483.

Page 24. Castellaccio.

Page 25. Le baron de Bean est cité plusieurs fois dans l'*Hist. de Bayard* par *le loyal serviteur*, la seule qui mérite d'être lue.

Ibidem. On trouve un écuyer nommé le Basco et un soldat nommé le Basque, dans l'*Hist. de Bayard.*

Page 26. Peut-être les seigneurs de Lupé et de Masparrante ou Masparant. L'historien de Bayard nomme un bâtard de Luppe.

Ibidem. Louis d'Ars ou d'Arsi fut un des plus braves chevaliers de l'armée : il en est beaucoup parlé dans l'*Hist. de Bayard.*

Page 27. C'est sans doute Jacques, fils de Jean II, vicomte de Rohan, qui était trop vieux à cette époque pour faire la guerre en Italie. Le père avait joué un grand rôle dans les guerres civiles de Bretagne; mais le fils vécut fort obscurément, peut-être à cause de la haine que portait à sa famille Anne de Bretagne.

Page 28. Le capitaine *Audet* se nommait Odet d'Aydie, en Béarn. — Hugues d'Amboise, seigneur d'Aubijoux, était un des frères du cardinal d'Amboise. — Le capitaine Ymbault de Romanieu était du Dauphiné. — Guy d'Amboise, seigneur de Ravel, frère du seigneur de Chaumont et neveu du cardinal. — Ce seigneur d'Estissac était de la maison de ce nom en Périgord. — Est-ce Aymar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, ou son fils Jean, père de la célèbre Diane de Poitiers? — Aymery de Rochechouart, seigneur de Mortemart. — Artus Gouffier, seigneur de Boisy.

Page 33. La maison de Chavannes était une des plus anciennes de la Bresse. Ce gentilhomme se nommait Jean ou Claude de Chavannes.

Ibidem. Le seigneur de Châtillon était Jacques de Coligny, prevôt de Paris en 1509, frère aîné de Gaspard, seigneur de Fromentes.

Page. 34. Jean-Nicolas Trivulce, comte de Misochio, fils aîné de Jean-Jacques Trivulce. — Sans doute Jean, quatrième du nom, seigneur de Châteauvillain et de Thil. — Sans doute Jean de Gamaches, seigneur de Quinquempoix.

Page 36. *Patac* doit signifier une décharge d'artillerie, ainsi nommée par onomatopée, à cause du fracas de l'artillerie, ou soit par figure, à cause de la petite monnaie de ce nom. Le sens de ce mot s'était étendu à toute espèce de coup produisant un bruit quelconque.

Page 38. Jean d'Astarac, seigneur de Fontrailles.

Page 39. Ferry de Mailly, deuxième du nom, baron de Conty : il est parlé de lui dans l'*Hist. de Bayard.*

Page 42. Chaque homme d'armes était suivi de deux archers, d'un *coutillier* ou *coutilleur* et d'un gros varlet. Le coutillier portait la coutille ou dague de son maître, et veillait à ses armes. Voir l'*Ordonnance* de Charles VII.

Page 43. Vigevène ou Vigevano. Biagrasso ou Abiategrasso.

Page 45. Lisez *Tyran*, Tirano.

Page 47. Ce n'est point Bertrand, mais Bernardin di Corte.

Page 48. Le lac de Côme.

Page 52. Jean François de Saint-Severin, comte de Gaiazzo, chef de l'illustre famille des Saint-Severin. — Bernardin di Corte. — Gaspard de Saint-Severin, surnommé *Fracassa*, à cause de sa force corporelle.

Page 56. Raphaël de la Rovère, cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, depuis pape sous le nom de Jules II.

Ibidem. Les Humiliés étaient un ordre religieux établi à Milan vers 1180.

Ibidem. Hercule d'Est, duc de Ferrare. — Jean François II de Gonzague, marquis de Mantoue.

Page 57. Ce Guibert da Carpy (Dacarpy dans le manuscrit) pourrait bien être le célèbre Albert Pio, prince de Carpi.

Ibidem. L'évêque de Bayeux était Renaud de Prie. — Il n'y a jamais eu d'évêché à Palluau en Poitou; mais à Luçon, dont Pierre de Sacierges était alors évêque

Ibidem. Philibert II, dit le Beau, duc de Savoie. — César Borgia, duc de Valentinois, fils naturel du pape Alexandre VI. — Jean Stuart, duc d'Albanie. — Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, cousin de Louis XII. — Gaston de Foix, dit l'infant de Foix, fils de Jean, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII. — François d'Orléans, deuxième du nom, comte de Longueville et de Dunois. — Louis de la Tremoille ou la Trimoille ou la Trémouille, vicomte de Thouars, premier chambellan du roi, surnommé le *chevalier sans reproche*. Sa vie a été écrite par Jean Bouchet. — Gabriel d'Albret, sire d'Avanes ou d'Avenes, fils d'Alain d'Albret et frère du roi de Navarre. — Louis d'Orléans, marquis de Rothelin, frère du comte de Dunois. — Pierre de Rohan, seigneur de Gyé, maréchal de France. — Odet de Foix, vicomte de Lautrec. — Mathieu, bâtard de Bourbon, seigneur de Botheon en Forez; et Charles, bâtard de Bourbon, son frère, seigneur de Lavedan et de Malhause, tous deux fils de Jean II, duc de Bourbon.

Page 58. *Curres* doit signifier nœuds, et venir du bas latin *corrax*; les *plains-passées* sont des nattes de cheveux, et les *chemins accessibles* peuvent s'entendre de cheveux frisés et transparens; à moins que ce ne soit une pointe, par le rapprochement du mot *passées*, qui veut dire aussi un sentier. Le savant M. Éloy Johanneau pense qu'il faut dériver *curres* « du latin *currus*, ou *carres* du latin *carrum*, *carrus*, et qu'il ne s'agit point là de nœuds, mais de *chars de triomphe* pour les beautés de Gênes, quoique l'auteur ne parle que de femmes aux fenêtres. »

Page 59. Jacques de Crussol, grand-pannetier de France. — Claude de la Châtre, baron de la Maisonfort et chef de la maison de ce nom. — Il serait singulier que ce *maréchal de*

Bourgogne fût Guillaume de Vergy, quatrième du nom, qui passa au service de Maximilien après la mort de Charles VIII, et fit, la même année, une invasion en Bourgogne. Le roi des Romains lui avait donné le titre de maréchal de Bourgogne ; cependant Louis XII ne consentit à pardonner la trahison de Vergy que trois ans après, à la sollicitation de Maximilien et du cardinal d'Amboise. *Voir* mon *Histoire du seizième siècle*.

Page 68. Yves, deuxième du nom, baron d'Alègre.

Page 69. Adrien de Brimeu, sieur de Humbercourt. — Philibert de Clermont, dit le *brave Montoison*; voyez Brantôme. — Celui que Jean d'Auton désigne sous le titre de *le Pannetier*, était peut-être François de Silly, fils de Jacques de Silly, maître de l'artillerie du roi. François de Silly s'intitulait alors premier écuyer tranchant.

Page 78. Hautefaye est un petit village du Périgord; mais sa Notre-Dame n'a pas laissé une grande réputation de miracles.

Page 89. Ce doit être Claude de Beaumont, seigneur de Pélafol en Dauphiné. Cependant Jean Bessey, frère du bailli de Dijon, était baron de Beaumont. — Louis de Hedouville, sire de Xandricourt ou Sandricourt. — Philibert de Choiseul, seigneur de Lanques. — Antoine de la Fayette, seigneur de Pontgibaut en Auvergne. — Louis Malet, sire de Graville, était amiral de mer depuis 1486.

Page 95. La Conversion-de-saint-Paul était le 25 janvier 1599, selon l'ancien calendrier, qui finissait l'année la veille de Pâques (1500). La Purification de la Vierge ou Notre-Dame-de-la-Chandeleur, tombait cette année-là le 2 février.

Page 97. François de Beusseraille, seigneur d'Espic ou de l'Espy, qui fut depuis maître de l'artillerie. *Voir* Brantome, *Vies des capitaines françois*.

Ibidem. Il serait difficile de décider si c'est le même capitaine qui se trouve en plusieurs endroits surnommé *Codebecarre* et *Poquedenare* par erreur du copiste. Au reste, *Poquedenare* est appelé tantôt Aimé de Villars et tantôt le sei-

gneur de Ravel. Le procès manuscrit de Pierre de Rohan le nomme *Chandeber-Carré*.

Page 107. L'évêque de Luçon se nommait Pierre de Sacierges. Voir *Gallia christiana*.

Ibidem. Geoffroi Carle, président du Dauphiné et premier président du parlement institué à Milan par Louis XII, fut chargé de toutes les négociations de l'investiture du duché auprès de Maximilien.

Page 108. Le mot *pertuisane*, écrit *partizane*, semblerait dériver de *parti* et *partisan*, non de *pertuis* et *pertuiser*.

Ibidem. San Pietro l'Olms, Sedriano, Magenta, Corbetta, Castana, Berna, Gaio.

Page 117. Galéas de Saint-Severin, lieutenant de Ludovic.

Page 119. Verceil.

Page 122. Ludovic avait épousé Béatrix, fille et non par sœur d'Hercule d'Est, duc de Ferrare.

Ibidem. Stradella.

Page 125. Peut-être faut-il lire *mestrivale* au lieu de *metridal*, qui n'a pas de sens. *Mestrivale* est le repas joyeux qui attend les moissonneurs. M. Éloi Johanneau, qu'on doit toujours consulter dans les questions étymologiques, nous écrit sur ce passage : « Je suis certain que *métridal* est pour *metridat*, qu'on trouve dans le *Glossaire* français du supplément de Ducange, pour *mithridat*, contrepoison, antidote; soit parce que le *t* final s'est changé en *l*, ce qui arrive quelquefois; soit parce qu'on a pu écrire ou imprimer *l* pour *t*. C'est le mot *triacleur*, que je connaissais, et qu'on trouve dans le vieux Dict. fr. et it. de Duez, qui m'a fait deviner et rétablir sur-le-champ ce mot. Quant à *triacleur* même, il vient de *triacle* qu'on a dit pour *thériaque*, qui se dit encore en espagnol *triaca* et *atriaca*, par la contraction de l'*a* final de l'article *la* avec *theriaca*. »

Page 126. Mortara.

Ibidem. Palestro.

Page 131. Antoine de Bessey, bailli de Dijon et baron de Frichâtel.

Page 132. Le seigneur de Chandée s'appelait de Chandenier. — Le capitaine Chatelart est nommé dans l'*Hist. de Bayard*. — Le marquis de Mantoue avait deux frères, Sigismond, cardinal, et Jean, marquis de Vescovato.

Page 135. Jean Duplessis, dit Courcou, depuis l'un des lieutenans du roi dans la guerre de Naples, en 1503, et condamné l'année suivante pour malversation avec le contrôleur Doulcet.

Page 138. Le seigneur de Grammont ou Grandmont en Franche-Comté, sans doute. — Le seigneur de Neufchâtel doit être Henri, fils de Thibaut, IX^e du nom, seigneur de Neufchâtel, conseiller, chambellan et capitaine du roi. — Jacques Hurault, seigneur de la Grange et de Cheverny, général des finances, bailli et gouverneur de Blois.

Page 145. Trecate.

Page 152. Le soin que prend le chroniqueur d'enregistrer la mort d'un simple homme d'armes nommé Cyprien d'Auton donnerait à penser que ce fut son parent, plutôt que le seigneur d'Auton en Saintonge. *Voir* la Notice.

Page 153. Aymar de Prie, seigneur de Montpoupon, capitaine de cinquante lances, fut, en 1515, grand-maître des arbalétriers de France.

Page 158. Robbio.

Page 176. Godefroy écrit *Bade;* le manuscrit porte *Baude*. — Charles de Bourbon, comte de Roussillon, fils de Louis, bâtard de Bourbon et amiral de France. — Jacques de Rohan, fils aîné de Jean, II^e du nom, vicomte de Rohan et comte de Porhoet, qui vivait encore. — Louis de Bourbon, bâtard de Liége, fils naturel de Louis de Bourbon, cinquième fils de Charles, I^er du nom, duc de Bourbon et d'Auvergne. — Jacques, bâtard de Vendôme, fils naturel de Jean de Bourbon II, comte de Vendôme, a fait la branche des seigneurs de Ligny. — Les deux frères Chabannes jouent un grand rôle dans les guerres d'Italie : Guillaume Cretin a rimé une complainte sur la mort de La Palice, tué à la bataille de Pavie. — Le seigneur de Beaudîner était François de Crussol, frère du grand-pannetier du roi, Louis des Barres, d'une an-

cienne famille des environs de Langres.—N'était-ce pas Jean, IIe du nom, baron d'Arpajon, sire de Severac et sénéchal de Rhodez, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi en 1490? — Ce baron de Béarn, dont parle souvent l'historien de Bayard, pourrait bien être le même que l'infant de Navarre Jacques de Foix, quatrième fils de Gaston, IVe du nom. — François de Vienne, seigneur de Listenois. — On disait alors indifféremment Frementes ou Fromentes. C'est Gaspard de Coligny, Ier du nom, qui prenait le titre de la seigneurie de Fromentes du vivant de son frère aîné Jacques. — Le duché de Cardonne est en Catalogne.

Page 177. C'était l'année du jubilé séculaire, qui attirait à Rome une foule considérable de pélerins de tous les pays chrétiens. *Voir* mon *Histoire du seizième siècle*.

Page 183. Il est parlé déjà de ce François Doulcet, p. 135; il figura depuis dans le procès des Trésoriers en 1504.

Page 195. Hector de Salazar descendait d'un fameux chef de Routiers sous Charles VII.

Page 197. C'est Galéas de Saint-Severin.

Page 199. Rivolta, château appartenant à Conrad Lando, gentilhomme, parent et ami des Sforzes.

Page 204. Galiate.

Page 206. Le maréchal de Trevolce n'est autre que Jean-Jacques Trivulce, *Trevolcio*, qui venait d'être fait maréchal de France.

Page 208. Trezzo.

Page 209. Galéas Pallavicino. — Cet Antoine Trivulce, cousin de Jean-Jacques Trivulce, était alors sénateur de Milan; il fut fait cardinal l'année suivante.

Ibidem. Torcello.—Cette Camille d'Aragon était probablement une des filles naturelles d'Alphonse V, et par conséquent une sœur de Ferdinand Ier, roi de Naples.

Page 210. Jean Bentivoglio, IIe du nom.

Page 214. Jean de Châlon, IIe du nom, prince d'Orange, ami du roi, après avoir été son compagnon d'armes dans la

guerre civile de Bretagne. — Le seigneur de La Roche était Guy XV, comte de Laval, seigneur de La Roche-Bernard.

Ibidem. L'*Infant de Navarre* (Voyez la note ci-dessus) était frère de Gaston, comte de Foix, mort en 1470, mais seulement oncle du jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, fils de son frère Jean, vicomte de Narbonne. — Guillaume de Bonneval se distingua dans les guerres de Charles VIII, Louis XII et François Ier. — René Pot, seigneur de La Roche, depuis sénéchal de Beaucaire après la mort d'Étienne de Vèse.

Page 215. Gaston de Foix, depuis duc de Nemours, fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, beau-frère de Louis XII; il était alors âgé de douze ans. — Jean, sire de Rieux, maréchal de Bretagne, descendant des deux maréchaux de France de ce nom. — Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, fille aînée de Frédéric, roi de Naples, l'une des damoiselles de la reine Anne de Bretagne. — Barbe de Gonzague, femme de Jean François de Saint-Severin, comte de Gaiazzo. — Anne de Foix, fille de Gaston de Foix, IIe du nom, comte de Candale et de Benauges.

Page 217. Le grand-maître de Rhodes était alors Pierre d'Aubusson.

Page 221. Terenzo, Bercetto, Pontremoli, Ulla, Massa.

Page 240. Charles, duc d'Alençon, ne fut que fiancé à Suzanne de Bourbon le 21 mars 1500; ce mariage n'eut pas lieu.

Page 242. L'année 1500, selon l'ancien calendrier, finit le 10 avril 1501.

Page 249. Ce n'est pas Jacques, mais François de la Trimoille, frère puîné de Louis, premier chambellan du roi.

Page 253. Gilles Meschinot était sans doute parent de Jean Meschinot, auteur des *Lunettes des princes*, et l'un des poètes d'Anne de Bretagne.

Page 255. Prégent de Bidoulx fut, dit-on, le premier général des galères en France. — Tous ces capitaines de navires sont de bonne et ancienne noblesse; la plupart, de Bretagne.

Page 156. René d'Anjou, seigneur de Maizières ou plutôt de Mézières, était fils de Louis d'Anjou, bâtard du Maine. — Jacques de Foix, dit l'*Infant de Navarre*. — Jacques, dit Galiot, de Genouillac, depuis grand-écuyer de France. — Jean de Bourbon, vicomte de Lavedan, baron de Malhause et de Barbazan, second fils de Charles, bâtard de Bourbon. — Cet Aimon de Vivonne n'est point marqué dans les généalogies : c'était sans doute un frère d'André de Vivonne, seigneur de La Châtaigneraie. — Ne serait-ce pas Jean de Mouy, bâtard de Soyecourt, fils du dernier seigneur de Mouy? — Gilbert des Serpens était seigneur de Citain. — Philibert Damas, seigneur de Saint-Amour, fils aîné de Jean Damas, seigneur de Digoine, etc. — Peut-être Castel-Bayac en Bigorre.

Page 257. Laurent Bureau, évêque de Sisteron, n'était pas de la famille des Bureau de Paris, illustrée par Jean et Gaspard Bureau, maîtres de l'artillerie sous Charles VII.

Page 258. *Voyez* sur cette réformation des Vaudois du Dauphiné l'*Histoire des Vaudois*, par Jean-Paul Perrin, Lyonnais.

Page 267. C'est le champ de Flore.

Page 272. Marino; Rocca-Secca; San-Germano.

Page 273. Louis de Montpensier, fils aîné de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier. — François de la Trimoille, seigneur de Mauléon. — Alfonse, bâtard d'Aragon, prince de Salerne et duc de Bisceglia, fils d'Alfonse II, roi de Naples; marié à Lucrèce Borgia.

Page 278. Mataloni ou Maddaloni; Nola.

Page 279. Aversa; Marigliano.

Page 284. Le mot *retrouble*, qui ne se trouve que dans Nicot, signifie un terrain gras qu'on sème tous les ans.

Ibidem. Claude de Grignan, de la famille de Grigny, qui fut tué dans un combat près de Reggio en Calabre. *Voyez* Duhaillan, édit. de 1627.

Page 285. Ce Colin de Bourdelay était sans doute de la famille de Coetlogon et de la branche de la Bourdelaye.

Page 290. C'est Yves de Malherbe, capitaine des Aventuriers, sorte d'infanterie de tous pays.

Page 291. Vidas Afllec, conseiller et maître d'hôtel du roi, qui avait été envoyé en 1598 auprès du roi de Danemark pour conclure un traité d'alliance au nom de Louis XII. *Voir* mon *Histoire du seizième siècle.*

Page 306. Cette seigneurie de Maulevier en Anjou passa depuis dans la maison de Colbert; il ne faut pas la confondre avec la seigneurie de Maulevrier en Normandie, appartenant à la famille de Brezé.

Ibidem. Ischia.

Page 310. Marcigliano.

Page 311. Aquila. — Pouzzolo, en français Pouzzol.

Page 312. Torre di Greco; Nocera.

Page 317. Antoine, dit le Hardi, seigneur de Pontdormi, capitaine de quatre-vingts lances, fils de Jean, VIe du nom, sire de Créquy.

Page 319. Ferdinand François d'Avalos, marquis de Pescaire, fut un des principaux capitaines de Charles-Quint.

Ibidem. La seconde femme de Frédéric de Naples était Isabelle, dite Éléonore, fille de Pierre de Baulx, duc d'Andria, de laquelle il eut Ferdinand, duc de Calabre, Alfonse, dit l'*Infant d'Aragon*, et César.

Page 321. Sans doute, Notre-Dame du pied de la Grotte. — Tout le moyen âge a regardé Virgile comme un magicien. *Voyez* ce qui le concerne dans l'*Apologie des grands hommes accusés de magie*, par Naudé; il y a un vieux roman manuscrit sur les prodiges de Virgile.

Ibidem. *Route* signifiait une troupe de gens; nous avons aujourd'hui le mot *raout*, ou *rout*, assemblée, tiré de l'anglais, qui l'avait emprunté à notre vieux français.

Page 322. *Gonzales Ferrande*, c'est Gonsalez Hernandes ou Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand-capitaine. *Voyez* sa *Vie*, par Paolo Jovio.

Page 323. Le *digne de Besançon*, c'est l'archevêque de

Besançon François de Busleyden, qui avait été précepteur de l'archiduc. Voyez *Gallia christiana*. — Engilbert de Clèves, comte de Nevers. — C'était sans doute une demoiselle de la maison de Châteaubriand en Bretagne. — Louis de la Trimoïlle était prince de Talmont. — *Voyez* ci-dessus la *Note* concernant le bâtard de Vendôme. — La demoiselle de la Grange était Anne ou Jeanne, fille de Geoffroy de la Grange, seigneur de Montigny. — Artus Gouffier, seigneur de Boisy, n'était pas encore grand-maître de France; il ne fut comblé d'honneurs que sous le règne de François I^er^.

Page 324. Mademoiselle de la Tour était Anne ou Madeleine, fille de Jean de la Tour, comte d'Auvergne et de Lauraguais. — Cette danse représentait en allégorie l'alliance de la chrétienté contre les Turcs.

Page 326. Jean Lemaire, poète belge, parle dans ses poésies du peintre du roi, Jean de Paris, qui l'avait présenté à Louis XII.

Page 330. On trouve des détails très-curieux et presque identiques sur le mal de Naples dans une histoire inédite de Charles VIII, qui pourrait bien être de la Popelinière. *Manuscrit de Dupuy*, n° 745.

Page 332. Lugano.

Page 334. Varese.

Ibidem. L'amiral de France était alors Louis Malet, sire de Graville.

Page 337. Le sens fait comprendre que *dire myngue* équivaut à refuser. Nous avions pensé que ce mot étrange pouvait se rapporter à une onomatopée gutturale assez fréquente chez les Juifs allemands, et exprimant une sorte de mécontentement étouffé. Mais M. Éloi Johanneau est encore venu à notre secours : « J'avois cru d'abord, dit-il, que le mot *myngue* n'étoit qu'une variante orthographique du mot *mengue*, mangerie, vexation, qu'on trouve dans le Glossaire françois du supplément de Ducange, et qui tient à *menguer*, manger; *mengoire*, mangeoire : d'où le nom propre *minguet*, petit mangeur. Mais en faisant réflexion que c'étoient des Lombards, c'est-à-dire des usuriers italiens, qui répondoient ainsi, j'ai bientôt vu que je me trompois, que ce devoit être le mot italien *miga*, francisé, qui signifie *non pas*, en sous-entendant la négation *ne*, *ne quidem mica*, mot qui vient du latin *mica*, mie, miette. Ce qui le confirme, c'est que nous en avons fait le vieux françois *migue*, mie de pain. »

Page 338. Godefroy a écrit Marolles au lieu de Marzolles que porte le manuscrit : il y avait en effet une seigneurie de Marzolles.

Page 341. Godefroy a écrit Margou au lieu de Mozcou, comme on lit dans le manuscrit : ce serait alors Margozzo [1].

[1] Les noms de lieux surtout, dans le récit des guerres d'Italie, sont tellement défigurés, qu'il est bien difficile de les reconnaître, la carte à la main; d'ailleurs beaucoup de châteaux-forts ont disparu, beaucoup de villages même n'existent plus. On n'est pas moins embarrassé dans la recherche des personnes; car les fils d'un seigneur portant chacun le titre d'une seigneurie particulière, les seigneuries passant d'une famille à l'autre par mariage, succession ou vente, et plusieurs seigneuries du même nom étant dispersées dans les provinces, il est souvent impossible de se guider dans ce labyrinthe généalogique : la généalogie, qu'on dédaigne aujourd'hui, est pourtant une des bases de l'histoire.

FIN DES NOTES.

COLUMBIA UNIVERSITY
0032213774

VOLUME 2

944.027 Au8 2

Columbia University
in the City of New York
Library

Bought from the
F. A. Schermerhorn
Fund
1899

CHRONIQUES,

MÉMOIRES ET DOCUMENS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

Seizième siècle.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
Rue de la Vieille-Monnaie, n° 12.

COLUMBIA
UNIVERSITY
LIBRARY

CHRONIQUES
DE
JEAN D'AUTON,

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ENTIER,

D'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi,

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES,

PAR

PAUL L. JACOB, BIBLIOPHILE.

Livres nouveaulx, livres vieilz et antiques.
ÉTIENNE DOLET.

TOME DEUXIÈME.

PARIS.
SILVESTRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES BONS-ENFANS, N° 30.

1834.

UNIVERSITY LIBRARY

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON.

SUITE

DE LA TROISIÈME PARTIE.

XXIV.

De la mort du seigneur de Montpensier; et de plusieurs autres lesquels, ce temps durant, moururent de là les monts.

Des faits prospères et cas inconvénients des choses, selon la réalité d'icelles, est à tout historiographe de faire claire ostension et narration prouvée, sans que l'une donne lieu à l'autre, par avance de faveur ou crainte de déplaire, dont à propos me faut le conte élargir. Ores est donc par le pouvoir du roi Naples conquêtée, son armée de mer mise au danger du vent, et les Suisses chassés de Lombardie. Reste à dire que, après toutes ces cho-

271556

ses, la mort, qui à nul pardonne, a voulu ruer à toutes mains, sans épargner homme de quelque état; et pour sur ce commencer notre élégie, dirai que le seigneur de Montpensier, étant lors à l'entrée de ses ans florissants, au pourchas de l'accroissement de sa valeur, et en propos de prospérer en vertus, après avoir, à la conquête de Naples, au service du roi tant à droit les armes exploitées, que de titres d'honneur avoit sa renommée enrichie, acquis los immortel, et louable chevalerie maintenue, dedans la ville de Naples, comme dit est, mourut. Ne fut-ce pas grand dommage? J'en laisserai le jugement à ceux qui l'intention de son vouloir, l'effet de ses œuvres, et le prix de sa valeur ont connu. Quoi que ce soit, de sa mort fut le roi grandement adoulé, et marri très-amèrement, et tant qu'après la perte du corps voulut avoir souvenance de l'âme : en commémoration de laquelle, dedans la grande église de Saint-Jean de Lyon fit faire obsèque lamentable, et funérale fête. Le dedans de l'église, et tout autour, fit ceindre d'un drap de velours noir, semé des armes de Bourbon, dont il étoit issu et portoit le nom. Dedans la grande nef de l'église, étoient tant d'hommes vêtus en deuil, tant de torches et cierges ardents, qu'à mon pouvoir ne fut de les pouvoir nombrer. Tous les prêtres qui là se purent trouver, et célébrer messe, et par toutes

les églises et chapelles de Lyon, furent payés et repus. La grand'messe fut, au maître-autel de ladite église, par un évêque suffragant de Lyon, célébrée et, par les chantres de la chapelle du roi, solennellement chantée, et tout le service tant piteusement fait, qu'à tous les présents, fut spectacle de mort lamentée et regrettée perte.

En ce même temps, dedans la ville de Milan, fut tué un gentilhomme françois, nommé Hector de Montenart, gouverneur d'Ast, pour le roi, et fut occis par un nommé le marquis de Ceve, duquel icelui Montenart occupoit par force les terres, et ne les vouloit rendre audit marquis, supposé que rendre les dût, et que par ce marquis maintes fois en eût été prié et requis ; et entre autres, un soir, sur l'heure de vêpres, que ledit marquis rencontra dedans une des rues de Milan ce Montenart, lequel alloit à son logis mal accompagné, dont mal lui en advint, comme vous orrez. En allant de la rue au logis, le marquis susdit pria derechef ledit Montenart qu'il lui plût rendre le sien, et que le roi ainsi l'entendoit, en lui disant qu'il lui tenoit grand tort; et qu'au moyen de ce qu'il détenoit ses terres, deux ou trois pauvres sœurs qu'il avoit demeuroient à marier, et en danger d'être méchantes, et lui et ses frères déshérités, en pauvreté et désavancement. A ces paroles peu s'arrêta ledit

Montenart, en disant qu'une autre fois en parleroient plus à plain. Dont se tut ledit marquis, tout épris de courroux, et comme celui qui pour l'heure fut maître de son motif, couvrit l'intention de son courage jusques à temps, et envoya paisiblement cedit Montenart jusques à son logis; et là, fut nouvelles de boire.

Avec eux n'avoit qu'un varlet et un page, serviteurs dudit Montenart; desquels le varlet fut transmis au vin, et le page au fruit et à laver les verres. Ainsi demeurèrent tous deux ensemble : et sitôt que le marquis vit son homme au dépourvu, et sans autre compagnée, mit la main à une courte dague qu'il avoit, et dedans l'estomac lui donna trois coups, tant mortels qu'il l'atteindit au cœur, dont tout mort cheut à terre, sans jamais parler un tout seul mot. Et ce fait, ledit marquis, sans attendre le vin à venir, s'en alla par rues obliques jusques à son logis, où monta à cheval; et sans autre empêchement, hors la ville, se retira et gagna les champs. Ainsi en méchut à celui qui, sans titre juste, du bien d'autrui se voulut emparer et au danger de son ennemi sa vie hasarder. Dont je dis que celui qui forfaiteur se sent, sans appui de sûre garde, haineuse compagnée chercher, envieuse hanter, ou douteuse approcher, ne doit.

En ce même temps, de là les monts moururent plusieurs bons capitaines françois, et,

autres amis et serviteurs du roi : desquels fut messire Jean Francisque de Saint-Severin, comte de Gayace, lequel fut somptueusement servi, et à triomphe funéral ensépulturé en la ville de Naples. Maints bons services avoit faits au roi, et de moult secouru son armée.

Aubert du Rousset, lieutenant de la compagnée du duc de Valentinois, mourut pareillement à Naples; lequel fut par aucuns de ses haineux empoisonné à la table dudit duc de Valentinois.

Aussi mourut le seigneur de Saint-Priest, capitaine de cinquante hommes d'armes. En somme plusieurs autres François, avec ceux, moururent audit lieu de Naples, dont la perte fut moult dommageuse pour le roi, et la mort plainte de chacun.

XXV.

Comment la reine s'en retourna de Lyon à Blois.

Le dix-huitième jour du mois de septembre, la reine partit de Lyon pour s'en aller à Blois sur Loire, où étoit lors Madame Claude, sa fille. Ce même jour, le roi s'en alla en Dauphiné chasser et ébattre, en attendant nouvelles de ses pays de delà les monts. Et de là transmit la poste devers le cardinal d'Amboise, pour l'envoyer en ambassade devers le roi des

Romains, ainsi qu'à son partement de Lyon lui avoit dit et baillé son vouloir, sur ce, pour entendu.

XXVI.

Comment le cardinal d'Amboise fut en ambassade devers Maximilien, roi des Romains.

Le cardinal d'Amboise, après avoir eu nouvelles du roi, et son vouloir entendu, le vingt-cinquième du mois de septembre, partit de Lumel en Lombardie, pour aller en ambassade devers le roi des Romains, qui lors étoit dedans une ville nommée Trente, entre les Allemagnes et Venise; laquelle ville étoit de la seigneurie de Saint-Marc. Avec ledit cardinal d'Amboise furent plusieurs grands seigneurs de France et de Lombardie, grand nombre d'évêques, d'abbés et de protonotaires, cent des gentilshommes de la maison du roi, et deux cents archers de la garde pareillement, et tant d'autres, que de seize à dix-huit cents chevaux fut accompagné : ce qui fut pour lui chose bien solennelle, et très-honorable pour le roi. Tant chevaucha que le troisième jour du mois d'octobre fut avec tout son train près de Trente. Au devant de lui, et pour le recevoir, fut le cardinal de Gurce, qui lors étoit avec le roi des Romains. Plusieurs

autres princes et grands seigneurs d'Allemagne lui furent lors envoyés, pour le recueillir, lesquels le convoyèrent jusques dedans la ville, où fut logé par fourriers, lui et tous ses gens, moult bien à point, et là festoyés tous, et traités à souhait par les seigneurs et peuple de la ville, et, les gens du roi des Romains. Lorsque ledit cardinal d'Amboise fut prêt pour aller faire ce que de par le roi lui étoit enchargé, prit avec lui des évêques et autres gens d'église plus solennels, ce qu'il lui plût, avec des gentilshommes du roi, et des archers de la garde des mieux estimés; et s'en alla devers le logis du roi des Romains, et dedans entra; où par le roi des Romains et autres princes, qui là étoient, dont il y avoit grand nombre, fut très-honorablement reçu. Et là fit son salut comme il devoit, et sa harangue comme il sut : dont s'en acquitta en manière que ce fut au plaisir de tous et à son honneur. Ce fait, le roi des Romains eut avec ledit cardinal d'Amboise plusieurs douces paroles et amiables raisons; et entre eux deux eurent de divers propos solatieux passe-temps; et après ce, parlèrent de leur affaire, et d'un et d'autre côté plusieurs choses mirent en termes, qui moult seroient longues à raconter. Toutefois, le cardinal d'Amboise, qui là parloit pour le roi et par son vouloir, dit que, pour l'accroissement du bien public et entretenement d'heureuse

paix, le roi, avec le roi des Romains, vouloit et désiroit avoir amitié, alliance et confédération, et que, pour cette cause, l'avoit le roi illec envoyé; et que aussi à lui ne tiendroit qu'eux, leurs gens et leurs pays ne fussent à toujours-mais unis, paisibles et adjoints : dont eux pourroient l'un l'autre amiablement voir et visiter, leurs sujets vivre en franchise et sûreté, leurs amis monter en heur et prospérité, leurs ennemis tomber en exil et adversité, et leurs terres et seigneuries accroître et augmenter; et avec ce, si le roi tenoit tort d'aucune chose aux rois des Romains, que telle raison lui en feroit, que pour content s'en devroit tenir.

Le roi des Romains fit à ce réponse, disant que aussi de sa part vouloit sur toutes choses avoir amour, accointance et bienveillance avec le roi; mais en ce faisant, demandoit que le seigneur Ludovic et son frère, le cardinal Ascaigne, que le roi tenoit en France prisonniers, fussent délivrés et mis en liberté, et que sans la délivrance d'iceux, lesquels étoient ses alliés, ne feroit avec le roi accord paisible. Plusieurs autres demandes et raisons mit en avant le roi des Romains, lesquelles ne lui furent toutes accordées, mais mises sur le bureau en conseil, et, par le temps de quatre jours entiers, continuellement d'un et d'autre côté débattues. Un nommé maître Raymond

Pérault, de la nation de France, et cardinal de Gurce, étoit lors avec le roi des Romains, comme j'ai dit, et de lui bien voulu : lequel mit les efforts de son pouvoir aux champs, pour moyenner entre la demande de l'un et réponse de l'autre. Tellement qu'après toutes les allégations proposées entre lesdits princes, fut faite conclusion paisible, et dit que le cardinal Ascaigne seroit délivré et mis hors de prison, et la question de la délivrance du seigneur Ludovic mise en suspens jusques à une autre fois. Et ce fait, la paix fut accordée et partout publiée; et le cardinal d'Amboise acheminé pour s'en retourner devers le roi. Et, au départ, le roi des Romains lui fit tel honneur, que lui-même le conduit jusque hors la ville. Et tantôt qu'il fut arrivé en France, fit au roi rapport de son exploit; parquoi fut mis le cardinal Ascaigne hors de prison et délivré, comme au roi des Romains avoit été promis. Et en ce temps, fut ledit cardinal d'Amboise fait légat en France, en Avignon, et en tout le Dauphiné, où fut reçu par les seigneurs de parlement desdits pays.

Nouvelles furent lors apportées au roi, que don Frédéric venoit en France, et qu'il approchoit le port de Marseille de Provence, pour s'en venir en cour; dont furent au-devant de lui envoyés, l'archevêque de Sens, le seigneur de Saint-Vallier, le seigneur du Bouchage, le

bailli de Gisors, et plusieurs autres grands personnages pour le recevoir et conduire devers le roi.

Le douzième jour d'octobre, deux beaux pères du Plessis-lès-Tours, de l'ordre des Bons-Hommes, vinrent à Lyon devers le roi, et lui présentèrent une haire tissue de poil de cheval, avec douze cierges de cire, que lui envoyoit un beau père dudit lieu du Plessis-lès-Tours, nommé Francisque de Paula, lequel étoit moult saint homme, et étoit là du temps du roi Louis onzième, et vivoit d'une très-austère et pénitentiale vie; parquoi le roi reçut volontiers le présent, et fit bien traiter les messagers : ladite haire bailla à messire Jean de Poitiers, seigneur de Clairieux, et retint les cierges.

Sur la fin du mois d'octobre, le roi, après avoir mis à ses affaires due provision, partit de Lyon, et s'en alla à Blois, où lors étoit la reine, et madame Claude, sa fille. Et tantôt que là fut arrivé, par-devers lui vint le roi Frédéric, bien accompagné, auquel fit gracieux recueil et amiable réception. Et là ordonna de son état, en lui baillant pour pension annuelle cinquante mille francs, assignés une partie en domaine, et l'autre sur ses deniers, et payés par les trésoriers de ses finances.

XXVII.

Comment une grosse armée de François et d'autres chrétiens furent par mer contre les Turcs, en l'île de Métélin, près de Constantinople.

Pour ce que plusieurs choses en même temps et en divers lieux furent celle année faites par les François, et mêmement que, au temps de la course et descente que les Suisses, dont j'ai ci-dessus fait mention, firent en Lombardie, l'armée que le roi avoit mise sur mer étoit au voyage de Grèce et exploitoit comme pourrez ouïr, je n'ai voulu entremêler les choses, mais suivre propos consécutivement du commencement à fin, sans faire interruption de compte, et dire sur ce, que, le seizième jour du mois d'août, audit an mil cinq cent un, après que messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi en l'armée de mer, eut baillé sauf-conduit au roi Frédéric pour s'en aller en France, comme j'ai dessus écrit, et que son navigage fut prêt, avoit donné vent aux voiles, et adressé en Sicile, pour passer le Phare de Messine, et abréger sa voie, et nagé deux jours en mer à vent contraire; toutefois au tiers jour eut temps doux et calme. Lui et ses gens étoient lors sur mer à l'endroit d'une montagne nommée Strambouly, laquelle brûle

nuit et jour, et est moult épouvantable à regarder. Toutefois ledit messire Philippe, comte de Ravestain, voulant plus au vrai savoir de celles merveilles, fit arrêter la galère où il étoit, et prit avec lui le duc d'Albanie, un sien confesseur Cordelier, nommé frère Bernardin, un nommé Pregent de Jaguo, valet de chambre du roi, six autres gentilshommes, et quatre archers; puis descendit par une barque jusques au pied de la montagne, et se mit avec ses gens à monter au mieux qu'il put, et ainsi chemina par l'espace de quatre heures ou environ, et tant que jà avoit passé la moitié de ladite montagne en tel endroit, que lui et les siens étoient dedans la cendre jusques aux genoux, dont ne pouvoient avancer leur train, ne passer outre, pour l'empêchement des grands arbres et grosses pierres dont ladite montagne étoit toute semée : et aussi étoit jà la nuit prochaine. Pourquoi, avisèrent que le mieux seroit de retourner, et descendre, vu aussi que la voie où ils étoient leur étoit inconnue, et presque inaccessible. Et ainsi s'en retournèrent par un autre côté auquel avoit un grand bois de haute futaie tout brûlé et ars : en sorte que tous ceux qui par là passèrent, en emportèrent l'enseigne du charbonnier, comme après aux visages, mains, et habillemens d'iceux François apparut; qui, à la descente de ladite montagne, eurent sans

cesser la pluie au dos. Et tantôt qu'ils furent descendus et embarqués, là se leva une nuée tant obscure, nonobstant que encore ne fût nuit, que à peine pouvoient ceux qui étoient auprès et touchant ladite montagne, voir icelle, et avec la nuée survint une fortune tempêtueuse sur la mer, telle que contraints furent de prendre port à Milazze en Sicile, près de ladite montagne de Strambouly, de quarante milles ou environ. Et là ancrèrent pour prendre séjour, et attendre le bon vent, que au troisième jour eurent : dont levèrent voiles, et cinglèrent en mer, droit au Phare de Messine, lequel passèrent aisément cedit jour, qui fut entour la fête de Saint-Barthélemy, et abordèrent à Rhége en Calabre, pour prendre rafraîchissemens. Et de là, messire Philippe de Ravestain transmit un gentilhomme des siens, nommé Jean du Bois-Rond, devers le capitaine Gonsales Ferrand, lieutenant-général du roi d'Espagne en Pouille et en Calabre, pour savoir de lui si l'armée que le roi d'Espagne avoit promise pour le secours de la chrétienté contre les Turcs étoit prête, et qu'il étoit heure de sur ce exploiter, comme avoit été promis entre les rois chrétiens, long-temps devant. Oyant, celui Gonsales Ferrand, ce que lui mandoit le seigneur de Ravestain, lui transmit un messager pour faire réponse, et dire l'excuse du roi d'Espagne; tel que secours

de gens ne pouvoit pour l'heure donner aux chrétiens, ne mettre armée sur mer, pour l'empêchement de certaines guerres et conquêtes, qu'il avoit à faire pour lors; dont ne se falloit plus fort avancer pour la promesse de son secours. Premier que dire plus, un peu me faut éloigner le propos de ce conte, pour y approcher le reste de ce qui en faut, et y mettre ce qui peut servir à l'excuse du défaillant et à la preuve de vérité. Et pour conjecturer le défaut du secours du roi d'Espagne contre les Turcs, et l'intention de son vouloir, est vrai que, pour faire la conquête de Naples, étoit, entre le roi et lui, dit et accordé, que chacun d'eux mettroit armée en avant, et qu'après la conquête faite, que Naples et l'Abruzze, avec le titre du royaume, demeureroit au roi, et que la Calabre et la Pouille seroient au roi d'Espagne : dont le roi en avoit fait tel acquit, que par ses efforts, sans autre aide, tout ledit royaume de Naples avoit conquêté et mis entre ses mains, sans que le roi d'Espagne y fît autre effort, si ce n'est que, après ce, son armée mit en Calabre et en Sicile pour les garder, et lever les profits. Et avec ce, après ladite conquête, pour pacifier le tout, fut dit, que au roi Frédéric seroit donné par chacun des deux princes, cinquante mille francs par an, ce que fit le roi, et continua toujours. Mais le roi d'Espagne, en tout ce, ne fit loyal devoir, ne

dû acquit. Parquoi, sur ce, dire se peut que le roi d'Espagne, doutant que à ce moyen les François lui voulussent courir sus, et quereller les pays qu'à fausses enseignes tenoit du royaume de Naples, ou bien pour au dépourvu trouver lesdits François, qui s'affoiblissoient de ce qu'ils envoyoient en Grèce, et à son avantage leur donner quelque venue, et sur eux faire surprise, ne voulut envoyer secours, ne bailler renfort contre les Infidèles, ainsi qu'il avoit promis et juré, comme dit est : dont l'excuse est bien simple; de laquelle chose je cesse le récit, pour passer outre, et suivre le propos de mon voyage de Grèce. Or étoient donc lors les chrétiens au port de Rhége en Calabre, attendant le secours d'Espagne.

L'armée pareillement de Portugal, qui là se devoit rendre, ne se trouva pour l'heure prête, pour faire ledit voyage. Toutefois, par le défaut de tout ce, ne fut l'entreprise arrêtée; mais les François et Génevois, qui en nombre étaient soixante voiles, après avoir séjourné huit jours audit port de Rhége, et fait comme j'ai dit, se mirent à voguer, et tirèrent jusques à la bouche du golfe de Venise, cuidant par là passer. Mais une tempête se leva, et une tourmente si grande, qu'ils furent contraints de retourner moult loin en arrière dudit golfe, et en danger de périr tous; car, par l'impétueux bouffement du vent qui

lors se faisoit en mer, les navires et galères furent dispersés et éloignés plus de quatre milles loin l'un de l'autre, et une entre autres, nommée la Palvesine, génevoise, laquelle donna contre terre tel choc, que tout à sec demeura sur la grève : tellement qu'on cuidoit qu'elle fût par pièces et éclats. Toutefois elle eut si peu de dommage, que, le lendemain, à force de gens, elle fut saine et sauve mise en pleine mer, et toutes les autres rassemblées; et ce fait, le vent fut doux, et le temps acceptable : ce qui remit le navigage en avant, droit audit golfe de Venise, lequel passèrent sans nul détour de fortune, et prirent port à Zante, dont il y a de Rhége six cents milles de mer, ou plus. Le jour de la fête Saint-Michel furent audit port de Zante les François et Génevois, où demeurèrent à l'ancre par le temps de quatre jours; et là cuidoient trouver l'armée de Venise, ainsi que devant avoit par les François et Vénitiens été dit; laquelle armée ne se trouva audit lieu, mais encore étoit à Corso, à trois cents milles loin en arrière de Zante, où, par aucunes galères de France, qui, côtoyant ledit golfe de Venise, s'étoient rendues au port de Corso, furent les Vénitiens avertis que l'armée de France et de Gênes étoit jà devant audit port de Zante, attendant nouvelles et secours de l'armée des Vénitiens; lesquels, étant avertis de ce, transmirent vers messire

Philippe de Ravestain lui dire et prier que vers Corso fît retourner son navigage, pour aller prendre et piller une grosse bourgade, nommée La Valone, étant près de là en terre ferme d'Albanie, et sujette aux Turcs; laquelle bourgade étoit moult riche, pleine de vivres, et très-propice et à main pour les chrétiens. Sur laquelle chose voulut messire Philippe de Ravestain, premier qu'avancer de plus, tenir conseil; auquel furent appelés James, infant de Navarre; Jean Stuart, duc d'Albanie; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; messire Jean de Porcon, messire Jacques Guybé, Jacques de Coligny, Jacques Galiot, Ervé Garland, vice-amiral de Bretagne; Emar de Vescq, David Destagien, un nommé Pregent de Bidoulx, capitaine de quatre galères, et plusieurs autres capitaines, lesquels mirent en avis ledit affaire, et par diverses allégations le débattirent; et mêmement fut le fait plaidoyé longuement par le capitaine Pregent, Gascon, et David Destagien, Génevois, lesquels avoient sur la mer vu maintes aventures, et dirent iceux en l'audience de tout le conseil, que de retourner arrière trois cents milles loin, ce seroit grand retardement de leur voyage, et que, premier que l'armée fût allée à Corso et revenue où elle étoit, les François et autres, qui n'avoient accoutumé longue traite sur mer, s'affoibliroient et prendroient ennuyeux

lors se faisoit en mer, les navires et galères furent dispersés et éloignés plus de quatre milles loin l'un de l'autre, et une entre autres, nommée la Palvesine, génevoise, laquelle donna contre terre tel choc, que tout à sec demeura sur la grève : tellement qu'on cuidoit qu'elle fût par pièces et éclats. Toutefois elle eut si peu de dommage, que, le lendemain, à force de gens, elle fut saine et sauve mise en pleine mer, et toutes les autres rassemblées; et ce fait, le vent fut doux, et le temps acceptable : ce qui remit le navigage en avant, droit audit golfe de Venise, lequel passèrent sans nul détour de fortune, et prirent port à Zante, dont il y a de Rhége six cents milles de mer, ou plus. Le jour de la fête Saint-Michel furent audit port de Zante les François et Génevois, où demeurèrent à l'ancre par le temps de quatre jours; et là cuidoient trouver l'armée de Venise, ainsi que devant avoit par les François et Vénitiens été dit; laquelle armée ne se trouva audit lieu, mais encore étoit à Corso, à trois cents milles loin en arrière de Zante, où, par aucunes galères de France, qui, côtoyant ledit golfe de Venise, s'étoient rendues au port de Corso, furent les Vénitiens avertis que l'armée de France et de Gênes étoit jà devant audit port de Zante, attendant nouvelles et secours de l'armée des Vénitiens; lesquels, étant avertis de ce, transmirent vers messire

Philippe de Ravestain lui dire et prier que vers Corso fît retourner son navigage, pour aller prendre et piller une grosse bourgade, nommée La Valone, étant près de là en terre ferme d'Albanie, et sujette aux Turcs; laquelle bourgade étoit moult riche, pleine de vivres, et très-propice et à main pour les chrétiens. Sur laquelle chose voulut messire Philippe de Ravestain, premier qu'avancer de plus, tenir conseil; auquel furent appelés James, infant de Navarre; Jean Stuart, duc d'Albanie; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; messire Jean de Porcon, messire Jacques Guybé, Jacques de Coligny, Jacques Galiot, Ervé Garland, vice-amiral de Bretagne; Emar de Vescq, David Destagien, un nommé Pregent de Bidoulx, capitaine de quatre galères, et plusieurs autres capitaines, lesquels mirent en avis ledit affaire, et par diverses allégations le débattirent; et mêmement fut le fait plaidoyé longuement par le capitaine Pregent, Gascon, et David Destagien, Génevois, lesquels avoient sur la mer vu maintes aventures, et dirent iceux en l'audience de tout le conseil, que de retourner arrière trois cents milles loin, ce seroit grand retardement de leur voyage, et que, premier que l'armée fût allée à Corso et revenue où elle étoit, les François et autres, qui n'avoient accoutumé longue traite sur mer, s'affoibliroient et prendroient ennuyeux

séjour, et les vivres, qui jà appetissoient de tant, se pourroient amoindrir; que ce seroit jusques à trop grand défaut en pouvoir avoir; et aussi, que ce pendant les Turcs pourroient eux renforcer par mer, et avitailler leurs places; et en outre, que l'hiver était jà prochain, qui de trop pourroit ennuyer l'armée; et aussi, qu'il étoit nouvelles que le navigage de Rhodes étoit jà sur mer, ainsi que avoit rapporté à messire Philippe de Ravestain un des chevaliers de Rhodes des marches d'Auvergne, qui venoit dudit lieu de Rhodes; et comme il disoit avoir vu apprêter ledit navigage, lequel, au moyen dudit retardement, se pourroit éloigner sur mer par fortune de vent, ou par les écumeurs de Turquie avoir quelque dommageux affaire: dont furent iceux d'avis de ne retourner, mais tirer en avant. Et en outre dit ledit David Destagien que l'île de Métélin, laquelle n'étoit trop loin d'illec, et sujette au Turc, étoit moult riche, fertile et prenable, et en place propice pour y mettre le siége et donner assauts; et ce savoit pour ce qu'autrefois avoit été soldat du Turc, et connoissoit la terre de Turquie et les pays confins, et que là avoit plusieurs fois été. Plusieurs autres choses, touchant cette matière, d'un et d'autre côté furent dites et notées; toutefois, le retourner arrière fut à la conclusion interdit, et appointé qu'on iroit en avant;

et sur ce fut fait réponse à l'ambassade des Vénitiens, que ladite armée ne retourneroit audit Corso, mais s'en alloit en l'île de Métélin, et que là les attendroit. Sur ce s'en retourna ladite ambassade devers Corso, où étoient les Vénitiens, et là iceux avertit que l'armée de France tiroit vers Métélin: dont partirent dudit port de Corso, et cinglèrent après. Pendant le temps que les François furent au port de Zante, le seigneur de Ravestain, l'infant de Foix, le duc d'Albanie, avec plusieurs, furent dedans ladite ville, pour eux rafraîchir et reposer; et là trouvèrent de très-bons vins, et viandes délicieuses, et grand nombre de filles grecques, où lesdits François passèrent temps, et aucunes emmenèrent avec eux. Si furent dedans l'île à la chasse des lièvres, dont ils en prirent plusieurs à force. Un sodomite fut là brûlé, lequel étoit Lombard et des matelots des Génevois, et fut brûlé par un Turc, qui étoit prisonnier lors au château de Zante, par défaut d'autre bourreau. Aussi advint là une merveille telle qu'un soldat génevois, nommé l'Espèce, étant dedans le brigantin de François de Grammont, audit port de Zante, avec les autres, après bien boire se mit à jouer aux dés avec quelqu'un, et finalement perdit tout son argent, dont plusieurs fois maugréa Dieu et les saints, et dépita souvent la Vierge Marie, mère de Dieu, en disant: *En dépit de Dieu*

et de la pute Marie! et invoqua souvent les diables à son aide. Quoi que ce soit, après ce, la nuit venue, s'endormit dedans ledit brigantin, et ainsi qu'il commença à ronfler, sur les ondes de la mer se montra un horrible monstre, grand à merveille, les yeux gros et flamboyants comme torches ardentes; lequel approcha le brigantin où dormoit celui Espèce. Là furent aucuns des matelots et autres, lesquels voyant approcher cette bellue, cuidant que ce fût quelque gros poisson, prirent lances et fers et voulurent frapper dessus; mais malgré eux aborda le vaisseau, et se mit dessous, et tant fort le fit crouler, que tout cuida aller à fond, et tant que celui Espèce s'éveilla, et, tout étonné et comme hors du sens, commença à crier et fuir par le navire, tressuant d'angoisse, et tremblant de peur, et finalement, devant tous ceux qui étoient au navire, en la gueule de cet horrible dragon trébucha en la mer, ne onc puis autres nouvelles n'en fut. C'est un bel exemple et clair miroir pour ceux qui de blasphêmer Dieu et dépiter sa benoîte mère sont coutumiers. Et qui de ce ne me voudra croire, le demande à messire Antoine de Conflans, patron du navire, lequel étoit lors audit port de Zante, comme il m'a, avec ce, conté et récité.

Le troisième jour d'octobre, à une heure de nuit, le vent fut doux et la mer tranquille,

tant que l'armée des François et de Gênes, qui étoit lors au port de Zante, firent ancres sarper, et tendre voiles, lesquelles par le moyen du vent firent navires et galères courir par le canal de la mer, et fendre les ondes, pour approcher les mètes de Turquie; et tant naviguèrent cette nuit, que au soleil levant furent devant Modon, qui est une ville en la Morée, et en terre ferme, laquelle, deux ans devant ce, avait été assiégée et prise des Turcs sur les Vénitiens, lesquels la défendirent avec l'aide d'aucuns François, et autres soudards qui dedans étoient, tant vertueusement que, à la défense d'icelle, moururent tous le glaive au poing. Hélas! avec ce, les désolées femmes et petits enfans furent par les maudits Infidèles tous détranchés et mis à sang: ce qui doit être spectacle de pitié à tous catholiques et exit de protestation d'injure à toute chrétienté. De ce ne dirai plus, doutant de trop m'écarter de mon compte, et aussi pour ce que ce propos ne doit ici tenir lieu. Mais quoi que ce soit, ladite ville fut prise, détruite et mise à sac, devant laquelle étoit au jour susdit l'armée des François et ceux de Gênes, et là ancrèrent et séjournèrent trois jours. En celui temps, huit barques de Portugal, armées et équipées, suivirent ledit navigage, jusques à une île nommée la Céphalonie, dix milles près de Zante; et voyant, iceux Portugais, l'armée chrétienne éloigner, s'arrê-

tèrent devant ladite île, laquelle assaillirent, et prirent sur les Turcs et icelle soumirent en l'obéissance des Vénitiens; et ce fait retournèrent en leur pays. Le seigneur de Ravestain, du port de Modon, transmit un brigantin avec messagers devers frère Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, qui lors étoit audit lieu de Rhodes, loin de cinq à six cents milles de mer du port de Modon, pour icelui grand-maître avertir de la venue de l'armée des Chrétiens, laquelle tendoit vers Métélin, et lui dire que temps étoit de se mettre en mer avec sa puissance, et tirer celle part au plus tôt que possible seroit, et que lui, qui de par le pape étoit élu chef et gonfalonnier de l'armée chrétienne contre les Turcs, devoit à toute diligence à tel affaire s'évertuer et employer son pouvoir.

Le grand-maître de Rhodes, oyant ces nouvelles, manda à messire Philippe de Ravestain, qu'il se mît en avant, et que de sa part il étoit si prêt, que aussi tôt seroit à Métélin que lui. Le seigneur de Ravestain donc, sachant cette réponse, fit mettre ses gens et son navigage en avant par la mer de Grèce, vers le cap Saint-Ange, lequel passèrent sans arrêter; et eux étant à cinquante milles outre, eurent la tempête grande; et entour trois heures de nuit, arrivèrent là trois galères vénitiennes chassées des Turcs, lesquelles demandèrent secours

contre lesdits Turcs, qui près de là étoient. Le seigneur de Ravestain leur bailla les quatre galères d'un nommé Pregent de Bidoulx, dedans lesquelles se mirent Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, et Jacques Galiot, sénéchal d'Armagnac, avec grosse bande de leurs gens, et à voile tendue suivirent les Turcs, lesquels n'attendirent jusques à les pouvoir joindre, mais iceux rechassèrent moult tôt, et loin; toutesfois ils gagnèrent à fuir; et tant s'éloignèrent iceux coureurs de leur armée, que long-temps furent en mer, sans en pouvoir savoir nouvelles; mais à temps se trouvèrent ensemble, comme je dirai ci-après. Et pour entrer en propos, à l'armée de France me faut revenir, que par ci-devant j'ai laissée sur mer au danger de la tourmente, qui fut si grande, que, toute la nuit que les coureurs donnèrent la chasse aux Turcs, ladite armée des chrétiens. fut par tempête et orage menée le long de la côte de Candie, et tellement que, à l'heure du soleil levant, se trouva sur le port de la Sude, à quatre milles près de la cité de Canée en Candie, et là se rafraîchirent et avitaillèrent leurs navires. Quatre jours entiers, attendirent le vent audit port de la Sude, et au cinquième firent voile, et appliquèrent vers Milo, en l'Archipelague, terre de Saint-Marc, et là furent à flot un jour et une nuit, premier que d'entrer dedans le port de Milo; et le lendemain,

qui fut un dimanche, treizième jour du mois d'octobre, sur l'heure de tierce entrèrent dedans ledit port. Là descendit le seigneur de Ravestain, et plusieurs seigneurs et capitaines et autres avec lui, pour ouïr messe, qui fut chantée dedans une petite chapelle de Notre-Dame, étant sur le bord de la mer. Tout ce jour illec reposèrent, et le lendemain après-dîner, qu'ils voulurent partir pour aller outre, audit port de Milo, où ils étoient, arrivèrent trente galères de Vénitiens, bien armées et équipées à profit; lesquelles à l'arrivée firent la révérence au lieutenant du roi et à son armée, et puis entrèrent dedans ledit port, auquel se reposèrent tous ensemble quatre jours entiers; et cependant, se rafraîchirent, et firent bonne chère les uns avec les autres, et parlèrent de leur affaire, et radoubèrent leurs navires et galères. Après toutes ces choses, le jeudi, dix-septième d'octobre, adressèrent leur navigage vers l'île de Métélin, et tant voyagèrent, que sur l'heure de vêpres eurent fait soixante milles, ou environ; et à chef de ce, survint un tourbillon venteux, qui leva telle tempête, que ledit navigage retourna arrière jusques en l'île, et au port de la Sude, dont j'ai dit ci-dessus. Ce qui plus de trois cents milles de mer éloigna ladite armée des chrétiens, lesquels en cedit port flottèrent toute la nuit en grande tourmente, tonnerres, tempêtes et éclairs.

XXVIII.

Comment les François, Génevois et Vénitiens, approchèrent l'île de Métélin, et de la descente qu'ils y firent, avec les escarmouches, siéges et assauts qui là furent faits.

Du port de la Sude partirent les chrétiens sitôt qu'ils eurent vent à gré, et cinglèrent vers l'île de Chio, terre des Génevois, et approchèrent de Métélin de quarante milles ou environ. Devant ladite île de Chio ils passèrent sans arrêter, et tant voyagèrent, que un mercredi, vingt-troisième jour du mois d'octobre, approchèrent ladite île de Métélin de tant, que les tours et le château de la ville purent voir clairement: dont les patrons des galères, et autres mariniers, qui les îles et pays de Grèce connoissoient, avertirent le seigneur de Ravestain que Métélin leur était en vue, et que temps étoit de mettre peine de l'approcher, et faire descente; et dirent que tout droitement conduiroient le navigage au bord de la mer, où falloit prendre terre. Dont ledit seigneur de Ravestain fit adresser les voiles celle part, et naviguer le plus tôt qu'au

possible fût du vent : et tant que sur les dix heures du matin arrivèrent à un mille de Métélin, prêts de mettre pied à terre. Là furent les chrétiens en vue de leurs ennemis, désireux de les trouver et envieux de les combattre : lesquels pareillement, tant tôt qu'ils surent cette venue, au droit de la descente de la mer attîtrèrent l'artillerie sur les murailles et dedans les tours de ladite ville, d'où ils pouvoient aisément tirer jusque dedans la mer, et battre les navires qui là voudroient aborder; car de l'un à l'autre n'y avoit qu'un bon jet d'arc. Pareillement ordonnèrent gens à la garde de ladite ville, et mirent leur grosse puissance de coureurs, pour saillir et escarmoucher avec les chrétiens, et leur défendre l'entrée de l'île, quand temps viendroit ; et, en somme, si à point dressèrent leur affaire, que bien montrèrent être curieux de la garde de leurdite ville. Et sitôt que les chrétiens virent approcher, sonnèrent cors et buccines, et coururent aux armes : lors les uns se mirent à la garde de la ville, et les autres sortirent aux barrières, pour icelles défendre. L'armée des chrétiens étoit lors à un mille près de l'entrée de l'île de Métélin, prête à descendre : toutefois, pour aviser au mieux de l'affaire, et sur ce tenir conseil, là arrêtèrent galères et navires, où demeurèrent deux jours; pendant lequel temps les galères, qui entre

le cap Saint-Ange et la Sude suivirent les Turcs, comme j'ai dit, se rendirent là. Et aussi fut donné ordre à la garde desdits navires, et descente du port, et envoyé coureurs vers Constantinople. Tantôt qu'ancres furent à fond, quarante ou cinquante Vénitiens se mirent dedans un brigantin, et tirèrent vers l'île de Métélin, à quartier de ladite ville, et firent descente pour chercher de l'eau douce. Ils trouvèrent un village de Grecs à l'écart, et là, ainsi que les uns tiroient de l'eau, les autres se mirent à piller ledit village, et, après qu'ils eurent pris ce qu'ils purent, trouvèrent la femme d'un prêtre grec (les prêtres sont tous mariés en Grèce), et avoit ladite femme deux gros boutons d'argent pendus aux oreilles. Iceux Vénitiens mirent là les mains, et tirèrent lesdits boutons à toute force, et tant que icelle femme se prit à crier à l'aide : toutefois pour ce, ne lâchèrent leur prise; mais voyant que à la secousse ne les pouvoient avoir, tirèrent à un couteau, et, pour avoir plus tôt fait, lui coupèrent les oreilles, avec lesdits boutons; dont ledit prêtre grec s'en alla plaindre à messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi, lequel en fit faire enquête, et ce fait, en avertit le capitaine-général des Vénitiens, qui fit iceux malfaiteurs punir, dont ceux qui avoient pillé ledit village eurent l'estrapade de cordes, et celui qui les oreilles à ladite Grecque

avoit coupé, fut pendu à l'antenne d'une galère. Après ce, un capitaine françois, nommé Pregent de Bidoulx, fut par ledit seigneur de Ravestain envoyé visiter la ville, et icelle aviser, pour savoir la descente de l'île et les lieux plus à main pour mettre le siége devant ladite ville; lequel Pregent, avec quatre galères bien armées, fut environner et aviser ladite place; et, en ce faisant, les Turcs lui tirèrent plusieurs coups d'artillerie, et lui à eux; et à grands coups de pierres, de flèches et d'autres traits, donnèrent contre les galères dudit Pregent, et dedans, sans que de sa part les laissât impunis; mais leur tiroit trait et artillerie à toutes mains, tant que plusieurs d'eux n'eurent cause d'une autre fois y revenir. Si visita ledit Pregent ladite ville de Métélin de tous côtés; et ce fait, se mit au retour devers l'armée des chrétiens, et fit son rapport de ce qu'il avoit vu et connu; et le vingt-sixième jour d'octobre, sur le point de dix heures du matin, messire Philippe de Ravestain, voyant qu'il falloit mettre pied à terre et assaillir les Turcs, ordonna gens en suffisant nombre à la garde des navires de chacune compagnie. Pour ce faire, mit galères et brigantins en avant, pour courir et guetter la mer, et voulut qu'à la descente fussent deux mille François, et mille Vénitiens et Génevois, avec dix-huit pièces d'artillerie grosses et six moyennes.

Avec ce, commanda à chacun de soi confesser et mettre en bon état; ce que plusieurs firent, lesquels eurent rémission pleinière de tous péchés, par la puissance de notre saint-père le pape, baillée à un cordelier, nommé frère Bernardin, confesseur dudit Ravestain, qui là étoit. Et ce fait, messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi, considérant qu'à tel affaire exhortation de profit salutaire et paroles de vertueuse remontrance renforcent de moult le vouloir de ceux qui par armes veulent approcher de l'honneur, en la présence de tous les chrétiens qui là étoient, dit cette oraison, ou semblable :

« Or est le temps que pour multiplier le fruit de nos labeurs, le los de notre valeur accroître, et la gloire de notre renommée avancer, nous tous ensemble, comme champions de Jésus-Christ, défenseurs de la foi catholique, et gardes de la terre chrétienne, à cet affaire devons le comble de notre savoir appliquer, la somme de notre avoir élargir, et la vertu de notre pouvoir employer, messeigneurs, frères et amis. A tant sommes ores venus, que en vue d'œil nous est présent ce que longuement par le vouloir de nos cœurs avons désiré, au travail de nos corps cherché, et par diligence de poursuivre rencontré. Ce sont les païens, maudits ennemis de notre sainte foi, destructeurs de nos terres et pays, sur lesquels

par soin laborieux et vertueux effort courir nous convient. A nuls tant piteux usages et œuvres si dignes de mérite, qu'à la défense de nos frères et soutien de notre foi, à l'augmentation de chrétienté et au service de notre Seigneur Dieu, pouvons exploiter les armes; dont la raison nous commande, pour cet œuvre parfaire, déployer nos bras, efforcer nos corps, et hasarder nos vies, pour justement dessaisir les païens de ce que faussement sur chrétienté ont usurpé et ravi. Nous les voyons sur cette île fertile et place forte de Métélin, par le pouvoir de force seigneurie, et plusieurs autres occuper, lesquelles jadis puis naguère ont été entre les mains des chrétiens et à eux sujettes. Faisons donc que ce qui par droit nous appartient, qui chrétiens sommes, par la force de la païenne gent ne nous soit, par notre défaut, tollu ne ôté, et que, pour cette entreprise mettre à chef, crainte de mort temporelle ne nous dévoie du droit sentier de vie éternelle, et de l'immortel honneur que nous aurons, si, pour cette querelle défendre, demeurons vainqueurs, ou que mourir nous faille. Sus donc, seigneurs, mettons la main aux armes, et tant à droit les exploitons à cette première rencontre, que ce soit jusques au dommage et ébahissement des Infidèles, au profit et plaisir de la chrétienté, et à notre honneur et avantage.»

Ces paroles dites, qui eut vu lors galères, carraques et navires, tout d'un front, à voiles tendues, approcher l'entrée de l'île de Métélin, ouï sonner trompettes, clairons et gros tabours de Suisses, tonner et tempêter l'artillerie des navires et de la ville, les chrétiens à bannière déployée descendre des carraques et navires, et gagner terre, ouï bruit de gens d'armes sur la rive de la mer, et les Turcs tirer traits et artillerie sur nos gens et sortir de la ville à grosses compagnies à cheval et à pied, on eût bien pu penser et dire que là y auroit dure mêlée : ce qui fut. Car à la descente des chrétiens, iceux Turcs à grand nombre sortirent de la ville à pied et à cheval, jusque hors le bourg d'icelle, et là près, et au dedans des barrières, se mirent en ordre pour attendre les chrétiens, lesquels étoient jà descendus avec leur artillerie et tous en bataille. Et ainsi tous ensemble et bien ordonnés, approchèrent les barrières où étoient les Turcs, et là, commencèrent l'escarmouche à tous efforts, laquelle fut bien assaillie et bien défendue; car les chrétiens y exploitèrent leur force et les Turcs leur pouvoir, et à coups de traits les uns contre les autres long-temps se combattirent. Lors s'avancèrent les gentilshommes françois et autres, de tant que, après long vol de traits et durs coups de main, furent mis à l'essai jusques au désavantage des

Turcs, qui par les assauts des chrétiens furent outrés et perdirent place. Là étoient des premiers plusieurs gentilshommes françois, grand nombre de Bretons, et grosse route d'autres, lesquels chassèrent les Turcs battant et tuant jusque dedans les portes de leurdite ville, et chacun d'iceux chrétiens fit merveilleux efforts et louables armes. Un jeune gentilhomme, nommé Gilbert des Serpens, seigneur de Cytain, de ceux de la maison du duc Pierre de Bourbon, étoit à cette chasse des Turcs, lesquels à fuir éloignoient les chrétiens, et approchoient leur fort; dont icelui Cytain s'avança de tant, que de plus de demi-jet de pierre éloigna ses compagnons, et, sans regarder qui le suivoit, approcha les Turcs jusques à peu près les pouvoir joindre, lesquels voyant ce chrétien tout seul, hors la foule de ses gens, retournèrent deux contre lui, le cimeterre au poing, et très-rudement l'assaillirent, et lui à eux, la demi-pique à la main, dont si adroit les servit, que leurs jacques embourrés perça en tels endroits, qu'à l'enseigne de leur sang furent connus les exploits de ses armes. Somme, là n'y eut chrétien qui sur les Turcs ne mît le glaive en besogne; de ce plus ne dirai, si n'est que ces Turcs, les uns blessés et les autres ébahis, à leur perte et désavantage se retirèrent : les chrétiens donnèrent à iceux la chasse comme j'ai dit, et sur eux gagnèrent

les faubourgs et le boulevart de la ville, sans faire perte que de trois hommes, desquels les deux furent tués à coups d'artillerie à la descente des navires, et l'autre, nommé l'Enfant de Paris, portant l'enseigne d'un capitaine de piétons, dit le bâtard de la Roche, lequel piéton fut, à ladite chasse des Turcs, d'eux environné, et tellement persécuté que nonobstant le tranchant de son épée, que à tour de bras pour la défense de son corps mit sur lesdits Infidèles à l'épreuve, à la parfin fut son corps détranché et sanglant rué par terre, et son âme transmise és cieux. Pour venir au compte, tantôt que les Turcs furent retirés dedans leur ville, et aux chrétiens virent leurs boulevarts posséder, eurent quelque peu de frayeur et doute de leur affaire : toutefois, pour à ce pourvoir, avisèrent sommairement de faire une issue par la mer hors de la vue de nos gens, et leur donner quelque nouvel empêchement. Ce qu'ils firent : car secrètement et sans bruit, sitôt que leurs boulevarts furent gagnés, sortirent par un derrière grand nombre d'iceux, étant dedans barques et brigantins, et au désu des nôtres approchèrent un grip vis-à-vis du boulevart où nos gens étoient, et là dedans entrèrent et affutèrent trois pièces d'artillerie, et contre les boulevarts et sur ceux qui autour et dedans étoient, ruèrent tels coups que, pour l'ennui et danger d'iceux, furent

lesdits boulevarts des chrétiens désemparés : dont les Turcs de la ville, au nombre de quarante, firent une saillie sur nos gens, les uns à cheval tenant en l'une des mains la targuette longue, et en l'autre le cimeterre tranchant, vêtus de longues robes troussées à la mode des Albanois, et la toque de linge blanc entortillée en la tête, sur moyens chevaux vites comme le vent, avantageusement montés, et les autres à pied, tenant au poing l'arc turquois bandé et flèches courtes, grêles et bien aiguës, dont ils faisoient grande passée à merveilles. Ainsi sortirent sur nos gens, et commencèrent une légère escarmouche, en laquelle furent tués trois chrétiens tenant l'écart, à la vue de notre armée qui pour ce de rien ne se mut, doutant plus grand effort d'ennemis sortir aux champs. Toutefois ce fut tout. Là étoient plusieurs gentilshommes jeunes et adextres, à qui la vue de cette escarmouche par trop ennuyoit, pour ce que sans eux elle se faisoit : dont entre autres le marquis de Bade pria le seigneur de Ravestain, lieutenant du roi, lui ou autres contre iceux Turcs être envoyés, disant que dommageuse honte et cas inconvénient étoit de les voir si près de l'armée chrétienne répandre le sang régénéré dont sans plus attendre se devoient recueillir à la pointe du glaive. Messire Philippe de Ravestain, pensant que assez d'heure

se pourroient les chrétiens avec les Turcs assembler, différa. Ledit marquis, pour ce, ne laissa que, à chemin droit aux Turcs, ne se mit l'épée au poing; et le suivirent par nombre huit gentilshommes et quelques piétons, desquels furent Gilbert de Châteauvert; Philippe de Viry, Savoisien; Jean de Boucan, de ceux du seigneur de Ravestain; Pregent de Jagu, valet de chambre du roi, et d'autres jusque audit nombre, lesquels furent escarmoucher avec les Turcs tant hardiment et si à droit, que les Infidèles furent reboutés battant jusque dedans les portes de la ville, et aucun d'iceux tués et assommés encontre lesdites portes : et là un nommé Pregent de Jagu, Breton, avec une demi-pique, donna à un Turc, qui à lui se combattoit, à travers du corps, tellement que icelui Turc mourut contre la porte de la ville. Cette retraite faite, messire Philippe de Ravestain fit approcher ses gens et l'artillerie jusque dedans les fossés; et là, commencèrent la batterie contre une tour étant au bord de la mer et moult forte. Aussi fit battre une fausse braie touchant à ladite tour, pource que de ce côté tiroient les Turcs à coups de trait et artillerie sur nos gens, et tellement, que nul n'osoit passer devant ladite place sans mortel hasard enchercher : auquel se trouva un capitaine de navires nommé le Petit Porcon, étant avec le seigneur de Ra-

vestain, et en allant du navire au logis dudit comte de Ravestain, et attouchant de lui, d'un coup d'artillerie fut atteint au travers des reins, dont soudainement mourut en la place. La batterie fut continuée tant, qu'aucuns capitaines de notre armée furent d'avis que c'étoit jusques à suffire pour y devoir donner un assaut. Et mêmement messire Jean de Porcon, seigneur de Beaumont, capitaine de la Charante, lequel dit que le plus tôt assaillir ses ennemis étoit retarder l'avis de leur défense, et que qui plus attendroit là sans donner l'assaut, ce seroit bailler terme de pouvoir réparer et fortifier ce qui étoit abattu et mis par terre, dont seroient les chrétiens à recommencer : et aussi que par ce premier assaut on pourroit connoître le vouloir, et voir la valeur des Vénitiens et Génevois, et de tous ceux qui là étoient, et avec ce, tout à clair entendre la manière de la défense des Turcs et savoir la fortification de leur ville.

Plusieurs autres propos sur ce tint ledit Porcon, et tant que beaucoup de jeunes gentilshommes et autres chrétiens recommandèrent son dire : dont messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi, ayant le poids de la charge de cette besogne sur les bras, doutant aussi que le trop hâter ne fût retardement de plus, dit au seigneur de Beaumont : « Je sais bien et connois assez que de noble courage et vertueux

vouloir procède votre propos, capitaine, et que le long attendre d'envahir nos adversaires ne nous peut qu'ennuyer, et abréger nos vivres, et donner temps à nos ennemis de eux renforcer de gens, et fortifier leur place : pourquoi le plus chaudement les assaillir nous est requis ; mais que ce soit à notre avantage. Dont sur ce nous faut aviser, et ne nous hâter de tant, que par le malheur d'un seul hasard nous perdions le jeu d'attente, qui tient du tout au droit donner de ce premier assaut, qui ne se doit livrer sans savoir à qui mieux avons à faire connaître les entrées, et voir la fortification de la ville. Autrement pourrons faillir à notre entreprise, et être, à notre déshonneur et dommage, tant lourdement reboutés, que pourrons faire telle perte que, avec l'impossible de la recreuve, de ce, reproche vitupérable à jamais ne nous faudra ; et si par aventure notre hâtiveté improvue ou effréné désordre ce malheur nous procure, que feront nos ennemis, sinon prendre cœur et réjouissance, et au contraire les nôtres, peur et ébahissement? Dont notre bonne réputation pour ce diminuera, notre honorable renom décroîtra, notre pouvoir redouté s'affoiblira, et finalement tout notre affaire pourra aller au contraire de notre intention, et prendre fin au pis de notre désavantage. Donc mon avis est, que, premier que plus en faire, devons

savoir de la force et état de la ville par épies; et pour ce, de ma part j'ai des échelleurs que je mettrai à l'aventure, pour en aviser l'erreur et savoir la vérité.» Assez d'autres bons propos, saines opinions et claires remontrances fit messire Philippe de Ravestain, pour devoir être cru, ce qui ne fut; dont mal en advint. Que fut-ce? Si n'est que le capitaine messire Jean de Porcon ne voulut approuver le susdit propos : mais se tint à son opinion, et tous ses motifs mit aux champs, et arrêta sa pensée à un vouloir de donner l'assaut aux périls et aux dangers de lui et de tous ceux qui à l'affaire se trouveroient. Le seigneur de Ravestain mit en avant ses échelleurs, lesquels approchèrent la tour battue, et là montèrent le plus subtilement qu'ils purent, et en manière que du dessus de ladite tour ils avisèrent la manière de la garde des Turcs et la fortification de leur ville. Coups de traits et d'artillerie les buffetèrent souvent et menu par ceux de dedans la ville. Toutefois ils se défendirent sans autre dommage en avoir, et leur rapport firent de la forteresse des Turcs telle qu'ils dirent l'entrée tant difficile et malaisée, que mortel danger chercheroient ceux qui par ce côté voudroient à force entrer dedans : pour ce que les fossés étoient larges et profonds, les fausses braies droites, épaisses et mal battues, les murailles bien fortes et garnies d'artillerie et de gens,

les tours bien percées et défensables; et en somme le tout avantageux pour les ennemis. Dont le rapport d'iceux ouï, le seigneur de Ravestain ne fut d'avis de là donner assaut, jusques à ce que d'un autre lez fut battue la muraille, et trouvée plus aisée brèche et passée plus avantageuse. Toutefois à ce ne se voulut consentir ledit capitaine messire Jean de Porcon : mais jà avoit suadé et gagné plusieurs jeunes gentilshommes françois et autres, qui ne demandoient qu'exécution de guerre et mortelle pique contre les Infidèles. Desquels étoient Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; René d'Anjou, seigneur de Maizières; Gilbert de Châteauvert, Philibert de Damas, Aymon de Vivonne, messire Tristan de Lavedan, messire Jean de Tinteville, le jeune Barrois, Gilbert des Serpens, seigneur de Cytain, Agremolles Blancquefort, Jacques Carbonnel, seigneur de Cerance, et plusieurs, lesquels, un bien matin, et à l'entreprise dudit capitaine Porcon, sur l'aube du jour approchèrent la muraille, sans faire que bien peu de bruit; et à l'heure que l'assaut commencèrent, faisoit brouée tant obscure, que ceux qui au bord des fossés étoient ne pouvoient clairement voir sur les fausses braies : lesquelles ils échellèrent et montèrent sus environ de vingt à vingtcinq gentilshommes sans plus, tous de bon vouloir, et bien délibérés. Au quartier senes-

tre étoit une grosse tour fort battue, étant à l'entrée de la mer, pour laquelle assaillir furent ordonnés messire Tristan de Lavedan, messire Jean de Tinteville, et un autre qui portoit leur enseigne avec six vingts autres hommes françois. Tout le premier monta celui chevalier de Lavedan, et les autres après, tous armés; et est à savoir que tout ainsi que les autres chrétiens montèrent la muraille des fausses braies, en même heure fut la tour échellée. Les Turcs étoient au-dedans de ladite tour, les uns en une voûte, les autres sur les murailles, et les autres à la défense des fausses braies, lesquels furent par les chrétiens rudement assaillis et combattus à l'outrance; mais ils se défendirent comme gens de cœur, et hommes belliqueux : car ceux qui étoient dedans la tour dessous nos gens, à force de grands feux et de fumée, coups de traits et poux de lances, ennuyèrent moult les nôtres; et si de malheur advint que nos canonniers mêmes, qui pour l'obscurité de la brouée ne les connoissoit, pensèrent que ce fussent Turcs, tirèrent contre eux, et plusieurs en affolèrent. Ainsi avoient de leurs ennemis dure défense, et de leurs amis dangereux assauts : parquoi furent contraints de perdre place, et eux retirer de celle tour. Mais ce ne fut pas sans long combat tenir aux Turcs, et que plusieurs d'iceux ne fussent morts et affolés : car chacun

des chrétiens, tout au plus droit que possible étoit, leur donnoient coups, et entre autres (ainsi que j'ai su par ceux qui, pour l'avoir vu, m'en ont averti), le chevalier de Lavedan fit là tel exploit d'armes, que ce fut jusques à l'épouvantement et dommage des Turcs; et tant que au tranchant de son épée en étoit telle enseigne attachée, que la vue sanglante le cas mortel en découvroit. Que dirai-je plus? Si ce n'est que celui chevalier premier monta la tour, continuellement l'assaillit, et dernier la désempara, et à la retraite soutint le faix des ennemis jusques à ce que tous ses compagnons fussent en bas, et malgré ses adversaires se retira. Dont, après le vrai dire de ceux qui de ce bien-fait l'accusent, j'ai voulu par le mien écrit, de titre de louanges, sa mémoire enrichir; et ce, pour à lui profiter, et donner exemple aux autres. A la fin de ce conte m'est à dire de ceux qui sur les fausses braies étoient, lesquels à toutes mains combattoient les Turcs, et là moult hardiment les assaillit le capitaine messire Jean de Porcon, comme celui qui mieux aimoit mourir en cette besogne, qu'avoir déshonneur en son entreprise. Chaque chrétien y mettoit son pouvoir à l'exploit, tellement que pour un temps furent les Turcs mal menés : toutefois tant de coups de traits, de pierre et d'artillerie jetèrent sur nos gens, que plusieurs furent blessés; et avec ce, avoient,

lesdits Turcs, de grands cercles pleins de soufre et de poix tout autour, dedans lesquels mettoient le feu : puis les jetoient d'amont les murailles de la tour jusques sur nos gens, qui assailloient les fausses braies, et là, où cela tomboit, brûloit tout. Encore avoient-ils des sacs de toile et de cuir, bien liés, pleins de soufre et de poudre à canon; dedans lesquels étoit un pot étouppé et plein de charbons vifs, que pareillement jetoient du haut des tours en bas, et à la chute, le pot, qui étoit dedans le sac, se cassoit, dont le feu s'épandoit par ladite poudre, et brûloit ceux qui là autour étoient; et tel ennui et dommage firent aux chrétiens, que besoin leur fut de eux retirer. Plusieurs furent là blessés; et mêmement le capitaine messire Jean de Porcon, lequel étoit sur un pan de mur rompu au bas d'une tour, dedans laquelle étoit grand nombre de Turcs, lesquels jetoient pierres de faix et lances de feu sur ledit Porcon, et sur ceux qui avec lui assailloient la muraille, et d'une pierre assenèrent ledit Porcon sur son armet : tellement que à la coulée les cloux qui tenoient sa bavière furent rompus; dont sadite bavière chut au pied de la muraille par au-dedans de la ville, où y avait grand'force de Turcs qui défendoient ladite muraille, laquelle n'étoit tant bréchée que du haut jusques au bas du côté de la ville n'eût la hauteur d'une pique; et voyant iceux

Turcs ledit Porcon désarmé le dessous du visage, l'un d'iceux lui donna d'une pique sous la gorge tel coup, que le fer lui sortit au travers du visage : duquel coup il fut moult étonné, et dont il mourut puis après; et ce fait, après long assaut, se retirèrent les chrétiens. Les Turcs, voyant ladite retraite, approchèrent les fausses braies, et là commencèrent à charger nos gens, qui jà se retiroient : toutefois dessus lesdites fausses braies, demeurèrent des derniers trois gentilshommes, c'est à savoir Louis de Bourbon, comte de Roussillon, Philibert de Damas, et un autre, nommé Gilbert de Châteauvert; lesquels, comme jeunes, hardis et chevaleureux qu'ils étoient, soutinrent le combat contre les Turcs moult longuement. Le comte de Roussillon à cet affaire fit aux chrétiens connoître la valeur de sa personne, et aux Turcs sentir le pouvoir de sa force : car à tour de bras, la hache au poing, se tint ferme contre eux, en les repoussant et chargeant à toutes heurtes. Pour accourcir tant fit que, de tous les chrétiens qui étoient au siége, fut loué hautement, et tenu en bonne estime, et outre le vouloir et malgré le pouvoir des Turcs, qui moult l'ennuyèrent, se retira et gagna sûreté. Plusieurs chrétiens furent là blessés et occis; et tant que ledit assaut fût cessé au désavantage de tous ceux qui à cette folle entreprise se trouvèrent, et pour n'avoir

voulu croire le chef de l'armée, et à lui obéir: ce qui est contre les cérémonies de l'ordre militaire, et répugnant aux droits de discipline de chevalerie. Or revenons au parfaire de la fin de notre assaut, qui fut tel que chrétiens, comme j'ai dit, firent retraite, mais outre leur vouloir: car là n'y avoit nul d'eux qui, pour mieux en faire, n'eût volontiers en plus grand hasard sa vie mise; et bien le montrèrent deux jeunes gentilshommes, dont j'ai parlé par ci-devant, lesquels derechef nommerai, à savoir: Philibert de Damas, seigneur de Saint-Amour, en la duché de Bourgogne, et Gilbert de Châteauvert, les bien-faits desquels je ne veux mettre en silence, mais de leur vertu méritoire faire digne commémoration, disant que si les autres chrétiens à leur perte se retirèrent pour leur vie sauver, ceux-ci honorablement demeurèrent pour vertueusement mourir. Car, après toute la retraite de leurs compagnons, eux tous deux ensemble, armés de toutes pièces, l'épée au poing, sur un pan de mur des fausses braies demeurèrent, et là firent merveilles d'armes. Car Turc ne les approchoit de la longueur de l'épée, que du tranchant ou de la pointe d'icelle ne se sentit jusques à l'effusion de son sang. Somme, tel chapplis de Turcs firent autour d'eux, que la place étoit toute jonchée de morts; tellement que de sang furent leurs épées toutes teintes et enrougies,

et eux tant foulés et battus de coups de pierres et de dards, que en tous endroits étoient leurs harnois rompus et faussés. Mais pour ce, ne perdirent contre leurs ennemis pied de muraille, jusques à ce que tant de sang eurent rendu, que tous leurs membres en furent débilités, et que de toutes parts fussent environnés des païens, et d'iceux outrement assaillis: ce qu'ils furent à la parfin, et pressés de tant que, en eux défendant comme sangliers aux abois, furent pris par les mains des païens, et à la vue des chrétiens, qui secourir ne les pouvoient, cruellement martyrés. Ainsi moururent glorieusement les fidèles champions du bon Jésus-Christ, qui, pour le guerdon méritoire de leur loyal service, fit leurs corps en bas transis possesseurs de cinq pieds de terre, et leurs âmes vivant à mont héritières de tout le Paradis.

Les Turcs furent moult joyeux d'avoir ainsi repoussé les chrétiens, et de ce, plus s'enhardirent. Toutefois tant ne furent assurés, que la nuit ensuivant ne missent la main au rempart, et l'avis à la garde de leur ville, et que aux places plus prochaines d'eux, tenant leur parti n'envoyassent secrètement demander secours. Car bien se doutèrent que les chrétiens ne les laisseroient à tant; ce qu'ils ne firent: car le lendemain au matin recommencea la batterie de plus belle et plus grande

qu'auparavant, laquelle dura huit jours entiers; et pour hâter l'œuvre, furent faites mines sous un pan de muraille par les pionniers, et tellement ébranlée, que plus de vingt pas en longueur fut icelle muraille atterrée. Durant cette batterie, les Turcs ne firent nulles saillies, mais contreminèrent et remparèrent le dedans de leur fort comme ils purent. Les chrétiens, qui lors étoient du guet, alloient souvent la nuit contre leurs murailles, et là aucuns d'iceux, qui musiciens étoient, dirent plusieurs bons motets et douces chansons : ce que les Turcs écoutèrent volontiers; et laissoient toute œuvre pour ouïr la douceur de l'harmonie, sans faire semblant de vouloir mal faire auxdits chantres par jets de pierres, ou coups de traits, ni leur chanterie empêcher. Là dedans fut un Breton bretonnant, natif de Quimperlé, lequel demanda si avec l'armée chrétienne avoit point quelque autre Breton, pour parler à lui : auquel fut dit que si avoit, fût à lui présenté un pour savoir qu'il vouloit dire; lequel dit en son langage, que dedans la ville de Métélin n'y avoit plus de vivres, et que les Turcs ne pourroient plus guères soutenir le siége; et par lui firent demander les Turcs aux chrétiens pourquoi ils étaient là venus, et mêmement aux François, auxquels n'avoient rien forfait ni donné cause d'avoir à eux querelle de guerre. Dont leur fut fait sur ce ré-

ponse que pour ce que la terre qui aux chrétiens appartient, détenoient et avoient usurpée; pour la recouvrer étoient là venus, et pour soutenir la foi de dieu Jésus-Christ contre iceux païens : lesquels derechef firent dire par ledit Breton que ce n'étoit pas eux qui avoient fait mourir Jésus-Christ, ains étoient les Juifs, et que à eux devoient avoir la guerre. Plusieurs autres questions furent entre eux, que je laisse, et reviens à la batterie de la ville, laquelle dura tant que les capitaines et canonniers de notre armée dirent que c'étoit assez pour devoir donner entrée à tous ceux qui vertueusement y voudroient leur pouvoir efforcer. Messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi, sur ce ordonna Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, avec grand nombre de François à livrer d'un côté celui assaut, et de l'autre les Vénitiens; et au premier commencer, ledit messire Philippe de Ravestain fit là plusieurs chevaliers et exhorta chacun de bien faire, et que nul en cet affaire mît, par défaut de cœur vertueux, son honneur en arrière. Et ce fait, chacun approcha le bord des fossés qui étoient profonds et larges, entre lesquels et les murailles de la ville y avoit des fausses braies de la hauteur du bord des fossés, ou un peu plus, qui ne se pouvoient battre : car à fleur de terre étoient. Dedans les murailles de la ville y avoit brèche en plusieurs lieux; et mêmement toutes les dé-

fenses et créneaux de ce côté étoient par terre. Pour suivre propos, l'assaut fut sonné, et gens d'armes avec leurs échelles prêts de donner dedans. A l'entrée des fossés étoit lors un cordelier, nommé frère Bernardin, lequel étoit armé sous son habit, et tenoit au poing une demi-pique, et la rapière à son côté, qui donna la bénédiction à tous les chrétiens présens, et leur dit, que, pour l'exaltation de la foi de notre seigneur Jésus-Christ, chacun devoit mettre sa vie en aventure; et lui-même avec eux se mit des premiers à descendre les fossés. Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, et un Breton, nommé messire Guillaume Cadore, ayant l'enseigne de messire Jacques Guybé, furent les premiers descendus; et sitôt qu'ils eurent pied à terre prirent chacun une échelle, et icelles portèrent au pied des fausses braies, et là les dressèrent, et moult vigoureusement s'efforcèrent de les monter. Le seigneur de Châtillon, sans attendre autre secours, mit les pieds dedans son échelle, l'épée au poing, et commença à monter. Mais au droit de lui et sur le mur étoit un Turc, lequel lui lâcha une grosse pierre de faix tant rudement, que sur la tête lui froissa son armet, si que pour la pesanteur d'icelle pierre ledit sieur de Châtillon alla par terre tout froissé et comme mort, et toutefois fut relevé et mis hors de la presse. Les Vénitiens à cet affaire se montrèrent tels, que chose ne firent à reprendre; car de leur côté assaillirent la muraille à grand effort, et entra un de leurs enseignes jusque dedans les murailles de ladite ville, qui fut à force de Turcs rechassé. A la descente des fossés y avoit telle presse dedans les échelles, que, pour la foule qui là étoit, ceux qui étoient à bas ne purent avoir nulles d'icelles échelles pour monter où étoient les Turcs : ce qui fut trop mal avisé aux chrétiens; car, premier que de descendre, devoient ordonner nombre d'échelles pour dévaler, et autres pour monter, et tout à une fois; afin que les ennemis n'eussent long loisir d'empêcher la descente et de défendre le monter des chrétiens; ce qu'ils eurent. Parquoi nul chrétien osoit approcher les deux échelles dressées contre les fausses braies; car à toute heure, de dessus les murailles, et d'une tour qui regardoit le long des fossés, coups de pierres, de traits et d'artillerie tiroient celle part et au travers de la presse, tellement que plusieurs furent morts et affolés dedans les fossés. Là fut tué un capitaine des piétons, nommé Antoine Ouerment, de Provence; le lieutenant de Jacques Galiot, sénéchal d'Armagnac. Pareillement, le lieutenant de Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, eut d'une grosse pierre sur la tête : dont puis après mourut. Aussi Jean Stuart, duc d'Albanie, eut là un coup de trait d'un arc turquois

duquel fut sa bavière faussée, avec la gorgerette toute à travers, et lui, atteint jusques au sang. Aussi fut là blessé le marquis de Bade, qui des premiers étoit entré. Messire Jean Chapperon, qui fut là chevalier, eut un coup de trait au visage au travers du nez. Bertrand de Castelbayart fut encore là blessé en plusieurs lieux; si fut Pregent de Jagu, lequel eut deux coups de trait. Messire Guillaume Cadore, qui aux premières échelles étoit monté, son enseigne au poing, eut plusieurs coups de trait, de pierres, de lances et de piques, et tant vigoureusement se défendit, que, après long combat de main, son enseigne toute froissée, tint toujours pied ferme. Là aussi étoit messire Jacques Guybé, qui, pour le danger des coups des Turcs, ne reculoit un seul pas. Grand nombre d'autres gens de bien étoient là, lesquels furent presque tous blessés de coups de trait, de pierres ou d'artillerie; car, comme j'ai su par ceux qui le virent, le trait y alloit si menu, que les rais du soleil en étoient obscurcis. Pour venir à fin de propos, les chrétiens furent si mal menés, que question fut de retraite. Mais il y eut étrif entre eux, qui premier se mettroit au retour; car tant avoit chacun son honneur pour recommandé, que mieux vouloient illec demeurer au danger des coups de leurs ennemis que honteusement voie de sûreté chercher. Toutefois, au long aller,

ils se retirèrent à leur perte et désavantage; et ce, pour n'avoir, premier que commencer, leur affaire pourvue à la fin d'icelui : dont je dis que, en telles choses et toutes autres tendant à louable effet, est requis ordonner du présent, pourvoir au futur, et le prétérit recorder; car celui qui du présent n'ordonne, chemine les yeux clos; qui oublie le prétérit, met le temps au perdu, et qui ne pense du futur, en toutes choses au dépourvu déchoit. Donc, selon l'opinion de Sénèque, le chef prudent doit devant ses yeux avoir, et en son courage savoir les biens et maux qui peuvent survenir, pour soutenir l'un, et l'autre modérer. Or, revenons au conte, et disons que l'armée chrétienne avoit jà demeuré dedans l'île de Métélin plus de vingt jours, sans pouvoir là faire chose plaisante ne profitable à la chrétienté, ce qui moult les chrétiens ennuyoit; et, avec ce, jà tant avoient soutenu d'ahan, tant pour la fâche du temps d'hiver, qui jà avoit cours, que pour le dommage que avoient là encouru; tel que, avec ledit ennui de l'hiver, qui moult leur contrarioit, tant de gens de louable estime étoient là morts, que trop grande souffreté en avoit le surplus. La plupart des soldats étoient ou blessés ou malades, les vivres appetissés et amoindris, les poudres et pierres d'artillerie diminuées et gâtées, et du secours de frère Pierre d'Aubusson, grand-

maître de Rhodes, qui là se devoit trouver, comme j'ai dit, n'étoit nouvelles : dont je ne veux pas dire que les bons chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Hiérusalem aient fui la lice, ne que l'île de Métélin et plusieurs autres soient, par leur défaut, usurpées par les Turcs sur la chrétienté ; car, ainsi que depuis m'a été dit par un chevalier de l'ordre susdit, nommé frère Nicolas de Montmiral, qui lors étoit à Rhodes, ledit grand-maître avoit apprêté vingt-quatre navires et galères, armées de quatre cents chevaliers et de quatre mille autres soudards, avec artillerie et vivres pour long-temps, à secourir cet affaire. Mais leur secours vint trop tard, ou trop tôt délogea l'armée. Toutefois, si audit siége de Métélin se fussent trouvés, comme promis avoient, très-bien eussent leur promesse acquittée, et moult renforcé les chrétiens, qui bon métier en avoient, et tel, que messire Philippe de Ravestain, chef de leur armée, considérant les choses susdites avec les capitaines chrétiens qui là étoient, voulut, sur ce, tenir conseil, lesquels furent tous d'avis de devoir retourner; et, sur cette conclusion, ledit seigneur de Ravestain fit, la nuit ensuivant, charger l'artillerie aux navires, et au plus matin, à la vue des Turcs, mit ses gens en ordre et à chemin pour retourner auxdits navires. Les Turcs firent lors une saillie légère et suivirent les chrétiens, mais de la longueur d'un jet de pierre ne les approchèrent. Ainsi s'en allèrent les chrétiens tout le pas jusques au bord de la mer, et montèrent dedans leurs navires, où ils demeurèrent tout ce jour.

XXIX.

Comment les chrétiens firent derechef une descente en l'île de Métélin à la suasion des Vénitiens.

Le lendemain au matin, qui fut le pénultième jour d'octobre, le navigage des chrétiens fut apprêté et en branle pour vouloir retourner au pays de sûreté ; et ainsi que paroles furent de mettre voiles au vent, huit galères des Vénitiens, qui étoient allées vers Constantinople pour guetter les ennemis et découvrir la mer, arrivèrent devant ladite île de Métélin; lesquels firent leur rapport audit seigneur de Ravestain devant les autres capitaines, disant que de plus de deux cents milles loin païens n'approchoient, et que de ce ne falloit avoir doute, ne des Turcs de Constantinople : car aux environs n'étoit nouvelles de leur effort. Aussi avoient iceux Vénitiens pris dix Turcs sur mer, par lesquels ils avoient su que dedans Constantinople se faisoit bonne garde et grandes fortifications, pour doute de la venue

des chrétiens, que les Turcs, long-temps devant ce, attendoient; et en outre affirmoient, lesdits Turcs prisonniers, la ville de Métélin être prenable et aisée à affamer : car dedans n'y avoit point d'eau, et que moult grande disette avoient les Turcs, qui dedans étoient, de tous autres vivres. Aussi dirent, iceux Vénitiens, que, en leurs galères, force équipage avoit et bonne provision de vivres, voire pour soutenir encore le siége moult long-temps; parquoi dirent que bon seroit derechef assiéger ladite place, et que, sans faillir, elle seroit prise à celle fois par famine, ou d'assaut emportée, car les Turcs qui étoient dedans n'en pouvoient plus; et, sur ce, promettoient les Vénitiens, de leur part, faire merveilles, à la remontrance et enhortement desquels l'armée des chrétiens fit encore une descente; et là fut ledit seigneur de Ravestain content que, pour faire chose serviable à la foi de Jésus-Christ et à l'honneur de ses champions, tout allât en avant, et aussi que, ce pendant, le secours de Rhodes pourroit venir; et ainsi se mirent les chrétiens à terre, et plus allègrement allèrent en besogne qu'oncques-mais. Les Turcs, voyant celle descente, saillirent à l'escarmouche, à nombre de deux cents hommes ou plus, et, comme devant, voulurent empêcher le passage; mais plus rudement qu'aux autres fois furent reboutés et chassés

battant jusque dedans leurs portes, et plusieurs blessés et occis; et ce fait, fut derechef ladite ville assiégée comme devant, et battue en plusieurs lieux.

Bien montrèrent les François, et autres chrétiens, qui là étoient, que bonne envie avoient de conquêter ladite île de Métélin, et à bon droit. Car, selon Strabon, en la Géographie, l'île de Lesbos, qui est Métélin, est, entre les autres îles de Grèce, digne de mémoire. Et selon Pline, en l'Histoire Naturelle, elle a de circuit huit vingt-sept milliaires, qui se montent à quatre-vingts lieues, ou plus. Dedans souloit avoir deux ports de mer, et neuf cités: et n'y en a plus qu'un, et une cité. Les bons vins en singularité croissent là; il y a plusieurs montagnes, et cinquante, que rivières que ruisseaux. Saint Paul, apôtre, fit là devant un de ses trois naufrages, et dedans, fut mors d'une vipère, dont il guérit miraculeusement. Castor et Pollux, à la poursuite d'Hélène, leur sœur, périrent devant ladite île. Plusieurs de renom florissant y furent nés, comme Théophane, grand historien, et familier de Pompée : de là furent pareillement nés, Terpander, inventeur de plusieurs accords de musique, Arion le bon harpeur, Pittacus, l'un des sept sages de Grèce, et Sapho, la noble poétrice, qui fut amoureuse de Phaon, selon la dernière épître d'Ovide. Ladite île de Métélin est située en la mer

de l'Archipelague, dit anciennement la mer Ægée, distant de Constantinople à trois cents milliaires, de Ténédos à douze milliaires, du port de Sigée, qui est devant Troie, à cinquante milliaires. Je laisse cet incident, pour rentrer à mon propos, et dis que, durant le siége dernier et seconde descente que firent lors les chrétiens en ladite île de Métélin, un renfort de Turcs y survint de six à sept cents hommes tocqués de blancs couvrechefs, et iceux nommés Janissaires, lesquels arrivèrent entour la minuit; et tant à secret, que de leur venue ne fut nouvelles, que premier ne fussent à terre descendus, et approché le guet des Vénitiens, de tant, que, sur le côté que iceux Vénitiens gardoient au dépourvu, commencèrent les Turcs l'alarme, et chargèrent si à point, que lesdits Vénitiens leur donnèrent passage, et vers le quartier des François se retirèrent tous à la flotte comme éperdus. Ce qui moult épouvanta toute l'armée, pensant que plus de dix mille Turcs fussent là venus au secours de la ville. Toutefois, sitôt que de ce furent nouvelles entre les François, chacun d'eux s'émeut, et coururent aux armes. Messire Philippe de Ravestain, chef des chrétiens, voyant la manière effrayée des Vénitiens, et leur désordonnée retraite, eut soudainement doute des ennemis, comme non averti de leur nombre, et, vu l'heure de leur venue, qui fut de

nuit, comme j'ai dit. Mais tout ce mis à part, avec ceux qui le plus tôt furent armés, s'en alla où les Turcs passoient. A ce bruit, se trouvèrent plusieurs, desquels fut Jean Stuart, duc d'Albanie, James, l'infant de Foix, Jacques de Bourbon, comte de Roussillon, René d'Anjou, seigneur de Maizières, messire Jacques Guybé, Jacques Galiot, Aimon de Vivonne, François de la Largerie, messire Jean Chapperon, Prégent de Jagu, un nommé Barrault, et grand'foule d'autres, lesquels hâtivement marchèrent vers les Turcs, qui passoient à la file et gagnoient la ville. Toutefois, les François coupèrent chemin à une partie d'iceux, entre le port et la ville; et là, chargèrent les uns sur les autres bien à point. Les chrétiens firent merveilles d'assaillir les Turcs, et les chargèrent tout à droit, dont aucuns d'iceux Turcs, voyant le jeu mal parti, pour eux, se cuidèrent retirer en la mer pour eux sauver; mais ils furent suivis par messire Jacques Guybé, lequel se mit après iceux jusques aux aisselles dedans l'eau, et là, à grands coups de hallebarde, en fit noyer plusieurs. Et, est à savoir que celui bon chevalier avoit la vue courte : par quoi, ainsi qu'il m'a été dit, rua maints coups sur les ondes de la mer, pensant asséner ses ennemis, dont plusieurs furent là ensevelis. Les autres, qui des chrétiens furent environnés, à vive force se défendirent; et, à

tout leurs cimeterres larges et tranchans, blessèrent et occirent prou de gens; et entre autres un Normand, qui fut atteint sur l'épaule, de tel coup, que jusques au milieu de l'échine fut pourfendu.

A celle charge fut des premiers Jacques Galiot, sénéchal d'Armagnac, et tant avança, que en barbe eut un grand Turc, tenant en main un cimeterre tranchant, auquel s'adressa ledit Galiot, un long estoc au poing, et là, aux rais de la lune, qui lors étoit claire, se choisirent l'un l'autre, et, à l'approcher, mirent leurs glaives en besogne, tellement, qu'aux premiers coups donner, chacun, cuidant asséner son ennemi et donner à droit, bon pied et bon œil de ce danger les garantirent : car chacun d'eux obéirent à ce. Mais, au faillir des coups, se joignirent si rudement, que, au rencontrer, se heurtèrent de tête et de pieds, en sorte que le Turc alla par terre, et le sénéchal d'Armagnac, qui étoit jeune et adroit, se trouva dessus le Turc, et, à la chute, lui donna de l'estoc tout au travers du corps, tellement, qu'onc puis celui Turc ne se releva. Le duc d'Albanie pareillement se trouva main à main avec un autre Turc, lequel vigoureusement vainquit et occit. Somme, chacun chrétien, qui là se trouva des premiers, transmit son Turc en enfer. Les autres Turcs se défendirent très-bien et longuement; mais à la parfin furent si mal menés, que sept vingts d'iceux demeurèrent étendus en la place : le surplus des autres gagnèrent ladite ville, quinze excepté, lesquels furent pris et semonds de prendre la foi chrétienne; lesquels ne voulurent, mais dirent qu'ils aimaient mieux mourir que de laisser leur foi païenne : parquoi furent tous tués et leurs têtes mises sur des lances, et en la vue de ceux de la ville. Or avisez que chrétiens devroient faire pour soutenir la sainte et approuvée foi de Jésus-Christ, quand ces pauvres païens aveuglés, pour foi damnable tenir, et les traditions erronées du faux Mahomet avouer, se voulurent soumettre au tourment de cruelle mort. De ce je me tais, pour parler du siége de la ville de Métélin, laquelle étoit sans cesse battue d'artillerie et moult ennuyée des chrétiens, qui, pour cet affaire mettre à fin, employèrent tous leurs efforts; et là n'y avoit nul, de quelque état, qui ne mît les mains en besogne. Un cordelier étoit là, dont j'ai parlé ci-devant, lequel disoit tous les jours la messe devant les chrétiens, et les prêchoit souvent la parole divine; et, avec ce, avoit toujours le harnois sur le dos, comme un des autres soudards, prêt d'exécuter la guerre, et à tout besoin se trouver aux coups donner; et tellement le fit, qu'un jour, durant le siége, avec un petit nombre de François, se mit dedans une bar-

que, et s'en alla jusque contre les murailles de la ville, où étoit attaché un grip des Turcs, chargé de figues et de raisins, et malgré les Turcs, qui de la ville lui tirèrent coups de traits et d'artillerie, à toutes mains par force entra dedans, et, avec l'épée, trancha les chaînes et cordes, et emmena ledit vaisseau jusques aux autres navires des chrétiens, duquel refusa des Génevois sept cents ducats. Mais le seigneur de Ravestain ne voulut qu'il fût vendu : ains le mit à son usage. Pour venir à chef de conte, les murailles de la ville de Métélin furent tant rompues et bréchées, que l'opinion fut commune entre les chrétiens que l'assaut se devoit donner : dont la batterie fut cessée, et l'assaut commandé d'un côté de la brèche aux François, et de l'autre aux Vénitiens; à tous lesquels dit le seigneur de Ravestain, que à cette fois étoit heure et besoin de faire tel devoir d'armes, que les païens connussent à leur perte la vertu des chrétiens, ou, au défaut de ce, encourir un délos de perpétuel reproche; parquoi mieux valoit illec tous mourir à honneur, qu'au décri de toute chrétienté, à la honte d'eux, et des païens désestimés retourner. Ce dit, l'assaut fut sonné et la muraille approchée; les François, pleins de vouloir délibéré, ne faillirent à soi trouver où leur étoit ordonné, et à la foule se mirent aux brèches, et commencèrent l'assaut à rude

pouvoir; et est à savoir que c'étoit au même lieu où la muraille avoit été assaillie les autres fois. Les Turcs se trouvèrent à la défense du passage, à grands flambeaux, et cercles ensulfurés, ardens et pleins de feu, et avec lances, dards et traits, défendirent si à point leurs murailles, que lesdits François, après long combat, se retirèrent blessés et las. Les Vénitiens, qui avoient promis, sur leur honneur, au seigneur de Ravestain d'entrer des premiers et faire les grands coups, n'approchèrent la muraille d'un jet de pierre près; parquoi l'assaut fut cessé, et dit par les chefs de l'armée, que, puisque autre chose ne se pouvoit faire, on se mettroit au retour : ce qui fut fait. L'artillerie fut mise dedans les navires, et, à la vue des Turcs, les chrétiens, tout bellement, s'en allèrent monter en mer, pour retourner chacun en son pays.

XXX.

Du retour que firent les François de l'île de Métélin, et des tourmentes et naufrages qu'ils eurent sur mer.

Le navigage des chrétiens fut prêt pour prendre le retour; dont les aucuns furent joyeux de retourner en leur contrée, les autres marris de n'avoir autrement besogné au dom-

mage des païens, et les autres adoulés pour la mort et perte de leurs amis, qui là étoient demeurés. Tant de malades et de blessés étoient, que là grande plainte y avoit : les uns faisoient promesses et vœux à Dieu et aux saints, s'ils pouvoient échapper, de renoncer au monde; les autres, d'aller nu-pieds à Saint-Jacques, et les autres à Rome, et en Hiérusalem. Quoi plus? si ce n'est que, avec les ennuis susdits, l'hiver était en vigueur, les vents en force, et la tourmente en pouvoir. Ainsi s'en allèrent les chrétiens au danger de la tempête, et entre les mains des Turcs demeura l'île de Métélin. Or, ne sais-je à quoi tint que la chose n'allât en mieux; ou si Dieu, qui de toutes choses duement dispose, pour quelque juste cause ou jugement secret, ainsi le permit; ou si par la force de la place, avec le pouvoir pour la garder et le vouloir de la défendre, les Turcs, qui de tout ce étoient garnis, en demeurèrent à tant; ou bien si par le défaut du renfort des chrétiens, qui là se devoit éprouver, l'œuvre demeura imparfaite au désavantage de toute la chrétienté? Sur ce, n'en sais que dire, si n'est que au premier doute se peut donner solution, telle que le bon seigneur Dieu, qui toujours a eu l'œil à la défense et à l'aide des champions de sa sainte foi catholique, et à la rigueur exécuté le fléau de son ire sur la gent qui ne l'a pas connu, et, son

nom confessé, eut à cet affaire secouru les chrétiens, comme il eut pu, si d'eux-mêmes ils se fussent aidés comme ils devoient. Secondement, se peut prouver que la défense des Turcs, ni la forteresse de la ville de Métélin, n'étoient pour devoir résister contre le nombre suffisant de chrétiens, vu les fortes places, villes et châteaux, par ci-devant mêmement par les François en Lombardie et par les Itales, par eux prises d'assaut et de vive force emportées. Donc, le défaut susdit se doit attribuer à ceux qui au besoin dudit affaire ont tourné le dos : dont s'ils n'ont parti au dommage de la perte, pour le moins doivent avoir, si auront-ils, entière portion du titre de reproche; si au couteau d'équité sont divisés les partages. Et à tant de ce propos me déporte, si ce n'est qu'à cette conclusion veux ajouter que tout fidèle catholique ne doit, pour son singulier profit, la commune utilité de la chrétienté délaisser. Pour revenir à l'armée des chrétiens, au vent avoit jà mises voiles pour approcher terre : dont les Vénitiens, avec le capitaine Pregent de Bidoulx, prirent vent vers leurs îles et pays de Grèce; les Génevois cinglèrent leur quartier à part vers Milo; et messire Philippe de Ravestain, avec le navigage de France, prit le droit canal pour venir en Sicile. Et après avoir fait deux journées par mer, frère Pierre d'Aubusson, grand-

maître de Rhodes, transmit un de ses chevaliers devers ledit messire Philippe de Ravestain, pour lui dire que l'armée de Rhodes étoit prête pour se mettre au voyage de Métélin, et que si derechef vouloit retourner en ladite île de Métélin, que dedans huit jours après se trouveroit ladite armée de Rhodes. Oyant le rapport de ce chevalier, le seigneur de Ravestain avec ses capitaines consulta l'affaire, si que à la conclusion chacun fut d'avis de ne devoir retourner à Métélin; mais droit à terre surent naviguer, disant que jà étoit l'armée départie, les vivres diminués, l'artillerie dégarnie de poudres et de pierres, les navires mal équipés et moult empirés, les soldats blessés et malades, et grand nombre d'iceux morts et ensevelis, l'hiver venu, vents et tourmentes de saison, et plusieurs autres empêchemens et détours, qui défendoient aux chrétiens de non retourner, et la guerre pour l'heure recommencer aux Infidèles; mais devoir prendre la voie de leur retour droit à leur pays. Dont ainsi le firent, et adressèrent vers l'île de Chio, laquelle abordèrent par un vent, et là surgirent. Dedans se mit le seigneur de Ravestain avec plusieurs; et là, fit descendre les malades, pour prendre rafraîchissemens. Six jours entiers y demeurèrent, pendant lequel temps mourut là messire Jean de Porcon, seigneur de Beaumont, lequel avoit été blessé au

premier assaut de Métélin, comme j'ai dit. Là, moururent aussi Blancquefort, Arzelles, et plusieurs autres; lesquels furent enterrés dedans l'église des Cordeliers de Chio, et solennellement servis. Auquel lieu est pareillement ensépulturé feu Jacques Cueur, dedans le milieu du chœur de ladite église.

Toutes ces choses expirées, les voiles furent levées et mises au vent, et adressées vers le cap Saint-Ange, vis-à-vis de l'île de Cythérée. Celui cap Saint-Ange est un haut rocher en la mer de l'Archipelague, appelé anciennement le promontorium Mallée, très-dangereux à circuir, pour ses détroits. Et là près est ladite île de Cythérée, terre de Saint-Marc, en laquelle fut Hélène, ravie par Pâris de Troie. Et est icelle île vis-à-vis de la Morée, terre grecque, laquelle Morée se souloit appeler Achaïe; et là étoit Lacédémone, et le royaume de Ménélaüs, à présent occupé des Turcs. Dedans ladite île de Cythérée, souloit avoir plusieurs bons ports de mer; mais ores n'en y a pas un qui vaille. Deux méchantes villes y a, nommées, l'une Cérigo, et l'autre Saint-Démétri; et les habitants sont tous pauvres gens, pasteurs, durs, rudes, et agrestes, et malsains. Le navigage des chrétiens fut, le jour de Sainte-Catherine, entre le cap Saint-Ange et l'île de Cythérée; et là survint une tourmente tant impétueuse, que toutes les na-

vires et galères cuidèrent périr et profonder; car, par la force du vent et du flot des vagues enflées de la mer, tous les vaisseaux furent épars et dispers les uns des autres, et si loin, que onc puis tous ensemble ne se trouvèrent; et là eurent moult à faire, car ladite tourmente dura ledit jour dès le midi jusque le lendemain au matin : dont par le croulis des navires, plusieurs malades et blessés moururent là dedans, et furent jetés en mer. Ce fut chose bien piteuse; car, avec ce, deux navires allèrent à fond, comme pourrez ouïr.

Messire Philippe de Ravestain, avec les gentilshommes françois qui là étoient, étoit dedans une navire, nommée la Lommeline, et bien six cents hommes, lesquels, sitôt que la tourmente les prit, firent jeter tous leurs ancres en mer pour cuider arrêter la navire; mais soudainement cordes furent rompues et mâts brisés, et tous eux tant lassés, que plus n'en pouvoient, dont aucuns d'eux, pour supporter le travail, se couchèrent sur les coites et les couvertes de leurs lits de camp, et laissèrent leurs vies branler aux dangers de fortune, qui conduisit leur navire par tourmente, jusque dans l'île de Cythérée; et là, sur les deux heures de nuit, contre un rocher eurent le choc tel, que le château du devant de leurdite navire fut parti et acravanté, et la carène froissée et rompue, dont tout à plein entra

l'eau dedans, et là furent noyés plus de deux cents hommes. Le seigneur de Ravestain et les gentilshommes françois qui étoient couchés sur le haut et aux côtés de la navire, se levèrent hâtivement après le heurt, l'un en chemise, l'autre déchaux et l'autre nu, et ainsi aux rais de la lune, qui était claire, approchèrent le rocher, et là ainsi comme ils purent se grippèrent contre icelui, et tant firent, qu'ils sauvèrent leur vie, et eux garantirent et gagnèrent terre. De six cents hommes qui là étoient, deux cents ou environ échappèrent, les autres périrent. Tous ceux qui sauver se purent s'assemblèrent, et pour la nuit passer, prirent logis à pleine terre, desquels étoient le seigneur de Ravestain; James, infant de Foix; le duc d'Albanie, messire Jean de Saints, Jean de Mouy, Aimon de Vivonne, et grand nombre d'autres, lesquels étoient là en terre étrangère, sans amis, sans connoissance, sans secours, sans argent, tout nus et en chemise, à la merci de rudes gens et peuple inhumain, et en somme, abandonnés à tous les heurts de perverse fortune, et avec l'ennuyeux passe-temps de l'impétueux hiver. Ainsi passèrent illec toutes les heures de cette froide nuitée, sans avoir sur eux autre couverture que le manteau des obscures nues. Et ainsi tous ensemble, comme pourceaux amoncelés, dos contre dos, pour eux l'un l'autre échauffer, furent là

dedans une logette découverte jusques au matin. Hélas! ce fut chose bien désolable! Mais la fin de ce malheureux conte me met au commencement d'un autre cas bien étrange, et trop dommageable, moult ennuyeux à raconter et très-piteux à ouïr : car encore, avec la déconvenue du naufrage susdit, pour ce, ne fut l'ire de la mer rapaisée envers les chrétiens; car en persistant à la persécution d'iceux, une autre navire, nommée la Pensée, à l'encontre d'un rocher, près d'un jet de pierre du lieu où l'autre étoit enfondré, fut, ce même jour, sur l'heure du soleil levant, éclatée par tempête, et mise à fond, avec sept cents hommes chrétiens, qui dedans étoient: dont grand nombre de gentilshommes flamands, qui audit voyage étoient allés, furent là perdus et noyés avec tous les autres, deux seulement exceptés, que les cinglots des enflées ondes de la mer, ne sait comment, regorgèrent et jetèrent sur le gravier presque morts.

Le seigneur de Ravestain, et ceux qui avec lui s'étoient sauvés, virent les susdits périr devant eux, sans leur pouvoir donner autre secours que prier Dieu pour eux, et être en leur perte compatients. Après tous ces malheurs commencés, la fin en fut telle que, avec le dommage irrecouvrable des morts, ceux qui échappèrent vifs, en la manière susdite, se mirent parmi l'île de Cythérée, l'un çà l'autre là, pour chercher leur aventure, qui fut telle, que les habitants de ladite île ne leur voulurent donner entrée dedans leurs villes, ne bailler habillements ne vivres, sinon tant à tard, que de male faim et froidure cuidèrent là tous mourir; si, que plusieurs en furent grièvement malades; et mêmement Aimon de Vivonne, seigneur de La Châtaigneraie en Poitou, lequel, par la dureté du froid et disette de vivres, prit le mal de la mort; si firent plusieurs autres. Ainsi furent traités les François dedans l'île de Cythérée, par l'espace de vingt et un jours entiers, en querant leur pain comme pauvres mendiants. Et ce durant, un patron de galère vénitien, nommé messer Paul Calbo, lequel par tourmente étoit illec abordé, leur survint au besoin, lequel leur donna secours de cent hommes armés, à l'aide desquels eurent provision de vivres et fournitures d'habillements. Et après ce, s'en alla ledit Calbo à Milo, où étoient les Génevois, et là iceux avertit du méchef des François, dont iceux Génevois, compatients du mal d'iceux François, leur transmirent en Cythérée trois galères armées pour les recueillir. Dedans icelles se mit messire Philippe de Ravestain avec ses gens, et, eux embarqués, tirèrent vers le port de Corfou, auquel lieu séjournèrent huit jours entiers.

Les Vénitiens, sachant la défortune de nos

gens, furent bien joyeux, mais tant courroucés contre ledit Calbo qui leur avoit donné secours, que, pour les bienfaits que à iceux avoit faits, le voulurent faire pendre, en montrant leur courage noirci de vouloir ingrat; vu que, pour défendre leur querelle et accroître leur bien, étoient illec allés les François. Or, après, chacun donc se mit en voie dedans la mer, pour aller en son pays. Les Vénitiens, à tout leur navire et avec le capitaine Pregent de Bidoulx, ayant quatre galères, par force passèrent la mer de Grèce, et descendirent dedans l'île de Sainte-More que tenoient les Turcs; laquelle île est près Modon de cent milles ou environ, et icelle coururent et pillèrent, et assaillirent les places qui étoient dedans, et tellement firent, que, à l'aide dudit Pregent, prirent ladite île, et défirent les Turcs qui tenoient le pays. Dont iceux Vénitiens, après ce, voulurent donner audit Pregent vingt galères de Venise et grosse pension, lequel dit qu'il étoit au roi, et que jamais, tant que son service lui seroit à gré, à autre maître n'auroit la foi : ce qui ne plut auxdits Vénitiens; et voyant que par promesses ne le pouvoient retirer, conçurent haine mortelle contre lui, disant en eux-mêmes que quelque jour le trouveroient au dépourvu; et sur ce, départirent. Dont lesdits Vénitiens cinglèrent vers Venise, et celui Pregent adressa vers la côte

de Sicile, puis devers Calabre et en Pouille. Les François tenoient lors le royaume de Naples, le pays de l'Abruzze et partie de la Pouille, dont étoit question entre le roi et le roi d'Espagne; et à ce moyen, chacun des contendants se fortifioit de vivres et de soldats, et mêmement les Espagnols, qui par mer faisoient tirer gens d'armes et vivres vers la Pouille, pour soutenir leur armée qui là étoit. Or, côtoyoit Pregent ladite Pouille avec ses quatre galères, où souventefois rencontra par mer le renfort d'Espagne, et souvent le détroussa, et une fois entre autres, que les Espagnols alloient à grand navigage avitailler leur armée : lesquels se rencontrèrent sur mer, et approchèrent si près les uns des autres, que à grands coups d'artillerie se commencèrent à donner, et tellement, que plusieurs d'un et d'autre côté furent morts et blessés, et fut l'arbre d'une des galères du capitaine Pregent mis par terre d'un coup d'artillerie. Toutefois soudainement fut rhabillée ladite galère, et recommencée la charge sur les Espagnols; tellement qu'une de leurs naux fut mise à fond, et donnée la chasse aux autres plus de dix milles en mer : à laquelle chasse deux autres naux pleines de victuailles et harnois furent prises. Et en faisant celui exploit, ainsi que ledit Pregent alloit et venoit par sa galère, pour mettre en ordre son cas, se mit au travers du pied

un gros clou, de quoi perdit moult de sang, et de moult s'affoiblissoit; mais ce nonobstant, s'en alla avec sa proie, et fit ses galères adresser vers Otrante, terre de Saint-Marc. Et là, pour faire radouber sa galère et se faire panser de sa plaie, se mit à bord, et entra en ladite ville d'Otrante. Le capitaine Gonsales Ferrand, qui étoit en la Pouille, sachant que icelui Pregent tiroit vers Otrante, envoya par mer, après lui, galères, naux et brigantins, pour le cuider là prendre. Mais jà avoit gagné le port. Toutefois le suivirent de si près, et tant approchèrent le port, que ce fut jusques à la vue de ceux de la ville. Et voyant icelui Pregent tant approcher les Espagnols, demanda au gouverneur de la ville pourquoi on laissoit venir si près les Espagnols; et si dedans le port et en la ville d'Otrante, lui et ses galères étoient en bonne sûreté. Lequel gouverneur dit qu'en aussi bonne sûreté étoit que dedans Marseille, et que si lesdits Espagnols approchoient la bouche du port, qu'il les feroit mettre à fond. Et tout ce lui disoit, icelui Vénitien, pour l'amuser et faire prendre; car il avoit intelligence avec lesdits Espagnols. Et ce disant, le navigage d'Espagne approcha de tant, qu'il se mit dedans le port, cuidant illec prendre lesdites galères et tuer le capitaine Pregent. Et ainsi le devoient faire; mêmement un des patrons de ses galères, lequel devoit avoir, pour ce

faire, deux cents ducats de Gonsales Ferrand, ainsi que depuis fut découvert, comme je dirai. Or, étoient les Espagnols dedans ledit port prêts à joindre. Et ce voyant, le capitaine Pregent dit audit gouverneur: « Seigneur, je vous prie que, sous votre sauf-conduit, le roi n'ait dommage, ne moi, déshonneur; je vois bien que ces Espagnols à votre fiance sont entrés dans le port, et que mes galères veulent prendre; pour ce, vous plaise les tenir à sûreté, ou me donner loi de les défendre; ou autrement, si mal en advient, le roi, avec lequel êtes confédérés, vous en pourra de déloyauté accuser, et à toujours reprocher. » A quoi ne fit ledit gouverneur autre réponse, si n'est que audit Pregent défendit, sur sa vie, de ne tirer contre lesdits Espagnols. Et sur ce, voyant ledit Pregent telle trahison, fit à coup mettre son artillerie à terre, et lui-même enfondra ses galères, afin que lesdits Espagnols ne s'en pussent aider; et puis se retira en la ville avec ses gens. Mais ledit gouverneur vénitien fit prendre et saisir toute ladite artillerie, et toutes les bagues dudit Pregent, dont il en avoit, selon le dire des siens, pour plus de vingt mille francs, et entre autres tant de vaisselle d'argent, que dedans sa galère de prore en poupe en étoient tous servis. Et après qu'iceux Vénitiens eurent ainsi tout pris, voulurent tuer icelui Pregent; mais par douces paroles, qui à tel

affaire sont de saison, se garantit, et saillit de la ville, et avec l'aide d'un capitaine françois nommé Tacerant, capitaine de Lèche en Pouille, qui lui envoya gens pour le recueillir, se sauva.

Après, celui Pregent sut que l'un des patrons de ses galères le vouloit tuer, et qu'ainsi l'avoit juré et promis aux Espagnols, desquels devoit avoir deux cents ducats : dont mit ledit patron en question, et le fit géhenner; lequel reconnut et confessa la chose vraie; par quoi eut la tête tranchée, et fut écartelé. Le seigneur de Ravestain tira droit à Naples, et de là à Gênes, dont il étoit gouverneur. Auquel lieu de Gênes, par lui-même, et au rapport de plusieurs gentilshommes et autres dignes de foi, lesquels avoient fait ledit voyage, j'ai su depuis toutes les choses que par écrit j'ai ci-dessus rédigées.

XXXI.

Comment Philippe, archiduc d'Autriche, et dame Jeanne de Castille, archiduchesse, sa femme, vinrent en France devers le roi, et furent de là en Espagne.

Le roi, comme j'ai dit, étoit venu de Lyon à Blois, dès la fin du mois d'octobre, et là étoit avec la reine et Madame Claude de France,

leur fille, où exploitoient leur saison en joyeux passe-temps et divers débats. Et là fut le roi à séjour, les mois de novembre, décembre et janvier, et fit tenir ses États et ordonna de ses choses. Pendant lequel temps, Philippe, archiduc d'Autriche, partit de ses pays de Flandre avec l'archiduchesse, dame Jeanne de Castille, sa femme, et grande suite de princes et seigneurs ses sujets, pour aller en Espagne, et arriva à Paris le vingtième jour de novembre, l'an susdit, où fut par les seigneurs de parlement, et de toute la ville, très-honorablement reçu, et somptueusement fêté, comme le roi expressément leur avoit mandé. Et pour le traiter et accompagner, avoit au-devant de lui envoyé Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny, et solennelle compagnie d'autres grands seigneurs de France et gentilshommes de sa maison. Et avec ce, pour lui donner divers passe-temps, lui envoya, de sa fauconnerie, vol pour haute volerie, pour les champs et pour rivières, sacres, gerfaux et faucons, avec chiens, leurres, gants et sonnettes; lesquelles choses lui furent au voir désireuses, au présenter acceptables, à l'essai plaisantes, et à l'exploiter propices. Après qu'il eut pris, de séjour à Paris, ce qu'il lui plut, se mit à chemin pour tirer à Blois, où étoit le roi; et là fut le sixième jour du mois de décembre. A sa venue, lui envoya, le roi, au-devant le légat

cardinal d'Amboise, le cardinal Ascaigne, Engilbert, monseigneur comte de Nevers; François d'Orléans, comte de Dunois; Louis, sire de la Trimoille; messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, et grande route de ses gentilshommes, et archers de sa garde et autres, lesquels le conduisirent jusque dedans le château de Blois. Auquel, à l'entrée d'une salle basse, étoit le roi, avec lui la reine, François d'Angoulême, le duc Pierre de Bourbon; Anne de France, duchesse de Bourbon; la princesse de Tarente, Antoine de Lorraine, duc de Calabre, et plusieurs autres grands seigneurs, dames et damoiselles de France. Et étoient autour du roi les gentilshommes et pensionnaires à grand nombre, avec les archers et Allemands de sa garde, tous en bel ordre et bien accoûtrés; ce qui plaisoit moult à regarder : en cet état étoit le roi, attendant la venue de l'archiduc. Lequel entra dedans la place du château, avec hauts sons de trompettes, clairons, tabourins et huchets, qui avec le roi étoient. Avec ledit archiduc étoient des siens, madame Jeanne de Castille, fille du roi Ferrand, roi d'Espagne, archiduchesse, sa femme; le Digne de Besançon; Frédéric, comte Palatin; le marquis de Bade, le comte de Nassau, l'évêque de Cambray, le seigneur de Bergues, le seigneur de Véran, le seigneur d'Itsbain, Claude de Pontarlieu, seigneur de Flagy, Claude de

Senlis, un nommé Rodrigues, et d'autres grands seigneurs et dames sans nombre. Cent gentilshommes, et cinquante archers avoit de sa garde, moult richement habillés et vêtus. Et ainsi entra dedans le château de Blois, où mit pied à terre, et avec l'archiduchesse sa femme, approcha la salle où étoient le roi et la reine. Et à l'entrée d'icelle, firent au roi et à la reine leur révérence, le genou jusques en terre; et puis saluèrent les autres princes et princesses, comme devoient. Ce fait, entrèrent en la salle, où furent doucement accueillis, amiablement reçus et triomphalement traités; et avec tout leur état dedans ledit château logés. Et là séjournèrent l'espace de quinze jours; où ce pendant furent faits plusieurs combats, joutes et tournois. Là étoit lors Antoine, marquis de Montferrat, jeune enfant, qui à toutes courses avoit la lance baissée, dont maintes en mit par éclats; et tant fit, que, par ses premiers effets d'armes, montra qu'il tendoit à louable fin. Plusieurs autres joyeux passe-temps et plaisants déduits furent là faits. A la fois le roi menoit l'archiduc à la chasse des grosses bêtes, à la volerie et au jeu de paume, où souventefois jouèrent tous deux ensemble. Et là lui fit tous fêtoiements amiables, et privés banquets, tels que, eux deux, plusieurs fois l'un devant l'autre, burent à table et mangèrent ensemble, et sans essai. Tant lui fit le roi familière com-

paguie, que à toutes heures étoient ensemble, et d'autres choses que de paroles joyeuses ne tenoient propos. Et alors que ledit archiduc s'en voulut aller, le roi le fit défrayer, lui et tout son train, et le fit conduire par tous les pays de son royaume de France où lui falloit passer; et lui donna puissance de donner grâces, repits, pardons et rémissions, par toutes les villes et places de France où voudroit aller. Et ainsi s'en partit l'archiduc, et tira droit en Espagne, le long du royaume de France, partout moult honorablement reçu, et du roi très-amplement content.

XXXII.

Du traité et accomplissement du mariage de Ladislas, roi de Hongrie, et de madamoiselle de Foix, fille du seigneur de Candale.

En ce temps fut mis en avant le traité de mariage du roi Ladislas, roi de Hongrie, et de madamoiselle Anne de Foix, fille du seigneur de Candale; et, pour toucher du fait, pour ce que jusques à ores la chose n'est venue à mon connoître, ici me faut retourner à temps prétérit, pour ensuivre le propos du présent, et dire que le roi avoit envoyé messire Valeran de Saints, son conseiller et chambellan, et maître Macé Toustain, procureur en son grand-conseil, par-devers le roi Ladislas,

roi de Hongrie, en ambassade, pour avoir renforcement d'amitié et jurée confédération. Lesdits ambassadeurs étoient, devant ce, partis, et eux mis en avant pour accomplir leur voyage; et tirèrent droit à Lyon, par le travers du Dauphiné et le long de Savoie, jusques en Ast, et de là à Gênes. Je ne ferai long compte du traitement que les seigneurs du pays delà les monts leur firent, mais dirai seulement les lieux par où ils passèrent; et, pour commencer, de Gênes tirèrent par montagnes et lieux malaisés jusques au port de l'Espèce, au marquisat de Fossenoves, à Frezan, ville des Florentins; à Modène en la duché de Ferrare; à Ferrare, à Padoue, à Venise, où montèrent en mer, et cinglèrent droit à un port nommé Parance, à une île nommée St-Andrieu de Rovigo, à Albe, au port de Seigne, du roi de Hongrie; à Bergue, une ville qui est au comte Angèle et sujette audit roi de Hongrie, et se nomme celui pays Croatie; à Madrosse, à Lyre en Esclavonie, à Zagrabia, première ville de Hongrie du côté de deçà, à Raconna, à Crissessan, à Camprouze, à Zacque, à Hélys ou Hélyas, à Somogge, à Quéhis, à Patyen d'Albe Régale, où les rois de Hongrie sont couronnés et enterrés; et là est une chapelle toute tapissée et tendue des armes de France, fondée par un roi de Hongrie nommé Louis, de la maison de France, où tous les jours la messe so-

lennelle est dite, et à grand nombre de chantres magnifiquement célébrée. D'Albe Régale furent à Teton et de là à Bude, où étoit le roi de Hongrie. Je laisse le triomphal recueil et humain traitement faits là auxdits ambassadeurs, et reviens au parfait de leur affaire, tel que très-honorablement furent reçus, tout à point firent leur message, et joyeusement s'en retournèrent, avec lettres autorisées d'amiable union, et charge de traiter le mariage dudit roi de Hongrie et de madamoiselle Germaine de Foix, nièce du roi et fille du comte de Foix; ou de madamoiselle Anne de Foix, cousine-germaine de la reine et fille du seigneur de Candale; et fut envoyé à cet affaire un messager par le roi de Hongrie, pour lui faire véritable rapport; et étoit celui messager nommé messire Georges de Versepel, du royaume de Bohême, lequel eut du roi la sûreté de confédéré appointement, la vue desdites damoiselles, pourtraitures d'icelles prises sur le vif, et joyeuse dépêche de tout son affaire. Ainsi s'en retourna ledit Versepel, et rapporta au roi de Hongrie ce qu'il avoit fait, dont moult fut joyeux, tant pour l'amitié qu'il avoit avec le roi, que pour la vue de la pourtraiture des susdites damoiselles, lesquelles étoient ornées de beauté tant singulière, que la renommée d'icelles voloit par tous les climats du monde. Que fût-ce, la vue de ses yeux

pour cet affaire fut souventefois et longuement embesognée; à la fois l'une lui duisoit, et puis s'arrêtoit à l'autre, et, comme celui qui de deux choses de très-excellent prix avoit le choix, étoit en diverses pensées, sans savoir à laquelle se devoit attacher. Toutefois, à la parfin, élut Anne de Foix, fille de Candale; et après avoir, sur ce, le bon vouloir du roi et le consentement de partie, transmit en France le comte Stéphane, l'évêque de Cérémye et messire Georges de Versepel, ses ambassadeurs, lesquels arrivèrent à Orléans le cinquième jour du mois de décembre, en l'an mil cinq cent un. Le roi leur envoya au-devant Engilbert, monseigneur comte de Nevers; messire Jean d'Albret, seigneur d'Orval, et autre grande compagnie d'autres grands seigneurs, qui bien à point les reçurent, et menèrent jusques à Blois, où le roi étoit lors. Très-bien furent venus devers le roi, et traités à triomphe, avec le défrai de toutes leurs mises. Pour traiter et conclure dudit mariage, avec lesdits ambassades furent ordonnés le légat, cardinal d'Amboise; messire Guy de Rochefort, chancelier de France; messire Pierre de Rohan, maréchal de France, et messire Valeran de Saints. Tant fut l'œuvre mis avant, que lesdits ambassades eurent ce qu'ils demandèrent, et, la conclusion faite, le comte Stéphane, procureur du roi de Hongrie, épousa ladite Anne de

Foix, comme procureur susdit. Ce fait, de là en avant, tint état royal, comme à reine appartient de faire, et, après ce, demeura là avec la reine jusques à la mi-mai ensuivant.

XXXIII.

Comment le roi fut à Paris pour ses affaires, et le légat, cardinal d'Amboise, fit là son entrée comme légat en France; et de la réformation des Etats.

Le roi ayant dépêché ce que j'ai dit, et tenu ses États, pour faire plus, partit de Blois le tiers jour de février, et tira droit à Paris, où fut si bien venu, que les plus grands hautement le reçurent, les moyens doucement l'honorèrent, et les petits humblement lui obéirent.

Le cardinal d'Amboise, légat en France, fit lors entrée à Paris comme légat, et là fut reçu par la cour de parlement et de tout le clergé, tant somptueusement, que ce fut chose moult solennelle.

Le roi voulut là séjourner une partie du mois de février et tout le mois de mars, pour y traiter de ses affaires et icelles mettre en conseil; et aussi pour mettre ordonnée police au gouvernement politique, provision d'équité en la justice, et règle de droiture sur la ré-

formation de l'Église. Et pour commencer, à la cour de parlement fut premièrement ladite réformation adressée, pour ce que, en icelle, à la commission et écrits des enquêtes, au partage d'icelles, à la réception et distribution des sacs, au plaidoyer des causes, à l'alongement des procès, au dire des rapporteurs et à la sentence des juges, par dons, promesses, faveurs et amis, et autres moyens exquis, se pouvoient faire de grands abus et tromperies. Aussi fut l'échiquier de Rouen interdit pour les immortelles causes et procès infinis qui là se tenoient attachés au croc, et icelui transmué en une chambre de parlement tenue audit lieu de Rouen. Et après fut ladite réformation mise sur l'ordre des mendiants et sur les religieux de Saint-Benoît, lesquels, en leur vocation pénitentiale et régulaire profession, par l'octroi de licence de mal faire ou impunité de vie désordonnée, pouvoient tomber en accoutumée dissolution et continuelle irrégularité. Toutefois, au moyen du remède que sur ce mit le légat, cardinal d'Amboise, l'adjutoire de justice fut commun à tous, l'état de religion remis en voie de sainteté, et le bien de la chose publique entretenu en augmentation de mieux.

XXXIV.

Comment les Jacobins de Paris furent chassés de leur collége, et les Cordeliers réformés.

Au collége des Jacobins à Paris étoient lors trois ou quatre cents frères dudit ordre, les uns étudiants et les autres servant à l'église, lesquels ne tenoient toutes les cérémonies de leur religion, mais en habits et conversation sembloient être dissolus. Par quoi le cardinal d'Amboise, légat en France, et commis du Saint-Père le pape sur ladite réformation, pour iceux Jacobins réduire en dû état leur transmit les évêques d'Autun et de Castellamare, très-bien lettrés, et plusieurs autres gens d'Église et seigneurs séculiers, avec les lettres réformatoires du pape et censure d'icelles, lesquelles leur furent par lesdits évêques présentées et lues, et à eux déclarés les statuts, vœux, silences et cérémonies de leur religion, et fait commandement exprès, de par notre Saint-Père le pape, sur peine d'excommunie, de vivre dorénavant selon la règle et forme de leur ordre, et avec ce, de non plus sortir hors de leurdit collége, si n'est pour aller mendier leur vie et vêture, ou pour servir aux affaires nécessaires d'eux et de leur couvent, et en somme, toutes les choses, en quoi par la règle

de leur ordre étoient tenus et obligés de tenir, iceux Jacobins admonestèrent. Lesquels firent sur ce réponse qu'ils étoient écoliers et de divers pays, et de plusieurs colléges là envoyés par leurs gardiens et maîtres de l'ordre, pour étudier et apprendre science, dont leur étoit requis, pour ce faire, sortir souvent de leur couvent et aller aux lectures des docteurs par divers colléges, et soi trouver aux disputes de la Sorbonne, et quelquefois sortir de la ville pour prendre vie récréative et éveiller les esprits; et aussi, que tenir vie austère et continuellement étudier, étoient ensemble choses incompatibles et contraires, voire impossibles à soutenir, et que autre réformation ne leur falloit pour l'heure, ne n'étoient délibérés d'en avoir, ne de vivre autrement qu'ils avoient appris et accoutumé. Plusieurs autres choses alléguèrent, que je laisse; et tout ce fait, lesdits réformateurs s'en retournèrent devers le légat, et de tout ce l'avertirent. Dont oyant le rapport de la contradiction d'iceux Jacobins, leur envoya le lendemain faire derechef sommation, comme devant, avec la main armée séculière, pour, en cas de refus, les mettre hors dudit collége et chasser de la ville comme rebelles au roi et désobéissants à l'Église. Lesquels Jacobins de nouveau refusèrent la réformation, et contre les gens du roi se voulurent dedans leurdit collége fortifier et mettre en

défense, avec plusieurs écoliers de la ville qui là étoient venus à grand effort, et armés sous leurs robes longues. Toutefois, par subtils moyens furent iceux Jacobins tirés hors et chassés de la ville de Paris. Mais tantôt après ce, rentrèrent par un autre côté, et, avec plus de douze cents écoliers en armes, furent devant leur collége, voulant icelui rompre, et entrer dedans; et là firent de grands excès et battirent leur gardien qui là se trouva. Grand murmure et scandale fut pour cet affaire lors à Paris. Toutefois, autre chose n'en fut, mais vidèrent la ville; et ainsi s'en allèrent les pauvres Jacobins, vagabonds et dispers.

Un Cordelier, nommé frère Olivier Maillard, de l'Observance, étoit lors à Paris dedans le collège des Cordeliers, pour iceux réformer, lequel avoit avec lui cinquante autres Cordeliers de son ordre, voulant iceux colloquer et mettre dedans, pour réduire les autres à l'Observance. Or, en advint ce qui s'ensuit. Le cardinal d'Amboise, légat susdit, transmit audit collége de Saint-François les susdits évêques d'Autun et de Castellamare, pour persister en l'exécution réformatoire et remettre les Cordeliers en l'état de leur perfection; lesquels, sachant la venue desdits réformateurs, descendirent le corps de notre Seigneur et le mirent sur le grand autel; et là, tous ensemble dedans le chœur de leur église et autour dudit

autel, commencèrent à chanter : *Domine, non secundum peccata nostra facias nobis*. Et ainsi que lesdits évêques entrèrent au chœur, lesdits Cordeliers disoient un verset, tous à genoux, où il y a *Adjuva nos, Deus, salutaris noster*. Et ainsi furent là long-temps à chanter hymnes, laudes et cantiques, et tant qu'il ennuya à ceux qui à eux vouloient parler; dont leur firent signe qu'ils cessassent, ce qu'ils ne firent. Mais sitôt qu'ils avoient achevé l'un, ils commençoient l'autre : dont leur fut fait commandement, de par le roi, de cesser et faire silence; lesquels, pour ce, ne se turent, ne finirent leur chant, qui dura plus de quatre heures, et tant que lesdits évêques s'en retournèrent devers le légat, auquel racontèrent les choses susdites. Parquoi, pour mettre fin à la chose, messire Jacques de Touteville, prevôt de Paris, et messire Jean de Poitiers, seigneur de Clérieu et gouverneur de Paris, avec cent archers de la garde du roi et les sergents de la ville, furent transmis audit collége, avec ceux qui avoient la charge de ladite réformation. Et fut dit que, si lesdits Cordeliers ne vouloient obéir au mandement papal et au commandement du roi, qu'ils seroient chassés comme avoient été les Jacobins. Et ainsi le jour ensuivant, qui fut le vingt-deuxième jour de mars, furent les susdits au collége des Cordeliers, et pour de plus solenniser la chose, l'é-

vêque d'Autun mena avec lui maître Pierre Bonnin, procureur-général du roi au grand-conseil, pour assister et demander raison. Et ainsi tous ensemble furent audit collége, où trouvèrent les Cordeliers dedans l'église comme à l'autre fois, et là voulurent continuer leurs chants, comme avoient jà fait. Dont leur fut fait commandement exprès, de par le roi, de cesser et imposer silence; lesquels enfin donnèrent audience aux gens du roi, et s'accoisèrent. Ce fait, l'évêque d'Autun leur fit ostension et lecture des lettres et mandement du pape, et commandement de la puissance apostolique, et sur peine d'encourir les fulminations d'icelle, d'obéir à ladite réformation à eux transmise, et de là en avant ne manier, par eux ne par personne interposée, or, ne argent; ne maison, ne lieu, ne chose à eux commune ou particulière approprier, et de vivre selon la manière de la perfection de leur état, qui est l'acte de pauvreté volontaire, et l'union d'ardente charité, et de tenir et observer totalement la règle de leur ordre et profession selon les traditions de leur père saint François, et ainsi qu'expressément par les chapitres du droit canon leur est enjoint et commandé. Sur quoi firent iceux Cordeliers réponse, que sans manier argent ne pourroient suivre les études, ne profiter en savoir; et sur ce, alléguèrent aucunes dispenses, et priviléges apostoliques. Toutefois, ce nonobstant, se voulurent soumettre à la réformation d'aucuns bons religieux de leur ordre, pourvu que de leur affaire ne se mêlassent les Cordeliers de l'Observance, lesquels, comme ils disoient, étoient postérieurs en leur ordre, et différents au vœu de leur bulle : et ainsi défendirent iceux Cordeliers leur querelle, en montrant titres, règles, autorités, raisons et exemples, et firent apporter en leur chapitre les décrétales et clémentines, dispenses et priviléges, et tous les droits dont aider ils se purent. Et faut dire, que rien ne demeuroit en reste; car, en la congrégation d'iceux Cordeliers étoient plusieurs grands docteurs et licenciés en tous droits. Toutefois, en voyant l'évêque d'Autun, commissaire sur ladite réformation, le dire d'iceux, et que sur ce débattoient, appela maître Pierre Bonnin, procureur du roi, auquel dit que à la main séculière requît qu'iceux Cordeliers fussent mis hors, et chassés comme rebelles et désobéissants. Et voyant ces pauvres frères le pourchas de l'apprêt de leur extermination, et que par force on leur vouloit faire vider leur maison, les aucuns d'eux se prirent à pleurer et douloir tant piteusement, que là n'y eut homme à qui le cœur n'amollît de compassion : les autres dépouillèrent leurs habits, disant que plutôt renonceroient à leur ordre, et vivroient en apostasie, que d'être soumis aux

observantins; et les autres, comme mats et confus ne surent que dire, si n'est que, s'ils eussent su que à tant étroite règle eussent été obligés, de corde nouée jà n'eussent fait ceinture.

En ce faisant, là survint un Cordelier nommé frère Mathieu Bellon, confesseur et aumônier d'Engilbert, monseigneur comte de Nevers, lequel, en la présence de tout le consistoire, eut grosses et rudes paroles avec frère Olivier Maillard, lui disant que là n'étoit son repaire, et que bientôt à son déshonneur en sortiroit. Or advint que, ce nonobstant, lesdits Cordeliers se voulurent humilier de plus, et eux soumettre au châtiment de la discipline de quelques autres de leur ordre, que le légat leur voudroit bailler. A quoi ne se voulurent arrêter les commissaires de la réformation, mais voulurent suader et contraindre le procureur du roi de requérir l'aide séculière pour chasser iceux Cordeliers. Dont pour ce ne se hâta le procureur du roi, voyant l'offre de raison que iceux Cordeliers faisoient, et la manière de la procédure et exécution réformatoire que contre iceux voyoit faire ; telle qu'on leur vouloit user de discipline sans miséricorde, ce qui est un fléau de justice tant sévère, que, si l'une sans l'autre est tenue, maintes choses anéantit et détruit. Pour suivre propos, les réformateurs pressoient ledit procureur du roi de faire mettre la main à ces pauvres frères, lequel ne s'émouvoit de rien, et voyant l'évêque d'Autun que autre chose ne vouloit dire, lui demanda tout haut qu'il étoit là venu faire, et qu'il requéroit? Auquel fit réponse, en soi riant, que sur ce autre chose ne sauroit que demander s'il ne requéroit baptême; et autre chose ne lui dit. Après tout fut avisé, vu qu'à la raison se rangeoient lesdits Cordeliers, que aucuns d'eux iroient parler au légat, et que de tout le différend de ladite réformation concluroit comme celui qui de ce faire avoit pouvoir amplement autorisé. A chef de ce propos, chacun se mit au retour, et furent pour cet affaire quatre Cordeliers docteurs parler au légat; lequel, ouï leur dire, ordonna six Cordeliers du collége d'Amboise, six de Blois, six de Bourges et six d'Autun, pour iceux réformer et gouverner, et aussi leur bailla frère Jacques Dautry, du collége de Blois, pour être leur gardien. En cette manière fut procédé en l'exécution réformatoire; et ce fait, frère Olivier Maillard, avec ses Cordeliers, fut honteusement mis hors dudit collége et hué d'un chacun. Par toute la ville de Paris étoit bruit de cette chose, dont les uns l'approuvoient, les autres non; tant alla le cas en avant, que jusque devant le roi en fut question telle, que entre le légat et le comte de

Nevers paroles injurieuses se murent, mais le roi rapaisa tout.

En l'exécution de réformation fut persévéré continuellement; si que, après que lesdits mendiants furent réduits en dû état, la commission pour réformer les religieux de l'ordre de Saint-Benoît fut baillée à deux religieux de l'ordre de Cluny, nommés frère Jean Rolin et Philippe Bourgoing, lesquels adressèrent premièrement leur commission aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, hors et près des murs de la ville de Paris. Et eux doutant que les religieux de ladite abbaye de Saint-Germain ne se voulussent soumettre à réformation, et que par quelque effort ou défense se missent en devoir, contre leur pouvoir, de répugner, prirent grand nombre de sergents et autres gens armés, et ainsi dedans ledit monastère s'en allèrent, et là, sans monition ne citation faire auxdits religieux, mirent trois d'iceux dehors le susdit monastère; et là firent plusieurs excès, ainsi que par la teneur d'une arrestation sur ce baillée appert. Desquelles choses lesdits religieux appelèrent en cour de Rome, devant le roi et en la cour de parlement, et formèrent leur seconde appellation sur ce, en la manière qui s'ensuit : ce que de mot à mot j'ai de latin en français translaté.

XXXV.

D'une seconde appellation faite en cour de Rome par aucuns des religieux de Saint-Germain-des-Prés, près Paris, contre frère Jean Rolin et Philippe Bourgoing, commissaires sur la réformation de l'ordre de Saint-Benoît, contenant ladite appellation les mots qui s'ensuivent.

« Ceux qui machiner veulent quelque grand forfait ont de coutume, en tant qu'ils peuvent, de couvrir la macule de leur vicieuse coulpe sous le tapis de sainte probité; à celle fin que, lorsque, sous l'ombre de telle fausse feintise, le titre de sainteté et la faveur du peuple ils auront acquis, puissent plutôt à leur intention parvenir, et, contre ceux qui leur veulent résister, leur crudélité plus facilement exercer: desquelles choses grandement peut être la chose publique intéressée; car, supposé que toute manière d'injustice et d'oppression soit dommageuse et mortifère, toutefois celle qui, sous forme de religion et sainteté, est perpétrée, est très que plus mortelle et damnable, vu que l'atteinte de sa plaie à peine se peut éviter, et, comme le venin mortifère, premier elle occit que d'être aperçue. Sur ce dit Jésus-Christ, en l'Évangile : « Gardez-vous de ceux qui viennent à vous en vêtements de douces brebis ; car au dedans sont

loups ravissants. » Ceux feints prophètes et faux réformateurs démontrons, qui, sous ombre de sainteté, simulent donner conseil salutaire à ceux que par fallace traitent et inhumainement oppriment, détranchent et dérompent; mais à certes, par cauteleuse astuce, font leur menée, afin que de plusieurs soient loués. Certes, comme dit Diodorus, les fraudes simulatoires des hypocrites déçoivent plusieurs et les divertissent du droit chemin de vraie justice, contre lesquels à toute puissance est à obvier, afin que si grand méchef plus ne sèment, et que plus grief de jour en autre ne se fasse; mais toutefois, vu que, à l'encontre de ceux et de tous autres qui grief ou extorsion voudroient à aucuns faire, maints aides de droit soient ordonnés, clairement est connu que le singulier remède d'appellation et provocation est juridiquement, sur ce, trouvé, par lequel les grevés et opprimés sont relevés et mis sus. Afin donc que les choses qui par les susdits, sous la feintise de justice ou ombre de sainteté, indûment se pourroient faire ou sont faites, soient amplement corrigées et réformées en mieux, il est ainsi, que nous, frère Jean Lomme, chantre; Guillaume Guerry, infirmier, et Pierre Gringet, religieux profès du monastère de Saint-Germain-des-Prés, de l'ordre de Saint-Benoît, près les murs de Paris, sous la simulation de quelque nouvelle équité,

laquelle se nomme réformation, nous susdits, grevés et opprimés, voire jusques à l'extrême misère réduits, à l'aide de triste appellation venons à refuge; parquoi, de courage et de pensée de provoquer et appeler de frères Philippe Bourgoing et Jean Rolin, certains religieux du monastère de Cluny, lesquels, au moyen de ladite réformation, de grièves extorsions, d'insupportables charges et d'excès non ouïs nous ont persécutés, et à toute heure se préforcent de ce faire, disons et proposons, et, si métier est, incontinent nous nous offrons de prouver les choses qui ensuivent; protestant que si dolentement disons toutes nos choses, toutefois rien de vitupère, ne à cause d'injure proposons; mais pour, cette fois seulement, vouloir notre droit éclaircir. A ce moyen, baillons ce qui s'ensuit : Et premièrement, que notredit monastère de Saint-Germain, duquel nous sommes religieux, fut jadis par les rois de France somptueusement construit et amplement doté, et aussi par le Saint-Siége apostolique, de libertés, priviléges et exemptions hautement décoré; et tellement, que nul inférieur ordinaire, de quelque grande autorité qu'il soit, notre abbé seulement excepté, puisse contre nous, ou autres religieux de notredit monastère, aucune juridiction exercer, et en tant que légat *à latere*, dedans ledit monastère et sur les religieux d'icelui, ne peut

de droit puissance acquérir, ne user d'autorité judiciaire, si n'est que par le Saint-Siége apostolique la chose lui fût, par exprès, commise ou spécialement commandée; ainsi que de toutes ces choses, par priviléges très-authentiques des évêques souverains baillés, plus clair que lumière, apparoît. Derechef, que jà long-temps a et maintes années sont, que dedans ledit monastère, l'habit de religion avons pris, et après avoir la charge de ladite religion supporté et approuvé entre les mains de notre supérieur, selon la règle de Saint-Benoît, notre profession observé et gardé avons, et, selon le possible de notre fragilité, louablement vécu; et tellement, que les aucuns de nous aux offices cloîtriers avons été promus, et pourvus d'iceux, et d'autres bénéfices ecclésiastiques institués; lesquels avons tellement administrés, que, en ce faisant, n'avons été notés ou atteints de reproche de déshonneur ou de négligence. Lesquelles choses attendu, nul consciencieux nous pourroit juger devoir être chassés de notre monastère, ni être déboutés de notre couvent et compagnie de nos frères, ou de nos bénéfices et offices spoliés, et iceux à autres moines de divers ordres devoir être assignés.

« Néanmoins, depuis peu de jours en çà, ledit frère Jean Rolin, homme étranger et totalement de l'observance régulaire inexpert,

lequel, jaçoit ce que en discipline monacale ne peut être exercité, pour ce que peu devant étoit séculier, toutefois se ose réformateur de l'Observance régulière faire appeler. Et aussi frère Philippe Bourgoing, homme noté de vice, ambitieux, et supériorité appétant; lequel par simulation d'équité, lorsqu'il vaque à la réformation, au fait divin n'entend, mais pour la seule sienne cause met les mains à l'œuvre : car il prépare et garnit pour lui sa voie pour entrer en la dignité abbatiale dudit monastère. Iceux donc Rolin et Bourgoing, religieux du monastère de Cluny, au-devant de la voie de notre salut, rêts et embûches voulant préparer, donc quelque jour, avec grosse cohorte d'hommes armés, jaçoit ce que à eux nul se mît en effort de résister, ledit monastère de Saint-Germain approchèrent et en manière hostile, avec grande impétuosité et clameur tumultuaire, dedans entrèrent, et lesdits séculiers et hommes armés, au cloître et église, et autres lieux dudit monastère, font entrer, contre toute ordonnance de droit et l'honnêteté de la règle bénédictine. Et là, sans citation, ne monition quelconque ou ordre de droit gardé, et omise toute forme, laquelle les droits communs et les statuts de la règle en la correction des religieux commandent être tenue, nous susdits humbles, prêts, délibérés, et offrant de tous points obéir à leur

commandement, par force et misérablement déchassent, et mettent hors soudainement de notredit monastère; et en lieu de nous, autres moines de l'ordre de Cluny mettent et introduisent en notre couvert, et de la compagnie de nos frères nous séparent; et sans être appelés ne ouïs, de nos offices et bénéfices nous dépouillent, et iceux auxdits religieux de Cluny induement et follement assignent; de tout aide et secours nous destituent, et le retour à notre monastère cruellement nous dénient et nous défendent; combien, que très-humblement et avec larmes aient par nous été priés de ce faire. Et finalement, pauvres et nus, sans cause légitime nous envoient en exil et mettent en voie d'apostasie, en attribuant à vice de crudélité, titre de réformation. Et après nous avoir ainsi déjetés, dépouillés et en extrême pauvreté réduits, lesdits Rolin et Bourgoing environnent et encherchent dans ledit monastère, dedans lequel aux infirmeries dudit lieu trouvèrent un pauvre religieux nommé Machi, grièvement malade. Lequel, combien que plusieurs jours eût été de mal atteint, toutefois espérance de santé étoit en lui; auquel, par ordonnance de son prélat et de l'infirmier, avoient été baillés gardes, et ordonnés serviteurs, pour lui administrer ce que pour le salut de son âme et profit de sa santé lui étoit nécessaire. Mais ledit Bourgoing, tout à coup et

sans pitié, défend auxdits ministres et valets de plus non entrer en ladite infirmerie, et ne servir audit religieux malade; supposé que les médecins affirmassent que ledit religieux malade, sans l'aide desdits serviteurs, étoit en danger de mort; toutefois, ledit Bourgoing répond que de ce ne lui chaut, en disant: « J'aime mieux que ce mauvais homme Machi, contraire à ma réformation, meure, que plus vive! » Dont advint au moyen de ce, et par le défaut des custodes et des serviteurs, et de l'administration des choses nécessaires, que ce pauvre religieux piteusement mourut. O crudélité inhumaine en homme religieux! et vice trop répugnant au titre de perfection régulaire, qui, en lieu de charitable amour, use d'inimitié odieuse! Après donc cesdites choses, iceux Bourgoing et Rolin muent et altèrent toutes les anciennes coutumes et cérémonies dudit monastère, et diminuent, et l'office ecclésiastique accoutumé et ordonné par les fondateurs dudit lieu, amoindrissent de plus de moitié; et par frauduleuses suasions et douces paroles attirent à eux aucuns jeunes religieux dudit monastère, afin qu'ils leur consentent, et obéissent à leurs nouvelletés; et ordonnent et appointent dès ce jour, que du tout soyons exclus et chassés, et que en l'élection de futur abbé n'ayons voix. Ambition décrète peut-être ce, car à ce moyen et à fin que, si à notre prélat, de

vieillesse jà débilité, advient à mourir, ils puissent sans contradiction à eux acquérir ledit monastère, ce qu'ils espèrent et attendent de tous points. Plusieurs autres choses incroyables et non ouïes, follement, iniquement, et contre nous et notredit monastère, cruellement présument et s'efforcent de faire : lesquelles choses réellement attendues au grief et dommage de nous et de tous nos frères, et au préjudice de notredit monastère (qui en cette cité de Paris est clair et notoire), il n'est nul qui clairement ne voie et entende que, contre les droits de justice, terme d'équité et forme de discipline régulaire, nous avons été outrément opprimés, endommagés à la rigueur, et intolérablement grevés. »

Plusieurs autres causes plaintives et droits approuvés de leur règle, contre les extorsions à eux faites, alléguèrent iceux religieux appelants; disant, entre autres choses, que tous les droits proclament et disent que, à procéder contre aucun que premier ne soit appelé, et que, en cause non ouïe, nul condamné devoir être; et que la raison d'équité ne doit souffrir, ne aussi par l'institution de la règle monacale n'est ordonné, que en l'extrême correction régulière soit procédé que monition ne soit précédente. En outre proposèrent iceux religieux que, selon les vrais statuts de la règle de saint Benoît, en l'exercition de discipline et obser-

vance de correction expulsive à tenir et garder contre quelqu'un, sont sept degrés : le premier, secrète monition; le second, correction publique; le tiers, simple ou moindre excommunication; le quatrième, affliction de jeûne; le cinquième, flagellation, s'il l'a méritée, et si soutenir la peut; le sixième, oraison et prière à Dieu pour lui; le septième, l'expulsion du monastère, pourvu que d'incorrigibilité soit atteint, et en ce propos obstiné; et aussi que, sans grand scandale, en autre monastère recevoir ne se puisse. Lesquels degrés si par ordre en correction régulière ne sont dûment gardés, mais en ce aucunement excédés, discipline régulaire ne se peut dire, mais mieux appeler vengeance et tyrannie. Notoire chose est que Bourgoing et Rolin n'ont aucunement gardé ledit ordre, vu que à l'expulsion ont commencé, ce qui est à eux écorcher l'anguille par la queue. Dont est plus clair que lumière, que ce qu'ils ont fait ne mérite nom de correction, mais de folie et crudélité. Maintes autres raisons écrites en droit déclarèrent iceux religieux; lesquels desdits griefs, maux et extorsions, pour eux et tous leurs adhérens, appelèrent au Saint-Siége apostolique, devant le Saint-Père, Alexandre sixième, chef de toute l'Église militante, et devant le très-chrétien roi Louis douzième, fondateur dudit monastère, et protecteur de la liberté ecclé-

siastique, et en sa suprême cour de parlement à Paris, en laquelle les rais de justice reluisent clairement. De ce propos ne veux plus ma chronique élargir, supposé que plusieurs autres bonnes choses soient en la teneur dudit appel énarrées. Quoi que ce soit, lesdits religieux firent leur dite appellation, et icelle relevèrent en forme de droit, et plaidoyèrent leur cas, tellement qu'ils furent réintégrés en leurs offices et bénéfices, et ledit monastère dûment réformé.

Durant le cours de ce temps, les doyen et chapitre de l'église de Notre-Dame de Paris firent une autre appellation contre l'imposition décimale, par laquelle clairement déclarèrent comment, par la détermination et ordonnance de tout le général conseil de l'Église, auquel toute la vérité catholique florit, la décime doit être imposée. Et défendirent iceux chanoines leur appel, sans vouloir payer ladite décime, laquelle fut levée, et ailleurs par tout le royaume de France levée et payée.

Le roi étoit lors à Paris, qui de jour en jour sur les affaires de son royaume, et pour le bien de la chose publique, mettoit diverses opinions en conseil, et lui-même toujours présent, pour conclure sur tous différends selon son vouloir et l'avis de ses conseillers; et ainsi exploité par long-temps, eut délibéré propos de s'en aller au mois de mai ensuivant, de là les monts, pour certains affaires, et nécessaires choses, pour le mieux desquelles étoit sa présence requise. Ainsi séjourna le roi dedans sa noble cité de Paris jusques après la fête de Pâques; et à tant, avec la révolution du cours de l'an mil cinq cent un, qui là finit, la description des gestes de France je mets à chef, et clos l'issue de la chronique de l'an susdit.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON.

QUATRIÈME PARTIE.

I.

Comment le roi s'en alla de Paris à Blois, et du partement de la reine de Hongrie.

Pour recommencer à dire des faits louables de très-chrétien roi Louis douzième, et les œuvres des François de l'an 1502 publier, j'ai voulu, en continuant propos sur lesdites choses, mettre en œuvre historial ce que j'en ai pu voir réellement, et au vrai savoir, et dire que, en l'an mil cinq cent deux, le huitième jour du mois d'avril, le roi partit de Paris pour aller à Orléans et à Blois, auquel lieu de Blois séjourna le surplus des jours dudit mois d'avril et tout le mois de mai. Et lors vint en cour le roi de Navarre, accompagné de grands seigneurs et gentilshommes de son pays, pour

voir le roi, et lui offrir tout secours, plaisir et service, lequel fut joyeusement reçu du roi et de la reine, et traité à souhait.

Or, vint le temps que madame Anne de Foix, reine de Hongrie, partit de Blois pour s'en aller en son pays, laquelle, nonobstant les titres royaux dont elle étoit douée, elle se voyant séparer de ses parens, éloigner de ses amis, et étranger de sa naissance, fit à son partement tant piteux lament et deuil si excessif, que tous ceux qui départir la virent en eurent amère douleur et ennuyeuse peine, et tant, que tels François y eut, qui pour la riche valeur et louée bonté dont elle étoit comblée, la regrettèrent jusques au dégout d'un torrent de chaudes larmes. Le roi lui bailla un de ses maîtres d'hôtel, nommé Louis Herpin, et plusieurs gentilshommes des siens, pour la conduire et défrayer, elle et tout son train, qui étoit grand, jusques à Venise. La reine pareillement lui bailla plusieurs de ses damoiselles, pour l'accompagner jusques en Hongrie. Et ainsi prit pays la bonne dame, regrettée des François et désirée des Hongres. Au partir de Blois, elle eut telle suite de prélats, princes et gentilshommes, que à la vue des présens étoit objet délectable. Entre autres y étoient le légat, cardinal d'Amboise, Engilbert, comte de Nevers, Louis de Luxembourg, comte de Ligny, et François d'Orléans, comte de Dunois,

auquel n'étoit cettui départ agréable, mais tant ennuyeux, que à peu près le cœur lui partoit de deuil et de regret. Car, pour les titres de vertus et louables grâces qui étoient en icelle dame, ledit comte de Dunois l'avoit tant à gré, que, jaçoit ce que de moult grand avoir ne fût enrichie, toutefois toutes autres oubliées, elle seule avoit pour recommandée, en tant que autre ne désiroit avoir en mariage, ne d'autre n'eut voulû, si le plaisir du roi l'eût permis : ce que ne fit, mais l'envoya reine de Hongrie, avec compagnie solennelle.

II.

Comment le roi partit de Blois pour aller delà les monts.

Ayant le roi disposé de ses affaires, et en iceux mis police ordonnée, il, sur la fin du mois de mai, partit de Blois pour aller en son voyage de delà les monts. La reine l'accompagna jusques à Lyon. Le roi de Navarre le convoya trois journées, et puis s'en alla en son pays. Le roi Frédéric le suivit tout le voyage; et le cardinal d'Amboise, légat, ne demeura, mais audit voyage le suivit, sans l'éloigner de tant que à tout besoin n'eût loi ne loisir de parler à lui, et lui ses affaires communiquer. Ledit légat, à toute heure, sur

la dépêche de toutes choses survenans, mettoit les mains à l'œuvre si à droit, que, au plaisir du roi, à l'honneur et au profit commun, mettoit fin à l'effet de la besogne. Le cardinal Ascaigne fut avec le roi jusques à Lyon. Aussi le suivirent audit voyage Louis de Luxembourg, comte de Ligny, Engilbert de Clèves, comte de Nevers, le comte François de Dunois, le sire de la Trimoille, messire Pierre de Rohan, maréchal de France, le prince de Tallemont et plusieurs autres. D'archevêques, évêques, abbés et protonotaires y avoit grand nombre. Les deux cents gentilshommes de sa maison, ses pensionnaires, les quatre cents archers, et les Cent-Suisses de sa garde, et en somme tous ceux qui avoient de lui pension ou gagies, sauf ceux qu'il lui plut, firent ledit voyage, à peine d'être cassés. Par quoi tellement et en si noble état était accompagné, que onc prince ne le fut mieux. Que dirai-je? Tant chevaucha avec ses gens, que le huitième jour du mois de juin fut à Lyon. Et de là s'en alla à Grenoble au Dauphiné, auquel lieu fut par l'espace de quinze jours, ou environ, et cependant le duc Philibert de Savoie s'en alla devers lui à Grenoble.

Le bâtard René de Savoie, qui par la malveillance du duc, son maître, et accusation d'aucuns ses haineux, avoit, peu de jours devant ce, du pays de Savoie été chassé, étoit lors en cour, et s'étoit retiré à refuge devers le roi, qui l'avoit volontiers reçu et appointé de sa maison pour ce qu'il avoit renom d'être bien sage et très-habile. Et alors ce dit bâtard se montra au duc de Savoie, dont en la présence du roi eurent ensemble paroles haineuses, et mêmement le duc de Savoie usa de menaces audit bâtard, lequel se mit en la sauvegarde du roi. Par quoi le roi soutint cettui bâtard; dont le duc de Savoie se mal contenta, et tôt après se retira à Chambéry, où étoit lors la duchesse Marguerite de Flandre, sa femme.

Peu de jours après, le roi prit pays par le Dauphiné, et tira droit en Lombardie, et tant marcha, que le troisième jour du mois de juillet fut dedans Saluces, et là très-honorablement reçu par le marquis François de Saluces, lequel étoit très-bon François, loyal serviteur et bon ami du roi.

La reine de Hongrie, un jour devant la venue du roi, étoit partie de Saluces, et avec tout son train étoit allée à Ast, et de là en une ville du marquisat de Montferrat, nommée Félissan, en laquelle arriva le septième jour du mois de juillet. Et là étoient lors en garnison vingt-cinq hommes d'armes de messire Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt, lesquels pour sa venue furent délogés et lui donnèrent lieu. Avec elle étoit lors le comte

Stéphane; l'évêque de Ceremye, Hongre; la marquise de Saluces, sa tante; messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont; messire Guyon d'Amboise, seigneur de Ravel; Pierre Dos, bailli de la Montagne; le seigneur de Duras, en Gascogne, et autres gentilshommes de la maison du roi en grand nombre, qui là l'avoient accompagnée au logis d'un gentilhomme françois nommé Jean de Fontenay, lieutenant du seigneur de Sandricourt; tint son état, pour un jour seulement. Moult étoit bien voulue de chacun, et tant que, pour l'extrême los de sa valeur, à son départ de Lombardie regrets en furent faits, soupirs jetés et larmes répandues. Dont je, qui lors étois audit lieu de Félissan, pour voir et savoir ce qui de nouveau se feroit, et le tout par écrit rédiger, voyant l'apprêt de l'éloing, et l'heure du départ de cette noble dame, aimée de chacun, et de tous regrettée, à l'issue de table de son dîner, ce peu d'écrit qui s'ensuit lui présentai :

Elle s'en va, François, à cette fois,
Celle reine d'Hongrie, Anne de Foix,
Qui, dès le temps de sa première enfance,
A fait honneur au royaume de France,
Comme avez pu connoître maintes fois.

Petits et grands, voire princes et rois,
La regrettent et pleurent à dérois;
Mais il n'y faut plus avoir d'espérance :
Elle s'en va.

Elle vous dit : Mes amis, je m'en vois !
Hélas doncques, dites à haute voix :
Adieu la fleur du monde et l'excellence !
Si nos corps sont loin de votre présence,
Nos dolents cœurs vous suivront toutefois :
Elle s'en va.

Après avoir reçu et vu l'écrit susdit, et connu le bon vouloir que envers elle avoient les François, du profond du cœur jusques au bord de ses yeux lui montèrent les larmes. Toutefois, sous le tapis de joyeuse simulation, elle sut bien céler la cause de son deuil, tellement que peu de gens s'en aperçurent. Ce fait, elle se retira dedans sa chambre avec ses damoiselles, et là se tint jusques au temps du souper; où plusieurs gentilshommes de l'hôtel du roi la furent voir, et avec elle deviser. Et ce fait, les aucuns prirent congé d'elle, pour aller où le roi étoit, et les autres demeurèrent là, pour tout le jour. Que dirai-je? Elle séjourna illec jusques au lendemain, qu'elle se mit en voie pour s'en aller droit à Venise.

Le huitième jour du mois de juillet, le roi arriva à sa ville d'Ast, en laquelle fut là tant bien venu, que grands et petits, de sa venue, firent fête solennelle. Dedans l'hôtel d'un nommé messire Alexandre Malbelle fut logé, et là demeura onze jours entiers, pour ordonner au surplus de ses affaires. Et là vin-

rent vers lui le marquis Francisque de Gonzague, marquis de Mantoue, le duc de Ferrare, et plusieurs autres, comme je dirai à temps. Et à cettui marquis de Mantoue donna cent hommes d'armes, et fit son lieutenant un gentilhomme de sa maison, nommé Adrien de Brimeu, seigneur de Humbercourt en Picardie; lesquels gens d'armes envoya à Naples, où furent tantôt après.

Ces jours durant furent les chaleurs tant excessives, que plusieurs de ce moururent. Et avec ce, la maladie de fièvres eut là cours tel que bien peu de François qui là étoient s'exemptèrent de leur accès.

Premier que de ce plus élargir propos, dirai d'aucunes choses, qui lors furent faites au royaume de Naples par les François et les Espagnols.

III.

Comment, après la conquête de Naples, faite par le roi, la guerre se mût entre les François et les Espagnols.

Tantôt après que par les efforts de l'armée du roi le royaume de Naples fut conquêté, et la terre de Labour et de l'Abruzze entre les mains des François, comme j'ai dit, et le roi paisible desdits pays; le capitaine Gonzales Ferrand, lieutenant du roi d'Espagne, étoit

lors sur les marches de Calabre et de la Pouille, lesquels pays appartenoient au roi d'Espagne, par l'appointement du roi et dudit roi d'Espagne. Ledit Gonsales se voyant foible pour conquêter iceux pays, et sachant les François avoir fait leur conquête, et que de gens n'avoient pour l'heure à besogner, envoya prier les lieutenants du roi, que sur son affaire leur plut donner quelques secours, vu que aussi pour lors n'en avoient métier, et que lui en avoit grand défaut, pour mettre son entreprise à fin. Sur ce avisèrent les lieutenants du roi, et conclurent d'en casser quelque nombre, pensant que de long-temps n'en seroient besogneux, et de fait, en cassèrent trois mille de piétons, lesquels furent menés audit Gonsales Ferrand par le capitaine Louis d'Ars, qui lors étoit à Venouse, lieutenant de Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny, et prince d'Altemore, à cause de sa femme. Iceux piétons reçut ledit Gonsales, et les fit soudoyer et payer, et en fit depuis son profit; de tant, que ce fut jusques à la perte dommageuse des François, comme je dirai ciaprès. Pour rentrer donc, le roi jouissoit lors tout à désir des terres de Labour et de l'Abruzze, où sont maintes bonnes villes et riches cités, pays fertiles, et fortes places : comme Naples, Verse, Capoue, Gayete, Saint-Germain, Sesse, Nole, Métalon, Venafre, Poz-

zuolo, Troie, Ortone en l'Abruzze, et plusieurs autres.

Toutefois étoit question, entre les François et les Espagnols, de la division des terres situées *citra* le Phare de Messine, qui est un bras de mer, dont le *ultra* est l'île de Sicile, et le *citra Faro* sont la Calabre et la Basilicate, où sont plusieurs autres bonnes villes : c'est à savoir, Rhége, qui est un bon port de mer; Terrenove, Girace, Condiane, La Rochelle, Séminare, Saint-Martin, Rossane, et maintes autres. Aussi sont du *citra Faro* la terre du Capitanat, celle de Bari et celle d'Otrante, et en ces trois provinces est contenue toute la Pouille. Du *citra* est aussi une autre province, nommée le Principat *citra* et *ultra*, dont le delà sont hautes montagnes inhabitées, et le deçà est plat pays bien fertile et plantureux. Esquels pays de la Pouille et du Principat, sont les villes qui ensuivent : c'est à savoir, Tarente, Otrante, Bari, Trane, Venouse, Canose, Andrie, Barlette, Rouvre, Manfrédone, Castellanet, Biseilles, Corastre, Minervine, La Tripaulde, Cérignoles, Troie, Cavalle, Saint-Barthélemy de Gors, Melphe, Montepellouse, Castel del Mont, Montescaioux, Villemagne, et grand nombre d'autres que je laisse, pour dire que la terre de Labour et l'Abruzze sont de deçà le Phare de Messine, et en ces deux provinces est compris l'honneur royal, la fleur

des nobles, la force des places, et la crème des terres de tout le royaume de Naples : ce que le roi possédoit, et le roi d'Espagne chalengeoit Calabre et la Pouille. Mais, sur le Capitanat et le Principat, qui confins étoient de la terre de Labour et de la Pouille, fut querelle entre les François et les Espagnols, disant les François, que iceux pays ou la plupart étoient du ressort de Naples, et pour ce appartenoient au roi. Les Espagnols les disoient aussi du ressort de la Pouille, et à eux appartenir. Et ainsi entre le tien et le mien, dont surviennent tous discords, ne put par les contendants être trouvée union paisible, ains entre eux se mut haineuse division. Et mêmement par la convoitise du profit de la douane, qui est un devoir pris sur le tribut des ports de mer, et de la paisson des herbes desdits pays, où les brebis et juments et autre bestial, de plus de cent lieues loin, viennent là prendre l'hiver leur pâture : car en ce temps les herbes y sont en verdure et puissance, et la saison en vigueur tempérée, et en temps d'été les terres sèches et arides et sans fruit, à cause de la chaleur excessive qui alors tient son cours. Quoi que ce soit, de cette douane se recueille par an plus de deux cent mille ducats au profit du roi de Naples. Mais je mets ce propos arrière, pour dire que Louis d'Armagnac, duc de Nemours et vice-roi au royaume

de Naples, étant lors à Naples, voyant que pour l'union des divisés étoit heure de besogner, s'en alla en Pouille, pour donner ordre à la division d'iceux pays et les départir selon le vouloir du roi et l'avis de son conseil : desquels étoient messire Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens, messire Michel Richs, le seigneur de Maubranche et plusieurs autres, tous gens experts en savoir. Et pour ce faire, se trouva le vice-roi à Melphe, en Pouille, voulant vaquer à ce. Le capitaine Gonsales étoit lors à Atelle, ville du prince de Melphe, lequel aussi avec son conseil vouloit bien entendre à départir iceux pays : dont plusieurs fois, à Melphe et à Atelle, le vice-roi et lui se trouvèrent ensemble. Et là souventesfois parlèrent de leur affaire amiablement par semblant, et leur différend mirent en conseil, tellement que entre eux fut appointé que la douane seroit partie à l'un, et partie à l'autre, et par moitié, et que les villes et places prises demeureroient à qui les tenoit, jusques à ce que final appointement sur ce fût arrêté : ainsi demeurèrent par aucun temps, mais non en paix; car les Espagnols qui tenoient Atelle et Manfrédone et quelques autres places, se mirent à courir sur la douane et prendre le bestial. Les François aussi voulurent partir au butin, et mirent la main au pillage, tant que souvent détroussèrent les Espagnols, et souvent furent dé-

troussés. Toutefois, pour ce, le défi de la guerre n'étoit encore publié; mais ce faisoient pour ce que le paiement d'un et d'autre parti étoit long au venir, et leur falloit en prendre où il y en avoit; ce qui est une force de tel poison envenimée, que par son attoucher elle met le peuple en murmure et rebellion, et fait révolter les pays conquis : de ce me tais et dis que, en ce temps, le capitaine Louis d'Ars étoit en Pouille, comme j'ai dit, où Louis, monseigneur comte de Ligny, l'avoit envoyé pour garder ses pays et tenir les places qui lui appartenoient, à cause de dame Aliénor de Baulx, sa femme, princesse d'Altemore, duchesse d'Andrie et de Venouse, comtesse de Montepellouse, dame de Minervine, Montescaioux, Biseilles, et plusieurs autres places en la Pouille et ès environs. Avec le capitaine Louis d'Ars étoient allés des gentilshommes du comte de Ligny, Pierre de Bayard, seigneur dudit lieu; Pierre de Pocquières, seigneur de Bellabre; Jean de Montieux, seigneur de Tary; Gilbert, seigneur de Chaux; Jean de Tardiou, Arnauld de Barbiane, Napolitain, et quelques autres, qui telle aide lui firent, avec le secours et faveur des gens desdits pays, qu'il conquêta et soumit, plusieurs bonnes villes et fortes places, et mit sûres garnisons dedans; et ce, malgré le vouloir du capitaine Gonsales, qui de ce n'étoit content, mais autre chose

n'en pouvoit pour l'heure. Ainsi, peu à peu se réveilloit la guerre d'un côté et d'autre, et tant, que après que la douane eut été courue comme j'ai dit, et que, sur le partage du Capitanat *citra* et *ultra*, le vice-roi et Gonsales, ne se purent accorder, et mêmement, que ledit Gonsales ne vouloit venir à fin résolue, mais vouloit toujours avoir droit selon son vouloir, chaude guerre entre eux fut éveillée, et par les Espagnols premièrement déliée; lesquels d'emblée et de nuit se mirent sus et en armes, et tirèrent droit à Troie, pensant prendre la ville soudainement et d'emblée, en laquelle étoit messire Yves d'Alègre, avec cinquante hommes d'armes.

IV.

Comment les Espagnols faillirent à prendre la ville de Troie en la Pouille sur les François qui étoient dedans, et d'aucunes courses qu'ils firent audit pays.

Sur l'heure de minuit, furent les Espagnols devant Troie, en la Pouille, et là, devant l'une des portes de la ville, à grands efforts, donnèrent l'assaut, et, avec coignées et hallebardes et gros maillets, commencèrent à éclater la porte et faire rupture, dont le guet des François, qui étoit en pied et debout sur

les murailles, ouït le bruit, et tout-à-coup se mit à courir vers le château, où étoit le seigneur d'Alègre, lequel avertit de la venue d'iceux Espagnols : dont en soudain sursaut se lève tout en chemise, et tout en hâte jette son harnois dessus, et prend la hallebarde au poing, et très-hardiment, avec aucuns des siens qui là étoient courus. Et à ce hutin, soudainement l'alarme sonna par la ville, dont tous les François qui là étoient, mirent la main aux armes et coururent, à ce bruit, où étoit le seigneur d'Alègre, et avoit trouvé les Espagnols en besogne; lesquels avoient jà moitié de la porte empiécée et fait grande ouverture. Mais, à sa venue, il mit de telle sorte coups de hallebarde, à tour de bras, à la défense du pas, que sur le cul furent iceux Espagnols arrêtés. Durant ce combat, les autres François de la garnison de la ville arrivèrent là au secours, et à cheval, la lance sur la cuisse, accompagnés des autres hommes et des femmes de la ville, qui portaient torches, lanternes et falots, tant que par les rues faisoit clair comme si le soleil y eût jeté ses rais. Que fut-ce? la porte fut ouverte par les François, et la chasse donnée aux Espagnols, et eux suivis longuement, et plusieurs d'iceux tués et assommés par les haies et buissons. Et eussent tous été

tués, n'eût été l'obscurité de la nuit, qui leur servit de couverture.

Ce même jour, les Espagnols, qui étoient à Atelle, sortirent aux champs en armes, et, à deux milles près de leur garnison, trouvèrent un Italien nommé Jean Biblia, l'un des secrétaires du roi, lequel détroussèrent de deux mille écus, et lui ôtèrent bagues et chevaux, et tout, jusques à la chemise, puis l'attachèrent à un arbre, dont, après leur départ, se délia comme il put, et s'en alla en cet état jusques à Melphe, où était le duc de Nemours, auquel fit le conte de son malheureux affaire.

Le lendemain, firent iceux Espagnols derechef un autre vacarme, à tout grand nombre de gens armés, et, jusque devant la ville de Melphe, furent prendre et détrousser les muletiers du duc de Nemours, dont les aucuns d'iceux tuèrent et les autres blessèrent; et ainsi donnèrent assez aux François d'ennuyeux réveils pour les devoir mettre aux champs.

Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, qui étoit lors à Naples pour les affaires du roi, avoit eu contre-signes du roi Frédéric pour bailler au marquis de Pescare, capitaine de l'île d'Isque, pour icelle rendre et mettre entre les mains du roi; lesquelles contre-signes avoit envoyées à icelui marquis, et le sommer de vider. Mais de tout ce, ne fit réponse que

de délai, et ne voulut rendre la place. Aussi avoit-il intelligence avec les Espagnols, au moyen d'une promesse de grosse somme d'argent qui lui fut faite par les Espagnols : qui est un engin de guerre de telle force, que souvent il abat les cœurs des hommes convoiteux, voire et efféminé maints corps virils. Quoi plus? Voyant le sire d'Aubigny la réponse d'icelui marquis ne signifier que dilation et prolongement de temps, et se doutant de la composition faite entre lui et les Espagnols, transmit en poste un sien secrétaire, nommé Hiéronyme Payonnet, devers le viceroi, qui lors était à Melphe en la Pouille, pour l'avertir de l'affaire d'Isque et du refus que le marquis de Pescare avoit fait de la rendre, et aussi pour consulter la chose au mieux, et sur ce, prendre avis de remède. Et sachant ce, le vice-roi dépêcha la poste pour envoyer devers le roi et l'avertir des courses et alarmes qu'avoient faites les Espagnols en la Pouille, et de l'intelligence que le capitaine d'Isque avoit avec eux, et de ce que ladite île ne vouloit rendre; et aussi de ses autres affaires du royaume de Naples.

V.

Comment Gonsales Ferrand fit prendre et détrousser un coureur de poste que le vice-roi envoyoit devers le roi, et d'aucunes autres courses que firent les Espagnols.

Lorsque le messager qui devoit aller devers le roi fut dépêché par le vice-roi, le capitaine Gonsales, qui partout avoit épies, le sut. Lequel fit guetter icelui par les lieux où lui falloit passer, et prendre à la Garde lombarde, terre du Capitanat, et icelui pris, fit détrousser, retenir ses lettres, et lui sûrement garder et étroitement détenir; sans ce que de sa prise fut nouvelles aux François, jusques à ce que le messager du seigneur d'Aubigny fut par le vice-roi dépêché et mis à retour pour aller à Naples, devers sondit maître, comme il lui étoit commis. Par la terre du Capitanat chevaucha celui messager, où il arriva devant une ville nommée Villemagne, terre indivise, et à l'entrée d'une des portes, rencontra six Espagnols piétons qui étoient là allés pour faire le logis pour une bande des leurs qui jà étoient sur les champs, voulant gagner pays et approcher Naples. Les six Espagnols que j'ai dit s'étoient arrêtés devant le portail de la ville, auquel étoient les armes

du roi attachées, que iceux Espagnols, avec le fer de leurs piques, commencèrent à égratigner et effacer; dont ledit Hiéronyme, messager françois, eut question avec eux, disant que à eux n'étoit de toucher ainsi les fleurs-de-lis, ni de les ôter de là où elles étoient. Iceux Espagnols pour ce ne cessèrent, mais dirent que Villemagne étoit terre indivise, et que les armes d'Espagne y devoient avoir aussi bien lieu que celles de France, et que à ce moyen les ôtoient; dont grosses paroles furent d'un et d'autre lez mises au vent. Toutefois, le François adoucit, pour ce que mal apparenté se voyoit, et se retira au logis, où s'enquit si la poste qui couroit vers le roi étoit passée par là, car c'étoit son droit chemin. Les gens de la ville lui dirent qu'elle n'étoit outre, et que sans faillir les Espagnols l'auroient retenue et détroussée à la Garde lombarde : et que bien le savoient à la vérité, et par le rapport d'aucuns, même de ceux qui l'avoient vu. Dont celui Hiéronyme, François, le fit hâtivement savoir au vice-roi, pour y pourvoir. Ce qu'il fit; car, derechef, mit un autre coureur en voie, et icelui fit guider sûrement et mener à couvert hors les dangers des embûches des ennemis, et par lui savoir au roi de toutes choses. Ainsi s'en va la poste devers le roi en Lombardie, et le messager du seigneur d'Aubigny à Naples, où

l'un d'eux fit dignement son message, et l'autre, rapport de vérité.

Et, au surplus, savoir faut que la Pouille étoit querellée par le roi, au moyen des terres enclavées et ressortissant de Naples; et par le roi d'Espagne défendue, disant le Capitanat et Principat, dont question étoit, être de la Pouille, qui lui appartenoit par appointement fait entre le roi et lui, comme j'ai dit. Et pour ce, en défaut du cordeau de loyal partage et de la ligne d'égale distribution, le tranchant de l'épée fut pour ce faire autorisé; auquel furent, sont et seront tous les royaumes au monde divisés. Au revenir, les François occupoient partie du pays de la Pouille, et les Espagnols l'autre : et eux, comme deux chiens à un os paisibles, se mordoient et égratignoient, voire se battoient et tuoient souvent à qui l'emporteroit. Et tant se pincèrent, que guerre mortelle s'en ensuivit, qui, tant fut enaigrie, que, pour continuer le jeu encommencé, un capitaine espagnol nommé Ascalade prit les champs vers La Tripaulde, que les François tenoient à peu de force. Et avoit cettui capitaine espagnol avec lui trois mille soldats espagnols, allemands, biscaïens et gascons, dont une partie d'iceux avoient été par ci-devant pour le roi, et cassés, comme j'ai dit ci-dessus. Quoi que ce soit, le capitaine Ascalade avoit intelligence avec ceux de La Tripaulde, telle, que, sitôt qu'ils surent que lui et ses gens furent aux champs, ouvrirent les portes, malgré les François du dedans, qui peu de gens étoient, et quelque résistance qu'ils fissent, comme assaillis de grand'force d'Espagnols, et abandonnés de tous ceux de la ville, furent chassés, et la ville prise.

Devant Avelline, terre du roi, donnèrent les Espagnols une autre alarme, et à grand pouvoir l'assaillirent, et de première avenue à la prendre efforcèrent leur possible : tant que de vive force l'eussent emportée, n'eût été un François, capitaine de gens de pied, nommé Le Famillh, qui, avec cinquante laquais seulement, soutint leur assaut, et les recueillit si à point que, à la mortelle perte de plusieurs d'eux, furent attendus, et, à la honte dommageuse de tous, reboutés. Ce fait, le seigneur d'Aubigny tantôt après sut cet effort. Sur quoi appela le conseil, où maître Jean Nicolaï, chancelier de Naples pour le roi, les trésoriers des guerres et les autres sages en fait de guerre qui là étoient pour servir le roi, se trouvèrent pour aviser sur ce. Et toutes opinions ouïes, fut dit que les cent hommes d'armes écossois, qui lors étoient à Verse, à séjour, seroient là transmis, et aussi que le sire d'Aubigny, avec François de Daillon, Yves de Malherbe, et un autre, nommé Le Gor-

rier, capitaine des gens de pied, et autres soldats faits par ceux de Naples, qui tous ensemble étoient de douze à treize cents piétons, se mettroient aux champs.

Ce temps durant, nouvelles furent à Naples, que ceux de Nole avoient quelque promesse célée et secrète alliance aux Espagnols, si que besoin étoit d'y envoyer renfort, pour rompre le coup et garder la ville. Le seigneur d'Aubigny, donc, y transmit de Verse messire Robert Stuart, son lieutenant, à tout quarante hommes d'armes; et les surplus de ses gens manda venir à Naples, par-devers lui, pour le conduire à Avelline et à La Tripaulde, au renfort des François qui en avoient métier. Le capitaine Robert Stuart, avec ses quarante hommes d'armes, s'en alla à Nole; laquelle trouva bien fermée, et gardée de ceux de la ville, lesquels ne savoient à qui devoir bailler la main. Toutefois, celui capitaine pour ce ne s'arrêta, mais connut bien que, pour l'heure, la force n'étoit pas pour lui; dont lui fallut à autre moyen chercher remède, et, pour le meilleur, à ceux de la ville montrer courtoise manière, visage riant et douce parole, en leur faisant promesse de bien les traiter, amiablement entretenir et vigoureusement défendre. Et après autres afférens propos et attrayantes paroles, ceux de Nole ouvrirent leurs portes, et mirent les François

dedans; lesquels se logèrent et firent bon guet.

Durant ces jours, un Espagnol nommé Don Alonse de Sotomayor se malcontenta du traitement du capitaine Gonsales, disant que d'assez bon lieu étoit, bien expert à la guerre, et prou avisé en savoir, pour devoir avoir conduite de gens d'armes; demandant sur ce augmentation d'état et autorité d'honneur. Sur quoi Gonsales ne le voulut ouïr, ne parfournir sa demande. Dont le mutin, plein de colère, se mit en fil de voler, et tout soudain délibéra s'en aller chercher autre parti : ce qu'il fit, et prit ce qu'il avoit de gens, et, avec le congé de son capitaine, se mit en voie pour aller à Rome, au service du duc de Valentinois, qui lors faisoit grosse armée. Et comme celui Alonse passoit pays près des garnisons des François, un capitaine d'aventuriers, nommé Gaspard, du pays de Gascogne, l'arrêta et prit, disant qu'il étoit de guerre, et que les Espagnols avoient rompu la trève : par quoi l'emmena prisonnier à sa garnison, et lui fit tenir prison étroite, et rudement le traita. Un gentilhomme françois, nommé Pierre de Bayard, étant lors en garnison près de là, sut la rudesse faite à l'Espagnol, et sachant qu'il étoit gentilhomme, voire et parent du roi d'Espagne, comme on disoit, le demanda au capitaine Gaspard, pour lui faire

quelque courtois passe-temps. Lequel le lui bailla, en prenant la promesse de le ravoir à temps, ou la rançon due. Ce fait, le prisonnier fut joyeusement mené en la garnison où se tenoit ledit Pierre de Bayard, qui le traita non pas comme prisonnier, mais comme frère et compagnon; car avec lui eut part en la chambre, portion au lit, place à la table, déduit aux jeux, et plaisir des dames. En telle manière fut cettui prisonnier longuement traité. Et pour saillir du propos, ledit Pierre de Bayard eut à besogner autre part, dont lui fallut rendre le prisonnier à son maître; lequel celui malpiteux Gascon tint derechef à détroit. Si joua le prisonnier au mal content, et dit que Pierre de Bayard étoit cause de la dure prison qu'il tenoit, et que si jamais en étoit hors, que à cettui Bayard auroit querelle sur ce, ainsi qu'il eut, comme à temps sera dit.

VI.

D'une course que fit le seigneur d'Aubigny devant La Tripaulde en la Pouille, où grand nombre d'Espagnols furent défaits.

Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, partit de Naples, et avec soixante hommes d'armes des siens et douze cents piétons, prit le chemin de Nole. Et là trouva messire Robert Stuart, son lieutenant, avec ses gens, où tous ensemble séjournèrent quatre jours, et ce pendant, parlèrent de la guerre, et manièrent les armes, et regardèrent aux chevaux. Et tout ce mis à point, les gens d'armes se mirent en route vers Avelline, où encore étoit le capitaine Le Familh, avec peu de nombre de gens, et de toutes parts environné d'Espagnols. Le sire d'Aubigny ne voulut entrer dedans Avelline, que premier n'eût couru devant La Tripaulde, où étoit le capitaine Ascalade, Espagnol, grossement accompagné, et fortifié à l'avantage. Mais non pourtant, là s'en va la troupe des François, bien serrée, ordonnée à droit, et en vouloir de combattre; si furent près des ennemis, jusques à la vue de leur ville, et en résolution de besogner. Le seigneur d'Aubigny, qui, au métier de la guerre, étoit un maître sur les autres, pour découvrir le pays et rencontre des embûches, mit les chevau-légers en voie; et, pour attirer les ennemis hors leur fort, leur transmit soixante laquais gascons, sous la conduite d'un nommé Bertrand de Bouchède, et ne leur voulut bailler nulles gens de cheval, pour ce que iceux Espagnols étoient presque tous piétons, et que pour doute des chevaucheurs ne saillissent aux champs. Que fut-ce? les soixante coureurs françois allèrent tant, que dedans et autour de la maladerie de la ville trouvèrent cent ou six vingts Espa-

gnols à pied, en embûche; et, à l'approcher, les Espagnols sortirent à grands cris et donnèrent à tour de bras; les François les recueillirent au mieux qu'ils purent, et à coups de traits et de piques percèrent leurs longues robes, et, en somme, si bien les servirent, que la retraite leur fut de saison. Et en eux défendant, reculèrent, et furent suivis, et chassés jusques à leurs barrières, où derechef recommencèrent lesdits Espagnols à prendre cœur et défendre leur fort. Les Espagnols qui étoient sur les murailles, et aux portes de la ville, en armes, ne sortirent pour l'heure, se doutant que ce fût un appât pour les attraire. Ils laissèrent donc durer le combat plus d'une grosse heure, qui main à main se faisoit à la barrière. Et est vrai, que tant près étoit la ville, de là où les coups se donnoient, que jusque là se pouvoit de visée tirer un trait. Et ce qui est de merveilles, durant ce bruit, au lieu seulement où étoit le débat, plut à l'heure tant efforcément, sans pleuvoir ailleurs, que par la force du fait de l'eau, qui là tomboit, les coups d'artillerie et de trait ne pouvoient nuire ne mal faire aux François, qui là combattoient. Et ce, ai-je su par le rapport d'aucuns de ceux qui là avoient été. Voyant les Espagnols, qui étoient dedans la ville, que autre nombre de François n'apparoissoit, les voulurent surprendre et leur couper chemin;

et, pour ce, firent une secrète saillie par derrière, où passèrent à gué une petite rivière qui ceinturoit la ville, et étoient en nombre, huit cents hommes de pied ou environ. Si se mirent secrètement en avant par un chemin bas et couvert, cuidant bien enclore leurs gens. Mais furent avisés par un découvreur françois, qui, à bride abattue, courut vers le seigneur d'Aubigny, de ce l'avertir, dont il fit hâter ses gens d'approcher la ville jusques à la maladerie; et là assit son embûche, et envoya tout courant un nommé Jannot de Saint-Martin, dire aux escarmoucheurs, que tout bellement se retirassent. Si se hâta tellement ledit de Saint-Martin, que son message eut fait, premier que les Espagnols qui étoient sortis de la ville l'avisassent. Toutefois, ils furent incontinent prêts à donner sur nos coureurs, lesquels se mirent à reculer, faisant fuite de loup. Les Espagnols, à coup de main, les chassèrent jusques à la maladerie, où ils furent recueillis par les embûches, qui commencèrent à saillir de tous côtés et charger sur les pélerins. Là y eut grosse noise. Car bien fut assailli, et bien défendu, et longuement dura la mêlée; et tellement, que les Espagnols gagnèrent un chemin assez étroit, et là s'amoncelèrent, les piques croisées, pour le choc des chevaux, qui peu de mal leur pouvoit faire. Les piétons françois joignirent à eux,

et, à grands coups de traits et de piques, les délogèrent, mais non sans dommage mortel d'un côté et d'autre; car plus de deux cents hommes des deux partis moururent sur-le-champ. A chef de fait, les Espagnols furent outrés et mis en fuite, tuant et battant jusques à la ville de La Tripaulde, et chassés jusque dedans les portes, à l'entrée desquelles, sur un pont étroit qui là étoit, fut faite piteuse tuerie d'Espagnols. Car, à l'entrée d'icelui pont, y avoit si grande foule des suivans, que l'un empêchoit le pas à l'autre, tant, que les François, qui les chassoient à poulx de piques et de lances, en occirent et plongèrent dedans une rivière, qui là passoit, plus de deux cents. Et sitôt qu'ils étoient renversés en l'eau, les piétons françois, qui volontiers exécutoient tel œuvre, les faisoient noyer et tuoient à la vue de ceux de la ville, qui ne les pouvoient secourir. Un laquais françois, nommé Jean Loignon, meurtrier et mauvais garçon entre tous les autres, se trouva si à point à cette besogne, que, de sa main, il mit à sac plus de vingt Espagnols : dont le sire d'Aubigny, qui, pour ses démérites, devant ce, le vouloit faire percher, voyant l'exploit de ses armes, pour ce, lui pardonna son méfait, et depuis l'eut en bonne estime. Ainsi furent les Espagnols escarmouchés. Plusieurs des gens de pied françois y furent blessés et tués, et entre autres y mourut

un de leurs capitaines, nommé Le Gorrier. Quoi que ce soit, les François eurent tout l'honneur et la plupart du profit de la besogne. Et cette course faite, le sire d'Aubigny, avec ses gens d'armes, s'en alla à Avelline, et de là manda au duc de Nemours, vice-roi, qu'il lui envoyât des gens d'armes, pour tenir les champs, et courir sur les Espagnols, qui avoient rompu la trêve, ouvert la guerre et commencé le hutin. Le capitaine Gonsales Ferrand, sachant la défaite des Espagnols de La Tripaulde, et ladite ville mal garnie de gens d'armes et d'artillerie, envoya là le duc de Terme, italien, à tout cent hommes d'armes et grande force d'artillerie, pour icelle garder.

En ce même temps, don Ferrand, fils aîné du roi Frédéric, rendit Tarente aux Espagnols, lequel l'avoit tenu plus d'un an, et, n'eût été défaut de victuailles, moult longuement l'eût pu garder. Mais avec cet ennui, le roi d'Espagne lui écrivit d'amiables lettres, disant que s'il vouloit rendre ladite place et la mettre entre ses mains, et s'en aller devers lui, que tout à souhait le traiteroit. Par quoi icelui Ferrand vida la place et s'en alla en Espagne.

Le duc de Nemours, vice-roi, par l'avertissement du seigneur d'Aubigny, transmit en l'Abruzze querir messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui là étoit vice-roi, auquel manda incontinent venir vers La Tri-

paulde, avec ce qu'il avoit de gens. Lequel, ces nouvelles sues, se mit à chemin avec six vingts hommes d'armes, que conduisoient sous lui Aimer de Villars, le seigneur de Grigny, et un autre, nommé La Lande; et avec lui furent quatre mille Abruzziens, qui, pour l'amour qu'ils lui portoient, le suivirent, et tout ce voyage servirent le roi à ses dépens.

VII.

Comment La Tripaulde fut vidée des Espagnols, et mis sus appointement touchant la division des terres dont étoit question.

Après que messire Berault Stuart et messire Jacques de Chabannes, avec quelques autres capitaines et grand nombre de François, furent assemblés, ils s'en allèrent devant La Tripaulde, où firent courses et alarmes bien souvent, et la ville environnèrent, pour connoître les lieux propices et mettre là le siége, et y donner l'assaut. Ceux de la ville ne s'émurent de tant, que saillie, escarmouche, ou meute de guerre fissent sur les François, mais se tinrent là tous cois sans faire autre chose, et finalement furent tant pressés, que une paix fourrée cornèrent, et envoyèrent un héros par-devers le duc de Nemours, vice-roi, qui lors étoit à Melphe, requérant iceux avoir amitié paisible

avec les François, promettant vider La Tripaulde et la rendre, pourvu toutefois que nombre égal des deux partis demeureroit dedans la trève, jusques à ce que le partage des terres dont étoit question fut fait ou failli. Ce qui fut promis, juré et accordé entre le duc de Nemours, vice-roi, et le capitaine Gonsales, lieutenant du roi d'Espagne; et La Tripaulde vidée et mise en main neutre jusques à temps. A cri public furent semées les nouvelles de l'appointement qui guère ne dura, et prisonniers délivrés sans rançon. Quoi que ce soit, après ce, se retirèrent les François à leur garnison. Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, prit de sa suite le seigneur de Grigny et La Lande, et, avec tous leurs gens et les siens, qui pouvoient être huit vingts hommes d'armes en nombre, s'en alla à Diaoulle, ville près de Melphe de quatre milles ou environ, où furent départis les logis, et mis gens d'armes par les villes et places des environs de Melphe, où étoit le vice-roi, duc de Nemours.

En ce temps, Gonsales Ferrand fit dire au capitaine Louis d'Ars, qu'il cessât de guerroyer en la Pouille et sommer de rendre les villes qu'il tenoit audit pays: ce qu'il ne voulut, disant que juste querelle avoit de prendre et garder ce qui appartenoit à son maître le comte de Ligny; et que les terres qu'il querelloit étoient tenues nuement de Naples, dont

le roi étoit seigneur propriétaire, et que autre que lui seul n'en auroit obéissance, mais, sous la souveraineté du roi, les garderoit à qui elles étoient : ce qu'il fit longuement comme orez ci-après.

Pour le propos déduire, durant temps du partage des terres contentieuses, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, et Gonsales Ferrand, s'assemblèrent souvent pour cet affaire avec leur conseil, et grand nombre de leurs capitaines et gens bien estimés. Et un jour entre autres, se trouva aux champs, ledit duc de Nemours, avec lui messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, le capitaine Louis d'Ars, le seigneur de Chandée, Gaspard de Coligny, seigneur de Fremente, Pierre de Bayard, Pierre de Pocquière, et tout plein d'autres. Aussi fut à la campagne le capitaine Gonsales bien à point accompagné, et là mirent leur différend en avis et parlèrent de plusieurs choses.

Un Espagnol entre autres fut là, et étoit cettui Alonse de Sotomayor, dont j'ai dessus tenu propos, lequel s'étoit plaint souvent de Pierre de Bayard : disant que, autrefois, lui étant prisonnier à un capitaine de laquais, nommé Gaspard, lui avoit fait de mauvais tours, et traité autrement que à gentilhomme n'appartenoit, et que lâchement et vilainement s'étoit acquitté envers lui; par quoi, le

quéroit rencontrer et avoir à lui querelle. Cettui Pierre de Bayard en fut averti par aucuns, et, comme celui qui attendoit l'heure, se tint saisi de ses armes et pourvu d'un cheval bien avantageux, et très à la main, sur lequel il étoit lors en propos d'exploiter l'épée et embesogner le cheval simétier en étoit : ce, de quoi tant à point se savoit aider, que le bruit commun le disoit l'un des meilleurs chevaucheurs et des plus adroits hommes d'armes de France, comme depuis le montra par effet. Quoi que ce soit, celui don Alonse de Sotomayor, sitôt qu'il le vit, s'adressa à lui, et, en l'approchant, appela don Diego de Mendoze, Pètre de Pas, et quelques autres Espagnols qui là étoient, auxquels dit qu'il vouloit, en leur présence, parler à cettui de Bayard, et iceux pria de ouïr son dire. Et voyant le seigneur de Bayard, que don Alonse, Espagnol, vouloit avec solennité parler à lui, appela aussi de sa part Pierre de Pocquière, seigneur de Bellabre, et quelques autres François qui près de lui furent lors, pour ouïr aussi le propos de don Alonse, lequel, en présence de tous ceux qui là étoient, dit : « Signor Pètre de Bayard, pour ce que moi étant autrefois prisonnier des François, m'avez de votre part si maltraité, que la cause de ce me mut plaindre de vous ici, à la vue de ceux qui sont présens, pour le grief que m'avez fait, je vous accuse de vou-

loir méchant, de lâcheté de courage, et de vicieux effet, et veux dire et maintenir que tel envers moi vous êtes montré, et tout ce veux-je soutenir et prouver à la force de mon corps contre le vôtre, si le contraire voulez dire et accepter le combat. » Oyant ledit Pierre de Bayard ainsi parler l'Espagnol, et le charger des choses dites, fit cette réponse ou telle, en disant : « J'ai bien assez ouï vos paroles, et entendu tout ce qu'avez dit, don Alonse de Sotomayor, et connu, par votre dire, que de choses touchant le rabais de mon honneur me donnez charge, disant que envers vous me suis porté pour tel, que devez avoir à moi querelle de guerre jusques à mortel combat, où à ce m'avez appelé : à quoi je réponds, puisque ainsi à moi en voulez, que de tout ce que ores avez dit, que faussement et mauvaisement avez menti par la gorge, et le contraire veux-je tenir et défendre contre votre pouvoir à la force du glaive, jusques à la mort ; disant que onc ne vous fis chose, dont me dussiez par estrif mortel appeler aux armes, comme bien le savez. Par quoi j'accepte le combat que me présentez. » Ce dit, gage de bataille fut sur ce jeté par l'Espagnol, levé par le François, et pris jour pour ordonner du lieu du champ, et de la manière des armes des deux champions.

VIII.

Comment le roi, étant au voyage de Lombardie, manda à ses capitaines, qui lors étoient au royaume de Naples, qu'il ne vouloit paix avec les Espagnols, vu que la guerre avoient ouverte, couru ses pays et détroussé ses gens.

Par les postes du duc de Nemours, fut le roi averti des courses que les Espagnols avoient faites au royaume de Naples, sur ses terres et ses gens, et de l'appointement fait sur la division des terres contentieuses, et comment le duc de Nemours et Gonsales Ferrand sur ce besognoient paisiblement ; et mêmement sachant, le roi, que les Espagnols ne tenoient la paix, si n'est pour eux renforcer et attendre secours, pour mieux à leur avantage guerroyer les François, toutes ces choses considérées, et la guerre par eux ouverte, manda au duc de Nemours et à ses autres capitaines que paix ne vouloit avec lesdits Espagnols, vu la rupture de la trève et enfreinte de la paix par eux faite ; et que incontinent ledit Gonsales fût sommé de rendre ce qu'il tenoit du Capitanat et du Principat, où se recueilloit la douane, qui est le tribut des ports de mer, et le devoir de la paisson de la terre d'iceux pays ; et que,

sur ce, ne lui fût donné temps, pour répondre, que vingt-quatre heures seulement.

Les lettres du roi vues, et son vouloir entendu par les capitaines françois, l'affaire sommairement consultèrent, où fut arrêté que le mandement du roi seroit exécuté : dont mandèrent au capitaine Gonsales que le roi vouloit les Capitanat et Principat être mis entre ses mains, et ce, dedans vingt-quatre heures après la semonce; ou sinon lui signifier le défi de la guerre, qui fut un terme si bref, que ledit Gonsales n'eut loisir d'opiner la chose à la raison, ne la difficulté dûment débattre; mais, pour tout arrêt, fit réponse que, au regard desdits pays, ils appartenoient au roi d'Espagne, son maître, et que jà au roi ne à autre ne les rendroit, mais de tout son effort les défendroit, et mettroit telle diligence de les garder, que, par défaut de ce, n'auroit reproche. Cette réponse faite et sue par les François, chacun d'eux se mit en armes et à la course sur les ennemis.

Messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui étoit lors à Licite en la Pouille, ne voulut se trouver des derniers aux champs; mais, avec cinquante hommes d'armes des siens, fut incontinent devant Fauges, que tenoient les Espagnols, et là, par plusieurs fois, leur donna la charge, et par tant de fois les

rembarra, que nul étoit si hardi de se trouver aux champs en son chemin.

IX.

Comment Gaspard de Coligny, lieutenant du duc de Nemours, prit Nocère sur les Espagnols.

Un autre capitaine françois, nommé Gaspard de Coligny, seigneur de Fremente, lieutenant du duc de Nemours, pareillement fit des premiers une saillie avec soixante hommes d'armes et deux cents chevau-légers, et fut courir devant Nocère, ville dudit pays; et là, de première pointe, lui et ses gens approchèrent la ville de tant, que jusque dedans les fossés d'icelle furent prendre le bestial, qui là étoit à grosse troupe. Les Espagnols du dedans ne firent nulle résistance, mais comme peureux s'enfuirent par un autre quartier, et abandonnèrent la ville; et, ce fait, les portes furent ouvertes aux François, lesquels entrèrent dedans doucement, sans mal faire à nulli. Là mit le capitaine Gaspard bonne garnison et gardes sûres; puis s'en retourna à Melphe, où étoit le duc de Nemours, vice-roi. Plusieurs jours durant, escarmouches et courses furent faites sur les Espagnols, et tant, que tous les capitaines françois, l'un d'un côté, l'autre d'autre, marchèrent le pays du Capitanat et le

Principat, et là prirent bonnes villes et fortes places, et souvent détroussèrent leurs ennemis, qui, ce temps durant, n'avoient tenu ni pouvoient tenir devant les François, lesquels, pour lors, avoient l'heur et la chance. Toutes ces choses finies, fut question de faire plus.

X.

Comment les François, qui étoient au royaume de Naples, s'assemblèrent tous à Troie en Pouille pour faire camp, et marcher en pays contre les Espagnols qui là étoient.

Aux premiers jours du mois de juillet, en l'an mil cinq cent deux, Louis d'Armagnac, duc de Nemours et vice-roi à Naples pour le roi, voulant, selon le mandement royal, mettre les armes en besogne, manda venir à Troie, en la Pouille, tous les capitaines et gens d'armes françois qui étoient en celui pays, et que toute l'armée marchât vers lui, lequel étoit jà audit lieu de Troie, pour là vouloir commencer à tenir camp et guerroyer les ennemis. Ce qui fut fait, et là se rendit en arroi moult somptueux l'armée de France. Le capitaine Gonsales Ferrand, sachant les François être assemblés à Troie, pour tenir les champs, se retira avec ses gens sur la marine, dedans une forte ville nommée Bar-

lette, où là dispersa autour de lui son armée, où étoient six cents hommes d'armes, trois mille Allemands, quatre mille piétons espagnols et biscaïens et sept cents genétaires, avec force artillerie; l'une partie de ses gens retint avec lui à Barlette, et l'autre transmit à Cérignoles, à Andrie, à Canose, et à quelques autres villes champêtres qu'il tenoit. Et étoient sous lui les capitaines don Diego de Mendoze, le dispenser Majour, le prieur de Messine; le duc de Terme, Italien; Pètre de Pas, petit et contrefait; Alfonse de Saint-Severin, don Diego d'Ariglane, don Alonse de Sotomayor, Peralte, Pedro de Navarre, et plusieurs autres bons chefs de guerre. Toute l'armée de France étoit assemblée à Troie, en la Pouille, pour aller en avant et prendre pays. Conseil fut tenu entre les capitaines françois sur l'affaire de leur emprise, et, après diverses opinions, conclu de marcher contre les ennemis. Si furent mis espies par chemin, coureurs par la campagne, charrois en voie, piétons en marche, hommes d'armes en la route, et les vivres en air. Les capitaines et ducteurs de l'armée étoient: Louis d'Armagnac, duc de Nemours et lieutenant-général pour le roi; messire Berault Stuart, Écossois, seigneur d'Aubigny; messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice; messire Yves d'Alègre, le capitaine Louis d'Ars;

Adrien de Brimeu ; le seigneur de Chandée ; François d'Urfé ; Aimer de Coursinge, Savoisien ; Aimer de Villars, Dauphinois ; Jean de la Lande, et grand nombre d'autres capitaines italiens et lombards, qui avoient charge de gens d'armes, sous lesquels susdits étoient environ mille hommes d'armes françois et italiens ; et aussi étoient là trois mille cinq cents piétons françois, dauphinois et lombards, sous la conduite des capitaines François Daillon, seigneur de la Crote, Yves de Malherbe, Jannot de Montauban, Pierre-Louis de Coustance, le capitaine Esprit, et quelques autres dont je n'ai su les noms. Sous la main aussi d'un nommé Regnauld de Saman, y avoit d'artillerie quatre canons, deux grosses couleuvrines, six moyennes, nommées les Sacres, et quatorze faucons, avec poudres et pierres à canon à suffire. Et ainsi, le douzième jour de juillet, en l'an susdit, commença notre armée françoise à marcher en pays. Dont l'ordre fut tel, que le duc de Nemours, général chef de l'ost, pour vouloir avoir la première vue sur les affaires du roi, prit la conduite de l'avant-garde, où étoient trois cent cinquante hommes d'armes françois, et deux cents chevau-légers, lesquels deux cents menoient le marquis de Licite, Italien, et un François nommé Thibauld de Mauléon, à chacun cent.

Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, gouvernoit la bataille, où étoient quatre cents hommes d'armes et tous les gens de pied, avec l'artillerie, laquelle se charrioit comme les piétons marchoient. Messire Yves, seigneur d'Alègre, avoit en main l'arrière-garde, qui étoit munie de deux cent cinquante hommes d'armes : le tout ordonné si à point, que par compassée mesure alloit l'œuvre militaire. En ce point branlèrent les François, et prirent les champs.

Les avant-coureurs furent envoyés pour découvrir, et prendre logis à un lieu nommé l'Encouronnade, chambre du roi de Naples, en la plaine de la Pouille, où auprès d'illec est un buisson, peuplé de bêtes rousses à grand nombre, et en toute la plaine de la Pouille n'y a buisson que celui seul. Pour rentrer, l'armée de France fut en ce lieu, à séjour, trois jours entiers, où, ce pendant, fut avisé quelles villes se devoient, pour le plus aisé et profit de l'armée, assiéger et assaillir. Et pour savoir de la manière du résister des ennemis, par le lieutenant du roi fut envoyé à Cérignoles le capitaine Gaspard de Coligny, pour là faire une course, et voir la contenance des Espagnols. Dont celui Gaspard de Coligny, avec soixante hommes d'armes, se mit en voie, droit audit Cérignoles, où étoient trois cents hommes de pied espagnols et six vingt genétaires, pour

garder la place; et là devant envoya, pour découvrir le pays, vingt-cinq archers, que menoit un gendarme nommé François de Rocquebidault, et sur leurs traces leur mit douze hommes d'armes, sous l'adresse du guidon du duc de Nemours. J'en veux nommer une partie, pource que par vrai rapport j'ai su que moult bons et gaillards gens d'armes étoient, et dignes de recommandation : desquels étoient Bernardon de Toyouse, le jeune baron de Béarn, Bertrand de Bouchède, gascons, le seigneur d'Arques, Masqueron, et le bâtard des Hanches. Quoi que ce soit, les archers, qui devant étoient allés pour découvrir, furent mal guidés et écartés, tellement que les douze hommes d'armes furent les premiers devant la ville, et là hors les barrières, trouvèrent deux cents hommes de pied et soixante genétaires en bon ordre. Toutefois, pour ce, ni pour leur nombre avantageux, ne s'arrêtèrent les douze hommes d'armes françois, mais tous ensemble à la foule, et d'un vouloir délibéré, à bride abattue, la lance baissée, donnèrent sur les gens de pied si rudement, que par sur le ventre leur passèrent. Les genétaires, voyant leurs piétons en route, s'ébranlèrent, et sans attendre le choc, pour doute des horions, tournèrent le dos au lieu où par honneur devoient avoir le visage, et se retirèrent vers le fort, chassés par les François jusque dedans leurs

boulevards. Les gens de pied, tandis que la fuite de leurs genétaires se faisoit, se rallièrent, et tous en pleine marche approchèrent la ville de tant, que les François les virent venir, et à l'entrée des barrières leur donnèrent une charge telle, que à la première pointe s'épartirent et firent voie : mais plusieurs furent renversés et mis à terre, les autres fuirent vers les fossés et sans ordre ne défense : ce qui tel dommage leur porta, que, sur le bord desdits fossés, furent tués à grands tas, et tous eussent été défaits, si ceux de la ville, à coups d'artillerie et de trait et puissance de gens qui sortirent, n'eussent ennuyé les François; mais tant firent, que partie de leurs gens recouvrèrent, et se retirèrent tous en la ville. Après celle retraite, les hommes d'armes françois, voyant que des vingt-cinq archers, qui devant eux étoient partis du camp, n'étoit nouvelles, pensèrent que par embûche d'ennemis étoient encombrés, ou par mal avisées guides écartés : toutefois autour de la ville firent une course, pour en cuider savoir nouvelles, et tant allèrent, que devant une des portes les trouvèrent en besogne et bien empêchés. Car plus de cent Espagnols étoient, à pied et à cheval, mêlés avec eux, et s'entre-battoient à tour de bras. A la venue de ce renfort, les Espagnols furent repoussés, et les François recous, lesquels se mirent tout bellement à la retraite;

mais guère n'eurent marché, que de toutes parts genétaires et piétons espagnols ne fussent à leur queue, dont se tinrent serrés, et, en eux défendant, faisoient leur chemin. Ainsi comme ces escarmouches s'exploitoient, le capitaine Gaspard de Coligny, avec ses gens, étoit approché à un mille près de la ville, jusques à une vallée couverte, et là avoit fait son embûche, dont il avoit averti ses coureurs, pour donner une amorce à ceux qui les suivroient, ce qu'ils firent; car tant les attirèrent, que jusques au lieu où étoit leur embûche les conduirent, et tout soudain furent chargés de toutes parts; là furent tués trois genétaires, et un pris, les autres gagnèrent à fuir. Les pauvres piétons payèrent tout l'écot; car la plupart d'eux furent atterrés sur-le-champ, et les autres gagnèrent les haies et buissons, et se sauvèrent comme ils purent. Et ce fait, les François s'en retournèrent à l'Encouronnade, où étoit toute leur armée.

Les Espagnols de Cérignoles, connoissant que trop mal apparantés étoient pour attendre le siége des François, et leur armée être sur les champs, et près de leurs dangers, par une belle nuit troussèrent leur bagage, et pour le plus sûr abandonnèrent la ville, puis s'en allèrent à Canose, sept milles près dudit lieu.

Premier que l'armée de France voulût marcher outre, entre les capitaines fut dit que le

siége seroit mis à Canose, bien forte ville, et garnie de gens d'armes; et que, si elle étoit prise, ce seroit pour donner crainte aux ennemis et évertuer les autres, et que, en ce faisant, on sauroit le vouloir de chacun. Ce propos arrêté, l'armée prit les champs, et fit un logis à un lieu nommé les Fontaines, et approchant de Canose, et là n'arrêta qu'une seule nuit. Au plus matin, les gens d'armes françois se mirent aux champs devers Canose, en laquelle y avoit douze cents hommes espagnols, sous deux capitaines, nommés l'un Péralte, homme bien expert au métier de la guerre, et l'autre Pèdre de Navarre, habile à merveilles en fait de mines. Et étoit cette ville fortifiée de gros boulevards bien percés, et de fossés larges et profonds, et d'épaisses murailles bien crénelées et percées, et de bonne artillerie, avec gens de cœur, et prou de victuailles; somme, c'étoit une des villes de la Pouille la mieux défensable, et est celle dont les histoires romaines font mention au temps que le consul Marc Varron, Romain, perdit près de là la grande bataille de Cannes, contre Annibal, duc de Carthage.

XI.

Du siége de Canose en la Pouille, et comment elle fut prise par les François sur les Espagnols, qui là firent défense merveilleuse.

Le seizième jour du mois de juillet, en l'an susdit mil cinq cent deux, l'armée de France fut devant la ville de Canose, en la Pouille, pour y mettre le siége. Là, à l'approcher, se trouva grosse escadre de genétaires, pour escarmoucher avec les François, et commencèrent chacun de sa part à mettre les armes à l'essai et donner coups. Les genétaires pour l'heure n'eurent du meilleur. Aussi étoient-ils peu de gens pour y devoir profiter : si furent chassés et menés battant jusques dedans leur fort, et aucuns d'eux tués sur-le-champ.

Tous les gens de cheval et piétons approchèrent, et se tinrent en bataille près de la ville, en attendant que l'artillerie fût assise, laquelle, à beau plein midi, à la vue de ceux de la ville, fut approchée à un jet d'arc près des murailles, et en même heure le siége assis. Les hommes d'armes se logèrent dedans les maisons et églises rompues, que là trouvèrent à un trait d'arbalète près de la place. Les piétons prirent quartier d'autre part vis-à-vis de leurs gens. Et ainsi que logis se faisoit, sans

séjour, trait et artillerie venoient de la ville sur les François, et tant, que plusieurs y furent étendus et morts. Mais pour ce, ne demeura que chacun n'eût logis arrêté, et que, la nuit ensuivant, l'artillerie ne fût approchée jusques encontre les fossés de la ville, et là les tranchées faites, et toute l'artillerie chargée et attitrée. Dès l'aube du jour, commença l'orage bruyant de l'artillerie de France à péter comme foudre, et donner contre les murailles de Canose, sans cesser quatre jours durant, tant horriblement, que créneaux, repaires et défenses furent mis à terre, et plusieurs des soldats espagnols crevés et meurtris. Grande défense faisoient iceux Espagnols ; car, pour crainte des coups mortels, ne désemparoient la muraille, où nuit et jour étoient à faire remparts et repaires; dont tiroient à toutes heures sur nos gens, et grand abattis en faisoient. Mais à chef de quatre jours, tant furent murailles rouptes et atterrées, que, par les capitaines et maîtres canonniers françois, fut dit que passée suffisante y avoit pour y donner un assaut. Ce qui fut fait, et pour ce, ordonnés de chacune compagnie de cent hommes d'armes, vingt, et de cinquante, dix, qui se trouvèrent par nombre cent cinquante ou environ, avec leurs capitaines ou lieutenants, prêts d'assaillir la brèche ou écheler la muraille.

Aussi furent mis, pour l'exploit de cet af-

faire, douze cents hommes de pied, dont un, nommé Jannot de Montauban, conduisoit trois cents Gascons, le capitaine Esprit cinq cents Dauphinois, et Pierre-Louis de Coustance quatre cents Lombards; lesquels furent tous en armes, et délibérés de mettre la main en besogne. Pipes et tonneaux pleins de vin furent là mis sur le cul et défoncés, pour attinter les têtes de ceux qui devoient aller à l'assaut. Si commencèrent, à bel envi, à mettre le nez aux bouteilles et à trinquer à qui mieux mieux, tant que en peu d'heures les fûts furent vides et les têtes pleines, et gens d'armes échauffés comme lions querant leur proie, et prêts de commencer la noise. Les Espagnols, voyant l'heure que défense leur étoit propice pour sauver leur vie et acquérir honneur, s'arrangèrent en bel ordre autour de la brèche, le glaive au poing; et, sur le point de commencer, leurs capitaines les enhortèrent de mettre corps et vies à l'aventure pour leur querelle, disant que, si à celle fois pouvoient honorablement résister, ce seroit pour amoflir le haut vouloir des François et rabaisser leurs cornes, et dorénavant gagner sur eux la chance heureuse, qui souvent, par un seul hasard de malheur, en fortune contraire se tourne. A chef de ces paroles, les Espagnols se ravigourèrent, et prirent audacieux courage, qui est la plus forte muraille qui soit; et ainsi, comme

ceux qui, entre autres, savent bien garder les places, environnèrent la passée à grand'foule de gens bien en point pour icelle garder, et là eurent propos de tous mourir, premier que désemparer, et attendre le dernier coup des assauts des François. Tant alla le cas en avant, que l'assaut fut commandé et sonné; dont les capitaines et les plus estimés François se mirent des premiers, et les piétons avec, lesquels coururent les uns à la brèche, et les autres échelèrent la muraille, et, de première advenue, donnèrent tant rudement, que les Espagnols du dedans furent si mal menés, nonobstant merveilleuse défense qu'ils faisoient, que, après long combat, perdirent place et reculèrent; et, de fait, eût été la ville prise à ce premier assaut, n'eût été un de leurs capitaines nommé Péralte, lequel, voyant ses gens abandonner leur garde et les François entrer sur eux, leur vint au-devant, l'épée au poing, en frappant sur eux à tour de bras, en leur disant : « Tournez, maranes, infâmes, recrus! que pezar de dioux! tournez, et tenez pied ferme et vouloir vertueux contre vos ennemis! Si vous fuyez, croyez que ne perdrez seulement les vies, mais l'honneur, qui de mille morts se doit racheter plutôt que de le laisser périr. Avant, compagnons, avant! ne faisons que, pour notre lâcheté, toutes les Espagnes, d'où nous sommes, en-

courent reproche. » Par cette remontrance enhardia ses gens, le vaillant capitaine, et les ramena battant jusques à la brèche, que les François avoient jà gagnée et entroient. Toutefois celui capitaine Péralte mit ses gens en telle force, et de lui-même fit telle défense, que les François furent reboutés, lesquels rapprochèrent de plus belle, et de leur pouvoir assaillirent la ville; mais les Espagnols, à lances de feu, de soufre et de chaux vive, avec pleins pots d'huile, affolèrent ceux qui étoient des premiers, desquels étoient le capitaine Louis d'Ars, Aimer de Villars, Pierre de la Lande, le seigneur de Cornon, Châtellart, Pierre de Bayard, Pierre de Pocquière, Luc de Groing, Marc du Fresne, et plusieurs autres bons hommes d'armes, qui, sans cesser, ruoient coups à toutes mains : dont aucuns d'eux furent blessés, les autres brûlés et leurs visages échaudés, et furent plusieurs laquais morts et affolés. Mais pourtant ils ne reculèrent; car l'assaut étoit tel, que, pour mourir, les François n'abandonnèrent le passage ni les Espagnols la défense. Et dura cettui assaut plus de trois heures, auquel furent morts et blessés grand nombre d'Espagnols; mais, pour ce, ne furent les autres ébahis, ains tinrent toujours pied ferme, eurent l'œil au guet, la main à la défense et le cœur vertueux, qui de tant leur servit, que, à la parfin, la place

leur demeura pour celle fois, et l'assaut cessa au désavantage des François, lesquels se retirèrent au logis. Ce fait, n'eurent pourtant le courage affoibli, ni vouloir de lever leur siége; mais derechef, plus aigrement que devant, d'un autre côté, devers le château, battirent la ville un jour et demi; et là, sans arrêt, nuit et jour furent tirés coups, et la muraille effondrée et mise à bas, tant, que l'assaut fut derechef commandé, et plus de gens d'armes qu'au premier, et grand nombre d'Allemands ordonnés, lesquels marchèrent vers la muraille bréchée, et tant efforcèrent leur pouvoir, que, malgré les ennemis, contre l'abattis plantèrent l'étendard. Là y eut merveilleuse noise : car les François, à grosse foule et des mieux armés, assaillirent le pas, et, comme envieux de recouvrer leur première perte, n'épargnèrent leurs glaives, mais contre ceux de la défense les exploitèrent jusques à la vue du sang d'Espagne, qui fut là effus à grands ruisseaux. Le bon capitaine Péralte, Espagnol, à cet affaire ne s'oublia de réconforter ses gens, les mettre en bon ordre, et tenir en vouloir assuré; et, pour leur montrer le chemin de vertu, le premier se trouva au besoin, et faisoit merveilles d'armes, et toujours avoit l'avis et défense de ses gens et le glaive au-devant des ennemis : et est à penser que sans lui la place eût été emportée d'assaut; car

chacun des François y efforçoit le comble de sa puissance. Mais lesdits Espagnols, au moyen de son avis, firent telle résistance, que tout honneur y acquirent; et puisque vérité en tels faits ne se doit céler, je dis que, sur ce, furent les Espagnols à recommander : car, sans faillir, nul d'eux débranloit de sa place pour mort encourir, dont étoient assurés s'ils eussent été pris. Que dirai-je? l'assaut fut tant mortel, que, depuis onze heures du matin jusques à vêpre, sans repos dura le combat main à main, sans que l'artillerie cessât de tirer et les glaives de trancher et piquer de tous côtés. Moult firent les François vertueux devoir d'assaillir, et les Espagnols grandes merveilles de défendre; car ils avoient, à l'heure, à besogner à l'une partie des plus hardis hommes de tout l'ost des François. Messire Jacques de Chabannes étoit là à la brèche, qui, sans séjour, donnoit coups immodérés, comme celui qui étoit loué d'excessives armes. Le capitaine Louis d'Ars, à tout une lance au poing, y assaillit un pan de mur ébranlé, étant auprès du passage où la foule se faisoit, et là y eut plusieurs coups de trait et de piques, tant que le sang lui dégouttoit jusques à terre; mais ce ne l'arrêta qu'il n'approchât jusques à combattre main à main dessus celui mur, qui tomboit presque, où, joignant, étoit grand nombre d'Espagnols, dont les uns chargeoient

sur lui, et les autres poussoient celui mur pour le vouloir acravanter : ce qui eût été, quand un François des siens, nommé Luc de Groing, qui étoit près de lui, l'avisa de ce danger, dont s'approcha d'un autre lieu pour combattre, et là fut jusques à la fin de l'assaut, sans cesser de charger les ennemis. Aussi étoient là Aimer de Villars, le seigneur de Cornon, la Lande, Châtellart, Pierre de Bayard, lequel ne cessa, durant l'assaut, de ruer patacs sur les Espagnols, et tant s'approcha, que en plusieurs lieux fut atteint et blessé à coups de piques. Pierre de Pocquière, seigneur de Bellabre, se mit là si avant, que, après maints coups par lui donnés, fut, à lances de feu et de soufre, brûlé le visage et tout affolé. Aussi fut Luc de Groing blessé d'un coup de pique, et atteint de telle sorte, que de la montée de la brèche fut renversé dedans les fossés, et emporté comme mort. Marc du Fresne fut pareillement, à celui assaut, blessé en plusieurs lieux, lequel, au rapport de ceux qui là étoient, fit tant d'armes, que ses ennemis, à leur perte, surent bien à quoi s'en devoir tenir. Plusieurs autres bons gendarmes, comme Gilbert de Chaux, Jean de Montieux, Louis de Brandon et assez d'autres, furent là des premiers à l'assaut et des derniers à la retraite, lesquels demeurèrent au combat jusques à ce qu'ils fussent tous blessés, et tant

lassés, que sang, pouls et haleine leur faillirent. Et faut entendre que les Espagnols, qui n'étoient que douze cents ou environ, n'étoient reposés ; car plus de cinq heures, comme j'ai dit, soutinrent les heurts de plus de deux mille hommes françois, forts et vigoureux. Je ne veux donc, par ma chronique, mettre les bienfaits des Espagnols en oubli, mais dire que, pour vertueuse défense, louange honorable doivent avoir. Quoi plus ? L'assaut fut tel, que les François, celui durant, à grands pouls de lances chargeoient leurs ennemis jusques au vif, lesquels aussi, à toutes longues piques avantageuses, se garantissoient, et blessoient nos gens, sans que grand dommage on leur pût faire, ne toucher à plein coup, pour l'avantage de la grandeur de leursdites piques, qui de moult leur profita ; et, avec ce, les aucuns d'eux avoient en main grands pots pleins de graisse, de feu et de soufre, qu'ils jetoient à la volée sur ceux qui s'approchoient pour gagner la brèche ; les autres, huiles bouillantes et lances à feu ; de quoi, si grand ennui et empêchement firent auxdits François, que, après avoir si longuement combattu, comme j'ai dit, cessèrent l'assaut à leur perte et dommage, auquel furent brûlés et ensoufrés plus de trente hommes d'armes, et d'autres plus de cinquante morts et mutilés. Des Espagnols furent aussi mis à sac et blessés plus de qua-

rante ; et ainsi fut par les François donné le second assaut à la ville de Canose. Moult furent dépits et malcontents les François de ce que si peu de gens, comme étoient les Espagnols qui là dedans tenoient, résistassent ainsi devant leur puissance, qui maintesfois avoit soumis moult de forts pays et conquêté villes imprenables. Que fut-ce? si n'est que, pour ce, n'amollirent leur vouloir, ni n'abaissèrent leur courage, mais proposèrent de tous mourir là, ou de vive force prendre ladite ville de Canose; et voulurent le lendemain icelle derechef assaillir et de tous côtés écheler, sans que nul fût exempt du labeur : dont les soldats du dedans, nonobstant la résistance des deux assauts par eux vigoureusement faite, ne se voulurent tant tenir forts de leurs armes, ne eux fier en fortune, que, avec messire Berault Stuart, capitaine de la bataille de l'armée des François, ne parlementassent, et promirent de rendre la place et icelle vider, si, par composition sûre, leurs bagues leur demeuroient sauves. Aucuns des capitaines françois ne furent d'opinion de les laisser ainsi aller, vu que plus n'en pouvoient, et que tant de dommage leur avoient fait. Les gens de pied, desquels plusieurs étoient demeurés, ne furent d'avis que ainsi dussent échapper, mais dirent que, s'ils sortoient, tous les tueroient, à qui en dût déplaire. Quoi que ce soit, la

composition fut par le vice-roi et le seigneur d'Aubigny arrêtée et fiancée par ledit seigneur d'Aubigny; et, pour ce qu'iceux Espagnols se doutoient de la menace des piétons, demandèrent ôtages, auxquels furent baillés Jannot d'Arbouville, seigneur de Bimo, et François Daillon, seigneur de la Crote, lesquels furent menés à Andrie, que tenoient les Espagnols. Et doutant le seigneur d'Aubigny que les gens de pied voulussent faire quelque force, comme avoient dit, voulant acquitter sa foi et résister à leurs motifs, lui en personne, avec deux cents hommes d'armes, se mit devant les portes de la ville pour faire là passer lesdits Espagnols, comme étoit promis, lesquels, avec toutes leurs bagues, sortirent : desquels, de douze cents qu'ils furent au-dedans devant le siége, n'en sortit que neuf cents; car le surplus, à coups d'artillerie, durant la batterie et aux assauts, à coups de main fut tué. Sitôt que tous furent hors de la ville, le seigneur d'Aubigny, avec ses gens, les conduisit jusques en sûreté; lesquels, après ce, furent par le capitaine Gonsales mis sur mer, et envoyés renforcer la ville de Tarente, où n'avoit lors que soixante Espagnols. Ainsi fut réduite la ville de Canose, et mise entre les mains des gens du roi, avec le château, qui étoit assez fort, où fut mise bonne sûreté et grosse garnison; et là dedans fut l'armée trois jours à repos.

XII.

Comment Gonsales Ferrand, après la prise de Canose, voulut détenir les ôtages françois, qui pour la sûreté de ses soldats avoient été baillés.

Le capitaine Gonsales Ferrand, sachant la perte de Canose, et ses gens en être hors à sûreté, et pour ce avoir encore entre ses mains les susdits ôtages françois, comme taché de vicieux vouloir, dit qu'il les vouloit détenir, pour les mettre au service du roi d'Espagne, et au cas qu'ils refuseroient ce parti, qu'il les feroit mettre en galère, ou en basse-fosse, comme prisonniers atteints de méfaits. Et ce propos oyant le capitaine Peralte, pour la sûreté duquel, et des Espagnols qui avoient tenu Canose, étoient lesdits ôtages françois détenus; et sachant le loyal tour de guerre que le seigneur d'Aubigny leur avoit fait, en reprenant la faute de l'intention du seigneur Gonsales, présens plusieurs, lui dit : « Seigneur capitaine, vous savez que vous-même avez consenti et voulu la composition par moi faite avec les François, touchant la reddition de Canose, et la bonne police et loyale manière de guerre dont ils ont usé envers nous; et aussi comme, en composant pour la sûreté de vos gens, qui

autrement eussent été tous tués, ont baillé bons ôtages, lesquels j'ai promis, et vous, pour autant que l'appointement avez consenti, faire mener à Andrie, sauf les faire ramener tous en sûreté jusques où seroit leur armée. A quoi, à la peine de ma foi soumettre à vilain reproche, je suis tenu de faire, et vous obligé de tenir. En outre, ne savez-vous comment le seigneur d'Aubigny, l'un des lieutenants-généraux du roi de France, malgré les piétons françois, qui courir sur nous vouloient, avec grosse puissance de gens d'armes, nous mit hors de Canose et du danger où étions? Parquoi me semble, si retenez lesdits ôtages, que ne ferez loyal devoir, et me garderez d'acquitter due promesse, et donnerez loi aux ennemis d'enfreindre votre sauf-conduit, et aux autres, cause de n'ajouter foi à votre dire, et que de même en pourront faire les François à quelqu'un des vôtres, dont en pourrez douleur et dommage recevoir. Avisez que, en fait d'armes, ôtages sont baillés pour moyenner entre paix et discorde et pour plus assurer la chose promise; lesquels se doivent amiablement recevoir, soigneusement garder, doucement traiter, et à heure due rendre. Ce sont les cérémonies de la guerre, qui, selon les statuts de l'art militaire, se doivent tant étroitement observer, que qui présume faire le contraire est digne de punition mortelle encourir. Par-

quoi, seigneur, à ce devez avoir l'œil ouvert, et, par avis de consulte, en ouvrer, ou au moins à l'honneur de votre florissante renommée, que, sur toutes choses, pour recommandée devez avoir. » Ce dit, le capitaine Gonsales, nonobstant la raisonnable remontrance, ne mua son égaré propos, mais mit gens en avant, pour aller à Andrie querir lesdits ôtages françois qui là étoient, et iceux faire amener à Barlette, pour les traiter selon son avis. De cette entreprise fut averti le capitaine Peralte, lequel dit en lui-même que à son pouvoir y pourvoiroit, en sorte que son honneur y seroit gardé, et le profit des ôtages maintenu. Et comme celui qui, par crainte de perdre vie ou état, ne voulut son los rabaisser, prit un genèton des siens, vite, adroit et léger, et par chemin couvert se mit en poste, et tira vers Andrie, où fut plus tôt que ceux qui alloient pour querir les ôtages, et, sans séjourner, fit iceux monter à cheval, et le plus tôt qu'il put, les emmena à l'ost des François, qui étoit à Canose; et ce fait, s'en retourna à Barlette.

Le capitaine Gonsales fut averti comment les ôtages françois, par le moyen de Peralte, étoient hors de ses mains; dont tant fut épris de courroux, que celui Peralte voulut faire pendre, disant qu'il avoit intelligence avec les François, et tellement le guerdonna, que, pour les

bons services qu'il avoit faits au roi d'Espagne, le fit prendre, et mettre en galère, où demeura long-temps. Et puis, par le secours d'aucuns ses amis, fut mis en liberté, et échappa; dont s'en alla rendre François, et fit depuis, comme j'ai su, bonne guerre aux Espagnols : parquoi fut appointé du roi, et en son service bien à point entretenu.

XIII.

Comment le capitaine Louis d'Ars prit Biseilles, en la Pouille, sur les Espagnols.

Le jour ensuivant que Canose fut rendue aux François, le capitaine Louis d'Ars, averti que les Espagnols chassés dudit Canose alloient renforcer Tarente, pria le duc de Nemours, vice-roi, qu'il lui plût bailler des gens d'armes, pour aller couper le chemin à iceux Espagnols, à la descente de la mer, où ne faudroit point de les rencontrer et iceux défaire. Et ce faisoit, pour ce que jà avoit été semond, par ceux de Tarente, de se mettre dedans, et avisé que six cents hommes d'armes françois se montroient là-devant, que les Espagnols de la garnison tueroient, qui peu de nombre étoient, et dedans mettroient les François. Et de tout ce fit compte au duc de Nemours, en lui remontrant que, par deux moyens,

celle ville de Tarente se pourroit prendre sans faillir : ou pour défaire le renfort qui par la mer y alloit, lequel étoit foible pour soutenir foule de bon nombre de François; ou pour se montrer devant la ville, qui étoit forte, pour chasser petite compagnie d'Espagnols. Le duc de Nemours ne voulut prêter l'oreille à celui Louis d'Ars, pour ouïr son profitable propos, ne lui bailler renfort pour exécuter sa louable entreprise; mais différa tant, que pour l'heure autre chose n'en fut, si n'est celui bon capitaine Louis d'Ars, qui la charge, comme j'ai dit, avoit des places qui là appartenoient au comte de Ligny, voulant à son pouvoir servir le roi son maître, se mit aux champs avec soixante chevau-légers, et adressa vers Biseilles, terre du comte de Ligny, à cause de sa femme. Et est celle ville sur la mer, et forte à l'avantage. Le peuple de laquelle, sachant la venue du capitaine Louis d'Ars, lieutenant dudit comte de Ligny, leur seigneur, et sitôt que devant eux le virent avec ses gens, France! France! fut là-dedans à voix commune mise en cri, et les portes de la ville, malgré les Espagnols, ouvertes aux François, et à grand tumulte toute la commune insultée contre les Espagnols. Là entrèrent les François, et, avec les Biseilliens, chargèrent sur les Espagnols, et les assaillirent de toutes parts, et tant, que jusque dedans le château, qu'ils tenoient,

tuant et battant les repoussèrent. Et eux retirés, commencèrent à tirer artillerie au travers de la ville et contre les François, tellement que, de Canose, à quatre milles de là, où étoit l'armée de France, le bruit des coups fut ouï. Dont un gentilhomme, nommé Luc de Groing, de ceux dudit Louis d'Ars, qui là étoit demeuré pour les affaires de sondit maître, sachant que besoin étoit de lui faire secours, avertit le duc de Nemours de son affaire, en lui disant : « Monseigneur, n'oyez-vous comment l'artillerie tire de Biseilles? Je suis sûr, et vous avertis, que le capitaine Louis d'Ars est à cet affaire. Et pour ce le sais-je, car, à son départ, me dit que là s'en alloit pour voir la manière et puissance des Espagnols qui sont dedans, et pour connoître le vouloir de ceux de la ville, qui avec lui ont intelligence. A ce moyen pouvez connoître qu'il y a mêlée ou assaut. Parquoi, monseigneur, en faisant service au roi, amitié à monseigneur de Ligny, et secours audit capitaine d'Ars, plaise-vous lui envoyer quelque renfort; car métier en est. » La prière et semonce de celui gentilhomme fut pour l'heure non ouïe par le duc de Nemours, et différée jusques à temps. Parquoi celui s'adressa à messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui là étoit, et lui dit que, s'il lui plaisoit secourir le capitaine Louis d'Ars, ce seroit servir le roi et acquitter son

honneur; et de ce le pria bien fort. Ledit seigneur de La Palice, délibéré à tous propos d'exploiter son pouvoir pour les affaires du roi, s'offrit de prendre celle charge, avec le vouloir d'y besogner à toute force; mais, au parfaire, le congé ne lui fut octroyé. Dont celui gentilhomme, voyant que ailleurs lui falloit pour son maître chercher aide, sachant qu'à Rouvre, ville à quartier, près de Biseilles, à quatre milles, étoient cent hommes d'armes françois, dont les cinquante étoient à François de la Trimoille, seigneur de Mauléon, et les autres cinquante, à messire Aimar de Prye, pensant de ceux-là avoir quelque secours, droit là courut en poste, et hâtivement avertit les capitaines de gens d'armes qui là étoient, de l'affaire qui étoit à Biseilles, et comment le capitaine Louis d'Ars, avec peu d'effort, soutenoit là grand'charge; et que, si par défaut de secours il étoit outré, ceux qui secourir lui pouvoient en auroient reproche : dont ceux de Rouvre, auxquels il s'adressoit, n'en seroient ignorés, vu la proximité du lieu, qui n'étoit que de quatre milles; et sur ce les pria envoyer des gens à la recousse. Lesquels dirent que peu de force étoient pour sûrement garder la ville de Rouvre, et à l'avantage secourir le capitaine Louis d'Ars. Et ce dit, celui bon messager à tant ne demeura au pourchas, mais leur dit : «Vous avez cent hommes d'armes; baillez-moi

cinquante d'iceux pour tenir votre ville, et cinquante pour le renfort de Louis d'Ars, et je prends sur ma vie de, sur ce, faire tel devoir, que la ville sera gardée à profit, et ledit capitaine secouru honorablement. » A cette remontrance et jeu parti ne différèrent plus; mais promirent à grosse bande aller à Biseilles. Et des premiers fut à la voie un nommé Pierre de Bayard, qui n'attendit la conclusion du propos ; mais sitôt qu'il sut l'affaire dudit Louis d'Ars, sans regarder qui le suivroit, lui, avec trois de ses gens montés et armés, se mit à la course; et tantôt après lui fut Louis de Saint-Bonnet, lieutenant de messire Aimar de Prye, avec trente hommes d'armes et quarante archers, courant tous à bride abattue. Pendant que au pourchas de ce renfort besognoit Luc de Groing, sur ce avoit pensé le duc de Nemours, au moyen de l'avertissement qui lui avoit été fait par ci-devant, et avoit envoyé à Biseilles un capitaine picard, nommé messire Pierre de Bellefourrière, lieutenant de César Borgia, duc de Valentinois, avec cent hommes d'armes : lesquels, pensant le long travail des François qui étoient à Biseilles, et la grande course qu'ils avoient à faire, qui étoit de plus de six milles, aventurèrent tout pour être d'heure à ce besoin ; et là coururent si tôt, que plusieurs d'eux tuèrent leurs chevaux. Ainsi comme ceux étoient à chemin, Pierre de

Bayard, qui de Rouvre étoit des premiers délogé pour aller à ce hutin, avec ses trois hommes arriva à Biseilles, et à l'entrée de la ville, lui et ses gens, commencèrent à crier : France! France ! à haute voix, et tout le cours le long des rues s'en alla vers le château, où le bruit se faisoit, et là se rangea avec Louis d'Ars, l'épée au poing, où commença à frapper à bras déployés, et à grands efforts secourir les François, qui grand besoin avoient d'aide ; car, leur combat durant, un écumeur de mer espagnol, nommé Villemarin, avec trois galères armées de trois cents hommes, étoit venu au secours de ceux du château, et à sa venue furent les François foulés, mais eux et ceux de la ville leur tinrent longuement pied à ferrer. Toutefois, à la longue tenue, voyant les Espagnols que peu de secours venoit aux François, s'évertuèrent, dont le capitaine Louis d'Ars et ses gens furent à force repoussés, et chassés jusques à la porte de la ville; et à la fin eussent été forcés et mis hors, n'eût été la merveilleuse résistance que celui capitaine d'Ars faisoit de sa main : car à tour de bras gardoit l'issue de la ville et assailloit l'entrée ; tellement que ses ennemis ne pouvoient sortir pour chasser les siens, ne les siens désemparer pour abandonner la ville. Que fut-ce? si n'est qu'Espagnol ne l'osoit approcher de tant que son glaive tenoit d'ombre, que ne fût

assommé. Là écumoit comme un sanglier aux abois, et disoit à ses gens : « Sus, messieurs, sus à ce besoin extrême se doit montrer la perfection de vertu. Gardons, sur nos vies, que l'honneur de la défense du pas que nous tenons ne perdions en peu d'heures, qui tout le jour avons emporté le prix de l'assaut; et que le fruit de nos labeurs ne soit perdu par défaut de le garder. Mieux vaut mourir ici à honneur sous l'écu de vertu, que vivre à reproche sous ombre de lâcheté. Ne soyons pour travail arrecrus; car, pour nous soulager, le secours nous est prêt. » A ces mots chacun reprit vigueur et courage. Là étoit Pierre de Bayard, comme j'ai dit, qui n'entendoit qu'à frapper au désespéré. Aussi y étoient Gilbert de Chaux, sieur dudit lieu; Jean de Montieux, seigneur de Tary; Arnaud de Barbiane, Napolitain; Louis de Brandon, et peu d'autres, lesquels pour mourir ne reculèrent l'issue de la porte.

Durant ce bruit, le capitaine Louis de Saint-Bonnet, et messire Pierre de Bellefourrière, et Luc de Groing, qui les amenoit, avec six vingts et dix hommes d'armes et deux cents archers, arrivèrent; et eux, étant à deux jets d'arc près, commencèrent à sonner les trompettes et clairons, si haut, qu'il sembloit autour de Biseilles que l'air éclatât; et tant alloient tôt, que la poussière des chevaux obscurcissoit le temps. Le capitaine Louis d'Ars,

qui plus de six heures avoit soutenu la charge du combat des Espagnols avec ses gens, et tant, que de Canose, dont y avoit plus de six milles, et de Rouvre, avoit cependant donné loisir au secours de venir là, sachant approcher le renfort des François, reprit vigoureuse force, assuré vouloir et vertueux courage; et, à force de coups immodérés, commença à outrer les ennemis, et sur eux gagner place; lesquels, oyant le bruit du renfort, et pressés dudit Louis d'Ars et de ses gens, se voulurent retirer vers le château; mais, ainsi qu'ils faisoient leur retraite, Louis de Saint-Bonnet et messire Pierre de Bellefourrière, avec grosse route de gens d'armes françois, entrèrent en la ville, et tant hâtèrent leur train, que entre la marine et le château coupèrent le chemin aux Espagnols, lesquels se vouloient mettre en mer; et là sur eux fut fait tel chapplis, que plus de trois cents d'iceux furent dégoillés. Les autres, qui pouvoient être deux cents, ou peu moins, gagnèrent le château; dedans lequel, un peu de temps devant ce, avoient mis, iceux Espagnols, en prison huit ou dix des seigneurs et marchands de la ville, pource qu'ils tenoient aucunement pour le roi. Lesquels prisonniers ne virent sitôt les François maîtres de la ville, et les Espagnols défaits, que au plus haut d'une grosse tour ne montassent, en laquelle étoient détenus, et de là commencèrent à ruer grosses

pierres du haut en bas sur ceux du château, en manière qu'Espagnol qui là fût ne s'osoit montrer qu'il ne fût assommé. Et tant alla l'ouvrage en plus, que le capitaine Louis d'Ars fit soudainement écheler et assaillir le château, lequel fut pris d'assaut, et tous les Espagnols qui étoient dedans mis à l'épée. Ce fait, grosse garnison de François fut mise là-dedans. Et après ce, ledit capitaine Louis d'Ars fit bailler force argent et bonne monture à plusieurs hommes d'armes et archers françois qui de Canose étoient venus à ce besoin, ou auroient, par force de courir et trop se hâter, tué leurs chevaux, dont les aucuns étoient à pied; dont fut aimé de chacun, comme requéroit le mérite de ses louables faits. Après toutes ces choses, chacun se retira à Canose, où étoit l'armée de France.

XIV.

Comment les François délogèrent de Canose, et coururent le pays de la Pouille.

L'armée de France, qui à Canose avait demeuré trois jours, fut mise aux champs pour gagner pays; laquelle fut de Canose à Corastre, terre du comte de Ligny, étant assise en plaine, et à cinq milles près de la marine: qui, peu de jours devant ce, avoit été prise sur les

Espagnols par le capitaine Louis d'Ars; et là séjournèrent les François trois jours, pour aviser à leur surplus; et, ce faisant, eurent grand défaut d'eau douce pour les chevaux, et tant, que de soif cuidèrent tous mourir; et, de fait, pour ce détour, leur convint retourner vers Canose. Si prirent leur chemin droit à Barlette, où étoient Gonsales et toute l'armée d'Espagne, et approchèrent la ville si près, que les Espagnols les purent voir. Le capitaine Gonsales fit mettre aux champs deux cents genétaires escarmoucheurs, et entre les boulevards et barrières de la ville fit asseoir son artillerie et tenir trois cents hommes d'armes en bataille, la lance sur la cuisse, pour donner, à la passée, quelque venue sur les François, s'ils voyoient leur avantage de ce faire, ou pour, au besoin, recueillir leurs coureurs, si par force étoient chassés. Les capitaines françois, qui, en approchant, virent la manière des ennemis, se serrèrent, et eurent conseil sur ce qu'est-il de faire, tel, que ordonné fut leur donner une escarmouche pour voir leur effort; et, pour ce, le duc de Nemours appela un François, seigneur de Sainte-Colombe, auquel bailla quatre-vingts chevau-légers pour aller charger sur les coureurs de Barlette, en lui disant que trop ne se mît avant sans propos : car, pour souvent trop avancer folle hardiesse, honteuse perte s'en ensuit.

Mais à ce pourvut cettui de Sainte-Colombe : car très-hardiment donna sur les ennemis, et à temps se retira, comme sage; car avec ses gens les approcha vis-à-vis, et point ne s'oublia de prier les siens que si pour honneur firent onc chose, que à celle fois le montrassent, et que temps en étoit. Là mirent les François les chevaux au cours, et tous ensemble s'entremêlèrent avec les genétaires d'Espagne, lesquels étoient deux cents ou plus; et bien à point s'entre-battirent, et tant, que, à plusieurs courses et recharges, les François, armés à l'avantage, mirent les Espagnols en fuite, et les suivirent jusque contre leurs barrières, le glaive au dos. Le duc de Nemours, qui de tout ce avait vue, doutant que, par embûches ou renfort d'ennemis, ou par trop aller avant, ses coureurs n'eussent du pis, pour obvier à ce, leur transmit un nommé Hiéronyme Payonnet, serviteur du sire d'Aubigny, pour leur dire qu'ils se retirassent; lesquels, pour ce, ne laissèrent à charger les genétaires, mais jusque dedans leur fort les chassèrent, où furent recueillis par les hommes d'armes espagnols qui là étoient, sans ce que nul d'eux fît semblant de vouloir sortir de leurs barrières. Parquoi s'en retournèrent iceux coureurs françois à leur armée, laquelle, durant l'escarmouche, passoit devant la ville, à la vue des Espagnols, en bon ordre

et bataille rangée, et tira outre jusques au pont de Canne, trois milles loin de Barlette.

L'armée de France, étant à celui pont de Canne, eut à secours trois mille Suisses, que le roi, qui lors étoit en Lombardie, lui transmit, sous la charge de deux capitaines des leurs, nommés, l'un le capitaine Ambrois, et l'autre Ance. Lesdits Suisses furent par le vice-roi baillés sous la main du sire d'Aubigny, lequel étoit ducteur des gens de pied et d'une partie de ceux de cheval.

Pour rafraîchir iceux Suisses, qui las étoient du branle de la mer, dont étoient venus de Gênes jusque là, et aussi pour voir au demeurant du fait de la guerre, quatre jours furent là les François et les Suisses en repos; et cependant aucuns d'iceux Suisses nouveau-venus eurent envie de prendre l'air, et virent que les raisins étoient déjà bons : car, en celui pays, à la Saint-Jean ou tôt après, sont mûrs; et ainsi, pour la nouvelleté, soixante d'iceux, sans le congé de leur capitaine, mirent leurs piques au col, et prirent les champs entre le camp des François et Barlette, où étoient les Espagnols; et là furent chercher leur proie, dont mal leur en prit; car ils furent aperçus par aucuns genétaires coureurs, lesquels, sitôt qu'ils les avisèrent, leur coururent, et donnèrent sur eux; et comme ceux qui, sans guet, par les vignes, s'étoient amusés à la

vendange, l'un deçà, l'autre là, en désarroi furent tous tués, sans que l'un tout seul en sût rapporter nouvelles à ceux de leur camp, ni à leurs ennemis porter dommage que la mort d'un genétaire seulement, qui depuis fut avec eux trouvé mort sous le cep de la vigne.

XV.

Comment cent hommes d'armes françois et sept cents hommes de pied furent en Calabre, pour guerroyer aucuns Espagnols qui là couroient le pays.

Le duc de Nemours, vice-roi, et les autres capitaines, furent là assavantés que en la Calabre étoient descendus grand nombre d'Espagnols, qui pilloient et gâtoient le pays; et mêmement Emmanuel de Benavide, don Hugues de Cardonne, et un autre, nommé Salazar, capitaines espagnols, avec trois cents hommes d'armes et onze cents piétons; lesquels, par force, occupoient partie de celle terre : parquoi fut avisé que là seroit envoyé quelque effort de François, pour là gagner pays et rabattre les coups des ennemis; et, pour ce, y furent transmis Adrien de Brimeu, seigneur de Humbercourt, et le seigneur de Grigny, à tout cent hommes d'armes, et Yves de Malherbe, avec quatre cents hommes de

pied, et d'autres jusques au nombre de sept cents, lesquels s'en allèrent en Calabre, comme leur étoit enchargé. Du pont de Canne fut l'armée de France à Canose, et là furent dispersées les garnisons, et mises par les villes et places dudit pays tout autour de Barlette, pour tenir les Espagnols, qui là étoient toujours enserrés; et furent les garnisons des François mises si près l'une de l'autre, que l'armée d'Espagne n'eût sitôt su assiéger ou courir l'une, que tout à l'heure l'autre ou toutes ensemble ne se fussent pu assembler et donner secours. Les gens d'armes françois, qui en la Calabre étoient allés, ne furent sitôt à chemin, que les Espagnols, qui là étoient, ne fussent, par espies, de ce avertis; dont se mirent tous ensemble, et au-devant des François se trouvèrent, à l'entrée de la Calabre, bien ordonnés. Les François pareillement leur firent barbe, et plusieurs escarmouches eurent les uns contre les autres; et tant, que à la parfin se mêlèrent tellement, que les Espagnols, qui à plus du double étoient contre les François, furent vainqueurs, et les défirent tellement, que le seigneur de Grigny mourut sur-le-champ, en se défendant par tel effort, que à ses ennemis laissa la victoire sanglante et luctueuse, et lui perdit la vie transitoire pour acquerre honneur immortel. A cette défaite, Adrien

d'Humbercourt, qui entre ses ennemis s'étoit longuement combattu, après son cheval mort entre ses jambes, et lui blessé en plusieurs lieux, fut pris et mis à rançon. Plusieurs autres François furent occis et blessés, et les autres se sauvèrent comme ils purent, et se rassemblèrent derechef pour eux garantir; et, ce fait, avertirent le vice-roi de leur affaire, et comment, sans secours, ne pouvoient là encourir que dommage, et déshonneur acquérir. Sur quoi fut tenu conseil entre les chefs françois, et par eux dit que messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, avec cent hommes d'armes et quelques gens de pied, feroit le voyage; lequel fut tantôt prêt pour y vouloir aller. Toutefois, au partir, entre le duc de Nemours et lui y eut différend par aucuns de ceux du vice-roi, disant que celui voyage seroit de tel avantage, que en la Calabre ce seroit le profit du gain et en la Pouille la peine du labeur; dont le vice-roi se disposa de se mettre en pays: ce qu'il fit avec cent hommes d'armes et peu d'autres, sans artillerie; et tant fit, que, en allant, trouva quelques villes rebelles à lui, lesquelles voulut assiéger et prendre, mais mal accompagné se trouva pour ce faire : aussi n'avoit-il artillerie, ne gens à suffire pour tenir siége, ne donner assauts. Ainsi s'ennuya sur ce défaut, et pensa que plus convenable chose étoit à lui de se tenir avec l'armée, dont

il étoit chef, ou auprès d'icelle, pour garder honneur, que icelui, comme convoiteux d'avoir, éloigner, pour autre part profit incertain chercher; ce qui le mit au retour, et s'en alla à Canose, honteux de son improuvue entreprise, et mal content d'avoir usé de volonté, au lieu de raison, à la remontrance de tel qui devoit être peu ouï sur ce, et moins obéi. Quoi que ce soit, au sire d'Aubigny manda qu'il allât audit voyage de Calabre, comme paravant avoit été appointé : ce qu'il fit volontiers, et prit cent hommes d'armes écossois des siens, et six cents hommes de pied, et ainsi, avec ses gens, s'en alla en Calabre, où fit comme ci-après sera dit.

XVI.

Comment le roi, étant lors à Ast, eut par-devers lui plusieurs princes et seigneurs d'Italie, et d'aucunes plaintes à lui faites du duc de Valentinois, qui lors avoit fait à Rome grosse armée.

Le roi étant en sa ville d'Ast, comme dessus a été dit, devers lui furent le duc Hercule de Ferrare; le duc d'Urbin, Romain; le marquis Francisque de Gonzague, marquis de Mantoue; Louis, marquis de Saluces; Antoine, marquis de Montferrat; les ambassadeurs du roi des

Romains, ceux de Venise et de Florence, de Bologne, de Pise, de Gênes, et plusieurs prélats et seigneurs des villes, seigneuries et communautés des Itales : desquelles les uns vinrent là pour offrir service au roi et lui faire obéissance ; les autres pour avoir amitié avec lui et alliance confédérée ; les autres pour avoir de lui quelque charge ou pension, et les autres pour se plaindre à lui du duc César Borgia, duc de Valentinois, lequel étoit lors sorti de Rome avec grosse gendarmerie, et assailloit leurs places, et couroit leur pays, et prenoit à toutes mains ce que par force pouvoit conquêter et ravir ; et, entre autres, se plaignit de lui le duc d'Urbin, disant que, à fausses enseignes, et feignant faire la guerre par l'aveu et vouloir du roi, avoit l'artillerie de celui duc d'Urbin empruntée, et que, après ce, de sa même artillerie avoit battu et pris ses places, lesquelles il tenoit par force et occupoit sans autre droit y avoir ; de quoi demandoit celui duc d'Urbin avoir restitution, et requéroit au roi que, en son affaire, lui plût donner aide et secours, vu que, pour lui cuider faire service et plaisir, avoit perdu sesdites places ; et aussi que son plaisir fût mander au duc de Valentinois, que entre ses mains remît lesdites places, comme raison le vouloit.

Ainsi firent plainte au roi les ambassades de Florence, et dirent que celui duc de Valentinois avoit par force pris et pillé plusieurs villes et châteaux de leur seigneurie, et que sans juste querelle guerroyoit les Florentins, lesquels pareillement demandoient contre lui secours au roi, comme ses serviteurs, amis et confédérés. La seigneurie de Bologne disoit aussi que, à main hostile et sans autre droit, couroit ses terres, et faisoit aux Bolonois mortelle guerre et durs assauts, dont requéroient aussi au roi, comme ses humbles sujets et bons alliés, avoir aide. Le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et tout plein d'autres, firent leur plainte de celui duc de Valentinois, et dirent que toutes crudélités, tyrannies, forces et violences exerçoit, et faisoit toutes les inhumanités dont se pouvoit aviser ; et que si le roi ne mettoit sur ce brève provision, que les seigneuries des Itales, ses sujettes et alliées, voire ses pays mêmes de Naples et de Milan, en pourroient ennui, perte et dommage encourir : ce qui totalement seroit au désavantage du roi et au rabais de la louable réputation des François, vu que le roi même et son armée étant delà les monts, celui duc de Valentinois osoit présumer guerroyer ses alliés et amis, et faire près de lui hostile assemblée, et telle, que de plus de vingt mille hommes étoit renforcée, et tous les jours multiplioit d'effort ; et jà étoit celui tyran tant boursoufflé d'orgueil, que en armes ne cuidoit

à lui premier ne second; et, pour monter au sommet de présomption, en son étendard fit attacher en grosses lettres d'or son titre, disant : *Cæsar aut nihil :* ce qui se pouvoit imaginer ou entendre que, à l'exemple du preux César, subjugueroit le monde, ou, par la main d'adverse fortune, mourroit à la poursuite. Quoi que ce soit, oyant le roi le cri des plaintes et rapport des violences que chacun faisoit d'icelui, lui transmit la poste; et vues les lettres par lesquelles lui mandoit qu'il cessât de plus guerroyer ses amis et alliés, et que, s'il avoit sur eux fait surprise, que, sans plus le lui faire dire, le mal acquis rendît, et aussi qu'il lui mandât à l'occasion de quoi si grosse armée il avoit mise sus.

Après que le duc de Valentinois eut reçu et vu les lettres du roi, par la même poste lui fit réponse, disant que, au regard de lui, n'entendoit faire chose qui fût contre son vouloir, et que son très-humble et très-obéissant serviteur étoit; et au surplus, toutes les villes, places et pays qu'il avoit pris, quand il lui plairoit, les mettroit entre ses mains; et la cause pourquoi il les avoit prises, étoit pour les remettre en l'obéissance du pape, lesquelles étoient à foi et hommage de lui tenues, ce que n'avoient voulu faire ceux qui les tenoient, ni reconnoître leur souverain seigneur; et quant étoit de son armée, pour autre chose

ne l'avoit faite que pour, au besoin, l'exploiter au service du pape et l'employer aux affaires du roi.

Plusieurs autres excuses et raisons mit en ses lettres, lesquelles le roi lut et avisa d'un mot à autre, et icelles montra à ceux qui de lui se plaignoient; lesquels prièrent le roi derechef qu'il ne souffrît ainsi molester les siens, et que si quelque hommage et temporelle reconnoissance, à cause desdites places surprises, étoient dus au Saint-Père le pape, que tout au vouloir et plaisir du roi en feroient la raison; et sur ce leur promit le roi de les rendre contens. Toutefois, exécution de guerre faisoit toujours le duc de Valentinois, et en prenoit où en trouver pouvoit : dont le roi fut délibéré lui envoyer au-devant grosse armée, pour savoir qu'il vouloit dire, et lui rabattre ses coups; et sur celle disposition demeura la chose pour un temps.

Le roi fut lors averti comme au royaume de Naples, entre les François et les Espagnols, étoit la guerre exercée, et de tout ce qui là avoit été fait assavanté : parquoi, doutant le rapport des espies, commanda à faire vider de cour tous les Espagnols, et mêmement un chevalier nommé messire Angraille, ambassadeur pour le roi d'Espagne, lequel avec tous ses gens fut sommé de désemparer les terres du roi, et ce dedans vingt-quatre heures; dont en même

heure partit avec tous ses Espagnols, et prit pays vers son quartier.

Par les Génevois furent lors envoyés en Ast messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes pour le roi ; le comte de Gênes ; messire Jean-Louis de Flisco, comte de Lavaigne, et plusieurs autres, pour prier le roi qu'il lui plût aller voir et visiter sa superbe cité de Gênes, et lui dire que ses sujets, les seigneurs et le peuple de la ville, sur toutes choses le désiroient voir, et lui faire service et bien le traiter. A la prière desquels promit que de Lombardie ne s'en iroit que premier ne les eût vus et visités; de quoi furent moult joyeux, et très-humblement l'en remercièrent.

XVII.

Comment une maison fut brûlée en Ast durant que le roi y étoit, et lui-même fut au bruit, accompagné de tous ses gens.

En la ville d'Ast avoit lors tant de François, Lombards et Italiens, et autres étrangers, que ladite ville, qui bien logée et moult spacieuse étoit, ne pouvoit suffire pour tout mettre à couvert la nuit, ni le jour pour donner à chacun aisée passée par les rues. Or, advint un de ces jours, ainsi que le roi fut couché, que quelque bon valet d'étable, par défaut de mettre de

l'eau en son vin, s'endormit en sa litière sans souffler sa chandelle, et là se prit à ronfler, et la chandelle à brûler; tellement que, à la chute, ou ne sait comment, les flammèches s'épandirent par la paille, et feu de courir partout, et tant, que soudainement toute la maison fut enflammée : dont ceux à qui plus le cas touchoit coururent aux cloches de la ville, comme, en semblable cas, on a de coutume, et ce fut sur les onze heures de nuit, que chacun étoit à repos. Les cloches sonnèrent à toutes parts comme en manière de tocsin, dont plus de vingt mille hommes de la ville, au son du feu, furent soudainement par les rues, et à tous grands cris coururent où étoit le feu.

Le roi, qui lors étoit couché en son lit, oyant le son des cloches et le bruit du peuple, tout hâtivement se mit en pieds, habillé légèrement et la hache au poing, et avec un valet de chambre sortit en la cour de son logis, où là trouva son guet tout debout, et ainsi se mit en rue pour aller où étoit le bruit. Qui eût là vu les gentilshommes et pensionnaires du roi, les archers de la garde, les Allemands, et tous les François qui là étoient, sortir en place, les uns armés, la hache en main, les autres en pourpoint, la hallebarde ou la pique au poing, c'étoit assez pour dire ou penser que en la ville y avoit quelque hutin : car, en moins d'un quart d'heure, devant et autour

du logis du roi furent plus de six mille François en armes, et ès rues plus de douze cents torches allumées; et ainsi marcha le roi le long d'une rue qui duroit plus d'un jet d'arc de long; le comte de Ligny, le seigneur de Ravestain, le sire de la Trimoille, le maréchal de Gyé, et les autres seigneurs de France qui là étoient en Ast, se trouvèrent tous autour de lui; lequel fut pour l'heure si bien accompagné, que tout le long de la rue où il étoit n'apparoissoit que haches, piques et hallebardes. Ainsi se tenoit le roi saisi de ses armes; et aussi le cas le requerroit assez, vu le son tumultuaire, l'heure intempestive, la multitude des étrangers, et la sûreté non fiable du pays, qui là à chacun étoit en vue; et en ce point s'en alla le roi jusques au lieu où étoit le bruit, comme celui qui hardiment se vouloit trouver où besoin étoit; et, lorsqu'il vit que c'étoit à cause du feu, commanda à chacun que la main fût mise à cet affaire : dont tant de gens y besognèrent, que la maison fut tantôt brisée, et le feu éteint; puis le roi se retira à son logis, et chacun s'en alla reposer.

Le cardinal d'Amboise étoit en ce temps en Ast, grièvement atteint de fièvre continue, qui lors avoit le cours de par-delà, lequel fut par les médecins du roi vu à toutes heures, et souvent par lui-même visité et fait soigneusement panser; tellement, que en peu de temps fut sainement guéri : lequel, pour changer l'air, s'en alla à Lumel, une comté près Vigève, que le roi lui avoit autrefois donnée; et là séjourna, en attendant le roi aller à Milan, toujours vaquant à la dépêche des ambassades et aux autres affaires survenants.

Le dix-neuvième jour du mois de juillet, le roi partit d'Ast pour s'en aller à Milan, et fut celui jour coucher à Félissan, ville du marquisat de Montferrat, à huit milles près d'Ast; le lendemain à Valence, terre de Milan; puis à Vigève, où fut l'espace de six jours; de Vigève à Biagras, petite ville à quatorze milles près de Milan, assise sur un petit fleuve procédant de la rivière du Tésin, lequel fleuve tire tout droit à la ligne de Biagras à Milan, et est fait artificieusement pour aller par bateaux d'une ville à l'autre, à deux lés duquel sont les grands aubiers feuillus pour ombroyer les passans, et encontre des deux çôtés, la belle et grande prairie verdoyante, pleine d'arbres fruitiers, de petits ruisseaux courant en plusieurs endroits. Sur le bord de l'eau sont les belles maisons de plaisance et les grosses hôtelleries, et au travers de celui fleuve, les ponts-levis pour aller d'un côté à l'autre, et entre les aubiers et le bord de l'eau, aux deux côtés, sont les chemins sablonneux faits exprès pour passer les gens de cheval et de pied; et là dedans se pêche force menu poisson, et même-

ment écrevisses sans nombre : et me dit-on là même que le seigneur Ludovic, pour son plaisir, avait ainsi le lieu approprié, lequel est tant amène et plaisant, que plus semble paradisique que terrestre. Par là sur bateaux s'en alla le roi de Biagras à Milan, où il arriva le vingt-huitième jour du mois de juillet, sur le point de huit heures du matin. Au-devant de lui furent les seigneurs et potestats de la ville, avec plus de mille chevaux lombards, lesquels l'accompagnèrent jusques à l'entrée du château, où s'en alla descendre ; et à sa venue firent les capitaines de la place décharger et tirer plus de cent coups d'artillerie, et icelle bruire par sur la ville. Là-dedans trompettes, clairons et tabours de Suisses retentissoient, si qu'on n'eût pas ouï tempêter. Au-devant du roi marchoient les deux cents gentilshommes de sa maison, tous à cheval, la hache au poing, desquels étoient les capitaines le vidame de Chartres et messire Guyon d'Amboise ; puis alloient les cent-suisses de la garde, lesquels cheminoient tous en flotte, la pique au col, sous la conduite de messire Guillaume de la Marche, leur capitaine ; en après, les vingt-quatre archers du corps, lesquels étoient tous Écossois.

Le roi alloit après, monté sur un coursier bayard, et vêtu d'une robe de drap d'or, et avec un bonnet de velours noir à deux rebras

sur son chef. Avec lui et tout joignant étoient le cardinal d'Amboise et le cardinal de Trévolce ; et après étoient le duc de Ferrare, le comte de Ligny, le seigneur de Ravestain, le seigneur de la Trimoille, le marquis de Mantoue, le marquis de Saluces, le marquis de Montferrat, le maréchal de Gyé, le seigneur Jean-Jacques, le seigneur de Chaumont et plusieurs autres grands seigneurs. Après, étoient les quatre cents archers de la garde, tous à cheval et en armes ; et à leur queue plus de douze cents Lombards à cheval, moult richement accoutrés. En cet état entra le roi dedans son fort château de Milan. Les mortes-paies de la place, qui en nombre étoient cent cinquante hommes d'armes et trois cents archers, furent là tous en armes, c'est à savoir les hommes d'armes armés à blanc, et tous la hache au poing ; et les archers en brigandines, la salade sur la tête et l'arc tendu ; et étoient tous à pied et à deux rangs, en moult bel ordre, depuis l'entrée du pont du château jusque devant la porte de la salle du roi : ce qui duroit presque un jet d'arc de chemin, entre lesquels passa le roi avec ses gentilshommes et toute sa garde ; et puis entra en la salle pour reposer.

Dedans la ville de Milan demeura le roi l'espace de onze jours, et là fit droit à chacun et contenta tous, en manière que tout son pays de Lombardie, sous sa main, fut en tran-

quille repos et union paisible. De Rome vinrent lors vers le roi les cardinaux *Petri ad Vincula*, Saint-Georges, Saint-Severin, évêque de Maillezais en Poitou; le cardinal Ursin, le cardinal d'Albret, et grand nombre d'archevêques, évêques, abbés et protonotaires, lesquels lui firent offre de le servir à Rome, à leur possible, de tout ce que métier seroit; et, pource que le pape Alexandre sixième étoit lors perclus et mal de sa personne, dirent iceux cardinaux au roi que, s'il venoit tôt à mourir, que la main tiendroient tous pour quelque cardinal qui voudroit être pape; et est à penser que si le cas fût lors advenu, que maître Georges, cardinal d'Amboise, étoit en voie d'en avoir les clefs apostoliques pendues à sa ceinture.

Pour dire donc plus, fut vrai que en ces jours le roi eut, derechef, force plaintes des excès que par armes faisoit le duc de Valentinois, nonobstant la défense que autrefois lui en avoit faite. Dont fit marcher en avant sept cents hommes d'armes, et mit sus six mille Suisses; avec ce, fit mettre au charroi dix-sept pièces de son artillerie, prises dedans le château de Milan; c'est à savoir: deux gros canons, quatre coulevrines et onze faucons; et les fit mener à Turin en Piémont, pour aller les faire mettre sur la rivière du Pô, et les conduire par eau jusqu'à

Parme; de laquelle artillerie étoit conducteur un nommé Guillaume Legier, prevôt d'icelle. Et avoit le roi fait chef d'icelle armée le sire de la Trimoille, lequel étoit jà prêt de partir pour aller mettre les gens d'armes en besogne, lesquels avoient marché jusques à Parme et à Plaisance, pour aller au secours de la seigneurie de Florence, confédérée du roi, contre celui duc de Valentinois, qui à tous efforts assailloit les Florentins et couroit leurs terres.

Tantôt qu'il sut que l'armée des François étoit sur les champs contre lui, et qu'elle marchoit, ne voulut attendre sa venue, mais fit tenir ses gens d'armes cois sans plus guerroyer, et dit à ses capitaines, que nuls bruits pour lors ne fissent, et qu'il s'en alloit devers le roi, pour aucuns de ses affaires; et que jusques à ce qu'ils ouïssent de ses nouvelles, que homme des siens ne désemparât son camp, qui lors étoit dedans les terres de Florence. Et ce dit, avec trois hommes seulement se mit en poste, et courut devers le roi à Milan, où il arriva le sixième jour d'août, sur les neuf heures de nuit, où trouva le roi en la rue, qui à la clarté des torches, avec toute sa garde et plusieurs des seigneurs de France, venoit d'une des maisons de la ville et s'en alloit au château. Et je, qui lors étois logé en cette même rue, ainsi que le bruit des chevaux se

faisoit, sortis pour les voir passer, où je choisis entre les autres auprès du roi le duc de Valentinois, qui encore étoit monté sur le cheval de poste, et étoit icelui vêtu d'une robe de velours noir, troussée à la turque, et toute poudreuse; sur la tête un chapeau d'Allemand, et en cet état fit la révérence au roi, et le suivit jusque devant la porte du château, en parlant de plusieurs choses. Là étoient le marquis de Mantoue, le duc d'Urbin et force autres qui le haïoient de mort. Pourquoi se doutant de fausse compagnie, requit au roi qu'il lui plût bailler sûre conduite. Dont lui bailla cent de ses Allemands, qui, la hallebarde au poing, le menèrent jusqu'à son logis. Le lendemain, le roi fut ouïr messe en l'église de Saint-Étienne de Milan, où autrefois un duc de Milan, nommé le duc Marie, fut tué par un des seigneurs de la ville, pource que la femme d'icelui Milanois entretenoit à son plaisir, ainsi que me dirent plusieurs. Quoi que ce soit, le roi, après la messe ouïe, fut dîner chez le cardinal de Côme, qui très-honorablement le festoya de viandes exquises et de plusieurs sortes d'entremets, avec bons vins. Et après dîner transmit querir le duc de Valentinois, lequel n'étoit encore issu de la chambre, mais s'étoit reposé jusques entour le midi, comme celui qui las étoit de courir la poste; toutefois sitôt qu'il sût que le roi le

mandoit, se hâta de s'habiller, et puis se mit à chemin pour aller où lui étoit mandé. Et lui arrivé au logis du roi, après la révérence faite, dîna là. Et après ce, le roi eut avec lui plusieurs propos, et diverses paroles, en lui demandant pourquoi il avoit fait armée, et couru le pays de ses sujets et alliés. Dont aucuns étoient là présens, lesquels persistoient toujours en leurs plaintes contre celui duc de Valentinois. Lequel s'excusa en la manière que au roi en avoit écrit, disant, que les terres, desquelles par force s'étoit emparé, étoient tenues du Saint-Siége, et que par défaut de devoir non fait, comme gonfalonier de l'Église, et par le commandement du pape, les avoit prises, et remises en la main et obéissance du Saint-Père le pape, comme chose à lui appartenant par droit propriétaire. Plusieurs autres choses, sur ce propos, furent d'un côté et d'autre alléguées et débattues, lesquelles oyant le roi différentes, voulant chacun à son pouvoir contenter, ordonna que sur ce fût vu à la raison, justement appointé, et à tous fait bon droit. Ainsi les foulés à tort eurent espérance de recouvrer le leur, les paisibles possesseurs, sauvegarde de sûreté, et les violents usurpateurs, défense craintive d'user de force. De là en avant le duc de Valentinois se maintint si à point devers le roi, que à la parfin eut très-bonne chère, et tant prochain se trouva

pour l'heure de son heur, que le roi n'alloit nulle part que près de lui ne fût. Et s'il advenoit que, en chevauchant, le roi mît pied à terre (ainsi que j'ai vu maintes fois), celui duc de Valentinois, au lieu de l'écuyer ou du laquais, au dévaler et au monter, tenoit l'étrier, ou la bride de sa mule ou de son cheval. Et ainsi faisoit du bon valet le compagnon.

Après que le roi eut mis ordonnée police, et vu à clair en tous ses affaires du duché de Milan, d'illec s'en partit pour aller à Pavie. Et le huitième jour du mois d'août, se mit à chemin pour aller, ce jour, au gîte à un lieu nommé Binasque, étant à mi-chemin de Milan et de Pavie, sur le grand chemin. Et là sont les belles grandes hôtelleries, très-bien logées, et en moult beau lieu sur la petite rivière courante, pleine de poissons et écrevisses. Et là coucha le roi cette nuit; puis le lendemain s'en alla à Pavie, et prit son logis au château, qui est une moult belle place, et forte; et là est le grand parc tout plein de bêtes fauves. Et au dehors, et près de là, est la Chartreuse, qui est un des plus excellents et somptueux colléges de toute la chrétienté. Dedans la cité de Pavie est enclose la florissante université de toutes les Itales, en laquelle est l'exercice de toutes sciences à portes ouvertes. Là repose le glorieux corps de saint Augustin, docteur anagogique, et saint Severin, dit

Boëce de consolation, lequel fut martyrisé par le roi Théodoric, roi des Goths, arien. Plusieurs autres choses dignes de commémoration sont à Pavie, comme les belles et riches librairies de plusieurs ducs de Milan, les grandes et somptueuses églises, et un millier d'autres choses, dont je me tais, pour dire que le roi, pour un temps, prit là joyeux séjour.

Le dix-septième jour dudit mois d'août, trois docteurs de l'université de Pavie furent au souper du roi, et là lui firent chacun sa harangue en latin, demandant que son bon vouloir et plaisir fût, que les colléges et écoles de celle université fussent par lui entretenus, et augmentés, comme du temps des autres ducs de Milan avoient été, à celle fin que la melliflue fontaine de science, qui de par là à tout le monde ses hippocrènes ruisseaux répandoit, ne fût par défaut d'entretènement mise à sec et étanchée. Auxquels docteurs fit le roi faire réponse, par un François nommé maître Jean Poncher, seigneur en parlement à Paris, et chancelier de Milan, lequel leur répondit pour le roi, en très-bon et rhétorique latin, jouxte le vouloir du roi, et l'intention de leur demande; dont après ce, s'en allèrent iceux docteurs, bien acquittés de leur office et très contents de leur octroi.

Le dixième jour de celui mois d'août, les ambassades des Suisses vinrent à Pavie, devers le

roi; lesquelles furent envoyées au cardinal d'Amboise, qui lors étoit logé auprès du roi, dedans le château, pour là ouïr et dépêcher toutes choses; lesquels ambassadeurs baillèrent leurs requêtes par articles, et firent leur demande selon leur charge : dont, après que par le conseil sur ce fut arrêté, dépêche leur fut faite, une partie à leur plaisir, l'autre à l'ordonnance du conseil, et le tout au vouloir du roi.

Le dix-neuvième jour dudit mois, le roi fut à la messe à l'église de Notre-Dame, hors la ville de Pavie, et là toucha les malades des écrouelles, dont il y en avoit deux cents ou plus. Le lendemain fut pareillement ouïr messe au collége de Saint-François, aussi hors la ville, où fut montré le corps de saint Bernardin, cordelier de l'Observance, lequel avoit été nouvellement et depuis dix ans canonisé; et étoit celui saint corps en chair et en os, comme je le vis avec plusieurs, et enlevé de terre environ trois pieds de haut, dedans une chapelle étant à l'entrée du chœur, sur la main dextre; et là y eut grand'presse à le regarder; car le lieu étoit étroit, et la chapelle petite. Toutefois, par l'ouverture d'unes grilles de fer, qui devant le corps saint faisoient obstacle, chacun le regardoit tout à clair; et pour ce que ce glorieux saint avoit, en sa vie,

à tous montré exemple de sainteté, après sa mort reluisoit par miracle.

XVIII.

D'un combat à outrance fait par deux Lombards à Pavie, en la présence du roi.

En celui temps furent de par-là deux Lombards, nommés, l'un le comte Marc-Antoine de Gonzague, et l'autre Jean Pero Marc-Antoine, aussi de Gonzague, cousins germains du marquis de Mantoue, lesquels eurent querelle de combat ensemble, sur ce que ledit comte Marc-Antoine de Gonzague disoit qu'icelui Jean Pero Marc-Antoine lui avoit faussement et mauvaisement menti sa foi, et faussé promesse; et, en outre, disoit que, au marquis de Mantoue, étoit faux traître et déloyal; et que tout ce vouloit maintenir et prouver à la force de son corps contre le sien; et, sur cette querelle, le combattre en champ de bataille. Au contre de ce, disoit ledit Jean Pero Marc-Antoine, qu'il n'en étoit rien, et que faussement par la gorge avoit menti, et que de son pouvoir jusques à la mort se défendroit. Et est à savoir que, quelque temps devant ce, sur cette querelle avoient été jetés et levés gages de bataille : dont, pour accomplir leurs armes devant la venue du roi, en avoient

demandé congé au seigneur de Chaumont, lieutenant-général pour le roi en Lombardie; lequel les avoit remis à sa venue. Donc, sitôt qu'il fut delà les monts, lesdits querelleurs, avec ledit marquis de Mantoue, lui demandèrent le champ, et congé de faire leur combat; et, ce dit, lui baillèrent leurs articles, lesquels furent, par lui et son conseil, vus et bien visités; et, vu leur querelle, qui touchoit foi faussée et trahison, leur octroya le champ de bataille, et voulut que le combat fût fait dedans le château de Pavie, et là assigné au vingt-unième jour d'août; ce qui fut fait. Les lices furent dressées, et faites six vingts pas en longueur et de quatre-vingts en largeur, et de cinq pieds de haut, dedans ledit château de Pavie; et, vis-à-vis de l'entrée de la porte, fut faite une des entrées des lices, et de l'autre côté, vers le parc, au droit de celle même entrée, une autre pour entrer au champ de bataille, et aux deux autres côtés furent tendus les deux pavillons des champions, l'un au droit de l'autre, devers l'entrée du château. Par-dessus les lices furent faits les échafauds, et la place du champ grattée partout et semée de sable, pour mieux soutenir les chevaux à ferme. Tout autour du château, par le dedans, au-dessus des échafauds, avoit des galeries regardant au bas, où pouvoit avoir lieu pour mettre sept ou huit mille personnes,

qui de là pourroient voir tout le combat; et là étoient logés le cardinal d'Amboise, le comte de Ligny, le maréchal de Gyé, le seigneur de Chaumont, l'évêque d'Alby, l'évêque de Cisteron, confesseur du roi, et plusieurs autres seigneurs d'Église; dont aucuns d'eux n'eurent point de peur, pour icelui combat, que irrégularité, pour la mort des combattans, s'en ensuivît, et, pour ce, ne se retirèrent, mais regardèrent les armes comme les autres. Pour rentrer donc, grand nombre de dames et de damoiselles de la duché de Milan et des pays prochains se trouvèrent là pour voir la bataille d'iceux deux Lombards; lesquels entrèrent au château au jour susdit, entre les dix et onze heures du matin, et s'en allèrent à leurs pavillons, où furent menés leurs chevaux et portés leurs harnois. A côté dextre étoit le pavillon du comte Jean Marc-Antoine, appelant; au senestre, celui de Jean Pero Marc-Antoine, défendeur : où là furent armés et montés, et leurs harnois et chevaux vus et visités, et leurs glaives pareillement, afin que l'un n'eût avantage plus que l'autre. Le roi ordonna être leurs parrains et conducteurs six capitaines : desquels les trois premiers, du comte Jean Marc-Antoine, étoient Francisque de Gonzague, marquis de Mantoue, messire Brandelis de Champagne et le capitaine Montoison; les autres trois, parrains et guides de Jean Pero Marc-Antoine, fu-

rent messire Robinet de Fremeselles, messire Antoine Marie Palvezin, et Bernard de Ricault. Les gardes et écoutes du champ furent messire Guyon d'Amboise, messire Jacques de Crussol, messire Gabriel de Montfaucon et le capitaine Maunourry; lesquels furent députés pour garder que nul approchât les lices, et pour écouter si quelqu'un parleroit ou feroit signe à l'un des combatteurs, pour en faire le rapport aux juges, et aussi pour écouter si l'un desdits champions, en combattant ou autrement, se rendroit ou diroit sur ce quelque mot, et aussi pour iceux départir, après que le roi auroit jeté le bâton. A l'heure que les champions furent prêts pour devoir combattre, un roi d'armes vint à cheval sur l'entrée des lices, et là fit, de par le roi, trois cris et cinq défenses, dont la première fut : Que nul, durant le combat, ne pût porter armes ne glaive quelconques, sur peine de perdre corps et biens, si n'est les gardes du champ et autres qui de ce faire avoient commandement ou congé du roi. La seconde défense fut : Que, la bataille durant, nul, de quelque condition qu'il fût, là ne se trouvât à cheval, excepté seulement les parrains et conducteurs des combatteurs, et gardes du champ; et ce, sur peine de perdre les chevaux aux gentilshommes, et aux serviteurs d'avoir l'oreille ôtée. La tierce défense fut à tous de non en-

trer ès lices, réservé ceux qui pour ce seroient députés, ni de monter dessus, sur peine de perdre corps et biens. La quatrième fut de non être sur pieds, mais assis sur banc ou à terre, afin que chacun pût voir plus clairement les parties, et leur combat aviser; et ce, sur peine de perdre le poing. La cinquième et dernière défense fut à tous de non parler, toussir, cracher, crier, faire signe ou semblant, quel qu'il fût; et ce, sur peine de perdre corps et biens. Le roi étoit lors en son échafaud avec plusieurs princes et autres grands seigneurs. Les juges étoient Hercule, duc de Ferrare, et Louis, marquis de Saluces, lesquels étoient dedans un échafaud près de celui du roi, duquel pouvoient voir tout à clair tous les coins et endroits du champ, et, sans empêchement, aviser tout l'exploit de la bataille.

Les dames et damoiselles qui là étoient venues pour voir celui combat, avoient leur échafaud presque joignant celui du roi, où étoient à grand nombre, et moult richement accoutrées et parées de draps d'or, de soie, et de pierreries. Après que iceux champions eurent fait les sermens sur ce requis, et toutes les cérémonies de gage de bataille accompli, iceux avec leurs conducteurs sortirent de leurs pavillons, montés et armés, et se mirent au champ, l'un à l'entrée de la lice, et l'autre d'autre côté, la visière baissée, et la lance sur

la cuisse. Leurs pavillons furent à leur issue rués par sus les lices, et les portes d'icelles fermées à grosses barres. Un roi d'armes fut lors près de l'entrée desdites lices, lequel cria par trois fois : « Laissez-les aller, laissez-les aller, laissez-les aller faire leur devoir ! » Et à chef de ce cri, trompettes et clairons commencèrent à sonner *dedans*, *dedans*, pour recueillir les champions et émouvoir leurs chevaux ; lesquels commencèrent à branler bien à point sous la main de leurs maîtres. Et ainsi donnèrent, les deux champions, des éperons, et adressèrent l'un à l'autre la lance baissée, courant de droit fil. Toutefois, quand ce vint au choquer, ils croisèrent et passèrent outre sans atteinte. Et là mirent lances à terre, et tirèrent leurs estocs, desquels plusieurs coups se donnèrent l'un à l'autre. Mais si bien furent armés, que la pointe de leurs glaives ne fut point enrougie de sang, si ce n'est que le comte Marc-Antoine, appelant, donna en combattant, au cheval du défendeur, de l'estoc au travers du cou, dont issit grande force de sang, et tant, que le cheval blessé se trouva moult affoibli ; dont requit cettui défendeur au roi avoir autre monture. Aussi étoit-il dit entre eux, premier que entrer au champ, que si le cheval de l'un d'eux, ou tous deux, étoient blessés au combat, que, pour mettre à fin leurs armes, plus sûrement se pourroient remonter.

Dont le roi voulut et ordonna que celui défendeur eût nouvelle monture. Et, pour ce faire, furent ouvertes les lices, et hors d'icelles sortit celui Jean Pero Marc-Antoine de Gonzague, et monta à cheval. Sur ce, dire se peut que si le roi n'eût à celui défendeur permis sortir hors des lices, que plus n'étoit au combat recevable, et que dedans lesdites lices ne devoit plus entrer. Car sur ce, en fait de gage de bataille, est une loi ordonnée, disant que après que les champions sont entrés en champ de bataille, et les lices closes pour combattre, que nul d'eux doit sortir que le combat ne soit premier mis à chef. Et que, s'il advient à l'un d'eux, en combattant ou autrement, mettre par sus la lice ou ailleurs hors d'icelle, pied, main, bras, glaive, ou quelque partie de son corps ou de son cheval, si l'autre requiert sur ce justice, le roi ou les juges seront tenus faire couper tout ce qui hors desdites lices aura été mis. Pour revenir à mon propos, le défendeur fut remonté, et rentré aux lices, et le combat recommencé de plus belle ; tant que, de leurs estocs, coups à dérois se donnèrent et se chargèrent partout. Toutefois leurs armes ne furent pas si cruelles, que par estoc ne tranchant de glaive en sortît une seule goutte de leur sang. Le roi, voyant leur long combat et le peu d'effet de leurs armes, leur transmit messire Pierre de Rohan, maréchal

de Gyé, messire Jean-Jacques de Trivulce, Lombard, et messire Charles d'Amboise, grand-maître de France, pour leur dire que très-bien s'étoient acquittés, et que assez en avoient fait pour devoir cesser, et aussi qu'il vouloit que leurs armes n'allassent plus avant, et que de leur question ne fût plus de nouvelles, mais que de là en avant fussent bons et loyaux amis ensemble, comme doivent être parents qu'ils étoient, et que en signe d'amitié ils s'entr'embrassassent, et pardonnassent l'un à l'autre en sa présence. Lesquels pour ce ne voulurent sommairement finir leurs armes, mais encore se combattirent aigrement, et tant, que le roi, qui ne vouloit la mort de nul, pour les faire cesser jeta son bâton à bas, dont furent par les gardes du champ incontinent départis. Et eux, en la présence du roi et de tous ceux qui là étoient, se pardonnèrent, et embrassèrent amiablement par semblant. Et ce fait, furent mis hors du champ l'un quand et l'autre, pour eux aller désarmer; ce que firent, et chacun se retira à son logis. Le soir après, le roi fit un banquet au château de Pavie, où furent festoyés les chevaliers et gentilshommes, dames et damoiselles du pays, qui là furent pour voir ledit combat. Aussi furent, à celui convi, les deux champions assis l'un devant l'autre, en signe d'amour réconciliée et union paisible.

La reine de Hongrie, qui s'en alloit de Lombardie en son pays, comme j'ai dit, arriva lors à Padoue, ville de Saint-Marc, à douze milles près de Venise. Et là lui furent au-devant pour la recevoir, un duc de Hongrie, nommé le duc Laurent, et trois évêques, avec bien douze cents chevaux hongrois. Et aussi pour plus honorablement la recueillir, vinrent par eau de Venise très-grand nombre de barques pleines de gens de fête, et solennels, lesquels la conduisirent jusques à Venise. Et ainsi que depuis j'ai su par aucuns gentilshommes de la maison du roi, qui là étoient, illec fut reçue et traitée tant hautement, que le raconter de ce devroit donner merveilles aux oyans. Six semaines fut là en joyeux séjour, où, ce pendant, par le roi de Hongrie lui fut envoyé un collier d'or valant vingt-mille ducats ou plus, auquel collier étoient attachées soixante-douze perles orientales, dix-sept riches pointes de diamant, et dix-sept rubis cabochons. Et elle, voyant l'heure que partir lui falloit, prit avec elle sa tante la marquise de Saluces, et les gentilshommes françois, qui jusque là l'avoient accompagnée, et tout son train, et se mit en mer. Et après avoir fait une journée, avec piteux regrets et larmes épandues, elle et sa tante prirent congé l'une de l'autre. Et à son départ fit dons à mains ouvertes aux gentilshommes françois qui là

l'avoient conduite, et plusieurs emmena avec elle jusques en Hongrie, auxquels promit de les moult avancer, et traiter à profit. Et ainsi s'en alla madame Anne de Foix, et les François retournèrent.

XIX.

Comment le roi partit de Pavie pour aller à Gênes, avec le triomphe, la situation, et la force d'icelle, et la somptueuse entrée du roi.

Voulant le roi aquitter sa promesse envers les Genevois, et s'en aller à Gênes, pour là séjourner quinze jours, fut délibéré de déloger de Pavie, pour aller là. Parquoi les maréchaux des logis et les fourriers du roi furent devant, et là marquèrent logis pour vingt mille chevaux, et firent vider aux Genevois les hautes chambres de leurs maisons, pour là loger les gens du roi. Et ce firent, afin que iceux Genevois, qui autrefois avoient par leurs hautes fenêtres, et du dessus de leurs maisons, à coups de pierres et de barres de fer, parmi les rues assommé tout plein de François et autres qui là passoient, ne pussent par là leur jouer de pareil cas. Toutefois vouloir n'en avoient, comme ils montrèrent depuis; car toutes leurs hautes chambres et basses-boutiques, et lieux propices pour loger gens et chevaux, désem-

pêchèrent, et pour la venue du roi et de ses gens firent provision de farines, chairs, vins, bois, et de toute autre provision nécessaire pour le séjour du roi, et de son train. Avec ce, firent là venir vingt mille charges d'avoine, et plus de trente mille quintaux de foin, outre la provision de la ville. La grand'rue, par où le roi devoit passer, firent toute semer de sable, pour la sûreté des chevaux. Dedans le môle de la ville étoient grosses carraques, navires et brigandins chargés d'artillerie et de poudre à canon, pour faire merveilles, et tonner sur la mer, et saluer le roi à son entrée. Et aussi étoient dedans icelui havre pour le roi la grosse carraque nommée la Charente, la Cordelière, la Louise, la Clermont et plusieurs autres, toutes chargées de grosse artillerie, et dedans, grand nombre de gens d'armes. Le château, qui, sur la croupe d'une haute montagne, étoit à main senestre vers l'entrée de la tour de Codefa, et hors la ville, droit vis-à-vis du môle, étoit fortifié de trois cents mortes-paies françois, pour le roi, et moult bien artillée; et en étoit lors capitaine un nommé Guyon le Roi, seigneur de Chillou. Et pouvoit-on de là tirer et battre sur le havre, et le long de la mer autour de la ville, si besoin en étoit. Entre ledit château et les navires du roi, étoient encloses les carraques et navires de Gênes. Dedans le palais de la ville, lequel est assez fort, et situé

au milieu de la cité, étoit messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes, pour le roi, lequel avoit un lieutenant, nommé Guillaume d'Aix, et bonne garnison de François, et force artillerie, pour tenir la ville d'icelle part en sujétion. Et ainsi étoient les gens du roi maîtres, à cause des forts lieux qu'ils tenoient. Ce qui étoit pour les François, qui là sans danger vouloient aller, chose bien requise, et joué au plus sûr, si les Genevois leur eussent voulu de force ou de trahison user.

Si, du pouvoir et de la situation de ladite ville de Gênes, voulois faire entière description, ce seroit par trop élargir ma chronique, et ennuyer les écoutants. Toutefois, selon commune voix et cri public, et aussi jouxte ce que j'en ai pu voir et connoître, la ville de Gênes est en force l'une des plus avantageuses du monde. Et pour en faire quelque bref récit, elle est assise entre la grand'mer du Levant, et les monts inaccessibles de Lombardie, desquels monts elle est enclose en manière de demi-cercle jusques au bord de la mer des deux côtés, réservé seulement deux entrées entre la mer et la montagne. Lesquelles entrées sont artificieusement en roc encises, et contre le bord de la mer, pour passer à la fois un charroi, ou deux hommes à cheval de front; dont l'une de ces entrées est du côté de deçà, et commence à l'issue d'un bourg nommé

Saint-Pierre d'Arène, en montant jusques au droit d'une haute tour assise sur un roc en mer. Et est cette tour nommée la tour de Codefa; et est loin dudit bourg d'Arène d'un grand jet d'arc, ou peu plus : au sommet de laquelle est une grande lanterne de verre, pour éclairer la nuit, et donner lumière d'adresse en mer aux navires qui veulent Gênes approcher, et aussi pour défendre l'entrée de celui côté. De cette tour de Codefa jusque dedans la ville, est une descente entre le rocher encis de la montagne et le bord de la mer flottant au côté du môle, laquelle descente est droite et malaisée, et large de dix à douze pieds seulement, pour la défense de laquelle, entre la ville et la tour, est un portail, nommé le portail de Saint-Thomas, et un autre, bien percés, et garnis d'artillerie et de gens.

A l'entrée de la ville, sont deux portes, l'une pour aller sur le môle, et l'autre pour entrer dedans la ville, le long des grandes rues, lesquelles sont longues, et étroites à passer seulement trois hommes à pied de front ou un sommier chargé de coffres. Les maisons sont toutes à quatre ou à cinq étages de hauteur, fermées et closes de grosses portes de fer et voûtées de pierre, pour obvier au danger du feu, et dessus toutes pavées, de manière que l'on peut aller et cheminer par amont, jusques au bout de la rue, aussi à l'aise comme par

la nef d'une église bien carrelée de grosses pierres de faix et de cailloux ; de barres de fer, de lances et de dards, et de tous harnois sont icelles maisons garnies à suffire. Les gens de la ville sont tous hommes de mer, et belliqueux par nature. A l'issue de la ville, tirant le chemin de Rome, est un bourg nommé Besaine; et au dehors de celui bourg, et dedans la fermure, au long et au coteau de la montagne, sont quatre ou cinq mille maisons fortes, et châteaux imprenables, tous enclos de ladite montagne et de la mer. Et là dedans les seigneurs et marchands de Gênes tiennent leurs trésors et chevances. Et tout autour desdites maisons sont les beaux jardins de plaisance pleins d'orangers et de grenadiers, et autres fruitiers de toutes espèces; somme, c'est un terrien paradis. Au bout de celui bourg de Besaine, pour entrer au chemin de Rapale et tirer à Rome, entre la mer et le rocher de la montagne, est l'autre entrée ou issue, moult étroite et de forte avenue, fermée à grosses portes et bonnes barrières, gardées soigneusement et à grands efforts défendues par les Génevois, lesquels se disent portiers de l'entrée des Itales : aussi sont-ils; car, quiconque soit seigneur de Gênes, malgré tout le monde, aura son entrée dedans le pays d'Italie. Du môle et hâvre de celle ville de Gênes, peuvent à la fois sortir en mer quatre-vingts ou cent navires, avec dix ou

douze grosses caraques, pour aller en marchandise, ou conquêter pays jusques en Grèce, en Turquie, en la Terre-Sainte, et partout le monde. Et autrefois, ainsi que j'ai appris par le dire et rapport d'aucuns marchands et autres gens de Gênes dignes de foi, et comme j'ai lu par les écrits touchant leurs gestes, iceux Génevois, avec grosses armées en mer furent prendre Hiérusalem, Antioche, Négrepont, Métélin, Modon, La Sude en Candie, Scio, que encore tiennent, avec plusieurs autres îles et pays en Grèce, et outre-mer, et plusieurs fois ont assiégé Venise, mise à la raison. En somme, le navigage de Gênes est de tout le monde tenu en telle réputation et si grande estime, que Génevois sont intitulés et approuvés rois de la mer. Or, en est le roi Très-Chrétien seigneur, possesseur, et maître paisible, ce que onc autre roi ne prince du monde ne put être longuement. Et si la ville peut sûrement garder, et la gent d'icelle en amour et crainte entretenir, terres lui seront tributaires et mers sujettes.

Et à tant finis ce propos, et dis que tôt après que dedans Gênes furent pour le roi et sa suite marqués les logis, et la ville approvisionnée de ce qui métier y faisoit, le roi partit de Pavie le vingt-deuxième jour du mois d'août, pour tirer vers ladite ville de Gênes, et prit son chemin à Tortone, à Nove, au Bose, à Cas-

teigneure, au bourg de Busale, et à Saint-Pierre d'Arène, faubourg de Gênes, et arriva le vingt-sixième jour dudit mois d'août, sur l'heure de midi. Messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes, sachant la venue du roi, fit en ladite ville, dedans la place Saint-Laurent, crier par une trompette, que à celle heure que la grosse cloche là sonneroit, que tous les seigneurs et citadins allassent au-devant du roi, qui ce jour-là devoit faire son entrée. Parquoi chacun s'apprêta pour ce faire. Tantôt que celui cri fut fait, et que la cloche commença à branler, toutes les dames, damoiselles et belles filles de la ville de Gênes sortirent en place; et là aux fenêtres, aux galeries et aux balés de leurs maisons, et partout où à l'aise se pouvoient mettre le long de la grand'rue, à deux rangs s'emplacèrent. Elles étoient toutes, ou presque toutes, vêtues de draps de soie blanche, ou de fines toiles blanches. Et leurs habillements étoient différents à tous autres; car leurs robes étoient courtes jusques à mi-jambes, ou environ, ceintes sous les aisselles, et au derrière, au droit des épaules avoient un feutre qui tout le dos leur engrossissoit. En leur coiffure avoient sur le col, et derrière le chef, un petit cercle de linge embourré, et leur blonde chevelure entortillée tout autour en manière d'un diadème. Tout à l'environ de leur front découvert, y avoit force orfèvrerie et riches pierreries, et au col portoient grosses chaînes d'or et joyaux d'incomparable richesse. Tous les doigts de leurs blanches mains étoient pleins de fins diamans, et garnis de rubis, saphirs et émeraudes; leurs bras vêtus de fines et larges manches de chemises de toile de Hollande, et environnés de riches bracelets d'or et de fines pierreries, ouvrés de divers et somptueux artifices; et avoient des chausses blanches ou rouges bien tirées, et de souliers de même couleur étoient gorrièment accoutrées. Qu'en dirai-je plus ? En qualité sont de moyenne et rondelette stature; en visage, assez bien charnues, moult fraîches, et blanches; en allure, un peu altières et fiérettes; en attraits, benignes, en accueil gracieuses, en amour ardentes, en vouloir constantes, en parler facondes, et en condition loyales; et avec ce, savent dégaudir si bien leur leçon, que rien ne leur en faut apprendre. Je passerai outre, et laisserai ce propos, pour dire que, au son de la cloche de Gênes, tous les seigneurs et citadins de la ville, ainsi qu'il leur étoit commandé, tous chacun selon son ordre, sortirent hors pour aller au-devant du roi : et premièrement douze des plus honorables de Gênes, pour aller faire la joyeuse réception, lesquels furent jusques à l'entrée du bourg de Saint-Pierre d'Arène, où trouvèrent le roi en triomphant état; et là lui

firent humbles saluts, douces harangues et gracieux recueil. Iceux douze étoient nommés messire Lucas Spinula, messire Jean Doria, Francisque Lomelin, Paul de Flisco, Simon Bigna, Stéphanus Justinian, Raphaël Ragius, Raphaël de Furnariis, Ansaldus de Grimaldis, Durand Cathanius, Liquin de Marinis et Julien Centurion, lesquels, par l'ordonnance des seigneurs et du peuple de la ville, reçurent le roi, en quoi très-honorablement s'acquittèrent. Avec eux issirent tous les seigneurs de la ville, l'un après l'autre, et en bon ordre : et premièrement un chevalier génevois nommé messire Gourrate, accompagné de cinq à six cents gentilshommes de Gênes, et plusieurs autres citadins et marchands, tous à cheval, et vêtus très-richement, les uns de longues robes de velours cramoisi, les autres de velours noir, et les autres de damas et de camelot. Après celui Gourrate et sa compagnie, sortit un nommé Hiéronyme de Flisco, fils du seigneur Jean-Louis de Flisco, comte de Lavaigne, et l'un des plus grands seigneurs de Gênes. Ledit Hiéronyme étoit accompagné de plusieurs autres gentilshommes de la ville, et de deux cents hommes d'infanterie, avec la plus grande partie du peuple, honorablement arroyés. En après, vint en avant un nommé messire Jean de Grimaldis, et avec lui vingt-cinq autres gentilshommes, vêtus tous d'une livrée : c'est à savoir de

robes longues de damas gris, lesquels furent tous jusques où étoit le roi. Lequel, après toutes leurs harangues et manières de faire, fit iceux tous marcher devant, tirant vers la ville, et après avec son train se mit à la voie pour approcher. Et ainsi s'en alla jusques à une des entrées de la ville, nommée la porte de Saint-Thomas, devant laquelle trouva les vingt-quatre archers de sa garde du corps, tous à pied, pour illec le recevoir et conduire jusques à son logis. Aussi furent là messire François de Giverlay, premier écuyer, et deux écuyers d'écurie, pour le conduire, et servir au descendre et au monter, à l'heure que métier en seroit. Et aussi furent là huit sénateurs des seigneurs anciens, et de l'office de la monnoie de la ville, nommés messires Bricius Justinian, Paul de Nigrato, Ambroise de Prementorio, Baptiste de Passagio, Laodisius Lercarius, Paul de Odono, Hiéronyme de Facio et Hiéronyme Doria; lesquels, comme les plus estimés de la ville, étoient ordonnés à porter le poêle du roi. Et étoit celui poêle mi-parti de drap d'or et de velours violet, à franges de même couleur. Au-devant du pont de la porte de Saint-Thomas, à main senestre, étoit un spectacle de verdure tout garni de pommes, de grenades et d'oranges, tendu en manière d'une chapelle, au milieu duquel en haut étoit attaché l'Écu de France aux armes toutes pleines; de l'autre lez, à main

dextre, étoient les armes de France et de Bretagne, mi-parties. A la senestre main, un peu plus bas, étoient les armes de messire Philippe de Ravestain, et vis-à-vis, au dextre côté, étoient celles de la ville de Gênes. Et depuis la porte de Saint-Thomas jusques à l'église de Saint-Laurent, qui est le grand-dôme de Gênes, étoient les rues tendues et parées de tapisseries, tissues et ouvrées d'images vives et parlantes; c'est à savoir de dames et damoiselles, bourgeoises et marchandes, toutes en blanches robes, et tant de belles, et richement ornées, que à nymphes ou déesses mieux ressembloient qu'à humaines femmes. Toute la grand'rue où le roi passa étoit semée et reverdie de rameaux feuillus, et de palmes d'orangers et grenadiers, plantées avec les pommes vertes et pendantes aux branches desdits arbres.

Les seigneurs et le peuple de la ville entrèrent les premiers; les deux cents gentilshommes de la maison du roi furent après, tous à cheval, la hache au poing, et presque tous vêtus de robes de velours; et après et joignant eux étoient Jacques de Vendôme, vidame de Chartres, et messire Guyon d'Amboise, seigneur de Ravel, leurs capitaines; puis marchèrent Jean Stuart, duc d'Albanie; François d'Orléans, comte de Dunois; le seigneur de Laigle, et messire Guillaume de la Marck,

capitaine des cent Allemands du roi; lesquels, tous empanachés, la hallebarde au poing et le halecret devant, trois à trois marchèrent en bel ordre; douze trompettes, couvertes de fleurs-de-lis, furent après et devant le roi, lesquelles, sans cesser, sonnèrent à toute force, si que le tonnerre n'eût été ouï. Les vingt-quatre archers écossois de la garde du corps étoient tout autour du roi, et à pied, la hallebarde en main, armés bien à point, très-richement accoutrés: le roi étoit entre eux et au milieu, sur une bonne mule noire, harnachée de velours cramoisi et frangée de fil d'or, et lui vêtu d'une robe de drap d'or, avec un bonnet de velours noir sur son chef, et étoit sous un poêle que portoient huit des seigneurs de Gênes, dessus nommés. Après le roi, étoient le cardinal d'Amboise, le cardinal *Petri ad Vincula*, le cardinal de Saint-Georges, le cardinal d'Albret, l'archevêque de Sens, l'archevêque d'Arles, l'évêque de Bayeux, le duc de Valentinois; Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny; messire Philippe de Ravestain; Louis, monseigneur de Vendôme; Louis, sire de la Trimoille, et messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé; et puis marchèrent les quatre cents archers de la garde, tous à cheval, armés de brigandines et de salades, les arcs bandés, joignant eux; et derrière étoient leurs capi-

taines, c'est à savoir : messire Jacques de Crussol, capitaine de deux cents d'iceux; messire Gabriel de La Châtre, capitaine d'autres cents, et messire Georges Coquebourne, capitaine de cent Écossois; au derrière d'iceux, y avoit tant d'archevêques, évêques, abbés et protonotaires et autres gens d'église, que c'étoit assez pour devoir célébrer un concile. Tel nombre de peuple et de communes suivoit après, que la multitude d'iceux défendit à ma vue n'en estimer autre compte fors une somme de tourbe innombrable. Que dirai-je plus? si n'est que le roi, en tel triomphe, approcha la porte de la ville de Gênes, et jà étoit sur le point de quatre heures après midi, qu'hommes et femmes et petits enfans, tous à haute voix crioient : France! France! France! sans cesser, et menoient une fête tant joyeuse qu'il n'y avoit cœur qui ne frémît, ni poil qui ne dressât. Alors que le roi eut passé le bourg de Saint-Thomas et qu'il fut devant le môle au découvert, grosses caraques et navires commencèrent dedans la mer à tonner et tempêter, et faire péter artillerie tant horriblement, qu'il sembloit là que les vents fussent déliés, les ondes déroyées, les rochers fendus, l'air éclaté, la terre ébranlée, et toute la ville de Gênes dût profonder. Durant ce bruit merveilleux, le roi, tout le petit pas, s'en alla jusque devant la porte de la ville, en laquelle

étoit amont un grand écu semé des armes de France, toutes pleines, et au-dessous de celui écu, en grosses lettres d'or, étoit écrit en latin : Louis douzième, roi des Français, seigneur de Gênes.

Sitôt que le roi fut entré dedans la ville, toutes les cloches commencèrent à sonner et tout le peuple à crier : France! France! France! Ce fut merveilles : non-seulement les grands et les moyens faisoient fête, mais aussi les petits, voire étant entre les bras de leurs nourrices. Quoi plus? Onc prince ne fut reçu à tel honneur et à joie solennelle, que fut là le roi, de toute la seigneurie et commune de la ville de Gênes. Ainsi donc s'en alla tout le long de la grand'rue jusques au grand dôme de Saint-Laurent, où étoient l'évêque de Gênes et les chanoines de l'église, avec tous les colléges de la cité, revêtus et tenant les saintes reliques entre les mains.

Devant l'église mit le roi pied à terre, et se mit à monter les degrés pour entrer dedans; à l'entrée de laquelle trouva l'évêque et les colléges de Gênes, et les reliques sacrées, auxquelles fit très-humble révérence, et obsécration là offrit aux saints de Dieu : ce fait, tous les colléges qui là étoient commencèrent à chanter unes divines Laudes, et ainsi convoyèrent le roi jusques au maître-autel de ladite église, où derechef fit à Dieu dévotes

oraisons, justes prières et dignes offrandes. Là étoit l'évêque de Gênes en habits pontificaux, lequel bénit le roi en présence de tous les cardinaux, archevêques et évêques, et de tous les princes et seigneurs qui là étoient en moult grand nombre. Ce fait, le roi fit là les sermens accoutumés et promesses dues pour maintenir et garder les droits, franchises et libertés de sa ville de Gênes, comme au seigneur dudit lieu appartient de faire. Toutes ces choses terminées, le roi se mit au retour droit où son poêle étoit demeuré, et là trouva ceux qui l'avoient porté et un nommé Jeannot l'Écuyer, lequel lui bailla sa mule; et là monta dessus pour tirer vers son logis, lequel étoit hors la ville, tirant au bourg de Besaine, chez un seigneur génevois, nommé messire Louis de Flisco, comte de Lavaigne et de Saint-Valentin, en la terre de Naples, seigneur de la Rivière du levant de Gênes, où sont cinq bons ports de mer, comme : Port-Fin, le gouffre de Rapale, le gouffre de Sextie, le port de Venère et le port de Lespèce. Quoi que ce soit, le roi, en allant à sondit logis, passa par le travers du palais de Gênes, dedans lequel étoit messire Philippe de Ravestain, capitaine et gouverneur de la ville pour le roi; avec lui étoient pour la garde dudit palais deux cents hommes françois, lesquels étoient là dedans tous en armes et à deux rangs depuis l'entrée

jusques à l'issue. Par là passa le roi avec sa compagnie, où force trompettes et clairons, gros tabourins de Suisse et autres instrumens divers, bruyoient parmi ce palais, que l'un n'entendoit parler l'autre. En cette manière s'en alla à son logis hors la ville, lequel étoit en haut lieu et pénible à l'approcher: car plus de cent degrés falloit monter pour y aller. A l'entrée d'une large place, devant celui logis, étoit un portail fait de toile, bien haut et somptueusement ouvré à ronds piliers bien arcelés, et tous faits à feuillages, selon la mode lombarde, tant magistralement composé, qu'il sembloit être réellement de pierre de taille; et là dedans entra le roi, où fut reçu à grand honneur et traité à son plaisir. Tout joignant son logis, dedans une autre maison que ledit Flisco en peu de jours avoit fait faire, fut logé le cardinal d'Amboise, lequel faisoit dépêche à messagers et ambassadeurs, et sans séjour mettoit la main et avoit l'avis au besoin des affaires qui, au roi, de jour à autre de par-delà survenoient; et moult étoit soigneux de ce, comme celui qui en avoit toute la charge.

Le lendemain fut le roi ouïr messe à un collége de religieux de l'observance de Saint-Dominique, nommé Sainte-Marie-de-Castel, et là fit ses prières et oraisons très-dévotes.

Ce même jour, sur les deux heures après

midi, un navire marchand d'Espagne, chargé de blés, arriva devant le port de Gênes, à deux milles près en mer; et, en approchant, ceux qui étoient devant virent sur les tours du château et du môle, et au palais, branler au vent les étendards du roi, dont s'arrêtèrent; et, lorsque à ces enseignes connurent que le roi étoit dedans, sachant la guerre ouverte entre les François et les Espagnols, pensèrent que là n'y avoit bonne sûreté pour eux, parquoi voulurent tourner voiles; mais tantôt furent avisés de ceux qui étoient aux navires de France au port de Gênes, entre lesquels étoit un nommé le Clermont, bon cursoire et léger : si se mit à la poursuite de l'Espagnol avec trois brigantins et deux esquifs. Il alla si tôt, que, en moins de deux heures, eut atteint de vitesse celui navire, et par force le prit et arrêta et détroussa, et le mena à Gênes. Tantôt de ce fut le roi assavanté, et, sachant que c'étoit un navire marchand de vivres, fit tout rendre et à sûreté mettre celui navire en mer.

Ce jour, sur le soir, après souper, le roi, pour soi déduire et voir ses galères, navires et caraques, et le navigage de Gênes, fut sur le môle, et là vit plusieurs passe-temps nouveaux et ébattements joyeux : là vit les matelots monter, les pieds amont, du bas des navires jusque dedans les hunes, et descendre la tête contrebas jusques au fond des navires,

et les uns soi jeter d'amont les hunes jusques en mer, les autres nager sur l'eau, et les autres dessous moult longuement, tirer artillerie, sonner instrumens, courir esquifs, brigantins et galiotes, de navire à autre, et faire là mille autres algarades et jeux divers, en quoi prit moult grand plaisir; et ce fait, se mit à regarder le môle, qui est une chose bien digne de record. Et pour en faire quelque court décrit, c'est une muraille assise en mer sur gros rochers, qui artificiellement sont jetés là dedans l'un sur l'autre à pierre perdue, et tant, que, à l'endroit où la muraille est assise, iceux rochers surmontent l'eau, qui en aucuns endroits a de profondité plus de cent pieds. Toutefois, ainsi que moi-même ai vu faire, tant y mettent les ouvriers de grosses pierres, qu'ils prennent par les montagnes de là près, et mettent dedans leurs navires propices à ce pour jeter là bas, que dessus et à fleur d'eau apparaissent : et là mettent menue pierre et force ciment, pour aplanir leur fondement et pour asseoir leur muraille sur icelui rocher artificiel. Laquelle muraille a d'épais et de largeur au bas quarante pas ou environ, de hauteur par sus l'eau quinze pieds ou plus. Le dessus de cette muraille est tout pavé à carreaux larges et bien unis. Et là dessus en plusieurs endroits sont hautes, grandes et grosses colonnes rondes de marbre, auxquelles

sont attachés gros câbles et cordages, qui là tiennent les navires à ferme. Et prend celui môle commencement au défaut de maisons de la ville, entrant en mer, et tirant au travers, devers la tour de Codefa, distant d'un lieu à l'autre la portée de trois jets d'arc, ou presque, et jà sont les deux parts ou plus de l'œuvre parfaits. Et toujours y besognent, et feront, ce disent, jusques à ce que leur muraille soit si près de la tour de Codefa, que d'une chaîne de vingt toises long puissent toucher de l'un à l'autre. Au dedans de la clôture de celui môle, entour vingt pas en mer est assise une haute et forte tour, au sommet de laquelle est une lanterne comme à l'autre tour, pour donner lumière et adresse aux navires qui la nuit veulent là approcher : et aussi pour défendre le môle si besoin en étoit. Environ le milieu de cette muraille et dessus, est un spectacle élevé haut de quatorze pieds ou de près, prenant aux deux bords de ladite muraille, et fait à voûte arcelée par le dessous, et le dessus tout carrelé à large pavé et bien aplani. Et tout autour de celui spectacle, sont murailles crenelées, hautes de trois pieds ou peu plus, pour illec soutenir ceux qui dessus se voudront appuyer et regarder en mer. Tout le long de cette muraille, du côté par où la mer flotte, sur le bord est assise une autre muraille de la hauteur d'un moyen homme, et

en plusieurs endroits fenêtrée pour regarder la mer et voir approcher les navires, et pour voir heurter les ondes contre la muraille : lesquelles viennent à la fois tant impétueusement, que au choquer des rocs jetés là-dedans, qui de ce lez et au bas défendent ladite muraille, pardessus et par les fenêtres de l'avant-mur sautent outre jusque dedans le môle, et bien souvent tant est en cet endroit la mer enflée, que plus de douze pieds montent encontre. Et ainsi que j'ai ouï dire à ceux de Gênes, et que sur leur môle j'ai vu par écrit et engravé en pierre, depuis dix ans la mer fut tant orgueilleuse, qu'elle monta à fleur de celle muraille, et en rua grande partie en mer, et tout eût détruit, n'eût été le recours que les Génevois eurent à l'aide du très-glorieux saint et plus que prophète monseigneur saint Jean-Baptiste, leur protecteur, duquel ils ont le corps inciné : parquoi eux, voyant l'horrible tempête de la mer desroyée, et le danger éminent de perdre leur môle et tous leurs navires, avec dévotes prières et humbles oraisons furent querir la châsse du benoît saint, et avec le clergé tous en procession l'apportèrent sur la muraille du môle ; si firent leurs prières à jointes mains, et découvrirent la châsse révéremment, et, ce fait, soudainement le bruit impétueux de la mer courroucée fut réduit en douceur de tranquillité paisible : dont au Dieu souverain

grâces continuelles rendirent, et au bienheureux saint louanges éternes. Et à tant de ce me déporterai, et n'en dirai plus, si ce n'est que j'ai ouï dire aux Génevois que dedans leur môle n'y a pied de muraille, mis en œuvre de perfection, qui à la ville de Gênes ne coûte mille ducats. Je laisserai ce propos, et dirai que, après que le roi eût long-temps été sur celui môle avec ses gentilshommes et sa garde, et plusieurs autres, se mit au retour. L'heure étoit jà tarde, et presque nuit, dont tout le long des rues furent allumées tant de torches, que aussi clair faisoit que de jour. Le peuple de la ville crioit sans cesser : *France! France!* Les femmes sortissoient de leurs maisons à grosses compagnies, pour voir le roi et le regarder; les petits enfants à grandes routes se trouvoient au-devant de lui, avec failles et flambeaux de feu, et couroient par les rues au-devant de lui, et le conduisoient jusque près de son logis, en criant *France! France!* à haute voix, et faisant fête tant joyeuse, que telle solennité étoit bien digne de mémoire. En cette manière étoit le roi traité dedans la ville de Gênes.

Le lendemain fut à la messe à un collége de Saint-François, où sont cordeliers de l'Observance, et là ouït le divin service dévotement, et y donna grands dons et riches offrandes. Et puis s'en alla dîner à son château de Gênes,

où fut recueilli du capitaine, nommé Guyon Le Roi, et de ses mortes-paies et soldats, lesquels trouva là en bel ordre et bien armés, la place bien remparée et avitaillée, et garnie de bonne artillerie.

XX.

Comment le saint-graal fut montré au roi à Gênes, et comment fut là apporté par les Génevois.

Le jour ensuivant, qui fut un lundi, vingtneuvième jour du mois d'août, fête de la décollation de saint Jean-Baptiste, le roi fut ouïr la messe dedans une chapelle dudit Saint-Laurent, qui est le grand dôme et l'église cathédrale de Gênes; où fut, par les chanoines de là, après la messe, montré le riche vaisseau smaragdin, c'est à savoir le précieux plat auquel notre seigneur Jésus-Christ mangea avec ses apôtres, le jour de la Cène. Et est celui plat que l'on appelle le saint-graal, lequel, selon le dire commun de Gênes, et ce que j'en ai vu par lettres, fut là apporté par les Génevois en l'an mil cent un, et fut pris en la sainte cité de Hiérusalem, en la manière que vous orrez. En l'an susdit mil cent un, les Pisains, qui lors étoient comme rois en la mer avec les Vénitiens et Génevois, furent outre-mer, à tout grand navigage et grosse

armée, et conquirent sur les Turcs et sur le soudan plusieurs villes, îles et châteaux; et entre autres, prirent Antioche et Hiérusalem, et occirent tous les Infidèles que là rencontrèrent, où gagnèrent richesses innumérables et incomparables trésors.

Après cette prise de Hiérusalem, question fut, entre les conquérants, du butin. Et fut appointé entre eux, pource que à ce étoient trois contendants, que en trois parties seroit divisé: c'est à savoir, la seigneurie et domaine pour l'un, les trésors, meubles et richesses pour l'autre, et le précieux plat d'émeraude pour le tiers. Lesquelles choses furent ainsi divisées, et parties. Et pource que les Pisains, qui lors étoient les plus forts et avantageux des trois bandes, et aussi que plus avoient travaillé et fait de mises pour lesdites conquêtes, fut accordé entre eux qu'iceux Pisains auroient le choix des parties, et que premiers mettroient la main au butin; lesquels, après avoir sur ce avisé, prirent pour eux la terre et seigneurie de Hiérusalem, comme la plus honorable partie des trois; et, pour montrer de quoi, ils prirent toutes les grandes portes de la sainte cité, et firent ramener à Pise; lesquelles y sont, réservé deux que les Florentins leur ont depuis tollues et ôtées. Pour revenir, toutes les forteresses, places et châteaux leur furent baillés, et la possession de la seigneurie mise entre les mains, laquelle ils gardèrent par force contre le soudan grand espace de temps, et d'icelle jouirent paisiblement; ce qui leur fut et eût été à jamais un titre d'honorable louange, si les méchants malheureux ne l'eussent, par leur avarice, vendue aux Infidèles; ce qu'ils firent; dont commirent crime tant damnable, que pour ce forfait furent forclos de toute grâce de bien faire, et de toute cure de profiter en vertus, tant que onc puis ne firent honorables faits pour eux, ne profit à leur seigneurie, mais sont toujours venus en déchéant de bon los et d'heureuse prospérité. Or, après qu'ils eurent ainsi choisi et pris, les Vénitiens suivirent, et comme convoiteux de denare, embourserent l'or et l'argent, et prirent pierres précieuses, vaisselle, joyaux, draps d'or, et de soie, et de laine, et, en somme, tout ce qu'ils purent emporter de valeur, réservé seulement le saint vaisseau, lequel demeura pour le partage des Génois, que dedans leur ville de Gênes apportèrent, qui ores y est, comme je sais pour l'avoir vu, ainsi que ci-après raconterai.

XXI.

La description du saint graal de Gênes, du dôme aussi de Saint-Laurent, et de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et d'autres choses.

Celui très-précieux vaisseau, dont j'ai parlé paravant, est une émeraude faite et entaillée en manière d'un grand plat, en largeur de deux palmes, que nous François appelons espans, de si très-reluisant lustre, et tant vert de couleur, que toute émeraude auprès d'elle est obscurcie et effacée, et de nulle montre, et sans vertu. Et contient en rond, au-dessus du plus large, six palmes en quadrature. Au fond dudit plat, est un autre petit rond fait au compas, selon la proportion de sa grandeur, et, dès le bord d'icelui rond, jusques au haut du plat, sont six carrures faites à la ligne. Et, pour soutenir celui plat, au-dessous, sont deux anses de même pierre, larges assez pour là passer la main d'un homme. Ce qui est un œuvre merveilleux à regarder, et fait par artifice, tant somptueux, que mieux semble miraculeux que manuel; aussi est-il, selon le dire de plusieurs et l'imaginer de chacun. Car notre Seigneur Dieu, au jour de sa Cène, comme dépourvu de riche vaisselle pour manger l'agneau pascal, et voulant aux humains magnifier son pouvoir divin, fit miraculeusement de terre vile cette précieuse pierre. O bon alchymiste! onc n'en fut, ne n'en sera de tel. Ores ont les Génevois ce précieux joyau, que plus cher tiennent que tout l'or du monde. Et de vrai, c'est bien un trésor d'incomparable richesse et d'inestimable prix, lequel est, dedans le sacraire du grand dôme de Saint-Laurent de Gênes, soigneusement gardé.

En celui dôme sont maintes autres choses recommandables, comme peuvent avoir vu ceux qui là ont été. Et, pour en avertir les autres, à qui, par défaut de ne l'avoir vu, la chose seroit inconnue, en bref écrit j'en dirai ce que j'en ai pu aviser et rédiger en mémoire. Premièrement, à l'entrée de ladite église de Saint-Laurent de Gênes, est un grand portail fait et entaillé à menue imagerie de marbre blanc et bis, authentiquement ouvré. Aux deux côtés d'icelui, sont enlevés deux grands lions de pierre soutenant deux hauts piliers de marbre blanc. Le tabernacle, étant sur l'entrée des portes, est tout de marbre bis, et d'albâtre, et de porphyre, taillé à menu ouvrage, et peint de fin or et azur. Le dedans de l'église est fait à trois belles nefs assez larges, à l'entrée desquelles, et des deux lez, bien près de la porte, sont

les voûtes, soutenues de deux gros piliers de marbre blanc et bis.

Aux deux côtés de la grand'nef, tirant vers le grand autel, sont seize autres piliers, huit de chacun rang, à dix pas loin l'un de l'autre, lesquels sont de porphyre, semblant chacun être d'une pièce. Les voûtes du chœur sont soutenues à quatre autres piliers de toute sorte de marbre. Tous les petits piliers, soutenant les arceaux de la voûte du chœur, sont tout dorés et azurés, et faits à histoires moult nouvelles. Le dessus de l'autel Notre-Dame est tant richement peint, et de précieux ornements embelli, que c'est plaisante chose à regarder.

La table du grand autel est moult grande et large à l'avenant, et de marbre bis; le devant et au bas, couvert de fin argent; le dessus, de drap d'or; et le tableau, ouvré à imagerie riche et somptueuse.

A la main senestre du grand autel est la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et là-dedans la châsse où reposent les saintes cendres de son précieux corps, lequel l'empereur Julien l'Apostat, dixième persécuteur de l'Église, fit jadis, par sa tyrannie, ardoir et brûler. Toutefois, le chef fut garanti par aucuns religieux chrétiens, et translaté d'outre-mer en France, duquel une partie est en l'abbaye de Saint-Jean-d'Angely, et l'autre à Saint-

Jean d'Amiens. Aussi fut sauvé le doigt indice duquel il montra au désert le Rédempteur du monde, en disant : *Ecce Agnus Dei;* lequel, pour la dignité de son divin office, fut supernaturellement exempt de la puissance du feu, et transporté, de delà la mer, à Saint-Jean de Morienne, en Savoie; lequel j'ai vu par maintes fois, et avec celui se tient le moyen doigt, où apparoissent les nerfs, la peau et les ongles. Les saintes cendres furent recueillies par aucuns chrétiens, et portées dedans une ville nommée Mirrée, où, depuis, fut enseveli le digne corps de saint Nicolas, lequel fut de là, par les Vénitiens, emporté en Italie; et par les Génevois, qui venoient d'outre-mer, aussi de Mirrée, transportées les cendres sacrées, à Gênes, en l'église de Saint-Laurent, et là faite une mirifique chapelle; laquelle est toute de marbre bis et blanc, voûtée de marbre aussi, toute peinte à fin or et riche azur, et partout semée de fleurs-de-lis. La place, pavée de carreau bien uni, et mi-partie de marbre blanc et bis. Pour entrer dedans, sont deux portes aux deux côtés, et, entre mi, venant de l'une à l'autre, est un obstacle de marbre blanc, ouvré à la turque, et percé à jour, pour voir par là le dedans de la chapelle. Au-dessus, et joignant de cettui obstacle, sont dix images

angéliques tenant entre les mains chacune un chandelier, et le tout d'albâtre.

Au-dedans de celle chapelle, contre la muraille, à huit pieds de haut ou entour, aux côtés dextre et senestre, sont six images enlevées, toutes de fin albâtre, dont à la dextre part sont Adam, Zacharie et Abacuc. A la part senestre, est Ève vis-à-vis d'Adam, l'un et l'autre tout nus, et moult bien entaillés; Élisabeth au droit de Zacharie, et Balaam vis-à-vis d'Abacuc. Au plus près de l'autel, au rang des autres, sont deux siéges vides, pour y mettre quelques autres images. Au milieu de cette chapelle sont quatre candélabres de cuivre pendus; en chacun un cierge toujours ardent. Le tabernacle de l'autel est, dessus et dessous, tout de fin argent. Au derrière et attouchant dudit autel, est la châsse enlevée du glorieux saint Jean-Baptiste, où sont les cendres sanctifiées de son benoît corps, comme dit est. Et est celle châsse soutenue de quatre piliers de marbre blanc richement ouvrés. Tout autour de la châsse, à l'endroit du haut du tabernacle de l'autel, sont enlevés en images Isaïe et Zacharie au devant; au dextre côté, Jérémie et Daniel; au senestre, David et Ézéchiel; et au derrière, Siméon et Abacuc. Au-dessus et autour de celle châsse sont quatre anges tenant chacun en la main un cierge de cire vierge.

Icelle châsse est de pierre de marbre blanc, dorée et peinte de riche étoffe, et entaillée tout autour de petites images et menus piliers de singulière fabrique, et ouvrages artificieux; laquelle châsse est close et fermée sous le loquet de douze clefs gardées par douze des plus suffisants citoyens de Gênes. Dedans ladite châsse de marbre est enclose une autre petite d'argent, authentiquement ouvrée, et perlifiée richement, en laquelle sont les dignes cendres prophétiques honorablement mises, précieusement gardées et divinement solennisées. Ainsi est ladite église de Saint-Laurent de Gênes, de merveilleuse matière embellie, de précieux joyaux enrichie, et de dignes reliques sanctifiée. Je n'en veux plus autre chose dire, si n'est que, pour magnifier la sainteté du lieu, je dis que, lorsque j'étois en ladite chapelle, à l'heure que la messe du roi là se disoit, d'une passion colique fus atteint et touché jusques à perdre la vue, l'ouïe, l'aller et le parler; si que je fus contraint laisser le bréviaire, et m'appuyer contre un des piliers qui soutiennent ladite châsse. Et ainsi d'angoisse tressuant, eus mon recours au glorieux saint plus que prophète saint Jean-Baptiste, duquel étoit ce jour la fête, et les reliques présentes. Et sitôt que de pensée dévote mon oraison eus perfini, et ma prière fait, soudainement santé plénière me revint; dont je

rendis grâces à Dieu dévotement, et du benoît saint fis solennelle remembrance.

Après que la messe fut dite, et la sainte émeraude montrée, le roi s'en alla à son logis, et par l'espace de dix jours fut là à séjour, où plusieurs messagers, ambassadeurs de lieux divers et nations étrangères, furent envoyés, ouïs et dépêchés. Des grands banquets, et joyeux convis qui, ce temps durant, furent là faits au roi, ne dirai autre chose, si n'est que onc ne fut vu faire meilleure chère, ne prince plus honorablement recueilli. Que fut-ce? grands et petits faisoient la vie aux anges. Les uns après les autres, à qui mieux mieux, s'efforçoient de doucement l'entretenir et le fêtoyer à souhait. A la fois les dames de Gênes se trouvoient aux banquets, habillées à la mode milanaise, et à la fois à leur mode. Et, entre autres, fut là une dame génevoise, nommée Thomassine Spinole, l'une des plus belles de toute Italie, laquelle jeta souvent les yeux sur le roi, qui étoit un beau prince à merveille, très-savant et moult bien emparlé. Tant l'advisa celle dame, que, après plusieurs regards, amour, qui rien ne doute, l'enhardia de parler à lui, et lui dire plusieurs douces paroles; ce que le roi, comme prince très-humain, prit à gré volontiers, et souvent devisèrent ensemble de plusieurs choses par honneur; et tant, que cette dame

se voyant familière de lui, une fois entre autres, le pria très-humblement que, par une manière d'accointe, il lui plût qu'elle fût son intendio, et lui le sien, qui est à dire accointance honorable et amiable intelligence. Et tout ce lui octroya le roi; dont la noble dame se tint plus heureuse que d'avoir gagné tout l'or du monde, et eut ce don si cher, que, pour se sentir seulement bien venue du roi, tout autre mit en oubli, voire jusques à ne vouloir plus coucher avec son mari. Ce qui pourroit donner à penser ce qu'on voudroit; mais autre chose, selon le vrai dire de ceux qui ce pouvoient mieux savoir, n'y eut que toute probité. Pour rentrer donc à nos banquets, danses en barboires, nouvelles momeries, sauts et gambades venoient en jeu, et tant d'autres joyeuses nouvelletés, que là n'y avoit cœur qui eût cause d'avoir ennuyeux souci. Les Génevois, contre la nature de leurs mœurs, menoient là leurs femmes et filles, sœurs et parentes, pour donner joyeux passetemps au roi et à ses gens. Et les aucuns d'iceux prenoient les plus belles et les présentoient au roi, en les baisant les premiers, pour faire l'essai; et puis les baisoit le roi volontiers, et dansoit avec elles, et prenoit d'elles tout honorable déduit.

Or se passa le temps en ce plaisant séjour, et le jour vint que le roi voulut déplacer de

sa ville de Gènes pour retourner en France. Or étoit le roi lors tant recommandé entre les bien voulus de dame Fortune, que toutes les seigneuries des Itales lui étoient tributaires, et les François, tenus en telle réputation, que leur florissante renommée voloit jusques outre mer. Et si n'y avoit place ne château en Lombardie, ni en Toscane, ne en la plupart d'Italie, où le lis ne fût en spectacle de triomphe, et le nom de France mis en cri commun. Parquoi le roi et les François, à la peine d'être nommés ingrats, et dignes de malheur encourir, n'en devoient plus haut lever les cornes, mais reconnoître que toute humaine prospérité vient seulement de Dieu qui donne les victoires, triomphes, couronnes, sceptres, diadêmes et richesses, à qui il lui plaît, et les ôte quand il veut.

Pour rentrer en propos, le roi, qui étoit lors en son pays de Lombardie, pour avoir l'amour des seigneurs de delà, et iceux tenir en crainte, prit plusieurs de leurs enfants à sa pension, desquels étoit François-Marie, préfet de Rome; Charles-Marie, fils d'Antoine-Marie de Saint-Severin; Hiéronyme de Flisco, fils de messire Jean-Louis de Flisco, hôte du roi à Gênes; Sacremolde, vicomte de Milan; Jean-Louis Palvesin, et plusieurs autres, lesquels mit tous de sa maison.

Les Génevois donc, voyant l'approchement

du partement du roi, avant ce lui firent, de leurs terres et seigneuries qu'ils tenoient de lui à cause de sa ville de Gênes, leur foi et hommage, serment de fidélité, et promesses jurées de bien et loyalement le servir envers tous et contre tous. Et avec ce, pour découvrir leur largesse, et magnifier leur libéralité, lui donnèrent au partir quatre plats, quatre coupes et quatre aiguières, le tout d'or, valant douze mille ducats; au cardinal d'Amboise, un plat et une aiguière d'or, du prix de deux mille cinq cents ducats; à messire Pierre de Rohan, maréchal de France, de vaisselle d'argent pour quatre cents ducats; à l'évêque d'Alby autant; à Florimont Robertet, secrétaire du roi, trois cents ducats; aux maréchaux-des-logis, cent palmes de velours noir, et vingt-cinq de cramoisi; aux varlets de chambre, cent palmes ou espans de velours noir; aux portiers, à chacun douze ducats. Somme, il y eut bien peu d'officiers en la maison du roi, qui du don d'iceux Génevois ne fût de prou enrichi. Ainsi montrèrent leur noble vouloir et largesse libérale. Ce fait, le roi, bien voulu de tous et aimé de chacun, partit de Gênes pour s'en retourner en France. Plusieurs de Gênes eurent regret du roi, qui si tôt les laissoit, et entre autres dame Thomassine Spinole, qui montra bien par le dégout de ses larmes que le cœur en étoit marri, en disant que jamais n'oublieroit son intendio. Ce que ne

fit, comme je dirai à temps. Or après, grand nombre de seigneurs génevois le convoyèrent long chemin, puis prirent leur congé, et s'en retournèrent à leurs hôtels.

De Gênes, le roi prit son adresse à Pontedême et au bourg de Busale. Et là, le duc Borgia de Valentinois prit congé de lui, en promettant, sur sa foi, de toujours être bon serviteur de la couronne, et loyal François; et ce dit, s'en retourna à Gênes, où se mit en mer, et tira vers Rome : auquel lieu étant arrivé, fit marcher son armée, pour le suivre au besoin. Et tantôt que là fut arrivé, commença à courir sur les Ursins, tant, que plusieurs d'iceux fit cruellement mourir; et, entre autres, le cardinal Ursin, lequel, peu de jours devant, étoit allé devers le roi lui offrir son service; mais pour ce, ne laissa à le faire prendre, et donner tant d'estrapades, que, dedans celui tourment, mourut attaché à la corde. Aussi fit mourir l'évêque de Caille, bon homme vieil et ancien, lequel il mit entre les mains d'un sien satellite nommé Miquel, exécuteur de toutes ses cruautés. Et prit cettui bon évêque, et le mena sur le sommet d'un haut rocher, et de là le fit précipiter et jeter du haut en bas; dont fut brisé, moulu, et accravanté, et mort à martyre. Pareillement il fit mourir Levro Ursin, Vitelloze, le duc de Gravine, le duc de Faïence,

et tout plein d'autres qu'il fit, par son Miquel, les uns étrangler avec serviettes, et aux autres trancher les têtes, en parlant avec eux, et en trahison. Plusieurs femmes et filles prit aussi par force dedans la ville et autour de Rome, et fit tant d'autres tyrannies, sacriléges, et cruelles choses, que de le réciter seroit horreur. Parquoi je les laisse en la vengeance de Celui qui nul forfait délaisse impuni, ni ne défaut à châtier.

Or, suivons propos : droit à Ast s'en alla lors le roi, où illec séjourna seulement deux jours, et puis se mit en voie pour retourner vers Lyon, où là autour étoit la reine sur les champs, qui, de jour en jour, lui mandoit nouvelles pour se hâter, ce qu'il fit. Car d'Ast ne demeura que six jours pour aller à Grenoble, ce qui contient près de cent lieues de montagnes et malaisé pays; où là près trouva la reine, comme je dirai. Par la duché de Savoie ne voulut passer, pour montrer aux Savoisiens, qui lors étoient mauvais François, que par ses pays, malgré leur vouloir, passeroit à son plaisir. Parquoi, fit commander par tout son pays de Dauphiné, que chacun mît la main à l'œuvre pour nettoyer les chemins et amplifier les passées; dont plus de cinquante mille paysans, pour cet affaire, furent embesognés, et tant grattèrent, que les postes y couroient plus tôt, et les autres

chevaucheurs et gens de pied, plus aisément y alloient que par la Savoie. Et ainsi le roi prit son chemin droit à Villeneuve d'Ast, à Pignerol, à Pérouse, à Mentous, au Monastère de Briançon, au mont de Genèvre, au mont de l'An, et de là au bourg Duisant, lequel est au comte de Dunois; puis à un bourg près de Grenoble, de deux lieues ou environ, où trouva la reine qui l'attendoit avec grande compagnie de gentilshommes, de dames et damoiselles. Or, fut le roi le très-bien venu, et moult joyeusement recueilli, comme celui qui avoit long-temps demeuré dehors, et avoit été à long voyage. Là, donna congé à ses gentilshommes et pensionnaires, et à la plupart des archers de sa garde, pour eux en aller reposer. Et demeura avec la reine huit jours entiers, en passant le temps à la chasse des grosses bêtes, et à la volerie, et à plusieurs autres ébats divers et solacieux déduits. Et puis s'en alla à Lyon sur le Rhône, où il séjourna tout le mois d'octobre. Et ce pendant, vinrent le duc Pierre de Bourbon et madame Anne de France, sa femme, qui furent là bien traités du roi et de la reine. Plusieurs nouvelles furent lors en cour, ambassadeurs, messagers, postes, et chevaucheurs d'Italie, de Naples, et de maintes terres.

Le vingt-huitième jour de septembre, le roi eut lettres du seigneur de La Lande, capitaine en mer, étant lors sur la côte d'Isque, île de Naples, qu'il avoit trouvé sur mer cinq nefs d'Espagne chargées de harnois, de lances et hallebardes, d'artillerie et de poudre à canon; lesquelles nefs avoit prises et détroussées, et l'une d'icelles mise à fond, et dedans l'une des autres trouvé cinq cents fûts de lances.

De Lyon, délogèrent le roi et la reine, avec tous leurs gens, et se mirent en chemin pour retourner en France, et tant voyagèrent que, entour la Saint-Martin, furent à Loches, où madame Claude, leur fille, étoit, et demeurèrent jusques après la fête de Noël. Où, ces jours durant, le roi tint ses États, et dépêcha les ambassades qui lors étoient en cour. Aussi commença à tenir la légation le cardinal d'Amboise, de laquelle n'avoit usé durant le voyage de delà les monts.

XXII.

D'un nommé maître Evrard, organiste du roi, et comment en ce temps fut transporté de son sens, et mené à Saint-Mathurin de Larchant.

Pour faire incident sur cas de nouvelleté advenu en ce temps, est vrai qu'un nommé maître Evrard, trésorier de Saint-Martin de

Tours et organiste du roi, étoit lors à Cléry; lequel s'en voulut aller devers le roi son maître, et comme il fut prêt à déloger, un de ses gens lui dit que à Saint-Mathurin de Larchant devoit un voyage; parquoi, vu qu'il en étoit assez près, seroit son profit et s'acquitteroit d'aller audit lieu de Saint-Mathurin, premier que aller en cour devers le roi, et que obéissance étoit première due à Dieu et ès saints que ès princes et autres humains, dont lui donnoit, par l'avis de ce conseil, ouverture du chemin de son voyage. A quoi ne s'arrêta celui maître Évrard, mais dit que une autre fois accompliroit bien son vœu, et que saint Mathurin n'avoit pour lors si grand'hâte d'être de lui visité, comme il avoit besoin de voir le roi, à qui étoit plus tenu que à saint de paradis. Dont le benoît saint, comme est à penser, mal content de ce parler imprévu et volage propos, pour lui montrer un tour du bâton de quoi il frappe les fous, lui donna sur la tête soudain, et tel coup, que sens lui faillit, esprits lui troublèrent, raison lui fuit, savoir oublia, et mode ne sut. Quoi plus? de tous points fut aux champs, si loin à l'écart, que, pour retourner en propos rassis, ne pouvoit trouver adresse, et, avec ses paroles pleines de risée et rêveries naïves, devint tant furieux, que homme ne l'osoit approcher. Il étoit à son logis, et là, dedans une chambre,

tout en pourpoint, avoit en une main un épieu, et en l'autre une dague courte pour garder la porte, et ainsi que depuis, moi étant à Lyon sur le Rhône, au logis de maître René de Prye, évêque de Bayeux et maître de la chapelle du roi, en présence de celui de Prye et de plusieurs, je sus, par messire Gabriel de La Châtre, capitaine de cent archers de la garde du roi, qui lui, comme il disoit, étoit lors à Cléry avec cinq ou six de ses archers, lequel, sachant le cas inconvénient, s'en alla avec ses gens au logis de celui maître Évrard, et là le trouva en l'état que j'ai dit, dont fut ébahi et compatient de son piteux affaire. Là voulut parler à lui de sens, mais ce fut pour néant, car il n'entendoit à ce; ainsi, tout altéré en regard, étoit au-devant de l'huis, et là vouloit jouer de main mise au premier qui de lui se voudroit approcher; dont celui de La Châtre fit signe à quelqu'un de ceux qui au-dedans de la chambre étoient, qu'il le saisît par-derrière, ce qu'il fit, et en le prenant, ledit maître Évrard faillit à lui donner de la courte dague. Toutefois, les archers, avec leurs hallebardes en main, entrèrent, et le capitaine avec eux, lesquels le prirent et saisirent, et lièrent bien à point. Ce fait, fut mené tout enferré à son voyage à Saint-Mathurin, et là fit sa neuvaine, si à point, que le bon saint oublia le méfait

du défaillant, et envers Dieu grâce impétra de guérison pour le percus, son mal reconnoissant, et ainsi reçut don de santé, celui qui, par langage mal avisé, avoit Dieu offensé, à qui ne se doit en nulle manière homme jouer ; car trois choses sont, que l'attouchement de jeu ne peuvent souffrir : c'est à savoir, Dieu, l'œil et la renommée.

XXIII.

Comment messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, défit grand nombre d'Espagnols en la Calabre.

En la Calabre étoit le sire d'Aubigny avec deux cents hommes d'armes et huit cents piétons, lequel, au commencement de ses faits, employa ce qu'il avoit d'argent pour la délivrance des prisonniers françois qui, à la défaite du seigneur de Grigny, avoient été pris; et, pour avoir Adrien de Brimeu, seigneur de Humbercourt, lequel tenoit à grosse rançon, lui fallut vendre toute sa vaisselle d'argent. Et ainsi le bon chevalier mit ce qu'il avoit encore en avant pour le rachat des détenus, et son corps à l'exploit des armes pour servir le roi; et, sitôt que les prisonniers furent au délivre, les fit armer et remonter au mieux qu'il put. Et ce fait, se mit aux champs, et là cherchoit

de jour en autre ses ennemis, et tant les poursuivit que, avec ses gens, le propre jour de Noël, devant la ville de Terrenove en Calabre, les approcha d'un mille près; et eux, sachant sa venue si prochaine, et qu'il tenoit les champs pour les combattre, et que jà étoit en leur vue, bien ordonné et à grosse puissance, prirent la fuite : auxquels donna la chasse jusque devant une ville nommée Girache-Condiane, où l'une partie d'iceux se retirèrent; les autres furent pris en eux défendant, et les autres en fuyant. Et est à noter que ledit seigneur d'Aubigny leur élargit tant de pardon que, à nul d'iceux, à la défense ou à la fuite par lui vaincus, ne voulut être fait mortelle force; mais, tant à la prise et à la prison humainement les traita, que, par après, eux confiants en la douceur des François, n'eurent crainte de faire avec eux mêlée, disant que : « Si des François sommes vaincus en bataille, piteux nous seront, au détenir gracieux, et au rançonner traitables; » ce qui leur ôta la crainte du glaive et la peur de la peine de la gêne, dont les François à la parfin se trouvèrent mal, comme sera dit. Quoi que ce soit, le sire d'Aubigny prit la plupart d'iceux et fut assiéger les autres qui s'étoient retirés à Girache-Condiane et à la Rochelle en Calabre, lesquels ne put avoir, par défaut d'artillerie, dont étoit trop mal garni : parquoi se mit aux champs à

la conquête, et tant fit, que plus de soixante villes se rendirent à lui et apportèrent les clefs, voire jusques aux portes de Rhége fut gagner pays. Et là, devant par tant de fois transmit coureurs, et mêmement un nommé Yves de Malherbe, à tous ses gens, que ceux de la ville abandonnèrent leurs maisons et s'enfuirent tous en Sicile. Le sire d'Aubigny, voyant que les Espagnols, qui tenoient Girache-Condiane et la Rochelle, ne pouvoit prendre d'assaut, s'en alla à la Motte-Bouveline, près de là, et ses gens mit tout autour des ennemis pour les cuider affamer, et là fut long-temps. Ce pendant mandèrent les Espagnols au roi d'Espagne que secours leur étoit tant nécessaire, que, sans cela, toute la Calabre seroit en bref entre les mains des François, lesquels avoient jà la plupart des Espagnols, qui là étoient, défait, les autres tenoient assiégés, et presque toutes les villes et châteaux avoient conquêté, et prenoient tout. Le roi d'Espagne, sachant cet affaire, mit diligence en avant, qui est une telle aide au fait de la guerre, que les vainqueurs fait toujours prospérer et les vaincus souvent ressourdre. Donc celui roi d'Espagne sommairement mit sus trois cents hommes d'armes, quatre cents genétaires et quatre mille hommes de pied, nommés Galliègues, lesquels mit en mer sous la charge d'un nommé Portocarrero, Espa-

gnol, lesquels cinglèrent à voile tendue vers le port de Rhége en Calabre.

La fête de Noël passée, le roi partit de Loches, et s'en alla à Blois dedans son château, que lors faisoit faire tout de neuf, et tant somptueux, que bien sembloit œuvre de roi; et là, avec la reine et madame Claude, sa fille, demeura jusques à la fin du mois de février.

En celle même année, mil cinq cent deux, la peste eut cours par le royaume de France, et mêmement en Bourbonnois, Berry, Saintonge, Poitou, Touraine, Anjou, et au pays de France, comme à Paris, à Orléans et en plusieurs autres lieux; et tant, que les aucunes villes et villages demeuroient inhabités, et s'enfuyoit le peuple par les bois et déserts, pour illec se loger et garantir leurs vies, où souvent se mouroient sans secours, sans adjutour, et déconfès, comme bêtes brutes, demeurant étendus sur la dure, au danger des chiens et des loups, qui souvent à panse pleine en faisoient leur pâture : tellement que, après que acharnés et curés en furent, se prirent aux petits enfants par les champs, et à la parfin aux hommes; si que plusieurs en dévorèrent, et eussent plus à plein, si le roi et les seigneurs de France n'y eussent pourvu par chasses continuelles, dont ils nettoyèrent le pays.

XXIV.

Comment Philippe, archiduc d'Autriche, retourna d'Espagne en France, et des ôtages qui lui furent baillés.

Entour la fête Saint-Hilaire, l'archiduc Philippe d'Autriche, qui lors étoit en Espagne, voulut retourner en ses pays; lequel manda au roi que, pour le bien et amitié de lui et dudit roi d'Espagne, avoit charge et procuration expresse pour traiter de la paix entre eux, et d'icelle jurer et accorder, comme il montreroit par sadite procuration, signée du roi et de la reine d'Espagne, et pour ce vouloit passer en France pour traiter de cet affaire. Mais, premier que vouloir entrer ès pays du roi, demandoit pour sa sûreté avoir ôtages; ce que le roi trouva assez étrange, vu l'alliance qui, entre lui et ledit archiduc étoit, et le bon traitement que, à son allée d'Espagne, avoit eu en France, dont plusieurs y pensèrent ce qu'ils voulurent. Toutefois pour ôtages lui furent baillés René, duc d'Alençon; le comte de Foix, Charles de Bourbon, comte de Vendôme, et Louis de Bourbon, comte de Montpensier, lesquels furent menés à Valenciennes en Hainault; et là au-devant desdits ôtages fut, pour les recevoir, le comte de Chimay,

avec grande noblesse de Flandre, lesquels les emmenèrent audit lieu et les traitèrent honorablement. Ce fait, l'archiduc partit d'Espagne et se mit en voie pour revenir devers le roi, qui lors étoit à Blois, et, sachant le partement dudit archiduc, prit le chemin de Lyon, et la reine quand et lui, avec leur train, tirèrent celle part. Ici me faut rentrer aux faits de Naples qui, durant ce temps, furent exploités.

XXV.

Comment messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, étant en la Pouille avec quatre cents hommes d'armes, présenta la bataille par plusieurs fois à Gonsales Ferrand et à toute son armée étant dedans Barlette, et de plusieurs courses et prises que les François firent lors sur lesdits Espagnols.

L'armée de France étoit lors tout autour de Barlette en la Pouille, où le capitaine Gonsales Ferrand et grosse armée d'Espagnols, étant là, sans cesser se donnoient, les uns aux autres, alarmes et assauts, et se battoient à bras étendus. Le duc de Nemours, vice-roi au royaume de Naples, après la prise de Canose, dont j'ai ci-dessus parlé, bailla à messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, quatre cents hommes d'armes et deux

mille hommes de pied, pour tenir frontière aux Espagnols qui étoient à Barlette et à Andre; lequel, avec ses gens, fut plusieurs fois chercher ses ennemis, et, pour la première, jusque devant les portes de Barlette, leur fut présenter la bataille. Et là se tint si longuement, que bon loisir leur donna de courir aux armes, de monter sur leurs chevaux et saillir aux champs; car, plus de quatre heures durant, la lance sur la cuisse, là les attendit. Mais trop long attendre lui fit à connoître que les Espagnols pour l'heure n'en vouloient manger. Dont avec ses gens s'en alla prendre garnison dedans trois villes assez près de là: c'est à savoir: à Rouvre, où lui, avec ses gens d'armes et ceux du duc de Savoie, qui étoient cent cinquante hommes d'armes, prirent logis; A Corastre mit ceux de messire François de La Trimoille, seigneur de Mauléon, et ceux de messire Aimar de Prye; et à Treillis ceux de François d'Urfé, seigneur d'Orose, et ceux de Aimar de Villars, dit Pocquedenare; et étoient en tout quatre cents hommes d'armes. Les piétons départit, à chacune desdites garnisons huit cents et peu plus. Quelques temps après ce, la peste se mit à Corastre, dont ceux de messire Aimar de Prye, qui là étoient, délogèrent et s'en allèrent à une autre ville, pas trop loin de là, nommée Castellanet.

Et ces jours durant, celui messire Jacques de

Chabannes, tenant lors garnison à Rouvre, à quatre milles près de Barlette, étoit de jour en jour devant ladite ville, où souvent trouvoit à qui parler; car dedans étoit le capitaine Gonsales, lieutenant-général du roi d'Espagne; don Diego de Mendoze, le dispenser-major; Pètre de Pas, et autres bons capitaines espagnols en grand nombre, et force bons soldats, lesquels étoient souvent dehors. Ainsi étoit bien à point la guerre mise au réveil. A la fois le seigneur de La Palice, avec grosse compagnie les alloit voir, et à la fois petite escouade sur chevau-légers, pour diversifier la guerre. Et aucunes fois leur envoyoit peu de nombre de coureurs, pour les retirer aux champs, et si d'aventure ils éloignoient la ville pour chasser les coureurs, jamais ne failloit de leur donner une amorce et de les surprendre par embûche, et rembarrer à leur mortelle perte. Ainsi à divers tours de vieille guerre les endommageoit, et tellement conduisoit ses entreprises, que sur ses ennemis avoit toujours l'avantageux échec. Souventes fois les ramenoit des champs battant et tuant jusque devant les portes de la ville, sans faire que bien peu de perte; et, quand venoit à l'assembler, de son côté faisoit tel chapplis (comme j'ai su par ceux qui souvent l'ont vu aux coups départir), que nul des ennemis, s'il ne vouloit être mis à outrance, l'osoit at-

tendre. Qu'en dirai-je plus ? Tant fut lors, par l'excessif exploit de ses continuelles armes, redouté de ses ennemis, que, pour magnifier son los, le chevaleureux titre de *second Hector* lui attribuèrent, et tous ainsi à voix commune le nommèrent. Dont lui et les siens qui ses faits ensuivront, auront à jamais, au spectacle des vertueux, un arc triomphal de recommandée mémoire. Ce néanmoins, le capitaine Gonsales, envieux de ses bien-faits, comme son mortel ennemi sur tous les autres François, l'avoit en continuelle haine, et à toute heure pensoit la manière de le défaire, et comment il le pourroit surprendre.

Un jour entre les autres, avec quatre cents hommes d'armes, fut derechef devant Barlette, et là présenta la bataille à toute la puissance des Espagnols qui là étoient. Et ainsi que depuis un capitaine espagnol, nommé Pètre de Pas, récita et dit en la présence de plusieurs François, ledit seigneur de La Palice étant devant Barlette en armes, comme j'ai dit, et comme il présenta le combat aux Espagnols, qui là étoient à grand effort, et que nul d'iceux s'émut pour y répondre, là fut un capitaine espagnol, nommé don Diego de Mendoze, qui, en la présence de plusieurs Espagnols, dit à Gonsales Ferrand, que grand'honte et peu de vertu leur étoit de ce que ledit seigneur de La Palice, ainsi mal accompagné qu'ils le voyoient, n'étoit par eux combattu ; vu que tant de fois les avoit appelés en bataille, et qu'on ne l'alloit combattre ; vu aussi la puissance avantageuse que sur lui avoient, qui à double nombre étoient. Ce que ne voulut permettre ledit Gonsales, disant que à la requête et entreprise de son ennemi ne se doit nul aventurer au combat, quelque pouvoir qu'il ait, si nécessité ne le contraint. Et voyant celui don Diego de Mendoze les Espagnols refroidis, dit : « Certes j'aimerois mieux être le seigneur de La Palice, doué du prix de sa louable renommée, que roi d'Espagne paisible de tous les pays, ni Gonsales Ferrand avec son bruit florissant. » Et ce conte fit ledit Pètre de Pas, étant en ôtage dedans la grand'carraque du roi, la Charente, pour la composition de Gayette, comme sera dit après, en la présence du neveu de Gonsales, qui là étoit avec lui, du seigneur de Saint-Amadour, de Pierre de Bayard, et de plusieurs autres qui là étoient, desquels je l'ai su. Toutefois, pour mettre à chef ce propos, le seigneur de La Palice, qui devant Barlette attendoit la venue des Espagnols pour les combattre, voyant que nul ne sortoit, s'en retourna sans coup frapper, lui et les siens, et s'en allèrent chacun à sa garnison.

XXVI.

D'une course que fit lors messire Robert Stuart, Écossois, devant Barlette, où il prit plusieurs Espagnols avec peu de nombre de François.

Devant Barlette faisoient les François courses à déroi, et tant, que dès que les uns y étoient allés un jour, les autres y étoient le lendemain, où les Espagnols à pareil relais faisoient leurs courses et saillies, et souvent escarmouchoient. Ainsi les François avoient peu de séjour, et les Espagnols moins de repos. Que fut-ce? un jour messire Robert Stuart, capitaine écossois, fit une saillie de Cérignoles, où il tenoit garnison, et avec soixante hommes d'armes fit une course vers Barlette, dont à toutes heures sortoient Espagnols. Ses avant-coureurs furent découvrir, et lui se mit à leur queue pour les recueillir au besoin. Tant allèrent, que, à un mille près, les premiers coureurs rencontrèrent deux cents genétaires, lesquels de première pointe adressèrent aux François, et à bride abattue les commencèrent à chasser droit par où venoit le surplus des François. Messire Robert Stuart vit de loin la poussière des chevaux, et ses coureurs mis à la chasse. Dont fit arrêter tous ses gens, et près du chemin tous au couvert embusquer près du chemin. Les genétaires chassèrent tant lesdits avant-coureurs, que l'embûche outrepassèrent, sans rien aviser : et sitôt qu'ils furent outre, trompettes sonnèrent, et l'embûche sort. Les avant-coureurs, oyant leurs trompettes, soudainement tournèrent bride, et adressèrent aux genétaires, qui jà avoient l'embûche au dos. Là y avoit haies et fossés, et chemins encombreux, parquoi iceux genétaires ne pouvoient fuir; si furent devant et derrière chargés si lourdement pour eux, que au premier choc allèrent plus de vingt-cinq par terre. Les François derechef les rechargèrent, et mirent à bas plusieurs, et en tuèrent aucuns. Les autres cuidèrent fuir; mais les chevaux étoient las de la longue traite que après les coureurs avoient faite, dont furent tous pris, sans que bien peu s'en sauvât. Somme, de deux cents qu'ils furent aux champs, ne s'en alla que dix, lesquels étoient montés à l'avantage; les autres furent menés prisonniers à Cérignoles, et payèrent leur rançon : c'est à savoir chacun un quartier de leurs gages, avec leur defferre et monture, ainsi que par les capitaines françois et espagnols avoit été dit et ordonné. Toutefois Gonsales Ferrand ne voulut tenir ce traité, mais tous les François que depuis eut entre ses mains ne voulut rendre par rançon, comme vous pourrez ouïr ci-après.

Gaspard de Coligny, lieutenant du duc de Nemours, fit pareillement courses et prises sur les Espagnols de Barlette et d'Andre, lesquels garda bien souvent de dormir. Un autre capitaine françois, nommé Louis de Saint-Bonnet, avec cinquante hommes d'armes, fit une course devant Andre, où étoit grand nombre d'Espagnols; lesquels à la venue des François ne faillirent de sortir, mais à tout grand nombre de genétaires et gens de pied se trouvèrent aux champs, et là se commencèrent à charger à tour de bras, et tant que les Espagnols furent repoussés jusque contre leurs portes, et là moult pressés; et n'eût été une saillie que un autre nombre à cheval d'Espagnols firent sur nos gens, la retraite leur eût été tarde; mais grand force de secours leur survint au besoin; et tellement que les François furent rechassés et aucuns d'iceux pris, et des Espagnols aussi. Et ainsi que les François se retiroient le petit pas, et les Espagnols pareillement, chacun avec son butin, là fut des derniers à la retraite un homme d'armes, nommé François Morin, de ceux de Louis de Saint-Bonnet, lequel avisa un Espagnol un peu à l'écart de ses gens, qui derrière lui sur son cheval emmenoit un Albanois françois. Et, sans dire mot, s'en part tout seul, et se mit au cours après cet Espagnol, tant qu'il l'atteignit; et, lorsqu'il se

vit assez près pour donner, baissa sa lance, et en asséna ledit Espagnol au travers du corps; dont alla par terre. Et, ce fait, à la vue de plusieurs Espagnols et des François qui ce regardoient, fit descendre ledit Albanois, et audit Espagnol lui fit devant lui trancher la tête, et emmena ledit Albanois, et le cheval de l'Espagnol. Et, ce fait, chacun se retira en son quartier.

Le capitaine Louis d'Ars n'avoit lors heure de repos, mais, sans cesser, gagnoit pays sur les ennemis, et, à toutes rencontres, les détroussoit. François d'Urfé, le seigneur de Chandée, Poquedenare, la Lande, et, en somme, tous les capitaines françois, étoient nuit et jour aux champs. Et un temps fut, comme chacun à son tour a le sien, que les François eurent bonne fortune contre leurs ennemis, tant à gré, que chemin ne tenoient devant eux, et, tant mal furent menés, qu'ils ne savoient à quel saint faire offrande. Les vivres leur furent si chers, que ailleurs que par la mer n'en avoient, dont souvent en étoient souffreteux jusques à l'extrémité. Toutefois, comme gens de cœur, pour ce ne laissoient à défendre leurs forts et saillir aux champs.

XXVII.

D'un combat à outrance fait lors par onze François contre onze Espagnols devant la ville de Trane, en la Pouille.

Bien souvent, comme j'ai dit, alloient les François courir devant Barlette, et à Andre; aussi, à la fois sortoient les Espagnols, et alloient courir sur leurs adversaires; et, souvent furent à l'estrade les uns et les autres, sans eux rencontrer. Dont les Espagnols dirent que à eux ne tenoit. Aussi faisoient les François; et vrai étoit, car, lorsque les Espagnols faisoient d'un côté leur course, les François étoient de l'autre. Et ce nonobstant que paravant se fussent plusieurs fois essayés aux armes, si étoient les Espagnols, qui avoient été foulés, envieux de recouvrer. De quoi furent les François avertis, et, pour leur en vouloir donner sans faillir, un capitaine nommé François d'Urfé, étant en garnison à Treillis, leur envoya une trompette, pour leur dire que, si bonne volonté avoient de rencontrer les François, afin que à ce ne faillissent, s'ils étoient dix Espagnols contre dix François, ou onze contre onze, que, en champ clos, les trouveroient à tel jour que par eux seroit avisé. Ce que ne refusèrent les Espagnols, mais acceptèrent ce parti, et dirent qu'ils se trouveroient onze d'eux contre autant de François. Or alla la chose tant en avant, que d'un côté et d'autre fut accepté le combat, et dit entre eux que le champ seroit fait devant la ville de Trane, terre des Vénitiens. Ce qui fut fait, et tant près de ladite ville de Trane, que d'un côté les fossés du champ de bataille étoient joignant les fossés de la ville, le chemin seulement entre deux. Or avoit celui champ, en carrure, de coin à autre, huit vingts pas, et étoit fossoyé d'un côté et d'autre, clos à pierre sur pierre d'un pied de haut, ou peu plus, pour connoître seulement les mètes de la lice. François d'Urfé, qui avoit mis les armes en jeu, envoya par-devers le seigneur de La Palice pour l'avertir de la besogne, et pour, selon son avis, y ouvrer à l'honneur et profit des François; lequel choisit par les garnisons près de lui les hommes d'armes qui lui sembloient mieux à droit pour devoir faire bon exploit d'armes, et soutenir grand labeur : desquels il eut premièrement celui François d'Urfé, seigneur d'Orose; Pierre de Bayard, Pierre de Pocquière, dit Belabre; Hector de la Rivière, Pierre Guiffray, Noël du Fahis, Louis de Saint-Bonnet, René de La Chesnaye, Clermont, Mondragon, et Bouvant. Je n'ai point su le nom des Espagnols, que d'un

seulement, que je nommerai à heure due. Quoi que ce soit, furent, entre les autres, choisis iceux pour les mieux montés, et plus avantageux aux armes. Le jour assigné pour combattre vint, et les champions au lieu se trouvèrent. Les François avoient leurs chevaux bardés, réservé trois, et tous ceux des Espagnols l'étoient. Pour défendre et garder le champ, furent ordonnés, d'un et d'autre côté, nombre pareil et grande puissance de gens d'armes, lesquels se tinrent près des lices, tous la lance sur la cuisse. Sur les murailles de la ville de Trane étoient plus de dix mille hommes pour voir celui combat, lequel commença sur les dix heures du matin, que les François premiers entrèrent au champ, la lance sur la cuisse et la visière baissée. Après entrèrent les Espagnols en même arroi que étoient les François. Lorsque tous furent en ordre, et prêts de donner, les trompettes et clairons commencèrent à sonner à toute force, et gens d'armes tous en foule donnèrent des éperons, et baissèrent leurs lances. Au partir des chevaux, sembloit que terre sous leurs pieds tremblât, et alloient si rudement, que, au choquer des lances, trois Espagnols furent par terre, et quatre chevaux des François tués : dont les maîtres demeurèrent à pied, les uns sous leurs chevaux, les autres affolés. Toutefois,

deux se relevèrent sur bout, l'épée au poing. A cette première venue, Pierre de Pocquière, seigneur de Belabre, et un Espagnol nommé Gonsales d'Ales, se rencontrèrent de tant rude force, que les lances allèrent par éclats, et celui d'Ales, homme et cheval, tombèrent par terre. Dont se releva ledit d'Ales, et comme très-hardi qu'il étoit, revint contre son homme l'épée au poing, et se voulut revenger : mais à l'approcher, celui Belabre, à la pointe de l'estoc et à poulx de cheval, mena son Espagnol si tôt, que à vive force lui fit vider le champ, et l'en mit hors, dont fut vaincu. A ce même heurt, un François se trouva sous son cheval, qui lui mourut entre les jambes, et fut pris par un Espagnol qui le voulut tuer : mais il se rendit, et fut emmené. Lequel, après la foi baillée, échappa à son homme, et reprit une lance au poing, puis s'en alla ranger avec les François, en vouloir délibéré de ne se feindre. Et ce voyant, les Espagnols demandèrent leur prisonnier, disant que plus n'étoit recevable au combat, et que sa foi avoit baillée. Dont le seigneur de Belabre, l'un des champions françois, à qui premier s'adressèrent ces paroles, voyant la juste demande d'iceux, nonobstant que le François, dont question étoit, fût sain et entier, et que grand secours pouvoit donner à ses compagnons, qui besoin en avoient, et

aussi que échappé leur fut, tout ce mis arrière, leur renvoya. Un autre François nommé Clermont, à cette première charge, fut mis par terre, lequel, à la chute, se rompit un bras. Ainsi ne demeurèrent plus des François à cheval que sept, et deux à pied, qui défendre se pussent : desquels les uns de ceux de cheval avoient lances, les autres, épées. Les Espagnols, à cette première venue, avoient donné sur les chevaux des François, disant : « S'ils sont une fois démontés, peu de résistance feront après ; » et en ce faisant, n'avoient rompu que peu de leurs bois ; parquoi avoient commencement d'avantage. Les François, qui à cheval étoient, et qui leurs bois avoient rompu, voyant leurs ennemis entiers et garnis de lances, pour leur vouloir rompre leur cours, et les embesogner tous en foule, s'entremêlèrent avec eux ; et à coups d'épée leur donnèrent tant âpre et si long combat, que les uns et les autres furent plusieurs fois à mettre leurs chevaux en haleine, et eux reposer ; et ce fait, recommençoient de plus en plus fort. Et voyant les Espagnols, que savoir et pouvoir leur falloit avancer, durant le combat des épées, aucuns d'eux sortirent de la mêlée, et se tirèrent à quartier, en avisant les chevaux des François au découvert, et donnèrent à travers tant de fois, et si à point, que peu à peu les démontèrent

presque tous. Les François, qui encore aucunes lances avoient, ne chargeoient nulle fois sur les chevaux des Espagnols, mais sur les hommes, qui, si bien armés étoient, que, au choquer, ne demeura auxdits François lance qui n'allât par éclats, et eux à bas, ou que le valoit, si la merveilleuse résistance qu'ils faisoient ne les eût ressours. Car, quand l'un d'eux étoit à pied, aux autres se retiroit l'épée au poing, et autour de leurs chevaux morts, et entre le surplus de leurs gens de cheval se garantissoient. Leurs ennemis, voyant la plupart d'eux être à pied, dirent que à ceux là falloit parler, où à lance baissée adressèrent. Les aucuns des François étoient encore montés, et entre autres Pierre de Bayard et François d'Urfé, lesquels avoient mis entre eux les démontés, pour supporter la charge des chevaux. Et eux voyant venir la roûte de leurs ennemis, s'élargirent, et ainsi qu'à leurs compagnons voulurent approcher pour les cuider rompre, celui d'Urfé et Bayard croisèrent sur eux, et leur rabattirent le choc ; si, passèrent outre les Espagnols sans rien méfaire. Et, à la passée, François d'Urfé leur montra un tour dont peu de gens se savent bien aider : aussi en étoit-il métier, car, à la traverse et en courant, saisit la lance d'un desdits Espagnols, et par force la lui ôta du poing, et

la bailla à un François nommé Pierre Guiffray, l'un de ceux qui étoient à pied. A cette rencontre, fut tué le cheval de René de La Chesnaye, lequel, le voyant sous lui chanceler, mit une jambe hors de la selle, et cuidant mettre pied à terre, en dévalant, tira sondit cheval de manière que tout mort tomba sur lui, dont ses compagnons, qui, pour mourir, ne l'eussent abandonné, eurent grand'peine à le relever; car les Espagnols, qui vis-à-vis d'eux étoient à cheval, la lance sur la cuisse, leur coururent moult rudement, et n'eût été l'aide que leur faisoient les deux François à cheval, qui toujours rompoient le coup des Espagnols, ils eussent été affolés. A cette course, François d'Urfé désarma derechef un autre Espagnol de la lance, et icelle bailla à ses compagnons de pied, lesquels en avoient jà deux. Une autre course firent coup sur coup les Espagnols sur les François, mais, à la traverse, avoient en barrière les deux François de cheval, dont Pierre de Bayard, à celle fois, empoigna une lance d'un des Espagnols, et, malgré lui, la lui mit hors de l'arrêt; tant qu'elle lui demeura, et la bailla à un des siens. Ce fut bien délier prouesse, moult élargir vertu, fort renforcer ses amis, et trop affoiblir ses ennemis, lesquels pourtant adressèrent sur les piétons de tant, que un François, nommé Pierre Guif-

fray, à qui François d'Urfé avoit devant baillé une lance, asséna d'icelle un Espagnol au défaut de la cuirasse, en telle manière, que plus d'un pied dedans le corps lui mit le fer, dont fut celui Espagnol emporté hors du champ comme mort. Ainsi, y avoit deux Espagnols vaincus, et un François de pris, et l'autre affolé. Toutefois, encore n'y avoit jeu parti. Car sept Espagnols étoient à cheval, et deux à pied, et sept François à pied, et deux à cheval, dont les Espagnols avoient cinq lances, et les François quatre, que à diverses fois avoient ôtées aux Espagnols. Or, avoient iceux Espagnols, qui étoient à cheval, un extrême dépit d'avoir ainsi perdu leurs lances, et les François étoient comme enragés d'être démontés par les Espagnols, et si malement traités. Parquoi chacun d'eux avoit le cœur engrossi de haine mortelle contre son ennemi. Que fut-ce, derechef recommencèrent les Espagnols leurs courses sur les gens de cheval, qui toujours à la traverse les ennuyoient; et si lesdits Espagnols approchoient jusques à pouvoir saisir leurs lances, cela étoit croqué. Et de fait, à cette fois, furent tant malheureux, que deux de leurs lances perdirent. Car Pierre de Bayard, à la passée, saisit la sienne; et, ainsi que sur ceux de pied cuidèrent charger, un François, nommé Noël du Fahis, étant à pied, à tout un tronçon

de lance, à un Espagnol qui lui couroit, rua un coup le long du bras et sur l'épaule, de telle vertu, que la lance lui fit voler du poing, et mit son cheval du cu, lequel fut puissant, et se releva.

De nouveau recommencèrent le hutin sur les François, sans rien plus y savoir gagner, et tant y perdirent, que, de neuf d'iceux qui après le premier choc eurent tous lances en main, à la parfin ne demeura que deux qui en eussent; et, de tous les François qui au commencement du combat rompirent tous les leurs, à la fin s'en trouvèrent sept sur leurs ennemis conquêtées, comme dit est; ce qui fut vigoureusement ressours la perte de leur malheureux affaire, et vertueusement abattu la chance prospère de leurs parties adverses. Somme, les Espagnols ne voulurent plus assaillir les François, mais se tinrent tous d'un côté, sans faire bruit. Les deux François qui restoient à cheval, voyant leurs ennemis, qui tout le jour avoient eu le haut parler, sur la fin du jeu tenir silence, leur dirent que deux contre deux se trouvassent en champ, ou qu'ils descendissent à pied pour achever leur bataille; par tel parti, que les vaincus seroient prisonniers aux autres; et se truffoient d'eux en disant : « Vous avez tué les chevaux ; mais les hommes vous ont ôté vos lances. Quel avantage avez-vous d'être à cheval, désarmés de la

meilleure de vos pièces, contre ceux qui sont à pied, garnis de leurs glaives et des vôtres? Avisez si, en cette manière, vous voulez mettre à chef les armes encommencées. » Les Espagnols ne voulurent plus en nulle façon combattre, mais se tinrent ensemble sur le champ jusques à deux heures de nuit. Les François, de leur part, tous amoncelés, chacun la lance au poing, leur présentèrent la joute. Finalement, les Espagnols, ennuyés de la longue attente de leur désavantageux combat, demandèrent aux François s'ils s'en vouloient sortir ne vaincus ne vainqueurs, et que ainsi le feroient de leur part; dont les François, voyant le parti humain et non à leur perte et déshonneur, furent de ce contents; mais à l'aller devant, fut question, et là se cuidèrent battre. Toutefois, d'un commun accord, les uns quand et les autres marchèrent jusques au milieu du champ, et là se firent bonne chère et s'entr'embrassèrent l'un l'autre, et un pied quand et l'autre sortirent hors, et les pris et vaincus furent remis à leur parti, et ainsi s'en allèrent à leurs garnisons.

Depuis le matin jusques à deux heures de nuit dura le combat, à la vue des gardes et de ceux de Trane, et de plusieurs Vénitiens, qui tenoient ladite ville : et là, sur leurs murailles, furent plus de dix mille hommes pour aviser des coups; dont, après que tout fut

fait, iceux Vénitiens voulurent avoir les noms des combattants; et tout ce qu'ils en avoient vu et pu connoître, par écrit rédigèrent, et amassèrent les éclats et fers des lances rompues, et les portèrent dedans ladite ville de Trane. Et tout ce ai-je su par aucuns de ceux qui étoient à l'affaire, et autres présents audit combat.

Avec ledit capitaine Gonsales étoit lors un nommé le seigneur Alphonse de Saint-Severin, frère du cardinal de Saint-Severin, du comte de Gayas et du prince de Melphe, lesquels tenoient pour le roi, et pour ce, avec lettres closes et messagers secrets, trouvèrent moyen de lui faire prendre le parti du roi; et tant fut, que le vingt-quatrième jour du mois de janvier, en l'an susdit mil cinq cent deux, celui Alphonse de Saint-Severin se rendit françois au duc de Nemours avec cinquante hommes d'armes que ledit Gonsales lui avoit baillés.

XXVIII.

D'un autre combat fait lors à outrance par un François, nommé Pierre de Bayard, contre un Espagnol nommé don Alonse de Sotomayor, fait entre Rouvre et Andre, en la Pouille.

Long-temps devant ce, avoient eu querelle et combat un Espagnol, nommé don Alonse de Sotomayor, et un François nommé Pierre de Bayard, dont j'ai parlé ci-dessus, et, sur ce, jeté et levé gages de bataille. Mais, pour l'empêchement des guerres continuelles lors en la Pouille faites par les François et Espagnols, où chacun trouvoit assez de quoi exploiter les armes, ne purent ou ne voulurent vaquer à parachever leurdit combat mis en en avant, jusques à la vigile de la Purification de Notre-Dame, six mois ou entour après les gages levés, que les champions dessusnommés se trouvèrent au champ, comme sera dit.

Le seigneur don Alonse de Sotomayor, Espagnol, étant alors à Barlette avec le capitaine Gonsales, manda à Pierre de Bayard, François, qu'il vouloit que la querelle dont entre eux deux étoit question, fût mise à chef, et que heure en étoit, vu le long temps qu'elle avoit été en suspens; et, avec ce, pria par lettres, celui don Alonse, ledit de Bayard, qu'il voulût bien être, sur ce, demandeur, et souffrir que, lui, fût défendeur, supposé que cette querelle eût réveillée et mise sus; et ce faisoit-il pour avoir loi de choisir et ordonner la manière du combat, et bailler les glaives; ce que doit faire tout défendeur en querelle d'outrance. Quoi que ce soit, celui Pierre de Bayard, voyant ce que par l'Espagnol lui étoit mandé, octroya tout, disant : « Sur bonne querelle, ne me chault d'être défendeur ou demandeur; » et ainsi fut

content d'être le demandeur. Parquoi ledit Espagnol, sachant celui François être à cheval l'un des plus adroits qu'on sût, et comment au combat devant Trane avoit à cheval fait merveilles d'armes, ne le voulut combattre autrement que à pied, armé de toutes armes, réservé d'armet et de bavière, à visage découvert, avec l'estoc et le poignard; dont lui envoya deux estocs et deux poignards, pour choisir les meilleurs, selon son avis. Si prit celui François les quatre glaives bien acérés, beaux, et dorés richement, desquels regarda la pointe, le tranchant, la poignée et la croisée, et les essaya tout à son plaisir; lesquels il vit tous d'une forge, d'une grandeur et d'une même façon. Dont il prit les deux qui plus lui furent à gré, et d'iceux baisa la croix, puis les ceignit et porta pour s'en aider à temps. Or avoit-il les fiévres, dont se sentoit un peu affoibli; toutefois, ne voulut pourtant éloigner l'affaire; mais, d'un accord, lui et son querelleur ordonnèrent que, un jour bien tôt après, qui étoit la vigile de la Purification Notre-Dame, se trouveroient en champ clos, ainsi armés, comme j'ai dit, pour voir qui l'emporteroit.

Messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui là avoit toute charge pour le duc de Nemours, vice-roi, donna le champ, pour combattre entre Rouvre et Trane, et

congé à celui Pierre de Bayard de faire ses armes. Don Alonse de Sotomayor s'en alla parler au capitaine Gonsales, auquel raconta de sa querelle ce qu'il voulut, en lui demandant congé de sur ce faire son devoir, et de parachever les armes. Lequel Gonsales, qui par quelques autres avoit su quelque chose de son tort, ne lui voulut octroyer le champ, disant que à bon droit, ne à juste querelle, n'avoit entrepris ses armes, dont lui en pourroit mal advenir, ce qui ne seroit seulement pour lui dommageable, mais au rabais de l'honneur d'Espagne. Parquoi il lui défendit qu'il ne se mît en ce dangereux hasard, vu aussi que affaire avoit à l'un des plus renommés François qui fût en toute leur armée. Toutefois, pour ce, n'amollit son propos égaré celui don Alonse, mais, de belle nuit, dont le lendemain devoit combattre, sortit pardessus les murailles de Barlette, et s'en alla à Andre, où étoient deux mille Biscaïens et Navarrois, sous la charge d'un capitaine espagnol nommé Ascalade, et là trouva ledit Alonse, qui lui bailla harnois pour faire ses armes. Le champ fut fait de soixante pas en largeur, et en longueur d'autant, ou environ. Quand le jour fut venu pour devoir combattre, les champions se trouvèrent sur le lieu, armés et accoutrés, le glaive au poing. Le parrain de Pierre de Bayard étoit Pierre de Pocquière,

seigneur de Belabre, et le juge François René de La Chesnaye. Le parrain de don Alonse étoit le capitaine Ascalade, et le juge étoit un autre Espagnol. Le seigneur de La Palice, avec cent hommes d'armes, se tint près de là, afin de garder que par les Espagnols ne fût au champ fait quelque force au champion françois. Après le serment et autres cérémonies à gage de bataille appartenant, faites, Pierre de Bayard, demandeur, comme j'ai dit, entra en la lice tout allègrement, sans muer couleur, ne changer contenance, armé de toutes pièces, le visage seulement découvert, l'estoc tout nu en la main dextre, et le poignard en l'autre, les fautes attachées entre les jambes, en manière de braies. Don Alonse de Sotomayor entra après, armé à la façon de l'autre, si n'est que ses fautes dévaloient en bas, l'estoc en main, et le poignard à la ceinture; et lui ainsi entré, avisa que les fautes de Pierre de Bayard étoient liées entre les cuisses, dont lui dit, que à l'avantage étoit armé. Parquoi celui de Bayard, sans attendre, avec le poignard trancha l'aiguillette qui tenoit ses fautes serrées, et icelles mit bas. Ce fait, ledit Espagnol s'adressa au François, en lui disant en langage espagnol : *Señor Petro de Bayard, que me quieres?* Auquel fit cette réponse : « Don Alonse de Sotomayor, je quiers contre toi défendre mon

honneur, dont faussement et mauvaisement m'as accusé. » Et ce dit, approchèrent l'un de l'autre, et à grands estocs se cherchoient partout, et plusieurs fois faillirent l'un et l'autre à se rencontrer au visage, qu'ils avoient tout à nu. L'Espagnol, qui moult puissant et allègre étoit, toujours avoit l'œil au guet, pour cuider asséner son homme à droit, et le vouloir saisir; et à cette cause tenoit la main senestre au délivre. Mais, à tous ses efforts, lui étoient ses coups par le François rabattus : et lui souvent tâté de bien près. Comme deux lions échauffés s'entre-battoient ces deux champions, lesquels écumoient comme sangliers aux abois. Que fût-ce, long-temps combattirent, sans pouvoir savoir qui des deux avoit le meilleur, et n'y avoit celui d'iceux qui en mortel danger ne fût. Les François qui là étoient avoient grand doute de leur homme, qui encore n'étoit pas bien guéri des fièvres : mais pour ce, ne perdoit coup à ruer. Les Espagnols aussi n'étoient si assurés de leur champion, qu'il n'y avoit celui de ses amis qui ne l'eût voulu pour son profit en Saragosse. Chacun d'eux côtoyoit son ennemi, et approchoit de la longueur du glaive, pour le cuider trouver au découvert, et donner dedans. Et à l'une des fois, Pierre de Bayard, au rabattre d'un des coups de l'Espagnol, l'approcha de tant, que, en lui cuidant donner

de toute puissance de l'estoc au travers du visage, comme celui Espagnol flanchit la tête en arrière, le coup fut asséné en sa gorgerette, de telle force, que, au travers des mailles, lui entra en la gorge plus de quatre doigts, tant que, au tirer de l'estoc, grande abondance de sang commença à ruisseler pardessus le harnois, jusques à terre. Dont celui Espagnol, comme forcené de cet outrage, à toute force se voulut revenger; et, pour ce faire, approcha tant de son homme, que chacun pensoit qu'il le voulût saisir au collet, et là s'essaya souvent et menu de lui rendre autant qu'il lui avoit baillé. Mais, tant perdoit de sang, que la terre où ils étoient en étoit toute enrougie, et de moult s'affoiblissoit. Toutefois, pour ce, ne démarchoit un seul pas; mais, plus que devant, se serroit contre le François, et tant, que à la parfin se joignit à lui. Et ainsi, à belle pointe d'estoc, se tâtèrent longuement l'un l'autre, et comme si près l'un de l'autre fussent, que de la main au visage se pussent toucher, ledit Pierre de Bayard, François, avisant son coup, lui rua soudainement, de toute sa force, contre le visage, le poignard qu'il tenoit à la main senestre, et entre l'œil senestre et le bout du nez lui mit jusques à la poignée, tant que dedans le cerveau lui entra. Dont pour l'angoisse de la mort, dont étoit celui Espagnol

atteint, tomba à la renverse, et ledit Pierre de Bayard dessus, sans lui tirer le glaive de la tête. Et voyant que assez en avoit, ne lui voulut donner autre coup, mais demanda aux juges qui là étoient s'ils le tenoient pour vaincu, lesquels dirent tous que oui, et que métier ne lui étoit de plus en avoir. Et ce dit, lui arracha le poignard de la plaie, dont sang et cervelle entremêlés sortirent hors, et l'âme du pauvre méchant corps s'en alla à qui elle étoit. Or avoit icelui cherché ce péril comme fol, dont en encourut mortelle peine comme malheureux. Après ce que il fut mort, le François le prit par les jambes, et à grand'peine, comme las et en mauvais point que il étoit, le traîna hors de la lice. Les trompettes voulurent là sonner, pour donner louange au vainqueur, lequel ne voulut onc que, pour ce, en trompette ne en clairon fût soufflé : mais mit les genoux bas, et alla baiser la terre, en louant Dieu de la victoire que par son aide avoit obtenue. Ce fait, les François s'en retournèrent joyeusement, et les Espagnols bien courroucés, et firent le corps mort enterrer où bon leur sembla.

XXIX.

D'une autre querelle et combat fait par treize François, contre treize Italiens et Lombards.

En ce même temps, fut fait un autre combat de treize François contre autant d'Italiens et Lombards : dont la querelle fut telle, que un homme d'armes françois nommé Charles de La Motte en Bourbonnois, de ceux du seigneur de La Palice, à une course qu'il fit devant Barlette, fut pris par don Diégo de Mendoze, Espagnol, et mené prisonnier audit lieu de Barlette; et lui étant un jour au logis du capitaine Gonsales Ferrand, en soupant à sa table, en la présence de lui, de don Diégo de Mendoze, à qui il étoit prisonnier, et de plusieurs autres capitaines lombards et italiens, qui là étoient au service du roi d'Espagne, mit la langue tant à l'écart, que, après plusieurs propos de guerre, dit que si les François, qui avoient à Trane combattu avec les Espagnols, eussent eu à besogner avec Lombards et Italiens, que la bataille n'eût guère duré à l'avantage desdits Lombards, mais bientôt eussent été vaincus et mis à la raison. A quoi fit réponse un Italien nommé Hector de Fierramosque, de Capoue, que en Italie et en Lombardie y avoit d'aussi

gens de bien pour la guerre qu'il y en avoit en France, et qui ne voudroient, pour mourir, leur honneur mettre en arrière non plus que François. Dont celui de La Motte dit que non, et avec ce, que les Lombards et Italiens étoient tous traîtres, et empoisonneurs de gens, et bougrons. Parquoi ledit Hector de Fierramosque, mal content de ces paroles mises au vent, dit tout froidement que c'étoit à lui très-mal dit, et que s'il vouloit soutenir son propos, que dix, vingt ou trente Italiens et Lombards, contre autant de François, jusques à la mort soutiendroient le contraire, et que lui-même seroit un des combattants italiens. Tant allèrent les paroles en jeu, que ledit de La Motte promit, lui hors de prison, faire nombre de François pour soutenir sa querelle, et se trouver en champ de bataille au jour que avisé seroit. Dont ledit Italien pria don Diégo de Mendoze élargir le François, pour chercher ses gens et faire les armes. Pour ce, fut celui François délivré, jusques à temps, lequel s'en alla en plusieurs compagnies de là autour, où fit conte de sa querelle, sans toutefois dire tout le vrai du propos dont sortoit la question; mais dit que les Lombards et Italiens se vantoient qu'en leur pays y avoit plus de gens de bien et meilleurs gens d'armes qu'il n'y en avoit en France. Dont tout à coup se trouvèrent

prou François pour dire du contraire, et sur ce combattre à outrance. Et tant fut, que treize hommes d'armes françois se présentèrent pour faire ledit combat, lesquels étoient Charles de La Motte, premier querelleur; Marc du Fresne, Bourbonnois; Chastelart, Bourguignon; Pierre de Chals, Savoisien; La Fontaine, François; Bartault, Gascon; Forsais, Savoisien; Jean, d'Ast; Richebourg; La Fraxe, Savoisien; Casset, Savoisien; et Le Landais. De l'autre côté étoient Hector de Fierramosque, de Capoue; Hector de Papacode, de Naples; Troyen Mormie, de Naples; et dix autres dont je n'ai su les noms. Toutefois, il y en avoit trois Napolitains, trois Romains, trois Calabrois, et quatre Lombards; lesquels, d'un côté et d'autre, s'apprêtèrent pour la joute, laquelle ils ordonnèrent être faite entre Barlette et Corastre, près l'une de l'autre de cinq milles, ou environ, et assignèrent leur combat au seizième jour de février, où là furent tous montés et armés. Leur camp étoit fait de pierres l'une sur l'autre, et de fagots d'un pied de haut, ou environ, en la manière de celui de Trane, un peu plus long que large. Quatre François conducteurs et juges étoient là ordonnés, c'est à savoir : Aimar de Villars, Lionnet du Breuil; Claude de Montrambert, Bourguignon; et un nommé Le Meuble. Et un Es-

pagnol nommé Pètre de Pas, petit et contrefait, mais bien avisé aux armes, avec trois autres, conduisoient les Lombards et Italiens. Tous ensemble donc se trouvèrent au jour assigné pour combattre : où, entre eux, premier que entrer en lice, fut fait convention, et promis que les perdants bailleroient cent écus chacun, et perdroient harnois et chevaux. Là fut dit aux François, par leurs parties, la querelle du combat, tout ainsi que Charles de La Motte et Hector de Fierramosque l'avoient eue devant Gonsales et autres, comme est écrit, dont les conduiseurs des François, et eux ensemble, dirent que en cette manière ne leur avoit été déclarée leurdite querelle, mais leur avoit été simplement dit que les Lombards et Italiens vouloient maintenir que aussi gens de bien, ou plus pour la guerre étoient que les François. Et ainsi les François et Espagnols tournèrent le camp, et entrèrent les uns d'un côté et les autres d'autre. Dont les Espagnols entrèrent du côté de Barlette, et les François du côté de Corastre, armets abattus, et la lance sur la cuisse. Or, avoient dit les Lombards entre eux que, pour plus aisément vaincre les François, leur donneroient un stratagème tel, que quand ce seroit au choquer, ils se tiendroient près du bord du camp, pour laisser passer outre quelque nombre d'iceux, afin qu'ils

fussent d'autant affoiblis : ce qu'ils firent. Et ainsi que les trompettes sonnèrent, les François donnèrent des éperons, courant de droit fil, voulant rencontrer leurs gens, qui firent semblant aussi de courir; lesquels s'arrêtèrent court, et au choquer, se ouvrirent tellement, que, de la roideur du cours, nombre de François sortirent hors le camp, qui plus ne furent reçus au combat. Les autres se mirent à la foule, et à bride abattue, et à lance baissée, coururent les uns contre les autres, et si rudement se choquèrent, que toutes leurs lances, ou presque toutes, à ce heurt, furent brisées et mises par pièces : dont mirent la main aux épées, et eux entremêlés, se donnèrent coups à tour de bras. Plus de deux grosses heures dura ce dur chapplis, sans savoir qui en avoit du meilleur. Si bien armés étoient les uns et les autres, que, à coups d'estoc et de tranchant, ne se pouvoient entamer : dont se donnèrent des pommeaux des épées sur les armets et contre les visières. Après que bien trois heures ou plus eurent ainsi combattu, un Calabrois et un Italien se mirent à pied, chacun un épieu de chasse au poing, et ainsi à pied furent couverts de leurs gens de cheval, pour les garder de choquer, et en approchant, donnèrent de leurs épieux sous le ventre des chevaux des François dessous les bardes; et là où au découvert les voyoient,

les atteignoient à grands estocs, et tant, que à la parfin la plupart de leurs chevaux moururent entre leurs jambes, et eux allèrent à bas. Dont furent pressés par la foule de leurs ennemis à cheval, et tenus si à détroit, que l'un après l'autre, en eux défendant, furent outrés et pris. Et le dernier d'eux qui demeura au champ fut un Savoisien nommé Pierre de Chals, qui, à grands coups d'épée, tout seul contre tous ses ennemis, tint le combat moult longuement, et tant, que les juges furent contraints lui dire qu'il cessât, et qu'il ne pourroit contre tant de gens avoir durée. A quoi ne vouloit entendre, mais à ruer coups au désespéré, et tant, que Lionnet du Breuil, l'un des juges françois, lui dit : « Mon compagnon, assez en avez fait pour donner à connoître à chacun que, si vos compagnons eussent été de votre vouloir, l'affaire fût autrement allé; mais mieux vous vaut rendre par bon avis, que vous faire tuer par outrecuidance. » Un des juges, même des ennemis, dit que trop grand dommage seroit de perdre un tant gaillard homme d'armes. Parquoi celui Lionnet du Breuil le fit cesser, et, malgré lui, le mit hors du camp. Les François, comme j'ai dit, furent vaincus et emmenés, sur petits courtauds, à Barlette, et détenus jusques à ce qu'ils eussent fait finance de leur rançon. Ainsi furent, ces effrénés, vaincus par loyales

armes, qui, sous la foi de rapport mensonger, voulurent soutenir fausse querelle; ce qui fut à eux commencement de malheureuse chance, et entrée de bonne fortune pour leurs ennemis.

XXX.

D'une course que, durant ce combat, messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, fit devant la ville de Bari, en la Pouille.

A l'heure que ledit combat commença, messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, sortit de Rouvre avec vingt-cinq hommes d'armes des siens, et deux autres, c'est à savoir, François d'Urfé, seigneur d'Orose, et le seigneur de la Coûture, lieutenant du seigneur de Mauléon; et, d'iceux accompagné, s'en alla faire une course devant une ville que tenoient les Espagnols, nommé Modoigne, à quatre milles près de Bari, où étoit la duchesse. Devant Modoigne ne trouva à qui parler, dont avec ses gens passa outre, tirant vers la ville de Bari, et devant envoya dix hommes d'armes, puis se mit avec le surplus des siens sur leur queue. Ses avant-coureurs rencontrèrent à un mille près de Bari deux cents chevau-légers, lesquels ne voulurent attendre le choc, mais se retirèrent dedans un chemin bas, près de la ville d'un jet d'arc,

où étoient embûchés cinq ou six cents hommes de pied, aux deux côtés du passage, la pique au poing. Ces coureurs s'arrêtèrent tout court, pour l'embûche que bien voyaient devant eux, et lorsque ledit seigneur de La Palice les approcha, et les vit arrêter, il leur demanda pourquoi ils ne marchoient : lesquels l'avertirent de l'embûche qui près de là étoit; mais pourtant ne se voulut arrêter, et dit au seigneur d'Orose, qui ce conte m'a fait : « Jà ne plaise à Dieu que au seigneur de La Palice soit reproché d'être venu si près de Bari, que la duchesse qui est dedans ne soit par lui visitée jusque devant ses fenêtres. » Et, ce dit, se mit au travers de l'embûche avec ses gens tant rudement, que parmi les gens de pied passa tout outre, et mena les gens de cheval battant jusque devant et encontre les fossés de Bari. Et, ce fait, s'en revint par même chemin qu'il avait tenu, et en s'en retournant, retrouva encore les gens de pied, et quelques genétaires, hors iceux piétons qui, sur les deux côtés dudit chemin, avec force trait et longues piques, étoient arrangés, lesquels lui voulurent empêcher le passage; mais avec ses gens se mit à la traverse des premiers, où reçut maintes venues de pique et de trait, et fut blessé en deux lieux; car il étoit légèrement armé et en coureur. Lui et tous ses gens, sans rien perdre, malgré leurs ennemis pas-

sèrent outre, où au passage eurent plus de cent coups de trait et autant de pique à leur devant : toutefois ils passèrent outre, où ils tuèrent deux genétaires et en prirent un. Et, ce fait, s'en retournèrent chacun à son quartier.

XXXI.

Comment les gens d'armes de messire Aimar de Prye furent pris au Castellanet, par les vilains dudit lieu.

Dedans la ville du Castellanet étoient lors les cinquante hommes d'armes de messire Aimar de Prye, sous la charge d'un nommé Louis de Saint-Bonnet, lieutenant dudit de Prye. Lesquels gens d'armes avoient des villages de là près qui étoient ordonnés pour les approvisionner, et si prenoient en la ville ce qui métier leur faisoit, et tout en taille, par défaut d'argent : dont furent, ainsi que par aucuns d'eux j'ai su, plus de dix mois sans être payés, et ce par le défaut de ceux qui leur argent avoient, et la charge pour le roi de faire le paiement. Ce qui du tout dénue et décourage les gens d'armes et mutine les pays contre eux, et fait le peuple rebeller; comme en advint audit lieu du Castellanet, où avoit lors quatre ou cinq des plus notables des habitans

de là, lesquels ne se purent contenter de la manière de vivre des François, qui ne payoient qu'en promesses ou en papier, ce que ne demandent ceux de par-delà. Quoi que ce soit, iceux mal contents s'en allèrent aux Espagnols, et leur promirent de les mettre dedans leur ville du Castellanet, et leur livrer les François qui dedans étoient, et que par une porte, qui étoit droit à l'avenue de Tarente, les feroient entrer. Dont les François par quelque voix en surent nouvelles; ce qui les avisa de faire la nuit bon guet à ladite porte; ce que firent, et le jour se tinrent tous ensemble et toujours armés; et pour avoir renfort, mandèrent au duc de Nemours leur dangereux affaire. Lequel, pour ce, ne fit autre chose, mais leur manda que, sur leur vie, ne fissent bruit ne chose dont la ville eût cause de faire plainte. Ainsi demeurèrent nos pauvres gens d'armes sans argent pour payer leur écot, et sans secours pour obvier aux ennemis. Dont en advint que le vingt et troisième jour de février, ainsi qu'ils étoient au dîner, chacun à son logis, les vilains, tous armés, avec grand bruit, se mirent par grosses bandes, et tous à la fois donnèrent sur les logis des François, et par force entrèrent sur eux, et les prirent tous, puis les mirent entre les mains des Espagnols, lesquels les emprisonnèrent étroitement, sans plus les vouloir rendre pour quel-

que rançon, mais les gardèrent long-temps, comme après pourrez ouïr.

XXXII.

Comment messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, fut pris dedans Rouvre par Gonsales Ferrand, et de la merveilleuse résistance qu'il fit, et des excessives armes.

La prise de ceux du Castellanet venue à la connoissance du duc de Nemours, vice-roi à Naples, incontinent manda les gens d'armes qui étoient à Treillis et à Corastre, pour aller audit Castellanet, et, en ce faisant, dénua de gens le seigneur de La Palice, qui étoit à Rouvre, quatre milles près de Barlette, où étoit Gonsales Ferrand avec grosse armée. Parquoi celui seigneur de La Palice s'en alla à une ville nommée Gravine, où étoit lors le duc de Nemours, et là lui remontra comment les Espagnols de Barlette à grande puissance lui pourroient donner le siége, et par aventure le prendre, comme ceux qui avoient la dent sur lui, et étoient puissants à l'avantage; et ainsi demeurer tout seul à Rouvre n'étoit pas bonne sûreté pour lui et pour ceux qui là étoient, qui ne pourroient résister; car artillerie ne trait n'y avoit, ni muraille qui rien valût; parquoi le pria ne le laisser ainsi impourvu.

Le vice-roi lui dit que il s'en retournât à sa garnison, et que, pour l'heure, ne lui bailleroit autre renfort, disant : « Si les Espagnols vous mettent le siége, faites-le-moi savoir, et je vous assure de bon et bref secours vous envoyer. » Tout ce dit, ledit seigneur de La Palice, voyant que autre aide n'en auroit, tout à l'heure dépêcha une poste, laquelle envoya de Gravine devers le roi, auquel écrivit tout l'affaire, et que, si par défaut de ce, mal en advenoit, que à lui ne s'en prît, car il obéiroit au vice-roi en toutes choses, comme lui étoit commandé, et demeureroit là au danger de fortune. Ainsi entroient, et dès longtemps, en division les capitaines de l'armée des François; ce qui est un tant dommageux détourbier, et mêmement quand l'ambition d'états, convoite d'avoir, et envie de gouverner, s'entremêlent du fait de la guerre, que, là où ces vices ont lieu autorisé, n'advient que désolation de royaumes, rébellions de peuples, confuses entreprises, désordre de gens d'armes, pertes de batailles et finales ruines. Mais, pour revenir au propos, le vice-roi ne voulut donner autre renfort au seigneur de La Palice; dont advint que, après que ledit vice-roi avec ses gens fut devant le Castellanet, pour le cuider réduire pour le roi, le seigneur de La Palice s'en alla à Rouvre, où n'eut demeuré deux jours, que le capitaine

Gonsales, qui bien savoit que les garnisons étoient délogées d'autour de Rouvre, fut là devant avec grosse puissance de bonne artillerie, et y mit le siége tout au plus près, et à toute force fit battre la muraille de trois côtés assez près l'un de l'autre; et tant que, en moins de quatre heures, y eut brèche large de plus de deux cents pas. Et est à savoir que la garde de la ville étoit mise en trois, dont le seigneur de La Palice, avec ses gens, en gardoit l'une, où étoient les brèches, et les Savoisiens gardoient les autres deux; dont y avoit trois chefs, c'est à savoir : Pierre de Couldrez, Lionnet du Breuil et Jacques de Monsenains; lesquels avoient chacun vingt hommes d'armes pour garder le quartier à eux ordonné. A la plus grande passée, du côté du seigneur de La Palice, s'adressèrent les Espagnols à moult grand'foule. Le seigneur de La Palice, armé de toutes pièces et monté sur un courtaut pour courir aux défenses de lieu à lieu, avoit mis ses gens à la garde des brèches; mais ceux qui étoient à la passée plus ample, furent, par les Espagnols, tant chargés, que, malgré leur défense, un enseigne des ennemis, avec grosse route d'iceux, entra. Et ce voyant ledit seigneur de La Palice, et que ses gens perdoient place, soudainement mit pied à terre, et à tout une hallebarde au poing, adressa à l'enseigne des Espagnols, et à tour

de bras lui asséna tant à point, que par terre, le mit à ses pieds contremont; et ce fait, recouvre force, et, à coups désespérés, commença à charger et recharger sur les autres, tant, que hors la brèche les repoussa, tuant et battant. Et ses gens, qui, devant sa venue, étoient comme vaincus, reprirent vigueur, et là, à cette brèche, tinrent pied ferme longuement, si que les Espagnols n'eurent pas un temps du meilleur. Le seigneur de La Palice, voyant les Espagnols hors la brèche, mit des gens frais pour icelle garder, et puis se retira un peu pour prendre haleine. Le seigneur de Cornon, lieutenant des Savoisiens, voyant l'affaire, transmit dix hommes d'armes de ceux qu'il avoit mis aux défenses de la muraille pour résister à l'assaut. Derechef recommencèrent les Espagnols leur assaut plus dur que devant, si que nos gens à force repoussèrent et leur firent perdre place. Dont le seigneur de La Palice, qui était bas contre le rempart, remonta à mont par une échelle, et lui monté, comme tout forcené, au premier des siens mêmes qu'il rencontra arracha une lance au poing, et comme un sanglier se mit à la défense, et là fit ce que onc homme de notre temps ne fit; car tout seul, les ennemis, qui à grand nombre étoient entrés, derechef repoussa et mit hors, et fit tel effort d'armes, que nul Espagnol, tant fût hardi,

ne l'osoit approcher pour le combattre, ni attendre pour ses coups soutenir; car autour de lui n'y avoit qu'Espagnols étendus. Contre lui firent un tiers renfort, et lui baillèrent gens à relais qui, à coups de pique et de lance, le blessèrent en plusieurs lieux, et tirèrent force coups d'artillerie contre lui, sans le grever, de tant que un seul pas le fissent démarcher. Et voyant iceux Espagnols que sur lui ne pouvoient rien gagner, et que, tant que à la défense seroit, ne pourroient entrer, furent querir un caque plein de poudre à canon et de feu, et à la foule l'approchèrent de si près, que sur la tête le lui jetèrent, de telle roideur, que lui, le caque de poudre et le feu, tout ensemble churent du rempart à bas, où se trouva tout foulé et tellement en feu, que, par la visière de sa salade, par le dessus de sa cuirasse et par tous les lieux découverts de son harnois, lui entra la poudre et le feu sur lui, tant que, aux enseignes de la fumée qui par son harnois sortoit hors, apparoissoit clairement que dedans y avoit du feu : si y avoit-il, voire du feu de vertu qui, par force de fortune, ne pouvoit être éteint, et du feu ensoufré, que ses gens, à flacs de vin et d'eau que sur lui épandirent, à toute peine amortirent. Oh! le très-heureux et louable labeur, digne de florissant renom et recommandable mémoire! C'étoit bien vouer son

corps aux saints du temple d'honneur, et abandonner sa vie pour la défense de la chose publique. Que fut ce, après que, à foison de lavage qui dedans les yeux lui fut jeté, put regarder, il avisa les Espagnols de tous côtés entrer en la ville, et, voyant que plus ne pouvoit nuire à iceux, ni aider aux siens, comme blessé et las qu'il étoit, s'appuya sur deux François qui là étoient, nommés, l'un Jean Pin, et l'autre Le Meuble, de sa compagnie, et l'épée au poing, le petit pas, en la vue des Espagnols, sans que nul d'eux fût si hardi de l'approcher, s'en alla jusque devant le château. En ce faisant, les Espagnols entrèrent à foule de tous côtés, et à l'entrer, du côté des Savoisiens, en prirent aucuns, et les autres se retirèrent au château, qui près de là étoit; et à celle entrée, l'un des bandouliers françois, nommé Jacques de Monsenains, après avoir baillé la foi à un Espagnol, pour la division qu'il y eut à sa prise, fut tué par les Espagnols. Le seigneur de La Palice avoit jà marché jusque devant le château, où jà s'étoient retirés une partie des Savoisiens et la plupart de ses gens, que là fut assailli de plus de trois cents hommes espagnols; lequel recouvra une hallebarde et mit le dos contre un rempart, près dudit château, et là derechef, comme sanglier aboyé, se mit en défense telle, que, tant que son glaive tenoit de

tour, n'y avoit que gens morts et affolés. Aucuns de ses ennemis, voyant le merveilleux exploit de ses armes, disoient que toute noblesse seroit intéressée de la mort d'un si vaillant chevalier, et ne s'efforçoient de le vouloir tuer, mais lui crioient : « Rends-toi, François, pour ta vie garantir, ou vaincu seras pour encourir la mort! » Mais à ce ne à autre chose, n'entendoit que à charger à bras déplié. Entre lui et l'host des Espagnols, qui hors la ville étoient, au droit de lui y avoit un fossé qui venoit joindre à celui du château, et, sur le bord d'icelui, étoit grand nombre d'Espagnols qui regardoient comment un homme seul tenoit contre tant d'autres, dont eurent merveilles de ses armes et pitié de son labeur; entre autres un capitaine de genétaires, lequel cria à ceux qui mortellement l'assailloient, que ils ne le tuassent, dont cessèrent un peu, et tant, qu'il parla à lui et lui demanda s'il se vouloit rendre à lui : lequel de La Palice dit que non; et l'autre dit derechef qu'il se rendît, et qu'il étoit gentilhomme, capitaine de genétaires, en lui promettant de le sauver et traiter bien à point. Lequel, voyant que gentilhomme et capitaine étoit, fut content; dont celui Espagnol se mit à courir vers la porte de la ville, qui plus d'un jet d'arc étoit loin de lui, dont ne put être à temps pour l'avoir, comme vous orrez : car les gens de

pied, voyant que à eux ne se vouloit rendre, dirent qu'ils le tueroient, et à tous efforts l'assaillirent, toutefois ne le pouvoient joindre, pour les horribles coups qu'il donnoit, et bien cher leur vendoit le prix de sa mort, à laquelle à toute force ils tendoient; et tant, que l'un d'iceux lui donna d'une hallebarde sur la sienne, auprès du poing, si grand coup, qu'elle lui chut à terre; dont un autre Espagnol lui rua sur le coin de la salade si pesant coup, comme celui qui le vouloit assommer, que plus d'un empan lui fit de plaie en l tête, et le fit tomber des mains à terre. Oh! voici merveilles! car, à la chute, il rencontra la hallebarde qui lui étoit tombée, et, comme un autre Anteus, fils de la Terre, qui, pour l'avoir baisée, redoubloit sa force, reprit vertueux vouloir et vigoureux courage, et, ainsi armé de ses nécessaires pièces et de sa hallebarde, soudainement se releva, et, tout couvert de sang, recommença à frapper et ruer coups à l'enragé, et faire carrière autour de lui plus que onc-mais; et tant, que ses ennemis n'osèrent mettre le pied sur son ombre, à peine de la mort. Que dirai-je de cettui pour dûment honorer ses vertus, amplement louer ses gestes, dignement perpétuer son renom, et à jamais recommander sa mémoire? Sous le poids de cette charge plie mon pouvoir, mon savoir défaut, mon sens s'y égare, ma plume

ne peut, et mon œil n'y voit. Quelle chose plus digne de los firent jadis le duc Scæva, le constant Scévola, le preux Régulus, le loyal Attilius, ni le ferme Curtius, dont les Romains ont fait écrits de merveilles, spectacles d'honneur, exemples de vertu, et arcs de triomphe? Or, soit donc cettui mis au nombre des preux, au rang de la Table-Ronde, au siége de la salle d'honneur et en curre triomphant.

Autre chose ne veux à cette conclusion ajouter, si n'est que le bruit de ses œuvres méritoires doit avoir lieu en la bouche des meilleurs. Si sais-je bien que les ambitieux, qui le loyer de vertu souvent possèdent, sont envieux sur la louange d'autrui et sur les bienfaits de chacun; parquoi doutant les ennuyer, et aussi que Sénèque me défend le trop louer, de cettui ne dirai plus, fors que, ainsi qu'il étoit environné de ses mortels ennemis, jà las et affoibli pour le sang qu'il avoit perdu tout le jour à la peine des assauts, et du combat que sans cesser avoit soutenu, comme ses ennemis missent toute force à le vouloir défaire, un homme d'armes espagnol, de ceux de don Diégo de Mendoze, regardant ses coups immodérés, et la merveille de ses armes, dit que trop grande perte seroit de la mort d'un tel chevalier, se prit à dire tout haut que on ne le tuât. Aussi mettoit-il bonne peine d'y obvier; mais en grand danger étoit, quand ledit homme d'armes se mit à percer la presse. Si le vint approcher, et fit cesser ceux qui l'assailloient, puis lui demanda s'il lui vouloit bailler la foi et se rendre à lui. Auquel ne se voulut rendre; mais lui demanda qui il étoit? Si lui dit que à don Diégo de Mendoze. Et ainsi audit capitaine don Diégo se rendit, ne onc audit homme d'armes, ne à autre ne voulut bailler son épée. Mais, voyant que pressé étoit de la bailler, la jeta loin, en disant: « Ne toi ne autre ne l'aura jamais de ma main! » Toutefois, premier que l'autre capitaine des genétaires à qui il avoit promis se rendre fût là venu, il fut entre les mains de plusieurs gens d'armes qui le menèrent au capitaine Gonsales, qui étoit devant la place, lequel en fut plus joyeux que d'avoir pris la plus forte place du royaume de Naples; car c'étoit la crainte des Espagnols et la sûreté des François. Quoi plus? Celui Gonsales lui dit qu'il falloit sur sa vie, que, le château où s'étoient retirés une partie de ceux du duc de Savoie, et ceux qui gardoient ladite place, et aucuns des siens, fît rendre; et pour ce, le mena tout ainsi affolé qu'il étoit devant ledit château pour le faire mettre entre ses mains. Dont ledit seigneur de La Palice appela un nommé Cornon, lieutenant du duc de Savoie, et lui dit: « Vous voyez le malheureux affaire où nous sommes, et comment cette ville

avons perdue. Au regard de moi, je vois bien que je suis mort ou qui le vaut. Je suis enchargé de par Gonsales Ferrand, que voici, de vous dire que, la place où vous êtes, vidiez, et la lui rendiez. Mais toutefois, si vous voyez que tenir la puissiez et faire service au roi, ne la rendez, mais tenez bon! » Or avoit-il bien cœur de lion, or étoit-il bien glout d'honneur, quand pour crainte de mourir ne voulut changer son propos, ne son vouloir amollir. Que fut-ce, le capitaine Gonsales Ferrand, voyant son vertueux courage, ne lui voulut plus mal faire, mais le fit mener tout doucement à Barlette, et là lui bailla médecins et chirurgiens pour le panser; lesquels visitèrent ses plaies, et lui ôtèrent onze petits os du test de la tête, et si bien le visitèrent, que tout sain et guéri à la parfin le rendirent. Le capitaine Gonsales fit assiéger et battre le château de Rouvre, et tant, que ceux qui dedans étoient se rendirent. Si furent pris, et tous menés à don Diégo de Mendoze, lequel eut leur déferre, et ce qu'ils avoient, et les tint en prison dedans Barlette, sans que jamais ne eux ne les autres pris au Castellanet, pour quelque rançon qu'ils voulussent bailler, voulût rendre, ne le seigneur de La Palice, qui vouloit bailler grosse rançon. Les Abruzziens, dont il étoit vice-roi, sachant sa prise, comme ceux qui moult l'aimoient, mandèrent à Gonsales que, s'il le vouloit délivrer, que outre sa propre rançon, lui donneroient quinze mille ducats. Mais ce nonobstant, ne le voulut élargir ne délivrer; toutefois le traitoit assez bien, comme j'ai su par aucuns de ceux qui étoient avec lui. Et voilà comment se continuoit le malheur des François. Durant celui affaire, Aymar de Villars, qui lors étoit à Treillis, un mille près de Rouvre, avec ses gens se mit aux champs, et approcha près d'un hôpital entre Rouvre et Treillis, cuidant donner secours à Rouvre; mais pour la puissance grande des Espagnols il ne put passer outre. Le duc de Nemours, vice-roi, sachant la prise de Rouvre et de ceux qui dedans étoient, avec tous ses gens hâtivement marcha là, où jà trouva ladite ville prise et le château; dont s'en alla à Canose tenir garnison, et mit ses gens dedans les villes près de lui. Ainsi en advint par le défaut du renfort que ledit duc de Nemours ne voulut laisser; lequel, ainsi que depuis plusieurs m'ont dit, étoit des capitaines mal obéi, et eux, de lui mal secourus. Ce qui fut le moyen de leur perte, et le remède de l'avancement de leurs ennemis.

Après la prise du seigneur de La Palice, ses gens et ceux du duc de Savoie, qui furent pris à Rouvre, furent mis les uns à Manfredone, et les autres au mont Saint-Ange, fortes places, desquels vingt-six furent mis en

basses fosses, et treize dedans le château du mont Saint-Ange, en la garde d'un Espagnol nommé Laussou, lequel buvoit et mangeoit avec les treize François, qui étoient enferrés deux à deux, auxquels parloit souvent de plusieurs choses, et de paroles les châtioit de leur défaut, en leur disant qu'il avoit autrefois demeuré en France, et vu leur manière tant outrageuse, qu'il leur sembloit avis qu'ils dussent prendre la lune avec les dents, et que à ce qu'ils pensoient n'y avoit contredit. A quoi ne disoient mot les François, mais étoient demi forcenés d'être traités en telle guise, et eux, voyant souvent le chef leur garde mal accompagné, et la place où ils étoient bien forte et garnie de vivres, délibérèrent le mettre en basse fosse ou le tuer, et gagner la place; ce qu'ils pouvoient faire de léger; car ses gens sortoient souvent du donjon pour aller repaître, et le laissoient tout seul avec les François. Or advint que ceux du Manfredone avoient fait même entreprise et telle machination, à quoi faillirent et furent avant surpris. Dont un nommé Jacques de Scenon, François, étant là prisonnier et inventeur de la chose, eut par les Espagnols la tête tranchée, et tous les prisonniers de Manfredone et du mont Saint-Ange furent mis en basses fosses, et tant malmenés, que plusieurs y mou-

rurent; et entre autres le seigneur de Cornon, lieutenant du duc de Savoie.

Long-temps furent ainsi détenus en fosse et en fers, sans que nul eût pitié de leur affaire, fors les femmes, qui toujours ont le vouloir humain et le regard piteux; lesquelles, oyant parler du malheur de ces pauvres François, leur portoient souvent à manger et leur dévaloient de grands pains blancs et de la viande dedans paniers attachés à cordes; et, à la fin, à ceux du mont Saint-Ange mirent des limes courtes dedans leur pain; tellement qu'ils limèrent leurs fers, si à point, qu'ils purent sortir. Ce qu'ils firent, et tuèrent leurs gardes, puis se firent guider et mener par lieux couverts jusques à Saint-Léonard; et faut entendre qu'ils n'alloient que de nuit, logeant de jour par les fenouillères, qui lors étoient grandes, et là ne mangeoient que l'épi du blé qu'ils égrenoient : ainsi vécurent trois jours, sans manger pain, qui moult les affoiblit. Là étoient deux François nommés, l'un Lionnet du Breuil, et l'autre Barault; lesquels prirent chacun une bande de leurs gens, et pour cuider passer plus aisément, suivirent deux chemins, tirant, l'un vers Saint-Léonard, et l'autre à Canose. Ainsi qu'ils cheminoient, celui Barault avisa une grosse route de paysans avec ânes chargés de bois, et, comme il fut ennuyé d'aller à pied,

laissa ses compagnons arrière, et dit qu'il monteroit sur l'âne; tant que la charge qui étoit dessus mit à bas, et, malgré le bonhomme, monta dessus, disant qu'il étoit las et affamé, et commença à trotter, dont celui paysan et ses compagnons lui coururent sus, et, avec gros bâtons et à coups de pierre, le dévalèrent, et là, premier que ses compagnons le pussent secourir, l'assommèrent. Et ce fait, sesdits compagnons s'en allèrent vers Canose, où trouvèrent le capitaine Louis d'Ars, qui leur donna chevaux et harnois, et les mit en besogne. Les autres, que menoit Lionnet du Breuil, se rendirent à Saint-Léonard, disant que miraculeusement étoient sortis de prison; par l'intercession du glorieux saint, et que là alloient faire leur voyage: dont l'abbé les recueillit doucement, et les traita bien à point, et leur demanda où ils vouloient aller; lesquels dirent que à Canose voudroient bien être, si possible étoit d'y aller sûrement. Dont, pour ce faire, celui bon abbé leur fit bailler robes d'Espagnols, et mettre dedans une charrette; puis les fit, comme pélerins, conduire jusques audit lieu de Canose, où furent, comme les autres, reçus par le capitaine Louis d'Ars.

Pour la perte que ci-devant avoient faite, les François ne laissèrent à faire bonne guerre à leurs ennemis, et se serrèrent les uns près

des autres, en courant tous ensemble, ou à grosses bandes, sur les garnisons contraires; et tant, que souvent les détroussèrent et leur empêchèrent les vivres. Messire Yves d'Alègre, seigneur dudit lieu, et Jacques d'Alègre, son fils, firent lors maintes courses et alarmes aux Espagnols; si firent les autres capitaines françois, et tant, que toujours étoient maîtres du pays et seigneurs des vivres. Ledit seigneur d'Alègre étoit dans une ville nommée Saint-Sever, au Capitanat, en Pouille, où long-temps avoit demeuré, et là fait labourer terres, comme si arrêt perpétuel y eût voulu faire, et mis navires et galères en mer, qui détroussèrent plusieurs, sans regarder où, ne à qui, dont plaintes furent de tous côtés, tant, que repris en fut par le vice-roi, qui lui dit que à ses besognes privées et aux affaires urgents du roi ne pouvoit bonnement vaquer, pource que il est dit, que tout loyal soldat en fait de guerre ne doit laisser l'honneur d'icelle pour son singulier profit; dont les choses furent en mieux adoucies et mises à raison.

Nouvelles furent lors du secours que le roi d'Espagne envoyoit en Calabre, et que le seigneur d'Aubigny, qui là étoit pour le roi, mal accompagné, étoit pour l'attendre. Dont le duc de Nemours y transmit messire Jean Stuart, et le seigneur Honorat, frère du

comte de Bisignane, à tout cinquante hommes d'armes; et est à savoir que lors plusieurs Italiens et Napolitains étoient avec le duc de Nemours, aux gages du roi, et à son service, comme le seigneur Honorato Gayetano, duc de Trajette; Troyen Caraiche, prince de Melphe; Robert de Saint-Severin, prince de Salerne; Bernardin de Saint-Severin, prince de Bisignane; Zismod Canteline, duc de Sore; Jacques de Saint-Severin, comte de Mélite; le marquis de Licite, et grand nombre d'autres.

XXXIII.

De la venue de Philippe, archiduc d'Autriche, et d'une paix fourrée faite entre le roi et le roi d'Espagne, et la reine sa femme, accordée et jurée par ledit archiduc, comme procureur des susdits roi et reine d'Espagne.

A Lyon sur le Rhône étoit lors le roi, lequel attendoit la venue de Philippe, archiduc d'Autriche, duquel avoit eu nouvelles, comme j'ai dit devant, et baillé ôtages pour sa sûreté; lequel fut en cour le troisième jour d'avril, en l'an susdit. Le roi et la reine lui firent joyeuse chère, et doucement l'accueillirent; si firent tous les seigneurs de France qui là étoient. Or avoit-il lettres du roi et de la reine d'Espagne, signées de leurs propres

mains, et scellées de leurs sceaux royaux, par lesquelles ils lui avoient donné et donnoient pouvoir autorisé à suffire et procuration expresse de traiter, au nom d'eux, avec le roi, de l'appointement final de leur question de guerre, et d'être moyen de la paix d'entre eux, touchant le différend qu'ils avoient à cause du royaume de Naples, et de toutes autres questions et querelles; et pour icelles choses accomplir, pouvoit faire le serment solennel, et jurer promesse pour et au nom d'eux, et comme leur procureur spécial, expressément par eux ordonné en cette matière. Et, avec ce, étoient contents lesdits roi et reine d'Espagne, et promettoient, par icelles lettres, laisser et transporter le droit qu'ils se disoient avoir sur ledit royaume de Naples, à l'archiduc, qui avoit épousé leur fille aînée; si le roi aussi, de sa part, vouloit laisser le droit par lui prétendu audit royaume de Naples, à madame Claude, sa fille, laquelle le fils de celui archiduc avoit pareillement fiancée par procureur. Les lettres de procuration furent par ledit archiduc baillées au roi, pour icelles voir et visiter, lesquelles après avoir vues et lues, mit en conseil et fit débattre la chose à l'équité, et dûment consulter. Si fut conclu que, pour le bien de la paix, union des princes, et salut de la chose publique, le traité étoit bon, juste et raison-

nable. Parquoi le cinquième jour dudit mois d'avril, le roi et l'archiduc firent conclusion sur ledit appointement, et jurèrent ensemble icelui tenir ferme et stable, et sans enfreindre; et que, de là en avant, pour celle cause, le roi et le roi d'Espagne n'auroient ensemble guerre, division, ne discord, mais laisseroient ledit royaume de Naples à leurs enfants, comme dit est. Après cette confédération et accord, à Lyon sur le Rhône, où le roi étoit et toute la cour, en furent faits les feux de joie, et les nouvelles semées par tout le royaume de France. Le roi, sur ce, dépêcha la poste, par laquelle envoya ledit appointement au duc de Nemours, vice-roi pour lui à Naples. Et sitôt qu'il eut vu le double dudit appointement, l'envoya au capitaine Gonsales Ferrand, lieutenant-général du roi d'Espagne, pour icelui tenir, comme entre les princes étoit appointé. De quoi ne voulut rien faire ledit Gonsales, disant que dedans icelui appointement n'étoit compris, ne de lui nullement parlé, ne n'en avoit eu aucunes lettres du roi d'Espagne, son maître, parquoi n'en tiendroit rien, combien que l'archiduc en écrivit au capitaine Gonsales, et tout à clair l'en avertit. Ce qui étoit à lui mal obéi au vouloir de son souverain seigneur, ou bien donner à chacun pour entendre que entre eux

y avoit intelligence d'effet contraire au dire de l'appointement juré.

Ci finit la révolution du temps de l'an 1502, avec la description des gestes gallicanes de l'an susdit.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON.

CINQUIÈME PARTIE.

I.

S'ensuit la chronique de l'an mil cinq cens et trois, touchant au premier de l'affaire de messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, et de ses gens en Calabre.

Pour ne vouloir donner œuvre au vice d'otiosité, qui est commencement de vie voluptueuse, moyen de perdition de bon temps, et fin de damnable misère, mais à quelque exercice vertueux employer mon sens, et mon pouvoir appliquer, j'ai voulu sur les faits des François continuer propos et description ensuivre, sans toutefois vouloir, par amour favoriser les uns, ne par haine dédaigner les autres, mais avancer les vertueux selon le mérite de leurs bien-faits, et réprouver les vicieux selon le reproche de leurs défauts : si sais-je bien que chacun ne sera content de la

portion des honneurs, ne rappaisié au distribuer du vitupère; mais à celui, doit être tout un, qui, des loués à bon droit, n'attend loyer profitable avoir, ne, des blâmés à juste cause, ne craint excès dommageux encourir: aussi est-il convénient à celui qui se glorifie en la louange de son bien-fait, de prendre en patience le châti de son vice. Donc, pour entrer en propos, est vrai que au commencement de cette présente année de grâce 1503, au port de Rhége en Calabre, arriva le secours d'Espagne, mais ce ne fut pas trois jours après la journée, comme nous autres François disons volontiers. Que que soit, là furent Espagnols au nombre de trois cents hommes d'armes, quatre cents genétaires et quatre mille hommes de pied, nommés Galliègues, avec hauts bonnets, presque tous déchaux, targuettes et pavois en main, lesquels tous descendirent, et dedans Rhége se reposèrent par l'espace de quinze jours; et là ce pendant leur capitaine, nommé Porte-Carrière, parent du roi d'Espagne, mourut audit lieu de Rhége; et demeura en son lieu un autre Espagnol, don Ferrand d'Andrade, capitaine des Galliègues et de tout ledit secours. Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, sachant par espies la venue de celui secours, s'en alla à la plaine de Terrenove, où lui vinrent à renfort un sien neveu nommé Jean Stuart et le seigneur

Honorat de Saint-Severin, frère du prince de Bisignane, comme est dit dessus, à tout cinquante hommes d'armes. Avec le seigneur d'Aubigny étoient Adrien de Brimeu, Jannot d'Arbouville, Bernard de Saint-Soudain, messire Jean Chapperon, François Mozin, seigneur de la Grimaudière, et plusieurs autres gentilshommes; et aussi y étoient Yves de Malherbe, Pierre-Louis de Coustance, La Roche et Fontaines, capitaines de gens de pied; en tout pouvoient être deux cent trente hommes d'armes et huit cents piétons ou environ, que François, que Italiens, et là, entour la fête de Pâques, tinrent les champs en attendant la venue des Espagnols, qui dedans Girache-Condiane et Saint-Georges étoient, s'en allèrent à la ville de Terrenove, et se mirent là en garnison, où le seigneur d'Aubigny les assiégea et prit le bourg sur eux; toutefois, ne sortirent de la ville pour l'heure, mais se tinrent tout cois. Le secours qui étoit à Rhége se mit aux champs lors et s'envint à Séminare, quatre milles près de Terrenove; parquoi le seigneur d'Aubigny leva son siége et s'en alla à un village nommé Saint-Martin, un mille près des ennemis, et, avec tous ses gens, de Saint-Martin, s'en alla courir devant Séminare, où les Espagnols étoient, lesquels envoya sommer de combattre: ce que ne voulurent, mais sortirent à l'escarmouche, et là

se commencèrent à pincer bien étroit; toutefois, voyant, le seigneur d'Aubigny, qu'ils ne lui vouloient donner le combat, s'en alla à une autre ville nommée Roserne, et là fit ses pâques avec ses gens. Le lendemain, sortit de Roserne, et, pour approcher ses ennemis, s'en tira à Joye, et là fut, les féries de Pâques, attendant que aux champs se missent les Espagnols, dont ceux qui à Terrenove étoient, se joignirent avec leur secours, qui lors étoit à Séminare, et ainsi étoient plus de quatre cents hommes d'armes et grand nombre de gens de pied, et eux ainsi assemblés, se mirent aux champs, et les François aussi : lesquels se trouvèrent d'un côté et d'autre un vendredi après Pâques, vingt-unième jour d'avril, entre Joye et Séminare, et là, à belle campagne, se voyoient les uns les autres de plus d'un mille loin. Le seigneur d'Aubigny, voyant que heure étoit de besogner, mit ses gens en ordre, et bailla l'avant-garde à Adrien de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, très-hardi et moult adroit homme d'armes, auquel bailla soixante hommes d'armes écossois; il voulut conduire la bataille, où mit quatre-vingts hommes d'armes pour soutenir les premiers, s'ils étoient repoussés, ou les renforcer s'ils entroient dedans les ennemis; l'arrière-garde bailla au sieur Honorat de Saint-Severin, Italien, où étoit le demeurant des François à cheval : tous

les piétons furent mis entre la bataille et l'arrière-garde, à quartier et vis-à-vis des gens de pied espagnols, pour servir à besoin.

Les Espagnols se mirent en trois batailles, dont deux de cheval étoient, et une de piétons. Les capitaines de gens de pied françois étoient tous à cheval devant le front de leurs gens, pour les mettre en besogne aux lieux où métier seroit; et eux, ainsi mis en bataille, s'approchèrent moult fièrement, et tant, que question fut de donner, dont le seigneur d'Humbercourt, qui menoit l'avant-garde des François, pour montrer à ses gens où devoient aller, se mit au front de son avant-garde, et là, non comme capitaine, pour seulement ses gens arranger, mais comme soudard, pour exécuter la guerre, prit une grosse lance et voulut prendre le cours pour commencer le bruit; mais le seigneur d'Aubigny, doutant que par trop se hâtât, lui écria, en disant : « Ne vous hâtez, monseigneur d'Humbercourt, car encore ne sont-ils assez près pour joindre à eux; je vous prie que, par un peu trop nous avancer, ne retardons tout notre affaire. » A ce ne vouloit entendre, mais charger à toute force; dont lui dit encore le seigneur d'Aubigny tout doucement : « Monseigneur d'Humbercourt, vous perdrez tout si vous marchez; » dont s'arrêta, et ainsi que m'ont dit aucuns de ceux qui là étoient, ils burent ensemble sur le champ,

en attendant que les ennemis fussent en lieu pour leur devoir donner, et, lorsqu'ils furent en place marchande, ledit seigneur d'Humbercourt, sans plus attendre, avec tous ses gens, donna des éperons, et alors lui dit le seigneur d'Aubigny : « Or, allez, que Dieu vous veuille conduire! » Tant rudement allèrent les uns contre les autres, que, au rencontrer des lances, les François firent ouverture grande entre les ennemis, telle que, par le milieu d'eux fut vue la place vide, et ainsi que Yves de Malherbe, qui là étoit pour embesogner les piétons, me dit depuis : les François donnèrent si dur choc, que ceux qu'ils rencontrèrent allèrent, hommes et chevaux, pieds contre mont; tellement que lui-même, comme il dit, vit les fers de leurs chevaux en l'air renversés. Le seigneur d'Aubigny, qui avoit la bataille, transmit Jean Stuart avec la plupart de ses gens, pour renforcer; ainsi qu'il fut à donner, il vit les gens de pied espagnols près de leurs gens de cheval, et doutant qu'ils ne défissent les François, qui premiers avoient donné, se mit au travers d'eux avec quarante hommes d'armes ou environ, ce que ne devoit faire, selon commune opinion, mais charger sur les gens de cheval, car, eux défaits, des piétons eussent eu bon marché. Que fut-ce, les hommes d'armes de la seconde bataille des Espagnols virent que autre renfort n'avoit de Fran-

çois : tous ensemble chargèrent sur le seigneur d'Humbercourt et ses gens, tellement qu'ils les mirent par terre et commencèrent à crier : *Victori! Victori!* Saint-Jacques! Saint-Jacques! à haute voix. Le seigneur d'Aubigny, voyant celle rupture, voulut mettre l'arrière-garde en avant pour secourir les premiers, dont le seigneur Honorat, Italien, ne recula, mais de lui fit ce qu'il put; celui qui portoit l'enseigne du seigneur troyen Papecoulde, comme lâche, méchant et efféminé, s'enfuit avec le surplus de l'arrière-garde, lesquels, en fuyant, rompirent nos gens de pied et se retirèrent à Joye. Les Espagnols, qui avoient défaite l'avant-garde, s'en allèrent joindre, avec les piétons, où Jean Stuart et ses gens s'étoient mêlés, et là, chargèrent sur les Écossois, tellement, que trois cent-six hommes d'armes desdits Écossois, et soixante archers, que là que à l'autre coute y moururent, et entre autres, un qui portoit l'enseigne, nommé Gilbert Tournebal, et six de ses parens, lesquels furent tous trouvés morts autour de l'enseigne, laquelle ne voulut onc lâcher; mais, après qu'il fut mort, fut trouvé dessus, la lance où étoit attachée la bannière entre les bras et la bannière entre les dents. Bien sont tels, dignes de louange, qui mieux aiment mourir pour honneur garder, que vivre en honte, reprochés de tache de lâcheté. Les autres furent trouvés

étendus, l'un çà, l'autre là, près de leurs chevaux morts sous eux, et si un Écossois étoit mort d'un côté, un Espagnol ou deux étoient de l'autre : ainsi eurent iceux une partie de la perte, mais la victoire leur demeura. Nos gens de pied furent de tous côtés assaillis, dont les aucuns voulurent tourner le dos, mais ceux qui fuirent furent tous tués par les genétaires ; les autres tinrent tant qu'ils purent, et mêmement un nommé Jean de Montauban, lieutenant de ceux d'Yves de Malherbe, qui onc, pour crainte de mort, ne voulut tourner le dos, mais, avec son enseigne, demeura pied coi et là mourut, la hallebarde au poing, très-vertueusement, avec huit cents d'autres, ainsi que m'a raconté ledit Yves de Malherbe, qui là étoit. Adrien de Brimeu, Jannot d'Arbouville, messire Jean Chapperon, Jean Stuart, François Mozin, et plusieurs autres, furent là pris et emmenés par lesdits Espagnols.

Le seigneur d'Aubigny, comme hors du sens, voyant une partie de ses gens morts, les autres pris, couroit par-ci et par-là, cuidant rallier aucuns François avec lui, et souvent fut avec ses ennemis, qui point ne le connoissoient, pour la poussière dont il étoit tout couvert, et sachant que autre chose pour l'heure ne pouvoit, se retira un peu à part pour se vouloir reposer, comme celui qui bon métier en avoit. Là rencontra Bernard de Saint-Soudain,

qui avoit donné sur les gens de pied, avec Jean Stuart, et étoit échappé tout blessé avec quelques autres. Auquel se complaignit ledit seigneur d'Aubigny, de ceux qui si lâchement avoient fui, et de la perte qu'il avoit faite, disant : « J'aime mieux mourir ici par la main de mes ennemis, en me défendant, que m'en retourner vaincu entre mes amis, comme fugitif; et de ma mort ne me chaut, mais que à quelque Espagnol j'aie à mon appétit donné un coup de lance! » Et ce dit, vouloit aller tout seul assaillir ses ennemis, dont celui Bernard de Saint-Soudain l'arrêta et lui dit : « Capitaine, si je savois que à nos ennemis courussiez pour vous faire tuer, je vous jure que plutôt de ma propre main le ferois; et pour ce, ne parlez plus de si folle entreprise; car jà que je puisse, Espagnol, pour cette fois, ne souillera sa main de votre sang. Il ne faut plus tenir ce propos, mais nous retirer autre part, en attendant meilleure fortune, qui toujours adverse ne nous sera. » A ces paroles, se remit un peu le seigneur d'Aubigny, et, avec huit ou dix chevaux, se retira à Presane, où se reposa un peu; puis s'en alla à Mellite, et de là à La Roque d'Angite, où, après, fut assailli comme sera dit.

Après la victoire qu'avoient eue les Espagnols, ce jour même poursuivirent les François qui s'en étoient retirés à Joye, et là les assié-

gèrent, lesquels se rendirent, par composition d'un quartier de leurs gages, et là firent iceux Espagnols une crudélité qui ne se doit oublier; telle, que, après que les François se furent par composition rendus, ils les mirent tous en basse fosse et en galère; et eux, pour magnifier leur méchant vouloir, après qu'ils eurent bien soupé, se mirent à jouer leurs prisonniers les uns contre les autres, et, entre autres, jouèrent un jeune homme d'armes écossois nommé Baslon; et, après que son maître l'eût joué et perdu, ceux qui l'avoient gagné eurent débat à qui l'auroit, et dirent chacun qu'il en auroit sa part, tellement que à coups de rapière départirent leur butin, et démembrèrent le pauvre gentilhomme, et ce fait, chacun en prit sa pièce : à quants coups en eussent fait autant les François! Je laisse ce propos pour l'horreur du conte et la vilenie de l'exploit, et dis que, après ce, tout chaudement poursuivirent le seigneur d'Aubigny, et devant La Roque d'Angite allèrent mettre le siége, qui dura long-temps. Ici me faut syncoper ce propos jusques à temps, pour retourner aux faits de la Pouille, qui, ce temps durant, furent exploités.

II.

Comment Louis d'Armagnac, duc de Nemours et vice-roi à Naples pour le roi, fut défait et mort devant Cérignoles, en Pouille, et plusieurs autres François et Allemands morts et pris par les Espagnols: selon le rapport d'aucuns François qui là étoient, et comme, par la teneur d'une lettre envoyée à roi d'Espagne par Gonsales Ferrand, son lieutenant, appert.

La Fortune, qui en toutes choses, fors au pouvoir de vertus, seigneurit, m'a ci taillé de la besogne, mais c'est à l'avancement des Espagnols et au désavantage des François : dont, pour éclaircir le fait, pour les uns ne veux user de mensonge, ne pour les autres taire vérité, mais dire que, pour la défaite de messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, toute la Calabre fut pour le roi d'Espagne révoltée et mise en son obéissance, excepté les pays du seigneur Jean-Baptiste de Marsane, prince de Rossane en Calabre et duc de Sesse en terre de Labour, qui grand nombre de bonnes villes et fortes places tenoit, comme Rossane, la cité de Sainte-Severine, la place Seresye, Longue-Bocque, la Scale, et plusieurs autres en Calabre, lesquelles garda et tint pour le roi jusques à l'extrémité, comme je dirai au rang

du propos; mais pour ensuivre l'histoire, fut vrai que les François qui pour lors étoient en Pouille, pour toutes leurs infortunes, ne laissèrent à tenir les champs et à plus aigrement que en propre chance guerroyer leurs ennemis; si que leurs courses, à force de les chasser, leur défendirent, et les vivres à puissance d'armes leur empêchèrent; tant que un jeudi, vingt-huitième jour du mois d'avril, en l'an susdit, comme l'armée des François fut aux champs à trois milles environ de Cérignoles, le capitaine Gonsales Ferrand, voyant que dedans Barlette ne aux autres villes que tenoient ses gens n'avoit plus de vivres, et mêmement à Barlette que pour trois jours (ainsi que par ces mêmes lettres disoit), et que par force lui en falloit recouvrer ou mourir de faim avec toute son armée, où avoit trois mille Allemands, quatre mille Espagnols et Biscayens, six cents hommes d'armes et huit cents genétaires, sortit de Barlette, et se mit en voie pour vouloir gagner des vivres. Or n'en pouvoit-il avoir plus près qu'à Cérignoles, où avoit dedans cent cinquante Gascons pour la garder: dont adressa celle part; devant fit charrier son artillerie et marcher une partie des piétons, une partie des hommes d'armes et des genétaires mit à la bataille, au derrière l'autre partie des gens d'armes et gens de pied avec tout le bagage; en tel ordre prit la

campagne, et tant alla, que le lendemain, un vendredi, vingt-neuvième jour d'avril, passa à deux milles près de l'ost des François, tirant vers Cérignoles, et jà avoit, ce jour (selon sa lettre), fait plus de quatorze milles en terre sèche et sans eau, à si grande chaleur que deux hommes d'armes, et quatre Allemands, et deux Espagnols de pied, moururent de chaud et de soif. Sur l'heure de vêpres basses, passèrent les Espagnols, et, eux approchant Cérignoles, le capitaine Gonsales se mit devant pour faire les logis et ordonner de son artillerie. Les François, qui jà savoient leurs ennemis si près d'eux, montèrent à cheval, et firent leurs batailles marcher, et devant envoyèrent leurs coureurs, lesquels furent tantôt à la vue de Gonsales, tant près, qu'il fut contraint de chercher moyen à sauver partie de ses piétons: car tant las étoient pour le grand travail que ce jour avoient pris, que plus rien n'en pouvoient; à cause de quoi, délibéra de les mettre en sûreté: dont les logea dedans une vigne près de là, tout à l'entour bien fossoyée et fortifiée à l'avantage, et illec, avec son artillerie qu'il mit sur le bord des fossés et quelque nombre de genétaires, les emparqua. Après ce, retourna derrière, où vit de loin l'armée des François venir en bel ordre, et ses Allemands, qui au derrière étoient, tant travaillés qu'ils se laissoient tom-

du propos; mais pour ensuivre l'histoire, fut vrai que les François qui pour lors étoient en Pouille, pour toutes leurs infortunes, ne laissèrent à tenir les champs et à plus aigrement que en propre chance guerroyer leurs ennemis; si que leurs courses, à force de les chasser, leur défendirent, et les vivres à puissance d'armes leur empêchèrent; tant que un jeudi, vingt-huitième jour du mois d'avril, en l'an susdit, comme l'armée des François fut aux champs à trois milles environ de Cérignoles, le capitaine Gonsales Ferrand, voyant que dedans Barlette ne aux autres villes que tenoient ses gens n'avoit plus de vivres, et mêmement à Barlette que pour trois jours (ainsi que par ces mêmes lettres disoit), et que par force lui en falloit recouvrer ou mourir de faim avec toute son armée, où avoit trois mille Allemands, quatre mille Espagnols et Biscayens, six cents hommes d'armes et huit cents genétaires, sortit de Barlette, et se mit en voie pour vouloir gagner des vivres. Or n'en pouvoit-il avoir plus près qu'à Cérignoles, où avoit dedans cent cinquante Gascons pour la garder: dont adressa celle part; devant fit charrier son artillerie et marcher une partie des piétons, une partie des hommes d'armes et des genétaires mit à la bataille, au derrière l'autre partie des gens d'armes et gens de pied avec tout le bagage; en tel ordre prit la

campagne, et tant alla, que le lendemain, un vendredi, vingt-neuvième jour d'avril, passa à deux milles près de l'ost des François, tirant vers Cérignoles, et jà avoit, ce jour (selon sa lettre), fait plus de quatorze milles en terre sèche et sans eau, à si grande chaleur que deux hommes d'armes, et quatre Allemands, et deux Espagnols de pied, moururent de chaud et de soif. Sur l'heure de vêpres basses, passèrent les Espagnols, et, eux approchant Cérignoles, le capitaine Gonsales se mit devant pour faire les logis et ordonner de son artillerie. Les François, qui jà savoient leurs ennemis si près d'eux, montèrent à cheval, et firent leurs batailles marcher, et devant envoyèrent leurs coureurs, lesquels furent tantôt à la vue de Gonsales, tant près, qu'il fut contraint de chercher moyen à sauver partie de ses piétons: car tant las étoient pour le grand travail que ce jour avoient pris, que plus rien n'en pouvoient; à cause de quoi, délibéra de les mettre en sûreté: dont les logea dedans une vigne près de là, tout à l'entour bien fossoyée et fortifiée à l'avantage, et illec, avec son artillerie qu'il mit sur le bord des fossés et quelque nombre de genétaires, les emparqua. Après ce, retourna derrière, où vit de loin l'armée des François venir en bel ordre, et ses Allemands, qui au derrière étoient, tant travaillés qu'ils se laissoient tom-

ber et ne se pouvoient tenir ; dont fit monter les plus lassés derrière les hommes d'armes sur la croupe de leurs chevaux; et, ce fait, avec tous les autres des siens s'en alla jusques au lieu où ses piétons et son artillerie étoient fortifiés, et là dedans se mit, et fit deux escoadres de ses hommes d'armes, lesquels mit à deux côtés, et tous ses gens de pied et genétaires au milieu et autour de la défense de leur fort, avec treize pièces d'artillerie, qu'il fit charger et atitrer droit à la venue des François, lesquels marchoient tout à droit. Or étoit Louis d'Armagnac, duc de Nemours, vice-roi, au front de devant, et, comme celui qui vouloit mettre les autres à chemin, menoit l'avant-garde où pouvoient être plus de deux cent cinquante hommes d'armes; messire Yves d'Alègre avoit la charge de l'arrière-garde, où avoit autour quatre cents hommes d'armes; au milieu, étoient les gens de pied au nombre de quatre mille, dont étoit chef le seigneur de Chandée, et treize pièces d'artillerie tout à la queue de l'avant-garde, lesquels furent à la vue de leurs ennemis une heure de soleil ou environ; et, lorsqu'il fut question de vouloir faire mêlée, voyant les François que l'heure étoit tarde et leurs ennemis en place avantageuse, tinrent conseil : dont le duc de Nemours appela François d'Urfé, lieutenant du grand-écuyer de France, et Gaspard

de Coligny, son lieutenant, et le seigneur de Châtellart, lieutenant du seigneur de Chandée, lesquels étoient de l'avant-garde, et avoient tenu garnison à Cérignoles, dont connoissoient le fort des ennemis qui près de là étoient; lesquels firent rapport au duc de Nemours que le lieu où étoient les Espagnols étoit si fort, que quand, durant la guerre, les gens du pays vouloient tenir leur bétail en sûreté, là le mettoient, et dirent que bien le pouvoit savoir le sieur d'Alègre, car souvent y avoit été; dont le duc de Nemours le transmit querir, et sur ce, lui demanda son avis. Lequel dit que, sans point de faute, le lieu était bien fort; mais toutefois qu'il n'étoit heure de plus dissimuler, mais donner dedans, et la raison, car le lieu où ils étoient étoit sec, et n'y avoit de plus de six milles près nulles eaux ; parquoi les chevaux seroient moult lâches et trop affoiblis, qui là demeureroient jusques au lendemain; et aussi, qui désempareroient, vu que c'étoit jà près de nuit, quelque désordre ou rupture se pouvoit faire en leur ost. Aussi survint là le seigneur de Chandée, capitaine des Allemands, lesquels l'avoient là envoyé pour dire au duc de Nemours, que, s'il ne donnoit la bataille aux ennemis qui étoient en rencontre, que jamais ne se trouveroient au service du roi; lequel de Chandée fit son rapport, disant en

outre que iceux Allemands étoient délibérés avant donner dedans avec leurs bandes. Là fut pareillement un roi d'armes françois, nommé Martin Godebyète, roi d'armes de Champagne, qui dit au duc de Nemours, que, s'il ne donnoit la bataille, il en feroit le rapport au roi, et que s'il ne le faisoit ce seroit le plus mal servi le roi que fit onc capitaine.

Aucuns autres capitaines françois ne furent de cet avis, et mêmement Louis d'Ars, qui étoit à l'avant-garde, disant que l'heure n'étoit bonne, ne le lieu avantageux ; que jà avoient les ennemis trois choses pour eux, qui, communément, font gagner les batailles, c'est à savoir : arroi, haleine et place choisie, ce que n'ont pas ceux qui veulent assaillir; et outre, dit que l'attente jusques au lendemain ne pouvoit plus profiter aux ennemis qu'à eux : car, s'ils avoient défaut d'eau pour leurs chevaux, et suffrette de vivres pour eux, ainsi en avoient les autres qui ce jour avoient travaillé et n'avoient nulles victuailles, dont en auroient toujours du pis. A quoi contredisoit le seigneur d'Alègre, disant, en conclusion, que ceux qui différoient n'en vouloient point manger. Dont le capitaine Louis d'Ars et lui eurent grosses paroles. Parquoi ledit Louis d'Ars finablement leur dit que, au tôt besogner, se montreroient les chauds ouvriers, et, à l'honorable affaire, les vertueux vouloirs.

Ce pendant que ce conseil tint, la nuit approcha ; toutefois, fut dit, et arrêté et commandé de charger sur les ennemis ; et fut, à l'heure, dit au duc de Nemours, par aucuns des siens, qu'il représentoit la personne du roi, et qu'il n'étoit pas convenable qu'il fût du premier danger, vu que l'artillerie des ennemis étoit à la droite avenue des premiers : à quoi fit réponse que au plus peureux survient le plus grand péril, et de lui, puisqu'il plaisoit au roi qu'il fût chef de son armée, que pour ce jour il en feroit à son appétit, et qu'il montreroit à tous qu'il avoit si bon vouloir de servir le roi, que crainte de mort ne le feroit un pas démarcher. Toutefois, premier que vouloir commencer, dépêcha sur-le-champ une poste qu'il envoya au roi pour l'avertir comment Gonsales Ferrand et ses gens, nonobstant l'appointement fait entre lui et le roi d'Espagne, dont bien les avoit avertis, lui présentoit la bataille, qui ne leur seroit refusée. Parquoi fit sonner trompettes et s'en va avec son avant-garde joindre à ses ennemis, lesquels attendirent pied ferme dedans leur fort, et là furent assaillis moult rudement, car, avec les gens d'armes de l'avant-garde, l'artillerie notre donna d'un côté et les gens de pied; mais peu leur pouvoit nuire l'artillerie pour le rabat du bord du fossé où ils étoient, lesquels, de leur côté, tirèrent tant

de coups d'artillerie contre nos gens, que grand dommage leur firent, et plusieurs en amassèrent. L'un de leurs canonniers, Italien, eut telle frayeur de ce bruit, que, en cuidant recharger leur artillerie, mit le feu en deux charrettes de trois cents barillets de poudre, où y eut si grand feu, qu'il sembla aux François que tous les Espagnols fussent brûlés : mais peu de dommage leur fit. Or, étoit jà la nuit si obscure, qu'on ne voyoit combattre qu'à l'éclair du feu de l'artillerie, qui tiroit si très-menu, que tonnerre n'eût là été ouï, et tant, que à la parfin les François furent moult blessés de traits de haquebute et grosse artillerie, et si mal alla le cas, que le duc de Nemours, chef de l'armée de France, eut dedans le corps trois coups de haquebute, dont fut tant affoibli, que sur son cheval ne se pouvoit tenir.

Les hommes d'armes espagnols sortirent et vinrent charger à la course sur les François qui assailloient le fossé, et tant rudement, qu'ils les rompirent. Pas ne sont à oublier aucuns des François dont le compte m'a été fait, tel que, au premier choc, plusieurs allèrent par terre, qui se relevèrent, et contre le fort des ennemis firent merveilles d'armes, desquels furent Pierre Guiffray et Clermont, lesquels furent du combat de Trane, comme j'ai dit, et là, après merveilleux combat, par

défaut de secours, moururent l'épée au poing; avec eux mourut un autre jeune gentilhomme moult gaillard homme d'armes, nommé Antoine de Chavannes, neveu du seigneur de Chandée, et un Allemand nommé Hayne Rout, avec plusieurs, lesquels doivent bien être, par mes écrits, commémorés. Là se trouva un autre François nommé Pierre de Bayard, duquel j'ai souvent, par ses bien-faits, tenu bonne bouche; qui ne faillit à se montrer entre les autres : car, à la première charge que firent les Espagnols, un d'eux, monté et bardé à l'avantage, hors du rang des autres, se présenta au premier venant, dont celui de Bayard ne lui faillit, mais s'adressèrent l'un contre l'autre, de telle force, qu'il sembloit qu'ils se dussent, à l'atteindre, foudroyer, et, ainsi que les présents m'ont raconté, de si vive atteinte l'asséna celui de Bayard, que, au joindre des bois, de la force du coup démesuré, brisa, jusques auprès de la poignée, sa lance, rompit l'arrêt et renversa homme et cheval, tout en un monceau, dont puis ne se releva. Le capitaine Louis d'Ars se trouva à cet affaire, si à point, que, à le voir, sembloit que il y eut bien été, car il y fut blessé, et son cheval, en trois lieux, dont puis mourut entre ses jambes. Aimer de Villars s'en approcha de tant, que au travers du visage eut une balafre qui toujours sera témoin que à celle fois ne

tourna le côté à son ennemi. Tout plein d'autres y besognèrent vertueusement. Qui me demanderoit que faisoit lors l'arrière-garde, plusieurs, dignes de foi, m'ont dit que sitôt que les Espagnols eurent faite la première roupte sur l'avant-garde des nôtres, que, sans autre secours leur donner, se retirèrent le couvert; or, ne sais-je si messire Yves d'Alègre, qui, au commencement, eut le bon bruit, laissa ainsi lâchement fuir ses gens, par défaut de les mettre en avant, pour les foulés secourir, ou s'ils s'en allèrent en ce point pour chercher un jour de sûreté et acquérir perpétuelle honte. Ha! les méchants, si, du temps des pères conscrits romains, eussent été atteints d'un défaut tant vicieux, jamais plus n'eussent à leurs gages monté à cheval, mais de pionniers ou à quelque autre vil office ou bas métier eussent servi! Je n'en dirai plus, si n'est qu'ils s'ôtèrent du chemin à leur déshonneur, au dommage de leurs compagnons morts, et à la perte du royaume de Naples, pour le roi. Que que soit, le seigneur de Chandée, capitaine des Allemands, y mourut sur-le-champ; le seigneur de Maubranche, maître d'hôtel du roi, un autre nommé La Couture, et plusieurs autres gens d'armes françois, et bien quatorze cents Allemands et autres gens de pied, et bien quinze ou vingt Italiens qui ne fuirent point comme lâches, mais y moururent comme très-vertueux. Le duc de Nemours, pour l'angoisse des coups mortels qu'il avoit, tomba de dessus son cheval et fut ce, ainsi que les Espagnols commencèrent à donner la chasse aux François : dont quelqu'un le vit par terre et en avertit François d'Urfé, lieutenant de monseigneur le grand-écuyer de France, lequel fit retourner vingt hommes d'armes des siens et quelques archers pour le relever; et, pour donner temps de ce faire à ses gens, se mit entre eux et les Espagnols, avec une partie desdits vingt hommes d'armes, et là soutint le faix jusques il fut remonté, puis parla à lui en lui disant qu'il eût bon cœur et que encore n'étoient les François défaits; et en ce disant, grand'flotte d'Espagnols survinrent et leur commencèrent à donner la chasse, mais le très-vaillant duc de Nemours ne voulut onc tourner le dos; ains étant ainsi blessé, comme j'ai dit, ses plaies lui recommencèrent à saigner et lui à affaiblir tant, que au milieu de ses ennemis tomba mort l'épée au poing.

Que se doit dire de ce bon chef qui, pour loyalement servir son seigneur, voulut honorablement mourir, si n'est que son nom doit demeurer en bruit perpétuel, ses faits florir en mémoire perdurable, sa vie en louable recommandation, et sa mort en spectacle d'honneur et exemple de vertus? Et à tant le laisse

pour l'exaltation de la gloire des preux et au châti de l'opprobre des méchants. Pour dire plus, les François furent chassés par les Espagnols plus de trois milles de pays, où aucuns furent pris, et mêmement Gaspard de Coligny, sieur de Fremente, lequel, en se défendant, fut abattu et pris; au sieur de Châtellart, furent là sous lui tués deux chevaux, et lui recous et remonté par François d'Urfé, sieur d'Orose, qui moult soutint de faix pour ce jour. Et est à savoir que les François ne fuirent pas à bride abattue, mais tout à loisir, en faisant fuite de loup, car toujours regardoient qui les suivoit, et souvent en atteignoient quelqu'un; mais à la parfin se retirèrent et laissèrent leurs logis et vivres à leurs ennemis, et perdirent leur artillerie dont il y avoit treize bonnes pièces. Les seigneurs italiens, qui avec les François étoient, s'en allèrent à leurs maisons, où là pensèrent être en sûreté, dont les aucuns furent blessés à la rencontre, les autres délogèrent de bonne heure. Des hommes d'armes du parti des François moururent environ cinquante, et quarante furent pris : en cette manière perdirent les François la bataille de Cérignoles pour trop se hâter de donner sur les ennemis, et par défaut d'être de leurs amis secourus. Les François à la fuite ne prirent tous un chemin; mais, les uns çà, les autres là, s'en allèrent où

ils purent. Le capitaine Louis d'Ars, tout blessé et à pied, se sauva de la bataille : nonobstant la défaite des François, ne voulut reculer pour entrer en pays de sûreté, mais retourna au milieu des pays des ennemis pour là demeurer au danger de fortune, et s'en alla à Venouse, terre du comte de Ligny, son maître, où depuis fit merveilles, comme sera dit.

Messire Yves d'Alègre, le sieur de Sainte-Colombe, lieutenant du duc de Valentinois; François d'Urfé, et d'autres, jusques au nombre de quatre cents chevaux, se retirèrent à Melphe, où s'arrêtèrent un jour seulement, qui fut un samedi, trentième jour d'avril, dont délogèrent le dimanche et s'en allèrent à La Tripaulde, où demeurèrent huit jours, et là vinrent Jacques d'Alègre, fils du sieur d'Alègre; Aimer de Villars, et quelques autres François et Italiens, jusques au nombre de soixante hommes d'armes et peu de gens de pied. Ce pendant, le capitaine Gonsales fit porter à Barlette et enterrer le duc de Nemours, et là très-honorablement servi comme à prince du sang royal de France appartenoit; lequel duc de Nemours fut trouvé entre les morts, et, comme aucuns m'ont raconté, par le roi d'armes de Champagne, qui avoit été du conseil de donner la bataille, comme j'ai dit dessus : lequel, en le voyant nu entre les au-

tres, se mit à plourer et dire aux Espagnols tout plein de grosses injures, en les reprenant de ce que ainsi traitoient le sang royal de France, auquel ne leur appartenoit de toucher ne faire telle injure que de tout nu le laisser. Lesquels Espagnols dirent à celui roi d'armes françois, que si pitié lui faisoit nu, que de sa robe le couvrît; dont se dépouilla de sa cotte d'armes semée de fleurs-de-lis, et sur lui la jeta. Parquoi les Espagnols, voyant celui être désarmé de son lis, le tuèrent, disant que plus de franchise n'avoit; dont firent œuvre de crudélité, et lui emprise de folie. Le seigneur de Chandée et les autres gentilshommes françois, qui là moururent, furent enterrés à Cérignoles.

Le capitaine Gonsales, sachant que les François se retiroient vers Naples, leur envoya pour les suivre Pètre de Pas avec cinq cents chevaux, lesquels s'en allèrent vers La Tripaulde, où les François étoient; lesquels, tantôt qu'ils surent être poursuivis, délogèrent, tirant le travers de la Terre de Labour sans aller à Naples, mais allèrent à Verse, où demeurèrent deux jours; et toujours à la queue les Espagnols. De Verse furent à Capoue, où les Capouans les firent passer par là entre tous ceux de la ville, qui étoient armés et à grand nombre, pour les assommer s'ils eussent mot sonné. De Capoue, s'en allèrent droit à la rivière

du Garillan, entre Saint-Germain et Gayette, et là firent un pont sur des bateaux, et passèrent outre : ce fait, eurent les Espagnols à la queue, mais leur défendirent le pont.

III.

Comment messire Gabriel d'Albret, sire d'Avannes, vint au secours des François, chassés de Cérignoles, au Garillan.

Partout coururent nouvelles de la défaite des François à Cérignoles, dont messire Gabriel d'Albret, qui lors étoit à Rome avec le duc de Valentinois, qui sa sœur avoit épousée, pria celui duc de Valentinois qu'il lui baillât des gens d'armes pour aller au secours des François : ce qu'il fit, et lui bailla cent cinquante hommes d'armes et deux mille hommes de pied; dont celui seigneur d'Avannes, tant tôt comme il put, se mit aux champs et s'en alla à ladite rivière du Garillan, où là trouva les François, lesquels renforça de tant, que les Espagnols, qui s'étoient là trouvés et amassés à grand'puissance, n'osèrent approcher de long-temps le bord du pont qui étoit entre les François et eux, mais furent là longuement sans autre chose faire.

IV.

Comment messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, qui, durant ce temps, étoit assiégé à La Roque d'Angite en Calabre, fut pris par les Espagnols.

Dedans La Roque d'Angite, en Calabre, étoit lors assiégé messire Berault Stuart, Écossois, par les Espagnols, lesquels battirent la muraille et y donnèrent aucuns assauts, mais toujours étoient repoussés : car, avec le seigneur d'Aubigny, s'étoient là assemblés bien deux cents hommes françois, qui tinrent plus de trois semaines après la défaite de Cérignoles, dont encore ne savoit rien ; mais à la fin, par les Espagnols tenant le siége, en fut averti, ce que ne voulut croire, et, pour le savoir au vrai, demanda sauf-conduit pour deux de ses gens, voulant là les envoyer : ce qu'il eut ; dont y transmit Yves de Malherbe et un autre nommé François Chambellant, lesquels furent jusques à Cérignoles, et là surent comme les François étoient défaits et chassés : dont s'en retournèrent, et tout ce contèrent au seigneur d'Aubigny, lequel, voyant que secours ne pouvoit plus avoir et que vivres lui failloient, se rendit au roi et à la reine d'Espagne, et ainsi fut pris et mis entre les

mains des Espagnols. Le capitaine Malherbe et tous ses autres soudards furent mis en galère et bien mal traités, comme depuis j'ai su par plusieurs d'iceux.

V.

Comment le capitaine Gonsales s'en alla à Naples, et de la prise du Château-Neuf et d'autres places dudit pays.

Tantôt après que les François furent chassés de la Pouille, toutes les villes et châteaux du royaume, réservés Gayette, le Château-Neuf et celui de l'OEuf, Venouse et quelques autres villes que tenoit le capitaine Louis d'Ars, et une ou deux en Abruzze, pour les Espagnols se révoltèrent ; dont le capitaine Gonsales, étant au-dessus du vent avec son armée, s'en alla à Naples, où emmena le seigneur de La Palice prisonnier et les autres François pris par ci-devant, lesquels fit mettre autour de Naples dedans les villes et châteaux qui là étoient : auquel lieu de Naples fut reçu sans contredit de ceux de la ville ; mais deux châteaux moult forts y avoit, c'est à savoir : le Château-Neuf et le château de l'OEuf en la mer, que tenoient les François ; et tantôt que là fut arrivé, sut que les François qui étoient outre le Garillan avoient eu secours du seigneur

d'Avannes ; dont, pour renforcer les siens, y transmit le duc de Terme, Italien, avec grand nombre de gens d'armes; lesquels s'allèrent ranger avec les autres Espagnols qui là étoient.

En ce même temps, un capitaine de mer françois, nommé Pregent de Bidoulx, avec quatre galères, par force faisoit sur mer bonne guerre aux Espagnols, et moult souvent les chassoit et détroussoit; lequel côtoyoit souvent la mer de Naples, et lui, sachant la rencontre de Cérignoles, se doutant que Gonsales ne voulsît prendre les châteaux de Naples, malgré tous les Espagnols de mer qui le voulurent empêcher, les avitailla, et grand nombre de Turcs, qu'il avoit pris sur mer au voyage de Métélin, mit dedans, pour aider aux François, qui là étoient : à garder lesdites places, lesquelles fit le capitaine Gonsales assiéger, et premièrement le Château-Neuf, fort à merveilles.

Là dedans étoit pour le roi un capitaine françois nommé Guérin de Tallerand, seigneur de Salères, près Narbonne, avec grosse garnison de François, bonne artillerie et force victuailles, ce qui lui pouvoit bien aider à tenir longuement; toutefois, ainsi que j'ai su par gens de bonne foi, là eut tel désordre, que, durant le siége, toujours demeura un pont-levis abattu, et afin que lever ne se pût, aux deux bouts étoient deux grands clous aigus,

fichés dedans et cramponnés, en manière qu'il étoit impossible de le savoir lever, et avec ce, la herse de dessus fut tellement attachée, que jamais ne se pouvoit avaler. Je ne veux pas dire pourtant que ce bon capitaine eût vendu la place, ou fait composition aux ennemis, mais, toutefois, si entrèrent-ils par là, et la prirent d'assaut, ce que n'eussent encore fait, si ledit pont eût été levé et la herse abattue. Que que soit, à défendre le pont, entre autres se trouvèrent deux qui firent merveilles, dont l'un étoit nommé messire Antoine Dentis, chevalier napolitain, et l'autre étoit françois; lesquels repoussèrent plusieurs fois les Espagnols à grands coups de hallebarde, et défendirent celui pont longuement, et tant, que au bord de celui pont furent tous deux assommés; si ledit capitaine se fût trouvé à leur secours, comme il devoit, il se fût acquitté de sa foi, qui à ce faire l'obligeoit. Toutefois, à cet affaire ne fut vu ne ouï : dont le château fut pris par les Espagnols, et lui envoyé, ses bagues sauves. Bonnes places fait mauvais bailler à telles gardes.

d'Avannes ; dont, pour renforcer les siens, y transmit le duc de Terme, Italien, avec grand nombre de gens d'armes; lesquels s'allèrent ranger avec les autres Espagnols qui là étoient.

En ce même temps, un capitaine de mer françois, nommé Pregent de Bidoulx, avec quatre galères, par force faisoit sur mer bonne guerre aux Espagnols, et moult souvent les chassoit et détroussoit; lequel côtoyoit souvent la mer de Naples, et lui, sachant la rencontre de Cérignoles, se doutant que Gonsales ne voulsît prendre les châteaux de Naples, malgré tous les Espagnols de mer qui le voulurent empêcher, les avitailla, et grand nombre de Turcs, qu'il avoit pris sur mer au voyage de Métélin, mit dedans, pour aider aux François, qui là étoient : à garder lesdites places, lesquelles fit le capitaine Gonsales assiéger, et premièrement le Château-Neuf, fort à merveilles.

Là dedans étoit pour le roi un capitaine françois nommé Guérin de Tallerand, seigneur de Salères, près Narbonne, avec grosse garnison de François, bonne artillerie et force victuailles, ce qui lui pouvoit bien aider à tenir longuement; toutefois, ainsi que j'ai su par gens de bonne foi, là eut tel désordre, que, durant le siége, toujours demeura un pont-levis abattu, et afin que lever ne se pût, aux deux bouts étoient deux grands clous aigus,

fichés dedans et cramponnés, en manière qu'il étoit impossible de le savoir lever, et avec ce, la herse de dessus fut tellement attachée, que jamais ne se pouvoit avaler. Je ne veux pas dire pourtant que ce bon capitaine eût vendu la place, ou fait composition aux ennemis, mais, toutefois, si entrèrent-ils par là, et la prirent d'assaut, ce que n'eussent encore fait, si ledit pont eût été levé et la herse abattue. Que que soit, à défendre le pont, entre autres se trouvèrent deux qui firent merveilles, dont l'un étoit nommé messire Antoine Dentis, chevalier napolitain, et l'autre étoit françois; lesquels repoussèrent plusieurs fois les Espagnols à grands coups de hallebarde, et défendirent celui pont longuement, et tant, que au bord de celui pont furent tous deux assommés; si ledit capitaine se fût trouvé à leur secours, comme il devoit, il se fût acquitté de sa foi, qui à ce faire l'obligeoit. Toutefois, à cet affaire ne fut vu ne ouï : dont le château fut pris par les Espagnols, et lui envoyé, ses bagues sauves. Bonnes places fait mauvais bailler à telles gardes.

VI.

Comment le seigneur d'Aubigny fut amené à Naples, et mis au Château-Neuf.

Durant le siége du Castel-Neuf, le capitaine Andrade, Espagnol, s'en vint de la Calabre avec ses gens et le sire d'Aubigny prisonnier vers Naples, et en venant, passèrent devant Sainte-Severine, ville du seigneur Jean-Baptiste de Marsanne, bon François, lequel étoit là dedans bien accompagné; si mirent les Espagnols le siége devant, où furent aucuns jours, mais rien ne gagnèrent, car la ville étoit moult forte et bien gardée, et avec ce, sailloient souvent Marsanniens sur les Espagnols; et un jour, comme iceux Espagnols cuidèrent approcher la ville, celui seigneur de Marsanne fit sortir par derrière grand nombre de ses gens, et mettre en embuscade pour surprendre lesdits Espagnols, dont les aucuns d'eux avisèrent celle amorce, et le plus tôt qu'ils purent se retirèrent; toutefois, l'embûche sortit sur eux, où plusieurs en tuèrent, et tous les eussent défaits, si leurdite embûche n'eût été découverte; car toute la ville étoit en armes pour les enclore entre leur embûche et les autres. Somme, ils levèrent leur siége et prirent le chemin vers Naples, où à leur venue furent bien accueillis

de Gonsales Ferrand, lequel fit mettre le seigneur d'Aubigny dedans la grosse tour du Château-Neuf, et là bien garder.

VII.

De la prise du castel de l'OEuf, à Naples, faite par les Espagnols.

Au castel de l'OEuf de Naples étoit lors capitaine un François nommé Raymonet Pons, et avec lui étoient des François et des Turcs, que Pregent de Bidoulx et le seigneur de l'Arrote y avoient mis; lequel étoit sur le bord de la mer et fort à merveilles. Toutefois, le capitaine Gonsales Ferrand le fit assaillir par mer et par terre, et miner à tous côtés; mais pourtant ne se voulurent rendre les soudards, et moult bien défendirent la place; tellement que plusieurs des Espagnols y demeurèrent, à coups d'artillerie, de trait et de grosses pierres, qu'ils tiroient à toutes mains. Tant minèrent iceux Espagnols, que tout un grand pan de mur ébranlèrent, où le capitaine Raymonet se mit pour défendre ce côté, et là, avec grand nombre des siens, se tint à la défense. Les Espagnols, qui, leurs mines avoient faites, et étançonné ce côté de muraille, mirent le feu dessous, dont les étançons furent tantôt brûlés, et la muraille s'en va par terre. Là chut le capitaine

Raymonet Pons, et ceux qui avec lui étoient, lesquels furent au choir tous brisés et acravantés : dont les Espagnols à toute force assaillirent cette brèche; mais les autres soudards firent rage de défendre, tellement que Espagnol ne montoit, qui ne fût rué bas; de plus, renforcèrent leur assaut, dont les soudards de la place, pour les vouloir échauder, prirent une caque pleine de poudre à canon, et la voulurent jeter sur eux; mais tant mal leur en advint, que à mettre le feu, se brûlèrent bien trente d'iceux, et eux ainsi affaiblis se rendirent par composition de bagues et de vies sauves : ce que ne leur tinrent les Espagnols, mais en firent mourir les uns, les autres mirent en galères; ce qui fut à eux mal usé de raison, et faussement tenu leur promesse, mais l'impunité de tels forfaits leur fait tous défauts loisibles. Je m'en rapporte à ceux qui entre leurs mains sont chus, dont plusieurs se plaignent amèrement.

Or, advint lors qu'aucuns d'iceux François, voyant le rude traitement qu'on leur faisoit, trouvèrent moyen, par douces paroles et feinte dissimulation, d'aller et venir entre leurs gardes, et tant, que à la fois trouvèrent icelles endormies, en l'heure que de leurs épées même les tuèrent; et en cette manière échappa Bernard de Saint-Soudain, lequel s'en alla à Venouse, au capitaine Louis d'Ars; messire Jean Chap-

peron et quelques autres qui étoient aux frades. Ainsi se sauvèrent et s'en allèrent au Garillan, où étoient lors les François, qui tenoient le passage, et avoient été là vis-à-vis de leurs ennemis plus de quatre semaines, et tant que vivres leur furent courts; dont s'en allèrent à Gayette, en garnison, où furent assiégés des Espagnols, qui les vivres leur empêchèrent par terre; mais par mer en avoient malgré leur vouloir; car trois capitaines françois y étoient à tout grand navigage, qui tout à plein leur en fournissoient; et étoient lesdits capitaines nommés, l'un Pregent de Bidoulx, moult craint sur mer, voire jusques en Turquie; l'autre étoit Pierre de Velours, seigneur de La Chapelle-Barronin, et l'autre le seigneur de Lalonde, lesquels en faisoient bonne diligence, large provision, et continuel prochas.

VIII.

Comment le capitaine Louis d'Ars, nonobstant le malheur des François, assembla quelque nombre de soudards, gagna plusieurs villes en La Pouille, et souventefois défit grand nombre d'Espagnols.

Le capitaine Louis d'Ars, qui ne s'étoit retiré au Garillan comme les autres François,

mais s'en étoit retourné à Venouse avec un peu de nombre de gens échappés de Cérignoles, c'est à savoir : Joachim de Villars, Marc Le Groing, Jean de Montieux, seigneur de Tary; Gilbert de Chaux, Antoine du Lo, Jean Coulon, et Bernard de Saint-Soudain, qui étoit sorti de prison, comme j'ai dit, et quelques autres, lesquels se mirent dedans Venouse, et là, peu à peu se fortifièrent bien à point; tellement, que ledit capitaine Louis d'Ars vit bien que ses ennemis ne prendroient la ville, sans hutin; avec ce, pour la garder, recueillit plusieurs malades et blessés qu'il fit là panser et guérir, et grand nombre de prisonniers et pauvres épars que à ses dépens remit sus et adouba, et tant, que de six cents hommes de pied françois, gascons, allemands, écossois et autres de tous pays, et deux cents chevau-légers albanois et autres, se trouva accompagné, lesquels soudoya à ses coûts, où il mit le tout de ce qu'il avoit de lui, et que d'autres put emprunter; ce qui fut servir son maître à l'extrême besoin et au grand affaire.

Le capitaine Gonsales, qui lors étoit à Naples, sut le renfort que le capitaine Louis d'Ars avoit à Venouse, dont y envoya un capitaine espagnol nommé don Diego d'Arillano, avec cinq cents hommes de pied galliègues et deux cents genétaires, lesquels s'en allèrent, entour le commencement du mois de juin, à l'Étoile

en Pouille, à six ou sept milles près de Venouse; et sachant celui Louis d'Ars leur venue, leur voulut aller donner un alarme, et, avec cent de ses hommes à cheval et deux cents piétons, se mit aux champs et s'en va courir devant ses ennemis, où, devant, envoya un des siens, nommé Jean de Montieux, seigneur de Tary, bien adroit homme d'armes, avec trente chevau-légers, pour aller courir le bétail de l'Étoile, et attirer les Galliègues qui là étoient. Si s'en alla celui de Montieux, tout le grand trot, devers la ville, et le capitaine Louis d'Ars le suivit tout à loisir, et assez près de ladite ville fit son embûche. Tantôt que les premiers coureurs françois approchèrent, tous les Galliègues qui là étoient, et cent genétaires, sortirent sur les coureurs et leur commencèrent à donner la chasse; et sachant le capitaine Louis d'Ars, par son guet, que ses coureurs étoient pressés, leur transmit une autre escoadre de gens à cheval, pour les renforcer, lesquels se joignirent tous ensemble et escarmouchèrent à l'outrance. Toujours marchoient en pays vers l'embûche des François les Galliègues, avec leurs hauts bonnets, targettes et partisanes, et tantôt qu'ils furent outre l'embûche, les coureurs premiers se vinrent mêler avec eux, et l'embûche sort en donnant dessus si roidement, que genétaires allèrent par terre et Galliègues furent rompus; tellement, que à

deux ou trois charges que leur firent les François, plus de cent cinquante furent étendus sur la dure, et plus de quarante genétaires morts et pris. Or advint une merveille bonne pour le demeurant des autres Espagnols; car, alors qu'on les assommoit comme pourceaux, ainsi que m'a raconté un François nommé Jean Coulon, qui là étoit, une nuée se leva là, tant ténébreuse et obscure, qu'on ne se voyoit l'un l'autre; parquoi plusieurs se sauvèrent, et, n'eût été cette empêche, un seul ne s'en fût allé. Toutefois, y demeurèrent de deux à trois cents, que morts que pris. Les autres s'en retournèrent à l'Étoile, bien effrayés de leur danger et fort marris de leurs pertes. Le capitaine Louis d'Ars, avec ses prisonniers et la dépouille, sans perdre un seul homme, s'en retourna à Venouse.

Dedans les villes de la Cherance, d'Oppide, du Cazal, et de Grez en Pouille, avoit force Espagnols en garnison, lesquels couroient souvent le bétail du pays et faisoient mille maux; mais, pour en faire bref récit, le capitaine Louis d'Ars, après la défaite des Espagnols de l'Étoile, se mit souvent aux champs, où, à l'une fois, détroussoit ceux de la Cherance, à l'autre, ceux d'Oppide, et à l'autre, ceux du Cazal et de Grez; ne jamais ne dormoit que à toute heure ne fût sur les ennemis, lesquels ne le savoient surprendre, ne bien souvent

où prendre; car s'il fut au soir en un lieu, comme pour y devoir nuit passer, à dix milles de là étoit au point du jour en la barbe de ses ennemis; lequel tant de fois leur joua finesse et surprit, que presque tout le pays en nettoya. Or avoit-il avec lui gens qui ne demandoient qu'à gagner, et tous mordants, auxquels départoit également les butins et donnoit toutes les prises, ce qui fait à droit aimer le chef de la guerre, et les soudards d'icelle besogner à point. A ce moyen, étoit suivi de chacun et loué de tous, dont, en peu de temps, eut beaucoup plus de gens à son service, que sa bourse ne pouvoit payer. Toutefois, tant leur élargissoit son pouvoir, que chacun étoit de lui content. Les Espagnols de l'Étoile furent de très-grand nombre d'autres renforcés, parquoi furent plusieurs fois courir devant et autour de Venouse; mais, comme j'ai su à la vérité, onc n'y furent fois qu'ils ne fussent lourdement rechassés, tués et pris : qui étoit grand cœur à celui capitaine Louis d'Ars et à ses gens bien aller en besogne, car à toutes rencontres avoient le meilleur. En cette manière de guerre, demeura là celui capitaine françois plus de quatre mois, et jusques à ce que vivres lui fissent désemparer, comme je dirai.

IX.

Comment, en ce temps, le roi fit deux grosses armées, l'une pour envoyer à Naples, et l'autre en Roussillon, contre les Espagnols.

Le roi, qui lors étoit à Lyon sur le Rhône, fut averti par ses postes comment son armée, qui étoit au royaume de Naples, étoit défaite, dont fit très-mauvaise chère, et non sans cause. Toutefois, comme prince très-constant contre les divers assauts de fortune adverse, prit l'écu de vertus, sous lequel tint pied ferme, tant, que pour la menace de malheur, ne pour le dommage de ses pertes, n'eut le cœur amolli, ne abaissé le vouloir, mais, plus que devant, mit son pouvoir aux champs et remit sus deux grosses armées, l'une pour envoyer à Naples, l'autre en la comté de Roussillon, contre les Espagnols; et de celle de Naples, fit chef et son lieutenant messire Louis de La Trimoille, seigneur dudit lieu, et vicomte de Thouars, en laquelle armée avoit douze cents hommes d'armes, que François, que Lombards et Italiens; dix mille hommes de pied normands et suisses, et grand nombre de bonne artillerie; laquelle armée se mit en voie entour la fin du mois de juin, par le Dauphiné et Savoie, et par le pays de Piémont et de

Lombardie, tirant vers Rome. De l'armée ordonnée pour aller en Roussillon, fut chef général messire Jean de Rieux, maréchal de Bretagne, sous qui étoient cinq cents hommes d'armes françois, les deux cents gentilshommes de la maison du roi, en la conduite de François d'Orléans, comte de Dunois; les cent Suisses du roi, et trois mille autres Suisses venant de leur pays, sous la main de messire Guillaume de La Marche, et six mille Gascons; laquelle armée s'en alla pareillement par le pays de Languedoc et vers Narbonne, jusques à Saulces, une place moult forte à l'entrée de Roussillon, où là mirent le siége, ainsi que vous orrez ci-après au cours du temps.

X.

Comment les François furent assiégés à Gayette, des Espagnols, qui perdirent beaucoup de gens et levèrent leur siége à leur perte.

Les François qui se retirèrent du Garillan à Gayette étoient au nombre de trois cents hommes d'armes françois et deux mille hommes de pied, tant de ceux qui s'étoient sauvés à Cérignoles que de ceux qui de Rome étoient là venus, avec le sire d'Avannes et dix pièces d'artillerie, dont il y avoit cinq gros canons, une grande coulevrine et qua-

tre moyennes, sous la charge d'un François, nommé Perrot d'Oignois, du pays de Gascogne; prou bons capitaines et chefs de guerre étoient là, françois et italiens, comme Gabriel d'Albret, sire d'Avannes; François, marquis de Saluces, que le roi avoit envoyé là par mer; messire Yves d'Alègre, François d'Urfé, Aymar de Villars, François de Daillon, Pierre de Bayard, Jacques d'Alègre, seigneur de Millau, et plusieurs autres bons François; des Italiens, y étoient Honorato Gayetano, duc de Trajette; Troyen Caraiche, prince de Melphe; Robert de Saint-Severin, prince de Bisignagne; le duc de Sore, le comte de Mellite, le marquis de Licite, et d'autres dont je n'ai su les noms; lesquels tenoient tous pour le roi. Le capitaine Gonsales Ferrande, avec toute son armée et artillerie, mit là son siége. Or, est la ville de Gayette, d'un côté contre le bord de la mer, et d'autre en la plaine terre, et de ce côté est un mont bien haut, nommé le Mont-Roland, pour défendre cette avenue; lequel mont avoient les François par le bas fortifié de terre, de remparts, de gros bois et de fagots, tant, que plus fort étoit que grosse muraille. A cette fortification, nul fut exempt de porter la hotte, car besoin étoit d'y mettre sommaire peine et extrême diligence.

Du côté de la mer étoient Pregent de Bidoulx, le seigneur de Lalonde et Pierre de Velours,

capitaines de carraques et galères de France, qui défendoient le passage aux Espagnols et secouroient les François par ce quartier. Toutefois, afin que iceux François, là assiégés, n'eussent plus de fiance à la retraite du navigage de la mer que à la sûreté de la défense de la place, et que, à ce moyen, espérance d'eux sauver leur fît oublier le vouloir de eux défendre, les frustrèrent de cet inconvénient; car tous leurs navires éloignèrent en mer du port de Gayette plus de deux milles loin, réservé Pregent, lequel, avec six carraques et cinq galères, dont la Charente, la Cordelière et le Lion en étoient, se mit en un lieu assez près du port, dont pouvoit battre une partie du siége des ennemis; et là chargea plus de trente pièces d'artillerie, et les emboucha contre les Espagnols. Les François avoient leur artillerie atitrée sur le Mont-Roland, dont pouvoient battre tout au travers et le long du siége. Au dehors des murailles de Gayette, un François, nommé Geoffroy Cuyrat, dit Le Familh, fit faire un boulevard à la venue des Espagnols, et celui boulevard avec cinq cents hommes gardoit contre le pouvoir des Espagnols, et moult leur donnoit d'ennui, et souvent leur faisoit alarmes. Les Espagnols étoient au bas du Mont-Roland, dedans taudis, fossés et tranchées où demeurèrent trois jours, premier que de tirer. Toutefois les François, par mer,

par terre, leur donnoient coups à tort et à travers, tant, que le nez n'osoient montrer, à peine du choc. Au bout de trois jours, commencèrent à battre le fort des François de leur menue artillerie; après, mirent la grosse à l'exploit; tellement que, neuf jours sans cesser, depuis le matin jusques au soir, battirent murailles et remparts, tant, que trois cent soixante-douze pas d'ouverture firent à la muraille. Les canonniers françois, qui sur le Mont-Roland et en mer étoient, déchargèrent coups tant horribles, que tout devant eux étoit foudroyé, et ne jetoient pierre, que plusieurs des Espagnols qui leur étoient en vue à choisir ne fussent affolés; et tant, que, par le rapport d'aucuns d'eux-mêmes, plus de douze cents hommes d'eux y furent tués, et plus de cinq cents blessés et affolés. Les François qui là étoient n'avoient repos; car le jour étoient aux défenses garder, et la nuit à faire le rempart: les gendarmes tenoient leur ordre, et les canonniers faisoient l'exploit, tel que c'étoit merveille, et, entre les chefs-d'œuvre des coups d'artillerie, ainsi que depuis par les mêmes canonniers j'ai su moi-même, étant lors à Blois logé en leur quartier, un canonnier espagnol, voyant d'en bas une pièce des François à mont, la bouche ouverte, adressa là tant justement, que d'aventure, comme le canonnier françois mettoit le feu pour tirer

ainsi, la pierre de l'Espagnol entra droit dedans la bouche de la pièce du François, lequel, en mettant le feu, repoussa les deux pierres tant rudement que, à double perte, endommagea les Espagnols. Le roi étoit lors bien averti du siége de Gayette, et que défaut de vivres y avoit; parquoi manda à un de ses capitaines de mer, nommé messire Antoine de Conflans, qui lors étoit à Savone, terre de Gênes, qu'il allât tout à diligence mener vivres à Gayette; lequel Conflans, ouï le mandement du roi, fit avitailler à Savone et à Gênes ce qu'il put de navires, et tant, qu'il en mit neuf voiles à vent, et se mit à voguer tirant vers un port nommé le Port-Hercule, où là trouva dedans une nef le seigneur Jean Jourdan, prisonnier et détenu par le seigneur de Tran, ambassadeur vers le pape pour le roi; et avoit ledit seigneur de Tran, à la requête du pape, fait là mettre celui Jean Jourdan, lequel avoit toujours été bon François, et n'attendoit d'heure en autre, fors que le pape l'envoyât querir pour lui faire trancher la tête, comme il avoit fait faire à plusieurs autres des Ursins par le duc de Valentinois, qui cruelle exécution en faisoit; et, pour obvier à ce danger, celui capitaine Conflans, voyant ledit seigneur Jean Jourdan, bon et loyal François, sans juste cause être détenu prisonnier et en péril mortel, entra dedans la navire où

il étoit, malgré les gardes, et, comme le plus fort, le prit et l'en emmena avec lui droit à Gayette. Les Espagnols, qui lors étoient sur mer, surent que nos vivres alloient à Gayette, et, pour vouloir iceux empêcher, un capitaine espagnol, nommé Villemarin, prit quinze que galères, que navires armés et artillés à force, et entre le Port-Hercule et Gaëte se trouva au-devant dudit capitaine Conflans; lequel vit bien qu'il auroit mêlée avec ses ennemis, dont pria ses gens de bien faire, en disant de parole assurée : « Aux armes, compagnons! aux armes! Voyez les Espagnols qui nous approchent pour piller nos biens et nous exiler : si avantageux sont en nombre, efforçons-nous en vertu. Nécessité nous défend ne douter rien leur pouvoir, et commande aux plus contraints assurer leur vouloir et exploiter leur possible; l'espérance de nous sauver par fuite nous est par contraire vent frustrée. Quoi plus? Au combat sommes venus, lequel nous faut à bras étendus commencer et à pied ferme soutenir, et en ce faisant, tout sûrement penser que, si vainqueurs sommes, honneur, profit et plaisir aurons pour notre due récompense; si par lâcheté sommes défaits, nos biens seront abutinés, nos corps faits appât de poissons, et nos faits pleins de déshonneur. » Et ce dit, celui bon capitaine mit ses gens chacun en ordre le long de la galère où il étoit, et l'ar-

tillerie fit atitrer droit à la venue des ennemis, dedans la hune fit monter gens et porter du sourre grand'force cailloux pour ruer bas, et ainsi attendit pied coi ses ennemis, qui de première avenue environnèrent la galère dudit Conflans, et là, à coups d'artillerie et de trait, se battirent longuement, et tant, que plusieurs d'un côté et d'autre furent blessés et tués. Les Espagnols, qui moult grand nombre étoient de tous côtés, approchèrent ladite galère des François, et tant, qu'ils abordèrent et commencèrent à eux gripper aux cordes et monter pour cuider entrer dedans; mais les François, à coups de hallebardes et d'épée, les servirent si à point, que, bras, et mains, et têtes, et jambes, leur firent voler en mer, et tellement, que plusieurs allèrent à vau l'eau. Voyant les Espagnols que à celui assaut avoient eu du pis, dirent que encore en donneroient un autre; ce qu'ils firent, et plus aigre que celui de devant : car, à cette fois, de tous côtés et des plus gens de bien qui là fussent du parti des Espagnols, se prirent aux cordes comme devant, et étoient plus de soixante hommes forts et adroits. Le capitaine Conflans, qui beaucoup de ses gens avoit perdu, pour ce, n'amollit son courage, mais plus qu'onc enhorta ses gens de besogner à profit, car temps en étoit, et tellement, que chacun fit merveilles.

Les Espagnols attachés ainsi aux cordes commencèrent à crier : Victori ! victori ! Mais ce fut tout : car les François, durs comme lions, à coups désespérés de glaives, de cailloux et de barres de fer, les acravantèrent et repoussèrent en mer, et tel abattis en firent que de ceux qui s'étoient grippés aux cordes, que de ceux des navires, plus de deux cents y demeurèrent morts, et des François y moururent soixante hommes. Ce fait, le capitaine Conflans, malgré tous ses ennemis, passa outre, où jà étoient ses autres galères et navires, qui, durant ledit combat, pensant que celui Conflans leur capitaine fût pris, étoient passés, et ainsi s'en allèrent à Gayette porter leurs vivres, ce que j'ai su par le rapport de celui capitaine Conflans. Or étoit lors le siége devant Gayette, comme j'ai dit, et venu à tant que à la parfin, au premier jour d'août, firent les Espagnols semblant de vouloir donner un assaut, et sur le point du jour, approchèrent la brèche à grand nombre. Sur ce point, ne doit être oublié messire Gabriel d'Albret, sire d'Avannes, lequel étoit lors à Gayette tant grièvement malade que plus d'un mois avoit gardé le lit ; et lui, sachant par aucun des siens que les Espagnols vouloient donner l'assaut, dit que sans lui ne se donneroit : « Car j'aime mieux mourir, dit-il, l'épée au poing, à la défense de la muraille, pour le

service du roi, que languir en mon lit, le couvre-chef en la tête, pour naturelle mort attendre ! » C'étoit bien un cœur armé de riches vertus et ennobli de nobles mœurs. Or se fit-il porter dedans son lit de camp jusques contre la brèche de la muraille, et là se fit lever et armer, disant : « Si je ne fais à mes ennemis encombre, au moins de nombre servirai-je mes amis ; » et là se tint, comme les autres, auxquels donna courage de bien faire et vouloir de mieux tenir. Ainsi approchèrent les Espagnols à grand nombre pour l'assaut renforcer, et en bon vouloir, pour la muraille assaillir ; lesquels à l'approcher eurent tant de coups d'artillerie et de trait par terre et par mer, que plus de deux cents y furent atterrés, et les autres tant mal menés que à leur honteux dommage se retirèrent, et levèrent leur siége, et s'en allèrent tenir garnison dedans une petite ville nommée Mole, à quatre milles près de Gayette, et là empêchèrent les vivres par terre à ceux de Gayette, tant, que grand défaut en eurent ; toutefois par mer en avoient quelquefois et non pas souvent ; car, comme j'ai su, si l'empêchement des ennemis leur nuisoit par terre, le détourber des vents leur contrarioit en mer : ainsi avoient lors les François fortune contraire, et leurs ennemis heureuse prospérité. Que que soit, après que le siége des Espagnols fut levé, le roi, qui

tôt après le sut, voulant toujours ses gens renforcer, transmit là un nommé Casenove par mer avec trois mille Gascons. En ce même temps mourut frère Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, dont les chevaliers de l'ordre de Hiérusalem élevèrent frère Mery d'Amboise, grand-prieur de France. Le roi lors partit de Lyon pour s'en aller à Mâcon, et l'archiduc, qui de fièvres étoit malade, s'en alla en Allemagne devers le roi des Romains, son père : dont les ôtages qui pour lui avoient été menés à Valenciennes s'en retournèrent en France.

XI.

De la mort du pape Alexandre sixième, et comment maître Georges d'Amboise, légat en France, s'en alla à Rome.

Le roi, étant lors à Mâcon, sut par les postes qui alloient et venoient à Rome que le pape Alexandre sixième étoit grièvement malade; dont le duc de Valentinois, qui là étoit, et plusieurs cardinaux transmirent devers lui pour l'avertir que, si maître Georges d'Amboise étoit à Rome, et qu'il advînt qu'Alexandre mourût, que la plupart du conclave l'éliroit; dont fut le roi délibéré lui envoyer, et lui, d'y aller content; dont advint que le dix-huitième jour du mois d'août, en l'an susdit 1503, le

pape Alexandre sixième mourut à Rome : de la mort duquel parlèrent diversement et au désavantage de sa Sainteté, et en firent non pas élégies de douleur, mais épitaphes opprobrieuses. Je m'en tais pour l'honneur de l'Église, dont il étoit chef, et moi suppôt. Toutefois, comme j'ai su, il mourut bien confès, très-fidèle et bon catholique; et après sa mort il demeura le visage et le corps tout ennoircis et très-fétides, et fut dit que les Ursins, au moyen de ce que le duc de Valentinois les avoit moult persécutés, le voulurent aller prendre et jeter dans le Tibre. Toutefois ce ne fut rien; mais de sa mort fut le roi averti quatre jours après; parquoi dit audit cardinal d'Amboise qu'il étoit requis qu'il y allât, pour le bien du royaume de France et le profit de la chrétienté. Le cardinal Ascaigne, frère du duc Ludovic, étoit lors en France, lequel dit au roi que en cet affaire pouvoit moult; car il étoit vice-chancelier du pape, et avoit bonne amitié à plusieurs des principaux cardinaux de Rome; parquoi, s'il lui plaisoit là le transmettre, il promit d'être bon François : ce que le roi lui accorda, et le pria bien fort d'ainsi le faire. Ainsi fut appointé que ledit cardinal d'Amboise feroit ce voyage, auquel bailla le roi or et argent à largesse, et gentilshommes à grand nombre, et voulut que messire Jacques de Crussol avec cent archers de

sa garde le conduisissent jusques à Rome, et en outre manda au sire de la Trimoille, qui jà marchoit avec son armée en pays pour approcher Naples, que tout autour de Rome fît tenir ses gens d'armes, jusques il lui mandât qu'il allât outre : ce qu'il fit, dont moult lui ennuya ; car il se doutoit bien que l'élection du pape retarderoit l'entreprise du voyage ; toutefois advint que celui cardinal d'Amboise se mit en voyage, et partit de Mâcon le vingt-troisième jour du mois d'août, en l'an susdit ; avec lui furent les cardinaux Ascaigne et d'Aragon, et grand'compagnie d'autres prélats, gentilshommes et archers de la garde, comme j'ai dit ; aussi lui fit compagnie un des maréchaux-des-logis du roi, celui maréchal nommé d'Arizolles, et deux fourriers. En cet état, s'en alla ledit cardinal, lequel passa par Lyon, par le Dauphiné, et en Savoie, en Piémont jusques à Turin, et là se mit sur la rivière du Pô, par où s'en alla jusques à un mille près de Parme, et droit à Bologne-la-Grasse, où fut honorablement reçu et bien à point traité du gouverneur de la ville, nommé messire Jean Bentivolle, et des autres seigneurs de ladite ville. De là s'en alla passer à Florence, à Sienne, et droit à Rome, où par les chemins rencontra le seigneur Jean Jourdan à un lieu nommé Roussillon : lequel avoit là près de Rome une belle et forte place

nommée Brachané, et, depuis ledit lieu de Roussillon, accompagna ledit cardinal jusques à Rome, où arriva un dimanche, au soir, et avoit laissé les archers de la garde à quatre ou cinq milles près de Rome, pour ce que là ne vouloit entrer, sinon avec peu de train, sans armes. Après lui s'étoit mis à chemin le cardinal de Ferrare, soi-disant pour lui et des siens en cet affaire, lequel, en chevauchant, sa mule tomba sous lui tant lourdement qu'il se rompit une jambe, parquoi fut arrêté. Au-devant du cardinal d'Amboise, et pour le recevoir, vinrent les cardinaux de Saint-Severin, d'Albret, de Bologne, et celui de Naples, lequel lui fit amener sa mule bien accoutrée et richement phalerée, son chapeau rouge, sa chape et ses habits de cardinal. Là entra sur le soir, tout tard, dont lui furent au-devant plus de dix mille torches et plus de trente mille personnes, qui toutes crièrent : Rouen ! Rouen ! Rouen ! Rouen ! à haute voix, et ainsi le menèrent jusques à la vice-chancellerie, où le cardinal Ascaigne le logea et treize jours entiers le défraya. Je cesserai un peu ce propos pour y rentrer à l'heure due, et dirai que lors étoit l'armée de France tout autour de Rome, à sept ou huit milles près, où fut très-malade messire Louis de la Trimoille, chef de l'armée, et tant, que chacun le jugeoit mort : car la fièvre l'avoit pris

au chemin à Parme, où toujours lui avoit son accès continu, tant que les médecins n'y savoient remède; dont les gens d'armes françois, qui moult l'aimoient, furent comme désolés, disant : « Si nous le perdons, nous demeurons sans chef heureux, sans sûre garde et sans bonne conduite. C'est celui qui à droit avise les choses et à profit les exécute; c'est celui qui à l'exploit met ses gens en ordonnée police, et au besoin de l'affaire promptement les rallie; c'est celui qui les siens réconforte de paroles et de dons les enrichit; quoi plus? c'est celui qui rémunère les bienfaits et punit les défauts. » Ainsi se doulousaient les pauvres gens d'armes, de leur chef malade, dont eux, sans lui, se tenoient comme privés de bonheur et frustrés de toute prospérité. Ainsi demeura celui tant estimé capitaine avec ses gens, atteint de maladie, dont j'en dirai plus à plein, le temps venu, et à ce rang trancherai deux mots de ce que lors se faisoit par les François en la comté de Roussillon.

XII.

Comment les François mirent le siége devant Saulces, en Roussillon, où le roi d'Espagne en personne, avec grand'puissance, se trouva pour lever ledit siége.

J'ai laissé dessus à parler de l'élection du pape et de l'armée de France, qui près de Rome étoit lors, pour dire quelque chose d'un siége que les François mirent en ce temps devant la place de Saulces en Roussillon : lesquels sortirent de Narbonne à grand triomphe, car les pensionnaires et les gentilshommes de la maison du roi, et plusieurs autres grands seigneurs de France, étoient là; tant de drap d'or déchiqueté, tant de chevaux bardés, tant d'hommes d'armes et autres bien montés et armés à point, y avoit, avec grand nombre de gens de pied et bonne artillerie, que c'étoit merveille à regarder, dont l'ordre étoit tel, que, sous la charge de messire Jean de Rieux, maréchal de Bretagne, étoit l'armée.

François d'Orléans, seigneur de Dunois, avoit la conduite des pensionnaires et gentilshommes de la maison du roi, où pouvoit avoir trois cents hommes d'armes. Messire Pierre d'Urfé, grand-écuyer de France, étoit là maître de l'artillerie; messire Guillaume de la Marck,

capitaine des Allemands; messire François de Rochechouart, capitaine du champ; François d'Azay, maréchal-des-logis de l'ost; messire Jacques de Cloue, commissaire de l'artillerie; messire Jacques Guybé, capitaine des cinquante gentilshommes de la reine.

Les capitaines qui menoient les gens d'armes étoient premièrement messire Jean de Leme, marquis de Mirepoix et sénéchal de Carcassonne, lequel avoit cinquante hommes d'armes, mille laquais et l'arrière-ban de sa sénéchaussée, où étoient bien deux cents chevaux. Le comte d'Estrac, cinquante hommes d'armes; le capitaine Audet d'Aydie, cinquante hommes d'armes; le sieur de Bonneval, cinquante hommes d'armes; Robert Potin, les cent hommes d'armes du duc de Bourbon; le seigneur Duretal, les cent hommes de messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé; le seigneur de Froisy, les soixante hommes du maréchal de Rieux; le capitaine Sarron, les cinquante hommes d'armes du marquis de Rothelin; René Pot, sénéchal de Beaucaire, l'arrière-ban de sa sénéchaussée, où pouvoient être trois cent cinquante chevaux; le cadet de Duras, mille Gascons; le seigneur de Cardillac, cinq cents; le seigneur de l'Estrac, cinq cents; le seigneur d'Epanay, cinq cents; un nommé Cobyac, cinq cents; Jannot du Pin, sieur de Montbrun, cinq cents; le sieur de Saint-Fergol, cinq cents;

et autres dont je n'ai su les noms; lesquels capitaines susdits avoient sous eux le nombre de six cents hommes d'armes ou environ, sept mille cinq cents Gascons, trois mille Allemands, et deux mille cinq cents chevau-légers, lesquels s'en allèrent tout droit à Saulces pour mettre le siége. Et est à savoir que Saulces est une place forte à merveilles et de malaisée avenue, laquelle est à l'entrée de la comté de Roussillon, du côté de deçà; et de l'autre, elle a Perpignan à deux lieues près, où étoient lors grand nombre d'Espagnols; autour de là sont montagnes mal accessibles et hautes, et la mer bien près. Là dedans avoit un capitaine espagnol nommé don François Chancho, et, sous sa charge, douze cents soudards espagnols, force bonne artillerie, et grand'provision de vivres, et, en somme, tout ce qui là faisoit métier pour la défense de la place: aussi l'avoit-il prise à garder sur sa vie contre la toute-puissance des François pour un an; toutefois, elle fut assiégée le douzième jour du mois de septembre, et ce jour, commencèrent les François à faire leurs tranchées, où, trois jours ensuivant, nuit et jour besognèrent pionniers, et avoient la charge desdites tranchées Jannot du Pin, Charlot Jucqueau, messire Jacques de Cloue, et un nommé Tournemine, capitaine de mille pionniers, lesquels y firent telle diligence, que, en trois jours, à

dextre et à senestre côtés du château, furent les tranchées faites et leur artillerie assise.

Pour secourir et avitailler par mer le siége de Saulces, le roi manda au bâtard René de Savoie, comte de Villars, qui lors étoit en mer vers Marseille, que, à toute diligence, avec gros navigage, tirât celle part : lequel fit avitailler et armer caraques, galères, fustes et galions, à grand'force, et icelles prit sur la mer de Gênes et en Provence, en nombre une caraque nommée la Justiniane, et le patron nommé Justinian, quatre galères dont les patrons étoient Guyon Mordret, de Tours, Guillaume Boquin, Jenon Texier et Albertinelli; six galions, sous les patrons Galliot Gaudulpho, Francisco Melia, Panthelin des Comptes, Le Pellegrin, Gaudulpho de La Prea, et Jean du Port-Moris; une fuste de Marseille, le patron Cathellan Gothios; trois brigantins, leurs patrons messire Lorenzo de Genoa, Michel Bonasola, Chappon de Léonce; deux noles de gabe, les patrons étoient Luca de Villafranca et Denys Scalliers, de Villefranche, près Nice; une caravelle portugalaise, le patron Jacobe Esticq, et une autre caravelle sous le patron maître Mathieu Barbier, de Villefranche, avec dix autres noles fustiers; et tout cedit navigage prêt, ledit bâtard de Savoie partit de Marseille et fit cingler à vent contraire vers la tour de Bouc et au plage d'Aigues-Mortes, où fut cinq jours pour attendre le bon vent, et voyant que contraire lui étoit, et qu'il étoit métier de tirer avant, fit là demeurer la Justiniane, qui contre vent ne pouvoit aller, et avec le surplus de son effort, se mit en mer, cuidant passer outre malgré le pouvoir du vent; mais deux lieues n'eut fait de mer que, par l'ennui de ventueuse tempête, il ne fût contraint de retourner vers ledit plage d'Aigues-Mortes et là attendre le tranquille temps, qui deux jours après fut doux et propice, parquoi se mit derechef au voyage; et sans détour, et tant sainement s'en alla avec tout son navigage, jusques à un lieu nommé l'Affranguy, près une petite ville nommée Locate, où étoit la descente des navires qui menoient les victuailles au siége, dont n'avoit que deux lieues de pays de là jusques à l'ost. Là se tint celui bâtard de Savoie, avec son effort de mer, pour avitailler l'ost et défendre le passage; et si avoit fait mettre toutes les galères, fustes et galions où étoit son artillerie, si près du bord de la mer, à la venue d'un chemin étroit nommé Le Gro, par où pouvoient passer les Espagnols pour empêcher les vivres des François ou leur faire embûches, que nul, sans sa merci, pouvoit aller outre : ce qui moult assuroit les gens de l'ost et les vivandiers du pays. Après donc que les tranchées furent faites et l'artillerie assise, le ton-

nerre commença de tous côtés à tonner; du château tirèrent tant de coups mortels, que, au travers du camp et contre les tranchées, tuèrent gens et chevaux à grand nombre, et entre autres un gentilhomme de ceux de la reine, nommé Louis de Malestroit, un canonnier nommé Robert Salmon, qu'ils atteignirent au-derrière d'un taudis, et plus de vingt des pionniers. Les autres canonniers françois tirèrent coups contre les défenses du château, tant à droit, que tout étoit mis à ras; au bas de la muraille, ne pouvoient guère nuire : car elle avoit d'épaisseur bien trente pieds ou plus, comme disoient ceux qui depuis y furent. Ainsi se continuoit la diablerie des coups enragés; on ne voyoit que morts et affolés le long des tranchées et sur le camp des François, et trébucher murailles et gens, à la défense du château; et, pour mieux en vue rencontrer les gardes de la place, firent les François une tranchée jusques encontre un rocher où souloit être le vieil château, et là dessus ce roc, assirent deux gros canons, deux grand's coulevrines et d'autres menues pièces, dont ils battirent ceux du château à vue d'œil, où nul osoit montrer la tête à la peine du gage. Tant firent, que de ce rocher abattirent un taudis contre les murailles du château, où ceux du dedans se garantissoient, et, par trait de temps, continuèrent les tranchées, tant, que

jusques encontre et dedans les fossés, assirent leur artillerie, et tant battirent les défenses, que par là ne tiroient plus coups ceux du fort, dont furent François maîtres des fossés et talus du château.

Les Espagnols, qui étoient à Perpignan, de jour en jour venoient courir jusques au siége des François, et là bien souvent prenoient bœufs et moutons, et emmenoient les fourrageurs et varlets à la vue des François, et tant, que plus de cinq cents chevaux à diverses fois en emmenèrent; et toutefois nul des François osoit courir sur eux, car le maréchal de Rieux, lieutenant du roi, l'avoit à la peine de la hart défendu; dont plusieurs fois les François qui se sentoient du dommage, et autres pleins de cœur, en murmurèrent, disant qu'ils ne connoissoient point de danger tel, de courir sur leurs ennemis, que le roi en fût de rien intéressé, ne eux dignes d'en être repris, sachant que entre Perpignan et là n'avoit lieu avantageux pour les embûches de leurs adverses; dont aucuns lui remontrèrent et en eurent à lui question, et dirent que le roi n'entendoit point que jusques dedans le camp de ses gens les Espagnols fissent continuelles courses et grandes prises, sans être quelquefois repoussés; mais pour ce, ne s'émut celui chef de l'armée : ainsi toujours usoit de ses défenses. Les François, qui plus ne pou-

voient souffrir perte, honte et ennui des Espagnols, dirent que quelqu'un d'eux paieroit l'écot. Dont un nommé François de Richemont fit une entreprise sur eux, et sur ce, en parla à plusieurs qui furent tous prêts de besogner : desquels fut le seigneur de Pointièvre, jeune seigneur et moult gentil pour les armes, avec vingt autres hommes d'armes françois et quarante archers montés sur vites chevaux et armés légèrement : ceux se mirent aux champs au point du jour et, au chemin où les Espagnols avoient accoutumé de faire leurs courses, s'embusquèrent, lesquels n'eurent guère là séjour que gens d'Espagne à grosse troupe ne leur fussent en vue, et alloient tôt comme vent, pensant, comme ils avoient de coutume, avoir sur le camp des François moutons à flac pour faire des carbonnades, mais pour cette fois n'en mangèrent point : car, sitôt que entre l'embûche et le camp des François furent-ils, eurent ladite embûche qui leur sortit en queue. Il leur falloit lors retourner dont ils venoient, ou aller vers le camp de leurs ennemis ; parquoi avisèrent que, pour sauver quelqu'un d'eux, se mettroient en aventure de retourner et attendre le choc, qui leur fut tel, que, au rencontrer, allèrent presque tous à terre, dont les uns ne se relevèrent plus et les autres furent pris ; aucuns échappèrent qui, à bride abattue, coururent d'une traite jusques à Perpignan, où avertirent leurs compagnons de leur mésavenue, et comment les François avoient pris partie de ceux qui étoient ce jour sortis pour courir, et tué les autres : somme, dix Espagnols genétaires furent ce jour pris et menés au camp des François, et bien autant de morts. En place, de là en avant, les Espagnols ne se trouvèrent que bien peu de fois aux champs ; car tous les jours après ce, couroient les François jusque près de Perpignan. Toujours, sans séjour, battoit notre artillerie et pionniers besognoient à tranchées, et mines ; et ce pendant, les Espagnols de Perpignan se mirent tous aux champs et se vinrent présenter devant le camp des François, comme pour vouloir donner ou attendre la bataille. Sur ce, fut entre les capitaines françois conseil tenu et plusieurs choses afférentes au propos alléguées, dont la plupart furent d'avis que la bataille leur devoit être donnée ; et mêmement messire François de Rochechouart, capitaine du camp, disant que les Espagnols qui là étoient n'étoient à si grand nombre ne si bien artillés que les François, ne tant de gens de bonne estime, et que la plupart d'eux n'étoient que genétaires qui n'attendoient jamais le choc, parquoi pourroient être légèrement défaits ; et eux vaincus, le château de Saulces ne tiendroit plus guère, ne la comté de Roussillon. Le maréchal de

Rieux ne le voulut permettre, nonobstant que la plupart des capitaines et presque tous en fussent d'avis; parquoi chacun en pensa plusieurs choses et en parla diversement, disant les uns que l'armée ne voulût hasarder, pour ce que le roi ne l'entendoit; les autres, qu'il aimoit mieux paix que la guerre, et les autres, qu'il avoit intelligence aux ennemis; or prenez lequel qu'il vous plaira des trois. Je passe outre pour dire que tantôt après ce, la fièvre continue le prit, et fut malade tellement, que plus ne pouvoit vaquer aux affaires de la guerre; dont le roi, qui de ce fut averti, mit en son lieu François d'Orléans, comte de Dunois, qui étoit lors âme des gens d'armes et avoit de quoi tenir maison, et vouloir de largement dépendre. Le roi étoit lors en sa ville de Mâcon, où de jour en jour avoit nouvelles du siége de Saulces, messages de Rome et propos de son affaire de Naples; grandes charges avoit lors sur son dos, et maintes pensées en l'entendement, vu les affaires que en tant de lieux avoit; et, comme je fusse lors à Mâcon pour savoir des nouvelles et les recueillir en ma tablette, pour ce que d'autre service que de ma plume ne lui pouvois aider, pour lui donner moyen de divers soulas et vouloir de remédier à son affaire, lui baillai ce peu d'écrit.

Roi très-chrétien, voulez-vous prospérer
En tous vos faits, et vainqueur demeurer
Sur les efforts de fortune diverse?
Servir à Dieu et justice honorer,
Et bon conseil croire sans différer,
Est le moyen qui ce bien vous disperse;
En ce faisant, n'aurez partie adverse
Qui, devant vous, puisse chemin tenir.
Ainsi, pourrez très-heureux devenir,
Bruit acquérir, immortelle mémoire,
Titres d'honneur, et sur tous obtenir
Nom florissant et louable victoire.

Vos ennemis, feignant confédérer
Eux avec vous, ont voulu avérer
Leur trahison et volonté perverse;
Dont vous devez à coup délibérer,
Leur courir sus, voire sans modérer
Votre pouvoir, afin qu'on les renverse,
Tant que le faix de la charge se verse
Du tout sur eux. Quoi qu'il puisse advenir,
Avantageux soyez pour subvenir
A tout besoin; et ce fait, pouvez croire
Que vous aurez pour vous entretenir
Nom florissant et louable victoire.

Le bien public vous prie séparer
De vos trésors, et chacun se parer
Pour y fournir, et que tout s'y exerce,
Et, au surplus, vous mande préparer,
Pour faire à plein l'injure réparer
Qu'a fait la main hostile et controverse:
Donnez dedans un choc à la traverse,
Tel que jamais n'y faille revenir;
Et si ores vous pouvez parvenir
A l'au-dessus de ce tout, est notoire
Qu'à toujours-mais vous pourrez maintenir
Nom florissant et louable victoire.

Prince, veuillez votre affaire assurer;
Car vous devez croire et considérer
Qu'à ce filet pend la honte ou la gloire.
La main y faut prêter et l'œil virer,
Et puis après sûrement espérer
Nom florissant et louable victoire.

Quoi qu'il coûte pour cette œuvre parfaire,
Mais qu'à l'honneur de vous se puisse faire,
Et au profit de la chose publique,
La raison veut que chacun y applique
Ce qu'il aura, si ce vient à l'affaire.

Ce n'est pas jeu qui se fasse à refaire,
Mais un besoin urgent et nécessaire,
Où chacun doit entendre sans réplique
Quoi qu'il coûte.

Loyal conseil, sûreté propriétaire
Donne aux princes, et vie salutaire
Au bien public qui est chose authentique:
C'est le droit point et la sûre pratique,
Qui vous fera vos ennemis défaire
Quoi qu'il coûte.

J'ai ci mis un incident, mais ce n'est que pour diversifier l'œuvre et ébattre les lisants. Pour retourner, me faut dire que lors étoit le château de Saulces environné de François, battu d'artillerie et miné de pionniers : que fut ce, un pan de mur, du côté du vieux château, fut battu et mis par terre, et trois tours minées; où en ce faisant, les François alloient et venoient par les tranchées aux fossés et aux mines, et entre autres y alloit un nommé

René Pot, sénéchal de Beaucaire et seigneur de La Roche-Pot, lequel donnoit argent aux pionniers souvent pour les mettre en haleine; et un jour, comme il regardoit besogner les ouvriers, se tint au coin d'une tour devers la fontaine, au découvert de vue, mais armé de toutes pièces, et, sans aviser au danger où il étoit, ne avoir l'œil à la garde de sa sûreté, fut là si longuement, qu'il donna loisir à ses ennemis de le choisir si adroit, que, d'une pièce d'artillerie, lui donnèrent par le derrière de la tête tout au travers, dont soudainement chut mort en la place. Or, en fut la perte si grande, que le moins du réciter seroit trop ennuyeux à ouïr; car il mourut en la fleur de sa jeunesse, doué des dons de grâce, de nature et de fortune. Que advint-il? Un boulevard, dont ceux de la place tiroient contre les nôtres, fut battu, et dedans faite grande brèche, parquoi fut dit qu'il seroit assailli; dont y allèrent aucuns de ceux du capitaine Audet, et mêmement Pierre de Rivière, seigneur de Byarges, en Poitou; Jean de la Foye, et Philippe de Barzan, lesquels montèrent des premiers à l'un des côtés de la brèche; messire Esprit de Montauban, avec cent Gascons, assaillit de l'autre côté. Or avoient les Espagnols, qui dedans étoient, fait un tour de finesse, tel que, lorsqu'ils virent que les François voulurent donner l'assaut à ce boulevard, semè-

rent et épandirent force poudre à canon sur une voûte qui dedans étoit à l'entrée de la brèche, et de là firent une traînée jusque dehors de leur côté, et désemparèrent; les François se mirent par la passée, desquels entrèrent aucuns légers Gascons, si hâtifs, qu'ils s'échaudèrent les doigts; car les Espagnols, sitôt qu'ils commencèrent à entrer, mirent le feu en leur traînée, qui soudainement courut jusque dedans le boulevard, là où la poudre étoit, et jà y avoit six d'iceux Gascons entrés, lesquels, sans provision de remède, furent là brûlés et morts.

Les autres, qui entroient à la foule où messire Esprit de Montauban étoit, et les gens du capitaine Audet, voyant le grand feu qui là dedans étoit, ne se voulurent brûler à la chandelle; mais s'il y avoit eu bonne presse à l'entrer, plus grande foule fut au saillir, et tant, que ledit Esprit de Montauban se rompit là une jambe et fut emporté malade, dont il mourut regretté de plusieurs; car c'étoit un très-hardi homme et haut entrepreneur. Que que soit, les François se retirèrent jusque le feu fut éteint, dont puis le regagnèrent. A toute heure, d'un côté et d'autre, tiroit artillerie, tant, que les François, de leur côté, mirent toutes les défenses de la place à bas; tellement, que par les fossés alloient aussi sûrement que par les tranchées, car les gardes de la place ne sa-

voient par où tirer s'ils ne faisoient des trous par la muraille, ce qu'ils firent, et là recommencèrent à donner sur les François, dont tuèrent un nommé Martinet Baron dedans lesdits fossés, assez vieil homme; mais avoit été l'un des plus vaillants hommes d'armes qui de son temps se trouvât, car à toutes les guerres et batailles du duc de Bourgogne, lequel en son jeune âge avoit servi, toujours avoit été aux coups départir, et à toutes les rencontres, combats et conquêtes que du temps du roi Louis onzième, du roi Charles huitième, et du roi Louis présent douzième, s'étoit trouvé toujours loué de quelque nouveau fait d'armes : or est-il demeuré à la poursuite comme advient souvent à qui trop longuement continue le dangereux métier. Un gentilhomme de ceux du roi, nommé Bernard de Camicans, étoit sans cesser dedans les fossés, par les tranchées et aux mines, et là faisoit besogner pionniers à toute force. Un Écossois, aussi de ceux du roi, fit miner une tour dont venoit sur le camp force coups d'artillerie. Tant fut la batterie continuée et les mines et tranchées grattées, que par l'excessive dépense des poudres, défaut en fut, et par la grand'occision qui fut sur les pionniers, peu de nombre en demeura, et ainsi fut durant le siége question d'argent pour le paiement des Gascons et des pionniers, et pour l'avance de la fourniture des poudres. Dont le roi, étant à

Mâcon de ce averti, en eut telle question avec ses trésoriers, que en danger furent d'en perdre leurs offices, et hasard de punition corporelle; car, à eux qui avoient l'argent du paiement, donnoit la charge du défaut; mais à ce besognèrent au mieux de leur pouvoir; toutefois, à ce moyen, grand nombre de Gascons aisés à mettre aux champs, s'en allèrent du camp. L'artillerie fut lâchement exploitée, et les pionniers affaiblis et découragés, sans laquelle aide ne se peut œuvre militaire bonnement commencer, longuement continuer, ne profitablement achever. Que fut-ce, un grand pan de mur fut mis à bas, trois grosses tours minées et étançonnées, prêtes à atterrer, où, ce durant, furent là tués plusieurs, desquels furent messire Charles Jacqueau, homme d'armes de la compagnie du maréchal de Gyé; Denis de Myncourt, canonnier; François Maistre Marc, canonnier aussi; le sieur de Bourquet, commissaire de l'artillerie, et ceux devant nommés, avec plus de deux cents que pionniers que autres gens de pied. Aussi furent dedans et aux défenses de la place, meurtris et affolés plus de six vingts Espagnols, et les autres tant lassés que plus n'en pouvoient; et de fait, eussent été pris d'assaut, ou rendu les armes, si brief n'eussent eu secours, ce qu'ils eurent; car le roi d'Espagne, sachant l'entreprise du siége, avoit fait diligentement une grosse ar-

mée, et ce fait, le plus tôt qu'il put, se mit en personne en la voie avec sa gendarmée, et tant se hâta que à heure due arriva, comme je dirai. Or étoit le roi de jour en jour averti de toutes nouvelles, et sut comment ledit roi d'Espagne faisoit son cas pour venir secourir ses gens, dont manda à son armée de Saulces qu'on se hâtât de besogner, et, avec ce, fit marcher en pays quatre cents hommes d'armes qui lors étoient en Bourgogne, et là transmit Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon; messire Robinet de Fremezelles, messire Louis de Maraffin, et autres, pour voir de ses besognes et renforcer son camp. En celui temps étoient de gouverneurs des affaires du roi et de son conseil en cour, messire Pierre de Rohan, qui par sus tous autres avoit le maniement; messire Jean d'Albret, seigneur d'Orval; messire Louis d'Albuy, seigneur de Piennes, et messire Henri de Neufchâtel, lesquels à toute heure mettoient choses en consultation. Or étoit le roi délibéré lui-même de s'en aller à Narbonne pour renforcer ses gens, et, devant, avoit transmis ses fourriers et gens pour voir si vivres à force et bon air y avoit; toutefois, ne lui fut conseillé d'y aller, disant qu'il enchériroit les victuailles de ses gens, qui trop n'en avoient; et ainsi lui dit messire Pierre de Rohan, qu'au regard du roi d'Espagne, jà là ne se trouveroit, et que dix mille hommes

ne sauroit si promptement trouver pour y aller, dont le roi s'arrêta. Toutefois, l'opinion dudit messire Pierre de Rohan fut si mal fondée, que, nonobstant qu'il assurât au roi son dire vrai, au contraire en alla; ce qui fut à lui mal parlé en homme clairvoyant, et bien montré au roi le défaut de son improvu conseil; car le roi d'Espagne, avec deux mille hommes d'armes, trente mille hommes de pied et sept mille genétaires, se trouva à Perpignan, et à l'heure que les François voulurent assaillir Saulces; car jà avoient trois tours de la place ébranlé, qui ne tenoient qu'à étançons, dont les soudards étoient au point de parlementer, et n'en pouvoient plus, si n'eût été le roi d'Espagne, qui, avec toute sa puissance, se trouva aux champs, près de Saulces, si près du camp des François, que jusque dedans pouvoit de là faire tirer une pièce d'artillerie. Il avoit mis sur les montagnes, près de Saulces, ses gens de pied et son artillerie d'un côté, et lui avec le surplus de ses gens sur les montagnes aussi, et de là faisoit tirer sur les François coups à toute force et au perdu, et de ce les endommageoit de moult; dont fut avisé par les capitaines des Francois, vu que assez puissants n'étoient pour combattre leurs ennemis, et le dommage que l'artillerie des montagnes leur faisoit, que on lèveroit le siége, qui jà avoit

là été plus de trente-six jours, et pour sauver l'artillerie, qui aisément ne se pouvoit charrier pour l'empêchement des lieux malaisés, et aussi que les Espagnols eussent pu, par quelque derrière, enclore les François pour leur couper chemin. Messire Guillaume de La Marche, capitaine des Allemands; un nommé François de Théligny, pannetier du roi, et le bailli de Saulx, avec douze cents hommes de pied allemands et gascons, furent un vendredi au soir sur les montagnes, et la toute nuit escarmouchèrent les Espagnols, et iceux amusèrent tant, que ce pendant les François remuèrent leur artillerie et charroi avec tout le bagage, et tout ce mirent hors le danger de leurs ennemis. Le bâtard de Savoie, sachant que les François vouloient lever leur siége, s'approcha jusque sur le bord de la mer, derrière le passage du Gro, et là atitra son navigage et artillerie pour défendre icelui côté; et tantôt qu'il fut là, sept ou huit mille Espagnols à pied et à cheval se montrèrent sur la côte des montagnes, et descendirent jusques au nombre de six ou sept vingts à cheval pour visiter le passage, et en avisant celui, virent les vivandiers, sur le gravier de la marine, avec leurs charrois et victuailles, et là se voulurent adresser pour faire quelque butin; mais au passer eurent coups d'artillerie au-devant, tant ennuyeux, que, nonobstant leur fuite,

aucuns d'eux furent atteints jusques à demeurer sur le champ. Les autres remontèrent la montagne et avertirent leurs gens de l'embûche qu'ils avoient trouvée sur le bord de la mer; parquoi ne firent sur l'heure autre chose. Ce fait, ledit bâtard de Savoie, voyant que nul des Espagnols faisoit semblant de vouloir passer par ce côté, et que l'armée des François étoit en branle de déloger, pour mieux savoir de tout, s'en alla à l'host de nos gens, et, pour être maître de son navigage, mena avec lui tous les patrons génevois et autres étrangers, et laissa son lieutenant sur mer, un François nommé Guyon Mordret; avec le comte de Dunois, lieutenant du roi, et autres capitaines de son armée, sut que le siége se levoit, et que l'armée se vouloit retirer à Narbonne : parquoi s'en alla où étoit son navigage pour aviser en son affaire, et lui étant sur mer, assembla capitaines et patrons, auxquels remontra comment il n'entendoit le fait de mer, et que sur ce le voulsissent conseiller, desquels la plupart furent d'avis de s'en devoir aller pour le danger du divers temps de mer, qui trop est à douter, et vu, puisque les François délogeoient, qu'ils s'en pouvoient bien aller., D'autre opinion fut Guyon Mordret, disant que encore n'étoient les François hors du danger de leurs ennemis, qui par le côté de la mer les pouvoient suivre ou trancher le chemin; parquoi

étoit requis de garder le passage; autrement seroient mal servi le roi et abandonnés ses gens; à quoi s'arrêta ledit bâtard avec tous ses gens, et manda au comte de Dunois, par un gentilhomme des siens, que si le temps n'étoit forcené, que de sa part garderoit bien le passage du Gro contre tous les Espagnols, et que de ce fut tout assuré; ce qui réjouit de moult l'armée, qui ne se pouvoit sûrement départir, car peu de gens y avoit pour soutenir le faix de la bataille des ennemis et pour leur défendre le passage du Gro. Que fit celui bâtard? Hors le su des Espagnols, sur l'heure de minuit, fit partir son navigage et s'en alla au détroit de Locate, qui étoit la plus sûre passée à garder à la venue des ennemis, et là mit fustes et brigandins, proue en terre, et, à la passée des Espagnols, emboucha toute son artillerie, dont il en avoit de cent à six vingts pièces, et tout ce mis à effet, les Espagnols dévallèrent de la montagne en nombre de sept ou huit mille hommes à cheval, pour vouloir passer et trancher le chemin aux François; mais, à l'approcher, eurent coups d'artillerie si menus, que plusieurs en sentirent le choc, dont retournèrent tout autour des étangs qui là étoient, et s'en allèrent à leur armée. Les François, après qu'ils eurent retiré leur bagage, et mené leur artillerie à sauveté, mirent le feu dedans les tours étançonnées;

tellement que tout alla par terre. Dont les soudards, cuidant être tous morts, ne firent semblant de défense, mais jà levoient la main pour eux vouloir rendre; toutefois, les François ne prirent ladite place; aussi n'étoit-il heure de s'enfermer dedans, vu la trop forte embûche qui là près étoit, mais se retirèrent quelque peu d'espace. Celle même nuit, messire Gabriel de Montfaucon, lieutenant de cent gentilshommes de la maison du roi, entour la minuit, ordonna dix gentilshommes de sa bande pour demeurer derrière, et dix autres de ceux de la compagnie du duc de Bourbon, qui bailla Robert Potin, lieutenant, pour soutenir le faix des Espagnols, s'ils venoient en queue, ou charger sur les Allemands qui alloient derrière; lesquels gentilshommes et autres gens d'armes bailla à un nommé Jean de Susanne, de la maison du roi. Aussi se mirent avec iceux aucuns de ceux du maréchal de Gyé et douze arbalétriers à cheval de ceux aussi du duc de Bourbon. Sur le point du jour, messire Guillaume de La Marche, avec ses gens, laissa l'escarmouche des montagnes, qui presque toute nuit avoit duré, où s'étoient bien à point entrebattus François et Espagnols, et s'en alla rendre au camp des François, qui jà s'étoient retirés bien à la portée d'un jet de canon loin de Saulces, et là, mis au bout d'un vieil pont de pierre, à un

lieu nommé les Fontaines, et de là bien matin délogèrent les François, en tel ordre, que le comte de Dunois, avec les pensionnaires et gentilshommes du roi, et tous les hommes d'armes et arrière-bans qui là étoient, faisoit l'avant-garde; messire Guillaume de La Marche, et tous les Allemands, et partie des autres gens de pied, l'arrière-garde; sur les côtés étoient chevau-légers pour découvrir; l'artillerie alloit devant avec bon nombre de gens pour la garder; et en cette manière commencèrent les François, tout le petit pas, à eux retirer. Au-derrière aussi, sur la queue des Allemands, étoient les dix gentilshommes et autres dix hommes d'armes, et les douze arbalétriers susdits; lesquels gentilshommes étoient le vicomte de Monclars, François de Maugeron, Jean de Cassaignet, le bâtard de Luppe, François de Moussures, Jean de Lagreze, Guyot Pot, Louis de Créqui, le seigneur de Castelpers et le seigneur de Sainte-Mesme. Les autres dix étoient le seigneur de Saint-Aulaire, Jean d'Orfeuille, dit Guilotière; Espinay, Laroche-Baron, La Fayette, Cordebœuf, Chateauneuf, La Souche, Vernet et Morillon; autrement n'ai su les noms, pour ce que communément se font appeler par le nom de leurs maisons. Que que soit, avec eux se joignirent Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; Louis, bâtard de Bourbon; Jean de Rohan, seigneur de

Coiron; le seigneur de Pointièvre; Bernard de Camicans, gouverneur d'Armagnac; Bertrand de Stissac; Gilbert des Serpents; Henri de Monnourry; Lescure; Antoine Barbançois, seigneur de Charon; Jacques Carbonnel, seigneur de Cerance, et quelques autres, lesquels se tinrent tous les derniers; et tantôt que furent délogés, à leur queue leur furent trente ou quarante chevaux genétaires, et derrière, bien près d'iceux, cinq ou six cents chevaux, hommes d'armes et genétaires, et là commença l'armée de France à tirer son chemin. Et est à savoir que entre les fontaines et les cabanes touchant les cabanes de Phitoux, est un chemin bas sous une montagne, où là-dessus étoient plus de dix mille Espagnols, lesquels, à la passée, tiroient trait et haquebutes sur les François, menu comme grêle. Toutefois, de ce, peu de dommage leur firent; l'avant-garde étoit jà à droit les cabanes, que les derniers étoient encore à passer celui chemin bas; et ainsi passèrent ce détroit, et outre les cabanes, jusques à une croix de pierre, en un lieu plein de cailloux, et là tournèrent le visage vers leurs ennemis, et ne virent qui les suivit; car aucuns de ceux qui avec eux s'étoient assemblés, étoient demeurés bien loin derrière, et s'étoient amusés à escarmoucher avec les genétaires; dont un François nommé Lescure fut mis par terre et emmené là où

étoit le roi d'Espagne, lequel peu à peu suivoit les François. Les autres escarmoucheurs françois se retirèrent jusque là où étoient ceux de leurs gens qui joignoient aux Allemands. Les Espagnols, toujours en queue, qui les chassoient bien tôt, et donnant celle chasse, arrivèrent à la croix de pierre dont j'ai parlé, et là s'arrêtèrent quatre enseignes des Espagnols, où pouvoient être quatre cents chevaux; et eux arrêtés, une d'icelles enseignes, de damas blanc et violet, avec quatre-vingts ou cent genétaires et autres, armés à la bâtarde, descendit vers où étoient les François, et approchèrent jusques à donner, là où étoient ceux qui ordonnés furent à soutenir le faix, pour supporter les Allemands, tous la lance sur la cuisse, et ainsi que ceux qui étoient là m'ont dit. Là étoit Jacques de Bourbon, comte de Roussillon, qui avoit tenu l'ordre de ceux qui supporter devoient les Allemands, qui d'aventure avoit ôté son armet, et sitôt que les Espagnols qui étoient descendus furent soudainement approchés, celui comte de Roussillon eut plus tôt mis sondit armet et rompu sa lance, que nul des autres à qui ne failloit pièce, et fut le premier qui donna dedans; François de Maugiron porta par terre un nommé Louis Chaincho, lequel, à grand'foule de gens, fut recous et désenpressé, tant, que trois Espagnols armés à la bâtarde le remon-

tèrent et voulurent emmener hors; mais là survint Jean de La Greze, seigneur d'Amberac, lequel adressa là tant rudement, que à l'un de ceux donna de la lance telle venue, que plus d'une toise lui mit au travers du corps, et mit homme et cheval par terre. Les autres deux furent tués, et celui Chaincho remis à bas et foulé des chevaux, tellement qu'il ne se put relever. Crequi aussi rompit sa lance et abattit son homme; Louis, bâtard de Bourbon, Laroche-Baron, le seigneur de Stissac, et plusieurs autres François qui là étoient, firent merveilles; car plus de quarante genétaires et autres Espagnols furent là atterrés, et me fut dit que un nommé Jean de Cassaignet, dit Camicans, en mit plus de dix par terre, ainsi que depuis aucuns des Espagnols qui là étoient le témoignèrent; et le connurent à ce que son saie étoit semé de bourdons; là se trouva de vrai, car, ainsi que au milieu de ses ennemis se combattoit à l'outrance, un Espagnol, qui ne l'osoit regarder au visage, vint par-derrière, et d'une genétaire lui donna en l'épaule au travers du gousset par défaut du petit garde-bras; toutefois, pour ce, non perdit coup à donner. Le seigneur de Pointievre, le comte de Roussillon, le bâtard de Luppe, et en somme tous les autres, y exploitèrent les armes en telle sorte, que l'enseigne fut mise par terre, et celui qui la portoit, tué, et tous les autres Espagnols qui l'a-

voient accompagné, rués bas, et ce, devant et en la vue des autres enseignes qui à la croix étoient arrêtées, sans que nuls d'iceux sortissent pour secourir leurs gens, que devant eux voyoient tuer et affoler. Or advint là qu'un gendarme françois nommé Antoine Barbançois, à cet affaire tout soudainement chut de pamoison de son cheval à bas, qui aux autres donna grand'peine à relever, et fallut avoir une pièce d'artillerie menue, que près de là, entre les Allemands, furent querir pour le charger dessus, et ainsi, à force de gens, le mettre hors de celle presse. Quoi plus? les Allemands qui marchoient entre l'avant-garde et les escarmoucheurs, en tournant le visage vers les ennemis, virent la grosse escarmouche qui se faisoit et le grand nombre d'Espagnols qui étoient à la croix : cuidant que la bataille fut commencée, comme gens qui ne vouloient fuir, tournèrent tous, et ce fait, baisèrent la terre en croix, et puis se levèrent, et tout le grand pas marchèrent vers les escarmoucheurs. Le comte de Dunois, qui menoit l'avant-garde, vit de loin comment les François du derrière et les Espagnols s'entrebattoient bien à point, et les Allemands et autres gens de pied françois de l'avant-garde retourner vers les ennemis, et grand nombre d'Espagnols en bataille et marcher en avant : dont fit soudainement retourner toutes les enseignes et ses gens

d'armes, où pouvoient être six cents bons hommes d'armes, et tout le trot commença à marcher en bel ordre et moult fièrement, lui et tous ses gens, la lance sur la cuisse. Le duc d'Albe, capitaine de l'armée du roi d'Espagne, avec cinq cents hommes d'armes et huit cents genétaires, étoit entre les escarmoucheurs françois et l'armée du roi d'Espagne, qui encore étoit sur les montagnes, dont se pouvoit voir tout à clair l'armée de France, qui n'étoit qu'une poignée de gens au regard des autres; et voyant, ledit roi d'Espagne, ainsi marcher le comte de Dunois avec ses hommes d'armes et retourner sitôt contre les Espagnols, ne sut que penser; car, avant la main, il cuidoit qu'ils se retournassent pour plus ne revenir; dont demanda à Lescure, François, qui avoit été pris à l'escarmouche et à lui amené, que c'étoit à dire que si peu de nombre de François retournoient contre toute sa puissance, et pourquoi ils avoient fait manière de retraite? A quoi répondit le François au roi d'Espagne, que, pour attirer l'armée d'Espagne aux champs, et là les vouloir faire combattre, le faisoit, et que si l'armée des François étoit à peu de nombre de gens estimée, si étoit-elle renforcée d'audacieux vouloirs et vertueux courages; car, sans faillir, toute la crème des gens de bien et la fleur de la chevalerie de France branloient sous ses éten-

dards; ainsi n'est le roi d'Espagne, avec toute sa grosse armée, assuré d'avoir de meilleur. Toutefois, le duc d'Albe, voyant marcher l'avant-garde des François contre lui, fit marcher aussi ses gens : et ainsi pensoient les François avoir la bataille, et, pour donner sur les ailes et croiser sur leurs ennemis, messire François de Rochechouart, sénéchal de Toulouse, prit soixante ou quatre-vingts hommes d'armes et cinq cents chevau-légers, et se mit en marche, tirant à quartier sur le côté des gens du duc d'Albe, lequel, voyant l'arroi des François en point de bonne ordonnance et en propos délibéré de combattre, s'arrêta sur le cul avec tous ses gens. L'avant-garde françoise se joignit avec les Allemands et les escarmoucheurs françois, et là, tous en ordre, et la lance sur la cuisse, et la pique au poing, présentèrent la bataille à toute l'armée d'Espagne, et en cette manière tous en bataille demeurèrent plus de deux grosses heures. Le roi d'Espagne, qui tout ce voyoit, fut émerveillé de la hardiesse des François : qui à l'une fois eut propos de les combattre pour abattre leur haut vouloir; à l'autre fois, non, doutant le malheur tomber sur lui.

Là avec lui étoit son confesseur, évêque de Valence, lequel avoit si belles affres, qu'il se fût voulu devant le grand autel de son église, et, pour doute de sa peau et de l'effusion du

sang humain, tira une croix de son étui, laquelle présenta au roi d'Espagne, en lui disant : « Sire, voici la représentation de celui Dieu qui, pour racheter le genre humain, voulut son sang en l'arbre de la croix répandre : en l'honneur de sa piteuse passion, ne veuillez permettre que aujourd'hui le sang des chrétiens, pour querelle des biens temporels, soit cruellement effus. Vous ne savez comment l'effet de la bataille se portera ; vous la pouvez commencer, mais au pouvoir de Dieu se finit, et à qui lui plaît donne la victoire. Vos ennemis sont en appétit délibéré de vous donner âpre combat ; vous êtes en pouvoir d'assembler avec eux pour hasarder au danger de fortune variable le prix de votre honneur et la somme de votre état ; pour ce, Sire, mettez provision de conseil au mieux de votre branlant affaire, car temps en est ores. » Le roi d'Espagne, oyant ces mots, fut délibéré de ne combattre, parquoi manda au duc d'Albe, qui volontiers eût combattu, qu'il se reviât pour cette heure, et que ainsi il le vouloit : dont lui et ses gens tournèrent le côté et s'en allèrent devers leur armée ; et ce fait, les François se retirèrent ; mais, avant ce, les gens de pied eurent la dépouille de ceux qui avoient été tués à l'escarmouche, et entre les morts trouvèrent Louis Chaincho, qui avoit été abattu par François de Maugiron et blessé moult ; et cuidant iceux

piétons qu'il fût mort, pour le vouloir chercher et prendre ce qu'il avoit, l'emportèrent hors de là, et le désarmèrent et mirent en chemise, puis lui trouvèrent dedans les doigts tout plein d'anneaux d'or, et, pour les avoir plus tôt, lui coupèrent les doigts et tirèrent iceux anneaux, puis le laissèrent comme mort, lequel, depuis, les Espagnols, en revisitant les morts, le trouvèrent où encore poussoit, parquoi l'emportèrent, et, comme j'ai su depuis, guérit tout sain, fors de ses doigts coupés. L'armée de France s'en alla ce jour au Lac, à trois lieues près de Narbonne, et là séjournèrent les François tout le dimanche, sans que plus des Espagnols fussent cherchés. Du Lac s'en allèrent à Narbonne, où tantôt que furent là, les Espagnols se mirent aux champs et coururent Locate, Phitoux, Sigen, La Palme et Le Lac, petites villes près de Saulces, lesquelles prirent, pillèrent et brûlèrent. Tantôt que l'armée de France fut à la retraite, le bâtard René de Savoie, voyant ladite armée hors le danger de ses ennemis, dit à ses capitaines et patrons de mer, que sans reproche de nuls s'en pouvoit bien aller, vu que les François étoient sûrement retirés, auquel appointement s'accordèrent tous, tant que chacun fit son appareil pour retourner ; si se mirent en mer, cuidant voguer vers Marseille. Or advint que tantôt après leur partement, le vent impétueux leur fut à l'en-

contre, tellement que le galion où étoit ledit bâtard, avec trois autres galions, par la tempête de vents déliés, donnèrent de proue en terre près d'un lieu nommé Serignan en Languedoc, sur la côte de Narbonne; et là eût été noyé ledit bâtard, ne fût un léger brigandin qui le sauva; les autres allèrent à fond, dont aucuns des hommes qui dedans étoient se sauvèrent sur les sables, et les autres furent noyés; trois des galères qui là étoient furent par l'orage contraintes soi abandonner en la côte d'Agde, et là donner fond à l'ancre, à la miséricorde de Dieu et au danger de fortune. La galère réale, où étoit Guyon Mordret et un gentilhomme de Savoie nommé Mondragon, prit la haute mer, et, malgré le pouls du vent, gagna la plage d'Aigues-Mortes, et après que le bon vent fut en saison, ceux qui s'étoient sauvés se rendirent à Marseille.

XIII.

D'une trève qui fut lors faite entre le roi et le roi d'Espagne, à la requête de don Frédéric d'Aragon, roi de Naples, étant lors détenu en France.

Le roi Frédéric d'Aragon, étant lors en France, comme j'ai dit dessus, voyant la guerre et dissension entre le roi et le roi d'Espagne, dommageuse à la chrétienté, et au

peuple des royaumes de France et d'Espagne contrarier, voulant sur ce trouver moyen de concorde et provision de paix, supplia lesdits princes que entre eux à sa prière et requête ne eût plus de dissension, vu que le défi de guerre dont ils usoient étoit un excès de si mortel poison envenimé, que sa force délioit l'amour des princes, diminuoit le nombre des chevaliers, appauvrissoit le peuple plantureux agâtoit les pays fertiles, dévastoit les nobles cités, les fortes places mettoit en ruines, violoit les vierges, profanoit les temples, répandoit le sang humain, désoloit les royaumes et détruisoit tout le monde; parquoi puisque par discordes toutes grandes choses s'anéantissent, celui roi don Frédéric pria, comme j'ai dit, le roi susdit de France et d'Espagne, que dorénavant amiable société et alliance confédérée eussent ensemble : à la requête duquel le traité de la paix fut mis en avant, tant, que lesdits princes prirent ensemble trève de paix et abstinence de guerre dès le quinzième jour du mois de novembre en l'an mil cinq cent trois jusques au quinzième jour du mois d'avril premier ensuivant; et jurèrent icelles trèves pour le roi et le roi d'Espagne, François d'Orléans, comte de Dunois, capitaine de l'armée de France en Roussillon, lequel fit le serment pour le roi, comme son procureur en cet affaire; et semblable-

ment don Frédéric de Toledo, duc d'Albe, marquis de Coria, capitaine de l'armée d'Espagne et procureur du roi d'Espagne, jura et promit la trêve, laquelle fut publiée partout, et sur ce, faits les articles qui s'ensuivent.

« Voyant, le sérénissime roi don Frédéric d'Aragon, tant de guerre et dissension entre le très-haut et très-puissant prince Louis, roi de France, duc de Milan, et les très-hauts et très-puissants prince et princesse don Ferrando et done Isabeau, roi et reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Séville et de Grenade; de laquelle guerre viennent grands maux et dommages à la chrétienté, et aux pauvres peuples et sujets de toutes les parts; a supplié auxdits roi et reine d'Espagne et roi de France, que, à sa requête et contemplation, voulsissent venir à quelque bon appointement de paix et concorde, et pour commencement de venir à bonne fin, à l'aide de Dieu, faire bonne trêve et abstinence de guerre, et lever l'offense d'une part et d'autre; lesquels roi et reine d'Espagne et roi de France, à la supplication dudit roi don Frédéric, ont été contents de faire ladite trêve en la forme et manière qui s'ensuit.

« Article fait et accordé entre très-hauts et très-puissants prince et princesse don Ferrando et done Isabeau, roi et reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Séville et de

Grenade, et très-haut et très-puissant prince Louis, roi de France, duc de Milan, et par lesdits roi et reine d'Espagne, et en leurs noms et par vertu du pouvoir et puissance que à don Frédéric de Toledo, duc d'Albe, marquis de Coria, capitaine-général, d'une part; et François d'Orléans, comte de Dunois, lieutenant et capitaine-général de très-haut et très-puissant prince ledit roi de France, et en son nom et par vertu du pouvoir et puissance qu'il a dudit roi de France, d'autre part:

« Premièrement. Est accordé, fermé et arrêté que, du quinzième jour de ce présent mois de novembre l'an mil cinq cent trois jusques au quinzième jour d'avril de l'an mil cinq cent quatre, qui seront cinq mois, sera faite trêve et abstinence de guerre par terre seulement, entre lesdits roi et reine d'Espagne, et tous leurs royaumes, pays, seigneuries, vassaux et sujets, d'une part; et ledit roi de France, ses royaumes, pays, seigneuries, vassaux et sujets, d'autre part; en telle façon que, durant lesdits cinq mois de trêve, ne se fera, ne pourra faire guerre d'un côté ne d'autre, en quelque manière que ce soit, à leurs royaumes ne à leurs sujets, ne prendre ne faire prendre cités, villes, places, ne autres choses quelconques, par force ne par emblée, ne prendre prisonniers, ne faire larcins, ne autres outrages de guerre; mais de

tous côtés vivront en paix, sans faire outrage ne offense, d'une part et d'autre, en nulle façon, et consentent lesdites deux parties que ladite trève ne touche en rien à la guerre de Naples, et que aux armées de la mer pourront faire guerre l'un et l'autre s'ils se trouvent hors des ports, et dedans lesdits ports seront à sûreté les uns avec les autres.

« *Item*, est accordé et consenti que lesdits roi et reine d'Espagne et ledit roi de France feront publier ladite trève et abstinence de guerre en la ville de Perpignan et en la cité de Narbonne, le quinzième jour de ce mois de novembre.

« *Item*, est accordé et consenti que incontinent que sera publiée ladite trève, ledit roi de France fera retirer son armée et tous ses gens hors des terres desdits roi et reine d'Espagne, sans y faire dommage; et pareillement incontinent lesdits roi et reine d'Espagne feront retirer leur armée et tous leurs gens hors des terres et seigneuries dudit roi de France, sans y faire dommage.

« *Item*, est accordé et consenti que toutes les places et châteaux qui auront été pris en Espagne ou en France en la présente guerre, seront, incontinent après ladite trève publiée, rendus et restitués, sans y faire dommage que celui qui est de présent, sans préjudice à cette présente trève.

« *Item*, est accordé et consenti que si ledit roi de France veut envoyer ambassadeurs devers lesdits roi et reine d'Espagne durant ladite trève, ils y pourront aller et venir sûrement, sans aucun danger de leurs personnes et biens, tant à aller, séjourner que retourner tant publiquement que secrètement; et pareillement, si lesdits roi et reine d'Espagne veulent envoyer ambassadeurs devers ledit roi de France durant ladite trève, ils y pourront aller et venir sans aucun dommage à leurs personnes et biens, tant à aller, séjourner, que retourtant publiquement que secrètement.

« *Item*, est accordé et consenti que lesdits roi et reine d'Espagne et ledit roi de France incontinent, en personnes, qu'ils ratifieront et affermeront la présente trève et capitulation dedans dix jours après ladite publication, qui sera faite auxdits Perpignan et Narbonne, et bailleront, d'une part et d'autre, dedans lesdits dix jours, leurs ratifications à Narbonne et à Perpignan, aux lieutenants et capitaines-généraux desdits rois, et chacune celle à qui il appartiendra. Pourtant, moi, François d'Orléans, comte de Dunois, lieutenant-général dudit roi de France, par vertu du pouvoir qu'il me donne, promets et jure, touchant les saintes évangiles de Dieu et la croix, et pour l'âme dudit roi de France, que ledit roi de France tiendra, gardera et accomplira,

et fera tenir, garder et accomplir toutes les choses écrites en cette présente capitulation, selon sa forme et teneur, ne viendra, ne fera venir à l'encontre desdites choses directement ne indirectement.

« Et semblablemeut, don Frédéric de Toledo, duc d'Albe, marquis de Coria, capitaine-général et procureur desdits roi et reine d'Espagne, monseigneur et maître et maîtresse, par vertu du pouvoir que je tiens de sa majesté et en son nom, promets et jure, en l'âme desdits roi et reine d'Espagne, mon maître et maîtresse, en notre Dieu seigneur Dieu et en la croix, et aux saintes évangiles de Dieu, où mis la main, corporellement touchées, que lesdits roi et reine d'Espagne, mon maître et maîtresse, tiendront, garderont et accompliront, et feront tenir, garder et accomplir toutes les choses écrites en cette présente capitulation, selon sa forme et teneur, ne viendront, ne feront venir à l'encontre desdites choses tant directement que indirectement.

« *Item*, ces présentes lettres seront faites, et doublées d'une même substance, et toutes deux signées des mains desdits deux lieutenants desdits roi et reine d'Espagne, et scellées de leurs scels; et celle dudit lieutenant dudit roi de France demourera ès mains dudit lieutenant desdits roi et reine d'Espagne, et celle

dudit lieutenant dudit roi de France, lesquelles ont été faites, fermées et accordées par moi dit duc d'Albe, au nom desdits roi et reine d'Espagne, au camp de Riberault, le onzième jour de novembre l'an 1503, et par moi comte de Dunois, au nom dudit roi de France, en la cité de Narbonne, ledit onzième jour de novembre, audit an 1583. »

Et durant ce traité, messire Louis de Maraffin, maître d'hôtel du roi, fut avec quelques autres François, parler au roi d'Espagne et voir son camp; lequel Maraffin vit et avisa tout par le roi d'Espagne même, qui ne vouloit point cacher sa puissance, mais lui fit tout montrer; et tant bien y regarda, que les noms de tous les capitaines espagnols et le nombre des hommes d'armes et gens de pied qui là étoient en apporta, et me le bailla par écrit; desquels capitaines étoient premièrement l'amiral de Castille, cent lances et deux cents genêts; le duc de Veges, deux cents lances et trois cents genêts; le duc de Calbonagaigne, deux cents lances et deux cents genêts; le duc de Cardonne, cent lances; le marquis de Stergavye, cent lances et cent genêts; don Alvaron de Luna, les deux cents gentilshommes de la reine d'Espagne; don Chaincho, cent lances; l'archevêque de Saragosse, deux cents lances; le comte de Castron, cinquante lances et cent genêts; le comte

d'Olive, cent lances; et plusieurs autres capitaines et grands seigneurs, dont le nombre seroit plutôt ennuyeux que fini : lequel avoit à ses montres cinquante étendards et en nombre deux milles lances, sept milles genétaires et trente mille hommes de pied. Ces trêves faites et publiées, les François s'en retournèrent à leurs garnisons, et les Espagnols, en leurs pays.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

NOTES.

Page 2. Louis de Montpensier, dont la mort est racontée au chapitre 13 de la troisième partie.

Page 3. Le marquisat de Ceva dépendait de la ville d'Asti; ce marquis se nommait Charles, et avait épousé une Grimaldi.

Page 6. Lumello ou Laumello, dans la Laumelline.

Ibidem. Raymond Perault, cardinal de Gurce, avait assisté aux cérémonies de l'enterrement de Charles VIII et du sacre de Louis XII.

Page 9. L'archevêque de Sens était Tristan de Salazar, qui accompagnait le roi dans toutes ses guerres et y paraissait en armes : voir le *Voyage de Gênes*, au troisième volume. — C'est Aymar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, conseiller et chambellan du roi. — Imbert de Batarnay, seigneur et baron du Bouchage en Dauphiné, fut en haute faveur à la cour de Louis XI, Charles VIII et Louis XII; ses correspondances avec ces rois remplissent plusieurs volumes de la collection manuscrite de Béthune.

Page 10. Un couvent de l'ordre des Bons-Hommes avait été fondé par Louis XI dans le parc de son château de Plessis-lès-Tours, afin d'y retenir l'ermite François du Paule, dit le saint homme de Calabre, que ce roi avait fait venir en France pour que les prières d'un Saint aidassent à sa guérison.

Ibidem. Jean de Poitiers était fils d'Aymar, seigneur de Saint-Vallier, et fut père de Diane de Poitiers.

Page 11. Cette île se nomme aujourd'hui Stromboli ou Strongoli.

Page 12. Ne faut-il pas lire Jaguot, famille de Bourgogne? Le même est appelé plus loin de *Jagu*.

Page 13. Milazzo. — Reggio, que le chroniqueur écrit Rhége, à cause du nom latin *Rhegium*.

Page 15. Les Génois sont toujours appelés, dans les auteurs des quinzième et seizième siècles, *Génevois*, par analogie avec le nom italien de leur ville, *Genova*.

Page 16. C'est sans doute le port de l'Orso, en Albanie.

Page 17. La Valona.

Ibidem. L'*Infant de Navarre* était Jacques, et non *James*, de Foix; V. Notes du premier volume, ainsi que pour les noms suivans. — C'est Charles de Bourbon, et non pas *Jacques*; cette erreur du chroniqueur est répétée ailleurs, et plus loin, page 43, le même Charles de Bourbon est appelé *Louis*, parce que Jean d'Auton le confondait avec son père Louis, bâtard de Bourbon, mort à cette époque; ce personnage est nommé seulement *le comte de Roussillon* (en Dauphiné) dans le premier volume, page 176. — Jacques de Coligny était seigneur de Châtillon. — Jacques Galiot, c'est Jacques Ricard, de Genouillac, dit *Galiot*, depuis maître de l'artillerie de France et grand-écuyer. Son surnom, qu'il hérita de son oncle, également maître de l'artillerie avant lui, dérivait sans doute de *galère* ou *galée*. Voir sa *Notice* dans Brantôme. — La célèbre maison de Garlande, qui a fourni plusieurs grands-officiers à la couronne de France, était éteinte; il faut lire néanmoins *Garlande* au lieu de *Garland*. — C'est peut-être plutôt d'Estagien.

Page 20. Antoine de Conflans, chevalier, frère puîné de Jean de Conflans, troisième du nom, fut lieutenant de la vénerie de France.

Page 22. Le cap San-Angelo, à la pointe orientale de la Morée, vis-à-vis de l'ancienne île de Cythère, Cérigo.

Ibid. Le port de Suda, appelé par les Italiens *Porto da Suda*.

Page 50. Jean Chapperon est tour à tour capitaine de terre et de mer; à la fin des Chroniques de Jean d'Auton, ses pirateries sont racontées en détail.

Page 65. La seigneurie de Blanquefort était dans la maison de Duras-Durfort; mais on ne trouve pas celui dont la mort est marquée ici. Faut-il lire Blancafort, ou bien Blanchefort en Limousin? — Jacques Cœur, ce célèbre et malheureux argentier de Charles VII, banni de France et dépouillé de ses richesses par un injuste procès, se réfugia en Chypre, et y fit une nouvelle fortune: c'est là qu'il mourut et fut enterré chez les carmes de Famagouste, dans l'église

qu'il leur avait fondée. Son arrêt fut cassé après sa mort et sa mémoire réhabilitée en France.

Page 65. Cap Malio.

Page 74. Leze, ou Lecce, ou Leccio, près d'Otrante.

Page 76. François d'Angoulême, duc de Valois, neveu du roi, n'avait alors que sept ans: il fut depuis François I^er^. —Anne de France, fille de Louis XI, dite la dame de Beaujeu. —La princesse de Tarente était Charlotte, fille de Frédéric de Naples, laquelle avait épousé le comte de Laval: tome I, page 214.

Ibidem. Ferrand, c'est Ferdinand, roi d'Espagne.—François de Bulleyden, précepteur du prince de Castille et archevêque de Besançon. Le *digne* semble avoir été le synonyme d'archevêque. — Frédéric, deuxième du nom, dit *le Sage*, comte palatin, quatrième fils de Philippe, premier du nom, dit l'*Ingénu*. — Christophe, marquis de Bade, à qui Maximilien donna le duché de Luxembourg. — Engilbert, comte de Nassau et de Vienne, lieutenant-général de l'archiduc. — Henri de Berghes, archevêque de Cambray. — Est-ce Jean de Berghes, deuxième du nom, seigneur de Cohen? — Ne faut-il pas lire *Pontaillier* en Bourgogne, et ne serait-ce pas Claude de Pontaillier, seigneur de Talmey?

Page 77. Ce n'est pas *Antoine*, mais Guillaume Paléologue, huitième du nom, fils de Boniface V, marquis de Montferrat.

Page 79. Port de la Spetia. — Fusdenuovo. — *Frezan*, est-ce Fivizzano ou Fanano? —Parenzo. —Saint-André de Rovigno en Istrie. —Albe, c'est Albona. — Segna, Seng ou Segni. —Beregh, ou bien Bergas. — Modrus. Le chroniqueur a tellement défiguré ici les noms de lieux, qu'on ne peut les indiquer avec certitude, d'autant plus qu'ils ne sont pas rangés selon leur position géographique: on retrouve Bach, autrefois *Bachonna*; Scepuzie pour *Camprouze*; Jaysza pour *Zacque*; Helliar pour *Hélyas*; Somogy; Kis pour *Quehis*. — Corrigez ainsi: *à Patien*, *à Albe Régale*; *Pasthiens* était le nom du comté de Pest; *Albe Régale*, c'est Albe-Royale ou Stuhl-Weissembourg. — Zagrab.

Page 80. *Teton* doit être Tolna. — Godefroy a changé *Cé-*

rémye en *Vesprinie;* mais *Cerémye*, que porte le manuscrit, doit s'entendre plutôt de *Sirmich*, en latin *Sirmiensis*, ville épiscopale comme *Vesprin*.

Page 80. Jean d'Albret, sire d'Orval et baron de l'Esparre, fils d'Arnaud-Amaujeu d'Albret, fut la tige des seigneurs d'Orval.

Page 84. Le couvent des Jacobins était en haut de la rue Saint-Jacques, sur l'emplacement de la rue des Grès.

Ibidem. L'évêque d'Autun se nommait Jean Baillet; l'évêque de Castel-a-Mare, au royaume de Naples, était sans doute Antoine Flores, que les Registres du Parlement intitulent par erreur évêque de *Castellenaud*.

Page 86. Cet Olivier Maillard est le célèbre prédicateur de Saint-Jean-en-Grève, dont les sermons latins entremêlés de phrases en langue vulgaire ont été imprimés au seizième siècle.

Page 87. C'est Jacques d'Estouteville, de la branche de Torcy, prevôt de Paris depuis vingt-trois ans, après son frère Robert d'Estouteville.

Page 91. Il est nommé Jacques Dautrui dans l'inscription qui était gravée sur une table de pierre dans le couvent des Cordeliers, en mémoire de cette réforme. V. les *Antiquités de Paris*, par Dubreul.

Page 93. C'est Jean Raulin, fameux professeur en théologie; ses sermons, qui rivalisaient avec ceux d'Olivier Maillard, furent imprimés avec ses œuvres morales.

Page 103. *La révolution du cours de l'an* 1501, c'est-à-dire le 27 mars 1502, l'année commençant à Pâques.

Page 108. René, bâtard de Savoie, fils de Philippe, duc de Savoie, s'allia depuis avec les premières maisons de France et laissa une grande postérité.

Page 110. Au lieu de Pierre Dos, ne faut-il pas lire Pierre d'O, ou d'Eaux, ou d'Aux, ou d'Auze? Le bailliage de la Montagne était en Bourgogne. — Jean de Durfort, seigneur de Duras, de Blanquefort et de Villandrau.

Page 113. Venosa. — Aversa; Sessa; Mataloni; Venafro.

Page 114. Troja; Ortona a Mare; Gierace; *Condiane*: c'est Condojanne, petit village voisin qui semble avoir été un faubourg de Gierace : de là le nom de *Girace - Condiane;* La Roccella; Seminara; San Martino; Rossano.—Trani; Canosa; Andria; Ruvo; Manfredonia; Castellana; Biseglia; Minervino; La Cerignola; San Bartolomeo de *Gors;* peut-être faut-il séparer ce nom de ville en deux et lire *Tors : Torraca;* Melfi; Monte Peloso; Castel del Monte; Monte Scaglioso.

Page 116. Michel Ris ou Ritius, Napolitain, célèbre jurisconsulte que Louis XII avait attaché au grand-conseil, et qui devint conseiller au parlement de Paris : on le nommait l'*Avocat de Naples;* il a composé des histoires en latin.

Ibidem. Atella.

Page 117. Il est souvent parlé du seigneur de Bellabre ou Belarbre dans les histoires de Bayard.

Page 120. C'est le fameux marquis de Pescaire qui joua un si grand rôle dans les guerres d'Italie. Voyez sa vie dans Brantôme.

Page 122. Guarda.

Page 125. Ce Jean de Nicolaï fut depuis premier président de la chambre des comptes à Paris, et cette charge se conserva dans sa famille pendant quatre générations.

Page 127. Les histoires de Bayard racontent différemment, mais avec plus de détail, la querelle du bon chevalier avec Sotomayor.

Page 129. Ce capitaine se nommait Geoffroy Cuyrat: le *Familh* était un surnom. — Est-ce Gaspard de Colligny, seigneur de Fromente?

Page 133. Don Ferdinand, duc de Calabre, fils aîné du roi de Naples Frédéric III et d'Isabelle-Éléonore de Baulx.

Page 134. Claude de Grinian, appelé de Grigny parce qu'il descendait de la famille de Jacques de Grigny, vaillant chevalier de Philippe de Bourgogne : Duhaillan en parle amplement dans son *Hist. de France*, t. II, in-fol., p. 219.

Page 135. *Diaoulle*, est-ce Olivola ou Salzola?

Page 136. Le seigneur de Chandée ne se nommait-il pas Chandio plutôt que Chandenier, puisque les seigneurs de Chandenier étaient alors François et Christophe de Rochechouart qui ne moururent pas à Cérignoles comme le seigneur de Chandée?

Page 137. Don Diégo Hurtado de Mendoza, troisième du nom, duc de l'Infantado et marquis de Santillana. — C'est de Paz.

Page 140. Sans doute Citella ou bien Ischitella. — Foggia.

Page 144. François Daillon était fils cadet de Jean Daillon, seigneur du Lude, favori de Louis XI. — Il faut lire *Constance* au lieu de *Coustance*. — Le capitaine Esprit se nommait de Montauban ou bien était de cette ville.

Page 145. L'Incoronata.

Page 146. On écrit aussi Touyouse. — C'est peut-être François de Béarn, baron de Miossans, descendant du bâtard d'un comte de Foix.

Page 149. Don Pédro de Peralta, ancien connétable de Castille. — C'est le fameux stratégiste Pierre de Navarre, qui passa depuis au service de France.

Page 154. Cornon était une baronnie en Auvergne. — Luc le Groing, fils de Helyon le Groing, grand-maître de l'artillerie de France, était un des cent gentilshommes de la maison du roi.

Page 167. Ce ne peut être François de la Trémoille, qui n'avait alors que quelques mois ; mais le seigneur de Mauléon se nommait Jacques et était frère de Louis de la Trémoille, premier chambellan du roi.

Page 168. Pierre de Bellefourière ou Belleforrière, seigneur de Thun, Saint-Martin, et de Beaumanoir en Cambrésis, d'une ancienne et illustre famille.

Page 179. C'est Guillaume et non *Antoine*, marquis de Montferrat.

Page 184. C'est Jean-Louis de Fiesque, *Fisco* en italien, et *Flisco* dans les écrivains français. Le *comte de Gênes* doit signifier le doge.

Page 188. Le vidame de Chartres était Jacques de Vendôme, prince de Chabanais, grand-maître des eaux et forêts de France et de Bretagne. — Guillaume de la Marck, seigneur d'Aigremont et de Montbazon, second fils de Guillaume de la Marck, dit le *Sanglier des Ardennes*.

Page 189. Antoine Trivulce, créé cardinal par Paul IV, frère aîné du seigneur Jean-Jacques.

Page 190. Le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens était Jules de la Rovère, depuis pape sous le nom de Jules II. — Frédéric, cardinal de Saint-Severin, était frère de Galéas de Saint-Severin, grand-écuyer de France. — Amaujeu, cardinal d'Albret, était fils d'Alain d'Albret, frère du roi de Navarre et beau-frère de César Borgia.

Page 192. Galéas-Marie Sforce, fils de François Sforce, duc de Milan, assassiné le 26 décembre 1476.

Page 195. Le chancelier de Milan était Étienne et non Jean Poncher : il fut depuis évêque de Paris. Jean d'Auton le confond ici avec son père, qui était trésorier des guerres en ce temps-là.

Page 199. Brandelys de Champagne, fils de Pierre, sire de Champagne, était seigneur de Bazoges et de la Suze, conseiller-chambellan du roi, et il servit avec distinction dans toutes les guerres de Louis XI et Charles VIII.

Page 200. Le nom de *Pallavicino* se traduisait par Palvoisin ou Palvezin ou Palvicin.

Page 207. Guyon Le Roy, seigneur du Chillou, conseiller et chambellan du roi, vice-amiral de France, capitaine du château de Gênes.

Page 210. Besagno; Rapalo.

Page 211. Bosia; Castagno; Buzzala; San Pietro d'Arena.

Page 214. Lucas Spinola était le mari de Thomassine *Espinolle*, dame intendio du roi. Voyez la relation de ce voyage écrite en latin par *Benedictus Portuensis* (Benoît du Port).

Page 217. Tristan de Salazar, archevêque de Sens; Jean Ferrier, archevêque d'Arles; Renaud de Prie, évêque de Bayeux. V. *Gall. Christ.* — C'est Louis de Bourbon, premier du nom, prince de La Roche-sur-Yon, second fils du comte Jean de Vendôme ; plutôt que Louis, bâtard de Vendôme, évêque d'Avranches.

Page 220. La *rivière du Levant de Gênes*, c'est la côte orientale : Porto-Fino; Golfo Rapalo; Porto de Sestri; Porto-Venere; Porto della Spetia.

Page 226. Le mot *Failles*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, signifie des branches d'arbres, du bas latin *Faia*.

Page 227. *Graal* signifie au propre un vaisseau de terre ; mais

ce mot ne s'appliquait plus qu'au vase contenant du sang de Jésus-Christ, et par allégorie au plat de la Cène ; il y a un vieux roman du *Saint-Graal*.

Page 233. *Mirrée*, c'est Myre en Lycie.

Page 238. François-Marie de la Rovère, neveu du cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens depuis Jules II. — Antoine Marie de Saint-Severin, seigneur de Gualfinace, frère aîné de Galéas.

Page 240. Pontedecimo.

Ibidem. Voyez sur ces assassinats la Vie de Borgia par Tomasi. *Caille*, c'est Cagli ; *Miguel*, c'est Michelotto ; Oliverotto da Fermo ; Vitellozzo ; Astor, jeune enfant, souverain de Faenza.

Page 242. Le bourg *Duisant* se nomme aujourd'hui d'*Oysans*.

Page 243. Lisez *Lalonde*.

Page 248. La Motta di Burnazo.

Ibidem. Les *Galliègues* sont les Galliciens ou Gallègues, de l'espagnol *Gallegos*.

Page 250. Jean d'Auton confond le duc *Charles* d'Alençon, alors vivant, avec son père *René*, mort en 1492. — Gaston de Foix, depuis duc de Nemours, neveu de Louis XII. — Ce ne peut être Louis de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, auteur de la seconde branche de Montpensier : il faut lire sans doute *Charles* de Bourbon, qui avait succédé à son frère Louis, comte de Montpensier, mort à Naples, et qui n'était pas encore duc de Bourbon.

Ibidem. Ce *comte de Chimay* doit être Charles de Croï, créé *prince* de Chimay, en 1486, par Maximilien.

Page 252. Ruvo. — Terlizzi.

Page 260. Voyez, dans les histoires de Bayard, ce combat de treize contre treize, et non de onze contre onze.

Page 261. *Clermont* est sans doute le *brave Montoison*, Philibert de Clermont, quoique les historiens espagnols le nomment Antoine de Clermont, baron de Montoison, frère cadet du précédent. — Jacques de Montdragon. — D'autres écrivent, au lieu de Bouvant ou plutôt Bouvans, Aymon de Salvaing, seigneur de Boissieu.

Page 263. C'est apparemment Gonzales d'Arevalo.

Page 280. Guicciardin, qui donne les noms des treize Italiens, ne cite parmi eux ni un *Padacode*, ni un *Mormie*.

Page 284. Modugno.

Page 290. Il faut plutôt lire de Coudray ou de Couldroy.

Page 299. Monte-San-Angelo.

Page 303. San-Severo.

Page 304. Voyez sur le duc de Trajeto, le duc de Soria et autres, les *Généalogies d'Italie* par Imloff.

Page 307. Ce livre finit le 15 avril 1503, dernier jour de l'année 1502, selon l'ancienne manière de compter.

Page 310. Porto Carrero, seigneur de Palma.

Page 311. San Giorgio. — San Martino. — Terra-Nova.

Page 312. Rosarno.

Page 315. Troyen *Papecoulde* n'est sans doute pas le même que Hector *Papacode* dont il est parlé page 280.

Ibidem. *Gioia*.

Page 317. Il faut lire sans doute Rosarno au lieu de *Presane*. — Mileto. — La Rocca d'Angitola.

Page 319. Marsano ; Rossano ; Sessa ; San-Severino ; Saracina ; *Longuebocque*, peut-être Rocca-Imperiale ; La Scalea.

Page 336. Guérin de Narbonne, seigneur de Salelles, et non *Salers*, était troisième fils du baron de Talairan, Jean de Narbonne. La famille des Talleyrand, ou Tallerand, ou Talairan, était renommée depuis le XII[e] siècle.

Page 339. Il faut lire plutôt seigneur de la Rote ; la famille de la Rota était napolitaine.

Page 341. On ne saurait dire la signification de *frades*. Est-ce un nom de lieu qui n'existe plus? Faut-il lire plutôt *fraites*, cours d'eau, canaux, ports? Le copiste a-t-il écrit *aux frades* au lieu de *aux fers*?

Ibidem. *Pierre de Velours* est appelé dans les titres : *de Velor, seigneur de La Chapelle-Belouin*.

Page 342. On ne trouve pas ce *Joachim de Villars* dans les généalogies : il est possible que ce soit Joachim de *Velor*, père de Pierre de Velours. — Marc le Groing, vicomte de La Mothe-au-Groing, troisième fils de Hélyon le Groing, maî-

tre de l'artillerie de France. C'est Jean de Monthrieux, seigneur de Thury. — Antoine du Lau était sans doute fils d'Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau, grand-chambellan et grand-échanson de Louis XI. — Jean de Casenove, dit *Coulon*, qui fut vice-amiral de mer après son père Guillaume.

Page 343. La Stella.

Page 344. Acerenza; Oppio; Casal-Nuovo; Grassano.

Page 351. Porto Ercole.

Ibidem. Jean Jourdain des Ursins. — Louis de Villeneuve, prince d'Avellino, seigneur de Trans, en Provence.

Page 355. Mola.

Ibidem. Casenove était appelé souvent Jean Coulon.

Page 356. Aymery d'Amboise, frère aîné du cardinal d'Amboise.

Page 358. Louis, cardinal d'Aragon, fils naturel de Ferdinand I[er], roi d'Aragon et de Sicile.

Ibidem. *Roussillon* doit être Rosella, en latin *Rusellæ* ou *Rosselium*.

Page 359. Bracciano.

Ibidem. Le cardinal de Ferrare était archevêque de Milan. — On criait *Rouen* parce que Georges d'Amboise était archevêque de cette ville et qu'on le nommait le *cardinal de Rouen*.

Page 361. Saulces, aujourd'hui *Salses*.

Page 362. Azay en Touraine. — *Cloué* plutôt que *Cloue*. — Au lieu de *Lemes*, lisez *Levis* : c'est Jean de Levis, cinquième du nom. — Jean, troisième du nom, vingt-cinquième comte d'*Estrac* ou Astarac. — Le seigneur de Bonneval était Jacques, bâtard de Vendôme, fils de Jean II, comte de Vendôme. — Odet plutôt que *Audet*. — Robert Pottin, cadet de Sologne, seigneur du Chesne. — C'est le vieux duc Pierre de Bourbon. — Beaujeu. — La seigneurie de Duretal en Anjou était alors dans la famille de la Jaille. — Il vaut mieux lire *Froissy*. — Louis d'Orléans, marquis de Rothelin, frère cadet du comte de Dunois, général en chef. — Georges, troisième fils de Galhart de Durfort, fut surnommé *le cadet de Duras, à la grand'barbe*. — La seigneurie de Cardillac en Quercy s'appelait indifféremment *Cardaillac*, *Cardeillac*, etc.

— Le *seigneur d'Estrac* doit être Gaston de Foix, troisième du nom, comte de Candale et de Benauges, captal de Buch, qui avait épousé Marthe, fille aînée et héritière du comte d'Astarac. — Peut-être est-ce d'*Aubiac* au lieu de *Cobyrac*. — Ne faut-il pas lire seigneur d'*Espanez*, ou d'*Espagnet*, ou même d'*Espinay?* — C'est Jean du Puy-Montbrun, seigneur du Coudray-Monin en Dauphiné, chambellan du roi. — Est-ce *Saint-Fargeau?* cette seigneurie avait été donnée en dot à René d'Anjou, seigneur de Maizières, comte de Dammartin, qui épousa Antoine de Chabannes. Est-ce *Saint-Fériol*, seigneurie de Languedoc?

Page 363. François *Sanchez* probablement.

Page 365. Cap de la Frangui. — Leucata.

Page 368. René de Brosse, dit de Bretagne, seigneur de *Pointièvre* ou *Penthièvre* du vivant de son père Jean de Brosse, troisième du nom.

Page 373. *Audet*, c'est Odet d'Aydie. — C'est plutôt Jean de la Faye.

Page 375. *Camicaus* ou *Camican* était le surnom de ce gentilhomme dont il est parlé dans l'*Histoire de Bayard*.

Page 376. Jacqueau ou Jucqueau, ou Jacquot.

Page 377. La famille de Maraffin était de Noyon : ce Louis fut le premier du nom, seigneur de Notz et de Vueil. — C'est Louis de Halwin, seigneur de Piennes, attaché au service de la France par Louis XI, dont il fut le conseiller favori. — Henri de Neufchâtel, seigneur de Mont-Rond, du Châtelet, de Blamont, fils aîné de Thibaut, huitième du nom, seigneur de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne.

Page 379. Ce *bailli* de Saulx doit être Henri de Saulx, chevalier, frère puîné de Claude de Saulx, seigneur de Bere et de Ventoux.

Page 382. Gabriel de la Fare, seigneur et baron de Montclar. — Ce serait plutôt Jean que *Louis* de Créquy : car on ne trouve du nom de Louis qu'un prévôt et archidiacre de Sainte-Croix de Liège : mais il y avait alors Jean, septième du nom, seigneur de Créquy, et ses frères Antoine et Philippe. — Raymond de Castelpers en Rouergue. — Plutôt *Saint-Mesmin*. — Jean de Beaupoil, seigneur de Saint-Aulaire, de Mausac,

de Gironde en Poitou, etc., était de la compagnie d'armes du duc de Bourbon. — Est-ce Olivier d'Espinay, seigneur châtelain d'Espinay et des Hayes, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi? — La seigneurie de La Roche-Baron était en Forez. — Probablement Antoine de La Fayette, seigneur de Pontgibault en Auvergne, qui fut depuis grand-maître de l'artillerie. — Cordebœuf, ancienne noblesse d'Auvergne. — Sans doute Antoine de Châteauneuf-de-Randan, qui fut capitaine de cinquante hommes d'armes. — *Vernet* est peut-être le même que *Montagnard* cité plus haut, lequel était de la famille *du Vernet*, de Beaulieu en Auvergne. — *Morillon* pourrait être Claude de Montmorillon, écuyer, seigneur d'Essanlay en Bourgogne. — Le comte de Roussillon était *Charles* et non *Jacques* de Bourbon. — C'est sans doute Louis de Bourbon, bâtard de Liège, fils de Louis de Bourbon, évêque de Liège. — Jean de Rohan, seigneur de Landal et de Coiron-sur-Loire, grand-maître de Bretagne, fils de Louis de Rohan, deuxième du nom.

Page 384. La seigneurie de Lescures était en Languedoc, près d'Alby. Mais n'est-ce pas *Lescut* en Anjou ou *Lescun*, nom du cadet de Foix? — Antoine de Barbançois fut l'auteur de la branche de Charon. — Il faut lire plutôt *Maunoury*. — N'est-ce pas *Serans* plutôt que *Cerance?*

Page 391. Sigean.

Page 392. Ce traité original ne se trouve pas dans Léonard ni dans les recueils manuscrits de Dupuy et de Fontanieu.

Page 399. Garcilasso de la Vega. — San-Ergavia, à moins que ce ne soit Ségovie. — Alvaro de Luna. — Don Hugues de Cardone, tué à Gaëte la même année. — *Castron* pour Castro.

Page 400. *Olive* pour Oliva. — Don Alphonse, bâtard d'Aragon, archevêque de Saragosse, fils du roi Ferdinand V *le Catholique*.

FIN DES NOTES.

COLUMBIA UNIVERSITY
0032213786

VOLUME 3

944.027 Au8
3

Columbia University
in the City of New York
Library

Bought from the
F. A. Schermerhorn
Fund
1899

CHRONIQUES,

MÉMOIRES ET DOCUMENS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

Seizième siècle.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
Rue de la Vieille-Monnaie, nº 12.

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARY

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON,

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ENTIER,

D'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi,

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES,

PAR

PAUL L. JACOB, BIBLIOPHILE.

Livres nouveaulx, livres vieilz et antiques.
ÉTIENNE DOLET.

TOME TROISIÈME.

PARIS.
SILVESTRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES BONS-ENFANS, Nº 30.

1835.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON.

SUITE

DE LA CINQUIÈME PARTIE.

XIV.

De la mort du bon duc Pierre de Bourbon, et de son obsèque funéral fait à Mâcon.

L'onzième jour du mois d'octobre, en l'an susdit, le bon duc Pierre de Bourbon mourut en sa ville de Moulins en Bourbonnois; et le dix-septième, dedans l'église des Jacobins de Mâcon, fit le roi faire ses funéraux obsèques, et là solemniser le divin service, très-dévotement. Tout le dedans et autour de la nef de l'église et du chœur étoit ceinture de drap de soie noir, semé des armes de Bourbon, et tout le circuit plein de cierges ardents, lesquels brûlèrent durant le service qui commença le seizième jour dudit mois d'octobre,

271557

COLUMBIA UNIVERSITY

aux Vigiles, et le lendemain, durant trois messes solemnelles dites par deux évêques et un cardinal, c'est à savoir : messire Hugues de Bauza, évêque d'Angoulême, maître René de Prye, évêque de Bayeux et maître de la chapelle du roi, et maître Guillaume Brissonnet, cardinal de Rheims, lequel dit la dernière, chantée par les chantres de la chapelle du roi, à grande solemnité, où étoit le roi présent. Au milieu du chœur de ladite église, étoit une chapelle funébreuse toute couverte de cierges ardents, et ceinturée d'un drap de velours noir, garni des écussons des armes de Bourbon ; et au-dessous, étoient, en robes de deuil couvertes de cottes d'armes, un roi d'armes et deux hérauts, c'est à savoir : Montjoie-Saint-Denis, Champagne, et un autre héraut d'Angleterre, venu avec un ambassadeur pour le roi d'Angleterre. A l'heure que la grand'messe fut prête à commencer, dedans le chœur de l'église entrèrent ceux qui portoient le deuil, et les ambassades qui pour lors étoient en cour; et premièrement, Antoine de Lorraine, duc de Calabre, en deuil, que messire Pierre de Rohan menoit; et après, Philippe de Clèves, évêque d'Autun, que conduisoit Antoine, marquis de Montferrat; le tiers étoit Gaston de Foix, que Barbazan de Foix menoit; le quart, Charles de Clèves, que messire Henri de Neufchâtel menoit; le quint,

messire Jean d'Albret, seigneur d'Orval, conduit par messire Louis d'Albuy, seigneur de Piennes; le sixième, messire Jean de Foix, seigneur de Lautrec, que messire Jean d'Amboise, seigneur de Bussy, menoit; lesquels se mirent tous sur les hauts siéges du chœur de l'église, au côté dextre. A senestre, vis-à-vis de ceux, étoient par ordre, premièrement, frère Mery d'Amboise, grand-maître de Rhodes; messire Guy de Rochefort, chancelier de France; Mathieu Bascler, ambassadeur d'Angleterre; Marcus Dandalus, ambassadeur de Venise; l'ambassade de Florence, et tout plein d'évêques; deux maîtres d'hôtel étoient au bas du chœur, lesquels alloient et venoient d'un côté à autre pour ordonner des choses qui à ce étoient requises.

A l'offertoire furent offrir, ceux qui faisoient le deuil, en même ordre qu'ai dit, lesquels offrirent chacun un grand cierge ardent; lesquels cierges reçut premièrement le roi d'armes Montjoie, étant au senestre côté de l'autel, et, après la réception, les bailla à un des maîtres d'hôtel du roi, qui étoit à main dextre, lequel les bailla à un frère jacobin étant auprès dudit autel.

Après que l'offrande fut faite, le sermon fut commencé par un docteur en théologie, de l'ordre des Carmes, nommé frère Laurent Bureau, évêque de Sisteron et confesseur du

roi, lequel commença en son thème : *Petre, amas me?* et, sur ce, suivit son propos, selon que le cas le requéroit en sens littéral, anagogie et allégorie, en déduisant la dignité de la puissance apostolique et la magnifique sanctification du très-glorieux clavier de paradis, saint Pierre, l'apôtre de Jésus-Christ; en élucidant aussi les œuvres vertueuses et royale généalogie du bon duc feu Pierre de Bourbon, lequel montra être directement descendu du glorieux saint Louis, jadis roi de France, et lequel saint Louis eut plusieurs fils et filles, entre autres un nommé Robert, duc de Bourbon; de celui Robert descendit Pierre de Bourbon; de Pierre de Bourbon, Louis; de Louis, Jean; de Jean, Charles; de Charles, Jean, frère dudit duc Pierre de Bourbon, lequel avoit épousé madame Anne de France, fille du roi Louis onzième. Et ainsi fut faite ladite funérale fête, pendant le temps que le roi étoit en sa ville de Mâcon. Maintes joyeuses nouvelletés et passe-temps furent là faits, et entre autres étoit un funambule, c'est-à-dire un chemineur dessus corde, de la nation d'Allemagne, nommé Georges Menustre, bien jeune homme, lequel fit attacher une grosse corde à mont, au plus haut de la grosse tour du château de Mâcon et aux fenêtres du clocher des Jacobins de ladite ville, où avoit de hauteur, depuis terre jusques à là, vingt-cinq

toises mesure, et depuis le château jusques audit clocher, deux cent cinquante pas; et, par là-dessus, deux soirs ensuivants, chemina; et, à la dernière fois, depuis la tour dudit château jusques dedans le clocher, où là-dessus, en la vue du roi et de plus de trente mille personnes, fit tout plein de gentillesses, comme basses-danses, sauts, gambades et morisques, et se pendit par les pieds et par les dents, avec un couvre-chef: qui fut une chose bien étrange à regarder et merveilleuse à ouïr; toutefois il fut vrai, si par prestigie la vue humaine ne fut enchantée. Une autre sauterelle de Florence étoit là, laquelle dansoit très-nouvellement avec hautes gambades et doubles soubresauts, et faisoit morisques légères, et étranges danses que je laisse pour rentrer au principal de ma matière.

XV.

Comment le cardinal de Seine fut fait pape, au moyen que maître Georges, cardinal d'Amboise, lui bailla treize voix qu'il avoit eues au conclave.

Le cardinal d'Amboise étant lors à Rome logé à la vice-chancellerie, comme avez ouï dessus, le cardinal Ascaigne, qui au roi avoit

promis de bien besogner, simuloit toujours, en paroles feintes et mots couverts, continuer propos, voire de bouche, mais d'effet besognoit pour le cardinal de Seine, grand orateur et ami du roi des Romains; et, pour lui vouloir faire son cas, s'endetta au banquier Dalbème et à un autre nommé Espannoche, desquels il eut plus de cent mille ducats pour acheter la voix du Saint-Esprit, si par grâce ne la pouvoit avoir. Or advint que, pour procéder de par Dieu à l'élection papale, trente-sept cardinaux furent assemblés; la messe du Saint-Esprit fut célébrée et le sermon fait, et, après ce, entrèrent cardinaux au conclave, où furent sept jours entiers sans pouvoir conclure, et ce durant, le cardinal de Bonivent cuida là mourir : car il étoit fort vieux et maladif. Après que sept jours eurent demeuré en conclave, et que chacun des cardinaux eurent des voix ce qu'ils purent, le cardinal de Seine, qui grand'partie en avoit de lui et d'autres qui au prochas du cardinal Ascaigne lui étoient promises, se tira devers le cardinal d'Amboise, qui en avoit treize, et, sans celles, ne pouvoit celui cardinal de Seine trouver ses clefs; toutefois, celui cardinal d'Amboise, voulant faire un pape pacifique et garder l'Église de schisme, lui donna ses voix; et, ce fait, lui promit celui de Seine de lui bailler la légation de France et de Bretagne, et faire son

neveu, l'évêque de Narbonne, cardinal : et ainsi fut pape ledit cardinal de Seine, et nommé pape Pie tiers. Ce fait, tantôt après tint le premier consistoire, où se baillèrent les légations et se firent les cardinaux; et là, pensoit le cardinal d'Amboise avoir la sienne et faire son neveu cardinal, comme lui avoit été promis; toutefois, de ce ne voulut rien octroyer le pape : car Ascaigne, qui couvertement haïssoit ledit d'Amboise, gouvernoit le pape au moyen de l'aide qu'il lui avoit faite; et voyant, celui cardinal d'Amboise, que pour cette fois étoit frustré de son intention, et la menée que faisoit le cardinal Ascaigne n'être avantageuse pour son profit ne bien sûre pour sa personne, se retira à un palais fort, où se tenoit le duc de Valentinois, et là attendit la fin de sa fortune, qui fut telle, que par plusieurs lui fut dit qu'il se donnât garde en ses affaires : car le pape, ce lui dit-on, le vouloit faire empoisonner, et tuer ses gens; et en ce temps, fut tué un des archers de sa garde, nommé Guillaume du Oulay, par les ruffiens de Rome. Parquoi ledit cardinal d'Amboise se tint sur ses gardes et demeura là longuement, comme je dirai, et avec ce, Dieu lui aida de tant, que le pape Pie, qui malement le vouloit traiter, ne véquit guères, ce qui lui fut moyen de sauvegarde de sûreté, et hasard d'heureuse chance, comme au rang sera dit.

XVI.

Comment l'armée de France, après l'élection du pape Pie, passa par les faubourgs de Rome, et s'en alla au Garillan.

Quatre jours après l'élection du pape Pie, le roi en sut les nouvelles : parquoi ne voulut que son armée, qui autour de Rome avoit demeuré plus de six semaines, y séjournât plus; aussi n'étoit-ce point pour l'avancement de son affaire, ne à la foule de ses ennemis : car ce pendant, les siens y perdoient temps, dépendoient leur argent, diminuoient leurs vivres, dissipoient leurs habillemens, éloignoient la belle saison et approchoient l'ennuyeux hiver; les autres gagnoient pays, faisoient provision de victuailles, renforçoient leur armée, occupoient les passages et fortifioient leurs places; toutefois, durant ce temps, leur vinrent six mille Suisses et trois mille Normands, qui les arrêtèrent quelque temps; et voyant le roi que temps se retardoit, voulut avancer son armée. Or, étoit lors messire Louis, seigneur de la Trimoille, toujours tant malade qu'on n'y espéroit nulle guérison, dont les gens d'armes avoient merveilleux regret : car c'étoit un chef pour la guerre, hardi, sage, prompt et heureux; et le roi, sachant que ainsi ma-

lade ne pouvoit à point conduire son armée, lui manda qu'il s'en retournât, et en son lieu mit Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue, et avec lui quatre capitaines principaux, françois, nommés : messire Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt; messire Jacques de Silly, bailli de Caen; messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon; et Jean Duplessis, autrement appelé Courcou, commissaire des gens d'armes de toute son armée; son ordonnance ainsi faite, manda qu'on marchât : ce qui fut fait. Moult ennuyoit à messire Louis de la Trimoille, que l'armée du roi ne pouvoit gouverner et conduire, comme celui qui de bien servir le roi avoit bonne envie; mais sa griève maladie qui toujours empiroit ne le voulut; toutefois, alors que l'armée voulut déloger pour tirer en avant, il se mit avec, dedans sa litière, et la conduisit une journée loin, où là prit congé des capitaines et gens d'armes, en leur recommandant l'affaire du roi, et les priant que, à son service, fussent si bons, que pour mourir ne fissent défaut qui leur honneur amoindrît. Et, ce dit, plusieurs François lui dirent adieu, les larmes aux yeux. L'armée se mit à chemin vers Rome, et lui au retour de France. Par les faubourgs de Notre-Dame-de-Populo de Rome passèrent les François, tous en armes et bien ordonnés. Les Romains, par sur

leurs murailles, les regardoient marcher. Le cardinal d'Amboise, avec plusieurs autres cardinaux, étoit lors dedans un jardin du feu cardinal Ursin, près du bourg de Populo, et grand nombre des seigneurs de la ville, lesquels regardèrent la passée des François, qui marchoient en bel ordre et à grand nombre; car, selon le dire de ceux qui là étoient, furent là plus de douze cents hommes d'armes, que François que Lombards et Italiens, bien dix mille hommes de pied, et d'artillerie neuf gros canons, deux grandes coulevrines, huit moyennes et dix faucons, sous la charge d'un nommé Jannot de Saman avec trente-six bons canonniers. Ainsi s'en alla l'armée des François, et marcha ce jour jusques à trois milles de Rome, où en la plaine se campèrent pour ce jour; de là s'en allèrent à une abbaye où la messe se chante en grec, et les religieux de là sont tous Grecs, et font leur hostie de pain levé, et carrée: car ainsi est la mode de Grèce. De celle abbaye furent à une ville nommée Vert-Menton, terre des Colonnois, que les Allemands voulurent piller; mais par les capitaines françois fut le bruit abattu, et la ville sauvée; et en ce lieu un François, nommé Louis de Combret, seigneur de Gibbanel, fit la montre des Suisses et Normands et autres gens de pied. Là étoit aussi un chevalier albanois, nommé

messire Mercure, très-gaillard homme, et moult adroit selon la mode de leur pays, lequel avec lui avoit cent Albanois, tous gens de trie pour le métier de la guerre. De cette ville de Vert-Menton tirèrent les François jusques à un fleuve au-dessous du mont Saint-Jean, cinq milles loin, lequel fleuve va droit à Ponte-Corbe, et court si très-tôt, que à guéer est moult dangereux; mais, pour le passer plus sûrement, aux gens de pied et d'artillerie, le bailli de Caen fit mettre là dedans les canons qu'ils avoient là tout de long et à deux rangs dedans cette rivière impétueuse, qui peu creuse étoit, mais roide à merveilles: aussi choit-elle des montagnes; qui lui avance le cours. Que que soit, iceux canons furent là assis et foncés par-dessus, en manière que toute l'autre artillerie et les gens de pied y passèrent tout sûrement, et les autres pièces qui étoient en l'eau furent à force de gens et de chevaux mises en terre sèche. Les gens de cheval passèrent à gué au-dessous de leur pont qui rompoit le cours de l'eau: encore alloit-elle si roide que, en passant, un archer du bailli de Dijon, nommé Fours, tomba lui et cheval en l'eau, qui soudainement emporta tout hors le pouvoir du secourir de ceux qui là étoient; dont fut celui noyé, homme et cheval. Après que tout fut passé, firent un logis à la campagne, et de là le marquis de Man-

toue, lieutenant du roi, envoya une trompette sommer Rocquesecque de se rendre en l'obéissance du roi, ce que ne voulut; mais les Espagnols qui dedans étoient et les vilains pendirent ladite trompette, et fermèrent leurs portes. Dont les François s'en allèrent loger au pied de la muraille et dedans des vignes qui à touchant de là étoient, et là commencèrent à battre la ville, et continuèrent six heures durant; cela fait, fut là donné un assaut par les Normands et Gascons, lesquels furent repoussés moult lourdement, et chassés de la brèche, tant que le seigneur de Normanville, leur capitaine, qui des derniers étoit demeuré à la retraite, fut environné des Espagnols et assailli; toutefois, si à point se défendit, qu'il échappa moyennant quelque secours que aucuns de ses gens lui donnèrent. Hors de la ville sortirent grand nombre d'Espagnols et autres, et se mirent par les vignes où les François étoient logés, dont iceux coureurs furent si mal arrivés que presque tous y demeurèrent; les autres furent menés battant jusques dedans leurs portes. La nuit ensuivant, Espagnols et gens de la ville, à grosse route, sortirent par les jardins et petits chemins obliques pour cuider trouver aucuns des François écartés; mais ceux furent pris au trébuchet : car messire Jacques de Silly et Bernard de Scénon avec cent cinquante hommes

d'armes s'en allèrent embûcher par les maisons du bourg qui étoient vides, et dehors de ville, en lieux secrets; tantôt furent Espagnols les uns au bord des vignes où étoient les François, les autres par chemins écartés, et les autres aux champs, cherchant leur proie; mais le bailli de Caen, qui leur avoit embûche apprêtée, sortit d'un côté sur eux, et tous ceux qui lui furent en vue passèrent par sous l'ombre de sa main et de ses gens, qui autant que en trouvèrent, autant en mirent à sac, et pas un ne leur échappa; car ils étoient tous à pied et en lieu de prise : Bernard de Scénon, avec cinq hommes d'armes des siens, desquels étoient Mathieu de Pinchault, Mathurin Gandeau, Dupré, Jean de Saint-Jean et deux autres, avec trois de ceux du bailli de Caen, rencontrèrent le long d'un bas chemin cent cinquante hommes de pied espagnols, au travers desquels donna celui de Scénon avec ses gens, tellement que plus de dix furent mis à l'envers; et, entre autres, un nommé Jean de Saint-Jean, François, rencontra un Espagnol sur le bord du haut d'un chemin et là lui donna de la lance tel choc, que tout au travers du corps lui mit, et envoya homme et lance du haut en bas. Les autres des Espagnols se mirent à la fuite; mais presque tous en fuyant furent tués. Somme, de tous ceux qui la nuit s'étoient mis hors la ville n'en retour-

na que bien peu. Le marquis de Mantoue et les autres capitaines de l'armée du roi, voyant que pour mettre là le siége et longuement demeurer n'étoit que retardement de leur emprise, délibérèrent marcher outre, pour combattre les ennemis, si aux champs les rencontroient, et pour ce que à Gayette avoit grand nombre de gens d'armes et force de gens de pied, mandèrent au marquis de Saluces et à messire Yves d'Alègre et aux autres capitaines françois qui là tenoient garnison, qu'ils se rendissent à l'armée du roi à Rocquesecque, ce qu'ils firent; dont furent tous ensemble délibérés de combattre les Espagnols, quelque part qu'ils fussent, et s'en allèrent de Rocquesecque à un lieu nommé Aquin, d'Aquin au pont de Corbe, où là se trouva Gonsales Ferrand avec toute sa puissance. Or pensoient les François qu'il leur voulsît donner la bataille; mais il ne faisoit que côtoyer l'armée, sans approcher de plus près que de la portée d'un canon; mais force escarmouches furent là faites et rencontres de coureurs. Après que celui Gonsales eut vu la manière des François, qui ne demandoient que le combat, et leur armée moult grosse, se retira sans leur vouloir autrement empêcher le passage. L'armée de France étant outre le pont, l'artillerie, qui, pour le temps gras qui jà de là avoit le cours, étoit demeurée, et ne pouvoit aisément tenir charroi,

s'arrêta près de celui pont pour à besoin la secourir, si les Espagnols eussent chargé dessus, et fut fait retourner messire Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt, avec vingt-cinq hommes d'armes et soixante estradiots albanois, sous un nommé messire Mercure; lesquels, ainsi que ladite artillerie approchoit et passoit le pont, étoient sur le derrière, qui tantôt eurent en vue bien trois cents chevau-légers d'Espagne, marchant vers eux; et, ce voyant, messire Mercure, Albanois, dit au seigneur de Sandricourt qu'il vouloit aller voir quels gens c'étoient, et que, pour les amuser, leur donneroit une escarmouche; auquel dit le seigneur de Sandricourt : « Allez et vous donnez garde de vous mettre trop avant en la fiance de mon secours; car vous voyez que je suis trop foible pour attendre leur puissance et supporter leur faix. » Pour ce ne s'arrêta celui Mercure; mais, comme j'ai su par un homme d'armes nommé Philippe Sechaust, Limosin, qui là avec le seigneur de Sandricourt étoit, celui Mercure, avec soixante Albanois des siens, adressa aux Espagnols, et sitôt que assez fut près d'eux, lui et tous ses gens donnèrent des éperons, et baissèrent leurs bannerolles en courant comme tempête, tellement que au travers de la foule d'iceux Espagnols s'entremêlèrent et percèrent; puis rechargèrent gaiement, et tant fi-

rent que, à la vue dudit seigneur de Sandricourt qui les regardoit besogner, les rompirent, et abattirent aucuns, et les autres chassèrent si loin, que pour ce jour plus ne retournèrent. Ne fut-ce pas bien droit donné sur les ennemis, et tout à point mis la main aux armes? Si fut; dont celui chevalier albanois doit avoir un lieu perpétuel au rang des gens de bien. Que fut-ce, après qu'il eut donné la chasse à ces gens, s'en revint avec tous les siens, et avec l'artillerie passèrent le pont de Corbe. Le capitaine Gonsales, pensant que les François voulussent aller passer au pas Saint-Germain, à toute son armée s'en y alla devant; toutefois l'armée de France ne fut par là, mais s'en alla à la rivière du Garillan pour la vouloir passer, et se logea sur le bord de la rivière, auprès d'un vieil palais fait à l'antique, nommé le palais Scipion, et là tout auprès sont tout plein de vieux arceaux, et dit-on que c'est œuvre virgilienne faite anciennement par art diabolique, et toute en une nuit, avec des arches qui vont de Rome à Naples, passant par là; et par lesdites arches, de Rome à Naples envoyoient huiles et vins, quand nécessité en étoit : que que soit, le capitaine Gonsales, voyant que les François n'alloient au pas Saint-Germain, mais vouloient ponter le Garillan et passer par là, se mit de l'autre côté avec son armée pour dé-

fendre le passage, et vint mettre son camp au droit de celui des François, la rivière entre eux et lui, et ses gens loin des François demi-mille ou environ; et à touchant de la rivière fit faire de nuit tranchées à force, et mit là des gens pour garder le pas aux François, lesquels furent là huit jours, où ce pendant un capitaine de mer françois, nommé Pregent de Bidoulx, entre la tour du port de Garillan et la marine, fit faire un pont de bateaux, et, sitôt qu'il fut fait, de plein midi, fut charrié jusques au droit du lieu où étoient les François; et là, premier que le vouloir mettre sur l'eau, un François, nommé messire Jean Chapperon, qui peu devant ce étoit venu de Calabre, où avoit été prisonnier aux Espagnols, fut transmis outre la rivière avec quinze ou vingt laquais, pour réveiller les Espagnols qui étoient sur le bord de la rivière aux tranchées, et là par bateaux s'en va lui et ses gens; et, lorsqu'il eut abordé, se met à terre, tout droit tirant aux tranchées, où commença à tâter avec sa demi-pique qu'il y avoit dedans. Lui et ses gens chargèrent à tour de bras sur les Espagnols, qui soudainement se mirent hors de leurs tranchées, et là se battirent à qui mieux mieux. Celui Chapperon étoit toujours des plus avant à la mêlée, et tant donnoit de coups de pique à ces gipponiers, qu'ils ne savoient remède d'eux sauver; toutefois se défendirent à toutes

mains; et eux, comme ceux qui trois fois plus de gens étoient que de François, commencèrent à prendre courage et outrer nos gens; dont ceux des nôtres qui à l'autre bord du fossé étoient, écrièrent les escarmoucheurs qu'ils se retirassent; mais messire Jean Chapperon ne vouloit déplacer, ains à coups immodérés chargeoit sans coups refraindre. Aucuns de ses gens se retirèrent, et presque tous l'un après l'autre, que encore tout seul soutenoit le combat, dont fut pressé à tous côtés, et tant approché, que un Espagnol sur lui rua un coup de rapière le long de sa pique, qui lui tomba sur la main senestre, tellement que les deux maîtres doigts lui fit voler à terre. Les François lui crioient qu'il se retirât, et que par folle hardiesse ne soutînt mortel dommage; toujours ruoit à coups forcenés, tant que là fut regardé de chacun et de tous prisé; finalement, quand il se vit de secours dénué, et affoibli de membres en se défendant au démesuré, approcha le bord, et là se mit dedans un bateau. Les Espagnols le suivirent jusques à l'entrée de l'eau, dont à coups d'artillerie furent sitôt délogés, que premier qu'ils eussent gagné leurs tranchées, plus de six furent rencontrés et abattus. Tout le long de la rivière du Garillan, entre Saint-Germain et Gayette, étoit l'armée des François, logée par les villes et bourgades de là

autour : dont la compagnie du marquis de Saluces étoit à un lieu nommé La Frète, la plus proche de Saint-Germain; ceux du chevalier de Louvain, à un mille près encontre la rivière; ceux du seigneur de la Trimoille, dont un nommé Pierre Dos, bailli de la Montagne, étoit lieutenant, et ceux du sire d'Albret, sous la charge du seigneur de Duras, étoient aussi sur la rivière, auprès d'un lieu nommé Castelfort; ceux de messire Rogier, baron de Béart, et ceux de la Fayette étoient le long du Garillan, à un mille loin l'un de l'autre; ceux du seigneur de Sandricourt étoient sur une montagne, un mille près de la rivière, et ceux du comte de Ligny à deux milles, et tous en approchant de Saint-Germain à Gayette. Ainsi pouvoient les Espagnols venir sur eux, que bientôt ne fussent assemblés. Tous les autres étoient aussi le long du Garillan, chacun en lieu avisé pour servir à besoin et se trouver aux coups. Au droit du pont, deçà et de là, étoient le marquis de Saluces, messire James de Foix; Jean Stuart, duc d'Albanie; messire Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt; messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon; messire Jacques de Silly, bailli de Caen; Jean Duplessis, dit Courcou, commissaire des gens d'armes; François Daillon; messire Jean Chapperon et presque tous les autres capitaines, avec les

Allemands du roi et deux mille autres hommes de pied, et messire Mercure à tout ses cent Albanois, et grand nombre d'autres gens d'armes lesquels gardoient celui passage.

XVII.

Comment les François firent un pont sur la rivière du Garillan, et passèrent outre malgré les Espagnols, qui vigoureusement le défendirent.

Après que les François eurent visité les tranchées des Espagnols, le pont fut mis sur l'eau du Garillan, et là tout à ferme attaché, et afin que quand les François le voudroient passer, les Espagnols ne pussent sans grande perte et outrageux dommage le défendre, toute l'artillerie avoient atitrée autour du pont, et embouchées leurs pièces droit à la venue des Espagnols. Ce fait, pour donner une alarme sur leurs tranchées, quinze hommes d'armes françois passèrent le pont, desquels étoient Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse; l'écuyer Morimont, Pierre de Bayard, lequel, pour y être des premiers, n'eut loisir de prendre d'autre harnois que, une grosse javeline au poing, un saie de velours gris sur son pourpoint. Aussi furent de ceux, le seigneur de Mallicorne; Ryou, des gentilshommes de la reine; le bâtard de Pons; un homme d'armes nommé Lorrière; un autre nommé Jannot de Payennes, de Gascogne; Rhodez, lieutenant du seigneur de la Crote, et quatre autres, desquels je n'ai su les noms; et eux ainsi passés, transmirent sur le bord des tranchées pour crier *France! France!* trois de ceux, c'est à savoir le seigneur de Mallicorne, et deux hommes d'armes de ceux du seigneur de Sandricourt, lesquels furent sur le bord desdites tranchées, où firent leurs cris, et chargèrent sur ceux qui dedans étoient, lesquels ne se firent appeler deux fois pour soi lever, mais tout à l'étourdie saillirent de leurs tranchées et se mirent les uns à fuir vers leur camp, et les autres soutinrent l'escarmouche en attendant leurs secours. Durant ce hutin, trois ou quatre cents François, tous à la file, passèrent le pont et donnèrent la charge sur les Espagnols, telle que, la longueur d'un jet de pierre outre le pont, aucuns des François les chassèrent, desquels étoient un nommé Ryou, le bâtard de Pons, et avec eux quelques autres, comme m'a été dit. Le capitaine Gonsales, qui à deux jets d'arc de là étoit avec tout son ost emparqué, sachant par les fuitifs des tranchées, que les François passoient la rivière, transmit là mille deux cents hommes de pied et trois cents que hommes d'armes que genétai-

res, auxquels dit que à ce besoin étoit métier de mettre tout en avant, et à peine de la mort n'étoit heure de reculer, disant: «Si les François qui plus avantageux sont que nous autres, passent, incontinent nous donneront la bataille, où nous pourrons perdre honneur, vies et pays; pour ce, mes amis, ne craignons à nous mettre à tous dangers pour obtenir victoire et acquérir honneur. » A ces paroles, se mirent les Espagnols à l'erre, et à deux côtés leurs gens de cheval d'un et leurs piétons d'autre, en manière comme pour vouloir enclore les François qui hors du pont étoient; dont aucuns écartés se serrèrent, les autres demeurèrent, et mêmement un nommé Ryou et quelques autres malavisés; tantôt eurent, les Espagnols, François approchés, et eux, comme pleins de cœur, tous en foule se vinrent jeter à la traverse, où firent armes excessives et prouesses incroyables: car à leur venue, plus de vingt bonnes pièces d'artillerie furent au travers d'eux tout à coup déchargées, dont dix, vingt, trente, quarante à la fois en emportoient, tant que là où les coups passoient, n'avoit que têtes, bras, jambes et corps démembrés. Ce fut merveille, car onc hommes ne firent plus hardiment que firent là les Espagnols, et si ne perdirent ordre ne vouloir pour l'horrible échec que sur eux se faisoit; mais jusques à joindre approchèrent les François, qui plus de

quatre cents étoient hors le pont, où combattirent main à main plus d'une grosse heure. Là sans faillir se trouvèrent plusieurs gens de bien françois, et entre autres que j'ai ouï là louer, fut un gentilhomme de Bretagne de ceux de la reine, nommé Ryou, lequel, avec quelques autres avoit suivi et chassé les Espagnols des tranchées, comme j'ai dit, et là à tous venants très-hardiment avec une javeline pour la barde, tint pied ferme, et d'aventure s'étoit tant hâté, que sans arme ne salade, la tête découverte, fors d'un chapeau, s'étoit trouvé aux coups; dont en faisant armes au possible, un Espagnol, qui des premiers l'avisa, lui jeta une javeline de droit jet, et icelui au-dessus du bord de sa cuirasse atteignit dedans la gorge, de quoi fut blessé grièvement; toutefois la javeline lui fut arrachée par un François étant là, lequel lui dit qu'il se retirât, ou qu'il l'abandonneroit, vu que trop écartés étoient de leurs gens; à quoi n'entendoit celui Ryou, mais se défendoit toujours à tour de bras, et donnoit coups démesurés; si fut finalement environné de tous côtés et pris par les Espagnols qui en l'emmenant eurent question de sa prise : les gens de cheval le vouloient avoir, et les piétons aussi, disant qu'ils n'avoient pris personne; somme, chacun le vouloit avoir, cuidant que ce fût un très-bon prisonnier; aussi étoit-il; mais à la parfin, au moyen de

leur question, ils le tuèrent sur-le-champ. Ses nobles faits font le vrai témoignage de la perte de sa mort. Celui François qui avec lui étoit, voyant que là n'étoit à bonne sûreté, se voulut ôter du chemin; mais entre lui et les François jà avoit telle foule d'Espagnols, qu'il ne savoit quel chemin prendre, ne ne pouvoit outrepasser. « Or, n'est-il rien, dit-il, qu'on ne fasse pour sauver sa vie! » Parquoi arracha la croix blanche qu'il portoit, et se mit au travers de la presse des Espagnols, tirant vers le pont; et feignant être du parti d'Espagne, commença à dire en langue espagnole : *Adelante! adelante!* qui est à dire : Devant! devant! et ainsi passa jusque sur le bord du pont, où main à main se faisoit le combat, et là trouva un capitaine espagnol avec deux enseignes autour de lui, et grand nombre d'Espagnols à sa queue, lequel avoit en main une grosse javeline d'Espagne, ruant coups à bras dépliés, et sitôt qu'il avisa celui François, il le prit par le bras, et le mit devant, qui guère n'y demeura, car avec sa bande se rallia et tint là pied ferme. Les Allemands du roi se montrèrent là si à point, que chacun faisoit louable rapport de leurs honorables œuvres, et mêmement se montrèrent, entre autres, Hans Grou, frère de Pètre Grou, bandoulier de ceux de la garde; aussi fit un qui lors étoit fourrier de leur bande. Ici ne veux mettre en silence les faits d'un François nommé Pierre de Bayard, duquel tant de fois j'ai commémoré le nom et décrit les gestes : car à cette affaire, fit une chose qui ne se doit taire, ce me semble; donc, pour en dire, celui de Bayard, à l'heure que les Espagnols commencèrent à assaillir le pont, étoit là au front, d'aventure désarmé, qui souvent ne lui advenoit, et comme chacun se mit sur le pont en armes, pour l'aller défendre des Espagnols qui à grand nombre l'assailloient, dit que sans lui ne se feroit le hutin; dont ainsi, comme il étoit en pourpoint, un saie de velours gris dessus, avec une javeline au poing, au front du combat, et sur le bord dudit pont où la grand'foule des Espagnols étoit, se mit, et là, comme si armé de toutes pièces eût été, aussi assurément donna, et soutint le combat, et fit merveilles d'armes; car ainsi comme j'ai su par aucuns des François et autres qui là étoient, un capitaine espagnol qui, avec deux enseignes, comme j'ai dit, assailloit le pont, eut ledit de Bayard en barbe, un nommé Mallicorne, et grosse route d'autres qui à tour de bras défendoient le pont : celui capitaine assailloit comme un lion, et souvent visoit à rencontrer celui de Bayard, pour ce que désarmé le voyoit; mais tant se savoit bien garantir, et si bien lui advint que onc n'eut plaie dont il laissât à combattre; et tant fit, que à la fois, ainsi que

ledit Espagnol leva le bras pour ruer un coup en le voyant découvert, sous l'aisselle, lui adressa là sa javeline; en sorte que plus d'un pied lui mit dedans le corps, dont chut à terre et mourut soudainement. Ses deux enseignes furent pareillement atterrées et mises à sac. Ainsi désarmé se montroit celui de Bayard; c'était bien chercher le dangereux péril pour un titre d'honneur rencontrer. Là se trouva un sien compagnon, nommé Pierre de Pocquière, seigneur de Bellabre, lequel en cet état le voyant, tout rudement lui dit qu'il s'ôtât de là, de par le diable, en le tirant à tous efforts; mais ce fut pour néant; car s'il avoit été des premiers à l'assaillir, des derniers voulut être à la retraite : ce qui fut, ne onc de là ne voulut démarcher jusque tout fût fait. Ainsi étoient nos gens sur le bord du pont et le long de la rivière, tous arrangés et en manière que leur artillerie ne pouvoit tirer sans les endommager, et ainsi que plusieurs qui étoient là m'ont dit, si, d'un lez hors le tirer de l'artillerie, se fussent serrés, leurs ennemis eussent été mortellement menés. Quoi plus? Les Espagnols de cheval chargèrent moult rudement sur les François qui étoient le long du bord de la rivière et en tuèrent aucuns, et entre autres un des cent Allemands du roi, lequel avoit ce jour dringué d'autant, et tout ivre s'étoit mis hors la foule de ses com-

pagnons, une hallebarde au poing; et là contre lui vint un homme d'armes espagnol, la lance sur la cuisse, et lorsqu'il fut prêt à baisser, mit la lance en arrêt, et donna à celui Allemand au travers de la gorge si rudement, que le tronçon lui demeura dedans, de quoi mourut sur-le-champ. Un autre Espagnol près de ladite rivière vint pareillement, et à lance baissée atteignit un homme d'armes françois nommé Lorrière, étant à pied, lequel fut choqué si lourdement, que à la renverse tomba dedans celle rivière, et tout armé qu'il étoit, se prit aux cordes où étoit attaché le pont, et à l'aide de ses compagnons, qui avec lances et piques le secoururent, se sauva; et ainsi se combattoient à toute outrance. Je ne me veux taire de la merveilleuse hardiesse d'iceux Espagnols; car ceux qui à cheval étoient, descendoient à pied, et à grands coups chargèrent tant sur nos gens, qu'ils les repoussèrent jusques à mi le pont, et là combattirent comme lions, et avec leurs épées tranchèrent aucunes des cordes où étoit le pont attaché, et n'eût été l'excessive résistance des François, ils eussent désattaché et rompu ledit pont. Que fut-ce? les François qui étoient deçà le pont à grosse armée, voyant les Espagnols outrer leurs compagnons, se mirent sur celui pont à grosse route pour repousser les Espagnols et leur donner la bataille; mais messire Jacques de

Silly et messire Louis de Hédouville, des chefs de l'armée, se mirent au-devant, l'épée au poing, et défendirent que homme des François, à la peine de la hart, n'allât outre, disant qu'il n'étoit heure de donner la bataille, vu que toute l'armée de France n'étoit là, mais dispersée en plusieurs garnisons, et aussi que la voie n'étoit assez ample pour passer si à coup toute l'armée; par quoi à la parfin les François se retirèrent, et les Espagnols à coups d'artillerie furent affolés et rechassés. Le capitaine Pregent de Bidoulx étoit lors en mer près de là, dont les battoit à la traverse de telle sorte, que c'étoit horreur à regarder. Somme, ils furent envoyés par les François, et le pont gagné, tant que la nuit ensuivant, messire Louis de Hédouville, Perrot de Payennes, et grand nombre de François qui là étoient, couchèrent delà le pont, et là se fortifièrent. En ce temps le marquis de Mantoue fut malade, tant que contraint fut de s'en retourner : dont Louis, marquis de Saluces, fut ordonné par le vouloir du roi chef de son armée. En ce temps mourut messire Gabriel d'Albret, seigneur d'Avannes, à Civita-Vecche, dont la perte fut pour le roi ennuyeuse, pour la noblesse dommageuse, des dames regrettée, et pleurée de plusieurs; car il étoit enrichi de bonnes mœurs, ennobli de prouesse, embelli de jeunesse, et aorné de vertus.

XVIII.

D'un hérétique qui, en ce même temps, fut brûlé à Paris.

En ce temps fut à Paris brûlé un hérétique, lequel, le jour de Saint-Louis dernier passé, un vendredi, ainsi que dedans la Sainte-Chapelle du Palais à Paris les cordeliers et jacobins étoient là pour célébrer le divin office et solenniser la fête du benoît saint, se trouva là celui abominable méchant, et là, ainsi que quelque prêtre voulut dire messe sur un petit autel à main dextre dedans ladite Sainte-Chapelle, se présenta pour lui aider, et se mit à genoux la tête découverte, contrefaisant le bon chrétien et dévot catholique; à laquelle messe assista et répondit très-dévotement par semblant; et quand ce vint à la consécration, il alluma un cierge et s'approcha du prêtre bien près au côté, comme si par grande dévotion eût voulu voir le saint-sacrement; et ainsi comme celui prêtre voulut lever la sainte hostie, celui hérétique la print et arracha violentement des mains du prêtre en disant ces paroles : « Et durera toujours cette folie! » Plusieurs gens de bien qui virent ce crime néfande, là accoururent, et le prinrent par les cheveux, et le voulurent aucuns tuer, en le

traînant depuis la chapelle jusques au bout des degrés du Palais; et là lui tomba l'hostie sacrée d'entre les mains, toute brisée, laquelle fut honorablement par les gens d'Église relevée et mise en calice, et le lieu où elle étoit chute, couvert de drap d'or et fermé, que des pieds homme ne touchât. Or fut mené ce misérable en prison, et là interrogé par les docteurs; lequel ne croyoit être de déité autre que Jupiter et Herculès, et nioit tous principes fors les naturels, et disoit que autre paradis n'auroient les sauvés, que les Champs-Élysées, et tout plein d'autres folies où n'avoit nul propos.

Longuement fut gardé pour voir si connoissance de son erroné propos lui viendroit, mais toujours persévéra en sa folle opinion; dont son procès lui fut fait, et lui brûlé tout vif comme desservi l'avoit.

XIX.

Comment le capitaine Louis d'Ars sortit de Venouse avec peu de gens, et prit la ville d'Andrie, Rouvre et Espinansolle, laquelle mit à sang; et comment plusieurs autres villes de la Pouille se rendirent à lui, comme Gensane, l'Etoile, Vapolle et la Velle, et là, par deux fois avec ses gens à peu de distance, défit les Espagnols, qui étoient grand' compagnie.

Dedans Venouse étoit lors le capitaine Louis d'Ars, qui sans séjour couroit pays et prenoit places; toutefois advint que les vivres lui commencèrent à être courts et à faillir à Venouse, où lui et ses gens tenoient garnison. Or s'étoient renforcés les Espagnols à grand'puissance, et mis dedans Barlette où étoit don Diego d'Arillano, leur capitaine, avec huit cents chevaux et six cents hommes de pied, lesquels empêchoient les vivres aux François, et tant, que le défaut de ce les contraignit sortir en pays. Dont le capitaine Louis d'Ars, qui aimoit mieux mourir honorablement aux champs à la poursuite des vivres, que languir de famine méchamment au-dedans d'une ville close, dit à ses gens : « Or çà, messeigneurs et amis, le défaut de vivres nous défend le long demeurer en cette ville de Venouse, et nous enseigne la

voie d'en avoir provision, ce qui est la force d'armes, sans laquelle mettre en prompte exécution et vigoureusement exercer, en demeurerons en ville dénués, et aux champs improvus; car nos ennemis par force les nous empêchent; mais la force faut par la force détourner, et la dureté du fer par fer amollir; parquoi les champs nous sont de saison pour en conquêter sur nos ennemis, et preux vouloir requis, pour à droit les assaillir et du tout leur pouvoir défaire. Or, faisons donc, par vertueux effort, que louange honorable et profitable gain puissions acquérir; soyons loyaux soudards au service du roi, et large nous sera au loyer de notre bien-fait. Quoi plus? mettons bon vouloir en œuvre, et de pouvoir obtiendrons. » Ce dit, les gens de celui bon capitaine lui promirent tous, que sous le tour de sa main emploieroient leurs forces, soumettroient leurs vouloirs et exploiteroient les armes. Dont se mit aux champs avec sa petite bande où étoient quatre cents hommes de pied allemands, gascons et normands, et trois cents chevaux albanois et françois, avec deux gros canons et une grande coulevrine nommée *madame de Forli*, que gouvernoient trois canonniers nommés, l'un Jean Lubin, natif d'Orléans; l'autre Jean de Gap, et l'autre Bertrainet; et ainsi s'en alla le capitaine Louis d'Ars devant

la cité d'Andrie, forte par assez. Toutefois, le jour qu'il partit de Venouse, lui et ses gens couchèrent une nuit dedans un bois à trois milles d'Andrie, et là toute nuit furent tourmentés, et eurent bien le mau-repos, car ils furent accompagnés d'épouvantable tonnerre, d'éclairs merveilleux, d'impétueux vents, et de pluie ennuyeuse qui ne leur cessa depuis le soir jusqu'au matin, qu'ils délogèrent et s'en allèrent assiéger Andrie devers la porte du côté de Barlette, et là commencèrent à décharger coups et rompre la muraille, tant qu'en moins de trois heures un portail qui là étoit, et grand pan de muraille, alla par terre: dont eux voulurent donner l'assaut; mais ce voyant, ceux de la ville eurent doute en leur affaire et parlamentèrent, tellement que à la parfin se rendirent à la volonté du capitaine Louis d'Ars, lequel entra avec tous ses gens, et pour ce que cette ville d'Andrie étoit des terres du comte de Ligny, son maître, ne voulut là souffrir faire aucune force: dedans y avoit des Espagnols et autres soudards, lesquels traita si bien, que, nonobstant qu'ils fussent à sa volonté, les laissa en aller, leurs bagues sauves, et outre, leur donna de l'argent. Ce ne fut pas à lui fait à ceux, comme par ci-devant avoient fait aux François, que nonobstant composition de bagues sauves faisoient mourir ou mettoient en galères; toutefois

ainsi savoit ses ennemis attraire et ses amis contenter (ce qui est une des plus rusées stratagêmes de guerre), et bien là-dedans séjourna, lui et ses gens, trois semaines ou environ. Le pain commença à amoindrir, dont délibéra aller à Biseilles, qu'autrefois avoit prise sur les Espagnols; mais elle s'étoit révoltée après la rencontre de Cérignoles. Que que soit, droit audit Biseilles, avec son train, s'en alla, près d'Andrie de douze milles ou entour : de quoi fut averti don Diego d'Arillano, Espagnol, et sut que, par défaut de vivres, il tenoit les champs; parquoi, lui étant à Barlette, dit qu'il lui couperoit chemin; dont assembla de sept à huit cents chevaux albanois et genétaires, et trois cents hommes de pied; et avec lui étoient le baron de Corrillane, le gouverneur de Tarente, un nommé frère Hyenard et un autre appelé messire Terdre, capitaine d'Albanois, et avec ceux se mit à la course, tant que sur les erres et en queue des François se trouva. Le capitaine Louis d'Ars, qui en pays avoit guets et découvreurs, sut tantôt que les Espagnols à grand'puissance le suivoient; dont se campa, et montra la barbe à ses ennemis; puis fit tourner son artillerie contre eux, lesquels marchoient à toute hâte, comme ceux qui sur les François pensoient faire grand déluge. A l'approcher, l'artillerie commença à décharger et donner au travers des Espagnols, tant que

plusieurs en eurent la volée ou le bond; mais pour ce ne reculèrent, car ils y alloient de droit fil, et approchèrent presque à joindre. Lors n'étoit heure de mettre la chose à refaire, mais promptement y remédier; à quoi se peut connoître le sens des chefs de guerre et aviser la constance des combatteurs : car au péril soudain se montre le sens prompt, ce que fit lors celui capitaine françois; et voyant qu'il falloit assembler aux Espagnols, commanda à ses canonniers que toujours tirassent au travers, jusque ses gens de cheval fussent mêlés avec eux; et ce faisoit-il pour donner ouverture à ceux qui donneroient dedans; et pour ce faire, mit à deux côtés ceux qui étoient à cheval, les François d'un et les Albanois d'autre, lesquels avisa bien de donner alors que l'artillerie feroit son exploit, en leur disant à visage riant : « Chargez, compagnons, chargez! Vos ennemis vous assaillent à grand effort : défendez-vous à puissance immodérée, et commencez le heurt, car le premier coup vaut deux, si à droit l'assenez et le donnez à force. » Là avoit cinq hommes d'armes françois tant assurés, que pour mourir n'eussent fait un faux pas : c'est à savoir Bernard de Saint-Soudain, des gentilshommes du roi; Gilbert de Chaux, Lyonnet du Breuil, Marc de Groing, Jean de Montieux, seigneur de Tary, qui conduisoient les gens de cheval. Le capi-

taine Louis d'Ars, lorsqu'il eut ordonné ses gens d'armes de cheval, et mise son artillerie en titre, s'en alla à ses gens de pied et au milieu des chevaucheurs, les mit lui avec eux pour les tenir en ordre. Tant fut qu'Espagnols à course de cheval vinrent pour joindre, l'artillerie leur alla au-devant, et fit passée telle que les François à cheval tous ensemble donnèrent au milieu, ainsi que leur avoit été dit, et passèrent à travers tellement qu'ils les déroutèrent et rompirent; et en cuidant recharger, iceux Espagnols tournèrent le dos et s'enfuirent. La chasse leur fut donnée plus de deux milles de pays, et les chemins jonchés d'abattus et de morts. Ceux qui eurent vites chevaux se sauvèrent; les mal-montés et piétons furent tous tués et pris; somme, tant furent les autres écartés, que les uns se rendirent à Barlette, les autres à Trane, terre de Saint-Marc, et les autres à Biseilles; lesquels dirent qu'ils avoient défait les François : parquoi leur ouvrirent les portes. Ce fait, le capitaine Louis d'Ars, cuidant prendre Biseilles, s'en alla devant, où jà étoient les Espagnols fuitifs, qui avoient dit que les François étoient tous morts et pris : parquoi ceux de Biseilles ne voulurent ouvrir aux François. Dont se retira le capitaine et ses gens, pour ce que jà étoit nuit, et se mirent dedans un collége de Saint-Francisque, et au matin s'en allèrent droit à Rouvre.

Jà s'étoient les Espagnols fuitifs presque tous ralliés, lesquels ainsi prirent le chemin de Rouvre pour eux loger là dedans; de quoi se douta le capitaine Louis d'Ars, et pour obvier à ce, y transmit cinquante chevaux devant pour gagner le logis, lesquels y furent premier que les Espagnols, et demandèrent ouverture à ceux de la ville, qui volontiers leur ouvrirent, pour le bon traitement que leurdit capitaine leur avoit autrefois fait, et aussi pour ce que la ville étoit des terres du comte de Ligny, maître dudit Louis d'Ars, lequel, avec tous ses gens d'armes, entra dedans, où tous ensemble se réfugièrent le temps de quinze jours; et ce pendant, les Espagnols eurent renfort de Galliègues et genétaires à grand nombre. Nuit et jour pensoit, celui capitaine Louis d'Ars, comment il pourroit échecquer ses ennemis et leur donner quelque venue : or dit-il à lui-même, qu'il se mettroit en peine de leur en bailler une bonne; et pour ce faire, sans se découvrir à nulli, comme celui qui étoit maître de sa pensée, et exempt du rapport des espies, fit semblant de vouloir aller à la Haute-More, terre du comte de Ligny : dont fit partir ses gens et son artillerie, et prendre le chemin où chacun pensoit qu'il voulût aller; et lorsque près d'un mille de pays eut fait, il commanda à un nommé Antoine du Lau et à un autre sien secrétaire, que

soudainement tournassent l'artillerie et le bagage dedans Rouvre, ce qu'ils firent; et lui avec tous ses gens tourna soudainement autre quartier, et ce fit-il pour frustrer les espies, de son intention, et tenir ses ennemis en déconnoissance de son emprise : dont s'en alla hâtivement vers Corastre où les Espagnols étoient, et près de là fit son embûche, puis envoya ses coureurs devant la ville pour attraire les compagnons en plaine; et tantôt que les coureurs furent en vue d'ennemis, genétaires et Galliègues à grand nombre sortirent hors, et commencèrent bien à point à charger sur eux et leur donner la chasse sans avoir doute de l'embûche, pensant qu'à la Haute-More fussent allés les François, comme par espies avoient été faussement embouchés. Or, allèrent-ils si avant, que les uns sur les autres commencèrent à ruer, et mêmement les gens de cheval que Bernard de Saint-Soudain, Jean de Montieux et Gilbert de Chaux menoient, comme à l'autre fois, lesquels donnèrent si très-rudement, que, au premier rencontrer, plus de trente hommes de cheval allèrent par terre; à deux autres recharges, furent les gens de cheval défaits, et s'enfuit don Diego d'Arillano à bride abattue avec quarante ou cinquante genétaires. Les Galliègues furent si bien secoux, que de trois cents qu'ils étoient avec leurs hauts bonnets, ne s'en alla pas

trente, que tous ne fussent tués ou pris; somme, comme j'ai su par aucuns de ceux qui là étoient, quatre cents genétaires et Galliègues furent là assommés ou emmenés. C'étoit bien à profit ensuivi le sort et à l'honneur continuée heureuse chance, si les capitaines du Garillan, dont j'ai parlé par ci-devant, eussent de cettui fait exemplaire. Le lis florit ores par tous les anglets des Itales, et la réputation des François courut par tous les climats du monde. Je n'en dirai plus, si n'est qu'à la bonne conduite du chef de guerre gît la sûreté des soudards et le salut des royaumes. Pour dire plus, après cette défaite d'Espagnols, les morts demeurèrent étendus, et les pris furent emmenés à Rouvre, où les François arrêtèrent deux jours; puis s'en allèrent à Castel de Mont, terre du comte de Ligny, et de là devant Espinansolle, ville du comte de More, ennemi du roi, laquelle assiégèrent et prirent d'assaut en moins de trois heures, quelque résistance que leur fissent ceux qui dedans étoient, lesquels se défendirent à toute force; toutefois par sur le ventre leur passèrent, et entrèrent dedans, et Dieu sait comment les œuvres de pitié furent là recommandées : pour faire fin, tout fut mis à sang, réservés les petits enfants et les femmes, et la ville abandonnée au pillage, dont plusieurs pauvres affamés d'argent y fourrèrent bien leurs poignets; ce qui leur

fut une bonne curée et chaude gorge, et telle que, depuis, ville ne tenoit devant eux. De là s'en allèrent à Gensane, terre dudit comte de More, laquelle se rendit volontiers; puis s'en retournèrent à Venouse, où se rafraîchirent quelque temps, et puis se mirent en pays de conquête droit à l'Étoile, terre du prince de Melphe, laquelle pareillement se rendit audit capitaine. Dedans le château avoit cinquante Espagnols, lesquels ne le voulurent rendre; et coups à travers comme si foudre y passât, tant que, en moins de deux heures, brèche grande y fut faite : dont celui Louis d'Ars commanda l'assaut; chacun mit là la main tellement que sans arrêter fut de vive force emporté, et tous les Espagnols qui là dedans étoient, mis à l'épée. Ce fait, ledit capitaine demeura là huit jours, où ce pendant, par menée secrète, eut intelligence avec ceux de Melphe, lesquels promirent de lui rendre la ville; toutefois don Diego d'Arillano sachant cette menée, par subtils moyens et larges promesses qu'il fit à ceux de ladite ville, rompit le coup; dont ledit Louis d'Ars, avec ses gens, s'en alla à Venouse, où de là manda au comte de Conversane, fils du marquis de Betonte, qui se disoit bon François, que si tel vouloit être, que à l'affaire le montrât, et que temps en étoit; et s'il vouloit montrer de quoi, que avec toute sa puissance à un jour nommé se

rendit à Montepellouse, ville tenant le parti du roi; et que, de sa part, se trouveroit avec ce qu'il auroit de gens. A quoi ne faillit celui comte; aussi ne ne fit le capitaine Louis d'Ars; mais au jour assigné furent là avec leurs soudards, dont ledit comte de Conversane avoit quarante hommes d'armes et six cents piétons qui pouvoient faire grand'aide, et donner bon renfort aux François qui là étoient à peu de gens; et eux ainsi assemblés, avisèrent en leurs besognes et conclurent de tenir bon. Je laisserai un peu à parler de ce propos pour dire d'autres choses lors à Rome advenues.

XX.

Comment le pape Pie tiers mourut, et de l'élection du cardinal Petri ad Vincula, fait pape par le moyen du cardinal d'Amboise, et d'autres choses faites lors à Rome.

Le pape Pie tiers, dont j'ai dessus écrit, étoit fort ancien et moult débile, atteint de maladie tellement, qu'il ne vit point les ans Saint-Pierre, mais vingt-deux jours après qu'il eut obtenu le Saint-Siége, mourut. Dont aucuns banquiers qui lui avoient prêté deux cent mille ducats, pensant y profiter, perdirent tout, tant qu'ils en firent banqueroute. Les cardinaux se disposèrent, après ce, de procé-

der à autre élection, et tenir nouveau conclave. Sur ce point, ferai incident, et dirai qu'en ce temps, le vingt-cinquième jour d'octobre, fut conjonction de Mars et de Saturne. Les Ursins et Colonnois, avec quatre cents hommes d'armes et trois mille hommes de pied, assaillirent lors le duc de Valentinois dedans le palais Saint-Clément, au bourg Saint-Pierre de Rome, où s'efforcèrent à toute puissance d'entrer sur lui; mais il avoit trois cents hommes d'armes, et deux mille piétons qui défendirent le logis, en manière qu'il leur demeura, et repoussèrent les Romains. Messire Jacques de Crussol, qui étoit là allé avec le cardinal d'Amboise, fut lors voir l'armée des François au Garillan, et leur fit porter de Rome force habillements, pour racoutrer ceux qui en avoient défaut et pouvoir de les payer, qui leur fut chose difficile, car la marchandise étoit moult chère, et l'argent presque failli. Aucuns des gentilshommes du roi qui là avoient suivi le cardinal d'Amboise, s'en allèrent ranger avec l'armée de France au Garillan, desquels furent François d'Alègre, seigneur de Percy; Artus Gouffier, seigneur de Boisy; Louis de Jaulys, et quelques autres. Durant ces jours, le marquis de Licite, qui au service du roi avoit tout perdu, fut à Rome devers le cardinal d'Amboise, auquel compta son affaire et dit sa nécessité,

et comment pour bien servir le roi et soutenir sa querelle, il avoit perdu ses terres, et son argent dépendu, parquoi le prioit qu'il lui plût remontrer au roi, afin qu'il lui voulût donner quelque état pour vivre et le servir comme il avoit accoutumé; auquel, comme m'a été dit, ne fut rien donné ne rien promis; et lui, voyant que à ce prochas dépensoit le demeurant de ce qu'il avoit, et qu'il perdoit temps, et que autre chose n'en auroit, comme hors du sens et presque désespéré, s'en alla de Rome rendre à Gonsales Ferrand pour tenir le parti d'Espagne contre le roi; et ainsi que depuis j'ai ouï dire à plusieurs, ledit Gonsales lui délivra toutes ses places et seigneuries, et avec ce lui bailla cent hommes d'armes, dont il a toujours fait la guerre aux François à tous ses efforts : à quoi se pouvoit obvier par contentement de paroles ou élargissement de dons, ce qui, par défaut de peu de chose, pourroit porter grand dommage. A ce ne veux ajouter autre chose, si n'est que tous bienfaits doivent être reconnus et tous services rémunérés. Pour revenir en propos, après que le pape Pie fut mort, il fut gardé comme est de coutume, et baisé les pieds. Le cardinal Ascaigne, qui s'étoit endetté à la banque de grosse somme pour lui avoir aidé à faire son cas bon, y perdit ce qu'il y avoit mis, et se trouva frustré de l'intention du gouver-

nement de la papauté, auquel il tendoit pour totalement nuire au cardinal d'Amboise et contrarier aux François, auxquels avoit au commencement promis et tenu paroles d'amitié. Que fut-ce? les cardinaux de Rome s'assemblèrent tous pour faire l'obsèque du pape Pie, lequel dura neuf jours, et commença un samedi, dix jours devant la Toussaint: auquel jour le cardinal Petri ad Vincula dit la messe; le jeudi après, le cardinal d'Amboise dit l'autre. Le lundi en après, vigile de Toussaint, après la messe du Saint-Esprit, laquelle dit le cardinal Alexandrin, et le sermon fait, entrèrent cardinaux au conclave, et là firent leur élection, telle que le cardinal d'Amboise eut vingt-quatre voix, et ne restoit qu'à deux qu'il ne fût pape. Ce fut allé bien près des portes du paradis; mais Petri ad Vincula, comme vous orrez, sortit de ses liens, et saisit les clefs; lequel avoit treize voix, et le cardinal Sainte-Praxède, cinq, qu'il donna audit Petri ad Vincula. Ainsi ne pouvoient les deux élus l'un sans l'autre l'emporter. Le cardinal Petri ad Vincula jamais ne consentit à bailler ses voix; le cardinal d'Amboise aussi vouloit garder les siennes : ainsi voilà notre sainte mère l'Église ébranlée, en danger de tomber en schisme ruineux! Mais pour obvier à celle tant périlleuse division, le cardinal d'Amboise délia le pouvoir de vertu, et mit le prix d'honneur

en place; car tant ne s'arrêta à l'ambition de l'apostolique prélature, ne à l'état de souveraine dignité, que à l'union de l'Église militante et à l'utilité de la chrétienne religion, n'eût principale faveur et entier vouloir; parquoi très-libéralement donna ses voix audit cardinal Petri ad Vincula, qui à ce moyen obtint le titre papal et siége romain, et fut nommé *papa Julius Secundus*. Bientôt après ce, le pape fut couronné à grand honneur et excellent triomphe, et puis le premier consistoire tint, auquel donna le Saint-Père le pape audit cardinal d'Amboise la légation de France et d'Avignon, et fit François de Clermont, neveu dudit d'Amboise, cardinal; et à ce même consistoire furent faits avec celui de Clermont trois autres cardinaux, c'est à savoir : le neveu du pape, l'évêque de Mende, et un autre évêque espagnol; aussi fut fait patriarche de Hiérusalem le cardinal de Sainte-Croix. Un autre consistoire de rechef fut tenu, et là faites plusieurs belles ordonnances sur l'affaire de la chrétienté; auquel étoient le cardinal d'Amboise légat en France et tous les autres cardinaux de Rome. César Borgia, duc de Valentinois, étoit lors à Rome malvoulu de chacun et mêmement des Ursins, au moyen des crudélités et tyrannies que durant le temps de pape Alexandre leur avoit faites : parquoi pensa que là demeurer ne lui seroit bonne sûreté, dont prit

ce qu'il avoit d'argent, et tout d'emblée et secrètement sortit de Rome, accompagné de huit Allemands et d'aucuns de ses serviteurs ; puis se mit en mer à Ostie, et tira droit à Naples, où de là se retira et rendit au capitaine Gonsales Ferrand, lequel tenoit camp devant le pont du Garillan ; disant que bon Espagnol étoit, et que très-bien serviroit le roi d'Espagne, à son pouvoir, et pour montrer comment, disoit qu'il mettroit en bref les Espagnols en la duché de Milan, qu'aisément pourroient conquêter, car pour lors étoit mal garnie de gens d'armes; et pour iceux mettre à raison, avoit intelligence aux Pisains, lesquels lui avoient mandé que s'il les vouloit défendre contre les Florentins, qu'ils se donneroient à lui, et que, au moyen de ce, mettroit les Espagnols dedans ladite ville de Pise et de Lucques; parquoi pourroit tenir la duché de Milan en subjection et avoir dedans entrée. Et pour commencer son vacarme, demanda audit capitaine congé d'amasser gens à Naples pour faire son armée, ce que lui octroya le capitaine Gonsales, dont fit crier par Naples que tous soudards qui le voudroient servir si se rendissent à la place, et que là les feroit payer pour trois mois.

Tantôt se trouvèrent plus de dix mille hommes prêts, desquels en fit choisir et enrôler six mille, et payer pour trois mois. Aucuns Espagnols qui là étoient, disoient que, avec les capitaines françois qui la duché de Milan gardoient, avoit intelligence, et que l'armée qu'il faisoit étoit pour renforcer lesdits François, et, au moyen de celle entreprise, vouloit mettre les Espagnols entre les mains de leurs ennemis; et de ce embouchèrent le capitaine Gonsales, disant que si au roi de France, duquel par avant s'étoit allié, vouloit faire une finesse, que autant ou pis en pourroit faire au roi d'Espagne, et qu'ajouter foi à son dire, ou soi fier en sa promesse, ne seroit joué sûrement ne bien avisé à son affaire. Tant d'autres raisons de suspeçon contre celui Borgia furent mises en avant, que celui capitaine Gonsales le fit prendre, et tous ses gens tués, réservé un Allemand et un de ses coques, lesquels se sauvèrent comme ils purent, et lui ainsi pris perdit bagues et argent, puis fut mis sur mer et envoyé en Espagne prisonnier dedans la tour criminelle de Tolède, pour là passer le demeurant de ses malheureux jours, comme chacun dit : c'est l'exil douloureux du cruel tyran qui mal a commencé, continué en pis et fini de même. Après ces choses mises à chef, le cardinal d'Amboise s'en voulut retourner devers le roi qui lors étoit à Lyon sur le Rhône : dont le jour qu'il partit, le pape commanda à tous les cardinaux de Rome qu'ils le conduisissent jusques hors la

ville, ce qu'ils firent, et pleuvoit tant ce jour-là, qu'il n'y eut mule de cardinal qui n'en eut les pleines oreilles. De Rome s'en alla à Brachane où le sieur Jean Jourdian festia lui et ses amis le soir bien somptueusement, et entre Brachane et Viterbe fit faire une grande feuillée, et là porter vins et viandes à déroi, et force blave pour les chevaux, où un autre jour le traita à plaisir. Puis s'en alla à Viterbe, où au logis du cardinal Farnèse fut reçu à l'honneur et traité à souhait; de là à Seine, où au-devant de lui vinrent les Seinois jusques à la Paille, terre de Seine; à Florence fut pareillement accueilli hautement; à Ferrare aussi, où au-devant de lui vinrent le duc et le cardinal de Ferrare, et de là à Parme. Avec lui étoit lors le grand-maître de France, son neveu, à tout quatre cents hommes d'armes, qui jusques à Bologne l'avoit été accompagner. Par la duché de Milan, s'en alla jusques en Piémont, où le duc de Savoie le fêta en sa ville de Quiers, puis passa la Savoie où le roi lui envoya mules fraîches, haquenées et haubines jusques à Saint-Andrieu, en la montagne d'Orelle, et ainsi s'en vint à Lyon où le roi lui fit très-bonne chère et moult joyeux recueil.

XXI.

Comment les François gardèrent long-temps le pont du Garillan, et de la retraite qu'ils firent à Gayette, qu'ils rendirent aux Espagnols par composition.

Au pont et le long de la rivière du Garillan, étoient lors les François, lesquels, après qu'ils eurent gagné celui pont, et qu'ils furent les maîtres de la rivière, allèrent souvent courir devant le camp du capitaine Gonsales, et plusieurs escarmouches lui donnèrent, et tant que celui Gonsales, ainsi ennuyé des François et par le défaut de vivres qui lui étaient courts, une belle nuit fit mettre le feu dedans ses loges, et trousser son bagage, et entour la minuit délogea avec ses gens d'armes et son artillerie. Les François qui autour du pont du Garillan étoient, virent de nuit les grands feux qui se faisoient au camp des Espagnols, à quoi pensèrent ce qui étoit; et pour savoir le tout, furent là envoyés Bernard de Scénon avec vingt chevaux, que hommes d'armes que archers, et messire Mercure, capitaine des Albanois, accompagné de trente à quarante estradiots, lesquels se mirent sur la queue des Espagnols qui délogeoient à qui plutôt iroit devant; tant allèrent qu'ils chargèrent sur les derniers, et là pri-

rent quelques prisonniers qui étoient de l'arrière-garde, et ainsi donnèrent sur le bagage qui étoit demeuré, et mêmement sur les sommiers d'un Romain colonnois qui suivoit les Espagnols, nommé messire Venere Colonne, et les prirent avec grande force vaisselle d'argent et riches bagues qui dedans étoient, et tout cela emportèrent avec eux qui puis ensemble butinèrent. Les Espagnols s'en allèrent et furent hors leur camp trois heures avant jour, prenant leur chemin droit à une ville nommée Sesse, à huit milles près du pont du Garillan, et là se logèrent pour eux rafraîchir. Les François étoient toujours autour de cette rivière, sans savoir si le passer outre ou le demeurer étoit le meilleur, et sur ce tinrent souvent conseil : dont les uns disoient que aller avant étoit moult difficile pour la fourniture des vivres que les ennemis empêcheroient, pour ce que toutes les villes de là tenoient et étoient maîtres des passages, et aussi que l'artillerie ne se pourroit charrier, car par la force des pluies qui là avoient eu cours, les terres étoient molles et les chemins rompus; les autres disoient qu'il valoit mieux passer outre, car là où ils étoient avoient autant défaut de vivres qu'ils pourroient avoir de là, et si une fois étoient outre, que avec puissance de gens et de chevaux, ils mèneroient l'artillerie devant quelque bonne ville que

par force ou composition prendroient, et ainsi gagneroient pays, et acquêteroient vivres; et mêmement de cette opinion fut messire Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt, disant outre, que si les Espagnols vouloient lever leur siége ou donner bataille, qu'ils n'auroient pas du meilleur, car autant de gens d'armes de beaucoup près n'étoient comme les François, ne mieux délibérés. Toutefois le bailli de Caen et celui de Dijon étoient d'autre avis : dont advint que par le trop long demeurer là, les vivres qui ne venoient que par mer, qui à vent contraire (comme j'ai su par ceux mêmes qui étoient embarqués) nuisoit aux François, du tout ou presque leur faillirent, tant que grande mortalité fut sur l'ost, et mêmement sur les gens de pied. L'ennuyeux froid de l'hiver impétueux les affoloit; car presque nus et déchaux étoient en la fange jusqu'aux genoux. Et là fut un capitaine de gens de pied, nommé messire Jean Chapperon, lequel voyant ses pauvres gens mourir de froid et de faim, voulant sur ce leur secourir, s'en alla au commissaire des gens d'armes, nommé Courcou, auquel conta la piteuse nécessité des pauvres soudards, en lui priant que quelque avance d'argent leur fît pour leur aider à vivre jusques à leur paiement, et que là seroit sans faillir remboursé : à quoi ne voulut celui Courcou prêter l'o-

reille, ne bailler la main; parquoi ledit Chapperon, voyant que autrement n'en auroit, print de lui huit cents écus, au paiement de quoi obligea sa maison et tout ce qu'il avoit, et lui en bailla sûreté signée par écrit. Eût-il pu mieux servir le roi que aux périls mortels exposer son corps pour défendre sa querelle, et à nécessité contrainte dépendre ses biens pour subvenir à besogneuse affaire? Je ne dirai plus, si n'est que c'est un bienfait de si grand mérite qu'il ne doit aux chapitres des histoires au bon compte être oublié, ne au loyer départir, demeurer sans rémunération. Or suivons: les François donc étoient sur le Garillan en telle affaire que j'ai dit, et avec ce leurs chevaux eurent là telle suffrette que à la parfin mangèrent les gîtes des bois, les branches des vignes et les feuilles des arbres, tellement que presque tous y moururent, si que tel homme d'armes avoit là mené quatre ou cinq bons chevaux, qui étoit à pied ou n'en avoit qu'un. Les pauvres pages et varlets mouroient de froidure et de famine; et voyant ce, les hommes d'armes françois, dont aucuns avoient encore quelques chevaux morfondus, plusieurs fois à grand nombre se présentèrent aux chefs de l'armée, disant: « Il nous vaut mieux aller outre pour avoir des vivres, ou donner la bataille à nos ennemis et là mourir honorablement que demeurer ici comme

pavoureux, méchants et languissants de famine. » Et ainsi demeurèrent, un jour entre autres, plus de huit heures à cheval, la lance sur la cuisse, prêts de passer et aller chercher leurs ennemis; mais les chefs de l'armée ne le voulurent permettre; dont iceux gens d'armes dirent à messire Louis de Hédouville, l'un des principaux capitaines, que lui qui menoit l'avant-garde se mît devant, et que tous les gens d'armes le suivroient; lequel fit réponse que à lui ne tenoit de ce que l'œuvre n'allât en avant, et ainsi que j'ai su par un gendarme nommé Philippe Sechaust qui là présent étoit, messire Louis de Hédouville, en la présence du bailli de Dijon et du bailli de Caen, chefs ordonnés pour gouverner l'armée, dit: « Messires, voici le bailli de Caen et celui de Dijon qui aux besognes du roi et maniement de son armée ont la charge comme moi. Je ne les trouvai onc en vouloir de passer outre, ne aventurer l'armée; dont je ne sais autre chose dire d'eux, si n'est que tant d'honneur ont bu et avalé en leur temps que à cette heure le trouvent amer et tant que plus n'en veulent goûter. » Ainsi étoient en divers propos et opinions contraires iceux capitaines, voire, ce dit-on, jusques à envier le seul gouvernement du tout, et à peine autrement pouvoir aller; car, entre pareils le vent d'envie court à grosse touffée. Que que

soit, la chose n'alloit pas bien à point: les trésoriers s'y acquittèrent tellement, que, par défaut de paiement, toutes choses nécessaires à l'ost demeurèrent en arrière, et avec ce, aucuns dérobèrent grand'somme d'argent au roi, lesquels en furent atteints et punis comme se pourra voir autour du rôle. Que dirai-je plus? Les gens d'armes avoient toujours bon vouloir et s'essayoient souvent de faire ce qu'ils pouvoient. Les Espagnols venoient aucunes fois jusques sur le bord de la rivière regarder leur manière, et, entre autres, deux ou trois soirs ensuivant, vint un seigneur espagnol se pourmener tout désarmé jusques au droit du lieu où étoient les gens d'armes du seigneur de la Trimoille, dont trois hommes d'armes, nommés, l'un Jacques Vernon, seigneur de la Rochebœuf, Pierre Sechaust, seigneur de la Locherie en Limosin, Étienne du Rousset, seigneur d'Estiennes, dirent que lui feroient une embûche, ce qu'ils firent telle que à l'heure que l'Espagnol avoit de coutume de venir, se mirent tous trois dedans un petit esquif et passèrent la rivière, et là, sous un petit pont, s'embûchèrent. Guères n'eurent là été que voici don Johan venir bas monté et sans armes avec trois laquais, et ainsi qu'il approchoit, quelqu'un de ceux qui étoient sous le pont se découvrit tant que l'Espagnol l'avisa, et, lui devant, les compagnons se mirent après à la

course et un entre autres nommé Pierre Sechaust, une arbalète bandée au poing, se mit devant les autres au travers des champs qui étaient mous et pleins d'eau, et là tant courut que ses souliers demeurèrent en la fange. L'Espagnol et ses laquais coururent sans regarder qui les suivoit tant qu'ils se sauvèrent, et les François tournèrent à leur logis. Quatre ou cinq jours après, celui Sechaust fut querir ses souliers qu'il trouva encore, et ce pendant avoit cheminé nu-pieds ou avec ses houzeaux; car là n'avoit homme que bien peu, qui en eut. Somme, tant alla l'affaire malement que les Espagnols, qui étoient avertis de ce méchef, délibérèrent de passer sur eux, ce qu'ils firent et gagnèrent les montagnes pour vouloir entre Gayette et le pont de Mole leur couper chemin. Les capitaines de l'armée sachant cette venue tinrent conseil, où étoient Louis, marquis de Saluces, l'infant James de Foix, Jean Duplessis, messire Louis de Hédouville.

Et lors Jacques de Silly, bailli de Caen, étoit fort malade à Gayette; aussi étoit Jean Stuart, duc d'Albanie, et messire Jean Chapperon, avec prou d'autres. Que que soit, audit conseil étoient plusieurs capitaines et autres gens de bien, lesquels un soir débattirent l'affaire, dont conclurent, vu que la plupart des hommes d'armes étoient démontés et les gens de pied nus et affamés, et plus des deux

parts morts, que au mieux et au plus sûr se sauveroient; dont firent dire aux gens d'armes qui n'avoient chevaux, et aux malades et gens de pied, qu'ils s'en allassent à Gayette, et retinrent deux capitaines de gens de pied nommés Cossains et Saint-Cric, autrement n'ai su leurs noms, et avec eux leur bande où étoient mille hommes ou environ et les cent Allemands du roi qui étoient sains et entiers. Tous les gens d'armes et archers qui avoient chevaux demeurèrent aussi, et pour sauver l'artillerie mandèrent Pregent de Bidoulx qui étoit assez près de là en mer, lequel vint en l'heure, et toute cette nuit s'en allèrent gens à pied et malades, et toute la grosse artillerie fut mise en navires et bateaux. Messire Yves d'Alègre, avec quatre cents hommes d'armes, fut envoyé à un lieu nommé les Fraddes, à la descendue des montagnes, par où les Espagnols vouloient dévaler. Quelques petites pièces d'artillerie laissèrent pour emmener avec eux et tirer contre les ennemis, si métier en étoit. Que fut-ce? la grosse artillerie fut mise sur l'eau et adressée vers la mer, qui lors étoit tant impétueuse qu'on l'oyoit bruire de deux milles loin; parquoi le capitaine Pregent eut grand doute sur son affaire; toutefois se mit au danger de fortune qui n'étoit contente de l'ennui que par terre faisoit aux François, mais en mer aussi se montroit

courroucée; car à l'heure que leur artillerie cuidèrent sauver, en leur chemin se mit en embûche, tellement que, au bec du Garillan qui entre en mer vers Gayette, la tourmente fut si horrible que toutes les barques et navires où ladite artillerie étoit allèrent à fond, réservé celle de Pregent, qui, à lances et à piques, fut sur l'eau à force soutenue, mais toute pleine d'eau, si que les bords à peine paroissoient; toutefois à puissance de gens fut soutenue et vidée d'eau tellement qu'il se sauva avec ceux qui à sa barque étoient. Là se noyèrent plusieurs François malades et altérés, et entre autres un nommé René de Saint-Amand et un autre nommé Pierre de Médicis, avec plusieurs autres desquels je n'ai su les noms; ne je n'ai point su que nul s'en sauvât, réservé un, lequel en tombant eut souvenance de la glorieuse mère de Dieu qui lui tendit la main, en manière que depuis, comme fut dit par ceux qui le virent, fut trouvé sur le gravier sain et sauf. Ainsi fut perdue l'artillerie des François et leurs barques affondrées. Le marquis de Saluces, voyant que force d'Espagnols étoient sur les champs pour charger les François, transmit querir le seigneur d'Alègre et ses gens pour se venir ranger aux autres qui n'étoient puissants pour soutenir le faix des Espagnols, s'ils venoient fors par ce côté; parquoi s'en retourna

ledit seigneur d'Alègre et les siens, et s'en allèrent vers le pont de Mole pour là attendre et recueillir ceux du derrière, où furent ordonnés quinze hommes d'armes choisis entre tous les autres; desquels étoient messires Rogier de Béart; Pierre de Tardes, autrement appelé le Basque, de la maison du roi; Pierre de Bayard; Pierre de Pocquière, dit Bellabre, Perrot de Payennes, Gascon; Antoine de Lamet et autres jusques au nombre de quinze, lesquels furent mis en queue pour soutenir l'escarmouche des avant-coureurs espagnols. Au-devant de ceux et assez près étoient Louis, marquis de Saluces, chef des François; messire Louis de Hédouville, le seigneur de Duras, Bernard de Scénon, Pierre Dos, Antoine de la Fayette, avec deux cents hommes d'armes mal-montés, messire Mercure et ses Albanois; les Allemands du Roi et les autres gens de pied avec leur même artillerie marchoient devant, et ainsi un jour bien matin, vigile des Innocents, délogèrent les François et leur petit pas tirèrent vers le petit pont de Mole. Les Espagnols incontinent leur furent en queue à grosse route, et commencèrent à charger sur les quinze hommes d'armes françois qui étoient les derniers; et là bien à point escarmouchèrent les uns avec les autres, et dura cette escarmouche jusqu'à un lieu nommé la Cadeine, et entre celui lieu et le pont du Garillan furent repoussés les avant-coureurs espagnols par les François derniers: dont lesdits Espagnols se renforcèrent, et ce que voyant le marquis de Saluces et qu'ils chargeoient le baron de Béart, fit retourner messire Louis de Hédouville, Pierre Dos et tous les autres avec les Albanois, lesquels donnèrent au travers des coureurs si à point qu'ils les reboutèrent jusques à leur grosse flotte qui venoit après deux jets d'arc ou environ, et à cette rechasse furent tués plus de trente Espagnols.

Toutefois, après qu'ils furent ainsi reboutés, les François se remirent à la retraite, et Espagnols après, à tout grand nombre, en escarmouchant toujours; l'artillerie cependant et les gens de pied marchoient en avant. Les Espagnols foulèrent fort les quinze derniers qui portoient la charge. Pierre de Bayard, qui ce jour soutint moult grand faix étoit toujours de la mêlée, et tant que, à une charge qui fut là faite, lui fut tué son cheval sous lui, lequel se releva l'épée au poing et ne se vouloit rendre; à quoi le marquis de Saluces et le seigneur de Sandricourt avisèrent, et soudainement retournèrent sur les Espagnols, tant qu'ils les repoussèrent, et recoussirent celui de Bayard, lequel fut remonté par ledit seigneur de Sandricourt, qui lui donna un très-bon cheval, et ce fait, les François passèrent outre, et tirèrent vers le pont de Mole, lequel avoit jà

passé messire Yves d'Alègre, François d'Urfé et ceux qui avec eux étoient. Les gens de pied et l'artillerie n'étoient encore passés; car ils ne se pouvoient avancer pour l'empêchement de ladite artillerie qui les retardoit fort. Dedans Gayette, étoient lors plusieurs François malades et blessés, et entre autres Jean Stuart, duc d'Albanie, lequel tout mal disposé, sachant la retraite des François, avec tous ses gens et d'autres ce qu'il put mener, s'en alla rendre à celui pont de Mole, monté et armé pour là vivre et mourir au service du roi. Aussi y étoit messire Jean Chapperon, malade et blessé, qui pareillement ne voulut garder la ville; mais avec quatre cents laquais des siens, tout à beau pied, un bras en écharpe et l'épée en l'autre main, se trouva à la venue des François qui furent chassés jusques à celui pont de Mole, et là commencèrent à tour de bras le hutin. Aux François ennuyoit moult de reculer : toutefois force leur fut pour cette heure; car les Espagnols étoient là à moult grand nombre, et tous bien montés, lesquels chargeoient sur les derniers, desquels étoit Pierre de Bayard, qui pour mourir ne vouloit passer le pont, et tant se mit avant entre ses ennemis que entre les jambes lui fut tué encore un cheval, et lui remonté à l'aide des autres François qui là étoient. Le cheval de Pierre de Tardes lui fut pareillement tué, et

lui, en se défendant comme un lion, fut environné d'ennemis et pris. Les François passèrent le pont, et l'artillerie demeura derrière, sur quoi chargèrent les Espagnols et là tuèrent beaucoup de gens de pied. Un homme d'armes gascon, nommé Jeannot Dugas, voyant qu'on donnoit sur l'artillerie, repassa le pont sur les ennemis et à la lance abattue donna au travers et se mit à défendre ceux qui menoient ladite artillerie, et tant fit celui bon homme d'armes que longuement ennuya ses ennemis qui à la parfin lui tuèrent son cheval et l'abattirent; mais il se releva l'épée en la main, et là, selon que j'ai su par vrai rapport, fit merveilles; car il chargeoit à tour de bras sans jamais se vouloir rendre, dont fut à la fin tué sur-le-champ : tels ne doivent pas être mis hors du compte des vertueux. Or fut ladite artillerie perdue par les François, et là à la défense d'icelle firent bien les Allemands du roi, car des derniers l'abandonnèrent; longuement combattirent à ce pont de Mole, où plusieurs des François, supposé qu'ils n'eussent du meilleur, se montrèrent tout à droit. Les Espagnols mettoient tous leurs efforts à gagner le pont, et les François toute peine à le défendre. Un homme d'armes espagnol se mit dessus, tout à cheval, la lance en l'arrêt, pour vouloir passer, où se trouva un François nommé Pierre de Pocquière, seigneur de Bellabre, qui

des premiers étoit à la défense, lequel adressa à celui Espagnol de telle force que au choc de la lance le désensella et le porta du pont à bas. Plus d'une grosse heure dura le combat de ce pont, et tant que ce pendant les Espagnols qui étoient sur les montagnes descendirent à grosse route, dont aucuns des François qui ce avisèrent le dirent au marquis de Saluces et au seigneur de Sandricourt, lesquels avertirent que si guères demeuroient à ce pont que le chemin leur seroit tranché par ceux qui venoient des montagnes. A ce moyen les François laissèrent le pont et se mirent le petit pas à la retraite. Les Espagnols passèrent et recommencèrent à charger sur les derniers, desquels étoient Pierre de Bayard, Jacques Vernon, François du Rousset, Pierre de Pocquière, Bernard de Scénon, Antoine de la Fayette, Pierre Dos et grand nombre d'autres, lesquels avoient tout le hurt; sans cesser, picotoient les Espagnols nos François, ce qui moult leur ennuyoit, et là entre les autres fut un François nommé Jacques Vernon, de la maison de Montreuil-Bonin en Poitou, lequel avisa un Espagnol homme d'armes qui s'éloignoit vers la marine pour venir de course sur quelqu'un des François: auquel adressa celui Vernon de telle atteinte, que homme et cheval renversa sur le gravier de la marine si rudement, que dedans la mer envoya pêcher son

homme. Un autre François nommé Étienne du Rousset, seigneur d'Estiennes, donnoit à toutes mains, et tant que à cette presse deux chevaux lui furent tués entre les jambes et lui pris. A Pierre de Bayard fut derechef tué un autre cheval, lequel ne mourut sur-le-champ, mais le porta jusques à Gayette, et là tomba mort sous lui. Par les chemins trouvèrent grand'flotte d'Espagnols descendus des montagnes, qui le passage leur vouloient empêcher, mais à ceux fut passé par sur le ventre, et plusieurs tués. Pierre Dos, Antoine de la Fayette, furent là pris, et Bernard de Scénon, très-hardi homme d'armes, lequel fut pris, un estoc au poing, sanglant comme un couteau de boucher, et en cet état fut mené devant le capitaine Gonsales, qui le voulut suader d'être à son service; lequel dit que jamais n'auroit maître ne ne serviroit autre que le roi, tant que à son service lui plairoit. Pour venir à fin, les François furent chassés jusques à Gayette, où se retirèrent tous comme connils au clapier; ainsi furent les uns pris, les autres morts et les autres chassés: voilà comment le bonheur des François est retourné en rabaissement d'état et amoindrissement d'honneur. Malement furent menés les malheureux, par le défaut de leur imprévu gouvernement, et sous la dévoyée conduite de leur malavisé conseil.

Or, après que dedans Gayette furent retirés, pensant que les Espagnols les voulussent là assiéger, coururent au Mont-Roland et à la défense des murailles, et là bien à point s'arrangèrent. Les Espagnols s'arrêtèrent là près, et firent semblant de vouloir mettre le siége; et ainsi demeurèrent deux ou trois jours. Les François, qui à grand nombre étoient là, n'avoient guère de vivres, dont ne pouvoient tenir longuement; toutefois faisoient bonne mine, et tenoient manière assurée. Le capitaine Gonsales, après toutes choses, leur manda si la ville vouloient rendre, que tous les prisonniers françois et autres de leur parti qu'il tenoit, rendroit sans aucune rançon. Les capitaines françois, voyant que fortune ne leur étoit bonne, et que vivres n'avoient là pour huit jours, et aussi les bons prisonniers et grand nombre que les Espagnols avoient, lesquels vouloient par composition rendre, furent tous d'opinion de prendre ce parti; vu aussi que vivres ne pouvoient avoir que de la mer, qui étoit malaisée chose à faire, et difficile à avoir; dont en conclusion furent contents, et pour ce, envoyèrent ôtages d'un côté et d'autre. Le capitaine Gonsales envoya Pèdre Pas, capitaine espagnol, et un sien propre neveu, lesquels furent mis en la Charente entre les mains des François. Des nôtres furent transmis capitaines et gens suffisants à

ce entre les mains des Espagnols. Partout furent cherchés prisonniers françois et délivrés. La composition comprenoit le capitaine Louis d'Ars, s'il vouloit : lequel dit que au regard de lui il n'étoit point du nombre de ceux du Garillan, ne n'avoit été à l'exécution de leurs faits; par quoi ne seroit en leur composition compris, ne ne partiroit au loyer de leur desserte, et s'ils s'en alloient en terre de sûreté pour vivre à leur aise, qu'il demeureroit en pays de guerre pour peine endurer. Que que soit, tous les prisonniers françois furent rendus, desquels étoient messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice; messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny; Adrien de Brimeu, seigneur d'Humbercourt; Jannot d'Arbouville, lequel toutefois s'en vint sans le congé de son maître, au moyen des mauvais traitements qu'il lui avoit faits et vouloit faire; Gaspard de Coligny, seigneur de Fremente, le seigneur de Châtellart, Yves de Malherbe, Pierre Dos, Pierre Tardes, Bernard de Scénon, Antoine de la Fayette, François du Rousset, tous capitaines; et en somme tous les gens d'armes et autres soudards qui trouver se purent entre les mains des Espagnols, lesquels s'en revinrent en nuit, les uns demain, les autres presque tous nus et sans argent. En ce temps mourut à Gayette Jacques de Silly, bailli de Caen, l'un des chefs

des François. Gayette fut rendue aux Espagnols, et les François se mirent en mer et cinglèrent vers Gênes, où furent, à tout leur malheur, par les Génois, bien reçus et doucement traités, ce qui leur fit grand bien, car besoin en avoient. Presque tous les capitaines principaux moururent à leur retour, les uns de deuil de leur perte, les autres de mélancolie de leur défortune, les autres de peur de la malveillance du roi, et les autres de maladie et de lasseté. A Gênes mourut Louis, marquis de Saluces; à Quiers en Piémont, messire Louis de Hédouville; Pierre Dos, à Milan; Bernard de Scénon, à Lyon; Pierre de Velours, seigneur de la Chapelle-Barronyn, capitaine de mer, mourut aussi à Lyon en s'en retournant. Tant d'autres y demeurèrent à la poursuite que la perte du nombre m'en déplaît et le réciter du compte m'est ennuyeux, dont je n'en dirai autre chose si n'est que le roi, courroucé à merveille contre eux mêmement qui avoient été au Garillan, ne les voulut voir ne ouïr, mais les fit tous demeurer en la duché de Milan. Aucuns d'iceux toutefois vinrent vers lui, qui par commun rapport avoient par leurs bien-faits de chacun été recommandés. Si le roi étoit lors bien marri, ce dont ne devoit sembler de merveille, car il savait grand nombre de ses gens morts, partie de ses pays perdus et grosse somme de son avoir agâté;

mais à tous ses ennuyeux malheurs vertueusement résista, et combien qu'il eût le cœur dolent, si montra-t-il riant visage comme celui qui contre les efforts d'adversité affermoit son propos, disant : « Si à cette fois le fléau de fortune m'a persécuté à l'outrance, à quelque heure le sort de bonheur me fera ma perte recouvrer et en prospérité maintenir. »

Or ai-je là encore, Dieu merci, puissance pour l'affaire exploiter à profit, et chevance pour y fournir à suffire; dont mon mal n'est comme la plaie abandonnée sans remède, ou maladie jugée à mort. Ainsi prenoit cœur vigoureux et fiance assurée le bon prince.

XXII.

De la mort et des funéraux obsèques de Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny.

Comme une perte volontiers attrait l'autre et un dommage ensuit son malheur, après les choses susdites, mourut à Lyon Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny, proche parent du roi et son loyal serviteur, ami de l'Église, père des gentilshommes, écu de proesse, champion des dames, avocat des pauvres, appuyal du peuple, le parement de cour et l'honneur du royaume de France. En l'église de Saint-Jean de Lyon fut solennisée la

fête funébreuse à trois messes dites par deux évêques et un archevêque, c'est à savoir la première par l'évêque suffragant de Lyon, la seconde par maître René de Prye, évêque de Bayeux, et la tierce par l'archevêque d'Aix en Provence. Tout l'environ du chœur fut ceinturé de satin noir, semé des armes de Luxembourg et de cierges ardents. Le corps fut apporté au milieu du chœur de l'église et mis sous la chapelle de deuil, ceinte de velours noir tout autour et parmi les armes de Luxembourg semées. Le corps étoit couvert d'un drap d'or frisé de noir et grand nombre de torches tout autour, et la chapelle toute couverte de cierges ardents et environnée de ses gentilshommes et serviteurs, tous en deuil, desquels l'un portoit sa bannière, l'autre son timbre et l'autre son écu. Aux quatre cornières de la chapelle étoient attachées quatre épitaphes faits en la manière qui s'ensuit, dont le premier parloit à Dieu par la bouche du défunt, le second au roi, le tiers aux gentilshommes et le quart aux dames.

Premier épitaphe parlant a Dieu.

Hélas! mon Dieu, moi mort qui suis ici
Sous le pouvoir de ta divine main,
Très-humblement je te crie merci
De mes péchés, ne me sois inhumain;
Tu es mon Dieu, et moi ton pauvre humain;
Je suis pécheur, tu es miséricors;

J'ai offensé, tu as fait les accords,
Ce, moyennant ta mort et Passion
Dont j'espère que mon âme et mon corps
Auront leur part en la rédemption.

Deuxième épitaphe parlant au roi.

Ha! ha! sire, mon souverain seigneur,
A cette fois, je vous suis enseigneur
Que la vie de ce monde est petite.
J'ai eu par vous du bien et de l'honneur,
Et si m'avez été large donneur :
Or plaise à Dieu vous rendre le mérite,
Et me veuillez, s'il vous plaît, tenir quitte
Du service que je vous ai promis.
J'ai du vouloir et du pouvoir prou mis
A vous servir et de lance et d'écus;
Rendu vous ai Ludovic et soumis;
Plus eusse fait, si plus eusse vécu.

Le tiers épitaphe aux gentilshommes.

O mes amis et mes bons gentilshommes,
Venez ici mon corps accompagner;
Mettez à part vos doux repos et sommes,
Et vous venez ci mirer et peigner;
Vour pourrez bien en pleurs vos yeux baigner,
Car vous perdez celui qui se nommoit
Le tout à vous, et qui plus vous aimoit.

Le quart épitaphe aux dames.

Nobles dames, qui m'avez vu en vie
Et maintes fois joûter et tournoyer,
Venez ici me voir, je vous convie
A ce banquet pleurer et larmoyer.
Ce peu d'écrit je vous vais envoyer,
Qui sans cesse d'une piteuse épître
Vous servira au filer et au tistre,

Et vous fera de ma mort souvenir.
Or là lisez et retenez ce titre :
A vous autant en peut tôt advenir.

Pour rentrer en matière, fut vrai que à celui obsèque firent le deuil Antoine de Lorraine, duc de Calabre, messire Jean d'Albret, monseigneur d'Orval et messire Henri de Neufchâtel, et menoient iceux frères Mery d'Amboise, grand-maître de Rhodes; messire Pierre de Rohan, lors duc de Nemours, à cause de sa feue femme, héritière de ladite duché; et aussi étoit messire Jean d'Amboise, monseigneur de Bussy : lesquels étoient assis aux hauts degrés du chœur, au côté dextre; à l'autre côté étoient Louis, duc de Bavière, comte palatin, qui lors étoit en cour, pensionnaire du roi; Gaston, comte de Foix; messire Guy de Rochefort, chancelier de France; messire Jean de Foix, monseigneur de Lautrec; maître René de Prye, évêque de Bayeux; frère Laurent Bureau, évêque de Sisteron et confesseur du roi; maître Guillaume Guguel, évêque de Nantes; l'évêque de Bethléem et l'évêque suffragant de Lyon. L'offrande fut faite comme il appartient, et messire Valérien de Saints, bailli de Senlis, présenta les cierges à l'offrande à ceux qui faisoient le deuil. Un docteur en théologie, nommé frère Antoine de Furno, confesseur du commun, fit le sermon authentiquement, en déclarant la vie louable

et royale généalogie dudit comte de Ligny, lequel approuva de ligne en ligne procéder et être allié par directe ligne et collatérale de tous les empereurs et rois chrétiens, et premièrement avoir pris origine du roi Balthazar, qui d'Orient avec deux autres rois magiques nommés l'un Melchior, l'autre Gaspar, vint en Bethléem par la guide de l'étoile et offrit l'or au benoît fils de Dieu, J.-C. Que fut-ce? les bien-faits et vertueuses gestes de celui feu comte de Ligny furent là mis en si claire lumière par ledit de Furno, que chacun loua ses œuvres, collauda ses vertus et pleura sa mort, voire de tant, que là n'avoit gentilhomme de la maison du roi, dame ne damoiselle ne autre à qui les claires larmes des yeux jusques à terre ne dégouttassent, et ce sais-je, car je le vis et étois présent. Ce même jour fut le corps porté hors la ville pour être mené enterrer à sa comté de Ligny, lequel fut conduit jusques au collége de Saint-Jean-Bourgeois de l'observance de Saint-François; tous les colléges de Lyon, où avoit plus de douze cents prêtres, l'accompagnèrent revêtus et en procession. Aussi firent ceux qui à son obsèque avoient fait le deuil avec les princes et seigneurs qui lors étoient en cour. Les gentilshommes de la maison du roi qui grand deuil en faisoient, le conduisirent aussi; si firent les archers de la garde, tous à pied. Autour du corps étoient ceux qui portoient ses

armes et qui faisoient le deuil. Devant alloient deux cents pauvres tous en deuil, chacun une torche ardente en main. Somme, il y avoit telle suite, qu'on ne pouvoit passer par les rues. Bien fut là montré que sa personne avoit été en commune recommandation; car hommes et femmes et enfants, en voyant le piteux spectacle, par les maisons et aux fenêtres, pleuroient à chaudes larmes, se détorsoient les mains et faisoient deuil inconsolable en regrettant le bon seigneur qui de tous étoit aimé et bien voulu de chacun, disant : « Ores est à bas l'un des fermes piliers qui soutenoient l'honneur du royaume et portoient le bien de la chose publique !

Tantôt après ce, le roi fut gravement malade et moult altéré, tant que plusieurs cuidèrent que de lui fut fait, et entr'autres messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, qui lors avoit grande autorité en France, lequel, pensant le roi prochain de la mort, transmit à toute diligence à Amboise devers Louis de Montroyal, lequel avoit en gouvernement la personne de François d'Angoulême, qui devoit succéder à la couronne, et celui Montroyal avertit de la maladie dudit seigneur, en lui priant, si le cas advenoit, qu'il se tînt saisi dudit comte d'Angoulême, et avec ce, qu'il tînt à Amboise bon pour lui, et que très-bien le guerdonneroit; en outre, manda au lieutenant

de ses gendarmes, qu'il fît le plus grand amas de gens qu'il pourroit, et que sur les passages de la rivière de Loire les mit pour garder, que si le roi venoit lors à mourir, que la reine ne se retirât en Bretagne, et que madame Claude fût bien gardée; encore, manda au sire Alain d'Albret, que le roi n'étoit pour le faire long, et que, pour secourir au bien public, mit sus dix mille hommes près de besogner si à temps venoit, et que de sa part autres dix mille ou plus en mettroit sus; et, ce fait, s'en partit de cour à toute diligence et s'en alla à Amboise, dont il étoit capitaine, et avoit léans aucuns de ses archers pour la garde dudit château, et là avertit la comtesse d'Angoulême de l'état de la personne du roi, disant qu'il s'en alloit mourir, et plusieurs autres paroles dit, qui depuis lui portèrent dommage, comme sera dit par après. Or, se trouva le roi assez bien disposé, ce lui sembla, pour s'en pouvoir venir; dont se mit à chemin, la reine quant et lui, et tout leur train, et s'en vinrent à Blois, où étoit lors madame Claude leur fille, et là fut le roi, avec l'aide de Dieu et le secours de ses médecins, guéri tout sain, et lui étant là, s'en revinrent les prisonniers délivrés par la composition de Gayette, et des premiers s'en vint messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, auquel fit le roi bonne chère; puis s'en revint messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui

pareillement eut bon recueil du roi et de la reine et de tous les gentilshommes. En somme, tous les uns après les autres s'en vinrent devers le roi à Blois, où j'étois lors pour savoir au vrai des nouvelles. A la fois m'en allois dîner ou souper au logis du seigneur d'Aubigny, à l'autre chez le seigneur de La Palice, puis aux banquets que se faisoient les autres capitaines et gentilshommes qui aux affaires du royaume de Naples avoient été, et là écoutois chacun parler, qui d'autre chose que de la guerre ne tenoient propos; et ainsi, je mettois en mon papier ce que je voyois débattre entre les capitaines et les gens d'armes, et ce fait, à part, à l'un et à l'autre m'en enquérois à toute heure, voire dès les premiers grands jusqu'aux moindres, pour savoir si le commun rapport s'accorderoit; aux maîtres de l'artillerie et aux varlets canonniers que par prières je menois à la fois dîner ou souper à mon logis qui lors étoit près de leur quartier, m'enquérois aussi combien de pièces d'artillerie y avoit eu, des poudres et autre munition, ne quel exploit elle avoit fait, et de toutes autres choses qui ne se doivent oublier à mettre par écrit. A quoi j'ai plus travaillé de savoir que je n'ai mis de peine à écrire; car les François sont d'une condition telle, que s'ils viennent à l'inquisition de leurs faits pour les rédiger en mémoire, au répondre auront la bouche close, pour les laisser en oubli

et demeurer en silence. Je n'en dis plus, fors que les autres nations cherchent les historiographes pour les avertir de leurs propres faits, et de ce qu'ils savent des autres; dont ne faut avoir merveilles, si les livres des Grecs et des Romains et autres barbares nations sont plus ornés de beaux mots et mieux enrichis des louables gestes que les nôtres, qui, par défaut de bons orateurs, demeurent affamés d'élégants écrits, et, par la négligence de vrais rapporteurs, vides d'honorables faits. Je sais bien que maintes autres bonnes choses se sont traitées à porte close, que, par défaut de ne les savoir, j'ai laissées en oubli. Mais qui voudra que plus avant j'en dise par écrit, plus amplement m'en avertisse de bouche.

XXIII.

Comment le capitaine Louis d'Ars, après la retraite du Garillan et Gayette rendue par les François, et eux retournés en France, malgré la puissance de Gonsales Ferrand, demeura dedans Venouse en Pouille plus de trois mois, où prit villes et châteaux, et lui là assiégé, fit saillies et courses sur ses ennemis, et les contraignit lever leur siége; et comment honorablement s'en retourna en France.

Les François retournés en France, comme j'ai dit, le capitaine Louis d'Ars, qui n'avoit à

la composition de Gayette voulu entendre, étoit demeuré à Venouse avec ses gens, et là, avoit retiré avec lui le comte de Conversane, à tout grand nombre de gens pour faire service au roi, mais tantôt que celui comte ouït dire que les François avoient vidé le Garillan et rendu Gayette, s'en voulut aller, et lorsque les nouvelles furent dites, celui capitaine Louis d'Ars et le comte de Conversane, avec leurs gens, étoient à Montepellouse, ville du feu comte de Ligny, et de là, s'en voulut retirer ledit comte, mais encore le retint Louis d'Ars, en lui disant : « Par aventure ne sont les nouvelles vraies auxquelles ne faut ajouter foi, si commune voix ne le dit; ne nous effrayons point ores par paroles au vent semées, qui toujours avons vu l'effet de la guerre et le faix d'icelle soutenu. » Par ses remontrances et autres moyens emmena celui comte à Venouse avec tous ses gens, et de là, s'en allèrent devant la ville de la Velle, terre du feu comte de Ligny, laquelle assiégèrent et battirent tellement, que, en moins de trois heures, lui donnèrent l'assaut, voire au plus fort endroit de la place; car il falloit monter plus de deux lances de haut pour y entrer, mais rien ne leur arrêtoit, car ils étoient à telles prises cœurés. La muraille fut emportée d'assaut, et grand nombre de gens là dedans mis à sac, et la ville pillée, et tous les vivres dont grande provision y

avoit pris et emmenés à Venouse, la roupture du Garillan se continuoit toujours; dont ledit comte de Conversane ne voulut plus arrêter là, mais avec ses gens s'en retira en ses places, pour là aviser sur ses affaires. Le capitaine Louis d'Ars pour ce ne changea propos, mais tint pied ferme, disant : « Jà pour la menace de fortune n'abandonnerai ce que le pouvoir de vertu m'a donné, ne pour doute de l'effort de mes ennemis ne laisserai ce que par puissance d'armes j'ai sur eux conquêté. » En cettui se montra bien là vertu de magnanimité, car les dangers de la guerre n'avoient cherchés comme fol aventurier; aussi ne les vouloit-il fuir comme pavoureux craintif.

Souventesfois écrivit au roi de ses affaires, sans jamais en savoir aucunes nouvelles; car les postes aussi ne pouvoient passer, mais étoient toutes détroussées par les chemins. Après qu'il eut ravitaillé Venouse et pourvu au surplus de son besoin, il s'en alla devant Minervine, bonne ville et forte, laquelle pareillement prit et soumit en l'obéissance du roi. Somme, tant à point démenoit la guerre, que par toutes les Itales n'étoit autre bruit que de ses faits, tant chacun louoit ses œuvres et avançoit sa renommée, disant qu'en lui seul devoit être la fiance du roi arrêtée et la recœuvre de l'honneur des François trouvée, comme en celui qui aux extrêmes périls avoit

été ferme et éprouvée vertu. Que fut-ce? le capitaine Gonsales Ferrand, sachant que, si à ce ne trouvoit remède, le pays de la Pouille étoit en danger de se révolter et rendre audit Louis d'Ars, transmit là un capitaine nommé Barthélemy d'Alviane, avec quatorze mille hommes espagnols et artillerie grand nombre, pour assiéger Venouse et les autres villes que les François tenoient en la Pouille; lequel d'Alviane et ses gens se trouvèrent le vingt-cinquième jour de mars à trois milles près de Venouse; et de là celui capitaine, pour savoir de la manière des François qui dedans étoient, prit quatre cents chevau-légers et s'en alla courir jusques devant la ville, où fut recueilli par les François qui là étoient, et escarmouché à l'outrance lui et les siens : car le capitaine Louis d'Ars, averti de leur venue, leur mit audevant deux cents hommes à cheval, lesquels ne faillirent à donner sur eux, et à belle campagne hors les barrières, escarmouchèrent plus de trois grosses heures, et là, se montrèrent entre autres Gilbert de Chaux et Jean de Montieux, François; car à toutes courses étoient des premiers, et tant que leurs chevaux en plusieurs lieux y furent blessés, et à la parfin les Espagnols s'ennuyèrent du combat; car sans faillir, comme j'ai su par de ceux qui là étoient, les François qui nulle puissance d'iceux doutoient rencontrer, comme ceux qui souventes-

fois avoient leurs forces essayées et leur pouvoir abattu, chargeoient sûrement sur eux comme coutumiers vainqueurs, si que la place leur firent vider, et mirent en fuite; et ce fait, chacun se retira à son logis.

Le lendemain, un François nommé Bernard de Saint-Soudain venant courir de Castel de Mont avec vingt-cinq chevaux, sans savoir rien de la venue des Espagnols, se trouva si près de leur camp qu'il fut d'eux avisé : dont l'alarme fut par tout le camp; mais pour ce ne s'arrêta celui François, ains dit que par là passeroit; et premier que les Espagnols fussent armés et montés à cheval, lui et ses gens tous en flotte donnèrent des éperons et coururent tant roidement que le camp percèrent malgré leurs ennemis, et passèrent au travers par sur le ventre à ceux qu'ils rencontrèrent sans perdre un tout seul homme, et s'en allèrent à Venouse avec leur butin. Deux autres jours ensuivant, saillirent les François sur les Espagnols, et les escarmouchèrent à toutes fois jusques à les dérouter et mettre à la chasse, et tant que, à la seconde saillie, Bernard de Saint-Soudain à tout cent chevaux les alla réveiller à touchant de leur camp et donner si dure escarmouche, que leurs premiers coureurs repoussa jusques contre leur ost, dont se renforcèrent et saillirent bien cinq cents genétaires, et recommencèrent le bruit tel qu'ils rechassèrent les

Françoisjusques devant Venouse. Le capitaine Louis d'Ars, voyant la grosse bande d'Espagnols approcher et chasser ses coureurs, dit à ses gens : « A cette heure est métier de défendre nos amis, et nos ennemis assaillir et leur montrer que trop ont éloigné leur camp pour approcher notre ville : sus donc, sus ores se montreront ceux qui ont vouloir de servir le roi et envie d'honneur acquérir ! » Sur ce, fit ouvrir les portes, et lui armé légèrement pour se trouver à délivre aux armes exploiter, avec deux cents hommes à cheval ou un peu plus et trois cents piétons, se mit aux champs. Or, avoient couru les Espagnols et lassé leurs chevaux; dont leur advint que le capitaine Louis d'Ars et ses gens montés sur vites estradiots soudainement saillirent sur eux, et leur donnèrent une si dure charge que par terre allèrent plus de vingt, les premiers coureurs françois assemblés avec les autres : dont commencèrent à recharger de tous côtés, et tant que, pour abréger, les Espagnols furent rompus et épars tellement que la fuite leur fut de saison, et s'ils étoient venus bien tôt, encore plus vite furent rechassés et suivis battant jusques à leur camp, mais non pas tous, car plus de trois cents demeurèrent par les chemins ou morts ou pris. Or, n'avoit pas là trouvé, Gonsales Ferrand, les capitaines du Garillan qui avec grosse gendarmée, à leur

désavantage sans honorable chose faire, s'en étoient retournés; mais avoit rencontré celui qui, avec petit nombre de gens amassés, avoit ses ennemis louablement vaincus, et au danger de fortune vertueusement pied ferme tenu. Qu'en dirai-je plus? je ne le saurois de tant de louanges enrichir que ses œuvres le méritent. Or, avant! Après qu'iceux Espagnols furent ainsi chassés, ils ne sortirent plus que tous ensemble ne fussent, et pour eux efforcer de plus faire, ils levèrent leur camp et s'en allèrent tous ensemble avec leur artillerie près de Venouse, entre une rivière qui là passe et une abbaye nommée la Trante; et là, en un lieu bas mirent leur camp et assirent leur artillerie; où n'eurent pas long repos: car, trois jours ensuivant, furent escarmouchés par les François et tant que, dès que les uns venoient de les visiter, les autres leur étoient en barbe. Bernard de Saint-Soudain, qui toujours étoit en armes, à la seconde escarmouche fut blessé d'un coup de hacquebutte. Moult furent à louer ces pauvres soudards qui, au temps de la plus heureuse fortune de leurs ennemis, firent sur eux entreprises hautes et merveilleux faits. Quoi plus? tant furent les Espagnols tourmentés qu'ils dirent le mot, et voyant que là perdoient temps, gens et argent, transmirent au capitaine Louis d'Ars une trompette pour lui signifier la trève qui

entre le roi et le roi d'Espagne étoit, et ce firent-ils pour ce que par force ne lui pouvoient nuire; à quoi, nonobstant ladite trève, à toute puissance l'essayèrent, ce qui étoit plus désobéi à la foi de leur maître que cherché l'avantage de son profit. Je n'en dirai plus, si n'est que foi ne se doit tenir à qui ne la tient, et se peut enfreindre à celui qui l'enfreint. Mais au propos : celui capitaine Louis d'Ars, après la trève à lui signifiée par les Espagnols et icelle sue par l'évêque de Rennes, étant à Rome ambassadeur pour le roi, lequel lui avait envoyé les articles, accepta ladite trève en attendant le bon plaisir du roi, et, pour en être averti, lui envoya un sien secrétaire nommé Jean de Coulon, qui si à point fit son message, qu'en moins de douze jours fut de Venouse à Blois, et là, présenta ses lettres au roi qui les vit, et aussi son conseil; sur quoi fut conclu que audit capitaine seroit mandé qu'il s'en retourneroit, et que premier laisseroit bonnes garnisons dedans Venouse et autres places qu'il tenoit; et ainsi le roi dépêcha le messager et fit délivrer grand'somme d'argent pour bailler audit capitaine pour s'en revenir.

Or, s'en va ledit messager en poste, et tant alla que bientôt après sa dépêche se rendit à Venouse, où là avertit son maître du vouloir du roi et lui bailla ses lettres, par lesquelles

lui étoit mandé son revenir, pource que les trèves n'étoient si longues, comme il étoit requis, pour refaire armée et envoyer de par delà reconquêter pays et le secourir, et que, aussi au long aller, ne pourroit tenir lesdites places; parquoi lui commandoit le roi le retour, ce qui moult lui ennuya; disant que encore tiendroit plus de six mois contre toute la puissance de Gonsales Ferrand, et que par aventure lui porteroit tel dommage et feroit telle chose, que ce seroit à l'honneur des François et au rabais de la gloire d'Espagne; mais au vouloir du roi voulant du tout être obéir, mit vivres et garnisons par les villes qu'il tenoit, et avec quatre cents hommes se mit sur mer, à tout huit voiles seulement, et adressa où mandé lui étoit. Après la trève acceptée par le capitaine Louis d'Ars, Barthélemy d'Alviane délivra les cinquante hommes d'armes de messire Aimar de Prye, dont étoit Louis de Saint-Bonnet, et les mit hors de Tarente où ils étoient prisonniers, puis s'en alla assiéger le marquis de Betonte à Conversane; et sachant, celui marquis, les gens de messire Aimar de Prye être hors de prison, envoya prier ledit de Saint-Bonnet, leur lieutenant, que pour l'honneur du roi dont il étoit serviteur, et lui pour soutenir sa querelle assiégé, lui donnât secours : ce qu'il lui promit de faire, et premier transmit devers le cap taine Louis d'Ars

au prochas des emprunts, lequel lui envoya cent écus dont il acheta pourpoints et chausses à ses gens qui étoient nus comme Arabes, car prisonniers avoient été plus de quatorze mois, sans changer d'habillements; que que soit, au secours du marquis de Betonte s'en allèrent, et furent si près suivis des Espagnols qui là tenoient le siége, que, à l'entrée de la ville, l'un d'eux fut pris et les autres entrèrent, dont Barthélemy d'Alviane leur manda que très-mal s'acquittoient, vu qu'au moyen de la trève les avoit délivrés, et que si la ville pouvoit prendre, que de les tuer de glaive ne leur feroit l'honneur, mais honteusement les feroit tous pendre aux créneaux de la ville; mais pour sa menace ne désemparèrent la place de trois jours, durant lesquels la défendirent à toute force, et ce fait, voyant que là ne pouvoient rien gagner et le capitaine Louis d'Ars s'en retourner, se mirent en mer et s'en allèrent à Trane au-devant de lui, lequel tiroit celle part, non comme fuitif chassé, mais comme voyager conquéreur. Ainsi s'en retourna celui qui sans faveur d'amis, sans secours d'alliés et sans solde d'argent que de son seul prochas, a fait à peu de gens ce que grosse armée n'a pu, ce qui est chose bien à tard ou non ouïe, et digne d'écout: ce qui me meut de louables titres décorer son nom et en mémoire éterne rédiger ses faits, et non à fausses

enseignes, car ce a été le seul de tous les Gaulois qui en ce temps fut plus heureux en entreprises et triomphant en victoires; dirai-je plus? c'est celui qui des premiers fut à l'exploit de la guerre de Pouille et le dernier y tint le champ, sans que par le pouvoir de ses ennemis put être forcé ne mis à outrance, mais s'en revint l'épée au poing comme heureux vainqueur, portant à son cou l'honneur du roi et le relèvement de la déchute des François. Je n'en dirai plus, fors que à tels capitaines sont dues honorables charges et profitables récompenses. Pour entrer en propos, celui capitaine avec ses gens fit cingler ses voiles de Venouse à Trane, ville des Vénitiens, où là rencontra Louis de Saint-Bonnet et ses gens, lesquels s'en allèrent tous ensemble de Trane devant Bexte que tenoient les Espagnols, et furent quatre jours à l'ancre où ceux de la ville, nonobstant qu'ils tinssent pour Gonsales Ferrand, leur baillèrent tant de vivres qu'ils en voulurent. De là furent à Ortonne en mer, puis à Notre-Dame-de-Terme où en pleine mer rencontrèrent quatre brigandins armés de Vénitiens, lesquels présentèrent au capitaine Louis d'Ars vivres et argent et secours, si métier en avoit, lesquels les mercia et aussi leur offrit son pouvoir pour leur affaire. De Terme s'en allèrent les François à la marque d'Ancône où prirent terre. De là le

capitaine s'en alla à pied en voyage à Notre-Dame-de-Lorette, et puis avec ses gens tira à une ville nommée Sinagalle, où là achemina ses gens pour tirer en Lombardie, et lui avec trois gentilshommes des siens, c'est à savoir : Luc de Groing, seigneur de La Mothe-au-Groing, Gilbert de Chaux et Jean Aubert, s'en alla à Rome en poste où fut, du pape et des cardinaux et de ses seigneurs de Rome, honorablement reçu et doucement traité, et mêmement du Saint-Père, qui volontiers l'eût retenu à son service et grandement appointé; mais pour rien ne voulut laisser le service du roi, ne prendre autre parti. Par quoi, après plusieurs choses entre le pape et lui dites, prit bénédiction et congé, et se mit en voie pour aller en France. Ses gens s'en allèrent de Sinagalle à Pesre, à Forli, à Faïence, à Imole, à Bologne, à Modène, à Parme, à Plaisance, et tout le droit chemin jusques à Pavie. Ici ne veux oublier de dire qu'iceux soudards qui n'étoient que quatre cents en nombre furent à tel honneur reçus par toutes les villes des Itales où ils avoient passé, que les portes leur furent ouvertes et les vivres abandonnés, et eux tous armés, à bannière dépliée comme s'ils eussent été cinquante mille, passèrent partout sans que nul se mît audevant, mais plusieurs desdites villes crioient : *France*, *Louis d'Ars*. Tantôt que lesdits soudards furent à Pavie, le capitaine qui de Rome étoit venu en poste se trouva là, où fut malade de fièvres l'espace de vingt jours; et lui guéri se mit avec ses gens en pays vers Tortone et en Alexandrie, puis à Félissan, ville du marquisat de Montferrat, et tirèrent à un gros village nommé Isque près d'Ast, où, comme ils étoient à leur souper, sortirent mille ou douze cents hommes en armes, avec cinq pièces de menue artillerie, et voulurent le passage défendre aux François et charger sur eux; mais ils trouvèrent à qui besogner; car le capitaine Louis d'Ars, voyant l'outrageux vouloir d'iceux vilains qui sans querelle vouloient guerre commencer, dit aux siens : « Marchez, marchez; en trop de bons lieux avez passé pour être ici arrêtés, et en tant de périlleux dangers avez été que cettui ne devez craindre. » A ces paroles, marchèrent à ferme contre leurs gens, en manière que tantôt en jonchèrent le camp de morts et affolés; dont les autres tournoient les épaules et furent suivis jusques contre la porte du château, lesquels perdirent leur artillerie que les François emmenèrent jusqu'en France. Le duc Philibert de Savoie reçut en son pays de Piémont le capitaine Louis d'Ars et le fêta à tous efforts, par toute la Savoie fit passer ses gens, et tous défrayer. En France s'en allèrent devers le roi, qui les fit payer de toutes leurs gages

et les mit en ses ordonnances; au capitaine Louis d'Ars fit tant bonne chère, que tout ce que demander lui voulut, libéralement lui bailla et davantage : aussi l'avoit-il justement desservi et à bon droit mérité. Les Espagnols, qui abstinence de guerre et paisible trève lui avoient promise, tout en l'heure que la Pouille eut désemparé, toutes les belles places qu'il y tenoit furent par force assiéger et prendre, et de là chasser tous les soudards qui tenoient pour le roi. Qu'est-il à dire sur tel défaut, si n'est que à leur serment de fidélité ne doit nulle sûreté avoir, ne foi ajouter?

XXIV.

Comment messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, qui long-temps avoit eu bruit en France, fut éloigné du roi et déchassé de cour.

Je ne sais que dire de la riante entrée de madame la cour, du variable gouvernement d'icelle, de son entretenement douteux ne de sa périlleuse issue, si n'est que à peine y peut nulle longue autorité avoir, ne toujours y être le bienvenu; car, de sa commune manière, à tel montre hui bon visage, à qui demain tournera le dos, et l'accointance de ses auteurs est de telle nature que nul n'y veut compagnon endurer ne pair souffrir. Somme, c'est

un si dangereux labyrinthe que bien souvent les plus avisés se trouvent égarés. A ce propos, je dis que, en celui même temps, messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, qui, durant le temps de trois rois en France, avoit entre les autres au conseil eu le haut parler et au besogner le maniement des affaires, fut débouté de cour et éloigné de la personne du roi, et ce, au moyen de la folle entreprise et improvu langage dont par ci-devant avoit usé, desquelles choses fut accusé envers le roi et la reine; et pour avérer le fait, celui maréchal de Gyé fut à Orléans, par messire Guy de Rochefort, chancelier de France, interrogé, enquis et ouï, assistants à ce, maîtres Étienne Carmonne, tiers président à Paris, Jean de Selva, second président à Rouen, Antoine du Prat, maître des requêtes ordinaires, Antoine de Louviers, conseiller à Paris, Jean de Pavie, conseiller à Toulouse, et le juge-mage de Carcassonne, en présence desquels, sur les paroles dont on le chargeoit et l'entreprise de faire armée en France sans le su du roi, de quoi avoit été accusé; après l'interroge fait par ledit chancelier, nia tout, disant que de ce ne savoit rien, et que à tort lui étoit ce forfait reproché : dont pour la matière ensuivre, fut mené par les gens du roi et conduit par aucuns des gens d'armes de sa compagnie à Amboise, pour être affronté à madame Louise

de Savoie, comtesse d'Angoulême, et à Louis de Montroyal; présents à ce, lesdits Carmonne et de Selva, du Prat et Carcassonne; et là, en son visage lui furent dites les paroles que sur la mort du roi avoit autrefois proposées, et montré ce que par écrit avoit envoyé : ce que nia derechef. Après ce, fut celui de Rohan, mené à Chartres, où lui fut baillée la ville pour prison, et lesdits conseillers s'en allèrent à Paris pour faire de ce leur rapport au chancelier et à ses autresdits collègues, par lesquels fut appointé que par lesdits rapporteurs seroit mené à Dreux devers le sire d'Albret pour être à lui affronté. Or fut ainsi pourmené ledit messire Pierre de Rohan, ce qui moult lui ennuyoit, vu les grands honneurs et autorité hautaine en quoi s'étoit par ci-devant trouvé en France; ce néanmoins, fut mené à Dreux, et lui étant à ce voyage dit auxdits seigneurs qui le conduisoient, que le sire d'Albret étoit son ennemi mortel, et que s'il alloit à Dreux mal accompagné, qu'il se doutoit de sa personne, parquoi requit avoir de ses gens pour le tenir en sûreté; auquel dirent lesdits seigneurs que de ce n'avoit garde, car il étoit en la main du roi et en sa sauvegarde pour l'heure, et sur ce, fut mené au château de Dreux, où étoit ledit sire d'Albret au lit, malade. Dedans la chambre où il étoit, entrèrent les conseillers et celui de Rohan,

lequel entra tête couverte et sans faire aucune révérence audit sire d'Albret, mais s'assit sur un banc d'osier vis-à-vis du lit où étoit ledit malade couché. Les sieurs du conseil eurent chacun leur chaire près du lit, lesquels interrogèrent là celui d'Albret sur ce qu'il savoit des charges mises sus audit de Rohan et en sa présence : lequel d'Albret dit, oyant tous, que lesdites charges par lesquelles étoit illec messire Pierre de Rohan affronté étoient vraies, comme par message lui avoit mandé de bouche et écrit par lettre signée de sa main; lesquelles furent vues et lues devant tous. Ce fait, fut demandé audit de Rohan qu'il vouloit dire sur ce : lequel dit que c'étoient choses controuvées et que vérité ne contenoient, et que au sire d'Albret avoit été fait le bec pour en dire, comme l'oiseau fait en cage, et commença par paroles piquantes et mots injurieux à charger sur ledit sire d'Albret, le cuidant mettre aux champs, pour avoir occasion d'objecter contre lui; mais de rien ne s'émut ledit d'Albret, ains toujours persista en son dire et fut ferme en son propos : ce qui fut, par lesdits seigneurs du conseil qui là étoient, bien ouï et entendu. En ce faisant, ledit de Rohan qui n'avoit cause d'être joyeux, par manière de contenance, avec la main se peignoit la barbe laquelle avoit fort grande, et à la fois s'en couvroit une partie

du visage, si que il n'en apparoissoit que le front et les yeux. Or avoit le sire d'Albret en main un petit marmot qui faisoit sur le lit un millier de singeries, et entre autres en fit une telle, que, en regardant celui de Rohan ainsi difforme pour la barbe qui lui couvroit tout le visage, tout-à-coup de dessus le lit où il étoit saillit d'un saut jusques contre lui et se vint attacher les mains à sa barbe, en tirant à toute force : dont celui de Rohan tout effrayé se prit à crier et courroucer, disant qu'on se truffoit de lui, et à force de tirer, arracha le marmot de sa barbe et le jeta contre terre, lequel se releva et se mit sur le lit en faisant la moue à son homme; de quoi là n'eut homme, réservé celui que savez, qui ne fît sa risée à pleine bouche. Que fut-ce? après toutes ces choses, ledit de Rohan tout mal content s'en issit de la chambre en disant : « Adieu seigneurs, et gardez bien votre marmot! » et ainsi chacun se retira. Après, fut mené à Paris avec ses charges, et icelles vues et mises en avant, le procureur du roi prit conclusion contre lui, tendant à fin qu'il fût décapité, et démembrés ses biens publics, et ses enfants déclarés inhabiles à succéder comme fils de commisseur de crime de lèse-majesté.

A tous articles, ledit messire Pierre de Rohan dit toujours : *Nego*, et avec ce, fut

par lui demandé délai à donner et prouver innocence et objecter reproches, ce qui lui fut accordé pour rapporter le premier jour du mois d'avril ensuivant, auquel parties furent renvoyées au parlement de Toulouse. Appelés lesdits seigneurs de Selva, du Prat et de Luynes pour voir et juger la cause, lesquels, après la vue et consultation d'icelle, donnèrent leur arrêt, lequel fut prononcé par le premier président de Toulouse : par lequel arrêt fut ledit de Rohan suspendu de son office de maréchaussée pour cinq ans; interdit d'approcher la cour de dix lieues près, durant ledit temps; privé de ses gens d'armes, déclaré inhabile et privé de toutes gardes de places et châtellenies; condamné à rendre au roi l'argent des mortes-paies du château de Fronsac, depuis le temps de douze ans, et au surplus, absous de plus grand'peine demandée par ledit procureur du roi.

Ainsi sont plusieurs, par leurs démérites, honteusement chassés de cours, qui, sous l'ombre de dissimulation, y ont longuement régné et tant plus haut y sont montés, de tant plus leur est griève la chute; parquoi nul, selon Sénèque, se doit à si haute chose appliquer, que le demeurer y fasse à craindre et la descente à achever. A chef de ce propos, ferai commencement de la chronique de France de l'an 1504.

XXV.

Comment messire Louis de Graville, amiral de France, qui de ce règne avoit été hors de cour, fut par le roi mandé et mis en grande autorité, et comment aucuns trésoriers et autres furent pris et punis pour avoir pillé l'argent du roi.

Lorsque messire Pierre de Rohan eut le bond en l'entrant de l'an 1504, messire Louis de Graville, amiral de France, lequel du temps de ce roi n'avoit que bien peu suivi la cour; il, au moyen de son bon bruit et du prochas d'aucuns ses amis, et par l'avis du roi, fut envoyé querir pour assister au conseil, comme celui qui étoit ancien, sage et clairvoyant, et qui moult savoit; et lui, venu en cour, fut bénignement reçu du roi et autorisé grandement en l'affaire du conseil et autres besognes du royaume, et tellement que, à sa venue, plusieurs choses touchant le défaut des pertes et moyens d'icelles faites par ci-devant furent débattues et mises sur le bureau; et mêmement fut conseil tenu sur les grands frais, excessives mises et extrêmes dépenses qui pour les armées du roi de delà et deçà les monts avoient été faites; et tellement y fut vu, que, le nombre des finances baillées aux trésoriers et la somme d'icelles reçues par les

gens d'armes du roi entrejetés, de plus de douze cent mille francs de reste furent lesdits trésoriers et clercs des finances envers le roi endettés, sans que nouvelles fût de les rendre ni restituer : parquoi le roi, pour ce avérer, tint la chose celée jusques à temps. Tant fut le cas découvert, que l'un d'iceux butiniers, averti de la menée, s'en alla au roi et dit : « Sire, s'il est votre bon plaisir de me donner grâce de mon forfait et pardonner mon défaut, je vous nommerai aucuns de ceux qui ont butiné votre argent, et vous restituerai ce que j'en ai eu. »

Le bon roi, oyant la confession du pauvre larron qui restituer vouloit et accuser les malfaiteurs, ne voulut tant la mort du pécheur, que, après les pièces rendues, ne lui fit bailler sa grâce par écrit et pardonna son crime, et après ce, telle inquisition fit sur son affaire, que, par celui et par autres, eut en écrit les noms d'iceux qui sur ce s'ensuivent, c'est à savoir : messire Antoine de Bessey, lequel en fut depuis à son honneur déchargé; Jean Duplessis; François Doulcet, maître de la chambre aux deniers, et contrôleur des guerres extraordinaires; Nicolas Briseau, Charles Lemaçon, Gilles Leroux, Pierre Mesnager, Gilbert Lemaçon, maître Jean Herouet, Jean Beldon, Berlaut de Villebrême, Pierre L'Estourneau, Jacques de Fontenay, Émery Loppin, Jean de

Chiedeville, clercs de finances, et quelques autres dont je n'ai su les noms; lesquels le roi fit tous prendre, réservé François Doulcet, qui se sauva chez les Jacobins de Blois. Nicolas Briseau avait gagné l'église de Saint-Martin de Tours, pour franchise; mais le roi l'envoya prendre jusques là et le fit amener à Blois. Messire Antoine de Bessey fut pareillement envoyé querir jusques à Dijon, et prendre par un nommé messire Lancelot du Lac, gouverneur d'Orléans. Courcou fut pris à Blois à son logis; les autres furent envoyés prendre, les uns à Paris, les autres à Orléans, et là où ils étoient, et mis entre les mains de Jean d'Anglac, prevôt de l'hôtel du roi. Ils furent interrogés et ouïs sur ce par messire Guy de Rochefort, chancelier de France, et de tous ceux du conseil du roi, tant que, après toutes enquêtes et interrogations, et leur confession mise par écrit, leur procès fut fait, par lequel Jean Duplessis, nommé Courcou, fut atteint du cas, et, pour ce, condamné à être pendu et étranglé. Tous les biens de François Doulcet furent confisqués au roi; trois des autres furent mitrés sur les échafauds en la ville de Blois, et eux bannis de la cour, et leurs biens mis en la main du roi. Nicolas Briseau fut renvoyé à Saint-Martin de Tours, où il avoit été pris, et son bien arrêté. Somme, la plupart d'iceux perdirent leurs biens, honneurs et

offices. Jean Duplessis, qui avoit été condamné à mort, fut requis par la reine et la marquise de Saluces, qui lors étoit en cour, dont le roi tant humain qu'onc homme ne fit mourir à qui il put pardonner, voyant le cas à lui seul toucher, lui donna la corde et ne voulut que nul des autres pour ce forfait encourut mort. Messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon, fut envoyé au château de Loches, et Jean Duplessis avec lui, prisonniers. Voilà comment, par vicieuse rapine et avarice odieuse, ces malheureux leur malheur délièrent, qui, selon le cri public, furent cause de la mort de plusieurs François et moyen de la perte du royaume de Naples. Dont je, qui lors étois en cour aux écoutes, ouïs sur ce parler les uns et les autres diversement; car les aucuns disoient le malheur des François leur être survenu pour ce que par ci-devant, après leurs grandes conquêtes et heureuses fortunes, avoient envers Dieu donneur des victoires été ingrats, tant que ses bienfaits avoient méconnus et oublié ses dons : dont furent frustrés de grâce de besogner à profit et prospérer en honneur; le dire des autres étoit que les capitaines de l'armée, qui étoient divisés entre eux et envieux de gouverner, avoient laissé l'honneur de la guerre pour en vouloir prendre le profit, ce qui leur offusqua le sens de bien ordonner, et divertit le vouloir d'exploiter à

point. Le propos des autres fut que les soudards n'avoient tenu ordre de guerre ni discipline de chevalerie gardée, mais s'étoient arrêtés à leur opinion et avoient suivi leur volonté, dont furent en leur intention déçus et déchurent de leurs entreprises.

A ceux du conseil s'attachoient les autres, et soutenoient que aux grandes affaires eurent peu d'avis, et au besoin soudain perdirent le sens : qui fut cause dont l'œuvre fut follement commencée et honteusement finie.

Les autres chargèrent sur les trésoriers et clercs des finances, disant que l'argent qui pour défrayer l'armée étoit ordonné avoient retenu dedans leurs coffres, sans le vouloir dispenser à besoin ni exploiter à profit, tant que, par ce défaut, les gens d'armes furent à la parfin dépourvus de vivres, démontés de chevaux, dégarnis de harnois, dénués d'habillements et découragés de combattre. Plusieurs autres raisons furent sur ce dites et causes alléguées, pour lesquelles rédiger j'en ai traité comme s'ensuit.

Le défaut du Garillan.

Au temps que Mars eut dompté les Itales
Et vaincues leurs puissances totales
Par les François, et Naples subjuguée,
Milan conquise, la haute mer voguée,
Et encherchés maints dangereux détroits,
L'an de grâce mille cinq cent et trois;

Lorsque Saturne eut fait conjonction
Avecque Mars, et révolution
Du cours entier de son tardif voyage,
Espagne avoit à Naples eu passage
Sur les François par celée entreprise;
Lesquels, voyant faire telle surprise
Par les exploits des hostiles efforts,
Transmirent là armées et renforts
Pour secourir à force leurs amis
Et guerroyer leurs mortels ennemis;
Mais tel méchef survint alors sur eux,
Que leur défaut les rendit malheureux;
Dont je, qui lors écrivoie leurs gestes,
Voyant les cas advenus manifestes,
Voulus savoir la manière du fait.
Tant m'en enquis et en sus en effet
Par le rapport des soudards et gens d'armes,
Des chefs aussi qui conduisent les armes,
Des conseillers et des clercs des finances
Qui sur ce font exploits et ordonnances,
Que le secret de ce mal vint atteindre,
Oyant la voix commune se complaindre
Et du méchef les dessusdits charger :
Chacun d'iceux se voulut décharger
Et excuser du défaut de la perte,
Dont la chose fut tant claire et apperte,
Que j'entendis chacun, en son endroit,
Sur ce alléguer le tort et le bon droit,
Et tout l'effet de ses mots exposer
Que par écrit je veux ci proposer :
Dont les soudards qui le plus se dolurent
Tous les premiers leur cas dire voulurent;
Puis les autres contèrent leur affaire,
De mot à mot; dont j'en ai voulu faire
Tout promptement ce petit abrégé,
Ainsi qu'il est ci-dessous rédigé.

LES GENS D'ARMES.

Après avoir souvent les monts passés,
Fait des labeurs et des armes assez,
Italie surmontée et soumise,
Nous par la mer travaillés et lassés,
Devant les Turcs nos siéges emplacés,
Et mainte œuvre vertueuse commise,
Fortune s'est de nos faits entremise,
En enrayant notre prospérité;
Mais jà pourtant sa dure austérité
N'amollira nos endurcis courages,
Car si ores nous donne adversité,
Nous en serons une autre fois plus sages.

Division à nos chefs déchassés,
Tant que les uns se sont tôt déplacés
Et les autres n'ont usé de main mise;
Cupidité a les cœurs embrasés
Des trésoriers, tant qu'ils ont amassés
Deniers pour eux sans fournir à la mise.
Faute de sens a licence permise
Aux conseillers de taire vérité :
L'un au dire a été irrité,
L'autre au faire a eu clos les passages.
Ainsi partout est contrariété,
Nous en serons une autre fois plus sages.

Les cieux nous ont par signes menacés,
La mer flottant nos navires cassés
Et la terre la famine promise :
Dont les aucuns de nous sont trépassés,
Les autres pris et les autres chassés,
Et le surplus revenus en chemise;
Nos ennemis ont sur nous cette mise,
Disant que nous avons le jeu quitté,
Mais avant que tout ne soit racquitté
Nous y mettrons cœurs, corps, biens et usages,

Et si devant on s'est mal acquitté,
Nous en serons une autre fois plus sages.

LES CAPITAINES.

Ceux qui jadis voulurent obtenir
Titres d'honneur, pour armes soutenir,
Et victoires triomphales acquerre,
Dieu au premier eurent en souvenir,
Droit apparent voulurent maintenir
Et par ordre mettre leurs gens en erre;
Un chef expert au métier de la guerre
Voulurent seuls ordonner et commettre;
Sachant qui a compagnon, si a maître;
L'un veut le bruit, l'autre la gloire envie,
Tant que souvent différend s'y va mettre :
Entre pareils y a toujours envie.

En guerre faut celé conseil tenir,
Explorateurs secrets entretenir
Et découvrir les détroits de la terre,
Au dépourvu chercher et prévenir
Les ennemis, à l'aller, au venir,
Ou au loger si on les trouve en serre;
Donner à droit pour avoir leur desserre;
A grands efforts les combattre et soumettre;
Sur ce, plusieurs gouverneurs n'entremettre,
Si que, à besoin l'un l'autre ne convie;
Et ce qu'un peut, à deux ne faut permettre :
Entre pareils y a toujours envie.

Pour ne vouloir nous adjoindre et unir,
Honneur pour nous n'avons su retenir
Ni pour le bien public profit conquerre,
Et si disons que Dieu, pour nous punir,
Nous a voulu notre sens détenir
Tant qu'au besoin ne l'avons su où querre;
Souvent nous sont nos gens venus requerre,
Qu'aux ennemis les voulussions transmettre

Pour leur donner le combat, et promettre,
Les défaire à peine de la vie ;
Si l'un marchoit, l'autre n'y vouloit être :
Entre pareils y a toujours envie.

Prince, un bon chef peut trop mieux advenir
A son désir et à l'ost parvenir,
Si sa bannière est droitement suivie,
Que les plusieurs ; car au dire ou fournir,
Dissension peut à eux survenir :
Entre pareils y a toujours envie.

Les conseillers.

Qui veut à droit armée gouverner
Et en sûreté son étendard mener
Sans désordre, bruit ni confusion,
Loyal conseil doit l'œuvre demener,
Pourvu qu'il sache entendre et ramener
Le cas selon due provision ;
Mais de quoi sert fuir division,
Bien ordonner sur le présent affaire,
Du prétérit souvenir, pour mieux faire
A l'avenir pourvoyance et subside ;
Et que chacun veuille son gré parfaire ?
Raison n'a lieu où volonté préside.

Pour la sûreté des princes ordonner
Et au peuple salut abandonner,
Nous avons eu l'administration ;
Mais quel ordre se peut sur ce donner,
Si le bien-fait on ne veut guerdonner,
Et le délit est sans punition,
Honneur ravi par fausse ambition,
Profit soumis à main propriétaire,
Conseil enfreint par motif volontaire,
Et appétit commun tenu sans bride ?
Sur ce, ne faut proposer, mais se taire :
Raison n'a lieu où volonté préside.

Plusieurs ont vu les François dominer,
Puis revenir près de s'exterminer,
Et tous leurs faits cheoir en dérision ;
Dont, pour le vrai du cas examiner,
Sur ce, on ne peut dire ou déterminer
Autre chose pour la conclusion,
Si n'est que ceux qui par abusion
Veulent user et vers Dieu se forfaire,
Cherchent moyen pour eux-mêmes défaire :
Comme ceux qui voguent la mer sans guide ;
Et qui ne croit met le tout à refaire :
Raison n'a lieu où volonté préside.

Prince, qui veut en triomphe régner,
Doit le vouloir des émus arrainer
Et n'exploiter tout ce que chacun cuide,
Garder que nul ne se puisse effréner,
Et les motifs dissolus refréner :
Raison n'a lieu où volonté préside.

Les trésoriers.

Qui veut soumettre un pays étranger
Par faits d'armes, ou injures venger,
Il doit avoir finances à suffire
Pour son charroi conduire et arranger,
Et à ses gens tant donner à manger
Que nul par faim les puisse déconfire ;
Ses trésoriers bons et loyaux élire,
Sûrs, diligents, bien experts et propices,
Prompts à payer, gardant bonnes polices ;
Convoitise ne priser deux fétus,
D'autrui avoir ni porter leurs pelisses :
Avarice corrompt toutes vertus.

Le roi nous a bien voulu encharger
Du payement, et nos coffres charger
De son argent, pour le mettre et conduire ;
Mais puisqu'il faut venir au partager,

Abutiné l'avons, pour abréger,
Sans en payer les soudards ni mot dire :
Ce qui nous a de plusieurs fait maudire;
Car maints François en sont morts, et Suisses,
Naples rendue et ses forts édifices,
Nos gens défaits sans être combattus,
Mal réputés, et pour nos maléfices :
Avarice corrompt toutes vertus.

Quelqu'un des chefs sur ce voulons charger,
Commissaires n'en pouvons décharger;
Contre voleurs ont joué à la tire,
Nous avec eux avons pris de léger,
Dont justice nous a fait corriger,
Sans nous vouloir à la rigueur occire;
Envers nous fut tant humain le bon sire,
Que nonobstant nos rapines et vices,
Ne nous voulut être mis aux justices;
Mais nous bannis, et de mitres vêtus,
Avons perdu honneur, biens et offices :
Avarice corrompt toutes vertus.

Prince, on ne peut de plus s'endommager
Que soumettre sa chevance en danger
De ceux qui sont par argent abattus;
Argent fait tôt mœurs et propos changer,
Témoins mentir, arbitres mal juger :
Avarice corrompt toutes vertus.

Les trésoriers et clercs des finances furent traités en la manière susdite, dont aucuns d'eux, comme très-honteux d'avoir été atteints du cas et punis du méfait, s'en allèrent les uns hors du pays, et les autres tinrent à leurs hôtels demeure solitaire avec leurs femmes et enfants; et les autres furent, moyennant

leurs amis et ce qu'ils n'étoient que légèrement chargés, laissés en leurs offices et continués en icelles; et ce faisant, le roi, qui lors étoit à Blois, peu à peu retira partie de ses pièces, et se remboursa sur les plus apparents et moins excusables, et avec ce, la confiscation d'aucuns d'iceux qui s'étoient absentés, donna à ses pauvres capitaines, qui tous avoient perdu au royaume de Naples. Au château de Loches, étoient lors prisonniers messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon; Jean Duplessis, dit Courcou. Or avoit été, devant ce, ouï et interrogé ledit bailli de Dijon, par messire le chancelier de France, Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens, et le seigneur du Bouchage, sur ce qu'on le chargeoit d'avoir pris et retenu l'argent du paiement d'aucun nombre de Suisses ordonnés pour aller au voyage de Naples; de quoi s'excusa moult vertueusement, disant que l'argent qu'il avoit du roi pour exploiter à cet affaire, avoit légalement distribué et mis totalement, comme apparoissoit par le rôle du nombre desdits Suisses et le paiement sur ce fait; et au dire d'aucuns ambassadeurs et Suisses, qui lors étoient en cour, et au voyage de Naples avoient été, s'en vouloit rapporter : dont furent ouïs lesdits Suisses, lesquels de ce déchargèrent ledit de Dijon, disant qu'ils avoient été présents au paiement de tous les Suisses qui avoient été audit voyage, et nuls

d'iceux en avoient ouï plaindre ni murmurer. Parquoi toutes ces choses mises en avant et rapportées au roi, fut celui bailli de Dijon mis hors de prison et entretenu du roi en ses gages et offices mieux que devant, et bien à point traité en cour, comme souvent j'ai vu depuis.

Jean Duplessis demeura, quelque temps après ce, audit château de Loches, étroitement tenu et bien gardé; mais nonobstant toutes ses charges et condamnation contre lui faites, et au prochas d'aucuns ses parents et amis, le roi, comme très-piteux et tout humain, ne le voulut tenir en perpétuel exil, mais lui élargit sa grâce, tant que hors de chartre le fit mettre et envoyer à sa maison. Tout le temps d'été, demeura le roi dedans et autour de Blois, où durant ce temps plusieurs ambassadeurs vinrent en cour, et furent là dépêchés et envoyés en leur pays; et après toutes ces choses finies, entour la fête Saint-Martin, le roi partit de Blois, et s'en alla à Paris, où fit son hiver, la reine quant et lui, qui encore du temps de ce roi n'avoit là fait son entrée : dont s'en alla à Saint-Denis, et après avoir là fait quelque peu de séjour, s'en vint à Paris. Au-devant d'elle fut toute la cour de parlement, en triomphant arroi. Le prevôt et tous les seigneurs de la ville avec tous les colléges de l'Église la furent recueillir, et chacun d'eux à

son rang lui fit sa harangue et oraison. Les rues étoient de riches tapisseries tendues et parées; à toutes les portes et aux carrois par où elle passoit, se jouèrent nouvelles comédies et divers personnages, en louant très-hautement la magnificence du lis et l'excellence de l'hermine. Tous les princes qui lors étoient en cour, les gentilshommes du roi et grande baronnie de France et de Bretagne étoient avec la reine, laquelle fut ainsi conduite en la ville de Paris, où fit là les serments accoutumés, et fut reçue honorablement avec joyeux accueil et dons d'inestimables richesses. Le roi mettoit de jour en autre provision de conseil en ses affaires, jusques à soi trouver souvent au consistoire et ouïr l'opinion des sages, pour mettre à exécution son vouloir juxte l'arrêt des mieux avisés; tant voulut donner œuvre à l'accroît du bien public, que lors son royaume de France sous sa main fut si heureux que l'Église étoit unie, noblesse paisible, marchandise plantureuse et labeur fructifiant; quoi plus? justice à tous dûment administrée. Durant ces jours, maintes joûtes et tournois furent faits à Paris en Nesle, où tous les jours étoient gentilshommes sur les rangs, la lance sur la cuisse, et entre autres fut fait un tournoi, dont advint qu'un nommé François de Maugiron, des gentilshommes de chez le roi, et un autre nommé Supplanville, se

trouvèrent l'un contre l'autre, lesquels étoient moult gaillards, hommes jeunes et adroits. Pour faire fin, iceux montés et armés, le long des lices, à course de cheval, s'adressèrent si rudement, que au choquer, François de Maugiron asséna Supplanville si adroit et de telle force, que la lance lui mit tout au travers du corps, tant que tout mort s'en alla par terre, lequel fut moult plaint et doulu, car il étoit très-gentil et plein de cœur. Assez d'autres faits d'armes furent là exploités que je laisse, pour entrer en autre propos. En la présence du roi et de la reine et de tous les seigneurs de France, qui là étoient, les clercs du Palais et les écoliers de Paris jouèrent lors plusieurs comédies satiriques et tragédies morales, par lesquelles, à mots couverts et paroles vraisemblables, découvrirent tous les défauts et faits répréhensibles qu'ils surent être de ce temps perpétrés en France, à Naples et à Rome, en chargeant sur le maréchal de Gyé, dont est touché au-dessus, disant par leurs personnages audit maréchal, que : son trop chauffer cuit et son trop parler nuit. Aussi n'épargnèrent-ils les trésoriers et clercs des finances, ni aucuns de ceux de l'armée de Naples, qui s'en étoient fuis; et puis passèrent iceux momeurs par Rome, et Dieu sait quels lardons ils y semèrent; somme, il n'y eut pape, ni cardinal, ni empereur, ni roi, ni autre sur qui à parler eut;

voir jusques à Clairée et de Furno, à qui ne jetassent une pierre en leur jardin; et tant en firent, que, à la parfin, leurs jeux leur furent interdits, et aucuns d'eux punis jusques à devoir être l'exemple de crainte à tous autres; je n'en dis plus, si n'est que cil qui forfaiteur se sent, à tels hérauts ne doit faire blasonner ses armes, ni publier ses faits, car ils disent souvent tout et davantage.

Le roi fit lors translater le corps de son père le duc Charles, duc d'Orléans, de Saint-Sauveur de Blois, où avoit été en sépulture, et le fit porter aux Célestins à Paris, où est l'antique sépulture des ducs d'Orléans, et là, tant honorablement servir, que la fête funérale fut louée de chacun, aussi à bon droit, car le corps, depuis Blois jusques à Paris, fut mené en telle manière, comme si ce fût au premier obsèque, et mis en son curre de deuil, tout couvert de velours noir, et le corps de drap d'or frisé de noir, le tout semé des armes d'Orléans. Grand nombre des seigneurs de France en deuil, des gentilshommes du roi et des archers de sa garde, étoient à le conduire, et par toutes les villes où passèrent, comme à Cléry, à Orléans, à Étampes, et autres lieux sur le chemin de Paris, toutes les processions des colléges et églises parochiales, avec les seigneurs et le peuple desdits lieux, furent au-devant du corps; et tous prêtres qui pour le défunt célébrer

voulurent, furent payés et repus, et tous les pauvres qui furent trouvés par les chemins eurent chacun un grand blanc pour prier Dieu pour l'âme de celui bon prince. A l'approcher de Paris jusques au Bourg-la-Reine, furent au-devant du corps tous les princes et seigneurs qui lors étoient en cour, toute la cour de parlement, le prevôt et les seigneurs de Paris, l'université, l'évêque de Paris avec tout le clergé des colléges de la ville en procession : tant d'hommes en deuil et portant torches étoient là, et telle multitude de peuple, que le nombre étoit plus grand que mon estimation ne pouvoit comprendre. Toutes les cloches de la ville sonnèrent à cette venue, en manière qu'on n'eût là ouï tonner; quoi plus? en cette manière triomphale fut porté le corps en l'église des Célestins, et là, très-honorablement servi et somptueusement sépulturé.

En ce même temps, le roi transmit en ambassade maître Georges d'Amboise, légat lors en France, devers le roi des Romains étant lors en Allemagne : lequel légat s'en alla bien accompagné d'évêques et autres seigneurs d'Église et de gentilshommes à grand nombre; et lui avoit baillé, le roi, vingt-quatre archers de sa garde pour le conduire, lesquels portèrent en leurs hoquetons chacun quatre mille écus que le roi envoyoit audit roi des Romains, pour certaine cause et aucun traité fait entre eux (à porte close, quant à moi). Si s'en alla donc celui légat faire son message d'ambassade, lequel fut honorablement reçu et doucement traité dudit roi des Romains et des princes d'Allemagne, et ouï sur son dire tellement, que ce qu'il demandoit il obtint, et ce fait, se mit à chemin pour s'en revenir en France.

A la fin du mois de février, le roi se trouva dedans Paris, tout altéré et mal de sa personne, pour la froideur et humidité dudit lieu, qui par temps d'hiver est moult froid et moite; parquoi ses médecins lui dirent que le changement de l'air et l'éloing de ce lieu où il étoit lui allégeroient son mal, et que, pour le mieux de sa santé, besoin étoit de s'en aller autre part : ce qu'il fit, car incontinent délogea de Paris et s'en alla par eau jusques au pont Saint-Cloud, et outre, pour le danger dudit pont, sur lequel nul roi de France ne passe. De là s'en alla par terre jusques à Chartres, à Châteaudun, à Bonneval et à Blois, la reine toujours avec lui. Audit lieu de Blois se trouva, par un temps, assez bien, et fit très-bonne chère, et là, avec la reine et Madame Claude, leur fille, fit joyeusement sa fête de Pâques, sur laquelle finirai ma chronique de l'an 1504, pour commencer des faits de l'an ensuivant.

XXVI.

Ci commence la chronique de France de l'an 1505, parlant au premier d'une griève maladie dont le roi fut lors durement atteint.

En l'entrant du mois d'avril, en l'an 1505, le roi, derechef, se trouva tout débile et fort malade, et tant, que ses médecins ne savoient bonnement par quel régime y remédier, dont eurent grand doute en son affaire; car de fièvre continue et chaud mal fut tant épris, que, plusieurs jours, le boire, le manger et le dormir perdit, si que chacun pensoit qu'il en fût fait. La reine, qui plus en son mal se sentoit intéressée et qui l'aimoit comme soi-même, étoit nuit et jour en place pour le servir de ce qu'elle pouvoit et le secourir de ce que métier lui étoit, et pour le réjouir, devant lui, montroit visage riant et lui usoit de joyeuses paroles; mais, à part, toute couverte de larmes, se douloit si très-amèrement que nul la voyoit qui de pitié ne pleurât : nul entroit dans sa chambre, réservés ceux qui étoient ordonnés pour le service, desquels furent François d'Orléans, comte de Dunois, messire Louis de la Trimoille, premier chambellan, maître Florimond Robertet, l'évêque de Périgueux, son aumônier, et frère Jean Clairée,

son confesseur, lequel l'enhortoit moult bien de son salut. Aussi celui se montra très-catholique prince, car il se confessa révéremment, et les divins sacrements de l'Église très-dévotement reçut, et en la présence de messire Guy de Rochefort, son chancelier, et de Florimond Robertet, fit son testament. Or avoit-il singulière fiance en Dieu et souveraine envie de guérir, qui sont deux choses qui de mort à vie souvent ramènent les humains; dont lui, étant en son grabat, se voua à la sainte-hostie de Dijon, où toujours avoit eu entière dévotion et souveraine révérence.

Durant cette maladie, aux évêques et seigneurs de l'Église du royaume de France, et par tous les pays du roi, fut commandé de faire processions et prières pour sa santé; ce qui fut fait par plusieurs jours où le clergé et les nobles s'assemblèrent de toutes parts, faisant leurs dévotes oraisons envers le Consolateur des désolés, pour la guérison de leur bon prince : à ce ne faillit le pauvre peuple de France, qui mit lors son labeur en oubli pour y accourir à troupeaux, les mains jointes et les yeux tendus à mont, criant à haute voix : « Hélas! vrai Dieu, salut des espérants en toi, jette sur nous les yeux de ta miséricorde, et nous étends la main de ta grâce, et regarde en pitié l'état du royaume de France que des armes célestes tu as ennobli et enrichi de ta foi chré-

tienne, auquel ton nom divin est hautement honoré et ta sainte foi dignement exhaussée. Ores y avoit ta bonté mis un prince de florissant bruit, renommé, loué de toutes vertus, sur les requis le plus exquis, et entre les bons le meilleur : hélas! Fortune, ennemie de prospérité et marâtre d'humaine gloire, le tient ores languissant en la couche de maladie, de qui la main tenoit jadis en crainte ses ennemis, et ses sujets en repos. Regarde, Dieu, regarde à la plaie de notre chef, tant griève que nous, ses pauvres membres, en commençons à sentir l'amère douleur, et ne nous laisse comme peuple sans ducteur ou brebis sans pasteur : écoute les piteuses clameurs de ton pauvre peuple, sire Dieu, et ne mets le cri de la commune gent à dépris : car l'oreille de ta douceur a toujours sa voix ouïe et sa prière exaucée; si, te supplions, notre père Dieu, que à cette oraison nous sois enclin, et à cette requête, propice; en donnant prompte santé et longue vie à notre roi très-chrétien. »

Ainsi faisoit le peuple de France piteuses complaintes pour la maladie du roi, et dévote oraison pour sa santé; avec ce, la reine transmit hâtives postes devers le Père-Saint pour avoir pardons et indulgences à tous ceux qui dévotement voudroient prier Dieu pour sa guérison et prospérité : dont ledit Saint-Père y élargit tant du trésor divin et apostolique

grâce, que, en tout le royaume de France et par tous les pays du roi deçà et delà les monts, envoya le jubilé, et, afin que chacun fût plus enclin de prier Dieu pour le bon prince, ordonna, ledit Père-Saint, que, au quinzième jour du mois de juillet ensuivant, seroient faites processions générales et porté le corps sacré de Jésus-Christ comme au jour de sa fête, et que tous confès et repentants, en priant Dieu pour le roi et sa santé, gagneroient les grands pardons, comme en l'an du jubilé à Rome.

Le cardinal d'Amboise, légat susdit, s'en retournoit lors de son voyage d'Allemagne, qui, par les postes courant de lieu en autre, sut les piteuses nouvelles de cette griève maladie; s'il fit lors mauvaise chère, non sans cause; car il, à l'effort de ce malheur, voyoit la chaire de son autorité ébranlée et l'appui de sa prospérité froissé, et tout le royaume de France en chemin périlleux et dangereux hasard : ce qui lui remplit le cœur d'ennuyeux soupirs, et les yeux d'angoisseuses larmes, et, pour avoir extrême refuge au souverain remède, tendit les mains aux cieux et la pensée envers Dieu, à qui fit très-humble prière et dévote oraison pour l'allégement du mal de son bon prince et souverain seigneur le roi; puis adressa sa requête à la glorieuse mère de Dieu, avocate des humains, et, le plus tôt qu'il put, s'en vint à Cléry, où, devant l'image de la vierge Marie,

célébra très-dévotement, et fit ses oblations et prières d'intention pure et bonne volonté, et puis s'en revint devers le roi, qui toujours étoit au lit. La reine ne cessoit de prier Dieu et les saints, et faire votes et promesses pour sa santé. Messire Louis, sire de la Trimoille, qui moult se douloit de ce cas, le voua à Notre-Dame-de-Lience, promettant y aller à pied. Somme, chacun pour lui promettoit d'offrir sa chandelle au saint où sa dévotion étoit. Quoi plus? tout le royaume de France étoit troublé de cet affaire. Or fut le roi, durant cette maladie, par défaut de repos, tant affoibli, que ses spirituels sensitifs entrèrent en rêverie, et, après divers propos, demanda Madame Claude, sa fille, laquelle lui fut présentée par madame de Tournon, sa gouvernante; puis voulut avoir son épée et une javeline dont il lui souvint lors: pour lui complaire, lui fut baillé, en lieu de ce, quelque bâton, lequel voulut bailler à Madame Claude, disant que nul autre qu'elle, s'il ne vouloit incontinent mourir, y touchât; mais cette dame de Tournon, voulant aider à soutenir celui bâton, y toucha; ce que le roi avisa, et dit qu'elle étoit morte puisque à ce bâton avoit touché. Dont ses médecins et ceux qui autour de lui étoient, pour soutenir son dire et aider à son imagination, lui dirent qu'il étoit vrai, et la firent ôter delà et cacher par un temps,

et puis ramener devant lui: de quoi s'émerveilla, en disant qu'il pensoit qu'elle fut pieça morte, laquelle dit, pour toujours lui complaire, qu'il étoit vrai, et que, après sa mort, avoit été en paradis où Notre-Dame l'avoit ressuscitée, laquelle mandoit au roi qu'il bût et mangeât, et que tantôt seroit guéri: ce qu'il fit, et peu après reposa bien à point, dont ses médecins, qui toute peine prenoient à lui secourir, furent joyeux, et peu à peu, à l'aide de Dieu, le mirent sus; dont tout le peuple du royaume de France rendit grâces à Notre-Seigneur.

Durant le grand accès de cette maladie, partout, et mêmement par les pays du roi, furent nouvelles qu'il étoit mort; dont aucunes des villes de France furent fermées et les châteaux gardés, et en la duché de Milan fait bon guet, et tant que messire Charles d'Amboise, gouverneur dudit pays, fit serrer les gens d'armes et mettre vivres par les places fortes de ladite duché de Milan, et pria les seigneurs dudit pays être bons et loyaux envers la couronne de France, sous laquelle seroient tenus en liberté et défendus des ennemis.

XXVII.

De la manière étrange de la mort d'une dame génevoise nommée Thomassine Espinolle, intendio du roi, qui mourut lors en la ville de Gênes.

A Gênes pareillement fut dit pour vrai nouvelles de la mort du roi : de quoi les Génevois montrèrent par semblant être moult troublés, et pensèrent sur leur affaire ce qu'ils voulurent; et entre autres, fut une dame génevoise nommée Thomassine Espinolle, dont j'ai parlé ci-devant; laquelle montra bien ici le nœud de l'amour des bonnes femmes indissoluble, et leur constance immobile; car, à l'exemple de la bonne Julia, femme de Pompée, qui voyant les habits de son seigneur teints du sang des bêtes ordonnées au sacrifice, le cuidant mort, sans autrement s'en enquérir, creva de deuil; cette dame recommandable, au seul rapport de la première voix, disant : «Le roi est mort!» laissa toute cure mondaine et plaisir humain, pour se retirer en sa chambre de deuil, où répandit un torrent de larmes, et rendit un million de soupirs, disant : « Ores est mort le mien intendio, accroît de mon état, support de ma vie et défense de mon honneur : ce qui m'ôte l'envie de plus vivre, et me donne vouloir de finir mes jours. » Ainsi se douloit,

l'éplorée dame, montrant comment son intendio étoit d'elle bien voulu, et l'amour dont elle lui en vouloit, qui étoit, comme j'ai dit, entre eux honorable et au préjudice de nuls. Ores en fut tant, que la pauvre dame, éprise de deuil et environnée de regrets, fut, par l'accès de mélancolie, conduite jusques au lit de la mort, qui, huit jours après ce, par une douleur de fièvre continue, lui sépara l'âme du corps; dont les Génevois en firent funérale fête, et moi, historial récit tant pour révéler la nouvelleté du cas que pour magnifier le féminin amour. En ce temps, la reine voyant le roi convalescer et recouvrer santé, et que hors du danger de sa maladie étoit, s'en alla en son pays de Bretagne, accompagnée des princes et seigneurs de France et des barons et gentilshommes de sondit pays à grand nombre, où tant honorablement fut reçue, que ce fut un merveilleux triomphe. Toutes les villes où elle passoit lui furent tendues et les chemins nettoyés; les seigneurs de l'Église et les gentilshommes du pays, avec les marchands et tout le peuple, lui furent au-devant et l'accueillirent tous de vouloir cordial et joyeuse chère. A Nantes et à Rennes, et ès autres principales villes de son pays, se tint l'espace de cinq mois, où, presque durant lequel temps, tint ses États et mit ordre en toutes les affaires de ses terres de Bretagne, et de jour

en autre avoit nouvelles du roi : lequel étoit sus et faisoit très-bonne chère, et ainsi se trouvant allègre, eut envie de s'en aller à Tours, ce qu'il fit, et passa par Amboise, où séjourna quatre jours. Là étoit madame d'Angoulême et monsieur François d'Angoulême son fils, et Marguerite sa fille, lesquels le roi emmena avec lui à Tours, et les fit loger en son logis du Plessis, où là séjourna par l'espace de deux mois ou environ, en passant le temps à divers ébats, l'une fois à voir tirer ses archers, l'autre à regarder chevaucher ses grands chevaux, et l'autre à chasser les sangliers dedans le bois du parc où monsieur d'Angoulême étoit toujours quant et lui; tous plaisants déduits, et joyeux passetemps lui furent faits lors, pour toujours le tenir en liesse; chacun lui disoit propos nouveaux et étranges nouvelles, et entre autres, lui fut dit, par vrai rapport d'aucuns Génevois et autres qui étoient venus de Gênes, comment dame Thomassine Espinolle, dont j'ai écrit ci-dessus, étoit morte, et ce, pour avoir ouï dire que le roi étoit mort, et lui fut compte des regrets qu'elle avoit faits et de la manière de sa mort : de quoi le roi fut moult émerveillé et bien marri; mais à ce ne put nullement remédier ni autrement satisfaire, si n'est, pour publier sa vertu et amplifier son mérite, voulut que par écrit présent en fût

mémoire future, et pour ce faire, me donna la charge que lors écrivois sur les gestes de France, et me dit que messire Germain de Bonneval, gouverneur de Limosin, m'avertiroit de cet affaire comme celui qu'il en avoit embouché et la vérité en savoit. Dont m'en allai au logis de celui gouverneur, lequel me déclara toute la chose, ainsi que par écrit je l'ai ci, en ma chronique, rédigé.

XXVIII.

La Complainte de Gênes sur la mort de dame Thomassine Espinolle, Génevoise, dame intendio du roi, avec l'Epitaphe et le Regret.

Impétueux vent, coursoire Vulturne,
En Orient menant bruit diuturne,
Contre Aquilon descendant de son pôle,
Là-sus en l'air faisant leur monopole
Et bruyants cris sur l'heure conticine;
Saturne ayant sa buccine argentine
En l'ascendant du palais Capricorne,
A son public par les cieux crie et corne,
Et retentit ses tons mélodieux
Pour réveiller les déesses et dieux,
Disant à tous les célestes consorts :
« Levez-vous sus, mettez-vous aux essors,
Et allez voir la région terrestre
Pour ne laisser plus là-bas en terre être
Celle qui est tant digne de louanges,
Qu'elle doit bien être avecque les anges;
Car sa vie louable et méritoire
A desservi son lieu au consistoire

Des immortels, et posséder le trône,
Sidéréal, comme sainte matrone,
Qui à son los tant fait magnifier,
Que après sa mort se doit déifier;
C'est le vouloir des dieux et le plaisir
Qu'elle vienne les cieux prendre et saisir,
Et qu'elle soit tôt élevée et source,
Et mise sur les Pléiades et l'Ourse;
Car elle fut en vertus coutumière,
Dont sera là spectacle de lumière,
Pour la gloire d'icelle amplifier,
Et aux autres mieux exemplifier. »
Sur ce, j'ouïs ce cri finir et taire,
Et Jupiter laisser le Sagittaire,
Pour saillir hors de sa claire maison,
Disant aux corps célestes : « C'est raison,
Puisqu'en terre fut d'honneur tant parée,
Qu'aux cieux lui soit mansion préparée,
Et qu'il n'y ait zodiacal degré
Qu'à son plaisir ne monte et à son gré. »
Ce dit, Phœbus, du palais du Lion
Jeta là bas des rais un million,
Pour éclaircir le monde bruineux,
Et faire à mont un chemin lumineux;
Mercure y vint, à sa tête canine,
Qui doucement à sa Vierge benigne
Se montra là gracieux champion;
Mars détourna la queue au Scorpion,
Pour ne vouloir le chemin empêcher;
Vénus aussi vint sa Libre approcher,
Pour la parer de rameaux et de fleurs;
Diane n'eut lors voulu être ailleurs,
Mais la chambre du Cancre avoit ouverte,
Et de nymphes tapissée et couverte.
Ainsi chacun d'iceux fit son devoir
Pour accueillir la dame et recevoir,
Comme étoit dû à cette bienheurée
Plaisante au monde et aux cieux désirée.

Je ne savois encore à qui c'étoit,
Que tant d'honneur là-sus on apprêtoit,
Mais tôt après au vrai fus avertie
Qu'une dame mienne étoit départie
De ce siècle, en celle nuit passée,
Et qu'elle étoit de douleur trépassée.
Or en sus-je les piteuses nouvelles
Qui ne me sont ni plaisantes ni belles,
Par les clameurs du peuple Génevois,
Que j'entendis crier à haute voix,
Disant : « Hélas! Thomassine Espinolle,
Qui nous étoit guidon et bannerolle,
Et l'entretien du roi notre bon prince,
Le seul recours de la nôtre province,
Est morte! Hélas! que fera la cité
Désolée, puisque celle perdons,
Que ne pouvons plus recouvrer par dons? »
Ainsi étoit pleurée et regrettée,
Dont en sera ma Complainte traitée.

Complainte élégiaque.

Oyant les cris, les laments et delas,
Les pleurs, les plaints, les soupirs et hélas,
Que pour la mort de celle furent faits,
De larmoyer mes yeux ne furent las;
Mais en laissant tout plaisir et soulas,
Et chargée de deuil outre mon faix,
En recordant les grâces et bienfaits,
Et sa valeur tant regrettée et plainte,
J'ai bien voulu dicter une Complainte
Pour faire ici commémorer son nom,
Disant à tous : Si sa vie est éteinte,
Toujours en los fleurira son renom!

Pourquoi doncques n'eut-elle longue vie
Puisqu'elle avoit bon vouloir et envie
De profiter en vertueux propos?
Elle n'avoit pas la mort desservie,

Ni ne devoit si tôt être ravie,
Mais tout temps vivre en très-heureux repos?
Réponds ici, ô fatale Atropos,
Qui sans raison, de tes cruentes mains,
Romps les filets de la vie aux humains,
Malgré Clotho et Lachésis tes sœurs?
Tes faits sont trop cruels et inhumains,
Quand sous ta main nuls hommes ne sont sûrs!

Par coup soudain celle as rendue morte,
En démontrant ta périlleuse sorte,
Dangereuse, diverse et importune;
Mais un remords sur ce me réconforte,
C'est qu'elle fut constante, ferme et forte,
Contre l'assaut de perverse fortune.
On n'en devroit pas louer plus fort une
Que celle-ci, que chacun dit et vante
Avoir été belle, bonne et savante,
Sage, riche, gracieuse et benigne,
Honorable, très faconde et prudente,
Et parangon de grâce féminine.

Si par larmes épandre et ruisseler,
Ou richesses tôt désamonceler,
Était permis de révoquer les âmes,
Je ne voudrois jà tant dissimuler,
Que tout ne misse à celle rappeler,
Comme la plus désirée des dames.
Or, est son corps transi, entre les lames
De ses parents trépassés et amis.
Hélas? pourquoi est-il ainsi là mis,
Pour devenir si vile pourriture,
Et aux vermets de terre être submis,
Qui fut le chef des œuvres de nature?

O Génevois, que ferez-vous ici,
Si n'est douloir et pleurer de souci,
Pour la perte qui vous est advenue

Par le décès du corps qui est transi,
Que vous voyez en la terre être ainsi,
Ce qui vous est dure déconvenue?
Le temps requiert aussi, l'heure est venue
Que vous devez porter le noir habit,
Pour démontrer le funéral obit
D'une qui fut la plus qu'autre estimée;
Celle perdez par un cas trop subit,
Qui seule étoit mieux digne d'être aimée.

Que faites-vous, mesdames Génevoises,
Damoiselles, marchandes et bourgeoises,
Chambrières, servantes et esclaves?
Approchez-vous plus près que de deux toises,
Pour lamenter en lieu de faire noises,
Et ne soyez à plourer ici graves.
Laissez à sec sur le sablon vos naves,
Et épuisez toute l'eau de la mer
Pour la venir en ce lieu consumer
Par le dégout de vos yeux larmoyents:
Celle est morte, qui, pour vous renommer,
Sur les autres a trouvé les moyens!

Vous, Neptunus, qui la mer gouvernez
Et les voiles faites cingler au vent,
Venez ici et nous entretenez;
Plus ne pourrons sans vous aller avant,
Car nous avons perdu par ci-devant
Le gouvernail de notre navigage,
La conduite de tout notre passage,
L'appui tenant notre sûre espérance,
L'intendio du noble roi de France.

Dame Aurora, qui avez arrosée
De vos larmes la terre en plusieurs lieux,
Pleuvez ici celle douce rosée
Que pour Cygnus dégouttez de vos yeux:
Vous ne pouvez, ce crois-je, faire mieux,

Car celle-là, qui plus étoit louée
D'excellent prix de beauté avouée,
Et qui portoit tous les titres d'honneur,
A rendu l'âme au céleste Seigneur.

Vous, Éacus, Minos et Rhadamant,
Qui de tous droits infernaux décidez,
Gardez-vous bien de faire jugement
Contre celle, et que n'y procédez;
Ou si de tant, certes, vous excédez,
Tantôt sera sentence révoquée;
Car jà sa cause est mise et évoquée
Au grand conseil du divin consistoire,
Où tous les dieux tiennent leur auditoire.

Tisiphone, Alecto et Mégère,
Pluton, Charon, Belidès, Tantalus,
Et tous ceux qui en lieu de refrigère
Êtes plongés ès infernaux paluds,
A cette-ci ne ferez vos saluts;
Car du gouffre obscur, puant et noir
Où vous êtes, jusques à son manoir,
Qui est plus beau que les champs Élysées,
N'a sur chemin adresses ne brisées.

Laissez les fleurs, ô déesses Napées,
Et appelez les fontales Naïades,
Et aux forêts de verdure drapées
Allez querir Satyres et Dryades;
Sonnez aussi à ces Hamadryades,
Que trouverez sur les arbres perchées,
Dessus les monts Oréades couchées,
Faunes aux champs, en mer les Néréides;
Amenez-les ici à mes aides.

O Narcissus, qui eûtes en dédain
La douce Écho en bon point jeune et belle,
Vous n'eussiez pas fait refus si soudain

De cette-ci, ne tant été rebelle:
Tant de vertus avoit et grâce telle
Mais qu'elle n'eût parole ou regard chiche),
Qu'oncques homme tant fut grand, bel ou riche,
Ne la sut voir, aviser ou ouïr,
Qui n'eût désir de son amour jouir.

Sus, Terpander, florissant en musique,
Et Apollo le doux harmonisant,
Mettez à part la science et pratique
De votre chant; plus n'est ici duisant.
Vous, Orphéus, tant bien citharisant
Que les Enfers endormez par vos sons,
Et Arion, qui faites les poissons
Danser en mer, quand la harpe touchez:
Fuyez d'ici et plus ne m'approchez.

Car vraie amour et douloureux regret,
Dont elle fut jusques au cœur atteinte,
Pour son seigneur, intendio secret,
Le cuidant mort et sa vie être éteinte,
Pour trop serrer le lien d'amitié,
C'est un bien-fait et un cas de pitié
Qui ne se doit à jamais oublier,
Mais en tous lieux crier et publier.

Que diront plus orateurs et poètes
De Thisbée, d'Héro et de Phylis,
De Médée fille du roi Ætes,
Dont amours ont les corps ensevelis,
D'Érigone, de Scylla dont je lis,
De Julia et Dido de Carthage?
Celles doivent laisser en bas étage,
Et à cette fonder un oratoire,
Où tous ses faits seront mis en histoire.

Elle a bien fait des œuvres tant louables
Que par écrit se doivent rédiger

Et engraver en pierres et en tables,
Pour les mettre en vue et ériger :
Elle a voulu les vices corriger,
Et approuver les grâces et vertus,
Les affamés repus, les nus vêtus,
Servi à Dieu et bien aimé l'Église,
Et tout son temps vécu à cette guise.

Ennuyeux n'est ce conte à réciter,
Dont le surplus du dire je révoque.
Mais toutefois pour mon dû acquitter,
Vêtus en noir et portant même toque,
Mes citoyens à ce deuil je convoque,
A celle fin que chacun soit recors
De la dame dont ici gît le corps,
Et qu'elle soit tant pleurée et doulue,
Qu'on connaisse qu'elle étoit bien voulue.

Le long propos de ce piteux affaire
Tant me réduit à courroux et à deuil,
Que je ne sais certes si je dois faire
Plainte de bouche ou fondre en larmes d'œil.
C'est un regret dont si fort je me deuil,
Que mes soupirs, qui toujours sont en l'air,
Me syncopent et rompent le parler,
Tant que je suis à ce moyen contrainte
Faire silence et finir ma Complainte.

L'ÉPITAPHE PARLANT PAR LA BOUCHE DE LA DÉFUNTE.

Comme chacun au tour du malheur tombe,
Ici dessous cette massive tombe,
Suis morte, hélas! et périe avant âge,
Sans nul répit avoir pour l'avantage
De jeunesse dont j'étois emparée,
Et de beauté moult richement parée
De biens mondains dont aussi j'en acquis
Moult largement, quand à Gênes naquis,

Où j'ai vécu doucement à séjour,
Et demeuré là jusques à ce jour.
Auquel lieu vint, comme j'étois en vie,
Le noble roi de France ayant envie
De visiter sa superbe cité,
Où se trouva comme s'il fut cité :
C'étoit le preux roi douzième Louis.
Je le vis là, l'entendis et l'ouïs,
Parlai à lui au mieux que faire pus,
Et mon regard sur lui à faix repus,
Si bien qu'amour me fit tôt mettre en quête
De l'accointer, dont je fis mon enquête
Et demandai la grâce du bon prince,
Qu'il m'octroya, disant que je la prinsse;
Puis me voulut laisser et retenir,
L'intendio, sans autre erre tenir.
Hélas! j'ai bien ce noble don prou cher,
Car oncques puis ne laissai approcher
Homme de moi, non certes mon mari
Qui maintefois en a été marri.
Deux ans ou plus, j'ai toujours maintenue
Cette vie et pour lui main tenue,
Et eusse fait tant qu'au monde eusse été,
Et pour lui seul tout mon cœur excepté;
Mais Fortune, celle marâtre adverse,
Disant ainsi qu'elle m'aura traverse,
Et ne voulut souffrir ce, ne permettre,
Comme sera ici touché par mètre :
Car une voix m'envoya pour me dire
Qu'il étoit mort, dont fus éprise d'ire
Et de courroux, tant que lors je m'accouche,
Ne oncques puis me levai de ma couche,
Disant : « Hélas! ah! Mort! trop est mortel
Ton dur assaut, si par toi est mort tel!
Car s'il étoit, comme on dit, trépassé,
Mon corps voudroit ce pas être passé. »
En ce disant, la fièvre continue
Me vient saisir et tant me continue,

Qu'à la parfin mes esprits tant lassés
Ne purent plus soutenir tel accès,
Dont commençai les membres à étendre,
Tirer du cœur qui du travail est tendre ;
Lors vient la mort qui les deux yeux me bouche,
M'étreint le pouls et me ferme la bouche.
Ainsi laissai les choses temporelles,
Dont maintes ont souvent mal temps pour elles.
Hélas! sire, soyez-ci enseigneur,
Si vraie amour est ou gît en seigneur,
Si vous êtes après moi survivant
En ce monde où n'y a sûr vivant,
Ne mettez pas celui corps en oubli,
Que vous avez tant de grâce ennobli :
Puisque pour vous il est mort sous la lame,
Veuillez avoir souvenance de l'âme.

REGRET QUE FAIT LE ROI POUR LA MORT DE SA DAME INTENDIO.

Cruelle Mort, de dur venin éprise,
D'amer poison enracinée et prise
Et de fièvre pestifère entachée,
Pourquoi as-tu par celée entreprise
Celle dame au dépourvu surprise,
Et contre elle ta fureur attachée?
Elle n'étoit pas encore tachée
De vieillesse, ne de son gris pelage;
Mais au printemps de son florissant âge,
Belle, bonne, sage, riche et discrète,
Or, est-elle morte par ton outrage:
Toujours la plains et sans fin la regrette!

En fait d'honneur étoit si bien apprise,
Qu'elle ne fut en sa vie reprise
D'aucun méfait, et de mal reprochée.
Or l'avois-je pour intendio prise,
Et elle moi, de quoi mieux je me prise,
Vu les vertus dont elle étoit merchée.

Tant fut certes de mon cœur approchée,
Que pour son bien maintenir en usage,
J'eusse bien fait à Gênes un voyage ;
Mais de male heure est morte la pauvrette.
Hélas! c'est bien un merveilleux dommage:
Toujours la plains et sans fin la regrette!

Elle vivant, j'ai sa valeur comprise,
Tant qu'il ne faut que morte la déprise;
Mais est requis que par moi soit cherchée,
Voire du cœur que regret autorise
De ce faire; et le cas favorise,
Disant qu'amour ne peut être cachée ;
Ce que sait bien ma pensée empêchée,
Mes sens ravis et mon triste courage,
Qui ne peuvent oublier l'avantage
Que me fit lors tant qu'ores en suffrette :
Son corps en est en terre pour ôtage.
Toujours la plains et sans fin la regrette!

Prince, j'ai eu son amour en partage,
Dont elle aura de moi, pour héritage,
Prière, adieu et oraison secrète;
Je ne lui peux donner autre suffrage,
Si n'est qu'ici en ce bas monde et frage,
Toujours la plains et sans fin la regrette!

Celle est morte qui a vécu sans blâme,
Et eu le bruit de tant heureuse fame,
Qu'impossible seroit de trouver homme
Qui sût nombrer la moitié de la somme
Des grands vertus qu'avoit la noble dame.

Qui veut savoir comment elle se clame,
Je ne la veux certes celer à âme:
Thomassine Espinolle se nomme
Celle.

Ci finira ma piteuse épigramme.

Louant les faits et priant pour son âme,
Comme regret, de ce faire, me somme,
Et vraie amour qui me commande en somme,
Si j'aimais lors, encore veut que j'ame
Celle.

Après que j'eus cette élégie mise à fin, j'en présentai audit lieu de Tours ce que j'en avois fait au roi, pour lui donner de ma part quelque diverse nouvelleté et moyen d'agréable passe-temps : ce qu'il avisa de mot à mot, et, comme depuis par aucuns me fut dit, l'envoya à Gênes pour faire mettre sur le tombeau de la défunte, en signe de continuelle souvenance et spectacle mémorable. En cette manière se passa une partie du temps de cette année, que le royaume florissoit en paix et le peuple prospéroit à profit. Quoi plus ? si n'est que le très-louable prince, comme chef des vertueux et exemple des bons, eut toujours connoissance du service de ses gens et souvenance de leurs bien-faits, tant que sous sa main le mérite de chacun étoit, selon son état, hautement rémunéré et récompensé dûment : à ses serviteurs lais donnoit grosses offices et bons gages; à ceux de l'Église, prélatures et bénéfices, et afin que nul demeurât sans en avoir, quand de quelque évêché ou abbaye faisoit pourvoir ses plus recommandés, de leur dépouille revêtoit les autres; et qui plus est, en grâce, de reconnoissance étoit tant clairvoyant, que de

son propre motif pourvoyoit ceux des siens qui n'avoient en cour amis pour les avancer, ou audace pour en demander : qui est œuvre louée de la bouche de tous et moyen d'attraire le cœur de chacun. En ce même temps, en colloqua plusieurs dont le bien-fait m'est réduit à mémoire pour en avoir eu ma part, telle que, par son commandement, du cardinal de Narbonne, lequel, devant ce, avoit pourvu de plus, j'eus lors le prieuré de Clermont de Lodève en Languedoc : ce qui de moult renforça l'entretiennement de mon état, et m'obligea de plus à prier Dieu pour la prospérité du donneur. Or avant : ici est à dire que Philippe d'Autriche, archiduc, faisoit lors la guerre au duc de Gueldre, parent du roi, et de tout son pouvoir contrarioit au vouloir dudit seigneur, et mêmement pour l'évêché de Tournay, dont il vouloit pourvoir un des seigneurs de son conseil, nommé Charles du Hautbois, et avec ce, faisoit prises et surprises sur les droits de la juridiction de Tournay, appartenant au domaine de la couronne. Parquoi le roi envoya en ambassade par divers lieux Engilbert, monseigneur comte de Nevers, avec grand nombre de gentilshommes, et bien accompagné de gens de conseil, desquels étoient maître Jean Poncher, évêque de Paris; maître Pierre de Saint-Andrieu, juge-mage de Carcassonne, et maître Jacques Oli-

vier, son avocat en parlement : auxquels ne voulut ledit archiduc donner audience, ni tenir paroles d'amitié, ni faire raison de son tort. De quoi, le roi, averti, délibéra donner secours contre lui au duc de Gueldre, et lui faire réparer par force le méfait que par amitié ne vouloit amender.

Toutes ces choses révolues, le roi s'en alla de Tours à Amboise, où séjourna cinq jours, et puis tira droit à Blois, où devers lui vint en ambassade, pour le roi d'Angleterre, un chevalier anglois nommé messire Charles de Sombreset, parent dudit roi d'Angleterre : lequel ambassadeur fut du roi honorablement reçu et festié à souhait et ouï sur ce qu'il vouloit dire et demander, qui étoit que ledit roi d'Angleterre, qui bon pour les François avoit toujours été et étoit, en voulant de plus en plus fort être, et, pour accroître l'alliance et renforcer l'amitié d'entre le roi et lui, demandoit avoir en mariage Marguerite d'Angoulême, proche parente du roi; et sur ce, bailla, ledit ambassadeur, par articles, l'intention dudit roi d'Angleterre, et tout ce qu'il vouloit dire. Le roi vit ceux articles et lut de point en point, et iceux mit en conseil pour en avoir l'opinion : le cas fut débattu à plusieurs fois, et sur ce, allégué divers propos et maintes choses, et entre autres, dit que si le roi n'avoit aucuns hoirs mâles de sa chair procréés, et que si

Monseigneur François d'Angoulême, par défaut de ce, succédoit à la couronne comme le plus proche et aussi que en hoirs mâles défaillît, au moyen du mariage de ladite Marguerite d'Angoulême, sœur dudit Monseigneur, pourroient les Anglois, en l'avenir et contre l'ordonnance de la loi salique, quereller, comme par un tel cas ont fait, le royaume de France : ce qui pourroit à telle heure mouvoir guerre qui seroit immortelle entre les François et Anglois, et à la perte de tout le royaume de France. Parquoi fut conclu, à la fin, que celui mariage ne se feroit : dont s'en retourna ledit ambassadeur sans autre chose faire.

Le roi s'en étoit allé lors à une petite place nommée Madon, à deux lieues de Blois, où fit venir la comtesse d'Angoulême et ses enfants, lesquels fit loger au Montils-sous-Blois, et là vint aussi la duchesse de Bourbon, bien accompagnée. Souvent fut le roi à la chasse des cerfs et des sangliers en la forêt de Blois, qui près de là étoit, et passa le demeurant de la belle saison audit lieu de Madon, où se trouva toujours en bon point; puis s'en retourna à Blois avec toute sa seigneurie, où tantôt après la reine vint de son voyage de Bretagne, toute ravie de joie de voir le roi prospérer en état et revenu en santé.

En ce même temps, fut traité le mariage du roi Ferrand d'Aragon et de madamoiselle

Germaine de Foix, nièce du roi : lequel Ferrand étoit veuf de dame Isabelle de Castille, morte quelque peu de temps devant ce; et pour conduire le demené de cedit mariage, celui Ferrand, roi d'Aragon, avoit envoyé ses ambassadeurs devers le roi, lesquels y besognèrent tellement, que par le vouloir du roi et l'opinion de son conseil le mariage fut conclu et accordé, et ladite Germaine de Foix, fiancée et épousée audit roi Ferrand, par procureur, où furent faits divers ébats et joyeux passe-temps, par lequel mariage fut dit et accordé que tous les princes et seigneurs du royaume de Naples, qui lors étoient en cour fuitifs de leur pays pour avoir tenu pour le roi, seroient remis en leurs terres et seigneuries.

L'archiduc, à qui lors, à cause de sa femme, fille de la feue reine d'Espagne, appartenoit ledit royaume, fit son armée et amas de gens pour aller prendre possession de ses pays d'Espagne et faire là son entrée; et, premier que partir, prit trève et abstinence de guerre avec le duc de Gueldre, duquel il avoit prises quelques places où mit grosses garnisons et bonnes gardes, et aussi ordonna de ses affaires de son pays de Flandre, et laissa gouverneurs et lieutenants pour lui audit pays, et ce fait, avec grand nombre de Flamands et Allemands, bien garni de finances, se mit sur mer, tirant

vers la terre d'Espagne, et par quelque temps lui et ses gens eurent vent à gré; mais à l'approcher d'Espagne, leur survint une fortune de mer tant impétueuse, que tout son navigage fut soudainement séparé et éparti, les uns d'un côté, les autres d'autre, desquels périrent par naufrage trois navires et grand nombre de galions où noyèrent de trois à quatre mille hommes; et est à savoir que la plupart d'iceux furent par tempête reculés jusques à la côte d'Angleterre, où ledit archiduc et ceux qui étoient en son navire cuidèrent tous périller; car leurdit navire fut rompu et éclaté contre les terres, si fut ledit archiduc incontinent, avec ceux qui près de lui étoient, secouru par légers brigantins et petites barques, tant que à sûreté furent menés en terre ferme; et pour ce que ledit naufrage s'étoit fait en Angleterre, ledit archiduc fut mené et conduit à Londres, où le roi d'Angleterre étoit lors, lequel le festia honorablement et le consola au mieux qu'il put de la défortune de sa perte, en le traitant le plus humainement qu'il sut faire; et après que quelque bon espace de temps eut là demeuré, il demanda s'en aller en ses pays, priant le roi d'Angleterre ne le plus détenir, vu les affaires qu'il avoit; auquel dit le roi d'Angleterre, que de droit pouvoit être son prisonnier, vu que son naufrage avoit fait en Angleterre, mais ne le

vouloit traiter comme prisonnier; ains lui feroit comme à frère et bon ami, en lui disant : « Vous avez en vos pays Edmond de la Pole, comte de Suffolk, lequel se dit avoir droit à la couronne d'Angleterre, et veut quereller mes pays. De quoi je le répute mon mortel ennemi, et lui en veux de toute ma puissance. Parquoi, si votre délivrance voulez avoir, avant ce, vous veux prier que celui comte de Suffolk me veuillez mettre entre les mains, et ce fait, aurez non-seulement franche délivrance, mais secours de mon pouvoir et aide de mon effort. » L'archiduc, voyant que besoin lui étoit de ainsi le faire, mit ledit de Suffolk entre les mains du roi d'Angleterre, en lui priant de le traiter le plus doucement qu'il pourroit, ce que lui promit de faire. Ainsi fut délivré l'archiduc, lequel étant en Angleterre fit là derechef sa provision pour aller en Espagne, où s'en alla bien accompagné par mer comme devant, et eut le temps doux et la mer tranquille, tant qu'en son royaume d'Espagne fut en bref, et là reçu des seigneurs et gens du pays à grand'solemnité et joyeuse fête.

Après la fête de Noël, madame Germaine de Foix, reine d'Aragon, s'en alla de cour pour tirer vers Espagne, accompagnée de grand'noblesse de France, et avec elle s'en allèrent les princes et seigneurs du royaume de

Naples qui, au moyen de ce mariage, devoient être remis en leurs seigneuries; auxquels le roi donna force argent et lettres pour bailler au roi d'Aragon, touchant la délivrance de leurs places et possessions. Aussi ordonna le roi que, pour icelle conduire jusques en Espagne, l'évêque d'Alby feroit le voyage avec plusieurs autres, et que par toutes les villes et lieux du royaume de France où elle passeroit, feroit entrée et seroit reçue comme la personne du roi, ayant grand'puissance de donner grâces et rémissions et élargir prisonniers; et ainsi s'en alla cette noble princesse, laquelle partit de Tours, entour la fête des Rois, et adressa vers son pays par un temps si très-froid à merveille, qu'en plusieurs lieux les arbres gelèrent et mêmement les noyers et les oliviers en Languedoc, les amandiers et les châtaigniers jusques à la racine, et les vins dedans les pipes par les caves et celliers; et eût gelé le blé semé en terre, n'eût été la neige qui en plusieurs lieux couvroit les champs de plus de quatre pieds de haut. Les petits oiseaux, qui pour l'empêchement de la neige et par la force du vent et froidure démesurée ne trouvoient à pâturer, mouroient sur-le-champ, et prenoit-on les perdrix et les merles et d'autres assez, à la course par les champs; et outre, ceux qui mal vêtus se mettoient en pays de plaine, étoient tantôt transis et gelés, et

tant que plusieurs, que j'ai vus depuis, en perdirent les doigts des mains et en furent perclus des membres.

XXIX.

Comment, en celui temps, deux gentilshommes de Bretagne furent prêts à combattre pour la querelle d'une dame dudit pays de Bretagne.

Ce temps durant, fut un combat à l'outrance mis sus entre deux gentilshommes de Bretagne, dont l'un étoit de ceux de Châteaugiron, et l'autre à la reine, et pour ce que celui de Châteaugiron avoit accusé une damoiselle mariée dudit pays de Bretagne d'avoir commis adultère, et qu'il en avoit vu telles enseignes qu'il vouloit dire et maintenir qu'il étoit vrai : ce que, par ladite demoiselle, fut nié comme meurtre, et tant fit, qu'elle trouva ledit gentilhomme qui voulut soutenir sa querelle et défendre son honneur contre ledit de Châteaugiron; mais au premier que procéder par fait d'armes, la reine voulut que la chose fût mise devant son chancelier de Bretagne pour savoir de la preuve, de laquelle ne fut trouvé autre chose que la seule accusation de celui de Châteaugiron; parquoi furent remis au combat, et le tout devant et à l'ordonnance du roi, qui pareillement les envoya à son grand

conseil; toutefois fut délibéré leur donner le champ, et fit faire les lices dedans le château de Blois et semer la place de fumier et de sable pour soutenir à ferme les chevaux des champions, lesquels devoient combattre un samedi d'après les Rois, où se trouvèrent les gentilshommes de tout le pays et autres à grand nombre, et les querelleurs prêts d'accomplir leurs armes. Mais premier que passer outre, le roi voulut savoir sur ce l'opinion de son conseil; qui fut telle par conclusion que, par une telle querelle que cette, ne devoit avoir combat, combien que tous duels, qui sont combats de deux, soient, à la probation de la vérité celée, trouvés, et mêmement, à cause de meurtre, de trahison et de crime-lèse, inconnus, fors pour indice de seule accusation. Toutefois, selon toutes les lois, sont iceux combats réprouvés, qui par nul prince catholique se doivent recevoir ne permettre, car en telles choses est vu Dieu contre son divin commandement être tenté, pour ce qu'il est vraisemblable que le plus fort submarche le plus débile. Et de tels exécrables combats souloient user les Romains, disant aucuns être une dévotion envers Fortune qu'ils avoient, afin que icelle, enivrée du sang de leurs citoyens par manière de batailles, leur fût en guerre propice et aux armes avantageuse : autre raison plus à croire est sur ce cas assignée, disant

que les ducteurs des légions romaines, destinés aux batailles, devoient voir dedans scènes et théâtres telle manière de combats, et hommes nus joûter à l'outrance et exploiter les glaives et blesser et occire plusieurs, afin que en mortelle bataille ne trouvassent chose épouvantable de voir leurs ennemis armés, et que frayeur n'eussent des plaies des navrés, et horreur du sang des morts; lesquelles choses furent depuis, selon les mêmes lois romaines, réprouvées et défendues, pource que tels yeux gladiatoires sont préparés pour délecter de sang humain la volupté des jeux cruels, où l'homme sans cause est occis pour l'appétit désordonné de l'homme. Ce qui fut remontré au roi, et plusieurs autres raisons contre ledit combat; parquoi il défendit le champ auxdits querelleurs, et voulut que, à son grand conseil, en fût de tous points décidé; dont lesdites armes furent arrêtées.

Le roi tint lors à Blois ses États, et là ordonna des affaires de son royaume et entretenement de ses sujets, sans guère désemparer la chambre, pour le danger du grand froid qui durant ces jours étoit en saison; et lorsque le temps se commença à échauffer, il sortit à l'ébat, prenant son déduit à ce que mieux lui sembloit requis pour sa prospérité maintenir. Là passa tout doucement la saison

du carême et puis très-dévotement célébra la joyeuse fête de Pâques: sur laquelle mettrai paille à mon écrit jusques à temps, en faisant fin au récit de ce présent historial volume contenant les faits de France de l'an 1501, continuant jusques à l'an 1506.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON.

SIXIÈME PARTIE.

Exorde.

Voyant le los, le bruit et le renom
Du roi Louis douzième de ce nom,
Environner le monde et ses climats,
Et que chacun fait recueil et amas
De ses œuvres dignes et honorables,
Comme de faits non ouïs et mirables,
Dont les fluants orateurs rhétoriques,
Enrichissent leurs chambres et boutiques,
Faisant aucuns, sur ce, nouveaux dictés,
Et louanges de bien-faits mérités,
Et les autres, par cœur ou par ouïr-dire,
Comme ils savent réciter et décrire,
En composant, par mètres et en vers,
Ces étranges et maints propos divers;
Je, toutefois, comme le moins savant
De tous autres, voulant mettre en avant
Plume et papier pour faire mon recueil,
De ce que j'ai sur ce connu à l'œil,
Et su par vrai comme le temps s'exploite,
Pour avoir fait sur les lieux mon emplète,
En ensuivant mes Annales-histoires,

Sur les combats, conquêtes et victoires,
Et autres faits encherchés et atteints,
Par les Gaules et lieux ultramontains;
Afin aussi que ceux de l'avenir
Aient, des faits des présens, souvenir,
Prenant le bien et vertus pour exemple,
Et le défaut pour un chatî très-ample,
Et pour donner, selon la vérité,
Los à celui qui los a mérité,
Et réprouver, par raisons satiriques,
Les griefs efforts et excès des iniques;
Sachant le fait de louange ennobli
Ne devoir pas être mis en oubli,
Ai présumé mettre les mains à l'œuvre,
Tout grossement comme rude manœuvre,
Pour publier, ainsi comme j'entends,
Les gestes, dits et faits de notre temps,
Que j'ai voulu rédiger par exprès,
Comme s'ensuit ci-dessous ci-après.

I.

Le mariage de madame Claude de France, fille du roi.

Les Pères romains, comme récitent leurs historiographes et orateurs, souloient dire que, en regardant les images honorables et arcs de triomphe de leurs prédécesseurs, ayant souvenance de leurs œuvres magnifiques et mémoire de leurs bien-faits, étoient pour ce plus enflammés à vertus: toutefois, selon la sentence du divin Hiéronyme, les vrais écrits et approuvées histoires des gestes

florissans, sont les perpétuels sépulcres et éternels monuments des hommes dignes de louange; par lesquels, les corps éteints par temporelle mort revivent en éternelle mémoire, et les noms oubliés par trait de temps sont remis en perpétuelle souvenance. A cette cause, tenant la doctrine de ceux qui les simulacres triomphaux laissent pour les riches, et la mémoire des vertus pour les bons, voyant le christianissime roi Louis, douzième de ce nom, prospérer en gloire, accroître en honneur, et profiter en vertus, et aussi en ensuivant mon propos historial sur les gestes des François, commençant en l'entrant de l'an mil cinq cent six, où j'ai fait fin des faits précédents par volumes abrégés; pour continuer donc, et afin que la mémoire des choses recordables, par défaut de les recueillir et mettre en lumière, n'évanouissent comme les temps ou dépérissent comme les corps, tout ainsi que au plus vrai j'ai pu voir et savoir, ai voulu, par manière de vraies chroniques et gestes annales, des modernes et futures choses de mon temps faire ample description.

Disant au premier que le très-chrétien roi Louis, douzième de ce nom, au commencement de l'an susdit mil cinq cent et six, étoit dedans sa ville de Blois, la reine avec lui, et Madame Claude leur fille, laquelle

étoit en l'âge de sept à huit ans, très-belle et moult bien enseignée : et là se passa le temps en toute joie et plaisir; car le roi étoit lors très-sain et en bon point, et tous ses pays heureux en paix et plantureux en biens. Advint que, en ce temps, sur la fin du mois d'avril, le roi, pensant en ses affaires, s'en alla à Tours, la reine et Madame Claude avec lui, et fit venir devers lui Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême, et ses deux enfants, lesquels étoient tant bien appris, que le roi les aimoit moult à certes; et tant lui étoit agréable le fils, qui le plus proche à venir étoit de la couronne, que, pour ce et autres raisons appartenantes, délibéra lui donner Madame Claude sa fille en mariage: pour laquelle chose traiter, voulut audit lieu de Tours tenir conseil. Dont envoya à tous ses parlements de France, et à toutes ses villes, pour faire venir vers lui de chacun lieu gens sages et hommes consultés, et tant, que en peu de temps furent en ladite ville de Tours, de chacune cour de parlement, présidents et conseillers, et de toutes les principales villes de France, hommes sages, ordonnés et députés par lesdites villes et pays de France, comme dit est. Aussi y étoient tous les seigneurs du sang, grand nombre de prélats, le chancelier, et tout le grand-conseil, avec la plupart de la noblesse du royaume de France. Lors-

que tous les États furent là ainsi assemblés, le lundi, le mardi et le mercredi des Roisons, dedans la grand'salle du Plessis, le roi tint siége royal; auquel lieu furent assemblés les États, c'est à savoir : les prélats de l'Église, les princes et seigneurs du royaume, le conseil des parlements et des villes de France; sur lesquels dudit conseil présidoit messire Guy de Rochefort, lors chancelier de France. Et là fut tenu conseil sur le traité dudit mariage, et ouï l'opinion de chacun, où plusieurs belles choses furent alléguées, et saines opinions proposées, comme l'affaire le requéroit, en quoi gisoit l'honneur du roi, la sûreté du royaume et le salut de la chose publique. Parquoi toutes allégations ouïes, fut uniquement conclu et dit, que, pour le bien et utilité du royaume de France, ledit mariage se devoit accomplir et parfaire; et de ce faire, chacun desdits États, et tous ensemble, prièrent le roi. Et pour faire la proposition au roi, pour les villes et pays de son royaume de France, un nommé messire Jean Bricot, docteur régent à Paris, et chanoine de Notre-Dame, fut à ce accordé, lequel montra au roi, et à tous les assistants, le grand bien et profitable utilité qui, pour les bonnes alliances des amis connus, et le grand péril et mortel danger de celles des réconciliés et ennemis couverts, se peuvent ensuivre, et ad-

venir sur le royaume de France et à toute la chose publique, comme autrefois par alliances étranges en étoit advenu; à quoi étoit obvier sur toutes choses, et à ce avoir singulier égard. Plusieurs autres bonnes raisons et propos afférents à ladite matière dit ledit Bricot, et tant, que le roi, vu l'opinion de son conseil et la prière de chacun, consentit ledit mariage; et devant tous, par la main de maître Georges, cardinal d'Amboise, et légat en France, les fit fiancer le jour de l'Ascension, dedans la grand'salle du Plessis-lès-Tours. De quoi, par tout le royaume de France, furent faits les feux de joie.

Après les fiançailles faites, les princes et seigneurs de France, et autres gentilshommes, à grosses bandes se préparèrent à faire joûtes et tournois, dont, dessous le Plessis, près le collége des Bons-Hommes, entre la muraille du parc et la rivière, furent faites les lices. Ce jour, le roi fit faire la montre de ses gentilshommes entre la muraille du parc et la rivière, où furent tous armés et montés, leurs chevaux bardés et couverts de drap d'or et d'orfévrerie, dont plusieurs d'iceux menoient les uns douze grands chevaux, les autres quatorze, et les autres vingt, tous chevaux de prix, et gorrièrement accoutrés, et eux tous vêtus de drap d'or et autres riches parements.

Aussi les quatre cents archers de la garde firent là leur montre.

Messire Guyon d'Amboise tint ce jour un combat en foule de douze gentilshommes contre douze, desquels il en menoit douze, et un autre gentilhomme nommé Mollart Suffray, les autres douze. Avec eux étoit un nommé messire François Daillon, lequel avoit avec lui quarante autres gentilshommes, tous montés et armés à l'albanoise et à la turque, lesquels, premier qu'assembler, firent leur décœuvre, courses et escarmouches de chevau-légers, en manière de mortelle bataille et guerre ouverte. Le roi fit là mettre et atîtrer force grosse artillerie, qui, durant l'escarmouche, fut tirée et ruée contremont autour de la bataille, comme en manière de donner sur les ennemis. Et après lesdites courses et escarmouches, les gens d'armes des deux batailles, tous en foule, adressèrent les uns contre les autres de telle roideur, que au choquer toutes les lances allèrent par éclats, et puis à grands coups d'épée s'entremêlèrent et combattirent longuement, et tant, que le roi les fit départir. Ce fait, le sieur de la Crote, avec ses chevau-légers, donna sur l'artillerie, et lui et ses gens icelle gagnèrent et emmenèrent, en faisant toute la manière de guerre mortelle. Ce que la reine regarda, et les dames qui avec elle étoient, disant que c'est étrange

chose que la guerre, et merveilleuse à regarder.

Deux jours après, ledit messire Guyon d'Amboise tint un pas aux lices, et avec lui messire François Daillon, François de Maugiron, le seigneur de Gimel, le bâtard de Luppe, Chevrières, Rochebaron, le seigneur de Beaumont, le seigneur de la Fayette, le seigneur de Castelpers, et un nommé le Croc, lesquels tinrent le pas. Les assaillans furent, le duc de Bourbon, lequel ouvrit le pas, le comte de Vendôme, le prince de Tallemont, Guy de Laval, Jacques de Bourbon, comte de Roussillon, messire Jacques du Fahy, et François d'Ars, lesquels combattirent à cheval, et à la barrière à pied; où furent là donnés maints coups de lance et d'épée, tellement que chacun des combatteurs y eut honneur, et le roi, plaisir. Cela fait, les étrangers se retirèrent, et la cour demeura audit lieu de Tours.

II.

Comment le roi envoya messire François de Rochechouart avec autres en ambassade devers le roi des Romains.

Le mariage fait, comme j'ai dit, le roi envoya en ambassade, devers le roi des Romains,

messire François de Rochechouart, et avec lui maître Antoine du Prat, maître des requêtes, et maître Antoine Jourdan, secrétaire dudit seigneur, lesquels, prêts à partir, dépêchèrent par le commandement du roi un héraut, lequel envoyèrent devant porter les lettres du roi au roi des Romains, et pour l'avertir de la venue d'iceux ambassadeurs. Lequel héraut se mit à chemin à toute diligence, et tant qu'il arriva en Hongrie, où trouva ledit roi des Romains en camp, faisant la guerre à un comte du pays, nommé le comte Estèphe, pour ce qu'il vouloit avoir la fille du roi de Hongrie, que le roi des Romains vouloit avoir pour le fils du roi de Castille. Le roi des Romains, après avoir reçu les lettres du roi, dépêcha ledit héraut, et lui bailla un de ses postes, pour le mener devers lesdits ambassadeurs de France, et iceux avertir de son vouloir. Sur ce, se mirent à chemin ledit héraut et la poste, pour retourner devers lesdits ambassadeurs, lesquels étoient partis de Tours le vingt-cinquième jour du mois de mai en l'an susdit mil cinq cent et six, et avoient pris leur chemin à Orléans, à Troyes, à Bar-le-Duc, à Nancy et à Strasbourg. Or, avoit ledit messire François de Rochechouart lettres du roi, pour bailler à l'évêque de Strasbourg, frère du duc de Bavière; aussi avoit lettres adressant au marquis de Bade et au duc de Wir-

temberg, lequel duc étoit à une sienne place, nommée Estoquart; d'Estoquart furent à Orne, et là se mirent sur la rivière de la Dunoe, et par icelle rivière furent jusques à une ville nommée Regensbourg, ès hautes Allemagnes, où illec trouvèrent leur hérault et le poste du roi des Romains, lequel leur bailla lettres par lesquelles leur mandoit qu'il leur envoyoit deux de ses gentilshommes, pour les mener en la comté de Carinte en Autriche, leur mandant que là ouïroient de ses nouvelles. Or, étoit ladite comté de Carinte à plus de dix journées loin du lieu où étoit lors le roi des Romains. Dont messire François de Rochechouart, principal ambassadeur pour le roi, voyant l'éloing de son chemin et la hâte de son message, dit qu'il n'iroit audit lieu de Carinte, mais remanda au roi des Romains, par son poste, qu'il avoit charge du roi son maître de lui dire de bonnes choses et diligenter son voyage; parquoi le prioit qu'il lui plût ne le renvoyer si loin de lui, mais le voulsît dépêcher au plus tôt qu'il auroit temps de ce faire. Tantôt que le roi des Romains eut su l'intention de l'ambassade, lui remanda, puisqu'il ne se vouloit éloigner ne aller en ladite comté de Carinte, qu'il s'en allât en la ville de Lintz en Autriche assez près de lui, et que là sauroit où se devroit trouver pour aller à lui. Dont s'en alla avec les autres ambassadeurs le

long de la Dunoe, jusques au lieu de Lintz, très-belle ville, en laquelle le feu empereur Frédéric, père dudit roi des Romains, se tenoit et y mourut : où là lesdits ambassadeurs attendirent l'espace de huit jours, pour cuider avoir réponse dudit roi des Romains, lequel ne sonnoit mot. A cette fin renvoyèrent par-devers lui pour savoir qui lui plaisoit de faire sur leur charge. Lequel derechef leur manda, qu'ils l'allassent attendre à un autre lieu nommé Isenays en la comté d'Estayez, aux montagnes d'Autriche, au même lieu où sont les minières de fer, dont il tire tous les ans plus de cent mille florins de profit. Là arrivèrent lesdits ambassadeurs le premier jour d'août. Ce même jour arriva illec un des gentilshommes du roi des Romains, pour dire auxdits ambassadeurs qu'il leur mandoit qu'il n'iroit audit lieu, mais qu'ils s'en allassent l'attendre à un autre lieu nommé Gretz, quatre journées plus bas, tirant en la Hongrie à une repue près : ce qu'ils firent; et eux étant là, furent quatorze jours entiers sans avoir aucunes nouvelles du roi des Romains, lequel faisoit toutes ces dissimulations et éloing de parler auxdits ambassadeurs, afin qu'ils n'allassent par-devers lui, et qu'ils n'eussent vue et connoissance de l'armée, qu'il avoit tant pauvre et désordonnée, que à iceux François ne l'eût voulu montrer pour chose du monde :

car ses gens étoient à peu de nombre, et nus comme Arabes. Mais pendant ce qu'il éloignoit lesdits ambassadeurs, il traita d'appointement avec les Hongres, qui plus puissants de beaucoup étoient que lui: car étant lesdits ambassadeurs à Lintz, iceux Hongres jusques à une lieue près du camp du roi des Romains, brûlèrent trente et cinq villages de ses pays, sans ce qu'il leur donnât un seul alarme; ains traita d'appointement, et après, avec ses gens s'en alla à une ville nommée Vienne en Autriche; et de là, pour conclure dudit appointement, envoya devers les Hongres un chevalier des siens, bien fort son recommandé, lequel s'en alla droit au camp d'iceux Hongres, à une lieue près du lieu où le roi des Romains avoit tenu son camp. Et lorsque ledit chevalier approcha, cuidant faire son ambassade, la commune gent du camp des Hongres se mut, et sans avoir égard à la sûreté que doivent avoir ambassades, coururent sus audit chevalier, disant : « Nous ne voulons appointement ne paix au roi des Romains, qui sans juste querelle vient assaillir nos pays, et nous faire la guerre; » et ce disant, sans vouloir ouïr ledit chevalier, le tuèrent sur-le-champ.

Dedans Vienne étoient lors les ambassades des Hongres devers le roi des Romains, qui tantôt sut la mort de son chevalier, que les

Hongres avoient occis : de quoi fut moult courroucé, mais dissimula pour l'heure. Toutefois le peuple de Vienne se mut, aussi voulant tuer les ambassades des Hongres et leur faire jeu parti : ce que ne voulut le roi des Romains, pour l'honnêteté garder, et l'envie qu'il avoit d'avoir paix avec eux; parquoi, rapaisa tout, et là conclut son appointement tel, que les Hongres lui baillèrent deux mille bœufs et trois mille aunes de drap, pour nourrir et vêtir ses gens, qui bon besoin en avoient, lesquels disoit vouloir mener avec lui à Rome, pour se faire là couronner empereur. Ainsi fut conclu le traité d'entre lui et les Hongres. Parquoi, fit partir ce qu'il avoit de gens d'armes en son armée, et les fit marcher le chemin de Rome, jusques au bout de ses pays, et arrêter en une ville nommée Villac, prochaine ville de la terre de Saint-Marc; et lui, demeura dedans les montagnes d'Autriche, à la chasse des cerfs et des chamois, où prit un grand cerf à merveilles, et plus grand qu'autre communément, car il avoit cinq pieds de hauteur; duquel il fit mettre la grandeur en toile, qu'il donna pour la nouvelleté à messire François de Rochechouart, ambassadeur pour le roi; et depuis, lui, envoya les cornes jusques à Grenoble, lesquelles étoient si grandes et massives qu'elles pesoient quarante et deux livres, et

icelles donna pour étrange présent au cardinal d'Amboise.

Or étoient lesdits ambassadeurs audit lieu de Gretz, auxquels il ennuyoit moult de ce qu'ils n'avoient nouvelles du roi des Romains : dont messire François de Rochechouart, grand ambassadeur pour le roi, lui envoya un gentilhomme des siens, nommé Germain de Mauléon, pour le prier et requérir que son plaisir fût de le vouloir ouïr, ou autrement, vu la lointaineté du temps de son voyage et la charge hâtive qu'il avoit du roi son maître, s'en retourneroit sans lui dire ladite charge. Et sur ce, manda le roi des Romains audit ambassadeur, qu'il se rendît à une ville nommée Loven, à trois journées dudit Gretz, sur la rivière de Meure, qui passe audit lieu de Gretz; où se rendit ledit messire François de Rochechouart avec les autres ambassadeurs; et là trouva les gens du roi des Romains, lesquels les logèrent dedans une petite abbaye, à un quart de lieue de Loven, où deux jours après se rendit le roi des Romains. Et le lendemain qu'il fut là arrivé, manda lesdits ambassadeurs, et leur envoya cinquante gentilshommes des siens jusques à leur logis, pour les conduire et mener audit lieu de Loven par-devers lui, lesquels se mirent à chemin, en devisant ensemble de choses joyeuses. Et en approchant la porte de la ville d'un trait d'arc près, leur vint au-devant l'archevêque de Trèves, fils du marquis de Bade, un sien frère avec lui, et grand'suite d'autres gentilshommes du pays, lesquels menèrent lesdits ambassadeurs descendre au logis dudit archevêque. Et après collation faite, et qu'ils furent prêts, le roi des Romains les manda venir par-devers lui : ce qu'ils firent, et s'en allèrent à son logis, et montèrent en sa chambre. Messire François de Rochechouart entra le premier, où trouva le roi des Romains, là accompagné du duc de Juilliers, du marquis de Brandebourg, du comte de Sornes et de l'évêque de Gurce.

A la venue desdits ambassadeurs, le roi des Romains se leva de sa chaire et fut au-devant jusques à moitié de la chambre; et là mit la main au bonnet, en demandant à messire François de Rochechouart, principal ambassadeur, comment se portoit le roi de France son frère; lequel de Rochechouart lui dit : « Sire, il fait très-bonne chère, et se recommande à vous. » Et lors le roi des Romains le prit par la main, et le tira à part à une fenêtre de la chambre, où lui demanda s'il vouloit dire sa charge en public, ou à part; lequel dit que tout ainsi qu'il lui plairoit, et qu'il vouloit bien dire devant tous : ce qu'il accorda volontiers. Et lors maître Antoine du Prat, un desdits ambassadeurs, s'avança, et pource que tous les assistants n'entendoient le fran-

çois, commença à dire en haut et rhétorique latin la charge de leur ambassade, laquelle contenoit comment le roi, pour le bien et utilité du royaume de France, et à la prière et requête et par l'avis et délibération du conseil des Trois États de France, il avoit donné en mariage Madame Claude, sa fille, à François d'Orléans, comte d'Angoulême, le plus proche à venir de la couronne : de quoi en vouloit bien avertir ledit roi des Romains; et au surplus, que le roi vouloit et désiroit avoir toujours bonne paix et amour avec lui, et en outre vouloit savoir si le roi des Romains vouloit tenir l'accord qu'il avoit fait touchant l'investiture de la duché de Milan, pour Madame Claude et ses successeurs.

Autres articles furent là pour le roi dits et déclarés par ledit maître Antoine du Prat. A chef desquelles choses, le roi des Romains demanda auxdits ambassadeurs s'ils avoient autre chose à dire : « Si avons, sire, dit messire François de Rochechouart, mais s'il est votre plaisir, ce sera à vous seul, et à part. — Or bien, dit le roi des Romains, je sais bien qu'avez prou de choses à dire, mais vous venez de loin, et êtes las, et avez métier de repos : parquoi vous vous pouvez retirer à votre logis quand vous plaira, et demain, à l'heure que je serai prêt de vous ouïr, je vous manderai. » Et sur ce, s'en allèrent à leur logis, accompagnés de grand nombre de gentilshommes du roi des Romains.

Le lendemain, sur les deux heures après midi, furent iceux ambassadeurs transmis querir par ledit roi des Romains. Si s'en allèrent par-devers lui, et eux venus en sa chambre, leur dit : « Or, dites, seigneurs, votre charge, quand vous plaira. Mais premier, je veux savoir si vous voudrez bien qu'aucuns de ceux de mon conseil soient avec moi pour ouïr votre charge? — Oui, sire, dirent les ambassadeurs, qui vous plaira. » Dont appela à ce, l'archevêque de Trèves, le duc de Juilliers, le marquis de Brandebourg, l'évêque de Gurce, le comte de Sornes et le chancelier de Tyrol, pour assister : lesquels tous assemblés, le roi des Romains se mit en sa chaire, son conseil tout autour de lui. Lors maître Antoine du Prat, maître des requêtes, dit en latin leurdite charge, pour ce que autre que le roi des Romains n'entendoit le françois; disant que le roi leur avoit donné charge lui dire ce que paravant lui avoient dit; et davantage, que touchant les cent mille francs qu'il demandoit pour l'investiture de la duché de Milan, laquelle il avoit accordée pour les hoirs qui en l'avenir sortiroient de madame Claude (attendu que le mariage d'elle et du fils du roi de Castille, archiduc, ne s'accomplissoit), enten-

doit, le roi, que de rien ne lui en étoit tenu; mais que là où il voudroit bailler ladite investiture à Madame Claude et à ceux qui d'elle descendroient, il lui feroit bailler les cent mille francs qu'il lui avoit promis, et iceux délivrer au lieu et jour qui seroit entre eux avisé et ordonné; par ainsi, qu'il fît bailler le consentement des électeurs. Ce dit, le roi des Romains demanda auxdits ambassadeurs s'ils avoient autre chose à dire, lesquels dirent que si avoient, ce qu'ils feroient, après ce qu'ils auroient eu réponse de lui sur les choses par eux alléguées. Sur quoi ne voulut ledit roi des Romains rendre réponse, mais les fit semondre par aucuns des siens, et lui-même les somma par plusieurs fois de dire toute leur charge : ce que ne voulurent, s'ils n'avoient premièrement réponse de lui; lequel ne voulut dire autre chose, si n'est, quant au regard dudit mariage, qu'il touchoit plus au petit archiduc qu'à nul autre, et que à celui manderoit ce que le roi lui en avoit fait dire, pour y pourvoir comme il sauroit; et aussi, tant que touchoit l'investiture de Madame Claude, que aussi il le manderoit aux électeurs de l'Empire, pour en savoir leur vouloir, et de ce en avertiroit le roi. Et sur ce, lesdits ambassadeurs prirent congé de lui, lequel au partir leur donna charge faire ses recommandations au roi de France,

son frère; et leur bailla un gentilhomme allemand, lequel parloit bon françois, nommé ledit gentilhomme Simon de Ferrète. Quatorze journées par le pays dudit roi des Romains, celui gentilhomme mena et conduisit lesdits ambassadeurs, et tant, qu'ils arrivèrent à Trente, ville près de la terre de Saint-Marc, et de là tirèrent à Milan, où étoit lors lieutenant du roi messire Charles d'Amboise, lequel avertirent de l'armée du roi des Romains. Et de là, messire François de Rochechouart manda au roi de tout ce qu'il avoit exploité en son ambassade, et su envers ledit roi des Romains.

III.

Comment le roi de Castille, archiduc, après avoir su le mariage de Madame Claude et du comte d'Angoulême, mal content de ce, prit alliance à plusieurs, et se déclara ennemi du roi; et de la mort dudit roi de Castille.

Le roi de Castille, étant lors en ses pays d'Espagne, fut averti du mariage de Madame Claude, fille du roi, avec François d'Orléans, comte d'Angoulême, laquelle pensoit être pour son fils; dont autrefois par ci-devant avoit été paroles. Parquoi, se mal-contenta, disant que autrefois promesses avoient été

faites de Madame Claude et de son fils; à quoi il s'attendoit. Toutefois ne sut autre chose que faire sur ce, si n'est user de menaces, et dire que tous ses amis et alliés lui faudront, ou en France fera telle guerre, que maints, qui de ceux ne peuvent-mais, le compareront chèrement; et dès-lors prit alliances et confédérations à tous ceux qu'il put savoir être ennemis couverts du roi : car nul pour lors étoit déclaré ennemi de France; et en outre, voulut animer les autres à son pouvoir, et tant fit, que le roi des Romains, son père, toutes les Espagnes et Angleterre (comme se disoit), avec les Vénitiens suivant les plus forts, et grande partie des Itales, se tinrent de son parti contre le roi. Dont soi voyant de luì moult puissant, et de tant d'alliances fortifié, se déclara ennemi du roi, qui délibéra de sa part obvier à tous ces dangers, avec l'aide souveraine, disant qu'il mettra sus telle armée, que ce sera pour devoir rabattre les coups à tous ses ennemis. Or advint que le roi des Romains, comme prêt de tout temps de faire aux François quelque alarme, voulut mettre sus grosse armée, pour courir sur la duché de Milan; le roi de Castille, faire aussi une autre armée en Espagne pour vouloir descendre en Languedoc et en Guyenne; et les autres confédérés, chacun en son quartier, mettre sus grosse puissance, pour ennuyer le roi

et assaillir son royaume de France. De quoi ne se mut le roi, que bien à point, ains tint conseil sur son affaire, et envoya par ses pays faire mettre sus tant de gens, que le nombre et le pouvoir d'iceux lui sembloient devoir suffire à garder sa terre et chasser ses ennemis, et en outre fit renforcer de gens d'armes sa duché de Milan, disant que si le roi des Romains commence par ce côté, que lui-même ira en personne, pour lui couper le chemin et empêcher le passage.

Or étoit le royaume de France menacé de toutes parts, et le roi, en propos délibéré de bien le défendre, et dépendre grand trésor à l'affaire dont en avoit plus que prince de chrétienté : ce qui tenoit moult ses ennemis en crainte; car il avoit gent et argent, ce qui, après l'aide de Dieu et le cœur des amis, fait obtenir les victoires, faire les conquêtes, et entretenir les royaumes. Combien qu'amas de pécune soit, à tout prince libéral, détestable, si est-elle, à tout affaire, secourable.

Or advint, en déduisant le moyen de ses menées, comme il plut à Dieu qui des royaumes dispose, que le roi de Castille, étant en son pays d'Espagne, fut soudainement atteint de si griève maladie, que malgré le remède des médecins, en moins de huit jours, fut mort : dont tous ses alliés baissèrent le nez et firent silence, si que de tous points leur entre-

prise fut abattue et anéantie. Dont le roi demeura en son entier, et paisible en son royaume de France.

IV.

Comment le roi envoya messire Charles d'Amboise avec grosse armée à Bologne, pour icelle soumettre à l'obéissance du pape, et comment François de Clermont, cardinal de Narbonne, fut pour ce et autres choses devers ledit Saint-Père le pape.

En ce même temps et an mil cinq cent et six, le pape Julius second mit armée sus pour vouloir soumettre et réduire à son obéissance Bologne-la-Grasse, laquelle avoit été, cinquante ans ou plus, hors la subjection de l'Église, à qui elle appartenoit d'ancienneté, mais étoit lors par force occupée et gouvernée par un Bolonois, nommé messire Jean Bentivole, lequel aussi sachant l'armée du pape mise sus, à cette cause fit de sa part grosse gent d'armée, fortifier la ville, et mettre dedans grand nombre de gens d'armes, et icelle bien garder. Le pape, voyant que difficile chose lui seroit venir à chef de son intention sans autre secours que de sa main forte, envoya devers le roi lui prier qu'il lui plût donner en son affaire quelque renfort; et que, par le

pouvoir de son armée qui étoit lors en la duché de Milan, lui pourroit aisément faire telle aide, que Bologne pourroit être remise et réduite à la seigneurie apostolique, à qui de droit elle appartenoit; et aussi, que si un tel service faisoit à l'Église, que à toujours-mais de plus icelle obligeroit envers le royaume de France, qui à tout grand besoin et extrême nécessité avoit tout temps eu l'épée au poing, pour icelle augmenter, secourir et défendre : dont, pour le loyer de ses mérites, en portoit, entre les autres royaumes chrétiens, l'excellent titre d'honneur souverain du nom Très-Chrétien. Et aussi mandoit le pape au roi, que s'il vouloit passer les monts, pour voir de ses affaires, et visiter ses pays, que volontiers se trouveroit en quelque lieu entre eux avisé, ou bien qu'il l'attendroit à Bologne, pour illec le voir et parler avec lui. Oyant le roi la requête et dire du Saint-Père le pape, et la promesse qu'il lui faisoit de l'attendre à Bologne; comme prince très-catholique, conservateur des droits de l'Église, défenseur de sa franchise, et fils obéissant d'icelle, disposa d'employer son pouvoir audit affaire, en tant qu'il manda à messire Charles d'Amboise, son lieutenant delà les monts, qu'il tînt prêts ses gens d'armes, et qu'il fît amas de gens de pied, jusques à grand nombre; et lors qu'il lui manderoit, qu'il

allât en avant, là où son plaisir seroit : ce que fit ledit messire Charles d'Amboise, si à point que en peu de jours ses gens furent tous prêts de marcher.

Durant ce, le roi transmit devers le pape, qui jà étoit sorti de Rome, un nommé François de Clermont, cardinal de Narbonne, par lequel mandoit audit Père-Saint qu'il lui donneroit tel secours en toutes ses choses, que rien n'épargneroit à ce; et que, des gens d'armes siens étant en la duché de Milan, se tient tout sûr, lesquels il auroit toutes fois que besoin en seroit, et que jà l'avoit mandé à messire Charles d'Amboise, son lieutenant delà les monts. Et en outre mandoit audit Saint-Père, qu'il étoit délibéré de s'en aller, après l'hiver passé, delà les monts, et que très-volontiers aussi verroit sa Sainteté, et se trouveroit en quelque ville de par-delà, où seroit par lui avisé. Autres charges et créances eut ledit cardinal de Narbonne devers le pape, que je laisse pour abréger et dire que celui cardinal, très-bien accompagné, prit son chemin de Rome; et premièrement fut passer par Avignon, où séjourna quelque peu de jours, puis marcha par la comté de Venisse, puis par le Dauphiné, à Briançon, à Ourse, à Suse, en Ast, à Alexandrie et à Pavie, où étoit lors messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi : et là furent deux jours à courir

les cerfs dedans le parc de Pavie, où prirent un grand cerf. Et après ce qu'ils eurent parlé de leurs affaires, ledit cardinal monta sur la rivière du Pô, et fut par eau jusques à Plaisance en Lombardie, de Plaisance à Parme, à Modène et à Bologne, où avoit jà grand nombre de gens d'armes, que messire Jean Bentivole, gouverneur d'icelle, avoit là mis, sachant que le pape avoit fait armée pour venir assiéger ladite ville de Bologne. Or ne savoit encore, celui Bentivole, que le pape eût demandé secours au roi, et que le roi le lui eût promis; parquoi sachant la venue dudit cardinal de Narbonne, voulant à celui faire tout l'honneur qu'il pourroit, envoya devant lui ses enfans, bien accompagnés de gens d'armes, montés et armés, et leurs chevaux bien bardés, lesquels marchèrent au-devant dudit cardinal trois milles hors Bologne, où mirent pied à terre, pour lui faire la révérence. Ce fait, remontèrent et marchèrent tous ensemble vers la ville, où à un mille près se trouva messire Jean Bentivole, accompagné de gens d'armes à toute puissance, lequel vouloit descendre pour faire la révérence audit cardinal, ce que ne voulut, mais s'entr'embrassèrent tout à cheval; et ce fait, en parlant de plusieurs choses, marchèrent jusqu'à la ville, où ledit Bentivole fit entrer honorablement celui cardinal, et le mena descendre et loger dedans

son palais de Bologne, où le festia grandement et le défraya avec tout son train pour le dîner; et après ce, s'en alla ledit cardinal coucher assez près de là, à une ville nommée Plenore, terre de Bologne. Le lendemain, prit le travers des Alpes, tirant le grand chemin de Rome jusques à Florence, et là sut que le pape étoit parti de Rome pour s'en venir à Bologne à toute grosse armée, et qu'il tenoit le chemin de la Marque d'Ancône. Parquoi, celui cardinal, pour adresser, prit le chemin de Pérouse, terre de l'Église, et passa outre deux milles loin, où trouva le pape avec grand nombre de cardinaux et gens d'armes; et là lui fit, ledit cardinal, son salut comme il devoit, et lui dit ce que le roi lui mandoit de par lui, et toutes ses charges : de quoi, le pape fut moult joyeux, et fit très-bonne chère audit cardinal, et le festia très-honorablement, en s'enquérant souvent de la prospérité du roi et de ses affaires. Après long propos et paroles joyeuses, chacun se retira, et le lendemain, le pape fit son entrée audit Pérouse, où les seigneurs et le peuple de la ville le reçurent à grand triomphe. Là dedans séjourna douze jours, durant lequel temps le marquis de Mantoue, lieutenant de son armée, se rendit à lui audit lieu de Pérouse, entour la fin du mois de septembre, et là fit la montre de ses gens d'armes, où avoit environ six cents

hommes d'armes, armés à la mode d'Italie, légèrement, et montés sur chevaux légers; aussi y avoit trois mille hommes de pied, ou quelque peu moins.

Les montres d'iceux gens d'armes faites, le pape avec son armée partit de Pérouse, et prit son adresse vers la ville d'Urbin, où fut reçu et festié par le duc et la duchesse, et traité tout à plaisir, auquel lieu séjourna quatre jours.

Le roi avoit jà su que le pape marchoit avec son ost, parquoi avoit mandé à messire Charles d'Amboise, son lieutenant, que, à toute diligence, marchât celle part avec huit cents hommes d'armes, et les gens de pied qu'il avoit amassés; et de tout ce, voulut avertir le pape par ses postes; et tant, que audit lieu d'Urbin sut ledit Saint-Père les nouvelles du roi, et comment sondit lieutenant avec grosse armée se devoit rendre à lui à Bologne, et qu'il avoit mandé marcher son armée, qui jà étoit sur les champs prête de le secourir et se joindre avec lui. De quoi le pape fut moult joyeux, et se dit toujours être tenu au roi, en le remerciant de tout son pouvoir.

Après ces nouvelles sues, le pape avec son armée marcha droit à Bologne, et prit son chemin vers Césène, à Forli, et devant Faïence, terre d'Église, que les Vénitiens par force occupoient lors et étoient dedans tous

en armes, tenant les portes closes. Parquoi, le pape passa outre, et marcha jusqu'à Imole, et là demeura trois semaines, en attendant approcher l'armée du roi, qui jà étoit à la route. Et aussi ce pendant fit marcher son armée jusques à une ville nommée Castel-Saint-Pierre, terre de Bologne, étant à huit milles d'Imole.

Tantôt après que l'armée du pape fut devant Castel-Saint-Pierre, ceux de la ville parlementèrent, et à la parfin se rendirent à la merci dudit Père-Saint.

V.

Comment messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi delà les monts, fit marcher son armée droit à Bologne, pour secourir le pape.

Messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi delà les monts, sachant qu'il étoit heure de partir pour aller au secours du pape, avoit fait assembler ses gens d'armes à Parme, et mis en marche, comme le roi lui avoit mandé; et tenoit ordre tel, que, nonobstant l'empêchement de pluies et l'ennui de l'hiver qui lors avoient cours, gens d'armes, piétons et artillerie, et tout le sommage n'avoit arrêt; car sous ledit lieutenant du roi, avoit capitaines experts, et lieutenants avisés en faits

d'armes; et pour ce que j'ai su les noms desdits capitaines qui là étoient, je les ai voulu commémorer, afin que si bien-fait y a, que ce soit à la louange d'eux et à l'exemple des futurs. Premièrement, y étoit présent messire Charles d'Amboise, général lieutenant du roi, lequel avoit à lui cent hommes d'armes; messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, lequel avoit cinquante hommes d'armes; messire Yves d'Alègre, cinquante hommes d'armes; messire Robert Stuart, cent hommes d'armes écossois; Adrien de Brimeu, lieutenant des cent hommes d'armes du marquis de Mantoue; messire Jean de Durfort, seigneur de Duras, cinquante hommes d'armes; messire Rogier, baron de Béart, cinquante hommes d'armes; messire Galéas Palvesin, quarante hommes d'armes; messire Antoine-Marie de Saint-Severin, cinquante; messire Philibert de Clermont, seigneur de Montoison, cinquante; le seigneur d'Orose, quarante; le seigneur de Châtellart, quarante; le seigneur de Fontrailles, trente; le comte de Misoc, cinquante; messire Mercure, cent Albanois. Les capitaines des gens de pied étoient Mollart, allemand; Jacques d'Alègre; Péralte, espagnol; Cossains et un Italien, nommé le marquis Bernato, lesquels avoient sous leur charge quatre mille hommes, Allemands, Dauphinois et Piémontois. Aussi y

avoit quinze pièces d'artillerie sous la main de messire Jean de Bessey, gruyer de Bourgogne. Et ainsi fut mise l'armée de France aux champs, tirant le droit chemin de Bologne, et tant, que devant une place bolonoise, nommée Castelfranc, furent les François, et là mirent le siége. Puis commencèrent à tirer quelques menues pièces d'artillerie, pour voir que ceux de la place voudroient dire, lesquels se défendirent tout lâchement, en tirant bien peu de coups, et sans attendre sur eux plus grand effort, se rendirent, leurs bagues sauves. Ce fait, ledit lieutenant du roi, avec ce qu'il voulut de ses gens d'armes, entra dedans : ce que tantôt sut le pape, qui lors étoit à Imole; de quoi fut bien joyeux, pensant que, au moyen dudit secours, Bologne seroit bientôt à lui soumise.

Messire Jean Bentivolle, qui lors étoit à Bologne, sachant la venue de l'armée du roi et la prise de Castelfranc, fut bien ébahi, disant qu'il ne pourroit longuement tenir contre ladite armée, et que de deux maux lui falloit échever le pire, ne voulant pour rien choir entre les mains du pape, qui de mort lui en vouloit. Parquoi avisa que mieux étoit pour lui se rendre aux François, pensant être, entre leurs mains et sous la clémence du roi, humainement traité; et pour y ouvrer sommairement, envoya ambassades à Castelfranc

par-devers messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, pour lui dire que si son plaisir étoit de prendre à merci lui et sa famille, et tous ses biens saufs, que à lui volontiers se rendroit, et lui mettroit Bologne entre les mains. Lesdits ambassades portèrent leur parole, et firent sur ce tout ce que enchargé leur étoit, et avertirent ledit lieutenant du roi du vouloir dudit messire Jean Bentivolle, et comment entre ses mains se vouloit rendre, et mettre ladite ville de Bologne en son obéissance. A quoi fit réponse, que pour l'heure ne pouvoit avec lui rien composer, et qu'il n'avoit autre charge du roi son maître, que de venir au secours de l'Église et faire ce que le pape lui commanderoit, parquoi ne pouvoit de lui rien conclure, sans en avertir ledit Père-Saint. Ce nonobstant, vu le parti humain de celui Bentivolle, lui manda que s'il vouloit bailler sauf-conduit pour quelqu'un de ses gens, qu'il enverroit devers le pape, et que à son pouvoir traiteroit de la paix. Dont ledit Bentivolle, voyant que la chose ne pouvoit pour l'heure prendre meilleure fin pour lui, bailla sauf-conduit et sûreté, pour passer par ses dangers et aller vers le pape. Ce fait, ledit lieutenant du roi transmit à Imole un sien secrétaire, trésorier des guerres de Milan, pour avertir le pape comment messire Jean Bentivolle se vouloit rendre et mettre

entre les mains du roi, et la ville de Bologne en son obéissance, pourvu que lui, sa famille et tous ses biens fussent saufs et gardés, et comment, sur ce, ledit lieutenant n'avoit voulu rien conclure, mais avoit le tout remis au vouloir et à l'ordonnance du pape; en lui mandant que sa Sainteté y avisât, pour y besogner selon son plaisir et commandement, et que tout ainsi le feroit sans faillir, et qu'il lui plût sur ce lui faire savoir son vouloir. Oyant le pape les choses susdites, fut content de la réduction de Bologne; mais, quant à ce que ledit Bentivolle et ses choses demeureroient saufs, ne lui vint pour l'heure à plaisir, et avoit si bonne envie de le traiter autrement; car, durant leur discord, ledit Bentivolle avoit fait mourir le père du dataire du pape : dont avoit conçu haine mortelle contre lui. Mais, après avoir pensé à tout, et que user de vengeance étoit contre le commandement de Dieu, consentit que ledit Bentivolle seroit mis entre les mains du lieutenant du roi, pour en faire à son plaisir, et ses biens saufs; et ainsi dépêcha ledit trésorier des guerres, et le renvoya devers ledit lieutenant du roi, lequel étoit à Castelfranc.

Tantôt après qu'il eût renvoyé ledit messager françois, lui souvint de quelque chose qu'il avoit oublié à mettre en ses lettres : parquoi derechef transmit après un autre des

siens, qui étoit son chambrier; et pource qu'il ne savoit parler françois, demanda au cardinal de Narbonne, qui avec lui étoit, un de ses gens, pour accompagner son homme et rapporter la parole, lequel lui bailla un sien chapelain, qui chantoit devant lui. Si s'en allèrent iceux ensemble, et passèrent par le camp du pape, dont étoit chef le marquis de Mantoue, lequel avertirent de leur affaire; et voyant qu'ils n'avoient sauf-conduit, leur dit que sur leur chemin n'avoient nulle sûreté pource que ce jour avoit envoyé devant Bologne cent de ses Albanois, qui ne savoient rien du traité de la paix. Mais pour ce, ne s'arrêtèrent, pensant qu'ils passeroient au moyen dudit chambrier, qui savoit parler italien, et qu'ils diroient aux Bolonois, que, pour le bien et profit de la ville, étoient envoyés du pape au lieutenant du roi. Or advint que, à l'approcher de ladite ville, comme à deux milles près, ou environ, rencontrèrent les Albanois du marquis de Mantoue venant de leur course, lesquels avoient trouvé un capitaine de Bologne avec trente chevau-légers, sortis pour découvrir, desquels ne s'étoit sauvé que ledit capitaine, que tous ne fussent tués ou pris. Dont celui capitaine, tout effrayé, s'en étoit retourné à bride abattue jusqu'à Bologne, où là fit asavoir aux Bolonois comment les gens d'armes du

pape leur avoient couru sus, et leurs gens défaits, dont les uns étoient morts, et les autres prisonniers, tellement que de tous n'en étoit échappé que lui tout seul, qui à force de courir avoit gagné la ville. Oyant les Bolonois ces nouvelles, grand nombre d'iceux s'armèrent, et montèrent à cheval, puis se mirent aux champs à la suite desdits Albanois, qui jà étoient près de leur camp, dont ne les rencontrèrent; mais trouvèrent le chambrier du pape et son compagnon, courant la poste. Et pource que ledit chambrier étant mieux monté que le prêtre du cardinal de Narbonne étoit devant plus de deux jets d'arc, or advint que celui chambrier fut pris par les Bolonois, lesquels le voulurent tuer; mais il leur dit comment le pape l'envoyoit devers le grand-maître de France, lieutenant du roi, pour le profit de la ville et traiter de la paix, et aussi que s'il étoit question de guerre entre le pape et eux, qu'ils ne le fissent mourir : car il avoit de quoi payer cent écus pour sa rançon. Tant joua de doux parler, que autre mal ne lui firent, mais le prirent et gardèrent très-bien. Son compagnon, qui tout de loin voyoit les Bolonois jouer de force, ne sut que faire, si n'est tourner le dos, et se voulut mettre à fuir; mais fut avisé par aucuns d'iceux Bolonois, dont l'un d'iceux bien monté se mit seul à la course après lui, et

tant, que bientôt l'eût atteint, en lui voulant courir sus. Le prêtre, voyant son cheval las, et qu'il ne se pouvoit sauver à fuir, et aussi qu'il n'avoit à besogner qu'à un homme seul, mit la main à l'épée, et se défendit en manière que la javeline de son ennemi saisit, et la lui ôta du poing; et de fait, l'eût tué et défait, n'eût été que sept ou huit des autres, qui virent la défense de celui prêtre, hâtivement coururent là, et sans le vouloir ouïr parler ni écouter sa raison, donnèrent sur lui à tous côtés, et tant que, en se défendant, l'abattirent et le tuèrent sur le champ. Le chambrier du pape fut mené à Bologne, et présenté à messire Jean Bentivolle, auquel dit celui chambrier la charge qu'il avoit du pape: parquoi fut incontinent délivré, et à lui baillée sûreté, pour aller faire son message.

Durant ces jours, la pluie étoit en ce lieu continuelle, nuit et jour, et dura tant longuement, que les fanges étoient si grandes par les chemins, que gens et chevaux y étoient jusques aux genoux, tellement que l'artillerie ne se pouvoit charrier; et la falloit tirer à force de gens et de chevaux, qui à toute la peine du monde la menoient de lieu en lieu. Ce nonobstant, messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, mit tel ordre à tout ce, que pour l'empêchement de celui temps ne demeura rien en arrière, mais partit de Castel-

franc avec son armée et artillerie, et tira vers Bologne, de tant qu'il fut à un pont, deux mille près dudit lieu de Bologne. Là le trouva le messager du pape, et lui présenta ses lettres, desquelles fut bien joyeux, mêmement pource qu'il consentoit que messire Jean Bentivolle fût mis entre les mains du roi, et ses biens être saufs. Lorsque ledit messire Jean Bentivolle sut le vouloir du pape et l'armée de France être si près de Bologne, partit dudit lieu, et à l'aube du jour se rendit audit pont; et là s'en alla mettre entre les mains dudit lieutenant du roi, comme avoit promis de faire, et avec lui un de ses fils nommé messire Alexandre Bentivolle : lesquels reçut doucement, et iceux bailla en garde à un Lombard, nommé messire Antoine-Marie de Saint-Severin, auquel donna charge de les mener à Milan, et les faire garder tant que seroit le plaisir du roi. Et au partir, ledit messire Jean Bentivolle bailla les clefs de Bologne à messire Charles d'Amboise, en lui recommandant sa pauvre femme désolée et ses biens, la face toute couverte de larmes, et le cœur serré de douleur, en faisant les plus piteux regrets et douloureuses plaintes qu'onc fit pauvre chevalier, disant : « Hélas! Fortune, ennemie de gloire et marâtre de prospérité, que t'ai-je méfait, quand en mes jours florissants, et au temps de ma douce juvente, m'as laissé

quelque temps féliciter à plaisir, et, aux ennuyeux ans de ma chenue vieillesse, me mets en exil perpétuel? Or, me fais-tu à clair connoître, que le plus malheureux gourre de tes adversités est avoir été longuement prospère, et puis déchoir sans ressource! » Plusieurs autres lamentations désolables fit le pauvre chevalier, et tant, que le lieutenant du roi même fut mu de telle pitié, que des yeux lui sortirent les larmes, mais pour rentrer, envoya ledit Bentivolle à Milan. La femme et un des enfants dudit Bentivole, après ce, s'en allèrent avec huit cents chevaux hors Bologne, et tirèrent vers la duché de Ferrare, où portèrent la plus grande partie de leurs bagues et choses portatives.

Le lieutenant du roi, ayant les clefs de la ville de Bologne, pensant sans nulle résistance entrer dedans, transmit là un nommé messire Galéas Viscomte, avec ses fourriers, pour faire les logis : lesquels fourriers, cuidant marquer lesdits logis, furent assaillis de la commune de Bologne, qui fit un cri sur eux, et un tel hutin, que ce fut jusques à charger, en manière qu'iceux fourriers furent, les uns blessés, et aucuns tués, et menés tellement, que à grand'peine se put sauver ledit messire Galéas Viscomte, avec partie de ses fourriers, lesquels s'en allèrent d'effroi au-devant du lieutenant du roi,

qui avec son armée approchoit la ville; et sachant la rebellion susdite, comme ennemi d'icelle, fit là droit marcher l'armée, et mettre le siége devant, et à toutes mains faire péter artillerie, et abattre tours et murailles, en l'assaillant si vivement, qu'il n'y eût dedans si hardi qui n'eût frayeur de ce bruit. Et ce voyant, aucuns de ceux de la ville, qui jà savoient l'appointement du pape et de Bentivolle, envoyèrent en poste devers ledit Saint-Père, et devers aucuns des citadins de la ville, qui jà s'étoient allés rendre au pape, pour iceux avertir du siége et de la continuelle batterie que faisoit le lieutenant du roi devant Bologne, et que, si tôt n'y étoit pourvu, ladite cité étoit en danger d'être prise d'assaut et pillée par les François, qui tous efforts mettoient en avant pour y entrer.

Oyant le pape ces nouvelles, fut tant émerveillé que plus ne pouvoit, et ébahi de cet affaire, vu les lettres que, peu devant, lui avoit envoyées ledit lieutenant du roi, disant que, après que messire Jean Bentivolle seroit entre ses mains, il s'en iroit loger dedans Bologne. Or savoit le pape jà que ledit Bentivolle avoit rendu les clefs de la ville, et que à Milan l'avoit envoyé le lieutenant du roi. Sur quoi, ne savoit que penser, si n'est que quelque nouvelle rebellion eussent fait les Bolonois, ou que les François voulussent piller ladite ville, qui étoit moult riche et pleine de tous biens : parquoi, pensa que si ladite ville étoit ainsi prise et pillée, qu'il seroit double perte, et que son entreprise lui seroit plus dommageuse que profitable : car il auroit perdu les frais et mises qu'il auroit faites pour soutenir son armée, où jà avoit grand trésor dépendu, et aussi, que la cité qui étoit sienne seroit détruite et désolée; ce qui dedans étoit, pris et pillé; le peuple mis à sac, et les biens d'icelle ravis et emportés : ce qui seroit totalement à son désavantage. Dont pour à ce vouloir mettre provision, transmit hâtivement le cardinal de Narbonne devers messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, lui prier et dire qu'il cessât de battre la ville, et qu'il fît tenir cois ses gens. Si s'en alla ledit cardinal, et lui étant par chemin, couroient incessamment postes de Bologne, pour hâter les messagers du pape, disant que les François avoient jà tant battu la ville d'artillerie, et fait telle ouverture, qu'on n'attendoit que l'assaut, et que sans faillir elle seroit emportée et prise, qui ne mettroit sur ce hâtif remède et sommaire provision. Le cardinal de Narbonne, qui du pape avoit charge de hâtivement aller faire cesser l'armée de France, voyant que assez tôt ne pouvoit courir, et aussi que plus de quinze milles de chemin avoit encore à faire,

transmit là un de ses gens nommé Jean Voussart, accompagné d'une des postes de Bologne, pour avertir le lieutenant de roi, du vouloir du pape et de la venue dudit cardinal, et pour faire cesser le siége jusques à ce que ledit cardinal eût parlé à lui. Or se mirent les coureurs en voie, et tant que les chevaux purent aller, tirèrent vie, en manière que, après qu'ils eurent chevauché huit milles de pays le cheval dudit Voussart fut déferré, et tant las qu'il demeura tout court : parquoi, la poste de Bologne qui sans celui François ne pouvoit faire bon message pour les Bolonois, se mit à pied, et lui bailla sa monture, en lui montrant son adresse, et lui priant bien fort qu'il se hâtât, car long chemin avoit à faire : ce qu'il fit, et tant, que sur les deux heures de nuit arriva ledit Voussart devant la ville de Bologne, du côté d'Imole, où là trouva gros guet et les gardes de ladite ville en armes, lesquels salua, et leur dit comment de par le pape venoit là pour les affaires de Bologne, et iceux avertit de la venue dudit cardinal son maître que le pape envoyoit là à toute grand' hâte; et que, pour plus avancer l'affaire, ledit cardinal l'avoit transmis devant à diligence extrême. Parquoi, pria lesdites gardes, que pour plus tôt être au siége des François, et pour le profit de la ville, le laissassent passer par là dedans, qui étoit pour le plus court : ce que

ne voulurent, pource qu'il étoit François, et aussi que sûrement n'eût su passer, vu que guerre mortelle se faisoit lors entre eux et les François, et que l'un n'épargnoit l'autre. Mais icelui adressèrent hors la ville, par un chemin touchant le long des fossés, et l'avertirent de crier en passant : *l'Église!* qui étoit le cri commun de la ville; ou autrement, ceux du guet lui pourroient tirer quelque coup d'artillerie ou de trait. Si se mit à passer le long dudit chemin tout coiment, en criant : *l'Église*, et ne lui demandèrent rien les ennemis, jusques il approchât le camp françois; et lorsque aux rais de la lune qui étoit claire, le virent adresser vers le camp, lui tirèrent à la passée plusieurs coups de hacquebuttes et de trait, et tant, qu'il fut contraint, pour se sauver, de mettre pied à terre, et abandonner son cheval, pour gagner les haies et jardins, qui là-dessous étoient : et ainsi comme il put, se rendit au siége, où trouva sur les pieds le lieutenant du roi, armé de toutes pièces, faisant tirer artillerie aux rais de la lune contre la ville, et abattre murailles, sans cesser, délibérant le lendemain donner l'assaut.

Par ledit messager fut averti de la venue du cardinal de Narbonne, que le pape lui envoyoit pour faire cesser le bruit; et tantôt qu'il sut les nouvelles de ce, fit arrêter l'artillerie et accoiser le siége; mais pourtant fit

faire ses approches et tranchées, et mit guets de toutes parts. Jusques à l'heure de la minuit, des deux côtés firent silence, sans tirer ni faire bruit. Mais après ce, Bolonois commencèrent le hutin, et à tirer coups d'artillerie sur le camp des François, lesquels aussi ne leur faillirent, mais tirèrent de plus belle, et plus que onc; car ils avoient jà approché leurs pièces près des fossés de la ville. Et ainsi tirèrent l'un contre l'autre, jusques à une heure après minuit, que le cardinal de Narbonne survint au camp, et là avertit le lieutenant du roi comment le pape ne vouloit que ladite ville fût prise par force, en priant ledit lieutenant qu'il cessât de faire plus tirer contre ladite ville : parquoi la batterie fut cessée et le siége arrêté, combien qu'il ennuyât moult audit lieutenant et aux François, qui là étoient, vu la défense que iceux Bolonois, après l'appointement, faisoient; mais pour obéir au pape, tout fut arrêté.

Tantôt après, vinrent ambassades de la ville devers ledit lieutenant du roi; disant qu'ils avoient charge des citadins et peuple de ladite ville, de dire au lieutenant du roi que icelle dite ville et les habitants avec tous leurs biens étoient au pape, et de l'Église; et vu que ledit lieutenant, qui là se disoit pour le pape, vouloit icelle prendre et détruire, s'ébahissoient, en le priant, pour l'honneur de leur

souverain seigneur le pape, qu'il se voulsît désister de plus leur courir sus, et que de leur part feroient leur devoir et viendroient à la la raison. Sur quoi, fit ledit lieutenant réponse, en disant : « Vous savez assez comment, par le consentement du pape, messire Jean Bentivolle, lors votre chef et gouverneur, s'est rendu au roi, lui, sa famille et ses biens saufs; et comment, après qu'il m'eut baillé et rendu les clefs de Bologne, mes fourriers, en voulant marquer dedans les logis, ont été, par vous et votre commune, les uns occis, les autres blessés et chassés; et aussi comment, nonobstant tout autre appointement entre le pape et aucuns de vos citadins fait, votre cité s'est rebellée et fait tout l'effort de guerre qu'elle a pu faire contre l'armée du roi qui ci est : qui est mal montré à vous, que soyez ou veuilliez être sujets au pape, pour lequel ladite armée est ici venue. Dont à cette cause, de ma part, je suis délibéré de vous faire réparer tous ces méfaits et d'entrer dedans Bologne, veuillez ou non. » Sur ce, ne répliquèrent lesdits ambassadeurs autre chose, doutant avoir pis; mais après plusieurs autres raisons, conclurent que ledit lieutenant et ses gens de cheval entreroient dedans, et les piétons demeureroient hors, auxquels seroit de la ville transmis force vivres. Toutefois ne fut du tout la conclusion arrê-

tée, pource que encore n'avoient le consentement de tout le peuple de la ville, mais fut dit que le lendemain à quatorze heures, qui sont huit heures en France, viendroient rendre réponse sur cet affaire. Ainsi retournèrent lesdits ambassadeurs pour rapporter ce qu'avoient fait et conclu, et besogner au surplus. Pendant lequel temps, messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, et le cardinal de Narbonne, parlèrent de leur affaire, et après, délibérèrent entre eux aller dîner au pont, deux milles près de là. Les ambassadeurs de Bologne retournés en la ville, après leur rapport fait, mûrent la ville de tenir conseil, où les seigneurs et la plus grand'partie de la commune furent assemblés; et là furent débattues plusieurs choses. Toutefois à la parfin, par commun assentiment, fut dit que le lieutenant du roi, avec ses gens de cheval, comme avoit été appointé par lesdits ambassadeurs, entreroit en ladite ville. Dont s'enretournèrent iceux ambassadeurs devers ledit lieutenant du roi, et lui dirent que, lorsqu'il lui plairoit, lui et ses gens de cheval pouvoient entrer en ladite ville, et que aux piétons seroient transmis vivres et provisions à suffisance. A quoi fit réponse ledit lieutenant du roi, que à l'heure qu'il se trouveroit délibéré, il y entreroit. Et sur ce, lui et ledit cardinal

se mirent à chemin, pour aller dîner au pont, comme devant avoient entrepris.

Lesdits ambassadeurs se mirent au retour, et tantôt qu'ils furent en la ville, une partie de la commune, qui n'avoit été appelée au conseil susdit, sachant celui appointement, dirent qu'il étoit à leur préjudice, et que c'étoit chose qui touchoit à tous; pour ce, de tous devoit être approuvée. Autre chose alléguèrent, où peu de propos raisonnable avoit. Et ainsi cette méchante commune, prompte à mettre aux champs et aisée à effréner, fit une insulte, et avec grand tumulte mirent la main aux armes, montèrent sur les murailles de la ville, et recommencèrent à tirer coups de trait et artillerie contre les François, et les François à eux; somme, chacun recommença la guerre de nouveau, et tant, qu'iceux Bolonois firent une saillie de quatre à cinq mille hommes sur les François, qui se tinrent pied coi, saisis de leurs armes. Si grand fut le bruit, que le lieutenant du roi, étant au chemin pour cuider aller dîner au pont, comme celui qui de ce ne se doutoit, vu l'appointement devant fait, oyant cet effroi, tout à course de cheval s'en retourna jusques au camp, où là trouva ses gens d'armes tous en ordre, près de charger sur leurs ennemis. Et sans autre chose dire, lui qui étoit légèrement armé et monté sur un courtaud, mit pied à terre, et prit une

pique au poing; puis se mit avec deux mille cinq cents Allemands, qui étoient là pour le roi, et adressa à ceux qui étoient sortis, en manière qu'il les repoussa jusque dedans la ville, tant que sur la foule, à l'entrer des portes, furent d'iceux Bolonois chapplés et assommés plus de deux cents; et n'eût été que ceux qui sur les murailles étoient, à coups de trait et d'artillerie donnèrent sur les Allemands et recueillirent leurs gens, peu en fût réchappé.

Après la retraite d'iceux Bolonois, voyant, le lieutenant du roi, la déloyauté d'iceux vilains tant continuer, fut délibéré de leur donner l'assaut et faire tout mettre à sac. Mais aussi sachant que le pape se malcontenteroit, vu ce qu'il lui avoit mandé, différa, et voulut sur ce tenir conseil, où appela les capitaines de l'armée qui là étoient, et autres, comme le cardinal de Narbonne et l'archevêque d'Aix et plusieurs autres, lesquels conclurent que le pape seroit desdites choses averti, et de la déloyauté d'iceux Bolonois, et comment au moyen des faux tours et appointements par eux enfreints, le lieutenant du roi avoit juste cause et bonne querelle contre eux, parquoi étoit délibéré de leur faire mortelle guerre. Toutes ces choses furent mises par lettres, pour icelles démontrer au pape. Ledit cardinal de Narbonne s'en retourna par-devers lui, et lui bailla lesdites lettres que

lui envoyoit ledit lieutenant du roi, desquelles choses fut très-mal content et très-animé contre les Bolonois, disant qu'il les détruira, s'il faut qu'en armes aille sur le lieu, et que à bon droit avoient desservi cruelle punition.

Aucuns des principaux de Bologne, lesquels s'étoient jà rendus au pape, mirent si bonne diligence à rapaiser le défaut, que la chose fut adoucie, moyennant ce que ceux de Bologne lui mandèrent que, quand lui plairoit d'entrer dedans la ville, toutes les portes lui seroient ouvertes, et au lieutenant du roi pareillement : ce qui pacifia tout.

Le pape, sachant Bologne avoir dit le mot, manda à messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, que dedans trois jours après ce, qui étoit le huitième du mois de novembre, il iroit faire son entrée à Bologne, en le priant que avec tous ses gens d'armes de cheval lui voulût tenir compagnie : ce qu'il fit, car lors qu'il sut que le pape marchoit, et qu'il approchoit Bologne, avec toute son armée fut au-devant. Et là lui fit, le pape, joyeux recueil et très-bonne chère, en remerciant le roi de son bon secours, et lui, de la peine que pour lui avoit prise, soi offrant à lui faire tout le plaisir de quoi le voudroit requérir.

VI.

Comment le pape entra dedans Bologne avec son armée, et l'armée du roi.

Ainsi s'en alla le Père-Saint à Bologne avec ses gens de cheval, et ledit lieutenant du roi, aussi avec ses gens d'armes; et ainsi accompagné, entra dedans ladite ville de Bologne, à grand triomphe. Après qu'il fut ainsi entré, et qu'il se vit maître de la ville, il fit commander, à peine de la hart, que tout le harnois de la ville fût apporté et mis dedans une maison ordonnée à ce faire : ce qui fut fait, et puis commit gens de par le pape pour ladite maison garder, et disposer des armes, comme plairoit à sa Sainteté. Là dedans fut festié et entretenu le pape, par les citadins et seigneurs de la ville, honorablement. Et ainsi plusieurs jours durant, il festia et traita ledit lieutenant du roi, tellement que toujours le fit seoir à sa table, et servir tout à souhait, en lui faisant tant familière chère, que à toute heure parloit à lui; et lors qu'il s'en voulut aller, lui fit grands dons et présents, et contenta à la raison, et fit en manière que lui et les capitaines de l'armée du roi tout amplement se contentèrent de sa bénédiction.

Ce fait, ledit lieutenant du roi et les capitaines de l'armée prirent congé du Saint-Père, puis s'en retournèrent en la duché de Milan, chacun à sa garnison.

VII.

Comment en la ville de Gênes, en celui temps, le peuple et les nobles d'icelle eurent division ensemble, et comment ceux du peuple chassèrent les nobles et s'armèrent contre le roi.

La superbe cité de Gênes, qui lors étoit entre les mains du roi, et sous son pouvoir gouvernée par messire Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, ayant paix à tous ses voisins et vie prospère en son état; tout ainsi que grand'aise foule le trop séjourné, non pouvant endurer le bien de félicité, à soi même, comme forcenée, se voulut prendre, et mutiner, par guerres civiles et plus que civiles : car citoyen contre citoyen, et parent contre parent, furent commus, en manière que les nobles et le peuple de ladite ville eurent division mortelle entre eux; et ce, pource que les nobles voulurent suppéditer le peuple, et le peuple se faire égal aux nobles et iceux mépriser.

Or est à savoir que ladite ville de Gênes, entre les autres villes du monde, est excellente estimée, tant en état de noblesse qu'en fait

de marchandise ; en laquelle sont grandes et anciennes maisons, desquelles sont les principales, comme je l'ai su étant sur le lieu : (lesquelles, pour vérifier mon histoire, j'ai voulu nommer, et partie des noms des seigneurs desdites maisons qui en ce temps étoient,) et premièrement la maison noble de Flisco, qui lors étoit la plus renommée de Gênes, de laquelle étoient messire Jean-Louis de Flisco, seigneur d'icelle, Paul de Flisco, Pâris de Flisco, Francus de Flisco et Manuel de Flisco; puis étoit la noble maison Doria, dont étoient Hiéronyme Doria, Stéphanus Doria, Marcus Doria, Constantin Doria et Raphus Doria; aussi étoit l'autre noble maison de Spinula, de laquelle étoient Lucas Spinula, Baptiste Spinula, Jean Spinula, Stéphanus Spinula, Obertus Spinula, Carolus Spinula, Christophorus Spinula et Jean-Jacques Spinula; la quarte maison des nobles de Gênes étoit de Grimaldi, dont portoient le nom messire Jean de Grimaldi, Amsaldus de Grimaldi, Georges de Grimaldi et Jean de Grimaldi. Autres maisons riches étoient du peuple de Gênes, qui se nomme le peuple gras, c'est à savoir ceux qui tenoient plus d'avoir : entre lesquelles étoit la maison des Justinian, de laquelle étoient Sylvestre Justinian, Stéphanus Justinian, Lucas Justinian, Bricius Justinian, Paul-Baptiste Justinian, Simon Justinian,

Démétrius Justinian; de la maison de Furnariis, étoient Manfrédus de Furnariis, Pascal de Furnariis et Raphaël de Furnariis; de Francis, aussi étoient Lazarus de Francis, Joannes-Baptista de Francis et Bernardus de Francis. Plusieurs autres grosses maisons des nobles et du peuple gras étoient dedans Gênes, comme la maison de Sauli, des Lomellins, des Cathanées, de Nigrono, de Usus-Maris, des Centurions, et plusieurs autres; sur toutes lesquelles étoient prééminentes et de renom les maisons d'Adourne et de Campefurgose, desquelles étoient Augustinus Adourne, le plus grand de tous lesdits Adournes, lequel avoit été gouverneur de Gênes sous le duc Ludovic, lors qu'il tenoit la duché de Milan; Jean-Baptiste Adourne, Bernardus Adourne et Balthazar Adourne. De la maison de Campefurgose, étoit seulement un nommé Petrus de Campefurgose, duquel le père avoit été lors duc de Gênes, et se tenoient iceux hors la ville, dedans grosses places et forts châteaux qu'ils avoient; et combien qu'ils fussent du peuple gras, si vivoient-ils noblement, sans user de marchandise que par leurs facteurs. Or étoient iceux Adournes et Furgoses tant autorisés en ladite ville de Gênes, que toutes les autres maisons dessus nommées, tant des nobles que du peuple, voire et toute la commune de la ville, tenoient, les uns pour Fur-

gose et les autres pour Adourne, tellement que par ci-devant s'étoient plusieurs fois mis en armes Génois contre Génois, et fait meurtres et occisions, avec grands tumultes et séditions populaires, l'un contre l'autre; et tenoient à Gênes leurs cris : *Adourne* et *Furgose*, comme à Rome : *Colonne* et *Ursin*, ou à Milan : *Guelphe* et *Jubellin :* sur quoi avoit le roi mis telle police, et si bon ordre, que de son temps n'avoient eu, iceux cris concursoires, lieu autorisé en manière que nouvelles en fût, à peine de la hart.

Pour entrer en propos historial sur le révoltement de la ville de Gênes, est à réciter que iceux Génevois, ayant le temps à plaisir et l'heure à souhait, ne purent longuement souffrir l'aise de la paix, ne soutenir la dureté de la guerre, comme sera dit par après. Car, au premier, le peuple gras tout énoint de richesses et boursoufflé d'orgueil, avec le populaire effréné qui ne demande que mutation de seigneurie et cas de nouvelleté, voyant les nobles vouloir seigneurier et prendre autorité sur eux, dirent que telle injure ne souffriroient. Les nobles, de leur part, disant que à eux appartenoit honneur et prééminence sur marchands et mécaniques, se tinrent fermes, et tant que là où ils trouvoient ceux du peuple mal apparentés, les souffletoient à toutes mains et outrageoient à leur pouvoir. Ceux

du peuple pareillement leur faisoient de même, et eussent plus; mais autres que les nobles n'avoient loi de porter épées ou armes par la ville : parquoi, iceux nobles se trouvoient là, plus de fois, les plus forts; dont s'échauffèrent de plus, et firent, iceux nobles, forger épées et dagues, où firent engraver et mettre sur les manches et lumelles de leurs glaives en écrit : *Castigue-vilain*. Le peuple gras et la commune se mirent à gronder contre les nobles, et à grosses bandes cheminèrent par les rues, et marchèrent devant eux en les méprisant, et voulurent prendre les honneurs, et eux autoriser par tout, devant lesdits nobles. Et ainsi chacun d'eux faisoit commencement de mutin. Et pour continuer, un Génevois du peuple gras, nommé Manuel de Canalle, durant ce temps, rencontra par la ville un des gentilshommes de Gênes, nommé Martin Spinula, auquel demanda quelque chose qu'il lui devoit, comme il disoit : lequel gentilhomme, en lieu d'autre paiement, haussa la main, et donna à celui de Canalle tel soufflet sur la joue, que le sang lui en vint au nez et à la bouche; puis passa outre, sans dire mot. Celui qui avoit eu la buffe étoit mal accompagné et sans bâton, dont ne se put revancher; si s'en va avec cela, disant entre les dents : « Vous m'avez prêté votre mitaine, gentilhomme de bran, que de fièvre quartaine

soyez-vous épousé, et moi, si à quelque heure ne la vous rends! » Toutefois, pour l'heure n'en fut autre chose. Dedans peu de jours après ce, advint qu'un autre des gentilshommes de Gênes, fils d'un nommé Dominique de Nigrono, fut à la maison d'un notaire nommé Bernard Ragius; et là celui gentilhomme pria la femme dudit Ragius de déshonneur, laquelle ne voulut par amour à son désordonné vouloir obéir : dont se voulut celui prendre à elle par force. Si se prit à crier, et à défendre sa pièce, tant qu'elle échappa de ses mains, et lors que son mari fut venu de quelque lieu, où il étoit ce jour allé, elle lui dit, en plorant, comment ledit gentilhomme s'étoit pris à elle et l'avoit voulu forcer. Dont celui notaire s'en alla plaindre à messire Philippe de Clèves, gouverneur de Gênes pour le roi, lequel s'enquit de l'affaire; et sachant la vérité du fait, voulut faire prendre et punir ledit de Nigrono; mais il s'ôta du chemin et s'absenta de la ville pour un temps, et demeura hors, jusque son père et aucuns autres ses amis eussent adouci le forfait et apaisé partie : ce qu'ils firent. Ce fait, ledit gentilhomme s'en revint à la ville, lequel n'eût là été guère de jours qu'il ne se trouvât à un autre bruit, tel qu'il eut paroles injurieuses avec un du peuple, nommé Peregrum de Leonardis; et tellement que de paroles à patacs vint la chose,

en manière que ledit gentilhomme, qui avoit un poignard au côté, occit ledit Peregrum : dont s'en alla, et avec le secours d'aucuns autres gentilshommes ses amis, fut mis hors la ville. Ce fait, voyant le peuple que à toute heure étoient les nobles de Gênes en querelle contre eux, s'assemblèrent à grosses troupes le long des rues, et là où ils rencontroient les gentilshommes, ils leur couroient sus; et de là en avant, furent délibérer que la première fois qu'iceux gentilshommes feroient bruit, que tout le peuple s'élèveroit, et avec grand tumulte occiroient tous les gentilshommes de Gênes. Messire Philippe de Clèves, comte de Ravestain, et gouverneur de Gênes pour le roi, voyant le différend et la division des nobles et du peuple, adressa sur ce sa parole à l'un et à l'autre, en leur disant : « Messeigneurs, la division civile d'entre vous, qui vient d'une chose de petite occasion, vous pourra porter dommage irréparable et perte sans recœuvre. Entendez que toutes les plus grandes et plus renommées cités du monde sont tombées en ruine et demeurées en désertion, par les seules divisions et guerres intestines et civiles de leurs mêmes citoyens; et sachez que, par le lien de concorde, petites choses s'augmentent grandement; mais par l'effort de discorde, les grandes seigneuries sont anéanties : et vous souvienne que tous royaumes, ou pays

divisés, choient sans ressource, et viennent à ruineuse désolation. Ne faites donc que, par vous-même, vous et votre cité soyez détruits et exilés; car c'est la fin du paiement du salaire de division. » Plusieurs autres remontrances et avertissements de profit leur fit ledit seigneur de Ravestain; mais pour ce, ne se rapaisèrent : dont voyant leur obstination, s'en alla devers le roi, pour l'avertir desdites choses. Et ce pendant, iceux tant suivirent leur malheur, que le quinzième jour de juin, en l'an susdit mil cinq cent et six, advint qu'un des gentilshommes de Gênes, nommé Viscomte Doria, se trouva en la place Doria, où se vendoient la fruite et les herbes, de quoi se repaissent souvent les Génevois; et là fut un autre Génevois nommé Guillon, de ceux du peuple, lequel marchanda à quelqu'un qui là étoit, des potirons, que les aucuns appellent champignons, et iceux voulut emporter; ce que vouloit avoir aussi ledit gentilhomme, et mit la main au panier où étoient lesdits potirons. Celui Guillon, qui encore ne les avoit payés, les voulut emporter, disant que premier les avoit marchandés et qu'il les auroit. Et voyant ce, ledit gentilhomme hausse la main et donne un grand coup de poing au travers du visage dudit Guillon, en disant : « Emporte cela, vilain, et j'emporterai les potirons! » Et ce fait, tira une dague qu'il avoit, et voulut frapper ledit Guillon, qui tantôt quitta le gage, et comme outragé d'avoir été battu, tout plein d'ire et de courroux, commence à crier : *Pople! pople!* sur les gentilshommes. Dont tout à coup se mut le peuple, et mêmement (comme j'ai su audit lieu de Gênes), furent trois du peuple nommés Paul-Baptiste Justinian, Bricius Justinian, et Manuel de Canalle, qui premier firent le bruit, et mutinèrent le peuple contre les nobles, tant que, au cri dudit Guillon, chacun courut aux armes, si que, en moins d'une heure, plus de dix mille vilains furent armés par les rues, criant tous : *Pople! pople!* à haute voix, adressant aux maisons des gentilshommes, dont plusieurs en tuèrent. Les autres, voyant ainsi contre eux le peuple ému, abandonnèrent leurs maisons et s'enfuirent hors la ville. Or étoit demeuré celui Viscomte Doria en ladite place, où se trouvèrent aucuns marchands, et lui dirent : « Otez-vous d'ici, Doria : ne voyez-vous le peuple en armes contre vous autres gentilshommes ? sachez que, s'il vous trouve ici, votre vie est hasardée au plus périlleux danger qu'elle fut onc, et pour ce, avisez à votre affaire, car le plus tôt ne sera pas assez. » Desquelles paroles ne fit compte ledit Doria, mais dit qu'il ne craignoit les vilains ne toute leur puissance, et les attendit en l'heure que son malheur ne lui fuit; car iceux vilains sans

nul repit le taillèrent en pièces, et tous ceux qu'ils en purent rencontrer.

Le seigneur Jean-Louis de Flisco, oyant ce bruit, se fortifia en sa maison, où mit grand nombre de gens armés, pour le garder; mais nul de ses gens osoit aller par la ville querir vivres et ce qu'il lui étoit nécessaire, parquoi lui fallut à la parfin déloger et laisser sa maison; et le plus secrètement qu'il put, issit de de la ville. Si s'en alla à un château sien nommé Montaubyou, à douze milles de Gênes, où demeura quelque peu de temps, en attendant si le peuple ce pendant se pacifieroit: ce que ne fit, car lors que lesdits gentilshommes eurent abandonné la ville, ceux du peuple entrèrent dedans les maisons d'iceux, et comme si de bonne guerre tout leur fût abandonné, mirent la main au pillage, et emportèrent tout ce que dedans trouvèrent, et d'aucunes d'icelles s'emparèrent. Dont ledit seigneur Jean-Louis, de ce averti, ne s'en osa retourner, mais s'en alla à une petite ville nommée Gavi, terre des nobles de Gênes, où illec s'assemblèrent tous les chassés, et tinrent conseil sur leur affaire : dont la conclusion fut d'envoyer devers le roi, pour l'avertir de l'insurrection du peuple, qui avoit ainsi tué et chassé les nobles de sa ville de Gênes, et lui prier qu'il lui plût y mettre bonne paix et douce union, ou autrement sadite ville, pleine

de peuple effréné, se pourroit par elle-même détruire, ou faire quelque rebellion contre sa majesté; à quoi étoit besoin de mettre ordre sommairement. Et pour lesdites choses rapporter, envoyèrent iceux gentilshommes un des nobles de leur parti, docteur, nommé messire Étienne. Ceux du peuple sachant que lesdits gentilshommes envoyoient devers le roi pour faire plainte d'eux, pareillement y envoyèrent de leur part un autre docteur, nommé messire Nicolas, pour lui dire et remontrer les griéves injures et continuelles extorsions que les nobles par ci-devant leur avoient faites; disant que, de leur part, ils s'en vouloient du tout soumettre à son bon vouloir et arrêtée ordonnance. Lesdits messagers ouïs par le roi, et mise la chose en conseil, fut appointé, par ledit seigneur, que messire Philippe de Clèves, comte de Ravestain, retourneroit audit lieu de Gênes; et pour assister avec lui, deux docteurs lui furent baillés, nommés messire Étienne Olivier de Vienne, seigneur en parlement de Grenoble, et messire Falque d'Aurillac, pour ouïr et ordonner du différend d'iceux Génevois. Et sur ce, furent par le roi iceux dépêchés, lesquels s'en retournèrent à Gênes. Et en tirant celle part, ledit comte de Ravestain, prit pour sa sûreté mille hommes, pour le conduire audit lieu; et aussi, afin que ladite chose fût toujours

mieux éclaircie et consultée, envoya à Seine querir un docteur qui là étoit conseiller de justice, nommé, ledit docteur, messire Étienne de Cernerieu, lequel se trouva audit lieu de Gênes avec les autres. Et là tous ensemble commencèrent à faire inquisition de ce qui leur étoit enchargé, et consulter leur affaire.

Messire Jean-Louis, qui étoit à Gavi, sachant la venue du comte de Ravestain et de ceux que le roi avoit là transmis, pensant que sûrement pourroit aller à Gênes, se mit à chemin pour tirer celle part, et, à toutes aventures, prit cinq cents hommes de pied pour le conduire et mener plus sûrement. Si s'en entra avec son infanterie dedans la ville, et s'en alla à sa maison. Le peuple de ladite ville, qui ne l'avoit pas agréable, voyant que à grosse bande étoit entré, et aussi que le seigneur de Ravestain avoit là amené grand nombre de gens, se doutant que quelque force lui pourroit être faite, à ce moyen ne voulut entendre au conseil; mais comme suspectionneux d'iceux gens d'armes, commencèrent à crier *pople! pople!* et s'armèrent à grosse route, et firent un concurse tumultuaire contre ledit seigneur Jean-Louis, en le voulant assiéger en sa maison. Et voyant ce bruit, le comte de Ravestain fut devers le peuple ému, pour le cuider adoucir, en disant : « Messieurs, voulez-vous faire contre ce que vous avez mandé au roi, votre souverain seigneur, qui en voulant obtempérer à votre prière et remontrance, ci fait assembler tout plein de sages hommes et gens de conseil, pour vous faire droit et justice contre ceux qui tort vous auront fait, et remettre votre cité en paisible état et tenir en franche liberté? Ne lui avez-vous mandé que à son vouloir étiez prêts d'obéir, et faire ce qu'il lui plaira aviser sur le différend de vous et des nobles de cette cité? Quel rapport lui pourrai-je faire de vous et de votre obéissance, que je vois contrarier du tout à raison, vu que, en lieu de traiter de la paix, vous mettez la main aux armes? Je vous prie, Messieurs, que, pour le bien de vous et de votredite cité, toutes vos divisions soient dorénavant assoupies et anéanties, et que par l'avis du conseil du roi, et du vôtre qui ci est, toute la rumeur et dissension d'entre vous soient amendées. » Autres remontrances raisonnables leur mit devant les yeux, mais tout fut pour néant; car ladite commune, toute pleine de premier motif, tout à une voix fit réponse, que jà ne laisseroient ceux du peuple leurs armes, ne n'entendroient à propos de conseil, que premièrement ledit messire Jean-Louis avec ses piétons ne fût hors la ville, et que jamais gentilshommes n'auroient pouvoir sur eux. Sur quoi ne sut ledit seigneur de Ravestain de quel moyen savoir user, si n'est qu'il s'en

alla devers ledit seigneur Jean-Louis, et lui dit qu'il étoit besoin que hors la ville s'en allât, autrement le peuple ne laisseroit les armes et n'obéiroit à raison; ce qui pourroit être cause de convertir division civile en rebellion publique; disant : « Parce que celui peuple, jà presque révolté, pourroit penser que à l'aide des gens d'armes, que vous et moi avons ci amenés, on leur voudroit faire quelque force, et que le roi donneroit contre eux faveur aux nobles, à ce moyen se pourroit toute la ville rebeller : ce qui seroit tant difficile à ramender, que pour le moins ennui ou dommage s'en ensuivroit pour le roi, et pour la cité, servitude ou désertion. Parquoi, dit-il, me semble pour le mieux, en obviant à ces dangers, que devez désemparer pour un temps. Et ce pendant, le roi pourvoira à l'affaire, en manière que les nobles seront remis et maintenus en leurs autorités, et le peuple gardé et tenu en son droit. » Oyant ledit seigneur Jean-Louis celle remontrance raisonnable, dit : « Il m'ennuie bien que, pour la menace des vilains et le danger d'un peuple ému, je sois contraint d'abandonner ma maison; mais pource que c'est ores pour le mieux, faire le me faut! » Et ce dit, fit trousser ses bagues, et se mit à chemin pour sortir hors la ville; lequel fut en passant menacé des vilains, et en danger d'être d'eux assailli. Mais il sortit, et s'en alla

à sondit château de Montaubyou, où fit faire à ses gens le guet toute la nuit, comme celui qui se doutoit d'avoir suite : ce qu'il eut, car celle même nuit saillirent de Gênes plus de dix mille hommes en armes, et le suivirent jusques à un lieu nommé Carle, une place sienne, à six milles près de Gênes, le pensant là trouver. Mais il avoit passé outre, et étoit allé à Montaubyou, comme j'ai dit, dont bien lui en fut; car ils avoient délibéré et juré tous ensemble de l'assiéger et prendre d'assaut, et tuer lui et tous ses gens, sans en répiter un seul. Advint qu'iceux Génevois ainsi mutinés, voyant que ledit seigneur Jean-Louis étoit à Montaubyou, dirent que là l'iroient assaillir, et proposèrent d'y aller mettre le siége.

Le comte de Ravestain, gouverneur de Gênes, sachant la saillie et l'exploit d'iceux Génevois, et le vouloir qu'ils avoient d'aller mettre le siége devant le seigneur Jean-Louis, prit quant et lui aucuns des conseillers qui avec lui étoient, quelques marchands aussi et citadins de la ville, et s'en alla au-devant desdits Génevois, qui jà tiroient vers ledit lieu de Montaubyou, délibérés de l'assiéger; et iceux, par douces paroles et belles remontrances, quelque peu adoucit, les voulant faire retourner à Gênes : ce que ne voulurent, mais s'en allèrent à un lieu nommé Chabéri, au port de Lespèçe, et aux autres appartenances des-

dites places que tenoit ledit messire Jean-Louis, et icelles prirent par force, et mirent gens dedans pour les garder. Sachant le seigneur de Ravestain la prise desdites places, fut sommer les gens de ladite commune d'icelles rendre et mettre entre les mains et à l'obéissance du roi, à qui elles appartenoient : ce que ne voulurent, mais dirent qu'ils les garderoient à qui elles appartenoient, et ne voulurent par commandement, ni autrement, rendre au roi lesdites places. Dont le seigneur de Ravestain en avertit le roi, et de tout le bruit qu'avoient fait iceux Génevois, et comment ils n'avoient voulu entendre au conseil, ni ouïr parler de l'appointement d'eux et des gentilshommes; et qu'il ne pouvoit plus donner ordre en leur affaire : car ils étoient presque tous révoltés et en voie de faire quelque rebellion, et que, s'il plaisoit au roi qu'il s'en allât par-devers lui, qu'il l'avertiroit du tout. Le roi, oyant ces nouvelles, manda audit seigneur de Ravestain qu'il s'en retournât par-devers lui : ce qu'il fit; et premier que partir, voulant au mieux pourvoir, laissa son lieutenant audit lieu de Gênes, un nommé Philippe de Roquebertin, gouverneur de Plaisance, et avec lui un autre, nommé messire Étienne de Cernerieu, docteur, lesquels, au mieux qu'ils purent, mirent peine de rapaiser le peuple, et les citadins entretenir, en manière qu'il n'y

eût plus de bruit dedans Gênes. Mais toujours tenoient, ceux de la commune, les places par eux prises, sans les vouloir rendre, et pour chose du monde ne vouloient que les gentilshommes chassés tournassent dedans la ville. Parquoi messire Jean-Louis et grand nombre des autres se retirèrent vers le roi, et le prièrent, comme ses pauvres sujets exilés, de les vouloir recevoir en sa garde, et leur aider à les remettre en leurs maisons, dont étoient, par la force du peuple de Gênes, sans raison déchassés et mis hors. Le roi, voyant ces pauvres gentilshommes plaintifs et chassés de leurs maisons, les accueillit doucement, et les traita en sa maison, comme prince humain doit faire, en leur promettant de leur secourir en leur affaire, en sorte que si par douceur n'y pouvoit pourvoir, que par force y mettroit la main; vu aussi que le peuple de Gênes avoit jà commencé contre lui-même le hutin, en prenant et détenant aucunes places de sa seigneurie de Gênes, comme avoit été averti par messire Philippe de Clèves.

Et ainsi passa le temps sans bruit, jusques entour la fête de Noël, que derechef lesdits Génevois s'émurent, disant que le roi avoit retiré les gentilhommes de Gênes, et contre eux les vouloit défendre et soutenir. Sur quoi tinrent leur tourbe populaire, où furent appelés Paul-Baptiste Justinian, Demetri Justi-

nian, Manuel de Canalle, Antoine de Ciuli, Bricius Justinian, Benedict Ponsono, Marc de Terilli, Bernard de Topolli, et plusieurs autres mutins. Et par iceux fut dit et allégué, devant le peuple, comment jadis la cité de Gênes avoit été en si haute réputation, et de tant estimée, que empereurs et rois, et tous princes du monde, la redoutèrent; et comment tant de victoires et triomphes avoit obtenus par mer et par terre, qu'il n'y avoit au monde si puissant qui contre elle osât pour la guerroyer lever la main; et que tant heureuse avoit été en ses entreprises, que onc n'avoit en mer ni en terre été domptée, vaincue, ne soumarchée : et vu donc ses titres tant pleins de glorieuse renommée, en ensuivant les louables œuvres de leurs vertueux devanciers, pour augmenter les honorables gestes d'iceux, et acquérir à eux nouveaux titres d'immortel los, devoient contre tous défendre leur querelle, et abandonner leur vie à tous dangers, pour soutenir la réputation excelse de leur superbe cité de Gênes, voire contre le pouvoir immodéré du plus redouté roi, le roi de France, si contre eux vouloit guerre entreprendre, ou iceux fouler, pour soutenir les nobles. Tant d'autres propos d'avis inconsulté furent là mis en avant, que tout le peuple gras et maigre, c'est à savoir, marchands, mécaniques et gens de bras, tous

ensemble levèrent les mains, disant que pour mourir ne faudroient à tel besoin, mais étoient prêts et appareillés de non-seulement défendre leur ville, mais de saillir aux champs et tenir bataille contre tout venant. Or étoient là Génevois de leurs principaux, nommés Paul-Baptiste Justinian, Manuel de Canalle et Antoine de Ciuli, lesquels voyant le vouloir du peuple, dirent, oyant tous : « Messieurs, vous savez comment les gentilshommes, par nous chassés et exilés de cette terre, se sont retirés vers le roi de France; que très-bénignement a retirés et long-temps jà entretenus; et est à penser que contre nous leur donnera quelque secours, et qu'il se voudra efforcer de nous soumettre, et lier à quelque nouvelle servitude, ce que ne fûmes onc, ni notre cité domptée. Parquoi et pour obvier à ce danger, nous est besoin d'y pourvoir; et la façon, nous avons jà le port de Lespèce, et d'autres fortes places entre les mains, qui nous pouvoient nuire. Et pour amender notre affaire, besoin nous est d'en avoir une qui sur toutes autres nous est nécessaire et propice, sans laquelle ne pouvons tenir en sûreté notre cité de Gênes, et nos ennemis en crainte : c'est la place de Monigue, qui est assise sur la mer, et marchissant à nos terres, entre la comté de Nice et nos fins, tirant vers la Provence, forte à mer-

veille, et tellement, que si une fois pouvoit être entre nos mains, le roi de France, par sondit pays de Provence, ne pourroit avoir entrée sur nous, ne prendre mer par ce côté, que à nos dangers ne se soumît. Parquoi nous est besoin, si nous voulons contre lui tenir et ses ennemis nous déclarer, d'avoir ladite place, et pour ce, mander nos alliés et amis, afin que à cet affaire nous veuillent donner aide et secours. Et pour mieux faire sûrement notre cas, et que en ce ne soyons par le roi de France empêchés, nous faut dissimuler notre intention, en portant l'enseigne de France et la livrée du roi, et criant : *France! France!* disant que nous sommes tous bons et loyaux François, et que sous la main et seigneurie du roi nous voulons réduire et mettre ladite place de Monigue, et ses appartenances à la seigneurie de Gênes : et ainsi le roi n'aura occasion de nous empêcher notre entreprise, vu que ses ennemis ne nous serons déclarés.

VIII.

Comment les Génevois furent mettre le siége au château de Monigue.

Toutes ces choses dites, le peuple de Gênes, tout à une voix, dit que tout prêt étoit d'y

aller, et jusques à la mort employer son pouvoir pour prendre ladite place. Lorsque la commune et le peuple gras furent unis en cet affaire, transmirent à Pise, qui lors étoit alliée et confédérée de Gênes, pour avoir secours des Pisains, lesquels sachant l'affaire de Gênes, comme alliés d'icelle, y envoyèrent deux mille cinq cents hommes levés à Pise, à Lucques, et par leurs autres pays alliés, sous la charge de deux capitaines pisains, nommés l'un Ternatin, et l'autre Gambecourte, et deux grosses pièces d'artillerie, nommées le Buffle et le Lizard. Les nouvelles de cette entreprise furent tôt semées par les Itales, et en Lombardie, et tellement que plusieurs villes mutines et mêmement de la duché de Milan, pensant que Gênes dût tout confondre, y envoyèrent soldats à grand nombre : desquels me voulus enquérir (étant à Gênes après la prise d'icelle), et pour en savoir et donner à connoître desquels on se doit défier, en demandai à plusieurs, qui diversement m'en parlèrent; et à la fin tant y besognai, que j'en sus à Gênes, par un mien hôte et familier nommé Antonius de Luzardo, lequel m'en parla et dit, comme celui qui pouvoit avoir été à toutes les consultations et vu tout l'affaire : car il étoit du peuple gras, et bien autorisé en ladite ville de Gênes. A tant m'éclaircit la chose, qu'il me bailla par écrit les

noms des premiers mutins, la manière de la division des nobles et du peuple, l'occasion de l'insurrection de la commune, les noms des capitaines et commissaires de leur armée, le nombre des gens qu'il y avoit, d'où et de quelles villes ils étoient, les noms des maisons nobles et du peuple gras et de ceux qui lors en étoient, et en somme de tout l'affaire de Gênes. Pour rentrer donc et parler de ceux qui furent avec lesdits Génevois, est vrai que grand'route de Plaisantins, Alexandrins et Bosquins de la duché de Milan, s'assemblèrent avec les Pisains, lesquels étoient en nombre de trois à quatre mille, et tous ensemble s'en allèrent à Gênes. Et eux là venus, le peuple de Gênes, pour renforcer ladite armée, mit sus trois mille hommes de guerre génevois, et pour iceux mener, élurent entre eux, pour commissaires de la guerre, Paul Justinian, Manuel de Canalle et Antoine de Ciuli, et les capitaines génevois; Jean de Las, Basque; Manuel du Castellas, Lombard; un marquis de la maison de Sforze, parent du seigneur Ludovic, et un autre nommé René Guyton, de Tours, lesquels furent ordonnés pour gouverner et conduire ladite armée des Génevois, et aller audit lieu de Monigue; et pour battre la place, pource que par terre, au moyen de l'empêchement des montagnes, ne pourroient aisé-

ment charrier, mirent sur mer leur artillerie, c'est à savoir vingt et deux grosses pièces d'artillerie, toutes jetant boulets de fer avec force d'émerillons et autre menue artillerie; et aussi armèrent et avitaillèrent en mer une caraque, deux galères, deux grosses barques et cinq brigantins, avec tout plein de petits luz à douze rames, pour aller assiéger ladite place du côté de la mer. Et tout cela prêt, huit mille hommes paysans des environs se mirent sus, pour eux assembler avec ladite armée de Gênes, où pouvoit avoir de douze à quatorze mille hommes, que gens de guerre que paysans. Aussi élurent les Génevois un duc du peuple, lequel étoit teinturier, et nommé Paul de Nove, auquel baillèrent gens et état, et à lui du tout soumirent leur affaire, pource que à leur mutin s'étoit montré toujours pour la querelle populaire. Et combien que sa femme, qui sage et avisée étoit, lui défendît et détournât la charge de l'office qu'on lui bailloit, toutefois il l'accepta, dont lui en advint ce qu'il devoit, comme sera dit par après.

Ainsi, comme cesdites choses s'exploitoient en la manière dite, messire Lucien de Grimaulx, seigneur de Monigue, fut, par aucuns de ses amis, de l'entreprise averti : dont à toute diligence fit avitailler et fortifier sa place, et manda querir soldats en ses pays,

et ailleurs, et aussi en avertit messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi delà les monts, en lui demandant secours pour le roi, de qui se disoit serviteur, et sadite place avec tous ses biens être à lui et de sa seigneurie. Tant fit ledit seigneur de Monigue, qu'il eut, par le commandement dudit lieutenant du roi, dix hommes d'armes et vingt archers de ceux de la compagnie de messire Yves d'Alègre, lors gouverneur de Savone; lesdits gens d'armes menés par un nommé Jean de Sainte-Colombe, lieutenant de ladite compagnie. Aussi y fut un autre nommé Arigoys, Basque, qui portoit leur enseigne; pareillement y furent envoyés dix archers de ceux du seigneur Jean-Jacques. Plusieurs gentilshommes, parents, et autres amis et sujets dudit seigneur de Monigue, sachant son affaire, le furent secourir et servir à leurs dépens, et se trouvèrent en nombre de deux cents hommes des siens bien armés audit lieu. Deux cent cinquante autres soldats françois, biscaïens, piémontois, pisains et lombards, mit le seigneur de Monigue dedans sadite place, où pouvoient être en tout environ de cinq à six cents hommes. Or étoit celle place moult bien artillée : car il y avoit dedans vingt et deux grosses pièces d'artillerie, toutes à roues, et pour battre murailles, d'autres moyennes et petites y avoit trois cent et dix-huit; comme j'ai su

par un des frères dudit seigneur de Monigue, qui dedans ladite place étoit durant le siége; et me dit celui, que telle munition de poudre y avoit, que c'étoit pour un an à tirer de chacune desdites pièces six coups le jour. Pour ladite artillerie exploiter, étoient dedans ladite place trente et deux bons canonniers et soixante hacquebuttiers. Ainsi étoit la place de Monigue garnie, et si très-forte, que pour y entrer n'y avoit qu'une passée d'étroite avenue. Dont des quatre parts d'icelle, étoient les trois environnées de mer, et l'autre ceinte de haut rocher encis d'amont jusques en bas; laquelle attendoit en cette manière la venue du siége desdits Génevois.

Le roi fut de ces choses averti par Philippe de Roquebertin, qui lors étoit au Palais de Gênes, lieutenant dudit seigneur de Ravestain, où n'étoit pas à grande sûreté. Car, de jour en autre, n'attendoit que l'assaut d'iceux vilains; mais il adoucissoit au plus qu'il pouvoit, et à belles paroles, dont savoit assez bien jouer, comme besoin étoit, les entretenoit, et tant, que toujours entre eux avoit sûreté d'aller et de venir. Toutefois le roi, après avoir su lesdites nouvelles, lui manda que si plus grand bruit survenoit à Gênes, que lui et ses gens se retirassent au château, le plus doucement qu'ils pourroient, et que là attendissent de ses nouvelles : ce que encore ne

firent, doutant que, s'ils se retiroient, les Génevois, suspectionneux de ce, ne se retournassent du tout, et aussi qu'ils crioient toujours *France! France!* et ne se déclaroient ennemis. Aussi manda le roi à messire Charles d'Amboise, son lieutenant delà les monts, et à messire Yves d'Alègre, gouverneur de Savone, que si lesdits Génevois alloient assiéger Monigue, que quelque bon nombre de gens d'armes, étant lors en garnison vers le côté dudit lieu de Savone plus près de Monigue, avec un autre nombre de gens de pied, fussent mis sus et envoyés audit lieu de Monigue, pour lever le siége, s'il venoit à tant. Ce qui fut fait, comme sera dit après.

Mais faut ores continuer propos sur l'entreprise des Génevois, qui par mer et par terre avoient leur armée prête, pour aller mettre le siége à Monigue : dont advint que, sur la fin du mois de novembre, ladite armée se mit en voie, et prit son chemin la côte de la mer, et au plus droit qu'elle sut. Et sitôt qu'elle fut aux champs, sept ou huit mille paysans des marchissans et confins de Gênes s'assemblèrent là, et tous ensemble marchèrent vers Monigue, criant toujours *France* et *populo*. Et adressèrent iceux Génevois à Menton et à Roquebrune, deux petites places, lesquelles ils prirent légèrement: car elles n'étoient fortes, ni fournies

de gardes; et aussi en tenoit le seigneur de Monigue peu d'estime : mais qu'il pût bien garder Monigue, laquelle étoit forte à merveilles et bien armée, étant à six vingt milles de Gênes, qu'elle tenoit en sujétion, et à l'avenue de Provence. Parquoi avoient iceux Génevois moult grande envie de la soumettre à leur seigneurie. Si firent tant par leurs erres, qu'ils approchèrent ladite place de Monigue. Et voyant la venue, un nommé Barthélemy de Grimaulx, capitaine de ladite place, fit artiller grande force d'artillerie à leur passée; et pour les vouloir attraire, fit sortir cent hommes, et iceux contre eux marcher trois à trois, comme pour leur vouloir donner la bataille. Les Génevois, voyant la saillie de ceux de la place, s'adressèrent à eux à grosse route; et là, commencèrent une bonne escarmouche, et s'entremêlèrent si à point, que de quinze à vingt d'iceux Génevois demeurèrent morts sur le champ, et trois du château fort blessés. Et en escarmouchant, ceux de la place se retiroient toujours, pensant que les Génevois les suivroient, pour leur donner une meute d'artillerie. Mais quand fut à l'approcher, jusques à la portée de l'artillerie, ils se doutèrent de l'amorce; parquoi s'arrêtèrent, et laissèrent les autres se retirer. Ce fait, avisèrent les lieux plus à main, pour mettre leur siége; et tout bien avisé,

premier qu'asseoir leurdit siége, sommèrent le seigneur de Monigue de rendre la place, en lui promettant tant d'argent qu'il voudroit demander, si le trésor de Gênes pouvoit suffire à ce. Lequel fit réponse qu'elle étoit au roi et à lui, et que si bien la garderoit, que jà vilain par force n'y mettroit le pied dedans. Ce dit, les Génevois bien marris firent crier à son de trompe devant ladite place, que celui du dedans qui voudroit tuer ledit seigneur de Monigue auroit trois mille écus, et celui qui mettroit le feu dedans les munitions de l'artillerie, en auroit cinq cents. Et ainsi s'essayèrent par argent d'avoir icelle place, mais ce fut pour néant. Dont assirent leur siége, et mirent leur artillerie en onze lieux, tant sur les montagnes, qui autour de là étoient, que sur les côtés, et au plain, où firent onze remparts.

IX.

Du siége et de la batterie du château de Monigue par les Génevois.

Du côté de la marine assiégèrent aussi ladite place, en manière que de leurs barques, caraques et galères pouvoient tirer contre les murailles et tours dudit château de Monigue; et tant commença ladite artillerie à

bruire et tempêter, qu'il sembloit que les rochers éclatassent. Les canonniers du dedans leur rabattoient tellement leurs coups, que homme d'eux n'osoit montrer le nez, qu'il ne fût mouché jusques au sang. Somme, la batterie fut tant mortelle, que à toute heure sans cesser dura plus de six jours, si que les coups du dehors furent estimés plus de six mille. Et tant ruèrent gros boulets, que en trois parts abattirent cent toises de muraille, ou plus, tant du côté de la mer que de l'avenue de la place.

Durant cette batterie, messire Yves d'Alègre, gouverneur de Savone, transmit Jacques d'Alègre, son fils, avec six cents laquais, à une ville près d'illec, nommée La Turbie, pour icelle garder et secourir ceux de Monigue, pour empêcher les vivres par terre, et ennuyer le siége par alarmes: ce qu'il fit souvent, et tant, que un jour, durant ledit siége, neuf enseignes de Génevois se mirent aux champs pour ruer sur ses gens, lesquels mit pareillement aux champs, et donna au travers, en sorte qu'il les mit en roupte et les défit. Plusieurs y demeurèrent, les autres furent pris, et les autres s'enfuirent. Audessus, et près de La Turbie, avoit une forte tour du duc de Savoie, où pareillement étoit grosse garnison de Savoisiens, lesquels aussi donnèrent souvent alarmes aux Génevois:

ainsi étoient ennuyés de tous côtés; toutefois battoient par terre et par mer la place de Monigue, et à tout pouvoir s'efforçoient de l'attérer. Et ce durant, le second jour du mois de janvier, ceux de la place firent une saillie sur ceux qui étoient à la garde de l'artillerie des Génevois, et se mirent hors jusques au nombre de vingt-cinq hommes armés, lesquels soudainement chargèrent sur lesdits gardes, qui étoient deux cents ou plus, et donnèrent si rudement, qu'iceux Génevois, pensant être surpris, abandonnèrent leur artillerie et s'enfuirent tout le cours. Et ce voyant, les soudards du château sortirent environ quatre-vingts, et se joignirent aux autres, lesquels tous ensemble approchèrent l'artillerie de leurs ennemis; et voyant qu'ils étoient foibles pour l'emmener, et que les Génevois à toute puissance les approchoient, ce nonobstant, avec gros clous de fer étoupèrent les trous par où se met le feu en l'artillerie, et en enclouèrent quatre des plus grosses pièces, en manière que un mois durant ne tirèrent plus. Durant ledit siége, plusieurs assauts y donnèrent les Génevois, mais toujours furent repoussés et battus; et pour ce, ne cessoient de ruer coups à toutes mains. Si étoient-ils souvent réveillés par ceux du dedans; car, le plus souvent des jours, faisoient courses et saillies, et en attéroient toujours quelqu'un.

Jacques d'Alègre, seigneur de Millau, étant lors à La Turbie, voulut aller pour quelque affaire à Nice, et prit avec lui partie de ses gens de pied et laissa le surplus pour garder le logis. Mais tantôt qu'il eut désemparé le lieu, les Génevois à grosse puissance, sachant le chef être absent, assaillirent La Turbie; et combien que bien fût par les gens dudit seigneur de Millau défendue, si fut-elle emportée, et les gardes prises et mises à sac.

Messire Yves d'Alègre, sachant toutes ces choses, et que le siége de Monigue avoit jà duré plus de trois mois, délibéra d'y aller pour vouloir lever le siége; si prit avec lui huit vingts hommes d'armes des siens, de ceux du marquis de Montferrat, de ceux de Montoison, et de ceux du capitaine Fontrailles, avec deux mille hommes de pied, sous la charge des capitaines Péralte, Espagnol; Hiérome Barnabo; Cossains, Estrelin; et quelques autres qui là étoient, et messire Mercure, Grec, avec cent Albanois; et ainsi se mit à la route, tirant vers Monigue, qui toujours étoit battue et assaillie des Génevois: ce qui moult ennuyoit à messire Lucien de Grimaulx, seigneur dudit Monigue, lequel leur faisoit souvent alarmes et ennuis.

Sur le commencement du mois de mars, ledit seigneur de Monigue fit une saillie de deux cents hommes sur le camp des Génevois;

et premièrement adressa sur le plus proche rempart, auquel étoient environ cent hommes des Génevois, lesquels furent surpris; car ils ne se doutoient de ladite saillie, pensant ceux de ladite place assez embesognés pour garder leurs murailles, et remparer les brèches d'icelles, qui étoient moult grandes. Si advint que le seigneur de Monigue avec sa bande se trouva contre ledit rempart, où Génevois sortirent garnis de leurs armes; et là s'entremêlèrent tellement, que lesdits Génevois furent outrés; et après assez long combat, tournèrent le côté, et se retirèrent à un autre rempart, delà près un jet de pierre, lequel rempart étoit fort, et gardé par aucuns des François qui s'étoient mis à la solde des Génevois. Aussi y avoit audit rempart Pisains à force, lesquels pouvoient être en nombre de trois à quatre cents. Avec le seigneur de Monigue étoit un homme d'armes basque, nommé Arigoys, porteur de l'enseigne de messire Yves d'Alègre, lequel Arigoys étoit hardi homme, et là se mit des premiers. La noise fut grosse, car ceux du dedans ne faillirent à charger à grands coups de pique et de hallebarde. Le seigneur de Monigue, qui étoit en la mêlée, enhardissoit ses gens, en donnant à tour de bras. Quoi plus? Si à point se battirent, que cinq de ceux du seigneur de Monigue furent là pris, et un tué, et le capitaine Arigoys

blessé. Du parti des Génevois moururent de vingt à vingt-cinq, et plusieurs blessés. Ce fait, après qu'alarmes furent faits par tout le camp, ledit seigneur de Monigue, avec tous ses gens, se retira le petit pas, et fut suivi des Génevois; mais furent iceux repoussés à coups d'artillerie et de trait, tant que sans autre dommage entra dedans sa place, à toute sa brigade.

Les Génevois, qui espies et découvreurs avoient par tout le pays, surent pour vrai que messire Yves d'Alègre, avec grosse roûte de gens d'armes étoit jà sur les champs, pour aller secourir Monigue et leur lever le siége. Lors furent envoyés de Gênes à Monigue deux commissaires nouveaux, c'est à savoir, Paul de Nove, leur duc, et un nommé Silvestre Justinian; et dirent tous les Génevois audit Paul de Nove, leur duc, que s'il pouvoit prendre Monigue, que à sa venue seroit reçu en curre triomphal, à la manière antique de Rome. Iceux arrivés audit lieu de Monigue, sachant la venue dudit seigneur d'Alègre, et que besoin étoit de mettre briève fin à leur entreprise, dirent: « Seigneurs Génevois, vous voyez que jà quatre mois entiers sont, que tenons ici le siége, où n'avons exploité chose à nous honorable, ni profitable à la chose publique; et tant plus y demeurerons, et moins y acquêterons, si, de meilleur vouloir et plus

haut courage, ne mettons mains en besogne. Assez êtes avertis de la venue du seigneur d'Alègre, qui à toute grosse puissance vient pour lever notre siége, s'il est le plus fort. Mais, pour obvier à tout inconvénient, nous est surtout métier de prendre cette place : ce que en bref nous faut exploiter, ou demeurer frustrés de notre intention, de laquelle est jà le roi de France assavanté. Parquoi donnons-y telle provision, que de plein assaut soit par nous ladite place emportée. Et ce fait, soyons sûrs de demeurer tout temps seigneurs en terre, et rois en la mer. » A chef de ces mots, chacun desdits Génevois reprit cœur, disant qu'ils mourroient tous ou qu'ils auroient la place; et firent recommencer une batterie, qui dura trois jours et trois nuits, sans cesser, du côté de Serranal, un lieu ainsi nommé dedans Monigue; et là attérèrent plus de cent toises de murailles; et à la ruine et chute d'icelles, les défenses basses furent étoupées, en manière que l'artillerie du dedans ne pouvoit nuire aux ennemis, et ne s'osoient montrer ceux de la place à la défense de la brèche : car elle étoit sujette aux montagnes où les Génevois avoient fait leurs remparts, et là leur artillerie atîtrée; et si étoient ceux de Monigue devers le côté de la mer tout à découvert : dont, des caraques et galères, tiroient les Génevois sur eux, en manière que homme ne s'osoit là arrêter, sans sa vie trop hasarder. Toutefois le seigneur de Monigue délibéra de mourir là avec tous ses gens, ou repousser ses ennemis. Voyant les Génevois que brèche à suffire avoient, pour devoir donner l'assaut, ordonnèrent le lendemain icelui être donné par quatre mille hommes, lesquels Paul de Nove, duc des Génevois, voulut mener et conduire; ayant souvenance du triomphe que les Génevois lui ont promis, s'il gagne la place. Or vint le jour que lesdits Génevois, avec leurs échelles et crampons, s'apprêtent de donner l'assaut; lesquels sur l'aube du jour font sonner trompettes et gros tabours de Suisses, et sortent en place pour commencer le hutin. Et eux ainsi en camp, Paul de Nove, leur duc, devant tous commença à dire : « A cette fois, se montreront le vouloir vertueux et pouvoir invincible du peuple génevois, qui onc par puissance d'homme vivant ne furent surmontés, ni à servitude soumis. Sus donc, Seigneurs! évertuez vos cœurs, et exploitez vos forces à cet affaire; car à ce fil pend le prix de votre los, l'avancement de votre honneur, et le rabais de votre réputation. Si à ce coup êtes vainqueurs, vie prospère acquêterez et immortelle renommée! Si lâchement êtes vaincus, la fin de vous sera reprochable à votre nom et honteuse à vos amis! Si fortune vous est adverse, mieux est

mourir en bataille, que fuir vaincu! « Ces paroles dites, chacun des Génevois, et tous ensemble, levèrent la main, disant que, pour crainte de mort, ne reculeroient un seul pas.

X.

D'un assaut que les Génevois donnèrent au château de Monigue, où furent iceux repoussés et plusieurs d'eux occis.

Messire Lucien de Grimaulx, voyant que l'assaut étoit prêt à donner, ordonna, pour la défense de la brèche, sept postes, chacune de trente hommes : desquelles il en prit une pour lui, ordonnée à être mise au milieu des autres; à un sien frère, nommé messire Charles de Grimaulx, bailla l'autre; à Barthélemy de Grimaulx, son lieutenant, une autre; au capitaine Arigoys, à Christophe Royer d'Ast, à Antony Bence, et au commis de ses galères, à chacun d'iceux une desdites postes, ordonnées être mises tout le long de ladite brèche, qui étoit grande à passer cent hommes de front. Et iceux avertit que, au besoin et à relais, ceux desdites postes qui seroient les plus frais secourussent les lassés. Au seigneur de Sainte-Colombe, lieutenant de messire Yves d'Alègre, bailla une brèche près une des portes

du château à garder, avec trente hommes françois. Et ainsi assit ses postes, pour attendre l'assaut, en disant à ses gens : « Mes bons seigneurs et amis, le temps est venu que chacun de nous doit déplier la force du bras et la vertu du cœur, pour son honneur défendre et sa vie garantir, qui sont les choses entre autres plus dignes de recommandation. Dont mieux nous est ici mourir à la défense de ce, et en gardant notre place, que nous rendre à la merci des vilains, comme lâches et méchans : qui nous seroit à jamais un décri de voix commune et un reproche de vilenie. Si nous sommes peu de nombre au regard des ennemis, nécessité, qui, à besoin, renforce les craintifs, par vive raison nous doit rendre invincibles. Si nos murailles sont bréchées, il n'est forteresse que de gens vertueux. Et vous souvienne qu'audacieux vouloir est un rempart inexpugnable.» Ce dit, chacun prit cœur, en sorte que la mêlée leur tardoit à venir. Et est à savoir que sur le lieu avoit provision de grosses pierres, pour ruer sur ceux qui voudroient écheller la muraille, huiles bouillantes, lances de feu, chaux vive, poix, et soufre ardent, pour donner à ceux qui approcheroient ladite muraille, et force artillerie dedans les tours et défenses de la place, pour tirer à la traverse.

Et ainsi tout autour de la brèche, atten-

doient ceux de Monigue la venue de l'assaut, lequel fut commencé un matin, sur le point du soleil levant, que Paul de Nove, duc du peuple de Gênes, avec quatre mille hommes, Génevois et Pisains, approcha la muraille, à tout grand nombre d'échelles. Et à l'approcher, l'artillerie des deux côtés commença à tonner comme tempête. Des montagnes, et de la mer, tiroient les Génevois sur ceux de la place, dont plusieurs en affolèrent. Mais pour ce, nul désemparoit, pour doute de mort. Et tant fut, que main à main se combattirent, les uns à la brèche, les autres sur les échelles, tant mortellement, qu'on ne voyoit que gens ruer par terre. Ceux du dedans, à grands coups de piques repoussoient ceux qui les approchoient. Les Génevois s'efforçoient à relais de gagner la place; et là étoit Paul de Nove, qui fit ses efforts, et très-hardiment le fit. Car toujours, combien qu'il fut vieil et ancien, si étoit-il des premiers qui encourageoit moult les autres, et tant qu'un Pisain, du parti des Génevois, monta, l'enseigne au poing, par une échelle, jusque sur le bord de la muraille, laquelle n'étoit du tout mise à bas, et mit un pied dessus voulant entrer, et criant *populo! populo!* Là eut merveilleuse foule : car les Génevois de toutes parts échellèrent la muraille, et assaillirent la brèche : à quoi résistèrent les Monigois de telle force, que des

Génevois plusieurs furent renversés. Celui qui portoit leur enseigne s'efforçoit d'entrer, et donnoit sur le côté, où un nommé Antony Bence, Monigois, tenoit sa poste, lequel se défendit avec force immodérée; et lui, voyant l'enseigne des Génevois un pied sur la muraille, adressa là si à point, que d'un coup de pique, qu'il rua de toute sa force, le renversa du haut en bas, lequel fut à la chute tout accravanté. L'enseigne ainsi par terre, ceux de Monigue se ravigourèrent, et s'efforcèrent de nouveau, en jetant huile bouillante et soufre ardent, à tout lances de feu, sur ceux qui assailloient la place, tellement que les Génevois furent repoussés, et abandonnèrent la muraille toute enrougie de leur sang. Dont fut cessé l'assaut, qui plus de cinq heures avoit duré. Leurs échelles demeurèrent là, qui servirent de bières pour emporter les morts, dont il y en avoit de trois à quatre cents. Et ne moururent de ceux de la place que trois seulement, mais grand nombre y eut de blessés.

Durant l'assaut, les Génevois voulant amuser partie des soudards de la place, afin que tant de gens ne fussent à la défense de la grande brèche, prirent barques couvertes, brigandins et autres bateaux, jusques au nombre de vingt; et dedans mirent quatre cents hommes de guerre, lesquels abordèrent

leurs bateaux à l'entrée du port, vers une tour nommée l'Éperon, et là avec leurs échelles descendirent et prirent terre, comme pour vouloir assaillir ladite place, de celui côté. Dont ceux qui étoient aux défenses de celle part, voyant iceux Génevois descendus, tout soudainement donnèrent coups d'artillerie contre leurs barques et brigandins, si qu'ils les percèrent, en manière que l'eau entra dedans, tant qu'ils allèrent à fond : et ainsi demeurèrent ceux qui étoient descendus, entre la muraille de la place et le bord de la mer, au danger de leurs ennemis. Or avoient-ils grand nombre d'échelles, lesquelles dressèrent contre la muraille, et s'essayèrent de monter; mais à grands coups de pierre et de hacquebuttes, furent repoussés et battus, en sorte qu'ils furent contraints d'abandonner leurs échelles. Et voyant que leurs barques et brigandins étoient à fond, ne surent où prendre sûreté, si n'est derrière une grosse tour, où se mussèrent pour le danger du trait, et demeurèrent jusques à ce que l'assaut fût du tout fini, que le seigneur de Monigue sut leur piteux affaire; qui de ce fut bien joyeux; et pour en faire la raison, fit sortir par une poterne, du côté où ils étoient, cent hommes des siens, lesquels les allèrent réveiller, et donner au travers, en manière que, sitôt qu'ils cuidoient prendre plaine, l'artillerie les affoloit : dont en furent aucuns tués, et les autres noyés à la rive de la mer, et tous occis, quatre-vingts d'iceux réservés seulement, lesquels furent pris et menés au château de Monigue.

XI.

Comment les Génevois levèrent leur siége de devant le château de Monigue.

Durant ce, messire Yves d'Alègre approchoit de tant, que les Génevois surent sa venue; et voyant qu'ils ne prendroient la place de Monigue, deux jours après ledit assaut, brûlèrent leurs loges et barraques; puis mirent leur artillerie en mer, et s'en allèrent partie par mer et partie par terre. Les uns tirèrent vers une place sur la marine, nommé Port-Morice, l'autre partie des Génevois s'en allèrent droit à une place nommée Vintimille, laquelle ils tenoient, et de là à Gênes. Messire Yves d'Alègre, sachant leur déloger, les suivit avec ses gens d'armes, et reprit Menton et Roquebrune, qu'ils avoient pris en allant mettre le siége à Monigue, lesquelles places se rendirent sans nulle défense; et aussi prit Port-Morice, laquelle se rendit par composition de dix mille ducats. Ce fait, ledit seigneur d'Alègre s'en retourna à Savone, et ses gens, chacun à sa garnison.

XII.

Du révoltement de Gênes, et comment messire Galéas de Salazar prit aucuns Génevois au collége de Saint-Francisque à Gênes.

Avant le temps du siége de Monigue, dedans la ville de Gênes, au Palais d'icelle, étoit pour le roi un nommé Philippe de Roquebertin, lequel entretenoit le plus doux qu'il pouvoit le peuple de la ville, qui, durant ledit siége, ne s'étoit encore déclaré contre le roi, mais crioit toujours *France* et *populo*.

Or advint lors que le huitième de février, à un jour de quelque fête, grand nombre de Génevois furent à Saint-Francisque, un collége de cordeliers, assis au pied de la citadelle du château de Gênes, où illec ouïrent le commencement de vêpres. Là fut messire Galéas de Salazar, en voyant iceux Génevois en ses dangers, dit qu'ils étoient de bonne prise, vu que jà avoient commencé la guerre, et assailli aucunes places du pays du roi, et que encore tenoient le siége à Monigue, terre dudit seigneur : parquoi fit garder les portes de l'église, et iceux prit, et envoya dedans le château prisonniers, lesquels traita rudement, et les enferma dedans un lieu, où avoit

un moulin à bras ; èsquels faisoit tourner ledit moulin, et moudre le blé à grand'peine et travail, sans leur donner que du pain et de l'eau, ce que n'avoient iceux Génevois accoutumé ; auxquels demandoit grand'-somme d'argent pour leur rançon, de laquelle ne vouloient finer, disant qu'ils étoient pauvres et que de tant grosse rançon ne sauroient faire paie, parquoi furent pour un temps mal traités. Dont ceux de la ville s'en allèrent plaindre à Philippe de Roquebertin, lieutenant du gouverneur pour le roi, auquel dirent que le capitaine du château n'avoit querelle contre eux, et qu'il ne devoit prendre ni détenir les gens de la ville, qui tenoient pour le roi et étoient ses sujets, et beaucoup d'autres raisons alléguèrent. Dont celui de Roquebertin, pour complaire au peuple, et pour doute de commune insulte, leur promit d'en parler au capitaine, et de lui remontrer son tort, en façon que lesdits prisonniers seroient rendus, ou pour le moins traités très-bien et humainement, ce qui adoucit quelque peu le peuple. Si s'en alla ledit Roquebertin au château, et dit au capitaine comme la ville étoit presque révoltée, au moyen des prisonniers qu'il détenoit; parquoi avisât qu'il en devroit faire, en façon que le profit du roi et son honneur y fussent gardés. Sur quoi répondit ledit capitaine, qu'ils étoient ses vrais

prisonniers, et qu'ils étoient de prise, vu qu'ils avoient commencé la guerre et assailli les places du roi : parquoi ne les rendroit, si le roi ne lui mandoit expressément.

Tandis que ces choses s'exploitoient, le roi averti du tout, et sachant la révolte de Gênes, dit qu'il pourvoiroit à ce : dont pour vouloir mettre provision de plus à la garde de sondit château de Gênes, qui étoit la principale place et meilleure défense, transmit celle part un nommé Allabre de Saule, son huissier de chambre, par lequel écrivoit et mandoit par créance à messire Charles d'Amboise, son lieutenant-général delà les monts, à Philippe de Roquebertin, lieutenant du gouverneur de Gênes, et à messire Galéas de Salazar, capitaine du château de Gênes, son vouloir touchant son affaire de delà. Lequel Allabre s'en alla en poste, et si tôt, que en moins de six jours fût à Milan devers le lieutenant du roi, auquel, en ensuivant sa charge, bailla ses lettres et dit sa créance. Après que le lieutenant du roi eut vu et ouï ce que mandé lui étoit, au plus tôt qu'il put dépêcha ledit Allabre, auquel bailla gens et moyens pour le guider jusques à Gênes, ainsi que le roi lui mandoit par ses lettres, et lui bailla un chevaucheur d'écuyerie, pour lui rapporter nouvelles de l'exécution de son fait. Ainsi s'en va ledit Allabre son droit chemin,

tirant à Gênes; et premier adressa à un lieu, nommé le bourg de Busale, à quinze milles près de Gênes, et là trouva un nommé messire Robert Spinole, frère du seigneur de Sarraval, Génevois. Auquel dit ledit Allabre, que ledit de Sarraval, son frère, l'adressoit à lui, avec un sien serviteur, qu'il lui avoit baillé pour le conduire, et prioit ledit messire Robert que, le plus tôt et le plus droit que possible seroit, le fit adresser et mener à Gênes. Ce qu'il fit par un marchand dudit bourg, qui savoit le plus couvert chemin et sûres adresses pour aller audit lieu. Si le mena celui marchand tout sûrement jusques à l'entrée d'un lieu nommé Poulceuvre, qui est l'avenue des détroits des montagnes de Gênes, et lui dit celui marchand, que là étoit le plus dangereux de leur passage; car delà étoient aucuns des capitaines et chefs des Génevois mutins, et mêmement un nommé Guillon, capitaine de Poulceuvre, par lequel étoit venu le moyen de la première division de Gênes, comme j'ai dit dessus. Toutefois passèrent outre, sans autre danger, et approchèrent la tour de la Lanterne, nommée la tour de Codefa, assise en mer, entre la ville de Gênes et un bourg nommé le bourg de Saint-Pierre-d'Arêne, regardant sur le môle. Et eux étant au droit de la Lanterne, pour ce que lors faisoit froid, ledit Allabre enchaperonné pensa que lui

en cette manière ne passeroit, sans être de plusieurs regardé, enquis, et par aventure arrêté de ceux de la ville, ôta son chaperon, et mit une chaîne d'or au col, qu'il avoit baillée à garder à sa guide; et ainsi passa tout sûrement jusques au Palais, où descendit et envoya loger ses chevaux. Puis demanda à quelqu'une des mortes-paies dudit Palais, où étoit un nommé Philippe de Roquebertin, lieutenant du seigneur de Ravestain, lequel le mena en la chambre de celui Roquebertin, qu'ils ne trouvèrent là; car il étoit allé ce jour au sermon, et devoit dîner en ville avec aucuns des citadins, lesquels il entretenoit toujours de douces paroles, comme besoin lui étoit. Ledit Allabre, au plus tôt qu'il put, manda à Roquebertin qu'il étoit là venu de par le roi, et qu'il avoit affaire hâtivement à lui : dont celui Roquebertin à toute diligence s'en alla au Palais, où ledit Allabre lui bailla les lettres que le roi envoyoit, et celles de messire Charles d'Amboise, et lui dit la créance qu'il avoit à lui dire, contenant que, tout incontinent les lettres vues, ledit Roquebertin s'en allât à Milan devers ledit messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi; et que premier eût à bailler audit Allabre les mortes-paies du Palais, où pouvoient être trois cents hommes, pour les mettre où le roi lui avoit mandé. Lequel Roquebertin dit : « Volontiers accomplirai-je le

mandement et vouloir du roi; mais difficile chose seroit à faire promptement, et sûrement me déloger : car si les mortes-paies abandonnent le Palais, le peuple de Gênes pourra penser que le roi se défie d'eux et que leur machination est clairement découverte, parquoi moi et tous les François qui devant eux nous trouverons, serons en danger de la vie : dont est besoin différer la chose quelque peu de temps. » A quoi ne voulut entendre ledit Allabre, disant : « Non, il est besoin de faire le vouloir du roi, qui est de promptement retirer ses mortes-paies, et les mettre à la garde du château, qui grand besoin en a; et si par aventure ils sont défaits ou empêchés par les Génevois, et que guerre soit du tout ouverte, à grande difficulté pourra être ledit château garni de gens d'armes. Et en outre vous devez savoir que, au moyen de la prise d'aucuns Génevois que le capitaine dudit château détient, tout le peuple de Gênes en est mutiné, et prêt à dire le mot contre le roi : dont est métier, au plus tôt que faire se pourra, et avant que plus de bruit se lève, de renforcer le château; et tant y a que jà pense le roi que vous soyez avec lesdites mortes-paies audit château, ainsi que jà long-temps vous a mandé, comme il m'a dit à mon partement, et que là vous trouverois. Pour ce, n'est heure de plus différer, mais faire le vouloir du

roi. » Oyant celui Roquebertin ce que dit est, pria ledit Allabre, que au moins voulsit premier demeurer illec deux ou trois jours, et que ce pendant il trouveroit moyen de sortir de la ville et échever le danger des vilains : ce que ne voulut ledit Allabre, mais dit que plus ne demeureroit au Palais. « Car j'ai, dit-il, lettres adressant à messire Galéas, capitaine du château, lesquelles faut à toute diligence à lui présenter; car j'ai, de ce, commandement exprès du roi, auquel me faut, toutes choses laissées, obéir. » Ce dit, voyant celui Roquebertin que autre chose ne pouvoit, et qu'il étoit force que ledit Allabre s'en allât au château, dit : « Or allez en la garde de Dieu; je vous baillerai une mule et un gentilhomme, pour vous conduire et accompagner jusques au château, afin que la ville ne se doute de notre affaire. Allez le plus celément que pourrez, et par voies obliques, que la guide que je vous baille vous saura mener. Et au surplus, je vous transmettrai toutes les mortes-paies du Palais, de nuit, afin que par les vilains ne soient avisées ou arrêtées. » Ce dit, ledit Allabre avec sa guide monta à cheval, et dit à sa guide qu'il le menât vers la marine à l'opposite de là où il vouloit aller, afin que les Génevois ne sussent où il tiroit. Et ainsi s'en alla vers la marine à quartier, et retourna par rues secrètes et foraines, tant que sans

empêchement se rendit au château, où trouva messire Galéas de Salazar, capitaine de ladite place, auquel bailla les lettres du roi, et lui montra mandement dudit seigneur, comme il faisoit et ordonnoit ledit Allabre capitaine de Saint-Francisque, qui est un collége de cordeliers, assis au pied de la citadelle du château, bien renfermé et fort à merveilles, lequel peut secourir le château, et être du château secouru contre la ville : dont étoit besoin mettre garnison dedans ledit collége. Aussi mandoit le roi, par lettres auxdits soudards du Palais, qu'ils eussent à obéir audit Allabre en cet affaire, comme à sa personne, après le département de Roquebertin.

Celui messire Galéas, capitaine du château de Gênes, voyant les lettres que le roi lui écrivoit, et le mandement susdit, reçut joyeusement ledit Allabre. Et sommairement tous deux ensemble parlèrent sur leur affaire, disant, pour conclusion, que métier étoit que Philippe de Roquebertin, lieutenant du Palais, montât jusques au château, pour parler plus amplement de leurs besognes, et savoir à lui de l'état et manière des vilains de Gênes, et quel vouloir ils avoient; pour y pourvoir selon leur possible. Ainsi transmirent message secrètement devers ledit Roquebertin, le priant qu'il voulsit aller par-devers eux, pour parler d'aucunes choses, touchant les

affaires du roi; et que le capitaine du château fût allé parler à lui, mais il n'osoit abandonner le château, parquoi le prioit bien fort qu'il lui plût monter jusques audit lieu : ce que ne voulut ledit Roquebertin, disant que, pour la doute de la commune qui grandement étoit émue, n'oseroit, et que s'il faisoit semblant d'y aller, le peuple l'assommeroit, car il étoit tout effréné, et en branle d'ouvrir la guerre aux François. Quoi plus? Si n'est que ledit Allabre manda à Roquebertin, s'il ne pouvoit monter au château, qu'il lui envoyât les mortes-paies du Palais, comme le roi lui avoit mandé : ce que promit de faire celui Roquebertin, dedans quatre jours après; pendant lequel temps, il pratiqua aucuns des plus autorisés de Gênes, par douces paroles et moyens exquis, pour envoyer à Milan ambassadeurs par-devers messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, lequel avoit puissance sur touts affaires, et que avec lui pourroient telle chose traiter, que ce seroit au profit de la ville et bien de la chose publique; et que, de sa part, il y besogneroit en manière, que Gênes pourroit connoître qu'elle auroit un ami en lui. Toutefois ces belles choses leur disoit ledit Roquebertin, pour trouver moyen de sortir de la ville avec eux, et se retirer à Milan, pour la sûreté de sa personne : auxquelles choses s'accordèrent les

Génevois, et à chef de quatre jours, lui baillèrent ambassades, pour aller avec lui à Milan devers ledit lieutenant du roi. Et sur ce propos, se mettent en avant lesdits de Gênes, accompagnés de trente chevaux, et prennent leur chemin vers le bourg de Busale. Or avoit ledit Roquebertin, premier que partir de Gênes, dépêché une poste, et icelle envoyé à Milan, pour avertir le lieutenant du roi comment il menoit les ambassades de Gênes par-devers lui. A quoi fit réponse ledit lieutenant du roi, que de lui il n'avoit commission ni puissance aucune de faire avec lesdits Génevois quelque traité, ni de les ouïr : à celle fin, leur renvoya la même poste pour de ce les avertir. Lesquels Génevois oyant ladite réponse, très-mal contents s'en retournèrent à Gênes, et ledit Roquebertin avec son train prit son chemin droit à Milan.

Le même jour que celui Roquebertin partit de Gênes, dit à un nommé Maubouvier, et à un autre nommé François de la Fuste, des soudards du Palais de Gênes, que, la nuit ensuivant de son partement, eussent à mener et conduire les autres soudards dudit Palais à Saint-Francisque, dont étoit capitaine ledit Allabre, car ainsi l'avoit mandé le roi. Dont icelle nuit se rendirent lesdits Maubouvier et François de la Fuste à Saint-Francisque, avec six vingt et sept d'iceux soudards. Les au-

tres, qui étoient en nombre deux cents ou environ, demeurèrent avec un nommé Averluch, Allemand, qui portoit l'enseigne du seigneur de Ravestain, leur capitaine, lequel Averluch ne voulut servir le roi, ains fit mutiner lesdits compagnons, dont y avoit plusieurs François, lesquels se mirent au service et à la solde des Génevois.

Dedans le Palais de Gênes, étoit demeuré un nommé messire Étienne de Cernerieu, docteur, lequel avoit là laissé Philippe de Roquebertin, pour être son lieutenant. Mais voyant la retraite des soudards dudit Palais, et le peuple de Gênes ému, dit qu'il s'ôteroit du chemin, comme les autres : ce qu'il fit; car la nuit ensuivant, il délogea sans trompette, et s'en alla d'emblée devers le lieutenant du roi, qui lors étoit à une petite ville nommée Gamallo, terre de Milan. Et de là s'en alla audit lieu de Milan, pour être plus à sûr.

Lorsque lesdits Maubouvier et de la Fuste eurent mené ce qu'ils purent de leurs gens devers l'huissier, Allabre, au matin, dedans ledit collége de Saint-Francisque, reçut le serment d'iceux, de bien et loyaument sous sa charge servir le roi.

Le même jour que les soudards eurent fait le serment, comme dit est, ledit Allabre, capitaine de Saint-Francisque, voyant grand nombre de frères être léans, doutant long

siége, et que, au moyen de trop de gens, les vivres se pussent diminuer et défaillir, et venir autres inconvénients, appela le gardien, auquel dit que pour les causes susdites étoit requis d'en envoyer partie, et retenir ceux seulement qui métier faisoient pour le service divin : parquoi ledit gardien en envoya tous lesdits frères, réservés cinq, et lui sixième.

Tout cela fait, ledit capitaine se prit garde de sa place, et l'environna de tous côtés, pour icelle aviser; et aux lieux qu'il vit besogneux d'aide fit faire forts et remparts, où lui et ses gens mirent la main à l'œuvre, en manière qu'ils n'eurent doute de la force des Génevois, ni crainte de leur siége.

XIII.

Comment les Génevois se mirent sus contre le roi, et assiégèrent le Castellat de Gênes, et prirent par composition; et comme sur ladite composition, ils occirent inhumainement les François qui dedans étoient.

Tantôt que les ambassadeurs de Gênes furent retournés du bourg de Busale audit lieu de Gênes, sans avoir été ouïs du lieutenant du roi; et sachant aussi les Génevois comment le capitaine du château de Gênes avoit pris aucuns de leurs citoyens, que encore te-

noit prisonniers et iceux traitoit très-rudement; connoissant aussi par l'absentement des soudards du Palais, qui s'étoient retirés au château, que les François ne se fioient plus en eux, et que de tous points leur entreprise étoit découverte, tinrent entre eux une tourbe commune ou conseil populaire, où plusieurs propos écartés et raisons inconsultes furent mises sus. A ce conseil, furent appelés Paul de Nove, duc du peuple de Gênes, Manuel de Canale, Demetrius Justinian, Antoine de Ciuli, le capitaine Ternatin, Guillon, capitaine de Poulceuvre, et autres de ceux qui étoient venus du siége de Monigue, et grand nombre d'autres, tant du peuple gras que de la commune; lesquels, après plusieurs allégations désordonnées, conclurent de déclarer eux et la ville de Gênes contre le roi, et dès-lors commencer leur rebellion, et tuer tous les François qu'ils pourroient trouver et prendre dedans leurs pays; tant que, pour commencer, tous à une voix crièrent : *Populo! populo!* taisant leur cri de : *France! France!* que jusques à celle heure avoient toujours crié.

Avec leurs cris impétueux et bruit de peuple effréné, s'en allèrent assiéger une petite place nommée le Castellat, étant assise audessus du château de Gênes, dedans les montagnes, en laquelle étoient vingt François et trois femmes, sous la charge d'un nommé Regnault de Nouaille, capitaine de ladite place; et un jour de vendredi, lendemain de la micarême, sur l'heure du point du jour, approchèrent lesdits Génevois le Castellat, et commencèrent à tirer encontre leur artillerie, sans cesser, depuis le matin jusques au soir sur le vêpre. Les François qui dedans étoient se défendirent au mieux qu'ils purent; mais pource que la place étoit mal avitaillée et dépourvue de secours, les soudards parlamentèrent, disant aux Génevois : « Nous rendrons la place, nos vies et bagues sauves, ou sinon sommes délibérés de vivre et mourir ici à la défense de nous et de notre place. » Les Génevois, voyant qu'ils ne les auroient par force, sans avoir partie à la perte, combien qu'ils eussent juré la mort de tous les François qui là étoient, toutefois jurèrent et promirent ladite composition, touchant la vie et bagues sauves desdits soudards : ce que ne tinrent les traîtres; car tantôt que la place fut rendue et mise entre leurs mains, la commune forcenée ne voulut tenir ladite composition, mais, malgré aucuns des principaux de leur armée, qui avoient entre les mains lesdits soudards françois, leur ôtèrent et occirent cruellement. Car aux uns encroisèrent les bras et attachèrent, et leur fendirent le ventre et l'estomac, en leur arrachant le cœur et les entrailles du corps; puis piquèrent les cœurs d'iceux contre poteaux, et se

souillèrent les mains dedans le sang des morts inhumainement; les autres taillèrent en pièces sans pitié, avec les femmes qui là étoient, lesquelles firent mourir de tant cruelle et étrange mort, que l'horreur du fait me défend d'en dire la manière. Somme, de tous ceux n'en échappa qu'un tout seul, nommé Nicolas de Noyers, Laonnois, lequel, après la prise de la place, et ainsi qu'on tuoit ses compagnons, fut pris par aucuns marchands de Gênes étant là, qui le connoissoient et avoient eu avec lui quelquefois paroles familières : dont celément firent tant qu'ils le mussèrent et déguisèrent, puis lui baillèrent de l'argent, et tellement firent qu'il se sauva et se retira au château de Gênes, où depuis me trouvai et parlai à lui, par lequel je sus lesdites choses, et les noms d'aucuns de ses compagnons morts, nommés Regnault de Nouaille, leur capitaine, Nicolas d'Angu, le bâtard du Chillou, Guillaume du Croq, Pied-d'Argent, Jean de Saint-Ouyn, Gounon et un sien fils, Artus, Morterre, Claude du Pin, Grand-Jean, d'Ozillac, Jannot, le canonnier, un nommé Robert, et trois autres, avec trois femmes, qui furent tous mis à sac.

XIV.

Comment les Génevois assiégèrent le collége de Saint-Francisque de Gênes et le château dudit lieu.

Après qu'iceux Génevois eurent pris le Castellat de Gênes, et occis les François qui là étoient, dirent qu'il falloit faire encore plus; et conclurent d'assiéger le château, qui étoit fort à merveille, bien avitaillé, et garni de bons soudards, avec grand nombre de grosse et bonne artillerie, étant assis entre le sommet de la montagne et la ville de Gênes, comme à mi-chemin desdits lieux. Entre lequel château et ladite ville, avoit deux forts, c'est à savoir : la citadelle, dont l'issue regardoit devant la grande porte de l'église de Saint-Francisque devers la ville, tout en pendant, et de mal-aisée advenue ; laquelle citadelle étoit fortifiée de bastilles et remparts, force gens, et bonne artillerie; l'autre fort étoit le collége de Saint-Francisque, par lequel on descendoit en la ville par diverses rues, tirant au Dôme et au Palais de Gênes; lequel collége étoit enceint et fermé, du côté de la ville, de bonnes et grosses murailles, bien tournellées, et garnies de bonne artillerie, avec bons soudards prêts d'attendre le siége et les assauts desdits

Génevois, qui étoient tous en armes par les rues de Gênes, et tant émus, que tous d'une voix dirent qu'ils prendroient le château de Gênes d'assaut, ou que tous y demeureroient. Mais premier s'en entrèrent au Palais, d'où s'étoient retirés les François, comme sages; et là dedans ne trouvèrent à qui méfaire, si n'est qu'iceux vilains, voyant les armes du roi là partout semées, avec lances et piques les égratignèrent et effacèrent de tous points. Et, ce fait, fermèrent et barrèrent toutes les rues, ruettes, chemins, passées, et avenues, pour aller du château à la ville; et avisèrent de tous côtés l'assiette du château, pour y mettre le siége, qui leur sembla mal à main de tous côtés, fors devers Saint-Francisque, pource que de celle part ils pourroient faire, dedans aucunes maisons qui près de là étoient, leurs taudis et remparts, et être toujours au couvert, et avoir à tout besoin gens à relais. Et pour mieux à sûreté approcher, ils percèrent les rues et maisons de lieu à lieu, pour aller à couvert hors le danger de l'artillerie du château, jusques encontre les murailles dudit collége de Saint-Francisque; et assirent leur artillerie en divers lieux : entre autres, firent un rempart devers Besagne, touchant à un lieu nommé Pavie, près d'un collége de nonnains; et là atîtrèrent un gros canon, nommé le Lizard, qu'iceux Génevois avoient emprunté de la seigneurie de Pise; près un autre lieu, où autrefois avoit eu un château, du côté devers Saint-Roch, atîtrèrent une autre grosse pièce d'artillerie, nommée le Buffle, laquelle aussi avoient eue des Pisains. En plusieurs autres lieux de la ville, et du côté de Besagne, avoient fait boulevards et forts, pour mettre leur artillerie grosse et menue, pour tirer contre le château et Saint-Francisque, aux lieux plus à main pour leur siége. Et ordonnèrent entre eux gens pour tenir ledit siége nuit et jour, et y obéir à relais, sans jamais cesser de tirer artillerie et donner assauts, jusque la place fût prise, et les soudards, morts ou affamés.

Messire Galéas de Salazar, capitaine du château, voyant le siége d'iceux Génevois assis devant lui, fit emboucher plus de cent pièces d'artillerie grosse et menue droit à la venue du siége; et en fit mettre hors le château, à l'entrée de la citadelle, au sommet d'un haut terrier, une grosse serpentine, la bouche dessus la ville, et au droit du môle de Gênes, pour défendre le passage aux ennemis, et ruer sur les maisons et au travers des rues de Gênes. La citadelle et le collége de Saint-Francisque furent pareillement garnis de soudards, de vivres et d'artillerie, et chacun prêt d'exploiter la guerre, laquelle fut commencée par les Génevois, qui, de première

avenue, chargèrent sur ledit collége de Saint-Francisque, et là ruèrent coups d'artillerie, à toutes mains. Ceux du château, qui étoient au-dessus, commencèrent à rendre leur meute d'artillerie aux Génevois, et tirer droit à leurs remparts, et au travers des rues et maisons de la ville, tellement qu'il sembloit que tout tremblât. Les femmes et petits enfants abandonnèrent les hauts étages de leurs maisons, pour l'horrible bruit et dangereux coups que l'artillerie des François donnoit autour d'eux, et se mirent sous les chambres basses voûtées de leursdits logis. Pareillement les Génevois ruoient coups, sans cesser, contre les tours et murailles du château, et le plus souvent contre les défenses de Saint-Francisque et au travers de l'église, pource que les soudards et les frères dudit collége tiroient aux ennemis par grands trous et larges pertuis, qu'ils avoient faits au travers de la muraille de ladite église, dont endommageoient fort les Génevois. Parquoi n'épargnoient icelle église, mais tiroient au travers, de tous côtés; et tant, que tantôt après ce, je étant dedans ladite église, vis partie du chœur et piliers d'icelle par terre, et les voûtes percées en plusieurs lieux, et entre autres coups étranges, vis une image de crucifix, étant sur la porte du chœur dudit collége, ayant le bras dextre percé près du coude d'un coup d'une pièce

d'artillerie, et plusieurs autres images brisées et rompues. Somme, la batterie étoit merveilleuse de tous côtés; car nuit et jour, duroit le bruit.

Lorsque les Génevois eurent battu longuement ledit collége, dirent qu'il y falloit donner un assaut, pour voir la résistance des François et leur manière de défendre; et eux à tout grosse brigade, un lundi après la mi-carême, garnis de crampons et échelles, avec grand bruit de peuple et son de gros tabours de Suisses, approchèrent la muraille dudit collége, du côté d'un fort jardin qui là étoit à main senestre, au-dessous dudit collége, près d'un lieu nommé Fontaine-Amoureuse; et là commencèrent à dresser leurs échelles, et donnèrent le combat main à main aux François, lesquels à tour de bras reçurent les Génevois, tellement que du haut en bas plusieurs furent renversés et à grands coups de piques et hallebardes furent renvoyés; et deux de leurs échelles sur eux, gagnées, et vingt hommes d'iceux, morts au pied de la muraille, avec grand nombre de blessés. Des François y moururent deux hommes seulement, et huit y furent blessés.

Ce fait, voyant, lesdits Génevois, que à ce lieu ne pouvoient rien faire de leur avantage, dirent que par un autre côté assaudroient le fort: dont furent querir, par les maisons delà

près, gros monceaux de fagots secs, et autres fustes graissées d'huile et de soufre; et à grosse foule approchèrent la première porte de l'entrée dudit collége, laquelle fut défendue des François, et la herse abattue, qui fut incontinent environnée de fagots, pleins de soufre parmi, tellement que ladite herse fut à coup brûlée et en flammes. Ce fait, là eut combat à outrance; car les Génevois mirent tout leur effort de gagner celle entrée, et les François tout leur pouvoir pour la défendre, comme ceux qui à ce hasard voyoient leur honneur branler, et aventurer leur vie: ce qui tant les hardia, que à coups immodérés repoussèrent les Génevois, et malgré eux refortifièrent leur entrée. Jusques à temps ferai silence de ce siége, pour toucher d'aucunes choses que le roi lors exploitoit en son royaume de France.

XV.

Comment le roi, sachant la rebellion de sa cité de Gênes, et les exploits par ci-devant faits, se mit à chemin pour tirer celle part.

De la rebellion de Gênes, et de tous les efforts qu'elle avoit jà faits, fut incontinent le roi par ses postes averti: de quoi ne se mut que bien à point; mais bien pensa d'y pourvoir à l'aide de Dieu, et en faire telle raison que ce seroit au châti d'icelle pour jamais, et à la crainte des mutins; disant que lui-même iroit en personne, pour voir à l'œil le défaut des méchants, et dûment le réprouver, et connoître le bien-fait des vertueux, pour à temps le rémunérer. Mais premier que désemparer, mit ordonnée police aux affaires de son royaume, tant à l'état de la justice qu'à la sûreté des pays; voulant que à la garde de son pays et duché de Bourgogne, messire Louis de la Trimoille, en qui avoit singulière fiance, avec huit cents hommes d'armes et grand nombre de gens de pied, son lieutenant-général demeurât.

Ce fait, entour la fin du mois de janvier, en l'an susdit mil cinq cent et six, se mit à chemin tirant droit à Bourges. Tous les gentilshommes de sa maison, archers de la garde, Allemands, et généralement tous ses pensionnaires, le suivirent. Maître Georges, cardinal d'Amboise, qui plus d'autorité avoit envers lui que nul autre, étoit toujours avec lui; lequel avoit le maniement de toutes ses affaires, pour icelles voir, connoître et dépêcher. La reine pareillement, voyant l'entreprise du roi touchant le voyage de delà les monts, pour le vouloir, si elle eût pu, détourner, le suivit; et lorsqu'elle ne lui osoit dire, par douces remontrances ou amiables paroles, son intention sur

l'empêchement dudit voyage, par contenance de face triste et chère marrie, lui faisoit entendre souvent le secret de sa pensée. Mais tout ce dissimuloit-il très-sagement, tant que toujours fut ferme en son propos; combien que plusieurs ne louoient ledit voyage, disant qu'il n'étoit métier que la personne du roi, pour une seule rebellion de vilains, se dût partir du royaume, ne prendre si lointain voyage. Mais tout ce fut pour néant; car à toute diligence fera, ce dit, son entreprise. Et lui étant à Bourges, transmit devant à Lyon ledit cardinal d'Amboise, légat en France, pour faire dépêcher ses postes sur son affaire et ouïr les ambassades, si aucunes en venoit, et icelles dépêcher sur-le-champ, afin que pour elles ne retardât son voyage.

Le pape, qui lors étoit à Bologne-la-Grasse, où avoit mandé et promis au roi de l'attendre et parler à lui, sachant son partement pour aller delà les monts, feignit d'être mal disposé et malade. Parquoi, au moyen de ce que le roi des Romains faisoit publier et dire que le roi alloit delà les monts pour occuper les Itales et faire du siége apostolique à son vouloir à cette occasion (comme se disoit), le pape n'attendit le roi à Bologne, comme lui avoit mandé, mais s'en alla à Rome.

Alors, ainsi que le roi des Romains sut que le roi se délibéroit de s'en aller à son voyage

de Gênes, voulant celui empêcher à son pouvoir, pensa la manière comment il le pourroit faire au plus couvert. Or, avoit-il un gentilhomme des siens, bailli de Charolois, lequel avoit son hôtel en Bourgogne, près de la maison d'un nommé François de Chesnoy, seigneur dudit lieu, étant des gentilshommes de la maison du roi, duquel le bailli de Charolois avoit quelquefois parlé au roi des Romains. Et à ce propos, lui en souvint, disant à celui bailli : « Il est besoin que vous ayez à parler à celui de Chesnoy, qui est de la maison du roi de France, et que entre autres choses lui disiez que de ma part je voudrois bien avoir au roi de France bonne amitié et sûre confédération; et que à moi ne tiendra que amour et paix ne soient tout temps entre lui et moi parfaitement unis. » En quoi s'acquitta celui bailli, en manière que au moyen de ce que leursdites maisons étoient assez près l'une de l'autre et confines, trouva, celui bailli, façon d'aller voir ledit seigneur de Chesnoy; et eux ensemble se firent très-bonne chère, et de parole à autre, entrèrent en propos de leurs maîtres; disant, ledit bailli, que, au regard de son maître, le roi des Romains, de sa part auroit volontiers amitié au roi de France, et que à lui ne tiendroit. Sur quoi fit réponse ledit seigneur de Chesnoy : « Si le roi des Romains, votre maître, veut avoir paix et amitié avec le

roi mon maître, de son côté ne tiendra que bons amis ne soient; car c'est une chose qu'il désire bien fort. » Tant allèrent paroles en avant, que ledit bailli, après ce, s'en alla devers le roi des Romains, son maître, et l'avertit desdites paroles; lesquelles ouïes par le roi des Romains, voulant, sous ombre d'une paix fourrée, retarder ou arrêter le voyage du roi, renvoya derechef à toute diligence ledit bailli devers le seigneur de Chesnoy, pour lui dire, de la part du roi des Romains, que la chose que plus au monde désiroit, c'étoit que avec le roi de France eût fraternelle amitié et union paisible: ce que ledit bailli dit audit seigneur de Chesnoy. « C'est très-bien dit, dit-il; mais avez-vous charge expresse de votre maître, le roi des Romains, de dire ce que vous dites? — Oui, dit le bailli, et suis ci envoyé de par le roi mon maître pour le vous dire, et de ce vous avertir, afin qu'en fassiez le rapport où vous devez. » Ce dit, celui seigneur de Chesnoy à toute diligence transmit devers le roi, pour l'avertir desdites choses et y aviser à son plaisir; puis s'en alla après en cour, et mena quant et lui ledit bailli de Charolois, lesquels furent à Bourges devers le roi, le dixième jour de février. Et eux là arrivés, celui bailli alla faire son message au roi, disant : « Sire, le roi des Romains, mon maître, se recommande bien fort à vous, et m'a donné charge de vous

dire qu'il désire sur toutes choses avoir bonne amitié avec vous, et faire avec vous une paix si assurée, et telle confédération, que jamais entre vous deux de sa part ne faudra; disant que, au regard de toutes vieilles questions, il les veut mettre en oubli, et demeurer votre bon frère et perpétuel ami. Et afin que de ce soyez mieux assuré, plaise vous, sire, me bailler quelqu'un de vos gentilshommes, pour s'en venir devers mon maître et savoir de lui s'il avouera lesdites choses. » A quoi fit le roi réponse, que aussi de son côté ne demandoit au roi des Romains qu'avoir paix et union : dont, pour savoir la vérité desdites choses, délibéra y envoyer quelqu'un, et transmit querir un sien valet de chambre, nommé Macé de Villebrême, lequel étoit lors à Blois; et sachant ces nouvelles, s'en vint en poste devers le roi, qui le dépêcha sans lui donner autre charge que d'aller, avec ledit bailli, devers le roi des Romains, savoir si les choses dites par celui bailli étoient vraies et s'il les avouoit. Si s'en allèrent iceux droit en Bourgogne, et par la comté de Ferette, puis entrèrent en Allemagne, où trouvèrent le roi des Romains dedans une ville nommée Strasbourg, et là reçut le messager du roi, en la présence dudit bailli de Charolois. Après ce, demanda, le roi des Romains, à celui de Villebrême, quelle charge il avoit du roi pour lui dire; lequel dit : « Sire,

je n'ai autre charge, si n'est que, à la requête du bailli de Charolois que voici, le roi mon maître m'a ci envoyé pour savoir si les choses que icelui bailli a dites de par vous à mondit maître sont vraies, et si vous les avouez. » Lequel les avoua. Et après plusieurs autres paroles, le roi des Romains dit que le roi entreprenoit de s'en aller delà les monts pour faire la guerre à Gênes, qui étoit terre d'Empire : ce qu'il ne devoit; et qu'elle n'étoit sujette ni tenue à lui, ni à la couronne de France : parquoi, s'il y alloit à main armée, qu'il donneroit tout le secours aux Génevois qu'il pourroit. Et en outre, dit : « Votre maître le roi de France s'en va sur les Itales pour icelles occuper, et veut mettre le papat entre ses mains, pour en faire à son vouloir : ce qui est de notre majesté impériale, ni à autre prince appartient soi entremettre du siége romain, que à nous seulement, car c'est de notre affaire impérial. » Ainsi se mit aux champs, sans parler plus de la paix; mais à toutes fins concluoit d'empêcher le voyage et entreprise du roi; et pour ce, dépêcha ledit bailli, et lui bailla instructions selon l'opinion de son conseil; et ce fait, les susdits s'en retournèrent vers le roi. Advint que ledit bailli en venant en France avec ledit Villebrême, approcha de sa maison, disant qu'il lui falloit par là passer. « Or bien, dit le messager françois, je m'en vais donc devant, pour assavanter le roi de votre retour. » Ce que fit, et le plus hâtivement qu'il put, et tant que à la mi-mars fut à Lyon sur le Rhône, où illec trouva maître Georges, cardinal d'Amboise, légat en France, auquel dit et raconta tout ce qu'il avoit ouï et su du roi des Romains, et comment il envoyoit derechef le bailli de Charolois. Dont ledit légat envoya celui messager à toute diligence devers le roi, qu'il trouva entre la Bresse et Lyon; et là, l'avertit de toutes les choses susdites, et comment à son avis le roi des Romains faisoit toutes ces choses pour vouloir retarder son voyage de Gênes : parquoi, selon son avis, le meilleur étoit de hâter sondit voyage : ce que fit le roi; car il ne coucha qu'une seule nuit à Lyon, et le lendemain tira droit à Grenoble. Tandis, ledit bailli arriva à Lyon, où fut reçu par ledit cardinal d'Amboise, lequel ouït son dire; et entre autres propos, comment le roi des Romains disoit qu'il étoit délibéré, si le roi alloit faire la guerre aux Génevois, de leur donner tout le secours et aide qu'il pourroit; et que si le roi entreprenoit sur le Saint-Siége apostolique, qui étoit de sa majesté impériale, qu'il lui contrarieroit à son pouvoir. Et sur ce point, reprit le cardinal d'Amboise celui bailli; disant ainsi : « Comment l'entend le roi des Romains, votre maître? il sembleroit, à ouïr votre dire, que notre Saint-Père le pape et les cardinaux

ne fussent que pour lui seul! » A quoi celui bailli fit réponse, que aussi n'étoient-ils. Mais son propos lui fut, sur ce, par ledit cardinal d'Amboise, rabattu, en manière qu'il se trouva pour l'heure mal pourvu de soutenables réponses; et eurent entre eux paroles piquantes, tant, que à la parfin ledit bailli se trouva étonné. Toutefois s'en alla à Grenoble devers le roi, où dit sa charge, et fut du roi doucement accueilli. Auquel bailli fit réponse, que de sa part, combien que le roi des Romains lui vouloit empêcher son voyage, jà pourtant ne s'arrêteroit, mais iroit en armes le plus tôt qu'il pourroit; et s'il y avoit au monde homme qui se trouvât au-devant pour le vouloir empêcher, qu'il lui donneroit la bataille, et se mettroit par armes en tel effort de passer, qu'il espéroit, avec l'aide de Dieu qui est l'écu des justes querelles, que ce seroit par sur le ventre de ses ennemis. Ce dit, celui bailli s'en retourna vers le roi des Romains; et le roi ayant fait ses pâques à Grenoble, le lendemain, commencement de l'an mil cinq cent et sept, se mit à la voie, et laissa la reine toute adoulée pour son département.

Le temps durant que lesdites ambassades venoient de devers le roi des Romains, le roi fit dépêcher un nommé Gabriel Forestier, roi d'armes de Normandie, lequel envoya devers le roi d'Angleterre, qu'il trouva à

Londres; et là ouït ledit roi d'armes sur sa charge, telle que le roi, comme confédéré et ami dudit roi d'Angleterre, lui faisoit asavoir son voyage de delà les monts, en le priant que toujours ensemble fussent bons frères et loyaux amis, comme toujours de leur temps avoient été. A quoi répondit le roi d'Angleterre : « Jamais, dit-il, ne lui faudrai; et avec ce, si le roi de France, mon frère, a métier de mon aide, moi-même en personne me trouverai à son besoin et affaire. » Ce dit, le roi d'armes, après avoir ouï sa bonne réponse, s'en alla devers le roi, auquel dit ce que, de par le roi d'Angleterre, avoit en charge de dire : dont le roi fut bien joyeux.

Aussi, quelque temps devant ce, avoit le roi envoyé un sien secrétaire, nommé maître Jean Boucher, vers le pays des Ligues, pour savoir le vouloir des seigneurs des ligues et cantons du pays, sur le consentement de tirer et avoir dudit pays un nombre de gens : à quoi lesdits seigneurs des ligues et cantons donnèrent leur consentement. Dont le roi, de ce averti, transmit devers messire Jean de Durfort, seigneur de Duras, étant lors delà les monts en la duché de Milan, auquel manda que à toute diligence s'en allât devers aucuns des seigneurs desdites ligues et cantons, et que là choisît, prît et levât jusques au nombre

de dix mille paies : ce qu'il fit. Et iceux levés, et prêts de marcher, eurent le premier mois de leur paiement, ains que désemparer leur pays, disant que ainsi l'ont de coutume; et de vrai, jà ne marcheront un pas, qu'ils ne voient la croix devant. Le lieutenant du roi, qui lors étoit à Milan, sachant lesdits Suisses marcher, leur envoya au devant messire Jean de Bessey, gruyer de Bourgogne, pour iceux recevoir. Lequel s'en alla à une ville nommée Varais, de la duché de Milan, et là reçut iceux Suisses, lesquels n'étoient encore tous assemblés; mais partie d'eux avoit marché devant, et les autres venoient après. Audit lieu de Varais, fut fait aux premiers venus second paiement. Ce fait, partirent dudit lieu de Varais, et marchèrent jusques en Alexandrie, où séjournèrent quelque temps, en attendant le surplus de leur suite, qui encore étoit derrière. Messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, fut averti lors, que les autres du demeurant desdits Suisses marchoient vers Varais : parquoi leur envoya messire Jean de Bessey, pour iceux recevoir, comme avoit fait les autres, lequel y alla, et les trouva jà arrivés, où pouvoient être en nombre trois mille cinq cents, lesquels furent pareillement payés. Et après leur paiement fait, firent aucune difficulté de marcher en avant, disant qu'ils ne savoient si leurs gens étoient

devant ou non, et que sans eux n'iroient outre, et tout plein d'autres propos signifiant quelque don pour les capitaines : ce qu'entendit bien ledit messire Jean de Bessey; dont mit la main à ses coffres, sans épargner pourpoints et saies de velours, et autres bagues, qu'il leur donna; et fit tant, qu'il les fit marcher droit à leurs compagnons, qui d'Alexandrie ne voulurent partir, que premier ne fussent assurés que ceux qui après eux venoient ne fussent hors le lieu de Varais, pour tirer vers eux; disant que, s'ils n'étoient tous ensemble, jà ne se trouveroient en champ pour combattre. Toutefois, par dons et promesses que leur firent les capitaines de l'armée de France et autres gentilshommes françois, ils se mirent tous en avant.

XVI.

Comment le roi transmit maître Georges, cardinal d'Amboise, devant, en Ast, pour avancer son affaire et faire hâter son armée; et du nombre de ses gens d'armes, et autres choses sur le fait de la guerre.

A toute diligence passoit le roi son pays du Dauphiné, et prit son chemin, de Grenoble à Gap, à Embrun, à Briançon, au mont Ge-

nèvre, à Ourse, où là lui vint au-devant le duc de Savoie, bien accompagné de seigneurie de son pays, lequel conduisit le roi jusques à Moncalier, une de ses villes de Piémont.

Le roi, ainsi étant à sondit voyage, transmit devant le cardinal d'Amboise en Ast, pour faire hâter son armée de marcher en avant. Car jà étoient passés long-temps devant quatorze mille hommes de pied, que conduisoient Mollart Suffray, Allemand, gouverneur de Grenoble; Jacques d'Alègre, seigneur de Millau; messire Yves de Malherbe, et autres capitaines françois, qui étoient delà les monts. Aussi étoit passée l'artillerie, et charroi d'icelle, dont l'une partie étoit venue de France et l'autre de Milan; et le tout étoit à Tortone.

Messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi delà les monts, avoit aussi mandé tous les gens d'armes des garnisons de la duché de Milan, qu'ils s'assemblassent tous pour faire camp, et marcher devers le bourg de Busale, auquel lieu se devoit trouver toute l'armée de France; et jà étoient assemblés, avec les gens de pied et l'artillerie, à Tortone, prêts de marcher en avant, étant en nombre, selon ce que j'ai vu et su audit lieu et au logis de ladite armée :

Premièrement, les cent hommes d'armes de messire Charles d'Amboise, lieutenant du

roi, ayant lieu, pour leur garnison, au Castellat et à Tortone; les cinquante hommes d'armes de messire Philippe de Clèves, dont étoit lieutenant le bâtard de la Clayette, tenant leur garnison à Solières près Félissan; cinquante hommes d'armes d'un nommé Jean Guillerme, marquis de Montferrat, tenant garnison dedans les villes dudit marquisat; cinquante hommes d'armes de Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue, duquel est lieutenant un nommé Guillaume Gouffier, de Boisy, étant en garnison en Lastizane; cinquante hommes d'armes d'Alain d'Albret, sire dudit lieu, sous la charge de messire Jean de Durfort, lieutenant dudit sire d'Albret, et cinquante de messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, à Parme; cinquante hommes d'armes de Gaston, comte de Foix, conduits par messire Rogier, baron de Béart, son lieutenant, à Salles près Pavie; cent hommes d'armes du seigneur Jean-Jacques, tenant garnison à Pavie; cent hommes d'armes de messire Robert Stuart, Écossois, desquels la garnison étoit à Novare; cinquante hommes d'armes de messire Jean de Bessey, gruyer de Bourgogne, tenant garnison à Côme; cinquante hommes d'armes du seigneur de Montoison, en garnison à Lode; cinquante hommes d'armes de messire Antoine-Marie de Saint-Severin; cinquante de

messire Antoine Marie-Palvesin, tous à Plaisance; cinquante hommes d'armes de messire Yves d'Alègre, tenant garnison à Lastizane; quarante hommes d'armes d'Adrien de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, en Lastizane; quarante hommes d'armes du seigneur de Châtellart, en Lastizane; trente hommes d'armes du seigneur de Fontrailles, en Lastizane; vingt-cinq hommes d'armes de messire Théodore Trévolce, à Marignan; et les cent Albanois de messire Mercure, en Lastizane : lesquels, comme j'ai dit, avec les gens de pied françois et l'artillerie, étoient lors audit lieu de Tortone.

Maître Georges, cardinal d'Amboise, étoit en Ast, auquel lieu manda venir aucuns capitaines et gens de conseil, pour traiter des affaires du roi. Par lequel conseil, fut conclu que les gens d'armes desdites garnisons, avec les piétons et artillerie, à toute diligence marcheroient droit au bourg de Busale, quatorze milles près de Gênes; et de là, selon la menée et conduite de messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, besogneroient; et que là aussi se rendroient les dix mille Allemands qui étoient venus du pays des Ligues.

Et fut dit aussi que devers messire Yves d'Alègre, qui lors à toute grosse puissance étoit à Savone, seroit envoyé, pour le faire rendre audit lieu de bourg, devers le lieutenant du roi. Dont fut là transmis audit lieu de Savone un des gentilshommes du roi, nommé celui gentilhomme messire Jean Picard, bailli d'Estellan, lequel s'en alla à Savone, et là avertit ledit seigneur d'Alègre, qu'il étoit appointé que avec ses gens se rendroit au Bourg de Busale, pour là se joindre à l'armée du roi, et de là marcher en avant; et qu'il falloit gagner la montagne, pour tirer vers Besaigne avec partie de l'armée, pour assaillir Gênes de deux côtés : dont étoit requis que toute l'armée se trouvât à Bourg, pour illec être départie, si métier étoit, ou mise à chemin, droit à Gênes. Messire Yves d'Alègre, oyant les paroles de celui bailli d'Estellan, dit : « Je pensois qu'il fût besoin de garder la marine d'entre ci et Gênes, pour l'effroi que pourroient par là les vilains de Gênes faire sur notre armée; en quoi les eusse toujours empêché, et tenu en sûreté le chemin, et avec mes gens d'armes, ladite marine et les environs de la ville de Gênes, tenu en crainte : mais puisqu'il est dit qu'il faut, toutes choses mises à part, se rendre à Bourg, je transmettrai là partie de mes gens, et de moi serai toujours prêt de me trouver où métier sera. » Et ce dit, envoya deux mille hommes audit lieu de Savone, jusque métier fût d'aller outre. Ce fait, ledit gentilhomme s'en

alla devers le lieutenant du roi, pour l'asavanter de ce qu'il avoit fait.

Entre Gavi, terre des nobles de Gênes, et ladite ville de Gênes, avoit plusieurs gros bourgs et forts villages, comme Bourg de Busale, Pontadême, Rivereu, Saint-Pierre-d'Arêne, et autres lieux de la seigneurie de Gênes, lesquels étoient demeurés inhabités pour doute de la guerre : dont les habitans avoient retiré leurs biens à Gênes, et eux gardoient les montagnes avec la commune du pays, qui se nommoit la commune de Poulceuvre, de laquelle étoit capitaine un nommé Guillon, par qui étoit venu l'occasion de tout le mutin; lesquels vilains étoient en nombre de dix mille, ou plus, et gardoient iceux les montagnes et passages du pays, si que nul n'y passoit qui ne fût détroussé.

Et aussi du royaume de France venoient tant de gens d'armes, que toute la Savoie et le Dauphiné en étoient pleins; car tous les princes et grands seigneurs de ce royaume (réservé François d'Orléans, comte d'Angoulême, seconde personne de France,) y étoient, et grand nombre de jeunes gentilshommes, qui, sans gages, pensant qu'il y eût là mortelle bataille et honneur à acquérir, et voyant la personne du roi prendre le voyage, se trouvèrent, les uns en poste, doutant n'y être à temps, les autres des premiers, pour y être sans faillir.

Le roi Ferrand d'Aragon étoit lors à Naples, avec dame Germaine de Foix, sa femme, laquelle étoit nièce du roi. Et sachant, ledit roi d'Aragon, l'entreprise du roi sur la ville de Gênes, et comme elle s'étoit rebellée, lui envoya par mer quatre galères et deux fustes armées, desquelles étoit capitaine un nommé Miquel Pastour : lesquelles se rendirent par la mer du Levant devant Gênes, où étoit un nommé Pregent de Bidoulx, capitaine de quatre galères et de huit galions, qu'il avoit pour le roi; et ainsi tous deux assemblés, tinrent Gênes en telle subjection, que homme sans leur merci n'y avoit entrée ou issue, et ne pouvoient, pour leur détour, Génevois avoir vivres ni autres choses à eux nécessaires, par mer : ce qui moult les grévoit.

XVII.

Du siége du château de Gênes, et d'un assaut très-dur que là donnèrent les Génevois.

Toujours continuoit le siége du château de Gênes, qui sans cesser étoit par les Génevois battu et assailli, mais si bien défendu par les François, que sur eux ne gagnèrent les ennemis un seul fort : dont leur ennuyoit moult. Et eux sachant la venue de l'armée de France,

qui jà étoit près, plus fort qu'onc-mais ruèrent coups, et abattirent murailles de tous côtés; et avec ce, firent mines sous terre, pour tirer vers une tour de la place, et icelle ruer par terre. Assez près du château, demeuroit une femme génevoise, de laquelle étoient les François bien voulus, comme elle leur montra: car ainsi que les Génevois faisoient leur mine sous terre, pour les vouloir surprendre, icelle monta au plus haut étage de sa maison, qui en la vue du château étoit, et se mit en lieu où ceux du château et de Saint-Francisque la pouvoient bien aviser; et là, par plusieurs fois et divers signes, leur montra comment on faisoit mines sous terre, pour les prendre. Et après, chevauchoit un bâton, et mettoit en sa main une gaule longue, faisant manière de courir la lance; puis faisoit un étendard, et montroit comme leur secours venoit de France. A l'autre fois, leur montroit un chat, qui étoit le cri du seigneur Jean-Louis, pour bailler à connoître qu'il venoit; et à toute heure leur faisoit divers signes, lesquels ne purent clairement entendre les François, si n'est qu'ils se doutèrent des mines qu'on faisoit sous terre, pour les signes que cette femme leur faisoit. Dont s'assemblèrent messire Galéas de Salazar, capitaine du château, Louis de Saint-Aubin, capitaine de la citadelle, et Allabre de Saule, capitaine de Saint-Francisque; et parlèrent ensemble de cet affaire, disant que celle femme ne leur faisoit lesdits signes pour néant. Parquoi se doutèrent et tinrent sur leurs gardes; mêmement la nuit se mirent contre terre, l'oreille aux écoutes, ayant tabourins et des pois dessus, bassins à barbier et aiguilles dedans, qu'ils posoient aux lieux où pensoient être faites les mines, mais ils n'y connoissoient rien: car les Génevois, afin qu'on n'entendît le bruit de leursdites mines, illec au plus près, et de nuit, charpentoient leurs échelles, manteaux et chevrettes, et faisoient le plus de bruit qu'ils pouvoient, mêmement ès lieux où ils faisoient leursdites mines.

Or advint que le mercredi de la semaine sainte, Allabre de Saule, capitaine de Saint-Francisque, sur le point de dix heures de nuit, étant aux écoutes avec ses gens, dedans le jardin d'en-bas, ouït miner sous terre, et le bruit de leurs coups entendit: dont tout en l'heure, sans bruit envoya querir aucuns de ses gens, qui guettoient d'autre côté, auxquels se fioit; si leur dit ce qu'il avoit ouï, et les fit écouter, et ouïr, savoir si c'étoit mine: lesquels dirent que si étoit; dont avisèrent, pource que à leur semblant la mine tiroit vers une tour de leur fort et jà en étoit à quatorze pas près ou environ, que là feroient une tran-

chée et contre-mine, et à la traverse, pour couper chemin à leurs ennemis : ce qu'ils firent, en manière que le lendemain à midi, jour du jeudi absolu, trouvèrent ladite mine, et les Génevois dedans; laquelle fut assaillie par les François qui là étoient, et défendue des Génevois, où furent blessés deux d'iceux François; mais à grands patacs furent iceux Génevois outrés, tellement qu'ils abandonnèrent lesdites mines, que les François gagnèrent, et fortifièrent de leur part, en manière que par là n'eurent plus doute de leurs ennemis.

Le vendredi saint et la vigile de Pâques, d'un côté et d'autre tirèrent quelques coups de menue artillerie, sans faire grand effort. Mais le lendemain, après que chacun eut fait ses Pâques, sur le point d'onze heures du matin, recommencèrent les Génevois à tirer de leurs grosses pièces d'artillerie, c'est à savoir de gros canons, serpentins, et grandes coulevrines, tirant tous boulets de fer : lesquels tiroient de plusieurs lieux, et mêmement d'un lieu nommé Pavie devers Besaigne, près d'un collége de nonnains, où là avoient un fort rempart, et dès le commencement du siége mis là un gros canon, nommé le Lizard; aussi tiroient d'un autre lieu du côté devers Saint-Roch, et de plusieurs autres lieux, où avoient fait forts et remparts, dont tirèrent contre le château et Saint-Francisque. Ainsi que celle partie duroit, le capitaine Allabre et partie de ses gens se mirent à leur défense; et là commencèrent à tirer coups contre le rempart de leurs ennemis. Mais la grosse artillerie d'iceux Génevois tiroit si menu, qu'ils ne s'osoient découvrir; et tellement fut, que l'un des canonniers génevois étant audit rempart nommé Pavie, adressa vers une tour du jardin où étoient ledit Allabre et aucuns de ses gens, en sorte que le boulet entra tout au travers de la tour, et rua si roidement, que, des éclats de la muraille, ledit Allabre fut fort blessé au visage, et dessous la tétine au côté senestre, si qu'on pensoit qu'il fut mort. Trois autres des siens furent aussi blessés, et couverts d'un pan de ladite tour, qui tomba sur eux, en manière qu'ils cuidèrent là étouffer; car homme n'osoit là approcher, pour les secourir, pour l'horrible batterie qui là se faisoit. Mais, puis peu après la force de ladite batterie cessée, ledit Allabre et ses gens blessés avec lui, par aucuns des autres des siens, furent tirés, et emportés, et mis en la litière.

XVIII.

Comment les Génevois assaillirent à toute force le château de Gênes, et de la merveilleuse défense que là firent les François.

Merveilleuse fut celle batterie tout celui jour de Pâques, le lundi, le mardi et le mercredi. Sans cesser ruèrent coups les Génevois, sans que ceux de la place eussent repos de leur part; car si ceux de la ville envoyoient souvent de leur relief au château, de même mets étoient servis, et tant, que au travers de la ville, et sur le siége, y parut jusques à l'estimation de plus de cent morts et de deux cents blessés. Plusieurs de ceux du château furent aussi blessés et morts. Quoi plus? Si n'est que les Génevois, voyant approcher l'armée de France pour secourir le château et assiéger Gênes, dirent : « Il nous est métier à cette fois de prendre nos ennemis d'assaut, ou lever notre siége, pour aller au-devant de l'armée de France et lui donner la bataille. Mais pour le meilleur, devons nous efforcer à prendre cette place; car si une fois elle est entre nos mains, prince du monde jamais ne nous assaudra; et aussi en faillant à ce, nous sommes frustrés de notre intention, et déchus de notre entreprise. Pour ce, mettons les mains à

l'œuvre, et que chacun de nous y fasse tel devoir, que soit jusques à l'augmentation de notre honneur et au profit de notre seigneurie. « Telles paroles dirent aucuns des seigneurs génevois, pour donner cœur au peuple et bon vouloir à leurs soldats. Dont advint que le mercredi de Pâques, entre une et deux heures après midi, lesdits Génevois commencèrent à sonner leur assaut, de trompettes et gros tabourins, à grand bruit de cris et tumulte de peuple; et avec grand nombre d'échelles, pavois, manteaux, chevrettes et autres choses nécessaires pour donner assauts, approchèrent Saint-Francisque, du côté du jardin et en plusieurs autres lieux bréchés. Et là, de première venue, dressèrent en divers lieux plus de quatre cents échelles, et commencèrent vigoureusement à monter. Messire Galéas, capitaine du château, Louis de Saint-Aubin, et leurs gens, avec ceux de Saint-Francisque, furent tous arrangés aux brèches et lieux qu'il falloit défendre, garnis d'artillerie, de trait, de grosses pierres, de lances à feu, d'huiles bouillantes, de pots pleins de soufre, et de chaux vive, pour ruer sur les premiers qui se hâteroient de monter. Que fût-ce? les Génevois, en nombre de plus de trente mille, environnèrent tout le collége Saint-Francisque, et se mirent à grosses escoadres, pour assaillir à relais, disant que lors-

que les uns seroient morts, lassés ou affolés, les autres prendroient leur place. Et ainsi amoncelés comme pourceaux, à la foule se mirent à monter leurs échelles. Qui eût lors vu grands coups de main donner sur ces échelleurs, emporter têtes et bras, et renverser Génevois du haut des échelles en bas, et l'un sur l'autre acravanter à gros monceaux, eût eu horreur de l'affaire. Mais quand les uns étoient abattus, les autres remontoient très-hardiment. Aucuns des nôtres, étant au dedans des tours et sur les défenses, tiroient traits et artillerie à la montée, tellement que grande occision en faisoient. Mais pourtant homme ne désemparoit. Toujours duroit le combat main à main sur les échelles, qui étoient cramponnées pour attacher à la muraille, et toutes pleines de Génevois, qui à toute puissance s'efforçoient d'entrer; mais les François du dedans leur défendoient de telle force, que dès ce qu'ils mettoient le pied hors l'échelle pour vouloir entrer, ils étoient sans faillir renversés du haut en bas. Tant fut sanglant ledit assaut, que toutes les échelles, et la muraille où le combat se faisoit, étoient enrougies de sang. Durant ce dur assaut, comme les Génevois s'efforçoient de tous côtés vouloir entrer, les François avisèrent un lieu nommé la Carace, contre l'église Saint-Francisque, qui est une voûte où l'on met les

morts, où avoit un bout de muraille rompu, à passer trois hommes de front; et pensant que par là s'efforceroient aucuns Génevois d'entrer, pour leur donner une amorce, firent là une traînée de poudre à canon; puis aucun des François, avec son feu tout prêt, se mit à touchant de sa traînée; et là en attendant, vit venir ces gens, et entrer par ladite brèche, jusque au nombre de trente : lesquels entrés, le boute-feu fut prêt, et enflammée la traînée, en manière que des trente en brûla vingt-deux. Les autres, qui étoient les plus près de la brèche, se jetèrent à bas, tous affolés, et les autres ardèrent sur le lieu. Sans cesser duroit ce mortel assaut, et tant, que les François étoient moult foulés et combattus : car jà en y avoit bien vingt morts, et quarante de blessés; et pour ce, ne perdoient coup à donner, car à les voir besogner, tant plus combattoient, tant plus efforçoient leurs coups. Somme, ces pauvres soudards firent merveille d'armes; aussi étoient là messire Galéas de Salazar, qui frappoit au désespéré. Depuis deux heures après midi jusques à la nuit dura celui assaut, que les Génevois ne voulurent, pour mourir tous, abandonner, jusque à grand's lances de feu et cercles pleins de soufre ardent, huile bouillante et chaux vive, ils fussent par les François chassés de leurs échelles, lesquelles à la parfin abandonnèrent : dont lesdits Fran-

çois en gagnèrent bien trois cents, lesquelles depuis je vis audit château de Gênes. Ainsi se retirèrent les Génevois, mais non pas tous; car par avoir ouï dire à plusieurs de ceux qui audit assaut furent, plus de quatre cents hommes morts demeurèrent au pied de la muraille, et y furent plus de six cents blessés.

Mais pourtant ne levèrent leur siége; ains, le lendemain, qui fut un jeudi après Pâques, recommencèrent la batterie de plus belle, laquelle continuèrent huit jours sans cesser. Durant lequel temps, un François, capitaine de mer, nommé Pregent de Bidoulx, avec quatre galères qu'il avoit, et quatre de celles d'Espagne, qui là étoient venues pour servir le roi, suivit et chassa une fuste génevoise jusque dedans le Tercenal de Gênes, qui est un lieu au bout du môle et contre la ville, où les barques et fustes qui apportent vivres à Gênes viennent aborder pour faire leur décharge. Dont voyant, les Génevois, ainsi approcher les galères de France, prirent leur grosse artillerie, et la portèrent sur le môle, pour celui défendre, et sur les passages où pensoient venir les François. Ainsi cessa la batterie du château. Et eux voyant que là ne feroient rien de leur profit, firent un fort bastillon sur le sommet de la montagne de Gênes, au droit de la venue des François, et là mirent grosse garnison de gens d'armes et

bonne artillerie. Aussi mirent gens au Castellat pour secourir ledit bastillon, et faire saillies et alarmes sur les François, s'ils approchoient Gênes. Pareillement firent forts et barrières tout le long de la montagne, au pied et sur la croupe d'icelle, et empêchèrent tous les passages, et à tous côtés mirent artillerie pour tirer à la venue des François, et mirent quatorze ou quinze mille hommes en armes sur lesdites montagnes; et partie d'iceux envoyèrent jusques à la venue du Bourg de Busale, pour là commencer à empêcher le passage des François.

Le roi à toute diligence avançoit lors son voyage; lequel arriva en Piémont un mardi d'après Quasimodo, et, sans aucun séjour, s'en alla droit en Ast. Au-devant de lui, vint Charles, duc de Savoie, comme dit est, accompagné des seigneurs de son pays, avec grand nombre de gentilshommes et prélats d'Église; et, là, lui offrit de sa part service de sa personne, secours de ses gens et les clefs de ses villes, en le voulant accompagner à son voyage de Gênes, s'il lui plaisoit. Desquelles choses le remercia le roi, bien fort; et puis s'en alla en sa ville et comté d'Ast, où illec fut reçu des seigneurs du pays et peuple de la ville à grande joie; et prit son logis chez un nommé messire Alexandre Malbelle, un de ses maîtres-d'hôtel, lequel était moult bien logé à certes. Là se trou-

vèrent des princes et seigneurs des Itales, Alphonse d'Este, duc de Ferrare, Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue, lequel avoit rencontré le roi à Veillaine en Piémont, Jean Guillerme, marquis de Montferrat, le seigneur Jean-Jourdan des Ursins, lequel pareillement étoit allé au-devant du roi jusques à Grenoble, messire Alexandre Bentivolle, fils de messire Jean Bentivolle, gouverneur feu de Bologne-la-Grasse, étant lors prisonnier entre les mains du roi, le comte Ludovic Borromée, et grand nombre d'autres Italiens et Lombards, étant là venus, montés et armés avec grosse suite de gens d'armes pour servir le roi à son voyage et guerre de Gênes.

Là séjourna le roi par l'espace de quatre jours, pour un peu se rafraîchir; et ce pendant, fit mettre son armée à chemin, laquelle messire Charles d'Amboise, son lieutenant, conduisoit, et ordonna icelle marcher droit à Bourg de Busale : ce qui fut fait. Et voulut aussi que messire Jean-Jacques demeurât en la duché de Milan, pour faire la provision des vivres et se donner garde du pays : aussi y avoit jà pourvu messire Charles d'Amboise, en manière qu'il avoit donné charge à quelques marchands du pays, d'en faire le plus grand pourchas que possible seroit; et avec iceux avoit marchandé, et baillé cinq mille

écus d'avance, lesquels s'en acquittèrent très-à point.

Les Vénitiens étoient lors à grosse armée en la comté de Crémone, terre de Milan; lesquels ne faisoient manière de saillir de leurs garnisons, mais disoient qu'ils étoient là pour garder leurs pays et secourir le roi, si besoin avoit de leur aide. Toutefois on ne s'y fioit pas trop, car ils ont souvent garde derrière, et tiennent le parti des plus forts.

En Ast se reposoit le roi lors, et lui un jour, se sentant délibéré, dit qu'il se vouloit essayer en son harnois, et chevaucher un des coursiers de son écurie, pour s'en aider à la bataille, laquelle chacun espéroit. Et comme ce jour je fusse entré en sa chambre, pour lui vouloir bailler quelque peu d'écrit joyeux que j'avois en la main, je le trouvai en pourpoint, avec peu de gens et messire Galéas de Saint-Severin, son grand-écuyer, aussi en pourpoint, lequel lui chaussoit ses solerets et harnois de jambes, avec les cuissots. Ce fait, demanda la cuirasse, et, premier que la vouloir prendre, dit audit messire Galéas : « Je la veux voir premièrement sur vous, car mon harnois vous est presque tout fait. » Après que ledit écuyer fut armé de ladite cuirasse, le roi la regarda de tous côtés, et la trouva bien faite, disant : « Je cuide qu'elle me sera bonne, et bien aisée. » Et fit désarmer celui écuyer, puis

se fit armer de sadite cuirasse et de toutes les autres pièces; et essaya dessus son harnois une saye d'orfèvrerie moult riche, et toute autour semé d'écriteaux, où étoit écrit en lettres romaines : *Nescis quid vesper vehat;* c'est-à-dire : *Tu ne sais quelle chose la fin porte*, ou *Tu ne sais la fin à quoi je tends.* Tandis qu'il se faisoit armer, je dépliai mon papier, en m'approchant de lui, et lui dis : « Sire, j'ai fait une petite ballade touchant les Génevois; s'il est votre plaisir de l'ouïr, je l'ai ici? » Lors me commanda que je la lusse, ce que je fis comme s'ensuit :

Les Génevois, de leur propre nature,
N'ont foi ni loi, si ce n'est d'aventure
Par feintise, qu'on ne doit soutenir.
Jà tant de fois ont mis à la rupture
Leurs promesses, qu'il n'y a créature
Raisonnable qui s'y veuille tenir;
Voire et cuident par force entretenir
Leur bon crédit, et mener leur affaire,
Sans le devoir et tribut vouloir faire
A vous, sire, ne à droit vous supplier;
Mais s'ils sont forts, pour leur effort défaire,
Leur force faut par force humilier.

L'historiale et prouvée écriture,
Nous montre assez, et fait claire lecture
De leurs faux tours, dont nous dut souvenir :
Sur nos gens lors firent déconfiture
En leurs détroits, sous ombre et couverture
De leur vouloir aider et subvenir;
Le roi Louis les sut bien prévenir,
Quand en enfer ordonna leur repaire;

Au roi Charles tinrent parti contraire;
Puis les voyez contre vous rallier.
Que reste plus? pour venir au parfaire,
Leur force faut par force humilier.

Faites sur eux et dessus leur clôture
Un tel échec et si ample ouverture,
Qu'on y puisse sûr aller et venir,
Sans leur laisser ni vivres, ni pâture,
Place, ni fort, or, argent, ni voiture,
Tant qu'il en soit mémoire à l'avenir,
Et que tous ceux qui les verront punir,
Aient tout temps crainte de vous méfaire :
Mais au surplus qui voudroit satisfaire
A son défaut, il faut tout oublier;
Aux rebelles qui ne se voudront taire,
Leur force faut par force humilier.

Prince, à la fin qu'on n'y soit à refaire,
Prenez tous ceux qui ont voulu forfaire,
Et les faites bien baguer et lier,
Pour les traiter comme il vous pourra plaire,
Et en faire des autres l'exemplaire;
Leur force faut par force humilier.

Une autre fois adviendroit de léger,
Que par défaut de les bien corriger
De leurs délits, dont ils en ont fait tant,
Que leur vouloir seroit prêt et content
De faire un tour pour vous endommager.
Si à ce coup ne les faites ranger
A la raison, il est bien à songer
Qu'ils en feront encore bien autant
Une autre fois.

Puisque autrement on ne s'en peut venger,
Châtiez-les ores pour abréger :
Un coup pour tous, en vous y ébattant.

Et cela fait, soyez assûr de tant,
Qu'eux et autres douteront le danger
Une autre fois.

Après la lecture de cette ballade, le roi transmit querir un coursier bai, nommé Baigracieux, lequel fit amener dedans un préau fermé, derrière son logis; et lui, armé de toutes pièces, monta légèrement dessus, sans aide; et là, commença à faire faire carrière, courses et grands sauts à sondit cheval, qui étoit si très-à main à la bouche, et à l'éperon, qu'il en faisoit tout à son plaisir : à la fois lui donnoit une vite course, et à l'arrêt le tour, et les quatre pieds à mont; et à la fois le grand saut et la ruade, avec le trot court sous bride, et tous les tours que cheval pouvoit faire. Aussi étoit le roi qui le manioit, si très-adroit et tant bien à cheval, que, pour saut ou ruade que fît son cheval, on n'eût ouï sur lui pièce de harnois branler. Somme, tant tourmenta sondit cheval, qu'il le mit tout en eau, puis mit pied à terre, et s'en alla boire et désarmer.

Là, n'eut officier de la maison du roi, dès les plus grands jusques aux souillons de cuisine, qui n'eussent leurs harnois. Aucuns des vieils maîtres d'hôtel du roi, et autres qui pour la goutte n'étoient aisés de leurs personnes, voyant que c'étoit à tout, essayèrent aussi leurs harnois, que, long-temps devant

ce, n'avoient mis sur le dos. Somme, il n'y eut celui qui ne mît la main aux armes, voire aucuns prélats et seigneurs d'Église, qui là étoient, disant que défendre par armes la personne du prince, seigneur de leur pays, étoit milité et bataillé pour la défense même du pays, ce qui leur est permis et loisible en temps de nécessité.

Après que le roi eut pris en Ast quatre jours de repos, et mis son armée à chemin, pour tirer à Gênes, partit de sadite ville d'Ast, en armes, avec plusieurs des seigneurs de son sang et autres grands seigneurs de France. Là avoit avec lui cent de ses gentilshommes, et toutes ses gardes. Et ainsi le vingt et unième jour du mois d'avril, en l'an mil cinq cent et sept, tira son chemin droit à Félissan, terre de marquisat, où dormit pour la nuitée ensuivant.

Messire Charles d'Amboise, qui conduisoit son armée, étoit jà au Bourg de Busale, et six mille Allemands, qui premiers étoient venus des Ligues, joints à ladite armée de France. L'autre bande d'iceux Allemands étoit aussi arrivée à une petite ville nommée Nove, près de Sarraval, à l'entrée des montagnes de Gênes. En laquelle bande étoient trois mille cinq cents Allemands, lesquels ne vouloient pour rien passer outre, disant que leur charge ne le portoit point, et qu'ils ne

marcheroient plus avant; et sur ce propos, séjournèrent audit lieu de Nove six jours. Messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, et plusieurs des autres capitaines françois, mirent toute la peine qu'ils purent pour les faire marcher; et pour ce, donnèrent à leurs capitaines or et argent, et force habillements de soie, en leur disant : « Messieurs, n'êtes-vous pas venus ici pour servir le roi, et à ses gages, que jà avez reçus, et par le vouloir et consentement des seigneurs de vos ligues et cantons? Ne voyez-vous jà l'armée de France, et l'autre bande de vos compagnons, prêts de partir pour aller à Gênes, et le roi même qui nous marche en queue, pour se joindre avec sadite armée? » Plusieurs autres raisons leur furent dites et mises sus; mais, pour ce, ne voulurent déloger. De quoi le roi fut merveilleusement contre eux courroucé, délibérant, si autre chose ne vouloient faire, de les faire tous tuer. Les seigneurs des Ligues et cantons furent par poste de cette chose avertis; parquoi à toute diligence leur mandèrent que, sur leur vie, ils marchassent en avant, et qu'ils servissent le roi envers tous et contre tous : ce qu'ils firent, et se mirent à la route, droit au Bourg de Busale, où trouvèrent l'armée de France.

Le vingt et deuxième jour dudit mois d'avril, le roi partit de Félissan, et adressa

vers Alexandrie, avec lui étant Charles, duc de Bourbon; Antoine de Lorraine, duc de Calabre; François d'Orléans, duc de Longueville et seigneur de Dunois; Alphonse d'Este, duc de Ferrare; Charles de Clèves, comte de Nevers; François, monseigneur de Luxembourg; Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue; Jean Guillerme, marquis de Montferrat, et tous les autres dessus nommés, réservé le duc d'Alençon, lequel étoit demeuré en Ast, malade de la rougeole; et ainsi accompagné s'en alla à Alexandrie. Au-devant de lui sortirent les seigneurs de la ville à grosse troupe pour le recevoir, et faire la harangue pour le peuple de ladite ville. Aussi lui sortirent au-devant trois cents petits enfants, tous vêtus de robes blanches, portant chacun en la main une bannerolle des armes de France; lesquels petits enfants couroient au-devant de lui, criant à haute voix : *France! France! France! France!* Et ainsi s'en entra par le bourg, tirant vers la cité, où toutes les rues étoient tendues et parées de verdure, et au-dessus toutes semées des armes de France et de Bretagne. Et dès l'issue d'une rue nommée la Ferrerie, entrant en la place de ladite ville, avoit une haie de verdure, couverte d'un drap rouge, pers et jaune, lequel alloit jusque devant la grande porte du dôme Saint-Pètre, où, contre le haut de la-

dite grande porte, étoient trois écus, à savoir : au milieu, celui de France aux armes pleines, et aux deux côtés France et Bretagne, mi-parties. Ainsi accompagné, et sous un poêle de damas blanc à franges d'or, porté par six des plus grands de ladite ville, s'en alla jusques à la porte du Dôme, où mit pied à terre; là trouva tout le clergé de la ville, avec les reliques, qui là le reçurent et conduisirent jusque devant le grand autel du Dôme, où là dévotement fit ses oraisons et offrandes. Puis ouït la messe dedans une dévote chapelle de Notre-Dame, étant sur main senestre dudit grand autel. Et la messe ouïe, s'en alla loger à l'hôtel d'un des seigneurs de ladite ville, nommé messire Francisque Trot, où séjourna celui jour seulement, et sut là que toute son armée étoit assemblée à Bourg.

XIX.

Comment les vilains de Poulceuvre voulurent empêcher le passage aux François à Bourg de Busale, et d'aucunes escarmouches là faites.

L'armée de France assemblée à Bourg de Busale, et tous les Allemands là venus, pource que encore ne savoient sous quel capitaine le roi les voudroit faire mener, en demandèrent un à messire Charles d'Amboise,

lieutenant du roi, lequel leur dit : « Avisez entre vous lequel, de tous ceux que connoissez, vous sera plus à main, et sous la charge duquel aimerez mieux être conduits, et sans point de faute autre n'en aurez. » Ce dit, les capitaines d'iceux Allemands, et aucuns autres de leurs bandoliers, s'assemblèrent, et tinrent leur conseil sur l'élection de leur capitaine-général; tant que, à la conclusion, ils demandèrent tous messire Jean de Bessey, gruyer de Bourgogne, lequel leur fut baillé, et depuis à tous affaires les conduisit et gouverna. Un autre gentilhomme, nommé le Lorrain, de ceux du roi, en avoit aussi sous sa charge cinq cents d'autres, appelés les Francs-Compagnons, parce qu'il les avoit amenés desdits pays des Ligues, comme aventuriers.

Les Génevois surent incontinent comment l'armée de France étoit à Bourg; et jà avant l'arrivée de ladite armée, avoient mis gens à grand nombre sur les montagnes, et avoient fait un fort vis-à-vis dudit Bourg, au pendant de la montagne, et là fait embûcher grand nombre de gens armés, lesquels furent des François avisés et découverts. De quoi fut averti le lieutenant du roi; et pour ce, appela un jeune gentilhomme nommé Jacques du Mas, seigneur de l'Isle, et lui bailla six hommes d'armes, nommés Martin, Villetepyon, Ym-

bault, Charles de Villaines, Sallenelles, et deux autres, avec dix archers, lesquels envoya à ladite montagne, pour voir la manière et le fort d'iceux vilains. Jacques de Bourbon, comte de Roussillon, et quelques autres gentilshommes et gens de pied avec eux, tirèrent aussi celle part; et n'eurent guère monté, que vilains de toutes parts ne leur fussent en barbe, et commencèrent bien à point à escarmoucher, et tant, que finalement les François repoussèrent les Génevois. Durant cette escarmouche, deux François, archers de la compagnie du seigneur de Montoison, s'écartèrent des autres François, en chassant aucuns d'iceux vilains; lesquels archers furent clos par quelques embûches, et, premier qu'on les pût secourir, sur-le-champ furent assommés et morts. L'escarmouche dura longuement, car les vilains étoient à grand nombre, et si avoient un fort où se retiroient, et de là tiroient traits à tous côtés. Là fut blessé un homme d'armes nommé Mondragon, de ceux du seigneur de La Palice, et eut un coup de trait au visage. A toutes mains furent chargés ces vilains, et tenus de si près, que plus de vingt y demeurèrent morts en la place; et tant fut, que à la parfin abandonnèrent leur fort et fuirent par les montagnes, en manière que plus ne voulurent empêcher celui passage.

Messire Mercure, capitaine des Albanois,

fut envoyé courir le long de la vallée de Poulceuvre, avec un nombre de ses Albanois; lequel s'en alla jusque près de Saint-Pierre-d'Arêne, qui est des faubourgs de Gênes, et là trouva un capitaine de piétons génevois, lequel fit bonne manière de guerre, et mit bien deux cents hommes qu'il avoit, en ordre, pour attendre lesdits Albanois. Là commencèrent l'escarmouche, telle que les Génevois furent à deux ou trois charges épartis et rompus : si prirent la fuite vers Gênes, et Albanois après, et tant que plus de vingt d'iceux méchants Génevois y demeurèrent, et mêmement leur capitaine, duquel emportèrent les Albanois la tête, piquée au bout d'une de leurs lances; et en eux retournant, trouvèrent, aux deux côtés et au bas des montagnes, terre couverte de gens armés, pour leur couper le chemin. Mais iceux Albanois tenoient toujours le milieu du gravier, loin desdites montagnes de demi-jet d'arc, et sitôt que aucuns d'iceux Génevois cuidoient prendre la plaine, les Albanois à course de cheval les repoussoient arrière aux montagnes, et en demeuroit toujours quelqu'un. Et ainsi se retirèrent iceux Albanois jusques au Bourg, où étoit l'armée du roi, et là avertirent messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, comment les montagnes de Poulceuvre étoient toutes couvertes de gens armés; et tout autour de Gênes, sur

les montagnes, et au pendant d'icelles du côté de la passée de l'armée de France, avoit plusieurs forts, barrières, et bastillons garnis de gens et d'artillerie; et que grand'roûte de vilains étoient embûchés par les montagnes, pour détrousser les vivandiers et ceux qui s'écarteroient de l'armée, ou autres mal accompagnés; à quoi étoit besoin d'y pourvoir, pour la sûreté des vivres et passants. Pour mettre provision à la garde des passages, le lieutenant du roi ordonna être mis gens d'armes, de six milles en six milles, qui garderoient lesdits passages, et de lieu à autre feroient accompagner les vivandiers. Et ce fait, fut mis le feu partout, et brûlés villages et maisons.

XX.

Comment l'armée du roi partit du Bourg de Busale, pour aller assiéger la ville de Gênes.

Le vendredi, vingt et troisième jour du mois d'avril, en l'an mil cinq cent et sept, messire Charles d'Amboise, lieutenant de l'armée du roi, fit au matin déloger ladite armée du Bourg de Busale, et mettre l'avant-garde assez loin devant, que lui-même conduisoit. Entre l'avant-garde et la bataille, fit mettre en avant le charroi de l'artillerie et le sommage; la bataille et l'arrière-garde après, étant loin l'une de l'autre de deux jets d'arc, ou environ; les Allemands et gens de pied avec l'artillerie. Et ainsi marchèrent gens d'armes le petit pas, jusques à un lieu nommé Pontadême, à six milles près de Gênes; et là furent ce jour, et tout le lendemain, pour tenir conseil et ordonner des approches de Gênes, et de la manière comment au plus sûr le siége se pourroit asseoir et mettre, et de tous leurs autres affaires. Lesquelles choses furent là mises en conseil, où furent appelés messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, messire Yves d'Alègre, messire Jean de Bessey, capitaine des Allemands, messire Philibert de Clermont, seigneur de Montoison, et plusieurs autres capitaines et gentilshommes pensionnaires du roi. Auxquels dit messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi: « Messeigneurs, vous savez assez le vouloir du roi, et la cause de notre affaire, qui est entièrement fondée sur la prise et réduction de la cité de Gênes, rebelle et désobéissante audit seigneur. Or, sommes-nous à tant venus, qu'il ne reste, sur ce, que de mettre les mains à l'œuvre, ce qui nous est métier de faire, en manière que ce soit à notre louange, à l'honneur du roi et au profit de la chose publique. A cette fin vous ai-je voulu ici appeler, afin que chacun de vous, selon ce que vous en pour-

rez savoir et entendre au plus près, de loyal conseil m'en veuillez découvrir votre avis, comme ceux qui à plusieurs hautes entreprises et louables faits avez été. Vous savez, à suffire, de la force et situation du lieu, et comme tout autour de plus en plus fort elle est fortifiée. Toutefois, il n'est si forte chose, si cœur vertueux par vouloir la désire, que de pouvoir ne l'obtienne; et sachez que seigneurie gouvernée et soutenue par démocratie, qui est puissance populaire, ne peut nullement durer et longuement être en pouvoir; car peuple effréné, comme est celui de Gênes, par envie de dominer ou orgueil de seigneurir, se divise facilement. Or, ont jà élu et fait un duc d'un teinturier et mécanique, que longuement n'approuveront les marchands et ceux du peuple gras. Parquoi nous faut vertueusement les assaillir et donner dedans, au plus tôt que faire se pourra, pour les prévenir, et ne leur donner temps d'avitailler leur ville et penser à leurs besognes. Et me semble, sauf meilleur avis, que, demain au matin, soit transmis aucun bon capitaine avec bonne puissance de gens d'armes, découvrir la montagne et aviser leurs forts; car surtout est requis, avant que assaillir la ville, gagner les montagnes et les forts qui sont au-dessus et autour : autrement, si notre armée passe outre, et les montagnes soient occupées par les

Génevois, nos vivandiers, sans grosse garde de gens d'armes mise en divers lieux (ce qui amoindriroit fort notre armée), ne pourront passer, et nuit et jour seroit notre armée de tous côtés ennuyée et assaillie, et sans repos. Parquoi me semble qu'il y faut envoyer quelque bon chef, et bien accompagné, pour aller voir que c'est; et en queue faire marcher toute l'armée, pour renforcer au besoin ceux qui monteront la montagne; et aussi pour donner sur leurs forts et barrières, feront là près, et, en lieu propice, charrier et atîtrer quelques pièces de bonne artillerie, pour donner au travers. Et en ce faisant, m'est avis, si nous y allons de bonne voile, que nous aurons part au logis. »

L'avis et opinion du lieutenant du roi fut, de tous les capitaines qui furent là et autres gentilshommes, loué et recommandé : auquel furent, par aucuns desdits capitaines, plusieurs autres moyens ajoutés et faites diverses ouvertures; mais, à la conclusion, fut dit que ladite montagne seroit assaillie et gagnée, qui pourroit, premier que passer outre. Et dit là messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice : « Il me semble, dit-il, que quelque nombre que soient ces vilains, et quelques forts qu'ils aient aux montagnes, si avec eux nous nous assemblons, que peu de résistance feront, vu que ce n'est que commune, qui n'a

accoutumé la guerre ni n'est usitée du métier, et aussi qu'ils ont leur ville au dos pour retraite, où toujours auront l'œil; qui les chargera roidement. Et en outre si quelque peureux (dont entre eux y peut avoir quelqu'un), par crainte des horions qui là se donneront à tour de bras, par aventure prend la fuite, Dieu sait quelle suite des autres il aura! Car la manière de commune tient tel désarroi en bataille, que le premier qui déloge attrait tous les autres, et à fuir les convie; y ayant tel désordre au surplus, que, après ébranler, jamais ne se rallient. Dont mon opinion est, qu'ils soient tôt assaillis et chargés roidement. » Laquelle opinion fut tenue de tous, et ordonné par ledit messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, que celui messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, auroit cette charge; et que avec lui auroit trois mille hommes de pied françois, et quelque nombre d'autres gens d'armes, qu'il voudroit choisir par les compagnies. Laquelle charge prit volontiers ledit seigneur de La Palice. Et sachant celle entreprise, plusieurs seigneurs et autres gentilshommes, qui là étoient, dirent que sans eux ne se feroit la menée, et que messire Jacques de Chabannes, que chacun suivoit volontiers, n'iroit à ladite montagne, qu'ils ne fussent avec lui, et tant, que chacun se convioit à ce banquet; dont se délibérèrent plus de cent des pensionnaires et autres gentilshommes du roi de se trouver à cet affaire.

XXI.

Comment le roi partit d'Alexandrie pour s'en aller joindre à son armée, qui marchoit droit à Gênes.

Le roi, qui d'Alexandrie savoit à toutes heures nouvelles de son armée, se voulant joindre à elle, partit de ladite ville d'Alexandrie, le vingt et troisième jour du mois d'avril, sur les sept heures du matin, après la messe ouïe, ayant dîné légèrement, et étant armé de toutes pièces, monté sur un coursier blanc bardé de blanc avec un saie de même couleur et broché d'or. Et ainsi, avec ses princes, seigneurs, et gentilshommes de sa maison, et archers de la garde, tous armés avec lui, chevaucha de son logis, par la grand'rue, et le long de la place où avoit là grand nombre de dames, et autres des seigneurs et du peuple de la ville; dont les dames disoient à la passée: « Ah! que grand dommage est de tant de grands princes, et seigneurs, et beaux gentilshommes de France, qui s'en vont prendre leur fin et mourir à Gênes! Jà n'en réchappera un tout seul! » disoient ces pauvres dames; et de vrai pensoient

que Gênes, coutumière d'obtenir victoire, dût tout mettre à sac : ce qu'eussent bien voulu aucuns d'Alexandrie, qui par aventure y avoient de leurs frères ou voisins, comme fut dit par après.

Or, s'en va le roi chevauchant tout armé d'Alexandrie à un lieu nommé le Bosq, mauvais françois; de Bosq, à Gavi, et au Bourg de Busale, qui étoit tout en feu. Audit lieu de Bourg arriva le roi, le samedi, que le lieutenant et les capitaines de son armée avoient tenu le conseil d'aller donner sur les vilains de la montagne de Gênes : ce qui fut fait.

XXII.

Comment messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, avec plusieurs gentilshommes françois et gens de pied, fut assaillir la montagne de Gênes; et de la prise d'un bastillon et autres forts, et d'une bataille faite sur ladite montagne.

Un dimanche, vingt et quatrième jour du mois d'avril, en l'an mil cinq cent et sept, messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, sur le point de cinq heures du matin, après la messe ouïe, partit de Pontadême, avec trois mille hommes de pied et aucuns

gentilshommes armés, et montés légèrement, et se mit en marche droit à Gênes. Lequel ne fut si tôt parti, que grand nombre de gentilshommes de la maison et des pensionnaires du roi ne s'armassent pour aller après, lesquels dirent à messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, qu'ils iroient volontiers après, en lui priant qu'il lui plût que, sans eux, ledit seigneur de La Palice ne montât ladite montagne ou commençât le hutin. A quoi différa le lieutenant du roi, disant : « Je n'ai pas transmis le seigneur de La Palice pour donner la bataille à nos ennemis, mais seulement pour aviser la montée plus aisée, et assaillir quelque maison au bas de ladite montagne, où est quelque nombre de vilains qui gardent ce passage; et aussi n'est heure ni lieu de leur donner encore la bataille, s'ils ne descendent en plaine : ce que ne feront, car ils ont sur nous l'avantage des montagnes. Parquoi n'est métier, pour cette première fois, faire grand effort, mais seulement voir leur manière et épier les lieux. » Sur ce, firent réponse lesdits gentilshommes : « Nous savons bien que les lieux des montagnes sont difficiles pour nous, et avantageux pour les ennemis; mais tant y a, que si le seigneur de La Palice, qu'avez là envoyé, les rencontre, quelque puissance ou lieu avantageux qu'ils aient, nous sommes tous assurés qu'il donnera au travers, quelque

chose qu'il en doive advenir. Dont est requis que, avec ses gens de pied, ait quelque nombre de gens bien armés pour soutenir un faix, s'il en est besoin. » Et, pour ce, le prièrent derechef qu'ils y allassent. « Or allez donc, dit-il, et gardez surtout, à cette première charge, de ne hasarder par trop votre affaire ; car le lieu où sont nos ennemis est moult avantageux pour eux. » A chef de ces paroles, grand nombre de gentilshommes, bien armés et montés sur bas chevaux, se mettent après à course de cheval, et tant que, avec le seigneur de La Palice et ses piétons, se trouvèrent au droit d'un petit bourg, nommé Rivereu, à un mille près de Gênes.

Et delà commença le seigneur de La Palice à regarder la montagne, et les forts qui dedans étoient, et tout le sommet et pendant de ladite montagne, pleins de gens armés, qui de tous côtés faisoient cris et tiroient artillerie sur nos gens. Or, avoient iceux Génevois fait sur la cime de leur montagne un fort bastillon, percé de terre à tous côtés, et mis dedans grand'puissance de soldats et force artillerie. Et est à savoir que, là dedans cette montagne, sont deux chemins, qui, du bas de la grève et du pied de ladite montagne, montent droit audit bastillon, et de là descendent à Gênes, vers le château, et à Besaigne; desquels chemins, l'un est près de l'issue du bourg

de Rivereu, comme de demi-jet d'arc, ou environ, regardant vers le chemin de Gênes, sur main senestre ; l'autre, outre ledit Rivereu, loin de deux jets d'arc, tirant aussi vers Gênes, du côté de la grève ; entre lesquels deux chemins étoit assis ledit bastillon, sur le sommet du mont. Or y avoit, sur le bord et au travers d'iceux chemins, barrières et maisons fortifiées, et force gens d'armes pour les garder. De l'autre côté, sur main dextre, étoit une autre montagne, de la hauteur et pareille de cette, qui pareillement étoit toute pleine de gens armés.

Ainsi que messire Jacques de Chabannes avec ses gens avisoit le lieu pour monter, messire Charles d'Amboise fit à coup marcher toute l'armée, et tira celle part. Et premier qu'elle fût là arrivée, jà commençoit le seigneur de La Palice à monter avec ses gentilshommes, les piétons un peu à quartier, tirant ledit seigneur de La Palice, par le chemin plus prochain de Rivereu, droit à une maison fortifiée sur le bord dudit chemin, haut en ladite montagne environ deux jets de pierre.

Au point que le seigneur de La Palice commençoit à monter, toute l'armée de France arriva sur le lieu. Là furent tous les gens d'armes à cheval, et les Allemands et piétons françois, vis-à-vis dudit bastillon, dont tirèrent les Génevois coups d'artillerie à pierre perdue au

travers de l'armée et du camp, sans faire que peu de mal; car la plupart de leurs coups passoient par-dessus, pource qu'ils venoient d'amont.

Messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, voyant monter le seigneur de La Palice avec ses gens, et adresser vers la maison fortifiée sur le bord du chemin, et les montagnes couvertes d'ennemis, commanda à messire Paul de Beusserailhe, maître de l'artillerie, que tout soudainement il fît monter sur la montagne quatre faucons, et qu'ils fussent mis en lieu propice, pour tirer contre la maison que le seigneur de La Palice alloit assaillir, et au travers des vilains qui étoient sur ladite montagne à grosses troupes. Et tout en l'heure, celui maître de l'artillerie, avec les commissaires d'icelle, qui étoient Étienne de Champellais, Guérin Maugué, Pérot d'Oignois et Louis Benoît, firent monter quatre faucons, dont le premier fut monté par les pionniers, les autres trois à force de chevaux et de câbles, et furent mis au pendant de ladite montagne, entre le bourg de Rivereu et le chemin où étoit ladite maison, et là taudissés et assis; et pour iceux tirer, un nommé Ferry Utel et quatre autres canonniers furent là mis et ordonnés. Deux autres gros canons furent mis au pied de la montagne, pour tirer contre le bastillon d'amont; et furent là ordonnés trois canonniers, nommés Jacques Daussel, Thibaut d'Archet et Pierre de Sallenove.

A cette même heure, messire Charles d'Amboise, lieutenant-général de l'armée du roi, fit chevalier un nommé maître Thomas Bouhier, général de Normandie, lequel fut là au camp, armé de toutes pièces, vêtu d'un saie de drap d'or et monté sur un bon coursier.

Le seigneur de La Palice, avec grand nombre de gentilshommes, s'efforçoit à toute puissance de gagner la montagne, laquelle étoit droite à merveilles et haute d'une lieue de chemin, ou de près. Et pource que j'étois lors sur le lieu, et vis iceux gentilshommes monter, et partie de leur exploit, aucuns d'iceux ai voulu nommer ici, premièrement messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, et chef de la bande; Jean Stuart, duc d'Albanie; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; Jacques de Rohan, seigneur de Léon; René d'Anjou, seigneur de Maizières; Jean de la Chambre, vicomte de Maurienne; René de Bretagne, comte de Pointièvre; le vicomte de Rhodez; Odet de Foix, seigneur de Barbazan; Andrieu de Foix; messire Rogier, baron de Béart; messire Mery de Rochechouart, seigneur de Mortemart; messire Germain de Bonneval, gouverneur du Limousin; Louis de Genlis, seigneur de Montmort; François de Crussol, seigneur de Beaudîner; messire Jean

Picart, bailli d'Estellan; Pierre de Bayard; le seigneur d'Arpajon, Marc du Fresne; Ymbault de Romanieu; le Basque, nommé Pierre Tardes; Adrien Tiercelin, seigneur de Brosses; Jean de Saint-Amadour; un nommé Cytain, et grand nombre d'autres, dont la plupart étoient à pied, et les autres sur petits courtauts, pour les mener jusques au lieu où seroit besoin de combattre; et ce pendant qu'ils marchoient, les vilains d'amont ruoient grosses pierres le long de la montagne, tiroient trait et artillerie, et faisoient du sanglant pis qu'ils pouvoient, et se montroient sur ladite montagne en nombre de plus de trente mille hommes : dont messire Charles d'Amboise, ayant la charge de toute l'armée, voyant si grosse puissance d'ennemis, doutant que le seigneur de La Palice et ses gens ne fussent assez pour soutenir le faix de tant d'ennemis, voulut là faire montrer trois mille Allemands. Lesquels refusèrent la haie, disant qu'ils ne se départiroient point, s'ils ne montoient tous ensemble, et plusieurs fois refusèrent à monter. Toutefois par belles remontrances qu'il leur fit, et voyant tant de drap d'or monter, eurent honte du refus, et commencèrent à sortir de leur rym; mais, premier que vouloir monter, demandèrent des gens de cheval à leur queue, pour arrêter les ennemis, quand ils viendroient à l'exécution : dont fut baillé le capitaine Fontrailles, avec cinquante hommes à cheval, lesquels se mirent à la queue d'iceux Allemands. Et ce fait, regardèrent amont, et voyant grosse bataille d'ennemis en ordre, en montant baisèrent la terre, et croisèrent les bras deux ou trois fois, et firent longues cérémonies, tant, que, pour les acheminer, ledit lieutenant du roi fit marcher devant eux, tout au droit du bastillon, Jacques d'Alègre, seigneur de Millau; messire Yves de Malherbe; Péralte, Espagnol; Pommeroul, et quelques autres capitaines de gens de pied, avec trois mille piétons; aussi montèrent messire Robert Stuart, avec quatre-vingts de ses archers, tous à pied; Mollart, Allemand, capitaine de gens de pied. Et à la queue de leurs gens, étoient messire Antoine-Marie de Saint-Severin, avec quarante arbalétriers. Aussi y étoit messire Philibert de Clermont, seigneur de Montoison, lequel menoit quinze hommes d'armes et trente archers à cheval, montés légèrement et armés à la bâtarde.

Messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, et les gens de sa bande, approchèrent la maison, où grand nombre de Génevois s'étoient fortifiés; et pour savoir qu'ils voudroient dire, leur transmit quarante arbalétriers à cheval, pour escarmoucher, lesquels chargèrent bien à point, à grands coups de

trait. Mais pource que le lieu étoit mal à main pour gens de cheval, pour l'empêchement de la montagne, qui étoit droite, ne leur surent guère nuire, et à la fin, à coups de trait et de main furent repoussés bientôt. Aussi étoient aucuns de nos gens de pied montés si haut, qu'ils avoient trouvé leurs ennemis en barbe, qui pareillement les avoient renvoyés bien lourdement, et se retiroient; dont le seigneur de La Palice, voyant aucuns d'iceux reculer, leur cria : « Tournez, ribauds, tournez! car s'il y en a un à qui je voie démarcher un seul pas, je le ferai tailler en pièces. » Et là fut un gentilhomme nommé Pierre de Bayard, lequel s'adressa à aucuns de ceux qui s'étoient reculés, et à tour de bras commença à charger, et tant qu'ils tournèrent en avant. Tantôt fut la maison où les Génevois s'étoient fortifiés, par le seigneur de La Palice et ses gens, à grands coups assaillie, et approchée jusques à combattre main à main. Là mirent pied à terre ceux qui avoient chevaux, et se joignirent tous ensemble. Ceux du dedans ne se défendirent longuement; car, ainsi qu'on les assailloit, un canonnier nommé Ferry Utel, prévôt de l'artillerie, étant à un rempart entre Rivereu et ladite maison, adressa là un coup d'un gros canon, tellement qu'il perça ladite maison tout au travers, et tua deux hommes génevois : ce fait, qui put fuir de

là ne fit autre demeure; ainsi abandonnèrent le fort, et à mont. A cette première rencontre, les vilains qui étoient en la montagne tirèrent artillerie à toutes mains, et tant de trait, qu'il tomboit menu comme gouttes de pluie.

Grand'chaleur faisoit lors, dont à grand'peine montoient les gentilshommes et autres, qui étoient armés de toutes pièces et à pied. Advint que, pour la force du chaud, le seigneur de La Palice mit bas et avala sa gorgerette, laquelle étoit double et toute échauffée pour la chaleur du soleil; et comme chacun s'efforçoit de monter, un trait vint d'amont donner droit au défaut de la gorgerette dudit seigneur de La Palice, et lui entra en dévalant bas dedans la gorge, bien quatre doigts : de quoi ne tint compte, mais marcha encore en avant, disant : « Ce n'est rien, ce n'est rien! » et arracha le trait, dont incontinent grand'force de sang commença à saillir de la gorge, et tant, qu'il ne put plus tirer avant, car jà avoit perdu moult de sang. Toutefois ne s'ébahit de rien, mais tout en riant, dit : « Je n'ai nul mal, si n'est que ma douleur est seulement pour ce que je ne puis, à mon vouloir et à ce besoin, servir le roi, et me trouver à la bataille contre ces vilains, lesquels, sans faillir, à l'aide de Dieu et des grands coups que vous, messeigneurs, donnerez aujourd'hui, seront défaits. Or, allez sous la main de Dieu, qui

vous soit aujourd'hui secourable. Monseigneur le duc d'Albanie, s'il vous plaît, dit-il, vous prendrez la charge de conduire le demeurant de cette entreprise; et vous, messeigneurs et amis, je vous supplie que aujourd'hui vous ayez votre honneur et les affaires du roi, sur toutes choses, pour recommandés. » Ce dit, se fit emmener par un gentilhomme nommé Antoine du Cartier, maître-d'hôtel de messire Charles d'Amboise, et se fit panser en une maison près de là.

Le duc d'Albanie, qui avoit la charge de cette menée, marcha hardiment avec tous les autres gentilshommes et piétons qui cheminoient à quartier d'eux; et tant marchèrent, que dedans une petite plaine près d'une montagnette, et à un jet de pierre du sommet de la montagne, trouvèrent bien cinq cents Génevois là ralliés ensemble. Le lieu étoit assez aisé et propice pour combattre, mais avantageux pour les Génevois, car il falloit monter haut pour gagner ladite place. Là se rangèrent les Génevois, et à coups de hacquebuttes, de traits et de pierres, chargèrent nos gens bien rudement, et en blessèrent plusieurs; desquels furent Odet de Foix, lequel eut un coup de trait en la cuisse, mais pour ce ne s'arrêta. Aussi y fut blessé un gentilhomme de Gascogne, nommé Étienne de Carnac; et ainsi que messire Germain de Bonneval descendoit de

dessus une petite haquenée, pour vouloir combattre à pied, fut failli d'un coup de trait, lequel sadite haquenée reçut. Longuement fut à ce lieu combattu, et par force la place gagnée, et les Génevois chassés et suivis jusques au sommet de ladite montagne; et est à savoir que piétons françois et allemands se mirent à la chasse par les montagnes, en divers lieux, après les Génevois, dont les Allemands en encloussirent, près du sommet de ladite montagne, bien deux cents, lesquels furent tous dégoillés et dépouillés en l'heure. Là aussi étoient à cheval François de Maugiron, lieutenant de Mollart, Allemand; Jacques du Mas, seigneur de l'Isle; Huguet d'Asnières; Pierre de la Boucherie; un nommé Tartarin, et huit hommes d'armes de ceux de Fontrailles, et messire Mercure avec ses Albanois, lesquels firent une sanglante exécution de Génevois, qui toujours se défendoient, en eux retirant à la cime de la montagne, et tant de traits tiroient, que bien quatre-vingts de ceux des gens de pied, que François que Allemands, y moururent, et y eut de blessés bien quatre cents ou plus: car aussi étoient-ils mal armés. Le seigneur de Millau, Malherbe, Péralte et Pommeroul, avec quelques autres capitaines de leurs bandes, marchèrent tout au droit de ladite montagne au bastillon. Les Allemands et les autres gens de pied, avec les

chevaucheurs qu'ils avoient en queue, marchèrent aussi roidement droit amont. Et voyant, iceux Génevois, que de toutes parts leur montagne étoit assaillie, et que les François approchoient leur bastillon, abandonnèrent leur fort et mirent le feu dedans leurs poudres. Là monta des premiers Jacques d'Alègre, et prit l'étendard de sa bande, puis tout le premier entra dedans ledit bastillon, tout plein de feu et de fumée de la poudre qui jà étoit brûlée, et mit son étendard dessus celui bastillon. Les Allemands et autres gens de pied françois tuèrent là tous les Génevois qu'ils y trouvèrent, et donnèrent la chasse aux fuyans jusque contre les portes de Gênes.

Ainsi que ce chapplis duroit, et que les François gagnoient la montagne, au bas, à l'entrée du chemin par lequel on monte droit au bastillon, avoit une forte barrière sur le gravier, où étoient là pour la garde d'icelle mille ou douze cents hommes de guerre génevois, pensant que la venue des François se feroit par là. Et ce pendant que ceux qui alloient en la bataille montoient à mont, ceux de ladite barrière ennuyoient moult les gens d'armes, tant de trait que d'artillerie et des saillies qu'ils faisoient sur le camp : dont le lieutenant du roi y fit mener trois grosses coulevrines et un canon serpentin, pour

battre ladite barrière et une maison qui étoit au-dessus; et aussi fit marcher une bande de Suisses, lesquels voyant ladite barrière, dont venoit le trait et artillerie sans cesser, ne la voulurent assaillir, mais dirent qu'ils iroient volontiers à la bataille où étoient allés leurs compagnons. Et lors un nommé messire Rigault d'Oreille, du pays d'Auvergne, maître-d'hôtel du roi, s'en alla vers ladite barrière, feignant escarmoucher, pour icelle aviser et la manière des Génevois qui la gardoient; et cela vu, en s'en retournant trouva un nommé Guyon Le Roy, seigneur de Chillou, auquel dit : « Venez voir une barrière que les Génevois tiennent, laquelle me semble assez facile à gagner, et m'est avis, si quelque bonne bande de gens de pied marchoit celle part, que bientôt seroit gagnée; et qui me voudra bailler renfort, je prendrai sur mon honneur de l'emporter. » Celui Guyon Le Roy dit : « Pour moi, ne tiendra qu'elle ne soit assaillie, et de ma part m'y trouverai volontiers avec vous. » Et sur ce point, ledit messire Rigault s'en va hâtivement devers messire Charles d'Amboise, lieutenant de l'armée, lequel avoit l'œil et la main à toute heure au besoin de l'affaire; auquel dit messire Rigault : « Monseigneur, il y a ici près sur le gravier, à l'entrée d'un chemin qui va droit au bastillon d'amont, une forte barrière et grand nombre de Génevois

qui la gardent, et de là ennuient fort l'armée du roi à coups de trait et d'artillerie, laquelle n'abandonneront iceux Génevois pour notre artillerie, car ils ont des taudis où se garantissent. Et aussi les Allemands que avez là envoyés pour l'assaillir ne veulent coup donner, combien qu'elle soit de prise et facile à emporter; car j'ai vu et avisé l'entrée, qui est gagnable pour gens de pied : pour ce, s'il vous plaît m'en bailler quelque bonne bande, il m'est avis, et me semble sans faillir, que je chasserai les vilains et gagnerai ladite barrière. » Messire Charles d'Amboise, oyant ce propos, lui bailla les cinquante hommes d'armes et cent archers de messire Yves d'Alègre, lesquels fit tous là marcher à pied. Droit à ladite barrière adressa messire Rigault d'Oreille, avec lui ledit Guyon Le Roy, et un autre nommé Philibert de Beaujeu, et les hommes d'armes et archers dudit seigneur d'Alègre. Là fut un nommé Antoine de Saint-Nectaire, capitaine des archers, lequel marcha droit avec ses archers; et à la queue d'iceux, étoit un nommé James de Sainte-Colombe, lieutenant de ladite compagnie, avec ses hommes d'armes, tous à pied, lesquels marchèrent droit à la barrière, dont grands coups de traits et hacquebuttes venoient. Et à l'approcher, messire Rigault d'Oreille dit aux gens d'armes qui le suivoient : « Marchez hardiment et sûrement; car j'ai vu

l'entrée des barrières, laquelle est aisée, et jà sont les vilains ébranlés. » Ce dit, se mit devant l'épée au poing, et là, à grands patacs, chargèrent François sur ceux de la barrière. Les archers commencèrent à décocher flèches au travers de la roûte des Génevois; les hommes d'armes pareillement se mêlèrent en la presse, et chargèrent tous ensemble, en manière que la barrière fut abandonnée desdits Génevois et gagnée par les François, lesquels leur donnèrent la chasse jusques à une maison étant sur le bord du chemin et fortifiée de gens et d'artillerie. James de Sainte-Colombe, avec ses gens d'armes, assaillit celle maison si très-vivement, que les Génevois l'abandonnèrent, et se mirent à monter la montagne par divers lieux.

Alors que ces exploits se faisoient, les gentilshommes et autres qui étoient montés des premiers combattoient en plusieurs lieux par ladite montagne, dont lesdits Génevois, qui s'enfuyoient de ladite barrière à mont, furent la plupart rencontrés des Allemands et gens de pied françois; et Dieu sait quelle composition ils eurent! Jusques au sommet de ladite montagne montèrent les François qui avoient gagné la barrière d'en bas, et là trouvèrent grande exécution de morts, dont il y en eut, selon l'estime de plusieurs, environ deux mille cinq cents Génevois, et des François et

Allemands bien cent, et de quatre à cinq cents blessés.

Tandis que les François donnoient la chasse et tuoient les Génevois par les montagnes, à l'autre côté de la montagne sur main dextre, au-dessus d'une abbaye de saint Benoît, avoit grand nombre de Génevois armés. Et ce voyant, le lieutenant du roi, qui avoit l'œil par tout, appela un nommé Cossains, capitaine de cinq cents laquais, lequel fit monter, avec ses piétons, droit où étoient les Génevois. Là, sur le gravier étoit toute l'armée de France en ordre, sans se mouvoir nullement, dont aucuns regardoient monter ledit Cossains et ses piétons; disant que sur la montagne avoit moult grand nombre de gens armés, et que c'étoit bien peu d'envoyer cinq cents hommes seulement, et que bon seroit de marcher après quelque nombre de gens à cheval sur la queue, pour les secourir, si besoin en étoit. Et sur ce, un nommé Guillaume Gouffier, de la maison de Boisy, lieutenant des cent hommes d'armes du marquis de Mantoue, et aucuns autres gens d'armes de diverses compagnies, étant jusques au nombre de vingt hommes d'armes et archers, sortirent de leur ordre, et laissèrent leur enseigne, tirant après ledit Cossains et ses piétons, qui s'étoit jà assemblé avec les Génevois, et donné dessus si rudement, que la place lui

étoit demeurée. Les Génevois, qui étoient des vilains de Poulceuvre, se mirent en fuite par le bas de ladite montagne, lesquels furent arrêtés par les gens de cheval, et rechassés amont. Les laquais de Cossains pareillement les rembarrèrent, en manière que grande partie d'iceux furent enclos. Et eux cuidant gagner un chemin au-dessus d'une abbaye qui est au bas de ladite montagne, pour tirer à Saint-Pierre-d'Arêne et à Gênes, furent là arrêtés, chapplés et assommés bien cinq cents, comme fut dit par aucuns de ceux qui avoient été à l'exploit.

Ainsi fut gagnée la montagne nommée la *montagne des Deux-Frères*, pour une déconfiture que firent là autrefois deux frères génevois sur leurs ennemis; et aussi fut gagné leur bastillon par Jacques d'Alègre, seigneur de Millau. Chacun de ceux qui furent à ce fait honorable s'y acquittèrent tellement, que pour eux y acquirent louange immortelle et renom florissant. Et entre autres fut donné le bruit à messire Jacques de Chabannes, conduiseur de la première charge, et aux gentilshommes de sa bande, lesquels eurent le premier heurt, soutinrent le plus grand faix, et en portèrent plus de peine; car eux armés de toutes pièces, et à pied la plupart, montèrent ladite montagne haute à merveilles, et tant droite, que, en plusieurs endroits d'icelle,

falloit grimper les buissons et monter à quatre pieds. Somme, ce fut une œuvre de merveilles à tous ceux qui en ouïrent parler, et épouvantable à tout le monde.

Jusques à celle heure, ne surent ceux du château le vrai de leur secours; car voyant paravant les vilains sur les montagnes, pensoient que de là vinssent assiéger et assaillir le château. Mais voyant la croix blanche et l'étendard des François sur le bastillon, et la chasse qu'on donnoit aux Génevois, lesquels on tuoit à la vue du château, connurent qu'ils avoient secours, et que l'armée de France étoit au pied des montagnes et dedans. Pour lesquelles choses, firent un cri de joie, comme s'ils fussent ressuscités de mort à vie; et aussi étoient-ils en grand hasard : car leur vin étoit failli, et leurs autres vivres diminués, et des soldats grande partie de morts et les autres affolés. Toutefois ceux qui furent sains montèrent sur les murailles, et là firent sonner trompettes et tabourins, en tirant artillerie au travers de la ville, comme si tout dût basir, et s'ébaudirent joyeusement. Messire Galéas, voyant du château sur le haut des murailles du Palais deux étendards de saint Georges, fit adresser une grosse serpentine celle part, et tirer si à droit, que d'un coup rua par terre un d'iceux étendards : de quoi les Génevois furent moult ébahis, et tant, que

plus ne s'essayèrent de dresser leur étendard.

Le roi, qui étoit lors au Bourg de Busale, sut par postes, que couroient aucuns de ses varlets de chambre, les nouvelles de la prise des montagnes et du bastillon, et comme ses gens avoient gagné la bataille : de quoi fut moult joyeux, et manda à messire Charles d'Amboise, son lieutenant-général, que le lendemain il seroit à son armée.

Après toutes ces choses, gens d'armes furent mis à garder le bastillon, que le seigneur de Millau, avec quelques autres capitaines de gens de pied et trois mille laquais françois, eut en garde. Aussi furent ordonnés trois mille Allemands à garder la montagne. Car encore tenoient les Génevois le Castellat, qu'ils avoient, au commencement du mutin, gagné sur nos gens. Lequel Castellat est assis au pendant de la montagne, du côté de Gênes, contre le bastillon, et le château à main senestre, en descendant du bastillon à la ville; bien garni de gens et d'artillerie, pour encore tenir longuement et amuser l'armée. Mais pource que jà étoit sur la vesprée et près de nuit, fut dit que ce jour ne seroit fait autre chose, si n'est que gens d'armes furent mis autour de celui Castellat, pour garder que celle nuit ne fût renforcé de gens ou de vivres, pour celui assaillir le lendemain et approcher Gênes.

Ce fait, gens d'armes furent logés et mis chacun à son quartier : l'avant-garde fut mise près de Saint-Pierre-d'Arêne, à la venue de Gênes; la bataille, vis-à-vis, et tout autour d'un gros bourg nommé Rivereu; l'artillerie et tous les gens de pied, entre la bataille et l'avant-garde, tout au droit du bastillon; l'arrière-garde, au-dessous du bourg de Rivereu, à un grand jet d'arc loin en arrière de la bataille. Là, sur les côtés, et au pendant des montagnes, avoit grand nombre de palais et beaux logis à merveilles, qui étoient des seigneurs et marchands de Gênes, où là dedans étoient logés les capitaines et seigneurs qui là étoient. Dedans le bourg de Rivereu étoit logé messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, et grand'compagnée de gentilshommes du roi, qui repassoient tous à son logis. Aussi tenoit-il maison ouverte à tous venants, où ce jour me trouvai à l'heure du souper, pour en avoir ma part comme les autres. Tout le logis, haut et bas, étoit plein de mordans. Là vis arriver plusieurs des gentilshommes qui avoient été à la bataille, dont aucuns n'étoient encore desarmés de leurs grèves et garde-bras, tous lassés, et barbouillé le visage de poudre et de sueur. Chacun parloit là de l'affaire de la guerre, où j'ouïs et appris beaucoup de choses que j'ai ci mises par écrit.

Sur le point du souper, devant le logis du

lieutenant du roi, arriva grand'flotte d'Allemands, dont les uns portoient les autres à leurs cols et sur des piques, tous blessés et sanglants : lesquels fit monter à mont, et iceux fit repaître et panser à ses dépens, et tenir audit logis jusqu'ils fussent guéris.

A toute heure lui survenoient nouvelles de la guerre et des affaires du roi; et entre autres, au commencement du souper, survint un des capitaines des Allemands, qui avoit monté la montagne, disant qu'iceux Allemands ne demeureroient en ladite montagne, si leurs compagnons d'en-bas n'y alloient, ou qu'on leur envoyât quelque autre renfort, pour leur aider à garder ladite montagne. Et tout en l'heure, le lieutenant du roi laissa le souper, et à toute diligence s'en va au camp, où prit gens d'armes et piétons, jusques au nombre de deux mille; et iceux fit monter, pour aller là où étoient les Allemands et garder la montagne avec eux; puis s'en alla tout au long du camp voir l'ordre de ses gens. Et comme celui qui avoit la charge de tout étoit toujours en pieds, en manière qu'il ne dormoit ni nuit, ni jour; mais étoit tout temps par chemin de lieu en lieu, pour lui-même voir asseoir le guet du soir, et de la minuit, et du matin. Et avec ce, avoit mis telle police et provision à l'affaire des vivres, que toute la vallée de Poulceuvre, qui contenoit plus de douze milles

de pays, étoit toujours pleine de vivandiers; et si bien étoit l'ost garni de vivres, que là aussi grand marché en étoit qu'en la meilleure ville de France. Toute celle nuit fut mis gros guet, et écoutes à force autour de Gênes et sur les montagnes.

Aussi ne dormoient pas les Génevois, de leur part, combien qu'ils eussent mal fait leurs besognes le jour de devant. Là étoient leur duc, nommé Paul de Nove, et un autre Pisain, nommé Jacobus Corsus, lesquels avoient la charge de l'armée de Gênes, et avoient conduit ce jour l'armée à la montagne, et perdu la bataille, comme j'ai dit. Lesquels voyant le commencement de leur male fortune, pour donner confort et espérance au peuple, dirent devant tous : « Messieurs, si nous avons aujourd'hui fait quelque peu de perte, demain recouvrerons le tout; car fortune, qui onc ne tourna le dos à Gênes qu'à cette fois, nous sera à une autre secourable. Si nos ennemis les François occupent partie de notre montagne, encore avons-nous le Castellat et la montagne de notre côté à délivre, par où pouvons monter sans leur danger jusques à mont, et là leur tenir bastille et pied ferme. Reprenons donc nouveau courage de vertueux vouloir, et nous efforçons de leur donner un échec. Autant de gens, et plus qu'ils ne sont, sommes ici; ne reste plus qu'avoir bon vouloir de bien faire, et au besoin l'exécuter : pour ce, est métier que, demain au plus matin, tout homme de Gênes qui pourra armes porter se trouve à la montagne, délibéré par armes défendre notre liberté, que nul homme de cœur vertueux doit laisser perdre, si n'est quant et la vie. Pour tant, nobles cœurs de Génevois, trouvez-vous à la montagne des Deux-Frères, pour là vivre et mourir à la défense de votre franchise et garder votre cité. Outre, est avisé que, pour nos ennemis amuser et surprendre, enverrons ambassades devers le lieutenant du roi de France, feignant de vouloir parlementer et rendre la ville; lesquelles ambassades exploreront et aviseront l'armée des François, les lieux où est assis leur camp, et la manière de leurs gens d'armes, pour nous en avertir, afin de donner dedans par le plus aisé; et ce pendant, nous monterons tous par le derrière de notre montagne, afin qu'ils ne voient notre puissanee; et nous, ainsi montés, ferons faire une saillie de trois ou quatre mille hommes vers le côté de la Lanterne, comme pour leur vouloir donner de ce côté la bataille, où soudainement accourra toute l'armée; et, elle ainsi passée, dévalerons de la montagne, et à tour de bras leur donnerons la charge sur la bataille ou arrière-garde, dont seront effrayés du bruit et se désordonneront en manière que, sans faillir, si nous avons cœur,

nous gagnerons la bataille et mettrons tout à sac. » Là furent présents Paul-Baptiste Justinian, Démétrius Justinian, Manuel de Canalle, Antonius de Ciuli, des premiers mutins de Gênes, et deux capitaines, nommés Ternatin et Gambecourte, lesquels, devant tout le peuple de Gênes, louèrent et recommandèrent l'opinion susdite, disant que de meilleur ni plus sûr moyen ne sauroient trouver pour défaire les François; à quoi s'accorda tout le peuple, tantque, toute la nuit, ne firent autre œuvre par la ville, qu'armer gens, voire de tant, comme depuis je sus par mon hôte de Gênes, que en nombre se trouvèrent quarante mille hommes armés ou plus, lesquels, dès l'aube du jour, se mirent à monter la plupart, et eux montés, se mirent entre les montagnes hors la vue de nos gens : toutefois furent bien avertis par ceux de notre guet que grand nombre de Génevois étoient montés.

Au plus matin envoyèrent devers le lieutenant du roi leurs ambassadeurs, lesquels passèrent par le quartier de l'avant-garde, regardant çà et là comme avoient charge de faire, disant à ceux qui les enquéroient où ils alloient : « Nous allons en ambassade devers le lieutenant du roi pour parlamenter et faire composition, pour rendre la ville au roi » ; et, ainsi toujours en regardant l'ordre de l'armée, passèrent outre jusques au logis du lieutenant

du roi, auquel dirent la charge qu'ils avoient de la ville. « Je ne puis rien, dit-il, conclure avec vous, ni ne pouvez avoir réponse jusques à la venue du roi, qui sera ici dedans deux heures, comme il m'a mandé; je m'en vais au-devant de lui pour l'avertir de tout. » Oyant lesdits Génevois que le roi étoit si près, furent tous ébahis, pensant qu'il ne viendroit point, quelque chose qu'on en dît, ce que pareillement ne croyoient ceux de Gênes. En bonne garde furent mis lesdits ambassadeurs.

Ce fait, messire Charles d'Amboise prit grand nombre de gens d'armes, et s'en alla au-devant du roi qui étoit parti bien matin de son logis et avoit chevauché, armé, et matin pour la fraîcheur.

XXIII.

Comment le roi se rendit à son armée devant Gênes, et d'une bataille gagnée par les François, et comment la ville de Gênes se rendit au roi.

Le roi, sur les neuf heures du matin, arriva au camp avec grosse roûte de gens d'armes; et fut le vingt-cinquième jour du mois d'avril, en l'an susdit mil cinq cent sept. Autour de lui, devant et derrière, étoient ses deux cents gentilshommes, tous en armes, et leurs che-

vaux bardés et accoutrés richement. Avec lui étoient le duc de Bourbon, le duc de Calabre, le duc de Longueville, le duc de Ferrare, le comte de Nevers, le marquis de Mantoue, le marquis de Montferrat, le seigneur Jean Jourdan et plusieurs autres grands seigneurs tous armés et vêtus de saies de drap d'or et d'orfévrerie, montés sur grands coursiers bardés moult richement. Le roi, armé de pied en cap, était au milieu des quatre cents archers de sa garde, les vingt et quatre du corps tout au joignant de lui : lesquels archers étoient armés de leurs brigandines et salades, et vêtus de leurs hocquetons, les arcs tendus, et faisoient entre autres belle montre en marchant moult fièrement. Au derrière de lui, avoit une escouade de gens d'armes semblant être assez pour devoir soutenir un faix de grosse bataille. Somme, sa roûte duroit une lieue de pays : ce que pouvoient clairement voir les ennemis qui étoient en la montagne, dont furent ébahis, ne se doutant de sa venue. Les Allemands de sa garde, tous empanachés, armés de hallecrets et la pique au poing, marchoient en pointe et devant les archers de la garde. De sa venue fut tout l'ost réjoui. Les Allemands commencèrent à battre leurs gros tabourins et marcher au-devant de lui, en lui faisant la révérence le genou en terre. Ce fait, après qu'il eut vu et avisé l'ordre de toute son

armée qui là étoit toute en bataille, s'en alla loger à un monastère de Saint-Benoît, au pied de la montagne, sur main dextre, où là avoit beau logis et dévote église, et grands jardins clos de bonnes murailles, dedans lequel furent logés les quatre cents archers de la garde et les cent Allemands. Le cardinal d'Amboise fut logé là dedans ledit monastère avec partie de son train. Maître René, cardinal de Prye, étoit pareillement logé là près. Tristan de Salazar, archevêque de Sens, suivit aussi le roi, et si avoit avec lui vingt hommes à cheval, tous la brigandine sur le dos, et lui son harnois complet dedans ses coffres, et un bon coursier pour le servir au besoin.

Tantôt que le roi fut arrivé, messire Charles d'Amboise, son lieutenant, lui mena les ambassadeurs de Gênes, qu'il ne voulut voir ni ouïr; mais les envoya au cardinal d'Amboise, pour les ouïr et savoir qu'ils voudroient dire, et, ce fait, aviser sur leur dépêche. Après dîner, les ambassades furent ouïes touchant leur charge, telle que le peuple et toute la ville de Gênes disoient que volontiers se rendroient au roi, et lui mettroient ladite ville entre ses mains, leurs libertés, biens et vies saufs; priant ledit cardinal d'Amboise très-humblement de vouloir intercéder pour la désolée cité de Gênes, et qu'il fût le bon plaisir du roi, leur seigneur souverain, comme disoient, de ne vouloir dé-

truire son même pays, et qu'ils amenderoient partie au vouloir du seigneur : auquel propos ne voulut entendre le roi, ni rendre autre réponse.

Advint, ce pendant et durant ce parlement, sur les trois heures après midi, qu'une alarme se fit sur le camp, tellement que le bruit fut incontinent par tout l'ost, dont chacun courut aux armes. Les deux cents gentilshommes, les quatre cents archers de la garde et les cent Allemands du roi furent armés, les gentilshommes à cheval et les archers à pied, tous joignant le logis du roi, avec plusieurs de ses princes et pensionnaires. Le roi, oyant le bruit de son logis, demanda que c'étoit. L'un de ses chambellans, nommé messire François de Rochechouart, sénéchal de Toulouse, lui dit : «Sire, c'est quelque alarme qui est survenue au camp.—Comment? dit le roi; ce n'est pas ce que les ambassadeurs disoient, qui sont venus ici pour parlamenter et traiter de la paix. Or allez, dit-il, voir que c'est.» Et sur ce, ledit messire François de Rochechouart sortit hors et vit aucunes des trompettes courant parmi l'ost et criant l'alarme à toute force. Si s'en retourna devers le roi, le plus tôt qu'il put, disant : « Sire, sans point de faute il y a bruit; et me doute que ce soit vers la Lanterne, et que par là les Génevois ont fait quelque saillie.» Et tout à coup le roi se fit armer, et monter ses archers de la garde tous à cheval; et transmit

messire Mercure, avec ses cent Albanois, devers la Lanterne hâtivement, pour aller savoir que c'étoit, et retourner incontinent. Lequel, à course de cheval, fut tantôt près les portes de Gênes, dont étoit sorti grand nombre de Génevois, et étoient entre leurs barrières et la tour de la Lanterne. Messire Charles d'Amboise avoit fait mettre l'avant-garde jà en ordre, à l'issue du bourg de Saint-Pierre-d'Arêne, pour les attendre : lesquels ne marchoient, mais étoient arrêtés, pour amuser l'armée, comme avoient entrepris. Du côté des montagnes devers Gênes, commencèrent Génevois à monter à la foule de tous côtés, et tant que lesdites montagnes étoient couvertes de Génevois armés. Les autres de ceux qui étoient les premiers montés, lorsqu'ils virent leurs gens approcher, sortirent d'entre les montagnes, et tous ensemble plantèrent amont leurs enseignes, lesquelles se pouvoient voir d'à bas; et y en avoit deux blanches et une rouge, et une mi-partie de rouge et de blanc, et plusieurs autres, qui ne se pouvoient d'en bas clairement aviser, sur le haut des trois montagnes, comme un jet d'arc près l'une de l'autre. Sur ladite montagne se mirent Génevois, en trois grosses roûtes; et tout le long du sommet de ladite montagne, venant de Pontadême près du bastillon que les François tenoient, et en un

autre lieu, à quartier du Castellat, à main senestre entre les montagnes, étoit la grande escouade de leurs gens, où pouvoient être en tout quarante mille hommes ou plus; et là se mirent tous en bataille. Le seigneur de Millau, et autres capitaines, qui gardoient le bastillon, et les capitaines des Allemands, qui tenoient la montagne de notre côté, mirent toutes leurs gens en deux batailles, où étoient de six à sept mille hommes françois et allemands, près les uns des autres de six-vingts pas ou environ. Le maître de l'artillerie avoit fait monter à force de gens et de câbles, dès le soir de devant, six grosses pièces d'artillerie, et trente coulevrines à croc sur chevalets, portées par les pionniers; desquelles pièces, aucunes furent mises et assises aux lieux où étoient les gens d'armes françois et allemands, étant sur la montagne; et là, icelles pièces embouchées droitement contre les Génevois, et pour celles tirer, montèrent là huit des canonniers du roi.

En ce point, avoient les uns et les autres ordonné leurs batailles, et mis ordre en leur affaire. Les Génevois donc avoient donné l'alarme sur le quartier de la Lanterne, pour faire tirer là l'armée du roi, et mis sur les montagnes leur grosse puissance, pour donner par le bas de ce côté sur les François, qui tantôt connurent leur stratagème : à quoi pourvut le

roi, qui jà étoit armé et monté sur un coursier, nommé Bai-gracieux, qui étoit moult adroit pour les armes; et hors de son logis, accompagné de plus de trente mille hommes armés, sans plus attendre, marcha tout droit où pensoit être le bruit; mais voyant la montagne de tous côtés pleine de Génevois, et en trois ou quatre lieux avoir grosses batailles, fit arrêter toute son armée et mettre en bataille bas tout au droit du bastillon. Devers la Lanterne étoit l'avant-garde en bataille, pour là attendre les Génevois, lesquels ne sortirent de leurs barrières, mais se retirèrent : de quoi, messire Mercure avertit le roi, qui lors arrangeoit ses batailles et lui-même mettoit ses gens en ordre, disant que lui-même monteroit à mont, pour se trouver à la mêlée; ce qui lui fut déconseillé par tous ses capitaines. Là fut tenu conseil qu'il étoit de faire, et s'il étoit bon de leur donner la bataille. Là furent messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi; messire Robinet de Fremezelles, et plusieurs autres capitaines de l'armée et sages chevaliers; dont aucuns furent d'avis que le lieu étoit moult avantageux pour leurs ennemis; disant : « Sire, vous voyez vos ennemis à grosse puissance à merveilles, lesquels ont pris lieux avantageux et choisi le plus à main de la place; et aussi que, pour les combattre, sont amont peu de nombre de vos gens, au regard d'eux;

et en outre, sire, vous voyez que l'heure est jà tarde; » aussi étoit-il sur le point de cinq heures du soir. Par quoi dirent aucuns capitaines : premier que renfort pût être monté à mont, la nuit seroit venue, et les vilains, qui savent et connoissent les secrets et détroits des montagnes, pourront la nuit avoir avantage sur vos gens et leur donner quelque amorce. —Rien, dit le roi, il est encore plus de deux bonnes heures de soleil. Avec ceci je vois mon armée joyeuse et délibérée de combattre, et mes gens d'amont prêts de commencer le combat, et les vilains serrés et en crainte : suis sûr que tout soudain tourneront le dos, qui vivement les chargera. Ce sais-je, car autrefois les ai-je vus en mêlée, dont grosse roûte d'iceux, à peu de François, furent défaits. » Ce dit, appela messire Mercure, capitaine des cent Albanois, auquel dit : «Montez là sus avec tous vos Albanois, et sur la bataille des Génevois, que voyez plus prochaine du bastillon que tiennent mes gens, faites une légère escarmouche. Et ce pendant, au derrière de la montagne, faites mettre quelque embûche de vos gens et autres à cheval pour vous secourir, s'il en est métier. Et après votre escarmouche, feignez de vous retirer, pour les attraire jusques à l'embûche, et là leur donner quelque venue. Et ce pendant, je ferai monter grosse puissance de gens de pied et à cheval,

pour se joindre à ceux d'amont et donner la bataille.

Ce dit, messire Mercure avec ses cent Albanois, tous bien montés, à tout leurs bannerolles, se mettent à mont le long du chemin, tirant droit au bastillon. Plusieurs François à cheval, et autres, se mirent après; et entre autres, le marquis Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue, monté et armé à l'albanoise avec grand nombre d'autres. Pareillement fit monter des Allemands, au nombre de trois mille, desquels trois de leurs capitaines fit là chevaliers; puis fit ceux monter, et autres de ses gens de pied, jusques au nombre de six mille : lesquels ne prirent le chemin des Albanois et autres gens de cheval, pour ce que c'étoit le plus long; mais dès le pied de la montagne, tout au droit du bastillon se mirent à grimper, et monter comme escuriaux. Le roi regardant ses gens aller ainsi allègrement, et toute son armée délibérée, étoit moult joyeux; et si alloit de lieu en lieu, regardant son armée, avec face joyeuse et manière assurée, l'épée en la main, pour faire tenir chacun en son ordre. Là sonnoient trompettes et gros tabourins de Suisses, à toutes mains. Autour de lui étoient Charles, duc de Bourbon; Antoine de Lorraine, duc de Calabre; François d'Orléans, duc de Longueville; Jean Stuart, duc d'Albanie; Al-

phonse d'Este, duc de Ferrare; Charles de Clèves, comte de Nevers; Jean Guillerme, marquis de Montferrat; le comte de Vendôme; Guy de Laval; le comte de Pointièvre; le prince de Tallemont; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; le seigneur Jean Jourdan; messire Germain de Bonneval; messire Mery de Rochechouart, et plusieurs autres seigneurs de France et de Bretagne, et tous ses autres gentilshommes et pensionnaires, avec tous ses hommes d'armes, la lance sur la cuisse. Aussi se trouva à cette bataille Tristan de Salazar, archevêque de Sens, armé de toutes pièces, et monté sur un bon coursier, une grosse javeline au poing; disant, puisque le roi y étoit en personne, que tous ceux des siens, qui avoient pouvoir de le défendre, se devoient là trouver en armes. Et si avoit ledit archevêque vingt hommes des siens, tous le harnois sur le dos.

Les Génevois tenant bataille amont sur la montagne, voyant de tous côtés monter François et Allemands, et marcher droit à eux, furent tous assurés d'avoir la bataille, s'ils attendoient: ce que furent tous délibérés de faire, et en branle de charger sur ceux des François et Allemands qui là étoient des premiers amont, premier que les autres qui montoient se fussent joints à eux. Et ainsi qu'ils vouloient ébranler, pour marcher droit

à eux, messire Mercure ayant jà fait son embûche, avec partie de ses gens, sortit par derrière une montagne, à la vue du roi et de l'armée d'en-bas, et lui-même commença l'escarmouche. Mais à coups de traits et de hacquebuttes le reçurent les Génevois, dont aucuns d'iceux sortirent en place, et à grands coups de piques chargèrent les Albanois, qui pareillement, à course de chevaux, qui étoient faits et duits aux escarmouches des montagnes, à pointe de lance les retournoient battant jusques à leur bataille. A cette escarmouche étoient le marquis de Mantoue, François de Maugiron, et d'autres Italiens et François tout plein. Longuement dura l'escarmouche, où six des Génevois furent tués, et deux Albanois blessés, et un mort. Les Allemands demeurés à bas avec le roi, voyant amont commencer l'escarmouche, se mirent tous à genoux, et baisèrent la terre, les bras encroisés; et tant que dura ladite bataille, toujours furent agenouillés. Tandis que celle escarmouche duroit, les François et Allemands montoient la montagne, et les Génevois approchoient leurs batailles. Et lorsque messire Mercure sut que tous les François et Allemands que le roi avoit commandés à monter furent assemblés, après avoir donné une charge sur les Génevois de la plus prochaine bataille, fit manière de se retirer avec

ses gens : et tout en l'heure, cette brigade de Génevois laissèrent leur montagne et se mirent après; ceux de leurs autres batailles, pareillement le plein pas; et les aucuns à course suivirent les Albanois, en faisant grandes huées et cris horribles, disant : *Acarne! acarne! amace! amace!* Là demilieue près n'eussiez ouï tonner, pour le bruit des Génevois, qui pensoient que les François s'enfuissent. Mais tout soudainement, lorsque iceux Génevois furent assez près, deux grosses pièces d'artillerie furent à travers d'eux déchargées; et ceux qui étoient en embûche sortirent avec toutes les deux batailles des François et des Allemands, les Albanois et autres gens de cheval, ensemble, et donnèrent sur cette première bataille de Génevois si rudement, que sans résistance de gens vertueux tournèrent le dos. Les autres qui étoient au derrière d'eux, et venoient à leur secours, voyant la première de leurs batailles fuir vers eux, et les François à leur dos, qui les tuoient à grands monceaux, furent effrayés, mêmement Paul de Nove, leur duc, et Jacobus Corsus, chefs de leur armée, lesquels ne surent plus tenir en ordre leurs gens, ni rallier ensemble; car chacun se mit à la fuite : dont les aucuns se laissoient choir et rouler du haut en bas. Grande occision en fut faite, car les gens de cheval les arrêtoient par

les montagnes, et les piétons mettoient tout à sac. La chasse leur fut donnée plus de deux milles par les montagnes : dont aucuns se défendoient, les autres se laissoient couper les gorges comme moutons. Et me fut là cônté, que, à cette défaite, un des Albanois de messire Mercure, à la rencontre de la première bataille, coucha sa lance pour asséner un Génevois, jeune, fort et léger; lequel Génevois attendit l'Albanois, à tout une rondelle en la main, et une épée en l'autre, et de sadite rondelle détourna le coup de celui Albanois; puis soudainement s'approcha de lui, et d'un saut le saisit au travers du corps, tellement qu'il le mit hors la selle de son cheval et le porta par terre : lesquels l'un sur l'autre se tournoyèrent et voiltrillèrent trois ou quatre tours. Le Génevois ne se pouvoit bien aider de son épée, qui étoit longue; l'Albanois ne pouvoit rencontrer son poignard, qu'il avoit derrière le dos, couvert du panneau de sa longue robe. Mais à la parfin ledit Albanois, qui étoit en grand danger de sa vie, fut secouru, en manière qu'il eut loisir de trouver son poignard, de quoi trancha la gorge audit Génevois. Toute la montagne fut jonchée de morts, et ensanglantée du sang de ces pauvres Génevois, qui furent menés tuant jusque dedans les portes de Gênes, et plus de deux milles par les montagnes, tant, que le

nombre des morts fut estimé à quatorze cents hommes, et de François, environ trente-six, mais grand nombre de blessés.

Voyant le roi, que, à l'aide de Dieu, il avoit gagné la bataille et défait ses ennemis, fit asseoir son camp et mettre ses gens d'armes autour de Gênes pour y aller le lendemain mettre le siége et détruire tout, si elle ne se rendoit à sa merci ; et, premier que faire autre œuvre, tout armé s'en alla en l'église de l'abbaye où il étoit logé, rendre grâces à notre Seigneur de sa victoire, puis se fit désarmer et se mit à repos.

Le duc de Gênes, Paul de Nove, voyant de tous points les Génevois abattus et défaits, et son règne prendre fin, ne sut plus que faire ni à quel moyen avoir recours, si n'est à la fuite; dont prit de ses bagues ce qu'il put, et avec grand nombre d'autres Génevois sachant là être le roi en personne, tous épouvantés s'enfuirent. Ledit Paul de Nove s'en alla avec sa suite embarquer au goufre de Rapale, de nuit, pour la doute des galères du roi qui étoient autour du môle de Gênes, et tira droit en l'île de Corse : aucuns des autres s'en allèrent en Barbarie ; les autres, à Rome ; les autres, dedans aucunes de leurs places étant autour de Gênes. Jacobus Corsus, Pisain ; Ternatin, Gambecourte et les autres capitaines étrangers, avec le demeurant de leurs soldats,

s'enfuirent par les montagnes droit à leur quartier.

Dedans la ville de Gênes, lors n'avoit que pleurs, cris et lamentations de pauvres femmes désolées qui avoient perdu aux batailles leurs maris, frères ou enfants ; pensant au surplus que le roi les détruiroit du tout et feroit mettre la ville à feu et à sang : dont ne savoient autre chose que faire, fors douloir leur perte passée et attendre l'avenir ; et, pour ne perdre tout, au fond de leurs caves, citernes et roches, mussèrent partie de leurs bagues et trésors, et portèrent leurs draps d'or et de soie, et partie de leur chevance, par les églises et colléges de la ville, et délibérèrent envoyer derechef ambassades devers le roi, et parlamenter pour rendre la ville à la meilleure composition que faire se pourroit.

Le mardi au matin, ambassades furent transmises devers le roi; qu'il fit ouïr par maître Georges, cardinal d'Amboise, lesquelles ambassades dirent : « Nous sommes ici venus et envoyés devers le roi, notre souverain seigneur, de par les citadins et tout le peuple de la désolée cité de Gênes, pour, au premier, nous recommander tous très-humblement à sa bénigne grâce ; et, au surplus, pour la composition de l'amende et satisfaction du méfait que sadite pauvre cité de Gênes, gouvernée sous la main du peuple délié et conseil de

mutins désordonnés, a par ci-devant commis et perpétré contre sa très-haute seigneurie et sacrée majesté ; le suppliant très-humblement qu'il lui plaise prendre sadite ville entre ses mains et en sa sauvegarde, et son pauvre peuple à merci avec la vie et biens saufs. A quoi ne voulut entendre le roi, mais dit qu'il auroit la ville et le peuple à sa volonté, ou qu'il mettroit tout au feu et à l'épée ; sur quoi lesdites ambassades firent autres ouvertures, disant que, pour les frais et mises de l'armée du roi et pour l'amende profitable et honorable, ils satisferoient la plupart au vouloir dudit seigneur et ordonnance de son conseil : ce que ne voulut le roi, disant toujours qu'il auroit le tout à sa volonté. De laquelle réponse lesdits ambassadeurs avertirent le peuple de ladite ville de Gênes : sur quoi tinrent le conseil où plusieurs propos furent allégués et finalement conclus, vu l'extrémité où ils étoient; connoissant aussi le roi, entre les autres dons de vertueuses grâces, être tant humain que onc ne fit mourir homme à qui il pût pardonner, et que leur offense ne touchoit qu'à lui seul; ayant, sur ce, confiance de sa grâce, dirent le mot en se rendant la corde au col, c'est à savoir, à sa volonté; lui mandant que, à toute heure que lui plairoit, il pourroit entrer en sadite ville de Gênes et faire du peuple à son plaisir.

Et voyant, le roi, que tout alloit à son vouloir, reçut lesdits Génevois à sa volonté; dequoi sur-le-champ en voulut avertir François de Clermont, cardinal de Narbonne, lequel étoit, devers le pape à Rome, orateur pour ledit seigneur, et lui écrivit lettres contenant ladite composition : lesquelles montra ledit cardinal de Narbonne à notre Saint-Père le Pape, qui pâlit tout le visage en lisant lesdites lettres et dit : « Je ne le crois pas! » Plusieurs Romains et autres avoient fait gageures et misailles à plusieurs, disant que le roi ne prendroit point Gênes, ou que de six mois n'y entreroit. Pareillement ledit cardinal de Narbonne transmit lesdites lettres du roi, à Naples, au seigneur de la Guiche, qui là étoit pour le roi devers le roi d'Aragon; qui aussi les montra audit roi d'Aragon, lequel aussi ne le cuidoit point croire; et dit Gonsales en branlant la tête : « Il n'est possible, à mon avis, que, en si peu de temps, une si forte ville, comme est Gênes, fût si tôt rendue? » et est à croire que plusieurs eussent bien voulu qu'elle n'eût été prise par les François.

Mais tant en fut que, le même jour de ladite composition, le roi transmit là à Gênes le seigneur du Bouchage, messire François de Rochechouart et messire Raoul de Lannoy, et avec eux Antoine de Pierrepont et Pierre de Montalembert, maréchaux des logis avec ses

fourriers, pour prendre les logis et départir les quartiers. Le lendemain tous lesdits logis furent marqués, et là dedans entrèrent six cents hommes d'armes qui furent logés vers le quartier de Besaigne; et ce pendant, le roi se reposoit à son logis.

FIN DU TOME TROISIÈME.

NOTES.

Page 6. Guillaume Briçonnet, dit le Jeune, seigneur du Plessis-Rideau, élu archevêque de Rheims après la mort de son frère Robert, chancelier de Charles VIII, prit dès-lors le titre de *cardinal de Rheims*, au lieu de celui de *cardinal de Saint-Malo*.

Ibidem. Antoine, fils de René duc de Lorraine et de Bar, portait le titre de duc de Calabre, son père ayant hérité des droits du *bon roi* René sur le royaume de Sicile. — Pierre de Rohan, maréchal de Gié. — Philippe de Clèves, évêque d'Autun, était frère d'Engilbert, comte de Nevers et parent de Louis XII, du côté maternel. — On ne comprend pas pourquoi Jean d'Auton appelle partout *Antoine*, Guillaume VIII, marquis de Montferrat. — Gaston de Foix, depuis duc de Nemours, tué à Ravenne. — Les généalogies ne nomment pas ce *Barbazan de Foix*; mais plus loin Jean d'Auton désigne Odet de Foix comme seigneur de Barbazan. — Charles de Clèves, fils aîné du comte de Nevers.

Page 7. Au lieu de Louis d'*Albuy* (c'est la leçon du manuscrit), il faut lire *Hallwin*. — Jean de Foix, vicomte de Lautrec, fut père du fameux Odet de Foix, seigneur de Lautrec, et de Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant. — Jean d'Amboise, frère du cardinal, fut auteur de la branche de Bussy-d'Amboise.

Page 8. Cette généalogie est fautive : la voici dans l'ordre chronologique : Robert de France; Louis Ier, de Bourbon; Pierre Ier; Louis II; Jean Ier; Charles Ier; Jean II; Pierre II.

Page 9. Le cardinal de *Seine*, pour *Sienne*, en latin *Sena*.

Page 10. Le cardinal de *Bonivent*, pour de Bénévent.

Page 11. François-Guillaume, archevêque (et non *évêque*) de Narbonne, fils de Pierre, baron de Castelnau et Clermont-Lodève, et de Catherine d'Amboise, sœur du cardinal.

Page 14. Jean-Baptiste des Ursins, cardinal, empoisonné par César Borgia, en prison, le 22 février 1503.

Ibidem. Vert-Menton doit être Valmentone.

Page 15. *Ponte-Corbo*, Ponte-Corvo.

Page 16. Il est parlé avec éloges du capitaine Normanville dans le *Voyage de Venise*, par Jean Marot : ce capitaine commandait quinze cents Normands.

Page 17. Au lieu de *Dupré*, le manuscrit porte *dict pre*, qu'on peut orthographier d'*Ypres*; mais, à coup sûr, c'est le nom d'un homme d'armes, car on ne saurait lire : « Gandeau, *dit Pregent* de Saint-Jean, » puisque d'Auton parle de *cinq* hommes d'armes et qu'on n'en trouverait que quatre, d'après cette ponctuation; d'ailleurs, Jean de Saint-Jean est nommé plus bas.

Page 18. Aquino. — Le *pont de Corbe*, c'est Ponte-Corvo.

Page 21. Jean d'Auton appelle les Espagnols des *gipponiers*, sans doute à cause du sobriquet donné à Ferdinand, leur roi, dit *Jean Gippon*. Voyez mon *Histoire du seizième siècle*.

Page 23. La Fratte. — *Castelfort*, sans doute Castel-Novo.

Ibidem. Ce *James* de Foix, est-ce encore Jacques, dit l'infant de Navarre, que quelques généalogistes font mourir avant cette époque? ou bien est-ce *Jean* de Foix, comte d'Astarac, de la branche de Candale?

Page 24. Voyez les Vies des deux Chabannes, par Duplessis, et l'Histoire de Bayard, par M. de Terrebasse, qui a fécondé encore ce beau sujet qu'on croyait épuisé. On trouve dans ce dernier ouvrage beaucoup de choses neuves sur les familles nobles du Dauphiné.

Page 25. *La Crote* s'écrivait plutôt *la Cropte*: c'était François Daillon, fils puîné du seigneur du Lude : voir Brantôme et les histoires de Bayard.

Page 32. *Perrot* de Payennes n'est peut-être pas le même que *Jannot* de Payennes cité page 25. Nous avons suivi le manuscrit.

Page 33. Voyez sur cet hérétique, omis dans le *Martyrologe* protestant de Goulard, le supplément de Monstrelet, les Annales d'Aquitaine, l'Histoire de la Sainte-Chapelle.

Page 35. Spinazzola. — Genzano. — *Atella*, *Rapolla* et *Lavello*, sans doute.

Page 38. *Corrillane*, pour Corrigliano.

Page 41. *Haute-More*, traduction de *Altamura*.

Page 43. Le comte de Muro.

Page 45. Julien della Rovere, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens (*Petri ad Vincula*).

Ibidem. Cette expression *ne vit point les ans Saint-Pierre* doit signifier que Pie III ne régna pas trente ans, comme saint Pierre, ou bien ne vit point la principale fête de ce saint célébrée le 29 juin.

Page 46. François d'Alègre, seigneur de Précy et non *Percy*, était frère puîné d'Yves d'Alègre. — Artus Gouffier fut gouverneur de François d'Angoulême. — *Louis de Jaulys* doit être Louis de Genlis, seigneur de Montmaur.

Page 49. François de Clermont-Lodève, dit le cardinal de Castelnau. — Il faudrait lire *deux* et non pas *trois* cardinaux; car ce *neveu du pape* était Clément de la Rovère, fils d'une sœur de Sixte IV, évêque de Mende à la place de son oncle.

Page 51. Voyez sur la fin malheureuse de César Borgia son histoire par F. Tomasi, l'Histoire de Navarre par Favyn, et les Annales de Belleforêt.

Page 52. Corrigez Jean Jourdain, au lieu de *Jourdian*. — Bracciano. — *Seinois* pour Siennois. — La Paglia. — *Saint-Andrieu* se nomme maintenant Saint-André, et la *montagne d'Orelle*, le mont Orel.

Page 54. Sessa.

Page 58. Ce Jacques Vernon, *seigneur de la Rochebœuf*, doit être le même que celui de la *maison de Montreuil-Bonin en Poitou*, page 66 : son fils Raoul fut grand-fauconnier de France.

Page 60. Un capitaine Cossains ou Cosseins joua un rôle

dans la Saint-Barthélemy. — Voici un lieu nommé *Fraddes* qui explique la phrase du second volume, page 341, mieux que la note étymologique qui s'y rapporte.

Page 61. C'est Pierre II du nom, prince de Florence, chassé de cette ville, en 1494, avec les Médicis, qui s'efforçaient en vain d'y rentrer.

Page 62. Mola. — Voir les histoires de Bayard au sujet de ses compagnons d'armes. — La famille de Lamet était une des plus illustres de Picardie.

Page 68. J. d'Auton parle plusieurs fois de la *Charente*, grande caraque française, notamment au tome I^er^, page 254.

Page 69. Le manuscrit porte alternativement *Jamet* et *Jannot* d'Arbouville.

Page 72. L'évêque suffragant de Lyon était celui d'Autun, Philippe de Clèves, duquel il est parlé plus haut. — Jean de la Trimoille, archevêque d'Aix.

Page 74. Louis de Bavière était fils de Philippe I^er^, dit l'Ingénu, duc de Bavière : il fut pensionnaire du roi, par suite d'un traité d'alliance entre son père et Louis XII. — L'évêque de Nantes s'appelait Guerguen et non *Guguel*. — Antoine de Furno ou Dufour devint confesseur du roi : Voyez l'*Histoire de la Chapelle des rois de France*, par l'abbé Oroux.

Page 82. Voyez sur l'Alviane les *Capitaines étrangers* de Brantôme.

Page 86. Robert Guybé, évêque de Rennes; depuis cardinal : son frère commandait les gentilshommes de la reine; ils étaient d'une ancienne famille bretonne.

Page 89. Au lieu de *Bexte*, ne faut-il pas lire *Viesti*, et Notre-Dame-de-*Ferme* (*Fermo*), au lieu de *Terme?* — *Marque* d'Ancône pour *Marche* (*Marca*). Il paraît que la ville portait le nom qu'on donna depuis à la province.

Page 90. Sinigaglia. — *Pesre* pour Pesaro, sans doute. — Faenza.

Page 91. Ce village d'*Isque* n'est-ce pas *Val-di-Chiesi* ou bien *Isola*, selon la route suivie par Louis d'Ars?

Page 92. Voir le procès du maréchal de Gié, dans mon *Histoire du seizième siècle*, où se trouve un extrait détaillé des actes de la procédure. Jean d'Auton a rassemblé sous une seule date tous les faits de ce procès, qui dura deux ans.

Page 93. C'est Christophe, et non *Étienne*, de Carmonne, quatrième et non troisième président. Voyez l'*Histoire des présidens à mortier du Parlement de Paris*, par Blanchard, in-f°. — La même histoire ne dit pas que Jean de Selve fut second président à Rouen, mais bien premier président à Bordeaux en 1514. — C'est le célèbre Antoine Duprat, depuis chancelier de France. — Le juge-mage (*major*) de Carcassonne était Pierre de Saint-André, depuis premier président au parlement de Toulouse. — Ce n'est pas *Antoine de Louviers*, qu'on ne trouve pas dans les listes des conseillers; c'est plutôt *François de Loynes* ou Luynes, comme il est nommé plus loin.

Page 97. Selon l'ancien calendrier, l'année 1503 finissait le 6 avril, veille du jour de Pâques 1504.

Page 99. Il y a tout lieu de croire que trois poètes distingués peu d'années après cette époque, Antoine le Maçon, Antoine Herouet, Jean de Fontenay, furent fils ou parens des clercs de finances du même nom. Voyez les Bibliothèques de Lacroix du Maine et Duverdier.

Page 110. La reine fit son entrée à Paris le 18 novembre 1504; elle avait dû faire cette entrée au mois de janvier 1502, et tout avait été préparé pour la recevoir. Voir le *Cérémonial françois*, t. I^er^, page 686 et suiv.

Page 111. *En Nesle*, c'est-à-dire à l'hôtel de Nesle, situé sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la Monnaie.

Page 113. Jean Clairée et Antoine Dufour furent, l'un après l'autre, confesseurs du roi : ils se disputaient alors à qui succéderait à Laurent Bureau, lequel venait de mourir.

Ibidem. Cette translation eut lieu le 21 février 1505. Voir les Reg. du Parlement et les *Tombeaux des personnes illustres*, par J. le Laboureur.

Page 114. Le cardinal d'Amboise allait recevoir l'investiture du duché de Milan au nom du roi. Voyez cette investiture dans les *Traités de Léonard*.

Page 115. Selon l'ancien calendrier, l'année 1504 finissait le 22 mars, veille de Pâques de l'année 1505.

Page 116. Geoffroy de Pompadour, qui conservait le titre d'évêque de Périgueux, quoique cet évêché eût passé dans les mains de Jean Auriens, fut le second *chapelain* du roi, qui prit le nom de *grand-aumônier* de France. Voir l'abbé Oroux, Dupeyrat, *Gallia Christiana*.

Page 120. Voyez l'*Histoire abrégée de la sainte hostie conservée à la sainte-chapelle du roi à Dijon depuis l'an* 1433; in-12, 1719. Voyez aussi la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, P. 2^e^, p. 134.

Page 122. D'Auton a parlé de cette dame dans la quatrième partie de ses chroniques, chapitre 21; mais il la nomme Thomassine *Spinole* : nous avons cru devoir ici conserver la variante : *Espinolle*.

Page 124. Au lieu de *monsieur* François d'Angoulême, corrigez *Monseigneur*.

Page 137. François Guillaume de Castelnau est nommé indifféremment par les historiens, *cardinal de Clermont*, *de Narbonne*, ou *de Castelnau*.

Ibidem. Charles d'Egmont, duc de Gueldre.

Ibidem. D'Auton confond toujours *Étienne* Poncher, évêque de Paris, avec son frère *Jean*, trésorier des guerres.

Page 138. Voyez, sur l'énergique arrêt du parlement de Paris en cette occasion, mon *Histoire du seizième siècle*.

Page 139. La vieille duchesse douairière de Bourbon, Anne de France, sans doute.

Page 140. Isabelle de Castille, dite la *grande Isabelle*, était morte le 26 novembre 1506.

Page 142. Ce comte de Suffolk, fils d'une sœur d'Édouard V, ayant été livré à Henri VII, resta prisonnier à la Tour de Londres jusqu'en 1513, où Henri VIII lui fit trancher la tête pour se débarrasser d'un dangereux rival.

Page 143. Louis d'Amboise, évêque d'Alby, frère du cardinal, étant mort en 1503, son évêché avait passé à son neveu Louis d'Amboise-Chaumont, évêque d'Autun.

Page 147. Selon l'ancien calendrier, l'année 1505 finissait le 11 avril, veille de Pâques 1506.

Page 152. Voyez, sur le mariage de Claude de France avec le comte d'Angoulême, les *Lettres de Louis XII*, t. I^er^.

Page 153. On appelait les Rogations le dimanche des *Roisons*.

Page 155. Guy d'Amboise, seigneur de Ravel, neveu du cardinal et frère puîné du seigneur de Chaumont. — Ce Mollart Suffray est le même que le fameux capitaine de piétons Mollart ou Molar qui parut avec tant d'honneur dans les guerres d'Italie : il était Dauphinois et de la famille des Allemant. Voir les *Éloges des Dauphins*, par Hilarion de Coste.

Page 157. Ladislas VI, roi de Hongrie : sa fille Anne n'avait que deux ans.

Ibidem. Albert, fils d'Othon duc de Bavière, évêque de Strasbourg.

Page 158. Sans doute *Estoquart* doit se traduire par *Stuttgart*; *Orne*, par *Ulm* ou *Horn*; *Dunoe*, par *Danube*, en allemand, *Donau*; *Carinte*, par *Carinthie*.

Page 161. *Villac* pour *Villach* en Illyrie, probablement.

Page 162. Grætz; Leoben; Muhr.

Page 163. Cet archevêque, qui se nommait Jacques, venait de succéder à son oncle Jean : il est difficile de savoir lequel des frères de l'archevêque l'accompagnait.

Ibidem. Guillaume, duc de Juliers et de Berg. — Joachim, premier du nom, marquis et électeur de Brandebourg. — Serait-ce *Sorr* au lieu de *Sornes*?

Page 169. Philippe-le-Beau mourut à Burgos, d'une pleurésie, à l'âge de 28 ans, le 25 septembre.

Page 172. *La comté de Venisse*, c'est le comtat Venaissin. — *Ourse* pour *Oulx*, sans doute.

Page 174. *Plenore* doit être *Pianoro-Gazzano*.

Page 185. Godefroy a écrit *genre* au lieu de *gourre* ou *gorre* que porte le manuscrit : *gourre* signifiait tromperie, et nous avons encore le verbe *gourrer* qui s'emploie au familier dans un sens analogue.

Ibidem. Galéas Visconte, mal écrit *Viscomte*, pour Visconti.

Page 193. Outre les généalogies particulières des Grimaldi, des Spinula, des Doria, etc., écrites en latin et en italien, il y a un recueil de la noblesse génoise intitulé : *Armi delle casate nobili di Genova*, *raccolte da Agost. Franzone*, in-f°. Voyez aussi les histoires italiennes de Gênes de *Giustiniano*, *Foglieta*, etc., où ne se trouvent pas d'ailleurs tous les détails rapportés par d'Auton.

Page 199. *Campefurgose*, pour *Campofregoso*, et ailleurs *Furgose* seul pour *Fregoso*.

Page 200. *Jubellins*, au lieu de *Gibelins*; sans qu'on devine la cause de cette variante.

Page 206. *Montaubyou*, peut-être pour *Montogio*.

Page 211. *Carle* est apparemment *Starla* ou *Curlo*; et *Chaberi*, c'est *Chiavari*, quoique d'Auton se trompe en plaçant cette dernière ville dans le port de Spezzia, qui est éloigné de Gênes de plus de quinze lieues.

Page 212. *Roquebertin* était un Italien naturalisé Français, nommé *Roccaberti* ou Roccabertino.

Page 215. *Monigue*, pour Monaco. Peut-être faut-il lire dans le manuscrit : *Mourgue* au lieu de *Monigue*, qu'on dérive difficilement de *Monœcus*. On appelait autrefois Monaco, *Mourgue*.

Page 217. *Ternatin*, pour Tarlatino. — Gambacorta.

Page 218. *Bosquins*, habitans de Bosco ou Boschi en Piémont.

Page 219. Lucien Grimaldi (en français *Grimaulx*), prince de Monaco, frère et successeur de Jean, fut chambellan de Louis XII et de François I[er].

Page 222. Mentone; Rocca-Bigliera.

Page 225. Turbia.

Page 227. *Estrelin*, sans doute pour *Ostrelin*, nom que l'on donnait aux habitans des provinces Anséatiques.

Page 232. Lucien Grimaldi n'avait pas de frère du nom de Charles, mais un beau-frère, marquis de Ceva : c'est sans doute celui dont parle Jean d'Auton. *Barthélemy de Grimaulx* doit être Barthelemy Doria, neveu de Lucien Grimaldi.

Page 237. Porto-Mauricio.

Page 241. J. d'Auton confond partout *Borgo di Fornari* avec *Buzzala* et ne fait qu'un seul lieu de ces deux bourgs.

Ibidem. *Poulceuvre*, pour Ponzevera.

Page 249. Castellaccio, appelé tantôt le *Castellai* et tantôt le *Châtelet*.

Page 250. Le manuscrit porte alternativement *Ciuli* et *Civili* : nous avons mis de préférence la première leçon.

Ibidem. Ce Regnault de Nouaille ne se trouvant pas dans la généalogie de Noailles, on peut croire que c'est un bâtard de ce nom; autrement il faut lire *Navailles*, ou *Noville*, ou *Nuaillé*, etc.

Page 258. Il faudrait peut-être mieux écrire *Fûts* au lieu de *Fustes*, ce dernier mot s'appliquant surtout aux vaisseaux de ce nom.

Page 270. Moncallieri.

Page 271. Solerio. — Latisana. — *Salles*, peut-être pour Corbesale. — Lodi.

Ibidem. J. d'Auton cesse ici d'appeler *Antoine* le marquis de Montferrat, Guillaume, qu'il nomme Jean *Guillerme*.

— Guillaume de Gouffier, frère puîné d'Artus de Boisy, fut le fameux Bonivet, favori de François Ier.

Page 272. Théodore *Trévolce* (Trevolcio ou Trevulci); Trévolce, neveu du célèbre Jean-Jacques Trivulce, fut maréchal de France, après son oncle.

Page 273. Ce n'est pas *Estalans* en Franche-Comté, mais plutôt *Estella* en Navarre.

Page 274. *Rivereu* pour Rivarolo.

Page 276. Le cri d'armes de Jean-Louis de Fiesque était sans doute *gatto*, signifiant chat, quoique cet animal ne figurât pas dans son blason.

Page 282. *La Carace* est probablement mal écrit pour *carnajo*, charnier, ou *carcassa*, squelette.

Page 284. *Tercenal*, c'est apparemment le troisième chenal.

Page 286. *Veillaine*, pour Vegliano.

Ibidem. Alfonse d'Este, mari de la fameuse Lucrèce Borgia, avait succédé, comme duc de Ferrare, à son père Hercule, en 1505.

Page 291. Novi; Seravalle.

Page 293. Charles de Montpensier avait épousé Suzanne de Bourbon, qui lui apporta le duché en dot. Ce fut le célèbre connétable de Bourbon. — Charles de Clèves était fils d'Engilbert de Clèves, et avait hérité du comté de Nevers à la mort de son père, en 1506. — François de Luxembourg, vicomte de Martigues, fils de Thibault de Luxembourg, seigneur de Fiennes; cependant le titre de *monseigneur* indiquerait plutôt *Antoine* de Luxembourg, comte de Brienne, frère du feu comte de Ligny, et fils du connétable de Saint-Pol.

Page 295. L'histoire de Bayard parle de ce gentilhomme nommé le Lorrain.

Ibidem. Ce *Jacques* du Mas était certainement fils de Jean

du Mas, seigneur de L'Isle, de Bannegon et d'Ivoy, grand-maître des eaux et forêts; mais les généalogies le nomment *Robert.*

Page 304. *Le Bosq*, pour Bosco.

Page 308. Paul de Beusserailhe était plus connu sous le nom du seigneur de l'Espy ou l'Espic. — Peut-être est-ce *Champlais*, au lieu de Champellais, et *Maugé*, au lieu de Maugué.

Page 309. Thomas Bohyer ou Bohier, baron de Saint-Ciergues, chambellan de Charles VIII et Louis XII, *général* des finances de Normandie. — J. d'Auton retombe encore dans son erreur au sujet du comte de Roussillon, qu'il nomme *Jacques*, au lieu de Charles. — Jacques, vicomte de Rohan, se qualifiait *sire* de Léon, quoique son père Jean, deuxième du nom, comte de Léon et de Porhoet, vécût encore : ce fut le dernier de sa branche, la plus ancienne de la maison de Rohan. — Ce *vicomte de Rhodez* était peut-être Pierre, bâtard d'Armagnac, fils de Charles, comte d'Armagnac et de Rhodez. — André de Foix, frère d'Odet, était fils de Jean de Foix, vicomte de Lautrec; il fut plus connu sous le titre de seigneur de Lesparre ou d'Asparros. — Aymery de Rochechouart, de la branche de Mortemar, second fils de Jean, deuxième du nom. — Brantôme accorde une notice au baron de Béart ou Bearn, qu'il nomme de Béarq. — Jean Picart, seigneur de Radeval, était fils de Guillaume Picart, seigneur d'Estellan, grand-maître de l'artillerie.

Page 310. Jean, deuxième du nom, baron d'Arpajon et sire de Severac. — Le seigneur de Cytain se nommait Gilbert des Serpens. — Voyez les histoires de Bayard, où il est fait mention du seigneur de Montmaur; d'Ymbault de Romanieu; de Pierre de Tardes, etc., etc.

Ibidem. Refuser la haie, signifie refuser de se mettre en ligne et de marcher serré comme une haie. — Le mot *rym* est employé souvent par les historiens de Bayard dans le sens de rang ou de quartier.

Page 311. *Pommeroul*, plutôt Pommereuil. Brantôme parle de lui. Il se nommait Jean, seigneur du Plessis-Brion, et fut grand-maître de l'artillerie. — Corrigez ici et partout : Mollart Alemant, au lieu de Mollart, *Allemand*.

Page 317. Rigaut d'Oreille ou d'Aurelle fut ambassadeur du roi auprès de Maximilien. Voyez les *Lettres de Louis XII*.

Page 318. Antoine, deuxième du nom, seigneur de Saint-Nectaire ou Senneterre, en Auvergne.

Page 332. C'est Charles de Bourbon, comte de Vendôme, fils de François.

Page 342. *Gouffre* pour golfe : Golfo di Rapalo.

Page 345. Jean, seigneur de la Guiche, fils de Claude. — Il est parlé de Pierrepont dans Brantôme et l'histoire de Bayard.

FIN DES NOTES.

COLUMBIA UNIVERSITY
0032213794

VOLUME 4

944.027 Au8 4

Columbia University
in the City of New York
Library

Bought from the
F. A. Schermerhorn
Fund
1899

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARY

This book is due on the date indicated below, or at the expiration of a definite period after the date of borrowing, as provided by the rules of the Library or by special arrangement with the Librarian in charge. 2 WEEKS

DATE BORROWED	DATE DUE	DATE BORROWED	DATE DUE
	14Dec'47		

C28(238)M100

CHRONIQUES,

MÉMOIRES ET DOCUMENS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

Seizième siècle.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
Rue de la Vieille-Monnaie, n° 12.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON,

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ENTIER,

D'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi,

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES,

PAR

PAUL L. JACOB, BIBLIOPHILE.

Livres nouveaulx, livres vieilz et antiques.
ÉTIENNE DOLET.

TOME QUATRIÈME.

PARIS.
SILVESTRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES BONS-ENFANS, N° 30.
1835.

COLU
UNIVE
LIBR

CHRONIQUES
DE
JEAN D'AUTON.

SUITE
DE LA SIXIÈME PARTIE.

XXIV.

Du nombre de l'artillerie, de la munition d'icelle, et des noms d'aucuns des canonniers et autres officiers qui étoient à cedit voyage.

Après cesdites choses, que le roi et chacun se reposoient, en attendant l'entrée dudit seigneur à Gênes, comme je fisse lors inquisition, sur le lieu, des exploits de la guerre, pour iceux rédiger en ma chronique, je me trouvai une après-dînée sur le gravier, au lieu où étoit l'artillerie, laquelle étoit entre le logis du roi et un bourg nommé Rivereu, sur le milieu du chemin dudit gravier; et là m'enquis et demandai à aucuns de ceux qui gar-

271558

COLUMBIA UNIVERSITY

doient icelle artillerie, où étoit le capitaine de ladite artillerie; lesquels le me montrèrent; dont à lui m'adressai, disant : « Capitaine, j'ai charge du roi de m'enquérir ici de toutes les choses qui se feront, pour icelles mettre et rédiger par écrit. Et pour ce que j'ai su que êtes le maître de son artillerie, je me suis adressé à vous pour vous prier qu'il vous plaise me faire avertir du nombre, et de la munition, et de l'exploit de ladite artillerie, et des noms de ceux qui en ont la charge. » Lequel capitaine me fit mener au logis du contrerôleur, où là trouvai ledit contrerôleur, le trésorier, le prevôt et les commissaires de ladite artillerie, auxquels dis ma charge, et comment ledit capitaine m'avoit là fait adresser, pour m'enquérir desdites choses; desquelles iceux m'avertirent volontiers, et me baillèrent par écrit ce que j'en ai ci enregistré.

Pour commencer donc, dirai au premier du nombre des pièces d'icelle artillerie. Premièrement, y avoit six gros canons serpentins, marqués, quatre aux armes de France et de Milan, et deux aux armes de Luxembourg, que feu Louis, monseigneur, comte de Ligny, fit fondre en Ast; quatre coulevrines bâtardes, neuf moyennes, huit faucons; cinquante hacquebuttes à crochet sur chevalets, bien aisées à manier, lesquelles se portoient sur le col des

pionniers, voire jusques au sommet des plus hautes montagnes.

Après, dirons des munitions : où avoit soixante charrettes, chargées les vingt-six à boulets serpentins, quatre de boulets à coulevrines bâtardes, quatre pour les moyennes et faucons, six charrettes de poudres amenées de France, à chacune charrette huit barils, trois de fil de botte et de trait, deux charrettes où étoient les forges, trois chargées de pelles, piques et tranches, deux chargées d'aisseaux pour servir auxdites pièces, une chargée de charbon pour les forges, une pour les outils des charrons, deux pour porter les hacquebuttes, une pour les charpentiers, une pour les câbles et poulies, une pour les chargeurs, et trois pour les tentes. Et outre ce qui avoit été apporté de France, fut pris à Tortone quatorze charrettes à bœufs, chargées de boulets, et onze, de poudre.

Et pour tirer et mener tout le charroi susdit, avoit quatre cent six chevaux, pris à Bourges, à Orléans et à Troyes en Champagne. De laquelle artillerie étoit capitaine un nommé Paul de Beusserailhe, seigneur d'Espic; le prevôt étoit Ferry Utel, Bernardin Bochetel, contrerôleur; le trésorier, maître Florimond Frotier; les commissaires étoient Guérin Maugué, Pérot d'Oignois, Étienne de Champellais et Louis Benoît. Audit lieu avoit cinquante

canonniers, desquels étoient Jacques d'Aussel, Pierre de Salleneuve, Thibaut d'Archet, Lubin Foucaut, Jean Champion, Guillaume de la Fontaine, capitaine des pionniers, Jean de Layne, Robinet Lescot, Robin Carneu, Jean Garnier, Jean Guérin, Claude Liger, Pierre de La Rochelle, et autres, jusques au nombre de cinquante. Les conduiseurs du charroi étoient Odille de Doyac, capitaine; Claude de Salins et Jean Bence.

Avec le train de ladite artillerie, avoit deux cents mineurs françois et dauphinois, sous la charge d'un nommé Claude du Port, leur capitaine, lesquels étoient tous experts au métier de quoi ils servoient.

XXV.

Comment le roi entra en armes en sa ville de Gênes, et comment il fit apporter toutes les armes de ladite ville dedans le Palais.

Les logis furent marqués, et les quartiers départis par les maréchaux et fourriers desdits logis du roi, et six cents hommes d'armes mis en ladite ville de Gênes. Et ce fait, le jeudi, vingt-huitième jour du mois d'avril, en l'an susdit mil cinq cent et sept, le roi, sur les huit heures du matin, partit de son

logis du camp, armé de toutes pièces, vêtu d'un riche saie d'orfévrerie, l'armet sur la tête, tout empanaché de plumes blanches, monté sur un coursier tout noir, bardé de même accoutrement qu'étoit son saie; et ainsi, avec tous ses gens d'armes à cheval, se mit à chemin, tirant droit à Gênes, où jà avoit fait mener son artillerie.

Au-devant de lui, jusques au bourg de Saint-Pierre-d'Arêne, faubourg de Gênes, lui vinrent trente citadins génevois, des plus solennels de la ville, lesquels conduisoit un nommé messire Galéas Visconte, Milanois, étant à pied avec eux, vêtu d'un saie de drap d'or. Lesquels Génevois avoient leurs chefs découverts, et tous robes noires, habillés en deuil, les têtes rases, et bien peineux. Lorsqu'ils arrivèrent en la présence du roi, ils mirent les deux genoux en terre, criant miséricorde. Et ce fait, après avoir été longue pièce à genoux, se levèrent, et là dirent plusieurs choses, en excusant le peuple de la ville de Gênes.

A quoi le roi n'entendit, mais se mit à chemin. Au-devant de lui et les premiers, marchèrent les cent Suisses de sa garde, tous armés de leurs hallecrets, et empanachés, la hallebarde au poing, lesquels marchèrent en bon ordre : devant eux étoit leur capitaine à cheval. Après, marchoient Antoine de Lor-

raine, duc de Calabre, en armes et richement accoutré, et Jean Stuart, duc d'Albanie; après, René de Bretagne, comte de Pointièvre; messire Berault Stuart; Odet de Foix. Puis, assez loingnet marchoit Charles, duc de Bourbon, sur un gros coursier bien bardé, et lui, armé et richement accoutré, lequel étoit chef de tous les archers de la garde du roi. Après, étoit le seigneur de Laval, armé et monté à l'avantage. Puis marchoient les quatre cents archers de la garde, tous à pied, armés de leurs brigandines et salades, vêtus de leurs hoquetons. Au derrière d'eux, étoient aussi à pied messire Jacques de Crussol et messire Gabriel de La Châtre, capitaines desdits archers. En après, étoient grand nombre de seigneurs françois et italiens, comme François d'Orléans, duc de Longueville; Alphonse d'Este, duc de Ferrare; Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue; Jean Guillerme, marquis de Montferrat; le comte de Vendôme, jeune enfant; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; et messire Robinet de Fremezelles. Après ceux-là, cheminoient les trente Génevois, que messire Galéas Visconte conduisoit. En ensuivant, marchoit le grand-écuyer; puis, les trompettes, qui sans cesser sonnoient à relais. Le roi marchoit après, armé et monté, en la manière que j'ai dit. Après lui, avoit quatre cardinaux, c'est à sa-

voir : maître Georges, cardinal d'Amboise; maître René, cardinal de Prye; le cardinal d'Alby, et le cardinal de Finale. Messire Charles d'Amboise marchoit après, monté sur un coursier bai, vêtu, sur son harnois, d'un saie blanc, couvert d'orfévrerie moult riche, ayant l'épée toute nue au poing, comme capitaine, dompteur et vainqueur desdits Génevois, sous la main du roi. Après, suivoient messire Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, et messire Guyon d'Amboise, seigneur de Ravel; et après eux, marchoient les deux cents gentilshommes de la maison du roi, desquels ils étoient capitaines. Et puis, grande suite d'hommes d'armes, la lance sur la cuisse, avec leurs archers, et un million de peuple. Ainsi s'en alla le roi passer par-devant la Lanterne nommée la tour de Codefa, et tirant droit à la ville, passant devant le môle, où avoit huit galères armées, dont les quatre étoient françoises, sous un capitaine françois, nommé Pregent de Bidoulx, et les autres quatre étoient du roi d'Aragon, desquelles étoit capitaine un Espagnol nommé Miquel Pastour; lesquelles galères, à la passée du roi, tirèrent si très-horriblement, qu'il sembloit que tout dût abîmer. Messire Galéas, capitaine du château, fit pareillement, à l'arrivée du roi, tirer toute l'artillerie du château; tant que, tout autour des montagnes, et sur

la ville de Gênes, sembloit que tout tremblât: car l'un coup n'attendoit l'autre, et si y avoit telle pièce qui tout ensemble en tiroit, d'une traînée, onze ou douze; ce qui petoit gros comme le cul d'enfer. Droit au Palais s'en alla descendre, et monta tout armé jusques en sa chambre, où là se fit désarmer, en attendant à couvrir.

Tantôt qu'il fut entré en la ville, les Allemands qui le suivoient en queue approchèrent la porte, cuidant illec entrer en armes: ce que ne voulut le roi, doutant qu'ils missent les mains au pillage : de quoi avoient moult grande envie et attente, comme ceux qui pensoient que ladite ville leur dût être abandonnée et butinée aux gens d'armes, ce que ne fut; car pour le mieux fut avisé que le roi, à qui elle étoit, la devoit garder pour lui, et défendre contre tout autre, ce qu'il fit; et pour obvier au vouloir d'iceux Allemands, les portes furent fermées sur eux, et mis gens d'armes à grand nombre, pour les garder, et artillerie dedans le portail embouchée, droit à la venue d'iceux, lesquels furent tout le long du jour en armes, encontre lesdites portes; et là se cuidèrent mutiner, et charger sur les coffres des seigneurs, qui avoient tout leur sommage là dehors. Plusieurs gentilshommes, et moi avec eux, arrêtés dedans une maison, près la porte, pour là regarder et enregistrer à la passée l'ordre de l'entrée du roi et de ses gens d'armes, comme d'aventure demeurés hors la ville avec cette ennuyeuse compagnie, passâmes ce jour. La nuit venue, iceux Allemands, et grand nombre d'aventuriers françois, s'en retournèrent au lieu où ils avoient tenu leur dernier camp; lesquels, après bien dringuer, s'entreprirent de paroles par les chemins, et se battirent bien étroit, tant que d'un côté et d'autre en eût plusieurs de morts et de blessés; et n'eût été que leurs capitaines à grands coups de hallebardes les départirent, entre eux eût été sanglante besogne exploitée. Toujours étoient en pique; et là où les François les trouvoient mal apparentés, très-mauvaise compagnie leur faisoient, et eux de même aux François; en somme, les plus forts étoient toujours les maîtres des logis, et avantageux; au surplus, et tant étoient iceux Allemands outrecuidés, que au regard d'eux estimoient les piétons françois à si peu de chose, que un d'iceux en cuidoit valoir deux. Et à ce propos dirai que, ce même jour, comme iceux Allemands et aucuns François fussent devant la porte de Gênes, comme j'ai dit, je vis là, entre iceux Allemands, un d'eux, n'ayant sur son dos vaillant la valeur de trois sous, lequel, au prendre et départir du vin qui là se vendoit, eut question avec un gros jeune varlet fran-

çois, ayant un pot au poing pour avoir du vin : lequel Allemand, combien qu'il vint après, voulut être servi le premier, pensant être le plus homme de bien ; le varlet, qui avoit soif, dit: « Dea, je suis ici le premier que vous, et premier serai servi, car les premiers vont devant. » Et ce dit, se voulut avancer de faire emplir son pot. Mais l'Allemand, qui avoit le sien au poing et la hallebarde en l'autre, mit son bâton contre une muraille près de là, et tout soudain en mauvais françois, commença à dire : « *Ha! velain, velain, appartient-il vous servi premier que moi?* » Et ce disant, print le varlet par le collet et le voulut faire reculer. Mais le varlet fut vert, et se tint ferme; et voyant que l'Allemand le vouloit gouspiller, lâche son pot, et happe aussi son homme au collet, et du collet à la perruque, où bien à point se commencèrent à pellauder, et donner l'un à l'autre gros coups de poing sur la tête et par le visage. Là s'assemblèrent grand nombre d'autres Allemands et laquais françois, lesquels voyant ce combat, qui n'étoit qu'à coups de poings, et à cause de débat de vin, se commencèrent tous à rire, et les laissèrent battre longuement, jusques à ce que l'Allemand, qui avoit eu un coup de poing sur le nez jusques au sang, voulut mettre la main à la hallebarde, et le varlet, à l'épée : dont furent départis par leurs compagnons, lesquels, enquis du tort, blâmèrent l'Allemand, combien que volontiers eussent eu ensemble, et de léger, question de plus ; mais, d'un côté et d'autre, avoit grosse bande, parquoi cessèrent, et firent boire les deux compagnons ensemble et emplir leurs pots. Ainsi méprisoient, iceux Allemands, les piétons françois, disant que, sans le secours de leurs Ligues, les gens d'armes à cheval de France n'auroient sûr renfort de leurs piétons, car peu d'ordre tiennent en bataille, facilement sont épartis, et à grand'peine ralliés. Et de vrai, combien que prou de gens de pied soient en France bons combattans, hardis, et légers à la guerre; toutefois les Allemands tiennent communément meilleur ordre, et plus mal aisés sont à rompre, et mieux duits au rallier; mais tant y a que, au plus des fois, sont difficiles au paiement, souvent rétifs à la besogne, et toujours prompts au pillage.

Pour rentrer en compte, le roi étoit lors en son Palais de Gênes, où là fit loger les seigneurs de son sang, maître Georges, cardinal d'Amboise, et grand nombre des autres seigneurs de France, autour de lui; et voulut que tous les quatre cents archers et les cent Allemands de sa garde, avec leurs capitaines, fussent tous logés dedans le Palais, qui étoit moult grand et spacieux, garni de grandes salles, belles galeries, et bonnes chambres

et à grand nombre ; et aussi fit, au dedans de la place dudit Palais, monter sept grosses pièces d'artillerie, charger et atîtrer droit à la passée et entrées d'icelui, et là dedans faire toutes les nuits le guet à ses gardes.

Le même jour de son entrée, fit dépêcher la poste pour aller à Rome, où écrivit à François de Clermont, cardinal de Narbonne, pour l'avertir de la prise de Gênes et de son entrée; afin que le pape et les Romains, qui de ce ne croyoient rien, en fussent clairement assurés, et du tout avertis : ce qui ne fut bien au plaisir du pape; car, sitôt qu'il eût vu les lettres du roi, écrites dedans le Palais de Gênes, et su la manière de la prise d'icelle, ledit Père-Saint (selon le rapport d'aucuns qui lors étoient à Rome) fut trois jours en sa chambre, sans vouloir parler que à peu de gens; disant, aucuns, que sa chière le pouvoit lors montrer être bon Génevois : aussi étoit-il né de Savone, terre de Gênes. Le double des lettres du roï fut transmis, par ledit cardinal de Narbonne, à Naples, au seigneur de la Guiche, qui là étoit ambassadeur pour le roi envers le roi d'Aragon, auquel présenta le double desdites lettres du roi, et dit au capitaine Gonsales Ferrand : « Signor capitaine, ne faites plus de doute que le roi mon maître ne soit dedans Gênes; car voyez ci le double des lettres écrites dedans son Palais à

Gênes, lesquelles il a envoyées à Rome, à monseigneur le cardinal de Narbonne, signées lesdites lettres de sa propre main. » Lesquelles nouvelles semblèrent étranges audit roi d'Aragon et à Gonsales, tant que, après ce, furent long-temps sans dire mot. Je ne sais si le plaisir qu'ils eurent des bonnes nouvelles, ou l'avancement de la gloire des François, leur imposa silence; mais tant fut, que, après quelque temps, ledit roi d'Aragon dit qu'il étoit bien joyeux de la victoire du roi, qui, en si peu de temps avoit fait œuvre si grande et chose tant louable.

Les nouvelles furent tantôt publiées par toutes les Itales et les Allemagnes, et autres contrées de la chrétienté, voire jusques en Turquie : ce qui sembla chose non ouïe à chacun et cas de merveilles à tous; vu la soudaineté de la prise, et la force du lieu, qui sembloit être inexpugnable à tout le monde, et, sans famine, imprenable à jamais; dont plusieurs demeurèrent en erreur de la vérité, et en doute du fait, long-temps après.

Le roi, qui lors étoit dedans son Palais de Gênes, sut que hors la ville avoit encore grand nombre de ses gens, avec tout le sommage : commanda, le lendemain de son entrée, que les portes fussent ouvertes, et là mises grosses gardes, ce qui fut fait; et ainsi sommiers et charroi entrèrent, et quelque nombre

d'Allemands et autres gens de pied, pour aller querir vivres et autre provision, pour les autres qui étoient hors la ville.

Ce même jour, qui fut un vendredi, vingt-neuvième du mois d'avril, le roi fit crier à son de trompe, dedans la place du Palais, par trois cris de trompette, en françois et italien, que tous ceux de Gênes, de quelque état qu'ils fussent, eussent, dedans le lendemain au soir, à apporter toutes les armes qu'ils tenoient en leurs logis et maisons de Gênes, comme cuirasses, brigandines, salades, hallebardes, piques, partisannes, rondelles et pavois, vouges, haches et épées, et, en somme, tous autres bâtons de guerre; et que tous ceux qui, après le jour dit, aucunes armes retiendroient ou céleroient, dès-ores étoient déclarés rebelles et désobéissans au roi, leurs personnes et biens confisqués. Ce fait, commissaires furent ordonnés pour faire enregistrer les noms de ceux qui rendroient les armes et icelles recevoir. Ce qui fut moult ennuyeux aux Génevois, qui, par les places de la ville, à grosses turbes, se pourmenoient, baissant le chef et haussant les épaules, comme tristes et ébahis, doutant encore avoir pis; parquoi, ne se firent plus presser à bailler leurs armes, mais les firent porter toutes audit Palais et mettre là dedans une chapelle où étoient les commissaires pour recevoir icelles armes et avoir les

noms de ceux qui les rendoient; car plusieurs riches Génevois, honteux de rendre ainsi leurs armes, prièrent leurs hôtes françois de les prendre pour néant; dont aucuns en voulurent avoir quelques pièces qui leur semblèrent belles et riches; mais cela fut défendu de par le roi, à la peine de la hart, de non en prendre aucune chose : parquoi chacun des Génevois fut contraint aller au Palais, et là faire porter toutes ses armes, tant que, ce jour et le lendemain, ne firent autre métier, si que ladite chapelle, qui étoit grande et spacieuse, en fut toute pleine et empêchée. Ce fait, le roi commanda que lesdites armes fussent abandonnées aux gens de pied françois et allemands, desquels avoit grand nombre en la ville, qui départirent le butin, tout ainsi que sans noise chacun en put avoir, et puis mirent leur paquet au col. Tant d'armures y avoit, que là ne se trouva page, ni varlet, ni autre, qui voulût mettre la main au pillage, qui n'en fût tout chargé. Et voyant, les Génevois, ainsi emporter leurs armes, Dieu sait quelle patience ils eurent; mais autre chose n'en purent faire, fors que penser ce qu'ils voulurent.

Le roi, voyant que de la force et trahison des Génevois n'avoit plus garde, envoya ses Allemands en leurs pays, lesquels fit payer par messire Thomas Bouhier, chevalier, général de Normandie, en la présence de messire

Charles d'Amboise, son lieutenant; lesquels Allemands furent très-mal aisés à contenter, demandant paie pour leurs varlets et porteurs de bagues, et pour leurs ribaudes, dont avoient grand nombre : leur paiement fait, se mirent à chemin, droit à Bourg de Busale. Aucuns d'eux demeurèrent derrière, pensant que sûrement pourroient passer; mais, entre Pontadême et Busale, leur sortirent en queue, des montagnes de Poulceuvre, grand nombre de paysans, qui les chargèrent au derrière, bien étroit, en manière que cinq d'iceux Allemands furent, par lesdits vilains de Poulceuvre, tués; les autres se rallièrent, et, à coups de piques, rechassèrent iceux vilains jusque dedans leurs montagnes, où illec se sauvèrent; et voyant, iceux Allemands, que autre mal ne leur pouvoient faire, mirent derechef le feu par les maisons et villages de là autour, qui encore n'étoient tous brûlés.

Au roi fut dit lors et acertainé que, durant le temps qu'il étoit devant Gênes, ceux d'Alexandrie semèrent nouvelles que son armée étoit défaite, et les François tous morts; parquoi voulurent courir sus à ceux de France qui là étoient demeurés, mêmement à ceux de sa Chapelle, qu'il avoit là laissés au partir dudit lieu d'Alexandrie : lesquels, après la prise de Gênes, s'en allèrent là devers le roi, et lui dirent que lesdits vilains d'Alexandrie,

au moyen desdites nouvelles, s'étoient voulu révolter et mettre en armes, pour aller garder les chemins d'entre Gênes et Alexandrie, afin que les François ne pussent passer pour eux retirer, ni avoir par là secours; et tant en firent, que les licols de leurs chevaux coupèrent, et mirent leurs malles en la rue, prêts à les vouloir détrousser et tuer; et si grand' peur leur firent, entre autres à un nommé Prioris, maître de la Chapelle, qu'il cuidoit être mort. Quoi plus? si n'est qu'ils eurent tous si belles affres, qu'ils délogèrent sans trompette, et s'enfuirent en Ast, où surent tantôt après que le roi étoit avec son armée dedans Gênes; auquel lieu s'en allèrent, et lui contèrent lesdites choses : de quoi le roi fut très-mal content, tant qu'il fut presque délibéré de la faire détruire et mettre le feu dedans; mais dit que autrement les puniroit, jusques, du tout, fût duement asavanté. Ce qu'il fit, car il manda aux Allemands, qui s'en alloient en leur pays, que trois mille d'eux séjournassent dedans jusques ils eussent de ses nouvelles; aussi y envoya trois mille cinq cents laquais, lesquels tous ensemble y séjournèrent plus de six semaines, et Dieu sait comment ils payèrent là leur écot : somme, ils y firent tout le sanglant pis qu'ils purent, tellement que à la parfin la ville leur demeura, que les vilains aban-

donnèrent, jusques le roi eût fait déloger leurs hôtes, qui leur fut bien à tard.

XXVI.

Comment le roi envoya à Rome, devers le pape, deux de ses gentilshommes.

Le roi, qui lors avoit et savoit nouvelles de tous pays, sut pour vrai que le roi des Romains, mal content de la prise de Gênes, disoit et faisoit dire publiquement par les Allemagnes, que le pape lui avoit mandé que le roi n'entreprenoit le voyage de delà les monts, si n'est pour vouloir usurper le papat et faire du Saint-Siége de Rome à sa volonté, et aussi pour se faire là couronner empereur, et occuper toutes les Itales, comme fit jadis Charlemagne; et que, à cette fin, voulant ledit Père-Saint obvier à ce, s'en étoit allé de Bologne à Rome. Dont pour savoir la vérité de ces nouvelles, le roi fit à Gênes dépêcher deux de ses gentilshommes, nommés, l'un messire Jean de Saints, l'un de ses échansons, et l'autre fut le seigneur de Gimel, lesquels envoya à Rome devers le pape, avec lettres de créance et instructions : desquels gentilshommes, ledit seigneur de Gimel alloit pour demeurer à Rome ambassadeur, et ledit échanson, pour rapporter au roi ce qui seroit fait envers le pape, et la réponse de son dire.

Leur dépêche faite, partirent de Gênes le cinquième jour du mois de mai. Et pour avancer leur voyage, le roi les fit mener par mer, à deux des galères de Pregent, et à un capitaine espagnol nommé Miquel Pastor, capitaine de quatre galères que le roi d'Aragon lui avoit envoyées pour le servir à sa guerre de Gênes, lequel Pastor, avec les autres Espagnols desdites galères, contenta à leur plaisir et leur fit riches présens et grands dons; puis avec eux fit embarquer sesdits gentilshommes, pour mener avec leurs galères et celles dudit Pregent jusques à Rome. Quatre jours furent sur mer, puis arrivèrent à Civitavecche, port de mer, à une journée près de Rome par terre, où ne voulut arrêter ledit Miquel Pastor, ne prendre port, mais avec ses galères passa la route, tirant droit à Naples, vers son maître le roi d'Aragon. Les autres deux galères de Pregent demeurèrent là, pour attendre si messire Jean de Saints s'en voudroit retourner par mer.

Devers le pape s'en allèrent lesdits gentilshommes françois; auquel présentèrent les lettres du roi, et dirent leur créance, contenant, en somme, que le roi vouloit savoir comment la sainteté du pape vouloit vivre

et demeurer avec lui, comme étant douteux et mal assuré de l'intention de son vouloir, et ce, pource qu'il pensoit à sa venue le trouver à Bologne, dont s'en étoit parti et retiré à Rome, sans l'avoir attendu, comme lui avoit mandé; et comme par les Allemagnes étoit bruit que le roi des Romains disoit et faisoit publiquement dire que le pape lui avoit mandé que le roi ne prenoit ledit voyage, si n'est pour s'efforcer d'usurper le Saint-Siége apostolique et en faire à son vouloir, et aussi pour se faire par force couronner empereur et occuper toutes les Itales. Lesquelles choses montrèrent par lettres, et dirent de bouche au pape, et en outre, lui dirent: « Quant au regard de l'usurpation du papat, à ce point ne répondoit le roi, disant que la chose d'elle-même se doit penser impossible à faire par raison, et incroyable à entreprendre, vu que lui et ses prédécesseurs ont toujours été protecteurs de l'Église et défenseurs de son droit; aussi, quant à ce que ledit seigneur se vouloit faire couronner empereur et occuper les Itales, que à ce n'avoit onc pensé, mais disoit être ces choses controuvées et mises par l'invention du roi des Romains; mais pour répondre du tout à la principale cause qui le mouvoit de passer les monts, c'étoit pour vouloir voir la sainteté du pape à Bologne, comme ledit Père-Saint

lui avoit mandé, et pour conférer et traiter avec lui du bien de l'Église et profit de la chrétienté, et aussi pour la cause de la rebellion de sa ville de Gênes, qu'il vouloit remettre entre ses mains, et réduire à la raison, comme il avoit jà par armes fait, et étoit dedans, ayant le peuple et toute la ville à sa merci, pour en faire à son plaisir, et du tout à son vouloir; dont, toutes cesdites choses considérées, s'émerveilloit grandement de ce que ledit Saint-Père lui avoit mandé qu'il l'attendroit à Bologne (que par armes lui avoit peu de jours devant soumise, et rendue à sa sainteté et obéissance, et fait tout le secours et service que bon fils doit faire au père), ledit Père-Saint s'en étoit allé à Rome sans le vouloir attendre, comme lui avoit promis; et aussi s'émerveilloit de ce que le roi des Romains s'étoit jacté, touchant les paroles susdites; mais tout ce nonobstant, le roi, comme roi Très-Chrétien et obéissant fils de l'Église, étoit délibéré de toujours se montrer par effet protecteur de la sainteté apostolique et vrai défenseur de l'Église; et au surplus prioit le Père-Saint, pour avérer la chose, que son plaisir fût envoyer devers le roi des Romains message exprès pour savoir d'où lesdites paroles étoient venues, et faire en manière qu'il pût clairement connoître ce bon vouloir dudit Père-Saint. » A quoi fit le-

dit Saint-Père réponse, en disant, au regard des paroles que Maximilien, roi des Romains, a fait publier et semer par les Allemagnes : « Je réponds que onc ne les dis, ne n'en sus jamais rien. Et quant à ce que le Très-Chrétien roi de France s'émerveille de ce que ne l'ai attendu à Bologne, comme je lui avois mandé, ne faut qu'il pense que pour sa venue me soit retiré à Rome, mais fut pource que audit lieu de Bologne me trouvai si mal de ma personne, que les médecins me défendirent la demeure, disant, si j'avois ma santé pour recommandée, que besoin m'étoit de changer l'air, et me retirer ici, ce que je fis. Et en outre, de ma part, je veux être, et demeurer tout temps envers ledit très-christianissime roi de France, tout ainsi que le bon père doit faire envers l'obéissant fils, prêt à toute heure à lui faire tout le plaisir, secours et amitié, que entièrement se pourra étendre ma puissance. Et au surplus, tout en présent, dépêcherai messages pour mander au roi des Romains qu'il me fasse savoir d'où sont procédées et issues lesdites paroles, pour en avertir tout au vrai votredit maître christianissime, roi de France. » Et ce dit, ledit messire Jean de Saints prit congé du pape, et s'en revint en poste devers le roi, lequel avertit de toutes lesdites choses. Le seigneur de Gimel demeura à Rome devers le pape, pour

le roi, et les deux galères de Pregent s'en revinrent droit à Gênes.

Le roi, dedans sa ville de Gênes, étoit lors à séjour, où de jour en autre délibéroit de ses affaires, en s'enquérant de ceux qui avoient été cause principale de la division et révoltement de Gênes, et mis le peuple en vouloir de prendre les armes et faire rebellion contre lui : de quoi fut tantôt averti, et tant, qu'il eut les noms de tous les mutiniers, desquels l'une part étoit en la ville et les autres étoient fuitifs; dont délibéra faire grâce et pardon à ceux qui s'étoient mis entre ses mains et rendus à sa volonté, et punir les absens comme criminels de lèse-majesté, rebelles à justice et défians de miséricorde; parquoi, mit gens de toutes parts à chercher et prendre ceux qui, à sa venue, s'étoient absentés; et, entre autres, sut qu'un nommé Démétrius Justinian, des plus gros de la ville et l'un de ceux qui le plus avoit mis le peuple et celui entretenu en obstination de rebellion, étoit hors de Gênes dedans une sienne place, sur la côte de la mer. Parquoi, transmit là un nommé Pregent de Bidoulx, capitaine de quatre galères, et avec lui un autre nommé Mollart Suffray Alemant, seigneur du Riage, bien accompagnés par mer pour prendre ledit Démétrius Justinian, lesquels s'en allèrent sans bruit avec quelque guide de Gênes, qui les mena droitement par

mer vis-à-vis du lieu où étoit celui Démétrius : lesquels, le plus célément qu'ils purent, gagnèrent terre, et, déguisés, s'en allèrent secrètement droit audit logis où entrèrent soudainement, leurs épées au poing ; et, ce voyant, ledit Démétrius voulut vider, mais fut suivi sitôt, qu'il n'eut loisir de trouver issue sûre pour s'enfuir, ni lieu secret pour se cacher ; si fut pris et ramené à Gênes, et mis en bonne garde et sûre main, jusque le conseil eût vu en son affaire et ordonné de son procès. Plusieurs autres fuitifs furent pris et menés à Gênes, où, après leur procès fait, furent aux uns, par les places de la ville, tranchées les têtes, et écartelés, et les autres pendus à potences par les cantons des rues, et les autres attachés près des portes de ladite ville ; en manière que, par toutes les rues, paroissoit, à ces enseignes, que justice avoit manié les rebelles si aigrement, que tous ceux de leur secte, voyant le spectacle de sévérité, étoient transis de peur et effrayés de crainte, comme attendant d'heure en autre la venue des bourreaux et la corde au col. Mais le roi, sur tous autres le plus humain, ne voulut la mort de tous ceux qui, contre sa majesté, l'avoient justement desservie, mais seulement d'aucuns de ceux qui, à la prise du Castellat, avoient à ses gens usé de cruelle tyrannie, comme est dit dessus, ou d'autres commisseurs de crimes

tant damnables que de toute grâce fussent frustrés ou forclus de miséricorde, dont l'exécution de justice fut, par le pouvoir de clémence, adoucie. Toutefois la ville de Gênes, n'ayant encore plénière grâce, étoit épouvantée du châtiment des malfaiteurs et soucieuse de sa douteuse aventure ; et, pour y vouloir au mieux pourvoir, furent aucuns Génevois envoyés devers le roi, de par la ville, le prier que son plaisir fût d'avoir pitié de son pauvre peuple et prendre de chacun d'eux le serment de fidélité, et l'amende honorable et profitable, selon sa bonne ordonnance et l'avis de son conseil : à quoi voulut bien entendre, comme prince très-humain, et, pour ce, ordonna tantôt après tenir siége royal, et mettre fin en ces affaires.

XXVII.

Comment le roi tint en son Palais de Gênes siége royal, où les Génevois lui firent le serment de fidélité, et d'une harangue faite en italien, avec la réponse de même.

Dedans la grande cour du Palais de Gênes, fut dressé un grand échafaud, touchant aux degrés de l'entrée de la porte, par où l'on monte en la salle dudit Palais ; et sur celui

échafaud, un autre petit échafaud, sur lequel étoit une haute chaire, préparée pour le roi, et couverte de drap d'or, et le dessus couvert d'un poêle, semé de fleurs de lis, et le bas couvert d'un drap pers, semé aussi de fleurs de lis. Et là, aux deux côtés, étoient bancs et chaires mises, pour asseoir les seigneurs du sang et les cardinaux qui là étoient. Aux deux côtés, étoient les gentilshommes et les archers de la garde, à deux rangs, prenant dudit échafaud, en tirant jusques à la porte de l'entrée du Palais, pour faire là entrer le peuple et garder la presse. Lorsque tout fut prêt, le roi se mit en chaire, et autour de lui, tous les princes et cardinaux qui là étoient; et tous ses chambellans avec ses archers du corps. Et ce fait, un roi d'armes, nommé Dauphin, fit là son cri, *de par le roi*, que chacun eût à faire silence, à la peine d'être désobéissant audit seigneur.

Après toutes ces cérémonies, grand nombre de peuple de Gênes entra dedans le Palais, et entre eux fut un docteur génevois, nommé messire Johan de Ilice, lequel s'approcha de l'échafaud du roi, et là, dessus se mit, les deux genoux à bas et les yeux tendus vers le ciel, portant piteuse et ébahie chère; lequel, à voix basse et tremblante, dit en langue italienne l'oraison qui s'ensuit:

Seguita la proposizione fatta per messer Joanne de Ilice, dottore di Genova, al Cristianissimo re Luigi duodecimo, re di Francia, duca di Milano e signor di Genova, in nome del popolo Genovese.

Cristianissimo e invintissimo re, unico e supremo signor nostro in terra, questa vostra divotissima città di Genova, e universalmente gli abitanti in quella, veramente riconoscono gli infiniti meriti e beneficj della Maestà vostra, per il passato da noi ricevuti, esser tali, e tanti, che rendono tutti noi, ed i posteri nostri, *in perpetuum*, obbligatissimi, a dover alla Maestà vostra rendere e riferire non quelle grazie e laudi che si converrebbero, ma quelle che possiamo per le debili nostre facultà. Ma veramente, clementissimo re, i preteriti beneficj e grazie, al tutto supera e avanza questo ultimo singolarissimo e preclarissimo dono di clemenza, che degnata sia venir personalmente a liberarci di tanta servitù e cattività, in quanta per colpa, non percio di grande numero di uomini di male affare, eravamo ridotti, quali essendo seguiti dalla vulgar e cieca gente, con le arme, e a forza, la città hanno indotta a errore. Ma la clemenza vostra infinita, imitando il nostro redentore Gesù (e noi percio seguendo no

la infruttuosa di Iuda, ma di Pietro salutifera penitenza; e considerato con gli occhi al ciel levati, che tarda non fu mai la grazia divina), è stata tanto superabondantissima, che non rispettato il detto errore, ci è venuto a liberar e redimere in modo tale, Cristianissimo re, che così come per tutto il mondo la Maestà vostra a sua grande gloria e laude, è insignita e decorata Cristianissima meritissimamente, si le può e debbe aggiungere il trionfal titolo di clementissima, se non superior, *saltem* non inferior, ma coeguale a gli altri decorati titoli. E perchè poi vostra somma clemenza ne ha ricevuti a sua bona grazia, e sotto il tutissimo clipeo di sua protezione, cessato è ogni male, seguito ogni bene; e Cristo in croce sta, con le braccia aperte, a perdonare ad ogni uno che a lui si torna, ed il suo errore riconosce. Percio tutti universalmente, in virtù di questo nuovo e trionfal titolo di clemenza, in terra prostrati, supplicano la Maestà vostra si degni concedere le infrascritte grazie e riqueste.

Prima, che vogli universalmente perdonare, secondo parrà e indicherà essa somma clemenza.

Secondo, rimettere e cancellare la pena e multa pecuniaria a la vostra città inflitta, per lo error predetto.

Terzio, a noi concedere e condonare i privilegi, grazie, esenzioni, immunità, e altri a questa città consueti.

Quarto, così come discese l'anima del glorioso Cristo al limbo, per redimere e liberar le anime, gia lungo tempo cattivate, così in memoria di sua santissima passione e liberazione predetta, si supplica, e umilmente richiede, che degnar si vogli la Maestà vostra, per questo suo avvento liberare i suoi cittadini, fin al presente giorno nel Castelletto ritenuti, e quelli graziosamente condonare alle isconsolate madri, alle afflitte mogli, ai tribolati parenti, a perpetua laude e gloria della Maestà vostra; et acciochè no patisca il giusto per l'ingiusto.

Non ometterò, clementissimo re, l'altro preclaro dono, che a noi *etiam* deve esser condonato, in costituire un regio governatore, sotto il governo del quale, per sua virtù, somma prudenza, e ingegno, speriamo questa città, con tutto il suo distretto, dover esser talmente retta e governata, che grande gloria ne risulti alla Maestà vostra, ed a noi utile pacificamento, e stabilità perpetua. La qual città, con ogni sua pertinenza, non con qual si dee, ma con qual si può umiltà, *et genibus flexis*, prostrata in terra, devotissimamente si raccommanda, inducendo e allegando il detto del Psalmista : *Cor contritum et humiliatum, rex, ne despicias; amen.*

Seguita la risposta fatta per messer Michele Rizo, dottore, consigliere, e maestro di richieste ordinario de la maison del prefato Cristianissimo re, per commandamento di sua Maestà.

È sentenza de' filosofi, che perfidia nuoce tanto a la generazione umana, quanto giova la osservanza della buona fede: *Perfidia tantum incommodi humano generi adfert, quantum salutis bona fides præstat.* Questa perfidia non solamente ha sommerso le città, terre, e provincie, come si legge nelle istorie di Capoa, Numanzia, e Cartagine, e molte altre città e provincie; ma una parte della natura angelica cascò in ruina per quella irreparabilmente. El nostro padre Adamo per la ribellione e inubbidienza verso il suo signore, fu condennato, lui e la sua posterità, in perpetuo. E *quantum* che nostro signore e redentore Gesù, ci abbia redento col prezioso sangue, nondimeno nostra natura resta imbecille e inferma, per la detta colpa. O popolo Genovese, mi se concedesse tanto ingenio, memoria e facundia, che io potessi condegnamente considerare, commemorare, ed esplicare la gravità di vostra esecrabile perfidia! Ma la grandezza ed enormità di quella offuscano l'intelletto, perturbano la memoria,

ed impediscono la lingua. Però che quando considero la perfidia de 'Cartaginesi verso Zantippo Lacedemonio, che è esistimata gravissima; quelle d'Annibale verso i Nocerini e Acerini, di Digneo Domicio contra Bituito, re di Avernia; di Servio Galba contra le tre città di Portogallo; tutte insieme non sono a comparare a questa vostra usata e commissa verso il Cristianissimo e pietosissimo re nostro. E mi duole che non la possi bene esplicare, affinchè si intendesse meglio la somma clemenza e bontà di sua Maestà Cristianissima.

Mi ricordo, e credo molti di noi presenti ne abbino memoria, che nell' anno della natività del nostro Signore mille quatro cento nonanta nove, nel mese di ottobre, riconoscendo che nostro vero e natural signore era lo Cristianissimo re di Francia, e che lungo tempo la città vostra avea prosperato sotto lor dominio e ubbidienza, e massimamente nel tempo del re Carlo Magno, e poi di recente e fresca memoria, sotto il dominio del re Carlo sesto, e del re Carlo settimo; e se alcuno altro dappoi avea governato e dominato la città vostra, era infeudato dal re Cristianissimo di Francia, riconoscendo in diretto e supremo signore, eleggeste di vostra spontanea voluntà, e proprio moto, sedici notabili cittadini, ai quali, per comune decreto di

vostro gran consiglio, *nemine discrepante*, donaste commissione ed autorità di mettere la città vostra, e distritto di quella, all' ubbidienza di sua Cristianissima Maestà, come a vero, naturale e supremo signore gli fare e prestare il debito sacramento di fedeltà. I quali vostri ambasciadori si trasferirono a la città di Milano, dove sua Maestà era in quello tempo, e gli fecero solennemente la detta fedeltà. E nel mese di novembre seguente, nella grande sala di questo palazzo, *me proponente*, tutti i capi di casa, e uomini capaci di ragione, ratificando la detta fedeltà, e tutto quanto per i detti ambasciadori èra stato fatto, di novo si obbligarono e giurarono la fedeltà in mano di monsignore di Ravestein, per sua Maestà, affirmando che la riduzione della città vostra alla sua ubbidienza era riformare lo stato di essa città, che per algun tempo era stato deturpato e difformato per la tirannia de alcuni, e vostri particulari odj e inimicizie intestine.

Sed quis furor, ô populi, et quæ tanta dementia, cives? Che è quello che vi ha indutti a ribellione contra il re Cristianissimo nostro signore, il qual ha fatto verso voi tutto quello che era conveniente a giusto, pio ed amorevole signore, incontinente che siete venuti alla ubbidienza sua? Ha fatto cessare tutte le vostre parzialità, che erano causa spesso di ogni vostro

male. Ha ordinato farvi amministrare giustizia, così al ricco, come al povero, senza eccettuar persone. E se alcuno mancamento è stato in la giustizia, la colpa si può dare a voi, che non avete avvertito a sua Maestà. Vi ha diffeso da tutte oppressioni e violenzie, favorito tutti i vostri commercj e mercanzie e per tutta vostra navigazione, con le bandiere e insegne della sua Maestà, siete stati honorati e carezzati. E *quantum* che tutta Italia abbia sentito i danni e incommodi della guerra, sola la vostra città, e lo Genovese, hanno goduto la pace. Che è quello che vi mosse, o popolo Genovese, a dimmenticarvi di tanti beneficj, *etiam* per voi commemorati, e il tranquillo e dolce stato nel qual voi eravate, e venir contra il sacramento della fedeltà, e metter la città vostra, le persone, gli onori, ed i beni, in cosi evidente ruina. Che se la somma clemenza e pietà del re Cristianissimo non avesse ovviato, per voi non è rimasto di rovinare e sovvertere perpetuamente il tutto. Che è quello che ha possuto fare il re Cristianissimo, in vostro beneficio, che abbia lasciato di farlo? E può dire come dice il nostro Signore, *Popule meus, quid feci tibi?*

Longo tempo è, che i predecessori vostri hanno conosciuto non poder esser senza giusto signore. Ed è sentenza di filosofi, *quòd sub justo principe vivere, summa est libertas.*

Se voi non aveste signore, e voleste elegger uno, a pena trovareste simile al re Cristianissimo. Se consideriamo l' origine e genealogia, è la più antica e continuata de Cristiani. Perocchè il re Cristianissimo è lo cinquanta uno discendente del primo re. Se consideriamo le virtù sue, tutto è pieno di religione, di giustizia, pietà, prudenza, fortitudine, e temperanza. E se la presenza di sua Maestà non mi rivocasse dal proposito, dubitando incorrere vizio di adulazione, io vi mostrerei che con tutti quelli che sono laudati nelle antiche e moderne istorie, di religione, di giustizia, di pietà, di prudenza, di fortezza e temperanza, sua Cristianissima Maestà si può comparare. Lo sanno i sui sudditi. Lo sanno i suoi servitori, i quali sono continuamente presso di sua Maestà. Lo potete per esperienza conoscere, voi, popolo genovese, che avete nuovamente esperto la sua magnanimità in avervi vinto con tanta celerità, e si gran bontà in volervi perdonare si gran colpa. Et nientedimeno, accecato popolo, avete procurato mettervi fuori della ubbidienza di sua Maestà. Voi pigliastevi le armi nel principio, facendo tumulto e sedizione, e commettendo *crimen læsæ majestatis*. E perpetraste poi omicidj e ruberie, e per violenza cacciaste i nobili, che sono i principali di vostra città.

Donastevi ad intendere venir a venia, e domandar grazia, e perdono, promettendo posar le armi, e rimettere il tutto al pristino stato. Ei bono, e clementissimo re, liberalmente vi perdonò, sperando che doveste riconoscere sua bontà e clemenza e disponervi del tutto al suo servizio, come fece il buon Cinna Romano verso Ottaviano imperadore, poichè gli donò la vita, che li poteva giustamente togliere. Ma voi ciechi di furore, e ingrati, andando da mal in peggio, avete occupato i castelli e terre che si tenevano per i suoi capitani, assegiate altre, le quali sua gente d'arme colle sue bandiere difendeva, impedito e depredato le vittualie e uomini che si mandavano alle sue fortezze e castelli, preso il Castellazo, e sotto fede, crudelmente trucidato gli uomini, assegiato e combattuto il suo Castelletto. E quel ch' è peggio, vi avete munito e fortificato per resistere a sua Maestà, la qual veniva in persona. Non considerando che la forza vostra verso quella di sua Maestà è simile a quella d'una pulice ad uno elefante.

O dannata e detestabile perfidia! O somma demenza! Se io volessi pesare la qualità e gravità dei vostri delitti ed eccessi, e commensurarli con degna pena, non solo gli uomini, ma le mura e la terra, meriterebbero perpetua eversione; e tutti gli tormenti esquisiti per Phalaris, e Dionisio, e altri tyranni, non

sarebbero sufficienti. Io so bene che vi dispiace intendere esprobrare e detestare l' errore vostro; ma vi conosco di tanto ingenio, che conoscete che il detto errore è piu grande, e merita più grave riprensione. Io conosco nel volto e nell' abito, che siete Genovesi, ma i fatti e le opere sono contrarie, e più presto da inimici, avendo esposta la patria a così gran pericolo. E son certo che, quando vi considerate, i capelli si rivoltano insuso, e le viscere si commuovono.

Sed respexit vos oculo pietatis clementissimus rex, et misertus est populi sui. Non è minor la gloria di sua Maestà Cristianissima in aver temperato la giusta indignazione sua verso voi, che avervi vinto, e ridotto a sua ubbidienza. E quando considero i casi, per i quali Valerius Publicola, Furius Camillus, i due Scipioni Africani, Marco Marcello, Marco Catone, Archita Tarentino, e gli altri sono laudati della virtù di temperanza, senza dubbio, in questo caso, il re Cristianissimo è degno di maggior laude, il qual mi ha commandato rispondere a la supplicazione vostra :

Che sua Maestà perdona e rimette a tutti i Genovesi i delitti, tanto di lesa maestà, nel primo o secondo capo, quanto altri, qualsivoglia, e di qualsivuole gravità e importanza, in fino al presente giorno, riservata la ragione del terzo, il quale potra proseguire civilmente e criminalmente, come le piacerà. E intende sua Maestà Cristianissima, che siano inclusi in la presente grazia, cosi gli assenti come i presenti, *dummodò ipsi* assenti infra uno mese dal presente dì, comparino davanti il governatore, e il suo locotenente, e giurino in sue mani la fedeltà a sua Maestà Cristianissima; la qual eccettua, e esclude dalla detta grazia solamente quelli che ha fatto particolarmente nominare.

Et ultra, ex plenitudine gratiæ, rimette e dona la multa e pena di cento mila scudi, inclinando a essa vostra supplicazione. E vi restituisce e rintegra a gli onori, dignità e beni vostri.

E circa lo articulo de' privilegj, quale sono quì in pronto, sua Maestà, per conservare la autorità regia, ha ordinato che siano rotti attualmente, cancellati e brucciati. E nientedimeno usando di sua pietà e clemenza, poichè gli avrete fatto et prestato lo debito sacramento de fedeltà, vi farà leggere le concessioni, privilegj e ordinazioni, i quali intende che abbiate.

E a l'ultima parte di vostra supplicazione, sua Maestà ha deputato alcuno per intendere se sono prigioni di buona guerra, o no. E in ogni caso, li fara così bene trattare, che voi, e loro, avrete causa di contentarvi.

O somma bontà! o inestimabile pietà! o

immensa magnanimità! Dovete dunque, popolo genovese, riconoscere perpetualmente uno tanto beneficio e dono, che sua Cristianissima Maestà vi ha fatto in questo dì, restituendovi la patria, l' onore, la vita, donne, figliuoli e beni, e lo dovete con perpetua memoria celebrare, affinchè nè voi, nè vostri successori, abbiate ad incorrere mai più in simile errore. Peròcche como sua Maestà ha usato al presente di somma pietà e clemenza, ricascando, bisognerebbe usare di immenso rigore e somma severità, la qual dovesse cedere in esempio perpetuo a tutti sudditti.

Pource que tous n'entendent entièrement le langage italien, et que dedans les susdites harangue et réponse, sont maintes choses recommandables, dignes de record, alléguées afin que chacun en puisse avoir connoissance et entendre la substance, je dirai ci-après de mot à mot le contenu en icelles, dont l'introïte de la proposition dudit messire Jean de Ilice, référendaire du peuple de Gênes, fut telle :

« Très-Chrétien et invictissime roi, notre souverain et unique seigneur en terre, cette vôtre très-dévote cité de Gênes, et universellement les habitans en icelle, vraiment reconnoissent les bénéfices et mérites infinis de la Majesté vôtre, par vous faits, et par nous reçus, être tels et si grands, que tous nous et nos postères rendent perpétuellement

obligés à devoir rendre et référer, à votre Majesté, non telles grâces et louanges comme nous devons, mais telles que par notre débile faculté pouvons. Mais vraiment, roi très-benin, les prétérits bienfaits et grâces a tous surmonté et passé ce dernier très-singulier et très-noble don de clémence, que soyez daigné venir personnellement nous délivrer de si grande servitude et captivité, et tant que, par la coulpe, non pour ce de grand nombre, d'hommes de male affaire, étions réduits, lesquels, étant ensuivis de la vulgaire et aveuglée gent, par armes et à force, la cité ont mu à erreur. Mais votre clémence infinie, prenant doctrine en notre rédempteur Jésus-Christ (et nous pourtant non ensuivant l'obstination infructueuse de Judas, mais de Pierre la salutifère pénitence, et les yeux au ciel levés, considéré que tarde ne fut jamais grâce divine), a été tant superabondantissime, que, non regardé ladite erreur, vous êtes venu délivrer et racheter, en telle manière, Christianissime roi, que, ainsi comme par tout le monde la Majesté vôtre, à sa grande gloire et louange, est enseignée, nommée et décorée Christianissime à bonne et juste cause, le triomphal titre Clémentissime se peut et doit à lui ajouter; lequel, s'il n'est supérieur, au moins est non plus bas, mais coégal à l'autre honorable titre. Et pource

que votre souveraine clémence nous a reçus en sa bonne grâce, et sous le très-sur écu de sa protection, tout mal cesse, et tout bien ensuit, comme Jésus-Christ étant en la croix, les bras étendus et ouverts, pardonne à tout homme qui à lui se tourne et reconnoît son erreur; pour ce, tous universellement, en vertu de ce nouveau titre de clémence, en terre prosternés, supplions votre Majesté, que nous daigniez bailler et octroyer la grâce et requête qui s'ensuit :

« Premièrement, que veuillez universellement pardonner, et juger selon votre souveraine clémence ;

« Secondement, remettre et canceller la peine de grande pécune, à votre cité inflicte pour l'erreur susdite ;

« Tiercement, à nous octroyer et donner les privilèges, grâces, exemptions, immunités, et autres libertés à cette cité accoutumées ;

« Quartement, ainsi comme l'âme du glorieux Jésus-Christ descendit aux limbes pour racheter et délivrer les âmes jà long-temps là captives, ainsi, en mémoire de sa très-sainte passion et délivrance susdite, chacun vous supplie et humblement requiert, si votre Majesté veut, que daigniez, par cettui votre avènement, délivrer vos citadins, jusques à ce présent jour dedans le Châtelet retenus, et gracieusement les donner à leurs mères inconsolées, à leurs femmes afflictes, et à leurs troublés parens, à la perpétuelle louange et gloire de la vôtre Majesté, et afin que le juste ne souffre pour l'injuste.

« Je n'omettrai pas, roi clémentissime, l'autre honorable don à nous aussi à octroyer, pour constituer un royal gouverneur, sous le gouvernement duquel, par sa vertu souveraine, prudence et avis, espérons cette cité, avec toutes ses affaires, devoir être tellement régie et gouvernée, que grande gloire en résultera à la Majesté vôtre, et de nous utilité pacifique et stabilité perpétuelle. Laquelle cité, avec toutes ses appartenances, non pas comme se doit, mais comme se peut humilier, et genoux pliés, prosternée en terre, très-dévotement se recommande, en ramenant et alléguant celui dit du Psalmiste : Cœur contrit et humilié, roi, ne dédaigne pas. »

Et, ce disant, tout le peuple de Gênes se prosterna et coucha du ventre en terre, les têtes découvertes.

Ce fait, le cardinal d'Amboise et messire Michel Ris approchèrent la chaire du roi, et là parlèrent assez long-temps ensemble, comme par l'espace de demi-quart d'heure; et puis ledit Michel Ris, commis de par le roi pour répondre à ce que les Génevois avoient fait devant proposer, fit sadite réponse en italien, selon le contenu, comme est ci-dessous rédigé en françois :

« Sentence est des philosophes, que la rebellion et désobéissance autant nuit au genre humain, que l'observance de bonne foi lui donne d'aide : *Perfidia tantùm incommodi humano generi adfert, quantùm salutis bona fides præstat*. Cette désobéissance non-seulement a submergé et détruit les cités, les terres et provinces, comme se lit en l'histoire de Ca poue, Numance, et Carthage, et maintes autres cités et provinces ; mais une partie de la nature angélique a mis et chassé en ruine, par elle, irréparablement. Notre père Adam, par la rebellion et inobédience faite vers son Seigneur, fut, lui et sa postérité, à perpétuité condamné ; et, combien que notre Seigneur et rédempteur Jésus nous ait, par son précieux sang, rachetés, néanmoins notre nature en demeure imbécille et infirme par ladite coulpe. O peuple génevois, je me voudrois bien de si grand'mémoire, savoir et faconde, que je puisse condignement considérer, commémorer et expliquer la gravité de votre exécrable déloyauté ; mais la grandeur et énormité d'icelle offusquent l'entendement, perturbent la mémoire et empêchent la langue; pource que, quand je considère la déloyauté des Carthaginois vers Xantippus lacédémonien, qui est très-griève estimée; celle d'Annibal vers les Nocérins et Acérains, de Digneus Domitius contre Bituite, roi d'Auvergne, et de Servius Galba contre les trois cités de Portugal, toutes ensemble ne sont à comparer à cette vôtre, perpétrée et commise vers le Très-Chrétien et très-piteux notre roi ; et me deulx que je ne la puis bien déclarer, afin que mieux s'entendît la souveraine bonté et clémence de sa christianissime Majesté.

« Je me recorde, et crois bien que maints de vous présens en ont mémoire, que, l'an de la nativité de notre Seigneur, mil quatre cent quatre-vingt-dix-neuf, au mois d'octobre, reconnûtes que votre vrai et naturel seigneur étoit le Christianissime roi de France ; et que long-temps votre cité a prospéré sous la seigneurie et obéissance des rois de France, et mêmement du temps du roi Charlemagne ; et puis, de nouvelle et fraîche mémoire, sous la domination du roi Charles sixième et du roi Charles septième ; et si aucun autre depuis avoit gouverné et dominé votre cité, ce auroit été au préjudice et fraude du Christianissime roi de France; et en le reconnoissant en direct et souverain seigneur, vous élûtes, de votre franche et libérale volonté et propre mouvement, seize notables citadins, auxquels, par commune ordonnance de votre grand-conseil, nul y contrariant, donnâtes commission et autorité de mettre votre cité et dépendances d'icelle à l'obéissance de sa Christianissime Majesté, comme à votre vrai, naturel et souverain seigneur; lui faire et bailler le dû serment de

fidélité. Lesquels vosdits ambassadeurs vers lui se transportèrent en la cité de Milan où sa Majesté étoit lors, et là lui firent solennellement ladite fidélité; et au mois de novembre ensuivant, en la grand'salle de ce palais, moi proposant, tous les chefs de maison et hommes capables de raison, en ratifiant ladite fidélité et tout ce que par lesdits ambassadeurs avoit été fait, de nouveau s'obligèrent, et jurèrent la fidélité, en la main de monseigneur de Ravestain, à la Majesté du roi, affirmant que la réduction de votre cité à son obéissance étoit réformer les statuts et la cité qui par aucun temps avoit été enlaidie et déformée par la tyrannie d'aucuns, et vos particulières haines et intestines inimitiés.

« *Sed quis furor, ô populi, et quæ tanta dementia, cives?* Mais, ô peuple et citadins génevois, quelle fureur et très-grande folie vous a induits à rebellion contre le Christianissime roi notre seigneur, lequel a fait envers vous tout ce qui étoit convénient et requis à juste, piteux et amiable seigneur, incontinent qu' êtes venus à son obéissance? Il a fait cesser toutes vos partialités qui étoient souvent cause de tout votre mal; a ordonné vous faire administrer justice, autant au riche comme au pauvre, sans excepter personne (et si aucun défaillement a été en la justice, la coulpe s'en peut donner à vous-mêmes, qui n'en avez sa Majesté averti);

vous a défendus de toute oppression et violence; favorisé toutes vos merceries, changes et marchandises; et par toute votre navigation, avec la bannière et enseigne de sa Majesté, avez été honorés et chéris; et, combien que toute l'Italie ait senti les dommage et perte de la guerre, votre seule cité et les Génevois ont joui du bien de la paix. Quoi! et quelle chose est-ce qui vous a mu, ô peuple génevois, à oublier tant de bienfaits par vous-mêmes commémorés, et le tranquille et doux état auquel vous étiez, et venir contre le serment de la fidélité, et mettre la cité, les personnes, l'honneur et les biens en si évidente ruine, que si la souveraine clémence et pitié du roi Christianissime n'y eût obvié, par vous n'est demeuré de ruiner et subvertir perpétuellement le tout? De ce et cela que le roi Christianissime, pour votre profit et bien, a pu faire, qu' a-t-il laissé de le faire? Il vous peut dire, comme notre Seigneur dit aux Juifs: *Popule meus, quid feci tibi?* Mon peuple, qu'ai-je fait à toi?

« Long-temps y a que vos prédécesseurs ont connu ne pouvoir rien sans juste seigneur. Et est sentence des philosophes que: *Sub justo principe vivere summa est libertas,* qui est à dire que: Vivre sous juste prince est souveraine liberté. Si vous, Génevois, n'aviez seigneur, et vous en voulussiez un élire, à peine le trou-

veriez-vous semblable au roi Christianissime : si nous considérons l'origine et généalogie de celui, elle est la plus authentique et continuée des chrétiens, pource que le roi Christianissime est le cinquante et unième descendant du premier roi de France; si nous considérons sa vertu, toute est pleine de religion, de justice, de pitié, prudence, force et tempérance; et si la présence de sa Majesté ne me revoquât du propos, doutant encourir vice d'adulation, je vous montrerois que, à tous ceux qui sont loués en l'antique et moderne histoire, de religion, de justice, de pitié, de prudence, de force et de tempérance, sa Christianissime Majesté se peut comparer : cela savent ses sujets, cela savent ses serviteurs, lesquels sont continuellement près de sa Majesté; cela pouvez par expérience connoître, vous, peuple génevois, qui avez nouvellement sa magnanimité expérimenté, en vous ayant sitôt vaincus, et sa grande bonté, en vous voulant si griève coulpe pardonner; et néanmoins, peuple aveugle, avez procuré vous mettre hors de l'obéissance de sa Majesté : vous avez au commencement pris les armes, en faisant tumulte et sédition, et commettant crime de lèse-majesté; et puis avez perpétré homicides et roberies, et par violence chassé les nobles, qui sont les principaux de votre cité.

« Vous avez donné à entendre venir à raison

et demander grâce et pardon, promettant laisser les armes et remettre le tout au premier état; et le bon et très-humain roi libéralement vous pardonna, espérant que vous dussiez reconnaître sa bonté et clémence, et vous disposer du tout à son service, comme fit le bon Cinna romain vers Octavien empereur, pource qu'il lui donna la vie que justement lui pouvoit tollir; mais vous, aveuglés de fureur et ingrats, en allant de mal en pis, avez occupé les châteaux et terres qui se tenoient par ses capitaines, assiégé aucunes autres que ses gens d'armes avec leurs bandes défendoient, empêché et détroussé les victuailles et hommes qu'on envoyoit à ses forteresses et châteaux, pris le Castellat, et, sur la foi, cruellement occis les soudards qui dedans étoient, assiégé et occupé son Châtelet; et, qui pis est, vous êtes munis tous et fortifiés pour vouloir résister à sa Majesté, laquelle est venue en personne, non considérant que votre force envers celle de sa Majesté est semblable à celle d'un vermet à un éléphant.

« O damnée et détestable perfidie! ô souveraine folie! si je voulois peser la qualité et gravité de votre délit et excès, et en commesurer condigne peine, non-seulement les hommes, mais les murailles et la terre mériteroient perpétuelle éversion; et tous les tourmens exquis par Phalaris, Denys et autres tyrans, n'y se-

roient bien suffisants. Je sais bien qu'il vous déplaît entendre blâmer et détester votre erreur ; mais je vous connois de tel entendement, que connoissez bien que tant plus est l'erreur grande, et plus, griève répréhension mérite. Je connois en votre visage et habit qu'êtes Génevois ; mais les faits sont contraires, et plutôt œuvres d'ennemis, en ayant exposé le pays à si grand péril ; et je suis certain que, quand vous le considérerez, que les cheveux se révolteront en sus et les entrailles se meuvront.

« Mais le roi très-humain vous a regardés, de l'œil de sa pitié et a eu merci de son peuple. Moindre n'est la gloire de sa Christianissime Majesté, en ayant tempéré sa juste indignation vers vous, que de vous avoir unis et réduits à son obéissance ; et quand je considère les cas par lesquels Valérius Publicola, Furius Camillus, les deux Scipions africains, Marcus Marcellus, Marcus Cato, Architas Tarentinus, et les autres, sont loués de la vertu de tempérance, sans doute, en celui cas, le roi christianissime est digne de plus grande louange, lequel m'a commandé répondre à votre supplication :

« Que sa Majesté pardonne et remet à tous les Génevois les délits, tant de lèse-majesté au premier et second chef, comme autres délits, quoi qu'ils soient et de quelque importance, jusques au jour présent, réservé le droit d'autrui, qu'il pourra, civilement et criminellement,

ou comme il lui plaira, poursuivre ; et entend sa Majesté Christianissime, que, en la présente grâce, soient inclus et compris ainsi les absens comme les présens, pourvu que dedans un mois, de ce jourd'hui, compareront devant le gouverneur ou son lieutenant, et jureront la fidélité entre ses mains à sa Majesté Christianissime, lequel excepte et forclôt de la grâce seulement ceux qu'il fera particulièrement nommer.

« Et en outre, par grâce plénière, remet et donne la taxe et peine de cent mille écus, en obtempérant à votre supplication, et vous restitue à vos honneurs, biens et dignités.

« Et touchant l'article des priviléges, tels sont que promptement sa Majesté, pour conserver l'autorité royale, a ordonné qu'ils soient rompus réellement, cancellés et brûlés ; et, néanmoins en usant de sa pitié et clémence, après que lui aurez fait et baillé le dû serment de fidélité, vous fera lire les concessions, priviléges et ordonnances, lesquelles entend que vous ayez.

« Et, à la dernière part de votre supplication, sa Majesté a député aucuns pour savoir si les prisonniers du Châtelet sont de bonne guerre ou non, et, en tout cas, les fera si bien traiter que vous et eux aurez cause de vous contenter.

« O souveraine bonté ! ô inestimable pitié !

ô immense magnanimité! Donc devez, peuple génevois, reconnoître perpétuellement un si grand bénéfice et don que sa Christianissime Majesté vous a fait en cette-ci, de vous restituer le pays, l'honneur, la vie, les femmes, les fils et les biens, dont le fait devez avec perpétuelle mémoire célébrer, afin que vous ni vos successeurs ayez à encourir jamais plus en semblable erreur; pource que, comme sa Christianissime Majesté a usé à présent de souveraine pitié et humaine clémence en rechéant, besoin auroit user d'immense rigueur et souveraine sévérité, laquelle devroit céder en exemple perpétuel à tous sujets. »

Là, même en la présence du roi, furent nommés particulièrement tous ceux qu'il ne vouloit être compris en la grâce dessusdite, lesquels furent, en audience, par ledit messire Michel Ris, déclarés commisseurs de crime de lèse-majesté, rebelles et désobéissans au roi, et leurs biens confisqués.

En outre, furent apportés, sur les échafauds, les livres où étoient écrits et enregistrés leurs priviléges, tant des douze anciens gouverneurs du fait politique, des douze de l'office de la baillie, des huit de l'office de la monnoie, que des huit de l'office de Saint-Georges ordonnés sur la recette des îles, châteaux, terres et seigneuries de Gênes; et est à savoir que, de chacun office, étoient moitié des nobles et

moitié du peuple; et, là, voulant le roi user de puissance royale et autorité seigneurieuse, voulut et ordonna lesdits priviléges être en sa présence cancellés, rompus et brûlés (ce qu'ils furent sur lesdits échafauds, et mis en cendres), en retenant à lui et de son domaine toute la souveraineté et seigneurie de ladite cité de Gênes. De laquelle seigneurie, sont les îles et terres qui s'ensuivent: premièrement, y est l'île de Corse, située, en Levant, entre Gênes et Barbarie, à cent milliaires de Gênes près de Sardaigne, terre d'Espagne; dedans laquelle sont villes et cités, comme Boniface, bonne cité et grande, Calvi, Bastia; laquelle île a de tour cinq cents milliaires ou environ; autres fortes places y a sur la rive de la mer du Levant, comme Sarzane, Spédia, Levanto et Cranaro, assises sur rochers et fortes avenues, distant de Gênes : l'une desdites places, de trente milles; l'autre de quarante, l'autre de cinquante et l'autre de soixante; chacune à dix milles l'une près de l'autre, pour, au besoin, donner secours d'heure en autre où métier en seroit; aussi est, de ladite seigneurie de Gênes, une autre île en Grèce, nommée Chio, de laquelle île possèdent grande partie les Justinian de Gênes; autres places et châteaux sont ès parties d'Occident de ladite seigneurie, c'est à savoir : Savone, Nole, Albingue et Vintemille, toutes cités, le gouffre de Rapale, et

le port de Lespèce, Saint-Pierre-d'Arêne, Rivereu, Bosseneau, Pontadême, Jugum, Vultabium, Gavi, Nove, Bourg, Busale, Monjardin, Cabella, Saint-Christophe, Arcora, Sarravalle et Monigue, avec plusieurs autres bonnes places et forts châteaux, desquels je n'ai su les noms. Mais j'ai su par le rapport d'un mien hôte de Gênes, homme autorisé et ancien, que la bourse de Saint-Georges est estimée par chacun an à cent mille ducats, lesquels se lèvent seulement sur la vendition du pain, du vin, des draps, et des autres marchandises qui viennent hors de Gênes en la cité et qui sortent de la cité pour aller ailleurs. Lesquelles îles, villes, cités, châteaux et domaines, le roi mit entre ses mains, et retint à sa seigneurie, où mit et ordonna capitaines, lieutenants et gouverneurs sous lui, pour icelles régir, et entretenir, et du tout à la manière et coutume de France gouverner.

Après, fut dit par celui Michel Ris auxdits Génevois, que le roi les avait pourvus d'un gouverneur, lequel étoit en présence, nommé messire Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens, homme d'âge, vertueux, scient, noble et bon justicier, lequel fit là le serment, en mettant les mains sur les Évangiles, jurant et promettant de bien et léalement servir le roi audit office, de faire justice au grand et au petit, sans acception avoir à personne, et de s'acquitter en manière que à son pouvoir l'honneur du roi y seroit gardé, le bien de la chose publique entretenu, et sa conscience déchargée.

En ensuivant, montèrent sur l'échafaud les quarante officiers susdits, et là, en la présence du roi, firent le serment de fidélité, en baisant la paterne, et mettant les mains sur les Évangiles. Et après que ceux eurent fait leur serment, tout le peuple de Gênes universellement leva les mains, en criant à haute voix : France! France! France! France!

Et tout ce fait, le roi se mit hors de chaire et s'en alla en sa chambre ; et chacun s'en va à son logis.

Les Génevois ainsi mis à la raison, en outre, pour pacifier de l'amende profitable de leur forfait, baillèrent au roi cent mille écus, et cent mille pour le défraï de son armée, et quarante mille pour faire faire un château neuf au lieu où est la tour de Codefa, nommée la Lanterne; lequel devoit être fossoyé, en roc encis, de soixante pas en large, et tant de parfond, que la mer qui frappe là pût passer partout autour. Pour lequel faire et fortifier, le roi ordonna un nommé Paul de Beusseraîlhe, maître de son artillerie, et seigneur de l'Espy. Outre plus, promirent lesdits Génevois, et furent tenus dorénavant

de soudoyer quatre cents hommes de guerre au Châtelet, et cent au château neuf, pour le roi, et, dedans leur port, entretenir pour ledit seigneur trois galères armées et équipées.

XXVIII.

Comment un Génevois, nommé Demetri Justinian, eut la tête tranchée à Gênes.

Dedans les prisons du roi étoit lors un nommé Demetri Justinian, des plus gros du peuple gras de la ville de Gênes; lequel, comme j'ai dit, avoit mu le peuple à sédition et entretenu en sa rebellion contre le roi, tant, que ledit peuple, après la réduction de Gênes, crioit contre lui à haute voix, disant : « C'est le traître qui nous a séduits par erreur, commus à guerres civiles, divertis d'obéissance, et obstinés à rebellion ! » Quoi plus? Son procès fut fait, sur lequel fut, par le conseil, conclu et déterminé que, vu sa désobéissance et rebellion, et l'erreur damnable en laquelle avoit mis et tenu le peuple de Gênes, qu'il étoit digne d'encourir peine capitale : à laquelle fut jugé. Dont furent faits les échafauds, et les choses apprêtées, pour lui trancher la tête, dedans une belle place près du môle de Gênes, et dit, que le douzième jour dudit mois de mai, vigile de l'Ascension de Notre-Seigneur, seroit exécuté. Chacun courut celle part, tant, que, depuis huit heures du matin, ladite place et les maisons d'entour furent, jusques au soir, toutes pleines de gens du roi et du peuple de la ville, attendant illec la venue de l'heure de ladite dépêche. Mais quand ce fut sur l'heure de vêpres basses, fut dit sur le lieu que ledit Demetri ne seroit pour l'heure exécuté : dont aucuns des vilains de Gênes levèrent les épaules, disant en leur langage : « Je savois bien qu'il n'en mourroit point, car il est garni de denare. » Aussi étoit-il, car lorsqu'il sut que son procès étoit fait, et lui condamné à mourir, voulut donner au roi quarante mille ducats pour être répité de mort. A quoi ne voulut entendre le roi, disant : « Autre chose n'en sera fait, si n'est ce que justice en a ordonné ! » Ce qui fut fait à l'honneur du seigneur et à la crainte de tous malfaiteurs. Et si pour argent en eût été quitte, comme plusieurs disoient, ce que le roi avisoit bien, quelque autre garni de ducats, pensant pour autant en être absous, en cas pareil se fût pu mettre à l'aventure. Mais en advint que le lendemain, qui fut le propre jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, sur le point de neuf heures du matin, fut par un prevôt des maréchaux conduit jusques à ladite place et fait monter sur l'échafaud, où

là voulut parler, et dire quelque chose au peuple de Gênes, et commencer quelque propos. Mais le prevôt ne lui voulut donner temps de finir son dire. Et voyant, celui Demetri, qu'il ne seroit ouï, jeta un grand soupir à merveilles, en levant les yeux amont, la face toute pâlie et blême, les bras encroisés, se tint coi assez long-temps. Et ce fait, le bourreau lui banda les yeux; puis, de lui-même se mit à genoux, et étendit le cou sur le chappus. Le bourreau print une corde, à laquelle tenoit attaché un gros bloc, à tout une doulouère tranchante, hantée dedans, venant d'amont entre deux poteaux, et tire ladite corde, en manière que le bloc tranchant à celui Génevois tomba entre la tête et les épaules, si que la tête s'en alla d'un côté et le corps tomba de l'autre. La tête fut mise au bout du fer d'une lance, et portée sur le sommet de la tour de la Lanterne, qui est à touchant, et au dedans du môle de Gênes, regardant celle tête droitement sur la ville. Le corps demeura mort sur ledit échafaud, tout le long de ce jour; puis, fut le soir, avec le congé de la justice, de là ôté, et porté enterrer.

Après que lesdites choses furent mises à fin, la ville de Gênes fut de tous points accoisée, les pays circonvoisins épouvantés, les François tous réjouis, et le roi tout à souhait.

Dont je, qui lors étois audit lieu, voyant la grâce de Dieu si largement étendue sur l'affaire des François, la gloire du roi prospérer, et son honneur accroître, pour commencer à lui vouloir donner louange de son bien-fait, et lui diversifier passe-temps, lui présentai ce peu d'écrit comme s'ensuit :

Or est Gênes-la-Superbe soumise,
Qui onc-mais ne fut au-dessous mise
D'homme vivant, ni par force occupée;
Ains a dompté le pouvoir de Venise,
Terre en la Grèce, et outre-mer acquise,
Pris Sarrasins, et Turcs mis à l'épée,
Espagne en mer vaincue et assoupée,
De Barbares esclavé grosse somme,
De victoires eu plus d'une somme,
Et emporté partout los à grand' erre :
Déchue puis par un seul qui se nomme
Roi de la mer et seigneur de la terre.

Ayant ainsi usé de sa maîtrise,
Longue saison, sans trouver qui lui nuise,
Cuidant tout temps être si haut huppée :
Le roi, voyant qu'elle a faute commise,
A contre elle tant usé de main mise,
Que par armes l'a conquise et happée,
Sa puissance rompue et dissipée
En batailles, où les siens prie et somme
De ruer coups, dont l'un fiert, l'autre assomme;
Chacun François son Génevois atterre :
Là est présent, pour en ordonner comme
Roi de la mer et seigneur de la terre.

Après un chef de si haute entreprise,
Jà n'est besoin que plus on loue ou prise

César, Sylla, Scipion et Pompée ;
De Daire aussi, et Cyrus, vous suffise,
D'Alexander et Ninus, qui ont prise
Par long séjour la terre, et usurpée :
Cettui a fait conquête anticipée,
La plus noble qu'onc fit jamais homme,
Digne de tous les triomphes de Rome,
D'immortel los, qui par mort ne s'enterre,
Mais en mémoire éterne le renomme
Roi de la mer et seigneur de la terre.

Prince, gardez bien Gênes et son Dôme ;
Puis, reposez sûrement votre somme,
Et ne doutez pique, ni cimeterre,
Ni que nulli vous défasse ou consomme,
Car vous serez et demeurrez en somme
Roi de la mer et seigneur de la terre.

XXIX.

Comment le roi partit de Gênes, pour s'en aller à Milan et à ses autres villes de Lombardie ; et de son entrée de Pavie et de Milan avec plusieurs autres nouvelletés.

Lorsque toutes ces choses furent, comme avez ouï, ordonnées et mises à chef, le roi eut vouloir de visiter sa duché de Milan et ses autres pays ; mais premier que désemparer Gênes, fit mettre manœuvres, et maîtres d'architecture, à commencer son château neuf, où tantôt furent embesognés plus de cinq cents ouvriers, sans les serviteurs, en

sorte que le commissaire se fit bien fort de rendre ledit château dedans six mois après ce, prêt à mettre dedans les garnisons au couvert; et aussi, pendant ce que ledit château se feroit, afin que les Génevois coutumiers de mutinerie n'empêchassent l'œuvre, ordonna le roi demeurer à Gênes grand nombre de ses gens d'armes et piétons, pour toujours leur tenir la bride roide et les garder de ruer.

Et ce fait, transmit les maréchaux-des-logis avec les fourriers à Bourg, à Busale et à Gavi marquer les logis; et le lendemain de l'Ascension, sur les trois heures du matin, délogea de Gênes, dont chacun se mit après. Toute cette nuit, fut un temps de pluie si très-merveilleux, que tous les chemins étoient pleins d'eau, et tous les fleuves dérivés, mêmement une petite rivière qui descend des montagnes sur le gravier de Poulceuvre, chéant en la mer de Gênes; laquelle rivière étoit, par la force de la pluie, qui toujours continuoit, tant roide, et si très-impétueuse, que c'étoit chose épouvantable à regarder, mais plus dangereuse à passer, mêmement à gens de pied, et à ceux qui au déloger avoient pris basse monture : ce que le roi n'avoit fait, ni les autres, qui avoient de quoi le faire, et leur sûreté pour recommandée. Que fût-ce? plusieurs mal-montés, et sommiers trop chargés, s'en al-

lèrent à vau-l'eau. Et tant advint que, combien que au déloger, et jusques à Pontadême, qui est environ mi-voie de Gênes et de Busale, ladite rivière ne fût encore trop impétueuse, tant s'efforça de pleuvoir, qu'avec l'impétuosité de l'eau elle devint si très-enflée, qu'elle couvroit toute la grève, si que l'on ne pouvoit tenir voie, ni aller droit. Là, fallut à plusieurs mal-montés, et autres, demeurer contre les rochers, pour attendre à vider l'eau, ou se mettre en péril de boire d'autant. Je n'en dirai plus, si n'est que je n'eus onc si grand' peur; car j'en vis plusieurs, par où me falloit passer, étant à la merci des vagues, et entre autres, un nommé maître Pierre Charron, des secrétaires du roi, lequel fut noyé entre Busale et Bourg, sans ce que jamais homme le pût sauver; combien que plusieurs des Allemands du roi, qui là étoient passés à grand danger, et autres à cheval, se missent en leur devoir de le secourir, mais ne surent qu'il ne fût mort.

Le roi, qui s'étoit mis des premiers à chemin et avoit chevauché roidement, avoit gagné le Bourg de Busale, cuidant aller jusqu'à Gavi, six milles près de là; mais la rivière fut tant périlleuse à passer, qu'il demeura pour ce jour audit lieu de Bourg. Les autres qui purent passer allèrent outre. Sur le soir commença le beau temps, et dura toute nuit, tant que

les fleuves furent du tout desséchés et écoulés. Parquoi, le roi délogea le lendemain, et prit son chemin à Gavi, à Nove, à Tortone et à Voguère, tirant à Pavie, dedans laquelle arriva le dix-huitième jour dudit mois de mai.

Au-devant de lui furent les seigneurs de la ville et les docteurs de l'université, jusques à l'entrée du pont du Tésin. Et là fut entre autres un docteur, nommé Jason Maynus, docteur en tout droit, estimé l'un des plus excellents de toute chrétienneté, lequel fit une harangue au roi en latin, tant rhétorique, que tous qui l'entendirent purent bien connoître qu'elle procédoit du plus profond ruisseau de la fons caballine; auquel fut répondu par un nommé maître Étienne Poncher, évêque de Paris, qui pareillement en très-haut et rhétorique latin lui fit sa réponse.

Aussi sortirent de Pavie cent jeunes gentilshommes à pied, tous habillés de blanc, et en pourpoint, lesquels se mirent le plus près du roi qu'ils purent; disant que la coutume étoit, quand leur prince venoit là pour faire son entrée ou de quelque victoire, que les gentilshommes de Pavie devoient être tout autour de lui, en tel habit qu'ils étoient, et ainsi le conduire jusques à son logis; à cette fin se présentoient à faire le devoir qu'ils étoient tenus: à quoi le roi les reçut.

Là, devant l'entrée du pont du Tésin, avoit

un tabernacle de verdure, à l'entrée duquel étoient amont élevées les armes du roi; et au plus bas, à côté dextre, les armes du cardinal d'Amboise, et à senestre, les armes de messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi delà les monts. Au dedans de celui tabernacle, étoit attaché un rolet, où avoit en écrit les deux mètres qui s'ensuivent :

Non maris Ionii sunt littora nostra Ticini,
Rex, tibi sed lætos porrigit unda sinus.

Ce qui est à entendre, et à dire :

« O roi, nos rives et entrées ne sont pas tant impétueuses que celles de la mer Ionie, mais sont les ondes douces du Tésin, qui te baillent son joyeux port. »

Dès l'entrée de celui fleuve, tout au travers, jusques à la porte de la ville, avoit un pont couvert, long de deux cents pas ou environ, au milieu duquel étoient attachés les mètres dessous écrits :

Victor ad Eoum sic, Rex, tranabis Araxem,
Tigris et Euphrates sub tua castra fluent.

« Roi très-puissant, ainsi vainqueur, navigueras le fleuve Araxe, oriental, jusques aux parties du Levant; Tigris, avec Euphratès, ainsi sous tes forts ruisselleront. »

A l'entrée de la porte de la ville, étoient en écrit ces mètres :

Conspice, Rex, proprias arces, qui celsa Caphari
Jam perfracta tuo culmina marte tenes.

« Regarde, Roi, tes propres forteresses, qui, après avoir le haut sommet du mont Capharé brisé et détruit, par tes armes paisiblement obtiens. »

A l'entrée de la grande rue, nommée rue Neuve, avoit un autre tabernacle, couvert d'un drap pers, à la cime duquel étoient les armes du roi, et au-dessous étoient écrits ces mètres :

Ingredere, ô Latii splendor, spes, gloria, norma :
Gens tua victorem cernat ubique ducem.

« O lumière, espérance, gloire, et la règle d'Italie, entre ici; toute la gent d'un côté et d'autre te regarde comme duc victorieux. »

Tout le long de ladite grande rue couverte, étoient amont attachés les écus de France, de Bretagne, du cardinal d'Amboise, et de messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi; et tout le dessus de la rue couvert, fait, tout le bas, et au long, à piliers de verdure : et dès l'entrée d'icelle rue, jusques à près l'entrée du château, étoient attachés amont ces mètres, loin l'un de l'autre de quarante pas ou environ :

Rex regum dominator adest, et rector, habenas
Cum Jove divisas qui tenet imperii.

« Le roi dominateur et recteur des rois est

présent, qui les inclinations du monde et puissances divisées tient avec Jupiter. »

Accipe populi plausus et corda frementis,
Qui patrem patriæ præsidiumque vocat.

« Prends les cœurs, l'accueil et l'admiration de ton peuple, de joie tressaillant, qui le vrai secours et bon père du pays t'appelle. »

Alta triumphantem prospexit Roma Metellum,
Clara Ludovici gesta Pavia colit,

« Rome excelse regarda Métellus le triomphant, mais Pavie honore les clairs gestes de Louis. »

Non Apennini salebrosa cacumina montis
Es veritus, vallum, frigora, tela, mare.

« Le sommet très-âpre et chemin mal aisé du mont Apennin, la froideur des glaces, l'empêchement des fossés, les coups des dards, et les ondes de la mer, ne t'ont donné crainte. »

Hannibal ardenti montem dirupit aceto,
Agmina tu infracto vertice tuta locas.

« Avec ardent vinaigre Annibal froissa la montagne, et toi, sans fracture, au plus haut des monts, tout à sûr loges tes gens d'armes. »

Sola Ludovici Ligurem frenare superbum
Dextra valet, Ligurum sunt freta, terra, lacus.

« La seule dextre de Louis peut dompter Gênes-la-Superbe, sous qui sont mers, terres et fleuves. »

Plusieurs autres mètres étoient là mis et faits à la louange du roi, par un écolier de Pavie, nommé maître Georges de Candie; lesquels je laisse pour écheverprolixité de compte, mais dirai que le roi ainsi s'en alla droit au Dôme faire son oraison, et puis au château prendre repos, où séjourna quatre jours. Durant lequel temps, plusieurs banquets et danses en masques furent là faites, où étoient grand nombre de dames, belles à merveilles et habillées moult richement. Les princes et autres gentilshommes françois qui là étoient passèrent ces jours joyeusement.

Et puis, le roi adressa vers sa populeuse cité de Milan : au-devant de lui, à un grand mille loin de la ville, furent les seigneurs et citadins tous à cheval, et à grand nombre, avec les médecins et docteurs, et les enfants, et armuriers de ladite ville.

A l'entrée de la porte de la ville, appelée la porte Tisenys, étoit un spectacle de verdure, fait à beaux arceaux verdoyans, où étoient pendues les armes du roi au plus haut; et aux deux côtés du bas, celles du cardinal d'Amboise, et de messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, et à touchant de ladite porte étoient attachés les mètres qui ci-dessous sont écrits :

In patriam succede tuam, dignissime regum,
Quæ pridem est meritis facta beata tuis.

Hoc deerat, quòd te incolumem spectaret, et hostis
Victorem : tribuunt hæc quoque dona Dei.

« O le plus digne des rois, succède à ton pays, lequel jadis, par tes mérites et bienfaits, est fait sur tous autres plus heureux, auquel ne défailloit autre chose, si n'est que, sain et en bon point, te pût voir, et vainqueur de tes ennemis, ce que la grâce de Dieu t'a donné. »

Dès l'entrée de la ville jusques au grand Dôme, et dès le Dôme en retournant jusques au château, étoient les rues tendues de haies de verdure, et au-dessus couvertes de draps jaunes et rouges; le devant des murailles des maisons, tout couvert de riche tapisserie; et, tant que duroient lesdites rues, toutes les fenêtres, portes et ouvroirs, et autres passées et vues desdites maisons, étoient pleines et empêchées de dames, toutes, ou presque, vêtues et accoutrées de drap d'or et velours cramoisi, ou autres riches saies; au surplus, tant belles, qu'on sauroit à souhait penser, et le plus richement ornées de quoi se pouvoient aviser.

Sur le point de trois heures après midi, le roi entra dedans sa ville de Milan, le vingt et quatrième jour du mois de mai. Pour parler de l'ordre de son entrée de degré en autre, dirai ce que j'en ai pu voir. Premièrement, trois cents des armuriers de ladite ville, tous armés à blanc, et tous emplumés, portant, les

uns, demi-piques, les autres, hacquebuttes, les autres, partisannes, ronçons, et grandes épées à deux mains, marchèrent les premiers, à deux rangs; lesquels avoient trois capitaines à cheval, deux devant et un derrière. A la queue d'iceux, étoient grand nombre de Lombards, tous gorrièrement montés et accoutrés. Puis, suivoient le prevôt de l'hôtel et tous ses archers. En après, messire Berault Stuart, capitaine des Écossois de la garde, messire Jacques de Crussol et messire Gabriel de La Châtre, capitaines des archers de la garde françoise; lesquels menoient les quatre cents archers de la garde, tous à cheval, et en armes. Au derrière d'eux, étoient grand nombre de gentilshommes à cheval, françois et lombards. Puis, marchoient à pied quatre cents enfants de la ville, tous en pourpoint de velours, satin et taffetas pers, semés tous de fleurs-de-lis; desquels les aucuns portoient deux à deux, quatre à quatre sur leurs épaules, avec perches propices à ce, grosses tours en feinte, villes et châteaux, glaives et armures de diverses sortes, pour démontrer à ces enseignes l'effet de la victoire du roi et la dépouille de ses ennemis vaincus. Après, étoit un grand curre triomphal à chevaux, dedans lequel étoient assises en chaire les quatre vertus cardinales; c'est à savoir : Justice et Prudence, au-devant de celui curre; et Fortitude et

Tempérance, au derrière; et au milieu, sur une haute chaire, étoit assis le dieu Mars, dieu des batailles, tenant en la main dextre un dard aigu, et en la senestre main tenoit une palme, en signe de victoire. Après, marchèrent les médecins et docteurs de la ville; puis, le capitaine des cent Allemands de la garde, lesquels armés de hallecrets, la pique au poing, et tous empanachés, cinq à cinq marchèrent par ordre. Après, furent les trompettes, qui sonnèrent sans cesse. Le roi fut après, lequel étoit sous un poêle que six des plus grands seigneurs de Milan portoient; et tout autour de lui, étoient les vingt et quatre archers écossois du corps, tous à pied; et lui, ainsi accompagné, étoit monté sur un coursier blanc, vêtu d'une robe de drap d'or trait frisé d'or, le chef couvert d'une toque de velours cramoisi, et dedans avoit une cornette de taffetas rouge. Après lui, étoient les cardinaux d'Amboise, de Ferrare, de Saint-Severin, de la Trimoille, d'Alby, et de Finale. Et après, marchoient le duc de Bourbon, le duc de Longueville, messire Charles d'Amboise, le seigneur Jean-Jacques; messire Galéas de Saint-Severin, grand-écuyer; messire Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, et messire Guyon d'Amboise, capitaines des deux cents gentilshommes de la maison du roi, lesquels gentilshommes étoient après leursdits capitaines,

bien montés, leurs haches au poing, et tous vêtus de robes de velours. Après, marchèrent grand'flotte de gentilshommes lombards, et tant de peuple de la ville, qu'on ne pouvoit passer par les rues. Et ainsi s'en alla le roi descendre au grand Dôme, où fit ses dévotes oraisons et offrit larges présents; et ce fait, s'en alla droit à son château, où artillerie tiroit si menu, que l'un n'entendoit parler l'autre; là dedans trouva les mortes-paies et gardes dudit château, en bel ordre, tous en armes, et arrangés à double, depuis l'entrée du pont jusques à la porte de la salle de son logis, lesquels étoient en nombre de cent hommes d'armes et deux cents archers. Là étoient deux capitaines, l'un, nommé messire Gilles de Louvain, François, capitaine du château; et l'autre, Guillaume Creston, Écossois, capitaine de la Roquette.

Pour décrire à plein toutes les choses qui là furent faites, grande prolixité s'en ensuivroit, et par aventure plutôt ennui que fin. Mais toutes les rues étoient pleines d'arcs triomphans et tabernacles de verdure. Et entre autres, entre le Dôme et le château, dedans une rue nommée la rue du Mont-de-Pitié, en laquelle sont les hôtels-dieu et les hôpitaux de la ville, avoit un portail de verdure, tenant tout le travers de la rue, fait à piliers et arceaux de feuilles, et tout couvert

de même, le dedans semé des armes de France et de Bretagne; et dessus avoit un mont artificiel, de la hauteur d'un homme, ou environ, lequel étoit tout autour environné à six rangs et semé d'écus au soleil, où pouvoit avoir mille écus, ou plus; et dessus ledit portail, au plus haut, étoit l'image de Notre-Seigneur, tout nu et flagellé; aux deux bouts et dedans un échafaud qui là étoit avoit deux chaires, parées de drap d'or, dedans l'une desquelles étoit l'image de saint Ambroise, patron et protecteur de Milan, tenant un fouet en la main; et, en l'autre chaire, étoit l'image du roi, ayant le sceptre au poing. Tout autour de celui mont d'or, avoit quatre petits enfants habillés en angelots, tenant chacun une trompette en la main, garnie de bannerolles semées de croix rouges; et au-dessous de ces angelots, quatre autres petits enfants, portant chacun une faille ardente, en signe de feu de joie. Et au pied de celui mont, étoient écrits ces vers :

Exiguus qui collis erat, nunc aureus est mons,
Hoc tua Rex mirum dextera larga facit.

Ce lieu qui lors petit val souloit être
Est maintenant un grand mont d'or couvert.
Ce grand merveille a fait ta large dextre,
Qui aux pauvres a son trésor ouvert.

Tantôt que le roi fut en sa cité de Milan, de toutes parts y vinrent ambassades. Les Vénitiens, voyant la merveilleuse puissance du roi et les excessifs efforts d'armes des François, eurent doute sur leur affaire; mais, pour vouloir faire des bons varlets, transmirent deux ambassades en cour, nommées messire Hiéronyme Trévisan et messire Paul, de Pise, lesquels arrivèrent à Milan le vingt-sixième jour du mois de mai, et s'en allèrent au château, pour vouloir là faire et dire leur charge. Le roi, qui tantôt sut leur venue, entra en salle, où illec lesdits Vénitiens attendoient pour parler à lui, auxquels dit qu'ils dissent leur affaire et ce qui les amenoit. Tantôt se mit en chaire, pour ouïr le dire d'iceux Vénitiens, qui s'approchèrent et commencèrent leur harangue en latin, disant: « Sire, toute la seigneurie de Venise sachant la bonne prospérité de votre Christianissime Majesté, et la triomphale victoire que sur vos ennemis avez glorieusement obtenue, comme vos bons amis, loyaux serviteurs et entièrement confédérés, se réjouissent avec vous, en vous donnant souveraine louange des victoriosissimes effets de votre invictissime puissance, par laquelle avez la redoutée en mer et crainte en la terre, Gênes-la-Superbe, domptée et soumise. Mais, Christianissime roi, si le haut guerdon méritoire de glorieuse renommée avez par la victoire desservi, moindres titres d'honneur par la vertu de clémence n'avez

acquis : dont toute la seigneurie de Venise, en attribuant los immortel à votre Christianissime Majesté, vous offre cœurs, corps et biens, et vivres de son pays, si métier en avez; en recommandant très-humblement l'état de ladite seigneurie de Venise à la bonne grâce de votre Majesté Christianissime. » Et ce dit, voyant, le roi, que, sur cesdites recommandations, jamais telles n'avoient faites, finissoient leur propos, leur fit faire réponse par maître Étienne Poncher, évêque de Paris, lequel leur dit, aussi en latin, que le roi se réjouissoit de leur bonne visitation, laquelle il avoit très-agréable, disant que toujours auroit leur seigneurie en singulière recommandation comme de ses bons amis, alliés et confédérés; et que si le Turc, ou autre de ses ennemis, leur faisoit guerre, que sans faillir les secouriroit et aideroit de sa puissance; et, quant au regard de la haute louange et honorables titres que pour sa victoire ils lui attribuoient, la laissoit à Dieu seulement, de qui viennent toutes victoires, et d'où procèdent toutes vertus.

Pareillement furent là les ambassades de Florence, demandant au roi secours pour soumettre les Pisains, disant : « Sire, vous savez que autrefois nous avez dit que nous donneriez renfort et main armée pour ce faire, et comme avons été toujours bons François et

loyaux à votre Christianissime Majesté; et en outre, vous avez querelle contre eux, vu que vos ennemis ont contre vous par armes favorisés et soutenus, et donné à eux toute l'aide qu'ils ont pu; parquoi, si ne les châtiez à cette fois, dorénavant ne douteront prendre alliance contre vous et secourir vos autres ennemis : dont devez par raison être du tout enclin à leur faire connoître leur défaut et réparer leur méfait. » Le roi, nonobstant toutes les remontrances des Florentins, ne se mut; mais, comme sage, pensa que le défaut des Pisains n'étoit qu'ils ne fussent à lui soumis, et que de leur franche volonté et libéral vouloir s'étoient plusieurs fois donnés à lui, lesquels, au moyen de quelque bénivolence qu'il avoit eue à iceux Florentins, ne les avoit voulu accepter, ne recevoir sous sa main et sauvegarde; et tout ce considéré, dit : « Si les Pisains ont pris parti ou alliance contre moi, de rien ne m'ont offensé, vu le refus que j'ai fait d'eux et de leur seigneurie, et que foi, hommage, ne promesse, ne m'ont fait, voyant aussi que nécessité les compelle et contraint, et que, premier que les Génevois mussent guerre contre moi, iceux Pisains étoient leurs alliés et confédérés : dont aucun défaut n'ont contre moi commis, par quoi leur dusse faire la guerre, ne secourir autrui contre eux. » Lesquelles raisons par le roi calculées et débattues,

délibéra les laisser en leur entier, ce qu'il fit. Et me fut dit que les Florentins, devant le temps de la guerre de Gênes, avoient promis au roi, s'il passoit les monts, de lui bailler gens et argent, et lui faire tout le secours qu'ils pourroient, de quoi ne firent rien : ce qui peut être, entre autres choses, moyen de la paix des Pisains et du refus de la demande d'iceux Florentins; car le droit veut que à celui qui faût promesse, promesse lui soit faillie.

De Gênes venoient en cour nouvelles; disant les aucuns, que longuement ne tiendroient leur foi et serment les Génevois, si n'est autant qu'ils se sentiroient les plus foibles : ce qui étoit bien à croire, car plusieurs fois en avoient autant fait; mais, pour obvier à ce, le roi leur avoit laissé dedans leur ville si forte main armée, qu'ils n'eussent osé toussir. Les autres disoient que si le roi désemparoit Lombardie, lesdits Génevois ne demeureroient guère de temps après sans faire quelque bruit. Tout plein d'autres nouvelles couroient en cour; et, entre autres, quelqu'un des gentilshommes du roi, venant de Gênes, dit que, depuis la prise et réduction d'icelle, s'étoit trouvé là dedans, où avoit ouï plusieurs des Génevois parler, entre autres un des principaux : et comme ledit gentilhomme et celui Génevois fussent quelquefois ensemble, parlant de plusieurs choses touchant la guerre et prise de Gênes; entrant de propos en autre, ledit gentilhomme dit audit Génevois : « Or ça, dit-il, signor génevois, si fortune vous eût été si douce qu'elle vous eût donné tel avantage sur les François comme elle a aux François sur vous, par votre foi, quel parti leur eussiez-vous fait? — Par ma foi! dit celui Génevois, puisque de ce me voulez enquérir par serment, nous autres Génevois étions tous délibérés de mettre à l'épée et sacquement toute votre gent, avec tous les princes, et cardinaux, et autres, sans en excepter un seul, réservée la personne du roi, que nous eussions gardé entre nos mains pour en faire à la parfin selon l'ordonnance de notre conseil. —Et pourquoi, dit celui gentilhomme, eussiez-vous tant mis à mort de grands princes, cardinaux et autres personnages d'autorité, qui premier que mourir eussent pu payer de rançon sept ou huit cent mille écus ou plus, comme le duc de Bourbon, le duc de Calabre, le comte de Foix et autres, qui pour un million d'or ne fussent demeurés; et le légat de France, et autres seigneurs d'Église, qui eussent pu payer moult grosse somme d'argent? — Tel exploit, dit le Génevois, voulions ores faire, comme pour clore le pas de nos combats, des plus hauts faits d'armes qui furent onc

faits, et en ensuivant les grandes victoires et triomphales œuvres que par ci-devant ont faites nos prédécesseurs; et aussi pour arrondir nos chroniques, et nos gestes magnifier, d'une gloire tant louable et si honorable victoire que eût été cette, disant que, après une telle victoire, nul prince du monde eût osé nous assaillir, ou présumé faire guerre à nous, comme vainqueurs des vainqueurs et dompteurs de la plus forte main du monde. »

XXX.

Comment Paul de Nove, duc de Gênes, fut décapité devant le Palais dudit lieu de Gênes.

Plusieurs des Génevois qui à la venue du roi s'étoient absentés et fuis de Gênes, sachant comme, au jour que les autres Génevois avoient fait le serment, leur grâce avoit été déclarée, s'en retournèrent, et firent le serment, comme avoit été ordonné. Les autres qui n'avoient été compris en ladite rémission demeurèrent où ils purent : dont les aucuns furent pris, et entre autres, le duc de Gênes, nommé Paul de Nove, lequel s'en étoit fui en l'île de Corse, cuidant être là bien à sûr. Mais le roi, sachant qu'il étoit là, avoit donné charge à un nommé Pregent de Bidoulx, capitaine de quatre de ses galères, de s'en aller

vers ladite île de Corse, et prendre ledit Paul de Nove, s'il le pouvoit trouver en lieu pour ce faire. Lequel Pregent, avec deux de ses galères armées, s'en alla vers ladite île, le plus couvertement qu'il put. Or, avoit celui Pregent connoissance à un des patrons d'aucunes barques de Gênes, son bien familier et ami, qui souvent alloit de Gênes en Corse, et de Corse à Gênes, mener vivres et marchandise; auquel parla ledit Pregent, et lui découvrit son entreprise, en lui disant : « Signor, le roi m'a donné charge d'une chose, laquelle je vous dirai volontiers, pourvu que me promissiez aider en mon affaire et que tenissiez la chose secrète; et en ce faisant, feriez un bon service au roi, et à moi un singulier plaisir, et à vous-même un grand profit : car si vous m'aidez à parachever mon entreprise, j'en ferai tel rapport au roi, que toujours serez envers lui pour recommandé. Et en outre, j'ai deux cents écus, tout prêts à vous bailler, si à ce me voulez secourir. » Lorsque ledit Génevois ouït parler de deux cents écus, approcha l'oreille en disant : « Signor Pregent, vous savez que je suis tout au roi et à vous. Et touchant ce que m'avez dit, s'il y a chose en quoi je puisse servir le roi, et à vous faire plaisir, soyez tout sûr, en me tenant promesse, que, à mon pouvoir, tant sûrement et à secret que faire se pourra, à

ce m'emploierai. » Ce dit, ledit Pregent lui dit son intention, et comment il étoit là, par le commandement du roi, pour vouloir prendre Paul de Nove, qui étoit dedans l'île de Corse; ce qu'il ne pouvoit bonnement faire sans l'aide de quelqu'un, disant: « S'il sait aucunement l'entreprise, il s'absentera, ou mettra en lieu qu'on ne le pourra trouver. — Taisez-vous, dit le patron, si vous me voulez bailler les deux cents écus, je vous le mettrai entre les mains, et pour le moins en lieu où le pourrez prendre sans faillir. » Ce dit, ledit Pregent promit par sa foi bailler les deux cents écus, tout incontinent qu'il auroit pris son homme. Tant fut, que ledit patron s'en alla en Corse, où trouva ledit Paul de Nove bien ébahi; et à tant, demanda audit patron, qui venoit de Gênes, comment alloit du tout. « Non guères bien, dit le patron, car le roi de France est demeuré maître, et a fait bannir plusieurs des nôtres et trancher la tête à Demetri Justinian; et crois que s'il vous tenoit, que très-mauvaise compagnie vous feroit. Mais vous êtes ici bien sûrement, et crois qu'il cuide que soyez fui en Grèce. » Après plusieurs autres paroles, ledit patron trouva manière de mener ledit Paul de Nove, par manière de passe-temps, sur la rive de la marine, où avoit plusieurs barques, naux et galères de Gênes et d'ailleurs, et, entre au-

tres, étoient celles de Pregent déguisées, où ledit Pregent étoit, lequel sitôt qu'il le vit, et ses gens en si beau gibier, mit hors quelque nombre de ses gens, armés sous leurs mantes, et leur montra ledit Paul de Nove, disant que soudainement le prissent et menassent à bord, où seroit prêt de le croquer et mettre en sa galère. Ce qui fut fait, car, tout en l'heure, les gens dudit Pregent sortirent, comme pour vouloir aller querir eaux douces, ou autres provisions, pour mettre en leurs vaisseaux; et peu à peu approchèrent tellement, qu'ils lui mirent la main sur le collet, et à coup le guidèrent devers Pregent, qui le fit mettre en sa galère, et fit bailler l'argent audit patron qui l'avoit fait prendre.

Le duc de Gênes, pauvre vieillard, tout ébahi, commença à pleurer, et dire : « Hélas! or, vois-je bien que je suis mort et que, pour la prise de mon corps, ma tête paiera la rançon, combien que je ne l'aie desservi; car ce que j'ai fait n'a été de mon mouvement, mais pour complaire au vouloir du peuple et obvier à sa fureur, car si je l'eusse refusé, aussi bien m'eussent-ils occis. Or, bien fasse de moi le roi ce qu'il lui plaira! » En faisant ces plaintes et regrets, fut mené à Gênes, et là fait son procès; tellement qu'il fut dit et sententié qu'il devoit encourir peine capitale, comme commisseur de crime de lèse-majesté,

combien qu'il ne se trouvoit point qu'il eût pourchassé le titre et honneur ducal, mais que, par le motif du peuple, il eût été élu duc de Gênes; afin que avec l'autre forfait qu'il avoit perpétré, d'avoir entretenu le peuple en sédition et rebellion contre le roi, il fût exemple à tous autres futurs. Après la sentence par la justice donnée, le cinquième jour du mois de juin, dedans la place du Palais de Gênes, fut décapité, et partie de ses biens confisquée, et partie laissée à sa femme : laquelle ne fut jamais consentant, ne contente, qu'il acceptât ledit office, mais lui avoit toujours déloué, et défendu à son pouvoir; parquoi, le roi voulut que sa maison et la plupart de ses biens lui demeurassent. Laquelle exécution donna crainte à tous les Génevois, et merveilles à plusieurs autres.

XXXI.

Des articles contenant la manière d'un tournoi fait à Milan : faits lesdits articles par un roi d'armes françois, nommé Dauphin.

« A l'honneur et louange de Dieu le créateur et de la glorieuse vierge Marie, de monseigneur saint Michel l'ange, de saint Georges, et de toute la cour célestielle! Pour donner

plaisir au roi, et exécuter le noble fait des armes, et pour échever oisiveté, huit chevaliers, ou gentilshommes de nom et d'armes, serviteurs dudit seigneur, sont délibérés de tenir un pas dedans la cité de Milan, contre tous gentilshommes de nom et d'armes, à cheval et à pied, en la manière qui s'ensuit :

« Et premièrement, lesdits chevaliers, ou gentilshommes, tiendront à cheval en harnois de guerre, à quatre courses de lance à fer émoulu, en lice. Et fourniront, lesdits tenants, de lances, de quoi les assaillants en auront le choix.

« *Item.* Après avoir parfait lesdites quatre courses de lance, tiendront à une course de lance sans lice, à fer émoulu, et combattront à l'épée d'estoc et de taille, sans nombre, tant que sera le bon plaisir du roi.

« *Item.* Tiendront, lesdits tenants en harnois de joute, à six courses de lance, à tous venants, à lances à rochet, et porteront, tant assaillants que défendants, telles lances que bon leur semblera, lesquelles seront présentées à un officier d'armes, pour être marquées et être mises d'une longueur.

« Et, pour le combat de pied, se trouveront douze tenants, c'est à savoir : huit tenants et quatre aides, pour la première fois seulement, à une barrière, à un jet de lance, et combat-

tront à la pique d'Allemand, et à l'épée, tant que sera le bon plaisir du roi. Et le combat desdits douze parachevé, tiendront lesdits huit tenants, à ladite barrière, contre tous assaillants.

« *Item*. En ensuivant lesdites armes de pied, tiendront sans barrière, à la pique, et à l'épée de taille, au bon plaisir du roi.

« *Item*. En après, combattront à la hache, sans barrière, comme dessus.

« Puis, combattront à l'épée à deux mains, sans barrière, au plaisir du roi; et fourniront, lesdits tenants, tous bâtons nécessaires pour lesdites armes accomplir, fors seulement de lances à rochet.

« *Item*. Pour tenir ordre desdits combats, tant de cheval que de pied, il y aura deux écus pendus à un perron, gardés par un officier d'armes : desquels écus, l'un sera d'argent, auquel ceux qui voudront accepter le combat de cheval viendront toucher; et l'autre écu sera d'or, auquel ceux qui voudront accepter le combat de pied toucheront; et seront enrôlés par ledit officier d'armes, afin de garder à chacun son ordre, et la manière du combat qu'ils accepteront.

« Et s'il y en a aucuns qui veuillent toucher les deux écus, pour parfaire les deux emprises, c'est à savoir : à cheval et à pied, en tout ou en partie, il leur sera répondu, et

seront reçus par lesdits tenants. Aussi seront tenus lesdits assaillants de porter leurs écus, armoyés de leurs armes, audit officier d'armes, pour les mettre audit perron; autrement ne seront plus reçus.

« *Item*. A été ordonné par le roi, notre sire, depuis ces articles publiés, que le jour que commencera le combat de cheval à quatre courses de lances, à fer émoulu, sera le premier jour de juin prochainement venant, et là chacun sera reçu selon ordre, comme dessus est dit. »

Cesdits articles baillés et publiés, les lices furent faites de deux cents pas de long, dedans la grand' place de devant le château. En entrant dedans ladite place pour aller au château, sur main senestre, furent faits, de la longueur des lices, grands échafauds, pour là, au bout d'iceux, du côté dudit château, être le roi, et les princes et seigneurs, qui avec lui étoient. Dedans iceux échafauds, tout du long furent faits lieux et places propices, regardant dedans les lices, pour mettre et asseoir les dames qui là viendroient. De l'autre côté, fut fait un échafaud, pour mettre les juges desdits combats. Au bout desdites lices, du côté du château, avoit un perron, haut de dix toises, au bas duquel avoit un petit échafaud, pour là être le roi d'armes, ordonné pour recevoir les noms et écus de

ceux qui voudroient accepter le combat. Encontre ledit perron, avoit attachés deux écus, dont l'un étoit d'or, auquel touchoient ceux qui acceptoient le combat à pied ; l'autre étoit d'argent, où ceux qui vouloient accepter le combat à cheval touchoient. Entre les lices et les échafauds, avoit une place de quarante pas de large, et de la grandeur des lices, toute garnie et semée de sablon, pour tenir à ferme les chevaux et ceux qui là combattroient. De ce tournoi et combat fut partout nouvelles; si que, de toutes les Itales, y vinrent dames à si grand nombre, que, selon le rapport de plusieurs, y en avoit plus de trois mille, toutes vêtues de robes de drap d'or.

XXXII.

D'aucuns grands banquets et choses joyeuses qui furent lors faites à Milan.

Tandis que les lices et échafauds se faisoient, et qu'on s'apprêtoit pour combattre, danses, et banquets, et autres joyeux passetemps se mettoient en avant par la ville de Milan ; tant que, pour commencer, un nommé messire Galéas Visconte, grand seigneur à Milan, fit un banquet au roi, où princes et cardinaux, avec un grand nombre de gentilshommes et dames, en triomphal état se

trouvèrent, et toutes les gardes du roi. Celui Galéas avoit un sien fils, jeune enfant, lequel fit là confirmer au cardinal de Ferrare, archevêque de Milan, et pria le roi que son plaisir fût que à son fils voulsît donner en sa confirmation son nom, ce qu'il fit volontiers, et fut là nommé Louis, et confirmé par ledit cardinal, qui, pour ce faire, prit les habits pontificaux.

XXXIII.

D'un banquet somptueux que le seigneur Jean-Jacques fit au roi, à Milan.

Après celui banquet, qui fut moult grand, le seigneur Jean-Jacques pria le roi, que, à un autre banquet qu'il lui vouloit faire, fût son plaisir de se trouver; ce que le roi lui promit. Dont ledit seigneur Jean-Jacques, maréchal de France, fit préparer ledit banquet dedans sa maison de Milan, auquel lieu étoient grandes salles tapissées, et galeries et chambres parées, jardins et lieux propices pour la fête, tables garnies et buffets d'argent à tous côtés.

Et pour en savoir mieux au vrai réciter, le jour dudit banquet, dès l'heure du matin, m'en allai audit lieu, où, entre autres choses, je vis là onze grandes cuisines, pleines de

broches, garnies de toutes viandes de volaille et de venaison.

Pour ordonner du service, et dresser les viandes et asseoir les mets, étoient députés à ce huit-vingts maîtres d'hôtel, lesquels portoient chacun un bâton bleu, couvert de fleurs-de-lis d'or. Douze cents serviteurs y avoit, pour porter les viandes et servir aux buffets, desquels la plupart étoient en pourpoint de velours noir; les autres étoient en robe de taffetas et d'autre soie, habillés légèrement, pour diligenter l'affaire.

Pour recevoir les venants et donner lieu au commencement de ladite fête, le seigneur Jean-Jacques fit faire devant sa maison, le long de la rue, une grande salle, de six-vingts pas de long, à deux rangs de piliers de verdure, couverte de draps de bleu, tous semés de fleurs-de-lis d'or et d'étoiles d'or. Tout le long des deux côtés, encontre les tapisseries, commençant à bas, étoient siéges à quatre rangs, en montant comme par degrés, pour là asseoir les seigneurs et autres qui se trouveroient audit banquet. Et au plus haut desdits siéges, en entrant sur main senestre, étoit un échafaud pour les ménétriers, qui là furent dès le matin, sonnant sans cesser de leurs instruments, dont y avoit trompettes, hautbois, tambourins, violes et autres manières de doux instruments. Au bout de ladite salle, avoit un

échafaud grand et spacieux, sur lequel falloit monter par six degrés, où dessus avoit une chaire parée de drap d'or, laquelle étoit là mise et ordonnée pour le roi. Dessus celui échafaud, duquel la place étoit couverte de tapis velu, avoit quatre ou cinq cents carreaux, de drap d'or et de velours cramoisi, pour asseoir les dames conviées audit banquet.

Sur les dix heures du matin, la marquise de Vigève, femme du seigneur Jean-Jacques, et la femme de son fils, comtesse de Misoc, avec grand'suite de leurs dames, furent là assises au pied de l'échafaud du roi, pour recevoir et recueillir les autres dames qui viendroient à ce banquet; et comme aucunes d'icelles venoient, ladite marquise de Vigève et la comtesse de Misoc se levoient de leur siége, et les alloient recueillir jusques à l'entrée de la porte de la salle, et puis les menoient asseoir sur l'échafaud où étoit la chaire du roi; et ainsi recueilloient par ordre lesdites dames, qui là vinrent à pleins chariots; tant que, en moins de deux heures, furent en ladite salle plus de douze cents dames, toutes vêtues de draps d'or ou de soie, et toutes d'accoutrements neufs et tant riches, qu'elles sembloient être reines ou autres princesses. Les unes portoient robes de drap d'or, mi-parti de velours cramoisi, ou de fin satin de diverses couleurs; et plusieurs y en avoit portant

robes toutes de drap d'or frisé; les autres, à grands soleils d'or trait, mi-parti de velours et satin cramoisi. Leur coiffure étoit telle, que tout le front et la chevelure leur paroissoit, dont partie pendoit derrière entortillée, et l'autre leur couvroit la moitié de la joue, descendant près des épaules, en retournant joindre à l'entortillure de derrière. Leurs robes, en plusieurs endroits, étoient découpées et fendues, par où passoit la blanche chemise de fine toile de Hollande : somme, en tous endroits y avoit adresse de voie lubrique et enseignes de blandices féminins. Quoi plus? le seigneur Jean - Jacques avoit convié et envoyé querir lesdites dames, mêmement celles de nom, et les plus belles de Milan, de Pavie, d'Ast, de Plaisance, et des autres villes de la duché, où avoit su trouver femmes de fête et de bonne chère.

Lorsque lesdites dames furent venues et mises en place, instruments sonnèrent à qui mieux mieux. Plusieurs seigneurs, et autres, prirent siége, en attendant le roi à venir, lequel fut là sur l'heure du midi. Avec lui étoient Charles, duc d'Alençon; Charles, duc de Bourbon; Charles, duc de Savoie; Antoine de Lorraine, duc de Calabre; François d'Orléans, duc de Longueville; Gaston, comte de Foix; le comte de Vendôme; monseigneur Jean d'Albret, seigneur d'Orval; Guy de La-

val, seigneur de Laval; René de Bretagne, comte de Pointièvre; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; lesquels furent tous du banquet. Aussi furent à cedit banquet, maître Georges, cardinal d'Amboise; le cardinal de Ferrare, le cardinal de Narbonne, le cardinal de Saint-Severin, le cardinal de Finale, les cardinaux de la Trimoille, d'Alby et de Prye, l'archevêque de Sens, et grand nombre de prélats, les ambassadeurs de Venise, les chambellans et maîtres d'hôtel du roi; et en somme, toute la cour, avec les seigneurs de Lombardie, et autres, qui là étoient avec lui.

Tantôt que le roi fut là venu et mis en chaire, les danses commencèrent. Mais là y eut si grand'presse que, pour donner place aux dames et autres qui vouloient danser, fallut que le roi même, qui étoit amont, descendît, pour faire faire place : ce qu'il fit, et print la hallebarde d'un de ses archers; puis, à tour de bras commença à charger sur ceux qui faisoient la presse, tellement que soudainement la place fut vide et désempêchée, tant que chacun eut lieu pour danser. Charles, duc d'Alençon; Charles, duc de Bourbon; Charles, duc de Savoie; Antoine, duc de Calabre, et les autres princes et seigneurs, et gentilshommes de la maison du roi, qui là furent, dansèrent : dont les aucuns dansèrent en masque,

portant habillements couverts de fleurs-de-lis, sur leurs chapeaux grandes plumes perses et jaunes faites en manière de fleurs-de-lis; les autres, en habits de cordeliers, et les autres en diverses manières et étranges habillements. Quoi plus? les dames dansèrent à relais, les unes après les autres, toute la journée, jusques sur le vêpre, que tables furent couvertes et le banquet tout prêt.

Puis, le roi avec toute la noblesse s'en alla souper. Là dedans, étoient salles, chambres, cabinets, garde-robes et galeries, ordonnées : les unes pour le roi, les autres pour les princes et ambassades, les autres pour les cardinaux et les autres prélats de l'Église, les autres pour les chambellans et maîtres-d'hôtel de chez le roi, les autres pour les généraux et trésoriers, les autres pour les gentilshommes, les autres pour les archers, les autres pour les Allemands de la garde, et les autres pour les valets et serviteurs des seigneurs qui là étoient: lesquels furent tous servis de viandes exquises et de divers mets, avec très-bons vins et de toutes sortes, sans ce qu'il y eut fait service, tant de cuisine que de buffet, que tout en vaisselle d'argent, toutes les pièces marquées aux armes du seigneur Jean-Jacques, ce qui étoit un grand triomphe et merveilleuse richesse. Les dames conviées au banquet furent toutes mises ensemble, le marquis de Mantoue seul avec

elles, si n'est que chacune avoit son écuyer, pour trancher et servir à table.

Après souper, le roi et les princes, avec tout plein de seigneurs et gentilshommes, furent voir les dames, où là devisèrent de plusieurs choses joyeuses et plaisantes. Et ce fait, chacun prit congé; puis, le roi s'en alla à son logis, et la compagnie se départit.

XXXIV.

D'un bastion que messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, fit tenir à Milan, où le roi fut présent avec tous les princes et seigneurs qui là étoient, et grand nombre de dames.

Pour toujours donner divers passe-temps au roi et réjouir les dames, chacun des seigneurs s'efforçoit de faire nouvelles choses : dont, après que le banquet du seigneur Jean-Jacques fut fait, messire Charles d'Amboise, deux jours ensuivant, fit un autre banquet au roi et à toute sa suite, auquel, en lieu de danses, fit faire un bastion, que lui-même avec autres de sa bande voulut tenir contre tous venants. Lequel bastion fit faire en un jardin, près de son logis de Milan, et celui fossoyer tout autour, et fermer de gros bois debout mis en terre et au-devant tout à l'envi-

ron fortifié de planchon à gros clous et chevilles bien attachées; aux deux coins du front de devant, avoit fait faire deux tours défensables, où pouvoient être en chacune d'icelles vingt-cinq ou trente hommes armés, pour défendre lesdites tours; le devant et les côtés, avec lesdites tours de celui bastion, étoient de six pieds de hauteur; et contre le derrière, avoit un haut échafaud pour asseoir les juges du combat.

Le jour du banquet venu, après que ledit messire Charles d'Amboise eut fait publier ledit combat, de sa bande furent Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; le comte de Pointièvre; le seigneur de Laval; messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice; messire Guyon d'Amboise, seigneur de Ravel; messire Germain de Bonneval, messire Mery de Rochechouart, messire Jean de Bessey; Louis de Jaulys, seigneur de Mommor, avec plusieurs autres, jusques au nombre de cent hommes d'armes, choisis entre les gentilshommes de la bande du seigneur de Ravel, et par les compagnies : lesquels se trouvèrent dedans le bastion, tous en armes, au jour ordonné; et si avoient, pour défendre leur fort, gros bâtons embourrés, et l'épée tranchant sans pointe; et avec ce, avoient de grandes perches fourchées, pour repousser

ceux d'en bas, qui s'efforceroient pour monter par échelles ou sur ponts. Et avoient, là dedans, larges tonneaux, tous pleins d'eau, et force éclissoires et artillerie à papier. Messire Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, avec les cent gentilshommes de sa bande, étoit des assaillans; aussi étoit messire Robert Stuart, avec ses cent hommes d'armes écossois, et messire Mercure, capitaine des Albanois, et autres, jusques au nombre de quatre cents hommes d'armes : lesquels, sur le point de quatre heures après midi, apportèrent contre ledit bastion ponts et échelles, à tous côtés, et amenèrent grand nombre de pionniers, pour combler les fossés.

Le roi étoit au logis de messire Charles d'Amboise, avec les seigneurs de sa suite, et grand' compagnie de dames, attendant l'heure de l'assaut dudit bastion; et pendant ce, le roi commanda apporter le souper. Et ainsi que le premier service se faisoit, les trompettes du bastion et des assaillants sonnèrent à l'étendard et à l'assaut. Ce fait, sans plus attendre, le roi se leva de table, et toutes les dames, en laissant le souper, pour courir voir assaillir et défendre ledit bastion, et le roi ainsi levé, avec les gentilshommes et dames qui là étoient, s'en alla où étoit le bruit. Ainsi demeurèrent tables couvertes de

viandes, et buffets garnis de vaisselle d'argent et de bons vins à foison : là, étoient plusieurs mordants, qui dès le matin jusques à celle heure avoient été léans, pour seulement vouloir voir le combat, dont aucuns avoient bon appétit; et eux voyant que chacun avoit laissé le souper, prinrent leurs places, et se mirent à dépêcher viandes, si à point, que en un moment ne demeura que les nappes déchargées et vaisselle vide; puis, se torchèrent le bec et coururent au bastion, qui fut assailli moult rudement et défendu à toute force. Premièrement assaillirent une tour nommée la tour d'Auvergne; et là, à grands coups de bâtons embourrés, et à taille d'épée, d'un côté et d'autre longuement se battirent, et tant, que les bâtons embourrés furent tous rompus et coupés, dont grandes fourches, grosses perches et leviers furent mis en besogne. Messire Louis de Brézé, voyant que sans échelles ne feroient rien, les fit dresser et combler les fossés : là se mirent gens d'armes à monter de toutes parts, et ceux du dedans, à tout leurs fourches et leviers, les repoussèrent contrebas, en leur jetant grands seaux d'eau et cercles attachés l'un à l'autre, et coups à toutes mains sur eux, lesquels assailloient à grand effort, mais à la longue furent moult foulés et battus de ceux d'amont, qui grand avantage avoient. Toutefois

lorsqu'ils levoient leur visière, pour regarder à bas, pour prendre haleine, ceux d'en bas leur jetoient grandes pellées de terre mouillée contre le visage; et à coups de perches rompues et gros bouts de bois, leur donnoient là où ils les pouvoient trouver au découvert, tant que plusieurs en blessèrent. Et ainsi se commencèrent à piquer, tant, que le bout de leurs épées s'approchèrent contre les gorges : et est à penser que, s'ils se fussent pu joindre, que mortellement se fussent battus. Messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, qui étoit à l'autre tour, voyant ceux d'en bas fouler, et eux revancher à outrance, leur manda que s'ils vouloient aller assaillir la tour qu'il gardoit, que lui et ses gens ne la défendroient qu'à coups de bâtons embourrés : lesquels ne voulurent, mais n'entendoient qu'à charger ceux qui les avoient repoussés. Là étoient les capitaines d'en bas tous ennoircis et barbouillés de fange, pour l'eau que ceux d'amont jetoient dedans les fossés : messire Mercure, qui étoit à bas, avec aucuns de ses Albanois, tous armés à blanc, s'essaya maintes fois de monter; mais, par ceux de dessus, fut toujours rué bas, et tant battu de coups de bâton, qu'il ne savoit à qui le dire, mais il soutint moult grand faix. Les gentilshommes de la bande de messire Louis de Brézé étoient toujours à l'assaut, qui à

coups de perches chargeoient ceux de dessus, tellement que plusieurs de leurs épées et bâtons firent voler des mains à bas. Messire Robert Stuart ne désempara jamais le pied du bastion, où là donna et reçut maint pesant coup. Les Écossois de sa bande s'y portèrent très à point, et maintes fois s'essayèrent de monter : mais toujours ceux de dessus les repoussoient. Là soutinrent plus de deux heures l'assaut, et tant, que d'un côté et d'autre le roi leur commanda reprendre haleine. Qui lors eut du vin, mit le nez à la bouteille.

Et puis derechef fut sonné un autre assaut, où fut apporté un pont sur roues, de la hauteur dudit bastion, et à force de gens approché contre ledit bastion près à combattre main à main, où dessus montèrent vingt hommes d'armes, des gentilshommes de la bande de messire Louis de Brézé et des Écossois de messire Robert Stuart, lesquels marchèrent jusques sur le bord du pont, et commencèrent à combattre main à main, à coups d'épée. Et là fut un Écossois, qui mit le pied sur le bord du bastion, cuidant entrer. Mais ceux du dedans, à gros leviers et longues perches, les repoussèrent, et chargèrent sur eux et sur leur pont, tellement que, pour le faix de ceux qui étoient dessus, et les coups que ceux du dedans donnoient, la moitié de celui pont

tomba par terre, et ceux qui étoient sur celle part, lesquels au choir s'affolèrent. Sur l'autre partie dudit pont, demeurèrent deux Écossois, moult gaillards hommes, lesquels n'abandonnèrent le bord du bastion, mais là, sur ceux du dedans, à grands coups d'épée frappoient au désespéré, sans vouloir jamais reculer; et là reçurent tant de coups de gros bâtons, et mêmement par aucuns désarmés qui ruoient coups au délivre, qu'iceux Écossois furent étonnés, lesquels ne pouvoient être secourus, pource que ledit pont étoit rompu, où nul autre ne pouvoit monter; mais pour ce, ne démarchoient un pas; et si y en avoit un d'iceux, après qu'il étoit étonné et hors d'haleine, se couchoit sur le pont, et, lorsqu'il avoit repris haleine, recommençoit l'assaut, et chargeoit de plus en plus fort; et ainsi le fit par tant de fois, qu'il eut à la parfin d'un levier sur la tête, en manière qu'il fut assommé, et emporté à son logis, où celle nuit le cerveau lui tomba par le nez, et mourut, dont fut dommage. L'autre, son compagnon, tout étonné, fut mis à bas. Les autres de leurs compagnons, à grands perches, chargeoient à tour de bras sur ceux d'amont, et, comme courroucés du mal de leursdits campagnons, avisoient ceux du dedans au découvert; entre autres en choisirent un qui avoit le chef désarmé, auquel

un Écossois donna si à droit d'une longue perche qu'il avoit, que le sang lui fit couler de la tête sur le visage. Et ce fait, ceux d'amont recommencèrent à charger en bas, et jeter grosses tronces de bois, barres et planchons, et ce qu'ils pouvoient. Mais ceux d'en bas étoient toujours bandés à trouver leurs gens au découvert, dont en blessèrent plusieurs, et tous au visage, entre autres, le comte de Pointièvre, messire Jean de Bessey, gruyer de Bourgogne, Pierre de Balzac, baron d'Entraigues, et tout plein d'autres, dont je n'ai su les noms. Mais voyant, le roi, que ses gens se battoient ainsi à outrance, envoya ses archers pour les faire départir, ce que ne purent : dont lui-même descendit de son échafaud, et les alla départir à grand'peine. Car jà tant s'étoient piqués et émus, que ceux qui se pouvoient toucher se mettoient les épées contre les gorges; et crois que si entre eux n'eût eu barrière, que telle chose eût été entre eux exploitée, que le roi y eût eu plus de perte que de plaisir; mais par son commandement, tout fut cessé.

XXXV.

D'un tournoi et combat tenu lors à Milan par messire Galéas de Saint-Severin, et autres Lombards avec lui.

Messire Galéas de Saint-Severin, grand-écuyer de France, avec sept autres Lombards, furent prêts de tenir le pas en la place du château de Milan, où étoient faites les lices, et ordonnée la place du combat, et là attendre tous venants en la manière que par les articles dessusdits est contenu : où se trouvèrent des François grand nombre, desquels furent Gaston, comte de Foix, neveu du roi; Guy, seigneur de Laval, le jeune Candale, François de Maugiron, Jean de Chandiou, Guillaume de la Hite, Louis Lermite, et tout plein d'autres gentilshommes de la maison du roi et hommes d'armes des compaignées de delà les monts; aussi se trouva sur les rangs Jean Guillerme, marquis de Montferrat, et d'autres Lombards grosse roûte; lesquels commencèrent à ouvrir le pas, sur le commencement du mois de juin; et là coururent à quatre courses de lance, à fer émoulu. Des premiers courut Gaston, comte de Foix, lequel rompit, aux quatre courses premières, trois de ses lances. Le marquis de Montferrat courut

aussi, lequel fut servi de quatre grosses lances, peintes de rouge, et courut moult rudement et droit, tellement qu'il rompit son bois; et à la tierce course plia son tenant jusques sur la croupe de son cheval, et à peu qu'il n'allât par terre. Les autres aussi coururent, chacun ses quatre courses, et la cinquième hors lice, où furent rompus bois à toutes mains; puis, combattirent à l'épée, où furent donnés plusieurs grands coups.

Le roi étoit là présent en son échafaud; lequel, après que les combatteurs avoient fait leur devoir, les faisoit départir. Les dames à pleins échafauds y étoient aussi, tant gorgiases, que c'étoit une droite féerie.

Dix jours entiers durèrent les joûtes et combats : où fut l'un jour combattu en lice, à course de lance et fer émoulu; l'autre, en harnois de joûte, à lances à rochet; et l'autre, à la barrière, où les tenants eurent quatre aides, pour la première fois, et là combattirent à un jet de lance, et à la pique de Suisse, et à l'épée d'estoc et de taille; puis, combattirent sans barrière, à la pique, et épée de taille, et à la hache, sans barrière, et puis à l'épée à deux mains. Là furent faites armes à merveilles; chacun s'efforçoit de faire tout ce qu'il pouvoit.

Messire Galéas, des tenants, combattit très-bien à cheval, à l'épée; le marquis de Mont-

ferrat rompit là force lances. Le comte de Foix, jeune prince, fut moult prisé, et loué de ses coups de lance, dont en rompit plusieurs. Aussi fut le sire de Laval. Le cheval du seigneur de Candale eut d'une lance au travers du col, ce qui ennuya moult à son maître, car ledit cheval étoit fort puissant, moult vite, et très-à la main, et sondit maître bon chevaucheur. Un des François, assaillant, nommé Louis Lermite, eut, à l'une des courses, d'une lance au travers de l'épaule, dont en porta le tronçon, et fut fort blessé.

A la barrière, et aux combats de pied, eut grandes armes faites. Et là, entre autres firent merveilles deux François nommés Jean de Chandiou, homme d'armes de la compaignée du comte de Ravestain, et Guillaume de la Hite, l'un des archers de la garde de la bande de messire Gabriel de La Châtre; et tant, que à l'un des combats de l'épée à deux mains, celui de Chandiou, jeune, grand et puissant à merveilles, se trouva au combat contre messire Galéas de Saint-Severin, tenant le pas, et bien puissant et adroit chevalier : lesquels, à grands coups d'épée à deux mains, se chargèrent rudement, et tant, que chacun fut loué en ses faits; mais à la parfin, celui de Chandiou haussa si pesant coup d'épée sur la tête dudit messire Galéas, en tirant le coup à soi, qu'il le mit des mains en terre,

et comme il voulut recouvrer pour l'aterrer, le roi dit : Ho ! dont s'arrêta celui de Chandiou.

A la pique combattirent après, où ledit de Chandiou fit merveilles; aussi étoit-il puissant à l'avantage. Au combat de la pique, furent plusieurs François aux coups départir, entre autres ledit Guillaume de la Hite, lequel adressa à un Lombard, des tenants, bien puissant et homme adroit : lesquels, à coups de pique, percèrent en plusieurs lieux leurs harnois à jour, et jusques au sang; tant en fut, que celui de la Hite donna tant de coups de pique au Lombard, et si menu, que à la parfin le repoussa tout le travers de la place, en le menant battant jusques au bas de l'échafaud du roi : de quoi ses compagnons n'étoient bien contents; car il étoit l'un des mieux estimés de leur bande. Mais autre chose n'en fut, si n'est que le roi, voyant celui Lombard en tel parti, leur imposa la paix.

Un autre combat fut fait à la hache par les tenants. Messire Galéas, qui tenoit le pas, voyant lui et ses tenants ainsi outrés, mit en place un des plus puissants et adroits hommes de Lombardie, et le meilleur joueur de la hache, qui plusieurs fois avoit fait armes, comme se disoit. Le roi voulut que Guillaume de la Hite, bon joueur de la hache, et très-puissant, lui fût mis en barbe, lequel fut là amené par son capitaine, accompagné

d'archers de la garde, à grosse puissance. Le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, et autres princes, avec les capitaines des gentilshommes et gardes, étoient tous à cheval, au-dedans des lices, pour icelles garder, et départir les combattants, lorsqu'il plairoit au roi. Le roi étoit à son échafaud avec grande noblesse. Les dames, et tout plein de seigneurs françois et lombards, étoient là pour voir le combat de ces deux champions : tenant les aucuns, pour le Lombard, et les autres, pour le François, qui étoient deux hommes de belle taille, jeunes et verts. Que fut-ce ? lorsque iceux furent en place, trompettes et gros tabourins commencèrent à sonner; et lorsque les deux champions marchèrent l'un contre l'autre, comme deux lions, leurs haches d'armes au poing, et de première avenue, ruèrent grands coups, et pesants, en continuant longuement. Le Lombard étoit moult bon joueur de hache, et avoit toujours l'œil à la marche de son homme, pour le vouloir prendre à pied levé; de quoi se donnoit très-bien garde le François, en ruant toujours coups sur le Lombard, qui bien se couvroit : toutefois on n'oyoit que coups sur le harnois de l'un et de l'autre. Le roi étoit là qui regardoit ruer les coups, où prenoit grand plaisir, car ils se battoient à toute outrance. Les dames pareillement avoient là leur passe-

temps, dont plusieurs, pour l'honneur de la nation, eussent bien voulu que le Lombard eût eu du meilleur. Et lorsque le Lombard donnoit quelque bon coup, les autres montroient chère joyeuse; et quand le François, qui frappoit à coups pesants, ruoit sur son homme, iceux Lombards étreignoient les dents et faisoient mate chère. Plus d'une heure dura celui combat, qu'on ne savoit qui auroit du meilleur; et tant se donnèrent de coups, que plusieurs pièces de leur harnois furent percées et déclouées. Que dirai-je plus? ainsi que chacun des combattants mettoit diligence de mettre son homme à outrance, le François avisa son coup, et de toute sa force embarra la hache à deux mains, et la rua droit sur la tête du Lombard, de telle force, que tout plat s'en alla par terre; en manière que, au choir, les pièces de son batte-cul lui renversèrent sur le dos, tellement qu'il eut le derrière tout découvert. Et voyant, le François, son Lombard ainsi tombé, et qu'il mettoit peine à se relever, lui voulut donner un autre coup, pour le mater du tout : ce que le roi ne voulut, mais les fit départir par les gardes des lices. Et voyant, le roi et autres seigneurs étant là, les armes des deux champions, et le grand coup qu'avoit donné celui François au Lombard, estimèrent grandement la valeur des deux, et

plus, celle du vainqueur, combien qu'autres Lombards n'en fussent bien contents.

Ainsi s'étoient continués les combats et tournois dedans la ville de Milan, et tant, que aux courses de lances mêmement, plusieurs furent blessés, et le plus, au rompre des lances, qui furent froissées à droit la poignée : dont furent blessés en la main dextre le marquis de Montferrat, François de Maugiron, Jean de Chandiou, et tout plein d'autres. Là furent faites, par les François et Lombards, armes très-louables, sans autre bruit que de toute joyeuse entreprise et amiables combats.

Toutes ces belles choses mises à chef, les dames venues là se disposèrent en aller; mais premier le roi leur dit qu'il leur vouloit faire son banquet, ce qui encore les arrêta.

En ce même temps, vint à Milan le cardinal de Sainte-Praxède, que le pape avoit envoyé légat en Lombardie. Au-devant de lui envoya, le roi, le cardinal d'Amboise, légat en France, les cardinaux de Ferrare, de Boulogne, de Saint-Severin, de Clermont, de Finale, de la Trimoille, de Prye et d'Alby, le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le duc de Savoie, le duc de Longueville, le comte de Vendôme, le comte de Foix et grande suite d'autres princes et seigneurs, et gentilshommes de sa maison;

et de prélats, l'archevêque de Sens, l'archevêque d'Aix, l'évêque de Paris, l'évêque de Périgueux, l'évêque de Soissons, l'évêque de Lodève, l'évêque de Marseille, l'abbé de Fécamp, et tout plein d'autres. Lesquels furent au-devant dudit légat, jusques hors la ville, et ainsi l'amenèrent sous son poêle, jusques au grand Dôme, où là descendit et fit ses oraisons; puis, tout à pied, s'en alla avec lesdits seigneurs loger au Palais, assez près de l'issue dudit Dôme; et le lendemain, s'en alla au château devers le roi, où là lui fit les recommandations du pape, et lui dit plusieurs nouvelles que chacun ne sut.

Aussi, durant ce temps, les docteurs en médecine de Milan, tous ensemble dedans le château en la grande salle, où le roi se trouva, s'assemblèrent; et eux ainsi assemblés, un d'iceux nommé Ambrosius Rosatus s'approcha du roi, et là lui fit une oraison en langage italien, que le roi entendoit assez, lequel dit :

«Christianissime majesté et invictissime roi, notre souverain seigneur, en ensuivant les honorables faits et œuvres immortelles de vos feus prédécesseurs, vivants ores en mémoire et en gestes reluisants, mêmement des triomphants rois, qui jadis par plusieurs fois secoururent et remirent sus le Saint-Siége apostolique, et grandes victoires obtinrent contre les Lombards que par armes soumirent, comme le roi

Desiderius, roi des Lombards, ennemi de l'Église, que le preux roi Charlemagne vainquit en bataille mortelle et emmena prisonnier en France, et autres faits très-recommandables; vous, sire, comme imitateur de leurs bien-faits, en ajoutant à iceux titres de glorieuse renommée, avez par armes soumis les Lombards, et par deux fois à force conquêtés, et les orgueilleux Génevois en bataille vaincus et domptés, qui onc par autres n'avoient été abattus ne soumarchés; et, par la force immodérée de votre redouté exercite, avez toutes les Itales soumis : desquelles choses nous nous réjouissons et louons Dieu, comme très-heureux d'être sous la main et en la seigneurie de tant excellent seigneur et si redouté prince; en suppliant très-humblement votre Christianissime majesté, que votre bon plaisir soit d'avoir toujours pour recommandés notre collége et congrégation, où à présent sont cinquante docteurs en l'art de médecine.»

Ce dit, le roi dit à maître Étienne Poncher, évêque de Paris, qui là étoit présent, l'intention et substance de sa réponse; lequel Poncher leur dit en latin le vouloir du roi : que se réjouissoit de leur bonne visitation, et que moult agréable avoit le haut et bon exercice de médecine, et que toujours les auroit pour recommandés, en reconnoissant leur

grand savoir, sûre expérience, et bonne fidélité.

Maintes bonnes chères et joyeux passe-temps furent lors faits à Milan, où chacun s'efforçoit de faire à qui mieux mieux; et, pour clore le pas, le roi fit son banquet après les autres, et ordonna faire la fête dedans la Roquette du château, où les princes et les cardinaux, avec toutes les dames de fête qui là étoient, se trouvèrent. Le roi s'efforça de festier les dames, lesquelles pour lui complaire firent si bonne chère, qu'elles burent d'autant et à toutes mains.

Après souper, les danses vinrent en place, où le roi même voulut danser, qui très-bien s'en savoit aider; toutefois ne dansa guère; et, comme fut dit, il dansa avec la marquise de Mantoue, belle dame à merveilles; et puis, fit danser les princes et seigneurs qui là étoient, voire les cardinaux de Narbonne et de Saint-Severin, et aucuns autres, qui s'en acquittèrent comme ils surent.

Après les danses, le roi, pour donner nouveau plaisir aux dames, envoya querir ses lutteurs, entre autres deux, dont l'un étoit Breton, l'autre étoit un nommé Olivier, des gentilshommes du duc de Calabre: lesquels étoient les meilleurs et les plus forts lutteurs qu'on sût trouver nulle part; et là, devant le roi et les dames, se donnèrent attrapes, trousses et grands sauts. Tant d'autres plaisants déduits

et divers ébats furent là faits, que ce fut merveilles, et tout à l'honneur du roi et au plaisir des dames, desquelles les unes bien marries de désemparer si tôt, et les autres bien joyeuses de la vue de tant de belles choses, prirent congé du roi et s'en allèrent à leurs hôtels, où, longs jours après, tinrent entre elles paroles desdites choses.

Entre ces bonnes chères et banquets, le cardinal de Ferrare, archevêque de Milan, fit le sien dedans son logis de Milan, où furent conviés les cardinaux d'Amboise, de Narbonne, de Saint-Severin, de la Trimoille, et les autres qui étoient lors à Milan, et là servis et entretenus honorablement. Et tantôt après ce, le cardinal de la Trimoille fut grièvement malade, et tant, que dedans huit jours après il mourut. Dont plusieurs en parlèrent comme ils voulurent, sans dire pourtant que à ce banquet eut trop mangé de sauce; mais toutefois, s'il eût été servi par la main de ses bons serviteurs, mieux à l'aventure s'en fût trouvé. On dit volontiers qu'il ne fut onc si bonne fête, où il n'y eût quelqu'un mal dîné.

XXXVI.

Comment le roi Catholique, Ferrand, roi d'Aragon, étant à Naples, manda au roi qu'il s'en vouloit aller en sondit pays d'Aragon, et que très-volontiers le verroit en passant, s'il étoit son plaisir.

Le Catholique roi, Ferrand d'Aragon, étant lors en son royaume de Naples, avec sa femme, Anne-Germaine de Foix, nièce du roi, sachant tout au vrai les honorables victoires obtenues par le roi et les louables triomphes, dit qu'il s'en vouloit aller en son pays d'Espagne, et qu'il s'en iroit par mer où lui falloit passer par le plus court, et assez près des pays du roi en mer : sur quoi avisa et se délibéra de voir le roi à la passée, non-seulement pour l'envie qu'il avoit de le voir, mais pour crainte qu'il avoit de sa puissance, qui lors occupoit la mer et la terre par où il lui falloit passer; parquoi, lui envoya messages audit lieu de Milan, et lettres contenant comment il étoit sur son partement pour s'en aller en ses pays d'Espagne, et qu'il désiroit surtout à le voir et parler à lui à Gênes ou à Savone ou en quelque autre lieu qu'il lui plairoit. De quoi le roi fut très-joyeux; disant auxdits messagers que, s'il venoit, il

s'essaieroit de le recueillir honorablement, et le traiter à plaisir, et que le très-bien fut-il venu; et au surplus penseroit le lieu plus à main et pour l'aise dudit roi d'Aragon : ce qu'il fit, concluant que à Savone, ville, sur port de mer, de sa seigneurie de Gênes, le recevroit, et que là parleroient ensemble; et dès-lors envoya Gaston, comte de Foix, frère de la reine d'Aragon; avec lui, James, l'infant de Foix, et autres seigneurs de France, pour aller au-devant dudit roi d'Aragon et accompagner le comte de Foix, auquel dit le roi : « Allez vous embarquer à Savone et prenez galères et brigandins pour vous mener jusque-là, où sera le roi d'Aragon, et lui dites que audit lieu de Savone me trouvera, lorsque je saurai sa venue; et me mandez incontinent par vos cursoires toutes nouvelles, et le plus tôt que pourrez. » Ce dit, le comte de Foix et ses gens s'en allèrent embarquer et se mirent sur mer, tirant vers le chemin où pensoient passer le roi d'Aragon. Après qu'ils eurent navigué deux journées, le comte de Foix, qui étoit bien jeune et n'avoit accoutumé la marine, se sentit malade de fièvres; parquoi fallut prendre terre et se reposer quelque temps; et pourtant envoya cursoires en mer, pour savoir si ledit roi d'Aragon étoit prêt : lesquels surent que tantôt monteroit en mer, et que, vers la fête de saint

Jean-Baptiste, seroit à Savone, où le roi lui avoit déjà mandé qu'il se trouveroit.

Le roi envoya aussi à Savone un des maréchaux des logis, nommé Antoine de Pierrepont, dit d'Arizolles, avec partie des fourriers, auquel commanda expressément loger ledit roi d'Aragon dedans son château de Savone, où avoit très-beau logis, et fort, assis sur la mer d'un côté, et d'autre, avoit le dôme et la ville; auquel falloit monter par une droite montée et assez haute. Aussi voulut que les gens dudit roi d'Aragon fussent mieux logés que les siens propres; et attendu que, sans sauf-conduit, ôtages, ni autre sûreté que de sa bonne fiance et vraie fidélité, il se mettoit franchement entre ses mains et en sa seigneurie et danger, voulut et ordonna qu'il fût honoré, logé, et traité tout ainsi ou mieux que sa personne; et à cette cause, transmit à Savone deux de ses maîtres d'hôtel, nommés l'un d'iceux Jean Guérin, seigneur de Colombiers, et messire Rigault d'Oreille, chevalier, seigneur de Villeneuve, auxquels commanda aller audit lieu de Savone, pour là faire le préparatoire et appareil de toutes choses nécessaires pour recueillir, traiter et festier ledit roi d'Aragon; aussi, envoya avec lesdits maîtres d'hôtel partie de ses officiers, pour les servir en cet affaire; lesquels firent telle diligence, que, tout-à-coup, eurent vins

de Languedoc, de Corse, de Provence, et autres, à pleines caves et celliers; et telle provision de volaille, comme poulets, pigeons, cailles, tourtes et autres gibiers, que, en attendant ledit roi d'Aragon, plus de mille et cinq cents pièces se perdirent, combien qu'ils eussent grandes salles et greniers, et autres lieux à ce propices, pour nourrir ledit gibier. Pareillement les citadins de Savone apprêtèrent les choses nécessaires, et ordonnèrent leur affaire, pour recevoir le roi et ledit roi d'Aragon; disant que plus d'honneur ne si haute gloire sauroient jamais avoir, que d'avoir dedans leur ville l'honneur des rois terriens et les plus puissants princes du monde.

Le roi des Romains, ennemi du roi et envieux de sa prospérité, étoit lors aux Allemagnes, bien courroucé de la prise de Gênes, et fort dolent de la gloire des François; disant que encore, s'il peut, leur donnera une alarme; et, pour ce faire, fit asavoir à tous les électeurs de l'Empire, et à tous les tenus et sujets du couronnement, qu'il étoit délibéré et prêt de s'en aller à Rome faire là couronner empereur, en les sommant et requérant, comme obligés et tenus à ce, de le vouloir accompagner et servir; et pour délibérer de la manière de son voyage et tenir, sur ce, conseil, manda les princes, et aucuns prélats des Allemagnes, et seigneurs des cantons et

ligues des Suisses, sujets audit couronnement, lesquels, assemblés, furent prêts d'ouïr le propos et entendre le vouloir dudit roi des Romains, lequel dit en audience :

« Seigneurs et amis, la cause pourquoi vous ai ci assemblés touche plusieurs choses concernant le profit du bien public et l'honneur de notre impériale majesté. Vous savez premièrement comment en toute la chrétienté n'a qu'un seul Empire temporel que nos prédécesseurs, princes allemands, ont longuement obtenu et possédé, lequel Empire ne fut onc vacant si longuement que de nos temps le voyez, combien que, par la voix des électeurs et vouloir du peuple, j'en aie par la grâce de Dieu obtenu la plupart du titre ; et ne reste seulement plus que de m'en aller à Rome là prendre par les mains du Saint-Père le pape la couronne impériale, laquelle, à l'aide de Dieu et par votre bon secours, j'espère de bref aller prendre et recevoir. Et après, assez à clair pouvez être avertis comme le roi de France, notre ennemi, nous a par ci-devant outragé ; et de fraîche mémoire, combien que lui eussions mandé qu'il n'entreprît surprendre sur les droits de la seigneurie de notre Empire, toutefois par armes et à force s'est emparé de la forte cité de Gênes, chambre d'Empire; et icelle soumise du tout à son obéissance et réduite à son domaine, pris la foi et serment de fidélité des seigneurs et du peuple de Gênes, mis entre ses mains toute la seigneurie d'icelle, cancellé et annulé ses statuts et priviléges, cassé les coins de la monnoie où notre image est insculpte et inscrite, fait trancher têtes à plusieurs, fait faire forteresses et châteaux, et en somme, ladite cité, au grand préjudice de notre Empire, détenue et usurpée. Et encore fais doute qu'il ne veuille du tout occuper les Itales, et nous contredire le couronnement impérial. Parquoi, à cette cause, vous ai mandé, afin que chacun de vous, comme êtes tenus et obligés, me voulussiez donner, sur ce, conseil, confort et aide. »

Les princes et seigneurs de l'Empire, oyant le dire et proposé du roi des Romains, dirent tous qu'ils étoient prêts et appareillés de toute leur puissance le servir à ses dépens envers tous et contre tous; et que si son argent étoit prêt, que, lorsqu'il voudroit, auroit cinquante mille Allemands, ou plus, si besoin en avoit. Mais, entre autres, les seigneurs des Ligues lui remontrèrent comment le roi de France et eux étoient confédérés, et comment ils avoient eu souvent et espéroient encore avoir grand nombre de ses deniers, au moyen des guerres qu'il avoit eues en Lombardie et ailleurs delà les monts : parquoi n'étoient délibérés de eux déclarer ses ennemis, ne de servir homme

vivant contre lui, si ce n'étoit que au couronnement du roi des Romains voulût contredire; mais sur celle querelle, encontre tous autres, serviroit volontiers ledit roi des Romains. « Or bien, dit-il, soyez prêts au nombre de dix mille, lorsque je vous manderai, pourvu que me veuillez servir envers tous et contre tous. » Les seigneurs des Ligues et cantons, après cesdites choses, envoyèrent ambassades devers le roi, pour lui dire et remontrer comment ils étoient sujets à l'Empire, mêmement à servir l'empereur au voyage de son couronnement : ce qu'il falloit qu'ils fissent, comme sommés et requis de ce faire; mais si de sa part en vouloit avoir quelque nombre, que volontiers lui en bailleroient. Auxquels fit le roi réponse que, s'ils vouloient servir contre lui le roi des Romains, delà en avant se passeroit d'eux, en manière que jamais à sa paie ne seroient, ne n'auroient gages de lui; disant : « J'ai en mes pays de France assez hommes pour me défendre, à l'aide de Dieu, du pouvoir du roi des Romains et de tous ses alliés! » Sur laquelle réponse tinrent conseil les seigneurs des Ligues et cantons : où alléguèrent, les aucuns, comment ils étoient tenus de servir l'empereur, mêmement au couronnement; les autres dirent qu'ils étoient tenus aussi de servir le roi de France, par plusieurs raisons : premièrement, car

avoient alliance et confédération avec lui; secondement, avoient aucuns d'eux gages et pensions de lui; tiercement, que cent hommes de leurs pays tenoit toujours à gages et à la garde de son corps, qui étoit à eux moult grand honneur et profit; quartement, que en si bonne estime les avoit toujours eus, et que, à toutes ses guerres, tant en France comme hors France, les avoit eus à sa solde et à gros nombre, ce qui de moult avoit enrichi et entretenu leurs pays : « et, quant au regard du roi des Romains, onc ne nous fit gagner denier; et si, par aventure, à ce besoin, nous soudoie deux ou trois mois, ce sera tout ce que de lui pourrons jamais avoir, et perdrons pensions et gages et soldes et la bienveillance du roi de France. Pour ce, est le meilleur de dire au roi des Romains, que volontiers le servirons envers tous et contre tous, réservé contre le roi de France. » Et ainsi envoyèrent devers ledit roi des Romains, pour lui dire le vouloir des seigneurs des ligues et cantons des Suisses : de quoi ne fut content; mais autre chose n'en fut, si n'est qu'iceux Suisses furent devers le roi lui dire que, contre lui, ne serviroient le roi des Romains, mais étoient tous prêts de le servir, comme avoient accoutumé.

Voyant, le roi, comment le roi des Romains s'apprêtoit pour passer, disant qu'il passeroit

par la duché de Milan par force, et que moult grand nombre avoit de gens d'armes, comme se disoit; car il étoit bruit qu'il avoit dix mille chevaux et quarante mille hommes de pied, tous prêts à marcher : ce qui fit demeurer le roi encore long-temps delà les monts, délibérant, si ledit roi des Romains veut passer par force, de lui donner la bataille et lui garder le passage, en manière que, premier qu'il le gagne, coûtera la vie de cent mille hommes armés. Et tant ne se fia au dire et secours des Suisses, qu'il n'envoyât en France querir dix mille hommes de pied, et y transmit le capitaine Odet Desie, Guillaume de la Hite, et autres; et manda à un nommé Georges de Durfort, cadet de Duras, et autres capitaines en France, que à toute diligence lui amenassent dix mille Gascons, qui, tantôt après le mandement du roi, furent prêts et mis à chemin.

XXXVII.

Comment le roi partit de Milan pour s'en aller en Ast et à Savone, où se devoit rendre le roi d'Aragon.

Le dixième jour du mois de juin, le roi partit de Milan, où de là s'en alla dîner à Binasque, dix milles loin dudit lieu de Milan; de là s'en alla droit à Lumel, à Valence, à Félissan et en Ast, où se reposa huit jours, en attendant nouvelles du roi d'Aragon, qui encore n'étoit sur mer.

Le roi, étant en Ast, voulant toujours pourvoir à ses affaires, manda venir par-devers lui tous ses capitaines de delà les monts, auxquels dit : « Vous savez que, jà long-temps a, que je suis deçà les monts, et les exploits d'armes que à l'aide de Dieu nous avons faits sur nos ennemis, lesquels sont, comme savez, soumis à la raison et domptés en obéissance; et en outre comme il a été bruit de la venue du roi des Romains, ce que jà long-temps m'a détenu de par-deçà, me cuidant trouver au-devant de lui; mais est bon à savoir, vu sa longue demeure, qu'il n'est prêt à passer. Or, à toutes fins, j'ai transmis querir dix mille hommes de pied en France, et dix mille ou plus, qui sont de par-deçà, avec quatorze cents hommes d'armes, mes deux cents gentilshommes, et les deux cents archers de messire Jacques de Crussol, pour lui mettre en barbe, s'il en est besoin. Je m'en vais à Savone là où le roi d'Aragon se doit trouver, comme il m'a mandé; et là été quelque temps, je suis délibéré de m'en aller jusques à Lyon. Et afin que si le roi des Romains marche, à sa venue me puisse trouver, et que on ne fasse doute de mon retour, je laisse ici mon écurie, mon

harnois, mes gentilshommes et archers, et tout mon sommage; espérant que, s'il marche, d'être ici six jours après que j'en aurai su vraies nouvelles. Et au surplus, vous veux à tous prier et commander, en tant comme je puis et que vous craignez à m'offenser et désobéir, que vous ayez à obéir au commandement de messire Charles d'Amboise, mon lieutenant-général, tout ainsi que à ma propre personne, et qu'il n'y ait faute; et en ce faisant, connoîtrez au besoin que votre service sera par moi guerdonné et vos bienfaits reconnus. » Ce propos ainsi fini, tous les capitaines françois lui promirent, tous à une voix, de ainsi le faire.

Après ce, le roi sut par ses coureurs que le roi Ferrand d'Aragon étoit prêt à partir de Naples, pour se rendre à Savone, comme entre eux avoit jà été ordonné, et qu'il auroit avec lui la reine sa femme, et grand nombre de dames, et bien quatorze cents gentilshommes de ses gens : sur quoi avisa que dedans Savone avoit peu de logis, pour recueillir tout son train et celui dudit roi d'Aragon; parquoi, fit un rôle de ses gentilshommes et autres, à peu de nombre, lesquels ordonna aller avec lui, et laissa le surplus en Lastizane et en la duché de Milan. Puis, s'en partit d'Ast, et se mit à chemin, tirant droit à Savone, où arriva le jour de la fête saint

Jean-Baptiste; et là trouva, au dehors de ladite ville, les seigneurs et citadins, les processions et le populaire, pour le recueillir et honorer; lesquels le convoyèrent en bel ordre, tout le long d'une grande rue parée, jusques à la porte de son logis, qui étoit un peu au-dessous du château, le dôme entre deux, (et étoit sondit logis la maison de l'évêque de Savone, moult belle et bien appropriée); là dedans s'en entra, où trouva sa chambre toute dressée, et les officiers de sa maison, pour le servir, chacun en son office. Temps fut de prendre rafraîchissement, car lors la chaleur étoit audit lieu tant extrême, que les plus légèrement vêtus à peine la pouvoient supporter; et avec ce, tant de petites mouches, piquantes comme aiguillons, y couroient, que chacun en portoit la marque : car la nuit sortoient des fentes et trous des chambres des maisons; et ceux qui là dormoient nus et découverts en étoient atteints et piqués, en manière que plusieurs en avoient corps et visages tous bossetés et rougeolés ; mais en cette pestilence ennuyeuse, chacun passa le temps, comme il put, en chassant les mouches, lesquelles couroient mêmement, et le plus, à ceux qui étoient logés près la marine. A quoi tenir se sut bien le roi même, qui vers ladite marine étoit logé.

XXXVIII.

De la venue et entrée du roi d'Aragon à Savone, et du recueil et traitement que le roi lui fit, et de la familiarité qu'ils eurent ensemble.

Le roi Ferrand d'Aragon étoit jà parti de Gayette, et monté en mer, pour s'en revenir en Espagne, et passer par Savone, comme avoit mandé au roi. De quoi le pape averti s'en alla à Ostie, un port de mer, terre d'Église, sur la passée dudit roi d'Aragon; et là fit faire grandes provisions et gros appareil, pour le cuider illec recueillir et traiter. Mais sachant lors, celui roi d'Aragon, que le pape n'avoit eu à gré le voyage du roi à l'occasion de la prise de Gênes, dont étoit mal content, comme se disoit, pour ne donner occasion au roi de penser quelque chose, et aussi qu'il lui falloit passer par ses dangers, ne voulut parler à lui, ne descendre à Ostie, mais lui manda qu'il avoit hâte de s'en aller, et le vent à gré pour ce faire, parquoi ne pouvoit pour l'heure arrêter; et ainsi passa outre. Le comte de Foix lui fut au-devant, par mer, avec grande noblesse de France, qui lui dit nouvelles du roi et comme il étoit jà à Savone, pour là le recueillir et festier. Dont s'avança et fit cingler à pleines voiles, tant, que bientôt fut outre le hâvre de Gênes et à la vue de Savone; et de là transmit devers le roi un nommé James d'Albion, pour l'avertir de sa venue; et aussi transmit à Savone le maréchal de ses logis, avec ses pousantadours, qui sont ses fourriers, pour là marquer ses logis. Auxquels le roi bailla un nommé Antoine de Pierrepont, dit d'Arizolles, maréchal-des-logis, pour leur montrer leurs quartiers et les conduire partout : ce qu'il fit, et leur bailla leur quartier près du château, où étoit ordonné le logis du roi d'Aragon.

Le roi sut, par ledit don James d'Albion, que le roi d'Aragon étoit près et que à ce jour seroit à Savone : dont fut le roi bien joyeux, et dit à celui don James d'Albion : « Puisqu'il plaît au roi d'Aragon, votre maître, de me venir voir en mes pays, je mettrai peine de le traiter à son vouloir et de le recueillir joyeusement. » Et ce dit, lui transmit au-devant maître Georges, cardinal d'Amboise, les cardinaux de Narbonne, de Saint-Severin, de Finale, d'Alby, et de ses princes et seigneurs grosse roûte, lesquels lui furent au-devant trois lieues en mer, et là lui dirent comment le roi l'avoit jà attendu quatre jours, et que moult lui tardoit l'heure qu'il ne le vît. Auxquels fit le roi d'Aragon joyeuse chère et bon recueil, disant : « J'ai tant ho-

norable louange ouïe du roi de France, et par expérience tant vertueuses œuvres en lui connues, que, à cette cause, raison m'a mu d'entreprendre le venir jusques en ses pays voir, honorer et visiter; désirant, sur toutes choses, lui faire compagnie fraternelle et amiable, et prendre avec lui familière connoissance et alliance perpétuelle; et moi confiant de son nom christianissime et très-excellente renommée, sans autre sûreté que de sa seule fidélité, mettre entre ses mains et en ses dangers; disant que plus grand heur, ne plus noble compagnie, ne pourrois au monde rencontrer. »

Ce dit, fit naviguer vers Savone : duquel lieu se pouvoient jà choisir et aviser tout à clair les galères et fustes, qui étoient tendues et tapissées, et avoient étendards amont. Pour voir la venue et arrivée dudit roi d'Aragon, qui à voile tendue approchoit, chacun sortit de Savone, et prit place autour du môle, sur la marine, et sur les tours et murailles de la ville, au droit de la venue, en manière que tout étoit plein de peuple.

A la rive du môle, par où le roi d'Aragon devoit descendre, le roi fit faire un pont de bois, entrant en mer, environ douze pas large, à passer trois hommes de front, fait à gardes, et assis sur pilotis, et sur la voussure couvert d'un drap rouge attaché à petits cloux,

pour faire là aborder la galère du roi d'Aragon, et sortir par là de la mer, pour entrer en la ville. Et lorsqu'il fut environ un mille près de la ville, le roi, avec tous ses princes, gentilshommes et archers de sa garde, se trouva au bord du pont, encontre lequel avoit un haut boulevard, où je avec plusieurs montai pour voir tout à clair la rencontre des rois.

Or est à entendre que, dedans les fustes et galères du roi d'Aragon, n'avoit nuls chevaux : parquoi le roi avoit fait là mener en main une mule richement harnachée, pour monter ledit roi d'Aragon; et avoit commandé aux autres de ses princes qui là étoient, et à ses autres gentilshommes, qu'ils eussent là mules et haquenées pour bailler aux gentilshommes d'Espagne et porter en croupe les dames de la reine d'Aragon, dont elle en avoit moult grand nombre richement accoûtrées, et toutes à l'espagnole, combien que plusieurs d'icelles fussent françoises.

En cette manière attendoit, le roi, le roi d'Aragon, qui tant approcha qu'il entra dedans le môle de Savone, où avoit pour le roi grosse roûte de navire armés et artillés, lesquels commencèrent à tirer artillerie à toutes mains. Pareillement les galères et fustes du roi d'Aragon firent, à l'entrée dudit môle, telle meute d'artillerie, qu'on n'eût ouï là tonner. Le

capitaine Pregent de Bidoulx, avec ses quatre galères, couvertes de fleurs-de-lis, et toutes ensemble, étoit entré dedans le môle comme le roi d'Aragon ; et là, après les autres, fit décharge son artillerie, dont il avoit grosses coulevrines à roues et canons serpentins, tellement qu'il sembloit que tout basît. Des tours de la ville et du château pétoit artillerie comme tonnerre; sur la marine, n'apparoissoit que feu et fumée; fin, plus d'une heure continua ce bruit, tel que c'étoit chose épouvantable à ouïr et merveilleuse à voir. Aussi étoient là trompettes et hautbois, qui souffloient sans cesser.

Cependant le roi d'Aragon fit mettre de file ses galères, et la sienne, en laquelle il étoit, tirer devant, laquelle étoit toute couverte et parée de draps de la couleur et livrée du roi, c'est à savoir de jaune et rouge ; et tous les matelots et rameurs vêtus de jaune et rouge, avec capettes de même. Ses autres galères et fustes étoient richement accoûtrées et parées de même. Quoi plus? le roi d'Aragon fit adresser sa galère droit au pont, où le roi étoit : lequel, lorsqu'il vit approcher la galère du roi d'Aragon, comme d'un demi-jet de pierre près, descendit de sa mule et s'en alla sur le pont, où jà abordoit la galère, et si près, que l'escale de ladite galère, premier que le roi fût au bord dudit pont, fut dessus avalée. Ce fait, le roi marcha celle part, et s'en entra dedans ladite galère,

avec lui deux de ses gens seulement, c'est à savoir, messire Charles d'Amboise, son lieutenant delà les monts et grand-maître de France, lequel fit entrer dedans, et messire Galéas de Saint-Severin, grand-écuyer de France, lequel entra après lui.

Le roi d'Aragon fut auprès du bord de l'escale, lequel, tout en l'heure que le roi fut entré, mit le bonnet au poing et le genou en terre, et le roi après, en eux embrassant assez longuement. Ce fait, le roi fit bailler les clefs de la ville au roi d'Aragon, lequel les reçut amiablement, et puis les fit retourner entre les mains du roi, lequel dit au roi d'Aragon : « Allez-vous-en devant, je m'en vais amener la reine; » laquelle fut là présentée au roi par le cardinal d'Amboise, et icelle, le genou en terre, fit la révérence au roi, lequel aussi la baisa et la prit par la main pour l'emmener. Cependant le roi d'Aragon et le cardinal d'Amboise, vis-à-vis de lui, cheminèrent le pont. Le roi d'Aragon descendit le pont, où là atouchant lui fut présentée la mule que le roi lui avoit ordonnée, sur laquelle il monta, et attendit là à venir le roi, qui amena la reine sa nièce jusque sur le pont; puis, se mit devant et dit de loin au roi d'Aragon, qui l'attendoit : «Marchez, marchez, je mènerai la reine après »; ce que ne voulut le roi d'Aragon, mais, le bonnet au poing, disoit qu'il n'iroit point. Et

tandis, le roi monta sur sa mule et fit monter derrière lui la reine; puis, dit au roi d'Aragon : « Allez devant, car la coutume de France n'est pas que les femmes tiennent le rang de leurs maris »; et adonc se mit devant, jusques à l'entrée du portail de la ville, près dudit pont de vingt pas ou environ.

A l'entrée dudit portail, furent les seigneurs de la ville, tenant un large poêle sous lequel se mirent les rois et la reine d'Aragon. Le cardinal d'Amboise et Gonsales Ferrand, duc de Terrenove, marchoient les premiers après les rois. D'autres princes étoient là du parti du roi : le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le duc de Longueville, le duc d'Albanie, le comte de Foix, le comte de Vendôme, le marquis de Mantoue, le marquis de Montferrat, et d'autres grandes baronnies, avec les cardinaux susdits. Avec le roi d'Aragon étoient des principaux : Gonsales Ferrand, duc de Terrenove en Calabre, le duc de Villeformose, le comte d'Arande, le marquis de Suye, don Jean d'Aragon, don Ferrand de Tolède, don Antoine de Cardonne, fils du duc de Cardonne; le comte de Capache, dit Villemarin, capitaine de toutes les galères du roi d'Aragon, et grand nombre d'autres seigneurs et gentilshommes espagnols, lesquels eurent là chevaux tout prêts pour les mener jusques à leur logis. Aussi furent montées toutes les dames en

croupe et menées par les François jusques au château.

Depuis l'entrée de la porte de la ville jusques à l'entrée dudit château, aux deux côtés de la rue tendue, étoient les archers de la garde et les Allemands du roi, tous en ordre et à pied, la hallebarde au poing, entre lesquels passèrent les rois : ce que, entre autres choses, regarda volontiers le roi d'Aragon et ses Espagnols.

Toute cette rue étoit tendue et couverte de verdure, et en approchant du château, avoit au travers de ladite rue un arceau de verdure, où avoit en écrit ces mots :

Quis me felicem, quis me neget esse beatam?
  Ecce habeo regum, læta Savona, decus.
Qui veut nier qu'en tout heur je n'abonde,
Quand en moi est l'honneur des rois du monde?

Le roi donc, en la manière susdite, convoya le roi d'Aragon jusques au dedans du château, et, eux descendus de cheval, le mena jusques en la salle, et puis conduisit la reine jusques en sa chambre; et, après quelques joyeux propos tenus entre eux, le roi avec ses gens s'en alla à son logis, et chacun des autres se retirèrent en case.

Et n'est à oublier que le roi d'Aragon, voulant montrer la grande sûreté et singulière fiance qu'il avoit du roi, ne voulût manger d'autres viandes que celles qu'il lui avoit fait

apprêter, sans vouloir être servi que par la main des officiers du roi et en sa vaisselle, dont il y en eut d'or à grande quantité, et d'argent à places couvertes. Aussi, pour sa personne et pour la reine, ne voulut avoir autres lits, ne dormir ailleurs que dedans les lits de camp et le linge que le roi avait fait apprêter pour eux au château.

Ce soir, les rois soupèrent chacun à son logis, l'un et l'autre servis d'une sorte de vin, de pareilles viandes et par mêmes officiers, c'est à savoir par les officiers du roi, qui mirent extrême diligence et toute cure pour bien servir et honorablement traiter le roi d'Aragon, car ainsi le vouloit le roi.

Après souper, les varlets de chambre du roi furent dresser la chambre et parer le lit du roi d'Aragon, lequel ne voulut qu'aucuns des siens y touchassent; ains, premier que nul desdits officiers du roi sortissent de la chambre, voulut être couché. Et ce fait, chacun se retira.

Au dedans du château, et tout autour de la chambre du roi d'Aragon, étoient les princes d'Espagne qui là étoient, comme Gonsales Ferrand, duc de Terrenove, et sa femme, le duc de Villeformose, le comte d'Arande, le marquis de Suye et aucuns autres, pour lesquels les princes et seigneurs de France avoient là fait porter et dresser de leurs lits de camp ce qu'il y en falloit, et aussi pour les dames de la reine, tant que chacun fut illec aussi bien couché, ou mieux par aventure, qu'il n'eût été en sa propre case.

Le roi, tantôt après souper, voulut reposer, comme celui qui tout le jour n'avoit eu passetemps que de presse et de bruit, dont étoit ennuyé et fatigué, parquoi se mit au lit pour prendre repos.

Les seigneurs et autres gentilshommes espagnols, qui étoient logés par la ville, trouvèrent leurs chambres tendues et lits de camp dressés que les François leur avoient là fait apprêter, et le banquet partout, où messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, et plusieurs des capitaines françois et autres gentilshommes de la maison et des pensionnaires du roi se trouvèrent pour accueillir, traiter et festier les Espagnols, combien que, peu de temps devant ce, eussent entre eux eu mortelle guerre et à la défortune des François. Mais d'autres choses n'étoit lors nouvelle que de bien festier lesdits Espagnols; aussi étoit-ce le plaisir du roi et courtoisie des siens : de quoi lesdits Espagnols, de ce réjouis et contens, s'émerveillèrent, en recommandant de moult la mode libérale de France.

Le cardinal de Sainte-Praxède, légat lors en Lombardie, étoit à Savone; lequel délibéra le lendemain, jour de la fête Saint-Pierre et Saint-Paul, de chanter messe en note au

grand Dôme de Savone, pour l'honneur du prince des apôtres, duquel étoit la grande solennité, et des deux plus grands rois de la chrétienté, qui là étoient présents; et pour ce, au matin, sur le point de huit heures, avec plusieurs des autres cardinaux qui là étoient, et tout plein d'évêques et autres prélats, fut prêt à dire la messe, à laquelle se voulurent ensemble trouver les rois.

Le roi d'Aragon, sachant que le roi vouloit aller à cette messe, lui voulut tenir compagnie; et lui, avec grand nombre de princes et seigneurs d'Espagne, descendit du château et s'en alla au logis du roi, qui jà étoit prêt et l'attendoit pour aller à l'église. Les archers de la garde et les Allemands étoient arrangés à deux rangs, depuis la porte de la chambre du roi jusque devant le grand autel du Dôme, pour là faire faire place et départir la presse, qui étoit moult grande. Les deux rois furent ensemble par l'espace d'une bonne heure, ou un peu plus, et là parlèrent de toute joyeuseté.

Et lorsqu'il fut temps d'aller à la messe, le roi, voyant la franchise et libéralité du roi d'Aragon, qui, sans autres ôtages que de la seule fiance qu'il avoit en lui, s'étoit ainsi mis entre ses mains, se délibéra lui faire tout l'honneur qu'il pourroit, et lui dit qu'il se mît devant : lequel ne voulut, disant qu'il ne

lui appartenoit, et qu'il n'iroit point. Et voyant, le roi, qu'il ne vouloit marcher, dit derechef : « Marchez devant, car si j'étois chez vous et en vos pays, sachez que je ferois ce de quoi me prieriez; et pource qu'êtes en mes pays, vous en ferez ainsi, car je le veux, et si vous en prie. » Et ce dit, le roi d'Aragon se mit devant, et le roi après.

A l'issue de la porte du logis du roi, à lui se vint présenter un nommé Miquel Pastor, Catalan, capitaine de quatre galères que le roi d'Aragon avoit transmises au roi à Gênes; lequel Pastor demanda chevalerie au roi, et qu'il lui plût le faire chevalier de sa main : ce qu'il fit volontiers, en lui baillant l'accolée, au nom du bon chevalier Saint-Georges. Et ce fait, là fut un fol, qui étoit au roi d'Aragon, lequel commença à crier à pleine tête : « O seigneur Miquel Pastor, le très-heureux, qui est ores fait chevalier de la main du plus noble et du plus grand roi de tout le monde ! »

Tout cela fait, les rois cheminèrent vers l'église; à leur queue, grand'suite de princes et prélats. Ainsi cheminèrent jusques à la porte de ladite église, et là se prirent, les deux rois, par les mains, le roi d'Aragon à la haute main; et cheminèrent jusque devant le grand autel, où avoit deux chaires parées, desquelles l'une étoit pour le roi, et l'autre, pour le roi d'Aragon, attouchant l'une de l'autre et d'une

même hauteur; et au-devant desdites chaires, un banc couvert de drap d'or, de la hauteur du siége desdites chaires, ou un peu plus haut, pour là dessus appuyer les rois, et eux agenouiller devant; et étoient assises icelles chaires sur main dextre, en montant audit grand autel. A main senestre, avoit une autre chaire plus haute, vis-à-vis de celles des rois, ordonnée pour le légat, cardinal de Sainte-Praxède.

Les rois furent en leurs chaires, et la messe commencée par les chantres du roi d'Aragon et aucuns de ceux du roi, qui là n'avoit mené tous les chantres de sa chapelle, pour la presse. Or, s'en alla ledit cardinal de Sainte-Praxède en ses pontificaux habits, devant le grand autel, où illec, tout environné de prélats, fit l'introïte de sa messe, et puis se retira en sa chaire, tournant la face vers les rois; et là, tout assis, chanta la messe, jusques au *Per omnia*.

Du côté des rois, fut mis un grand banc de long entre le grand autel et les chaires, où furent assis : premièrement et au plus haut Charles, duc d'Alençon; après, Gonsales Ferrand; puis, le comte de Vendôme; Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue; Jean Guillerme, marquis de Montferrat, et quelques autres seigneurs d'Espagne. De l'autre côté, étoient assis, sur un autre banc, les cardinaux d'Amboise, de Narbonne, de Saint-Severin, de Finale, de Bayeux et d'Alby, avec tout plein d'archevêques et évêques, qui étoient là tous droits. Tout auprès du roi, étoit debout François d'Orléans, duc de Longueville, lequel étoit au derrière de la chaire, appuyé tout encontre; aussi étoient là tout autour, Jean Stuart, duc d'Albanie; Louis d'Orléans, marquis de Rothelin; messire Charles d'Amboise, grand-maître de France; le seigneur Jean Jourdan; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, et tous les chambellans, avec grand nombre de gentilshommes et pensionnaires. Autour du roi d'Aragon, étoient aussi grand nombre de princes et seigneurs d'Espagne. C'étoit, à bien le prendre, une assemblée digne d'admiration et de triomphe souverain.

Que fut ce? l'évangile de la messe fut dit par un évêque, qui faisoit le diacre, lequel, après ce, prit le livre ouvert au droit de l'évangile, et le porta aux rois qui étoient appuyés sur le banc, et joignant l'un de l'autre; et premièrement, présenta l'évangile à baiser au roi, lequel l'adressa au roi d'Aragon, qui aussi le refusa; et ce voyant, l'évêque arrêta le livre ouvert entre eux deux; lesquels tous à la fois baisèrent l'évangile, l'un, d'un côté, et l'autre, de l'autre.

La paix fut pareillement portée aux rois par ledit évêque, lequel aussi la présenta premièrement au roi. Mais en fut fait comme de l'évangile: car, tous deux à la fois la baisèrent au pied qui étoit une croix, ayant le bas en la façon et largeur d'un pied de calice.

La messe dite, la bénédiction fut donnée par ledit cardinal de Sainte-Praxède, qui avoit là toute puissance du pape: à laquelle les rois et toute la seigneurie plièrent les genoux, et joignirent les mains.

Et après la bénédiction donnée, le cardinal d'Amboise se leva et approcha les rois, en leur disant qu'il falloit aller à l'autel pour avoir le baiser de la paix; lesquels se mirent à marcher vers l'autel; et le cardinal de Sainte-Praxède avança le pas vers eux, pour leur donner *osculum pacis;* et là, eut refus à l'honneur d'un côté et d'autre. Mais le roi, sachant l'honneur être réciproque et retourner à qui le fait, et comme étant chez lui, voulut toujours faire l'honneur au roi d'Aragon; parquoi fit signe audit cardinal qu'il s'adressât premier à lui: ce qu'il fit, puis au roi. Ce qui sembloit à plusieurs préjudicier à l'honneur de France: disant que la prééminence d'honneur sur tous les rois chrétiens appartient au roi de France comme au plus noble des humains, et qui, entre autres, est dit seul et intitulé, par prérogative et excellence, le roi

Christianissime. Mais d'aucune chose ne peut préjudicier au roi l'honneur par lui fait à autrui libéralement, et non accepté par autorité, comme fit toujours le roi d'Aragon, qui, à tous honneurs, refusa l'avantage, premier que l'accepter, sachant aussi que, par le maître des cérémonies à Rome, sur et devant tous autres rois chrétiens, le roi de France est le premier aux honneurs.

Pour entrer en propos, après la messe dite, les rois s'en allèrent ensemble, comme devant; et, à l'issue du Dôme, montèrent sur leurs mules et tirèrent vers le logis du roi, jusque devant la porte, où illec se départirent. Le roi s'en entra en son logis, et le roi d'Aragon s'en alla dîner au château.

Après que les rois eurent dîné chacun à son logis, lesquels encore n'avoient ensemble tenu propos que de joyeux passe-temps, pour dire de plus, sur le point de douze heures du matin, le roi, accompagné d'aucuns de ses princes et du cardinal d'Amboise, s'en alla au château voir le roi d'Aragon, lequel lui vint, à bas, au-devant. Et eux ensemble remontèrent et parlèrent en chambre, touchant aucunes choses secrètes entre eux, pour lesquelles communiquer et déduire, et que l'affaire d'entre eux requéroit quelque peu de prolixité de langage, le roi voulut que le cardinal d'Amboise, en qui se fioit de moult,

eût cette charge à mener, et à traiter, en son lieu, avec le roi d'Aragon, de la menée entre eux entreprise. Et pour ce, ledit roi d'Aragon et le cardinal d'Amboise se retirèrent dedans une chambre à part; et là, furent eux deux ensemble, par l'espace de trois grosses heures, ou plus. Et je, qui lors étois là dedans une salle avec plusieurs, et près de la porte de la chambre où se tenoit ce conseil, combien que j'eusse bonne envie de savoir du traité quelque chose; toutefois, ce fut pour moi un secret écrit en lettres fermées et un conseil célébré à porte close. Mais l'opinion de chacun étoit que là se traitoit quelque amour fraternelle, perdurable paix et sûre alliance. Que fut-ce? ledit roi d'Aragon et ledit cardinal d'Amboise, après leur conclusion faite, sortirent de la chambre, et s'en allèrent en la chambre où étoit le roi, lequel avertirent de tout ce qu'ils avoient traité et conclu. Et là, firent, les deux rois, entre eux, les promesses qu'ils voulurent, et parlèrent en secret, et premièrement de leurs affaires.

Et après ce, le roi fut deviser avec la reine d'Aragon, sa nièce, laquelle puis en emmena souper à son logis, avec grand nombre de ses dames et des seigneurs d'Espagne pour la convoyer; laquelle, après souper, remmena jusques au château. Et là, parlèrent, lui et le roi d'Aragon, assez long-temps; puis, s'en re-

tourna à son logis, où ledit roi d'Aragon le voulut reconduire; mais ne le voulut souffrir.

Tantôt que le roi fut retourné à son logis, les capitaines des gardes furent, avec les quatre cents archers et les cent Allemands, devant et tout autour du logis du roi; et là, assirent leurs guets, où toutes les gardes étoient toujours : ce que le roi d'Aragon et les seigneurs d'Espagne regardoient volontiers, et se mettoient aux créneaux du château tous les soirs, pour voir de là asseoir le guet; ce qu'il faisoit beau à regarder : car, selon commun dire, il n'y avoit prince en toute chrétienté qui eût telle garde et si bien ordonnée.

Nouvelles vinrent lors au roi, que la reine étoit grosse; lesquelles nouvelles apporta un nommé messire Jean Le Roux, seigneur de la Tour, des gentilshommes de la reine, auquel le roi fit très-joyeuse chère, et fit publier les nouvelles par tous ses pays de delà les monts; dont furent faits partout les feux de joie.

La reine, qui lors étoit à Grenoble, au Dauphiné, d'heure en heure avoit nouvelles du roi, et si grande envie de le voir, qu'à toute heure lui écrivoit qu'il s'en retournât en France; et aussi Madame Claude lui prioit, par tous messagers, qu'il s'en revînt en ses pays : parquoi lui tardoit qu'il n'étoit à chemin, disant que, tout en l'heure que le roi d'A-

ragon seroit délogé, que sans séjour se mettroit en voie.

Pour continuer propos, donc, le lendemain de la fête Saint-Pierre et Saint-Paul, qui fut le dernier jour du mois de juin, les rois ouïrent messe à part, et dînèrent chacun à son logis.

Et après dîner, le roi, avec grosse suite de seigneurie de France, fut voir le roi d'Aragon au château, où là devisèrent longuement ensemble.

Puis, la reine et ses dames furent en place pour danser. Les rois dansèrent chacun son tour; et puis, les princes étant là présents, et autres gentilshommes françois et espagnols, renforcèrent les danses. Là, menèrent, les rois et autres de leur suite, très-joyeuse vie et plaisant passe-temps, qui dura jusque sur l'heure de vêpres.

Et lorsqu'il fut temps de souper, le roi en emmena à son logis le roi et la reine d'Aragon pour souper avec lui; et lorsque tables furent couvertes, les rois et la reine lavèrent ensemble, et après fut baillé à laver à Gonsales Ferrand. L'assiette fut telle, que le roi fit mettre à l'honneur le roi d'Aragon; puis s'assit après, et la reine, ensuivant; et au bas bout du banc, fit asseoir Gonsales Ferrand. Auprès du banc, où étoient assis les rois et Gonsales, et du côté du bas bout, fut mis un autre banc et une petite table; et là, fut assise

une dame d'Espagne, dame d'honneur de la reine. Durant le souper, furent là tenus maints et plaisants propos, et devisé de choses joyeuses; et les rois, très-hautement servis, car chacun mettoit diligence à ce faire. Après souper, l'eau fut apportée pour laver les mains : si se lavèrent les rois et la reine ensemble; et puis, fut baillé à laver audit Gonsales Ferrand, qui tenoit grosse gravité. Or, furent les rois à deviser là long-temps; et après, sortirent du banc, où toujours avoit demeuré ledit Gonsales, quant et eux.

Le roi d'Aragon s'enquit lors où étoit messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny; disant qu'il le verroit volontiers, pource qu'il le connoissoit moult bon chevalier et sage, et qu'autrefois l'avoit vu en Espagne et en Grenade à son secours contre les Maures, et là faire maintes pouesses; dont avoit grand' envie de le voir. Lequel seigneur d'Aubigny étoit en la ville, malade de goutte, à son logis. De quoi fut averti le roi d'Aragon, lequel dit : « Et vraiment puisqu'il est malade, et qu'il ne peut venir ici, je l'irai voir jusques à son logis.— Or, allez, dit le roi, et ce pendant, je mènerai la reine à l'ébat. » Et dit à messire Gabriel de La Châtre : « Allez avec vos cent archers conduire le roi d'Aragon jusques au logis de monseigneur d'Aubigny. » Et ce dit, le roi d'Aragon et Gonsales Ferrand, avec grosse

suite de baronnie d'Espagne et de France, et messire Gabriel de La Châtre avec ses cent archers pour le conduire, s'en alla droit au logis du seigneur d'Aubigny : lequel étoit tant pris de goutte, qu'il ne se pouvoit lever sans aide; et lorsqu'il sut que le roi d'Aragon lui faisoit l'honneur de le venir voir jusques à son logis, se fit lever et porter en une chaire, jusques à la porte de sa chambre, où le roi d'Aragon le trouva, comme il se faisoit porter au-devant de lui jusque dehors; où, sitôt qu'il aperçut le roi d'Aragon, se fit mettre bas, le genou en terre, et dit : « Ah! sire, et comment pourrai-je à suffire rendre grâces à votre catholique majesté, d'avoir pour moi pris la peine à venir jusques ici, quand je plutôt me devois à pieds et à mains acheminer, que vous voir prendre ce travail. Mais plaise vous savoir, sire, que l'empêchement de mon mal (qui tant ne me grève, que l'ennui de votre peine) m'a défendu la voie et coupé le chemin et, mis en l'état que chacun me peut voir. Toutefois, sire, pour le bonheur de votre joyeuse visitation, mon mal est tout allégé, et moi, tout sain, ce me semble. » Lors le roi d'Aragon approcha le seigneur d'Aubigny, et mit pied à terre, puis l'embrassa, en lui faisant moult bonne chère et joyeux visage. Gonsales Ferrand, pareillement, et les autres seigneurs d'Espagne, qui là étoient, lui firent grand

honneur; et puis le roi d'Aragon le fit retourner en sa chambre et remettre au lit, où s'assit auprès de lui. Là, fut apportée la collation, où burent ensemble et ceux qui là furent présents. Le roi d'Aragon et le seigneur d'Aubigny devisèrent longuement, en parlant de leurs vieilles guerres de Grenade et de plusieurs autres bons propos et joyeuses choses; et ce fait, ledit roi d'Aragon dit adieu audit seigneur d'Aubigny, et s'en retourna au château, les archers du roi, à pied, autour de lui, et messire Gabriel de La Châtre, auquel parla tout le long de la rue jusques au château, et lui demanda du fait et de l'état des gardes du roi et de ses gentilshommes, qu'il réputoit à grande chose et triomphale ordonnance.

Tandis que le roi d'Aragon fut au logis du seigneur d'Aubigny, le roi avoit mené la reine d'Aragon, sur la marine, à l'ébat, où, des navires et galères de France et d'Espagne qui là étoient, furent tirés coups d'artillerie à l'envi; et là dedans, les matelots se jetèrent d'amont en bas, et donnèrent au roi divers passetemps; et puis, le roi, qui avoit la reine d'Aragon en croupe derrière lui, l'en remmena au château, où jà étoit le roi d'Aragon, qui se trouva en la basse cour, au-devant du roi; et là, firent collation et parlèrent quelque temps ensemble; puis, chacun se retira.

Dedans les galères du roi d'Aragon, étoient lors plusieurs François tenus par force, lesquels avoient été pris durant le temps des guerres de Naples, et mis en galères : dont les aucuns furent connus et leur cas remontré au roi, qui les demanda audit roi d'Aragon; lequel les promit faire délivrer, ce qu'il fit depuis.

Après que le roi et le roi d'Aragon furent départis du château, comme j'ai dit, le roi d'Aragon transmit à Gaston, comte de Foix, son beau-frère, deux colliers d'or, jusques à son logis, avec une rapière et la ceinture pour mettre en écharpe, le tout riche à merveilles : car les deux chaînes pesoient chacune mille écus, desquelles l'une étoit faite à quatre gros chaînons doubles, et l'autre, à menu ouvrage, laquelle pouvoit faire plusieurs tours autour du col; et toutes garnies de riches pierreries.

Lorsque le roi fut retiré en sa chambre, les capitaines des gardes assirent leurs guets tout autour de sa chambre et de son logis, en manière qu'il se pouvoit dormir tout sûrement.

Aussi fut fait commandement de par le roi, à la peine de grosse amende, par toute la ville de Savone, que incontinent le jour couché, chacun chef d'hôtel eût à mettre devant sa fenêtre, sur la rue, une torche ou chandelle

ardente, jusques au jour, afin que, de nuit, par les rues, n'y eût nulle brigue, et que nul ne pût aller ne sortir en rue qui ne fût connu et avisé : ce qui fut fait continuellement, durant le temps que le roi d'Aragon fut audit lieu de Savone; et tellement, que par la ville faisoit la nuit aussi clair, ou à peu près, que le jour.

Là n'eut, entre les François et les Espagnols, une seule question ne parole que d'amitié. Aussi avoit fait le roi défendre à tous François, à peine de la hart, de ne prendre débat ne dire paroles injurieuses auxdits Espagnols, et commandé que chacun mît peine de les bien traiter et accueillir : ce que chacun fit à son pouvoir.

Le premier jour du mois de juillet, les rois, après leur messe ouïe, dînèrent chacun à son logis; et, le vêpre venu, le roi et la reine d'Aragon furent souper au logis du roi, où, comme devant, mit le roi d'Aragon à l'honneur, combien que toujours le refusât, le bonnet au poing, mais ainsi le falloit faire pour le mieux. A ce souper, furent les rois servis par les officiers du roi, qui très à point s'en acquittèrent, comme coutumiers de ce faire. Viandes exquises et vins délicieux furent à largesse là mis en avant, et fait entre les rois vie privée et familière, et chère joyeuse et amiable.

Messire Charles d'Amboise, grand-maître

de France et lieutenant du roi delà les monts, fit à celui soir son banquet à Gonsales Ferrand, où furent plusieurs des autres princes et seigneurs d'Espagne : pour lesquels festier et entretenir, furent là des François ceux lesquels on estimoit plus solennels et gens de fête; et entre autres y étoit messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, lequel étoit moult beau chevalier, et grand, et l'un des plus hardis et adroits, et des mieux estimés qu'on sût, que plusieurs des Espagnols qui là étoient connurent bien, car autrefois l'avoient vu en la Pouille et en des lieux où plus le doutoient à rencontrer que audit banquet, où ledit seigneur de La Palice et les autres François qui là étoient mettoient toute diligence à bien traiter et entretenir ledit Gonsales et les autres seigneurs d'Espagne. Aussi messire Charles d'Amboise, qui faisoit le banquet, leur faisoit la meilleure chère, de quoi se pouvoit aviser, et de l'honneur, ce qu'il pouvoit. A toutes ces bonnes chères, étoient gentilshommes, atitrés pour caqueter à plaisir et dire choses nouvelles et plaisantes; desquels étoient messire Mery de Rochechouart, seigneur de Mortemart, qui disoit merveilles, messire Germain de Bonneval, gouverneur de Limosin, le seigneur de Jaulys, et tout plein d'autres gentilshommes, lesquels à l'envi dirent étranges nouvelles, et

firent nouveaux contes, et donnèrent à iceux Espagnols tant de divers passe-temps, que, après ce, disoient que onc n'avoient trouvé meilleure compagnée ne si plaisante.

Or eurent soupé les rois et la reine, et après s'en allèrent dedans un beau jardin là dedans bien clos à grosses murailles crénelées et fenêtrées au bas, par où l'on regardoit sur la mer, qui battoit de ce côté. Le roi et la reine d'Aragon, sa nièce, s'assirent dedans leurs chaires, encontre une des fenêtres qui regardoit en la mer, et là devisèrent long-temps ensemble. Le roi d'Aragon et le cardinal d'Amboise étoient aussi assis sur leurs chaires, contre une des autres fenêtres regardant sur mer, lesquels pareillement devisèrent de plusieurs choses, et longuement: où étoient assistans les cardinaux de Narbonne, de Saint-Severin, de Finale et d'Alby; l'archevêque de Sens, l'archevêque d'Aix, l'évêque de Paris, l'évêque de Lodève, l'évêque de Marseille, l'évêque de Sisteron et d'autres prélats et seigneurs d'Église, à grand nombre; pareillement y étoient le duc de Longueville, le duc d'Albanie, le comte de Foix, le comte de Vendôme, le marquis de Mantoue, le marquis de Montferrat; où aussi se trouvèrent Gonsales Ferrand, messire Charles d'Amboise, messire Jacques de Chabannes, et tous les autres Espagnols et Fran-

çois qui avoient été au banquet qu'avoit fait ledit messire Charles d'Amboise. Et ainsi, dedans celui jardin, fut là joyeusement passée la soirée, et plusieurs bons propos mis sus.

Et lorsqu'il fut heure de se retirer, le roi dit au roi d'Aragon qu'il allât devant, disant : « Je mènerai la reine après; allez, dit-il, vous, et monseigneur le cardinal! » Ce qu'il fit; ledit cardinal, main à main. Et le roi prit la reine d'Aragon, à la haute main, et dit à Gonsales : « Prenez la reine à l'autre côté, seigneur Gonsales?» lequel, le bonnet au poing et le genou bas, approcha la reine et la prit à l'autre main; et ainsi s'en allèrent avec grande suite de noblesse, en marchant jusques hors la porte du logis. Là, furent mules et haquenées prêtes, pour monter les rois, les seigneurs et les dames qui étoient là. Le roi d'Aragon fut monté, et le roi aussi, lequel fit monter la reine, sa nièce, en croupe derrière lui. Les dames de la reine, et quelques autres des princes et prélats, et autres gentilshommes qui là furent, montèrent à cheval. Et ce fait, le roi et le roi d'Aragon, tous deux de front, marchèrent droit au château, et toute la seigneurie après; et eux montés amont, s'arrêtèrent au pied des degrés de l'échelle par où l'on monte en la salle du château; où le roi d'Aragon descendit de sa

mule, et lui-même aida à la reine, sa femme, à descendre; et puis, ôta son bonnet de dessus le chef, en remerciant le roi de l'honneur que à lui et à la reine lui avoit plu de faire.

Quelque peu de temps parlèrent et devisèrent illec ensemble, et conclurent de tout leur affaire; et, comme fut dit, promirent l'un à l'autre de eux secourir et aider envers tous et contre tous, tant, que pour commencer, le roi d'Aragon, sachant que le roi des Romains se délibéroit de vouloir faire la guerre au roi et entrer en Lombardie, donna la charge à Gonsales Ferrand d'envoyer à Naples querir six mille Espagnols, qu'il avoit là laissés, pour venir en Lombardie au secours du roi, si besoin en avoit.

Aussi dit le roi d'Aragon, au roi, que le lendemain, au vouloir de Dieu, se mettroit sur mer, pour s'en aller en Espagne : de quoi le roi averti, commanda à ses maîtres-d'hôtel qu'ils fissent avitailler de pain, de vins et de chairs, toutes les galères et fustes dudit roi d'Aragon, si à point, que ce fût pour le conduire, défrayer tout son train, jusques à ses pays; et que, par toute la ville de Savone, fussent tous les Espagnols aussi défrayés.

Le roi, revenu à son logis, s'en alla prendre repos. Et chacun prit le chemin de son quartier, et se retira en case.

XXXIX.

Des noms d'aucuns des officiers de la maison du roi, lesquels se trouvèrent et servirent à ce voyage.

Tandis que les rois, que j'ai laissés en leurs chambres, reposèrent ; en continuant propos, et à celle fin aussi que tous ceux qui à ce très-heureux et recommandable voyage de Gênes ont à la guerre et à la paix accompagné et servi le roi, ne soient, par défaut de mémoire, frustrés du loyer de l'honneur de l'affaire, et que leurs bien-faits ne soient ores méconnus, ne en l'avenir oubliés; après avoir fait récit des noms et description des faits de ceux que j'ai pu voir à l'œil en besogne, et ouï le vrai dire des uns sur l'affaire des autres, pour parler de tout, ai voulu ci nommer, des officiers et domestiques de la maison du roi, ceux qui s'ensuivent.

Premièrement, de la chapelle du roi : maître René, cardinal de Prye, maître de ladite chapelle; l'évêque de Périgueux, aumônier du roi; frère Antoine de Furno, confesseur du roi, avec tous les chapelains et chantres de sadite chapelle.

Les chambellans : François d'Orléans, duc de Longueville; messire Louis de Hallwin, seigneur de Piennes; messire Jean d'Amboise, seigneur de Bucy; messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny; messire François de Rochechouart, seigneur de Chandenier; messire Robinet de Fremezelles; le seigneur du Bouchage, le seigneur du Couldray.

Les maîtres d'hôtel : messire Charles d'Amboise, grand-maître de France; Jean Guérin, seigneur de Colombiers; messire Rigault d'Oreille, seigneur de Villeneuve; le seigneur de Châteaudreux; le seigneur de Luppe; le seigneur Sourdon; le gouverneur de Coucy; Georges d'Auxy; le seigneur de Beaumont; le seigneur de Concressaut; Louis Herpin; le seigneur de Brillac.

Pannetiers et varlets-tranchans : René de Cossé, premier pannetier; messire Jean de Saints, seigneur de Marigny; le seigneur de Palluau; le bailli de Caen; le seigneur d'Urtebiz, et Brillac.

Les varlets de chambre : Charles de Rochechouart, seigneur de Montpipeau, premier varlet de chambre; François de Crussol, seigneur de Beaudîner; Pierre Tardes; Guyot de la Baulme; Jean de la Loue; maître Jacques, le chirurgien; Macé de Villebrême; Guillaume, le barbier; Perrinet; Tenot; Nantier; Rifflart; Oudin de Montdoucet; Bigne; maître Antoine Tavart; Guillemin de Mar-

ques; François Planchète; Andrieu de Paule, maître de la fourrière.

De la garde-robe: Guillaume Gaspart, maître de la garde-robe; Simon Billou, portemanteau.

Les médecins: maître Salmon, maître André.

Maître Guillaume de Sauzay, libraire du roi.

Les huissiers de salle : Allabre de Saule, premier huissier; Philippe de Pomperye, dit Popo; Guillaume Furet; Jean d'Orléans; Jannot.

Les maréchaux-des-logis et les fourriers : Antoine de Pierrepont, dit d'Arizolles, et Pierre de Montalembert, seigneur de Grandzay, maréchaux-des-logis.

Les fourriers : Jean de Foville; Henri de Mauville; Bernard Pelletan; Guillaume Pailler; Georges Giffart; Mathurin Richart, dit Bazoges; Jean Coptin; Jean Roux; Étienne Durant; Charles Canche; Pierre de Cordon; Hamellot; Girouart; Louis Charnier : lesquels furent audit voyage de Gênes.

XL.

D'un petit traité, sur l'Exil de Gênes, fait par ballades, baillé lors au roi.

Durant les triomphes et entrées du roi en ses villes de Lombardie, et l'assemblée de lui et du roi d'Aragon, après la prise et réduction de Gênes-la-Superbe, je, lors suivant la cour partout avec mes tablettes, pour enregistrer les faits de ce temps, en tous lieux, où pouvois trouver étrangers, me retirois, pour savoir nouvelles; et tant m'en enquis aux Génevois, aux Romipètes, aux Allemands et Vénitiens, desquels avoit toujours en cour, que je sus comment Gênes se complaignoit de Rome, d'Allemagne et de Venise, pensant devoir avoir eu d'icelles secours; et comment Rome, mal contente de la prise de Gênes et de son servage, la consoloit de ce qu'elle pouvoit, comme sa confédérée amie et de nouveau alliée; pareillement fus averti comment Allemagne à cette cause étoit très-mutinée et marrie, prête à lui donner secours contre France, si elle eût pu; mais défaut d'argent l'arrêtoit, et gardoit d'aller avant; et aussi comme Venise, tirant au plus apparent, comme non assurée de France,

caloit la voile, et pource qu'elle ne lui pouvoit nuire, se tenoit de son parti, comme du parti des plus forts. Dont toutes ces choses ouïes et sues au vrai, sur ce, le traité qui s'ensuit, pour bailler au roi, audit lieu de Savone, composai et l'attachai à ma chronique.

Mars, ascendant en la claire maison
Du Scorpion exploitant sa saison
Par les degrés à son-cours ordonnés;
Ses yeux ardents, à fureur inclinés,
Et la forme de sa rude figure,
Jeta ça bas sur les fins de Ligure,
Pour émouvoir à guerres et contents,
Sa région et tous les habitants.

Lors Neptunus, gouverneur de la mer,
Fit grosses nefs et caraques armer,
Et déployer leurs trinquets et leurs voiles,
Dont Éolus mit ses vents sur les ailes,
Pour avancer le vélan et conduire :
Là vint Aquile arctique en la mer bruire;
Vulturne aussi, du gouffre oriental;
Et Cercius, le vent occidental;
Le pestifère Auster vint du Midi,
Sur les ondes soufflant à l'étourdi;
Là furent tous les autres vents en troupe,
L'un en proue, l'autre en rate et en poupe,
Chacun aux lieux ordonnés et préfix;
Pallinurus, Amyclas et Téphis,
Issirent lors des paluds infernaux,
Pour gouverner barques, fustes et naux,
Et à leur port mener le navigage.

Près Achéron, sur le bord du rivage

De Phlégias, en profondes cavernes,
Les Cyclopes, maréchaux des Avernes,
Martelèrent glaives, écus et armes;
Puis, Vulcanus, en forgeant ses alarmes,
Gros tonnerres vomit à pleine gorge;
Iris aussi piques et noises forge,
Haine et discords, en lieu de poignants dards,
Pour convier en guerre les soudards;
Après survint Érithoine tout prêt,
Qui de curres avoit fait grand apprêt,
Pour charrier au besoin le sommage,
Et aux vainqueurs faire honneur et hommage;
Puis, Bellona fit corner sa buccine,
Tant, qu'Herculès fut querir Proserpine,
Et délivrer des ongles de Pluto,
Cerberus, Mort, Mégère et Alecto;
Du Labyrinthe issit le Minotaure,
Accompagné de Nessus le centaure,
Et de Milon, attendant sur les stades
Les griefs efforts des monts Olympiades :
Ce qui à clair signifie et démontre
Que la guerre veut là faire sa montre.

Que fut ce? lors, séditions civiles,
Les Ligures eurent emmi leurs villes,
Tant, que les uns les autres exilèrent
Et les maisons l'un à l'autre pillèrent;
Puis, voulurent les Gaulois débeller,
Et contre tous de fait se rebeller,
Combien que au roi eussent devant promis
D'être à jamais ses sujets et amis :
Parquoi fut dit, et par lui arrêté,
Qu'il assaudroit la superbe cité.
Si s'adressa avecque son effort
Vers celle part, où se trouva si fort,
Qu'il s'en alla devant Gênes loger,
Que fit par mer et par terre assiéger,

Prit sur ses monts, malgré tous les renforts
Des Génevois, leurs bastions et forts,
Et par deux fois, à rangée bataille,
Ses ennemis vainquit et mit à taille;
Dont se rendit à lui Gênes craintive,
La hart au col, comme pauvre captive:
Laquelle prit à merci sous sa main,
En lui montrant son vouloir très-humain,
Sans la vouloir subvertir ne détruire,
Mais doucement la soumettre et réduire,
Combien qu'elle eût faute commise telle
Que desservit punition mortelle;
Pour ce, lui fit toutes ses armes rendre,
Et puis voulut hommage d'elle prendre
En son palais, assis en royal siége,
Où fit brûler son premier privilége;
Après, soumit à son royal pouvoir,
Son domaine, seigneurie et devoir,
Et si la fit si bien fortifier,
Que d'elle plus ne se dut défier.

Ce fait, tous ceux dont étoit alliée,
En la voyant ainsi prise et liée,
Comme tristes et dolents de l'affaire,
Chacun à part en voulut son deuil faire:
Rome en parloit comme très-courroucée;
Allemagne s'en douloit en pensée;
Venise avoit, sur ce, paroles feintes;
Autres terres et seigneuries maintes
Des Itales et étranges pays,
Furent, de ce, peureux et ébahis.

Dont je, qui lors les gestes écrivois
De nos François, ainsi que j'en savois,
Suivant le roi toute part, à l'aller
Et au venir, écoutant à parler
L'un et l'autre pour nouvelles savoir,

Ce que j'en pus entendre, ouïr et voir,
Et recueillir au plus près de l'effet,
J'ai mis ici, en mémoire du fait.

GÊNES.

Après le bruit d'heureuse renommée
Par moi acquis, et louange estimée
D'honneur de prix et œuvre méritoire,
Ayant soumis mainte ville fermée,
Maint dur effort et mainte grosse armée,
Et obtenu contre tous la victoire;
France a marché dedans mon territoire,
Et par armes m'a vaincue et forcée
Tant, que je suis, par contrainte, pressée
Lui obéir, et faut que je la serve;
Or est du tout ma gloire rabaissée:
Superbe fus, et maintenant suis serve.

De ce méchef seras par moi blâmée,
Rome ingrate, vu que je t'ai sommée
De me donner secourable adjutoire,
Pensant aussi être la tienne aimée,
Et sous le los de ta gloire palmée,
Défendue par main gladiatoire;
Et toutefois ton renfort sénatoire
M'a défailli au besoin et laissée,
Dont j'ai été tant battue et blessée,
Qu'il n'est moyen qui d'exil me conserve;
Ainsi décheoit chose trop exaucée:
Superbe fus, et maintenant suis serve.

O Allemagne, es-tu morte ou pâmée?
Ta promesse n'est que vent et fumée,
Chacun le voit, c'est un point péremptoire;
L'on m'eût d'assaut bien prise ou affamée,
Et mise à sac, pillée et enflammée,

Sans ton secours : le cas est tout notoire.
Venise, aussi, qui savois bien l'histoire,
De rien, pour ce, ne t'en es efforcée :
Mais telle est ores en pouvoir renforcée,
Qui pour autrui son domaine réserve ;
Par moi seras en ce cas adressée :
Superbe fus, et maintenant suis serve.

Prince, je suis déchue en ma pensée,
Voulant trop haut monter comme insensée,
Dont raison veut que châti j'en desserve ;
Or, suis-je à bas, pour trop m'être avancée ;
Voilà comment j'en suis récompensée :
Superbe fus, et maintenant suis serve.

ROME.

Oyant le cri de ta piteuse plainte,
Et la forme de ta dure complainte,
Touchant le grief et ennuyeux servage
Où tu es mise et détenue en crainte,
Comme exilée à force et par contrainte,
Dont tu soutiens trop excessif outrage;
Triste en pensée et dolente en courage
Suis de ton mal, vu la notre alliance
Et amitié, et que n'ai eu puissance
De te donner à temps aide et secours ;
Parquoi te faut avoir la patience :
Toutes choses viennent à leur décours.

Babylone est ruineuse et éteinte,
Ninive aussi et autre cité mainte,
Comme Thèbes, Argos, Troie et Carthage ;
Assyrie première eut son atteinte ;
Puis, Perse, et Mède, et Grèce, eurent l'étreinte,
Chacune à tour succédant au partage ;
Puis, moi, qui eus sur toutes l'avantage,

Fus détruite, roupte et mise à l'outrance,
Par moi-même et les efforts de France,
Qui maintes fois ont sur moi fait leurs cours,
Sans y pouvoir faire de résistance :
Toutes choses viennent à leur décours.

Tu fus jadis de richesses enceinte,
De monts, de mers, environnée et ceinte,
Seule dite reine du navigage :
Ores es à bas, et pour avoir enfreinte
Ta foi petite et ta promesse feinte,
Dont tu avois à France fait dommage :
C'est le moyen de ta perte et hommage,
Et la cause de ta peine et souffrance,
Afin aussi qu'il n'y eût différence
D'autres à toi, et que toutes nos cours
Sachent n'avoir de durée assurance :
Toutes choses viennent à leur décours.

Prince, on ne doit avoir sûre espérance
En ce règne, vu, par claire apparence,
Son temps faillir et ses jours être courts ;
Il ne se peut, par armes ou chevance,
Perpétuer ; toujours sa fin avance :
Toutes choses viennent à leur décours.

ALLEMAGNE.

Pour empêcher France, et mettre à refaire
Tant qu'elle n'eût sûreté de te méfaire,
Sachant par vrai que tu es dessous l'aigle ;
Au cas qu'elle ne se voulut retraire
De son propos, son adverse et contraire
Me déclarai, en quelque lieu qu'elle aille :
Ce nonobstant, a d'estoc et de taille
Si droitement poursuivie sa quête,
Qu'elle a de toi fait sa prise et conquête ;

De quoi je suis dolente bien souvent;
Mais à tant faut que j'en demeure en reste:
Qui n'a de quoi ne peut aller avant.

Combien que j'eusse envie de parfaire
Une armée pour combattre ou défaire
Tes ennemis et leur donner bataille,
Si n'ai-je su à mon pouvoir tant faire,
Que j'aie à temps pourvu à ton affaire,
En manière qu'il te profite ou vaille,
Et si ne tient à moi que je ne saille
A ton secours; mais lorsque je suis prête,
Défaut d'argent mon entreprise arrête;
Car si la croix ne va toujours devant,
Homme des miens de marcher ne s'apprête:
Qui n'a de quoi ne peut aller avant.

Pour te vouloir réjouir et complaire,
Et à la France ennuyer et déplaire,
Tant qu'à plein champ on l'oppresse ou assaille,
Vers mes vassaux me suis allé retraire,
Pour les sommer, requérir et attraire
A ce besoin, afin qu'homme n'y faille:
L'un diffère, l'autre promesse baille,
L'un veut avoir, l'autre dit qu'on lui prête,
Et l'autre fait du paiement enquête,
Qui est plus loin que le soleil levant;
De rien n'y sert la prière ou requête:
Qui n'a de quoi ne peut aller avant.

Prince, indigent ne peut faire grand' fête,
Ne par-dessus autres lever la tête,
Tant soit hardi, vertueux ou savant;
S'il s'efforce, pour néant se tempête;
Parquoi lui faut soi taire au plus honnête:
Qui n'a de quoi ne peut aller avant.

VENISE.

J'ai bien ouï et entendu le dire
De toi, Gênes; marrie et pleine d'ire,
De la douleur qui t'est ores advenue,
Dont ne me peux tant réjouir ni rire,
Que sur ce n'aie à penser à suffire,
Doutant avoir une telle venue,
Pensant comment France t'a prévenue
Si très-soudain, et par armes soumise:
Je ne me suis mêlée ou entremise
De ton secours, voyant ses grands efforts,
Mais au vouloir d'elle me suis commise;
Toujours me tiens avecque les plus forts.

Ores, as-tu à cette fois du pire;
Mais ne pense pourtant que je soupire,
Si ta force déchoit ou diminue,
Car de long-temps je souhaite et désire
Que ton pouvoir amoindrisse et empire,
Pource que trop m'as au court détenue:
Qui t'eût pillée et mise toute nue,
Sans te laisser ni robe ni chemise,
J'eusse lors fait, par la mer, à ma guise;
Mais encore douté-je tes renforts;
Et au surplus, pour garder ma franchise,
Toujours me tiens avecque les plus forts.

Si ton secours fût venu de l'Empire,
De tant, que France eusse pu déconfire,
J'eusse pour toi alors la main tenue;
Ou si quelqu'un eût dit: Je me retire!
J'eusse couru à celui, tout de tire,
Et la dépouille en eusse retenue;
Mais quand je vis l'armée survenue
En tes détroits, qui tout rompt et débrise,

Soudainement je pourpense et m'avise
Qu'il faut garder mes bastilles et forts,
A celle fin que je ne sois surprise.
Toujours me tiens avecque les plus forts.

Prince, qui fait sur mes fins entreprise,
Si je ne suis butinière à la prise,
S'il est foible, je le chasse d'efforts;
S'il est puissant, je le loue et le prise,
Et l'entretiens par cautèle et feintise :
Toujours me tiens avecque les plus forts.

FRANCE.

En ensuivant les œuvres magnifiques,
Et dignes faits de louanges publiques,
Que firent lors mes heureux possesseurs,
Pour ajouter aux triomphes antiques
Nouveaux titres de vertus authentiques,
A l'exemple des bons prédécesseurs,
Louis douzième, un des miens successeurs,
Après avoir mainte force domptée,
La superbe Gênes a surmontée,
Par son pouvoir fait éclater et fendre
Monts et rochers; et là fait sa montée,
L'épée au poing, pour le bon droit défendre.

Rome et Gênes en ont fait leurs répliques,
Et contre moi leurs accords pacifiques,
Confédérés comme amies et sœurs;
Allemagne m'eût fait ennuis et piques,
Et mis sur moi hallebardes et piques,
Si elle eût su trouver les moyens sûrs;
Venise aussi m'a mis ses avanceurs,
Qui de leur ris d'hôtelier m'ont traitée;
Mais vus leurs dits et manière écoutée,
Si quelqu'un veut contre moi son arc tendre,

Tantôt serai en armes apprêtée,
L'épée au poing, pour le bon droit défendre.

Or, en sais-je, par mes arts et pratiques,
Tant des états nobles que politiques,
Et des plus grands magistres et censeurs,
Qui, au dedans de leurs closes boutiques,
En demeurent asséchés et étiques,
Plus étonnés que pauvres ramasseurs,
Qui m'applaudent et usent de douceurs,
Me désirant outre-mer transportée;
Mais jà, pour ce, ne serai dégoûtée
Tant que si nul entreprend de m'offendre,
Que tout soudain je ne sois remontée,
L'épée au poing, pour le bon droit défendre.

Prince, je tiens force tant redoutée,
Que j'ai soumis Gênes et conquêtée,
Ce que n'osa oncques nul entreprendre,
Et n'ai pas peur qu'elle me soit ôtée,
Car nuit et jour sera par moi guettée,
L'épée au poing, pour le bon droit défendre.

XLI.

Comment le roi d'Aragon s'en alla de Savone en Espagne, et le roi s'en revint en France.

Comme avez ouï ci-devant, le roi et le roi d'Aragon, par l'espace de quatre jours entiers, furent ensemble en la ville de Savone, pays du roi, où, après leurs bonnes chères et alliances faites entre eux, fut question de déloger. Et combien que plus longue de-

meure eût été au gré de l'un et de l'autre, toutefois les affaires de leurs pays naturels leur commandoient le départir. Dont le roi d'Aragon, qui long-temps devant ce n'avoit été en ses pays d'Espagne, ayant tout son appareil prêt pour monter en mer, le roi et lui, étant lors au château de Savone, le second jour du mois de juillet, sur les trois heures après midi, voulut déloger, et là prendre congé du roi; ce que le roi ne voulut, disant : « Puisque départir se faut, et que au venir vous ai trouvé sain sur la mer, à l'aller vous rendrai en tel état et même lieu, si je puis. »

Ce dit, les rois montèrent sur leurs mules; et puis, le roi fit monter la reine d'Aragon en croupe derrière lui, comme toujours avoit fait paravant. Là, furent grand nombre de gentilshommes françois, lesquels eurent chevaux et haquenées, pour porter en croupe les dames, et autres montures pour les gentilshommes d'Espagne qui là étoient, lesquels tantôt furent montés. Les quatre cents archers et les cent Suisses de la garde furent là, tous à pied, la hallebarde au poing. Et lorsque tout fut mis en ordre, les rois descendirent du château, et avec leur état marchèrent ensemble, tout le long de la rue, devisant toujours de plusieurs choses, et tant, qu'ils arrivèrent jusque sur la marine, où étoient les

galères du roi d'Aragon : là mirent pied à terre; et ce fait, le roi conduisit le roi et la reine d'Aragon jusque dedans leur galère, où la prinrent congé l'un de l'autre, et très-amiablement s'entre-accolèrent; puis, la reine, le genou en terre, dit son adieu au roi, lequel aussi lui dit adieu et la baisa. Et à chef de ces faits, le roi avec sa noblesse se mit à retour vers son logis; et le roi d'Aragon fit cingler voiles vers son pays d'Espagne.

Tantôt après le départ du roi d'Aragon, le roi transmit à Naples, avec lettres dudit roi d'Aragon, un Espagnol, nommé Péralte, pour illec prendre et lever trois mille cinq cents hommes, et iceux faire venir en Lombardie, pour renforcer son armée et se trouver audevant du roi des Romains. Lequel Péralte fut en poste au royaume de Naples, et fit incontinent son amas, puis s'en revint, à tous ses gens, en Lombardie, joindre avec les François, pour servir le roi contre ledit roi des Romains.

Le roi, voyant lors son entreprise du tout à son vouloir mise à fin, et touts ses affaires delà les monts en bon ordre, se disposa de retourner en France et déloger le lendemain, parquoi les maréchaux des logis et les fourriers furent devant. Le lendemain, troisième jour de juillet, sur le point de trois heures après minuit, le roi fut à cheval, avec peu de

nombre de ses gens, et, à la lumière des torches, se mit en voie, tirant par les montagnes droit à Suse. Ses gens, à la file, se mirent après, chacun au plus tôt qu'il pût, car il chevauchoit roidement, et tant, que sur les huit heures, fut arrivé à un gros bourg, nommé Malegîte, à l'entrée du Piémont, devers Savone. De là s'en alla, par le Piémont, droit à Suse, et, par le Dauphiné, droit au mont Genèvre, à Briançon, à Embrun, à Gap, à Grenoble et à Lyon, où trouva la reine, laquelle fut moult joyeuse de sa venue, et tant, qu'elle ne pouvoit plus. Là, fut le roi, le surplus du mois de juillet et tout le mois d'août, en attendant si le roi des Romains marcheroit, comme se disoit lors, pour entrer en Lombardie, où se vouloit trouver le roi pour lui donner la bataille, comme avoit promis à ses gens d'armes de delà les monts, à son département.

Le roi, étant lors à Lyon, ayant nouvelles de jour en autre comme le roi des Romains étoit en branle de marcher, fit hâter ses gens de pied, qu'il avoit envoyé querir en Gascogne, desquels l'une partie d'iceux s'en allèrent par mer descendre à Gênes, et les autres, par la Savoie, droit à Milan.

Le roi pareillement étoit toujours en délibération et prêt de retourner delà les monts, si ledit roi des Romains marchoit en avant,

auquel avoit transmis en ambassade un docteur, chapelain du cardinal d'Amboise, lequel chapelain n'avoit voulu ouïr, mais le détenoit comme prisonnier : de quoi le roi averti, aucuns autres ambassadeurs des Allemagnes, étant lors en cour, fit pareillement détenir et mettre au château de Pierre-Encise à Lyon, et garder jusques à ce que ledit docteur détenu en Allemagne fût délivré. Laquelle chose sachant, le roi des Romains en envoya celui docteur, et aussi furent lesdits Allemands dépêchés.

En ce même temps, le roi fit dépêcher deux ambassadeurs, c'est à savoir un nommé messire Jean de Saints, pour aller en Angleterre, et un autre, nommé Gabriel Fourestier, roi d'armes de Normandie, lequel envoya en Allemagne : auxquels demandai de leur charge, pour en savoir dire quelque chose par ma chronique; mais autre chose n'en pus, si n'est que ledit messire Jean de Saints me dit que à son retour en pourroit savoir quelque chose, et ledit Fourestier me dit aussi : « J'ai une charge, laquelle peu de gens prendroient plaisir à porter; car, aux Allemagnes, a ores pour nous peu de sûreté. Toutefois, pour le service du roi, n'est aventure que je ne prenne. » Et sur ce, s'en allèrent lesdits ambassadeurs.

La reine, étant lors avec le roi à Lyon, voyant qu'il étoit en branle de repasser les

monts, ne faisoit pas bonne chère, et mettoit toute peine de le vouloir faire mettre à chemin pour s'en aller à Blois voir Madame Claude leur fille; disant qu'elle s'émoyoit et avoit moult grand souci de lui. A quoi dissimula le roi, disant : « Je suis délibéré, sans point de faute, de m'en retourner bientôt; mais encore est métier, pour donner crainte à mes ennemis et assurer mes gens, que je demeure ici quelque temps. Et pour le mieux, me semble que vous devez vous en aller devant à Blois, pour là vous reposer et faire vos couches; et tantôt après je m'en irai, sans faillir. » La reine, voyant que c'étoit le plaisir du roi, et le mieux pour sa personne, fut contente de s'en aller devant. Et pour s'en aller plus à son aise, le roi avisa qu'il la feroit porter en une légère litière au col, par ses Allemands; desquels en ordonna vingt-et-quatre des plus forts, huit à la fois, et à relais. En cette manière, le vingt-et-septième jour du mois de juillet, la reine étant jà bien fort enceinte partit de Lyon, tirant droit à l'Arbresle, et à Tarare, où le roi fut avec elle, et de Tarare s'en retourna à Lyon, en lui promettant être bientôt à Blois : parquoi elle s'en alla plus joyeusement jusques audit lieu de Blois.

XLII.

Comment, audit lieu de Lyon, maître René de Prye, évêque de Bayeux, reçut le chapeau rouge par la main de maître Georges, cardinal d'Amboise, légat en France et délégué à ce par le pape.

Le cinquième jour d'août, le roi fut ouïr messe à Notre-Dame-de-Confort, collége de Saint-Dominique, à Lyon, où le chapeau rouge, pour bailler à maître René de Prye, évêque de Bayeux, fut là apporté, avec les bulles du pape adressantes à maître Georges, cardinal d'Amboise, pour bailler ledit chapeau. Là, fut un docteur en théologie, suivant la cour, nommé frère Antoine de Furno, évêque de Marseille, de l'ordre des Jacobins, lequel dit la messe en note, chantée par les chantres de la chapelle du roi. Et après la messe dite, celui de Furno fit un sermon en latin, où le roi étoit présent et toute la cour; par lequel sermon, élucida et éclaircit la généalogie d'Amboise et de Prye, dont ceux desdites maisons étoient entre eux proches parens et alliés; et montra comment plusieurs, issus jadis desdites maisons d'Amboise et de Prye, avoient lors fait grands secours et loyaux services au

royaume de France; en déclarant aussi le souverain honneur apostolique et de cardinalité; ramenant au propos les quatre vertus cardinales, c'est à savoir : prudence, magnanimité, continence et justice; en remontrant comme tout honneur mondain et toute vie humaine, tendant au bien souverain, doivent être régis et gouvernés selon la moralité de ces vertus, lesquelles sont de telle efficace, que tous ceux qui d'elles sont armés ne peuvent être de vice soumarchés, ni vaincus par fortune. Plusieurs autres bonnes choses au propos afférentes furent là dites par la bouche du docteur excellent. Et ce fait, ledit maître René de Prye reçut Notre-Seigneur très-dévotement. Puis, lui fut mis sur la tête le chapeau rouge, par la main dudit maître Georges, cardinal d'Amboise et légat en France. A chef de ces solennelles choses, le roi, avec grande suite de princes, de cardinaux, archevêques et évêques, et toute sa maison, s'en alla dîner leans; où le cardinal nouveau fit le banquet, auquel chacun fut traité à souhait et honorablement servi.

XLIII.

Comment le roi des Romains retira son armée, et comment le roi s'en retourna à Blois.

Le roi des Romains, qui lors étoit avec son armée prêt à marcher, voyant que ses gens dépendoient son argent et sans rien faire, dit qu'il iroit en avant; et de fait, se mit aux champs, comme pour vouloir marcher et tenir camp. Or, advint que le terme du paiement fut venu, dont les Allemands firent question; de quoi ne fut nouvelles. Mais voyant, ledit roi des Romains, que sans argent ne passeroit outre, les voulut par promesses acheminer, et assembla les seigneurs des Allemagnes et les capitaines qui là étoient, auxquels dit : « Messeigneurs et amis, vous voyez les grands injures et torts faits par ci-devant que nous ont faits les François, qui, malgré nous, tiennent la Lombardie et la forte ville de Gênes, qui est terre d'Empire, comme savez; et comment ils sont en armes en la duché de Milan, pour nous garder le passage et nous contredire le voyage de notre impérial couronnement. Parquoi, à la peine d'être réputés lâches et méchants, nous est besoin les aller assaillir et combattre. Pour ce, je vous prie que chacun de nous y fasse loyal devoir

et dû acquit. Si l'argent nous est ores court, sachez que, sans faillir, assez en conquêterons sur nos ennemis; et avec ce, eux vaincus, je vous promets que, à chacun de vous, selon vos seigneuries et états, je donnerai villes et châteaux, et autres seigneuries de la duché de Milan, et tant de chevance, qu'il n'y aura celui qui à largesse n'en soit pourvu.» A chef de propos, les Allemands voulurent sur ce prendre conseil, lequel tinrent entre eux, disant tous d'une voix que sans argent ne marcheroient. « Comment, dirent les aucuns, l'entend le roi? Il cuide, à l'ouïr parler, que les François soient déjà défaits, et la Lombardie prise. Autrement, à ce que nous pouvons entendre, en va; car dedans la ville de Milan et par les places de la duché, sont plus de dix-huit cents hommes d'armes françois, avec les gentilshommes et archers de la garde du roi de France, et plus de vingt mille hommes de pied. Et avec ce, ledit roi de France est à Lyon, sur le Rhône, prêt à retourner à Milan, comme il est bruit, avec grosse armée. Nos ennemis tiennent les places et ont force argent. Nous n'avons pas un blanc, et sommes aux champs à l'aventure. Quoi plus? l'hiver s'approche, qui sera moult contraire aux mal-vêtus; somme, en cette emprise, ne pouvons pour cette heure avoir honneur ni profit : car la meilleure et plus sûre pièce de notre harnois,

qui est argent, nous défaut. Parquoi est impossible de marcher en avant. » Et ainsi firent leur réponse au roi des Romains : de quoi fut très-mal content, et, sans autre chose faire, s'en retire, et son armée se départ.

Desquelles choses fut le roi tôt averti par ses gens de la duché de Milan, qui jà étoient en armes et aux champs pour garder le passage audit roi des Romains. Parquoi le roi, ainsi averti de cette départie, le lendemain de la Notre-Dame de la mi-août, s'en partit de Lyon, et s'en alla à Blois, où trouva la reine et Madame Claude sa fille, laquelle il avoit grand désir de voir et trouver en bon point : ce qu'il fit; et là, à toute joie et liesse, passa son hiver.

XLIV.

Comment, durant le temps que le roi étoit delà les monts, messire Jean Chapperon et un nommé Antoine d'Auton, seigneur dudit lieu, se mirent sur mer, où firent plusieurs courses, de quoi le roi fut mal content.

Lorsque le roi étoit à son voyage de delà les monts, comme j'ai dit, le roi des Romains et les Flamands, sachant son éloing et lui et son armée hors le royaume de France, recommencèrent la guerre au duc de Gueldres,

parent du roi, et donnèrent sur ses pays : lequel, avec l'aide des gens de sa terre et d'aucuns François qui à lui s'étoient retirés, lors très-vigoureusement se défendit; mais pour longuement soutenir grosse charge de guerre, et soudoyer grand nombre de gens d'armes, ne pouvoit, combien qu'il eût le vouloir assuré et le cœur vertueux.

Tantôt furent semées les nouvelles de cette guerre en France, dont aucuns des gens d'armes françois, étant lors en garnison en Bourgogne, oyant ce bruit, dirent que volontiers se trouveroient au secours de ce pauvre prince, duc de Gueldres, tant pour vouloir faire service au roi, de qui il étoit parent, que pour exécuter la guerre et soutenir la querelle des foulés. Dont, entre autres, deux gentilshommes de la compagnie de messire Aymar de Prye, nommés, l'un, messire Jean Chapperon, très-hardi chevalier, seigneur de Couhé-de-Vache en Aunis, et l'autre, Antoine d'Auton, seigneur dudit lieu d'Auton en Saintonge, jeune et bien gaillard homme d'armes, dirent que passer par terre étoit chose difficile à faire pour les embûches des Flamands, qui gardoient lors les passages. Et voulant y aller par mer, firent provision, ledit Chapperon, d'une nef de quatre cents tonneaux, et, le seigneur d'Auton, d'une barque de soixante tonneaux. Et ce pendant qu'ils armèrent et

équipèrent leurs vaisseaux, messire Jean Chapperon transmit devers le duc de Gueldres un homme d'armes de ceux de messire Aymar de Prye, nommé le Chevalier-vert, pour avoir son aveu pour lui et pour ledit seigneur d'Auton, et aussi pour en récrire au roi, qui étoit lors delà les monts. Celui Chevalier-vert fit son message en manière qu'il passa jusques en Gueldres, et là, bailla les lettres de Chapperon au duc de Gueldres, lequel les reçut volontiers, et par icelles, connoissant le bon vouloir dudit Chapperon et du seigneur d'Auton, accepta leur service, et leur dépêcha et envoya par ledit Chevalier-vert lettres d'aveu, et en récrivit au roi. Advint que ledit Chevalier, en retournant, fut connu par les Flamands être françois; et, pour ce, le prinrent et arrêtèrent, et lui trouvèrent les lettres du duc de Gueldres, dont le détinrent prisonnier par l'espace de six mois. Parquoi, ledit Chapperon ne put avoir son aveu, ni autres nouvelles du duc de Gueldres, si n'est que, par aucuns venants dudit pays de Gueldres, ouït dire que ledit duc avoit dépêché son messager auquel avoit baillé son aveu et lettres, pour adresser au roi, touchant l'affaire, qui fut tel, que, après les nouvelles ouïes de l'aveu, messire Jean Chapperon et ledit seigneur d'Auton mirent cinq cents hommes de guerre en leurs vaisseaux, c'est à savoir : quatre cents

dedans la nau dudit Chapperon, et cent, dedans la barque du seigneur d'Auton, et se mirent sur mer, à queue de vache, lesquels s'en allèrent à une rade sur mer, nommée La Palice, près La Rochelle, pour là faire avitailler leurs vaisseaux, où demeurèrent un mois. Et comme ils fussent là pour faire leur pourchas de vivres, deux autres navires marchands anglois, chargés de draps et de saumons d'étain, passèrent près desdits navires de guerre, sans vouloir faire révérence, comme marchands doivent, selon les ordonnances de mer; mais, par leur fierté, voulurent aller au-dessus du vent. Ce que voyant le capitaine Chapperon, étant en sa nef de guerre, leur fit tirer deux coups d'artillerie, pour les arrêter, lesquels sans autre bruit s'arrêtèrent et ancrèrent près la nef dudit Chapperon. Après qu'ils furent là attachés, le seigneur d'Auton s'en alla dedans la nef de son compagnon, et laissa en la barque un nommé Gombault, son lieutenant. Ce fait, le capitaine Chapperon et ledit seigneur d'Auton soupèrent ensemble et couchèrent cette nuit dedans la nef dudit Chapperon.

Cette nuit, les matelots de la barque du seigneur d'Auton, après bien dringuer, dirent aux gens de guerre qui étoient là dedans : « Que voulez-vousdire, messieurs? vous êtes gens de guerre, cherchant votre aventure sur mer,

laquelle avez ici en vue rencontrée, et belle prise : car ce sont cursoires contrefaisant marchands; lesquels, s'ils vous tenoient aussi près de Londres qu'ils sont près de La Rochelle, vous prendroient prisonniers et détrousseroient. Pour ce, leur devez aller donner un alarme, et nous irons avec vous. » Et ce dit, sur la mi-nuit que le capitaine Gombault se fût retiré en sa chambre, un nommé Pérot d'Aujac, et un autre, nommé Aubert de Massoignes, jeunes gentilshommes, avec les mariniers, jusques au nombre de douze, entreprinrent, à la suasion desdits matelots, d'aller ravager les navires desdits Anglois; et de fait, sortirent de la barque, et se mirent dedans un esquif, sur l'heure de minuit, et s'en allèrent jeter dedans l'un des navires d'iceux marchands, où se battirent bien étroit à l'entrée, car les Anglois, dont aucuns d'eux ouïrent venir les François, crièrent alarme tellement que chacun se mit en défense; où furent d'un côté et d'autre plusieurs blessés. Mais à la parfin, les François entrèrent par force, et prinrent là dedans quatre pièces de draps avec les mantes et habillemens des Anglois. Ce bruit fut grand, tellement que le capitaine Chapperon et le seigneur d'Auton, qui assez près de là étoient, ouïrent le hutin, qui guère ne dura; car les François firent à coup leur prise et s'en retournèrent à leur

barque. Mais par lesdits capitaines, tout en l'heure, fut envoyé un gentilhomme, nommé René Balan, seigneur de Maulevrier en Anjou, devers le maître des navires anglois, pour savoir quel bruit c'étoit. « Ce sont, dit-il, aucuns de vos François qui, par force et d'emblée, sont venus assaillir nos navires et entrer dedans, et ont iceux pillés en sûreté et emporté ce qu'ils ont voulu, et blessé mes gens, sans ce qu'il y ait guerre ne division entre le roi de France et le roi d'Angleterre, mon maître; au moins, de quoi je sois averti ne que je sache. — Or, vous, en venez parler au capitaine Chapperon, dit celui René Balan, et soyez sûr que si quelque extorsion ou grief vous a été fait par ses gens ou autres de son aveu, que telle raison vous en sera faite, que devrez être content. » Et ce dit, le maître d'iceux navires anglois s'en alla parler au capitaine Chapperon, auquel dit comment ses gens l'étoient venus piller de nuit et par force entrer en ses navires, où avoient pris et emporté ce qu'ils avoient pu. Sur quoi ledit Chapperon fit inquisition et trouva que ceux de la barque du seigneur d'Auton avoient fait l'exploit : pour lequel avérer, ledit seigneur, tout en l'heure, transmit querir Andrieu Gombault, son lieutenant en la barque, et ceux qui avoient été au ravage, auxquels dit : « Et comment va ceci, Gombault ? Qui vous a mu d'envoyer ou

souffrir aller mes gens faire ce bruit de nuit et piller les navires de ce marchand anglois, qui, à la sûreté du capitaine Chapperon et de moi, s'est ici arrêté comme en notre sauvegarde et fiance, sachant que, entre le roi notre maître et le roi d'Angleterre, n'a guerre ne division, mais paix, amitié et concorde ? Dont nous autres François n'avons droit ne querelle contre les Anglois, ne marque sur les marchands d'Angleterre. Parquoi, faut que vous répondiez de cet affaire et répariez le méfait. Sur quoi ledit Gombault s'excusa, disant qu'il ne savoit aucune chose de l'entreprise, et que, pendant ce qu'il étoit en sa chambre, ladite course avoit été faite, de quoi n'en avoit jamais rien su, jusques à celle heure. Voyant, le seigneur d'Auton, l'excuse de son lieutenant, demanda à un nommé Pérot d'Aujac, et aux autres qui avoient été audit ravage, qui les avoit mu de ce faire, disant : « Si nous sommes ores gens de guerre et sur mer, si n'est-il pas dit pourtant ne permis que nous, en manière de pirates ou larrons de mer, devions faire la guerre à autres qu'aux ennemis du roi et du duc de Gueldres, duquel nous disons avoir l'aveu, ne que tout nous soit de prise. A cette fin vous faut répondre, pourquoi ne en quelle querelle avez été courir sur les navires des Anglois, auxquels n'avons nulle question ne défi de guerre ? » Celui d'Aujac et

un autre nommé Aubert de Massoignes, jeunes gentilshommes, firent réponse, que les matelots de leur barque leur avoient mis en tête et dit qu'iceux Anglois étoient de bonne guerre et de droite prise; disant que c'étoient écumeurs de mer, et qu'ils leur pouvoient courir sus sans danger : parquoi, comme non usités de la mer et nouvelliers en icelle, pensant avoir bon droit et bien faire, avoient cru iceux matelots, et, à leur suasion, fait ladite course, et ainsi s'en excusèrent. Dont ledit d'Auton fit rendre le pillage, et bailler tout audit marchand Anglois; et, pour faire droit du tout, furent lesdits matelots envoyés prisonniers à un nommé Pierre Langlois, vice-amiral, étant lors à La Rochelle, pour en faire justice, comme de raison; et puis, renvoyés lesdits Anglois tout à sûreté.

XLV.

D'aucunes courses et prises que messire Jean Chapperon et le seigneur d'Auton firent en mer sur les Flamands, ennemis du duc de Gueldres, duquel s'avouoient iceux Chapperon et d'Auton.

Tantôt après que les navires d'Angleterre eurent pris le vent pour eux retirer, un autre

navire espagnol, de Saint-Sébastien d'Espagne, du port de trois cents tonneaux, chargé de marchandise, passa près de là, à une lieue desdits navires du capitaine Chapperon et du seigneur d'Auton, et s'en alla ancrer à un lieu nommé Chef-de-Bois près La Rochelle, pour illec faire change de marchandise : lequel après avoir mis ancre à fond, pource qu'il étoit nouvellement arrivé, le seigneur d'Auton voulant savoir qui il étoit, se mit après avec sa barque. Et lui, approché jusques à pouvoir parler ensemble, demanda à iceux qui là dedans étoient, d'où étoit celui navire : lesquels dirent qu'il étoit d'Espagne. « Eh bien ! dit le seigneur d'Auton, tout un, tout un; nos maîtres sont bons amis, dont nous devons l'un l'autre secourir. » Puis dit au maître du navire espagnol : « Seigneur, je vous veux bien avertir qu'un mien compagnon, nommé Chapperon et moi, sommes nouvellement mis sur mer, pour servir le roi notre maître et aucuns de ses alliés. Mais nos navires sont un peu mal garnis d'artillerie; parquoi nous est métier en recouvrer : pour ce, si vous en avez davantage, nous vous voulons bien prier de nous en prêter ou vendre à crédit, pour nous aider à faire notre navigage, et nous vous donnerons bonne sûreté de vos pièces. » Ce que ne voulut ledit Espagnol, disant qu'il n'étoit point tenu de les en fournir, et qu'il n'en avoit pièce

qui besoin ne lui fît; parquoi n'en auroient s'ils ne l'avoient par force. « Si par amour, dit le seigneur d'Auton, ne voulez vendre ou prêter, sachez que autrement en aurons. » Et ce dit, s'en retourna devers le capitaine Chapperon, auquel fit rapport du refus dudit Espagnol : de quoi se malcontenta, disant qu'il en aura s'il se peut joindre avec lui; et en l'heure fit lever l'ancre. Et ce fait, tirèrent à Chef-de-Bois, à voile tendue, adressant vers le navire de celui Espagnol, lequel, voyant l'escarmouche dressée contre lui, dit qu'il s'ôtera de la voie : dont fit hâtivement lever ses appareils et se mit à la fuite, et eux après, et tant le suivirent, que, environ la minuit, l'atteignirent près d'une île nommée l'île d'Yeu. L'Espagnol, qui étoit artillé bien à point et garni de gens de main à suffire, voyant qu'il étoit atteint, dit à ses gens : « Sus, compagnons! il nous est besoin de défendre le navire pour garantir nos vies et sauver nos biens; car la fuite ne nous peut plus de rien servir. Pour ce, chacun mette la main à la défense, car métier en est. » Et ce dit, fit charger son artillerie et armer ses gens, et iceux mettre à la défense de son navire. Le capitaine Chapperon et son compagnon commencèrent à donner dessus coups d'artillerie, et le voulurent mettre entre eux deux pour l'assaillir de tous côtés : lequel se défendit à coups d'artillerie, et tant, que plus d'une grosse heure

se battirent, où plusieurs d'un côté et d'autre furent blessés; et eût été pris ledit Espagnol, mais en se défendant avisa le vent et se mit au dessus, et, pour fuir plus tôt, mit la misaine sous l'estouin, qui est une voile, tenant à l'un des bouts de l'antenne, pendant hors sur le bord du navire, mise là pour faire hâtive fuite ou vite chasse. Ainsi se mit l'Espagnol à fuir; le capitaine Chapperon se mit après et le suivit jusques au jour, mais le perdit, sans le pouvoir approcher d'un jet de canon près : parquoi le laissa et se mit au retour vers où étoit demeurée la barque du seigneur d'Auton, qui n'étoit là; car ainsi que ledit Chapperon suivoit l'Espagnol, quatre urques de Flamands passèrent par là, qu'avoit suivis ledit seigneur d'Auton vers les raz Saint-Mahé; et avec sa seule barque les prit tous et garda jusques à la venue de son compagnon, lequel, en revenant de la chasse dudit Espagnol, rencontra une autre urque de Flamands et la prit, puis se rendit deux jours après et se rassembla avec le seigneur d'Auton, qui avoit sa prise, en une rade en Bretagne près Le Conquet, où séjournèrent huit jours; et là durant ce temps, firent composition avec leurs prisonniers flamands, lesquels promirent payer mille écus, pour laquelle rançon assigner baillèrent deux ôtages; et fut appointé par lesdits capitaines françois, que iceux Flamands porteroient leur

rançon au duc de Gueldres, maître d'iceux François, et la rançon payée, en envoyant certification et décharge de ce, leur envoieroient leurs ôtages : ce que ne firent lesdits Flamands, mais s'en allèrent en leur pays sans payer leurdite rançon, et laissèrent leurs ôtages, que lesdits François retinrent en attendant toujours nouvelles de leurs prisonniers, qui encore sont à revenir.

Tantôt après ce, partirent du Conquet, et adressèrent vers la côte d'Angleterre, où, entour la mi-août, eux étant là, trouvèrent un cursoire flamand, lequel étoit d'Arnemue, qui est une ville de Flandre. Or étoit ledit cursoire bien équipé et du port de quatre cents tonneaux, accompagné d'une grosse barque d'Espagne. Et eux, à une vue l'un de l'autre, s'entre-avisèrent et connurent qu'ils étoient tous gens de guerre : si se mirent en ordre chacun pour assaillir son ennemi et défendre sa pièce, et tant, que sur l'heure de vêpres commencèrent à eux entre-approcher. Dont les capitaines françois dirent à leurs soudards qu'ils avoient trouvé jeu-parti, disant : «Nous avons une nef et une barque de guerre, et autant en avons en barbe rencontré, qui nous présentent l'escarmouche que nous leur devons premièrement donner, telle que ce soit à notre honneur et avantage. Or sus, que chacun de nous montre ce qu'il saura faire, car besoin

en est. » Et sur ce propos, chacun dit que pour mourir ne faudra à ce hutin. Le Flamand et Espagnol pareillement, voyant qu'ils avoient trouvé à qui besogner, se délibérèrent de faire leur devoir aux coups départir. Et pour aviser la manière des François, la barque espagnole alloit devant le navire flamand, un jet d'arc loin ou environ ; et voyant que les navires françois adressoient à eux, voiles tendues, s'en retourna joindre au Flamand, disant : «Ce sont François, desquels je n'ai su avoir connoissance. Mais tant y a qu'il me semble, à voir leur ordre, qu'ils sont gens de guerre et délibérés. Pour ce, nous faut entendre à notre affaire.» Et ce dit, se joignirent et tirèrent de front en bel ordre vers les François, lesquels aussi venoient de droit fil, leur artillerie chargée et leurs soudards armés. Et lorsqu'ils furent près l'un de l'autre, d'un jet d'arbalètre, le capitaine Chapperon fit tirer un coup de coulevrine droit à la barque de l'Espagnol, et donna dedans la proue d'icelle. L'Espagnol aussi fit tirer un coup de canon vers le navire dudit Chapperon, cuidant donner au travers; mais le coup passa par dessus, sans toucher audit navire. Ce fait, les François, sans plus marchander, adressèrent vers ledit Flamand et Espagnol ; et lorsqu'ils furent à un jet de pierre près, voyant l'Espagnol que c'étoit à tout, dit qu'il prendroit autre chemin, et tout soudainement tourna la poupe à

ses ennemis, et se mit en fuite, sans autrement secourir son compagnon. Le seigneur d'Auton se mit après et le suivit environ trois lieues en mer, mais ne le put atteindre, car il gagna à bien fuir: dont s'en retourna vers son compagnon. Et ce pendant, ledit Chapperon et le Flamand s'approchèrent de si près que l'un l'autre s'abordèrent, et, à coups d'artillerie et de main, se battirent à toute outrance. Cependant le seigneur d'Auton arriva, et eux, ainsi assemblés, assaillirent ledit Flamand de tous côtés, lequel se défendoit à merveilles, comme celui que nécessité évertuoit. Que fut-ce? leur combat fut tant impétueux, que depuis le vêpre jusques au lendemain midi ne cessèrent de donner coups : où furent tués, des gens de celui Flamand, quatorze hommes, et jetés en mer, et un de ceux du capitaine Chapperon. Quoi plus? chacun entendoit à ses besognes. Les François, comme avantageux et envieux de gagner, de plus en plus fort continuoient leur assaut à coups de main et d'artillerie sans cesser. Le Flamand, foulé et assailli de tous côtés, comme contraint par nécessité, se défendoit à tous efforts; mais tant étoit jà battu et lassé, qu'il étoit prêt à dire le mot et pris, si n'est que, à l'extrême besoin de son douteux affaire, eut avis de faire lever le derrière d'une grosse pièce d'artillerie des siennes et l'emboucher à fleur de mer tout à bord de

l'eau : où fit ruer un coup bas et donner en la proue du navire du capitaine Chapperon; qui fit telle passée au travers, que plus de demi pied de rond y fit d'ouverture, tellement que, au branle du navire et au flot des vagues de la mer, l'eau entroit dedans par la passée tout à flac, si que, en moins d'un quart d'heure, elle fut sur le lestage plus d'un pied de haut, et eut mis le navire à fond. Mais comme le maître du navire, nommé Jean de la Dune, eut l'œil aux coups de l'artillerie du Flamand et vit la passée du coup par où l'eau entroit tout courant en son navire, tout en l'heure en avisa le capitaine Chapperon, en disant : « Capitaine, si vous ne mettez soudaine provision de faire écouler l'eau qui entre tout à plein en votre navire, par la passée du coup d'artillerie que ce Flamand a fait ruer bas contre la proue d'icelui, soyez tout à sûr et sachez de vrai que nous sommes tous à fond et périllés; car plus de cent tonneaux d'eau sont jà entrés dedans. Et afin que soyez mieux assuré de mon dire, regardez sur le lestage du navire, lequel est tout plein d'eau? » Ce que avisa ledit Chapperon; et voyant le danger où il étoit de périr, oublia le vouloir qu'il avoit de gagner : dont fit cesser l'assaut et courir à l'eau, en laissant partie de ses gens aux gardes, comme faisant manière de reprendre haleine; et, afin que les Flamands ne se doutassent de l'inconvénient,

fit tenir partie de ses gens armés aux défenses et faire bonne mine. Lesquels Flamands, qui plus n'en pouvoient et n'attendoient fors l'heure de leur prise, voyant cesser l'assaut, ne furent onc si aises, et tout à coup tournèrent poupe, et se mirent à la fuite si tôt, que en peu d'heures leur navire fut hors la vue des François, lesquels ne coururent après, mais à toute diligence vidèrent l'eau de leur navire et étouppèrent la passée; ce qui leur fut de saison, car si, de ce, ne se fussent lors avisés, un quart d'heure après s'en alloient au fond de la mer. Toutefois, comme il plut à fortune, échevèrent ce danger et passèrent ce péril, sans eux vouloir arrêter, pour l'empêchement de ce détour, pensant avoir une autre fois meilleure aventure et plus heureuse rencontre; si dirent que, pour la trouver, encore chercheroient divers pays et voies lointaines, mais avisèrent que leurs navires étoient fort empirés de coups d'artillerie et dénués d'équipages, et que besoin leur étoit, premier qu'entrer plus avant en mer, les faire équiper et radouber.

Et sur ce propos, mirent voiles amont, puis adressèrent vers Honnefleu en Normandie, et là près, vis-à-vis d'une bourgade nommée Villerville, ancrèrent : où demeurèrent l'espace de quinze jours, cuidant là avoir lieu pour leur radoubage, et eux rafraîchir, ce que ne purent; car là fut lors le vice-amiral de

Normandie, qui avoit jà su comment ils ennuyoient les marchands et couroient la mer : parquoi ne les voulut illec souffrir ravitailler, ne faire radouber leurs vaisseaux. A cette cause, vidèrent le port et s'en allèrent en Bretagne, à un port de mer, nommé le port Blanc, où mirent leurs vaisseaux à sec et les radoubèrent; puis prinrent vivres et autres choses nécessaires pour leur navigage, et appointèrent entre eux de passer les détroits de Gibraltar, et aller en la mer du Levant, disant que là pourroient trouver quelque bonne aventure : dont tirèrent celle part.

XLVI.

Comment messire Jean Chapperon et Antoine d'Auton furent assaillis en mer de deux navires flamands, desquels en prirent l'un et chassèrent l'autre.

A pleine voile firent cingler leurs navires, le capitaine Chapperon et le seigneur d'Auton, droit aux détroits de Gibraltar; et eux étant devant le cap de Fineterre, environ la fête Saint-Michel, un jour, au matin, sur l'éclaircie du soleil levant, avisèrent deux gros navires flamands, équipés en manière de guerre : l'un, nommé Anne, et l'autre, le

Jaulain, tirant vers eux à voile tendue, comme pour les vouloir assaillir et approcher comme d'un jet de canon près. Le Jaulain, qui alloit devant son compagnon deux traits d'arc ou environ, fit tirer un coup d'artillerie contre les navires françois, par manière de défiance. Le capitaine Chapperon, qui ne demandoit pas mieux, ne faillit pas à lui rendre son salut de même, et lui fit ruer un coup de canon, en disant : « Puisque entre vous avez commencé le bruit et corné la guerre, à nous en aurez! » Puis, dit au seigneur d'Auton, qui près de lui étoit en sa barque : « Mon compagnon, à cette heure avons trouvé à qui parler, comme pouvez voir : ce sont Flamands qui viennent à nous de droit fil, pour nous assaillir. Mais jà ne nous sera reproché que deux Flamands, sans autres coups férir, mettent en fuite deux François. Or sus, défendons-nous, car métier en est. » Et sans plus de paroles, les uns et les autres approchèrent. La barque du seigneur d'Auton, plus vite voilée que le navire de Chapperon, se mit devant, et adressa au navire Jaulain, qui alloit aussi devant son compagnon. Tant s'approchèrent, que l'un et l'autre s'entr'abordèrent, pour eux combattre. Là commença dure mêlée; car celui Jaulain flamand avoit grand'force et bonne artillerie et grosse roûte de gens armés, et tous gens de guerre. Le seigneur d'Auton, de

sa part, avoit en sa barque tant de moyenne et menue artillerie, que de pied à pied en étoit garnie et embouchée, avec cent soudards, tous choisis et hommes de main : dont y en avoit plusieurs jeunes gentilshommes de ses parents et alliés, et autres, qui ne demandoient que la pique. Que fut-ce? à cette première charge, tellement se battirent, que ceux de la barque, de première rencontre, à coups de main et d'artillerie, tuèrent six hommes flamands, comptés ainsi qu'on les jetoit en mer. De ceux du seigneur d'Auton, furent plusieurs blessés, et un Breton, nommé Chappy, maître de sa barque, tué, lequel eut d'un coup d'artillerie la tête emportée. Le seigneur d'Auton, armé de toutes pièces, la pique au poing, étant à l'assaut avec ses gens, en combattant, eut d'un coup d'artillerie emporté l'avant-bras tout entier, sans être blessé autrement que foulé et endormi le bras. Un jeune gentilhomme des siens, nommé Aubert de Massoignes, combattit là tant hardiment, que, cuidant être armé de son habillement de tête, tint le combat longuement, désarmé; ce qu'aucuns des Flamands avisèrent, et lui ruèrent un coup de pique au travers de la gorge : de quoi ne fit semblant, mais combattit sans vouloir désemparer sa place, jusques à tant que l'autre navire flamand vint secourir le Jaulain ; ce qu'il fit hâtivement, voyant que be-

soin en avoit et qu'il étoit presque à l'outrance. Le capitaine Chapperon se hâta aussi pour se joindre à la barque et être aux coups donner. Or, étoit celui Jaulain tant tenu de près et si rudement assailli par ceux de la barque, qu'il étoit tout épouvanté, et tant, que, nonobstant son secours, comme recru et peureux, se désaborda de la barque, et se mit en fuite, laissant là son compagnon en la mêlée entre le capitaine Chapperon et le seigneur d'Auton : lesquels le tinrent si de court, que, après coups d'artillerie et de main, d'un et d'autre côté donnés, se cramponnèrent, et eux ainsi attachés, se battirent longuement. Mais finalement, le capitaine Chapperon, qui étoit frais et délibéré, gagna l'entrée, et, avec ses gens, se mit dedans, par force. Et combien qu'iceux Flamands se défendissent à merveilles, si furent-ils outrés par ledit Chapperon, et quarante d'iceux mis à l'épée. Le maître dudit navire fut retenu prisonnier, et trente de ses gens, avec trois femmes, qui furent mis dedans un navire portugallois passant, et envoyés par ledit Chapperon à Lisbonne en Portugal. Ce fait, dedans cette nef prise, fut mis le seigneur d'Auton, et sa barque, baillée à Andrieu Gombault, son lieutenant; et pour gouverner ladite nef prise, fut mis dedans un Normand, nommé Richard du Lyon. Vingt-et-cinq paquets de drap noir,

et quinze cendré d'argent, furent là dedans trouvés avec largesse de métaux et grand'-force d'annelets de cuivre, pour porter en Barbarie aux Maures, et grand nombre de bonnes pièces d'artillerie et prou de vivres. Aussi fut trouvé un grand coffre sous les paquets, que le capitaine Chapperon fit mettre en sa nef, pensant que quelque grand trésor y eût : lequel fit ouvrir, où ne trouva que petits couteaux d'Allemagne, et tout plein de miroirs. De toutes parts, fut cherchée celle nef prise, et tout ce qui fut trouvé dedans, mis au butin et départi entre les capitaines et autres qui là étoient.

Puis, entreprirent et conclurent de passer les détroits, et eux en aller hiverner à Morgues en Savoie, avec leur prise. Ainsi chacun se retira en son navire, c'est à savoir : le capitaine Chapperon, dedans sa nef; le seigneur d'Auton, dedans la nef prise; et Andrieu Gombault, dedans la barque dudit seigneur d'Auton; lesquelles nefs furent, premier que partir, garnies d'artillerie et de soldats, et d'autre équipage, selon ce qu'ils en avoient. Et empruntèrent des gens de leurs mêmes vaisseaux, pour mettre dedans la prise, qui en étoit dégarnie. Eux étant prêts de partir, un soir, sur l'heure des vêpres basses, avisèrent venir et approcher neuf grands navires, desquels étoit un nommé la Juliane, leur

amirale : lesquels ne voulurent attendre, ne rencontrer ; et, pour eux vouloir ôter de leur route, se mirent avant en mer et à quartier, où tirèrent toute celle nuit, qui fut obscure à cause des bruines qui étoient grandes, tellement qu'ils ne s'entrevirent plus. Et comme ils allassent en avant, un nommé Bastien, contre-maître de la nef du capitaine Chapperon, sur l'heure de la minuit, appela tout haut Richard du Lyon, maître de la nef prise, dedans laquelle étoit le seigneur d'Auton ; lequel Bastien dit à celui du Lyon, qu'il suivît une certaine route, comme pour aller après le navire de Chapperon. Mais iceux maîtres des navires, qui avoient entre eux quelque butin de vaisselle d'argent à départir et s'entendoient à ce moyen, ne demandoient que voie, pour eux dérober, et écarter leurs capitaines, ce qu'ils firent : car celui du Lyon, feignant suivre la route du navire de Chapperon, retourna au rebours, et prit le chemin devers La Rochelle; et ledit Bastien mena le capitaine Chapperon tout droit vers les détroits de Gibraltar. Le seigneur d'Auton tirant par mer, celle nuit, pensoit que sa nef suivît celle de Chapperon, et qu'ils allassent vers les détroits : advint que, sur l'éclaircie du jour, sortit de sa chambre, et regarda en mer, tout autour de lui, et au loin, tant que sa vue put aviser ; et ne vit que sa nef et sa

barque : de quoi fut émerveillé ; et lors appela Richard du Lyon, maître de la nef, auquel dit : « Qu'est ceci à dire, maître? où nous avez-vous amenés? Je crois que nous sommes écartés, car je ne vois point la nef du capitaine Chapperon, que je pensois toujours suivre et accompagner : ce qui me fait penser et dire que nous sommes hors de sa route et éloignés de notre voie. — Capitaine, dit le maître, je ne sais si nous allons droit ou non, mais je suis bien sûr que nous suivons droitement la route que Bastien, le contre-maître de la nef de Chapperon, m'a dite et enseignée. Parquoi, ne me devez blâmer de ce, ne encore vous soucier de tant; car peut-être que ledit Chapperon a voulu faire quelque course secrète, ou découvrir en mer, et puis se rendre ici, mêmement pour ce qu'ils nous ont montré cette route. — Je ne sais que penser, dit le seigneur d'Auton, car le capitaine Chapperon n'a point accoutumé de s'éloigner sans me le dire ou m'en avertir : parquoi je cuide qu'il y ait autre chose. » Et sur ce, fit retourner sa nef sur la côte de Portugal, vers le cap Saint-Vincent, et là se mit à chercher ledit Chapperon, et enquérir à ceux qu'il trouvoit sur mer s'ils savoient aucunes nouvelles : dont ne fut mention ; car il avoit jà passé les détroits, et tiroit vers le royaume de Grenade : parquoi n'en put sa-

voir autre chose; mais nonobstant ce, dit qu'il vouloit aller vers les détroits, et qu'il le trouveroit, ou jamais ne cesseroit de chercher. Et voyant, ledit Richard du Lyon, maître de la nef, le seigneur d'Auton affectionné et tout délibéré de suivre et retrouver ledit capitaine Chapperon, lui dit : « Où voulez-vous aller, capitaine? Sachez qu'il est impossible à nous de faire long voyage en mer, ne retourner arrière vers les détroits; car les vivres commencent fort à diminuer, et de tant, que, dedans votre nef, n'y a plus qu'une pipe de breuvage : ce qui vous défend tirer plus outre, et vous montre la voie du retour, et bientôt. Pour ce, vous faut prendre port, pour ravitailler et faire équiper votre nef, qui en a tel besoin, que sans cela ne pouvez séjourner deux jours en mer, que vous et vos gens n'ayez trop grand'soif. » Pour savoir la vérité de ce, le seigneur d'Auton descendit en la soute de sa nef, où là-dedans trouva huit pipes de bière écoulées, que celui du Lyon avoit laissées aller, pour donner occasion de ne tirer plus outre et de retourner. De quoi, ledit seigneur d'Auton le soupçonna et lui en cuida faire question; mais lui fallut pour l'heure dissimuler, pource qu'il avoit affaire de lui au gouvernement de sa nef. Avec ce détour, survint le vent contraire, dont ne purent tirer en avant, ne suivre le capitaine

Chapperon : dont à cette cause s'en retournèrent, et furent aborder dans un lieu, nommé Vergerou, à la gueule de Charente près Soubise, espérant là ravitailler leurs vaisseaux, et radouber, pour vouloir derechef aller chercher et suivre le capitaine Chapperon.

Tantôt après qu'ils eurent mis ancres à fond, le seigneur d'Auton voulut prendre terre, et laissa dedans sa nef prise Richard du Lyon, le maître, et quelques autres sous lui, pour la garder; en laquelle demeura la plupart du butin, mêmement toiles de Hollande, draps, tapisserie et métaux, à grand nombre. Aussi laissa là Andrieu Gombault, pour garder sa barque et faire provision de victuailles; et ce fait, s'en alla à son hôtel d'Auton, une journée près de là, pour illec se vouloir rafraîchir et voir sa femme. Cependant advint que ladite nef prise fut, tout soudainement et sans savoir comment, toute embrasée et mise en flamme, en manière que le maître, et ceux qui étoient dedans, à peine se purent sauver : laquelle ne put être secourue, ne éteint le feu dedans, que sans remède elle ne brûlât jusques à la soute, et tout ce qui étoit dedans. Et ainsi le pauvre gentilhomme, seigneur d'Auton, perdit en un moment ce que, à dur travail, longue peine et périlleux danger, avoit sur la mer gagné, et ne put onc au vrai savoir qui

avoit été le boute-feu, si n'est que trois Flamands, prisonniers là dedans, se dérobèrent la nuit de devant, où par aventure composèrent avec le maître de la nef, qui jà paravant avoit fait une fausse pointe : or vint à tant, qu'iceux Flamands sortirent de la nef et prirent un esquif où se mirent; puis, tirèrent outre, et, en passant, dirent à quelques paysans, qu'ils trouvèrent là près, sur la côte de la mer, que avant deux jours entiers ladite nef seroit brûlée : ce qu'elle fut par quelque traînée, comme est à penser, ou amorce, qu'ils avoient faite. Et tout en l'heure que le feu fut dedans ladite nef, celui Richard du Lyon, maître en icelle, sans prendre congé de son capitaine, s'en alla d'emblée et s'enfuit, qui onc puis ne fut vu en ce lieu.

Les marchands et cursoires de mer, qui par ci-devant avoient rencontré en mer le capitaine Chapperon et son compagnon, en avoient, en leurs pays et autres lieux où depuis avoient été, fait si étrange rapport, et tant épouvantables nouvelles dites, que nul, pour doute d'iceux, n'osoit, sans bonne garde ou grande compagnie, naviguer, ou approcher les passages et détroits de la mer d'Occident : ce qui moult ennuyoit les marchands, et empêchoit leurs voitures, et portoit grand dommage aux ports de mer de leurs marches. Dont à cette cause, plusieurs, mêmement de

ceux qui avoient, comme j'ai dit, été assaillis et chassés, et de ceux qui de la nef et des urques de Flandre prises étoient échappés, en firent grandes plaintes vers le roi, voire et de tels qui par aventure avoient par autres été détroussés; car toutes les courses et pilleries faites en mer, durant le temps que le capitaine Chapperon et le seigneur d'Auton son compagnon furent sur mer, leur furent toutes mises sus, et de ce, furent envers le roi accusés : de quoi fut si très-mal content, qu'il dit que, s'il les pouvoit tenir, il en feroit telle justice, que ce seroit à l'exemple de tous autres; pensant qu'ils n'eussent aveu, et aussi disant que sans son congé ne devoit entrer en mer à main armée. Advint que, par aucuns marchands, fut averti que le seigneur d'Auton avoit abordé ses navires vers Soubise près La Rochelle, et pris terre : dont envoya vingt et quatre de ses archers de la garde jusques à Auton, en sa maison, pour le cuider là trouver et faire prendre. Mais lui, averti de ce par aucuns de ses amis, vida la place, et s'en alla autre part, tenant chemins écartés et voies secrètes, étant toujours en habit dissimulé, sans tenir séjour en logis plus haut d'une nuit, doutant à merveilles tomber entre les mains du roi, qui de jour en autre

avoit de lui et du capitaine Chapperon plaintes nouvelles.

Ainsi s'en alloit de lieu en autre tout couvertement, toujours au pourchas de savoir nouvelles de son compagnon Chapperon, lequel avoit jà passé les détroits de Gibraltar, pour aller au royaume de Grenade; où, à l'approcher d'une ville, nommée Armairie, de celui royaume, celui Chapperon et ses gens aperçurent sur les ondes de la mer, au derrière de la poupe de leur nef, une tête blonde qui les suivit par sus les ondes, le visage découvert, plus de trois lieues de mer : de quoi s'émerveillèrent moult, et ne surent bonnement que penser de cette chose, si n'est que le capitaine Chapperon, voyant celle tête blonde sur l'eau, qui le suivoit, pensa que ce fût la tête de son compagnon, lequel avoit les cheveux blonds; cuidant qu'il se fût mis à quartier hors la route, et que quelques navires plus forts l'eussent rencontré et défait; toutefois, à la parfin, ne sut que cela devint : dont s'en alla de tire aborder au port d'Armairie, où fut là recueilli par ceux de la ville honorablement et bien reçu; là, prit rafraîchissement, et séjourna l'espace de quinze jours, bien soucieux de son compagnon, qu'il ne voyoit ni n'en savoit nouvelles : dont étoit à malaise, pensant qu'il eût eu quelque fortune de mer qui l'eût éloigné et

mis hors de route; si s'en revint d'Armairie, et tira à Aigues-Mortes, où séjourna le temps de trois semaines, attendant s'il auroit nouvelles du seigneur d'Auton; et voyant que là n'en pouvoit autre chose savoir, ne sut que penser de lui, si n'est qu'il fût périllé ou pris en mer; et sur ce, s'en alla d'Aigues-Mortes aux îles de Marseille, attendant là toujours quelques nouvelles; et lui étant là, sachant que le roi avoit eu plaintes de lui et de son compagnon, n'osoit prendre terre; si dit que, s'il pouvoit avoir sauf-conduit, pour lui et pour ses gens, de la cour de parlement d'Aix, qu'il se mettroit à terre, pour prendre rafraîchissement. Parquoi, envoya un des siens devers un des seigneurs de parlement, seigneur du Luz, pour savoir s'il pourroit avoir son sauf-conduit. Lequel seigneur du Luz lui manda qu'il l'auroit tel qu'il voudroit, et prit charge de le lui faire dépêcher et signer de ladite cour : ce qu'il fit, et l'envoya audit Chapperon; lequel, avec son sauf-conduit, descendit et prit terre à Marseille; puis, voulut aller à Nice pour quelque affaire qu'il eut là, et pource qu'il n'avoit nuls chevaux, pria le seigneur du Luz lui en bailler. « Bien, dit le seigneur du Luz, je vous en baillerai ce que vous en aurez besoin, et un mien serviteur, pour vous conduire. » Et sur ce, lui bailla chevaux et homme, pour le me-

ner ; mais sachant le chemin que ledit Chapperon tiendroit, manda de nuit aux seigneurs du parlement d'Aix, par une lettre, que le lendemain au matin le lièvre partoit du gîte, et qu'il tiroit vers Nice : « Pour ce, tendez là vos rêts au passage, et là ne le faudrez. » Et sur ce, lesdits seigneurs du parlement d'Aix, combien qu'ils eussent donné sauf-conduit audit Chapperon, mirent grand nombre de gens armés sur le chemin. Et sans que ledit Chapperon se doutât de ce, à l'heure qu'il fut au logis pour cuider repaître, se mirent dedans sondit logis ; et là, au dépourvu le trouvèrent et prirent, et le menèrent à Aix, prisonnier : où demeura, par l'espace de trois semaines, bien à détroit et fort douteux de son affaire ; mais tant advint que, au pourchas d'aucuns ses amis, qui tant adoucirent le chartrier, qu'il lui fit ouverture : dont s'en alla de nuit, et se remit en son navire, tirant en mer, tant comme il put, sans oser plus prendre terre de long-temps et jusque le roi, par aucuns de ses amis, fût quelque peu adouci, et que les plaintifs fussent contents.

XLVII.

Comment le roi des Romains mit derechef son armée sus pour passer en Lombardie, et comment le roi s'en alla à Lyon, cuidant passer les monts, pour se trouver au-devant de lui.

Le roi des Romains, qui jà avoit failli à passer par la Lombardie, pour l'empêchement que le roi lui avoit fait par ci-devant, derechef fit son armée, et se délibéra de passer, disant que si le passage de la Lombardie lui étoit empêché par les François, par la terre des Vénitiens passeroit, ou il ne pourroit ; et pour ce, fit grand amas d'Allemands et grosse gent d'armée. Ce que le roi sut tantôt par ses postes ; dont envoya diligemment delà les monts devers messire Charles d'Amboise, son lieutenant, lui mandant que, avec grosse armée de François qui lors étoient delà, il se trouvât au-devant dudit roi des Romains, pour lui défendre le passage : ce qu'il fit, car incontinent ordonna capitaines et grosse roûte de gens d'armes, pour aller aux passages, et iceux garder et empêcher, et pour donner temps à toute l'armée de marcher, laquelle se trouveroit là à temps pour lui donner la bataille, s'il s'es-

sayoit de passer. Aussi les Vénitiens, qui avoient villes et passages sur les frontières d'Allemagne, vers la Lombardie, sachant que le roi des Romains vouloit passer par là, mirent grosse armée sus, pour aller défendre leur terre.

Le roi, sachant à la vérité lesdites choses, dit qu'il iroit en personne; et délibérant de ce faire, partit de Blois, le troisième jour du mois de février, et s'en alla son droit chemin, tirant à Lyon sur le Rhône : lequel se trouva un peu malade par les chemins; dont s'arrêta à Milançay, où séjourna quelque peu de temps; puis, lorsqu'il put chevaucher, se mit à la voie, et s'en alla à Lyon, la reine quant et lui; et là, firent leur fête de Pâques, sur laquelle je finirai mes Chroniques, annales des ans mil cinq cent et six et mil cinq cent et sept.

FIN DES CHRONIQUES DE JEAN D'AUTON.

NOTES.

Page 3. Pour compléter le nombre de *soixante* charrettes et le sens de la phrase, nous en avons ajouté *trois* que ne porte pas le manuscrit, dans lequel on lit : *à chacune charrette huit barils de fil de botte et de trait.* Il est clair que ces barils contenaient la poudre, dont il y avait six charrettes avec huit barils dans chacune. Le fil de botte servait pour les arbalètes.

Ibidem. On ne trouve pas ce Florimond Frotier dans la généalogie de la maison de Frotier.

Page 4. Il est remarquable que la plupart de ces simples canonniers appartenaient à des familles nobles. — Cet Odille de Doyac était sans doute fils de Jean de Doyac, gouverneur d'Auvergne, l'un des favoris de Louis XI.

Page 6. Berault Stuart, c'est le seigneur d'Aubigny. — Odet de Foix, c'est le vicomte de Lautrec. — *Francisque de Gonsago*, c'est Jean-François, II[e] du nom. — Encore *Jean-Guillerme* au lieu de Guillaume. — Charles de Bourbon, comte de Vendôme, avait alors dix-huit ans. — Le chroniqueur confond encore Charles de Bourbon, comte de Roussillon, avec Jacques son père, mort avant cette époque. — On écrivait plutôt *Framezelles.* — Le grand-écuyer de France était alors Galéas de Saint-Severin, qui avait succédé à Pierre d'Urfé.

Page 7. Il n'y avait pas à cette époque de cardinal d'Alby, puisque le cardinal Louis d'Amboise, frère de Georges et évêque d'Alby, était mort en 1503, et que son neveu Louis Chaumont d'Amboise avait hérité de l'évêché, mais non encore du chapeau rouge, qu'il obtint seulement en 1509. Ces deux cardinaux sont confondus dans *Gallia Purpurata.* V. *Gallia Christiana.* Ce passage prouverait que Jean d'Auton écrivait sa chronique après les événemens.

Page 8. *En attendant à couvrir* doit signifier : en attendant que la table fût couverte.

Page 12. En 1507, François de Clermont-Lodève, qu'on avait appelé tour à tour cardinal de Castelnau et de Narbonne, était alors plus habituellement désigné sous le titre de cardinal d'Auch, parce qu'il avait alors cet archevêché.

Ibidem. Pierre de la Guiche, seigneur de Chaumont, fut continuellement employé dans les ambassades sous quatre rois.

Page 17. S'il s'agissait ici d'un *maître de chapelle de musique*, ce passage contredirait les historiens de la Chapelle du roi, Guillaume Dupeyrat et Oroux, qui prétendent que cet office fut créé par François I^er^; mais comme ces deux historiens ne parlent pas de Prioris, on peut croire que le copiste du manuscrit a lu *Prioris* au lieu du cardinal de *Prie*, lequel était alors *maître de la chapelle*, comme J. d'Auton le désigne plus loin, p. 150.

Page 27. Cette amende honorable ressemble tellement à celle des Milanais en 1500, qu'on peut assurer que le cérémonial de ces lits de justice était toujours le même. Nous avons rétabli le sens du discours italien, qui est entièrement perverti dans le manuscrit et dans l'édition de Godefroy; la traduction française a subi aussi quelques corrections indispensables. On a lieu de penser que cette traduction littérale n'est pas de Jean d'Auton. Michel Ris ou Rizo, ou Ritius, qui répond au docteur Ilice, était un savant milanais que Louis XII avait attaché à sa personne et qui fut fait conseiller au Parlement de Paris : on le trouve nommé Michel *Riget* dans le catalogue des Conseillers, par Blanchard.

Page 50. *L'office de Saint-Georges* était le trésor de Gênes, encore ainsi nommé à cause du saint sous les auspices duquel il est placé.

Page 51. La mer du Levant, c'est la *riviera di Levante*.— Bonifacio. Sarzana. La Spezzia. *Levanto* doit être Sestri di Levante. *Cranaro* ne se trouve que sur les anciennes cartes; c'est peut-être le *Creveri* moderne, s'il faut lire *Cravari* dans le manuscrit.—Noli. Albenga. Le *Gouffre* de *Rapale*, c'est la baie de Rapallo.

Page 52. Rivarolo. *Bosseneau*, peut-être Boschetto ou *Bogliasco*. Pontedecimo. *Jugum Vultabium* doit former un seul mot qui représente en latin Voltaggio. Novi. Borgo di Fornari. *Cabella* pour Casella. Arcola sans doute, au lieu de *Arcora*. Serravalle plutôt que *Sarravalle*.

On ne saurait hasarder que des conjectures au sujet de ces noms, la plupart si éloignés de leur origine.

Page 54. Ce *Demetri* Justinian est nommé ailleurs *Demetrius*: nous avons laissé subsister la variante.

Page 55. Le prevôt des maréchaux était l'ancien *roi des Ribauds*; mais on voit ici que le tribunal de la maréchaussée avait plusieurs prevôts ou exécuteurs de ses jugemens. Nous avons remarqué déjà, dans l'*Histoire du seizième Siècle*, que le supplice de Démétrius Justiniani est identique avec la guillotine française.

Page 61. Jason Mayno, recteur de l'Université de Pavie, l'un des plus célèbres savans de son temps, fut protégé par Louis XII et le cardinal d'Amboise. Voyez les *Hommes illustres*, du P. Niceron.

Page 68. Jean de la Tremoille, archevêque d'Auch, puis évêque de Poitiers, avait été nommé cardinal l'année précédente; mais sa nomination ne fut déclarée que le 17 juillet 1507. Nouvelle preuve que Jean d'Auton n'écrivait pas un diaire, mais rédigeait une histoire sur ses notes, peut-être long-temps après les événemens.

Page 69. Ce Gilles de Louvain est nommé ailleurs le *chevalier* de Louvain. On ne trouve pas s'il descendait des anciens comtes de Hainaut.

Page 80. Les détails de tournois que renferment les chapitres suivans sont extrêmement précieux : Wulson de la Colombière les a mal rapportés dans son *Théâtre d'Honneur*.

Page 87. Les généalogies n'indiquent pas si c'était la première femme de Trivulce, Marguerite Coglioni, ou la seconde, Béatrix d'Avalos. — La comtesse de Misocchio était Paule de Gonsague, fille du seigneur de Castiglione.

Page 88. Charles III, duc de Savoie, avait succédé à Philibert, son frère, en 1504.

Page 89. Encore *Jacques*, pour Charles de Roussillon, son fils.

Page 99. Il est difficile de savoir au juste quel était ce *jeune Candale*. Nous pensons que ce doit être Charles ou Frédéric, l'un des fils de Gaston de Foix, III^e^ du nom, comte de Candale et de Benauges. — *Chandiou* est écrit quelquefois *Chandieu* dans l'original. N'est-ce pas le même que *Chandio?* On a vu un seigneur de *Chandée* mourir à Cérignoles. — Guillaume du Cos, seigneur de la Hitte ou de *la Fitte*, de Montbrun, etc., gentilhomme de la maison du roi, fut nommé, vers ce temps-là, capitaine, garde et gouverneur de Gênes. — Louis Lhermite, seigneur de Moulins, fils du fameux Tristan, prevôt de Louis XI. — Encore *Jean Guilerme*, pour Guillaume de Montferrat.

Page 105. Le cardinal de *Clermont*, c'est François de Clermont-Lodève, qui s'intitulait alors cardinal d'Auch, et qui est encore nommé cardinal de Narbonne, page 108.

Page 106. L'archevêque de Sens était Tristan de Salazar; celui d'Aix, Pierre le Filleul; l'évêque de Périgueux, Jean Auriens; celui de Soissons, Jean Milet; celui de Lodève, Guillaume Briçonnet, fils du cardinal de ce nom; celui de Marseille, Jean Dufour ou de Furno, l'un des confesseurs du roi; l'abbé de Fécamp, Antoine, II^e^ du nom, Bohier ou Boyer.

Page 107. *Desiderius* est appelé *Didier* dans nos histoires modernes.

Page 108. La marquise de Mantoue, femme de Jean-François II, était Isabelle d'Este, fille d'Hercule I^er^, duc de Ferrare.

Page 109. Le manuscrit écrit *mal digne*, au lieu de *mal dîné* que donne l'édition de Godefroy; mais nous avons suivi cette dernière leçon comme plus proverbiale.

Page 111. Nous renouvellerons nos conjectures au sujet de *James, infant de Foix*, qui pourrait bien être Jacques, *infant de Navarre*, quatrième fils de Gaston, IV^e^ du nom, si le père Hélie s'est trompé en le faisant mourir au retour de la croisade de Métélin. *Hist. Fux. comit.*

Page 112. Antoine d'Arizzoles fut depuis ambassadeur en Angleterre, où il mourut en 1510.

Page 118. Nous avons cru devoir écrire ici, comme dans le manuscrit, Odet *Desie* pour conserver l'ancien nom, quoique ce capitaine soit bien connu sous celui d'*Aydie*.

Ibidem. Binasco.

Page 119. Ces *deux cents archers de messire de Crussol* sont les archers de la garde du roi, commandés par le seigneur de Beaudiner, capitaine de la première compagnie de cent gentilshommes pensionnaires.

Page 121. C'est la Nativité de saint Jean-Baptiste, qui se fête le 24 juin.

Page 123. Jayme ou James d'Albion fut cette même année ambassadeur du roi d'Aragon auprès du roi de France. Voyez *Lettres de Louis XII*, tome I, page 107.

Page 123. Le duc de *Villa-Hermosa*, plutôt que *Villeformose*. — Ce don Jean d'Aragon est peut-être l'infant d'Espagne. — Le comte d'Aranda. — Est-ce Ferdinand de Tolède, comte d'Oropesa, ou Ferdinand de Tolède, seigneur de Villorias? — Antoine de Cardone, fils de don Raymond, vice-roi de Naples. — Vilamarino, comte de Capaccio.

Page 130. La femme de Gonzalve était Marie Manrique, fille de Frédéric Manrique, seigneur del Hito-Bagnos.

Page 133. Au lieu de *Catalan*, le manuscrit porte *Catelan*, que ne justifie pas l'étymologie *Catalanus*.

Page 135. Jean Jourdain des Ursins. — *Jacques* de Bourbon étant mort à cette époque, c'est son fils *Charles*, également comte de Roussillon.

Page 144. Gaston était frère de Germaine de Foix, seconde femme du roi d'Aragon.

Page 147. L'évêque de Sisteron était Pierre Filleul, ou Filhol.

Page 151. Jean d'Amboise, frère du cardinal et chef de la branche de Bussy. — Ce n'est pas le bâtard de Luppe dont parle l'historien de Bayard, mais Carbon de Lupé en Gascogne. — La célèbre famille de Coucy étant éteinte, le château et la ville de ce nom appartenaient au domaine royal, et sans doute l'ancienne charge de *châtelain* ou gouverneur de Coucy se perpétuait encore. — Jean Stuart, sieur d'Oison, était devenu seigneur de Concressaut en épousant Anne de Menipeny, héritière de cette seigneurie. — On voit que premier panetier n'était pas la même chose que grand-panetier, office de la couronne qui demeura long-temps dans la maison de Brissac. — Ce bailli de Caen n'est pas le même que celui qui joua un grand rôle dans le désastre du Garillan. Ce dernier, Jacques de Silly, était mort de chagrin. — Faut-il mieux écrire *Heurtebize?* — Les histoires de Bayard parlent de Pierre Tardes avec éloge. — Guy d'Apchier, seigneur de la Baume, troisième fils de Jean d'Apchier, était un des gentilshommes pensionnaires du roi. — Nous avons écrit *le chirurgien* et *le barbier* comme des qualités; Geoffroy les écrit comme des noms propres. — Crétin et Lemaire de Belges adressent des vers à ce Macé de Villebrême, qu'il ne faut pas confondre avec frère René Macé, poète de François Ier. — Bigne était un des fils de Charles, seigneur de Bigny, maître de l'écurie du roi sous Louis XI.

Page 152. Salmon ou Salomon de Bombelles, seigneur de Lavau. — André Buau. — Symphorien Champier, dans *le Triomphe de Louis XII*, nomme un autre médecin du roi: Louis Burgensis.

Page 153. Le poème de l'*Exil de Génes* fut imprimé l'année suivante, in-4°. Paris, Guillaume Eustace.

Page 175. Il est probable que le *Chevalier vert* est le même que l'*Amant vert*, sous le nom duquel Jean Lemaire a composé une partie de ses poésies galantes en l'honneur de Marguerite d'Autriche. M. W... avance pourtant, dans la *Biographie universelle*, à l'article Lemaire, que cet *Amant vert* était un perroquet, ce qu'il prétend prouver par quelques vers qui peuvent se rapporter à cet oiseau aussi bien qu'à un véritable amoureux portant le vert pour couleur.

Page 178. Il faut ajouter la particule *de* au nom de *René Balan*, qui est écrit *de Balan* dans les généalogies.

Page 180. Pierre Langlois, vice-amiral, est omis dans le catalogue des amiraux et généraux des galères de France.

Page 182. C'est l'île d'*Yeu* ou *Dieu* sur la côte de Poitou.

Page 183. Le manuscrit porte *urque* selon la prononciation; mais ce mot est écrit *orque*, dans Rabelais; en latin *orca*, grand bateau.

Page 184. *Arnemue* doit être Arnheim.

Page 188. *Honnefleu*, c'est Honfleur. N'est-ce pas *Berville* plutôt que *Villerville?* Ce dernier nom ne se trouve pas en Normandie, où la terminaison *ville* est d'ailleurs si fréquente.

Page 189. Ce *vice-amiral de Normandie* n'est pas plus connu que le vice-amiral Langlois; mais on peut supposer qu'il est question de Louis Malet de Graville, amiral de France et gouverneur de Normandie à cette époque. — La principale fête de saint Michel tombe le 29 septembre.

Ibidem. — *Fineterre* pour *Finisterre*: *Finis terræ*.

Page 193. On ne peut que faire des conjectures sur la situation de cette ville de *Morgues* qu'on ne trouve pas en Savoie: est-ce Lorgues, près d'Antibes? mais cette ville est en France. Est-ce Morges, près du lac de Genève? mais cette ville est en Suisse. Est-ce Monaco ou *Monigue*, ou bien Porto-Morizzio sur la côte du Piémont?

Page 200. *Armairie*, c'est Almeria.

Page 202. Nous avons changé *Milhan*, que porte le manu-

scrit, en Milançay, petite ville de l'ancien Blésois : ce ne pouvait être Milhau en Languedoc, ni Milhaud en Rouergue, ni Millac en Poitou, ni Milly en Bourgogne, etc.; nous hésitons encore entre Milançay et Millay en Nivernais.

Ibidem. Selon l'ancien calendrier, l'année 1507 finissait le 3 avril 1508. D'après la manière dont s'arrête ici le chroniqueur, on a lieu de penser qu'il a continué son histoire : ce beau monument du règne de Louis XII restera-t-il toujours incomplet ?

Dans ces courtes notes, rarement suffisantes et peut-être parfois fautives, nous n'avons pas prétendu donner un commentaire général sur les chroniques de Jean d'Auton : ce travail eût demandé plusieurs années de recherches, et encore le résultat n'aurait pu être tel que nous le désirons ; car on s'égare à chaque pas dans ce dédale généalogique. Nous nous consolons d'avoir commis des erreurs dans cette édition, puisque le chroniqueur s'est trompé lui-même en parlant de ses contemporains, et nous nous excusons d'avoir renvoyé si souvent à notre *Histoire du seizième siècle*, qui offrait seule quelques éclaircissements sur des faits nouveaux ou mal connus.

FIN DES NOTES.

CHRONIQUE ABRÉGÉE

DE

HUMBERT VELLAY.

PRÉFACE.

On possède encore moins de détails sur Humbert Vellay que sur Jean d'Auton. Ce chroniqueur, dont le nom manque à toutes les biographies anciennes et modernes, ne nous est connu que par ce passage du prologue de Nicolas de Langes, son traducteur : « Étant le mois d'octobre dernier aux champs en ma maison de Laval, j'y trouvis, de reste du ravage qui y a été fait nonobstant votre sauvegarde, un livre pérégrin de l'histoire du roi Louis douzième, composé par père Humbert Vellay, et le nomme Épitome ou Abrégé (je l'appelle *pérégrin* parce que l'auteur et son histoire ont été fort peu connus); et d'autant que je savois qu'il étoit natif de Savoie et avoit continuellement servi ce bon prince, dès sa jeunesse, et fait un Diaire ou Éphémère de tout ce que son maître faisoit et exploitoit par chacun jour (lequel j'ai vu écrit à la main), et qu'il étoit tenu pour fort homme de bien, père spirituel de ce bon roi, ne l'avoit jamais abandonné en ses voyages, et étoit de son conseil plus étroit ; j'estimai, attendu ses rares qualités, que foi lui devoit être ajoutée autant ou plus qu'à aucun autre... »

On ne sait rien de plus sur la personne et sur la

vie de cet auteur, que Nicolas de Langes nous représente comme un prêtre, confesseur du roi, et qui ne s'intitule qu'avocat au parlement de Paris dans le supplément latin imprimé à la fin du *Compendium* de Robert Gaguin dans les éditions de 1521, 1522, 1528, 1534 et 1554.

L'édition de 1521, que nous avons sous les yeux, commence par cette note en forme d'avis au lecteur: « Habes, candide lector, R. patris Roberti Gaguini, quas de Francorum regum gestis scripsit, Annales; nec non Huberti Velleii, senatorii advocati, consertum aggerem, quo ea, quæ ille fato preventus minime expleverat, ad tempora nostra nectuntur; quæ si benigno legeris oculo, non adspernanda judicabis. »

Au verso de ce titre se trouve un privilége extrait des registres du Parlement, dans lequel la Cour permet à Pierre Viart, marchand libraire demeurant à Paris, d'imprimer *la nouvelle addition et ampliation de l'histoire de Gaguin depuis le temps dudit Gaguin jusques à présent, composée par maître Hubert Velliei, avocat en ladite cour.*

L'addition commence au folio 305 et finit au verso du folio 345; elle est précédée d'une épître dédicatoire à François Poncher, évêque de Paris après la mort de son oncle Étienne, et ne remonte pas au-delà de l'année 1500. Le lieu de la naissance de Humbert ou Hubert Vellay ou Velay ou *Velliei* est consigné en tête de ce supplément dans le mot *Aquariæ*, c'est-à-dire d'Ivoire (*Aquaria*), en Savoie. Sa devise, suivant le goût des gens de lettres de

cette époque, termine la dédicace et paraît convenir à un docteur en l'un et l'autre droit, si l'on peut traduire ainsi *utriusque peritiæ discipulus :* VELLE JUS, GLORIA MEA. Ces jeux de mots étaient fort goûtés en devises, et les anagrammes avaient bouche en cour, bien avant le poète Daurat, leur prétendu inventeur.

On peut garantir que le père Humbert Vellay, confesseur du roi, est le même que maître Hubert Velliei, avocat au parlement, comme le supplément de Gaguin doit être l'original de la traduction ou plutôt de l'imitation très-abrégée faite par Nicolas de Langes, qui dit: « Je trouvois son style latin, *encore que grossier*, sans fard. » En effet le style de Vellay est plus mauvais que celui de Gaguin, plus obscur, plus contourné, plus bizarre, plus hérissé d'images ampoulées. On en jugera d'après ce curieux échantillon tiré de l'épître à l'évêque de Paris, quoique le français n'approche pas de l'étrangeté du latin, qu'on ne peut traduire littéralement: « Voici que l'habileté de Gaguin a ressuscité la mémoire presque ensevelie des anciens rois; voici que notre Paul-Æmile, un autre Tite-Live, accroît et enrichit cette histoire: que désirer, qu'attendre, que demander de plus? O dieux immortels! aurai-je donc en moi la force de me comparer à ces rivaux, moi qui ne rougis pas d'ajouter un nouveau supplément à Gaguin, sous le règne d'un prince ami des bonnes lettres et illustre auteur de grandes choses! Mais si quelqu'un condamne mon audace, en disant qu'il ne

convient pas au hibou de voler en plein jour, je répondrai que, pauvre hibou, j'ai pris cette licence au couchant de Gaguin avant que l'étoile de Paul-Æmile se soit levée à l'horizon de Louis douze et de François premier. J'avoue que Gaguin, s'il eût vécu, écriroit plus élégamment, et qu'Æmile donneroit plus de lustre à ses écrits, quel que soit d'ailleurs le mérite des miens ; mais je ne me repentirai pas d'avoir voulu briller un moment entre deux soleils. Bien plus, si ces deux lumières s'éteignent, l'éclat des deux rois que j'ai choisis pour héros est ineffaçable, de sorte qu'ils dissiperont les ténèbres de mon travail. Enfin, si les rayons de ton astre luisent sur cette œuvre, très-excellent prélat, pour supporter d'un œil fixe le reflet qui en jaillira, il me faudra imiter l'aigle et non plus l'oiseau de nuit. »

Cet *épitome* latin est entièrement oublié, après avoir joui d'une sorte de célébrité, après avoir été reproduit presque mot à mot dans les suites de Monstrelet : mais les historiens ont beaucoup cité et citent encore la traduction de Nicolas de Langes comme s'ils partageaient l'enthousiasme du traducteur pour son original ; cependant, à l'exception de la révolte des écoliers, qui se trouve aussi dans Gaguin avec le discours des suppôts de l'université et la réponse du cardinal d'Amboise, ce n'est qu'un abrégé fort aride, fort inexact. Le préambule du traducteur nous fait mieux apprécier le caractère de Louis XII que la chronique contemporaine ; car le *Diaire*, dont parle Nicolas de Langes, n'existe nulle part ; en outre, la traduction a l'avantage de

renfermer plusieurs chapitres, les premiers surtout, qui ne sont pas dans le latin, plus explicite en certains autres endroits, et non divisé par chapitres. C'est donc en faveur de l'importance qu'on lui a donnée mal à propos, c'est surtout à cause de l'intéressant chapitre relatif aux troubles universitaires, que nous publions pour la première fois la chronique de Humbert Vellay, laquelle pourtant n'est pas sans intérêt : on y remarque même deux ou trois faits qui ne sont que là. Telle est la trahison du capitaine du château de Milan, qui vendit cette place aux François, pour avoir moitié de la vaisselle d'argent de Ludovic Sforze.

Au reste, ce petit ouvrage n'avait pas été jugé défavorablement par les personnes qui en eurent connaissance, car les copies de la traduction s'étaient beaucoup multipliées au dix-septième siècle. On ne saurait dire au juste quel est le manuscrit original, bien que celui in-4°, coté sous le numéro 10387, auquel nous avons donné la préférence, paraisse le plus ancien à l'écriture et à l'orthographe : le texte est aussi meilleur dans ce manuscrit, où l'on reconnaît les traces d'une révision plus moderne. Les manuscrits de Saint-Germain, cotés 623, 977 et 980, ne sont pas corrects : on y rencontre des phrases dénuées de sens, des noms mutilés et quelques variantes ; le manuscrit de Béthune, coté 8461, ne vaut guère plus que la mauvaise copie de la collection Fontanieu.

Nous avons supprimé seulement dans l'épître préliminaire une généalogie de la maison de Savoie,

que le traducteur envoyait au duc de Nemours, et qui est imprimée mieux faite et plus chronologique dans beaucoup de livres; mais nous reproduisons textuellement le manuscrit, hormis l'orthographe et les fautes du copiste : fidèles à notre système de réimpression qui facilite la lecture sans altérer le moins du monde le langage de l'auteur, nous ne sanctionnons pas des erreurs matérielles, sous prétexte que le manuscrit doit servir d'autorité même contre la raison. Pourquoi ne pas alors conserver religieusement les ratures et les pâtés d'encre?

Quant au traducteur Nicolas de Langes, on a son éloge par Papyre Masson et sa notice dans *les Lyonnois dignes de mémoire* par Pernetti. La Biographie universelle ne l'a pas omis aussi injustement que Humbert Vellay.

Cette traduction, écrite avec naïveté, mais sans les premières notions de la grammaire et de la langue, ne procurera pas une gloire posthume à son auteur, qui n'a laissé qu'une renommée d'antiquaire fondée sur l'histoire de Lyon de Paradin, lequel a profité dit-on, des recherches et des notes de son savant compatriote. Il fut surnommé le père des pauvres et des gens de lettres : sans lui, en effet, Humbert Vellay serait à jamais enterré dans le *Compendium* de Robert Gaguin.

P.-L. JACOB, BIBLIOPHILE.

CHRONIQUE ABRÉGÉE
DE
HUMBERT VELLAY.

Prologue du Traducteur.

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE GÉNEVOIS ET DE NEMOURS,

PAIR DE FRANCE,

NICOLAS DE LANGES,

Son très-humble serviteur.

Monseigneur, étant le mois d'octobre dernier aux champs en ma maison de Laval, j'y trouvis, de reste du ravage qui y a été fait nonobstant votre sauvegarde, un livre pérégrin de l'histoire du roi Louis douzième, composé par père Humbert Vellay, et le nomme Épitome ou Abrégé (je l'appelle *pérégrin* parce que l'auteur et son ouvrage ont été fort

peu connus); et d'autant plus que je savois qu'il étoit natif de Savoie et avoit continuellement servi ce bon prince, dès sa jeunesse, et fait un Diaire ou Éphémère de tout ce que son maître faisoit et exploitoit par chacun jour (lequel j'ai vu écrit à la main), et qu'il étoit tenu pour fort homme de bien, père spirituel de ce bon roi, ne l'avoit jamais abandonné en ses voyages, et étoit de son conseil plus étroit; j'estimai, attendu ses rares qualités, que foi lui devoit être ajoutée autant et plus qu'à aucun autre, joint que je trouvois son style latin, encore que grossier, sans fard, flatterie ni déguisement: que fut cause que, ayant pris plaisir singulier à la lecture de cette histoire, je la remis en vulgaire françois; y ayant aussi admiré la fortune de ce bon prince, qui avoit toujours été aidée et accompagnée de sa singulière vertu et bonté : pour raison de quoi, il est tenu et réputé le plus grand et magnanime de tous ceux qui sont issus du roi saint Louis. Et de fait, il fut très-grand justicier, qu'est la première partie nécessaire à un prince souverain, comme représentant Dieu en terre au gouvernement qui lui est par sa divinité commis de ses peuples et régions; il fut infiniment débonnaire et amateur de son peuple, comme pour le semblable il étoit honoré, obéi, respecté et vénéré de tous ses sujets, et quelques grands affaires

qu'il ait eus, il a prins peine de le soulager, et empêché qu'il ne fût opprimé de subsides et tailles extraordinaires, et par les gens de guerre : que fut cause que, entre tous les autres rois ses devanciers, il mérita ce beau nom et titre de *Père du Peuple*. Il étoit fort religieux, et toujours avoit été accompagné, au fait des armes, de bons et loyaux princes et noblesse avec lesquels il mit à exécution plusieurs grands faits d'armes; et néanmoins, pour le soulagement du royaume et de ses sujets, il avoit été toujours désireux de la paix, union et concorde, sachant et ayant ordinairement en ses communs devis ce propos « que la paix apportoit de grands fruits et étoit le plus grand bien que Dieu pût envoyer à ses créatures; et la guerre, tous maux, calamités et pauvretés qui se pourroient excogiter, la ruine et extermination des bons et promotion et avancement des méchants; » remettant devant ses yeux la plaie qu'avoit faite en cet état la guerre appelée du *Bien-public* du temps du roi Louis onzième, pour avoir icelle mis en danger le royaume, par la division des sujets, d'une entière ruine et extermination.

Il étoit fort catholique et fit de grands progrès pour le soutènement, manutention et avancement de l'Église romaine, et n'eut onc son esprit tourné à la vengeance, quelque occasion que s'en fut présentée, et disoit

« que c'étoit honnir et maculer le cœur d'un prince généreux, que d'y laisser entrer et prendre pied ce monstre infernal de vengeance qui le pouvoit détourner et reculer de tous autres desseins vertueux. » Ce qu'il montra par effet à ceux d'Orléans qui l'avoient grandement offensé avant qu'il fût parvenu à la couronne, et auxquels lui en demandant pardon, il répondit ce grand apophthegme qui lui est péculier, « qu'il ne seroit décent et à honneur à un roi de France de venger les querelles, indignations et inimitiés d'un duc d'Orléans, et qu'il oublioit le passé et les retenoit pour ses bons et loyaux sujets. » Il étoit grandement libéral et clément, que sont les deux principales grâces et dons de Dieu, que Cicéro requiert aux princes souverains.

Tout ce que dessus résulte de son histoire décrite par plusieurs grands personnages comme Gaguin, notre auteur et autres; et d'autant, Monseigneur, que ce bon et vertueux prince étoit votre bisaïeul maternel, duquel vous êtes descendu en droite ligne, et que ceux qui ont vu les portraits de son jeune âge qui se trouvent en plusieurs cabinets des seigneurs de ce temps, disent que votre excellence rapporte la vraie effigie et ressemblance de sa Majesté; et ceux qui vous considèrent de plus près et vous observent tiennent que vous êtes entièrement imitateur de ses héroïques

vertus et royales qualités; et avez cette même promptitude d'esprit, de laquelle il étoit doué, de savoir augurer par une grand'providence et prévenir les choses à venir, et par ce moyen prévenir les inconvénients auxquels on peut tomber, et ce, par votre sage prévoyance et dextérité. Un chacun a opinion que ce beau nom et caractère de *Père du Peuple*, qui vous est héréditaire, vous sera de nouveau acquis par votre sagesse, prudence, magnanimité et débonnaireté: lequel est plus à estimer, envers Dieu et son peuple, que toutes les grandeurs, royaumes, empires, monarchies et béatitudes de ce monde mortel. Je vous envoie donc, Monseigneur, ce petit abrégé pour témoignage de mon entière affection et service que je vous ai à jamais voués, et comme le vous assura madame de Nemours votre mère, lorsqu'à Blois je fus avec plusieurs autres de notre province vous féliciter, et madite dame, de ce que le feu roi vous avoit remis le gouvernement de Lyonnois; et quand elle vous assura du service fidèle que j'avois continuellement fait à feu monseigneur votre père. Dieu me fasse la grâce de le pouvoir continuer à votre Excellence, comme j'en ai toute volonté et affection! Monseigneur, je supplie le Créateur vous donner, en heureuse santé, longue vie!

De Trévols, ce sixième de novembre 1592.

HISTOIRE
DE LOUIS XII.

I.

Comment Louis, duc d'Orléans, succéda à la couronne de France.

Étant décédé Charles huitième en la fleur de son âge et de ses prouesses et victoires, lui auroit succédé au royaume Louis douzième, duc d'Orléans, en tout heureux présage et acclamation de tous les sujets; et lequel, à son événement, se démontra tant benin et clément, qu'il ne mit hors de charge, office et dignité, aucun de ceux qu'il y trouva, et qui en avoient été honorés par son prédécesseur; encore que, du vivant de sondit prédécesseur, ils lui eussent fait plusieurs outrages, de sorte qu'on ne trouvoit rien changé en l'état des affaires et du royaume, fors que à un prince très-libéral étoit succédé un roi très-prudent.

II.

Mariage et sacre du roi Louis.

Étant donc parvenu à la couronne, il répudia Jeanne, fille du roi Louis onzième, (laquelle, comme contraint, il avoit épousée par exprès commandement de son père, et laquelle néanmoins étoit princesse accomplie de tout honneur et vertu, mais difforme en ce qu'elle étoit bossue), le tout toutefois par permission et avec indult du pape; et épousa Anne, duchesse de Bretagne, relaissée de Charles huitième, et donna à ladite Jeanne en récompense le duché de Berry : ce fait, alla à son sacre à Reims, à la manière accoutumée, et après, retourna à Paris avec grand'joie et applaudissements des citoyens et habitants de ladite ville.

III.

Guerre, et après, trève faite avec l'empereur Maximilien, et confédération avec les Vénitiens.

Le premier qui le travailla et qui exerça contre lui ses inimitiés fut l'empereur Maximilien, lequel, ayant levé une soudaine ar-

mée, commença à ravager et détruire la Bourgogne : contre lequel le roi envoya ses forces, et avec de légères courses et rencontres fut combattu, non toutefois sans grand dommage d'une part et d'autre; enfin, tombant sur l'hiver, Maximilien demanda la trève, qui lui fut accordée. Par contre, les Vénitiens, estimant que l'amitié de ce roi leur seroit grandement utile et profitable, lui envoyèrent leurs ambassadeurs pour le congratuler et féliciter de son nouveau événement à la couronne, et lui offrant plaisir et service et toute aide et faveur même à l'encontre de Louis Sforze, occupateur de son duché de Milan : ce que le roi accepta de bonne volonté, estimant n'être à mépriser l'amitié et confédération avec une république si puissante; et partant, ayant libéralement gratifié de présents les ambassadeurs, les Vénitiens furent reçus en amitié, et avec eux, faite confédération.

IV.

Comme le roi réforma la justice et les priviléges de l'Université, qui s'opposa à ce qui s'ensuivit.

Mais le roi, estimant qu'il ne pouvoit assez sûrement entreprendre cette guerre, qu'il n'eût au préalable réformé son état, s'employa à corriger les ordonnances de ses prédécesseurs et la forme de la justice, et donna réglement et interprétation aux priviléges de l'Université; et commença par la religion, où il fit de très-bonnes et saintes constitutions qu'il fit publier en son parlement et partout ailleurs par son royaume; et pour l'exécution d'icelles, il commit l'évêque d'Alby et l'envoya à sondit parlement, où aucuns de ladite Université s'efforcèrent de bailler empêchement et formèrent opposition : et leur fut permis d'icelle déduire et pour cet effet députer d'aucuns d'entre eux qui furent ouïs en pleine audience, et lesquels protestèrent qu'ils tenoient le roi pour père et protecteur de l'Université; qu'il ne devoit attenter aucune chose ni entreprendre contre icelle comme étant sa fille aînée; que son principal but doit être d'aviser de n'aliéner de sa bonne volonté, par la pratique et sollicitation d'aucuns ignorants, un si grand nombre de gens, docteurs et savants, dont est toute la chrétienté éclairée et bonifiée; que c'étoit aux rois de conserver, et non abroger, innover ou abolir les sanctions juridiques, lesquelles non-seulement ont été confirmées par les rois, mais par une longue et comme immémoriale observation ont été consolidées et rendues incorruptibles; que si on y ordonnoit aucunes choses préjudiciables, adviendroit que l'union et concorde de l'aca-

démie seroient dissolues, et que chacun chercheroit parti et pays où il pourroit être avec plus de tranquilité.

Le parlement répondit à cette séditieuse harangue, que l'autorité et grandeur du roi s'étendoit à faire et créer les lois, les abroger, modifier et interpréter; que plusieurs choses ont été par eux ordonnées en aucuns temps, selon qu'il étoit pour lors requis et expédient, lesquelles en autres temps se peuvent treuver très-dangereuses et pernicieuses; que, comme un privilége octroyé se trouve nuisible et de mauvais exemple, il le faut tollir et du tout anéantir; mais, que ce ne fut onc l'intention du roi de se contreposer et abolir les saintes constitutions et oracles de ses prédécesseurs, mais de tout son pouvoir de les confirmer et autoriser; que le parlement avisera, avec toute diligence et de bonne volonté, lesdits priviléges, afin que l'Université ne puisse prétendre qu'on ne voulût attenter aucune chose à son préjudice, et aux priviléges à elle ci-devant accordés, et dont elle a été gratifiée; qu'elle se doit contenter qu'ils lui seront conservés par Sa Majesté, qui a le pouvoir et de les bailler et de les ôter; qu'elle les eût à remettre à Cour, afin de la confirmation et corroboration d'iceux avec toute justice et équité. Donc, suivant le jugement du parlement, dans deux jours, le syndic de l'Université

remit ses prétendus priviléges au greffier de la Cour; mais comme ils connurent que, par leurs remontrances, on n'étoit pas délibéré de rien démordre des ordonnances nouvelles; les auteurs de cette sédition, ayant fait une grande assemblée d'écoliers, font entreprise de délaisser les études et exercices accoutumés; et l'ayant ainsi résolu, fut par eux ordonné que ceux qui avoient coutume de prêcher et annoncer la parole de Dieu en chacune paroisse, déclareroient le lendemain, jour de la Fête-Dieu, que ci-après ils s'en abstiendroient, jusqu'à ce qu'on leur eût restitué et confirmé leurs priviléges.

Ce téméraire mandement fut exécuté et prononcé assez imprudemment par tous ces prêcheurs, et parlèrent assez plus librement qu'ils ne devoient, et mirent plusieurs propos en avant, tendant à sédition; et davantage, avec une assemblée tumultuaire d'écoliers, apposèrent contre messire Guy de Rochefort, chancelier de France, par les carrefours, des écrits et libeaux diffamatoires.

De là advint que le prevôt de Paris, craignant une sédition des écoliers, mit corps-de-garde par toutes les places et carrefours de la ville, et le prevôt du guet marcha en armes, la nuit, par toute la ville : ils firent l'un et l'autre diligentes recherches et inquisition, et ne fut trouvé ni rencontré aucun écolier de

toute l'Université qui s'entremît de cette faction. Mais pour cela, n'en fut levée la suspicion et doute; car plusieurs firent lettres au roi qu'il y avoit en divers lieux des écoliers en armes cachés, qui attiroient et sollicitoient le peuple à rebellion, et étoit à craindre que toute la cité ne s'émût à sédition; et disoient qu'il falloit éteindre ce feu avant qu'il fût davantage allumé. Par ces lettres, le roi, plein d'indignation, délibéra, comme on disoit, envoyer des forces contre les écoliers; sur lequel avertissement qui courut par toute la ville, les séminateurs de cette zizanie perdirent cœur et délaissèrent leur poursuite et entreprise, et ceux qui avoient été contraires ou qui n'avoient voulu adhérer à l'avis de ces malavisés qu'ils connurent être faillis de cœur, avisèrent et résolurent d'envoyer devers Sa Majesté personnages pour la très-humblement supplier, ou de confirmer leurs anciens priviléges, ou en tout événement, qu'il lui plût de n'être courroucé et se tenir offensé d'eux. Furent donc élus aucuns des principaux, qui vinrent treuver le roi à Corbeil, où il étoit jà arrivé, et apprirent de ceux de sa suite, qu'il étoit grandement irrité contre eux : de quoi émus, par une fort douce et humble oraison délibérèrent de l'apaiser, sans faire mention de leurs priviléges; et comme ils eurent obtenu audience, dirent qu'ils s'émerveilloient, mais encore que toute l'Université étoit en peine et trémeur de langueur, de ce qu'elle avoit entendu que Sa Majesté étoit contre eux irritée; qu'il étoit indigne que, par les folies et jeunesses d'aucuns écoliers, les chefs et le public en endurassent, et falloit soudain aviser que, par l'insipience d'un bien petit nombre, les sages et mieux avisés n'en souffrissent; que le roi doit être comme le prince et chef des abeilles, qui est de n'avoir point d'aiguillon ou qu'il ne le mette point dehors; que sa plus grande louange étoit, ou de ne se mettre jamais en colère, ou, comme benin, débonnaire ou mansuète, tempérer ou remettre son courroux et indignation; et qu'il désirât plus d'être aimé que haï, même de cette Université, qui a fait toujours profession de l'honorer et révérer comme étant tenue pour sa fille aînée; que faussement avoit été controuvée, par leurs adversaires, cette prétendue sédition; que ce n'est pas cette fille qui put avoir en haine son très-bon père; mais bien, que, avec une bien grande modestie, attend les commandements; que les écoliers du roi sont indignés de l'indignation de Sa Majesté, lesquels ne possèdent autre chose en ce monde que leur liberté et leurs livres : contre lesquels s'émouvoir seroit autant comme de poursuivre un fétu de blé. Ayant fait fin à leur dire, messire Georges d'Amboise, archevêque

de Rouen, par commandement du roi, répondit en cette sorte : « Encore que ci-devant Sa Majesté eût été offensée par ceux qui, sous prétexte de vos priviléges et libertés avoient introduit infinis abus; toutefois, elle avoit été grandement enaigrie par la pertinacité de sa fille aînée (ainsi que vous l'appelez), ce que ne devoit jamais advenir, si elle eût été obéissante et débonnaire. Je confesse que Sa Majesté a corrigé, réprimé et restreint la trop grande bride qui avoit été lâchée de vos prétendues libertés qui vous conduisoient tous à perdition; et ce, afin que vous appliquiez vos vues et vos esprits aux hautes vertus célestes, et non pas aux folies et tentations de ce monde terrien. Mais les chats-huants haïssent la lumière; vous avez eu à déplaisir d'être retirés du précipice des vices. Vous avez voulu bailler du pied contre la pierre et avez taxé et contumélieusement abusé de la bonté de votre roi; et comme avec décence et bon ordre on vous a voulu émender, tant s'en faut que vous ayez attendu la censure, quelque juste et raisonnable qu'elle fût; que vous n'ayez point eu de honte contumatieusement de la rejeter, et avez peu estimé de parler sinistrement et avantageusement, non-seulement contre le nom de votre roi, mais encore avez voulu faire des violences et forcer le bien public, et empêcher et dénier la parole de

Dieu au peuple. Sont-ce des menées et façons de faire dignes d'hommes sages et philosophes? Par ce moyen, estimez-vous pouvoir tirer et extorquer de Sa royale Majesté des priviléges? Sa prudence est assez avertie et informée comme ses très-chrétiens progéniteurs vous ont chéris et aimés, tant que avec une bonne volonté et sincère affection vous avez poursuivi vos études; mais maintenant, la plupart d'entre vous se déguisent et feignent d'être curieux et vivent en tous débordements et manières désordonnées : ils sont vêtus de peaux de brebis et au-dedans sont loups ravissants, et lesquels on ne peut assez remplir ni assouvir de bénéfices; qui, par le moyen de vos prétendus priviléges, troublent toute la république et la remplissent de querelles et procès. Donc, Sa Majesté a trouvé très-bon, utile et nécessaire, non pas de vous ôter vos priviléges, ainsi que vous voudriez faire entendre, mais bien de mettre une fin aux abus. Délaissez donc de vous plaindre; composez votre vie et vos mœurs afin que, la tête levée, il ne semble que vous veuillez bailler un obstacle aux constitutions du roi, et faites que votre bonne vie et sagesse, pour raison de quoi elles sont faites, les acquièrent, et par ce moyen vous acquerrez et la grâce du prince et les priviléges de votre communauté. »

Comme ledit archevêque eût prononcé ce que dessus, ils demandèrent si le roi vouloit autre chose d'eux : à quoi Sadite Majesté répondit : « Allez, et les écoliers qui sont dignes de ce nom soient salués de ma part, car je n'ai aucune cure ni souci des mauvais ! » Et s'étant frappé sur la poitrine, dit : « Ils m'ont blâmé par leurs prédications, je les enverrai bien ailleurs prêcher ! » Par ce mot, ils reconnurent le roi être courroucé; et, étant retournés en la ville, ils firent entendre comme la chose avoit passé : que fut cause que le recteur de l'Université commanda qu'on eût à faire les lectures accoutumées, et permit aux prédicateurs de prêcher comme auparavant.

Le roi Louis entra dans la ville avec un fort grand nombre de princes et de sa noblesse, et un grand nombre de gendarmerie ; et, le lendemain, tint au Palais son lit d'honneur, et y fit publier les nouvelles ordonnances et constitutions. Aucuns des séditieux absentèrent la ville.

V.

Hommage, prêté au roi par Philippe archiduc d'Autriche, des comtés de Flandre et d'Artois.

Les choses ainsi passées, on négocia avec Philippe, archiduc d'Autriche, fort libérale-

ment sur la foi et hommage qu'il avoit à prêter au roi; car, étant venu ledit archiduc à Arras, où messire Guy de Rochefort, chancelier, et Louis de Luxembourg, comte de Ligny, s'étoient transportés de la part du roi, icelui Philippe, séant le chancelier au siége royal, fit le serment, foi, et hommage pour les comtés de Flandre et d'Artois, et, par ce moyen, les villes que le roi tenoit au comté d'Artois jusqu'à ce qu'il fût pubéré, lui furent rendues.

VI.

Guerre entre l'empereur Maximilien et les Suisses, et la fin d'icelle.

Les Suisses ayant couru et gâté avec leur armée les champs voisins des Allemands, Maximilien ayant dressé une armée alla valeureusement contre eux : et s'estimoit qu'il se donneroit une bataille; mais ayant fait quelques rencontres et escarmouches, comme la victoire inclinoit du côté des Suisses, sous l'espérance d'une paix, ils retirèrent leurs armées. Il y en a qui tiennent que Maximilien l'avoit pratiquée, afin que les Allemands, devenus faibles par leurs guerres civiles, ne pussent, par après, assister au roi de France, car ledit Maximilien a toujours eu suspecte la puissance du roi Louis.

VII.

Armée dressée pour le recouvrement du duché de Milan.

Mais le roi, aux fins d'avoir raison et prendre vengeance des injures supportées à Novare, de Sforze, et pour recouvrer son duché de Milan, mit sus une grande armée, laquelle l'avoit devancé à Lyon, où il l'alla treuver; auquel lieu la reine étoit demeurée enceinte. Les Lyonnois, fort joyeux, et avec toute démonstration de singulier contentement, lui firent entrée : les magistrats et citoyens, disposés en fort bon ordre, ayant eu à plaisir que le roi eut entrepris la guerre contre l'ennemi commun de la vertu, nom et renommée des François. Et à ce qu'il ne semble que, sans cause et bonne raison, le roi ait entrepris cette guerre, en peu de paroles je vous réciterai les occasions.

VIII.

Causes de ladite guerre, et droits du roi Louis au duché de Milan.

L'Insubrie et état de Milan, après que les rois lombards en furent chassés, (*demeurè-*

rent) asservis à plusieurs et divers princes : car y a régné, et Charlemagne, et, par longues années, sa postérité; mais par succession de de temps, étant l'élection des empereurs déférée aux Allemands, cette prééminence fut par lesdits empereurs ou leurs vicaires tenue et possédée, les François s'en souciant bien peu ou s'y gouvernant nonchalamment, et sur la fin, devint aux Visconte premièrement comme lieutenants et vicaires de l'Empire, et depuis comme comtes, et à la parfin, érigée en duché, furent reçus à la reconnoître comme fief impérial.

Le dernier de ces Visconte fut Philippe, qui décéda sans enfants mâles; à lui survivant sa sœur unique et très-illustre Valentine, qui avoit été mariée à Louis, duc d'Orléans, frère de Charles sixième, roi de France, et Blanche-Marie, qu'il avoit eue d'Agnès Mayne, sa concubine; laquelle Blanche, François Sforze avoit épousée, et sous ce prétexte, fut, par René, duc d'Anjou, qui alloit avec une armée en Sicile, aidé à occuper, comme de fait il fit, la principauté de Milan, lorsque les Milanois recherchèrent en vain de se mettre et vendiquer en liberté.

François Sforze décéda et délaissa quatre fils mâles. Galéas, l'aîné d'iceux, usurpa la domination; mais comme il se portoit fort incontinement et dissoluement, fut tué par

André Lampognan, en l'église Saint-Étienne de ladite ville; auquel succéda Jean-Galéas, son fils impubère, sous l'administration de Bonne de Savoie, sa mère et tutrice. Mais Louis Sforze, qui, d'un esprit jugurthin, aspiroit à la tyrannie, avec belles paroles, circonvint et trompa ladite Bonne: celle, encore qu'elle fût autrement conseillée par Circo-Simonète, son domestique et familier, remit l'administration dudit état audit Louis; lequel par après disoit qu'elle l'avoit fait, afin qu'elle pût plus à son aise jouir de ses lubricités. Et comme ledit Louis eut toute ladite administration, le château, que François Sforze, son père, avoit fortifié et muni, fut par lui occupé, mais encore il treuva moyen de se saisir de la personne de Jean-Galéas, son neveu, et lequel, peu après, ainsi qu'est le commun bruit, il fit mourir par prison; et lequel Louis, encore qu'il y eût un enfant dudit Galéas, n'eut point de honte de prendre et usurper le nom et titre de duc.

De ce que dessus, il appert assez que Louis, roi de France, à bon et légitime moyen, prétend ledit duché comme issu de Valentine, en laquelle la lignée des Visconte légitime étoit faillie; et comme son petit-fils juridiquement prétendoit ledit duché, et que, par contre, Louis Sforze, provenu d'une illégitime conception et procréation, et par dol et le parricide

commis en son neveu, en étoit indigne et l'avoit usurpé.

IX.

Prise d'Alexandrie et de Pavie, et fuite de Sforze devers Maximilien.

A ces justes causes et moyens, Louis, roi de France, ayant au mois d'août traversé les monts, vint à Ast; et après, ayant mis le siége devant Non, et après, devant Roque, et les ayant prises d'assaut, en donna aux gens de guerre le pillage, et lesquelles étant saccagées et rasées, il vint camper devant Alexandrie, à la conduite et adresse de Jean-Jacques, Milanois, lequel, par les mauvais traitements que lui avoit faits ledit Louis Sforze quelque temps auparavant, étoit venu en France au service de Charles VIII et depuis dudit Louis XII; mais ceux de ladite ville étoient bien défendus d'une bonne troupe de soldats dudit Sforze, et sembloit qu'il y eût peu d'espérance de les avoir, jusqu'à ce que Galéas de Saint-Severin, capitaine-général en ladite ville, se descendit par la muraille et s'enfuit devers ledit Sforze: ce que bailla grand' crainte aux assiégés. Toutefois l'ancienne haine et malveillance qu'ils avoient aux François les rendoient plus obstinés et opiniâtres à leur défense; et comme ils délibéroient, quasi déses-

pérés, de mieux résister, les François, non sans grand danger et discommodité, prennent d'assaut la ville avec grand meurtre et occision des citoyens, et la pillèrent.

La renommée en courut incontinent à ceux de Pavie et à Sforze : lesquels, encore qu'ils n'eussent point moins de mauvaise volonté et haine contre les François, craignant qu'il ne leur advînt encore pis qu'aux Alexandrins, se rendirent au roi ; et lequel Sforze, soit qu'il fût failli de cœur, ou qu'il eût peu de fiance aux siens, ayant mis au château de Milan une forte garnison à laquelle il bailla pour chef et capitaine Ambroise Cour, avec grand'somme de deniers, il s'enfuit et emmena ses enfants devers l'empereur Maximilien.

X.

Reddition de la ville et château de Milan, et des autres places, et des Génevois.

Louis Sforze fuyant, les Milanois tout aussitôt reçurent le roi. Le capitaine du château se faisoit entendre qu'il le garderoit sincèrement et fidèlement à Sforze ; mais, comme il entendit l'artillerie françoise tonner contre ledit château, en partie de peur, en partie d'avarice dont il étoit fort entêté, il parlementa pour le rendre, pourvu que le roi lui accordât et donnât la vaisselle d'argent que Sforze, à son partement, lui avoit donnée en garde. La condition fut en partie acceptée ; de fait, lui fut la moitié de ladite vaisselle délaissée, et outre, le roi lui donna dix mille écus. Milan donc et le château rendus, toutes les autres villes dudit état en firent de même. Davantage, les Génevois avec toute leur dition se rendirent au roi.

XI.

De l'armée turquesque venue au secours de Sforze, et défaite par les François et Vénitiens.

Mais l'armée turquesque, laquelle Sforze avoit appelée à son aide, fut en bonne partie par le roi et par les Vénitiens défaite. De l'armée des volontaires étoit chef Antoine Grimani, lequel, encore qu'il eût la victoire en sa main, toutefois il s'y porta fort négligemment. Gaguin attribue cela à sa pusillanimité ; je croirois plutôt que ce Vénitien, à leur accoutumée, avoit fait voie et baillé chemin à l'ennemi des chrétiens. Il prit Naupacte, que les Vénitiens appellent Lépante, feignant de lui être bien ennemi, et la démolit et ruina. Les François, ayant pour suspecte cette armée vénitienne, assaillirent Salamine, et par feu et par fer gâtoient et ravageoient tout. Les Vénitiens, pour couvrir cette nuée, prinrent Céphalonie. Le

Turc, par contre, où il passoit, prenoit et bailloit en proie tout ce qu'il rencontroit, même Fiurli; mais, étant assiégé par les Hongres et par Bernardin, comte de Francpan; étant pressés de la faim, se sauvèrent par les montagnes, ayant perdu la plupart de leurs chevaux, qu'ils avoient enlevés aux chrétiens, se traînant plutôt que cheminant par lesdites montagnes.

XII.

De l'état des Milanois et Gènes.

D'une si prospère victoire et si peu sanguinolente, tous les princes d'Italie, étant conservés et en crainte, envoyèrent devers Sa Majesté leurs ambassadeurs, pour la congratuler, lui offrant toute aide et secours : lesquels ayant reçus benignement et magnifiquement traités de présents, il s'employa à régler et composer son état de Milan; car, devant qu'il fût parti de France, il avoit pour le semblable érigé en parlement l'échiquier de Normandie; et lui sembla très-salutaire que ses pays et autres qu'il avoit reconquis fussent réglés et administrés par bonnes et saintes lois et constitutions, et commença par sa libéralité; car, au lieu que Sforze levoit chacun an de gabelles sur le Milanois un million six cent huitante-six mille livres tournois, il se contenta d'en prendre seulement six cent vingt-deux mille cinquante livres, et leur remit tout le reste. Il y constitua son parlement, et y fit son chancelier le premier président, le seigneur évêque de Lucien. Il délaissa gouverneur du duché le seigneur Jean-Jacques Trivolce, et voulut qu'il habitât au Palais. Il commit la Roquette du château au capitaine Quentin, Écossois, et lui donna deux cents soldats françois, et autant d'écossois, et commit la garde du château au seigneur de Scepey avec quatre cents soldats françois. Il donna pour gouverneur aux Génevois le seigneur Ravestain; aux Savonois, Yves d'Alègre; au château de ladite ville, il commit la garde à Jean de Saint-Simon; au château qui est au-dessus de ladite ville, Guyon Roy, amiral, et à ceux de Pavie, il remit leur université, et la dota de gages ordinaires du revenu de son fisc.

XIII.

Pluie, peste à Paris, et chute du Pont-Neuf.

Durant le temps que le roi pourvoyoit par ses garnisons à la sûreté du Milanois, et par ses saintes constitutions à la police et ornement de la justice, (que fut en l'année mil quatre cent nonante-neuf), le troisième des ides d'octobre, la reine Anne enfanta d'une fille, qui fut nommée Claude. Mais, à cet heureux évé-

nement, survint à Paris une mauvaise fortune : car il y continua une si grand'pluie, que le raisin ne put mûrir ; et aussi, il y survint la peste par quelque temps, et encore, ce que sembloit avoir apporté quelque augure et prédiction de malheur à venir et infélicité, le Pont-Neuf, qu'avoit été construit y avoit seulement nonante-deux ans, avec toutes les maisons sur icelui bâties en fort bel ordre et d'une élégante structure, sur le matin, heure de neuf heures, tomba et entièrement fut ruiné et démoli, par la faute (ainsi qu'il se disoit) et négligence du prevôt des marchands et échevins, contre lesquels fut procédé et justice faite, tellement que par arrêt du parlement ils furent condamnés en amendes pécuniaires.

Le roi Louis revenant d'Italie arriva à Trecas, où il trouva Guillaume, duc de Juliers, et Charles, duc de Gueldres, qui étoient en différend de leurs dignités et préférences, et lesquels il composa et mit d'accord ; de là, il vint à Loches, et dudit lieu à Paris, fort joyeux du succès de ses affaires et nativité de sa fille : où il fit rebâtir le pont, de pierre, avec beaucoup de curiosité, et le rendit plus beau et commode qu'il n'avoit été auparavant.

XIV.

Du jubilé de Rome par pape Alexandre, et nouvelles guerres sur le Milanois par l'empereur Maximilien et Sforze.

Mais le pape Alexandre, au lieu d'un pont de pierre, en voulut construire un céleste, induisant ce jubilé : par le moyen duquel arriva un si grand peuple à Rome, que à peine la ville le put recevoir ; et y eût été encore plus grande affluence, n'eût été que Sforze, ayant obtenu de l'empereur Maximilien un grand exercite et armée, après trois diverses assemblées pour cet effet faites des princes allemands, vint troubler tout l'état de Milan, et y mit en frayeur toute l'Italie, et fit infinies cruautés contre ceux qui alloient aux pardons, et donnoit, pour chacun François qu'on lui remettoit, un écu. Les Milanois n'eurent point de honte, méprisant le doux traitement qu'ils recevoient de leur roi, de recevoir leur tyran ; ayant, par aventure, opinion qu'il les traiteroit plus gracieusement qu'il n'avoit fait par le passé. Mais tout aussitôt qu'il fut entré en la ville comme un loup famélique, il rançonna et travailla, proscrit et fit mourir les citoyens ou confisqua tous leurs biens et moyens.

XV.

Epouvante de Novare par les François.

Mais il est impossible qu'un tyran puisse en une ville libre longuement régner. Il apprint que les Milanois commençoient en secret à machiner contre lui quelque sédition, et entendit comme les François assembloient toutes leurs forces à Novare : il en eut grand'peur et lui sembla être plus assuré d'aller audevant de son ennemi que de l'attendre en la ville, en laquelle il étoit malvoulu et grandement haï. Pour cette cause, ayant délaissé en ladite ville le cardinal Ascaigne, son frère, il conduisit son armée à Novare ; ce que, au même instant, firent, de la part des François, les seigneurs de la Trimoille et de Trivolce et autres seigneurs et capitaines françois ; lesquels comme ils furent aperçus par les Sforze, lesdits Sforze entrèrent avec peur et crainte en ladite ville, de laquelle peu auparavant étoient sorties les forces françoises et garnisons qui y étoient, et entrèrent dans une si grande frayeur que les compagnies des Bourguignons les délaissèrent et se mirent du parti françois. Les Sforze, de grand'couardise, s'enfuirent à Milan devers le cardinal Ascaigne.

XVI.

La prise de Novare, de Louis Sforze et du cardinal Ascaigne, son frère.

Ce qu'ayant su ledit Sforze, persuadé de son frère, et afin qu'il ne fût dit qu'il étoit déserteur et abandonnoit son entreprinse et guerre, il retourna à Novare, là où appelés les principaux capitaines et conducteurs de son armée, et leur fit une harangue : par laquelle, il leur remontroit qu'il étoit issu de race invincible ; que à tort et sans raison il avoit été travaillé par le roi Louis; qu'il a prins des justes armes pour se défendre de l'injure; protestoit que, à bonne et juste cause, et pour se défendre, il étoit entré en guerre, les priant à ce que à toutes forces ils eussent à combattre son ennemi. Ils obéirent et, les enseignes déployées, sortirent de la ville : mais comme ils eussent considéré les François, rangés prêts à bailler la bataille, et leur contenance ; ou de leur propre perfidie ou de la pusillanimité et faute de cœur qu'ils remarquèrent en leur duc, ils se tournèrent du côté françois. Ce qu'étant advenu, ledit Sforze, comme forcené et hors de soi, s'enfuit et déguisé, et en habit de cordelier fut prins par les François et conduit à Novare.

Un courrier fut sur-le-champ envoyé devers le cardinal d'Amboise, à Verceil, et de là en France, devers le roi Louis. Et de même, cette mauvaise nouvelle fut mandée à Milan au cardinal Ascaigne, lequel, étant fort ému, s'étant accompagné de cinq cents hommes d'armes et des premiers et principaux de la faction sforzesque, s'achemine devers le Bentivole, occupateur de la ville et comté de Bologne; mais lui vinrent au rencontre le seigneur de Monteson et une armée de Vénitiens : desquels étant vaincu après un âpre conflit, ledit cardinal se retira à Hauterive, où, ayant été assiégé, enfin il se rendit au providador des Vénitiens, lequel rechercha de le conduire à Venise, ce qu'empêchèrent les François; et de fait, l'affaire débattue au conseil de Venise, il fut adjugé au roi Louis.

XVII.

Arrivée du cardinal d'Amboise à Milan, et pardon par lui octroyé à Milan au nom du roi.

Comme les Milanois connurent la ruine dudit Sforze, qui étoit entièrement failli de courage, et consentant avoir grandement mépri. par leur pervicacité, renièrent toute leur espérance de pouvoir apaiser le cardinal d'Amboise, par le conseil duquel le roi entièrement se gouvernoit, et duquel, par leurs ambassadeurs (car il étoit très-humain), ils impétrèrent qu'il eût à se transporter à Milan, pour de lui recevoir telles lois et conditions que bon lui sembleroit. Étant donc arrivé et logé au Palais, il ouït Michel Touse, qui, d'une faconde cicéronienne, s'essayoit d'excuser et purger ses concitoyens de la faute qu'ils avoient commise, et duquel les révérences et de tous les citoyens, étant vêtus de linge blanc, têtes nues et à genoux au-devant de lui, firent tant, que, les ayant légèrement mulctés, il leur remit leur faute. Ce fait, s'employant de nouveau à régler et policer la république, il restitua le parlement, constitua des magistrats par chacune ville; et l'université de Pavie, dont n'y avoit rien de plus grand en toute l'Italie, fut par lui remise et restaurée, ayant fait venir des docteurs et lecteurs en toutes sciences, recherchés par toutes les parties du monde.

XVIII.

Prison du cardinal Ascaigne à Pierre-Scise, et délivrance d'icelui par le cardinal d'Amboise.

Cependant Sforze arriva à Lyon, lequel y fut reçu par les courtisans et officiers de la

justice, et le firent traverser par toute la ville (que fut un spectacle ridicule), et conduit prisonnier à Pierre-Scise, où, ayant fait bien peu de séjour, fut par commandement du roi conduit à Loches, pour y demeurer en perpétuelle prison. Par ce temps, la fille de Frédéric, tyran et occupateur du royaume de Naples, fut mariée à Rochebaron, l'un des princes de la Bretagne. Le seigneur de Ligny, fort aimé et agréable au roi, vint à Lyon, du Milanois; et fut conduit aussi le cardinal Ascaigne en la même prison de Pierre-Scise, audit Lyon, de laquelle toutefois le cardinal d'Amboise le fit sortir et mettre en liberté, qui ne pouvoit permettre que son confrère de même ordre demeurât prisonnier. Mais la fortune avoit vexé et travaillé le pape Alexandre, et ébranlé les gonds et soutenemens de l'Église, non pas par le foudre de la guerre, mais bien par icelui du ciel, menacé, intimidé et épouvanté: duquel il fut trouvé à demi mort; dont il advint qu'étant revenu à soi-même et ayant fait plusieurs supplications et processions solennelles et publiques, accompagné de tout le peuple, il recouvra la santé.

XIX.

Exhortation du pape à faire la guerre aux Infidèles, et défaite des Suisses qui étoient venus ravager la Bourgogne.

Notre Saint-Père le pape avisa d'induire et exhorter tous les rois et princes chrétiens, d'eux, d'un commun zèle, avis et consentement, s'armer contre les ennemis de la foi et religion catholique, et par ce moyen, jurer la paix et confédération entre eux: à ces fins, envoie de toutes parts les bulles, dont invités et exhortés plusieurs princes d'Allemagne par prières poussèrent et induirent l'empereur Maximilien et le roi Louis à prendre, d'un commun vœu et accord, les armes. Le roi s'accorda de venir à Bologne où il entendroit sur ce fait les ambassadeurs d'Allemagne; et de fait, il vint accompagné de la reine Anne, sa femme. Mais les Suisses furent d'autre avis, estimant que ce commun accord des princes chrétiens leur apporteroit leur ruine et totale perte; et pour troubler et empêcher ce dessein, ils coururent en armes la Bourgogne, fourrageant et saccageant les sujets du roi sur les confins et limites desdits pays, de sorte que bonne part des Suisses de la garde du roi retournèrent en leur pays. On dressa

promptement une armée contre la téméraire audace et entreprinse de ces barbares, lesquels, sans beaucoup de peine, comme leur entreprinse avoit été légèrement et témérairement poursuivie, furent défaits et repoussés.

XX.

Accord fait par le roi aux Allemands de faire la guerre aux Infidèles, et passage de l'archiduc par Paris aux Pays-Bas.

Donc, le roi Louis donna audience aux ambassadeurs d'Allemagne, et ne les assura seulement pas de mettre, pour son regard, à exécution la sainte volonté et intention du pape, mais aussi leur accorda le passage par son royaume, à Philippe, l'archiduc, fils de Maximilien, pour aller aux Pays-Bas: désirant le roi embrasser et entretenir l'amitié des princes, ayant fait des présents aux ambassadeurs et iceux renvoyés chacun en son quartier, il attendit à Paris ledit Philippe, lequel, y étant arrivé, avec un grand appareil et magnificence, y fut reçu en la première et principale ville de son royaume. Il fiança sa fille unique, Madame Claude, à Charles, fils dudit Philippe, et ayant pris congé les uns des autres, le roi s'achemina à Lyon, où il avoit fait dresser son armée.

XXI.

Recouvrement du royaume de Naples, et conduite du roi Frédéric, sa femme et enfants, en France.

Et encore que le roi Louis eût délibéré conduire droit son armée contre les Turcs, toutefois lui sembla être fort à propos qu'en passant il recouvrât son royaume de Naples, qui lui étoit détenu par Frédéric d'Aragon. A cette cause, il y dépêcha le seigneur d'Aubigny, avec ses forces, lequel, sans aucune retardation, passa les Alpes et traversa toute l'Italie, et vint assiéger Frédéric, qui étoit dans la ville de Naples: lequel aima mieux se conserver en la bonne grâce du roi, que tenter son indignation; et ainsi se rendit et la ville et tout le royaume audit seigneur d'Aubigny, lequel fit conduire sous sûre garde ledit Frédéric, sa femme et enfants, en France; et lequel fut reçu et embrassé par le roi fort humainement, qui lui assigna et constitua de beaux revenus et présents pour leur entretenement.

XXII.

Armée françoise contre les Turcs, défaite de Métélin, et défection des Vénitiens.

Avec cette heureuse victoire, le pape Alexandre augmenta le cœur au roi, et, afin de l'inviter à la guerre contre les Infidèles, il fit le cardinal d'Amboise son légat en France : auquel ayant été faite une solennelle entrée à Lyon, il persuada au roi de convertir ses forces contre les ennemis de la foi. Les Vénitiens et autres princes lui avoient promis des aides et de lui assister : sur laquelle fiance, le roi manda le seigneur de Ravestain avec une bien grande armée navale, auquel les Vénitiens ne voulurent fournir de vivres, ni les autres princes, d'aucunes aides; et, ce qui fut plus aigre et à déplaisir au roi, les Vénitiens donnèrent passage à l'armée turquesque contre la chrétienne : dont il advint que, en la bataille donnée à Métélin, les François furent vaincus et défaits. Et craignant, le roi Louis, que cette perte n'élevât le cœur à ses envieux et ennemis, il résolut de visiter son duché de Milan et l'état de Gênes : ce qu'ayant fait, il retourna en France où il treuva à Grenoble René, fils donné de feu Philippe, duc de Savoie; duquel il apprit

que Philibert, lors duc de Savoie, par l'instigation de Marguerite d'Autriche, sa femme, machinoit beaucoup de choses contre lui et à son préjudice. Mais ledit Philibert et Marguerite qui en furent avertis, pour ôter cette opinion et soupçon au roi Louis, vinrent trouver à Lyon la reine Anne, de laquelle ayant été reçus et magnifiquement traités, ils s'en retournèrent en Savoie.

XXIII.

Réglement sur le fait de la religion.

Il fut avisé par le roi, puisque Dieu lui avoit donné (ainsi qu'il estimoit) de tous côtés la paix, de régler ce qu'il estimoit appartenir aux affaires de la religion : ce qu'il fit à l'instigation du légat d'Amboise et (*du*) général des cordeliers; ce qui fut fort agréable à tout son peuple, car il leva et abolit certaines fâcheuses impositions qui avoient, puis cent années, été levées sans aucune ordonnance des rois. Et ceux qui furent en ce fait employés furent rémunérés de leurs peines.

XXIV.

Nouvelle confédération entre Maximilien, Ferdinand, roi d'Aragon, et le roi Louis, confirmée et jurée à Lyon.

Et, comme il s'étudioit à la paix, survint une nouvelle tempête de guerre; car Ferdinand, roi d'Aragon et des Espagnes, craignant et redoutant la puissance du roi Louis, et portant envie à sa prospérité, prit conseil et résolution de lui enlever le royaume de Naples, et non par vertu, mais par vol et fraude : il commença à exécuter ses desseins, et dressa une grande armée navale, feignant et faisant entendre que c'étoit pour aller contre les Infidèles et ennemis communs de la chrétienté, et envoya l'archiduc d'Autriche devers le roi Louis, pour de nouveau jurer et confirmer la paix et confédération perpétuelle. L'archiduc, ou qu'il fût coupable et consentant à la perfidie de Ferdinand, ou qu'il doutât que le roi Louis eût appris quelque chose des menées dudit Ferdinand et l'eût en quelque suspicion, demanda des ôtages, qu'il obtint, et vint à Lyon, où il fut reçu avec triomphe et pompe, et où, au nom de Maximilien son père et de Ferdinand son beau-père, il jura l'alliance et paix perpétuelle, et après s'en alla en Savoie devers madame Marguerite, sa sœur, et son beau-frère, duc de Savoie.

XXV.

Prise du royaume de Naples par l'armée de mer espagnole.

Ce pendant que le roi Louis est hors de toute crainte et doute, Ferrand, général de l'armée de mer de Ferdinand, conduisit icelle armée au royaume de Naples, où il assaillit les François étant sans aucuns soucis, se confiant en la paix jurée; et, d'abordée, s'étant mis en défense, les mit en fuite, y ayant tué Louis d'Armagnac, duc de Nemours; et après, assiégèrent la ville de Naples, laquelle, étant gardée par fort petite garnison, fut prinse, et après, bonne partie du royaume. Le seigneur d'Aubigny demeuré seul, ayant assemblé ce peu de forces qui restoient, se jeta en quelques forts principaux de la Calabre, et les retint et contraignit à demeurer en la foi et obéissance des François. Le roi ne différa de incontinent rechercher de prendre sa revanche et vengeance, et, ayant fait nouvelle levée de gens de guerre, les envoya à la conduite du seigneur de la Trimoille pour

donner aide et secours audit seigneur d'Aubigny ; mais comme il se hâtoit pour se trouver à temps, il demeura malade en chemin, et envoya ses gens de guerre, lesquels il suivoit de plus près qu'il lui fut possible.

XXVI.

Acte scélère fait par un écolier à la Sainte-Chapelle.

Advint que cette année, que fut 1503, le jour et fête de Saint-Louis, fut commis un détestable et indigne excès et crime que j'ai horreur de référer, et qui fut perpétré en la Sainte-Chapelle du Palais. Un écolier, natif d'Abbeville, ayant été imbu de fausse doctrine par des Espagnols, enleva, des mains du prêtre célébrant la messe, la sainte hostie ; et comme tous les assistants empêchoient qu'il ne l'emportât, il la rompit, brisa et jeta par terre, conculqua et marcha dessus, et fut tellement obstiné en son méfait, que, ni par les prières de ses parens, ni par admonition des théologiens et toutes sortes de personnes, il ne pût être détourné de sa pertinacité. Il fut, au Marché-aux-pourceaux, brûlé vif, et les fragments du pavé sur lequel il avoit foulé et conculqué la sainte hostie furent enlevés et colligés et mis parmi les autres saintes reliques de ladite Sainte-Chapelle.

XXVII.

Mort du pape Alexandre et élection de Pie troisième ; et après, de Julien de la Rovere.

Pendant que la nouvelle armée du roi Louis s'acheminoit en Italie, le roi eut avis comme le pape Alexandre était décédé : il avisa de procurer qu'on procédât à l'élection d'un nouveau pape qui fût homme de bien, et, pour cet effet, il envoya à Rome le légat d'Amboise, le cardinal Ascanio Sforze, et autres cardinaux de la France ; où étant arrivés, César Borgia, duc de Valentinois par le bienfait du roi Louis, rechercha de persuader audit légat de parvenir à cette dignité pontificale par présents et corruptions : à quoi il ne voulut entendre, comme estimant et tenant une telle simonie très-méchante et détestable, et ne se donnant aucune peine et même se reculant de telle dignité. Fut fait pape le cardinal senois, neveu de Pie second, qui fut appelé Pie tiers, lequel ne tint le siége que dix jours. Icelui décédé, Julien de la Rovere, cardinal sous le titre de Saint-Pierre-aux-Liens, par la faction et menée du cardinal Ascaigne, avec lequel il avait contracté amitié ; des Liens fut ravi à la siége de Saint-Pierre : lequel, afin qu'il ne fût

censé et tenu pour ennemi des François, confirma la légation au cardinal d'Amboise, et fit cardinal l'évêque de Narbonne son neveu.

XXVIII.

Armée envoyée au comté de Roussillon; siége de Saulse; défaite des François, et trève.

L'armée étoit arrivée saine et entière au royaume de Naples. Mais le roi Louis, craignant que Ferdinand y mandât de nouvelles forces, envoya une armée au comté de Roussillon, sous la charge et conduite du maréchal de Rieux, qui mit le siége devant la ville de Saulse; et comme ladite ville se préparoit à composition, ledit de Rieux, favorisant l'Espagnol, feignant d'être malade, s'en retourna à Narbonne. Cependant, comme les François poursuivoient ce siége assez négligemment, survint un grand renfort d'hommes aux Espagnols, par le moyen duquel les nôtres en furent chassés, et le siége levé, avec toutefois fort peu de perte. De cette victoire, Ferdinand, élevé, demanda au roi Louis trève pour le fait de la guerre de Roussillon, laquelle il obtint sous l'espérance d'une ferme et entière paix; mais sous main il entreprenoit une guerre mortelle et exitiale; car, après que le

soudard françois fut hors du comté de Roussillon, la même armée qu'il y avoit, avec d'autres forces, furent par lui envoyées, à Naples, à Ferrand : lequel étant augmenté de forces, et n'y ayant aucun chef principal à la conduite des François, étant dissipés en diverses factions, avis et volontés, furent par ledit Ferrand assaillis et vaincus, non pas sans note et infamie d'aucuns des principaux François de s'y être négligemment portés, voire favorisé le parti contraire.

XXIX.

Peste; cherté de blé; mort de Philibert, duc de Savoie, et de Frédéric, roi de Naples; maladie du roi Louis.

Mais les astres ne furent en ladite année 1504 seulement contraires aux François; car encore il fit une si grande chaleur par toute la France, que les blés, à faute de pluie, furent entièrement perdus et desséchés, et davantage en plusieurs lieux fut la peste; et outre ce que dessus, n'advint rien de plus sinistre et mal à propos que le décès de Philibert, lors bon duc de Savoie, qui mourut au mois de septembre. Et de malheur, l'an suivant, 1505, ne fut en rien meilleur, car il y

eut extrêmement cherté de blé; et Jeanne, duchesse de Berry, décéda; et le roi fut si grièvement malade, que l'on douta grandement de sa vie, et demeura comme déploré, et enfin, par les prières et supplications à Dieu, de tout son peuple, il recouvra la santé. Frédéric, aussi roi de Naples, alla de vie à trépas cette même année.

XXX.

Mort de plusieurs princes et princesses, et mariage de François, duc d'Angoulême, avec Madame Claude, fille du roi Louis.

Encore ne fut l'ire de Dieu du tout apaisée ladite année, car la suivante fut encore plus notable par la mort d'aucuns très-illustres princes : car Élisabeth, reine de Castille, femme de Ferdinand, et Philippe, archiduc d'Autriche, qui, par le décès de sa belle-mère était venu en Espagne pour prendre possession dudit royaume de Castille, délaissèrent cette vie fragile pour aller en l'autre. Toutefois, cette année ne fut pas en tout et partout malheureuse, car la sœur du comte de Foix fut mariée avec Ferdinand : par le moyen de quoi, on jugeoit qu'il y auroit amitié et paix stable entre le roi Louis et ledit Ferdinand; mais le jour fut tenu et estimé très-clair et

heureux, auquel François, duc de Valois et prince d'Angoulême, fiança Madame Claude, fille aînée du roi Louis.

XXXI.

Rebellion des Génevois, et reprise d'iceux par le roi Louis.

C'est merveille que les Génevois, selon leur accoutumée légèreté avec eux ingénérée, se rebellèrent et délaissèrent le parti françois, et créèrent pour leur duc, Paul Nove, un des infimes du peuple; ayant déchassé de leur ville toute la noblesse et ayant dressé une grande armée, assiégèrent le fort de Monèce. Plusieurs estiment que pape Jules, qui avoit galères rière la rivière de Gênes, les avoit persuadés de faire cette trahison et menée. Le roi Louis fut fort déplaisant de leur folie, et ayant passé les Alpes avec un fort et terrible exercite, leur fit la guerre, et (contre son espérance) les vainquit et debella plus tôt qu'il n'avoit estimé. Après laquelle victoire, il fut si clément, qu'étant entré dans Gênes et fait exécuter Paul Nove, il pardonna à tout le reste.

XXXII.

Secours envoyés par le roi à pape Jules : par le moyen duquel il déchassa les Bentivoles de Bologne ; et comme après, le pape induisit le roi à mouvoir guerre aux Vénitiens ; et le colloque de Cambray.

Encore que l'on eût grande opinion que le pape Jules favorisât les Génevois et fut l'auteur de leur rebellion, néanmoins le roi Louis ne délaissa de lui envoyer des forces sous la conduite de Charles d'Amboise, contre les Bentivoles, occupateurs de la ville et comté de Bologne : par le moyen desquelles, les Bentivoles expulsés de Bologne, elle fut faite et mise sous l'obéissance de l'Église. Retournant le roi Louis aux Gaules, s'osoit promettre un repos d'esprit pour l'avenir ; mais par la pratique de pape Jules, Maximilien et Ferdinand, Marguerite d'Autriche, d'iceux instruite, ayant obtenu un colloque à Cambray avec le cardinal d'Amboise pour le roi Louis, elle obtint que le roi mouvroit la guerre contre les Vénitiens, parce qu'ils savent tous que cela étoit la vraie et seule ruine dudit roi Louis.

XXXIII.

Victoire contre les Vénitiens.

Se fiant donc aux paroles de cette femme, qui avoit, au nom de son père et de Ferdinand, juré alliance et confédération, le roi Louis ayant passé les Alpes et la Lombardie mut la guerre aux Vénitiens, lesquels il vainquit avec une grande leur perte ; et, ayant fait prisonniers Barthélemy d'Alviane, leur principal conducteur et capitaine, et plusieurs autres des plus notables, non-seulement leur ôta les villes qu'ils détenoient de la duché de Milan, mais encore les contraignit à rendre tout ce qu'ils détenoient de l'Église à pape Jules, et le semblable de ce qu'ils tenoient de Maximilien et Ferdinand ; et victorieux, retourna à Milan, et de là, en France.

XXXIV.

Perfidie de pape Jules.

Une fort nouvelle et non plus ouïe ingratitude toucha pape Jules et ses confédérés, car étant envieux de la gloire et prospérité du roi Louis, afin de le chasser du tout de

l'Italie, ils prinrent en amitié et confédération les Vénitiens, et obtinrent de Ferdinand qu'il fourniroit d'aides et forces contre le duc de Ferrare, ami et compagnon, en la guerre précédente, du roi Louis; sachant assez que le roi le porteroit impatiemment. Ayant donc, pape Jules, levé une forte armée, vint contre les Ferrarois. Le duc de Ferrare mande au roi de fâcheuses querelles et entreprinses que machinoit le pape. Le roi ne voulut témérairement entreprendre aucunes choses contre le pape; mais, avec douces lettres, prières, remontrances et admonitions, recherchoit de le détourner de sa témérité; et quand il connut que pour cela il n'avoit rien su gagner, il fit appeler et convoquer à Tours tous les évêques, abbés et autres prélats de l'Église de France (étant lors décédé le légat d'Amboise), auxquels il exposa la perfidie du pape : et ayant quelque peu discouru sur cet affaire, ils s'acheminèrent en la ville de Lyon, où avoit été ordonné et convoqué un synode de l'Église universelle; et d'ailleurs, du consentement de l'empereur Maximilien, plusieurs cardinaux et prélats avoient été convoqués à Pise, qui décrétèrent d'y faire citer le pape, lequel, comme il connut qu'on lui vouloit faire rendre compte de sa vie passée avec les autres cardinaux ses complices qui étoient à Rome, il fit un contraire synode, et le leur fit signifier

pour s'y trouver à jour assigné, en l'église de Saint-Jean-de-Latran, et se préparoit à défendre sa cause par les armes.

XXXV.

Armée des Suisses suscitée par le pape contre Milan, et renvoi d'icelle moyennant d'argent; et prise de Bologne par le roi.

Cependant Charles d'Amboise, vice-roi de Milan, décéda; et fut, en son lieu, constitué en cet état, le comte Gaston de Foix, duc de Nemours par le bénéfice du roi. Étant pape Jules épouvanté par la venue de ce nouveau vice-roi, il recherche par argent de gagner les Suisses, afin de leur faire assaillir la duché de Milan : ils s'accordent avec lui, et avec une grosse armée viennent jusques à Milan; mais par le même moyen qu'ils avoient été gagnés, ils ont été réprimés; car ayant reçu une notable somme d'or et d'argent, ils s'en retournèrent. Étant d'iceux dépêché, le comte de Foix s'achemine droit à Bologne qu'il assiége, étant ladite ville gardée par le cardinal de Pavie avec la garnison du pape, et la print. Le cardinal de Pavie s'enfuyant fut pris et fait prisonnier par François de la Rovere, duc d'Urbin, neveu du pape, et auquel, devant le logis du pape, fut la tête tranchée.

XXXVI.

Prise de Bresse, Pavie et Ravenne; victoire des François; mort de Gaston de Foix.

Du Bolonois, le comte de Foix alla à Bresse, qui s'étoit pareillement rebellée et délaissé l'obéissance du roi; et par le château auquel étoit encore la garnison françoise, il entra en la ville, laquelle fut donnée au pillage des soldats. Ce qu'ayant entendu ceux de Bergame qui avoient pareillement rebellé, ayant chassé la garnison des Vénitiens, ils retournèrent en l'obéissance du roi. Mais, pour tout cela, le pape ne fut aucunement mitigé; car, par l'aide et secours qu'il eut des Espagnols et Vénitiens, il devint plus furieux, et fit conduire son armée à Ravenne, où firent plusieurs rencontres et batailles sans reconnoître de quel côté la victoire tourneroit; mais à la parfin, les François, ayant mis en fuite ou à mort une infinie multitude de populace, obtinrent la victoire; et comme Gaston de Foix retournoit victorieux, il aperçut, du côté de ses ennemis, assemblés en une escadre environ cinq cents chevaux, contre lesquels, contre l'avis et conseil de ses amis, seul il se jeta : ceux de sa compa-

gnie, qui à peine étoient dix, eurent honte d'abandonner un si vaillant et audacieux chef, et se ruèrent sur les ennemis, desquels ils furent incontinent attournés, et par eux, non sans grandissime perte des leurs, rompus et défaits. Surquoi survint le seigneur de La Palice, qui vengea cette perte et occision, et lesquels, jusques à un, il défit. Les corps du comte de Foix, d'Yves d'Alègre et de son fils, furent diligemment recherchés et rapportés, et depuis conduits (même celui dudit Gaston de Foix, avec solennelle funèbre pompe) en la ville de Milan, avec les prisonniers et les enseignes prises : lesquels, tous les autres seigneurs et capitaines habillés de deuil, suivoient avec tous les serviteurs et officiers, et furent faites les funérailles.

XXXVII.

Nouvelle armée de Maximilien et Sforze, et retraite des François.

Étant pape Jules fort fâché, travaillé et en crainte d'une si grande perte, délibéra de s'enfuir à Naples; mais le cardinal qu'il avoit de nouveau fait, ayant tiré à son parti l'empereur Maximilien, par le territoire du Véronois fit passer l'armée de Maximilien,

Sforze et des Suisses, pour venir sur les terres du roi, de sa duché de Milan. Le seigneur de La Palice ne pouvoit combattre une si grande armée, de ce que lui étoit resté des précédentes défaites, parce même que les trésoriers avoient cassé une bonne partie des soldats de l'armée; pour cette cause, ayant mis ensemble tout ce qu'il put rassembler de ses gens, il en mit bonne partie, ès lieux les plus importants et mieux munis, en garnison, et, avec le reste, se retira et occupa Pavie, dont, étant pressé par l'armée étrangère et pressé par la perfidie des citoyens de ladite ville, il fut contraint se retirer.

XXXVIII.

Recouvrement, par Sforze, du duché de Milan.

Déjà, le sénat de Milan et tous les prélats qui, de Pise, s'y étoient retirés en grand'hâte et avec peur, s'en étoient retirés, et avec une si grande trépidation, que le cardinal de Médicis, lequel avoit été fait prisonnier aux conflits de Ravenne, se sauva et recouvra sa liberté par faute de bonne et assurée garde. Depuis, les François n'ayant moyen de se défendre, Maximilien Sforze, par l'aide des Suisses et gens du pape, recouvra tout le Milanois, et les François s'en retournèrent à sauveté en France.

XXXIX.

Prise, par l'Espagnol, du royaume de Navarre, et descente des Anglois en Aquitaine.

La mauvaise Fortune se devoit bien contenter de tant de maux et traverses qu'elle avoit faits au roi Louis; mais, au contraire, elle lui en amena de plus grands: car, comme il proposoit de prendre sa revanche de tant d'injures, survinrent le seigneur d'Albret et avec lui l'ambassadeur de Jean, roi de Navarre, qui lui portent lettres et avis que Ferdinand avec une armée étoit entré dans le royaume de Navarre et qu'il couroit toute cette province; le priant de secourir ce roi son intime ami. Le roi Louis montra d'en avoir grand deuil, et à l'instant, avec une forte armée, y envoya au secours le comte de Dunois: et, comme il s'y acheminoit, advint une autre nouvelle qui rapporta que du côté d'Aquitaine les Anglois étoient avec une puissante armée de mer; dont craignant que, si laissoit l'Aquitaine sans armes et garnisons, l'Anglois, non-seulement la surprendroit, mais encore pourroit empêcher le chemin

à son retour, il treuva plus à propos de marcher à petites journées, et mettre garnison par toutes les villes et forteresses, jusqu'à ce que le roi eût moyen de lui envoyer davantage de forces. Mais ce pendant qu'il diffère et retarde son voyage, l'Espagnol se saisit de Pampelune, principale ville de Navarre étant au pied des monts Pyrénées. Environ ce même temps, François, duc de Valois, et le duc de Bourbon, arrivent en Aquitaine avec nouvelles forces dont la renommée donna tant de crainte à l'Anglois et Espagnol, et les troubla tellement, que l'Anglois se retira du côté de Bretagne, et l'Espagnol, avec grande instance, demanda trèves au roi : lesquelles il lui sembla ne devoir refuser, étant travaillé et circonvenu de tant d'ennemis; lesquelles accordées et jurées, il manda auxdits ducs de Valois, de Bourbonnois et comte de Dunois, de retourner devers lui.

XL.

Combat de la galère de France avec celle d'Angleterre.

L'armée angloise étoit vaguante en la mer Britannique, au-devant et à l'aspect de la françoise : ce que mal volontiers pouvoit

souffrir le capitaine de la galère royale, à laquelle la reine Anne avoit mis nom la Cordelière; il étoit un très-vaillant conducteur et capitaine; et de fait, il fit droit voile contre la royale d'Angleterre, à laquelle commandoit l'amiral d'Angleterre. Par contre, ledit amiral fait voile et s'avance et non avec moindre volonté et délibération de combattre. Et premièrement combattirent de traits; et après, étant les vaisseaux joints, vinrent aux mains, et ceux qui étoient en la poupe de la françoise jetèrent en l'angloise des grenats de feu, et y fut si ardent, que, avant qu'elle se séparât d'avec la françoise, le même feu se print à la Cordelière, et lequel feu consuma l'une et l'autre au milieu de la mer. Mais le capitaine françois, à la forme d'Horatius Coclès, se jeta tout armé dans la mer.

XLI.

Mort de pape Jules, et armée des Suisses contre Dijon.

Ce pendant, pape Jules rendit l'âme à Dieu, laquelle il avoit refusé, vivant, de purger par les fréquens conciles; auquel succéda au pontificat le cardinal Médicis, d'une commune voix et consentement, et fut surnommé Léon.

Étant le roi Louis délivré d'un si grand ennemi, comme lui avoit été pape Jules, il délibéra de recouvrer sa duché de Milan, et pour chef y ordonna le seigneur de la Trimoille, lequel, avec ses forces y étant allé, fut près de Novare mis en fuite par les Suisses. De là augmentèrent leur courage, Maximilien César et Marguerite d'Autriche, lesquels estimant que le roi Louis et ses états fussent perdus si les Suisses en la Bourgogne et les Anglois en Picardie passoient, ils sollicitent l'un et l'autre d'y aller, comme étant la voie ouverte à la ruine et fin dudit seigneur. Et encore que le roi eût envoyé le seigneur de la Trimoille devers les Suisses pour les apaiser, il ne put mitiger leur courroux, qu'ils ne vinssent avec une armée ennemie en Bourgogne, et furent assiéger Dijon, où le seigneur de la Trimoille avoit soudain jeté ce qu'il avoit pu de garnison. Mais ceux qu'à peine il eût su gagner par les armes, il les vainquit avec de l'or, et, leur en ayant baillé une bien grande quantité, ils délaissèrent le siége et retournèrent en leur pays.

XLII.

Prise de Thérouenne et Tournay par l'Anglois, et prison du duc de Longueville.

Cependant l'Anglois avoit traversé la mer et étoit à Calais, et avoit envoyé le capitaine Talbot ravager les terres du roi, et avoit assiégé Thérouenne. Le prince de Longueville rechercha et tenta d'envitailler ladite ville; et, comme moins avisé il revenoit des approches, il fut fait prisonnier des Anglois avec grand nombre de noblesse, et menés à Calais, et de là en Angleterre, pour fournir au roi d'Angleterre de gages de sa victoire : toutefois, ayant entendu que François, duc de Valois, approchoit, avant que le chemin lui fût coupé, il se hâta de venir de Calais à Thérouenne, et ce, avec tant peu de sagesse et providence, que, si le seigneur de Piennes n'eût empêché les François, facilement il fût venu prisonnier entre leurs mains. Étant donc échappé d'un si grand péril, il fut reçu en son camp; mais on lui présenta un messager qui apportoit nouvelles comme le roi d'Écosse s'étoit jeté avec armée dedans ses terres : il se repentit de la folie qu'il avoit faite, et, comme il étoit en quelque désespoir, il reçut

lettres de la reine sa femme, par lesquelles elle mandoit comme le roi d'Écosse avoit mis en fuite les Anglois; mais, comme il combattoit inconsidérément et avec trop d'ardeur, il y avoit été tué. A peine avoit-il achevé de lire ces lettres, que l'empereur Maximilien lui manda qu'il lui envoyoit du secours, qui fut cause que, pour faire plaisir à l'empereur, il commanda de continuer plus fort le siége de Thérouenne; mais comme, à sa grand'perte et dommage, il eut, par plusieurs et diverses fois, essayé de la prendre, par le conseil et à l'induction de Maximilien, il se résolut, par un long siége (ce qu'il ne pouvoit par assaut et escalades), de les avoir; et enfin, comme les assiégés n'avoient pas aucuns vivres, Pons de Saint-Remy, capitaine de ladite ville, se rendit et la ville, à condition qu'il sortiroit en armes, le tambour battant et enseigne déployée, avec tout le bagage; et ainsi, par le milieu des ennemis, il se retira avec ses gens devers le roi Louis. Mais les soudards de Maximilien, encore que l'Anglois eût promis que la ville et habitants ne seroient aucunement endommagés, la pillèrent et saccagèrent, et mirent le feu en une bonne partie d'icelle. De là, l'Anglois et Maximilien allèrent devant Tournay, où ayant été mis par des traîtres, ils prirent la ville.

XLIII.

Demande, par Marguerite d'Autriche, de Tournay, et refus à elle fait par l'Anglois.

Ce qu'ayant été entendu par Marguerite d'Autriche, elle estimant que facilement le roi d'Angleterre feroit présent de Tournay à Charles son neveu, elle rechercha les plus belles filles et damoiselles qu'elle put en Pays-Bas, et les amena à Maximilien son père et au roi d'Angleterre: où ayant été reçue et festoyée par allégresses publiques, elle mania tellement le roi d'Angleterre, qu'il sembloit qu'il ne lui oseroit rien dénier. Ayant donc recherché le temps et heure propre, en présence de l'empereur, elle offre à l'Anglois sondit neveu, et lui demande en présent ladite ville de Tournay. Et sembloit que l'Anglois s'y accordoit, n'eût été que le capitaine Talbot s'en courrouça et le remontra au roi, lequel à la parfin répondit qu'elle ne lui demandât pas chose, laquelle, ayant donnée, lui viendroit à honte et vergogne. Étant indignés de ce refus, ils se séparèrent, et le roi d'Angleterre, craignant que si François de Valois étoit averti de cette menée il en fût davantage animé contre lui, en secret il se déroba et s'en retourna

à Calais, ayant délaissé suffisante garnison à Tournay.

XLIV.

Nouvelle émotion des Suisses, et accord fait avec eux, et réconciliation avec les Vénitiens.

Le roi d'Angleterre s'étant retiré, le roi Louis ayant mis garnison en ses villes de Picardie, s'en retourna à Paris et de là à Blois : où, ayant été bien reçu de la reine, étant en espérance de quelque repos et paix, on lui fit entendre que les Suisses de nouveau armoient contre lui. Il commanda incontinent au duc de Bourbon d'aller contre eux : iceux redoutant la vertu et valeur dudit duc, accordèrent d'entretenir les conventions qu'ils avoient faites avec le seigneur de la Trimoille, si par même moyen le roi levoit les garnisons qu'il avoit de reste en Lombardie. Cette condition acceptée par le roi, il leva les garnisons des lieux où, en toutes sortes, elles ne pouvoient plus tenir à cause de la faim. Et comme la garnison françoise se retiroit de la ville de Bresse, les Espagnols l'occupèrent : ce que les Vénitiens eurent à grand déplaisir ; depuis, ont toujours tenu pour suspecte la foi des Espagnols, et firent, par le moyen de Barthélemy d'Alviane et André Gritti qui étoient détenus prisonniers

à Loches, qu'ils retournèrent en grâce et amitié avec le roi Louis. Ce même firent les Génevois', se fâchant infiniment de la tyrannie des Sforze.

XLV.

Décès de la reine Anne, et noces du roi François avec Madame Claude.

En ce temps, le roi Louis devenoit formidable à ses ennemis, quand la reine Anne alla de vie à trépas, au grand regret et avec infinis pleurs et lamentations de tout le peuple ; et avec royal appareil le corps fut porté de Blois à Saint-Denis en France. Mais sa mélancolie croissant d'un jour à autre, il prit à contre-cœur l'habitation de Blois et s'en alla à Paris, et de là à Saint-Germain-en-Laye, où étant fort sollicité de tous les seigneurs de la cour, furent célébrées les noces de Madame Claude de France, sa fille aînée, avec François de Valois.

XLVI.

Mariage de Marie, soeur du roi d'Angleterre, avec le roi Louis, et décès dudit roi.

Mais comme tout cela ne lui enleva point la tristesse qu'il avoit conçue du décès de la reine Anne, ayant appris que Marie, sœur du roi d'Angleterre, étoit fort belle et de bonne grâce, il la fit demander par ses ambassadeurs; et fut accordée, et après, à lui conduite à Abbeville, où avec une grande joie il l'épousa; après, conduite en grand'pompe et allégresse, vint à Saint-Denis, où elle fut couronnée, et de là, fit son entrée à Paris, à la mode des reines de France. Mais, comme le roi eut congédié les Anglois qui avoient fait compagnie à la reine, et se fut retiré à Saint-Germain-en-Laye et après retourné à Paris, il prit la maladie de laquelle il décéda, et fut inhumé en l'église de Saint-Denis, à côté du sépulcre de la reine Anne, sa femme, aux calendes de janvier 1514, et de son règne le dix-septième.

XLVII.

Du roi François premier, et son sacre, et après, son entrée à Paris.

Au roi Louis, surnommé père du peuple, succéda François, premier de ce nom, qui lui appartenoit de parenté au troisième degré et étoit son bien-aimé gendre. Ce fut le premier qui entre les hommes a excellé de vertu, procérité, faconde, magnanimité et bonne grâce; et tellement premier, que, si vous y ajoutez et comparez le second, il se trouvera bien loin du premier. Il s'achemina de Paris à Reims, où il fut sacré comme les rois ses prédécesseurs; et de là, retourna à Paris, où lui fut faite une très-belle et magnifique entrée.

XLVIII.

Ce roi condonna à Charles d'Autriche tout ce que, du vivant de Marguerite, il avoit fait contre lui et le royaume, et lui fut accordée Madame Renée, deuxième fille du roi Louis.

Il commença par la clémence; car tout ce qui avoit contre lui été fait et le royaume, par Charles d'Autriche étant sous la tutelle de

Marguerite d'Autriche, sa tante, lui fut condonné et oublié. Et sur le traité que fit le comte de Nassau, suivant sa charge et procuration, il promit à femme audit Charles d'Autriche Madame Renée, seconde fille du roi Louis. Et quant à Marie d'Angleterre, relaissée du roi Louis, elle fut traitée avec tout honneur, bénignité et révérence, tellement que l'on tenoit pour assuré qu'il avoit entièrement gagné et possédoit le roi d'Angleterre; car, par sa volonté, elle fut promise en mariage au duc de Suffolk, et lui fut constituée sa pension dotale; et, en apparat et pompe royale, avec fort grand'dépense, fut conduite et accompagnée jusques à Calais.

XLIX.

Défaite des Suisses.

Il rechercha aussi de fléchir les esprits et volontés des Suisses; mais quand il reconnut qu'il s'y travailloit en vain, avec une grande armée il passa les monts. Et étant, par aucuns d'entre eux, trompé et déçu, qui, ayant dissimulé une paix, amitié et confédération, recherchoient de le surprendre en chemin, et que l'or et argent qu'il leur avoit envoyé par l'entreprinse de Charles, duc de Savoie, son oncle, et

René, le grand bâtard de Savoie, et le seigneur de Lautrec; lequel ils prétendoient surprendre avec les porteurs : par une bataille de deux jours il les rompit et vainquit, en ayant mis à mort vingt-deux mille, et des siens y étant demeuré seulement deux mille, entre lesquels fut François de Bourbon, duc de Châtelleraut, et Imbert, prince de Tallemont, et le seigneur de Bussy, avec encore aucuns autres de la noblesse françoise.

L.

Reprise du château et ville de Milan, et prise de Sforze.

Ayant méritoirement été affligés, les Suisses, de la perte de cette bataille, le roi François bailla audience aux ambassadeurs de Milan, plus bénigne qu'ils n'avoient espérée, et envoya en la ville de Milan le seigneur d'Aubigny, et, pour assiéger le château auquel étoit caché Maximilien Sforze, manda le roi de Navarre, et, ce pendant, se retira à Pavie. Mais le Sforze perdant cœur, voyant que le château étoit fort travaillé par l'artillerie françoise, se rendit avec ledit château au roi : lequel ayant été par lui bénignement reçu, et lui ayant assigné une bien grande pension, il envoya en France, et

ainsi en triomphe entra en la ville et château.

LI.

Réconciliation du roi avec pape Léon, à Bologne, et accord de la Pragmatique.

Une soudaine renommée courut devers pape Léon, des victoires et vertus héroïques du roi François ; et partout ci-devant il s'étoit démontré ennemi des François : ayant changé cette volonté, il lui écrivit le priant de le venir trouver à Bologne. Le roi François lui voulut bien satisfaire, et avec une grand'multitude de noblesse françoise, il vint prêter l'obéissance due à notre Saint-Père. Le pape, de ce fort content, lui donna la bénédiction, et lui fit démonstration d'une si grande amitié, qu'il passoit toutes choses par son avis, conseil et volonté, et firent accord sur le fait de la Pragmatique-sanction. Et sur la requête du roi, fut fait cardinal Adrien de Boisy.

LII.

Nouvelle armée de Maximilien à la duché de Milan.

Le roi s'en revint d'avec le pape, victorieux et triomphant, et ayant été par les siens reçu

en publique joie et allégresse. L'empereur Maximilien, par le conseil et excité par le cardinal sedunois, vint par le champ véronois, avec une grosse armée, comme furieux, sur l'état de Milan. Le duc de Bourbon, vice-roi de Milan, pour rendre les effets de Maximilien vains et inutiles, leva une soudaine armée des garnisons, et lui alla au rencontre; mais comme il étoit déjà appareillé de bailler une bataille, encore qu'il fût beaucoup moindre de forces, il entendit que les Milanois tendoient à se soulever et sortir de l'obéissance du roi : qui fut cause que avec ses forces il retourna à Milan, et tous ceux qu'il trouva coupables de cette conspiration, ou il les fit mourir ou détenir en prison.

LIII.

Le traité de Maximilien.

L'empereur Maximilien, par cette retraite faite par le duc de Bourbon, augmenta son cœur, et courant le Milanois, par le fer et le feu ayant tout gâté, assiégea Milan; mais comme il entendit que les Suisses, suivant les conditions de la paix jurée avec le roi François, y envoyoient secours, se retira avec crainte et terreur, et print son excuse sur ce que le roi de Hongrie étoit décédé, et ledit royaume lui étoit

échu ; et se retirant, fut suivi par le duc de Bourbon, qui, par fréquentes rencontres, par derrière lui bailla de grands empêchemens et dommages.

LIV.

Le seigneur de Lautrec fait vice-roi de Milan.

Ainsi la Lombardie pacifiée, le seigneur de Lautrec fut fait vice-roi de Milan au lieu dudit de Bourbon, qui s'en retourna en France et treuva le roi François à Chambéry, qui étoit allé en dévotion pour voir le saint-suaire : lequel y fut reçu avec bon visage et amitié, et la pérégrination parachevée, il retourna à Lyon, et de là à Tours.

LV.

Alliance et traité de mariage d'entre Charles d'Autriche et Madame Louise, fille du roi François, âgée d'un an.

Où les ambassadeurs de Charles d'Autriche survinrent, qui, étant décédé le roi des Espagnes Ferdinand, par le moyen duquel décès ledit Charles étoit fait roi desdits royaumes, demandoient au roi d'accorder audit Charles sa fille Louise, encore qu'elle n'eût qu'un an, et ce,

afin d'assurer une plus sainte amitié et ferme confédération entre ces princes, et eut à envoyer ses ambassadeurs à Noyon pour extirper et déraciner toute sorte d'inimitié et dissension. Ils envoyèrent tous deux leurs ambassadeurs au lieu convenu et assigné, qui mirent par écrit les articles de ladite alliance ; et, pour les confirmer, le roi vint à Paris et y reçut le prince de Ravestain ; et après, à la manière accoutumée, représentées les reliques des saints martyrs au temple de Saint-Denis, en une grande assemblée, avec pompe et solennité, ledit traité de paix et alliance perpétuelle fut juré par les ambassadeurs; et le collier de l'Ordre, apporté de la part du roi Charles, fut reçu par le roi François avec la cérémonie militaire; comme, pour le semblable, ledit roi François lui envoya le collier de l'ordre Saint-Michel, en signification de perpétuelle amitié, et pour gage et symbole d'icelle.

LVI.

Nativité de François, dauphin de France.

Ce traité étant autorisé et publié, le roi s'en alla à Amboise avec la reine qui étoit enceinte, où elle accoucha d'une fille, et là prenant le plaisir de la chasse, il passa toute

l'année; et sur la fin d'icelle, naquit un fils, lequel fut porté sur les fonts, au nom du pape, par le duc d'Urbin, et fut appelé, du nom de son père, François; et ledit duc d'Urbin épousa la fille du duc de Bourbon, et, ayant reçu plusieurs beaux présents, s'en retourna avec sa femme en Italie.

LVII.

Décès de Louise, fille du roi, et mariage de son fils avec la fille d'Angleterre.

Étant le duc d'Urbin départi, le roi alla visiter son duché de Bretagne, où, étant arrivé, on lui apporta la nouvelle du décès de Louise, sa fille aînée: et sembloit que la Fortune voulût que, pour lui lever cette fâcherie, le roi d'Angleterre lui écrivît du mariage de sa fille unique avec le fils du roi; et pour traiter des conditions dudit mariage, il retourna à Paris où se devoient trouver les ambassadeurs d'Angleterre: ce qui se fit, et avec tant d'allégresse, de jeux et de festins, furent célébrées les fiançailles, qu'on eût dit que c'étoient les noces de Péléus et de Thétis.

LVIII.

Nativité du duc d'Orléans, et l'entrevue des rois de France et d'Angleterre.

Les ambassadeurs d'Angleterre s'en étant allés, naquit au roi un autre fils qui fut destiné être duc d'Orléans: dont le roi fort joyeux retourna à Amboise, et de là alla visiter sa province de Poitou, où, ayant fait séjour d'environ huit mois, il reçut des lettres du roi d'Angleterre, qui le prioit et désiroit de pouvoir en personne conférer par ensemble. A ces fins, le roi retourna à Paris, où, ayant fait assemblée de tous les principaux de son royaume, il s'achemina avec eux et la reine en Picardie, où lesdits princes et leurs femmes, avec royal appareil, pompes, triomphes et chères, s'entrevirent et parlèrent familièrement de leurs affaires, et la magnificence de cette entrevue surmonta toute autre chose.

LIX.

Nativité de madame Madeleine.

Le roi, délaissant le roi d'Angleterre, revint à Paris, et de là à Saint-Germain-en-Laye: lui naquit une fille, laquelle l'ambassadeur des

Vénitiens, au nom de la Seigneurie, porta sur les fonts, et fut nommée Madeleine. Dieu nous veuille conserver le père, la mère et les enfants en toute prospérité! Cela fut fait que dessus, devant le sixième an du règne du roi François.

NOTES.

Page 221. Ce *Prologue* est adressé à Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours et de Genevois, fils de Jacques de Savoie, qui avait été avant lui gouverneur du Lyonnais. C'est à tort que la plupart des manuscrits de Humbert Vellay confondent ce prince avec Charles de Lorraine, en l'intitulant *duc d'Aumale*. Il suivait le parti de la Ligue, malgré les bienfaits dont Henri III l'avait comblé, et après s'être échappé de la prison où il fut retenu aux États de Blois, il combattit avec éclat à Arques, à Ivry, contribua beaucoup à la défense de Paris en 1590, et s'empara de Vienne et de plusieurs places royalistes du Dauphiné, en 1592. La généalogie qui précède les manuscrits de cette traduction prouve assez l'intention que Nicolas de Langes avait de produire les prétendus droits du duc de Nemours à la couronne de France, que convoitaient alors Philippe II, la maison de Lorraine et la maison de Savoie. Dans cette généalogie, il cherche à démontrer, assez peu clairement d'ailleurs, que le duc de Nemours doit hériter de Louis XII, *son bisaïeul maternel en droite ligne.*

Ibidem. La *maison* de Nicolas de Langes était située dans un des trois petits villages qui portent le nom de Laval, en Dauphiné : ce doit être celui qui se trouve à deux lieues de Bourgoin. Il paraît que cette maison avait été ravagée dans l'expédition du duc de Nemours, en 1592, et sans doute par ses troupes.

Ibidem. Pérégrin veut dire étranger, lointain; du latin *peregrinus*.

Page 222. Ce portrait de Louis XII est tiré presque textuellement de Claude de Seyssel : « Si ne fut point la justice mieux entretenue à Rome, ne tant augmentée du temps de Trajan, qu'elle a été en France et aux autres pays sujets du roi... Le peuple, qui a connu son bon vouloir et qu'il n'en tire fors ce qui lui est nécessaire, gaiement et sans regret aucun, paieroit tout ce qu'il pourroit, pour le soulagement que lui a fait notredit roi, tant des tailles que des gens d'armes.... Connoissant l'amour et charité de son peuple, lui crût gran-

dement l'amour et le vouloir envers sondit peuple... Pour lesquelles choses, à bonne cause, il avoit acquis le titre de *très-bon et très-glorieux roi*, et le nom de *père du peuple*... Il est prince dévot et catholique, sans hypocrisie ni simulation... On ne lui peut imputer qu'il ait forcé les droits et libertés de l'Église... Jamais ne fut cruel ni vindicatif; car l'année même que mourut le roi Charles VIII, combien que, par instigations d'aucuns qui avoient autorité envers ledit roi, il fut si mal traité que à peine s'osoit trouver en sa présence; toutefois, étant roi, n'en fit aucun semblant, non plus que si lui en souvenoit... Il n'est besoin de déclarer la libéralité dont il a usé envers son peuple, etc. » Comme cette chronique abrégée est souvent fautive et obscure par sa brièveté, je désignerai à chaque chapitre le passage qui y correspond dans l'*Histoire du Seizième siècle*, pour tout le règne de Louis XII (lequel a déjà paru), et pour le règne de François I^er^, dans l'Histoire de ce roi, par Gaillard. La fréquente citation de mon propre ouvrage n'étonnera personne, puisque cette collection de chroniques inédites lui sert en quelque sorte de pièces justificatives; je crois d'ailleurs que mon histoire est plus complète et plus exacte que toutes celles publiées jusqu'à ce jour. Je renverrai aussi le lecteur aux chroniques de Jean d'Auton, quand il y aura lieu; car un commentaire de la chronique de Humbert Vellay serait plus long que le texte original.

Page 224. Les historiens de Louis XII, imprimés à cette époque, étaient Robert Gaguin, Pierre Desrey, Claude de Seyssel, Arnould Leferron, Guicciardin, Symphorien Champier, Jean Marot, Nicolas Gilles, Bernard Duhaillan, François de Belleforêt, etc... Jean de Saint-Gelais, Jean d'Auton, les Lettres de Louis XII, étaient encore manuscrits.

Page 226, chap. I. Lorsque Charles VIII mourut d'une attaque d'apoplexie au château d'Amboise, le 7 avril 1498, il était âgé de vingt-sept ans. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, tome I, page 1 et suiv. « Jaçoit qu'il fut (Louis XII) en assez lointain degré en ligne collatérale conjoint au roi Charles, toutefois, tous les princes et sujets, d'un accord merveilleux, incontinent le tinrent et réputèrent comme roi; ne jamais y eut roi, au commencement de son règne, si paisible en France. » Cl. de Seyssel.

Page 227, chap. II. Voyez le divorce de Louis XII, et son second mariage avec Anne de Bretagne: *Histoire du Seizième siècle*, tome I, page 100 et suiv. Le divorce ayant été prononcé le 17 décembre 1498 à Amboise, le roi épousa la veuve de Charles VIII, à Nantes, le 8 janvier 1499; mais le sacre avait eu lieu le 27 mai de l'année précédente, ainsi que l'entrée à Paris, le 1^er^ juillet.

Ibidem, chap. III. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 87. Ce traité avec les Vénitiens n'a pas été recueilli.

Page 228, chap. IV. Voyez, dans l'*Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 183 et suiv., l'ordonnance qui excita la rebellion de l'Université, et les détails de cette rebellion qui eut lieu au mois de janvier 1499, tirés de Gaguin et des registres du Parlement.

Page 231. Le prévôt de Paris, ou gouverneur de la ville, était alors Guillaume de Poitiers, marquis de Cotron, seigneur de Clérieu.

Page 236. Louis entra dans Paris le 13 juin.

Ibidem, chap. V. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 216 et suiv.

Page 237, chap. VI. Voyez Pontus Heuterus, liber V, caput 9.

Page 238, chap. VII. Voyez dans Comines, liv. VIII, chap. 17, les *injures* que le duc d'Orléans avait supportées, à Novare, en 1495. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 223 et suiv. Louis XII entra à Lyon le 10 juillet.

Ibidem, chap. VIII. Voyez Jean d'Auton, première partie, chap. I. — La descendance des ducs de Milan se trouve dans l'*Art de vérifier les dates*.

Page 239. Le premier des *Visconte*, ou Visconti, fut reconnu seigneur de Milan en 1295. Le chroniqueur se trompe en disant que Valentine survécut à son frère, mort en 1447; elle était morte en 1408. — François Sforze laissa *six* fils, et non pas *quatre*.

Page 240. *Jugurthin* est un adjectif formé du nom de *Jugurtha*, qui, de même que Ludovic ou Louis Sforze, s'em-

para de la Numidie au détriment de son neveu Micipsa qu'il fit mourir, l'an 111 avant J.-C. — L'enfant de Jean Galéas se nommait François, et fut fait abbé de Marmoutiers par Louis XII.

Page 241, chap. IX. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 231 et suiv., et Jean d'Auton, première partie, chapitre 2 et suiv. — Le chroniqueur se trompe en faisant traverser les monts par Louis XII, qui resta à Lyon. — Le siége de Non eut lieu après celui de la Rocca d'Arazzo.

Page 242, chap. X. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 251, et Jean d'Auton, première partie, chap. 6.

Page 243, chap. XI. *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 282 et suiv. — Voici les paroles de Gaguin dans la traduction de Desrey : « Le capitaine des galées des Vénitiens était Antoine Grimain, moult riche et opulent entre les Vénitiens, qui, comment il eut fortement gagné la victoire, néanmoins, par sa *pusillanimité*, ne résista contre les Turcs, qui entrèrent à Lépante et la rasèrent. » — Lépante se nomme, en latin, *Naupactus*.

Page 244. *Friurli*, c'est *Cividal di Friuli*, une des quatre principales villes du Frioul. — Bernardin *Frankpani* (c'est-à-dire le seigneur franc) était un gentilhomme romain au service de la Hongrie.

Ibidem, chap. XII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 269 et suiv.

Page 245. L'évêque de *Lucien* ou de Luçon, Pierre de Sassierge, était chancelier de Milan; mais le président du parlement fut Geoffroy Carles. La phrase du chroniqueur est évidemment incomplète. — Le seigneur de *Scepey*, c'est Paul de Beusserailhe, sire de l'Espy, que le traducteur de Gaguin a écrit *Stepy*.

Ibidem, chap. XIII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 277 et suiv. — La reine accoucha à Romorantin le 13 octobre, et le pont Notre-Dame tomba le 29.

Page 246. Le prévôt des marchands était Jacques Piédefer : il mourut en prison, faute de pouvoir acquitter l'amende à laquelle il fut condamné pour son incurie.

Page 247, chap. XIV. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 301 et suiv., et Jean d'Auton, seconde partie, chapitre 6 et suiv. — Milan se révolta contre les Français le 25 janvier 1500.

Page 248, chap. XV. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 335 et suiv., et Jean d'Auton, seconde partie, chapitre 22 et suiv.

Page 249, chap. XVI. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 333 et suiv., et Jean d'Auton, seconde partie et suiv.

Page 250. Le seigneur de *Monteson* doit être le brave Montoison. — Jean d'Auton nomme *Rivole*, et non *Hauterive*, le château où fut pris le cardinal Ascaigne.

Ibidem, chap. XVII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 357 et suiv., et Jean d'Auton, seconde partie, chap. 35 et suiv.

Page 251, chap. XVIII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. I, p. 369 et suiv., et Jean d'Auton, seconde partie, chapitre 39 et suiv.

Page 252. La plupart des manuscrits portent *Empisbaron* ou *Rupisbaron*, parce que dans le latin le seigneur de la Roche-Laval, qui épousa la princesse de Tarente, est nommé *Barorupis*. Le traducteur, qui a corrigé en marge *Rochebaron*, s'est trompé aussi grossièrement, la famille de ce nom n'ayant aucun rapport avec le baron breton dont il est question ici.

Page 253, chap. XIX. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. II, p. 1 et suiv., et p. 111, et Jean d'Auton, seconde partie, fin du chap. 43. — Cette exhortation du pape à la croisade fut publiée au commencement de 1501. — On ne voit nulle part que Louis XII soit allé à *Bologne* avec la reine Anne : aussi un manuscrit porte cette rectification, *à Troyes en Champagne*, comme dans le latin. Le traducteur avait sans doute écrit en *Bourgogne*, dont un copiste ignorant a fait *Boulogne*. — Les autres historiens ne font pas mention de cette invasion des Suisses dans la Bourgogne, mais seulement d'un complot de Maximilien : voyez Jean d'Auton, troisième partie, chapitre 2. La descente des Suisses dans le Milanais eut lieu après la conquête de Naples : voyez Jean d'Auton, troisième partie, chap. 18 et suiv.

Page 254, chap. XX. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. II, p. 121 et suiv., et Jean d'Auton, troisième partie, chap. 31. — Le passage de l'archiduc en France s'effectua au mois de novembre, tandis que les ambassadeurs allemands étaient venus à Paris dès le mois de septembre de l'année précédente : les faits sont souvent intervertis dans cette chronique.

Page 255, chap. XXI. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. II, p. 57 et suiv., et Jean d'Auton, troisième partie, chap. 6 et suiv.

Page 256, chap. XXII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. II, p. 113 et suiv., et Jean d'Auton, troisième partie, chap. 27 et suiv. — Le cardinal d'Amboise était légat en France depuis 1499 ; mais, en 1501, sa légation qui allait expirer fut prorogée : ce fut après cette prorogation que le cardinal entra à Lyon, le 17 octobre. — *Fils donné*, signifie bâtard ; en bas latin : *Donatus*. Voyez ce mot dans Ducange. — Reué était fils du duc Philippe VII.

Page 257, chap. XXIII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. II, p. 151 et suiv., et Jean d'Auton, troisième partie, chap. 33 et suiv. — C'est sans doute le frère Olivier Maillard qui est désigné ici sous le nom de général des Cordeliers. — D'après le supplément de Monstrelet, que souvent Humbert Vellay copie mal, on voit que ces *fâcheuses impositions* concernaient la navigation du Rhône jusqu'à Lyon, que le roi affranchit de certains *péages, trus, impôts et autres nouveaux subsides mis sus depuis cent ans sans octroi du roi.*

Page 258, chap. XXIV. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. II, p. 288 et suiv., et Jean d'Auton, quatrième partie, chap. 33. — L'archiduc arriva à Lyon le 22 mars 1503.

Page 259, chap. XXV. Voyez, pour la conquête du royaume de Naples par Gonzalve, presque tout le t. II de l'*Histoire du Seizième siècle*, et dans Jean d'Auton, toute la quatrième partie et le commencement de la cinquième.

Ibidem. Le Chroniqueur confond sans doute le seigneur d'Aubigny, qui avait été fait prisonnier des Espagnols après la bataille de Seminara, avec Louis d'Ars, qui conserva en effet *quelques forts* de la Calabre, lorsque Gonzalve était maître de tout le royaume de Naples : voyez la cinquième partie de Jean d'Auton.

Page 260, chap. XXVI. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. II, p. 342,, et Jean d'Auton, cinquième partie, chap. 18.

Page 261, chap. XXVII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. II, p. 335 et suiv., et Jean d'Auton, cinquième partie, chap. 11, 15 et 20. — Alexandre VI mourut le 18 août 1503.

Page 262, chap. XXVIII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. II, p. 356 et suiv., et Jean d'Auton, cinquième partie, chap. 12, 13, 16 et suiv. — La guerre de Naples se termina par la déroute du Garillan.

Page 263, chap. XXIX. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. III, p. 1 et suiv., et Jean d'Auton, cinquième partie.

Page 264. Jeanne de France mourut à Bourges le 4 février 1505, mais Frédéric était mort à Tours le 9 septembre de l'année précédente.

Ibidem, chap. XXX. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. III, p. 16, 170, 96, 127 et suiv., et Jean d'Auton, cinquième partie, fin du chap. 28, et sixième partie, chap. 1. — Humbert Vellay se trompe encore de dates : Isabelle d'Aragon mourut le 26 novembre 1504, et son gendre Philippe, deux ans après, le 25 septembre 1506.

Page 265, chap. XXXI. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. III, p. 177 et suiv., et Jean d'Auton, sixième partie, chap. 7 et suiv. — Monaco, que d'Auton appelle *Monigue*, est nommé ici *Monèce*, à cause du latin *Monecus*.

Page 266, chap. XXXII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. III, p. 174 et suiv., 368 et suiv., et Jean d'Auton, sixième partie, chap. 4 et suiv. — Humbert Vellay a tort de placer la conquête de Bologne, qui eut lieu en novembre 1506, après la révolte de Gênes, qui éclata et fut domptée l'année suivante. — Le traité de Cambray fut conclu le 10 décembre 1508.

Page 267, chap. XXXIII. Voyez la guerre des Vénitiens et la victoire d'Aignadel dans le quatrième volume de l'*Histoire du Seizième siècle.* Ces événemens, que le chroniqueur indique à peine, malgré leur importance, occupent les premiers mois de 1509.

Page 267, chap. XXXIV. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. IV, p. 186 et suiv. — Le concile de Tours se tint, le 17 septembre 1510.

Page 269, chap. XXXV. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. IV, p. 205 et suiv. — Charles d'Amboise mourut le 11 mars 1511. — Humbert Vellay est le seul historien qui prétende que le cardinal d'Urbin eut la tête tranchée.

Page 270, chap. XXXVI. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. La bataille de Ravenne se donna le 11 avril 1512.

Page 271, chap. XXXVII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — Maximilien Sforze, fils de Ludovic le *More*, avait été élevé à la cour de l'empereur.

Page 272, chap. XXXVIII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — Ces prélats, *qui de Pise s'étaient retirés* à Milan, sont les pères du concile; mais ils avaient transporté leur assemblée dans cette ville dès la fin de 1511 : le concile fut transféré à Lyon deux mois après. — Le cardinal Jean de Médicis fut depuis Léon X.

Page 273, chap. XXXIX. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — Le roi de Navarre avait été excommunié comme adhérent de Louis XII, et ses États offerts au premier occupant par le pape. — Le comte de Dunois, duc de Longueville.

Page 274, chap. XL. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — Jean d'Auton entre dans de grands détails au sujet du navire la Cordelière, chap. 3 et 27 de la troisième partie.

Page 275, chap. XLI. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — Jules II mourut le 21 février 1513. — La bataille de Novare eut lieu le 6 juin.

Page 277, chap. XLII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — *L'Anglois*, c'est le roi d'Angleterre, Henri VIII. — Georges Talbot, comte de Shrewsbury. — Ce fut à la *journée des Eperons* que le duc de Longueville fut pris, le 22 août 1513 : — Thérouenne se rendit le jour même. — La bataille de Flodden, où le roi d'Écosse Jacques IV fut tué, se donna le 9 septembre, et Henri ne revint dans son royaume que le 24 octobre. — La femme de Henri VIII était Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand le Catholique.

Page 279, chap. XLIII. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — Le *neveu* du roi d'Angleterre, c'est Charles, archiduc d'Autriche, qui devait épouser la princesse Marie.

Page 280, chap. XLIV. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — Le traité avec Venise fut signé le 23 mars 1514. — L'Alviane avait été fait prisonnier à Ravenne, en 1509, et Gritti, à Brescia, en 1512.

Page 281, chap. XLV. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — Anne de Bretagne mourut le 9 janvier 1514. — Le duc de Valois épousa Madame Claude, à Saint-Germain-en-Laye, le 18 mai de la même année.

Page 282, chap. XLVI. Voyez *Histoire du Seizième siècle*, t. V. — Ce mariage fut célébré le 10 octobre, et Louis XII mourut le premier janvier 1515.

Page 283, chap. XLVII. Voyez *Histoire de François* Ier, par Gaillard, liv. I, chap. 1. — La relation de son sacre est dans le *Cérémonial françois*. — Il n'y a pas ici de comparaison entre François Ier et François II, cette chronique étant écrite avant la naissance de ce dernier ; mais Humbert Vellay veut dire seulement que François Ier ne saurait avoir d'égal.

Ibidem, chap. XLVIII. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 1. 5 avril 1515.

Page 284, chap. XLIX. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 1. — Ce passage de la traduction est évidemment fautif; on comprend pourtant que les Suisses feignaient de traiter, enfin d'enlever l'argent confié à Lautrec et au bâtard de Savoie pour acheter d'eux cette paix : tel est du moins le sens de l'original latin qui est bien plus détaillé. — Ce fut la batail de Marignan. — Ce n'est pas *Imbert*, mais Charles de la Trémoille, prince de Talmond. — C'est Jacques Bussy d'Amboise, un des neveux du cardinal d'Amboise.

Page 285, chap. L. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 1. — Ce n'est pas *manda le roi de Navarre*, qu'il faut lire, mais bien : *manda, le roi, de Navarre ;* car il s'agit du fameux stratégiste, Pierre Navarro.

Page 286, chap. LI. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 2. — L'entrevue du roi et du pape, à Bologne, fut le 8 décembre 1515. — Adrien de Boisy, frère d'Artus Gouffier,

seigneur de Boisy, connu pour avoir été gouverneur du roi, était évêque d'Alby.

Pag. 286, chap. LII. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 3.—Le cardinal *sedunois*, c'est-à-dire de Sion. — C'est la campagne de 1516.

Page 287, chap. LIII. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. v, chap. 3.—Les Suisses avaient conclu, le 23 mars 1516, avec François Ier, une confédération qu'ils ne rompirent jamais.

Page 288, chap. LIV. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 4. — Le duc de Bourbon fut rappelé, en 1517, de son gouvernement de Milan, qu'il remit à Lautrec.

Ibidem, chap. LV. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 3. — Ferdinand était mort le 23 janvier 1516. — C'était le collier de l'ordre de la Toison d'Or, que Charles-Quint envoyait au roi de France.

Page 289, chap. LVI. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 4. — Charlotte de France, née à Amboise le 23 octobre 1516. — François, dauphin, né au même lieu le 28 février 1517.—Laurent de Médicis, neveu du pape, qui l'avait fait duc d'Urbin, épousa Madeleine de Boulogne, fille de Jean de Latour-d'Auvergne et de Jeanne de Bourbon. Le duc de Bourbon n'avait pas de fille, et une ressemblance de nom a causé l'erreur de l'historien.

Page 290, chap. LVII. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 5.—La dauphine mourut le 21 septembre 1517. — Le dauphin François, âgé de 8 mois, fut accordé, le 4 octobre 1518, à Marie, fille aînée de Henri VIII.

Page 291, chap. LVIII. Voyez *Histoire de François* Ier, liv. I, chap. 5. et liv. II, chap. 2.—Henri, qui régna après son père, naquit le 31 mars 1518. — Cette entrevue, qui dura depuis le 7 jusqu'au 24 juin 1520, fut nommée *le camp du drap d'or*, à cause de la magnificence que les deux rois y déployèrent : elle se fit entre Ardres et Guines.

Ibidem, chap. LIX. — Madeleine de France, née le 10 août 1520.—Tous les manuscrits finissent là de même que l'imprimé latin.

FIN DES NOTES.

DISCOURS

PRONONCÉ EN 1507

POUR LE ROI LOUIS XII,

PAR

GUILLAUME BRIÇONNET,

DEVANT JULES II ET LE SACRÉ-COLLÉGE.

AVERTISSEMENT.

Cette harangue, extrêmement curieuse pour l'histoire politique du règne de Louis XII, a été imprimée en latin plusieurs fois, notamment la même année où elle fut prononcée, *Rothomagi*, in-8°, et à la fin de *l'Histoire de Briçonnet*, par Bretonneau, Paris, 1620, in-4°, sous ce titre : *Apud Julium II pontificem, et sacrum cardinæum collegium, pro rege Ludovico XII* (*adversus Maximilianum imperatorem*) *Oratio habita per Guillelmum Briconnetum, lodoviensem antistitem*. Voyez, dans le t. III de l'*Hist. du Seizième siècle*, à quelle occasion Guillaume Briçonnet, évêque de Lodève, fut envoyé à Rome en ambassade pour défendre le roi de France contre les calomnies de Maximilien. Ce discours apologétique, remarquable aussi par une latinité cicéronienne, n'a jamais été publié en français; nous en avons découvert cette traduction que Guillaume Briçonnet présenta sans doute à Louis XII et à Anne de Bretagne, dont les armoiries sont peintes sur la première feuille du beau manuscrit, vélin, petit in-folio, coté n° 9716, dans l'ancien fonds du roi. On trouvera une notice sur l'auteur de ces *Remontrances* dans *l'Histoire de Briçonnet* citée ci-dessus, dans *Gallia christiana*, dans *l'Histoire de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, in-fol., dans la *Biographie universelle*, etc.

REMONTRANCES

FAITES

AU PAPE JULES II,

POUR LE ROI DE FRANCE

CONTRE LE ROI DES ROMAINS.

Très-Saint-Père, combien que par paroles légèrement dites ou écrites détracter de la gloire et renommée d'autrui et vouloir par paroles injurieuses (comme l'on feroit par dards) l'assaillir, soient démontrance d'insolent, bas, vil et lâche courage, et ne doivent, par l'homme modeste et magnanime à l'encontre duquel elles se disent, être prises à cœur, ains les contemner et par l'écu de constance les recevoir; toutefois elles peuvent de si près toucher, être dites par tel et si grand personnage, et en telle compagnie, que (pour ce qu'elles fussent controuvées) ce seroit grandement à la foule de l'honneur, diminution de la gloire et crédit du personnage, à

l'encontre duquel elles sont proférées, s'il les laissoit passer par dissimulation sans en faire aucune démonstration; et à la vérité, combien que, entre les conditions du vrai magnanime, soit qu'il ne se doit facilement ne aisément émouvoir de quelque chose que lui puisse advenir, et mêmement de paroles indiscrètement et légèrement dites, proférées ou écrites à l'encontre de lui, toutefois elles pourroient être si souvent répétées et réitérées, qu'il connoîtroit évidemment lesdites paroles non tant procéder par indiscrétion et légèreté que par malice, haine invétérée, très-mauvais et damné vouloir; lors, non-seulement il ne les doit pas contemner et passer par dissimulation, mais où il n'en feroit déclaration, il déchéeroit de la magnanimité et seroit pusillanime, de petit cœur, trahissant sa gloire et honneur, qu'il doit avoir à cœur plus que tous les biens de fortune qui lui pourroient advenir.

Ce connoissant, le roi Très-Chrétien est acertainé de l'ancienne haine, simulée et malveillance continuelle que le roi des Romains a toujours eues à l'encontre du royaume de France, et lequel, combien que les feus rois, Louis et Charles, de bonne mémoire, avec lesquels avoit eu continuelle guerre, fussent allés de vie à trépas, ne s'est pu toutefois contenir qu'il ne l'ait continuée à l'encontre de lui, en

lui faisant, deux mois après son sacre et coronation, sans offense, cause ne raison, la guerre, de laquelle l'issue fut selon sa querelle; et par expérience, connut haine, sans juste querelle et pouvoir, n'être de grand effet. Ladite haine ne s'est pourtant éteinte; ains, comme en toujours mettant du bois au feu, il se fait plus grand; d'autant aussi que, moyennant la grâce de Dieu, la prospérité dudit roi Très-Chrétien a été plus grande, d'autant elle a été cause et matière d'augmenter et plus susciter le feu d'envie, haine et malveillance dudit roi des Romains, à l'encontre dudit seigneur. Et voyant, ledit roi des Romains, par plusieurs années, l'accroissement évident dudit roi Très-Chrétien, et connoissant n'avoir le pouvoir d'exécuter son vouloir, et qu'il étoit destitué de tout port, secours, aide et faveur, pour, par effet, grever ledit seigneur, s'est efforcé par nouvelle façon de guerre l'assaillir, c'est à savoir par opprobres, injures et libelles diffamatoires, en le voulant décrier envers les électeurs de l'Empire et princes d'Allemagne, en l'appelant, par ses lettres publiques mises en moule, *infracteur de foi, tyran, lâche envieilli et couard;* cuidant, par ce, s'accroître en honneur et diminuer le crédit, honneur et gloire dudit seigneur, qu'il a par ses vertus et mérites acquises, tant en Allemagne qu'ailleurs. Toute-

fois, il est bien déchu de son intention; car, comme la flèche tirée contre la roche dure se retorque et rejaillit à l'encontre de celui qui l'a tirée, ainsi est-il que les injures blessent seulement, déshonorent et retournent sur celui qui les profère. Desquelles paroles, injures et libelles diffamatoires, ledit seigneur n'en avoit fait aucun semblant ne démonstration, ains aussi facilement les avoit déprisées, qu'elles avoient été par lui légèrement dites et écrites, et les eût perpétuellement et à jamais oubliées, si ledit roi des Romains se fût à tant tenu, et lequel, non content de l'avoir cuidé décrier en Allemagne, en continuant sadite haine, n'eût derechef, par nouvelles et trop plus piquantes querelles, feintes et controuvées inventions, chargé ledit seigneur, en s'efforçant de jeter son venin jusques en Italie, à l'encontre de lui; et, à la vérité, il ne lui avoit pas suffi et n'avoit satisfait à sa haine et mauvais vouloir, en cuidant par lesdits premiers libelles diffamatoires solliciter à l'encontre du roi les électeurs de l'Empire et princes d'Allemagne, avec lesquels a toujours été et encore est solide, ferme, constante et perpétuelle alliance, en les voulant faire varier et aliéner de l'ancienne et vraie amitié qu'ils ont toujours eue envers le royaume et le roi de France; mais, qui plus est, a de nouveau écrit lettres audit Saint-Collége, con-

tenant contre toute vérité autres nouvelles inventions et choses controuvées, espérant par icelles parvenir à son intention et tollir audit seigneur son honneur, crédit, amour et réputation qu'il a en Italie; et s'est efforcé, Très-Saint-Père, soustraire et refroidir, par sesdites subdolées, captieuses et vulpines inventions, non-seulement bénévolence, foi, sûreté et espérance, que ta Sainteté et ledit Saint-Collége a toujours eues, et a encore de présent audit seigneur, comme roi Très-Chrétien, et à tout son royaume; mais, qui pis est, et intolérable audit seigneur, le voulant (s'il est vrai ce qu'il a écrit) le rendre et faire estimer comme infidèle, et hors de la communion de l'Église. Et pour ce, voyant ledit seigneur, le venin de la haine et malveillance prendre trop grandes racines et trop avant pulluler, et qu'il n'étoit lieu où il n'eût plante de sa semence, jusques à n'épargner le jardin du saint-siége apostolique, qu'il avait cuidé, par ces lettres pleines de venin, empoisonner en blasonnant contre vérité l'honneur, gloire et renommée dudit seigneur, n'a trouvé, par conseil, qu'il dût plus avant différer et dissimuler sans obvier aux captieuses et controuvées inventions dudit roi des Romains; et ne pouvoit advenir au roi Très-Chrétien chose plus agréable que qu'il ait plu à Dieu lui donner l'opportunité de délier en telle et

si grande compagnie les liens venimeux desdites inventions, et montrer évidemment ledit roi des Romains par icelles tirer et avoir vouloir de parvenir ailleurs, et que tout ce qu'il a écrit dudit seigneur est feint et par lui controuvé. Et combien que ledit roi des Romains ait mis toute peine de cuider décrier ledit seigneur, écrit de lui, et dit toutes choses controuvées et non véritables, que grandement touchent et blessent son honneur; toutefois, ledit seigneur ne fera le semblable envers lui, et déclare ne le vouloir décrier ne dire chose qui soit à son déshonneur, si ce n'est d'autant qu'il servira pour sa justification, et pour montrer la vérité être au contraire desdites lettres et paroles controuvées. Et pour ce, connoissant, ledit seigneur, le combat de paroles n'appartenir ne à rois, ne à princes, ains à gens de basse étoffe et vile condition; si, d'aventure, en montrant la vérité du fait, et se purgeant desdits imposts et calomnieuses inventions, il se dit quelque chose dont ledit roi des Romains se sente blessé et offensé, ou qu'il se propose chose qu'il semblât être à la louange dudit roi Très-Chrétien, il proteste qu'il ne fait rien dire ne proposer par manière d'accusation, ne par ostentation ou vaine gloire, si ce n'est d'autant que la vérité de l'affaire que s'offre, et l'innocence et netteté de sa Majesté le requièrent et permettent; car il n'a accoutumé être par paroles ostentateur ne préconisateur de ses faits, ne vouloir aussi décrier autrui pour s'accroître en bien et honneur, et apparoître plus grand; bien entendant que l'homme vertueux n'est pas réputé tel, pour l'opinion que les hommes ont de lui, mais par l'intrinsèque existence de vertu qu'il a et est conjointe avec son âme, laquelle se contente de son propre jugement, et, combien qu'elle soit solitaire, ne fait chose qu'elle ne fît comme étant en plein théâtre et assemblée des hommes, desquels elle ne requiert le témoignage: car elle est par-dessus leur opinion, et a témoignage en soi trop plus grand que celui des humains. Et une seule chose, Très-Saint-Père, après la netteté de l'âme et rectitude de la conscience dudit roi Très-Chrétien, le console, c'est que l'occasion s'est adonnée que l'affaire se propose et démontre en la présence de ta Sainteté, qui est vrai et seul vicaire de Jésus-Christ, et ès présences de messeigneurs révérendissimes cardinaux représentant l'Église triomphante, qui pèsent et balancent également et connoissent mieux que nuls autres la vérité, vie et les mérites d'un chacun : ès présences desquels toute menterie dite est et doit être réputée et punie comme sacrilége. Quoi connoissant, ledit seigneur ne fait présentement proposer chose qui soit dérogeante

à sa Majesté, à l'honneur dudit Saint-Collége, qui est le premier et le plus digne sénat de tout le monde, qui ne soit véritable et pour seulement garder son honneur. Dieu, qui seul connoît le cœur des humains, en est et sera le vrai témoin et juge; et toi, Très-Saint-Père, son seul certain et vrai vicaire, et vous, Messeigneurs révérendissimes, de toute l'Église catholique, solide, ferme et estable fondement; d'autant que, par évidentes raisons, l'esprit des hommes peut appréhender, espérons que, le tout qui vous sera proposé, aurez agréable et l'approuverez.

Très-Saint-Père, pour parvenir au fait, ledit roi Très-Chrétien a été averti que ledit roi des Romains t'a récrit, et à messeigneurs de cedit Collége, lettres : par lesquelles il signifioit sa venue en Italie pour obvier aux mauvaises entreprises et damné vouloir dudit roi Très-Chrétien, qui vouloit usurper et appliquer à lui l'empire d'Italie, retirer le papat en France, pour avoir temporel et spirituel à son plaisir, et que tout ce procédoit par l'exhortation du très-révérend père en Dieu, monseigneur le cardinal d'Amboise, légat en France, lequel vouloit être pape, toi non-seulement vivant, mais, pour à ce parvenir, t'en déjeter et désappointer, ce que ledit seigneur eût facilement fait pour la grande armée qu'il avoit assemblée, n'eût été pour la peur qu'il a eue

de lui et de sadite venue en Italie. Ce sont, Très-Saint-Père, les arcs et arbalètes que bande le roi des Romains, ses bombardes et autres pièces d'artillerie affûtées et fondées en l'air, et non en terre ferme et estable, par lesquels il assaût l'honneur du roi Très-Chrétien! Ce sont ses controverses et poignantes inventions qui lui seront de tel profit comme les feintes et fausses plumes d'Icarus, par lesquelles il cuide et s'efforce de jeter ledit seigneur du château d'honneur, et de la hautesse et sublimité de la gloire et renommée qu'il a par ses vertus et mérites acquises! Mais si Dieu, Très-Saint-Père, nous donne la grâce d'acquérir et concilier ta bénévolence, et du Saint-Collége, pour nous ouïr, et si nous te pouvons dire et expliquer ce qu'avions en charge et commission, et parvenir à la fin que tendons, nous espérons montrer et donner à connoître qu'il n'est rien que l'homme tant doive craindre que haine et envie, et icelle à l'encontre de lui conçue, il n'est rien que tant il doive désirer (quand il est pur et innocent) que de trouver personnages tels qu'ils soient pour bien le tout entendre et savoir discerner, ès présences desquels tous faux rapports prennent leur fin et s'en vont en fumée. Il est aisé d'accuser un chacun, tant soit-il pur et innocent, mais le seul nocent et coupable se peut convaincre.

Et combien, Très-Saint-Père, que ledit roi Très-Chrétien soit assez acertainé les bonnes, pourvues et clairvoyantes discrétions de ta Sainteté être telles, qu'elles aient, sur l'heure de la lecture d'icelles lettres, fait le jugement tel qu'il appartient, et connu de quel estomac procède et à quelle fin tend ledit roi des Romains; ce néanmoins, ledit roi Très-Chrétien, non par forme d'excuse, auquel comme pur et innocent y n'y en échit point, ne aussi pour pallier ne vouloir couvrir lesdits objets et imposts, mais pource qu'il est temps que la vérité se sache, et que mieux ne plus commodément ne peut être sue qu'en ce Très-Saint-Collége et en ta présence, Très-Saint-Père, qui est dépôt et repositoire secret de vérité, comme étant vicaire de Celui qui est la vraie vérité, dont toute vérité humaine dépend. A cette cause, pour ôter l'envie, exterminer la haine, diluer et anéantir lesdits crimes et objets, ledit seigneur n'a plus voulu dissimuler ne laisser passer l'occasion, qu'il n'ait envoyé messire Albert Pie, prince de Carpe, son conseiller et chambellan, et moi en sa compagnie, ses ambassadeurs, à ta Sainteté et audit Saint-Collége, pour assurer et (pour vérité) affirmer tout ce que ledit roi des Romains a feint et écrit dudit roi Très-Chrétien être aussi loin de la vérité, comme sont tous extrêmes et contraires répugnant ensemble; et le tout avoit été, par lui, contre vérité, écrit, feint et controuvé.

Et premièrement, Très-Saint-Père, est-ce vouloir usurper l'empire d'Italie, le refuser quand il a été offert? Je dis chose qui semblera nouvelle et difficile à croire à plusieurs; toutefois elle est véritable; et ne dira le contraire ledit roi des Romains, qu'il n'ait souvent offert et fait offrir audit roi Très-Chrétien, ès personnes de plusieurs bons et grands personnages, qu'ils conduisent ses principaux et secrets affaires, lors ses ambassadeurs divers, l'empire d'Italie, et les a très-instamment stimulés et poursuivis à ce que ledit seigneur y voulsit entendre, s'offrant à ce faire condescendre et consentir les électeurs de l'Empire : à quoi toujours ledit seigneur a fait dire et répondre que le royaume de France, avec ses autres terres et seigneuries, lui suffisoit, et qu'il étoit content de ce que Dieu lui avoit donné; et quelque remontrance qu'il fit faire audit seigneur, ne put tant faire qu'il y voulsit entendre. En outre que ledit seigneur n'ait point eu de désir ni aucune affection audit empire, se peut assez connoître et juger par ce qu'il a fait pratiquer tant en Italie qu'en Allemagne. Et qui est celui qui, en toutes ses pratiques et intelligences, le peut noter et accuser de la moindre apparence de ladite ambition et volonté, et que en secret ou ouvertement il en ait fait porter une seule pa-

role? Si ledit seigneur y eût eu l'affection telle qu'écrit ledit roi des Romains, n'étoit-il pas trop plus aisé et facile de l'avoir et prendre par sa main, et à ce consentant et approuvant lesdits électeurs, que de le vouloir par force usurper, et par aventure n'en venir à son honneur? D'abondant, combien que, par plusieurs années, ses affaires lui soient venues à son désir et à souhait en Italie, où il a été souvent et est encore si puissant, que facilement il eût pu et pouvoit s'accroître; qui est celui toutefois qui le puisse accuser d'avoir voulu entreprendre aucunes choses, fors que garder et conserver les seigneuries de ses ancêtres, et ce que lui appartient? Et qu'il n'est en autre vouloir, assez se démontre; car, combien qu'aucunes seigneuries d'Italie se soient par ci-devant voulu donner à lui, ledit seigneur ne les a voulu recevoir. Par quoi, Très-Saint-Père, et vous, Messeigneurs révérendissimes, qui êtes très-sages modérateurs de la chose publique chrétienne, y a-t-il apparence et est-ce signe que ledit roi Très-Chrétien ait eu vouloir d'usurper et attribuer à soi l'empire d'Italie, quand il lui a été offert et il a refusé? Avoir par tant d'années vécu sans en parler ni faire une seule mention; s'être contenu en ses victoires, et les avoir modérées, combien que de leur nature elles sont violentes et superbes; n'avoir aussi voulu accepter ni rece-

voir ceux qui se donnoient à lui! Certes, plutôt est-il à louer de louanges perpétuelles de ce qu'il s'est contenu et a modéré son vouloir, ayant pouvoir de passer les limites de justice, qu'il n'a toutefois excédées ni passées. Et si ledit roi des Romains a écrit ce que dessus, ce n'est hors de sa coutume d'écrire, dont il a par ci-devant usé, car auparavant a-t-il rempli les Allemagnes d'opprobres, injures et libelles diffamatoires contre ledit seigneur, comme dit est; et maintenant cuide, par ses feintes et controuvées inventions d'émouvoir l'Italie à l'encontre dudit seigneur, espérant par ce lui lever, tollir et ôter la réputation et renommée qu'il a acquises comme prince qui bien y a vécu et veut vivre, non comme tyran et usurpateur. Et qui ne sauroit ses passions particulières et volontés insatiables, et ne connoîtroit la source et le fondement de sa haine, malveillance et inimitié ancienne qu'il a à l'encontre dudit roi Très-Chrétien, il en pourroit par aventure demeurer quelque impression aux oreilles des écoutans: car, à la vérité, de prime-face il n'est pas vraisemblable, et ne pourroit-on pas aisément croire qu'un roi et prince, dont la parole doit être comme évangile, et comme dit Isocrate écrivant au roi Nicoclès : « A la simple parole du roi, foi doit être plutôt ajoutée qu'aux sermens et juremens des autres, » voulsit avoir écrit ne user de tel langage, s'il n'é-

toit véritable. Mais qui connoîtra, comme assez il se donne à connoître, par quel art et moyens il cuide parvenir à ses fins, il trouvera qu'il n'a rien fait exorbitant et discrépant de ses mœurs, propre nature et coutume de faire: dont de plus avant y entrer, ledit seigneur se déporte, de peur qu'il ne semble qu'il veuille combattre d'injures et opprobres et non de raison et de vérité; et aussi, de peur d'être noté de semblables vices que lui. Toutefois n'eut été l'espoir et confiance que ledit seigneur a eus que lesdites lettres du roi des Romains ont été lues et récitées audit Saint-Collége, où les mœurs d'un chacun et non ses paroles ont accoutumé d'être pesées, et où il ne se prend rien qui soit hors des termes de raison et de vérité, notre présente oraison eût tiré plus avant.

Et pour par ordre confuter toutes ses controuvées inventions : en tant qu'il dit en outre que ledit roi Très-Chrétien avoit fait sa grosse armée en Italie pour retirer le papat en France et désappointer ta Sainteté, et vouloir faire pape mondit seigneur le cardinal d'Amboise; il y a plusieurs paroles, Très-Saint-Père, auxquelles ne gît aucune réponse, fors que l'on s'en doit rire, tant sont étranges et exorbitantes de la raison, esquelles nul, tant soit-il hors du sens, doit y ajouter foi ne créance. Toutefois, ledit seigneur, comme vrai

magnanime qui a à horreur et abomination non-seulement le vice, mais l'apparence d'icelui et ce qui en approche, voulant le titre hérédital de roi Très-Chrétien, acquis et gagné par ses prédécesseurs pour plusieurs bons et grands services dignes de recommandation faits au saint-siége apostolique, n'être pollu et maculé de la moindre note de soupçon que l'on pourroit avoir, ains, en tous endroits le conserver et garder pur et net; et désirant de sa part, par émulation de sesdits prédécesseurs et par semblable service envers ta Sainteté et cedit Saint-Collége, icelui nom de Très-Chrétien augmenter, n'a voulu laisser ladite fantaisie captieuse et controuvée invention, sans y obvier et satisfaire, et montrer ledit titre de roi Très-Chrétien lui être non-seulement hérédital, mais comme propre et péculier, en s'avouant et attribuant, tant par droit successif et hérédital, que pour ses mérites envers le saint-siége apostolique, le nom de roi Très-Chrétien et premier fils de l'Église, et par effet, montrant y avoir non-seulement égale affection, dévotion, amour, obéissance et foi, que tous ses prédécesseurs, mais trop plus grande que nul d'eux; et afin qu'il ne semble que sans cause il s'attribue cette gloire et louange. Qui est la chose dont il a été requis, qui fut pour le repos, gloire et honneur, et accroissement des seigneuries du

saint-siége apostolique, à quoi ledit, comme bon fils et dévot à icelui, ne se soit de son pouvoir employé? et, au contraire, où est la moindre chose dont on le puisse noter d'avoir varié de l'amour, foi et affection? Et pour venir au particulier : appelé par toi, Très-Saint-Père, l'an passé, au secours de l'Église, pour recouvrer et réduire en l'obéissance d'icelle Bologne qui par ses prédécesseurs y avoit été donnée, en quelle promptitude et célérité, combien que le temps fut mauvais et mal convenable, accomplit-il ta requête? Il n'est point besoin de le réciter, car tu en es le juge, et tous messeigneurs les cardinaux en peuvent porter le témoignage. L'on dit que le roi des Romains se mit lors aussi en son devoir de bailler secours aux Bolonois, et jà avoit trois mille Allemands à Trente prêts pour leur envoyer, qu'il fit retirer quand il ouït et fut acertainé de la victoire : si c'étoit pour le bien dudit saint-siége apostolique ou pour aider aux Bentivoles et à leurs complices, comme de chose certaine et connue à un chacun, ledit seigneur la laisse à décider. Tout ce nonobstant, Très-Saint-Père, ledit roi des Romains prêche partout que le roi Très-Chrétien, ton fils aîné, t'a voulu trahir et mis embûche pour te prendre. Est-il possible, Très-Saint-Père, que tu l'aies cru, et qu'il soit tombé en ton

esprit et entendement, ou de quelque homme que ce soit, et fut-il aussi brutal et stolide qu'un éléphant? Ne te souvient-il point, Très-Saint-Père, que de tout temps, et mêmement avant ta promotion, ledit seigneur t'a non-seulement aimé, mais eu en singulière révérence et honneur? Et maintenant qu'il te reconnoît son père très-saint, et te révère et adore comme vicaire du Sauveur de tout le monde, et comme le chef de toute l'Église catholique, et comme tel, il t'a fait l'obéissance en se prosternant à tes pieds, et reconnoissant en toi la pierre vive mise au fondement de l'Église, qui (par figure) fut jadis réprouvée et rejetée par les édificateurs du temple, mais, toutefois, par disposition divine, réservée pour conjoindre les deux parois du temple. Est-il donc à croire que celui qui a plus désiré ta sainte promotion, et qui plus a fait de démonstration de joie par tout son royaume après qu'il en a été averti, ait voulu varier de son amour et affection, et te vouloir trahir et prendre par embûche? Ladite première amour, Très-Saint-Père, n'est point évanouie, mais est crûe et augmentée en affection, en foi pure et nette dévotion et observance filiale. Et ne se trouvera que ta Sainteté l'ait requis de chose (qu'il ait pu faire en son honneur) qui fût pour le bien de tadite Sainteté, des tiens, ou

de l'Église, qu'il ne s'y soit par effet employé; et là où il a pu connoître ton vouloir, volontairement il s'est offert sans être requis comme roi Très-Chrétien, fils aîné de l'Église, très-dévot et très-affectionné à ta Sainteté.

Et en tant que touche mondit seigneur révérendissime cardinal d'Amboise, que ledit roi des Romains enveloppe en sesdites inventions controuvées, combien que, pour son honneur et décharge, il en ait écrit audit Saint-Collége, en se développant aisément des rets et liens dudit roi des Romains; ce nonobstant, Très-Saint-Père, ledit roi Très-Chrétien t'a bien voulu, et audit Saint-Collége, témoigner et pour vérité assurer mondit seigneur le cardinal d'Amboise être pur et innocent desdites controuvées inventions: la vie duquel se montre et est tout autre que de vouloir penser et concevoir chose si lâche, méchante et sacrilége, si grand et exécrable délit; lequel a toujours eu les affaires et autorité de ta Sainteté et du saint-siége apostolique, envers ledit seigneur et ailleurs, très à cœur et en singulière recommandation; et par expérience, tu as pu connoître, à ta promotion, son affection filiale et servitude qu'il a depuis continuée, et continuera en toujours faisant et procurant tout ce qu'il connoît être à l'honneur, augmentation et profit de ta Sainteté et des tiens. Mais ledit roi des Romains, pour

bailler et donner quelque lustre et couleur, et pallier ses feintes et controuvées inventions, n'a point eu de honte d'écrire qu'il étoit solliciteur et procurant tout ce que dessus. Très-Saint-Père, qui voudra bien regarder et entendre aux raisons du roi des Romains, toutes choses bien considérées, se montre, de plus en plus, son invention feinte et avoir été bâtie et controuvée en sa maison, attendu qu'il ne la pallie et ne la couvre d'autres moyens, pour montrer que ledit roi Très-Chrétien ait eu vouloir de parvenir audit empire d'Italie, et à la déposition et translation du papat en France, fors qu'en la force et ès gens de guerre que ledit seigneur avoit assemblés en Italie, au moyen desquels il vouloit exécuter (comme il dit) ce bel exploit, n'eût été la peur de sa venue en Italie qui l'a fait déporter de son entreprise. Est-il possible, Très-Saint-Père, de dire ou penser quelque chose si mal fondée et exorbitante de la vérité, que le roi Très-Chrétien ait eu ce vouloir, et que pour cette cause ait assemblé son armée, et que, pour la crainte de sa venue, il l'ait rompue? Il est assez notoire et évident que, pour la nouvelleté des Génevois qui s'étoient soustraits de son obéissance, ladite armée s'est assemblée, et laquelle il a renvoyée après que lesdits Génevois ont été subjugués et réduits, et long-temps avant qu'il

fût aucune mention de bruit volant de ladite venue dudit roi des Romains. Grâce à Dieu, ledit roi des Romains n'a jusques aujourd'hui fait tant de choses dignes de mémoire, soit près ou loin, qu'il ait donné audit seigneur grande occasion de le craindre, et non-seulement audit seigneur (qui au contraire lui a toujours été en crainte), mais aux autres princes qui ne sont à comparer à lui. Ses faits d'armes et vaillances ne sont tels qu'il lui soit besoin se vanter que, par la crainte de sa venue en Italie, ledit seigneur ait laissé à faire son entreprise, et ait été contraint à rompre et renvoyer son armée (si ce n'étoit que ledit seigneur fût de la nature et qualité des petits enfants auxquels leurs mères font peur de la venue du loup ou loup-garou, pour les faire craindre et les contraindre à venir à leur giron). En outre, si ledit seigneur avoit peur de sa venue (comme il dit), pourquoi se fût-il défait de son armée, sachant que ledit roi des Romains se vantoit partout venir en Italie comme son ennemi? il devoit plutôt, en pourvoyant à ses affaires, non-seulement maintenir et garder ladite armée, mais l'augmenter. Parquoi, est certain que la cause seule qui avoit mû ledit seigneur de l'adresser et mettre sus, icelle expirée, l'a contraint de la rompre, et renvoyer ses gens d'armes, et non par la crainte puérile ne l'épouvantail des

chenevières. La rebellion et nouvelleté des Génevois l'avoit contraint à faire ladite armée; iceux vaincus et réduits, quel besoin étoit-il audit seigneur nourrir si grande assemblée de gens de guerre oiseux! auxquels (comme dit Xénophon en son livre qu'il intitule de l'Institution du bon roi) mieux vaut bailler travail, labeur et peine, que les laisser en oisiveté, qui leur est très-pernicieuse; et mêmement que ledit seigneur n'avoit plus où les exploiter et mettre en besogne; lequel, connoissant qu'ils pourroient faire des oppressions et violences à ses sujets, auxquels en pardonnant et remettant l'offense, avoit acquis trop plus grand'gloire et honneur qu'en les conquérant : voyant, le lendemain ou troisième jour qu'il fut entré en sa cité de Gênes, qu'il avoit plus de travail et de peine pour la garder et conserver de pillerie, et les Génevois, d'oppression, qu'il n'avoit eu à les combattre et mettre en son obéissance et sujétion, donna promptement congé à ses gens de guerre étrangers et extraordinaires; par le partement desquels, se délivra du pensement et sollicitude qu'il avoit pour la conservation de ladite cité et sujets. Qui est celui qui voudra dire qu'il fut lors question ne bruit aucun (sinon tel qu'a été depuis deux ou trois ans) de la venue du roi des Romains? Et qui demanderoit qui

a été donc la cause qui a mu ledit roi Très-Chrétien d'assembler si grosse armée, Gênes la fière et superbe, qui se disoit jamais n'avoir été domptée ni vaincue, assez le témoigne. Ce n'étoit donc pas pour te déjeter de ton siége; et si le roi Très-Chrétien eût été de ce vouloir, après la bataille et victoire obtenue, le roi des Romains l'eût-il empêché? Son recours jusques ici n'a toujours été si prompt, qu'il ait eu pouvoir bien souvent d'aider et secourir les siens étant au plus près de lui; à peine l'eût-il pu faire pour les étrangers et lointains; parquoi, c'est téméreirement écrit que, pour la crainte de sa venue, ledit seigneur ait laissé à exécuter ce qu'il ne pensa jamais de commencer. L'Écclésiaste dit que qui considère les vents ne sèmera point, et qui regarde et contemple les nuées ne recueillera jamais : ledit seigneur ne s'est par ci-devant guères arrêté à pourvoir à ses affaires sous ombre des vents et nuées du bruit ordinaire de la venue dudit roi des Romains, et sous ombre des paroles qu'il a fait souvent semer, lesquelles ordinairement se sont tournées en fumée, et n'a pas souvent plu de telles nuées, qui sont bien autres et différentes que la nuée de Fabius Maximus, qui, comme récite Tite-Live, vexa et travailla Annibal ès Alpes apennines. Aussi la morosité, tardité et cunctation de l'un et de l'autre sont bien

différentes : car celle de Fabius procédoit de vertu, et par sa tardité sauva la chose publique de Rome; au regard de celle dudit roi des Romains, il est à craindre que bien souvent elle procède du principal nerf de la guerre, qui le rend cunctateur et tardif en ses affaires.

Et pource que ledit roi des Romains, Très-Saint-Père, a écrit que ledit roi Très-Chrétien avoit la volonté de te jeter hors de ton siége, il désire savoir dont procède et vient la source de si légère et soudaine immutation et changement de vouloir, qu'il se soit voulu armer contre ta Sainteté. Quelle cause est survenue pour ce faire? Qui est la raison de la haine et inimitié? Naguères Bologne, par le moyen dudit roi Très-Chrétien, t'a été rendue, et en icelle tu as été reçu; tu l'en as, par tes lettres naguères écrites, mercié, et l'as reconnu, par icelles, vrai guidon, garde, tuteur et défenseur de ta Sainteté et du saint-siége apostolique. Quelle chose nouvelle est depuis venue qui ait contraint ta Sainteté de s'altérer de l'amour paternelle qu'elle avoit audit roi Très-Chrétien, ou ledit seigneur de s'aliéner et soustraire de la dévotion filiale envers ta Sainteté? Que lui as-tu demandé, et de quoi t'a-t-il requis, que volontairement vous ne l'ayez respectivement accordé l'un à l'autre, tellement qu'un chacun a pu voir

et connoître entre vous, comme entre père et fils, réciproque amour et correspondant combat qui plus s'efforceroit faire plaisir l'un à l'autre? Parquoi donc, puisqu'il n'y a point de cause, et où elle y seroit, toutefois ledit seigneur ne voudroit pour la haine de son ennemi perdre son innocence, quels songes et rêveries met en avant le roi des Romains, pour charger le roi Très-Chrétien, en feignant et controuvant ce que onc ne fut? Et certes, pource que l'affaire est si évident qui se montre de soi et ne requiert grands paroles, j'ai peur que je me sois arrêté plus que besoin n'étoit pour le vouloir éclaircir. Tant y a, que je puis hardiment dire que, comme il n'y avoit point de cause de faire ce que le roi des Romains a controuvé, aussi le roi Très-Chrétien, qui toujours a été de parfaite intégrité de vie, pur et net de péché, n'eut onc le vouloir ni partie sur lui qui tirât à vouloir perpétrer et commettre un si grand et exécrable vice.

Ce n'est point, Très-Saint-Père, ce n'est pas la coutume des rois de France de vouloir perpétrer et commettre un crime si exorbitant et inexpiable; mais, au contraire, ont toujours accoutumé et leur est propre et péculier recevoir et nourrir en toute douceur et humanité les papes et cardinaux bannis et exilés, et iceux restituer en leurs siéges et maisons.

Et qui voudra savoir qui sont ceux qui souvent les en ont déjetés, assez est-il aisé à voir et connoître par les chroniques et histoires anciennes. Et pour confirmation de ce, il est assez notoire, et n'est besoin de réciter ce que le roi Charles VIII, de bonne mémoire, en continuant et gardant la possession de ses prédécesseurs, fit au pape Alexandre VI: lequel, sachant qu'il avoit offensé ledit seigneur, et s'étoit départi de son amitié, ou qu'il se connoissoit (par aventure) autre qu'il ne devoit, vu l'état et dignité où il étoit, ou qu'il avoit beaucoup d'ennemis et envieux èsquels ne s'osoit bonnement fier, se retira et s'enferma au château de Saint-Ange; et combien que, selon les affections d'un chacun, différentes opinions se donnassent, qui tendoient au préjudice et dommage dudit Saint-Père, ce nonobstant, le roi Très-Chrétien et débonnaire, en n'adhérant à leurs opinions, ni ayant regard à leurs particulières passions (un ou deux seulement de ses principaux qui étoient près à l'entour de lui, suivant son opinion), délivra le pape et l'assura, lui baisa les pieds, et fit obéissance filiale; et par après, le pape célébrant la messe, en le reconnoissant vrai vicaire de Dieu, lui bailla de l'eau et lava les mains. Qui est celui, tant soit-il envieux et ennemi de la couronne de France, qui sauroit montrer, par les histoires des papes, qu'il y

ait eu un seul roi de France entaché du crime que le roi des Romains a controuvé, et qui, en la moindre chose qu'on pourroit estimer, fût déchu et se fût départi de la foi, dévotion et obéissance du saint-siége apostolique, ou que, en si grand nombre de papes qu'il y a eu depuis saint Pierre, que l'un d'eux ait été par les rois de France outragé et injurié? Saint Jérôme dit que tous les pays du monde ont prévariqué la foi chrétienne par eux reçue, soit par abnégation d'icelle, ou par hérésie et erreurs qu'ils ont reçues, entretenues, soutenues ou suivies, fors que la France, qui toujours a été constante, ferme, et permanente en la foi par elle reçue, sans depuis la changer, varier ou la maculer d'hérésies, superstitions, ou autrement; et toujours a continué non-seulement envers Jésus-Christ, mais aussi envers ses vicaires et le saint-siége apostolique, tellement que le petit grain de la foi, que l'Évangile, par parabole, compare au grain de moutarde, qui est le plus petit entre tous les autres grains et semences, et ce nonobstant, il croît si grand que les oiseaux du ciel y peuvent faire leur nid; ainsi est-il que le petit grain de la foi, au commencement semé en France, est tellement augmenté et fructifié, qu'il est de présent parvenu en un grand arbre utile et profitable à toute la chrétienté, et sous l'ombre duquel

les oiseaux de l'Église, qui sont les saints-pères, par netteté et intégrité de vie et par la sublimité et excellence de science, volant entre les humains, s'y sont très-souvent reposés et y ont fait leur nid. Qui est celui, Très-Saint-Pere, de tous les princes chrétiens, qui bailla aide et secours à l'Église et saint-siége apostolique, lorsqu'elle étoit en affliction et persécution sous Grégoire troisième et Adrien premier, tes prédécesseurs? fut-ce pas le noble lis? Les papes Étienne second et quart, Alexandre troisième, et plusieurs autres tes prédécesseurs, quand ils ont été persécutés et affligés par plusieurs et diverses séditions, non-seulement des étrangers, mais de leurs sujets, où est-ce qu'ils ont quis et trouvé leur repos? sous le noble lis: car lors, ils se sont tous retirés en France, comme au port de salut; où ils ont été très-humainement reçus et religieusement traités des rois Très-Chrétiens. Je n'ai pas de présent le loisir, et seroit chose impossible: aussi, mon oraison tend à autre fin que de réciter et montrer par le menu tous les biens que le noble lis a faits au saint-siége apostolique. Et aussi, à la vérité, à la maison où est le bon vin, n'est besoin de pendre le bouchon pour enseigne ni le crier, il se crie de soi-même: ainsi est-il des bienfaits du royaume de France, dont les mérites et bienfaits envers le saint-siége apostolique sont si vul-

gaires et connus à un chacun, qu'il n'est besoin de les réciter. Toutefois je veuil bien dire et maintenir que ce n'est pas le lis qui a accoutumé de s'élever et courir sus à sa mère l'Église ou à ses époux (comme dit le roi des Romains); mais au contraire c'est lui qui la paît et nourrit de sa bonne odeur, et à cette cause le Saint-Esprit, en parlant ès Cantiques en la personne de l'Église qui queroit et demandoit où étoit son époux, lui répond qu'il est, se nourrit et repaît entre les lis; et ès dites Cantiques, le Saint-Esprit, en voulant désigner les tribulations et persécutions de l'Église qu'elle auroit à souffrir et soutenir, dit que, nonobstant icelles, elle sera comme le lis entre les épines, qui ne laisse, pour les épines qui l'environnent, à croître, flourir et venir à perfection, ne pareillement l'Église en ses tribulations, qui est désignée par le lis, pour la connexité et perpétuelle union qui toujours a été de l'Église avec le lis : lequel, par sa pureté et netteté, est démouré en sa blancheur, sans jamais y avoir eu macule ne tache, mais a toujours fleuri envers l'Église et saint-siége apostolique par amour immuable, persévérante foi et constante affection, dont, au moyen de ce, par ses mérites et pour les biens et bénéfices innumérables qu'il a faits audit saint-siége, a gagné et justement mérité le nom de roi Très-Chrétien, être dit et appelé le fils aîné de tous

les enfants de l'Église. Et maintenant, où est celui, tant soit-il présomptueux et téméraire, qui osera mettre la macule en la blancheur du lis, en voulant, par paroles venimeuses, pestilentes et détractives, éteindre et dénigrer la gloire et renommée qu'il a de si long-temps et par ses mérites acquises, et faire déchoir et trébucher le royaume de France de sa sublimité et excellence, en lui imputant qu'il soit de présent la chartre, prison, bannissement et affliction des saints-pères, auxquels toutefois a toujours été et est mieux que jamais le port en leurs naufrages, repos et refuge en leurs séditions et tribulations, et immunité en leurs exils et bannissements? Qui est celui, tant soit-il prodigue de son honneur, gloire et renommée, oyant ce que dessus, qui pourroit dissimuler sans en faire démonstration? A la vérité, Très-Saint-Père, et vous, Messeigneurs révérendissimes, les premières injures et libelles diffamatoires, que le roi des Romains avoit contre vérité divulguées et semées en Allemagne du roi Très-Chrétien, lui étoient griéves à supporter et endurer. Toutefois sa Majesté, se sentant pure et innocente desdits imposts, détractions et inventions, par vraie magnanimité, aisément les avoit mises à nonchaloir et les contemnoit (en réduisant à mémoire le dit d'Octavien-Auguste, lequel, à ceux qui lui faisoient rapport et dénonçoient ceux qui médi-

soient de lui, il répondit : « Il nous suffit que Dieu nous a fait la grâce que les détracteurs et envieux n'ont le pouvoir de nous grever et faire dommage »), et jusques à ce qu'il a été averti des autres nouvelles inventions contre vérité controuvées, lesquelles si elles n'eussent été autres que les précédentes, ledit seigneur ne s'en fût ému ni mis en peine de lui faire cet honneur de lui répondre, non plus qu'aux premières; mais, pource qu'elles touchoient au précieux joyau du noble lis, en voulant jusques à la racine l'extirper et l'arracher jusques en faire la litière aux pourceaux. La grandeur aussi et pesanteur desdits nouveaux imposts ont contraint la constante magnanimité du roi Très-Chrétien d'y répondre; lequel n'a pu souffrir ni endurer éteindre la splendeur et gloire du nom de roi Très-Chrétien acquis par ses prédécesseurs; et ne s'est pu contenir qu'il ne résistât et obviât à telles inventions procédant de malin et mauvais vouloir, de peur que l'on n'abusât de son silence, et que s'il se taisoit, que l'on ne cuidât que ce fût comme se sentant coupable et entaché desdits imposts; et ne se faut émerveiller si le roi Très-Chrétien les a pris à cœur et y a voulu répondre : car où tous les autres vices se pourroient et se peuvent tolérer, cettui dont l'accuse le roi des Romains lui est et seroit intolérable; car ce

seroit, de roi Très-Chrétien, être réputé et devenir turc, païen et infidèle; de tuteur et conservateur de l'Église, persécuteur d'icelle; de donneur et bienfaiteur, usurpateur; de fils aîné et légitime de l'Église, adultère et illégitime. Étoit-il donc temps de se taire, et permettre et souffrir se priver et spolier de ce précieux et excellent joyau héréditai du nom de roi Très-Chrétien? Sois assuré, Très-Saint-Père, que lesdites controuvées inventions ont touché au vif et ont pénétré jusques au cœur du roi Très-Chrétien et l'ont contraint de parler et dire ce qu'il n'avoit délibéré. Crois certainement, Très-Saint-Père, pource que le roi Très-chrétien, ton fils aîné, n'eut onc le vouloir si mauvais ni adultère de maligner et te courre sus, qui es son père, à la garde et protection duquel il est commis et député, et lequel non-seulement il révère comme son père, ains comme à celui qui, avant qu'il fût père, étoit son vrai et ancien ami, a toujours désiré lui faire plaisir, le garder et maintenir. Tu peux être sûr, Très-Saint-Père, que le jour que tu orras dire que le roi Très-Chrétien n'aura plus de dévotion, de foi et d'amour pour ta Sainteté et au Saint-Collége, que ce sera le dernier jour de sa vie; car, lorsqu'il désistera et délaissera de t'aimer, honorer et révérer, il perdra la vie; et sera, lorsque Dieu fera son commandement de lui, car la mort terminera en

un même jour et sa vie et l'affection, dévotion et amour à ta Sainteté.

Et, pour sommairement et par manière d'épilogue recueillir ce que devant a été dit, tu vois évidemment, Très-Saint-Père, les venimeuses, feintes et controuvées inventions, que seulement procédoient d'une haine viscérable et invétérée, fondées sur la glace d'une nuit, être avérées, éclaircies et connues; car il est certain et notoire à un chacun, que le roi n'a point assemblé son conseil pour son plaisir, ni pour la cause controuvée par ledit roi des Romains, mais pour la rebellion des Génevois, qui à ce l'ont contraint; et iceux par la grâce de Dieu réduits en son obéissance, l'on a connu la dissolution de ladite armée, et que ledit seigneur a donné congé aux étrangers, Suisses et autres gens assemblés pour ladite cause. En outre, il appert clairement qu'il n'y avoit entre ta Sainteté et le roi aucune malveillance ou inimitié, et n'a encore de présent; mais, au contraire, il t'a fait lors plusieurs services et plaisirs, et toi pareillement à lui : parquoi il n'y a point d'apparente cause ni raison qu'il ait eu le vouloir non-seulement d'exécuter, mais de penser et concevoir un si exécrable et abominable crime et délit. Tu as pareillement ouï que le noble lis a été de cruauté étrange, par lui non accoutumée, accusé; ton ami aussi, d'homicide, et ton fils, de parricide? Mais

par qui accusé? par celui qui ne fit onc autre métier; et lui est presque naturel, pour l'ancienne et enracinée haine qu'il a contre le roi Très-Chrétien, de mal dire de lui et controuver choses feintes et non véritables. C'est donc par celui qui ne peut autrement parvenir à ses fins et faire ce qu'il a entrepris, s'il ne met et nourrit division et soupçon entre toi et le roi Très-Chrétien, ton fils. Et pour parvenir à la fin et conclusion de la fable et chose controuvée par le roi des Romains, il me souvient d'une autre fable, que récite Ésopet, des loups, qui feignoient vouloir avoir et faire paix avec les brebis, pourvu que, en ce faisant, les chiens qui les gardoient fussent déchassés.

Ainsi a fait le roi des Romains, quand, en écrivant à ta Sainteté et au Saint-Collége, il a controuvé lesdites inventions, pour mettre soupçon et division entre ta Sainteté et le vieil et léal chien de l'Église, le roi Très-Chrétien, commis et député de tout temps à la garde et défense d'icelle; espérant, ledit roi des Romains, plus facilement par après venir à ses fins, dont sera ci-après parlé. Parquoi, Très-Saint-Père, le roi Très-Chrétien, par affection viscérable et parfaite, admoneste et prie ta Sainteté, et le Saint-Collége, qu'elle veuille peser et balancer tout ce que dessus a été dit, et par vrai et bon discours de raison juger à quelle fin tend et veut parvenir ledit roi des Romains.

Et l'on pourra facilement juger le roi Très-Chrétien, non-seulement être pur et innocent desdits crimes à lui imputés, mais aussi qu'il n'y a cause ni raison de soupçon à l'encontre de lui, et que tout ce que le roi des Romains a écrit, feint et controuvé de lui, ne procède que par superabondante et excessive haine et envie qu'il a conservées, espérant par ce contaminer la blancheur du noble lis, et de tout point exterminer l'intégrité inviolable de l'excellent et glorieux jardin de France.

Il reste de présent, Très-Saint-Père, que l'on te donne évidemment à connoître la venue du roi des Romains en Italie être et tendre à autre fin que pour te garder et défendre, aussi le Saint-Collége, de la violence du roi Très-Chrétien, qui, en te destituant et déposant de ton siége, avoit vouloir de translater le papat en France, comme il a écrit et controuvé. Il couvre et cache sa venue en Italie de très-mauvaise et petite couverture : bon besoin a été que l'Église ait eu et ait de présent autres gardes, défenseurs et protecteurs que lui. Tu seras bien gardé, et tes affaires ne se pourront que bien porter, et ceux du Saint-Siége apostolique aussi que mieux valoir, s'il se garde lui-même de te faire oppression et violence. Il vaudroit beaucoup mieux être seul et n'avoir point de gardes, que d'en avoir de tels auxquels fût besoin bailler autres gardes.

Ce n'est pas, Très-Saint-Père, et vous, Messeigneurs révérendissimes, qui êtes les fermes piliers et colonnes de l'Église universelle, garder et défendre l'Église, que de demander et quereller les terres et seigneuries à elle appartenant, les vouloir à soi appliquer : qui est la fin à quoi tend ledit roi des Romains, disant Rome, la Romagne, la Marque d'Ancône et autres terres et seigneuries lui compéter et appartenir. Ce sont choses véritables, non controuvées, qu'il ne pourroit désavouer qu'il ne l'ait souvent dit à plusieurs bons et grands personnages dignes de foi, tant ambassadeurs qu'autres : est-ce donc garder et défendre l'Église, mettre en question et controverse et vouloir à soi appliquer les terres d'icelle, et la vouloir rendre, selon la primitive Église, mendiante avec le bâton et la besace ?

Et, pour plus amplement confirmer ce que dessus et déclarer son dévot et saint vouloir qu'il dit avoir à ta Sainteté et au saint-siége apostoliques appliqué, a naguère, par son ambassadeur, le bailli de Charollois, (envoyé au mois de mars dernier passé devers le roi Très-Chrétien à Lyon), fait porter paroles audit seigneur touchant notre Saint-Père et le Saint-Collége, en disant qu'ils n'étoient en terre que pour représenter sa Majesté impériale. Et pource que les paroles étoient étranges, un chacun des as-

sistants existima qu'elles ne procédoient du vouloir et su dudit roi des Romains, et excusoient ledit bailli pour ce qu'il est homme lai, cuidant qu'il les eût dites sans y penser, et non connoissant et entendant ce qu'il disoit. Ce nonobstant, il les répéta derechef et par plusieurs fois, en ajoutant qu'il les avoit dites et disoit du vouloir et su de son maître le roi des Romains, duquel il avoit instructions expresses quant à ce, qu'il exhiba et montra. Quoi voyant et oyant très-révérend père en Dieu, monseigneur le cardinal d'Amboise, légat en France, qui est de fervent et religieux vouloir envers Dieu, ne se put contenir qu'il ne se courrouçât de courroux saint et louable, disant audit ambassadeur que c'étoit présomptueusement et fièrement parlé, et qui le voudroit par obstination en y persistant soutenir, ce seroit manifeste hérésie, que l'on ne devroit point tolérer; car ta Sainteté, Très-Saint-Père, et le Saint-Collége, représentent l'Église triomphante et la majesté divine, de laquelle tu es vrai et seul vicaire, et non pas la Majesté impériale. Ce nonobstant, ledit ambassadeur ne laissa à continuer et persister en son dire. A ce étoient présents messeigneurs révérendissimes cardinaux de Bayeux et de Finale, l'ambassadeur du roi Catholique, et plusieurs autres prélats et nobles de toutes sortes, qui de ce peuvent porter témoignage. Je te

prie, Très-Saint-Père, et vous, Messeigneurs révérendissimes, considérez et regardez quelle conclusion prendroit un bon dialectique, des deux prémisses devant dites? La première que les terres et seigneuries de l'Église appartiennent au roi des Romains; la seconde, que ta Sainteté et le Saint-Collége ne sont en terre que pour représenter sa Majesté impériale. Que s'ensuit-il nécessairement d'icelles prémisses? l'on conclura par icelles que, combien que tu sois le père et le souverain de tous les chrétiens, ce nonobstant, par humilité, tu t'appelles le *serf des serfs* (en voulant par ce imiter et suivre notre Sauveur et Rédempteur, lequel, étant en forme divine, s'est humilié et abaissé jusqu'à prendre forme servile). Véritablement et pour certain, tu seras ci-après vrai serf, non comme devant serf des serfs, c'est-à-dire le moindre des chrétiens par humilité, mais tu seras le serf et sujet de l'empereur par nécessité. Et à la vérité, qu'est-ce que représenter la Majesté impériale? est-ce pas être vicaire et tenir le lieu de l'empereur? En outre, celui qui est vicaire est-il pas sujet et serviteur de celui sous l'aveu et autorité duquel il administre? Parquoi donc je dirai derechef, et dirai vrai, Très-Saint-Père, que par lesdites deux prémisses, est conclu en vrai syllogisme que tu es serf et serviteur de l'empereur. Qui est celui, Très-

Saint-Père, ayant le cœur net, zélant l'honneur de la religion divine, qui puisse endurer et ouïr dire que le vicaire de Dieu vivant et immortel représente et soit vicaire de l'homme mortel? Nous lisons en l'Évangile que, lorsque Notre-Seigneur dit à ses disciples, que : « qui n'avoit point de couteau, il falloit vendre sa robe et son manteau pour en acheter », les disciples répondirent qu'ils en avoient deux, et lors il leur dit que c'étoit assez; voulant par ce insinuer et signifier que l'Église avoit les deux glaives, temporel et spirituel. Je te demande, Très-Saint-Père, duquel des deux représentes-tu la Majesté impériale? Je ne puis aisément croire que le roi des Romains tombât en telle présomption, qu'il voulût ne osât maintenir que tu représentes sa Majesté impériale au moyen et pour raison du glaive spirituel de l'Église : vu qu'il est écrit que tu es mis et constitué, de par Dieu, sur les vivants, sur les rois et royaumes, pour, par ledit glaive spirituel, arracher, détruire et extirper, édifier et planter. Ce seroit autrement assujettir l'Église, et la mettre en captivité et servitude des hommes : laquelle a été toutefois chèrement rachetée par le précieux et salutaire prix, le corps du Sauveur et Rédempteur de tout le monde; et, comme si les brebis menoient leur pasteur paître, ce seroit pervertir tout ordre naturel : ainsi seroit-il si

ta Sainteté, par le glaive spirituel, représentoit la Majesté impériale; car, par toute raison naturelle, divine et humaine, il est nécessaire que le pasteur et celui qui nourrit, précède et soit plus grand que celui qui est repu et nourri. Parquoi, si le roi des Romains ne se vouloit exempter du nombre des brebis de Dieu, qui par lui furent commises et baillées à saint Pierre et à ses successeurs (en lui disant : « Pierre, repais mes ouailles »), il est nécessaire qu'il s'humilie, et soit moindre que toi qui es le vicaire de Celui qui est le roi des rois; si ce n'étoit qu'il se voulsît attribuer quelque divinité, comme firent aucuns des premiers empereurs, desquels récitent Suétone et autres, qui se disoient et faisoient aorer comme Dieux; et que, par ce moyen, il dit que tu représentasses sa Majesté impériale. Et pour ce que je parle en la présence de ceux qui peuvent discerner, savent et entendent toutes les lois, constitutions divines et humaines, je ne le tirerai point plus avant, et n'insisterai point comme à chose superflue, pour vouloir conforter ce qui est évident et notoire, de peur qu'il ne semblât que je voulsisse porter (comme l'on disoit en commun proverbe grec) les chevêches à Athènes.

Toutefois je dirai par permission ce que s'ensuit : si le compagnon, comme l'on dit communément (et à la vérité, il est ainsi), n'a

point de puissance ne d'autorité de commander à son compagnon et à son semblable, quel pouvoir ne autorité donc aura le vicaire sur celui qui l'a fait vicaire, et sous et au nom duquel il exerce son vicariat? il est certain qu'il n'y en a point, par la raison non plus que le serviteur sur son maître. Pourquoi donc, Très-Saint-Père, si tu représentois, en usant du pouvoir de ton glaive spirituel, la Majesté impériale, de quelle autorité ou puissance, Anastase second, ton prédécesseur, auroit-il pu excommunier Anastase l'empereur? Grégoire troisième, pape, priva Léon empereur, troisième de ce nom, de son empire et de la communion des chrétiens; Grégoire septième par deux fois anathématisa Henri l'empereur, en le spoliant et destituant de son empire. Il n'est point de besoin de réciter et mettre en avant ce que Alexandre troisième, Honoré troisième, Grégoire neuvième et Innocent quart, papes, tes prédécesseurs, firent à l'encontre des empereurs Frédéric, lesquels ils privèrent de leur empire et déchassèrent de la communion de l'Église catholique : il est certain qu'ils le firent, non comme représentant la majesté humaine et la personne impériale, mais la majesté divine de Celui qui peut les vivants metre à mort et perdition, et iceux par après ressusciter et faire vivre; qui peut frapper et donner la plaie mortelle, et icelle incontinent

restituer et mettre à guérison. En outre, Très-Saint-Père, y a-t-il pas plusieurs royaumes chrétiens, comme France, Espagne, Angleterre, et autres qui te révèrent et honorent comme vicaire de Dieu, et se prosternent par humilité à tes pieds en signe d'obéissance et sujétion; lesquels toutefois n'ont rien commun ne à démêler avec l'empereur, et ne le reconnoissent point seigneur, mais ne tiennent rien de lui? et peux être assuré, Très-Saint-Père, qu'ils ne te feroient ladite obéissance si tu représentois sa Majesté impériale. A Dieu ne plaise, à Dieu ne plaise, Très-Saint-Père, que la grandeur et l'amplitude de ta puissance, la sublimité aussi et hauteur de ta dignité soit tant ravalée et amoindrie, que tu représentes la majesté de l'empereur humain, et non pas de Celui qui dit que tous les cieux et la terre et toutes choses créées sont à lui et lui appartiennent! Parquoi, Très-Saint-Père, puisque le roi des Romains dit que tu représentes sa Majesté impériale, et qu'il est évident et notoire que ce n'est pas par ton glaive spirituel, il reste donc et est nécessaire que ce soit par le glaive temporel, et que tu sois comme un vicaire temporel représentant sa Majesté impériale. Et parce que tu pourrois avoir oublié ce que je t'ai dit, je te prie, comme bon ratiocinateur, logicien ou dialecticien, réduis à mémoire les deux prémisses devant dites

et d'icelles fais la conclusion qui s'en ensuit? La première prémisse étoit que les terres et seigneuries que l'Église possède et tient de présent sont et appartiennent au roi des Romains; la seconde, que ta Sainteté et le Saint-Collége représentent en terre sa Majesté impériale. J'ai crainte et horreur merveilleuse de conclure et dire ce que s'ensuit desdites prémisses : il est à douter que la venue du roi des Romains en Italie n'en fasse la conclusion et démonstration. Mais avant que mon oraison, Très-Saint-Pére, passe outre et tire ailleurs, il me souvient d'un commun proverbe que j'avois par oubliance laissé derrière, et ne m'en souvenoit, que je veuil toutefois réciter et dire : c'est à savoir qu'un chacun mesure et juge les affections et volontés d'autrui par les siennes propres, et tellement, que s'il est transporté par fureur ou extraordinaire passion à quelque chose, il lui semble que tous les autres le sont comme lui. Quand le roi des Romains, Très-Saint-Père, t'a écrit que le roi Très-Chrétien n'avoit pour autre raison assemblé ses gens d'armes et fait son armée, que pour, à tort et sans cause, te courir sus et t'opprimer; pour toute confirmation de sa feinte et controuvée invention, n'a mis autre chose en avant, fors qu'il disoit que ledit roi Très-Chrétien en avoit le vouloir, qu'il eût exécuté, vu la puissance qu'il avoit lors, n'eût été la peur qu'il a eue de sa

venue en Italie; et, combien que j'aie auparavant assez répondu à la maigre et puérile fiction, toutefois, Très-Saint-Père, je demanderois volontiers au roi des Romains quelle conjecture, apparence et démonstration a-t-il, pour connoître et juger que le roi Très-Chrétien ait eu le vouloir si mauvais et tel comme il a écrit. Il est certain que nul homme vivant, tant soit-il clairvoyant et savant, et non-seulement les hommes, mais les esprits diaboliques, qui, par création et longue expérience et connoissance, excellent et les précèdent, ne peuvent parvenir à connoître le vouloir et la pensée intérieure de l'homme : Dieu seul y pénètre comme en sa créature, par vraie et entière connoissance. Il n'est pas créable que ledit roi des Romains voulut dire que Dieu lui ait dit et révélé telle fiction et controuvée invention, attendu qu'il est écrit que, en la parole de Dieu, comme étant véritable, ne se trouva onc menterie; car il est non-seulement la vraie vérité, mais est par excellence par-dessus toute vérité.

Il reste donc de deux choses l'une : ou que quelque esprit familier ou diabolique le lui ait révélé (qui n'est pas à présumer et doit être loin d'un roi catholique craignant et aimant Dieu), ou qu'il ait fait le jugement et ait présumé de la volonté et affection du roi Très-Chrétien, par sa propre, naturelle et intrinsèque affection et volonté. Et en ce faisant,

Très-Saint-Père, le roi des Romains qui, ensuivant ledit proverbe commun, juge des mœurs, conditions et vouloir d'autrui par la sienne, te fait asavoir sa volonté, et te donne à connoître, et à chacun, que s'il eût eu le pouvoir et autres choses nécessaires pour exécuter le crime exécrable qu'il a controuvé et dont il a accusé le roi Très-Chrétien (attendu qu'il n'a cause ni raison d'ailleurs pour mesurer et juger la volonté dudit roi Très-Chrétien, que par la sienne propre), que facilement il eût mis la main à la pâte pour exécuter ce qu'il a fait et controuvé d'autrui. Et pour confirmation de ce, se trouvent souvent plusieurs gens, Très-Saint-Père, lesquels, après qu'ils ont conçu et délibéré vouloir perpétrer et commettre aucun crime et délit, avant que l'exécuter, et pour montrer qu'ils n'y pensèrent jamais ne ne voudroient penser, pour par feinte et controuvée accusation courir et parvenir à leurs fins, blâment et accusent autrui de ce qu'ils désirent et ont vouloir eux-mêmes d'exécuter. Parquoi, Très-Saint-Père, et vous, Messeigneurs révérendissimes, (attendu que, parce qu'il a été ci-devant dit, il appert que la volonté du roi Très-Chrétien est aussi loin de ce que le roi des Romains a fait et controuvé de lui, comme la lumière est différente des ténèbres), que t'a-t-il voulu faire asavoir et signifier par ce

qu'il t'a écrit, sinon que, par le courage qu'il maintenoit être au roi Très-Chrétien, te publier et déclarer le bon vouloir qu'il a envers toi, et te manifester sa venue en Italie être au préjudice, dommage, et à la ruine de ta Sainteté et de l'Église? Toutefois, tu ne te dois pourtant ébahir; car, s'il présume vouloir perpétrer l'exécrable crime et délit dont il a voulu accuser ton fils, le roi Très-Chrétien, et s'il s'efforce d'opprimer et faire violence à l'Église sa mère, en lui ôtant de son cou ses atours, chaînes et joyaux, en la voulant spolier et priver de ses terres et seigneuries, tu peux être assuré que le roi Très-Chrétien, ton fils, ne te faudra et n'abandonnera jamais sa mère l'Église ne le saint-siége apostolique, desquels il est naturel, propre, et comme né garde et défenseur. Très-Saint-Père, et vous, Messeigneurs révérendissimes, en voulant mener à la retraite et faire fin à mon oraison, il est assez et trop plus que notoire à un chacun qu'il n'y a rien au-devant et à la tête du scorpion qu'il soit à craindre, mais au derrière et à la queue, de laquelle il point et jette son venin. Le roi des Romains, par ses feintes et controuvées inventions, fait grande levée de boucliers, et s'efforce par tous moyens te mettre en soupçon et crainte de ton fils, le roi Très-Chrétien, lequel tu dois aussi peu craindre que le devant et la tête du

scorpion, qui a son regard en France, dont ne te vient point de mal ; mais le derrière et la queue, dont procède la poincture venimeuse et mortelle à son regard en Septentrion. Quel mal te peut de ce quartier venir, Dieu le connoît, qui par sa grâce t'en veuille préserver et garder ! Il n'étoit point de besoin que le roi des Romains controuvât telles inventions, pour donner lustre et couverture à sa venue en Italie, qui semble, de prime-face et par apparence extérieure, être au bien de ta Sainteté et de l'Église, combien que les paroles qu'il a dites aux ambassadeurs du roi Très-Chrétien, et celles que naguères son ambassadeur lui a portées, démontrent et font apparoir du contraire, et que la queue du scorpion tire ailleurs. Et semble que, comme l'on a accoutumé de dire de ceux dont l'effet est autre que les paroles, et lesquels sous ombre du bien font du mal, que le roi des Romains te présente et montre en une main du pain, mais si tu regardes en l'autre, tu y trouveras la pierre : qui vaut autant dire que, combien qu'il t'ait écrit et donné belles paroles que sa venue en Italie n'étoit que pour te secourir et garder et pour le bien de l'Église, donne-toi garde du derrière de la queue du scorpion ; car, quand il y sera, tu trouveras lors en l'autre main, au lieu de pain qu'il t'a montré, une pierre qui te sera dure à porter et difficile à digérer.

Le cas te touche : tu es sage, prudent et clairvoyant pour présumer, imaginer et regarder toutes les tribulations et tempêtes qui sont prochaines, et te peuvent nuire et toucher ; aussi, pour obvier et pourvoir qu'ils n'adviennent, et pour aussi éteindre l'étincellon et la naissance de la flambe qui pourroit allumer un feu inextinguible : lors ne sera-t-il pas temps d'y pourvoir, quand tu en seras environné, et que les dangers seront percrus et augmentés, auxquels pour néant voudras remédier. Ce que le roi Très-Chrétien, ton fils, te fait présentement signifier par ses ambassadeurs, ce n'est que pour s'acquitter de la foi et amour qu'il a envers toi ; à quoi tu ne te dois endormir, Très-Saint-Père : mais, comme le chasseur suit le vieil et sage chien quand il aboie, ainsi tu dois regarder et considérer ce que le vieil chien de l'Église commis à la garde d'icelle, le roi Très-Chrétien, te fait dire et remontrer. Et prends ce que l'on te dit, comme chose certaine et comme si elle étoit dite par prophétie ou révélation. Tu n'as pas encore expérimenté de quel effet et issue sont les controuvées inventions du roi des Romains, et tu ne sais là où elles tirent et tendent ? Ne pense point que sa venue en Italie soit telle comme il feint, et comme celle des autres qui y sont par ci-devant venus ? Il désire et veut parvenir à autre plus grand'chose qu'il ne te

montre, et, pour ce faire, il n'est rien qu'il ne te promette. Tu es sage, et n'ajouteras foi à ses douces paroles; et te souvienne que le venin adouci et emmiellé se prend plus aisément et en plus grande abondance, et, combien que au goût il soit plaisant à prendre, pour la douceur et emmiellure qui y est mêlée, après, toutefois, qu'il est dans l'estomac, il pénètre incontinent jusques au cœur, et par toutes les veines, où il fait son opération dont la mort s'en ensuit. Très-Saint-Père, tu sais assez que l'on dit communément que les choses passées sont les vrais et sûrs conseillers des choses à venir, et conseillent sans affection. Tu es prudent et sage, et sauras bien peser, juger et balancer, par ce qui est passé, ce qui te peut advenir, en mettant devant tes yeux les maux et vexations que tes prédécesseurs ont autrefois et souvent endurés, les causes pour quoi et par qui, les remèdes et secours qu'ils ont eus, et par qui; et lors pourras plus facilement pourvoir à tes affaires pour l'avenir. Tu vois donc et connois évidemment que les controuvées inventions du roi des Romains n'ont point d'apparence ni de subsistance, et s'en vont en fumée; et qu'autre cause et raison le mène et tire en Italie, que celle qu'il a feinte et controuvée. Et quelque chose qu'il ait voulu, par ses captieuses et caûtes inventions, dire du roi Très-

Chrétien, il y a aussi peu d'apparence comme qui voudroit arguer et accuser Herculès de couardise et lâcheté. Ce que nous espérons d'abondant plus clairement te montrer, s'il te plaît ouïr et entendre ce que le roi Très-Chrétien a fait en Italie durant le temps qu'il y a été.

Nous t'avons dit, et la vérité est telle, que, les Génevois réduits en l'obéissance du roi Très-Chrétien, il a incontinent rompu son armée et renvoyé ses gens d'armes, qui fait assez à entendre et donner à connoître qu'il ne les avoit assemblés, ne mis sus son armée, que pour ladite cause; il te plaira, Très-Saint-Père, ouïr ce que depuis est advenu, et ce que le roi a fait en Italie, à ce que de plus en plus tu puisses juger de l'intention et volonté du roi Très-Chrétien, lequel, lesdits Génevois vaincus, a par trois mois entiers été tant en sa ville et cité de Gênes qu'en la duché de Milan, tant en pourvoyant et donnant ordre à ses affaires, que aussi (pour dire la vérité) en se récréant et prenant son plaisir en joûtes, tournois, banquets et ailleurs, qui n'est pas signe d'homme ayant le vouloir à faire nouvelletés ne le cœur à te faire la guerre. Et qu'il soit vrai, après la victoire qu'il plut à Dieu lui donner à l'encontre desdits Génevois, il t'envoya incontinent, comme à son père, son ambassadeur pour te communiquer et t'avertir, comme l'on

a accoutumé faire à ses grands et meilleurs amis, de ladite victoire et prospérité; et de ce, ta Sainteté se montra être très-joyeuse, et voulant de sa part par effet montrer l'amour et affection paternelle n'être moindre envers lui, envoya monseigneur le cardinal de Sainte-Praxède, l'un des premiers et plus anciens de ce Saint-Collége, légat devers ledit seigneur, pour, entre autres choses, le congratuler de ladite victoire et prospérité. Je suis très-joyeux qu'il soit ici présent pour être témoin de ce que je dirai. Il est à toi; tu l'as envoyé; tu ajouteras foi à ce qu'il te dira. Je te prie, demande-lui en quel pompe et honneur, pour la révérence et dévotion que le roi Très-Chrétien a à ta Sainteté et à ce Saint-Collége, il a été reçu par sa Majesté? Qu'il te dise les douces et joyeuses paroles, pleines et indicatives d'amour et de bénévolence à ta Sainteté, que ledit seigneur lui a dites de toi, en devisant et parlant des affaires dont il avoit charge par ta Sainteté? Je te prie, interroge-le bien diligemment de quel estomac, cœur, affection, amour, foi et dévotion, il a connu sa Majesté envers ta Sainteté?

Et spécialement n'oublie pas à savoir de lui s'il a trouvé ou aperçu la moindre scintille et apparence de ce que le roi des Romains t'a récrit et rapporté de lui. Il est sage, prudent et très-expérimenté à telles choses, et n'est point

pour se laisser paître de paroles et passer la plume par le bec : qu'il te récite et rapporte entièrement ce qu'il a vu et connu? En outre, quand les deux rois Très-Chrétien et Catholique, par entier et parfait amour et vouloir, se sont trouvés et vus à Savone, il a été appelé à leurs principaux et plus secrets conseils; esquels, en quel honneur et saintimonie l'on a parlé de ta Sainteté, et en quelle affection envers icelle il les a trouvés tous deux, je me déporte de le dire : de lui le pourras-tu savoir. Interroge-l'en sur ce diligemment. Le roi Très-Chrétien donc, depuis son entrée en Italie jusques au partir de Savone, se trouve pur et net, et ne sauroit-on aucune chose lui imputer. Qui est celui, tant soit pervers et de mauvais vouloir, qui le puisse, par quelque indice ou apparence que ce soit, noter qu'il se soit changé ou ait varié le vouloir et affection envers ta Sainteté? Quelle cause ni raison donc y a-t-il qu'il t'ait voulu déjeter de ton très-saint siége, comme le roi des Romains a voulu dire et l'a accusé?

Je ne te parle, Très-Saint-Père, que du temps seulement que le roi Très-Chrétien a été en Italie, duquel l'accuse le roi des Romains; car, s'il vouloit dire que, auparavant que ledit roi Très-Chrétien passât les monts, il étoit en pareil vouloir à l'encontre de toi, et tel comme depuis il a feint et controuvé,

quand il t'a écrit qu'il te vouloit déposer et jeter de ton siége : tes brefs, que de Bologne tu lui écrivis et lesquels il garde en son trésor, assez témoignent le contraire, et testifient évidemment quelle foi, amour et bénévolence tu avois lors à sa Majesté : parquoi, je t'ai seulement parlé et déchiffré par le menu le temps qu'il a été en Italie, et ce qu'il y a fait ; et pour continuer, le roi Très-Chrétien, partant de Savoie et voulant s'en retourner en France, averti que le roi des Romains avoit semé au jardin de France les épines pour cuider éteindre et faire périr la gloire et fleur du noble lis ; combien qu'il ne se défiât point de la prudence et constance de ta Sainteté et du Saint-Collége, bien que sachant que les vieils chênes ne s'ébranlent pas facilement par les vents, et fussent-ils boréaux, ou aquilonnaires et très-impétueux ; toutefois a voulu t'envoyer ses ambassadeurs pour te témoigner ce que t'avons dit et dirons ci-après.

Vienne maintenant et sorte en place marchande le roi des Romains, l'inventeur et auteur desdits crimes et imposts, en disant qu'il veut venir en Italie pour défendre ta Sainteté, et te garder, et le Saint-Collége, de l'oppression et injure du roi Très-Chrétien ! Qui est celui qui, en l'oyant, se pourra tenir de rire, connoissant ce que dessus et ce que nous

avons dit, qu'il ne se moque de tels offres impudentes, téméraires et sans propos, et qu'il ne dise que celui qui se vante de te vouloir défendre contre le roi Très-Chrétien qu'il ne te fasse oppression et injure, est bien à déloisir et n'entreprend pas charge qui lui soit dangereuse ne difficile à exécuter pour autant qu'il prend à partie ledit roi Très-Chrétien qui est lui-même commis à ta garde et protection, et qui a toujours mis et met encore de présent tous ses efforts pour obvier et résister aux entreprises de ceux qui de long-temps ont persécuté tes prédécesseurs et le Saint-Siége, et qui, sous ombre de le défendre, ne quièrent que moyens et occasion de faire le semblable ? Qui est celui qui se gardera de rire de voir le fils accusé de parricide par celui qui est son ennemi mortel, et qui guères ou point n'aime le père, ains lui est très-suspect ? Est-il plus grande moquerie que de voir entre le père et le fils mutuelle, parfaite et correspondante amour, et, ce nonobstant, que le fils soit accusé par autrui envers son père de crime dont il ne se plaint ne n'a occasion de se plaindre, et lequel connoît le contraire être la vérité ; et, qui pis est, accusé par celui qui, pour cuider faire un profit particulier, ne fait autre chose jour et nuit que songer et penser comme il pourra mettre quelque division et discord

entre le père et le fils, sachant qu'il ne peut autrement parvenir à ses fins? Et si d'aventure il s'offre volontairement, sans être requis, à vouloir secourir le père, en lui faisant accroire que son fils lui veut courir sus (où l'on connoît toutefois évidemment que, entre le père et le fils, n'y a autre combat que qui s'efforcera faire plus de plaisir l'un à l'autre); qui est celui qui ne juge ledit discours être suspect, procéder de mal engin, et non sans cause, car le commun proverbe dit que la marchandise qui quiert et va au-devant de l'acheteur est suspecte et est à présumer qu'elle ne vaut guères.

En voulant, Très-Saint-Père, venir à la conclusion et fin de mon oraison, il me vient à mémoire le proverbe de Lysander de Lacédémone, qui étoit que : « Où la peau du lion ne pouvoit parvenir, il y falloit ajouter et coudre la peau du renard; » qui vaut autant à dire que : « Où par la force l'on ne peut, il faut, par art, astuce et malice, essayer à parvenir à ses fins. » Le roi des Romains l'a voulu ensuivre, lequel voyant par plusieurs années que sa force et guerre ouverte ne lui avoient de guères profité, maintenant, par captieuses et vulpines fictions, s'est efforcé et essayé ourdir une toile, en laquelle il a cuidé envelopper le roi Très-Chrétien. Et en considérant les lettres qu'il t'a écrites de lui, il me souvient de ce que récite

Daniel, le prophète, de la quatrième bête qu'il vit en vision et révélation, laquelle étoit plus épouvantable que les trois précédentes qu'il avoit vues, et laquelle avoit les dents de fer, qui froissoit et mettoit en pièces tous les royaumes : tout ainsi le roi des Romains a feint et figuré, par sesdites lettres qu'il t'a écrites, un monstre et une chimère ayant deux cornes, dont de l'une d'icelles il assailloit l'empire d'Italie, de l'autre le papat; laquelle chimère confondoit tout droit divin, naturel et humain : le divin, en voulant à soi appliquer ce qui est à Dieu et à l'Église; le naturel, voulant courir sus et guerroyer son père; humain, en usurpant ce qui étoit de ses voisins et étrangers; et toutefois, en ce faisant, ne se pouvoit saouler. Cette chimère et monstre, le roi des Romains avoit habillée d'habillements royaux de France, portant la fleur-de-lis : toutefois, Très-Saint-Père, quand nous avons de près regardé ladite chimère, et que lui avons ôté sa couverture et ses habillements feints et empruntés et que l'avons réduite à son naturel, nous avons trouvé le roi des Romains être en embûche et caché sous iceux, et t'avons montré comme il s'efforçoit et se cuidoit transformer et transfigurer par habillements (car son naturel est immuable), en se cuidant montrer l'ange garde et protecteur de l'Église. Nous t'avons aussi décrit son vouloir et intention qu'il

t'avoit cuidé déguiser sous le nom du roi Très-Chrétien; pareillement, de ses deux prémisses, nous avons conclu sa sainte, religieuse et dévote intention envers Dieu et son Église. Il ne reste, Très-Saint-Père, de présent, autre chose fors que de t'admonester que tu te gardes des pleurs et larmes du crocodile, qui sont bien différentes et autres que celles de ton fils. Ne te fie point à l'aide et secours que t'offre le roi des Romains; mais de ton fils aîné, tu te peux assurer : lequel ne querelle et ne demande rien au douaire et patrimoine de l'Église, que les martyrs ont acquis par leur sang, ains plutôt, où il a été tollu et usurpé, te l'a fait rendre et restituer à ses propres coûts et dépens; et lequel aussi ne te répute ni son serf ni son vicaire; mais t'aime, honore et révère comme son père.

Et, combien que le roi des Romains, Très-Saint-Père, se soit vanté et ait assez fièrement et présomptueusement écrit qu'il se délibère, à sa venue en Italie, premièrement assaillir le roi Très-Chrétien en sa duché de Milan, il n'y a point d'occasion pourtant que doives t'ébahir ne que tu aies aucune crainte ou peur de ton fils; car, puisqu'il est acertainé et averti de ladite venue, tu peux être assuré qu'il lui apprête le banquet et appareil, tel qu'il appartient à un roi de recevoir et à un roi d'être reçu; et jaçoit ce qu'ils soient tous deux

puissants de gens de cœur et de noblesse, et soit leur force égale, toutefois le roi Très-Chrétien a la meilleure pièce de harnois d'avantage sur ledit roi des Romains, c'est à savoir la bonne, sainte et juste querelle, le cœur droit et non tyrannique, dont semble que ledit roi des Romains ne se veuille point armer, vu les paroles qu'il a dites et portées à quelqu'un des ambassadeurs dudit roi Très-Chrétien; lequel, en devisant avec lui de sa venue en Italie et demandant comme il pourroit venir, vu les grands frais et dépenses qui sont nécessaires, lors lui répondit : que la guerre s'entretiendroit et se nourriroit de soi-même, et qu'il bailleroit l'Italie en proie et pillage à ses gens d'armes. Le roi des Romains ayant ce vouloir, qui est le prince (et ne fût-il pas à beaucoup près à comparager à lui) qui doit craindre de lui résister et l'empêcher comme ennemi commun de la chose publique? Crois certainement, Très-Saint-Père, que, quand le roi Très-Chrétien a été averti desdites paroles téméraires et présomptueuses, il en a été très-déplaisant, et délibère résister de tout son pouvoir aux efforts dudit roi des Romains, et obvier à la ruine et perdition de l'Italie; et, combien que la bonne et juste querelle ne puisse avoir peu de force (car Dieu toujours est assistant qui lui aide), le roi toutefois a jà si bien pourvu à son cas, et fait telle assem-

blée de gens d'armes, qu'il lui sera trop plus facile (s'il veut) assaillir celui qui le menace, que d'être assailli ; non pas que ledit seigneur ne soit prêt, comme vassal de l'Empire, à l'occasion de la duché de Milan, de lui faire tout honneur et plaisir, bailler aide et secours pour sa couronation, ce qu'il offre très-volontiers lui accorder, pourvu qu'il y vienne comme il appartient, et non par forme d'hostilité en voulant piller l'Italie et la bailler en proie, comme dit est. Et pource que ledit roi Très-Chrétien a fait son armée pour seulement et en intention de résister et obvier au très-mauvais et malin vouloir du roi des Romains, pour empêcher la pillerie et désolation de l'Italie, te garder, et le Saint-Collége, d'oppression et injure, il proteste ici à Dieu, devant toi son vicaire, et le Saint-Collége, représentant l'Église triomphante et la majesté divine, et non impériale (comme il a dit), que si le roi des Romains vient en Italie ayant le vouloir tyrannique et tel comme dessus, que, s'il s'en ensuit, comme il est vrai, semblable effusion de sang, destruction de villes, expillation et profanation d'églises, stupres, déflorémens et autres maux qui suivent la guerre, que le roi Très-Chrétien en est très-dolent et déplaisant, et n'en est coupable. Et pource qu'il a toujours eu soin singulier, non-seulement à garder et défendre l'honneur et la dignité de l'Église, mais,

par imitation de ses prédécesseurs, l'a de tout son pouvoir accrue et augmentée; à cette cause, s'il advenoit que ledit roi des Romains voulsit, Très-Saint-Père, aucune chose attenter ou entreprendre témérairement contre le saint-siége apostolique, ta Sainteté ou le Saint-Collége, et, par quelque couleur ou occasion que ce soit, mettre les mains et usurper le patrimoine et douaire de l'Église, ledit roi Très-Chrétien sera toujours prêt et appareillé, non pas pour en faire la vengeance après le pernicieux et damné exploit (que Dieu ne veuille!), mais pour se mettre au devant, pour être l'écu, le mur et le propulsateur de l'ennemi de l'Église; et généralement tout ce que ledit roi Très-Chrétien connoîtra être et profiter au bien d'icelle, repos, union et tranquillité de la chrétienté, à la sûreté aussi de ta Sainteté et du Saint-Collége, il y pourvoira et donnera ordre : de sorte que, si le roi des Romains s'efforce aucune chose y entreprendre, ou qu'il veuille s'approprier et attribuer ce qui est de l'Église, à l'aide de Dieu qui défend son épouse, et par l'intercession de saint Pierre et de saint Paul au sang desquels elle est fondée et assurée, en lieu d'honneur et profit, il en rapportera honte et dommage.

Et pource que, entre les princes chrétiens, le royaume de France s'attribue par propriété, et lui est singulier, propre et péculier, de garder et défendre l'Église et saint-siége aposto-

lique; à cette cause, le roi mon maître, comme roi Très-Chrétien et fils aîné de l'Église, nous a chargé, Très-Saint-Père, t'offrir, et au Saint-Collége, ce que de long-temps y est dédié et voué, tous ses gens d'armes et efforts, son royaume, pays et seigneuries, et généralement offrant tout ce qu'il tient et possède des biens temporels, et non-seulement ce, mais son propre corps, et jusques à la mort, si besoin est, inclusivement, avec son âme, pour l'honneur de Dieu, exaltation de sa foi, défense de son Église, honneur, repos et conservation de ta Sainteté et Saint-Collége respectivement.

NOTES DE L'AUTEUR.

A. (Page 343.)

Est à présupposer que, en Athènes, ils adoroient la déesse Minerve, qui étoit réputée la déesse de science et sapience, et lui offroit-on en sacrifice et oblation la chevèche, qui vole et voit de nuit; en signifiance qu'il n'est rien où par savoir l'on ne puisse parvenir et que l'on ne connoisse, tant soient les choses difficiles et obscures.

Et, au moyen dudit sacrifice vulgaire et commun à un chacun, toute la ville d'Athènes étoit pleine de chevèches, et n'y avoit point d'oiseau en ladite ville si connu, ne dont l'on finât plus que desdites chevèches; et pour cette cause, quand quelqu'un présumoit de vouloir dire quelque chose tout évidente et connue à un chacun, on lui disoit, en se moquant de lui par le proverbe commun : « Il porte des chevèches à Athènes; » qui vaut autant à dire, comme : « Il dit ce qui est notoire, et que chacun connoît. » Car, à Athènes, ne falloit-il point porter des chevèches par singularité, vu que la ville en étoit pleine pour le sacrifice ordinaire qui s'en faisoit.

B. (Page 360.)

Le crocodile est un serpent qui se tient et se cache au fleuve du Nil; qui mange, entre autres viandes, les hommes, et est de cette nature que, après qu'il a pris un homme, avant de le manger, il le pleure et jette des larmes, et puis le mange. Dont est venu le proverbe commun, de ceux qui feignent aimer et bien-vouloir à autrui, ou font semblant de leur aider et secourir, et ce nonobstant, sous leur beau semblant, ils les veulent trahir, et leur courent sus, que telles manières des gens ont les larmes de crocodile, lequel ne laisse pourtant à manger l'homme pour lequel il a jeté les larmes.

FIN.

TABLE

DES QUATRE VOLUMES

DE JEAN D'AUTON.

TOME PREMIER.

Page
PRÉFACE. . . . . j

PREMIÈRE PARTIE.

I. — Prologue. 1
II. — La prise de La Roque. 9
III. — Comment Non fut prise. 13
IV. — La prise d'Alexandrie. 24
V. — La mort de l'argentier. 43
VI — La fuite de Ludovic. 45
VII. — L'entrée de Milan. 56

DEUXIÈME PARTIE.

I. — Prologue. 63
II. — De la conquête de la comté d'Imole. 67
III. — Comment le château d'Imole fut pris. . . . 71
IV. — Du siége de Forli. 74
V. — Comment dame Catherine Sforze fut prise. . 79
VI. — Du commencement de la rebellion de Milan. 84
VII. — Comment le seigneur Ludovic se mit aux champs. 86
VIII. — Comment le roi transmit delà les monts

Pages
le seigneur de la Trimoille, avec cinq cents hommes d'armes. 88
IX. — Comment le comte de Ligny fut à Côme, au-devant de l'armée du seigneur Ludovic. . . . 90
X. — De la rebellion de Milan. 94
XI. — Comment les vivres du château se cuidèrent perdre. 98
XII. — Comment l'armée du seigneur Ludovic fut à Côme. 100
XIII. — Comment Côme fut rendu au seigneur Ludovic. 101
XIV. — Comment le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques sortirent du château de Milan et se mirent aux champs. 105
XV. — Comment le capitaine Louis d'Ars, avec quarante hommes d'armes et quatre-vingts archers, passa tout à travers de la Lombardie. 110
XVI. — Comment le seigneur Ludovic fut de Côme à Milan. 117
XVII. — Du retour de l'armée qui étoit allée à Forli. 120
XVIII. — Comment Tortone fut pillée par les François. 124
XIX. — Comment les François coururent devant Vigève, en laquelle étoit le seigneur Ludovic avec son armée. 127
XX. — Comment le roi transmit le cardinal d'Amboise delà les monts. 138
XXI. — Du conseil qui fut tenu à Morterre entre les lieutenants du roi et les capitaines de l'armée, et de l'opinion d'aucun d'iceulx. 139
XXII. — Du renfort de Novare et du siége d'icelle. 145
XXIII. — De l'assaut que l'armée du seigneur Ludovic

Pages
donna à Novare, et comment plusieurs Bourguignons et Allemands y demeurèrent. 147
XXIV. — Comment les François rendirent Novare au seigneur Ludovic par composition. 156
XXV. — Comment six cents Allemands de ceux du seigneur Ludovic furent défaits par les François entre Morterre et Vigève. 158
XXVI. — Comment le seigneur Ludovic, après que les François eurent rendu Novare, fit son entrée à Milan. 165
XXVII. — Comment le sire de la Trimoille arriva à Morterre en Lombardie, et du renfort qu'il donna aux François qui là étoient. 167
XXVIII. — D'une oraison que dedans la ville de Novare le seigneur Ludovic eut à ses capitaines, sur le traité de son affaire. 171
XXIX. — Comment grand nombre de gentilshommes de la maison du roi partirent de Lyon en poste, pour vouloir être à la bataille. 176
XXX. — Comment l'armée de France saillit de Morterre pour aller donner la bataille à l'armée du seigneur Ludovic. 177
XXXI. — Comment les seigneurs des Ligues voulurent empêcher la bataille. 182
XXXII. — Comment l'armée de France approcha l'armée du seigneur Ludovic. 185
XXXIII. — Comment les Allemands et Bourguignons vidèrent Novare, et de la prise du seigneur Ludovic, avec la défaite des Lombards et estradiots. 193
XXXIV. — De la prise du cardinal Ascaigne. . . . 199
XXXV. — Comment le cardinal d'Amboise, après

Pages
la prise du seigneur Ludovic, partit de Verceil pour aller à Milan. 204
XXXVI. — Comment le cardinal d'Amboise reçut l'amende honorable pour le roi, que ceux de la ville de Milan firent pour satisfaire à leur rebellion. 205
XXXVII. — Comment une grosse armée fut mise sus pour envoyer soumettre la cité de Pise à la seigneurie de Florence. 209
XXXVIII. — Comment l'armée, qui étoit ordonnée pour aller à Pise, se mit aux champs. 210
XXXIX. — Comment le seigneur Ludovic et le cardinal Ascaigne furent amenés prisonniers en France. 211
XL. — Comment la reine fut en voyage à Saint-Claude, et d'un tournoi qui fut fait à Lyon à sa venue. 214
XLI.—Comment la tempête chut dedans la salle du palais du pape. 219
XLII.—Comment Pise fut assiégée par les François. 221
XLIII. — Du siége de Pise, et de l'assaut que les François y donnèrent. 230

TROISIÈME PARTIE.

L'exorde de ce présent livre. 243
Prologue. 245
I. — Comment le roi fut visiter ses pays de Bourgogne, et d'aucuns traîtres qui furent lors exécutés à Dijon et à Lyon sur le Rhône. 246
II. — Comment le roi mit son armée sus, et du nombre de gens d'armes ordonnés pour aller au voyage de Naples. 249
III. — Comment le roi mit sur mer gros navigage

Pages
pour aller guerroyer les Turcs qui étoient en Grèce, où la reine déploya grand trésor, et fit plusieurs navires cingler celle part. 252
IV. — D'une réformation faite sur les Vaudois du Dauphiné, et comment un nommé frère Laurent Bureau, confesseur du roi, accompagné de plusieurs grands clercs, fut iceux Vaudois prêcher et réformer. 257
V. — Comment le roi envoya maître Georges, cardinal d'Amboise, delà les monts, pour traiter de ses affaires. 261
VI. — De l'armée de France ordonnée pour aller à Naples, et du voyage d'icelle. 262
VII. — Comment les lieutenants du roi et aucuns capitaines de l'armée furent voir le pape au palais de Rome, et d'un banquet que le cardinal de Saint-Severin fit auxdits capitaines. . 269
VIII. — Comment l'armée de France partit de devant Rome pour aller à la conquête du royaume de Naples, et comment elle passa par la ville de Rome, à grand triomphe et en armes. . . 270
IX. — Comment messire Berault Stuart, lieutenant du roi, transmit deux hérauts d'armes sommer la ville de Capoue de faire obéissance au roi; et la réponse de ceux de Capoue. 275
X. — Comment le duc de Valentinois, avec quatre cents hommes de pied, se rendit en l'armée de France, et des approches que l'on fit à Capoue. 277
XI. — Comment les François assiégèrent la ville de Capoue, et des escarmouches qui là furent faites, et de la batterie et des assauts qui là furent donnés. 284

Pages

XII. — Comment la ville de Capoue fut prise d'assaut par les François, détruite et pillée, et les soldats qui étoient dedans mis à sang avec grand nombre de peuple 293

XIII. — Comment les lieutenants du roi entrèrent à Naples, où furent honorablement reçus. . . 310

XIV. — Comment messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes et lieutenant du roi sur l'armée de mer, fut à Naples, et ne voulut tenir l'appointement fait entre les lieutenants du roi d'une part, et le roi don Frédéric d'autre; et comment fut transmis ledit roi Frédéric en France, à la sûreté du roi. 313

XV. — Comment Louis d'Armagnac, duc de Nemours, fut, par le vouloir du roi, envoyé à Naples, pour être chef et vice-roi audit royaume de Naples. 320

XVI. — Comment les ambassadeurs de l'archiduc vinrent devers le roi à Lyon, pour traiter du mariage de Madame Claude de France et du fils dudit archiduc. 322

XVII. — D'aucunes merveilles qui advinrent en ce temps au royaume de France et en plusieurs lieux de la chrétienté. 325

XVIII. — D'une descente que firent lors les Suisses en Lombardie sur les pays du roi. 331

XIX. — Comment messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont et lieutenant du roi delà les monts, fut de Milan à Marquireuil, avec quatre cents hommes d'armes, les gentilshommes de la maison du roi, quatre mille hommes de pied, deux cents archers de la garde et grande force d'artillerie, pour faire la guerre auxdits Suisses. 340

Pages

XX. — Du comte François d'Orléans, comte de Dunois, et de la maison ouverte qu'il tint à tous venants au camp de Marquireuil en Lombardie, quinze jours durant que les François furent là. 343

XXI. — Comment un capitaine françois, nommé Bernard de Ricault, avec vingt-cinq hommes à cheval, rencontra lesdits cent Suisses, et les défit tous. 347

XXII. — Comment les Suisses, qui étoient à Lugan, délogèrent dudit lieu et se retirèrent à Belinsone, et des escarmouches que leur donnèrent les François. 349

XXIII. — Comment messire Gabriel de Montfaucon fut d'opinion que le combat ne se devoit donner auxdits Suisses, pour plusieurs raisons. . 353

Notes. 363

TOME DEUXIÈME.

Suite de la troisième partie. 1

XXIV. — De la mort du seigneur de Montpensier; et de plusieurs autres lesquels, ce temps durant, moururent delà les monts. . . . . *Ibid.*

XXV. — Comment la reine s'en retourna de Lyon à Blois. 5

XXVI. — Comment le cardinal d'Amboise fut en ambassade devers Maximilien, roi des Romains. 6

XXVII. — Comment une grosse armée de François et d'autres chrétiens furent par mer contre les Turcs, en l'île de Métélin, près de Constantinople. 11

Pages

XXVIII. — Comment les François, Génevois et Vénitiens, approchèrent l'île de Métélin, et de la descente qu'ils y firent, avec les escarmouches, siéges et assauts qui là furent faits. . . . 25

XXIX. — Comment les chrétiens firent derechef une descente en l'île de Métélin à la suasion des Vénitiens. 53

XXX. — Du retour que firent les François de l'île de Métélin, et des tourmentes et naufrages qu'ils eurent sur mer. 61

XXXI. — Comment Philippe, archiduc d'Autriche, et dame Jeanne de Castille, archiduchesse, sa femme, vinrent en France devers le roi, et furent de là en Espagne. 74

XXXII.—Du traité et accomplissement du mariage de Ladislas, roi de Hongrie, et de madamoiselle de Foix, fille du seigneur de Candale. . . 78

XXXIII. — Comment le roi fut à Paris pour ses affaires, et le légat, cardinal d'Amboise, fit là son entrée comme légat en France ; et de la réformation des États. 82

XXXIV. — Comment les Jacobins de Paris furent chassés de leur collége, et les Cordeliers réformés. 84

XXXV. — D'une seconde appellation faite en cour de Rome par aucuns des religieux de Saint-Germain-des-Prés, près Paris, contre frère Jean Rolin et Philippe Bourgoing, commissaires sur la réformation de l'ordre de Saint-Benoît, contenant ladite appellation les mots qui s'ensuivent. 93

Pages

QUATRIÈME PARTIE.

I. — Comment le roi s'en alla de Paris à Blois, et du partement de la reine de Hongrie. . . . 105

II. — Comment le roi partit de Blois pour aller delà les monts. 107

III.—Comment, après la conquête de Naples, faite par le roi, la guerre se mût entre les François et les Espagnols. 112

IV. — Comment les Espagnols faillirent à prendre la ville de Troie en la Pouille sur les François qui étoient dedans, et d'aucunes courses qu'ils firent audit pays. 118

V. — Comment Gonsales Ferrand fit prendre et détrousser un coureur de poste que le vice-roi envoyoit devers le roi, et d'aucunes autres courses que firent les Espagnols. 122

VI. — D'une course que fit le seigneur d'Aubigny devant La Tripaulde en la Pouille, où grand nombre d'Espagnols furent défaits. 128

VII. — Comment La Tripaulde fut vidée des Espagnols, et mis sus appointement touchant la division des terres dont étoit question. 134

VIII. — Comment le roi, étant au voyage de Lombardie, manda à ses capitaines, qui lors étoient au royaume de Naples, qu'il ne vouloit paix avec les Espagnols, vu que la guerre avoient ouverte, couru ses pays et détroussé ses gens. 139

IX. — Comment Gaspard de Coligny, lieutenant du duc de Nemours, prit Nocère sur les Espagnols. 141

X. — Comment les François, qui étoient au

Pages

royaume de Naples, s'assemblèrent tous à Troie en Pouille pour faire camp, et marcher en pays contre les Espagnols qui là étoient. . 142

XI.—Du siége de Cauose en la Pouille, et comment elle fut prise par les François sur les Espagnols, qui là firent défense merveilleuse. 150

XII. — Comment Gonsales Ferrand, après la prise de Canose, voulut détenir les ôtages françois, qui pour la sûreté de ses soldats avoient été baillés. 161

XIII. — Comment le capitaine Louis d'Ars prit Biseilles, en la Pouille, sur les Espagnols. . . 164

XIV. — Comment les François délogèrent de Canose, et coururent le pays de la Pouille. . . . 172

XV. — Comment cent hommes d'armes françois et sept cents hommes de pied furent en Calabre, pour guerroyer aucuns Espagnols qui là couraient le pays. 176

XVI. — Comment le roi, étant lors à Ast, eut pardevers lui plusieurs princes et seigneurs d'Italie, et d'aucunes plaintes à lui faites du duc de Valentinois, qui lors avoit fait à Rome grosse armée. 179

XVII. — Comment une maison fut brûlée en Ast durant que le roi y étoit, et lui-même fut au bruit, accompagné de tous ses gens.. 184

XVIII. — D'un combat à outrance fait par deux Lombards à Pavie, en la présence du roi. . . 197

XIX. — Comment le roi partit de Pavie pour aller à Gênes, avec le triomphe, la situation, et la force d'icelle, et la somptueuse entrée du roi. 206

XX. — Comment le saint-graal fut montré au roi

Pages

à Gênes, et comment fut là apporté par les Génevois. 227

XXI. — La description du saint-graal de Gênes, du dôme aussi de Saint-Laurent, et de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et d'autres choses. 230

XXII. — D'un nommé maître Evrard, organiste du roi, et comment en ce temps fut transporté de son sens, et mené à Saint-Mathurin de Larchant. 243

XXIII. — Comment messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, défit grand nombre d'Espagnols en la Calabre 246

XXIV. — Comment Philippe, archiduc d'Autriche, retourna d'Espagne en France, et des ôtages qui lui furent baillés. 250

XXV. — Comment messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, étant en la Pouille avec quatre cents hommes d'armes, présenta la bataille par plusieurs fois à Gonsales Ferrand et à toute son armée étant dedans Barlette, et de plusieurs courses et prises que les François firent lors sur lesdits Espagnols. 251

XXVI. — D'une course que fit lors messire Robert Stuart, Écossois, devant Barlette, où il prit plusieurs Espagnols avec peu de nombre de François. 256

XXVII. — D'un combat à outrance fait lors par onze François contre onze Espagnols devant la ville de Trane, en la Pouille. 260

XXVIII. — D'un autre combat fait lors à outrance par un François, nommé Pierre de Bayard, contre un Espagnol nommé don Alonse de So-

Pages

tomayor, fait entre Rouvre et Andre, en la Pouille. 270

XXIX. — D'une autre querelle et combat fait par treize François, contre treize Italiens et Lombards. 278

XXX. — D'une course que, durant ce combat, messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, fit devant la ville de Bari, en la Pouille. 284

XXXI. — Comment les gens d'armes de messire Aimar de Prye furent pris au Castellanet, par les vilains dudit lieu. 286

XXXII. — Comment messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, fut pris dedans Rouvre par Gonsales Ferrand, et de la merveilleuse résistance qu'il fit, et des excessives armes. 288

XXXIII. — De la venue de Philippe, archiduc d'Autriche, et d'une paix fourrée faite entre le roi et le roi d'Espagne, et la reine sa femme, accordée et jurée par ledit archiduc, comme procureur des susdits roi et reine d'Espagne. 304

CINQUIÈME PARTIE.

I. — S'ensuit la chronique de l'an mil cinq cens et trois, touchant au premier de l'affaire de messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, et de ses gens en Calabre. 309

II. — Comment Louis d'Armagnac, duc de Nemours et vice-roi à Naples pour le roi, fut défait et mort devant Cérignoles, en Pouille, et plusieurs autres François et Allemands morts et pris par les Espagnols : selon le rapport d'aucuns François qui là étoient, et comme, par la teneur d'une lettre envoyée à roi d'Espagne par Gonsales Ferrand, son lieutenant, appert. 319

Pages

III. — Comment messire Gabriel d'Albret, sire d'Avannes, vint au secours des François, chassés de Cérignoles, au Garillan 333

IV. — Comment messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, qui, durant ce temps, était assiégé à La Roque d'Angite en Calabre, fut pris par les Espagnols. 334

V. — Comment le capitaine Gonsales s'en alla à Naples, et de la prise du Château-Neuf et d'autres places dudit pays. 335

VI. — Comment le seigneur d'Aubigny fut amené à Naples, et mis au Château-Neuf. 338

VII. — De la prise du castel de l'OEuf, à Naples, faite par les Espagnols. 339

VIII. — Comment le capitaine Louis d'Ars, nonobstant le malheur des François, assembla quelque nombre de soudards, gagna plusieurs villes en la Pouille, et souventefois défit grand nombre d'Espagnols. 341

IX. — Comment, en ce temps, le roi fit deux grosses armées, l'une pour envoyer à Naples, et l'autre en Roussillon, contre les Espagnols. . 346

X. — Comment les François furent assiégés à Gayette, des Espagnols, qui perdirent beaucoup de gens et levèrent leur siége à leur perte. 347

XI. — De la mort du pape Alexandre sixième, et comment maître Georges d'Amboise, légat en France, s'en alla à Rome. 356

XII. — Comment les François mirent le siége de-

Pages
vant Saulces, en Roussillon, où le roi d'Espagne en personne, avec grand'puissance, se trouva pour lever ledit siége. 361
XIII. — D'une trève qui fut lors faite entre le roi et le roi d'Espagne, à la requête de don Frédéric d'Aragon, roi de Naples, étant lors détenu en France. 392
Notes. 401

TOME TROISIÈME.

Suite de la cinquième partie. 5
XIV. — De la mort du bon duc Pierre de Bourbon, et de son obsèque funéral fait à Mâcon. . . . *Ibid.*
XV. — Comment le cardinal de Seine fut fait pape, au moyen que maître Georges, cardinal d'Amboise, lui bailla treize voix qu'il avoit eues au conclave. 9
XVI. — Comment l'armée de France, après l'élection du pape Pie, passa par les faubourgs de Rome, et s'en alla au Garillan. 12
XVII. — Comment les François firent un pont sur la rivière du Garillan, et passèrent outre malgré les Espagnols, qui vigoureusement le défendirent. 24
XVIII. — D'un hérétique qui, en ce même temps, fut brûlé à Paris. 33
XIX. — Comment le capitaine Louis d'Ars sortit de Venouse avec peu de gens, et prit la ville d'Andrie, Rouvre et Espinansolle, laquelle mit à sang; et comment plusieurs autres villes de la Pouille se rendirent à lui, comme Gensane, l'Étoile, Vapolle et la Velle, et là, par deux

Pages
fois avec ses gens à peu de distance, défit les Espagnols, qui étoient grand'compagnie. . . . 35
XX. — Comment le pape Pie tiers mourut, et de l'élection du cardinal Petri ad Vincula, fait pape par le moyen du cardinal d'Amboise, et d'autres choses faites lors à Rome. 45
XXI. — Comment les François gardèrent long-temps le pont du Garillan, et de la retraite qu'ils firent à Gayette, qu'ils rendirent aux Espagnols par composition. 53
XXII. — De la mort et des funéraux obsèques de Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny. 71
XXIII. — Comment le capitaine Louis d'Ars, après la retraite du Garillan et Gayette rendue par les François, et eux retournés en France, malgré la puissance de Gonsales Ferrand, demeura dedans Venouse en Pouille plus de trois mois, où prit villes et châteaux, et lui là assiégé, fit saillies et courses sur ses ennemis, et les contraignit lever leur siége; et comment honorablement s'en retourna en France. 79
XXIV. — Comment messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, qui long-temps avoit eu bruit en France, fut éloigné du roi et déchassé de cour. 92
XXV. — Comment messire Louis de Graville, amiral de France, qui de ce règne avoit été hors de cour, fut par le roi mandé et mis en grande autorité, et comment aucuns trésoriers et autres furent pris et punis pour avoir pillé l'argent du roi. 98
XXVI. — Ci commence la chronique de France de

Pages
l'an 1505, parlant au premier d'une griève maladie dont le roi fut lors durement atteint. 116
XXVII. — De la manière étrange de la mort d'une dame génevoise nommée Thomassine Espinolle, intendio du roi, qui mourut lors en la ville de Gênes. 122
XXVIII. — La Complainte de Gênes sur la mort de dame Thomassine Espinolle, Génevoise, dame intendio du roi, avec l'Épitaphe et le Regret. 125
XXIX. — Comment, en celui temps, deux gentilshommes de Bretagne furent prêts à combattre pour la querelle d'une dame dudit pays de Bretagne. 144

SIXIÈME PARTIE.

Exorde. 149
I. — Le mariage de Madame Claude de France, fille du roi. 150
II. — Comment le roi envoya messire François de Rochechouart avec autres en ambassade devers le roi des Romains. 156
III. — Comment le roi de Castille, archiduc, après avoir su le mariage de Madame Claude et du comte d'Angoulême, mal content de ce, prit alliance à plusieurs, et se déclara ennemi du roi; et de la mort dudit roi de Castille. . . . 167
IV. — Comment le roi envoya messire Charles d'Amboise avec grosse armée à Bologne, pour icelle soumettre à l'obéissance du pape, et comment François de Clermont, cardinal de Narbonne, fut pour ce et autres choses devers ledit Saint-Père le pape. 170
V. — Comment messire Charles d'Amboise, lieu-

Pages
tenant du roi delà les monts, fit marcher son armée droit à Bologne, pour secourir le pape. 176
VI. — Comment le pape entra dedans Bologne avec son armée, et l'armée du roi. 196
VII. — Comment en la ville de Gênes, en celui temps, le peuple et les nobles d'icelle eurent division ensemble, et comment ceux du peuple chassèrent les nobles et s'armèrent contre le roi. 197
VIII. — Comment les Génevois furent mettre le siége au château de Monigue 216
IX. — Du siége et de la batterie du château de Monigue par les Génevois 224
X. — D'un assaut que les Génevois donnèrent au château de Monigue, où furent iceux repoussés et plusieurs d'eux occis. 232
XI. — Comment les Génevois levèrent leur siége de devant le château de Monigue. 237
XII. — Du révoltement de Gênes, et comment messire Galéas de Salazar prit aucuns Génevois au collége de Saint-Francisque à Gênes. . . . 238
XIII. — Comment les Génevois se mirent sus contre le roi, et assiégèrent le Castellat de Gênes, et prirent par composition; et comme sur ladite composition, ils occirent inhumainement les François qui dedans étoient. 249
XIV. — Comment les Génevois assiégèrent le collége de Saint-Francisque de Gênes et le château dudit lieu. 253
XV. — Comment le roi, sachant la rebellion de sa cité de Gênes, et les exploits par ci-devant faits, se mit à chemin pour tirer celle part. . 258
XVI. — Comment le roi transmit maître Georges,

Pages
cardinal d'Amboise, devant, en Ast, pour avancer son affaire et faire hâter son armée; et du nombre de ses gens d'armes, et autres choses sur le fait de la guerre. 269
XVII. — Du siége du château de Gênes, et d'un assaut très-dur que là donnèrent les Génevois. 275
XVIII. — Comment les Génevois assaillirent à toute force le château de Gênes, et de la merveilleuse défense que là firent les François. 280
XIX. — Comment les vilains de Poulceuvre voulurent empêcher le passage aux François à Bourg de Busale, et d'aucunes escarmouches là faites. 294
XX. Comment l'armée du roi partit de Bourg de Busale, pour aller assiéger la ville de Gênes. . 298
XXI. — Comment le roi partit d'Alexandrie pour s'en aller joindre à son armée, qui marchoit droit à Gênes. 303
XXII. — Comment messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, avec plusieurs gentilshommes françois et gens de pied, fut assaillir la montagne de Gênes; et de la prise d'un bastillon et autres forts, et d'une bataille faite sur ladite montagne 304
XXIII. — Comment le roi se rendit à son armée devant Gênes, et d'une bataille gagnée par les François, et comment la ville de Gênes se rendit au roi. 329
Notes. 347

TOME QUATRIÈME.

SUITE DE LA SIXIÈME PARTIE.

Pages
XXIV. — Du nombre de l'artillerie, de la munition d'icelle, et des noms d'aucuns des canonniers et autres officiers qui étoient à cedit voyage . . 1
XXV. — Comment le roi entra en armes en sa ville de Gênes, et comment il fit apporter toutes les armes de ladite ville dedans le Palais. 4
XXVI. — Comment le roi envoya à Rome, devers le pape, deux de ses gentilshommes. 18
XXVII. — Comment le roi tint en son Palais de Gênes siége royal, où les Génevois lui firent le serment de fidélité, et d'une harangue faite en italien, avec la réponse de même. 25
XXVIII. — Comment un Génevois, nommé Demetri Justinian, eut la tête tranchée à Gênes. . 54
XXIX. — Comment le roi partit de Gênes, pour s'en aller à Milan et à ses autres villes de Lombardie; et de son entrée de Pavie et de Milan avec plusieurs autres nouvelletés. 58
XXX. — Comment Paul de Nove, duc de Gênes, fut décapité devant le Palais dudit lieu de Gênes. 76
XXXI. — Des articles contenant la manière d'un tournoi fait à Milan : faits lesdits articles par un roi d'armes françois, nommé Dauphin. . . 80
XXXII. — D'aucuns grands banquets et choses joyeuses qui furent lors faites à Milan. 84
XXXIII. — D'un banquet somptueux que le seigneur Jean-Jacques fit au roi, à Milan. . . . 85
XXXIV. — D'un bastion que messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, fit tenir à Milan, où

Pages
le roi fut présent avec tous les princes et seigneurs qui là étoient, et grand nombre de dames. 91
XXXV. — D'un tournoi et combat tenu lors à Milan par messire Galéas de Saint-Severin, et autres Lombards avec lui. 99
XXXVI. — Comment le roi Catholique, Ferrand, roi d'Aragon, étant à Naples, manda au roi qu'il s'en vouloit aller en sondit pays d'Aragon, et que très-volontiers le verroit en passant, s'il étoit son plaisir. 110
XXXVII. — Comment le roi partit de Milan pour s'en aller en Ast et à Savone, où se devoit rendre le roi d'Aragon. 118
XXXVIII. — De la venue et entrée du roi d'Aragon à Savone, et du recueil et traitement que le roi lui fit, et de la familiarité qu'ils eurent ensemble. 122
XXXIX. — Des noms d'aucuns des officiers de la maison du roi, lesquels se trouvèrent et servirent à ce voyage. 150
XL. — D'un petit traité, sur l'Exil de Gênes, fait par ballades, baillé lors au roi 153
XLI. — Comment le roi d'Aragon s'en alla de Savone en Espagne, et le roi s'en revint en France. 163
XLII. — Comment, audit lieu de Lyon, maître René de Prye, évêque de Bayeux, reçut le chapeau rouge par la main de maître Georges, cardinal d'Amboise, légat en France et délégué à ce par le pape. 169
XLIII. — Comment le roi des Romains retira son armée, et comment le roi s'en retourna à Blois. 171
XLIV. — Comment, durant le temps que le roi

Pages
étoit delà les monts, messire Jean Chapperon et un nommé Antoine d'Auton, seigneur dudit lieu, se mirent sur mer, où firent plusieurs courses, de quoi le roi fut mal content. . . . 173
XLV. — D'aucunes courses et prises que messire Jean Chapperon et le seigneur d'Auton firent en mer sur les Flamands, ennemis du duc de Gueldres, duquel s'avouoient iceux Chapperon et d'Auton. 180
XLVI. — Comment messire Jean Chapperon et Antoine d'Auton furent assaillis en mer de deux navires flamands, desquels en prirent l'un et chassèrent l'autre. 189
XLVII. — Comment le roi des Romains mit derechef son armée sus pour passer en Lombardie, et comment le roi s'en alla à Lyon, cuidant passer les monts, pour se trouver au-devant de lui. 203
Notes. 205

CHRONIQUE ABRÉGÉE DE HUMBERT VELLAY.

Préface. 215
Prologue du traducteur. 221

HISTOIRE DE LOUIS XII.

I. — Comment Louis, duc d'Orléans, succéda à la couronne de France. 226
II. — Mariage et sacre du roi Louis. 227
III. — Guerre, et après, trêve faite avec l'empereur Maximilien, et confédération avec les Vénitiens. . . . . *Ibid.*
IV. — Comme le roi réforma la justice et les priviléges de l'Université, qui s'opposa à ce qui s'ensuivit. 228

Pages
V. — Hommage, prêté au roi par Philippe archiduc d'Autriche, des comtés de Flandre et d'Artois. 236
VI. — Guerre entre l'empereur Maximilien et les Suisses, et la fin d'icelle. 237
VII. — Armée dressée pour le recouvrement du duché de Milan. 238
VIII. — Causes de ladite guerre, et droits du roi Louis au duché de Milan. . . . . *Ibid.*
IX. — Prise d'Alexandrie et de Pavie, et fuite de Sforze devers Maximilien. 241
X. — Reddition de la ville et château de Milan, et des autres places, et des Génevois. 242
XI. — De l'armée turquesque venue au secours de Sforze, et défaite par les François et Vénitiens. 243
XII. — De l'état des Milanois et Gênes. 244
XIII. — Pluie, peste à Paris, et chute du Pont-Neuf. 245
XIV. — Du jubilé de Rome par pape Alexandre, et nouvelles guerres sur le Milanois par l'empereur Maximilien et Sforze. 247
XV. — Épouvante de Novare par les François. . . 248
XVI. — La prise de Novare, de Louis Sforze et du cardinal Ascaigne, son frère. 249
XVII. — Arrivée du cardinal d'Amboise à Milan, et pardon par lui octroyé à Milan au nom du roi. 250
XVIII. — Prison du cardinal Ascaigne à Pierre-Scise, et délivrance d'icelui par le cardinal d'Amboise. 251
XIX. — Exhortation du pape à faire la guerre aux Infidèles, et défaite des Suisses qui étoient venus ravager la Bourgogne. 253
XX. — Accord fait par le roi aux Allemands de faire la guerre aux Infidèles, et passage de l'archiduc par Paris aux Pays-Bas. 254

Pages
XXI. — Recouvrement du royaume de Naples, et conduite du roi Frédéric, sa femme et enfants, en France. 255
XXII. — Armée françoise contre les Turcs, défaite de Métélin, et défection des Vénitiens. 256
XXIII. — Réglement sur le fait de la religion. . . 257
XXIV. — Nouvelle confédération entre Maximilien, Ferdinand, roi d'Aragon, et le roi Louis, confirmée et jurée à Lyon. 258
XXV. — Prise du royaume de Naples par l'armée de mer espagnole. 259
XXVI. — Acte scélère fait par un écolier à la Sainte-Chapelle. 260
XXVII. — Mort du pape Alexandre et élection de Pie troisième; et après, de Julien de la Rovere. 261
XXVIII. — Armée envoyée au comté de Roussillon; siége de Saulse; défaite des François, et trève. 262
XXIX. — Peste; cherté de blé; mort de Philibert, duc de Savoie, et de Frédéric, roi de Naples; maladie du roi Louis. 263
XXX. — Mort de plusieurs princes et princesses, et mariage de François, duc d'Angoulême, avec Madame Claude, fille du roi Louis. 264
XXXI — Rebellion des Génevois, et reprise d'iceux par le roi Louis. 265
XXXII. — Secours envoyés par le roi à pape Jules: par le moyen duquel il déchassa les Bentivoles de Bologne; et comme après, le pape induisit le roi à mouvoir guerre aux Vénitiens; et le colloque de Cambray. 266
XXXIII. — Victoire contre les Vénitiens. 267

Pages

XXXIV. — Perfidie de pape Jules. 267

XXXV. — Armée des Suisses suscitée par le pape contre Milan, et renvoi d'icelle moyennant d'argent; et prise de Bologne par le roi. . . . 269

XXXVI. — Prise de Bresse, Pavie et Ravenne; victoire des François; mort de Gaston de Foix. . 270

XXXVII. — Nouvelle armée de Maximilien et Sforze, et retraite des François. 271

XXXVIII. — Recouvrement, par Sforze, du duché de Milan. 272

XXXIX. — Prise, par l'Espagnol, du royaume de Navarre, et descente des Anglois en Aquitaine. 273

XL. — Combat de la galère de France avec celle d'Angleterre. 274

XLI. — Mort de pape Jules, et armée des Suisses contre Dijon. 275

XLII. — Prise de Thérouenne et Tournay par l'Anglois, et prison du duc de Longueville. 277

XLIII. — Demande, par Marguerite d'Autriche, de Tournay, et refus à elle fait par l'Anglois . . 279

XLIV. — Nouvelle émotion des Suisses, et accord fait avec eux, et réconciliation avec les Vénitiens 280

XLV. — Décès de la reine Anne, et noces du roi François avec Madame Claude. 281

XLVI. — Mariage de Marie, sœur du roi d'Angleterre, avec le roi Louis, et décès dudit roi. . 282

XLVII. — Du roi François premier, et son sacre, et après, son entrée à Paris. 283

XLVIII. — Le roi condonna à Charles d'Autriche tout ce que, du vivant de Marguerite, il avoit fait contre lui et le royaume, et lui fut accordée

Pages

Madame Renée, deuxième fille du roi Louis. 283

XLIX. — Défaite des Suisses. 284

L. — Reprise du château et ville de Milan, et prise de Sforze. 285

LI. — Réconciliation du roi avec pape Léon, à Bologne, et accord de la Pragmatique. 286

LII. — Nouvelle armée de Maximilien à la duché de Milan. . . . . *Ibid.*

LIII. — Le traité de Maximilien. 287

LIV. — Le seigneur de Lautrec fait vice-roi de Milan. 288

LV. — Alliance et traité de mariage d'entre Charles d'Autriche et Madame Louise, fille du roi François, âgée d'un an. . . . . *Ibid.*

LVI. — Nativité de François, dauphin de France. 289

LVII. — Décès de Louise, fille du roi, et mariage de son fils avec la fille d'Angleterre. 290

LVIII. — Nativité du duc d'Orléans, et l'entrevue des rois de France et d'Angleterre. 291

LIX. — Nativité de Madame Madeleine. . . . . *Ibid.*

Notes. 293

Discours prononcé en 1507 pour le roi Louis XII, par Guillaume Briçonnet, devant Jules II et le sacré-collége. 303

Avertissement. 304

Remontrances faites au pape Jules II, pour le roi de France contre le roi des Romains. 305

FIN DE LA TABLE.

COLUMBIA UNIVERSITY
0032213808